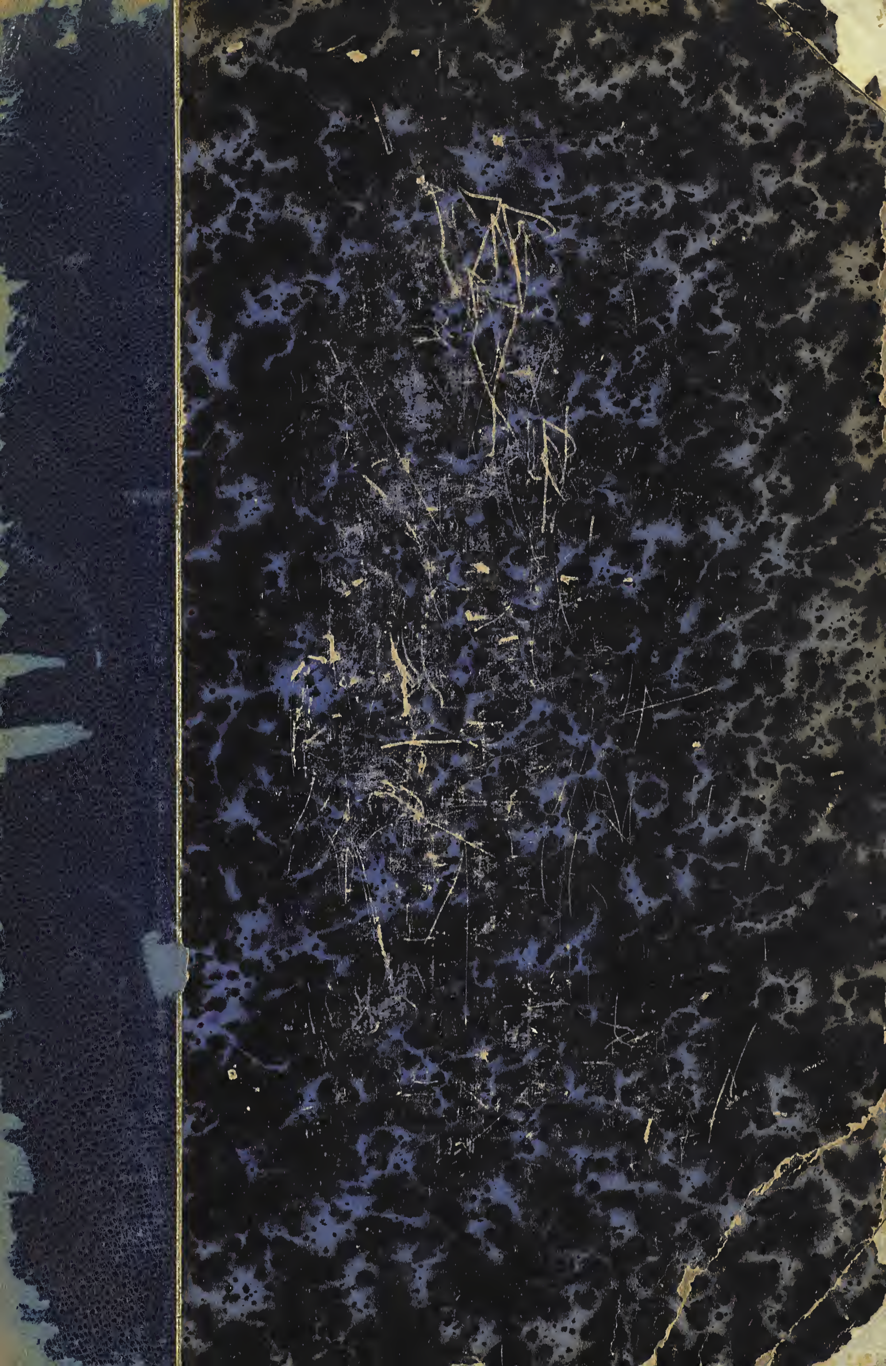






BULLETIN

DE

CORRESPONDANCE AFRICAINE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

BULLETIN

DE

CORRESPONDANCE AFRICAINE

QUATRIÈME ANNÉE

1885

TOME III

ALGER
IMPRIMERIE DE L'ASSOCIATION OUVRIÈRE, P. FONTANA ET Cie

1885

Au début de sa quatrième année et en commençant son troisième volume, le BULLETIN remercie ceux qui ont contribué à sa fondation ainsi que les personnes dont il a rencontré le sympathique appui. Désireux de répondre à l'idée qui a présidé à la création de l'Ecole des Lettres à Alger, il cherche à devenir le centre des études historiques, géographiques, littéraires, concernant l'Afrique ancienne et moderne, et plus particulièrement l'Afrique française. Il a sensiblement développé sa partie bibliographique et voudrait arriver à analyser ou à signaler toutes les publications qui rentrent dans son cadre. Aussi s'adresse-t-il à tous ceux qui habitent l'Algérie ou qui s'y intéressent, pour réclamer de chacun le concours qu'il peut apporter, et pour permettre à cette publication, qui a reçu les éloges des corps savants et des revues étrangères, de poursuivre, en l'améliorant, la voie où elle n'a fait que d'entrer.

Pour le Comité (1) :
Le Secrétaire de la Rédaction,
E. FAGNAN.

---

(1) Le Comité de rédaction du BULLETIN se compose, pour cette année 1885, de MM. Masqueray, président; Fagnan, secrétaire de la rédaction; René Basset.

SALOMON ET LE DRAGON

CONTE KABYLE DES BENI MENACER

* افرن زيش الحال يج وصض يرس ذ هيط (2) وامن سنج شرشل غرس ارويس يج
واس افغن سگ يمى وخبو باش اذ ورارن وسن د اكسن اراشن نتمدينت وثنتن
انغن تربعت زيسن يسل باباسن يغذف الحال يرخ السم ذوگ وامان فع الغاشى
نتمدينت يسون امان اني موثن اراجن البافى شكان يسليمان سليمان يشف الناس
يوسد اكدسن يغرس يج يازيط يوى يخفس يغشفث فيخفس يروح غروصض
يسغس الامان بينهم ذو تهلكش يناس والو فيخفك سيوى اگى يمدن فيخفيو يومث
وصض يسرس يخفس فالفربوس امزوار ازث نسليمان يروج يتكركر ديس دوصض
يتفاغ سگ وخبويس سمى يوض متيجة يكس يخفس يوتا وصض سليمان ذگ
وژلال ويسس يكسست فشا يروح سليمان سليج سمى حمام ريغا يوذن فالجنون
ساحمنس امن يسيرد يذامن وصض يرسن فلاس

Ek'k'aren zich el h'al iidj ous'adh iersa d'i hit' ouaman sendji Cherchel. R'ares arraouis. Iidj ouas effer'en seg imi oukhbou bach ad' ouraren. Ousin d akidsen arrachen n temdint. Outhinten enr'in tarbât zisen. Isela babasen ir'ad'if elh'al ierkha essem d'oug ouaman gâ elr'achi n temdint isaouin aman enni mouthen erradjen. Elbak'i chekkan i Soliman. Soliman ichef ennas ioused akidsen ier'res iidj iazit' ioui ikhfis ir'chek' ith f ikhfis irouh' r'er ous'adh iser'as laman beinahoum d'outihellek'ch. Innas : Oualou f ikhfiχ sioua agi iemden f ikhf iou. Ioumith ous'adh isers ikhfis f elk'arbous amzouar ezzith n Soliman. Irouh' itkerker d is d ous'adh iteffar' seg oukhbouis sami iouedh Mettidja. Iksas ikhfis. Iouatta ous'adh Soliman d'eg oujlal ouissis ikesasit fichcha. Irouh' Soliman sellidj sami H'ammam Rir'a ioud'en f el djenoun sah'man as aman issired id'amen ous'adh iersen fellas.

---

(1) Sur cette transformation du ث en ه, cf. mes *Notes de lexicographie berbère*, 2e partie, *Journal Asiatique*, novembre-décembre 1884, p. 523.

On raconte qu'autrefois un dragon descendit dans une source au dessus de Cherchel : il avait des enfants. Un jour, ceux-ci sortirent par l'ouverture de la caverne pour jouer. Les enfants de la ville arrivèrent, les frappèrent et en tuèrent le quart. Leur père l'apprit, se mit aussitôt en colère et jeta du poison dans l'eau. Tout le peuple de la ville qui en but mourut empoisonné. Les survivants se plaignirent à Soliman (Salomon). Celui-ci eut pitié d'eux ; il partit avec eux, égorgea un coq, prit sa tête, la planta sur la sienne et s'en alla chez le dragon. Il lui donna l'assurance qu'il ne lui ferait pas de mal : « Il n'y aura rien sur ta tête (tu n'auras rien à craindre) tant que celle-ci sera sur moi. » Le dragon le crut, plaça sa tête sur le pommeau de sa selle, devant Soliman qui se retira en le traînant. Il sortit de son trou et quand il fut arrivé dans la Metidjah, le prince le tua[1]. Il se jeta sur la queue du cheval de Salomon et la coupa ras. Le roi s'enfuit rapidement jusqu'à H'ammam Rirha : il ordonna aux djinns de chauffer de l'eau et lava le sang du dragon qui avait coulé sur lui[2].

René Basset.

NOUVEAUX FRAGMENTS GRECS

DE L'ÉDIT DE DIOCLÉTIEN « *DE PRETIIS RERUM* »

L'inscription suivante est gravée sur une table de pierre haute de 1m 20, large de 0m 40, épaisse de 0m 10. La colonne A contient un important fragment du premier et tout le second chapitre de l'édit. La colonne B renferme quelques lignes du troisième et presque tout

(1) D'après la tradition, la caverne du dragon était sur la route de Milianah à Cherchel, et il aurait été égorgé auprès du lac Halloula et de l'endroit où s'éleva plus tard le Tombeau de la Chrétienne.

(2) Une légende locale prétend qu'à H'ammam Rirha se trouvaient les bains de Salomon chauffés par des génies sourds et muets. La même tradition s'applique aussi à H'ammam Meskhoutine et à une source d'eau chaude près de Mascara (cf. Mornand, *La vie arabe*, Paris, 1856, in-12, p. 65-66).

le quatrième. La pierre a été trouvée à Mégare[(1)]. C'est dans la même ville que François Lenormant a copié il y a vingt ans de précieux fragments grecs des chapitres v, vi, vii, viii et ix du même tarif[(2)]. Mais il n'est pas probable que les deux tables aient fait partie d'une même série, car on constate aisément des différences notables dans la forme des lettres[(3)].

Voici d'abord le texte de la nouvelle inscription, tel que nous l'avons déchiffré sur la pierre et l'estampage :

Colonne A

(Lacune d'environ 20 lignes.)

. . . .
. . . .
1. . . . . νου σπ. . . . .
2. . . . αλου καλ. . . . .
3. . . . .αλινου . . . ου. . . . .
4. ρεβινθου καλου. . . . .
5. Σησαμου. . . . .
6. Χορτου σπερμ. . . . .
7. .λενιου σπ. . . . . ρν
8. Καν. . . . ως σπ. . . . . ⋇ π
9. . . ρας . . . .
10. Βικιου ξ. . . . . ⋇ π
11. Μηκωνος. . . . . ΚΜ α ⋇ ρν
12. Κυμινου . . . . ΚΜ α ⋇ σ
13. Ραφανου . . . . ΚΜ α ⋇ φν
14. Σιναπεως. . . . . ΚΜ α ⋇ ρν
15. Σιναπου . ρ. . . . . .ς. . . . . . .
16. Οιν . . πικ . . . . . ου. . . . Ƶ α ⋇ λ
17. . . νου. . . . . . ινου . . . . Ƶ α ⋇ λ

Colonne B

(Lacune d'environ 20 lignes.)

. . . .
. . . .
1. . . . . ς. . . . . ος. . . . .
2. . . . . σιαν.ς αγριος. . . . .
3. . . . . . . αν.ς λιπαρα. . . . .
4. . . . . ος ου. . . . .
5. . . . . ουλι. . . . .
6. . . . . . . .ειθων ζευγος. . . . .
7. π. . . δειξα ⋇ λτρ. . . . .
8. παρα ⋇ ις τρυγων. . . . .
9. γος κιχλων ⋇ ξ . . . .
10. οιναδων ζευγος ⋇ κ. . . . .
11. Περιστερων ⋇ κ δ. . . . .
12. Ατταγηνη ⋇. . . . σσων. . . . .
13. Ζευγος ⋇ μλαγως ⋇ ρν. . . . .
14. Ημιλαγος ⋇ μ. . διανηυ. . . . .
15. δ. . νι ⋇ μστρ. υθωνζε. . . . .
16. . . . . . ⋇ κ συκα . . . . νι ⋇
17. Π. . γειτων ⋇ ν ελιοι ⋇ . . . .

---

(1) Je remercie particulièrement M. Arthur Engel, attaché au cabinet des médailles de Paris, qui était en 1882-1883 mon collègue à l'Ecole française d'Athènes et mon compagnon de route en Mégaride ; c'est grâce à lui que j'ai pu examiner la pierre à loisir et mener à bonne fin le déchiffrement, souvent pénible, de l'inscription.

(2) Cf. Waddington, *Édit de Dioclétien*, p. 13-25 et 42-43.

(3) Il nous est impossible de reproduire les caractères épigraphiques ; ils n'offrent d'ailleurs aucun intérêt.

Colonne A

18. Σαβ . . νου . . . . Ξ α ✳ λ
19. Αμιννεου . . . . Ξ α ✳ λ
20. . . . . ινου . . . . Ξ α ✳ λ
21. Συρεντινου . . . . Ξ α ✳ λ
22. Φαλερνου . . . . Ξ α ✳ λ
23. Οινου . . . . . . ιου
24. Πρωτου γευματος . . . . . . Ξ α ✳ κδ
25. Οινου δευτερου . . . . Ξ α ✳ ις
26. Οινου αγριου . . . . Ξ α ✳ η
27. Κερβεσιου . . . . Ξ α ✳ δ
28. Ζυθου . . . . Ξ α ✳ β
29. . . οινου μεονιου . . . . Ξ α ✳ λ
30. χρυσαττικου . . . . Ξ α ✳ κδ
31. Μουρρειτου . . . . Ξ α ✳ κ
32. Εψηματος . . . . Ξ α ✳ ις
33. Κονδιτου . . . . ✳ κ δ
34. Οινου αψιν . . . . ✳ κ
35. Ροσσιτου . . . . ✳ κ

(Le reste est entièrement effacé, la pierre usée).

Colonne B

18. . . ωναρσην ✳ τθηλια . . . .
19. Ορτυδες ι ✳ κψαρες ι ✳ . . . .
20. Χοιρου αγριου Ξ α ✳ ισ . . . .
21. Ελαφιου . . . . Ξ α ✳ ιβδορκ
22. Ουητο . . . . ιου Ξ α ✳ ιβ
23. Χοιρου γαλακτοποτο . . . .
24. Ξ α ✳ ις Λρ. ιου Ξ α ✳ ι. . . . . . .
25. Μελιτο . . αλου Ξ α . . . .
26. . δ ευτερου Ξ α ✳ κ . . . .
27. Μελιτος τριτου . . . .
28. Ξ α ✳ η . . . .

(Le reste est entièrement effacé, la pierre usée).

Comme le grand intérêt de ces fragments est de combler des lacunes considérables dans un célèbre document, nous croyons indispensable d'assigner dès maintenant à chaque fragment la place qui lui appartient dans l'ensemble du tarif. M. Waddington a divisé l'édit en véritables chapitres, tout nous porte à croire qu'il a eu raison(1). Nous placerons donc chaque fragment nouveau dans le chapitre du texte latin qui y correspond ; dans l'intérieur des chapitres, toute ligne grecque sera précédée du numéro de la ligne latine équivalente.

---

(1) Par exemple, à la ligne 25 de la colonne B, on s'attendrait à trouver, dans le texte grec comme dans le texte latin, le prix du chevreau. Au contraire, commence aussitôt l'énumération des trois qualités de miel. Ce brusque changement ne peut s'expliquer que par une erreur de gravure ; aux trois dernières lignes du chapitre IV, le lapicide a, par inattention, substitué les trois dernières lignes du chapitre III. Ce petit fait nous semble confirmer la division de l'édit en vrais chapitres.

Les deux textes suivent presque toujours le même ordre. Quand ils s'écarteront l'un de l'autre, nous le ferons remarquer. On pourra ainsi se reporter aisément du texte grec au texte latin.

De courts fragments grecs des quatre premiers chapitres de l'édit ont été, ces dernières années, découverts à Atalanti[1] et à Lébadée[2]. Nous croyons utile de mentionner les variantes, qui sont parfois curieuses. Nous indiquerons par la lettre A les fragments d'Atalanti et par la lettre L ceux de Lébadée.

CHAPITRE I[3]

NOUVELLE TABLE DE MÉGARE		VARIANTES D'ATALANTI ET LÉBADÉE
22. [λί]νου σπ[έρματος.	KM. α' * ρν']	
23. [σιάλ]ου κ[αλοῦ...	KM. α' * σ']	
24. [ἀμυγδ]αλίνου [καλ]οῦ.........	[KM. α' * ρ']	
25. [τε]ρεβίνθου καλοῦ.	[KM. α' * σ']	
26. σησάμου........	[KM. α' * σ']	
27. χόρτου σπέρμ[ατος].	[KM. α' * λ']	
28. [ἐ]λενίου σπ[έρματος	[KM. α' *] ρν'	
29. καν[νάβε]ως σπ[έρματος........	KM. α'] * π'	
29(bis).[ξη]ρᾶς........	[KM. α' *.]	
30. βικίου ξ[ηροῦ.....	KM. α'] * π'	
31. μήκωνος........	KM. α' * ρν'	
32. κυμίνου.........	KM. α' * σ'	
33. ῥαφάνου........	KM. α' * ρν'	σπ[όρ]ω[ν ῥα]φα[νίου]......... (L)
34. σινάπεως.......	[K]M. α' * ρν'	σιναπίου.................... (*id.*)
35. σινάπου ἠρ[γασμένη]ς.........	[KM. α' * η']	σιναπίου ἠργασμ[ένου]......... (*id.*)

(1) Mommsen, *C. I. L.*, vol. III, pars. II, p. 1055-1058. *Additam.*

(2) *Mittheil. des arch. Instituts in Athen.* V. (1880), p. 70. — Mommsen, *Ephem. epigraphica.* V. (1884), p. 87-89.

(3) Voir *colonne A* de l'inscription, lignes 1-15; cf. Waddington, *Edit de Dioclétien*, p. 9, et Mommsen, *C. I. L.*, III, 2e partie, p. 826-827; *Ephem. epigr.*, V, p. 87-89.

CHAPITRE II

DE VINIS(1)

	NOUVELLE TABLE DE MÉGARE		VARIANTES D'ATALANTI ET LÉBADÉE	
1.	οἴν[ου πικ[ήν]ου	Ξ. α' ✱ λ'	Πεικήνου	(L)
2.	[οἴ]νου [Τιβουρτε]ίνου	Ξ. α' ✱ λ'	Τιβουρτείνου................	(*id.*)
3.	σαβ[εί]νου	Ξ. α' ✱ λ'	Σαβεινησίου................	(*id.*)
4.	ἀμιννέου..........	Ξ. α' ✱ λ'	'Αμιννίου..................	(*id.*)
5.	[σαιτ[ίνου.........	Ξ. α ✱ λ'	Σαείτου	(*id.*)
6.	συρεντίνου.........	Ξ. α' ✱ λ'	Σουρρεντείνου..............	(*id.*)
7.	φαλέρνου	Ξ. α' ✱ λ'	Φαλερίνου	(*id.*)
8.	οἴνου [παλα]ιοῦ πρώτου γέυματος........	Ξ. α' ✱ κδ'	Οἴνου παλαιοῦ πρ[ωτείου γεύματος	(*id.*)
9.	οἴνου δευτέρου......	Ξ. α' ✱ ισ'	Οἴνου παλαιοῦ δευτέρου γεύματος.	(*id.*)
10.	οἴνου ἀγρίου	Ξ. α' ✱ η'	Οἴνου χυδέου	(*id.*)
11.	κερβεσίου	Ξ. α' ✱ δ'	κερβησίου ἤτοι κ[άμου]	(*id.*)
12.	ζύθου............	Ξ. α' ✱ β'	ζύθου......................	(*id.*)
13.	[καρ]οίνου Μεονίου..	Ξ. α' ✱ λ'	καροίνου Μεονίου	(*id.*)
14.	χρυσαττικοῦ	Ξ. α' ✱ κδ	χρυσαττικοῦ	(*id.*)
15.	ἐψήματος..........	Ξ. α' ✱ ισ'	ἐψητοῦ................... ἐψέματος..................	(*id.*)
16.	μουρρείτου	Ξ. α' ✱ κ'	Ο..................	(*id.*)
17.	κονδίτου..........	[Ξ. α']✱ δκ'	κονδείτου	(*id.*)
18.	οἴνου ἀψιν[θίτου....	Ξ. α']✱ κ'	ἀψινθάτου..................	(*id.*)
19.	ῥοσσίτου.........	[Ξ. α']✱ κ'	ῥοσσάτου	(*id.*)

CHAPITRE III(2)

10.	μέλιτο[ς κ]αλοῦ	Ξ. α' ✱ μ'	μέλιτος πρωτείου	(L)
11.	δευτέρου..........	Ξ. α' ✱ κ'	μέλιτος δευτέρου............	(*id.*)
12.	μέλιτος τρίτου......	Ξ. α' ✱ η'	μέλιτος φυνικείνου...........	(*id.*)

---

(1) Voir *colonne A* de l'inscription, lignes 16-35 ; cf. Waddington, p. 9-10, Mommsen, p. 827 ; *Eph. epigr.*, p. 88.

(2) Voir *colonne B* de l'inscription, lignes 25-28. — Cf. Waddington, p. 11 ; Mommsen, p. 827 ; *Eph. epigr.*, p. 88.

CHAPITRE IV

CARNIS[1].

NOUVELLE TABLE DE MÉGARE		VARIANTES D'ATALANTI ET LÉBADÉE
17. [φα]σ[ιανὸς λιπαρ]ός ..	[ϰ σ ν΄]	
18. [φα]σιαν[ὸ]ς ἄγριος ...	[ϰ ρ κ ε΄]	
19. [φασι]αν[ὸ]ς λιπαρά...	[ϰ σ΄]	
20. [φασιαν]ὸς οὐ [λιπαρά..	ϰ ρ΄]	
21. [χὴν λιπαρά.........	ϰ σ΄]	
22. οὐ λι[παρά..........	ϰ ρ΄]	
23. [ὀρν]είθων ζεῦγος.....	ϰ ξ΄]	
24. π[έρ]δειξ α΄......	ϰ λ΄]	
25. τρ[υγὼν λι]παρά......	ϰ ι σ΄	
26. τρυγὼν [οὐ λιπαρά....	ϰ ι β΄]	
27. [ζεῦ]γος κιχλῶν.....	ϰ ξ΄	
28. οἰνάδων ζεῦγος....	ϰ κ΄	
29. περιστερῶν..........	ϰ κ δ΄	
30. ἀτταγήνη...........	ϰ [ι΄]	
31. [νη]σσῶν ζεῦγος....	ϰ μ΄	
32. λαγώς.............	ϰ ρ ν΄	
33. ἡμίλαγος...........	ϰ μ΄	
34. ..]διανηυ... δ. ν (?)....	ι΄ϰ μ΄	(A) très mutilé.
35. στρ[ο]υθῶν ζε[ῦγος]...	ϰ κ΄	(A) très mutilé.
36. συκα..... ν........	ι΄ϰ [μ΄]	
37. π... γειτων..........	ϰ ν΄	
38. ἕλιοι...............	ι΄ϰ [μ΄]	
39. [πά]ων ἄρσην........	ϰ τ΄	
40. θήλια..............	[ϰ σ΄΄]	
41. ὄρτυ[γ]ες...........	ι΄ϰ κ΄	κολεοὶ (A).
42. ψαρές..............	ι΄ϰ κ΄]	
43. χοίρου ἀγρίου....	Ξ. α΄ϰ ι σ΄	ὑὸς ἀγρίου (A).
44. ἐλαφίου.........	Ξ. α΄ϰ ι β΄	
45. δορκοῦ ἤτοι [αἰγαγρ]ίου........	Ξ. α ϰ ι β΄	δορκὸς ἤτοι αἰγὸς ἀγρίου ἢ κεμαδίου (A).
46. χοίρου γαλακτοπότο[υ].........	Ξ. α΄ϰ ι σ΄	γαλαθηνοῦ ἀπὸ γάλακτος (A).
47. ἀρ[ν]ίου........	Ξ. α΄ϰ ι β΄	

(1) Voir *colonne B* de l'inscription, lignes 1-24. — Cf. Waddington, p. 12; Mommsen, p. 828; *Additamenta*, p. 1055-1058.

Notre document étant la traduction grecque d'un texte latin déjà connu en grande partie, nous renvoyons le lecteur à l'excellent commentaire de M. Waddington et au texte plus complet publié par M. Mommsen[1].

La comparaison du nouveau document avec les courts fragments grecs déjà connus des mêmes chapitres confirme pleinement un fait déjà mis en lumière par M. Waddington ; c'est que, pour le tarif de Dioclétien, il n'existait pas de texte grec officiel : « Le soin de rédiger la traduction était confié aux autorités locales qui, évidemment, n'étaient pas toujours fort au courant de la langue latine ; ceci explique pourquoi dans certains cas on a transcrit en grec des mots latins qui cependant avaient leurs équivalents dans la langue grecque[2]. » Nous trouvons en effet sur la pierre de Mégare plusieurs mots barbares et d'assez nombreuses variantes.

Nous ajouterons seulement quelques remarques que suggère la comparaison du texte grec avec le texte latin.

CHAPITRE I

Lignes 23, 24 et 25. — Ces lignes manquaient presque entièrement dans le texte latin. Dans un curieux passage de Xénophon[3], nous trouvons de même réunis le saindoux, l'huile d'amande, la térébenthine et l'huile de sésame : « πολὺ γὰς ἐνταῦθα εὑρίσκετο χρῖσμα, ᾧ ἐχρῶντο ἀντ' ἐλαίου, σύειον καὶ σησάμινον καὶ ἀμυγδάλινον ἐκ τῶν πικρῶν καὶ τερεβίνθινον. »

Lignes 29 et 29 *bis*. — Dans le texte latin ne se trouve pas cette distinction entre le chanvre sec et le chanvre frais. Dans un petit fragment de Geronthræ en Laconie, qui a été récemment publié[4], on lit le tarif de plusieurs sortes de chanvre ; mais les mots mêmes prouvent qu'il s'agit là d'objets fabriqués en chanvre et doivent être rapportés par conséquent à une autre partie de l'édit.

---

(1) Waddington, *Ed·t de Dioclétien* (*C. I. L.*, vol. III, pars. II, p. 886 sq.) ; dans les *Additamenta*, M. Mommsen a réuni les deux petits fragments d'Atalanti qui se rapportent au chapitre IV.

(2) Waddington, p. 2.

(3) *Anabase*, IV, 4, 13.

(4) *Mitth. des deutsch. Instit. in Athen.*, VII (1882, p. 22 sq., 312. — *Eph. èpigr.*, 1884, p. 91.

Ligne 35. — En latin : *sinapis confectæ* ; le mot grec correspondant ἠρ[γασμένη]ς était bien mutilé sur la pierre de Mégare ; nous l'avons restitué d'après le fragment de Lébadée. — M. Waddington traduit : *de la moutarde en pot.*

CHAPITRE II

Ce chapitre est presque complet sur la pierre de Lébadée. La comparaison n'en est que plus intéressante avec le texte de Mégare. On voit que l'orthographe et sans doute la prononciation des adjectifs latins différaient dans les deux pays. Les inscriptions des siècles précédents prouvent en effet que le dialecte mégarien, mêlé d'éolien, de dorien et d'attique, ne ressemblait guère au dialecte des villes béotiennes.

Ligne 11. — Le texte latin porte : *cervesiæ, cami.* Lébadée est donc plus près de l'original que Mégare.

Lignes 15 et 16. — Dans le texte épigraphique, l'ordre des deux lignes est interposé ; ce n'est pas la seule erreur du lapicide. On observe d'ailleurs un embarras analogue à Lébadée ; un nom semble répété deux fois sous des formes voisines ; en revanche, le suivant est supprimé.

Ligne 19. — On disait d'ordinaire οἶνος ῥοδίτης. C'est évidemment sous l'influence du texte latin qu'à Lébadée comme à Mégare le *d* a été changé en un double *s*. D'ailleurs, aujourd'hui encore, le *d* a en Orient un son intermédiaire entre une aspirée et une sifflante.

CHAPITRE III

Ligne 10. — Nous avons déjà fait remarquer la place bizarre que notre texte épigraphique donne au miel, à la suite du gibier. C'est évidemment une erreur. Le miel devait être mentionné à la fin du chapitre III, comme dans le latin ; c'est ce que confirme la comparaison avec la pierre de Lébadée.

Ligne 12. — La leçon de Mégare μέλιτος τρίτου prouve bien qu'il s'agit d'un miel de troisième qualité, et non d'une sorte de raisiné de Phénicie, comme le supposait M. Waddington d'après le latin *mellis Fœnicini.* — Le conseil municipal de Lébadée n'a pas reculé devant le barbarisme et a traduit μέλιτος φυνικείνου.

CHAPITRE IV

Il y a au début de ce chapitre, comme au début du premier, une lacune d'environ vingt lignes. En effet, au-dessus de chacune des colonnes de l'inscription, une vingtaine de lignes sont tout à fait effacées. On en peut conclure que la nouvelle table de Mégare comprenait en entier les quatre premiers chapitres.

Ligne 24. — L'α' annonçant qu'il s'agit d'une seule perdrix n'a pas d'équivalent dans le texte latin.

Ligne 33. — Ce terme de ἡμίλαγος « demi-lièvre », pour désigner le lapin, nous était entièrement inconnu. C'est probablement un mot populaire.

Lignes 34-38. — Ces lignes, qui manquent dans le texte latin, sont aussi mal conservées dans le texte grec. Sur la pierre de Mégare on ne lit bien distinctement que στρουθῶν ζεῦγος (ligne 35) et ἔλιοι (ligne 38). Ce passage est reproduit et tout aussi altéré dans le petit fragment grec qui provient d'Atalanti.

Ligne 41. — On lit sur la pierre de Mégare ὄρτυδες, erreur évidente pour ὄρτυγες. Le fragment d'Atalanti donne κολεοί, qui traduit beaucoup moins exactement le *coturnices* du latin.

Ligne 43. — Au lieu de χοίρου ἀγρίου, le fragment d'Atalanti porte ὑὸς ἀγρίου.

Ligne 45. — La leçon d'Atalanti « δορκὸς ἤτοι αἰγὸς ἀγρίου ἢ κεμαδίου » est plus voisine du latin « *dorci sive capreæ vel damæ.* »

Ligne 46. — Les gens d'Atalanti ont traduit « *Porcelli lanctantis* » par « γαλαθηνοῦ ἀπὸ γάλακτος ». La traduction des Mégariens « χοίρου γαλακτοπότου » nous semble plus heureuse.

Dans tous ces fragments grecs se trahit souvent l'effort du traducteur. Plusieurs des signes romains ont même passé du latin au grec. C'est ainsi que partout le ※ romain désigne le denier et que dans le premier chapitre le KM (*Kastrensis modius*) reste la mesure de capacité. Rome imposait encore son vocabulaire, même aux Grecs.

PAUL MONCEAUX.

NOTICE SUR UN MANUSCRIT CARCHOUNI

DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE D'ALGER

En 1861, le baron Henri Aucapitaine, qui avait fait partie du corps expéditionnaire de Syrie, rapporta divers objets, monnaies et manuscrits, dont il fit don à la Bibliothèque-Musée d'Alger(1). L'un de ces derniers, composé de 24 feuillets, fut catalogué comme « *fragment d'un manuscrit syriaque* » et paginé au hasard. L'auteur de la note (Berbrugger ou Bresnier ?), qui avait reconnu les caractères de ce manuscrit, n'eut pas la curiosité d'essayer d'en déchiffrer les premières lignes : il se serait aperçu que ce fragment était en carchouni, c'est-à-dire en arabe écrit en lettres syriaques, et il aurait surtout évité de paginer en commençant au milieu d'un chapitre.

Ce texte faisait partie d'un rituel, et comprend quatre offices dont je donne ci-après les titres avec la transcription en arabe. Il est d'une belle écriture du XVIIe ou du XVIIIe siècle, en caractères jacobites et non vocalisé. Les pages ont en moyenne 20 lignes : les rubriques et les titres de chapitres sont écrits à l'encre rouge.

I. f° 20(2) ܪܬܒܗ ܬܒܪܝܟ ܐܠܪܡܐܕ ܐܘܠ ܝܘܡ ܡܢ ܨܘܡ ܐܠܟܒܝܪ

رتبة تبريك الرماد اول يوم من صوم الكبير

Rite de la bénédiction des cendres au commencement du carême. Incipit :

ܐܥܠܡ ܐܘܠܐ ܐܢ ܗܕܐ ܐܠܪܡܐܕ ܝܟܘܢ ܡܥܡܘܠܐ ܡܢ ܐܓܨܐܢ ܐܠܙܝܬܘܢ
ܘ ܐܠܢܟܠ ܐܠܬܝ ܬܒܐܪܟܬ ܝܘܡ ܐܠܫܥܐܢܝܢ ܦܝ ܐܠܣܢܗ ܐܠܡܐܨܝܗ

اعلم اولا ان هذا الرماد يكون معمولا من اغصان الزيتون والنخل التى تباركت يوم الشعانين في السنة الماضية

Sache d'abord que ces cendres sont faites des rameaux d'oliviers

(1) *Revue Africaine*, t. v, 1861, p. 398-399.

(2) Je suis la pagination fautive du manuscrit.

et de palmiers qui ont été bénis le jour des Rameaux de l'année précédente.....

II. f° 24

ܪܬܒܗ ܙܝܐܚ ܐܠܨܠܝܒ ܦܝ ܐܠܨܘܡ ܡܣܐ ܐܠܓܡܥܗ ܒܥܕ ܨܠܐܗ ܐܠܓܪܘܒ

رتبة زياح الصليب في الصوم مسا الجمعة. بعد صلاة الغروب

Rite de l'enlèvement de la croix, en carême, le soir du vendredi, après la prière du coucher du soleil[1].

III. f° 2

ܪܬܒܗ ܐܠܣܓܕܗ ܦܝ ܐܚܕ ܐܠܒܢܕܝܟܣܛܝ ܬܨܝܪ ܒܥܕ ܐܠܩܕܐܣ

رتبة السجدة في احد البنديكستى [2] تصير بعد الفداس

Office de l'adoration, le dimanche de la Pentecôte, après la communion.

IV. f° 14 ܪܬܒܗ ܬܩܕܝܣ ܐܠܡܐ ܝܘܡ ܥܝܕ ܐܠܕܢܚ

رتبة تقديس الما يوم عيد الدنح

Rite de la bénédiction de l'eau, le jour de la fête de l'Epiphanie.

Au folio 19, une leçon tirée de S. Ephrem est donnée en syriaque. La prière qui suit est également en syriaque. Le reste de l'office est en arabe. Explicit :

ܒܝܣܘܥ ܐܠܡܣܝܚ ܪܒܢܐ ܐܠܝ ܐܒܕ ܐܠܐܒܕܝܢ ܐܡܝܢ

بيسوع المسيح ربنا الى ابد الابدين امين

...... Par Jésus, le Messie, notre Seigneur, jusque dans l'éternité des éternités. Amen.

René Basset.

---

(1) C'est au milieu de ce chapitre que commence la pagination du manuscrit.

(2) Πεντηκοστή. Le nom arabe de la Pentecôte est عنصرة, de l'hébreu עצרה, qui manque dans le dictionnaire de Kazimirski. Cf. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, t. ii, p. 182, s. v. عنصر.

BIBLIOGRAPHIE DU MZAB

LES LIVRES DE LA SECTE ABADHITE

La *Chronique d'Abou Zakaria,* publiée en 1878 par M. Masqueray, a attiré l'attention sur les livres des Beni Mzab. Dans les savantes notes jointes à sa traduction, M. Masqueray avait déjà signalé plusieurs autres ouvrages de biographie et de jurisprudence.

L'annexion du Mzab et l'occupation permanente du poste de Gardhaia ont permis de continuer les recherches bibliographiques si bien commencées.

Installé au Mzab depuis les premiers jours de l'annexion, j'ai pu à loisir examiner les manuscrits que certains t'olba, moins réfractaires au progrès que la grande majorité des clercs, ont bien voulu livrer successivement à ma curiosité, et entreprendre le catalogue des ouvrages particuliers à la secte abadhite, c'est-à-dire écrits par des Abadhites de l'Oman, du djebel Nefousa, de Djerba, de l'oued Rir', d'Ouargla et du Mzab.

Ces ouvrages forment une bibliothèque spéciale considérable dans laquelle dominent les livres qui ont trait aux croyances de la secte, les compilations religieuses et juridiques et les recueils des controverses soutenues par les docteurs abadhites contre les différentes sectes de l'Islam.

Mais au milieu de la masse des manuscrits religieux, d'un intérêt limité et tout spécial, apparaissent certains ouvrages qui ont une importance réelle pour l'Afrique septentrionale et l'étude de la race berbère : ils sont tous l'œuvre de Berbères appartenant à la secte abadhite et représentent, dans la bibliothèque africaine, la manifestation de la nationalité vaincue et la protestation de la religion persécutée. A défaut d'autre mérite, ce double titre suffirait à leur assurer une place marquée dans nos collections africaines.

Je donne, à titre d'introduction, la traduction d'une lettre-catalogue où se trouve l'énumération des ouvrages de la secte depuis les premiers temps de l'Islam jusqu'au IXe siècle de l'hégire. La découverte de ce catalogue, fait au IXe siècle par Abou'l Qâsem ben Ibrahim el Berrâdi, a beaucoup facilité mes recherches.

Lettre du cheikh Abou'l Qâsem ben Ibrahim el Berrâdi (que Dieu lui fasse miséricorde!) contenant le catalogue des ouvrages composés par les compagnons de notre secte.

—

Louanges à Dieu, maître de l'Univers ! Qu'il répande ses bénédictions sur notre prophète Moh'ammed et sur toute sa famille.

Frère, je vous salue. Que Dieu vous unisse aux frères et t'olba qui vous entourent et vous touchent, et qu'il vous accorde sa miséricorde et ses bénédictions.

Vous m'avez exprimé, par la bouche de votre envoyé, le désir d'avoir une liste détaillée des livres de notre secte et des noms de leurs auteurs. Je comprends difficilement une telle demande de votre part : en premier lieu, je ne possède que bien peu d'éléments pour traiter pareil sujet. Puis, mieux que moi, vous avez pu conserver dans votre mémoire le nombre et les noms des ouvrages et des auteurs : car vos fortes études, vos laborieuses recherches vous donnent sur moi une supériorité à laquelle vient s'ajouter l'autorité que vous assurent votre âge, votre éminente situation et votre haut mérite.

Cependant, puisque vous avez bien voulu vous adresser à moi, je dois vous répondre. Au risque de ressembler, dans cette circonstance, à celui qui apporte des dattes dans un pays fertile où ces fruits abondent, je remplis cette obligation, imposée par notre parenté en Dieu, par les préceptes divins relatifs aux liens confraternels, et dictée aussi par l'espoir d'obtenir votre bénédiction et de bénéficier de vos saintes prières.

Je demande à Dieu d'être mon guide et mon soutien. Lui seul exauce sûrement les vœux de ceux qui l'invoquent.

OUVRAGES DE NOS COMPAGNONS DE L'ORIENT.

1° Le livre traitant des innovations de 'Otsmân ben 'Affân, que j'ai vu, mais dont l'auteur m'est inconnu.

كتاب صفة احداث عثمان بن عفان

2° Un livre relatant les événements de S'iffin et de Nehrouân et les combats qui s'y livrèrent. La majeure partie de cet ouvrage est composée d'après les traditions rapportées par 'Abd Allah ben Yazid el Fezâri (عبد الله بن يزيد الفزارى). J'ai vu ce livre, mais je n'en connais pas l'auteur.

3° Un livre de 'Abd Allah ben Abâdh

كتاب عبد الله بن اباض

écrit en réponse à un ouvrage de 'Abd el Mâlek ben Merouân et contenant la réfutation des arguments contre la secte et l'exposé de nos croyances et doctrines, justifiées par les versets du Qorân.

4° Le livre de Sâlem ben el H'out'ia el Hilâli

كتاب سالم بن الحطية الهلالى

traitant les mêmes sujets que l'ouvrage précédent.

5° Un livre de Chabib ben 'At'ia contre les Chekkâk et les Mordjites.

كتاب شبيب بن عطية علي الشكاك والمرجية

Il résulte des traditions rapportées par les frères de notre secte que Chabib était s'ofrite ; cependant les doctrines qu'il expose dans son ouvrage sont conformes aux nôtres. Son livre est adressé à 'Abd es-Selâm.

6° Le livre intitulé *Kitâb el Ferâïdh,* d'Ibn 'Abd el Djebbâr, que j'ai vu.

كتاب الفرايض لابن عبد الجبّار

7° Le *Mousned*, traditions rapportées par Rabia'.

المسند وهو حديث الربيع

8° Le livre de Dhemâm, traitant des opinions sur la création (du Qorân), suivant les traditions rapportées par Abou S'ofra 'Abd el Mâlik ben S'ofra, d'après Rabia' et Dhemâm.

كتاب الحجة على الخلف في معرفة الخف رواية ابي صعرة عن ربيع عن ضمام

9° Un livre traitant des questions dérivées, d'après les traditions rapportées par El Hichem ou Abou'l Hichem, d'après ses cheikhs et d'après Rabia'.

كتاب في الفروع رواية الهيثم عن اشياخه عن ربيع

10° Le livre d'Abou Sofiân

كتاب ابى سفيان

contenant divers récits et traitant à la fois les questions de jurisprudence, de théologie et les points de doctrine. L'imam Aflah' (que Dieu l'agrée!) disait : « Etudiez les ouvrages de la secte et surtout le livre d'Abou Sofiân.

11° la profession de foi que le même auteur adresse à l'imâm 'Abd Allah ben Yah'ya El Koundi.

12° Le *Diouan* d'Abou R'ânem

مدونة ابى غانم

rédigé d'après les disciples d'Abou 'Obeïda et comprenant un certain nombre de volumes. Voici ceux que j'ai vus :

كتاب الصيام, *Du jeûne.*
كتاب الشهادات, *Des témoignages.*
كتاب الاقضية والاحكام, *Des décisions et jugements.*
كتاب النكاح, *Du mariage.*
كتاب الطلاق, *Du divorce* (deux volumes).
كتاب الاشربة والحدود, *Des boissons et des peines.*
كتاب البيوع والاحكام, *Des ventes et des jugements.*
كتاب الصلاة, *De la prière.*
كتاب الوصايا, *Des testaments.*
كتاب الهبات والهدايا, *Des donations et présents.*
كتاب الربا, *De l'usure.*

Je n'ai jamais vu le livre traitant de la zekka (كتاب الزكاة); mais il fait également partie du recueil dont je viens d'énumérer tous les volumes.

13° Le livre d'Ibn 'Abbâd, ne formant qu'un seul gros volume.

كتاب ابن عباد

14° Le livre d'Ibn R'ânem qui a pour titre *Ikhtilâf el Feti* (Divergence dans les décisions), en un seul volume.

كتاب اختلاف الفتى لابن غانم

15° L'ouvrage de Moh'ammed ben Mah'boub

كتاب محمد بن محبوب

dont je n'ai vu qu'un seul volume. D'après le cheikh Abou S'alah' Abou Bekr ben Qâsem el Irasni, cet ouvrage comprendrait soixante-dix volumes.

16° Le livre intitulé *Djami'*, d'Abou Djâber Moh'ammed ben Dja'far el Azkoui, sur les questions d'application des principes, en deux gros volumes.

جامع ابى جابر محمد بن جعفر الازكوى في الفروع

17° L'abrégé du cheikh Abou'l H'assan, qui porte le titre de *Sebour' en-Na'ïm.*

مختصر الشيخ ابى الحسن وهو سبوغ النعم

Cet ouvrage m'a été indiqué par le h'afizh Rabia' ben Ah'med, savant qui mérite toute confiance.

18° Le recueil du cheikh Abou'l H'asan

جامع الشيخ ابى الحسن

que je n'ai pas vu, mais qui m'a été cité par le même savant. D'après ce cheikh, cet ouvrage se trouvait parmi les livres apportés de l'Oman à Djerba par le cheikh Abou Moussa 'Aïsa ben Zakarya el Irasni.

19° Le livre intitulé *Medh'ou'l 'Ilm oua Ahlihi* (*Eloge de la science et de ceux qui la pratiquent*) d'Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Moh'ammed ibn Barka, en un gros volume relié.

مدح العلم واهله لابى محمد عبد الله بن محمد ابن بركة

20° Le livre qui a pour titre *Kitâb et Teqiïd*, du même auteur, ouvrage que j'ai vu.

كتاب التقييد

21° Le livre qui porte le titre de *Kitâb ed-Da'ïm el As'l.*

كتاب الدعايم الاصل

Certains de nos compagnons de l'Oman que je vis à la Mecque, en l'an 75 de notre siècle, m'ont affirmé que les copies de cet ouvrage existant dans l'Oman contenaient quarante et une qas'idas. Il n'en reste actuellement que dix-huit entre nos mains. « Connaissez-vous, me dirent-ils, la qas'ida dans laquelle se trouvent ces mots :

« Je considère comme hors de la communion des fidèles Moa'ouia, chef de l'imposture et souverain par l'arbitrage d'Abou Mousa ; j'excommunie également 'Ali ».

Dieu seul sait si les vers qu'ils m'ont cités existent réellement.

22° Le livre de Siar (*Biographies*) du cheikh Abou'l H'asan 'Ali ben Moh'ammed el Benessâoui.

سير الشيخ لابى الحسن على بن محمد البنساوى

J'ai vu de cet ouvrage les trois volumes concernant particulièrement les gens du Maghreb. Le livre contient la réfutation des arguments produits contre la secte, l'exposition des points de doctrine et

la liste nominative des musulmans qui ont occupé la première place dans l'Islam parmi les compagnons du prophète, leurs successeurs et autres.

23° Le livre intitulé *Kitâb et-Tekhs'is'*, d'Abou Bekr el Azkoui.

كتاب التخصيص لابى بكر الازكوى

24° Le *Kitâb ed-Dalaïl ou'l Hadjedj*, connu sous le nom d'*El Hadhrami* (Des preuves et arguments).

كتاب الدلايل والحجج المعروف بالحضرمى

25° Le livre de la Lumière (*Kitâb edh-Dhia*).

كتاب الضياء

On dit qu'il en fut apporté dans le Maghreb une copie complète comprenant quarante et quelques volumes ; j'en ai vu trois gros volumes ; chacun est divisé en plusieurs parties traitant de l'unité de Dieu, de la prière, du divorce, des menstrues, des ventes, des jugements et autres sujets. C'est un des ouvrages les plus remarquables des frères de notre secte.

26° L'abrégé intitulé *Kitâb en-Nour*, extrait du *Kitâb edh-Dhia*.

كتاب النور مختصر عن كتاب الضياء

On doit louer l'auteur d'avoir eu l'heureuse idée de nommer son livre : *Clarté tirée de la lumière.* C'est un titre qu'il a su extraire de la parole de Dieu (qu'il soit exalté !) : « C'est lui qui a placé le soleil comme lumière et la lune comme clarté et qui a réglé leur marche. » Et certes, on peut dire que le titre de ces ouvrages s'applique parfaitement à chacun d'eux.

27° Le livre d'Abou el Mouettser es-S'olt ben el Khemis contenant le commentaire des cinq cents versets qui traitent des choses licites et illicites.

تفسير الخمسمائة اية في الحلال والحرام لابى الموثر الصلت بن الخميس

28° Le livre intitulé *Kitâb el H'all ou'l' Is'âba* de Moh'ammed ben Ous'âf, en deux gros volumes ou en quatre petits.

كتاب الحل والاصابة تاليف محمد بن وصاف

29° La Biographie de l'imâm Abd 'Allah ben Yah'ya (*Sirat el Imâm*).

سيرة الامام عبد الله بن يحى

Ce livre contient également les sermons d'Abou H'amza el Mokhtar ben 'Aouf. L'auteur de cet ouvrage m'est inconnu.

30° L'ouvrage renfermant les poésies de l'imâm 'Abd Allah ben Yah'ya.

اشعار الامام عبدالله بن يحى

On dit que ce livre se trouve chez vous ; certains prétendent qu'il existe à El H'amma (الحامة). Pour ma part, je ne l'ai jamais vu.

31° On cite parmi les œuvres de ce siècle un livre intitulé *Kachf el R'emma fi Ikhtilâf el Oumma.*

كشف الغمّة في اختلاف الامة

On n'a jamais vu, dit-on, un ouvrage aussi savant composé par les gens de la doctrine.

J'avais chargé un de nos compagnons de la Mecque de m'en faire prendre copie. Il arrive un jour à la Mecque un homme qui offrait ce livre ; mais il ne se trouve personne qui put profiter de cette occasion faute d'argent : le propriétaire remporte son livre. Il n'y a de puissance qu'en Dieu !

32° On cite également un ouvrage d'Abou S'aïd el Omâni, intitulé *El Moqta'at*. Je n'en ai jamais rien vu.

المقطعات الابى سعيد العمانى

33° J'ai vu à Djerba un des volumes du livre intitulé *Kitâb el Achrâf 'ala Masaïl el Khilâf.*

كتاب الاشراف على مسايل الخلاف

Ce n'est pas le *Kitâb el Achrâf* connu d'Abou Bekr ben el Mondzer. J'ai pu constater que la plus grande partie de cet ouvrage était écrite d'après l'autorité d'Abou S'aïd el 'Omâni. J'ignore qui en est l'auteur.

Le cheikh Abou'l 'Abbas Ah'med ben Cheikh Sa'ïd raconte dans son ouvrage le fait suivant, d'après le cheikh Abou'l 'Abbâs Ah'med ben Moh'ammed ben Bekr : « J'étudiais, dit ce dernier, sous la direction du cheikh Sa'ïd et assistais à ses leçons. La première question qui lui fut posée était relative aux animaux égorgés par les incirconcis. On demandait s'il était licite ou non d'en manger. Le cheikh répondit qu'il existait deux opinions sur la matière et ne dit pas un mot de plus. Abou'l 'Abbâs ajoute : « Le *Diouân* des Nefousa contenait toutes les œuvres et compilations relatives à la secte ;

pendant quatre mois, je m'astreignis à étudier ces ouvrages, dormant seulement entre l'appel à la prière du matin et le lever de l'aurore. J'examinai pendant ce temps les livres de la secte apportés de l'Orient et je pus constater qu'il y avait là environ trente-trois mille volumes. Je fis un choix parmi les plus importants et les lus à cette époque. Dieu seul sait toute vérité !

OUVRAGES DE NOS COMPAGNONS DE LA MONTAGNE (DJEBEL NEFOUSA).

34° Le livre du cheikh Abou H'afs' 'Amrous ben Fath'.

كتاب الشيخ ابى حفص عمروس بن فتح

35° Divers recueils que j'ai vus, formant quatre volumes reliés, tous composés par les gens du Djebel.

كتب اللفظ

36° Le livre du cheikh Abou Zakarya Yah'ya el Djenâouni

كتاب الشيخ ابى زكريا يحي الجناونى

comprenant sept parties : 1° du jeûne ; 2° du mariage et du divorce ; 3° des testaments ; 4° des jugements ; 5° des salaires ; 6° du droit de préemption ; 7° du nantissement.

37° Le livre intitulé *El Lema'* qui est le *Kitâb el Ouadha'*.

كتاب اللمع وهو كتاب الوضع

38° Un livre faisant partie des œuvres d'Abou Ibrahim el R'edâmsi ou un petit cahier contenant la réfutation des arguments à l'appui de l'incréation du Qorân.

كتاب من وضع ابى ابراهيم الغدامسي في رد على من لايقول بخلق القران

39° Un livre de théologie dogmatique que j'ai vu à Djerba ; il est presque entièrement écrit d'après l'autorité de Daoud ben Haroun. J'ignore qui en est l'auteur.

40° Parmi les ouvrages récents, nous citerons le *Kitâb el Idhah'*, du vénéré cheikh 'Amer,

كتاب الايضاح للشيخ عامر

en trois volumes. L'auteur ne put achever le quatrième volume. Dieu sait tenir compte de leurs efforts à ceux qui ont fatigué leur esprit et dépensé leurs forces à son service. C'est à lui que nous appartenons et c'est à lui que nous retournons !

41° Le *Kitâb el Qaouâïd* (Des règles fondamentales) du cheikh Ism'aïl ben Mousa.

كتاب القواعد للشيخ اسماعيل بن موسى

42° Le commentaire de la *Qas'idat en-Nounia*, du même auteur, en trois volumes reliés, sur l'unité de Dieu et sur ce qui est admissible et inadmissible.

شرح القصيدة النونية في التوحيد ومايسع وما لايسع

43° Le *Kitâb el Mors'ad*, du même auteur.

كتاب المرصاد

44° Les *Qas'idas* du cheikh Abou Nas'r.

قصايد الشيخ ابى نصر

45° La lettre intitulée *Risalat el Mostarchid,* du même auteur.

رسالة المسترشد

OUVRAGES DES OCCIDENTAUX.

46° Les lettres des imâms,

جوابات الايمة

parmi lesquelles se trouve la lettre de l'imâm 'Abd el Ouahab.

47° Les questions résolues par l'imâm Aflah'.

نوازل الامام افلح وجوابه

48° La lettre de Moh'ammed ben Aflah'.

جواب محمد بن افلح

49° Le commentaire du Qorân en deux volumes de Houd ben Moh'akkem el Hoouâri.

تفسير القرءان لهود بن محكم الهوارى

50° Le commentaire du Qorân de l'imâm 'Abd er Rah'mân, que l'on cite, mais qui n'a jamais été vu.

كتاب الامام عبد الرحمان في تفسير القرءان

Voici ce qu'on rapporte au sujet de ce livre, d'après le cheikh Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Moh'ammed el 'As'ami el Houati : Ce cheikh rencontra un jour Soleïmân ben Midrâr en Nefousi qui re-

venait de la Qala'a des Beni H'ammâd. Ce dernier lui raconta qu'au moment où il quittait la Qala'a il avait vu mettre en vente sur le marché un commentaire du Qorân, composé par l'imâm 'Abd er Rah'mân. Abou Moh'ammed partit sur le champ. Arrivé à la Qala'a, il prit toutes sortes de précautions et interrogea discrètement les gens sur ce livre. Il rencontra un nekkari qui prétendait posséder la science des questions religieuses dérivées. Cet homme lui dit : « Résigne-toi à la perte de ce livre. Il a été vendu avant ton arrivée. »

51° On cite un livre de Sa'ad ben Abou Younès, mais personne ne l'a vu.

52° Le livre du cheikh Abou Kh'azer Ir'la

كتاب الشيخ ابى خزريغلى في الكلام

sur la théologie dogmatique. J'en ai vu un abrégé.

53° Le livre du cheikh Sa'id ben Zenr'il, en registres, dont le commencement a été détruit par le temps.

كتاب الشيخ سعيد بن زنغيل

54° L'ouvrage du cheikh Abou Rabia' Soleïmân ben Ykhlef el Mazâti, en deux volumes, sur la théologie et les principes fondamentaux du droit.

كتاب ابى ربيع سليمان بن يخلف المزاتى في الكلام واصول الفقه

J'ai eu entre les mains le second volume, mais je n'ai pas vu le premier.

55° Un livre sur le développement des principes, attribué au cheikh Abou Soleïmân Daoud ben Abou Yousef.

كتاب في الفروع المنسوب الى الشيخ ابى سليمان داود بن ابى يوسف

On dit que cet ouvrage fut composé après sa mort par ses disciples ; d'après une autre version, il aurait laissé le brouillon de cet ouvrage qui aurait été ensuite mis en ordre par ses disciples.

56° L'ouvrage du cheikh Tebr'ourin ben 'Aïsa ben Daoud el Melchout'i, sur les principes fondamentaux de la religion, que j'ai vu.

كتاب الشيخ تبغورين بن عيسى بن داود الملشوطى في اصول الدين

57° Le livre du cheikh Abou 'Imrân Mousa ben Zakarya, sur les questions déduites des principes, que j'ai vu.

كتاب الشيخ ابى عمران موسى بن زكريا في مسايل الفروع

58° Quant à l'ouvrage considérable que ce cheikh composa en collaboration avec les gens de la grotte et qui comprend douze parties, je n'ai pu en voir un seul volume.

Ce cheikh Abou 'Imrân vit en songe sa main se transformer en une lampe avec laquelle il s'éclairait. Un interprète des songes, consulté à ce sujet, répondit : « C'est un homme qui vivifiera par sa main la religion de Dieu. » Par la suite, le cheikh Abou 'Imrân se joignit à d'autres cheikhs qui se réunissaient dans la grotte d'Amadjmàdj (امجماج). Abou 'Imrân était le septième. Les six autres étaient :

جابر بن سدرمام, Djâber ben Sadermâm.
كباب بن مصلح, Kebâb ben Mos'lah'.
ابو مجبر توزين, Abou Modjber Touzin, comme lui, des Mezata.
ابو عمرو النميلى, Abou 'Amr en-Nemili.
ابوزكريا يحى بن جرناز النفوسى, Abou Zakarya Yah'ya ben Djornaz en-Nefousi.
ابـو عبد الله محمد بن مانوج اللماي. Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Manoudj el-Lemâï.

Ils composèrent ensemble leur ouvrage de jurisprudence. Abou 'Imrân, qui avait une fort belle écriture, fut particulièrement chargé d'exécuter la copie de ce livre. C'est pour cette raison qu'on le lui a attribué. Il n'a eu dans ce travail d'autre supériorité que celle de la main ; pour le mérite de la composition il doit être mis sur la même ligne que ses collaborateurs. Cet ouvrage fut divisé par les cheikhs en douze volumes. On désigne ces personnages sous le nom des cheikhs de la grotte, parce qu'ils se réunirent en ce lieu pour faire leur travail.

59° Le *Diouân el Achiâkh,* qui fait aujourd'hui autorité chez nous et qui comprend, d'après deux versions différentes, vingt-quatre ou vingt-cinq volumes, savoir :

كتاب الاحكام, *Des jugements*, 3 volumes.
كتاب الصلاة, *De la prière,* 3 volumes.
كتاب الزكاة, *De l'aumône légale,* 2 volumes.
كتاب البيوع, *Des ventes,* 2 volumes.
كتاب الطهارات, *Des purifications,* 1 volume.
كتاب الصيام, *Du jeûne,* 1 volume.
كتاب الرهن, *Du nantissement,* 1 volume.
كتاب الاجـارات والقـراض والعواري, *Des salaires, prêts et dépôts,* 1 volume.
كتاب نفقة الاولياء, *Des aliments dus aux proches,* 1 volume.

كتاب الضمانات, *Des cautions,* 1 volume.
كتاب الديان والقصاص, *De la composition légale pour homicide et pour blessures,* 1 volume.
كتاب النكاح, *Du mariage,* 1 volume.
كتاب الطلاق, *Du divorce,* 1 volume.
كتاب حقوق الوالدين, *Des devoirs envers les parents,* 1 volume.
كتاب الحيض والنفاس, *Des menstrues et lochies,* 1 volume.

Tels sont les volumes qui sont actuellement entre les mains des 'Azzaba.

Le vingt-quatrième volume traite des héritages et du partage des successions (المواريث والفرايض), mais il est très rare.

Certaines personnes affirment qu'il existe un vingt-cinquième volume. Dieu le sait seul! J'ai entendu dire que ce volume traitait des actes de dévotion (المناسك), mais je ne l'ai jamais vu et je n'ai connu personne qui l'ait vu.

60° Le livre du cheikh Abou'l 'Abbas Ah'med ben Moh'ammed relatif aux *Principes qui régissent les terres,* comprenant vingt-cinq volumes ; j'en ai vu plusieurs.

كتاب الشيخ ابى العباس احمد بن محمد في اصول الارضين

61° Le livre intitulé *Tebiine Af'âl el 'Ibâd* (Explications des actions des humains), du même auteur, en trois volumes.

تبيين افعال العباد

62° Le livre du même auteur intitulé *Kitâb es-Sira fi'd Dima* (Règles relatives aux questions de sang), dont j'ai vu trois volumes.

كتاب السيرة في الدماء

63° Le *Kitâb el Djanâïz* (Des funérailles), du même auteur.

كتاب الجنايز

64° Le livre qu'il a laissé en brouillon sur des planchettes, intitulé *Kitâb el Alouâh'* (Livre des planchettes).

كتاب الالواح

65° Le livre intitulé *Kitâb el Djahâlât* (Livre anonyme).

كتاب الجهالات

Je n'en connais point l'auteur, mais c'est un ouvrage ancien. J'ai entendu les 'Azzaba dire que le chapitre des Preuves avait été ajouté

au *Kitâb el Djahâlât* par Abou Ism'aïl el Bas'ir Ibrahim ben Mellâl el Mazâti. Dieu seul le sait !

66° Les Questions du cheikh Abou 'Amr Otsmân ben Khalifa el Mârar'ni es-Soufi.

سوال الشيخ ابى عمرو عثمان بن خليفة المارغنى السوبى

67° Le livre intitulé *Kitâb es-Sira ou Akhbâr el Aïma* (Biographie et histoire des Imâms) du cheikh Abou Zakarya Yah'ya ben Abou Bekr el Ouârd'jelâni

كتاب السيرة واخبار الايمة للشيخ ابى زكريا يحى بن ابي بكر الوارجلاني

en deux volumes. J'ai vu le dernier de ces volumes dans le pays de Rir'. Il est également l'auteur de lettres et décisions sur la théologie dogmatique.

68° Le *Kitâb el Mouedjez* (Précis) du cheikh Abou 'Ammâr 'Abd el Kâfi ben Ya'qoub et-Tenâouti el Ouârdjelâni.

كتاب الموجز للشيخ ابى عمار عبد الكافى بن يعقوب التناوتى الوارجلاني

69° Le commentaire du *Djahâlât*, du même auteur.

شرح الجهالات

70° Un livre sur les successions, du même auteur.

كتاب العرايض

On cite également de lui un ouvrage sur les questions de conséquence des principes, mais je ne l'ai pas vu.

71° Les ouvrages de celui qui s'est imposé la tâche d'être utile, mer débordante de science devant laquelle reculent les limites du monde, Abou Ya'qoub Yousof ben Ibrahim es Sedrati ; ses œuvres comprennent :

Le *Kitâb el 'Adel ou'l Ins'af* (De la justice et de l'équité).

كتاب العدل والانصاب

72° Le *Kitâb ed-Dalil ou'l Borhân* (Signes probants et démonstration).

كتاب الدليل والبرهان

73° Ses réponses et épitres.

جوابات ورسايل

74° Son livre intitulé *Tertib fi S'ah'ih' fi H'adits Rasoul Allah*

(Classement méthodique des traditions authentiques rapportées d'après le Prophète) par Rabia' ben H'abib, auteur du *Mousnad*.

ترتيب في صحيح في حديث رسول الله رواية ربيع بن حبيب

75° En l'an 66 de notre siècle, j'ai trouvé dans une localité de l'oued Rir' un volume relié contenant le commentaire de la Fath'a et des sourates de la Vache et de 'Imrân, que je supposai écrit de la main même de cet auteur. Je n'ai jamais vu plus gros volume : il était impossible de le tenir à la main ; il fallait pour le porter le placer contre la poitrine ou avoir recours à un récipient quelconque. Je n'ai jamais rien vu de plus remarquable ; grammaire, langue, nuances et style, jurisprudence, opinions contradictoires sur les règles fondamentales et sur l'imâmat, sujets divers se rattachant à l'étude du Qorân, tout y était traité d'une façon parfaite. C'est à cet auteur qu'on pouvait appliquer ces mots du Dieu très haut : « Lorsque Dieu éprouvait Abraham par certaines paroles et que celui-ci eut accompli ses ordres, Dieu lui dit : Je t'établirai l'imâm des peuples[1].

Mais par suite de la chance défavorable des gens de la secte et de l'insouciance en cette matière, le livre a disparu complètement et l'on n'en trouve plus chez eux une seule copie.

76° Le livre intitulé *Kitâb el Mo'allaqât*, qui contient divers récits sur les compagnons de la Doctrine et dont je ne connais pas l'auteur.

كتاب المعلقات

76° Un livre connu sous le nom de *Kitâb ech' Chitân*

كتاب الشيطان

recueil comprenant diverses questions sur des matières qu'on ne traite pas d'ordinaire. Il y a dans ce livre des sujets abominables et répugnants. J'ai vu nos cheikhs en interdire la lecture et défendre d'y chercher la solution d'une question quelconque. Je ne sais qui a donné à ce livre le surnom qu'il porte ; mais il est connu chez nous et dans le pays de Rir'.

77° Le livre du cheikh Abou Moh'ammed Ouâslân ben Abou S'alih' sur les questions d'application des principes, que j'ai vu dans l'oued Rir'.

كتاب في الفروع لابى محمد واسلان بن ابى صالح

---

(1) *Qorân*, sourate II, verset 118.

78° Les réponses d'Ibn Khalfoun et son épître aux gens du Djebel Nefousa

جوابات ابن خلفون ورسالته الي اهل جبل نفوسة

79° Le *Kitâb el Manâsik* (Des actes de dévotion) du cheikh Abou Zakarya Yah'ya ben 'Isa el Abdilâni

كتاب المناسك للشيخ ابى زكريا يحيى بن عيسى الابدلانى

Le cheikh a réuni toutes les questions relatives aux dévotions en dix chapitres, avec une méthode admirable et dans une langue concise.

80° Le *Kitâb et' T'abaqât* (Livre des séries) du cheikh Aboul 'Abbâs Ah'med ben Sa'ïd ben Soleïmân ben 'Ali ben Ykhlef ed-Derdjini

كتاب الطبقات للشيخ ابي العباس احمد بن سعيد بن سليمان بن علي بن يخلف الدرجيني

81° L'acte de foi du cheikh Abou Sahl Yah'ya ben Yousof ben Ibrahim sur l'unité de Dieu et la science des mystères

العقيدة في علم التوحيد وعلم السر للشيخ ابى سهل يحيى بن يوسف بن ابراهيم

82° Le livre intitulé *Kitâb el Fedhâïl oua t' Tarr'ib fi'l Kheir* (Des qualités et de l'aspiration au bien) par le cheikh Abou Rabia' Soleïmân ben Ykhlef

كتاب الفضايل والترغيب في الخير للشيخ ابى الربيع سليمان بن يخلف

82° Un livre sur différentes questions et divers cas avec les décisions et solutions du cheikh 'Otsmân ez-Zarari, le maître d'un de nos cheikhs. Ce recueil est l'œuvre de ce cheikh même.

Tels sont parmi les ouvrages de nos compagnons ceux que je connais par ouï dire ou que j'ai vus moi-même.

Ici finit le texte trouvé, écrit de la main de l'honorable et excellent cheikh 'Ali ben Baiân qui, dit-il, l'a copié sur le manuscrit original de l'auteur lui-même (que Dieu lui fasse miséricorde et l'agrée !)

Il a été transcrit pour lui-même par l'humble devant Dieu très-haut, Abou Bekr ben Yousef ben Abou Bekr el Mes'a'bi (que Dieu lui accorde ses faveurs et soit indulgent envers lui, ses parents, ses maîtres et envers tous les musulmans.

Louanges au Dieu souverain de l'univers ! Amen.

Fait dans la première décade du second mois de Rabia', l'an 1188 de l'hégire du Prophète (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut).

Comme on le voit, ce catalogue comprend l'énumération d'un grand nombre d'ouvrages ; mais il donne peu de renseignements sur le contenu et la valeur des livres cités.

J'essaierai de compléter la tâche commencée par l'auteur, et de consigner dans ce travail les notes prises sur les ouvrages que j'ai pu examiner jusqu'à ce jour.

La première partie comprend l'examen des ouvrages historiques et biographiques. Les œuvres littéraires, religieuses et juridiques feront l'objet d'une seconde étude.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE

I

FRAGMENT D'UN LIVRE D'IBN S'R'IR, RELATIF A L'IMÂMAT DES ROSTEMIDES.

شى منقول من كتاب ابن الصغير في اخبار الايمة الرستميين

Ce document fait partie d'un manuscrit de 122 folios, contenant un recueil de pièces diverses, mandements, décisions jurisprudentielles, discussions théologiques, collectées par un certain Abou Bekr ben Yousof, t'aleb mozabite qui s'était installé à Djerbah vers la fin du XIIe siècle de l'hégire. Il comprend, à partir du folio 15, verso, 17 folios d'une écriture fine et serrée. L'intelligence de ce document est rendue assez difficile par l'altération d'un grand nombre de mots et l'absence fréquente des points diacritiques. Néanmoins, après une étude de quelques jours et à l'aide des extraits de ce document cités dans le *Djaouâher el Montaqat*, je suis parvenu à reconstituer à peu près le texte et à en obtenir une copie passable d'après laquelle j'ai fait le sommaire qu'on trouvera plus loin.

Bien que péchant par l'absence presque complète de dates, ce document n'en a pas moins son importance. Car il donne sur l'imâmat des Rostemides des renseignements inédits qu'Abou Zakarya et autres bio-

graphes ont cru devoir omettre dans leurs ouvrages, sans doute par respect pour la mémoire des Imâms abadhites. Il ressort en effet de l'examen de ce fragment historique que les règnes derniers des Rostemides, Abou Bekr, Moh'ammed, Yousof et Ya'qoub ont été troublés par une série presque continue de guerres civiles et de luttes fratricides et que l'état de la Tahert abadhite fut, pendant cette période, analogue à celui dans lequel vivait le Mzab avant l'annexion. Un fait explique la nouveauté des détails donnés par l'auteur : il n'appartient pas à la secte abadhite comme il le déclare lui-même. On ne peut cependant le suspecter de malveillance puisqu'il rapporte consciencieusement un grand nombre de faits tout à la louange des imâms abadhites. Il dit simplement tout ce qu'il sait, sans être arrêté, comme les chroniqueurs abadhites, par la crainte de ternir l'éclatante auréole de sainteté dont les fidèles de la secte aiment à entourer leurs imâms.

Quoiqu'il en soit, le document en question occupe parmi les œuvres qui constituent l'histoire de la secte abadhite la première place dans l'ordre chronologique. En effet, dans le cours de son récit, l'auteur fait d'après nature un portrait de l'imâm Abou'l Yoqdz'ân qu'il a vu pendant son règne, et raconte d'après un de ses contemporains, Ah'med ben Bachir, les luttes des deux derniers imâms. Bien que le fragment d'Ibn S'r'ir ne fasse pas mention de la destruction de Tahert, il est probable que cet auteur n'a écrit son récit qu'après la ruine de cette ville et la dispersion de ses habitants, c'est-à-dire dans les premières années du IVe siècle de l'hégire, vingt ans environ après la mort d'Abou'l Yoqdz'ân, qui eut lieu en 281 (894-895 de notre ère). On verra que la *Chronique d'Abou Zakarya* est de beaucoup postérieure.

ANALYSE D'UN FRAGMENT D'UN LIVRE D'IBN SR'IR', RELATIF A LA DYNASTIE DES IMÂMS ROSTEMIDES

Gouvernement d'Abd er-Rah'mân ben Rostem.

Les Abadhites réunis à Tahert décident de nommer un imâm. Leur choix se porte sur 'Abd er-Rah'mân ben Rostem, auquel l'imâm Abou'l Khat't'ab avait donné des marques de sa confiance et que son origine étrangère tenait éloigné de tout parti. L'auteur déclare que la bonne foi et la sincérité lui font un devoir de rapporter fidèlement

les faits qui lui ont été transmis ; bien qu'il considère comme détestables les doctrines de la secte abadhite, il n'hésitera pas à retracer les événements qui sont à la louange de leurs imâms. — Les Abadhites de Bas'ra ayant appris avec quelle justice 'Abd er-Rah'mân gouvernait, lui envoient des ambassadeurs porteurs de présents considérables. Après avoir consulté le peuple, l'imâm accepte les richesses envoyées et les emploie à soulager les pauvres et à acheter des armes pour la communauté. Développement rapide de Tahert ; créations de jardin et de moulins. Les étrangers de Bas'ra, de Koufa et autres lieux affluent dans la nouvelle ville. Commerce avec l'extérieur et le Soudan. — Après une période de trois ans, les Abadhites d'Orient envoient de nouveaux présents à l'imâm 'Abd er-Rah'mân. — Les ambassadeurs constatent la prospérité de Tahert et l'austérité immuable de l'imâm. — 'Abd er-Rah'mân refuse les présents et conseille aux ambassadeurs d'employer ces richesses au soulagement des misères de leurs frères de l'Orient. Caractère de 'Abd er-Rah'mân ben Rostem : son austérité et sa justice. Sa mort.

Gouvernement de 'Abd el Ouahhab.

'Abd el Ouahhab, fils de 'Abd er-Rah'mân ben Rostem, est élevé à l'imâmat après la mort de son père. Sous son règne, les Abadhites se séparent en Nekkar et Ouahhabites. Puissance d'Abd el Ouahhab. Il compose un livre intitulé *Mesâïl Nefousa*, en réponse à diverses questions posées par les Nefousa du Djebel. — A l'instigation de certaines personnalités de la ville, les chefs des tribus des Mezata, Sedrata et autres groupes nomades qui venaient au printemps camper sous Tahert, demandent à 'Abd el Ouahhab le remplacement des principaux fonctionnaires (qâdhi, administrateur du trésor public, chef de la police). Il y consent d'abord, mais ses amis lui ayant fait remarquer que cette pétition cachait une manœuvre hostile à son autorité, il revient sur sa décision et propose de consulter le peuple. Les fauteurs de la demande sortent de la ville et sont appelés Nekkar. — 'Abd el Ouahhab leur livre bataille et les défait. Les tribus rentrent dans leur campement. — Deuxième guerre civile. — Un membre de la famille influente des Beni Aous, tribu des Hoouara, demande en mariage une fille de grande tente des Louata. Afin d'éviter cette alliance qui réunirait en un seul parti deux fortes tribus, 'Abd el Ouahhab demande la fille pour lui-même et l'épouse. — Les Beni Aous, irrités, se retirent dans le haut du fleuve, à dix milles de Tahert, et commencent les hostilités. Tous les Hoouara se joignent à eux.

'Abd el Ouahhâb sort pour les combattre. — Il constate la vaillance de son fils Aflah' et le proclame digne de l'imâmat. Les Beni Aous et leurs alliés font de grandes pertes. — Mort de 'Abd el Ouahhâb. Son fils Aflah' lui succède.

Gouvernement d'Aflah' ben 'Abd el Ouahhâb.

Les Nefousa du Djebel viennent demander à Aflah' de leur nommer un qadhi. — Il les laisse libres de leur choix et promet de le ratifier. — Ils choisissent Moh'akkem el Hoouâri, du djebel Aouras. — Procès entre Abou'l 'Abbâs, frère d'Aflah' et le beau-père de ce dernier. — Anecdote sur l'intégrité de Moh'akkem el Hoouâri. Puissance d'Aflah'. Il règne pendant cinquante ans et voit grandir autour de lui ses fils et ses petits-fils. — Développement extérieur de Tahert. — Les deux fils d'Aflah', Abou Bekr et Abou'l Yoqdz'ân Moh'ammed. — Politique d'Aflah' à l'égard des tribus des Louata, Zenata et Mat'-mat'a. Il favorise les divisions en germe dans ces tribus devenues trop puissantes. Elles se rallient toutes à lui pour obtenir son appui en cas d'hostilités. — Abou'l Yoqdz'ân, fils d'Aflah', part en pélerinage. — Les Abbasides apprenant son arrivée à la Mecque le font arrêter et transporter à Bagdad. Il est mis dans la même prison que le frère du khalife régnant, et devient son ami. Le khalife meurt assassiné. Son frère, désigné pour lui succéder, sort de prison et met Abou'l Yoqdz'ân en liberté. — Le khalife offre à Abou'l Yoqdz'ân un gouvernement en Orient. Il refuse et demande à retourner près de son père. — Le khalife le renvoie en Occident après l'avoir comblé de présents. — L'imam Aflah' meurt pendant l'absence de son fils Abou'l Yoqdz'ân. — Les Abadhites de Tahert désignent pour lui succéder son fils Abou Bekr.

Gouvernement d'Abou Bekr, fils d'Aflah'. — Meurtre d'Ibn 'Arfa.

'Abd el 'Aziz ben el Aouz proteste vainement contre l'hérédité de l'imâmat dans la famille des Rostemides. — Caractère d'Abou Bekr. — Il montre moins d'austérité que ses prédécesseurs. Ses préférences pour les hommes de guerre et les poètes. — Abou Bekr épouse la fille de Moh'ammed ben 'Arfa, personnage influent qu'Aflah' ben 'Abd el Ouahhâb avait envoyé en ambassade dans le Soudan et qui était le mari d'une sœur de l'imâm. — Moh'ammed ben 'Arfa devient par son influence le véritable khalife. — Retour d'Abou'l Yoqdz'ân. — Il feint d'accepter la situation et profite du goût de son frère pour les plaisirs pour s'occuper des affaires de l'imâmat. Son influence

grandit de jour en jour. — Insolence et orgueil de Moh'ammed ben 'Arfa. — Les parents du khalife lui font remarquer les tendances autoritaires de Moh'ammed ben 'Arfa et lui montrent la nécessité d'y mettre un terme. — Abou Bekr entraîne Moh'ammed ben 'Arfa dans un endroit isolé, en dehors de la ville. Il le fait tuer par un nègre et fait jeter son cadavre dans un précipice. Les parents d'Ibn 'Arfa le font rechercher ; ils attachent la victime sur un cheval et la promènent dans Tahert en criant vengeance. Deux partis se forment. — Bataille dans la ville. Abou'l Yoqdz'ân sépare les combattants. Abou Bekr reste isolé et n'a plus le commandement effectif. Les Arabes et les troupes sont entraînés par un affranchi des Aghlabites, nommé Khelf el Khâdem. Les Nefousa et les Berbères leur résistent. Luttes et pillage dans la ville. Les Nefousa, les Berbères et les Rostemides se rallient autour d'Abou'l Yoqdz'ân. — Bataille de Qant'ara Demtas et de Qant'ara Salis. Les deux partis construisent des forteresses et s'y retranchent. Abou'l Yoqdz'ân et ses partisans ont le dessous. Ils sortent de la ville et placent leur camp à Sedkal, à une journée au sud de Tahert. — Abou Bekr sort de la ville. — Moh'ammed ben Mesala y entre et cherche à obtenir l'imâmat. — Scission entre les Hoouara et les Louata restés dans Tahert. — Les Louata demandent son appui à Abou'l Yoqdz'ân et le proclament imâm. Abou Bekr n'est plus en question. — Moh'ammed ben Mesala reste dans la ville avec ses partisans. — Guerre de sept ans. — Abou'l Yoqdz'ân demande des secours aux Nefousa du Djebel. Il entre dans Tahert et est reconnu par tout le monde.

Entrée d'Abou'l Yoqdz'ân à Tahert.

Il nomme les principaux fonctionnaires. — Conduite peu louable de Zakarya, fils de l'Emir. — Le qadhi se démet de ses fonctions à son sujet. — Administration d'Abou'l Yoqdz'ân. Il vécut environ cent ans et régna pendant quarante ans. — Son portrait d'après l'auteur lui-même. Ses familiers. Ses controverses avec les dissidents. — Anecdotes sur Abou'l Yoqdz'ân. — Le jurisconsulte Abou 'Obeïda. — Les Nefousa du Djebel viennent demander à l'imâm de leur nommer un gouverneur. — Conduite de 'Abd el 'Aziz ben Aouz dans cette circonstance. — Respect d'Abou'l Yoqdz'ân pour le trésor public. Anecdote à ce sujet. — Abou'l Yoqdz'ân meurt en l'an 81 (281). Il laisse plusieurs fils : Yoqdz'ân, qui partit en pèlerinage avant la mort de son père ; Yousof, surnommé Abou H'âtem ; Abou Khâled ; 'Abd el Ouahhâb ; Ouahb et autres. A la mort d'Abou'l Yoqdz'ân les habitants

de Tahert désignent son fils Abou H'âtem comme son successeur, sans avoir consulté les tribus.

Gouvernement d'Abou H'âtem (Yousof ben Abou'l Yoqdz'ân Moh'ammed ben Aflah').

Au moment de la mort d'Abou'l Yoqdz'ân, son fils Yoqdz'ân était à la Mecque ; son autre fils Yousof était en expédition pour protéger contre les attaques des Zenata une riche caravane arrivant de l'Est. — Abou H'âtem Yousof, encore à deux journées de marche de Tahert, est proclamé souverain par les cavaliers qu'il conduit. Il entre dans la ville. La multitude et les tribus le reconnaissent. — Abou H'atem expulse de Tahert Moh'ammed ben Rabah' et Moh'ammed ben H'ammâd qui lui avaient proposé précédemment d'assassiner son père. Ces deux personnages rentrent à l'improviste dans la ville et y suscitent des troubles. — Abou H'âtem sort de Tahert et rallie à lui les Hoouara. Il assiège la ville. — La division se met parmi les assiégés ; ils envoient chercher Ya'qoub ben Aflah' qui se tenait à l'écart des Rostemides et vivait chez les Zouar'a, depuis l'avènement d'Abou H'âtem. — Ils le proclament khalife.

Gouvernement de Ya'qoub ben Aflah'.

Guerre entre Ya'qoub et son neveu Abou H'âtem. — Son portrait, son caractère et ses mœurs. — Les habitants de Tahert, lassés de la guerre, déposent à la fois Ya'qoub et Abou H'âtem et concluent un armistice. Deux personnages influents, Ah'med et Moh'ammed, fils de Debbous, entraînent la multitude et proclament de nouveau Abou H'atem. Ya'qoub s'enfuit chez les Zouar'a. — Abou H'âtem rentre dans Tahert. Il est reconnu par la multitude et reprend le pouvoir.

Abou H'âtem rentre dans Tahert.

Il nomme les principaux fonctionnaires. — Dissolution des mœurs pendant la période des troubles. — Les nouveaux fonctionnaires réagissent. — La justice renaît. Controverses des Abadhites avec les dissidents. — Controverse au sujet du mariage des mineures. — Les différentes khot'bas. — Khot'ba d'Ah'med ben Mans'our sur l'arbitrage.

II

CHRONIQUE D'ABOU ZAKARYA

Le titre complet de cet ouvrage est *Kitâb es-Sira ou Akhbâr el Aïma,* par le cheikh Abou Zakarya Yah'ya ben Abou Bekr, d'Ouargla.

كتاب السيرة واخبار الايمة تاليف الشيخ ابى زكريا يحيى بن ابى بكر الوارجلانى

La copie que je possède de cet ouvrage a été prise sur un manuscrit assez mauvais, le même sur lequel a été faite la copie qu'a pu obtenir M. Masqueray en 1878. J'ai pu améliorer le texte et faire disparaître les principales erreurs de copie en collationnant sur un second manuscrit et en relevant les nombreuses citations d'Abou Zakarya qu'on trouve dans le *Kitâb el'-T'abaqât* et dans le *S'iar* de Chemâkhi (V. n°s III et V). Ce manuscrit comprend 102 folios ; la partie la plus importante du livre a été traduite par M. Masqueray ; son travail s'arrête au folio 66 du manuscrit[1].

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE.

f° 1, verso. Invocation et préface.
f° 2, recto. Signes d'élection des Persans parmi les gentils.
f° 4, — Signes d'élection des Berbères parmi les gentils.
f° 5, verso. Faits concernant 'Abd er-Rah'mân ben Rostem.
f° 6, recto. Imâmat d'Abou'l Khat't'âb 'Abd el 'Ala ben es-Semah'.
f° 10, — Mort d'Abou'l Khat't'âb et de ses compagnons.
f° 11, verso. Gouvernement d'Abou H'âtem.
f° 12, — Bataille de Mer'medas.
— — Mort d'Abou H'âtem et de ses compagnons.
f° 13, recto. Imâmat de 'Abd er-Rah'mân ben Rostem.
f° 14, verso. Imâmat de 'Abd el Ouahhâb.

---

(1) Un manuscrit de la *Chronique d'Abou Zakarya* existe dans une bibliothèque particulière à Ouargla.

DEUXIÈME PARTIE.

f° 87, verso. Questions sur lesquelles Abou'l Qâsem Yezid ben Makhlef et Abou Khezer Ir'la ben Daoud furent en désaccord.
f° 99, — Traditions concernant le pays de Dja'raf où doivent se réunir les derniers des musulmans.

Les chroniqueurs qui ont repris et continué les biographies d'Abou Zakarya, nous donnent peu de détails sur cet auteur. Le *Kitâb et'-T'abaqât* nous apprend qu'il était né à Ouargla et qu'il avait étudié dans l'Oued Rir', chez le cheikh célèbre Abou Rabia' Soleïmân ben Ykhlef el Mazati. Ce fait a son importance ; car Chemâkhi et Derdjini s'accordent pour faire mourir ce cheikh en l'an 471 de l'hégire. Abou Zakarya étant son contemporain, il est donc établi que sa chronique a dû être écrite vers la fin du Ve siècle de l'hégire ou au plus tard au commencement du VIe. On trouvera à l'article consacré aux *Kitâb et'-T'abaqât* l'opinion des cheikhs abadhites sur la chronique d'Abou Zakarya.

III

KITAB T'ABAQAT EL MECHAIKH

DU CHEIKH ABOU'L 'ABBAS AH'MED BEN SA'ÏD BEN SOLEÏMAN BEN 'ALI BEN YKHLEF ED-DERDJINI.

كتاب طبقات المشايخ تاليف الشيخ ابى العباس احمد بن سعيد بن سليمان بن
علي بن يخلف الدرجينى

Cet ouvrage dont les copies sont très rares au Mzab comprend la biographie des compagnons du prophète, des taba'ïn, des imâms rostemides et des principaux docteurs de la secte abadhite jusqu'à la fin du VIIe siècle de l'hégire. S'il contient des renseignements moins détaillés sur la dynastie des Rostemides que la *Chronique d'Abou Zakarya*, il est bien supérieur comme méthode et comme langue à ce dernier ouvrage. Les biographies des cheikhs de l'Occident y sont développées plus longuement, les citations *in extenso* d'auteurs connus y abondent et les faits historiques y sont traités avec plus de précision. On trouve dans cet ouvrage des renseignements inédits sur l'histoire des groupes d'oasis d'Ouargla et de l'oued Rir' où vécurent les communautés berbères.

Voici la courte notice que Chemâkhi consacre à l'auteur des T'abaqât :

« Parmi les mêmes, Sa'ïd ben Soleïmân et son fils Ah'med, tous deux dignes d'être cités comme modèles, pontifes qui ont suivi strictement la bonne voie et se sont distingués par leur vie exemplaire. Abou'l 'Abbâs (Ah'med) est l'auteur de l'ouvrage connu sous le nom de *T'abaqât* ; il est également l'auteur d'un grand nombre de qas'idas dont la poésie est remarquable, et de lettres en vers. Il a abordé et résolu les questions si ardues des partages de successions, qu'Abou T'ahor Ism'aïl ben Mousa a réunies après lui en un livre intitulé *Kitâb el Ferâïdh ou'l H'isa.* Il existe un diouân de lui contenant un certain nombre de qas'idas. On dit qu'il a composé quelques-unes de ces pièces avant d'avoir obtenu l'âge de puberté. Le livre des T'abaqât montre quelle vaste somme de connaissances il possédait en littérature, langue, jurisprudence et autres branches. Si je ne craignais d'être trop long, j'aurais cité quelques passages de ses qas'idas. »

Le *Djaouâher el Montaqât* nous fournit sur la genèse de cet ouvrage d'intéressants renseignements :

« Voici, dit Abou'l Qâsem ben Ibrahim el Berrâdi, dans quelles circonstances fut composé le livre d'Abou'l 'Abbâs : El H'adj 'Aïsa ben Zakarya venait d'arriver de l'Oman apportant avec lui dans l'Occident divers ouvrages, tels que le *H'all* d'Ibn Ous'af, le recueil du cheikh Abou'l H'asani, celui d'Ibn Dja'far et autres livres. Ses frères de l'Orient lui avaient demandé de leur envoyer un ouvrage contenant les biographies des premiers frères et retraçant les vertus des ancêtres de l'Occident. El H'adj 'Aïsa consulta les savants 'Azzeba qui se trouvaient alors à Djerba et leur exposa la demande faite. On songea au livre d'Abou Zakarya, mais on reconnut qu'il n'était pas assez complet et que le style de l'auteur se ressentait forcément tant de son habitude de la langue berbère, que de son ignorance des règles de l'arabe et de la propriété des termes. On songea donc à composer un ouvrage rappelant l'histoire des Rostemides et les vertus des anciens docteurs et l'on reconnut que personne n'était plus propre qu'Abou'l 'Abbâs à remplir dignement cette tâche. »

On peut, d'après Abou'l 'Abbâs lui-même, fixer la date approximative de la composition du *Kitâb et'-T'abaqât.* A l'article consacré à Abou Ya'qoub Yousof ben Ibrahim es-Sedrati, il rappelle que ce cheikh

prédit la ruine d'Ouargla et dit à ce sujet : « J'entendis répéter cette prédiction l'an 620 ; or, l'an 626, Yah'ya ben Ish'aq el Mayourqi détruisit Ouargla, rasa ses murailles et ne laissa à la place de cette ville qu'un bas-fonds désert où l'on n'eût pu deviner qu'elle existait encore la veille. » Le livre des T'abaqât est donc postérieur aux vingt-six premières années du VIIe siècle de l'hégire et a dû être écrit peu de temps après la date citée.

La copie de cet ouvrage que je possède a été prise sur un manuscrit portant la date de l'année 1036 de l'hégire. Elle comprend 113 folios d'une bonne écriture. Le texte est généralement correct.

TABLE DU *KITAB ET'-T'ABAQAT.*

f° 28, recto. Mah'boul ben Rah'il el 'Abdi.
— verso. Sa lettre à 'Abd Allah ben Yah'ya.
f° 32, — Abou Ghassân Makhled ben El Ma'red.
— — *Cinquième T'abaqa.* — L'imâm Aflah' ben 'Abd el Ouahhâb. — Abou 'Obeïda 'Abd el H'âmid.
f° 33, recto. Abou Zakarya et-Toukiti et Abou Merdâs Mehâs'er.
f° 34, — Abou Mimoun, du Djeïtal.
— verso. Abou'l Manib 'Abd Allah ben Ianis.
f° 36, recto. Abou Khelil, d'Iderkel, cheikh des Nefousa.
— verso. Abou D'err Abân ben Ouasim en-Nefousi.
f° 38, recto. Abou Mehâs'er Mousa ben Dja'far.
f° 39, — Abou 'Otsmân el Mazati ed-Dekmi. — Ses miracles.
f° 41, verso. Madhi en-Nefousi.
— — Abou Mesouer Is'liten en-Nefousi.
f° 42, — Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben el Kheir.
— — Abou Zakarya Yah'ya ben Younès.
f° 43, recto. *Sixième T'abaqa.* — Les deux imâms Moh'ammed et Yousof.
— — 'Amrous ben Fath'.
f° 45, verso. Abou Ma'rouf Ouidran ben Djouâd.
f° 47, recto. Abou Mans'our Eliâs.
— verso. Yousef ben Sahloul es-Sedrati et'-T'orfi.
f° 48, recto. Abou Moh'ammed Melli el Idrefi.
f° 49, — Sa'd ben Abou Younès.
— — Les deux cheikh Iadjerin et Daoud ben Iakerin.
— — *Septième T'abaqa.* — Abou Mesouer Isdjan ben Ioudjin.
f° 50, — Hasnoun ben Ayoub.
— verso. Abou'l Khat't'âb Ouasil ben Sentin ez-Zouar'i.
— — Les deux cheikhs Abou'l Qâsem et Abou Khezer, des Beni Ousian.
f° 51, recto. Abou S'alah' Djenoun ben 'Imrân.
f° 52, — Abou Moh'ammed Djemmâl el Mazati.
f° 54, — Soleïmân ben Zergoun et Soleïmân ben Mat'os.
— verso. Abou Sahel el Fâresi. — Citation d'Abou Zakarya Yah'ya ben Abou Bekr. — Abou Sahel était interprète de son oncle, l'imâm Yousof, pour la langue berbère. Il composa un ouvrage historique en langue berbère.
f° 55, recto. *Huitième T'abaqa.* — Abou Nouh' Sa'ïd ben Zenr'il.
f° 58, — Abou Zakarya Far'il ben Abou Mesouer.
f° 59, — Abou 'Amr en-Nemili.

fo 59, verso. Abou Mousa 'Aïsa ben es-Semah'.
fo 60, recto. Abou Nouh' Saïd ben Ykhlef el Mazati.
— verso. Abou Moh'ammed Ouaslan ben Ya'qoub.
fo 61, — Abou S'aleh' el Iadjrâni.
fo 63, recto. *Neuvième T'abaqa.* — Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Bekr. — Ses miracles. — Ses proverbes.
fo 67, verso. Les deux cheikhs. Abou Yah'ya Zakarya et Abou'l Qâsem Younès.
fo 69, — Les trois cheikhs, Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Soudrin, Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Zouresten et Mimoun H'amoudi ben Zouresten, de Kenouma.
fo 71, recto. Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Manoudj el Lemaï.
fo 72, verso. Abou Dja'far Ah'med ben Kheirân el Ouisiâni.
Abou'l Khat't'âb 'Abd es-Selâm ben Mans'our.
fo 74, recto. Abou 'Imrân Mousa ben Zakarya el Mazati.
fo 75, verso. Abou Isma'ïl el Bas'ir Ibrahim ben Mellal el Mazati.
Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben el Amir el Lemaï.
fo 76, — Abou Zakarya Yah'ya ben Ouidjemin el Hoouari.
fo 77, — Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Soleïmân en-Nefousi.
fo 78, recto. Abou Mekdoul Met'koudazen ez-Zenzefi.
— verso. Abou Mousa Yezia el Mazati et son fils Dhemâm.
fo 79, recto. Abou Ya'qoub Yousof ben Sehloun.
fo 80, — *Dixième T'abaqa.* — Abou Rabia' Soleïmân ben Ykhlef el Mazati.
fo 81, verso. Abou Moh'ammed Maksen ben el Kheir et Abou 'Abd Mazine ben 'Abd Allah, des Beni Ouisiân.
fo 84, — Abou Soleïmân Daoud ben Abou Yousof.
fo 85, recto. Abou'l Qâsem Younès ben Abou'l H'asan.
— verso. Le cheikh Abou Rabia' Soleïmân ben Mousa.
fo 86, — Abou'l 'Abbâs Ah'med et Abou Ya'qoub Yousof, fils du cheikh Abou 'Abd Allah ben Bekr.
fo 87, — Abou'l 'Abbâs Ah'med el Ouilili.
fo 88, recto. Abou Zakarya Yah'ya ben Abou Bekr et son frère Abou Yah'ya Zakarya.
fo 89, — Mes'ala ben Yah'ya et Felfoul ben Yah'ya.
— verso. Abou Mousa 'Isa ben Irs'ouksen.
fo 90, recto. Isma'ïl ben Ydir.
fo 91, — *Onzième T'abaqa.*
'Abd er-Rah'mân ben Ma'la.
— verso. Abou Soleïmân Ayoub ben Isma'ïl. — Qas'ida de Yous ben Ibrahim sur la mort de ce cheikh.

f° 94, recto. Abou Zakarya Yah'ya ben Zakarya.
Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Moh'ammed el Louati.
f° 98, — Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Moh'ammed el Lemt'i.
— verso. Abou 'Amr 'Otsmân ben Khalifa es-Soufi.
f° 99, — *Douzième T'abaqa.*
Abou 'Ammar 'Abd el Kâfi ben Abou Ya'qoub et-Tenaouti.
f° 101, — Abou Ya'qoub Yousof ben Ibrahim es-Sedrati et son fils Abou Ish'aq Ibrahim.
f° 103, recto. Abou Ya'qoub Yousof ben Khalfoun el Mazati.
f° 104, verso. Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben 'Ali.
f° 105, — Abou Yah'ya Zakarya ben S'alah' el Iraseni.
f° 106, — Abou Yah'ya Fas'il ben Mesa'oud.
Les deux cheikhs Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Daoud et Abou Rabia' Soleïmân ben Daoud.
f° 107, recto. Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben 'Isa el 'Abbâsi.
f° 108, — Es-Selam ben 'Abd el Kerim el Mazati.
Abou Nouh' Yousof et son fils Abou Zakarya Yah'ya.
f° 109, — Mimoun ben Ah'med el Mazati et Yousof ben Ah'med el Ouisiâni.
— verso. Abou Rabia' Soleïmân ben 'Abd es-Selâm el Ouisiâni.
— Ykhlef ben Ykhlef et son fils 'Ali.
f° 112, recto. Soleïmân ben 'Ali.
f° 113, — Yousof ben Sedjemiman.

IV

KITAB EL DJAOUAHER EL MENTAQAT (*Perles choisies*)

D'ABOU'L FADHL ABOU'L QASEM BEN IBRAHIM EL BERRADI ED-DEMMERI

Voici le titre complet de cet ouvrage :

كتاب الجواهر المنتقات في اتمام ما اخلي به كتاب الطبقات
تاليف ابي الفضل ابى القاسم بن ابراهيم البرادى الدمرى

Chemâkhi, auteur du *Siar*, donne sur Abou'l Qâsem les renseignements suivants :

« Parmi eux, le cheikh Abou'l Fadhl Abou'l Qâsem ben Ibrahim el Berrâdi ed-Demmeri. J'ai dit précédemment qu'il avait eu pour

maître Abou Sâken ʿAmer ben ʿAli ech-Chemâkhi ; il étudia également sous Ya'ich el Djerbi et fit lui-même d'éminents élèves.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages : le *Djouâher*, complément du livre d'Abou'l Abbâs Ah'med ben Sa'ïd, relatif à la secte, qui a pour titre *T'abaqât el ʿOlama* ; une lettre adressée au cheikh Abou ʿAbd Allah Moh'ammed ben Ah'med es-S'aghiani, dans laquelle il définit et détermine la plupart des questions de religion et traite des articles de foi et de l'unité de Dieu ; le commentaire du *Da'ïm*, qu'il n'a pas terminé (le premier volume qui va jusqu'aux purifications, a été fait en cours ; après sa mort on a réuni d'après les planchettes la partie qui va jusqu'au zekkat, je crois); c'est une œuvre classée; le commentaire de l'ʿ*Adel ou'l Ins'af*, sur les principes fondamentaux du droit, du cheikh Abou Ya'qoub Yousof ben Ibrahim, qu'il n'a pas terminé. On cite de lui d'autres ouvrages que je n'ai pas vus. Il habita quelque temps son pays, puis se transporta à Djerba. Il y resta dans la mosquée de l'ouad Ez-Zebib, ayant autour de lui une halqa et un auditoire considérables. Il mourut à Djerba et laissa des enfants qui furent des modèles et se firent dans cette île et dans le djebel Demmer une situation éminente. »

Chemâkhi n'indique pas l'époque à laquelle vivait Abou'l Qâsem el Berrâdi ; mais on trouve dans son ouvrage la date de la mort d'Abou Saken ʿAmer ech-Chemâkhi, que l'auteur du *Djaouâher* eut comme maître. Ce cheikh mourut en 792 de l'hégire. Il est donc probable que le *Djaouâher* a été composé dans les premières années du IXe siècle de l'hégire.

La copie du *Djaouâher* que je possède a été faite à Djerba et paraît assez ancienne. Le texte, d'une lecture un peu difficile, est généralement correct. Il comprend 134 folios. Les manuscrits de cet ouvrage sont fort rares au Mzab.

TABLE DES MATIÈRES DU *DJAOUAHER*

f° 91, recto. Les s'oh'aba qui précèdent font partie de la 1re T'abaqa. — Abou'l 'Abbâs n'a pas donné leur biographie dans son livre des T'abaqât.

Deuxième T'abaqa.

Djâber ben Zeïd (né en l'an 18 de l'hégire, mort en 93).

'Abd Allah ben Abâdh (النسبة اليه اباضى بفتح الهمزة). C'est de lui que vient le nom d'abadhite ; le hamza d'Abâdh est surmonté d'un fatha (son *a*).

— verso. Lettre de 'Abd Allah ben Abâdh à 'Abd el Mâlek ben Merouân.

f° 97, recto. Abou Belâl Merdâs et 'Aroua, fils de 'Adia.

f° 98, verso. El Ah'nef ben Qaïs.

Aiâs ben Moa'ouia.

L'imâm 'Abd Allah ben Yah'ya et ses compagnons les Chourat.

f° 100, recto. Abou 'Amr er Rabia' ben H'abib.

— verso. L'imâm 'Abd el Ouahhâb ben 'Abd er-Rah'mân ben Rostem et son père 'Abd er-Rah'mân.

Citations d'Abou 'Obeïda el Bekri sur Tahert.

Citations d'Ibn S'er'ir.

f° 101, — L'imâm 'Aflah' ; son fils Abou'l Yoqdz'ân Moh'ammed ben Aflah' ; le fils de ce dernier, Abou H'âtem Yousof ben Mohammed.

Citations d'Ibn S'er'ir.

f° 105, recto. Mandement de l'imâm Moh'ammed ben Aflah'.

f° 115, verso. Khot'ba de l'arbitrage.

f° 118, — Règle qui régit la constitution de la h'alqa, d'après Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Bekr.

f° 123, recto. Catalogue des livre de la secte. (Ce catalogue est moins détaillé que celui dont nous avons donné la traduction.)

f° 124, verso. Complément final sur la mort.

f° 134, recto. Fin du livre.

L'auteur du *Djaouâher* a su remplir parfaitement son programme. Il donne en effet sur l'histoire de Moh'ammed, des premiers khalifes et des Rostemides, des détails que l'on ne trouve pas dans les T'abaqât. Il expose méthodiquement et avec des développements intéressants les origines de la secte ouahbite abadhite, et intercale avec intelligence dans son récit des pièces aussi anciennes que curieuses. Il convient d'ajouter que le *Djaouâher* est écrit dans une langue fort élégante.

V

KITAB ES SIAR (*Biographies exemplaires*)

D'ABOU'L ABBAS AH'MED BEN ABOU 'OTSMAN SA'ÏD BEN 'ABD EL OUAH'ID ECH-CHEMAKHI.

كتاب السير

تاليف الامام ابى العباس احمد بن ابى عثمان سعيد بن عبد الواحد الشماخى

Ce volumineux ouvrage est à la fois le résumé et le complément de la *Chronique d'Abou Zakarya*, du *Kitâb et-'T'abaqât*, du *Djaouâher el Montaqât* et d'un certain nombre de *Siar* d'importance secondaire dont les copies paraissent perdues. Les manuscrits du *Kitâb es-Siar* sont assez communs au Mzab : j'en ai eu entre les mains deux copies excellentes, mais que l'absence complète de table rendait très pénibles à consulter. Dans le courant de 1884, un t'aleb originaire du djebel Nefousa, El H'adj Slimân ben Mesa'oud, a apporté et mis en vente au Mzab un certain nombre d'exemplaires de ce manuscrit qu'il avait fait autographier au Caire. Ce travail laisse parfois à désirer sous le rapport de la correction; mais si imparfait qu'il soit, il est supérieur aux copies courantes qui sont généralement d'une lecture difficile. L'établissement d'une table assez complète, en tête du livre, facilite beaucoup l'étude des divers sujets qui y sont traités et les recherches historiques ou bibliographiques. L'ouvrage se composant d'une série de biographies plus ou moins longues, on n'y trouvera pas toujours les événements historiques exposés dans l'ordre chronologique ; mais en comparant et rapprochant les diverses notices relatives aux cheikhs ou personnages d'une même époque, on peut rétablir d'après Chemâkhi une succession de faits qui ont leur importance dans l'histoire tourmentée de l'Afrique septentrionale et principalement des régions du djebel Nefousa, du Djerid, du Souf et de Ouargla. En outre, au cours de l'énumération encombrante et souvent fastidieuse de miracles et de vertus exemplaires que donne Chemâkhi, on trouve pris sur le vif une foule de traits de mœurs qui sont d'un intérêt réel pour l'étude de la race berbère à laquelle appartiennent presque tous les personnages du Maghreb cités par l'auteur. Les mêmes observations peuvent s'appliquer du reste aux ouvrages de la secte abadhite déjà catalogués sous les nos 2, 3 et 4.

Je n'ai pu encore trouver dans les documents postérieurs à Chemâkhi une notice détaillée sur cet auteur. Il résulte de quelques lignes qui se trouvent à la fin de son livre, qu'il habitait le Moudiriat d'Ifren (djebel Nefousa). Il mourut dans le mois de Djoumada de l'année 928 de l'hégire (mars-avril 1522).

TABLE DES MATIÈRES DU *KITAB ES-SIAR* DE CHEMAKHI

PAGES.

493. Le cheikh Abou T'aher Isma'ïl ben Abou Zakarya ; son père Abou Zakarya, habitant Ouargla ; son fils Ibrahim ben Isma'ïl ; son fils Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Isma'ïl. — Abou 'Imran Mousa ben Abou Ya'qoub Yousof. — Ayoub, un des fils d'Isma'ïl ben Zakarya. — Abou H'amza Ish'aq ben Ibrahim.

494. 'Ammar ez-Zouar'i et son fils Sa'ïd ben 'Ammar. — Mimoun ben Tedjar, mufti.

495. Abou Sofiân Mah'boub ben Abou 'Abd Allah es-Sedrati. — 'Abd Allah el Mediouni. — Abou H'afs 'Amrous ez-Zouar'i.

496. Abou'l 'Azz ben H'adoula. — Abou Moh'ammed Iter el Ouar'lani. — Abou Ish'aq Ibrahim ben Yousof.

497. El Moa'zz ben Abou H'abib. — Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Bekkar ez-Zouar'i.

498. Abou 'Imran ben Ousli, et son père. — Abou Ya'qoub Yousof ben Moh'ammed. — Abou Ya'qoub Yousof ben Moh'ammed et-Tenaouti.

500. Le cheikh H'ammou ben Aflah' el Mazati. — Le cheikh Abou Ya'qoub Yousof ben Ibrahim, qadhi d'Ouargla. — Le cheikh Elias ben 'Abd Allah el Louati. — Formule d'invocation qui lui était habituelle.

501. Abou Ya'qoub Yousof ben Fetouh'. — Abou Soleïmân Daoud ben Mes'ala ; son fils 'Amrous. — Le cheikh Abou Rah'ma Hanini, cheikh d'Ouargla.

502. Abou Ish'aq Ibrahim ben Redja ; son fils Ish'aq ben Ibrahim ; son fils Abou Ish'aq Ibrahim ben Ish'aq.

503. Les deux cheikhs, Mes'koui ez-Zendadji et Ienkoul ben 'Aïsa, de l'oued Zab. — Abou 'Abd es-Selam Semdasen el Mer'raoui.

504. H'amoudi ben Aflah' el Mazati. — Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Ouanoudin.

505. H'ammou ben El Moa'zz et Abou 'Imran Mousa. — Abou'l Hasan 'Ali ben Abou 'Ali.

506. Abou Ibrahim Mes'koudasen et son fils Ibrahim. — Le cheikh Edris ben Et'-T'ouil el Louati es-Soufi.

507. Abou Fares ech-Cheikh 'Abd el 'Aziz. — Abou Sahel Yah'ya ben Ibrahim ben Soleïmân.

508. Daoud ben Abou Sahel el Mazati. — Abou Mousa 'Aïsa ben Iaouin.

509. Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Moh'ammed es-Sedrati.

(*Ici finit la table du* KITAB ES-SIAR.)

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX OU DE TRIBUS DE L'AFRIQUE

Relevés dans le *Kitâb es-Siar*.

Le *Kitâb es-Siar* autographié se termine par trois documents isolés qui ne sont pas de Chemakhi :

1° Arbre généalogique religieux de la secte abadhite depuis l'auteur Moh'ammed ben Zakarya ben Mousa el Barouni, jusqu'au Prophète (pp. 578, 579, 580, 581, 582, 583).

Même sujet traité en vers. Qas'ida de 72 vers (p. 584, 585, 586, 587).

2° Enumération des cheikhs ouahbites, classés par tribus. — Limites géographiques des territoires occupés par la secte. L'auteur anonyme cite à la fin de ce document le nom des écrivains dont on pourra consulter les ouvrages pour avoir des détails sur les personnages dont il n'a donné que les noms. Il cite le *Mokhtas'er* d'Abou 'Ammar, le livre d'Abou Zakarya, le livre d'Abou Rabia', celui d'Abou Sahl Ibrahim ben Soleïmân et de son collaborateur, et celui d'Abou Nouh S'aleh' ben Ibrahim. Je n'ai pu avoir aucun renseignement sur ces ouvrages qui n'existent probablement plus au Mzab et qui, du reste, ont été résumés dans les livres connus des *T'abaqat*, du *Djouaher* et du *Siar*. L'auteur de ce document cite Abou Zakarya et Abou 'Ammar et ne fait aucune mention d'Abou'l Abbâs Ah'med ed-Derdjini. On peut donc affirmer qu'il est postérieur au Ve siècle et antérieur au VIIe siècle de l'hégire. J'ai relevé dans ces documents, que j'ai en manuscrit, les curieux noms de forme berbère suivants :

Iban, Zelr'in, Iezelten, Oufanan, Djendouz, Mat'os, Djeldasen, Ouarseflas, Isfaou, Djornaz, Ouftin, Isedraten, Tarmour, Zemrin, Ouidren, Touzour'et, Met'koudasen, Soudrin, Maksen, Ouiderdjin, Tit'es, Iatiasen, Tebr'ourin, Ilousan, Tanalouft, Dounas, Setnin.

3° Enumération des lieux saints du Djebel Nefousa (pages 598, 599, 600).

VI

DOCUMENT RELATIF A L'HISTOIRE DE DJERBA.

Ce document trouvé dans un cahier isolé renfermant diverses pièces, contient, en six pages d'une écriture fine, le récit de la tentative faite en 916 (1510) par Pedro de Navarre et don Garcia de Tolède contre l'île de Djerba.

L'auteur anonyme rappelle, en donnant les dates, l'occupation successive par les Espagnols de Mers-el-Kebir, d'Oran, de Bougie, de Tripoli ; puis il raconte en détail l'arrivée des chrétiens, les mesures prises par les habitants de l'île pour la défense, le débarquement des troupes ennemies, la bataille et le désastre des Espagnols. Il termine

par le récit d'une autre tentative de la flotte espagnole contre les îles Karkenna, et par des conseils aux frères de la secte abadhite.

Dans le cours de son récit, l'auteur fait toujours suivre les noms des chefs qui organisèrent la défense des formules votives usitées à l'égard des vivants et non de l'appel à la miséricorde divine réservé aux morts. Ce détail suffit pour établir que ce document a été rédigé par un personnage contemporain des hommes qu'il cite et des événements qu'il raconte.

A. DE C. MOTYLINSKI,
Interprète militaire au Mzab.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TRADITION DE L'AOURÂS ORIENTAL

On entend en général par Aourâs toutes les montagnes comprises entre Biskra, Batna, Khenchela et Khenga Sîdî Nâdjî. Quelques-uns de nos cartographes ont admis vaguement (1) un Aourâs oriental et un

(1) Nous n'avons commencé à pénétrer dans l'Aourâs qu'en 1844; il fallut attendre jusqu'en 1850 pour le parcourir et le conquérir réellement. (Cf. Lettres du maréchal de St Arnaud). On ne le trouve pas dessiné sur les cartes de la province de Constantine dressées sous la direction de M. le lieutenant général Pelet en 1838 (1/400.000) et 1840 (?) (1/600.000). Il apparaît pour la première fois sur la carte générale de l'Algérie de 1843 (1/1.500.000), figuré tel que Procope se l'était imaginé (De bell. vand. 11). Le dessinateur lui a donné la forme d'un plateau ovale, isolé, aux pentes abruptes, sillonné du sud au nord par une rivière. On y remarque un point nommé H. Roucera (Henchîr Rouaccra ?) qui nous rappelle les Rasîra ou Rouasîr de l'Aourâs actuel. A l'Est, des noms de lieu jetés confusément, nous prouvent que cette partie de la carte a été dressée par renseignements, et que l'indigène interrogé connaissait bien l'Aourâs oriental. Dj Mamel (Mehmel), K. Zarzia (Kherbet Djazia), Metierchou (Imetterchou), Belkidainn (Belqîtan), Taibrouri (Tebrouri), Barhaie (Bâghâi), Sîdî ʿAbîd, ne peuvent avoir été nommés que par un ʿAmmârî, un Harkâtî ou un Lemmouchî; mais le même témoin ignorait complètement l'Aourâs occidental. Il n'a nommé ni l'ighzer Abala, ni l'ouâd El-Abiod (des Aoulâd Daoud), ni l'ouâd El Ah'mar. L'ouâd ʿAbdî n'était pour lui qu'un ouâd Sîdî Addi qui traversait un grand marécage, et passait au pied d'un village nommé *Ouldja*. Il est vrai que le cartographe a certainement là sa part d'erreurs, car il n'a pas craint d'inscrire au nord de Sîdî ʿAbîd un village *Ouachkounn* (en arabe : *Qu'est-ce que c'est?*) qui peut s'ajouter au fameux Ouâd Manarf. La carte des divisions politiques, administratives et militaires de l'Algérie dressée sous la direc-

Aourâs occidental. Cette distinction, indiquée par les Indigènes eux-mêmes, est très nette en réalité. Si l'on trace une ligne du djebel Fedjoudj au foum El Qaîs, du foum El Qaîs à Tamza, de Tamza à Meleg el Ouidân, confluent de l'ouâd Mellagou et de l'ouâd el ʿArâb, on enveloppe, en passant par des plaines et des vallées faciles, la chaîne du Bezzâz, du Faraoun et du Râs Aserdoun, à laquelle il faut joindre le Djaʿfa, le Chettâîa, le Mehmel, les plaines de la Sbîkha, de la Meskiâna et de Bâghâî. Voilà ce qu'il convient d'appeler Aou-

---

tion du général Daumas en 1852 (1/1.100.000), nous donne les traits caractéristiques de la partie occidentale du massif aurasique assez bien exprimés. L'Aourâs de Procope en est banni. On y voit apparaître un *Kaïdat de l'Aurès Gharbi* et un *Kaïdat de l'Aurès Chergui* singulièrement disposés. Le premier, très net, comprend les vallées de l'ouâd ʿAbdî et de l'ouâd El Ah'mâr ; le second s'étend au-dessus, parallèlement, et se prolonge dans la direction de ce que nous appelons Aourâs oriental. Cette disposition résulte du mélange de la tradition indigène et d'une conception politique qu'il serait trop long de rapporter. Dans la carte de 1854 (1/400.000), le nom d'*Aurès de l'ouest*, ou gharbi, est conservé ; il s'applique à la vallée de l'ouâd ʿAbdî et à celle de l'ouâd Taga. Par contre, l'*Aurès de l'est*, ou chergui, s'est évanoui. Cependant, si l'on admettait un Aourâs occidental, il semble naturel qu'on eût dû lui opposer toujours un Aourâs oriental. La carte de la province de Constantine de 1869 (1/400.000) ne tient plus compte de cette distinction. On n'y trouve ni *Aurès gharbî* ni *Aurès chergui*. Le nom même d'Aourâs ou Aurès en est exclu en tant que dénomination d'ensemble ; mais on peut y remarquer deux petites montagnes très voisines de Khenchela, à l'ouest et au sud-ouest, qui sont appelées l'une djebel Aouress, l'autre djebel Aurès. Cette indication, très exacte en partie, signifie sans doute que l'Aourâs véritable, le mons Aurasius, n'est pas à chercher dans l'Aourâs occidental. D'ailleurs on trouve déjà le djebel Aouress de Khenchela porté sur la carte de 1854. La carte générale de l'Algérie de 1874 (1/1.600.000), nous ramène au Kaîdat de l'*Aurès*, mais sans préciser s'il s'agit d'un *Aurès* occidental ou oriental. On y lit simplement *Kaïdat de l'Aurès* entre Batna et le djebel Mhammel (Mehmel des Aoulâd ʿAbdi), à l'ouest de l'ouâd El Ah'mâr et de l'ouâd ʿAbdi, ce qui ne laisse pas que de surprendre. Enfin, sur la carte de 1876, revue en 1882, le mot *Aurès* ne paraît absolument pas. On n'y rencontre même pas le djebel Aouress indiqué à deux reprises au-dessus de Khenchela sur les cartes antérieures. De tous ces documents, le plus récent ne l'emporte que par la clarté et la justesse de la planimétrie. L'orographie en est encore très défectueuse, et la nomenclature très insuffisante, ce qui s'explique d'ailleurs par les nécessités de la dimension. Il faut toujours avoir recours, quand on étudie l'Aourâs, à la carte de la province de Constantine de 1869, quelque obscure qu'elle paraisse, et souvent quelque erronée qu'elle soit. Il serait bien désirable que la carte Carbuccia (1/100.000) fût mise dans le commerce après avoir été complétée, au moyen des documents qu'on peut trouver maintenant dans les bureaux de diverses administrations. Je citerai particulièrement à ce propos les cartes de l'Administration des Forêts, au 1/20.000.

râs oriental. En dehors, dans la direction de l'ouest et du sud-ouest, le Chellîa, le Ich m Oûl, le Mehmel des Aoulâd ʿAbdî, les vallées de l'ighzer Abala, de l'ouâd El Abiod', de l'ouâd ʿAbdî, de l'ouâd El Ah'mar, de l'ouâd Fedâla et de l'ouâd El Qant'ra forment l'Aourâs occidental. Entre les deux, au sud, l'Ah'mar Khaddou et le pâté des Benî Iemloul ont leur rôle distinct, mais peuvent être rattachés à l'Aourâs occidental. Le premier groupe est en relation directe et constante avec l'Orient, c'est-à-dire avec l'ancienne Ifrîqîa et le pays de Qastîlîa, la Tunisie et le Djerîd, par la route de Tebessa et par les déchirures du plateau des Nemencha. C'est contre la pointe du Râs Aserdoun que viennent donner toutes les invasions orientales, celle du patrice Salomon, celle de Hassan ben Nômân, celle des Benî Toudjîn, celle des Ath Bedj. Le second groupe est exposé à des influences contraires. Ses longues et creuses vallées s'ouvrent vers le sud-ouest. Sîdî ʿOqbah l'attaque de face quand il livre ce fameux combat de Tehouda qui lui coûte la vie. On n'y pénètre facilement que par Biskra et par Brânis. Le Zâb joue de ce côté le rôle du Djerîd. Précisons encore : l'Aourâs oriental est l'Aourâs de la Kâhina; l'Aourâs occidental est celui de Qocîla(1).

---

(1) J'ai déjà noté (*Revue Africaine*) que la langue parlée dans l'est de l'Aourâs, dite zenatîa, diffère sensiblement de la langue parlée dans l'ouest, ou tamzîra. La tradition que je rapporte ici contribuera à l'expliquer; car les Benî Toudjîn qui ont envahi l'Aourâs oriental peu après la première invasion arabe étaient des Zenata. Il est vrai que les Oudjâna du Chellia nous montrent par leur nom même qu'ils sont Zenatiens (Cf. Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, III, p. 190); cependant ils sont exclus en quelque sorte de l'Aourâs oriental. Il faut observer que ces Oudjâna ont auparavant séjourné pendant longtemps dans l'ouâd El Abiod, en contact avec les Aoulâd Daoud (Cf. ma *note concernant les A. Daoud.* Alger, Jourdan) et entretiennent des relations continuelles avec des populations qui parlent la tamzîra. La différence entre les deux dialectes est assez forte pour qu'un homme des ʿAmâmra m'ait affirmé qu'après avoir passé quatre ans de sa jeunesse chez les Aoulâd ʿAbdî, il lui était devenu difficile de se faire comprendre des siens. C'est là une exagération; mais quelques exemples peuvent l'expliquer. Dans la série de mots suivants, Z désigne la zenatia, et T la tamzîra : *Pierre :* asellab (T); ahadir (Z). — Partie *inférieure* d'une maison : azerdab (T); el outâni (Z). — Etage *supérieur :* trorfet (T); el ʿalî (Z). — *Village :* takelèt (T); dechera (Z). — *Jardin* potager : tajemout (T); bahîra (Z). — *Petite fille :* taïoukt (T); taïlbi (Z). — *Homme :* ariaz (T); ergaz (Z). — *Dattes :* habba (T); tiéni (Z). — *Œil :* aakkouch (T); tèt (Z). — *Génevrier :* zimbak (T); zimba (Z). — *Arbre :* tasetta (T); sedjèrt (Z). — *Lion :* bel hart (T); arr (Z). — *Chat :* mouch (T); gott (Z). — *Rat :* arerda (T); far (Z). — *Fusil :* hamoud (T); mou-

S'ensuit-il qu'il y ait deux Aourâs ? N'est-il pas préférable de penser qu'un seul de ces deux groupes, ou mieux encore un seul sommet dans un de ces groupes a donné son nom à tout le reste, et, dans ce dernier cas, où est bien l'Aourâs véritable ? C'est là une des questions les plus difficiles de la géographie africaine, non pas en dépit de Procope, mais à cause de Procope, dont les deux passages relatifs au « mons Aurasius », *De bello vandalico* (II), sont contradictoires ; car il est impossible qu'une même montagne d'une part soit située à l'ouest de Thamgâd, et de l'autre donne naissance à l'ouâd Bâghaî. On ne peut, je pense, sortir d'embarras qu'en comparant les dires des indigènes actuels. Ceux qui habitent l'Aourâs occidental comprennent toujours l'Aourâs oriental dans leur définition générale du massif, tandis que les ʿAmâmra de l'Aourâs oriental excluent de la même définition le Chellîa, le pays des Brarcha, et à plus forte raison les vallées des Benî Bou Slîmân, des Aoulâd Daoud et des Aoulâd ʿAbdî. La présomption qui en résulte en faveur de l'Aourâs oriental est confirmée par ce fait très remarquable que la crête du Ras Aserdoun est souvent appelée Ighil Aourâs. Il est vrai qu'on trouve un Ighil Aourâs dans le Bellezma et peut-être encore ailleurs.

Il nous suffit ici d'avoir déterminé la région que concernent les traditions que nous allons rapporter. L'Aourâs dont l'histoire s'y trouve grossièrement défigurée est exclusivement l'Aourâs oriental.

Ces traditions ont été recueillies de la bouche même des ʿAmamra qui, sous les noms d'Aoulâd Iaqoub, Aoulâd Bou derhem, Aoulâd Ensîgha, Larbaʿa, Aoulâd Saʿîd, Aoulâd Sî Zrâra, Aoulâd Sî Mousa, Aoulâd Sî Taîeb, Aoulâd Bou Kahîl, en occupent les montagnes et

---

kalt (Z). — *Pistolet :* akheddat (T) ; srîra (Z). — *Sabre :* aïstourt (T) ; aguestourt (Z). — *Ecuelle :* taamort (T) ; takherraft (Z). — *Régime de dattes :* ziouekt (T) ; arjoun (Z). — *Gousse* de maïs : azdout (T) ; zoumbi (Z). — *Enveloppe* de cette gousse : rajto (T) ; aguedmir (Z). — *Bouteille :* tibettel (T) ; qeraʿa (Z). — *Miroir :* tisit (T) ; alemmah (Z). — *Epi* de blé : taïdèrt (T) ; tasboult (Z). — *Pomme :* adeffo (T) ; teffah (Z). — *Poire :* tafirast)T) ; landjaz (Z). — *Marmite :* takennoucht (T) ; tasilt (Z). — *Mâchoire :* amegriou (T) ; afelous (Z). — *Gorge :* temidja (T) ; agerjoujt (Z). — *Tibia :* sagel (T) ; akebbal (Z). — *Gamelle :* astilt (T) ; asteult (Z). — *Epervier :* tamedda (T) ; tsiouant (Z). — *Sandales :* tisila (T) ; amdast (Z). — *Jambières :* ijourbai (T) ; ibourdai (Z). — *Flûte :* tamja (T) ; qösba (Z). — *Haïk :* haïk (T) ; haouli (Z). — *Queue :* alkad (T) ; abasous (Z). — *Il va faire nuit :* attoura dikhold ièdh (T) ; iqueurb atemsa (Z).

les plaines à l'exception du Mehmel et du Tafrent. Je les ai entendues plus d'une fois répétées non seulement par des tolba qui se piquaient de science, mais par les hommes les plus ignorants, et j'ai eu la bonne fortune de les trouver réunies par les soins du Bureau arabe de Khenchela. M. le Capitaine Dubreuil, chef de ce Bureau en 1876, a bien voulu me communiquer le mince cahier qui les contenait, traduites rapidement d'arabe en français par M. l'interprète Cabissot. C'est ce document que je publie d'abord ci-dessous en lui faisant subir quelques corrections de style peu importantes. On y remarquera une ressemblance, qui d'ailleurs n'est pas surprenante, entre certains passages et plusieurs paragraphes de l'abrégé du *Kitâb el ʿAdouânî* traduit et publié par M. Féraud[1]. On observera d'autre part que notre récit indigène diffère du *Kitâb el ʿAdouânî* par la mention de plusieurs faits relativement nouveaux, par la citation de divers lieux et de divers personnages, par le tour naïf et visiblement populaire des anecdotes, enfin par l'ordre dans lequel deux évènements fameux y sont racontés. Si nous pouvions supposer qu'il reproduise le chapitre authentique du *Kitâb el ʿAdouânî* relatif à l'Aourâs, ou du moins qu'il en soit un extrait plus étendu que celui que nous a donné l'auteur de l'Abrégé, il ne serait déjà pas sans valeur à nos yeux ; mais les différences que je viens de signaler et que j'indiquerai précisément dans mes notes, ne permettent pas d'admettre cette hypothèse. Aussi bien, le taleb auquel nous devons cette courte notice en aurait indiqué l'auteur, suivant une habitude constante, s'il l'avait empruntée au cheikh El ʿAdouânî. Bien au contraire, il nous avertit plusieurs fois qu'il ne fait que réunir les « dires » de ses compatriotes. D'ailleurs, je ne crains pas de m'avancer en affirmant que le *Kitâb el ʿAdouânî* est complètement inconnu chez les ʿAmâmra. Il faut donc admettre que nous avons ici non pas un fragment d'une chronique de seconde main, mais la tradition populaire, la source même à laquelle El ʿAdouânî doit avoir puisé.

Si cette conclusion avait besoin d'être confirmée, elle le serait par l'extrait que je donne ensuite d'un petit travail composé pour

(1) *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1868.

moi à Khenchela en 1876, sous ce titre : نبذة من اخبار الزمان وعمارة الاوطان بجبل اوراس واحوازه من القبلة. *Abrégé des traditions concernant l'histoire et le peuplement du mont Aouras et des contrées qui l'avoisinent au midi.*

L'auteur, ʿAmâr ben ʿAbd er Rahmân en Nemmouchî, écrivain au service de Mustapha ben Ouârits, qâîd des Oudjâna, n'avait certainement à sa disposition aucune chronique, et ne connaissait, en fait d'historiens, que le seul nom d'Ibn Khaldoun. Lui aussi a procédé sans artifice ; il a consigné simplement ce que tout le monde répétait autour de lui, ajoutant sur ma demande la tradition très sèche et presque nulle du Chellîa, et la légende chaouîa de la Djazia. Or son récit, en ce qui concerne l'Aourâs, est presque entièrement conforme à celui de son collègue anonyme de Khenchela.

J'ai cru utile de joindre à ces deux pièces un court récit légendaire de la conversion des Aurasiens à l'islamisme entendu par moi à Djemri, à l'ouest du Djaʿfa, dans un campement d'Aoulâd Bou Kahîl. Ce conte est d'abord intéressant par lui-même en ce qu'il nous montre une fois de plus comme les évènements les plus divers s'altèrent et se confondent dans la mémoire de nos indigènes ; il est surtout remarquable en ce que les ʿAmâmra se servent indifféremment, quand ils le récitent, de la langue arabe et de leur dialecte zenatien. Les traditions historiques, et même les chansons des Chaouîa de l'Aourâs sont toujours composées en langue arabe, non parce qu'elles proviennent des Arabes, mais parce que cette langue est regardée par eux comme la seule digne d'exprimer des idées nobles ou raffinées. La légende de Moh'ammed et de ʿAbrî est une des rares exceptions à cette règle, peut-être parce qu'elle n'est à leurs propres yeux qu'un enfantillage, ou encore parce qu'elle se trouve être plus populaire que tout le reste. C'est pourquoi je la reproduirai telle que je l'ai transcrite, en chaouî-zenatien, considérant d'autre part que ce texte nouveau peut offrir quelque intérêt.

1

TRADITION ANONYME.

Ce récit a pour but de faire connaître l'histoire des anciens habitants des montagnes de l'Aourâs ; il émane de leur propre dire, et

s'est propagé de génération en génération jusqu'à nos jours. Il fait aussi connaître leurs noms à partir de l'époque où les Romains habitaient ce pays.

L'auteur rapporte[1] qu'il a entendu dire par des vieillards que les Romains habitaient les grandes montagnes de l'Aourâs, qu'ils avaient pour monarque un nommé Babar, que son domicile était situé à Tafrent, point central de ces monts, et que toutes les contrées qui en dépendaient étaient soumises à son autorité. Tacticien dans la guerre, il excellait dans toutes les sciences sérieuses ; il couvrit de constructions ces montagnes jusqu'au delà d'El Mehmel et même, suivant la tradition, jusqu'au Sahara. Ses armées étaient nombreuses ; il épousa une femme belle, de race princière comme lui, et sage dans les conseils. Il en eut huit enfants ou même davantage, dont trois garçons. L'aîné se nommait Es Semech, le cadet Djokheran et le troisième Babar, comme le Sultan son père. Ils furent tous trois chefs des Romains et chacun édifia une ville. Es Semech en fit construire une sur le point le plus culminant de ces montagnes, à un endroit connu sous le nom de Ras Aserdoun ; sa suzeraineté s'étendait sur tous les habitants soumis au territoire de cette ville. Son frère Djokheran en bâtit une autre au delà de ces montagnes, à Tassia ; il fut comme lui chef des habitants du pays environnant. Babar en édifia une troisième au nord de la montagne d'El Mehmel, et, puissant comme ses deux autres frères, il eut sous ses ordres la population qui en dépendait.

La mort vint frapper le sultan Babar[2] et son fils aîné Es Semech

(1) Voyez la carte de la province de Constantine de 1869. Le Tafrent dont il s'agit ici est la montagne située au nord-est de Khenchela, et dessinée comme un prolongement du Chettâïa. Le Râs Aserdoun est la montagne qui domine Khenchela. La pointe de cette montagne, qui touche presque Khenchela, est dite l'éperon, le *Chabor*. Les Indigènes l'appellent quelquefois Aourâs, et c'est elle qui est désignée par le dj. Aouress de la carte. Il ne serait pas déraisonnable de penser qu'elle portait autrefois le nom de Râs Zerdoun (la montagne de Zerdoun). De là proviendrait ce Râs Aserdoun qu'il faut traduire, avec les indigènes, par « tête de mulet ». Tassia est au milieu de la chaîne comprise entre l'Ouâd Mellagou et Khenchela, et si singulièrement représentée sous le nom de djebel Noughîs. Il n'y a pas de djebel Noughîs. Les Indigènes appellent Noughîs une petite plaine étroite qui s'étend sur le flanc occidental du djebel Faraoun. Le djebel Faraoun est un des sommets qui forment la chaîne dont nous parlons. Ces sommets sont tous très élevés et couverts de cèdres en grande partie : ils se nomment, du sud-ouest au nord-est : Iril n Baïach, Bezzaz, Bekkar, Faraoun, Oulaoun, Guelaa, Ras Aserdoun. On les voit bien d'ensemble du Djaʿfa ou du col de Tizougarin, encore mieux, de la bordure du Mehmel. Ce Mehmel est celui des Aoulâd Rechaïch, au sud-est de Khenchela. On trouve, au sud, du côté de la plaine d'El Eutaïba, un Râs Baber et un Foum Baber.

(2) El ʿAdouânî (p. 156) ignore le sultan Babar. Il mentionne seulement Djoukheran, « un des principaux d'entre les Roum qui résidait sur la montagne à l'endroit dit Tassia. » Il lui donne pour fils Es Semech (Assemedj) et un certain

le remplaça. Il était païen ; sa taille était haute. Lorsque ses contribuables devaient acquitter les impôts du pays qu'il gouvernait, il les appelait du sommet de la montagne où il avait bâti sa ville, et de sa voix tonnante il leur disait : « Apportez à l'instant vos contributions. » Chacun s'empressait de répondre à cet appel. Son règne fut marqué par de grands malheurs et de grandes calamités.

Or, il avait pour ami un nommé Zerdoun qui exerçait le pouvoir d'un cheikh. Zerdoun suivait les conseils d'Es Semech, et lui apportait sans tarder tout ce qu'il demandait. C'était un guerrier renommé parmi les hommes de son temps. C'est lui qui donna son nom aux Aoulâd Zerdoun, connus aujourd'hui sous la dénomination de Beni Oudjana(1).

Es Semech humiliait ses sujets par des vexations de toute sorte. Un jour il demanda qu'on lui amenât les filles les plus belles, choisies parmi celles des notables et des gens du peuple. Lorsque Zerdoun eut connaissance de cette prétention du tyran, il alla le trouver, lui adressa des remontrances et lui dit : « Ami, les nobles « Romains reculent devant une pareille demande, tu exiges des cho- « ses illicites. Que peuvent-ils faire en pareil cas ? » Mais l'insensé lui répondit : « Il faut que cela soit ». Zerdoun, courroucé et alarmé, porta cette réponse aux nobles Romains, puis s'arma de son sabre à deux tranchants, et l'aiguisa si bien sur une pierre qui se trouvait dans le cours supérieur de l'Ouâd El H'âmma, que le tranchant en devint plus fin qu'un poil de laine. Le lendemain il retourna près d'Es Semech le tyran et lui dit : « Maître, la chose est faite. » A ces paroles le maudit Es Semech se réjouit ; mais Zerdoun(2), profitant d'un moment de distraction de sa part, lui plongea si profondément son arme dans le corps, que la mort fut instantanée. Allah l'avait voulu.

La mère d'Es Semech le despote, nommée Djemâ'a, femme du sultan Babar, monta alors sur le trône, et la Providence voulut que son règne donnât l'exemple de l'équité. Ses sujets furent heureux jusqu'à l'arrivée des Compagnons du Prophète, parmi lesquels étaient Sîdî 'Abd Allah ben Dja'fer(3), Sîdî 'Oqba et d'autres guerriers de leur

---

El Mâmer. Il ne parle pas de l'occupation du Tafrent, ni de celle du Râs Aserdoun et du Mehmel. Dans cet *El Mâmer* d'El 'Adouânî on pourrait voir le Baber de notre chronique, fils du sultan Babar ; car *b* et *m* permutent quelquefois dans les dialectes de l'Aourâs.

(1) Cette tradition est remarquable en ce qu'elle atteste la parenté antique des habitants de l'Aourâs oriental, Romano-Zenatiens, et des Oudjâna.

(2) El 'Adouânî (p. 156) raconte pareillement la tyrannie et la mort d'Es Semech sous les coups de Zerdoun.

(3) Le rôle si populaire de 'Abd Allah ben Dja'fer auquel les indigènes attribuent la conquête et la conversion de l'Aourâs à l'Islamisme, et bien d'autres prouesses, n'est même pas indiqué dans le *Kitâb el 'Adouâni*. On n'y trouve pas non plus la moindre trace de cette curieuse légende de Yamîna qui est évidemment la fille du patrice Grégoire.

suite. ʿAlî ben Abi Talib était resté en Orient. Tous les habitants des contrées qui s'étendent depuis l'Egypte jusqu'à Tunis embrassèrent la religion musulmane par l'ordre de ʿAbd Allah ben Djaʿfer.

Les conquérants trouvèrent dans cette ville, ou non loin, un grand chef romain dont la fille éclipsait par sa beauté et sa grâce toutes les femmes de son époque. Djaʿfer fit dire à ce chef qu'il eût à embrasser l'Islamisme, mais il s'y refusa en répondant : « Viens avec « tes guerriers ; j'en ai de plus valeureux que les tiens, et mon in- « telligence est supérieure à la tienne. » Djaʿfer répliqua : « Je suis « venu te parler avec modération et ne veux point me comparer à « des païens, car la religion n'appartient qu'à Allah seul. » Ensuite il usa de ruse, il quitta l'armée des Çohâba et entra secrètement dans la ville de Tunis. Le hasard lui fit rencontrer la fille du chef romain. Elle se nommait Iamîna; il lui proposa d'adopter sa religion, et elle le fit en disant: « S'il plaît à Allah, je serai du nombre de tes fem- « mes. » Djaʿfer lui dit alors : « O Iamîna, ton père me cause un « grave souci. Je souhaite que tu le pries de se convertir comme toi- « même. Ainsi, la mort ne me sera pas donnée par lui, et il ne la « recevra pas de ma main, et les guerriers de nos deux armées n'au- « ront plus de motif d'en venir aux mains, eux qui sont tous des « créatures d'Allah. La discorde est un enfer, et Allah la maudit avec « celui qui en est le promoteur. » Quand Iamîna eut compris la portée des paroles de Djaʿfer, et se fut pénétrée de la vérité, elle alla trouver son père et lui parla en ces termes : « O mon père, la religion « n'appartient qu'à Allah, et il ne faut pas qu'elle soit une cause de « querelle. » Mais il répondit : « Te voilà dominée par les charmes « de ce compagnon du Prophète, je crois que tu lui as parlé ; car les « femmes ont peu de bon sens ; retire-toi de ma présence et va où il « te convient d'aller. » Iamîna se prit à pleurer et pensa que son père n'accepterait jamais d'embrasser la nouvelle foi. Djaʿfer vint alors la revoir en secret; elle lui fit part du refus de son père. Il se contenta de répondre : « Allah le conduira dans le droit chemin. » Ensuite elle accompagna Djaʿfer dans son camp. Les compagnons du Prophète se réjouirent de sa venue et de sa conversion à la religion musulmane. Tous écrivirent au chef de Tunis, et leur lettre était conçue en ces termes : « Tu es un guerrier, et un héros comme toi « n'a pas besoin d'user de stratagèmes. » Allah voulut qu'après l'avoir lue il ordonnât à tous ses soldats d'embrasser la religion mahométane, puis il mourut.

ʿAbd Allah ben Djaʿfer épousa Iamîna, leva son camp, et se dirigea, à la tête de ses troupes, vers les montagnes de l'Aourâs. Il avait appris que les habitants en étaient courageux et forts.

Après avoir établi son camp à Hîdra[1], bourgade située au sud-est

(1) Hîdra, l'ancienne Ammaedara, au nord-est de Tebessa (Cf. *Corpus insc. lat.* VIII, p. 50.)

du Djebel-ed-Dîr, il écrivit à ceux qui composaient le conseil de la tribu et qui se trouvaient alors à Tafrent, ville située au sud-est de ʿAîn Mtoussa[1], dont les ruines sont encore visibles aujourd'hui. Sa lettre était ainsi conçue : « De la part de ʿAbd Allah ben Djaʿfer à la « reine Djemâʿa[2]. Je te conjure, par Allah qui t'a créée, d'embrasser « la religion musulmane ; ne sois pas l'arbitre de la mort d'autrui. » Djemâʿa lui répondit par la lettre suivante : « De la part de la femme « du sultan Babar, la servante de Dieu, Djemâʿa, à ʿAbd Allah ben « Djaʿfer : J'ai reçu ta lettre et j'en ai compris le sens, mais il faut « absolument qu'un combat à outrance ait lieu entre nous, car la mort « est un bien pour celui qui la reçoit en combattant. » Djaʿfer partit d'Hîdra et campa à ʿAîn Chabro[3]; la reine Djemâʿa s'avança jusque là, à la tête de ses contingents, et lui offrit le combat. Elle fondit sur lui avec ses troupes et les deux armées s'entrechoquèrent; il y eut beaucoup de morts de part et d'autre. Les troupes de la reine furent mises en déroute et se réfugièrent à Tafrent. Djaʿfer vint camper près de cette ville. La reine Djemaʿa fit construire par ses gens deux murailles vis-à-vis l'une de l'autre afin de les mettre à l'abri des flèches ennemies ; ces murailles furent élevées au sud-est de Tafrent. Elle leur ordonna ensuite de boucher les sources qui, dit-on, étaient au nombre de cent ou même davantage. Ils les bouchèrent avec du pisé, et la fontaine de Mtoussa, seule conservée, dut suffire à leurs besoins[4]. Les troupes de Djaʿfer et de la reine Djemâʿa en vinrent souvent aux mains. A la fin, cette reine voyant qu'elle n'était pas favorisée par la victoire, ordonna à ses enfants d'aller trouver ʿAbd Allah ben Djaʿfer. Tous obéirent et embrassèrent la religion musulmane. Depuis lors la seule pensée de Djemâʿa fut de mourir. Il est

---

(1) Aïn Mtoussa est bien indiqué sur la carte de 1869 au nord-ouest et près du Tafrent (Cf. Dewulf, *Rec. de Const.*, 1867 ; *C. I. L.* 2318.)

(2) Il s'agit ici de Dihya bent Tabet, la Kâhina. Peut-être le traducteur aurait-il dû lire « Dihya ». El ʿAdouânî, ou plus exactement son abréviateur la nomme à peine. Elle était fille, suivant lui (p. 153), de Mellag, « seigneur de l'Aourâs », qui habitait le djebel Doukan (au sud du plateau des Nememcha ?). Ce dernier aurait combattu pendant longtemps le seigneur de Biskra, son beau-père. En revanche, El ʿAdouânî (p. 152) s'étend sur Qocîla que l'auteur de notre récit n'avait pas à nommer, puisqu'il ne traite ici visiblement que de l'Aourâs oriental. Il est à penser que les guerriers romains et indigènes qui combattirent sous les ordres de Qocîla entre Bescera (Biskra) et Thabudei (Tehouda), étaient descendus de l'Aourâs occidental. L'omission du combat de Qocîla par notre auteur anonyme pourrait servir à prouver qu'il ne regarde pas l'Aourâs occidental comme faisant partie de l'Aourâs proprement dit. Il s'en inquiète si peu qu'il ignore la véritable mort de Sîdî ʿOqba.

(3) Au nord-ouest de Tebessa, à l'est et à peu de distance de la route de Tebessa à la Meskiâna.

(4) Cette obstruction des sources par la Kâhina est attribuée à Qocîla dans le *Kitâb el ʿAdouânî.*

même dit qu'elle ordonna à un de ses serviteurs de lui donner la mort. C'est ainsi que les Romains qui habitaient les alentours de ces montagnes se convertirent à l'islamisme.

Les anciens racontent que 'Abd Allah ben Dja'fer laissa ses troupes près des montagnes de l'Aourâs et descendit lui-même vers le sud, emmenant avec lui dix guerriers pris parmi les Compagnons du Prophète. De ce nombre était Sîdî 'Oqba ben Nâfa'. Ils pénétrèrent dans le Sahara et invitèrent les Romains qui habitaient cette contrée à accepter leur croyance, ce qu'ils firent sans qu'il y eût effusion de sang. Ils gagnèrent également à la foi tous les peuples qui se trouvaient établis dans ces parages jusqu'à l'extrémité de l'occident. A leur retour, Sîdî 'Oqba ben Nâfa' mourut empoisonné à l'ouest de Khenga[1]; ils l'enterrèrent en cet endroit et bâtirent une mosquée sur le tombeau où son corps repose encore aujourd'hui.

Ils vinrent rejoindre leurs compagnons, quittèrent les montagnes de l'Aourâs, et se dirigèrent vers Constantine[2]; ils établirent leur camp sur le plateau d'El Mansouria. Ils remarquèrent qu'au dessus de la ville de Constantine il existait un mur d'enceinte qui la défendait de tous côtés et qui la rendait inabordable. 'Abd Allah ben Dja'fer y pénétra, y séjourna secrètement environ pendant dix jours, puis alla chez le gouverneur qui se trouvait alors au tribunal. Le gouverneur lui dit : « C'est toi 'Abd Allah ben Dja'fer ? » — « Oui », lui répondit-il. Le gouverneur dit ensuite : « Qui te pousse à faire entrer les « hommes dans la religion d'Allah ? » — Je voudrais, répliqua Dja'fer, que toi-même tu y entrasses. » — Le gouverneur dit : « J'y consens. » Les habitants de la ville suivirent son exemple et restèrent sous son autorité.

On rapporte que lorsque les habitants des montagnes de l'Aourâs se furent faits musulmans, il resta dans ces montagnes un païen du nom de Pharaon. Cet homme était d'une taille gigantesque. Les Romains adoraient une pierre qui se trouvait à El-Guelâ'a[3] : ils dirent à ce Pharaon : « Dresse-la debout afin que nous nous prosternions devant elle ! » A ces mots, il la prit et la dressa comme ils l'avaient désiré, et elle fut pour eux un objet de dévotion. Cette pierre existe encore aujourd'hui à El Guelâ'a et elle porte toujours le nom de pierre de l'oratoire. Pharaon posa un de ses pieds sur un endroit bien connu dans la montagne ; l'empreinte en est encore visible, et l'espace qu'elle comprend est égal à celui que peuvent occuper vingt tentes arabes environ.

---

(1) Khenga Sîdî Nâdjî, au bord du Sahara et au débouché de l'ouâd El 'Arâb.

(2) Cette légende relative à Constantine n'est pas dans le *Kitâb el 'Adouâni*. On n'y trouve pas non plus ce qui suit concernant Pharaon.

(3) Les Indigènes désignent par El Guelâ'a un petit plateau élevé et bordé d'un ravin profond au sud-ouest et non loin du Râs Aserdoun. On y parvient sans peine en passant par 'Aîn H'ammâm. Je n'y ai trouvé aucune trace d'habitation, et pas même la « pierre de l'oratoire. »

Il est dit que les Romains couvrirent de jardins la partie comprise entre El Mehmel et les qoçour de Medracen, villages situés à l'ouest du Djebel Bou 'Arîf[1], puis leur race s'éteignit. Ceux qui vinrent habiter ces parages montagneux après les Romains étaient tous mahométans. Parmi eux se trouvait une tribu, celle des Serhâna, tribu forte, puissante, composée de bons cavaliers et de vrais guerriers. Un des leurs se fit cheikh lui-même, et fut nommé par eux gouverneur de toutes les tribus de l'Aourâs. Une tribu du nom d'Aoulâd Bou 'Afia était sous sa dépendance. Ce chef demeurait à Aïn Tazouggart[2], fontaine située à l'extrémité occidentale du mont Chettâïa ; il tyrannisait son peuple. Lorsque les Aoulâd Bou 'Afia furent convaincus de son despotisme, ils s'effrayèrent et se choisirent un cheikh parmi eux qui, après être resté à leur tête pendant quelques mois, mourut. Le gouverneur continua de les traiter avec dureté, mais le cheikh qui venait de mourir avait laissé un fils. Ce fils parvint à l'âge de puberté et se maria. Peu favorisé par la fortune, ses compatriotes le regardaient comme un objet de mépris, et il se vit obligé d'aller dresser sa tente isolément. L'hiver arriva, et avec lui la neige, qui tomba si abondamment que tous les terrains accidentés en furent complètement couverts. Trois tolba du Moghreb, qui connaissaient les trésors que la terre recèle, vinrent dans cette région. Désireux de se préserver du froid, ils allaient de tente en tente, mais ils ne trouvèrent d'abri que sous celle de ce fils de cheikh, le pauvre et jeune 'Aîsa ben Bou 'Afia. Ils s'arrêtèrent devant la tente qu'il habitait et lui demandèrent asile ; en les voyant il eut pitié d'eux et leur dit : « Entrez. » 'Aîsa ben Bou 'Afia n'avait pour toute fortune que trois chèvres et un âne. Après leur avoir souhaité la bienvenue, il égorgea en leur honneur une de ses chèvres, et les invita à prendre part au repas ; il égorgea ensuite la deuxième, puis la troisième. Lorsque le beau temps reparut et que la pluie cessa de tomber, les trois tolba dirent entre eux : « Cet homme nous a engagés à entrer « chez lui et nous a pris en amitié ; il nous a fait revivre, vu la neige « et l'intensité du froid : pourquoi donc ne l'enrichirions-nous pas « avec les trésors cachés dans le sein de la terre, lui qui a perdu « pour nous tout ce qu'il possédait ? » Alors le plus âgé des trois, s'adressant à 'Aîsa, lui dit : « Prends ta pioche et une corde, fais « marcher devant toi ton âne, va chercher du bois et dépose-le à

(1) Le Medracen est bien connu. Cf. *Rec. Soc. Arch. Const.*, XVI. Le Djebel Bou 'Arîf est au Nord et comme en face de Thamgad. On peut conclure de ce passage que notre auteur ne connaît rien au delà dans l'ouest.

(2) Aïn Tazouggart est une source qui coule près d'un fortin romain situé à droite et près de la route de Khenchela à Zoui. On y arrive, en partant de Khenchela, peu après avoir franchi un bourrelet qui est en effet le prolongement sud-ouest du Chettâïa. De là on découvre une grande partie de la Sbîkha, et le Mehmel. Il sera traité plus loin, dans le commentaire, de ces arabes Serhâna.

« Henchîr Mesa'oud, du côté oriental de la montagne de l'Aourâs. » 'Aîsa fit ce qui lui était ordonné. Quand la nuit fut venue ils lui dirent : « Sois ferme. Nous, s'il plaît à Allah, nous ferons une évo-« cation sur ces ruines et ainsi l'Henchîr Mesa'oud s'ouvrira. Une « belle femme, vêtue splendidement et couverte de bijoux en sortira; « elle te connaîtra, elle connaîtra également tes aïeux, elle invoquera « la protection divine afin que tu ne la tues pas ; mais frappe-la de « ton sabre et n'écoute pas ses vaines paroles. Allah te donnera le « moyen de la faire périr ». L'évocation lue, la femme annoncée apparut à 'Aîsa, elle implora son secours en lui disant : « Ah ! pour-« quoi veux-tu me tuer, ne suis-je pas un enfant d'Adam comme « toi-même ? Comment peux-tu suivre les conseils de ces Maugre-« bins, qui sont des magiciens ? » A ces paroles le cœur de 'Aîsa s'attendrit et peu s'en fallut que les esprits infernaux ne disparussent. Mais les Maugrebins lui firent signe afin qu'il la tuât. Fidèle à sa parole, il la frappa d'un coup de sabre si violent que la tête se détacha du tronc. Allah permit alors que les ruines s'entr'ouvrîssent, et il en sortit de grandes richesses. Les Maugrebins allumèrent du feu, prirent le corps de cette femme, le placèrent sur le brasier et le réduisirent en cendres. Ils remplirent de ces cendres plusieurs roseaux, et 'Aîsa les voyant faire leur dit : « Donnez-m'en un peu ». Les Maugrebins lui en donnèrent une petite quantité et lui dirent : « Garde « ces richesses et mets-les en réserve afin de t'en servir en cas de « besoin. Si tu veux trouver les trésors cachés dans la terre, tu pren-« dras un peu de cette cendre et tu t'en noirciras les paupières ». Cela dit, ils partirent en lui souhaitant la paix et le salut.

'Aîsa prit ces trésors, les mit de côté, regagna sa tente, et en arrivant dit à sa femme : « Reçois une bonne nouvelle. Le Très-Haut « nous a enrichis en retour de notre hospitalité ; nous avons offert « peu de chose à ces hommes et Lui nous en a rendu le centuple. » Il acheta ensuite des vêtements magnifiques, des esclaves et des bestiaux de tout genre, puis alla trouver ses proches qui, voyant le changement que la fortune avait opéré en lui, le reçurent avec bonheur ainsi que sa compagne. Il leur dit : « O ! mes parents ! ainsi va le monde. Celui qui est abaissé sera élevé et celui qui est élevé sera abaissé ». Ils lui répondirent : « O notre enfant ! Autrefois nous nous sommes mépris sur ton compte et la Providence a bien voulu te combler de biens. Ton père avait une profonde expérience des choses et nous défendait contre les violences du gouverneur Es Serhânî. Nous désirons que tu suives son exemple, nous irons au devant de tes désirs et nous te serons obéissants. » Lorsque 'Aïsa fut convaincu de leur sincérité il leur dit : « Décampez et redressez vos tentes sept fois dans la même journée. » Ils s'en repentirent, mais par obéissance pour lui ils firent ce qui leur était commandé. Il se rendit ensuite avec eux chez le gouverneur Es Serhânî. Quand ils furent introduits auprès de lui, ce chef se courrouça à leur aspect et leur dit : « Je veux que

vous me donniez le montant des impôts de quatre années. » ʿAîsa ben Bou ʿAfia répondit : « Nous payerons tous les impôts qui doivent être versés par les habitants des montagnes de l'Aourâs. » Cette réponse remplit de joie le gouverneur, et ʿAîsa fit entrer dans son trésor les contributions de quatre années. Le gouverneur dit alors à ses administrés : « Je vais partir pour le Sahara avec les tribus des Serhâna qui sont les miennes ; ces tribus sont attachées au chameau ; je ne reviendrai que dans quatre ans ; mais je laisse à ma place le cheïkh ʿAîsa ben Bou ʿAfia qui aura sous son commandement les tribus de l'Aourâs pendant mon absence. » Aîsa enrichit tous les pauvres de son propre bien, acheta quarante poulains nés cette année-là, fit construire une écurie pour eux au pied du Chabor(1), au bas du rocher qui est encore visible aujourd'hui, colonisa la région environnante et couvrit de fortins tout le pays jusqu'à ʿAîn Khenchela (?). La paix, grâce à son honnêteté et à sa sincérité, dura pendant quatre ans. ʿAîsa fit alors fabriquer des selles pour les quarante chevaux, choisit parmi ses gens quarante guerriers, leur donna à chacun une monture, et ordonna aux habitants des montagnes de l'Aourâs d'acheter des armes et des munitions de guerre.

Quand le gouverneur des Serhâna(2) revint du Sahara avec ses tribus, il les fit camper à ʿAïn Tazouggart et au sud-est de la montagne du Chettâîa. ʿAîsa alla le trouver et lui offrit la diffa d'usage. Le gouverneur Es Serhânî dit à la députation : « Il faut que vous me payiez demain les impôts des quatre années pendant lesquelles j'ai été absent. « Oui », lui répondit-on à cause de la crainte qu'il inspirait. Les députés prirent ensuite congé de lui ; mais arrivés à Khenchela ils s'adressèrent à ʿAîsa ben Bou ʿAfia et lui dirent : « Quel est cet ordre et qu'avons-nous à faire ? » — « Vous monterez tous à cheval, leur répondit-il, et nous irons trouver, s'il plaît à Allah, ce gouverneur. Faites seulement ce que je vous ordonnerai. » A l'instant, il écrivit à ce chef, lui disant de revenir afin de recevoir la contribution qu'ils lui devaient. Es Serhâni se rendit à l'invitation et les habitants de l'Aourâs allèrent à sa rencontre avec des démonstrations d'allégresse. Les Serhâna campèrent à Koudiat-el-Miʿâd, éminence située à l'est de Khenchela, et ainsi nommée à cause de la réunion de tous les goums. ʿAîsa ben Bou ʿAfia leur fit fête pendant dix jours ou même davantage ; il ordonna ensuite à ses compagnons de lâcher l'eau provenant de l'Ouâd Frengal(3) et de la faire passer par où elle se dé-

---

(1) Le Chabor est, comme nous l'avons déjà marqué, l'*éperon* du Râs Aserdoun qui se termine près de Khenchela.

(2) La tyrannie de Serhânî « douadi des Aoulâd Saoula », et la résistance de ʿAîsa ben Bou ʿAfia, ont été rapportées aussi par El ʿAdouânî (p. 158).

(3) L'ouâd Frengal, grossi par les torrents qui descendent du Râs Aserdoun, se dirige du Sud-Ouest au Nord-Est, et forme, après s'être réuni à l'ouâd Bou Rougual, qui descend du pied du Djaʿfa, une rivière que tous les Indigènes de cette

verse encore aujourd'hui, à Tafekhfakhet. Cette région fut inondée et couverte de vase. Quand ʿAîsa vit le pays rempli d'eau, il alla trouver les montagnards de l'Aourâs et leur donna l'ordre de prendre les armes comme d'habitude ; il ordonna ensuite aux quarante guerriers de monter à cheval et, avec eux, alla trouver le gouverneur. Après s'être ceint de son sabre, il dégaîna et s'avança au devant du chef des Serhâna. Il lui dit : « Tu veux donc nous faire payer les contributions deux fois ? » — « Oui. » — « Je suis un homme, répliqua ʿAîsa, je monte un cheval de noble race, mon sabre est pur de toute souillure, et ceux qui me suivent sont des hommes. » Il lui asséna un coup de son sabre en s'écriant : « Voilà ce que j'ai à te payer ? » La tête du gouverneur roula à terre. Les Serhâna prirent alors la fuite, et les guerriers de ʿAîsa les poursuivirent l'épée dans les reins jusqu'à l'endroit où se trouvait cette vase. Eux tous et leurs chevaux s'y embourbèrent et y trouvèrent la mort. De là les vainqueurs se précipitèrent sur les tribus des Serhâna campées dans la Sbîkha[1] et ailleurs ; ils en firent plusieurs prisonnières et laissèrent les autres abandonnées à elles-mêmes. Telles sont les destinées humaines.

La disparition de ces gens permit aux ʿAmâmra du Levant, tribu venue de l'Ifrîqîa, de s'établir dans les montagnes de l'Aourâs. Cette tribu les occupe encore aujourd'hui.

Deux vieillards de nos jours, hommes dignes de foi, le premier nommé Merah' ben ʿAmâr, âgé de cent vingt ans, et le deuxième appelé Mousa ben ʿAbd Allah, qui avait cent années d'existence, morts tous deux dans la miséricorde divine, et tous deux de la tribu des ʿAmâmra, fraction des Aoulâd Bou Derhem, rapportaient que leurs pères, qui eux-mêmes tenaient cette tradition de leurs aïeux, disaient : « La tribu des ʿAmâmra descend de la grande tribu des Aoulâd Djouin[2] (*sic*) établie près de la ville de Tunis ; cette tribu se distinguait parmi les autres ; deux de ses enfants, deux frères, la commandaient et ils étaient sous le commandement du sultan de Tunis. Le premier de ces deux frères se nommait Makhlouf ben An-

---

région connaissent sous le nom d'ouâd Bâghâî. Cet ouâd Bâghâî est l'Abigas de Procope. Cf. *De bell. vand.* II. El ʿAdouânî raconte pareillement la destruction des travaux d'art de la vallée de l'ouâd Frengal, et la défaite des Serhâna qui en fut la conséquence.

(1) La Sbîkha est cette suite de lagunes desséchées qui sont indiquées sur nos cartes entre le Tafrent et le Mehmel.

(2) Il est évident qu'il faut lire ici Toudjîn. Voyez plus loin notre commentaire. El ʿAdouânî (p. 155) mentionne cette invasion des Beni Toudjîn et cite *Makhlouf* et *El Akhdar ben Nacer ;* Makhlouf est l'ancêtre des Aoulâd Bou Derhem et des Aoulâd Ensîgha. Il n'ignore pas non plus Bou H'adra ; mais, pour lui, Bou H'adra est un contemporain et même un parent du romain Djoukheran, et les Beni Toudjîn se sont fixés dans l'Aourâs après avoir longtemps combattu « contre les Romains de cette contrée » (p. 155). Il s'ensuit qu'il place l'arrivée des Beni Toudjîn avant l'occupation de Serhânî et la révolte de ʿAïsa ben Bou ʿAfia.

ceur (*sic*). Lorsqu'Allah eut affermi leur intelligence, ils se partagèrent les tribus placées sous leur autorité. Ce partage fut fait à l'amiable. Le Sultan fut encouragé à intervenir par la haine que ces deux frères avaient l'un pour l'autre, défaut qui est toujours une cause de désunion ; il médita leur mort à tous deux. Lorsqu'ils furent persuadés que le gouverneur ne ferait pas ce qu'ils désiraient, ils ordonnèrent à leurs sujets de se révolter. Le Sultan à la tête de ses armées qui étaient composées de *Turks* et d'autres peuples vint à leur rencontre. Alors, les tribus placées sous les ordres de ces deux frères, à savoir les Aoulâd Djouin, firent cause commune et livrèrent bataille. Lorsque les deux frères virent qu'Allah les abandonnait, ils ordonnèrent à leurs compagnons de faire leur soumission au Sultan et s'enfuirent tous deux seuls, se dirigeant vers les montagnes de l'Aourâs.

Arrivés à Aïn Mtoussa ils remarquèrent une grande tente dont le propriétaire se nommait Bou H'adra. Cet homme était vieux. Après leur avoir souhaité la bienvenue à tous deux, il leur demanda d'où ils venaient. Ils répondirent : « Nous venons de la Tunisie. » Ils lui racontèrent ensuite ce qui leur était arrivé ; ils lui apprirent qu'ils étaient des guerriers, qu'ils avaient beaucoup de courage et qu'ils étaient très réservés. Bou H'adra leur dit : « Je vous tiendrai lieu de « père, et, s'il plaît à Allah, je vous enrichirai de tout ce dont un « père doit enrichir ses enfants. » Ces paroles réjouirent les deux frères et, lorsqu'ils lui firent connaître leur généalogie, le vieillard leur dit : « Vous êtes originaires de ma tribu, et moi-même je suis « venu ici du même pays que vous. »

Ils se livrèrent au sommeil, El Akhd'ar ben Anceur vit en songe un homme du nom de Sîdî Iah'ia ben Zekri, domicilié dans les qoçour qui se trouvent à l'ouest de Batna. Sîdî Iah'ia lui disait : « O mon fils, « tu deviendras riche auprès de moi, s'il plaît à Allah ! » Il réveilla son frère Makhlouf et Bou H'adra, et leur raconta ce qu'il avait vu pendant son sommeil ; ils lui dirent : « La réalité est dans les son- « ges. » Il leur dit adieu, il monta sur son cheval et alla trouver le marabout Sîdî Iah'ia. Il descendit chez lui, et le marabout voyant sa belle prestance s'écria : « Quel est donc le bon destin qui t'a amené « vers moi ? Vous tous qui êtes ici présents, soyez témoins que je lui « donne ma fille une telle en mariage. » El Ahkd'ar ben Anceur l'accepta et le cheikh lui donna une tente et tout ce dont il avait besoin ; Sîdî Iah'ia lui demanda ensuite quel était son métier et El Akhdar lui dit qu'il fabriquait des armes appelées *el Halfâoui* ; il fut nommé pour cela El Akhdar el Halfaouî, et ses descendants sont aujourd'hui alliés aux 'Amâmra.

Makhlouf épousa la fille de Bou H'adra (1) ; il eut trois garçons : l'aîné

---

(1) El 'Adouânî rappelle ensuite (p. 160) la domination de 'Abd es Semed Chabbi et de son cousin Hamida, puis celle d'un douadi des Guerfa nommé Merad. Enfin, après avoir nommé les groupes maraboutiques qui vinrent dans l'Aourâs de la

se nommait Bou Derhem, le cadet Ensîgha et le troisième Khelîfa. On dit aussi qu'il n'eut que les deux premiers de la fille de Bou H'adra et que Khelîfa, son troisième fils, appartenait à un second lit. Makhlouf donna à Khelîfa une tente avec ses accessoires ; il quitta son père et il s'établit au-dessus de la source de l'Ouâd el H'amma. Il laboura en cet endroit ce que peut labourer une charrue. Un homme l'appela du haut de la montagne et lui demanda qui il était. « Je suis 'Amâr, » répondit-il. Cet homme l'interrogeant une seconde fois, il lui dit : « Je suis 'Amâr, et je viens faire prospérer le pays. » Le nom de 'Amâr lui resta, et ses descendants furent ainsi nommés 'Amâmra. Ils ont conservé ce nom jusqu'à présent. Bou Derhem, l'aîné des fils de Makhlouf, jouant un jour avec des jeunes gens de son âge, se mit à manger de cette argile blanche dont on se sert pour blanchir les planchettes à écrire. Ses camarades lui dirent : « Pourquoi manges-tu de cela ? » — Je mange de l'argent, dit-il. » En effet, dans le pays de l'Ifrîqîa on appelle derhem une pièce de monnaie qui ressemble à cette terre par sa couleur. De cette manière ces trois fractions tirent leur origine de Makhlouf ben Anceur de la tribu des Aoulâd Djouîn.

On raconte que Makhlouf et El Akhdâr son frère furent rejoints par un homme venu de l'Ifrîqîa, nommé Iaqoub ben Djebbâr, qui se trouvait être un de leurs parents. Celui-là campa à Râs Bezzâz, dans l'Aourâs occidental[1].

La tribu d'El Arbâ' des 'Amâmra se compose des Aoulâd Kefâl, des Aoulâd Iaqoub ben Slîmân, des Aoulâd Bou H'adra, des Zouaher, des Arârcha et des Aoulâd Djaâran.

Les Aoulâd Djaâran sont les descendants de Djokheran nommé ci-dessus au commencement de notre récit. Ils furent appelés Djaâran quand ils eurent embrassé l'Islamisme, après la mort de leur père Djokheran. Les Zouaher sont les descendants de Sîdî Bou Zaher, marabout dont le tombeau est situé dans le Sahara, à El Iana (*Liana*). Ce marabout est très vénéré. Les Ararcha sont les derniers restes des *populations romaines*. Les Aoulâd Bou H'adra tirent leur origine du Levant. Les Aoulâd Iaqoub ben Slîmân et les Aoulâd Kefâl furent dits El Arbâ', et ces tribus prirent toutes ensemble la dénomination

---

Saguiet El H'amra, il s'étend longuement sur le marabout Sî Zerara, et ses deux enfants prodigieux, le vautour et le Dragon Flilouch (Cf. *Rec. Soc. Arch. Const.*, XII, *Etudes historiques sur les Amamra*, par M. Justin Pont, p. 226). Notre auteur anonyme n'en parle pas. Cette différence s'ajoute à toutes celles qui précèdent pour nous prouver qu'il n'a pas copié El 'Adouânî.

(1) Il est très surprenant de voir le Bezzâz ici compté comme une montagne de l'Aourâs occidental. Ce sommet est un des premiers de l'Aourâs oriental à partir du Mellagou, dans la direction sud-ouest, nord-est. Il faut peut-être penser, à moins que le copiste n'ait fait erreur, que le narrateur entendait exclusivement par Aourâs oriental, la montagne qui domine Khenchela, c'est-à-dire le Râs Aserdoun.

d'Arbâ' et de 'Amâmra. Les Aoulâd Sa'îd sont un mélange d'orientaux et d'occidentaux; ils ont pris également le nom de 'Amâmra. Les Aoulâd Si Mousa, les Aoulâd Si Zerara, les Aoulâd bou Kahîl el 'Adjâl et les Aoulâd Sî Et Taîeb sont des marabouts vénérés. On raconte que leurs aïeux sont venus du Moghreb, d'une ville nommée Es Saguiet el H'âmra qu'ils habitaient de ce côté depuis de longues années, qu'ils étaient gens de bien, intègres, aimant la lecture et l'instruction qui se donne dans les zaouïat. Ils se sont alliés aux 'Amâmra. Tels sont les récits que nous ont rapportés les anciens habitants des montagnes de l'Aourâs. Ils les tenaient de leurs aïeux et ils se les ont transmis de génération en génération jusqu'à l'époque actuelle. Salut à celui qui lira ce qui précède et salut à celui qui l'entendra lire.

Les 'Amâmra étaient anciennement des gens de bien, les meilleurs des hommes et les plus courageux. Pour la bonne foi et la justice ils ont levé l'étendard de la révolte contre tous les Beys, et leur manière d'agir est encore la même à l'égard des Français.

II

ABRÉGÉ DES FAITS CONCERNANT L'HISTOIRE ET LE PEUPLEMENT DU MONT AOURÂS ET DE LA RÉGION QUI L'AVOISINE AU MIDI.

....

'Omar mourut, et 'Otsmân lui succéda dans le commandement. Les Musulmans prirent l'Egypte, s'embarquèrent sur la mer et abordèrent le continent, se dirigeant vers l'Ouest. Le chef de l'expédition était 'Oqba ben Nâfa'. Il s'empara de Trâbles, d'El Ma'lqa[1], qui est Tunis, et de toute la région environnante jusqu'à Touzer et au delà. Les Musulmans laissèrent les Benou Toudjin, et pénétrèrent dans le Sahara jusqu'à Biskra qu'ils prirent. C'est là que mourut leur émir, le Sîd 'Oqba ben Nâfa'. Ils firent annoncer sa mort au Sîd 'Otsmân ben 'Affân, lequel nomma à sa place le Sîd 'Abd Allah ben Dja'fer. Ce dernier se dirigea vers le mont Aourâs, et commença par Tebessa et Tenoukla[2] dont il s'empara. Les Benou Râched, venus avec lui, s'établirent dans le mont Meh'mel[3], y creusèrent un puits, et livrèrent des combats à un chef romain nommé Daousaq jusqu'à ce qu'ils eussent pris ses villes. Ils allèrent ensuite à Belqat'âm[4] dans la mon-

(1) El Ma'lqa est un des quartiers de Carthage.

(2) Une petite montagne, au sud de Tébessa, porte le nom de djebel Tenoukla.

(3) Ce mont Mehmel est le même que celui dont il est parlé plus haut dans la chronique anonyme.

(4) Belqat'âm est un petit groupe de ruines dont j'ai déjà traité dans le *Bulletin* (1re année, fasc. vi, p. 283). J'ai écrit alors Belkîtan, comme j'avais entendu, en 1877. D'ailleurs aucun indigène ne pouvait m'expliquer ce mot. La leçon don-

tagne de Tafrent, romain ; ils le combattirent et prirent ses villes. Quant à Bâghâî et Emtousa[1], ils s'enfuirent dès qu'ils aperçurent la trace d'un chameau sur le chemin qui les unissait. Ensuite les Musulmans combattirent l'émir de Khenchela, et prirent cette ville. Après l'avoir abandonnée, ils allèrent à 'Amâma[2], et prirent encore cette ville après une victoire. Ils descendirent au pied du mont Sîdî Arghîs[3], y livrèrent bataille aux Berâber, s'éloignèrent, s'arrêtèrent à Constantine au moment de l'hiver, l'assiégèrent pendant deux mois, et la prirent. De là ils se dirigèrent vers Setîf et s'en emparèrent.

Je reviens au peuplement du mont Aourâs et à la cause de la diffusion des tribus qui s'y trouvent, maintenant que j'ai terminé l'exposé qui précède et qui n'est qu'un abrégé concis d'histoires fort nombreuses. Je dirai comment l'Aourâs avait été peuplé par les Romains et les Berâber. Les romains habitaient des villes, et les Berâber vivaient sous la tente ; les Romains commandaient aux Berâber et leur donnaient des chefs. Quand leurs villes eurent été prises et leurs tribus vaincues, comme je l'ai dit, le Sîd 'Abd Allah ben Dja'fer laissa aux Benou Râched le commandement dans le mont Aourâs. Leurs chefs et leurs émirs obéissaient à Bou H'ad'ra et à son frère Slîmân établis à Tafrent. Cet évènement eut lieu en l'an.... de l'hégire. Quant aux Benou Ommîa, ils s'éloignèrent avec le Sîd 'Abd Allah ben Dja'fer vers Oum 'Asâker[4] et Telemsân. Bou H'ad'ra et Slîmân demeurèrent émirs dans le mont Aourâs. Après un certain temps, ils reçurent la visite de deux hommes des Benou Toudjîn de la province de Frîqîa, qui avaient tué leur émir et pris la fuite : l'un se nommait El Akhd'âr el H'alfâouî ben Ancer. Makhlouf se fixa près de Bou H'ad'ra, émir des Benou Râched et des Berâber ; son frère s'éloigna du côté du Sahara occidental. Bou H'ad'ra donna sa fille à Makhlouf ben Ancer et en fit son fils. Ensuite, Makhlouf se sépara de Bou H'ad'ra en emmenant sa femme et ce qui lui appartenait en propre. Bou H'ad'ra lui donna deux bœufs et une charrue ; il lui donna aussi le ouâdî El H'âmma[5] pour y labourer. Makhlouf s'y établit avec sa tente et commença son labour. Alors un des Berâber qui habitaient El H'ammâm le vit et, s'avançant vers lui, lui dit : « Rârouh, râ-

---

née ici me paraît préférable. Henchîr *bel Qat'âm* signifie en arabe : ruine *de l'épervier*.

(1) Emtousa est le 'Aïn Mtoussa de l'anonyme.

(2) Encore indéterminé.

(3) Ce mont Sîdî Arghîs est le djebel Sidi Rouis de la carte de 1869, au nord-ouest de 'Aîn Beîda.

(4) Maskara.

(5) L'Ouâd el H'amma descend, vers le nord, de la montagne proprement appelée Aourâs, près de Khenchela. A la naissance de ce ravin sont deux sources, l'une chaude, l'autre froide, qui se confondent bientôt. De là le nom d'El H'ammâm qu'on rencontre un peu plus loin.

rouh », mot par lequel ils avaient l'habitude de chasser le lion. Makhlouf lui parla et dit : « *'Ammâroun* fi el belad (je viens *peupler* le pays). Je suis fils de Bou H'ad'ra er Râchedî. » C'est de cette réponse que provint son surnom et par suite le nom des *'Amâmra*. Makhlouf eut trois garçons et une fille. L'aîné se nommait Bou Derhem, le second Khelîfa, et le troisième Ensîgha ; la fille se nommait Mîra[(1)]. Il la maria à un homme étranger, lequel mourut (bientôt), et elle donna naissance à un fils nommé Bedouâour[(2)], fils de l'étranger, ou encore désigné par le nom de sa mère, Bedouâour ben Mîra. Leurs enfants se multiplièrent. Les Aoulâd bou Derhem se fixèrent à El Hâmma, à El Menzel, et à Qâîs[(3)]. Il en fut de même des Aoulâd Khelîfa. Quant aux Aoulâd Ensîgha, ils expulsèrent les Arbâ' benou Aoulâd Râched de la montagne, du côté d'Afrengâl[(4)], et s'établirent là avec quelques-uns des Aoulâd Akhlîfa ben Makhlouf. Les enfants de Bedouâour ben Mîra se confondirent avec les Aoulâd bou Derhem, et ce qui restait des Romains demeura à Tâsîa[(5)] avec Djokherân devenu lieutenant de Bou H'ad'ra, de Slîmân et de leurs enfants. Quand il mourut, il eut pour successeur Esmedj Ibn Khalkân lequel habitait le sommet de la montagne, et était d'origine berbère. Cet Esmedj avait été son ami, et c'est pourquoi il avait été appelé à le remplacer. Esmedj tyrannisa son peuple et l'accabla d'impôts. Au printemps,

---

(1) Une petite ruine, près de la Saguia Roumîla, qui débouche dans le Guerah et Tarf, est dite Henchîr Mîra.

(2) Ce Bedouâour est un des exemples les plus curieux de la facilité avec laquelle nos indigènes, dans leurs légendes, transforment en hommes des villes, des montagnes ou des rivières. Le torrent que forment les eaux descendues du Râs Aserdoun et du Dja'fa se nomme, au-dessous de Khenchela, Ouâd Bou Doura, c'est-à-dire l'ouâd au tournant, et en effet, il tourne là autour d'un pli de terrain avant d'entrer dans la plaine où il reçoit le nom d'ouâd Bâghâî. Bou Doura est, devenu sans peine Bedouaour, fils de Mîra. On a pu déjà remarquer que, dans notre récit, le mont Tafrent avait été transformé en seigneur romain. Je soupçonne un fait semblable dans *Daousaq*. Cf. Bir Doucen sur la carte de 1869 entre dj. Mamel et dj. Noureddin.

(3) El Menzel est la petite plaine sillonnée par l'ouâd Menzel, à l'ouest de l'Ouâd el H'amma, et par conséquent de Khenchela. L'ouâd Menzel descend du djebel Guelâ'a. — Qâîs est la plaine qui vient ensuite et qui est indiquée sur la carte par le nom de Foum el Gueiss.

(4) On dit plus communément Frengal. L'alif prosthétique se rencontre encore, cinq mots plus loin, dans Akhlîfa. Les 'Amâmra appellent Frengal une partie de la plaine qui borde à l'est la chaîne de montagnes (Faraoun, Aserdoun) à l'extrémité de laquelle est Khenchela. L'ouâd Frengal est donc un des torrents, et même le plus important des torrents, qui forment l'ouâd bou Doura (ouâd Bâghâî). C'est par erreur que cet ouâd est nommé sur la carte de 1869 « ouâd bou Roughal ». Le terrain que les 'Amâmra appellent Bou Rougoual s'étend directement au nord du Dja'fa.

(5) Tâsîa est le « Tassia » de l'anonyme. De même, un peu plus loin, Esmedj est Es Semech. Le *Kitâb el 'Adouâni* donne « Esmedj ».

il prélevait une brebis sur chaque troupeau ; en été, un filet de blé et un filet d'orge sur chaque tente. Il fallait qu'on les lui portât au sommet de la montagne, qu'on y battît le grain et qu'on l'emmagasinât pour lui. En automne, il se faisait livrer une fille vierge, et la rendait enceinte ; mais l'enfant qu'elle concevait était si monstrueux que son corps se fendait au quatrième mois. L'hiver, il exigeait de chaque tente une charge de bois outre les autres impôts. Mahoud Ibn Djokherân le tua et Zerdoun, frère de Mahoud, prit sa place. Quelque temps après, les Benou Râched cessèrent de gouverner. Aîsa ben Bou 'Afîa prit le commandement, et, après une certaine période, rompit avec les enfants de Bou H'ad'ra et de son frère Slîmân. Il les attaqua, il les tua, et s'empara de leurs biens. Plus tard, Bâî D'râ'ho fut puissant dans l'Aourâs. Après lui, Belqâsem el A'ouer el 'Omrânî[1] exerça l'autorité pour le compte des sultans de Constantine. Enfin l'Aourâs passa sous la domination française. — Ici finit l'abrégé profitable.

*
* *

نبذة من اخبار الزمان وعمارة الاوطان بجبل اوراس واحوازه من القبلة

.... ومات هو (عمر) وترك عثمان فقام بالامر بعده ففتحوا مصر وركبوا البحر وجاءوا على البر قاصدين المغرب وامام سريتهم عقبة ابن نافع ففتحـ طرابلس والمعلقة وهى تونس وساير عمالاتها نحو توزر وغيرها وتركوا هناك بنو توجين وجازوا على الصحراء الى بسكرة ففتحوها ومات هناك اميرهم السيد عقبة ابن نافع فاخبروا بموته السيد عثمان ابن عفان فجعل عليهم خليفة وهو السيد عبدالله ابن جعفر فمال على جبال اوراس وبدا بتبسة وتنوكلة ففتحهما وجاء معه بنو راشد فنزلوا بجبل المحمل وحفروا فيه بيرا وجعلوا يقاتلون في بطل هناك من الرومان يقال له دوسف الى ان فتحوا مدينته ودخلوها وجاءوا الى بلقطام في قابل تافرنت فقاتلوه وفتحوا مداينه وهو روماني واما باغاى وامتوسة فهربوا حين وجدوا جرة بعير في الطريق بينهما وقاتلوا امير خنشلة ففتحوها وارتحلوا من هناك فنزلوا في عمامة فقاتلوا هناك ففتحوها وارتحلوا فنزلوا بظهر جبل سيدى ارغيس فقاتلوا البرابر هناك وارتحلوا فنزلوا بقسنطينة في وقت شتاء فرصدوها شهرين حتى فتحوها وجنحوا نحو صطيف ففتحوها ولنرجع الان الى عمارة جبل اوراس وسبب انتشار الاعراش الموجودين الان فيه اذ كمل ما سبق من الكلام ذكرناه باختصار مع ان كان محل فيه

(1) Belqâsem el 'Aouer, qui est évidemment un membre de la famille de Ben Sedîra, de Chemora, est surnommé El 'Omrânî à cause de la proximité du djebel 'Omrân qui force l'ouâd Chemora à se diriger vers la sebkha du Djendel.

فصص كبيرة واخبار فنفول كمان عمار جبل اوراس رومانيون وبرابر امّا الرومانيون ساكنون المدن وامّا البرابر فمسكنهم خيام وكانو الرومانيون يحكمون في البرابر ومستوليون عليهم فلمّا فتحت مداينهم واعراشهم بالفتال كما سبف فترف السيد عبدالله بن جعفر بنو راشد امراء بجبل اوراس ورياستهم وامارتهم في يد بو حضرة واخوه سليمان مسكنهم تافرنت وفع ذلك في سنة..... من الهجرة وامّا بنو امّية فغربوا مع السيد عبدالله بن جعفر الى ام العساكر وتلمسان وبفا بوحضرة وسليمان امراء بجبل اوراس فلمّا كان بعد مدّة فدمرا عليهم زوج رجال من بنى توجين من حكم فريفية فتلوا اميرهم وهربوا لديهم احدهم اسمه الاخضر الحلفاري بن انصر امّا مخلوف استفر عند بوحضرة امير بنى راشد والبرابر واما اخوه الاخضر جنح نحو الصحراء الغربية فزوج بوحضرة مخلوف بن انصر بابنته وجعله ابنا فطال الحال فخرج مخلوف بزوجته وفسمته من عند بوحضرة فاعطاه جابدة يحرث عليها واعطاه وادي الحامّة يحرث فيه فنزل مخلوف ببيته وجعل يحرث فراءه بعض من البرابر الساكنون في الحمّام (؟) فخرج اليه وفال له راروه راروه وهى لوغة عندهم يطردون بها الاسد فتكلم له مخلوف وفال له عمار في البلد انا ابن بوحضرة الراشدي فلفبوا بتلك الكلمة حتّى صار اسمهم عمامرة فولد مخلوف ثلاثة اولاد وبنت فكبيرهم اسمه بودرهم والثانى خليفة والثالث انسيغة والبنت اسمها ميرة فزوجها من رجل غريب فمات فولدت ابنا فسماه بدواور ابن الرجل الغريب فسموه باسّه يفال له بدواور بن ميرة فتفرعوا اولادهم فاولاد بودرهم استفروا في الحامّة والمنزل وفايس وكذلك اولاد خليفة وامّا اولاد انسيغة فاخرجوا الاربعاء بنو اولاد راشد من فابل الجبل بافرنفال واستفروا هناك مع بعض من اولاد الخليفة بن مخلوف وامّا بدواور بن ميرة استفرت ذرّيته مع اولاد بودرهم وبفا جخران في تاسية من بفية الرومان خليفة على بوحضرة وسليمان وذرّيتهما فمات وخلف فيهم اسمه ابن خلكان في راس الجبل اصله من البرابر وكان مصاحبا لجخران فاستخلفه فجار عليهم بالمغارم المتكاثرة في الربيع ياخذ على كل غنم شاتا وفي الصيف ياخذ علي كل بيت شبكة فمح واخري شعير فيحملونهم له الى راس الجبل ويدرسونهم ويخزنونهم له وفي الخريف ياخذ منهم امراة بكرا فتحمل فاذا بلغت اربعة اشهر ينشف بطنها من عظم خلفة الولد وكان اسمه ابن خلكان عظيم الخلفة غليظ الصوت طويل الفوايم وفي الشتاء كل بيت يحمل حطب دون ما ياخذه من المغارم الاخرى ففتله مهاود ابن جخران فاستولى عليهم زردون اخيه وطال امره وانفرضت ولاية بنو راشد فاستولى عليهم عيسى بن بوعافية الصمادينه (؟)

ومكثوا زمان فجرع عيسى بن بوعافيه من ذرّية بوحضرة واخيه سليمان فهزّمهم وقتلهم وستت شملهم واستولى على جبل اوراس بايى ذراعه مدّة فانفرضت دولته فاستولى بلقاسم الاعور العمرانى على الجبل على يدى صلاتين قسنطينة الى ان استولى الدولة الافرانصاوية اثم باختصار مفيد

III

MOHAMMED ET ʿABRI.

Autrefois, quand les Romains étaient puissants, un jour Rohban vint vers eux et leur dit : « Je suis marabout. Suivez mon conseil. » Ils lui dirent : « Parle ; ce que tu diras, nous le ferons. » Il dit : « Prenez garde à tel jour. Un homme naîtra, et son nom sera Mohammed au milieu des Romains. Il sera créé parmi vous. Faites attention. Si vous ne faites pas bonne garde, votre domination sera détruite. » Le crieur publia cette prophétie. Ils s'observèrent. L'enfant naquit ; on le cacha ; il grandit. Il alla trouver la femme de son oncle, il s'approcha de son ventre, il toucha le ventre de la femme et dit : « ʿAlî, es-tu près de sortir? » Il dit (ʿAlî) : « Attends, je compléterai les jours. » Il revint et dit : « Alî es-tu près de sortir? » Un homme le vit et alla trouver le mari de la femme, disant : « Cet enfant rend visite à ta femme. » L'homme vint et se cacha. Le lendemain, Mohammed arriva ; il dit : « ʿAlî, quand sortiras-tu? » — « Demain. » Il naquit. — Il (Mohammed) alla vers lui, le revêtit d'un burnous, d'une chemise, d'une calotte, de souliers, et dit à son oncle : « Garde le secret ; ne dis pas que ta femme a enfanté. »

Ils grandirent ; ils allèrent jouer ; ils jouèrent avec les enfants des Romains ; ils luttèrent, ils battirent ces enfants et leur dirent : « Si vous confessez la foi (musulmane), nous ne vous battrons pas ; si vous ne la confessez pas, nous vous battrons tous les jours. » Les enfants partirent et se mirent à pleurer ; leurs parents leur dirent : « Pourquoi pleurez-vous? » Ils dirent : « ʿAlî et Mohamd nous ont battus. » — « Quels sont ʿAlî et Mohamd? » Ils dirent : « Des enfants des Romains. » On interrogea ; on ne trouva ni Mohamd ni ʿAlî.

C'était le temps où ʿAbrî était le prince de la ville et commandait aux Romains. Il dit à son fils : « Je vais mourir. Emmène vingt chameaux, emporte vingt charges ; va trouver Mohamd ; donne-les lui en présent ». Il dit : « Qu'est ce Mohamd? » — « On l'appelle le prophète ; quand tu lui auras donné ton présent, crois en lui. » Il mourut.

Le fils de ʿAbrî alla trouver le marabout des Romains, et ce marabout était le diable. Il dit : « Seigneur marabout, les chameaux parlent-ils? » Il dit : « Ils parlent. » — « Prends un bâton, frappe-les. » Il prit un bâton, il se mit à les frapper. Les chameaux crièrent. Le Prophète dit : « Ce n'est pas ainsi. » Il dit : « Eh, chameau, vers qui

viens-tu ? » Le chameau dit : « Je viens vers Mohammed. » Il dit ensuite au chameau suivant : « Et toi, ô chameau ? » — « Je viens vers Mohammed. » On dit : « Les chameaux sont à Mohamd, les charges à Mohamd ; 'Abrî, ils ne sont pas à toi. » 'Abrî s'irrita, il se leva et dit : « Sortez, coupons la tête à Mohamd. » Ses soldats sortirent, sa grande armée sortit.

Mohamd se leva et dit : « 'Alî, Belal va faire l'appel à la prière. » Notre seigneur Belal fit l'appel et proclama quatre cents fois la religion de Mohamd. On sortit pour combattre, on livra bataille. Le seigneur 'Alî tira son sabre et leur coupa la tête à tous. Depuis lors, les Romains croient à la religion de Mohamd.

Après un certain temps, les Romains qui avaient cru, se présentèrent et dirent à Mohamd : « Si tu veux que nous t'acceptions, fais venir la lune du ciel, fais-la descendre devant nous. » Il dit : « M'accepterez-vous ? » — « Nous t'accepterons ». Il fit venir la lune du ciel, il la fit descendre devant eux. Leurs enfants arrivèrent et dirent : « Il ment ; dites-lui qu'il amène le soleil ». Ils lui dirent : Mohamd, si tu veux que nous t'acceptions, amène le soleil. » Il l'amena. Les chrétiens dirent : « Il ment, c'est un possédé. Si vous voulez que nous croyions en lui, dites-lui qu'il coupe la montagne. » Ils lui dirent : « Seigneur Mohamd, pour que nous t'acceptions, coupe la montagne. » Il dit : « Eh quoi ! Faites attention. Votre ville qui est de ce côté, je la transporterai au Sud. » Il transporta leur ville, il la tourna ; ils se battirent ; mais il ne voulut pas les tuer.

MÊME LÉGENDE EN CHAOUI-ZENATIEN (DIALECTE DE L'AOURÂS ORIENTAL[1]).

Di doult n zîk d'er Roumân kaïmîn, as soug oussân, iousid rèrsen Rohbân, innasen : « Ennetch d'amerabot, areth er raïno. » Enninas : « Ini, atennid atenig. » Innasen : « Harest as el lefelani. Athadilal ou ergaz, ou essem ennes Mohamd doug ou ammas er Roumân. Atadikhelek es sioun. Ardeth el bal ennoun. Madagella our atahoussem cha, adadifessed el hökam ennoun. » Iberrah o berrah. Esthafeden

(1) Voici le même texte traduit dans le dialecte des Beni Yenni, kabyles Gaouaoua du Djurdjura. Le *r'* y représente le son arabe du غ, le *d'* celui du ذ, le χ celui du *ch* doux, si fréquent dans certaines tribus indigènes, et particulièrement chez les Aurasiens de l'Ouest qui parlent la tamzira. Il paraîtra peut-être intéressant de comparer ces deux versions. — « D'i doula n ziχ er Roumân jahden, iouen ouas Rohban iousad r'orsen, innaiasen : « Nek damerabot. Ar'eth er raïou. » Ennanas : « Inid ; aïn tenniedh atheneg. » Innaiasen : « R'orouath as le mouda lefelani. Athadilal ourgaz ismis Mohamd d'i telemmast n Roumân. Ataia adikhelek sigouen. Arreth el bal ennoun. Ma our tahoussem ara, adifessed el hökom ennoun. » Iberrah ou berrah. Ahoussen imanennesen. Iloul ouokchich, efferent, iour'al moqqor. Iroh r'or tamettôth a ammis, ieqerreb s aabôdhis. Innoul aabbodh n tamet-

fell aroah ennesen. Iloul ou aïleb. Djahadent. Iemrar. Iousid rèr l'aïal ammis ; iousid rèr ou aaddis ennes. Imaïz aaddis n tamettôt, innas : « 'Alî, kerbed cha d'erged ? » Innas ('Alî) : « Raja, adekemmeler ou oussan. » Eoullad, innas : « 'Alî, kerbed cha d'erged ? » Ezrit ou ergaz, iousid rèr ou ergaz n tamettôt, innas : « Aïleb din aitteg ou itteg i l'aïal ennek. » Aiousid netta iekemen. Rer ou adetcha iousid Mohamd, innas : « 'Alî, melmi aderged ? » — « Adetcha. » — Iloul. Iousid rèr s, ieouasd alaou, ieouasd el möqeda, ieouasd akebbouz, ieou-

---

tôth. Isaoulas : « 'Alî ma qrîb adeffer'edh ? » Innaias : « Ardjou, adekemmeler oussan. » Iour'aled innaias : « 'Alî, ma qrîb adeffer'edh ? » Ioualat iouen ourgaz, iroh s argaz n tamettôth, innaias : « Akchich agui itsqarrib r'or tamettôtiχ. » Iousad ourgazis, iχemen imanis. Azekka enni, iousad Mohamd innaias : « 'Alî, melmi adeffer'edh ? » — « Azekka. » Iloul iousad r'ors ; iselsas ioueth n tabernoust, ioueth n tegandourt, ioueth n tchachit, ak tarkasin. Innaias i ammis : « Effer aoual. Our qar ara tamettôth iχ touroued. »

Our'alen moqqorith. Rohan latsouraren, niteni d ou arrach ner Roumân. Ismaabbaren id sen, arkathen arrach enni, ernanten, ennanasen : « Ma tchahedem, our kounnekkath ara ; ma our tchahedem ara, akounnekkath mkoul as. » Rohan, artseroun, ennanasen loualdin ennesen : « Achouref latseroun ? » Innanasen : « Outhenar' 'Alî d Mohamd. » Innanasen : « Ouithen ilan 'Alî d Mohamd ? » Innanasen : « d arrach ner Roumân. Rohan artseqelliben, our oufin la Mohamd la 'Alî.

D'i l ouoqt enni 'Abrî netsa aïd amokran n temdint, ihakkem er Roumân. Innaias immis : « Aqeli ademmether', aouid acherin ilreman, aouid acherin tsaabgath, roh r'or Mohamd, efkasten. » Innaias : « Achouth Mohamd agui ? » Innaias : « Qarenas en Nebi ; mistentefkièdh, chahed. » Iour'al immout ou 'Abrî.

Mmis n 'Abrî ieroh r'or marabot ner Roumân ; amerabot agui illa des Chîtan. Innaias : « A Sîd amerabot, ilreman hadderen ? » Innaias : « Hadderen. » Innaias : « Erfed aokkouaz, outhithen. » Irfed aokkouaz arthenikkath. Ilreman raran. Innaiasen en Nebi : « Ma ch akk agui. » Innaias : « Aia alrem, ou r'or drohedh ? » Innaias oulrem : « Ousir'd r'or Mohamd. » Innaias i oulrem illan thama boulrem amzouarou : « I χetch, aia alrem. » — « Ousir'd r'or Mohamd. » Qaren midden immis n 'Abrî : « Ilreman agui m Mohamd, tsaabgath agui m Mohamd ; ilreman agui ma chi n iχ. » Mmis 'Abrî izhaf, ikker, inna : « Effereth ; eiao annegzem akarro i Mohamd. » Iffer' l asker, teffer' le mahallath tamokrant.

Ikker Mohamd, inna : « A 'Alî, Sidna Belal adidden. » Ikker Sidna Belal, idden arbaa mia merrat sed dîn Mohamd. Efferend adennar'en. Ennour'en. Sîdî 'Alî idjebeded asekkinis. Igzemasen el koul iekorra. Soug ou assen er Roumân chahaden s dîn Mohamd. Idhra ouain idhran.

Ousand er Roumân enni chahaden, ennanas i Mohamd : « Ma tebredh akneqebel, sersed ezdatener aggour seg ijenni. Innaiasen : « Adithqebelem ? » — « Akneqebel. » Isersed aggour ezdatsen. Ousend ouarraou ennesen, ennan : « Isχiddib, intas adisers itîj. » Ennanas i Mohamd : « Ma tebredh akneqebel, sersed itîj. » Isersitid. Qaren i Roumien : « Isχiddib ; netsa damedjenoun. Ma tebram ennamen is, intas adigzem adrar. » Ennanas : « Sidna Mohamd, ma tebredh ennamen isseχ, egzem adrar. » Inna : « Achou daia ! R'oroueth tamdint aguennoun illan dagui, adsaouir' r'or le qebla. » Ennanas : « Ma tkhedmedh anechtagui, annamen. Ibboui ṭamdint ennesen, izzit. Ennour'en ; lamana our ibra ara ateniner'.

asd erkaz. Innas i ammis : « Edjhad, lekkarch el aial ennech touri. »

Merarn, rohan ittiraren. Ittiraren niheni et taroua ne Roumân, oua ademessafen, ou anernan derri din isenin, oua asenin : « Ma tchahadem, our akennetchat. » Ou aderoahan, ou adendan illen, ou aseninin l'oualdi ennesen : « Maref tillem ? » Ou asinin : « Tchataner 'Alî d' ou Mohamd. » Ousinin : « Outilan 'Alî d' ou Mohamd ? » Oua asinin : « Taroua ne Roumân. » Oua adenchedcn, our ttafen la Mohamd la 'Alî.

Soug oussan a 'Abrî amokran n temdint, netta aghakemen di Roumân, innas i memmis : « Netch ademmether. Chek aoui acherin d' ilreman. Taouid acherin hamel, tanid Mohammed ; ouchasen del hadît. » Innas : « Maoukcha sebbet ou Mohamd aia ? » Innas : « Karin as ou Nebi ; alda stoudj, chahadis. » Immout.

Iana memmis ou 'Abrî le marabout der Roumân, ou le marabout der Roumân d'ech Chîtan. Innas : « Sied le marabout, ilreman toutelaïnch ? » Innas : « Toutelaïn. » Innas : « Erfed tarrèth, outhithen. » Erfed tarrèth, inda atcha doug oulrem. Itrara ou alrem ; innas en nebi : « Ma chi ammîn. » Innas : « Aia alrem, moumi adousid ? » Innas : « Ousird i Mohamd. » Ierni ouin isman ennes, innas : « Ou chek, a alrem ? » — « Ousired i Mohamd. » Enninas : « Ilreman ou Mohamd, el hamoul ou Mohamd ; chek aia, a 'Abrî, our tilidch. » Intar' ou 'Abrî, iekker, innas : « Ergentid, anebbi irf n Mohamd. » Ierged el asker ennes, terged el mahallet tamokrant.

Iekker Mohamd, innas : « 'Alî, Belal adidden ». Iekker sidna Belal iedden, chahad arbaa mia sed dîn n Mohamd, ou ergen di le feten. Mdouggen. Edjebed Sîdî 'Alî tagestourt thi adaouith, ibb irfaoun ennesen okoul. Kimmen er Roumân ichahaden i dîn n Mohamd.

Ousind er Roumân din iechahaden. Enninas i Mohamd : « Ma resd achneqebel, aouid gour soug ou jenna, sersit ezdatener. » Innasen : « Aitqebelem ? » — « Achneqebel. » Ieouid gour, issersit ezdatsen. Ousin taroua ennesen, enninasen : « Iserkous, inas adiaoui tafokt. » Enninas : « Ia Mohamd, madagella takhsed achneqebel, aouid afôkt. » Ieouihed. Enninas n Nsara : « Iserkous. Netta d' ajenni. Ma khsem annechehed ides, inas adiebeda adrar. » Enninas : « A Sidna Mohamd, ma achneqebel, abeda adrar. » Innasen ; « Maref fellaoun ? Harest imannoun. Amdint aia ennoun min dara louka aountaouir min qebla. » Enninas : « Ma tiged aner ech cher'ol aia, neqebel. » Ierfed tamdint ennesen, idernet. Emmeftan. Ieggouma ahenienq.

*
* *

Bien que ces traditions concernent surtout le peuplement et la conversion de l'Aourâs à l'islamisme, on peut affirmer que les Aurasiens de l'Est n'ont retenu de leur histoire que les quelques faits qui précèdent.

Leurs ancêtres ont dû être organisés en tribus puissantes dans les temps reculés des Syphax et des Masinissa. Les nécropoles mégalithiques qui couvrent la colline des Djeraoua au nord du Ras Aserdoun, une partie du Chettâîa et quelques vallons du Tafrent ressemblent exactement à la petite ville funéraire qui avoisine le Medracen. On ne saurait douter non plus qu'ils n'aient eu de fréquents rapports avec les marchands et les soldats de Carthage, puisque ces derniers avaient pris Theveste et s'y étaient installés. Depuis le commencement du second siècle, où Mascula fut fondée probablement par L. Munatius Gallus, jusqu'à la fin du quatrième où un arc de triomphe fut érigé dans la ville encore mal connue que les indigènes appellent simplement Gouçât (Les Arcs), les Romains ont sillonné leurs plaines de routes et de canaux, y ont bâti des villes comme Vegesala, Cedia, Bagaia, qui devint plus tard la capitale d'une sorte de marche aurasique, y ont multiplié les bourgs et les fermes, en un mot ont colonisé leur territoire, tout comme les cantons les mieux pacifiés de l'Africa. Assimilés dans une certaine mesure à leurs conquérants, mais bientôt réduits avec un bon nombre d'Européens pauvres à la condition de serfs sur les terres des grands propriétaires, ils ont embrassé le donatisme avec passion et fourni des bandes nombreuses aux Circoncellions. Ils ont livré bataille à l'Empire sous la conduite d'un Africain révolté, Gildon, et d'un évêque précurseur des marabouts actuels, Optat de Thamgad. Vaincus et durement réprimés, ils ont été affranchis par les Vandales, leur ont obéi quelque temps, puis se sont délivrés de leur joug. Les Byzantins sont survenus. Le patrice Salomon, repoussé une première fois, les a soumis après avoir enlevé l'une après l'autre les forteresses barbares de leur chef Iabdas. C'est alors que les derniers vestiges de la culture romaine ont disparu. Salomon les a emprisonnés, pour un temps assez court, dans un réseau de forteresses bâties avec les débris des villes. Cent trente ans après, ils ont reçu le choc de la première invasion arabe. Sîdî 'Oqba, dans une course rapide entrecoupée de rudes combats, a suivi toute la bordure septentrionale de l'Aourâs, et c'est encore au pied de l'Aourâs, dans le Sahara de Thabudei, qu'il a trouvé la mort. Ensuite H'assan ben Nômân, battu une première fois, comme Salomon, a vaincu la Kâhina, incorporé les Djeraoua du Ras Aser-

dou dans son armée, et imposé la profession de l'islamisme à toutes les tribus voisines. Ils ont été pillés par leurs nouveaux maîtres comme les autres Berbers ; leurs beaux chevaux ont servi à recruter sans frais la cavalerie syrienne, et leurs filles blondes ont été vendues avec leurs compagnes de l'Atlas sur les marchés de l'Orient ; ils ont repris alors les armes qui leur avaient si bien servi déjà contre Rome épuisée. Après avoir été schismatiques chrétiens, ils se sont faits schismatiques musulmans, ouahbites, et pis encore, Noukkar, se disant musulmans, mais repoussant l'autorité des khalifes omméiades ou abbasides, et même celle de l'imâm ouahbite de Tiaret. C'est en tant que Noukkar qu'ils ont pris part à quelques-unes des trois cent soixante batailles que les Africains ont livrées, suivant Ibn Khaldoun, aux troupes des khalifes, qu'ils ont résisté pendant tout le neuvième siècle aux gouverneurs établis dans le château de Bâghâî (Bagaia) par les Aghlabites, qu'ils ont enfin combattu la dynastie des Fatimites, mêlés d'ailleurs à tous les Zenata du Zâb et du Djerîd, sous la conduite de « l'homme à l'âne » Abou Yezîd. Des Beni Toudjîn, Zenata de l'Est, se sont introduits parmi eux pendant cette période. Bologguin ben Zîrî les a peut-être soumis vers le milieu du dixième siècle ; mais, cent ans plus tard, la seconde invasion arabe, celle des Hilal, des Soleîm et des Ath Bedj, est venue tout bouleverser. Les Ath Bedj, maîtres du plateau des Nemencha, de la Sbîkha, et de la plaine de Bâghâî, se sont substitués aux Zirites et aux Hafsites dans le gouvernement de ces rudes montagnards ; les Hafsites les leur ont même régulièrement cédés comme une ferme dont ils pouvaient tirer revenu à leurs risques et périls. Les Arabes ont fini par s'éloigner, en même temps que les Hafsites se trouvaient aux prises avec les Espagnols, et du coup nos Aurasiens orientaux sont redevenus indépendants. Ils ont eu affaire un peu plus tard aux Beys de Constantine ; mais il ne paraît pas que les Turcs, bien qu'ils fussent plus puissants et plus hardis que les Hafsites, comme en témoigne l'expédition de Salah bey dans l'Ouâd Rîr, aient jamais songé à s'établir au milieu d'eux. Le beylik de Constantine s'était contenté de se ménager dans l'Aourâs occidental l'alliance des Ben ʿAbbâs, marabouts de Menâʿa, pour ravitailler sa garnison de Biskra, et avait comme abandonné tout le reste aux Ben Sedîra de Chemora

qui commandaient la tribu maghzen des Achèche du djebel Bou 'Arîf. Le bordj de ces Ben Sedîra étant dans la plaine de la Châra, juste en face de l'Aourâs, ils avaient à reprendre le rôle des anciens gouverneurs de Bâghâî ; mais leurs ressources étaient trop faibles pour qu'ils pussent livrer une bataille sérieuse, et la plupart ont péri dans des coups de main sans résultat. On peut dire qu'ils n'ont jamais pénétré dans l'Aourâs oriental. Nous sommes intervenus en 1844, et nous avons trouvé, comme il fallait s'y attendre, toute cette région désolée par des guerres intestines, appauvrie et presque inculte, retombée dans la plus profonde barbarie. Le seul élément de civilisation qui y subsistât était l'enseignement, corrompu par une infinité de superstitions, de quelques marabouts venus plus ou moins de la Saguiet el H'amra. Au reste, nul système politique. La terreur des représailles était la seule garantie de la paix entre les tribus, et elles ne s'unissaient qu'à de rares intervalles, quand elles redoutaient une attaque du maghzen de Chemora.

Des fragments de cette longue histoire, et non les moins importants, ont disparu de leur mémoire : ainsi, l'occupation romaine tout entière. J'entends celle des quatre siècles pendant lesquels l'administration impériale a donné à leur pays, comme à tout le reste de la Numidie, une prospérité matérielle surprenante. Ils n'ont pas retenu un nom de ville romaine, si l'on excepte Bâghâî[1], pas un nom de légat, pas un nom d'empereur. Les Vandales leur sont inconnus, ce qui pourrait infirmer, s'il en était besoin, l'étrange conjecture de Shaw sur l'origine de quelques-unes de leurs tribus[2] ; Ils n'ont donné le nom du patrice Salomon à aucune de ses forteresses, et il est encore très douteux que le souvenir d'Iabdas subsiste quelque part dans la montagne qu'il a si énergiquement défendue. Enfin une obscurité profonde semble s'être étendue sur les guerres qu'ils ont soutenues contre les

(1) On peut y ajouter Vazaivi, petite station au pied du djebel Mehmel, dont le nom paraît s'être conservé dans le *Zoui* actuel. J'avais lu sur les inscriptions que j'ai découvertes dans cette localité : *Vazanitana statio* ; mais M. Farges a, je pense, fort heureusement corrigé ma lecture (Cf. *Rev. Afr.*, xxii, p. 454, sp. ; *Bull. de l'Acad. d'Hipp.*, 1883, ix ; *C. I. L.*, 10716, 10718 ; *Additam. ad corp.*, vol. viii, p. 378).

(2) Shaw, *Travels*. Oxford, 1738, p. 120.

Aghlabites et les Fatimites. Les seuls souvenirs dont leur légende ait conservé la trace se rapportent : 1° aux temps mégalithiques ; 2° au commencement et à la fin de la période byzantine ; 3° à la première invasion arabe ; 4° à l'introduction des Beni Toudjîn ; 5° à la seconde invasion arabe ; 6° à la fin de la période turque. Encore ces sortes de récits sont-ils singulièrement confondus et tronqués ou surchargés d'anecdotes puériles. Ils ne sont cependant pas à dédaigner, et il sera peut-être profitable de les reprendre en détail.

1° La pierre dressée par Pharaon et adorée sur le Guelâ'a (sup. p. 82) est assurément un trait de haute antiquité. Tous les Chaouïa de l'Aourâs ont un souvenir assez présent de l'adoration des pierres levées pour prétendre que les jambages de portes romaines qui restent dans leurs champs étaient adorés par un peuple de géants païens. Ils les appellent *Çnob*, pl. *Çnâb*, de صنم, idole, par permutation de م en ب, ou encore, ce qui me paraît plus probable, du radical نَصَبَ, dresser, par transposition de ن et de ص[1]. L'usage de la pierre dressée en mémoire d'une résolution grave et presque religieuse s'est conservé dans diverses régions de l'Algérie, et M. Letourneux en a cité un exemple frappant en Kabylie[2]. J'ai remarqué moi-même sur la place de Ghardaïa des pierres brutes enfoncées dans le sol et disposées en demi-cercle, et les Mozabites que j'ai interrogés m'ont répondu, assez obscurément d'ailleurs, qu'elles représentaient chacune une fraction de la ville, et qu'on venait y prêter serment dans les circonstances solennelles : ce fait serait d'autant plus curieux que les tombeaux actuels du Mezâb ont encore à peu près la

---

(1) أَنْصَابٌ pl. Lapides erecti circum templum Meccanum, ad quos dicitur الاله الاالله, ubi et alteri mactatur quam Deo. *Kam*; *it.* Limites septi sacri Meccani (Freytag).

(2) Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, vol. II, p. 283 : « Les Kabyles, il y a environ cent vingt ans, se réunirent et décidèrent qu'à l'avenir les femmes n'auraient plus de place légale dans la succession des mâles, c'est-à-dire plus de droit de propriété sur la terre.... Comme aux temps primitifs de l'humanité, des pierres plantées au sommet de la montagne consacrèrent le souvenir de ce triomphe du vieil esprit kabyle sur la loi musulmane. (Des pierres sont érigées par les tribus assemblées, après chaque acte important de la vie sociale. Chaque tribu plante la sienne ; si elle manque au pacte convenu, sa pierre est arrachée en punition de sa mauvaise foi.)

forme des monuments mégalithiques. Il n'est pas non plus surprenant de voir Pharaon paraître dans une anecdote aurasique. Son nom se rencontre assez fréquemment, dans l'Aourâs et alentour, appliqué aux œuvres surprenantes de la nature. La plus belle des montagnes de la haute chaîne qui sépare l'ouâd Mellagou de l'ouâd Bâghâî, une pyramide magnifique, couverte de cèdres, s'appelle djebel Faraoun. Trois rochers singulièrement disposés dans l'ouâd Bedjer[1] sont dits : *Menceb Faraoun* (Trépied de Pharaon). Sans remonter jusqu'aux relations antiques avec l'Egypte, on en trouverait peut-être une raison dans le nombre assez considérable des juifs qui se trouvaient en Afrique avant l'invasion arabe[2]. La Kâhina était, dit-on, juive, et les Djeraoua, auxquels elle commandait, l'étaient peut-être aussi. La Habtsa, qui régnait dans le massif des Beni Iemloul, nous est donnée comme juive par une tradition indigène ; on reconnait « Hébreu » dans le nom du tyran « El 'Abrî » ; enfin le cheikh des Halha[3], tribu maraboutique des Aoulâd Daoud, dans l'Aourâs occidental, m'a fait cette réponse curieuse, comme je l'interrogeais sur l'origine d'une de leurs fêtes non musulmanes (la fête de Noël) : « Ce jour-là, nous célébrons la délivrance des Israélites et le passage de la mer Rouge ! » On peut observer aussi que les Beni Toudjîn, qui sont venus, après les Djeraoua, constituer pour une bonne part la population actuelle de l'Aourâs oriental, sont des Zenata, des Chananéens, comme leur nom l'indique, comme Procope et Ibn Khaldoun l'ont affirmé[4] : en tout cas, ce seraient des Orientaux[5] qui n'auraient pu parvenir en Afrique qu'après un séjour plus ou moins pro-

---

(1) Cf. *Le djebel Chechar*, par E. Masqueray, in *Rev. Afr.*, XXII.

(2) Cf. Cahen, *Les Juifs de l'Algérie et de Tuggurt; les Juifs dans l'Afrique septentrionale,* in *Rec. Soc. Arch. Const.*, X, 1, XI, 102.

(3) Cf. ma *Note concernant les Aoulâd Daoud du mont Aurès* (*Aourâs*). Alger, Jourdan.

(4) Procope, *De bell. Vand.*, II, 10 ; Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, trad. de Slane, vol. III, p. 180 sq. Tous les généalogistes berbers s'accordaient, dit Ibn Khaldoun, à faire descendre les Zenata de Kana ou Chana. Eux-mêmes se disaient *Iχanaten*, ce qui signifiait on ne peut plus clairement *Chananéens*. Les Arabes ont altéré ce nom en Zenata.

(5) A consulter, sur toutes nos immigrations orientales, Movers, *Die Phoenizier,* vol. I.

longé dans le Delta. Le Qorân lui-même a certainement sa part dans le développement des contes relatifs à Pharaon ; car il le représente en maint passage[1] comme un tyran entouré de magiciens et follement épris de constructions colossales. Pharaon dit à Haman : « Construis-moi un palais pour que je puisse atteindre ces régions, les régions du ciel, et que je monte auprès du Dieu de Moïse, car je le crois menteur. » C'est lui qui conduira son peuple, au jour de la résurrection, dans les flammes de l'enfer. — Les murs attribués à la Kâhina (p. 81) nous reportent encore aux temps antéhistoriques, ou du moins à la période pendant laquelle la grande nécropole que nous avons déjà citée fut bâtie sur le flanc du Chettâïa et précédée d'une avenue de pierres fichées en terre le long de la montagne. Cette avenue existe encore. On la trouve lorsqu'après s'être engagé dans le Fedj entre le Chettâïa et le Tafrent on dépasse l'ondulation très légère qui sépare le bassin de l'ouâd Bâghâî du bassin de la Meskiâna, en se dirigeant vers la Sbîkha. Les grands tombeaux si nombreux d'abord à droite deviennent rares en ce point, et les lignes de pierres leur succèdent sur une longueur de près de deux kilomètres. Comme ces lignes accompagnent le Chettâïa, les Chaouïa les ont prises facilement pour le reste d'un ouvrage défensif, et il est naturel qu'ils les aient attribuées à la Kâhina qui, d'ailleurs, a pu fort bien réunir ses troupes non loin de là quand elle s'est portée au devant d'H'assân ben Nômân, sur l'ouâd Nînî. Notons qu'on rencontre dans tout ce canton des suites de pierres frustes alignées à travers champs, par exemple au-dessous du Chabor, au sud de Mtoussa et dans la plaine de Frengal. Il y faut peut-être reconnaître des limites ; mais ce petit problème restera sans doute longtemps obscur, comme celui des tombeaux mégalithiques auquel il semble devoir être joint.

2° Le détournement des eaux de l'ouâd Frengal, qui n'est autre qu'une branche supérieure de l'Abigas de Procope, par ordre de 'Aîsa ben Bou 'Afia révolté contre les Serhâna (p. 85), est trop semblable à ce que Procope nous a rapporté de la rupture des canaux entre lesquels l'Abigas était réparti, coup de désespoir d'Iabdas ou de ses partisans en guerre contre Gontharis, lieutenant de Salomon.

(1) Sour. x, 80 ; xl, 38.

« Quand Salomon, dit l'historien byzantin[1], entreprit sa seconde expédition contre Iabdas et les Maures de l'Aourâs, un officier de sa garde, homme de guerre remarquable, Gontharis, envoyé en avant avec un détachement, parvint au bord du fleuve Abigas, non loin d'une ville déserte nommée Bagaïn, et y établit son camp. Il livra un combat à l'ennemi, fut vaincu, et se retira derrière son retranchement. Il était assiégé et serré de fort près par les Maures, quand Salomon, arrivant avec son armée tout entière, campa à soixante stades de lui. Salomon se hâta d'envoyer une partie de ses troupes au secours de son lieutenant, et lui donna ordre de reprendre l'offensive avec vigueur ; mais les Maures furent, dit-on, vainqueurs encore une fois, et firent ce qui suit. Le fleuve Abigas descend du mont Aourâs, et, une fois arrivé dans la plaine, arrose les champs au gré des habitants : car ladite plaine est sillonnée d'un grand nombre de canaux souterrains dans lesquels il se divise et circule, coulant ainsi sous le sol, puis reparaissant à la surface pour réunir ses eaux en un seul lit. Ce réseau très étendu permet aux habitants de se servir du fleuve comme ils l'entendent : ils n'ont pour cela qu'à fermer les canaux par des levées et à les rouvrir quand ils le veulent. Or les Maures comblèrent toutes ces ouvertures, et il en résulta que l'Abigas entier se répandit autour du camp des Romains. Une lagune se forma, profonde et infranchissable, qui leur inspira les craintes les plus vives et leur fit prévoir un désastre imminent. A cette nouvelle, Salomon accourut. » N'est-ce pas là justement ce que notre chroniqueur barbare nous raconte à son tour ? Il est peu probable que les travaux d'art des Romains, une fois détruits par les Aurasiens adversaires de Gontharis, aient été restaurés par eux-mêmes pour être encore détruits par leurs petits-fils quelques siècles plus tard. Nous n'avons affaire ici qu'à un seul et même événement transposé, comme il arrive souvent dans les récits populaires. On peut être surpris de ce que ces montagnards auxquels des noms d'homme tels que Salomon, Gontharis, Iabdas, et des noms de lieu comme Zerbulen, Tumar, Petra Geminiani[2], sont aujourd'hui tout à fait étrangers, quand il est certain

(1) Proc. *Ibid.*, II, 19.
(2) Proc. *Ibid.*, II, 19, 20.

que la seconde expédition byzantine eut pour théâtre l'Aourâs oriental et peut-être l'Ah'mar Khaddou[1], se soient souvenus uniquement de la rupture des canaux artificiels et de l'inondation de la plaine de Bâghâî ; mais il est à considérer que ce fait avait autrement influé sur la nature de leur pays et sur leur manière de vivre que le passage d'une armée et l'établissement de quelques garnisons. La plaine de Bâghâî, habilement irriguée, avait été d'une grande fertilité pendant les premiers siècles de notre ère. On en peut juger encore par la multitude des ruines de bourgs et de villes dont elle est couverte. Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour les relever et se donner le spectacle d'une des cultures les plus intensives du monde. Ces petits centres avaient été dépeuplés pendant l'occupation vandale, puisque les villes mêmes comme Bagaia, Mascula, Cedia, Vegesala, avaient été détruites[2] ; mais le sol n'en demeurait pas moins fécond, et les tribus des environs, mêlées à ce qui restait de colons romains, en tiraient facilement leur subsistance, quand les Byzantins survinrent. Tous les Aurasiens de l'Est s'imposèrent donc un lourd sacrifice, quand ils rendirent cette plaine à la nature. Elle redevint dès lors ce qu'elle est de nos jours, marécageuse et infertile ; les cultivateurs qui s'y établissaient deux fois par an sous des huttes de branchages, durent l'abandonner pour se retirer sur les pentes arides des montagnes voisines, et elle ne fut plus parcourue que par de petites bandes nomades assez semblables à quelques fractions des Harakta. Un tel désastre, même volontairement subi, est inoubliable.

Si l'inondation de Frengal est bien, comme je le pense, un souvenir du commencement de la période byzantine, je ne doute pas que le règne du sultan Babar et les seigneuries de ses fils ne se doivent placer à la fin de cette même période, dans le temps qui précéda la

---

(1) D'après une conjecture très séduisante de M. Rinn, sur laquelle nous aurons certainement occasion de revenir. Voy. *Le Mobacher*, 1875, 28 janv. sq.

(2) Il est très surprenant que, dans le récit de la seconde expédition de Salomon, Mascula, Cedia, Vegesala, ne soient même pas mentionnées par Procope, quand elles auraient dû servir de base aux opérations du général byzantin. Il en faut conclure, je pense, qu'elles n'existaient plus. Quant à Baghaia, Procope dit positivement que l'armée byzantine la trouva ruinée et déserte.

bataille de ʻAqouba[1], funeste au patrice Grégoire, et la première incursion de Sîdî ʻOqba. Négligeons les noms donnés à ces princes par nos Chaouïa ; ne discutons même pas sur leur parenté : ce dernier trait est assez fréquent dans les légendes barbares, et s'explique sans peine par l'organisation et les mœurs des tribus chez lesquelles elles ont pris naissance. Insistons seulement sur cette idée, d'abord assez surprenante, qu'une grande partie de l'Aourâs oriental était occupée, peu de temps avant l'invasion arabe, par de petits barons féodaux d'origine romaine. Une telle conception s'écarte moins qu'on ne peut croire de la réalité. Dans le désarroi de la dernière moitié du septième siècle, alors que les châteaux-forts bâtis par Salomon cent ans auparavant n'étaient plus occupés que par des garnisons très faibles, mal payées et toujours prêtes à la révolte, les liens qui rattachaient le peuple d'Afrique au gouvernement de Byzance étaient très relâchés. Les Patrices eux-mêmes avaient donné maintes fois l'exemple de l'indiscipline : le fils d'Héraclius était parti d'Afrique pour renverser un empereur et se mettre à sa place ; Grégoire rompait ouvertement avec Constantinople, et ne craignait pas de s'en remettre à ses propres forces au moment même où les « Compagnons du Prophète » prenaient le chemin de l'Occident. Autour de l'Aourâs oriental, la vie civile n'était pas revenue dans des villes. Mascula détruite avant les guerres de Salomon, avait été relevée par ordre de Tibère II ; mais l'inscription[2] qui nous l'apprend ne nous parle que de ses murailles, et il est à penser qu'elle n'était qu'un poste de *milites limitanei*. Tel était le cas de Cedia, dont toutes les pierres avaient servi à la construction d'un fort[3]. Sur l'emplacement de Vegesala, complètement rasée, une petite redoute[4] commandait l'entrée de la Sbîkha du côté du Nord. Bagaia avait disparu en entier dans une citadelle[5] considérable où se trou-

---

(1) *En Noueïri*, trad. de Slane, in *Append.* à l'*Hist. des Berb.* d'Ibn Khaldoun, vol. I, p. 317 sq.

(2) *C. I. L.*, 2245.

(3) C'est ce fort que les indigènes appellent aujourd'hui Henchîr Oum Kîf. Cf, *Rev. Afr.*, XXII, p. 456 ; *Bullet. de Corresp. Afr.*, vol. I, fasc. VI, p. 326 ; *C. I. L.*, p. 949, et *Addit. ad Corp.*, vol. VIII.

(4) Nous admettons ici l'identité de Vegesala et de Qçar el Kelb. Cf. *Bullet. de Corr. Afr.*, vol. I, fasc. VI, p. 285 ; *C. I. L.*, 2310, 2311.

(5) Cf. Dewulf, in *Rec. Soc. Arch. Const.*, 1867 ; Pont, *idid.*, 1868 ; H. de Villefosse, in *Arch. des Miss. sc.*, 1875 ; *C. I. L.*, p. 253.

vaient peut-être réunis les magasins et le dépôt de toutes les garnisons de la région. D'ailleurs, du côté de l'Aourâs occidental, Thamugas, Lambèse et Lambiridi n'avaient pas été mieux traitées(1). Or, quand les dédicaces et les statues des places publiques passent dans les murs des forteresses(2), et quand ces grossières enceintes ne sont remplies que de soldats qui ont eux-mêmes fort à faire pour se défendre, les conseils municipaux n'ont plus de raison d'être. Nous sommes donc forcés d'imaginer pour cette période une société intermédiaire entre la civilisation véritable et la barbarie pure, et justement certains traits de la colonisation des siècles précédents nous indiquent ce qu'elle fut. Les grands propriétaires romains avaient toujours eu le droit de fortifier leurs villas et de les entourer d'ouvrages que gardaient des gens armés(3); ils étaient souvent autorisés à ouvrir des marchés(4); ils fournissaient des soldats au gouvernement; leurs serfs attachés à la glèbe étaient partagés en classes et embrigadés(5). Que ce système ait été la cause principale des révoltes des Circoncellions, et par suite de la ruine de la colonisation même, nous croyons l'avoir indiqué déjà suffisamment(6); mais il avait duré si longtemps qu'il ne pouvait disparaître en un jour. Il dut subsister dans certains lieux en se modifiant. Quelques propriétaires, ou même d'anciens serfs substitués à leurs maîtres, continuèrent jusqu'à la fin du septième siècle de faire valoir de grands domaines et d'y maintenir quelque discipline, à con-

---

(1) Cf. mon étude sur Thamgad, in *Rev. Afr.*, xx, pp. 164, 267, 352, 456. La Société archéologique de Constantine vient de publier, dans son vingt-troisième volume, un fort beau plan de Thamgad levé en 1881 par MM. Maintenay et Bernard, sous la direction de M. Duthoit, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie. Les deux fortins byzantins de Lambèse n'ont pas la valeur de la citadelle de Thamgad. Le fort de Lambiridi n'est pas non plus très considérable.

(2) C'est surtout à Thamgad et à Madaure qu'on peut s'en rendre compte. Cf. *Bull. de Corr. Afr.*, ibid., p. 290.

(3) Cf. *Bull. de Corr. Afr.*, vol. I, fasc. II; *C. I. L.*, 8209.

(4) *C. I. L.*, 8280.

(5) La table de Souq el Khemis (*C. I. L.*, 10570) nous montre suffisamment comment ce système fonctionnait dans un domaine impérial au second siècle. Or, il en était de même chez tous les grands propriétaires.

(6) Cf. notre préface de la *Chronique d'Abou Zakarya*. Paris, Delagrave, 1879, et quelques pages intitulées « *Coup d'œil sur l'histoire de l'Afrique septentrionale* » dans les *Notices sur Alger et l'Algérie*. Alger, Jourdan, 1881.

dition de traiter leurs colons en pères de famille, et de jouer le rôle de chefs de tribu. Au reste, les indigènes s'organisaient dans le même temps d'une manière à peu près pareille: ils n'avaient pas partagé en lots individuels les terres dont ils étaient restés maîtres depuis le commencement du règne de Genséric[1], mais ils les cultivaient en commun, sous l'autorité des plus braves et des plus intelligents d'entre eux. Un même genre de vie tendait ainsi à assimiler les européens et les indigènes les uns aux autres. Il est prouvé par de nombreux témoignages[2] que, deux ou trois cents ans auparavant, des hommes de toute provenance tombés dans la misère composaient déjà la basse classe des colons partiaires, et le document le plus ancien qui se rapporte aux questions agricoles en Afrique nous montre même des citoyens réduits à une sorte de servage sur une ferme impériale dès le principat d'Hadrien: toutefois il est naturel de penser que les européens se groupaient de préférence autour de chefs de leur race, et certaines traditions très vivaces peuvent l'attester, indépendamment des indications précises fournies par Ibn Khaldoun. Ainsi, dans l'ouâd Bedjer[3], les indigènes vous montrent encore près d'El H'amra deux gros rochers isolés sur l'un desquels était, disent-ils, le village des Romains, et sur l'autre le village des Beni Barbar leurs ancêtres : les constructions dont on y voit les ruines étaient également misérables. Dans l'Aourâs occidental, les Aoulâd Daoud et les Aoulâd 'Abdî qui prétendent descendre directement de colons romains, affirment[4] que Bourk leur ancêtre vivait à part avec sa nombreuse famille sur le djebel El Azereg. Chacune de ces petites communes avait ses intérêts distincts ; mais elles étaient bien faites pour s'entendre, dans le cas où elles auraient été livrées à elles-mêmes et exposées à quelque grave péril extérieur :

---

(1) Procope, *De bell. Vand.*, I, 8.

(2) Le grand nombre des noms indigènes mêlés aux noms latins dans presque tous les cimetières, et surtout dans ceux où la grossièreté des inscriptions atteste l'humilité des conditions, en est l'indice le plus sûr. C'est dans le document de Souq el Khemîs que l'on trouve des « citoyens romains » enchaînés et frappés par des *conductores*.

(3) Cf. *Rev. Afr.*, Le djebel Chechar, *loc. cit.*

(4) Cf. *Bull. de Corr. Afr.*, vol. I, fasc. VI, p. 327 sq.

elles étaient prêtes à former des ligues semblables à toutes les confédérations barbares[1], et à donner le spectacle d'une levée en masse sous la haute direction d'un chef renommé, indigène ou romain. Voilà pourquoi nous lisons dans En Noueïri[2] que l'armée de Qocîla qui défit Sîdî 'Oqba était composée de Romains et de Berbers de l'Aourâs, et pourquoi la Kâhina, juive suivant Ibn Khaldoun[3], romaine suivant notre chroniqueur 'Ammârî[4], entraîna tous les habitants de l'Aourâs oriental indistinctement contre H'assan ben Nômân. Qocîla et la Kâhina devinrent certainement des sortes de souverains[5], et l'un ou l'autre aurait pu fonder une monarchie, si la mort ne les avait promptement arrêtés ; mais ce serait aller trop loin qu'admettre une souveraineté indépendante dans l'Aourâs oriental avant leur époque, et même avant la première apparition des Arabes en Afrique. L'autorité du patrice Grégoire s'y faisait sentir quelque peu[6], et le duc de Ticisi[7] qui devait avoir sous la main toutes les garnisons de la Numidie méridionale, y parut au moins une fois quand il « offrit à Dieu » l'élégant oratoire dont les restes se voient encore sur une colline voisine de Thamgad. Ce duc, qui ne nous est pas autrement connu, se contentait probablement de recueillir des impôts, et laissait les propriétaires d'origine romaine et les chefs de tribus indigènes s'administrer comme ils l'entendaient ; mais il n'est pas admissible qu'il eût souffert qu'un petit Etat se formât à deux pas de ses *castella*. Nous acceptons donc les seigneurs romains du Tafrent, du Mehmel et de Tasia, et nous repoussons le « Sultan » Baber. Ces « seigneurs »

---

(1) Cf. l'organisation des tribus et des Qebilat du Djurdjura, dans la *Kabylie et les coutumes kabyles* de MM. Hanoteau et Letourneux.

(2) *Loc. cit.*, p. 335 : « Qocîla se vit entouré de ses cousins, de ses gens, et *d'une foule de Roum.* »

(3) *Hist. des Berb.*, vol. I, p. 340, n. 1.

(4) 'Ammârî = homme de la tribu des 'Amâmra. D'après notre chroniqueur, Djemâ'a, qui est la Kâhina, était la femme du sultan Baber, *romain*.

(5) C'est ainsi qu'Ibn Khaldoun nous les présente, et non sans raison. Voy. *Hist. des Berb.* I, p. 211 sq., et III, p. 193.

(6) *Rec. Soc. Arch. Const.*, XIX, 336.

(7) Inscription de Thamgad, *C. I. L.*, 2389 : « In temporibus Constantini imperatoris Bel. Gregorio patricio Ioannes dux de Tigisi offeret domum dei. Armenus. » Ticisi ou Tigisi est l'ancienne Tigisîs citée par Procope, *De bell. Vand.*, II. Les ruines en sont à 'Aîn el Bordj. Cf. *Rec. Soc. Arch. Const.*, XIX, p. 374.

sont les héritiers à demi-barbares des grands concessionnaires de la période Antonine, et les pères des compagnons de Qocîla ou de la Kâhina ; le « Sultan » est d'un temps postérieur, si même il a jamais existé.

(*A suivre.*) E. MASQUERAY.

LETTRE A M. TISSOT SUR LA GHORFA DES AOULAD SELAMA. M. CHOISNET A TATILTI.

La lettre que je publie ici avait été adressée par moi à M. Tissot l'année dernière. M. Tissot était alors en Tunisie ; mon pli, envoyé à Paris, ne lui parvint pas (1). Il tomba gravement malade ensuite, et je jugeai au moins inopportun d'occuper son esprit de notes épigraphiques avant qu'il fût rétabli ; mais mon attente a été trompée par la mort qui nous a ravi, en le frappant, un de nos guides les plus éclairés et du commerce le plus sûr. Je n'ai rien changé depuis ce temps à cette communication que son souvenir me semblait consacrer, et je la présente d'abord comme un hommage à sa mémoire :

Monsieur, j'ai le plaisir de vous adresser quelques inscriptions récemment découvertes au pied de la Ghorfa des Aoulâd Selama par M. Choisnet (2), administrateur de la commune mixte d'Aumale. La Ghorfa des Aoulâd Selama est une petite ruine très intéressante située à douze kilomètres au sud d'Auzia (Cf. *C. I. L.*, VIII, 9019, 9025, etc.).

La plus importante de ces inscriptions est assurément la suivante, gravée en beaux caractères dans un cadre élégamment orné :

---

(1) Je ne saurais oublier de remercier M. S. Reinach qui a eu la complaisance de rechercher cette lettre dans les papiers de M. Tissot, et de m'en écrire.

(2) M. Choisnet, dont les lecteurs du *Bulletin* ont pu déjà apprécier le zèle et la bonne fortune, est actuellement sous-préfet de l'arrondissement de Mascara.

Longueur : 1,85 ; hauteur : 0,81. — Lettres : 0,06.

Q GARGILIO · Q · F · Q · MARTIALI VET · FL ·
P P · COL PAT · CVRATORI ET DISPVNCTo
RI · REI ❦ P ❦ ET ❦ IVLIAE ❦ PRIMAE ❦ EIVS ❦ Q ❦ GARGI
LIVS Q F Q MARTIALIS EQVES ROMANVS
MILITIAE PETITOR COL PAT · FILIV EoRvM (*sic*)
PARENTIBVS DIGNISSIMIS·

Ligature : *l.* 2, ET.

Q(uinto) Gargilio Q(uinti) f(ilio) q(uirina tribu) Martiali vet(erano) fl(amini) p(er)-p(etuo) col(oniae) pat(rono) curatori et dispunctori reip(ublicae) et Juliae Primae ejus Q(uintus) Gargilius Q(uinti) f(ilius) Q(uirina tribu) Martialis eques romanus militiae petitor col(oniae) pat(ronus) filiu(s) eorum parentibus dignissimis.

L'auteur de cette dédicace est évidemment le Quintus Gargilius Martialis qui défit les bandes de Faraxen, prit et tua leur chef, et périt sous les coups des Bavares en 260. Nous le voyons ici au commencement de sa carrière. Il était né probablement là même où s'élevait le tombeau de son père et de sa mère. Patron de la colonie d'Auzia, comme son père, il avait reçu le titre de chevalier au plus tard en même temps que le grade de « petitor militiae », c'est-à-dire vers l'âge de vingt-quatre ans. On sait qu'il fut ensuite préfet de la première cohorte des Astyres de la province de Bretagne et tribun de la cohorte des Espagnols de la province de Maurétanie Césarienne. Ces deux charges seules précèdent la mention « a militiis » dans son cursus que la fameuse inscription d'Aumale nous a conservé. Ne pourrait-on pas en conclure, non seulement que la prescription de Septime Sévère relative aux quatre milices obligatoires n'était pas toujours observée, mais encore que la « petitio militiae » bien que non mentionnée dans ce cursus, avait été comptée pour une « milice » en sa faveur ? Autrement, il serait très surprenant qu'il eût été « a militiis » avec deux grades seulement dans un temps où l'on devait en exiger au moins trois, suivant l'usage du siècle précédent. Il aurait pu entrer après cela dans la carrière procuratorienne et espérer même d'administrer un jour la Maurétanie Césarienne, après un certain stage dans quelques provinces éloignées. Il préféra se consacrer à son pays et resta dans la région d'Auzia préposé à la cohorte des

Singulares et à la vexillatio des Cavaliers Maures qui avaient quelque peine à contenir les tribus turbulentes des environs. C'est sans doute à leur tête qu'il combattit Faraxen. Il était en outre décurion des deux colonies d'Auzia et de Rusguniae, et patron, non plus seulement d'Auzia, mais de toute la province, quand il mourut.

Ce personnage très remarquable, dont la vie entière nous est ainsi révélée par l'épigraphie seule, était le fils aîné ou le fils unique d'un vétéran venu peut-être s'établir, au commencement du troisième siècle, dans le bourg dont les ruines sont éparses autour de la Ghorfa. Les vétérans étaient nombreux dans le territoire d'Auzia : la double inscription de Rapidi le prouve suffisamment. La femme de ce soldat se nommait Julia Prima. Il avait été flamine perpétuel, patron d'Auzia élevée au rang de colonie par Septime Sévère ; l'empereur l'avait nommé « curator et dispunctor reipublicae » ; mais il n'était pas chevalier : du moins rien ne l'indique dans les trois lignes qui le concernent. Il n'est pas prouvé que tous les « curatores et dispunctores » aient été au moins de rang équestre, au commencement du troisième siècle, quand leur rôle, sans cesse diminué, était sur le point d'être réduit aux étroites limites que leur imposa la loi de Gordien, de 239. On comprend difficilement qu'il ait été indispensable de conférer la noblesse équestre à un membre de conseil municipal pour l'investir d'une fonction qui n'allait plus consister que dans la vérification des comptes de la cité. D'ailleurs, si l'on parcourt le recueil de Henzen et le volume VIII du *Corpus*, on est frappé de voir que plusieurs d'entre eux prennent soin de marquer qu'ils sont chevaliers romains quand leurs titres antérieurs ne suffisent pas à l'indiquer. Le titre de « curator et dispunctor » n'emportait donc pas nécessairement la qualité de chevalier. Il est curieux encore de noter que, dans l'épigraphie d'Auzia, on n'avait rencontré jusqu'ici que des *dispunctores*, l'un de l'an 290, l'autre de l'an 320, et que ces fonctionnaires ne paraissent en rien avoir pu être chevaliers romains. Q. Gargilius Martialis, qualifié de « curator et dispunctor » n'aurait-il pas été nommé justement dans la période de transition où le curator devint réellement un simple dispunctor, un pur *logista*? Au reste, si ma conjecture est acceptable, il avait été pleinement récompensé de ses services dans la personne de son fils, créé chevalier romain, et favorisé de la « petitio militiae ».

On achevait ainsi quelquefois d'honorer le père par le fils. Nous en avons un exemple frappant dans l'inscription 804 du recueil d'Orelli-Henzen, où nous voyons un chevalier, M. Maenius Agrippa Tusidius, qualifié de « père de sénateur[1] ».

Vient ensuite, dans l'envoi de M. Choisnet, cette inscription également gravée en beaux caractères :

Longueur probable : 1,20 ; hauteur : 0,46. — Lettres : 0,05.

2 DEAE *bonae v* ALETVDINI · SANC
L · CASS *sius restu* TVS EX · DEC · VET
F·L·P·P·CO *l.pat. et clo* DIA · LVCIOSA · EIVS
TEMPL *um a funda* MENTIS · SVA · PECv
NIA FECE *runt dedica* VERVNT · QVE · ET
REIP DO *no deder* N·T PR·CLXXXXVI

Ligatures : *l.* 3, DI de CLODIA ; *l.* 4, NTI de *funda*MENTIS, VA de SVA ; *l.* 5, NI de NIA, NT de *dedica*VERVNT, ET de ET.

Deae [bonae v]aletudini sanc(tae) L. Cas[sius Restu]tus ex dec(urione) vet(eranus) fl(amen) p(er)p(etuus) co[loniae patronus et Clo]dia Luciosa ejus templ[um a funda]mentis sua pecunia fece[runt dedica]verunt que et reip(ublicae) do[no deder]unt pr(ovinciae) CLXXXXVI.

Ce L. Cassius Restutus qui avait, de concert avec sa femme Luciosa, fait bâtir un temple en 235, était peut-être un compagnon d'armes de Gargilius, le père ; il était devenu, comme lui, flamine perpétuel et patron de la colonie. Je n'ai pas hésité à restituer son nom après avoir comparé cette inscription avec la longue inscription d'Aumale (*C. I. L.*, 9052) consacrée à leurs parents par les enfants de « L. Cassius Restutus, vétéran, ex décurion, et de Clodia Luciosa, sa femme. » Ce sont évidemment les mêmes personnages des deux côtés. L. Cassius Restutus paraît avoir joui d'une assez belle fortune, puisque, d'après ce dernier document que Willmans a si heureuse-

(1) *M. Maenio c. f. cor. Agrippae Tusidio campestri hospiti divi Hadriani patris senatoris praef. coh. II fl, Britton.* etc.

ment déchiffré, il avait constitué une rente afin que des jeux fussent célébrés tous les ans à Auzia en son honneur.

Voici maintenant un bénéficiaire ; mais je ne puis expliquer l'abréviation PO qui suit son titre : peut-être y a-t-il là une erreur de copie ; peut-être encore faut-il y voir le prénom de sa femme *Potita* (?) Profutura :

Pierre tombale en forme de caisson.

3 D · M · S ·
IVL · HONO
RATVS B F ❦
PO ❦ PROFV
TVRA ❦ IVL ❦
PROCESSAE
FIL ❦ PIISSIMAE
V ❦ A · VIII M VI D
❦ VIIII ❦

D(is) m(anibus) s(acrum). Jul(ius) Honoratus b(ene)f(iciarus) Po Profutura Jul(iae) Processae fi(liae) piissimae. V(ixit) a(nnis) VIII *m(ensibus)* VI *d(iebus)* VIIII.

Cette autre inscription s'ajoute à celle de Q. Gargilius Martialis pour nous prouver que les habitants du lieu que nous appelons la Ghorfa appartenaient, comme ceux de la colonie d'Auzia, à la tribu Quirina :

Dans un cadre élégamment orné. — Hauteur : 0,71 ; largeur : 0,75. — Lettres : 0,05.

4 C · KALPVRNIO · C F Q
MAXIMIANO · BO
NAE INDOLIS PVE
RO · C · KALPVRNIVS
C · F Q MAXIMVS · ET
CAELIA · IVLIA FILIO
DVLCISSIMO ❦

C(aio) Kalpurnio C(aii) f(ilio) Q(uirina tribu) Maximiano bonae indolis puero C(aius) Kalpurnius C(aii) f(ilius) Q(uirina tribu) Maximus et Caelia Julia filio dulcissimo.

Cette partie d'une inscription très usée qu'il paraît malheureusement impossible de restaurer, nous apprend qu'il y avait près de la Ghorfa un édifice élevé sur quatre gradins, et peut-être des Thermes; elle se termine en outre par l'ethnique MADAVRENSIS (de Madaure), qui n'avait pas encore paru jusqu'ici :

Largeur : 0,60; hauteur : 0,47. — Lettres : *l*. 1, 0,05; *l*. 2-8, 0,04; *l*. 9, 0,05.

·········   C L A V D D·········
·········V X O R E I V S M A T E·········
·········GRADIBVS QVATTVOR·········
·········*d*E D I C A V I T QV E G·········
·········\S R V F I N A S T H O I·········   (?)
·········EGELLI · VINDICIAN\·········
·········V S P E C V N I A E QV·········
·········VM IN THERMIS PVE·········
·········V S · M A D A V R E N S I S·········

Ligature : *l*. 8, THE de THERMIS.

Deux fragments d'une dédicace monumentale dont la lecture est encore trop incomplète pour que je puisse vous en envoyer une copie satisfaisante, font allusion à un monument funéraire entouré de colonnes et élevé *permissu splendidissimi or(dinis)*.

Enfin le long cippe suivant est en quelque sorte un fragment d'histoire locale. Il est très regrettable qu'il ne soit pas daté. On y voit, du moins, qu'à une certaine époque toute la contrée qui entoure la Ghorfa était devenue excessivement dangereuse, que les habitants étaient écrasés d'impôts, et qu'il y avait péril à se charger de leurs doléances.

Hauteur : 1,50 ; largeur : 0,59. — Lettres : 0,03.

Deux têtes de sphynx.

6 D M

? CAEFALI Ϙ EX////

? AE LAVDIS I//////

? ANI

Guirlande.

REDDERE QVO *nobis*
LICVIT POST FAT*a sepul*
CHRVM ꝗ QVI PAT*riae*
CASVS MISERANS *ci*
VIVM QVE SVORV*m*
CLAVSIS ITINERIBV *pe*
NETRAVIT DEVIA CV*rsu* (?)
QVEM NON RESPE///
DEFESSA PARS AETA///
NEC SVBOLVM PIET*as po*
TVIT DETINERE PER//
QVID SVPER EST///////
NIVM EST CON*stan*
TIA NOSTRVM
CVR FVERIT TALE*m p*ER
PESSVS MORTE DO*lo*RE*m*
DVM CIVIBVS REQVIEN. (*m*)
TRIBVTORVM FERRE V*o*
LEBAT ꝗ INCIDIT INFE
LIX CONTRARIO MV
NERE MISSV ꝗ IVL·
KAPITO · IVL · KAPITO
NI · FIL · FEC · VIX · AN
XIIII ME VIII

. . . .

Reddere quo (nobis) licuit post fat(a sepul)chrum
Qui pat(riae) casus miserans (ci)viumque suorum
clausis itineribus penetravit devia cu(rsu),
quem non respe... defessa pars aeta(tis) (?)
nec subolum piet(as po)tuit detinere per...

Quid super est (infortu)nium est con(stan)tia nostrum (?)
cur fuerit tale(m p)erpessus morte do(lor)e(m)
dum civibus requiem tributorum ferre volebat
incidit infelix contrario munere missu(s).
Iul(ius) Kapito Iul(io) Kapitoni fil(io) fec(it). Vix(it) an(nis) XLIIII *me(nsibus)* VIII.

Il y avait donc autour du point que nous appelons la Ghorfa, comme une petite ville ou du moins un vicus peuplé en grande partie de vétérans et de fils de vétérans, orné de quelques édifices publics, et sans doute prospère au troisième siècle de notre ère. Il eut son heure de décadence qui, je l'imagine, dut coïncider avec celle de Rapidi. Nous savions déjà que le préposé du limes (Auziensis) l'occupait avec une troupe de « limitanei » dès l'année 301. Je ne pense pas, d'après la description que M. Choisnet m'a faite de la dimension et de la nature des ruines, qu'il y ait jamais eu là un municipe, encore moins une colonie. La colonie dont les Gargilii étaient patrons ne peut être qu'Auzia.

Mais qu'est bien la Ghorfa elle-même? Sur ce point encore, une constatation très intéressante de M. Choisnet vient faire la lumière. La Ghorfa consiste en un petit édifice à un étage, comme M. Berbrugger l'avait remarqué, et d'ailleurs comme son nom l'indique. Or, en examinant une des pierres qui la terminent, M. Choisnet y a découvert une inscription de huit lignes. L'écriture en est malheureusement très mauvaise et d'une lecture fort difficile ; mais on y distingue : « ...*mosoleum.... idus novembres an pro* CCCC. » Ce que M. Berbrugger avait pris pour un *burgus* est un mausolée bâti en 439 avec des pierres prises indistinctement dans les environs, haut de 4 mètres, et compris dans un carré de 24 mètres dont les murs s'élèvent très peu au-dessus du sol. Au coin nord-ouest de ce carré paraît la trace d'une abside ou d'un réduit demi-circulaire de 15 mètres de largeur et de 12 de profondeur. Il règne là la plus grande confusion ; mais la courte exploration de M. Choisnet qui a donné, comme vous le voyez, de bons résultats, doit nous encourager à y mettre un peu d'ordre. On trouvera certainement encore des inscriptions intéressantes en déblayant ce pourtour de la Ghorfa. Veuillez agréer.... »

Depuis que cette lettre a été écrite, trois des inscriptions citées ci-dessus ont été publiées dans les *Addimenta ad corp.*, vol. VIII,

p. 560, d'après le *Bulletin* d'Oran, savoir la dédicace à la Dea Valetudo, l'inscription de Q. Gargilius Martialis et la funéraire de Julia Processa, sous les numéros 1299, 1300, 1301. La reproduction en est fidèle, sauf quelques menus détails typographiques, tels que la dimension de deux lettres et la longueur de la dernière ligne au nº 1300, et la substitution d'un R à un O dans le PO du nº 1301. Il résulte de ce dernier changement que notre « beneficiarius » devient un « beneficiarus praefecti ». M. Dessau (*Ibid.*, p. 651) a complété comme nous la dédicace à la Dea Valetudo en la comparant à l'inscription d'Aumale où paraissent les noms de L. Cassius Restutus et de Clodia Luciosa. La restauration des *Addimenta* ne diffère de la nôtre qu'à la quatrième ligne, et j'avoue que je préfère *cum orna*MENTIS à *a funda*MENTIS.

Seulement, ce n'est pas à la Ghorfa des Aoulâd Selama que ces inscriptions sont attribuées dans les *Additamenta,* mais à un *Sûk el Khemîs* situé à cinquante kilomètres d'Aumale, et il en résulte que la colonie dont les Gargilii étaient les patrons paraît être une ville inconnue jusqu'ici. Ce serait certes une curieuse découverte à faire ; mais il est inutile de se mettre en campagne. Cette colonie est Auzia, comme d'ailleurs M. Dessau l'avait soupçonné (*Addit.,* 1479), en comparant les deux inscriptions de Q. Gargilius Martialis après celles de L. Cassius Restutus.



TATILTI.

Tatilti, dont le nom évidemment indigène est une allittération de *Tahilti* (le bosquet de lauriers roses), était situé, d'après l'Itinéraire d'Antonin, entre Auzia et Sitifi, à trente-quatre milles d'Auzia. M. Choisnet a consacré les derniers loisirs que lui permettait l'administration de la commune mixte d'Aumale à la détermination de ce point important, et sa conclusion se trouve être conforme presque exactement à l'indication de Lapie qui plaçait Tatilti au bord d'un ouâd Targa, petit affluent de l'ouâd Tarfa, près de la limite actuelle de la commune indigène d'Aumale. Les ruines de Tatilti bordent l'ouâd Tarfa, du côté du nord. Elles sont en partie sur le territoire des

Aoulâd Msellem (commune indigène) et en partie sur celui des Beni Intacen (commune mixte). La route d'Aumale à Sétif les traverse dans leur longueur, et le chemin de l'ouâd Okhis y aboutit. Les Aoulâd Msellem y ont un marché au pied d'un mamelon qui semble avoir été fortifié. Comme ce marché se tient le jeudi, on l'appelle Souq el Khamîs.

M. Choisnet est parvenu à ce résultat après avoir reconnu la voie romaine qui se dirigeait d'Auzia vers Sitifi. On pouvait la croire représentée par l'ancien chemin qui mène au caravansérail de l'ouâd Okhîs ; mais ce chemin rencontre des rivières aux abords difficiles, s'engage dans des défilés dangereux, enfin coupe une région sauvage qui n'offre presque aucun vestige d'antiquité. Au contraire, le chemin vicinal, ou plutôt la piste, qui passe par la Ghorfa des Aoulâd Selama, qui traverse les douars des Aoulâd Selama et des Aoulâd Salem de la commune mixte d'Aumale, qui pénètre, dans la commune indigène, au marché du Khamîs des Aoulâd Msellem, qui longe la vallée de l'ouâd Tarfa, et qui se dirige ensuite presque en ligne droite sur Bordj bou Arreridj, offre tous les avantages d'une bonne voie stratégique, et est accompagné par des ruines de tours et de fermes assez nombreuses. C'est après l'avoir suivi pendant environ cinquante kilomètres que M. Choisnet est arrivé dans une petite vallée dont le fonds est encore fertile et couvert par places de lauriers roses. Cette vallée, qui est celle de l'ouâd Tarfa, est enserrée au nord par le djebel Attach et le djebel Afroun, au sud par le Taguedid et le Chemlel. Elle se décompose en mamelons de différentes grandeurs, et chacun de ces mamelons est couvert de ruines. Là était évidemment une ville considérable ; là devait être Tatilti. La distance de 48 ou 50 kilomètres qui la sépare d'Auzia répond aux trente-quatre milles de l'Itinéraire ; le site est bien ce que le nom indique ; enfin, nulle part ailleurs dans les environs, on ne trouve agglomération pareille de constructions anciennes.

Tatilti s'étendait en longueur, comme je viens de le marquer, à peu de distance de la rive gauche de l'ouâd Tarfa ; elle n'a jamais été, comme Auzia ou Rapidi, entourée d'un mur continu. Elle se subdivisait en quartiers élevés chacun sur une petite colline, très voisins les uns des autres, faciles à défendre isolément. Deux d'entre eux

paraissent avoir été fortifiés, celui qui domine le marché du Khamîs des Aoulâd Msellem, et se trouve être le premier qu'on aborde en venant de l'Ouest, et celui qui termine à peu près la ville à l'extrémité opposée. Au nord et au sud de cette ligne maîtresse, et même au delà de l'ouâd Tarfa, plusieurs buttes plus ou moins considérables offrent encore des traces d'habitations. Du reste, il est impossible de rien affirmer à première vue en présence de ces ruines. Elles sont très médiocres d'aspect et rasées au niveau du sol. Les pierres de taille y sont relativement rares. M. Choisnet n'avait pas les ressources suffisantes pour entreprendre les fouilles variées et continues qu'exigent la disposition de ce terrain et la nature de ces ruines. Il dut se contenter de dégager le sommet d'un petit mamelon situé à peu près au milieu de la ligne maîtresse que je viens d'indiquer. Là il mit à jour les fondations d'une basilique, plusieurs tombes, et quelques menus objets intéressants.

Cette basilique avait 15 mètres de largeur et 26^{m} 25 de longueur. Toutes les parties en sont parfaitement nettes, le vestibule, l'abside, les bases des colonnes intérieures, au nombre de douze. M. Choisnet en a levé un plan exact que nous publierons quand des fouilles ultérieures nous permettront de restituer d'ensemble la ville entière.

Les tombes y étaient peut-être nombreuses ; du moins M. Choisnet en a découvert six dans un des bas côtés, entre la colonnade de droite et le mur de l'édifice. Elles étaient enterrées à un mètre au-dessous du sol ancien, et comme ce sol est encore à 0^{m}80 au-dessous du sol actuel, elles se trouvaient inviolées. Cette bonne fortune est assez rare en Afrique. M. Choisnet n'y a constaté aucune trace d'incinération ; au contraire, un nombre assez considérable de clous qu'il y a rencontrés, lui paraissent prouver que les corps avaient été déposés dans des cercueils. Les objets suivants s'y trouvaient encore mêlés aux ossements :

1° Un bijou en or, rectangulaire, ayant l'aspect d'un reliquaire. Au milieu, un petit ovale entouré d'une rainure, et qui peut avoir été recouvert d'un morceau de verre, semble être un médaillon destiné à contenir un souvenir précieux. Entre ce médaillon et le bord, tout le reste de la surface du bijou est partagé en cloisons régulières qui enserrent des morceaux de verre violet. — 2° Deux boucles en or. —

3° Un bracelet en cuivre, mince et étroit, régulièrement bosselé. — 4° Un fer de lance, une bague en cuivre, les fragments d'un vase à deux anses et à long col. — 5° Une bague en or, massive, sur le chaton de laquelle des lettres sont gravées en cercle.

Le reliquaire, surtout, est intéressant. On y reconnaît presque le modèle des bijoux cloisonnés et émaillés que portent les femmes kabyles. Dans le pays arabe où l'usage de l'émail s'est perdu, on le retrouve fabriqué en argent, encore strié de quelques lignes dont les intervalles représentent les anciens compartiments émaillés, et suspendu au cou des femmes par une longue chaîne. Il porte alors le nom de *fekroun* (tortue). Comme l'ornementation de notre bijou romain reproduit exactement l'apparence d'une écaille de tortue, je n'hésite pas à penser que ce *fekroun* provient en droite ligne de l'antiquité romaine. Peut-être même, un reliquaire du genre de celui de Tatilti était-il dit « testudo ». Notons encore que le petit bracelet n° 3 ressemble aux « porte-bonheur » dont les jeunes femmes indigènes ont introduit l'usage parmi nous.

D'autres explorateurs mieux pourvus nous donneront probablement, d'ici à peu de temps, des inscriptions de Tatilti, et, si je ne me trompe, il sera facile de les découvrir sur le marché même d'El Khamîs qui doit être le Forum de la ville ancienne. Il n'en restera pas moins à M. Choisnet l'honneur d'une nouvelle découverte dont nous sommes heureux de prendre acte en son nom.

E. Masqueray.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES COMMENCEMENTS D'UNE CONQUÊTE

Par Camille Rousset,

(Articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, n^os des 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 15 mai.)

Il y a un demi-siècle et plus que nous sommes établis sur la côte d'Afrique ; au prix de plusieurs milliards, de fatigues de tout genre, au prix de bien du sang versé, nous y avons fondé une importante

colonie qui sera quelque jour comme une autre France ; mais, chose étrange, ce pays qui est nôtre, reste pour la plupart de nos compatriotes aussi peu connu que l'Afrique centrale ou l'Australie. Même, nul ouvrage considérable et magistral n'a encore paru qui le puisse bien faire connaître(1) et chaque fois qu'un nouveau livre est publié sur ce sujet et annoncé avec grand fracas, nous sommes déçus. Ainsi, il y a trois ans environ, une maison de librairie qui porte un nom illustre dans les annales de la typographie française, promettait un beau volume sur l'Algérie ; des planches en couleur, des dessins dus au crayon des meilleurs artistes devaient faire revivre sous nos yeux les hommes et les choses. Cette partie du programme fut à peu près tenue ; mais le texte qui y fut annexé était une compilation sans valeur, écrite en courant par un homme qui s'occupe beaucoup de géographie ; il a vu et connaît l'Algérie, comme les astronomes peuvent voir et connaître la lune, c'est-à-dire à grande distance.

Nous venons d'éprouver encore une déception de ce genre. M. Camille Rousset, de l'Académie française, préparait depuis longtemps une histoire de la conquête de l'Algérie. Ses fonctions de conservateur des archives du Ministère de la Guerre avaient dû lui permettre bien des découvertes ; ses relations aussi avaient dû le mettre en rapport direct avec quelques-uns des hommes éminents qui ont joué un rôle dans le grand drame de la conquête. A pouvoir ainsi consulter les papiers officiels et démêler les fils de l'intrigue, à entendre les auteurs même ou les spectateurs de la pièce, il y a double avantage ; d'abord on atteint plus facilement à la vérité ; puis le style devient plus coloré et plus chaud, les figures ressortent mieux. Sans doute le récit médiocre de la conquête d'Alger(2) nous avait mis en défiance vis-à-vis M. Rousset ; mais alors il n'avait voulu faire en réalité qu'une *composition d'histoire* empruntée en grande partie aux ouvrages de Pellissier de Raynaud et de Nettement(3) ; la modestie de ce que s'était proposé l'auteur excusait la faiblesse de ce qu'il avait fait. D'ailleurs nous nous souvenions toujours de sa belle histoire de Louvois, et nous espérions qu'en traitant un sujet épique, comme la conquête de l'Algérie, il prendrait quelque chose de la grande manière de Thiers. Nous voyons que malheureusement M. Rousset en est aussi loin que possible.

Et tout d'abord, pour écarter de suite la question de la forme, nous

---

(1) Disons qu'il y a toutefois quelques bonnes monographies, comme celles de MM. Hanoteau et Letourneux, Carette, Daumas, Trumelet, etc. ; de judicieux récits de voyages, comme celui de M. Clamageran, et un bon précis, intitulé *L'Algérie*, par M. Wahl.

(2) *La Conquête d'Alger*, par C. Rousset, 2e éd., 1 vol. in-12, Paris, 1880.

(3) Pellissier de Raynaud, *Annales algériennes ;* nous citons toujours le tome Ier de l'édition de 1854, Paris, 3 vol. in-8°. — Nettement, *Histoire de la conquête d'Alger*, nouvelle édition, in-12, Paris, 1867.

devons dire qu'elle ne nous paraît pas très heureuse, telle qu'on serait en droit de l'attendre d'un membre de l'Académie française. Point de vie, point de chaleur, rien de cette gravité soutenue et de cette sorte de majesté, qui sont parmi les qualités nécessaires à l'historien. On croirait lire des annales, où les faits sont jetés sans autre lien entre eux que des transitions un peu banales. A peine pourrait-on citer quelques beaux passages, par exemple la page relative aux fautes du gouvernement et de la Chambre, ou encore les portraits de Duvivier et de Lamoricière (ce dernier très flatté) ou même le récit de la bataille de la Macta. Le reste est d'un gris terne : les bons mots jetés ça et là et les recherches d'esprit sont hors de place. Je dirai aussi que certaines expressions me paraissent faire tâche : « l'entrevue de l'armée d'Afrique avec ses nouveaux chefs fut médiocre », page 40, au 1er article ; « Syphax, Jugurtha et Juba reçurent les honneurs du parrainage », p. 45 ; « Clauzel prit Yousof en gré », p. 53 ; « le Versailles du bey », mot par lequel est désigné un haouch près Médéa, p. 60 ; « Clauzel était comme le singe de la fable qui n'avait oublié que d'allumer sa lanterne », page 61 ; « Ces nouvelles tombèrent comme une goutte d'eau froide sur le cerveau bouillant de Clauzel », p. 63. — Dans le second article on remarque des Turcs « qui déchiraient les planches », p. 520 ; « une fiction misérable qui devient une réalité d'or » ? p. 522 ; « Berthézène se mécomptait », p. 522 ; « le rôle du commandant Huder était bien plus compliqué que celui de maître Jacques », p. 523. — Dans le 3e article je rencontre un gerbier, page 538 ; c'est peut-être un endroit ou un bâtiment destiné à contenir des gerbes. — « L'erreur (il s'agit d'un de nos alliés tué par méprise) était regrettable, non le personnage ». J'avoue que je ne saisis pas bien ce qu'il y a là de spirituel. — Au surplus je m'en tiens à ce que je viens de citer ; les fautes de ce genre sont des imperfections sans gravité. Je n'en suis pas choqué plus qu'il ne convient et j'ai hâte d'arriver à des considérations d'un ordre plus élevé.

A tout historien on demande aujourd'hui de témoigner qu'il a le zèle de la vérité et qu'il est bien renseigné ; on exige l'indication des sources. Quelquefois, un ouvrage qui n'a pas de valeur par lui-même en emprunte une certaine, de l'exacte indication et de la bonne critique des documents ; on est tombé sur ce point dans l'exagération. M. Rousset est tombé dans un excès tout contraire ; il affecte d'ignorer l'obligation où est l'historien de faire connaître ses auteurs ; du moins il n'en tient aucun compte. On ne sait, en le lisant, s'il travaille d'après des pièces officielles, d'après des témoignages sérieux, ou bien s'il a seulement recueilli des récits particuliers, des bruits sans fondement. Ses jugements sont-ils empruntés à des satires, à des apologies, à des recherches impartiales ? On ne saurait le dire. Que si M. Rousset racontait des choses qu'il a vues lui-même, on admettrait sa façon de faire ; mais il me semble qu'on ne peut la tolérer, à propos de faits déjà anciens, considérables, diversement ap-

préciés, et sur lesquels il ne peut nous fournir son témoignage personnel.

M. Rousset n'indique donc pas les sources où il a puisé son travail. Est-ce une façon de protester contre la manie germanique d'amasser au bas des pages une série formidable de notes ? Mais on peut, sans donner dans l'étalage pédantesque, qui est de mode à présent, fournir les références nécessaires. Est-ce parce que les documents proviendraient en partie des archives du ministère de la guerre ? Mais c'est un dépôt libéralement ouvert aux chercheurs, et je ne vois pas d'inconvénients à dire tout haut les noms, puisque les faits sont déjà anciens et que la plupart des acteurs sont morts ; d'ailleurs tous ces papiers appartiennent à l'histoire. — Est-ce parce que la *Revue des Deux-Mondes* se prête mal à ce qui peut paraître une marque d'érudition et qu'il nous serait réservé de recevoir plus tard une communication quasi posthume des sources ? Hélas ! il y a tout lieu de craindre que M. Rousset garde pour son nouveau travail le silence sur les documents, ainsi qu'il a fait dans son livre sur la conquête d'Alger.

Une autre raison se présente à mon esprit pour motiver ce silence à propos des sources ; mais elle est si peu noble que j'hésite à m'en expliquer avec franchise. Pourtant elle dérive si naturellement de la lecture de ces articles, elle me semble si bien la vraie, qu'il faut la dire. M. Rousset a caché ses sources pour ne pas avouer qu'il a emprunté presque toutes choses à des ouvrages déjà imprimés, qu'il a pillé des idées toutes faites, qu'il a même copié des passages considérables et des morceaux tout entiers. Il y a un livre fort consciencieux qui n'a pas eu tout le succès qu'il méritait : ce sont les *Annales algériennes* de Pellissier de Raynaud. M. Rousset le connaît fort bien, trop bien même ; il l'a suivi pas à pas ; il a reproduit ses bonnes et ses mauvaises parties ; il lui a pris, dans son premier article, les passages sur les rapports de Clauzel et de l'armée (p. 40), sur la manière dont celle-ci accueillit le résultat de l'enquête (p. 41), sur l'arrêté du 26 octobre concernant les indemnités à accorder aux propriétaires expropriés pour cause d'utilité publique (p. 45), les pages 46, 51, 58, une bonne partie de la description de Médéa (p. 59), et enfin bien d'autres endroits où l'imitation est manifeste. Dans le second article, je signalerai seulement comme copiés sur Pellisier de Raynaud, un passage de la page 503, les pages 507, 508 et 509, tout entières, une partie de la page 511, etc. Je ne veux pas pousser plus loin cette collation fastidieuse et j'ajouterai seulement une remarque : l'article ɪᴠᵉ de M. Rousset, consacré à d'Avizard et Voirol, est le moins mauvais de ceux qu'il a écrits : je n'en trouve qu'une explication et elle est bien simple ; tout est emprunté, le fond et souvent la forme, aux *Annales algériennes*, sauf quelques mots, peu exacts d'ailleurs, sur Lamoricière. Cette tendance à ne rien dire que n'ait déjà dit Pellissier, est surtout frappante pour tout ce qui concerne l'administration civile. De très loin en très loin M. Rousset veut bien

citer l'auteur qui lui sert de guide, quand celui-ci affirme un fait curieux dont il a été témoin : cette manière de citer pourrait induire le lecteur en une erreur grave et lui faire penser que le reste, où manque cette indication, est original; ce qui n'est pas.

M. Rousset qui s'est contenté pour toute la partie civile de consulter et de copier Pellissier de Raynaud, a-t-il du moins beaucoup ajouté à ce que nous savions sur les événements militaires ? A-t-il puisé dans le riche dépôt des archives de la guerre, les éléments d'un travail vraiment neuf sur la matière ? Eh bien, non ! nous ne trouvons dans les articles parus absolument rien de bien intéressant; les indications de mouvements stratégiques, les récits d'actions d'éclat étaient déjà tels dans les *Annales algériennes* et l'utilité d'une nouvelle rédaction des mêmes choses peut être contestée. Qu'y a-t-il de nouveau chez M. Rousset ? Ça et là deux ou trois lignes de description, rarement exactes, des morceaux de lettres d'officiers qui notent une impression toute personnelle ou un jugement parfois passionné ; il y a aussi plusieurs bons mots de nos troupiers. Tout cela émaille les articles de la *Revue des Deux-Mondes* et leur donne quelque saveur ; mais on aimerait mieux trouver ces anecdotes dans un livre qui ne prétendrait pas à la gravité de l'histoire.

Ainsi M. Rousset ne nous a point éclairé sur la valeur des documents qu'il met en œuvre ; il a plutôt dissimulé avec soin les sources où il a puisé. Il n'a rien trouvé de nouveau à dire sur la colonisation dont il n'a que peu de souci, rien d'intéressant sur la conquête qui paraîtrait devoir l'occuper davantage. Ce manque absolu de sûreté et d'originalité pourrait à la rigueur être compensé par une connaissance approfondie du pays où se passe l'action, par des jugements sûrs et définitifs portés sur les hommes et les choses, par un grand talent d'écrivain qui ferait revivre sous nos yeux le drame de la conquête. Eh bien ! j'ai le regret de le dire : aucun de ces mérites de l'historien n'apparaît dans le travail que nous avons sous les yeux. M. Rousset ne connaît pas l'Algérie. Tant qu'il s'agira pour lui d'expliquer les premières expéditions faites quasi sous le canon d'Alger, de Bône ou d'Oran, il pourra ne pas commettre d'erreurs par trop graves ; Pellissier de Raynaud, dont il s'inspire toujours, est du reste un guide excellent. Mais comment fera notre auteur pour rendre bien compte des campagnes contre Abd el Kader ? Je ne veux pas le critiquer avant de l'avoir vu à l'œuvre dans cette partie ; je dois seulement constater que sa connaissance très imparfaite de l'Algérie se trahit déjà dans ce qui a été publié. Il y a dans le premier article un passage singulier : M. Rousset semble dire que le pays, qu'allait parcourir la petite armée allant vers Médéa, était presque inconnu, et il parle ensuite de la Mitidja que de forts brouillards cachaient à notre vue, matin et soir. Veut-il faire entendre par là que c'était la Mitidja qui était ce pays ignoré ? Ce serait vraiment trop fort. Cette belle plaine avait été décrite d'une manière fort exacte dès le XVIII[e] siècle par Shaw, Desfontaines, etc. ; le mémoire publié par le comte

de Laborde en 1830 en contenait une carte qui n'était pas trop mauvaise ; l'expédition conduite par Bourmont, en juillet de la même année, avait fait connaître le chemin à nos soldats ; enfin, d'un des points culminants du Bou-Zarea, qui étaient en notre pouvoir, on pouvait avec une lunette découvrir toute la plaine comme une sorte de grande carte en relief. Ce n'était donc pas sur la Mitidja voilée par des brumes que les renseignements nous faisaient défaut ; la connaissance de ce pays était plus avancée que M. Rousset ne suppose, et s'il a pu commettre une erreur de ce genre, cela provient surtout de ce qu'il ne voit pas bien ce qu'est la plaine d'Alger. Il n'a pas non plus une idée bien exacte de ce qu'étaient et de ce que sont encore les M'zabites à Alger ; il les appelle (article 3e) « pauvres gens qui avec les Biskris avaient en quelque sorte le monopole des professions inférieures et des petits métiers. » C'est la première fois que j'entends désigner les M'zabites comme de pauvres gens ; tout le monde sait qu'ils sont au contraire fort riches, qu'ils possèdent des maisons de bains d'excellent rapport, de nombreuses et importantes boutiques, ainsi que de fort belles boucheries, enfin qu'une bonne part du commerce de l'Algérie est en leurs mains. — Que dites-vous de ces indigènes à qui les Européens ont eu besoin d'apprendre les pilleries et la fourberie commerciale ? (2e article). M. Yves Guyot qui regarde volontiers les Algériens comme des gens cruels, fourbes, amis des razzias, est plus généreux toutefois que M. Rousset, pour nos compatriotes ; il dit que les indigènes ont été, en fait de cruauté et de vol, nos initiateurs et nos maîtres. — Que dites-vous encore de ces chevaliers de fantasia, comme Youssouf, Abd el Kader et Hamdam ? Ne pensez-vous pas que M. Rousset ferait bien de venir voir ce qui est en Algérie et a été ? Il aurait quelque chance de connaître les choses dont il parle.

Si notre auteur paraît fort peu soucieux d'étudier notre pays, il ne montre pas non plus qu'il connaisse les hommes qui y ont joué un rôle important. J'admets qu'il ne trace pas de véritables portraits comme faisaient les historiens d'autrefois ; mais que du moins il les place devant nous, qu'il éclaire un peu leur physionomie, qu'il nous montre les traits saillants de leur caractère et de leur esprit, qu'il juge leurs actes, qu'il admire et loue leurs vertus, qu'il blame leurs fautes. L'histoire n'est-elle pas avant tout une manière de justice ? M. Rousset ne semble en rien prétendre à ce rôle de juge ; aussi n'est-il pas équitable, et les personnages de son histoire apparaissent dans un lointain brumeux, sans qu'on les distingue nettement les uns des autres ; l'historien les enveloppe tous dans une commune et injuste indifférence. Je vais prouver ce que je viens de dire.

Clauzel arrive en Afrique avec des pouvoirs très étendus, avec la mission de faire de notre conquête à peu près ce qu'il jugera bon. « Il arrivait avec une belle réputation militaire : quinze ans de re-« traite ne lui avaient rien enlevé de son activité ni de sa vigueur. « Beau profil, notait un observateur qui le voyait pour la première

« fois (Je demande qui?), il n'a rien de vieux, de cassé ; les cheveux « seulement gris, les yeux vifs, le mouvement prompt. Il avait cin- « quante-huit ans, mais il paraissait jeune à côté des gens qui n'a- « vaient ni plus, ni même autant d'âge ; le général Delort, « cheveux « blancs, tête carrée »; le général Boyer, son contemporain, « gros « homme, vieux, figure dure »; le général Cassan ou *Cassé,* comme « disaient les soldats « un exhumé de la retraite ». Et puis... c'est fini! Que M. Rousset me pardonne mon irrévérence; mais je ne puis m'empêcher de trouver tout ce passage du dernier médiocre. Vous croyez nous avoir présenté Clauzel, en nous disant qu'il n'était pas aussi cassé que ses camarades, car c'est tout ce que vous dites ; vous n'avez rien à rappeler au sujet du brave qui a combattu sur tous les champs de bataille de l'empire, du général au coup d'œil hardi et sûr, de l'homme loyal et franc qui osait dire la vérité à Napoléon lui-même. Il avait un esprit large et ouvert, et était un des militaires les plus instruits de l'époque. Les quinze années « qui ne lui avaient rien enlevé de son activité », il les avait passées en Amérique, à Saint-Domingue, à Mobile, à la Nouvelle-Orléans, étudiant avec un grand sens et les questions coloniales et les formes administratives des pays libres en création. Il avait même contribué, pour sa bonne part, à la fondation de l'état d'Alabama. Venu dans notre étroit domaine d'Alger, le général Clauzel montra que ses quinze années de voyages lui avaient beaucoup appris; il manifesta un souci des choses civiles, bien rare chez les hommes de guerre, une activité administrative plus rare encore. Il fit partager son ardeur et son zèle à tous ceux qui l'entouraient ; il indiqua et les projets d'établissement militaire et ceux de colonisation, dont on fait honneur au maréchal Bugeaud ; il eut et donna à tout le monde une juste confiance en l'avenir du pays. Il lutta avec une honorable fermeté contre les tendances et les inepties bureaucratiques qui ont fait, font et feront encore tant de mal à notre Algérie. Il fut vaincu dans cette lutte, comme sont vaincus souvent les hommes trop honnêtes et trop soucieux de leurs devoirs ; mais quand il quitta Alger, son prestige n'était pas évanoui, comme le dit M. Rousset[1] ; si quelques Maures, Bouderbah, Hamdan et autres intrigants, répandaient des calomnies sur son compte, la plupart des Algériens honoraient le général Clauzel ; il fut vivement regretté, de l'armée dont il avait défendu les droits contre les tracasseries des bureaux, de la population civile qu'il avait traitée avec urbanité, des indigènes en général envers qui il avait été juste, de ses collaborateurs enfin qui le suivirent dans sa retraite pour ne pas continuer avec d'autres principes l'œuvre bien commencée. Et le rôle de Clauzel n'est pas fini, M. Rousset ; le même homme pour qui vous êtes

(1) M. Rousset affirme cela à la fin du 1er article ; il est vrai qu'au début du 2e, il dit tout le contraire et constate que le rappel de Clauzel avait déterminé une panique chez les Algériens.

dur, à plusieurs reprises, va garder sa belle confiance et sa noble attitude. Veuillez lire ses *Observations* publiées en 1831, son beau discours à la Chambre des députés le 21 mars 1832, ses *Nouvelles observations sur la colonisation d'Alger* en 1833 ; lisez aussi les travaux du baron Volland, de Caze, de Juchereau de St-Denis, de Genty de Bussy, même le livre du baron Pichon, qui est si peu porté à l'éloge ; vous rendrez ensuite justice au grand homme dont le nom a été si justement populaire en Afrique, que la fortune a pu trahir dans son expédition sur Constantine, mais qui est demeuré ferme dans la défaite, un brave, un loyal cœur, un esprit large, un grand Français.

Trop sévère pour Clauzel, M. Rousset ne l'est pas assez pour Berthezène, général indécis et maladroit, esprit fermé, avare et faible, un homme indigne du poste élevé où on le hissa. On ne voit pas dans l'historien la nullité triomphante de ce personnage, que le ministère avait choisi à dessein incapable de rien faire. M. Rousset nous donne seulement « un crayon tracé par un officier distingué du corps d'état-major ». Sans doute l'auteur indique en passant les fautes commises ; mais on croirait qu'il veut les couvrir d'un voile. Il ne s'indigne pas contre celui qui épuisait les soldats par des marches et des contremarches sans but, qui compromit notre armée par ses imprudences dans la désastreuse retraite de Médéa, qui envoya à une mort certaine le commandant Huder et ses hommes, qui le 10 octobre allait se coucher, sans ouvrir les dépêches qui apportaient de Bône cette triste nouvelle. M. Rousset devait à son rôle d'historien d'infliger un blâme motivé et à Berthezène et au ministère qui l'avait choisi.

Je remarque un semblable défaut de relief et de justice à l'égard du duc de Rovigo. Certes, l'ancien ministre de la police impériale, l'homme qui viola sa parole et fut le meurtrier de Meçaoud et d'El Arbi, n'est pas sympathique : mais l'histoire ne s'écrit pas conformément aux sympathies que l'historien éprouve et parce qu'un personnage a commis des crimes qui le rendent odieux, on ne doit pas taire ce qu'il a pu faire de bien. Le duc de Rovigo a fait beaucoup de bonnes choses que M. Rousset se plaît à méconnaître ou à ignorer. L'établissement des troupes, hors d'Alger, dans les villages du Sahel, puis le projet des camps de Bouffarik et de Douéra, la création de routes étaient d'un bon général ; les efforts pour encourager la colonisation, entravés d'abord par l'intendant civil Pichon, puis mal secondés par son successeur Genty de Bussy, étaient d'un esprit judicieux ; enfin la contribution de laines pour matelas imposée à la ville d'Alger et l'abandon de sa maison de campagne pour en faire l'hôpital du Dey, témoignaient de la sollicitude du général pour ses soldats. Ce n'est déjà pas une qualité si commune : Berthezène laissait ses hommes mourir de faim ; le ministère leur donnait pour literie de la paille, sur laquelle ils étaient dévorés par la vermine.

M. Rousset n'ayant point tracé ces portraits nous dira sans doute : « Appréciez les hommes comme vous voudrez ; jugez-les d'après les

faits que je raconte ; les portraits ne sont plus de mode. » Une excuse de ce genre pourrait peut-être convenir si l'auteur du moins faisait ressortir les faits dans leur vérité entière, avec toutes leurs circonstances, avec les traits qui permettent de juger les hommes, mais l'histoire que nous avons sous les yeux est loin d'être vivante ; nous ne sommes nullement transportés sur le champ de bataille ou au milieu des délibérations du Conseil de gouvernement. Ce n'est point du reste de parti pris que M. Rousset en a agi ainsi et il ne déteste pas le genre portraits : il en a tracé au moins trois, ceux de Duvivier et de Lamoricière, dans le 2e article (le dernier un peu flatté) et celui d'Abd el Kader dans le 3e article ; il a ainsi accordé au chef de partisans, notre ennemi, l'honneur qu'il n'avait pas donné à Clauzel.

Je voudrais que nos Indigènes, s'il en est encore qui se souviennent d'Abd el Kader, pûssent lire les quelques lignes que lui consacre M. Rousset ; je suis bien sûr qu'aucun d'eux ne le reconnaîtrait. « C'est, dit notre auteur, l'homme vigoureux, infatigable, le meilleur parmi les premiers cavaliers du monde, ayant les qualités qui font les dominateurs : l'intelligence, la sagacité, la volonté, le génie. Eloquent à l'égal des plus grands orateurs, il maniait à son gré les foules, quand il parlait d'une voix grave et sonore, avec le geste sobre de sa main nerveuse et fine ; on voyait s'animer son visage au teint mat, et sous ses longs cils noirs ses yeux bleus lançaient des éclairs. » Vrai, M. Rousset n'a pas l'air de savoir ce qu'était l'éloquence d'Abd el Kader, facile comme celle de tous les marabouts, ou son génie, à peine plus grand que celui de tous les agitateurs musulmans, que nous voyons surgir après chaque période de cinq ou six ans. L'émir qu'on nous présente est tout de fantaisie ; il est éblouissant de vertu ; et où sont les ombres de ce dessin ? car il y a des ombres très fortes, des taches noires, des crimes dans la vie d'Abd el Kader. M. Rousset a-t-il oublié ses perfidies de tout genre, et la paix violée à chaque instant et les promesses par lesquelles il dupait notre naïveté ? A-t-il oublié que c'est par son ordre que nos établissements agricoles de la Mitidja furent incendiés le 30 novembre 1839, nos colons massacrés ? Ne sait-il pas que le soupçon d'avoir fait assassiner des prisonniers pèse toujours sur la mémoire de l'émir ? Mais ces défauts, ces vices, ces crimes, M. Rousset ne veut pas les voir, et dans notre plus habile ennemi il personnifie la légende qui nous a fait tant de mal, l'Arabe, beau, brave, éloquent, généreux, l'*Arabe et son coursier*, comme on dit en Algérie.

C'est aussi la légende inepte et les racontages absurdes que M. Rousset reproduit à propos des colons d'Algérie. Depuis tantôt deux siècles, il est de mode en France d'oublier ceux qui quittent le sol natal pour aller porter au loin les produits et la gloire de la patrie ; on ne se souvient guère de ces enfants perdus au delà des mers et on les abandonne à leur aventureux destin. Voltaire exprimait bien l'opinion commune quand il parlait avec dédain de la perte de quelques

hectares de neige : on croirait à peine qu'il s'agissait du Canada, c'est-à-dire de la Nouvelle France et de plusieurs centaines de mille de nos plus vaillants concitoyens. Ce dédain de nos meilleures gloires, cet oubli de nos intérêts les plus chers, existaient jadis pour nos colonies d'Amérique ou des Indes ; et depuis cinquante ans nous commettons les mêmes fautes pour ce qui concerne nos établissements de l'Afrique du Nord. On rit de nos colons, de nos industriels, de nos marchands ; on croit qu'ils sont tous des usuriers, des agioteurs, des buveurs d'absinthe ; on les représente volontiers comme des hommes ingouvernables, dénués de tout sentiment élevé, cruels vis-à-vis les indigènes et demandant l'extermination de tout un peuple, pour lui prendre ses propriétés. M. Yves Guyot ne disait-il pas récemment : « Nous n'assimilons pas les Arabes ; ce sont eux qui nous assimilent ! » Quand d'Algérie nous retournons en France, nous voyons des personnes très étonnées que nous ne soyons pas encore devenus Nègres. — Nous ne prendrons certes pas la peine de réfuter de telles absurdités. Aussi bien y a-t-il un certain progrès à ce sujet. Ceux qui viennent en Algérie et qui voient à l'œuvre nos colons et nos industriels, leur rendent ordinairement justice. Apercevant la surface des choses, ils s'enthousiasment peut-être un peu trop pour l'Arabe et le Kabyle : on s'engoue ainsi pour certaines personnes dont on se détache à mesure qu'on les connaît mieux ; mais sauf cette erreur très explicable, le jugement que portent les hommes sérieux sur l'Algérie est aujourd'hui beaucoup plus favorable qu'il n'était jadis. Quelques intrigants, beaucoup d'ignorants, nombre même de nobles esprits égarés par de séduisantes théories humanitaires, voilà ce qui constitue le clan d'où sortent les calomnies contre les Algériens. M. Rousset est de ce clan et, chose que j'ose à peine dire d'un membre de l'Académie française, il l'est par suite d'une extrême ignorance.

M. Rousset allèguera sans doute que son travail a pour titre *Les commencements d'une conquête*, et qu'il veut seulement parler des évènements militaires. Je crois, en effet, que telle a dû être son idée première, mais ayant copié avec fidélité les *Annales algériennes* de Pellissier de Raynaud, il a suivi docilement son guide et s'est laissé entraîner à sa suite à parler des questions de gouvernement civil et de colonisation. Peut-être aussi a-t-il reconnu (il devrait le dire alors), qu'il était impossible de parler de nos soldats, sans dire un mot de leurs frères les colons, qui ont assaini les voisinages des camps, qui ont créé les villages où l'armée en marche trouve le repos et les vivres frais, qui sont morts dans les marais tandis que les soldats mouraient pour repousser l'Arabe. Il serait en effet difficile d'expliquer la conquête militaire du pays, sans s'étendre un peu sur la conquête pacifique du sol. Pour l'une ou l'autre de ces deux raisons, M. Rousset a donc été amené à traiter de la colonisation et de l'administration de l'Algérie. Mais il y a une vieille règle de bon sens pour les auteurs : ne parler que de ce qu'on a étudié. M. Rousset n'a pas cru

devoir obéir à cette règle ; il a parlé de ce qu'il ne connaît pas du tout. Il s'est dit : J'ai sous la main cet excellent Pellissier de Raynaud qui m'a déjà fourni un cadre, des idées, des jugements, des phrases, qui m'a donné à peu près tout mon livre : changeons un peu la forme de ce qu'il a dit sur la colonisation et cela passera pour une œuvre de moi. — J'admets à la rigueur que M. Rousset en ait agi ainsi ; mais du moins devait-il contrôler quelquefois les assertions de son maître. Pellissier de Raynaud était un militaire, et, comme les militaires d'autrefois, peu porté à voir d'un œil favorable le développement de la colonisation ; il était aigri par le sentiment de sa supériorité mal récompensée ; enfin il a été pendant plusieurs années directeur des affaires arabes et en cette qualité il a dû amasser quelque bile contre ces civils qui ne veulent pas être menés militairement, qui ont des prétentions de liberté et d'égalité, qui se plaignent toujours. Des réflexions de ce genre auraient dû mettre M. Rousset en garde contre la partialité de son modèle ; il aurait dû contrôler ses assertions par celles d'autres témoins oculaires, Clauzel, Volland, Juchereau de St Denis, Genty de Bussy. Les règles les plus élémentaires de la critique historique lui en faisaient un devoir. Serait-ce trop demander à un homme qui veut écrire sur l'Algérie, que de connaître un peu ce dont il parle et les auteurs qui ont écrit avant lui ?

M. Rousset n'a pas lu ces ouvrages ; mais il y a quelque chose de plus fort et qui ressemble tout à fait à du parti pris. Chaque fois que Pellissier de Raynaud appelle les civils brocanteurs ou mercantis, il est copié mot pour mot dans les articles de la *Revue des Deux Mondes ;* mais quand l'auteur des *Annales algériennes*, qui est assez juste en général, signale de belles et grandes choses accomplies par les colons, quand il montre de laborieux pionniers risquant leur fortune et leur vie, quand il cite nombre de gens honnêtes et aisés, venus à la première heure, M. Rousset ne l'imite plus. Il a exagéré le mal, mais il ne dit pas un mot du bien ; pour Abd el Kader, il avait employé le système inverse. Cette manière de faire est commode et dispense de chercher la justice ; c'est, pour ce qui regarde nos Algériens, l'insulte et la diffamation transportées dans le domaine de l'histoire. Voici les preuves :

A en croire notre auteur, « le personnel d'aventure qui avait suivi l'armée d'Afrique n'était pas fait pour donner aux Indigènes une grande idée de la nation française. (Ne fallait-il pas leur montrer des marquis et des ducs?) Il appartenait en général à la catégorie peu estimable qui, dans ce jargon des ports de la Méditerranée qu'on appelle la langue franque, était désignée par le mot de *mercantis.* Les cantiniers, les cabaretiers et les brocanteurs y tenaient la plus grande place. » (1er article, p. 47). Ailleurs, M. Rousset est plus dur encore, il dit à propos de la création des compagnies de discipline : « La colonie naissante allait donc servir d'exutoire à la mère-patrie pour les scories de l'armée, comme elle l'était déjà pour l'écume de

la population civile. » (3e article, p. 51). Ainsi il semblerait que l'Algérie fut uniquement, dans le début, une sorte d'exutoire pour la métropole ; ceux-là seuls auraient passé la mer qui ne pouvaient plus rester chez eux ; il y a plus même ; grâce à cette assimilation inattendue des premiers colons avec les soldats des compagnies de discipline, on croirait presque que l'Algérie a été, comme l'Australie des premiers jours, un lieu de déportation pour les criminels et les assassins, une terre de *convicts*. Il ne faut pas accuser Pellissier de Raynaud d'un tel déni de justice : car M. Rousset, en l'imitant comme toujours, a fait ce que font les enfants malhabiles à qui on donne des lignes où il faut faire passer un peu d'encre ; ils en mettent beaucoup trop. L'auteur des *Annales algériennes*, en effet, dit seulement ceci : « La population civile d'Alger s'élevait, au moment du départ du général Clauzel, à 3,000 individus de tout sexe et de toute nation qui, poussés par le besoin d'augmenter leur bien-être ou d'échapper à de fâcheux souvenirs, s'étaient rués sur l'Afrique. Mais est-ce avec des hommes à position toute faite que l'on peut espérer de peupler une colonie? » Voilà la note juste : elle est donnée par un auteur qui a bien vu les choses, à qui on n'a jamais reproché d'être trop favorable aux colons algériens. Il y a loin de ces hommes, qui viennent pour augmenter leur bien-être ou échapper à de fâcheux souvenirs, à « l'écume de la population civile ». Il y a aussi, chez Pellissier de Raynaud, cette remarque indispensable que M. Rousset se garde bien de faire : c'est qu'une colonie n'est jamais peuplée par des gens riches ou ayant une très bonne position. M. Rousset me paraît avoir un bien aristocratique mépris pour les petites gens, cantiniers, cabaretiers, brocanteurs et commerçants. Je crois qu'il dirait volontiers les « honnêtes gens » pour désigner les grands et les nobles, ainsi qu'on faisait il y a deux siècles.

Dans les *Annales algériennes* (p. 177-180) il y a un passage sévère sur les Européens qui achetaient des propriétés à Alger et aux environs. M. Rousset de copier aussitôt ce passage, en en chargeant les couleurs (2e article, p. 508-510). Mais quand Pellissier de Raynaud (p. 181) dit qu'il y avait des acheteurs très honorables, quand il fait l'éloge de colons, tels que le Dr Chevrau, les Faugeroux frères, les Roche, les Colombon, etc., M. Rousset se garde bien de le suivre ; il ne veut pas montrer le beau côté de la colonie naissante. L'auteur des *Annales* prouve que le gouvernement fut « la cause première de la déviation de l'activité coloniale », c'est-à-dire du brocantage des terres ; l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* ne dit pas un mot à ce sujet.

Si M. Rousset eût désiré d'être juste à l'égard des premiers Algériens, il ne se fût même pas contenté de rappeler les honorables exceptions qu'il a rencontrées chez Pellissier de Raynaud et qu'il a bien vite écartées ; il eût cherché un peu dans le livre si curieux de Genty de Bussy, car je ne puis croire qu'il ne le connaisse pas. Il y eût trouvé des passages comme ceux-ci : « Beaucoup de noms ho-

norables cependant, quelques capitalistes du littoral de la Méditerranée, quelques négociants de Marseille, confiants dans la volonté de la France, dans l'avenir du pays, vinrent se fixer à Alger, et pour les récompenser de ce patriotisme instinctif, la fortune leur a souri[1]. » — « A côté de quelques individus tarés, ou heureusement pour eux inconnus, nous comptons de bonnes maisons, des jeunes gens pleins d'énergie et d'activité, des négociants loyaux, bien famés et dont on se serait fait honneur partout[2]. » Je pourrais citer mille autres renseignements de ce genre, que M. Rousset aurait dû examiner ; il aurait dû aussi, puisqu'il portait sur les premiers Algériens une condamnation si sévère, étudier un peu leur histoire, rechercher les actes dont ils se sont rendus coupables. S'il avait fait ce travail, qui aurait bien quelque mérite, il aurait reconnu que beaucoup d'hommes, sans aucune tâche dans leur vie passée, sont venus à Alger, dès les premiers temps de l'occupation ; ils ont créé de grandes maisons de commerce ou d'importantes exploitations agricoles ; leurs fils ont marché vaillamment sur leurs traces et portent dignement l'honnête réputation que leur ont laissée leurs pères. Je ne veux pas citer de noms ; il y en aurait trop, et ceux qui seraient oubliés ou non mentionnés pourraient croire que je les range dans une catégorie moins honorable, — ce qui n'est pas dans ma pensée.

Je ne ferai pas un reproche aussi sévère à M. Rousset au sujet de la question de la propriété en Algérie ; il n'y connaît absolument rien et je ne m'en étonne pas beaucoup. Après cinquante ans d'expérience, les Algériens eux-mêmes seraient fort embarrassés pour en parler d'une manière compétente ; le procédé pour mettre dans la circulation et rendre échangeables les propriétés régies par le droit musulman, n'est pas encore trouvé et appliqué à l'heure présente. Je ne demande donc pas à M. Rousset de bien être renseigné sur tout cela ; mais puisqu'il traite ces questions, ne devait-il pas chercher à le faire avec un peu de netteté et de bon sens. Pour l'écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, tous ceux qui au début de la conquête achetèrent des terres, étaient des spéculateurs et des accapareurs, une espèce de gens qui nous est représentée sous les plus noires couleurs, une sorte d'hydre qui dévorera la colonie naissante. M. Rousset, prenant le langage des militaires d'alors, les appellerait volontiers des banqueroutiers. Et pourquoi ? Examinons leurs actes ; voyons de quels crimes ils se sont rendus coupables. Les Indigènes d'Alger émigraient en grand nombre ; ceux qui restaient voyaient leurs maisons de ville ou de campagne occupées par les troupes et saccagées ; d'autres avaient les leurs démolies pour l'élargissement des rues et des places et ne recevaient qu'une indemnité ridicule.

---

(1) *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger*, 2e édition. Paris, 1839, 2 vol. in-8°, t. I, p. 216.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 218.

Pour tous les propriétaires il y avait l'incertitude du lendemain et par suite une dépréciation considérable des immeubles. Les Maures qui partaient comme ceux qui demeuraient à Alger, cherchaient à vendre leurs maisons et leurs fermes, même à des prix assez bas. Des militaires, des employés civils, des commerçants, même si vous voulez des agents d'affaires, achetaient ces immeubles ; mais où voyez-vous que soit leur crime? Ont-ils fait usage de la force pour s'en emparer? Ont-ils trompé sur le prix? N'ont-ils pas payé la somme convenue et le Maure n'a-t-il pas été très heureux de la recevoir? Sans doute les Européens avaient le secret espoir que leurs maisons seraient épargnées par le casernement ; ils se disaient aussi que si on venait à les exproprier un jour, comme leurs titres de propriété avaient été soumis aux formalités de l'enregistrement, on serait obligé de les indemniser en proportion de la valeur. Mais ce n'étaient là que des espérances ; elles pouvaient ne pas se réaliser et nous savons que plusieurs de ces pékins furent aussi maltraités dans leurs propriétés que l'avaient été les Indigènes ; plusieurs y perdirent beaucoup. Quand il y a un gros alea de perte, ne faut-il pas qu'il y ait une grosse chance de gain ? M. Rousset n'a que du mépris pour toutes ces questions d'argent ; il lui déplaît de les étudier, il les voit seulement à travers les exagérations et les rancunes des militaires d'autrefois qui pensaient avoir conquis l'Algérie pour eux-mêmes, et ne supportaient pas de voir les civils avoir une part du gâteau. Mais en bonne logique, faut-il blâmer l'acheteur qui profite du bas prix d'une marchandise? Est-ce que M. Rousset, quand il achète quelque chose, a coutume de la payer trois ou quatre fois plus qu'on ne lui demande? Si vous voulez être juste, M. Rousset, critiquez vertement l'administration militaire qui se laissait aller à toutes sortes de mesures arbitraires et destructives, menaçait toute propriété et faisait, par suite, tomber les prix ; mais ne notez pas d'infamie les individus parce qu'ils ont eu confiance dans l'avenir et qu'ils ont saisi la fortune aux cheveux.

M. Rousset est tout aussi injuste pour cette foule de braves gens qui, dès les premiers jours, achetèrent des terres dans la plaine de la Mitidja ; les Arabes les abandonnaient à vil prix, parce qu'ils espéraient bien les reprendre un jour par l'expulsion des Français. A-t-on le droit de blâmer les Européens qui risquaient ainsi une somme considérable ou encore payaient des rentes pendant plusieurs années pour une terre dont la possession ne leur était pas garantie? Ne faut-il pas les louer de ce qu'ils ont été plus hardis et plus confiants que ne furent les gouvernants? Est-ce que si on avait toujours imité ces acheteurs de la première heure, le problème de la mise en valeur du sol algérien ne serait pas beaucoup plus avancé qu'il n'est? Poser de telles questions c'est les résoudre. Puis, que veut dire M. Rousset quand il appelle ces colons des accapareurs et des brocanteurs de terres ? le mot accapareur est un de ces mots révolutionnaires que la foule prononce volontiers en ses jours d'aveuglement et que je m'é-

tonne de trouver dans la bouche de notre auteur. Ne veut-il pas dire quand il s'agit de terres, que c'est acheter à bas prix pour revendre à très haut prix ? Mais Pellissier de Raynaud constate en plusieurs endroits qu'il y avait peu de transactions entre Européens et que ceux qui avaient acheté des terres, trouvaient rarement occasion de les revendre avec bénéfice. « Quand ils ont voulu les revendre, dit aussi Genty de Bussy, ou ils l'ont fait à perte ou ils ne l'ont pas pu. Ce sont donc les Maures seuls qui ont gagné au change, et chose étrange, ce sont eux qui réclament aujourd'hui ou plutôt c'est d'eux qu'on se couvre pour appuyer les réclamations(1). » On voit par ce témoignage d'un homme très bien renseigné et qui n'avait pas acquis dans ses fonctions administratives les sympathies des colons, que le brocantage et l'accaparement des terres sont des fables absurdes. Beaucoup d'Européens avaient acheté des propriétés avec l'espoir de les cultiver très prochainement ; tous les jours, pendant dix ans, on put croire qu'on allait enfin occuper la Mitidja et lui donner la sécurité nécessaire aux travaux agricoles, et tous les jours on était déçu. Puis si quelques-uns, plus hardis, s'aventuraient à cultiver à quelque distance de nos avant-postes, ils voyaient leurs fermes incendiées avec les récoltes, leurs constructions renversées ; souvent ils étaient eux-mêmes massacrés par des partis de maraudeurs. Ainsi s'explique que pendant longtemps les acheteurs ne purent mettre leurs terres en culture. C'est pour cela que vous les appelez accapareurs ? à qui la faute ? N'est-ce pas au gouvernement. Pellissier de Raynaud le disait bravement dès 1836 ; que M. Rousset ait donc le courage de l'avouer aussi. Mais non ; il est de parti pris à n'en pas douter. Ainsi il cite, au sujet des ventes et des contrats, une page très injuste de Pellissier de Raynaud (2e article de M. Rousset). Pourquoi ne dit-il pas que tout ce passage est exagéré. Ces assertions ont été démontrées fausses par Duchassaing et par Rozey(2) : celui-ci était particulièrement bien renseigné puisqu'il avait acheté des propriétés pour le compte d'une quarantaine de personnes de France, et qu'enfin il était président de la Société coloniale d'Alger(3). C'est à des sources de ce genre et à bien d'autres encore que M. Rousset aurait dû recourir pour écrire conformément à la vérité ou du moins à la vraisemblance.

Je ne crois pas utile de poursuivre ce compte rendu des *Commencements d'une conquête*. L'auteur a fait encore une composition d'histoire comme ferait le premier venu qui a quelque goût pour l'étude et quelque facilité d'écrire. Un jour, sans doute, le livre si

---

(1) Genty de Bussy, t. II, p. 408.

(2) Duchassaing, *La vérité sur Alger*. Paris, 1839, in-8°. — Rozey, *Cris de conscience de l'Algérie*. 1840, in-8°.

(3) J'estime fort regrettable qu'il n'y ait plus à Alger une société d'études coloniales.

complet de Pellissier de Raynaud lui était tombé entre les mains ; il avait d'autre part des lettres « d'un officier distingué d'état-major », de Duvivier, de Lamoricière, de Trézel, du commandant Mansion ; il connaissait aussi quelques anecdotes, il a fondu tout cela et voilà ses articles faits. De l'Algérie, des hommes, des institutions, des choses capitales, il ne s'est pas soucié ; on lui saura gré peut-être d'avoir exhumé quelques nobles lettres du général Trézel, mais l'histoire qu'on espérait, il ne l'a pas écrite.

Espérons qu'on la fera quelque jour ; ce sera une belle et grande chose, mais elle ne saurait être l'œuvre d'un écrivain peu soucieux de la vérité ou pressé de produire. Celui qui l'entreprendra devra d'abord connaître bien et aimer l'Algérie, car on ne fait pas de livre durable sans une passion sérieuse, patriotisme ou amour du vrai ; il lui faudra compulser des milliers de volumes imprimés, courir dans les archives des ministères et des bureaux de l'Algérie pour recueillir les documents partout disséminés (1). Maître alors de ce grand sujet jusque dans ses détails, familier avec les hommes et les choses, voyant dans la pleine lumière ce qui avait été secret et obscur jusqu'alors, il fera, si la nature lui a départi quelque talent, une œuvre digne du pays où Prévost Paradol voyait l'avenir et peut-être le salut de la France.

E. CAT,
Ancien Inspecteur d'Académie,
Maître de conférences à l'Ecole des Lettres d'Alger.

UN ÉPISODE D'UNE CHANSON DE GESTE ARABE

SUR LA SECONDE CONQUÊTE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE PAR LES MUSULMANS (2)

La légende de Rouba est une de ces cantilènes interminables que fredonnent pendant des heures entières les cavaliers arabes ou les musiciens indigènes. M. Guin l'a recueillie de la bouche des premiers et nous la présente sous une forme élégante — trop élégante peut-être. Rouba, fille d'un chef saharien, inspire un amour violent à un

(1) Croirait-on qu'il n'y a pas d'archives de l'Algérie, à proprement parler ? Il y a partout, aux ministères, dans les divers bureaux de l'Algérie, même chez les particuliers, une foule de pièces importantes pour l'histoire. J'espère que la sollicitude du Gouverneur général sera appelée un jour sur cette question et que les documents utiles seront centralisés dans une collection qui sera pour l'Algérie ce que les archives nationales sont pour la France.

(2) *Rouba, légende arabe* par L. Guin, interprète principal d'Oran. — Oran, 1884, petit in-8°, 28 p.

pacha de Tunis qui, pour le satisfaire, fait arrêter et déporter dans une île la famille de la jeune fille, pendant que celle-ci est renfermée dans le harem. Elle finit néamoins par prendre, tout en conservant son honneur intact, une telle autorité sur le pacha, qu'il prête les mains, sans s'en douter, à l'évasion de Rouba et qu'elle l'entraîne à son insu, sous prétexte d'une partie de chasse, d'étape en étape hors de son gouvernement, au fond du Sahara où l'attendent ses parents qui ont pu réussir à fuir de l'île. En faisant la part des modifications apportées au texte primitif, on reconnaît ici un épisode du cycle des aventures d'Abou Zeïd et de Dyâb ben Ghânem, une chanson de geste des Arabes, antérieure au XVe siècle. Une autre version nous a été transmise, également arrangée, par M. Largeau[1]. Ce dernier a conservé des noms qui se rapprochent davantage du récit primitif : Rouba est appelé *Zadjia* (pour *El Djazia*) : le pacha de Tunis est nommé le chérif *El Hachemi*[2] (pour Chokr ben Hâchem ben Abou'l Fotouh'). Ibn Khaldoun a parlé, sans leur accorder aucune autorité, de ces récits épiques qui se rapportent à la deuxième conquête de l'Afrique par les Beni Hilal au XIe siècle de notre ère[3]. Toutefois le caractère des personnages a été singulièrement altéré : le chérif ou pacha qui joue un rôle ridicule et odieux dans les deux versions que je viens de mentionner, est au contraire, dans la chanson de geste, un martyr d'amour : « On conserve chez les Hilaliens, dit Ibn Khaldoun[4], des

---

(1) *Flore saharienne, histoires et légendes traduites de l'arabe.* Genève, 1879, in-8°, p. 129 et suiv.

(2) La substitution d'un pacha de Tunis au chérif du H'idjaz date sans doute des guerres des nomades contre le bey, guerres qui sont exposées en partie et souvent d'une façon romanesque dans le *Kitâb El 'Adouâni.*

(3) Le souvenir d'Abou Zeïd, de Dyâb ben Ghânem et des Beni Hilâl s'est conservé non seulement dans le Maghreb, en Kabylie, par exemple, (cf. *Kitâb el 'Adouâni,* trad. Féraud, Constantine, 1868, in-8°, p. 77 et suiv., p. 81, note 1), mais aussi en Orient. D'aprés Brun-Rollet (*Le Nil blanc et le Soudan*, Paris, 1855, in-8°, p. 75), on montre encore au sud de Khartoum, dans le pays des Chillouks et des Selim-Baggara, à 12° 40' lat. N., le *Moqt'a'* (Gué) d'Abou Zéïd, où il franchit le Nil « *il y a cinq ou six cents ans.* » Il avait avec lui douze compagnons, dont deux moururent à Kordofan de la piqûre d'un serpent : il traversa le Darfour et le Grand Désert, redressant les torts sur son passage, et avec cinq fidèles arriva à *Tunis* pour en chasser un despote dont chacun avait à se plaindre. Le prince de Tunis n'est autre que Khalifah ez Zenâti, sult'an de Tlemcen, d'après le poème, ou son ministre Abou So'dah. D'Escayrac de Lauture (*Le Désert et le Soudan*, Paris, 1853, in-8°, p. 259 et suiv.) mentionne une tradition analogue : il ajoute que la plupart des tribus arabes de la Haute Nubie et du Kordofan prétendaient descendre d'*Abou Zett* (Abou Zeïd) qu'il fait contemporain de 'Amr ben el 'As', le conquérant de l'Egypte : ce sont les Kebabich, les H'assanieh, les Beni-Djérar, les Baggara, les Hababin, etc. Cf. également Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians*, Londres, 1846, in-8°, t. II, p. 122.

(4) *Histoire des Berbères,* trad. de Slane, t. I, Alger, 1852, in-8°, p. 41-42.

« récits fort étranges au sujet de leur entrée en Ifriqyah. Ainsi ils « prétendent que le chérif Ibn Hâchem, prince du H'idjâz, et appelé « selon eux Chokr ben Abou'l Fotouh', contracta une alliance avec « leur chef H'asan ben Serh'ân, dont il épousa la sœur El Djazyah, et « que de ce mariage naquit un fils appelé Moh'ammed. Des querelles « et des discussions s'étant ensuite élevées entre les membres de la « tribu, ceux-ci prirent la résolution de passer en Afrique. Mais « d'abord, ils usèrent de ruse afin de pouvoir emmener la femme du « chérif. D'après leur conseil, elle demanda à son mari la permission « d'aller visiter ses parents[1]. Il y donna son consentement et l'accom- « pagna jusqu'aux lieux où la tribu était campée. On partit alors, « emmenant le chérif et son épouse, avec l'intention apparente de le « conduire le lendemain à un endroit où on se livrerait au plaisir de « la chasse et de revenir au campement aussitôt que les tentes y se- « raient dressées de nouveau. Tant qu'ils se trouvèrent sur le terri- « toire du chérif, ils lui cachèrent leur véritable projet; mais lorsqu'ils « eurent atteint les terres situées hors de la juridiction de ce chef, « ils le renvoyèrent à la Mekke, le cœur rempli de douleur en se « voyant enlever la personne qu'il aimait tant. Sa femme continua à « ressentir pour lui un amour égal à celui qui le tourmentait, et elle « mourut enfin, victime de sa passion[2]. » Aux XIVe et XVe siècles, les Beni Hilâl citaient encore des vers attribués à ces infortunés, vers « qui ne manquaient pas de régularité et de cadence, ainsi que « d'une certaine facilité d'expression. » On leur reprochait toutefois des interpolations et des fautes de grammaire, et les gens des villes n'en pouvaient supporter la lecture ni l'audition[3].

Ces vers sont ceux qui nous sont parvenus dans l'ouvrage qui a

---

(1) Dans la version publiée par M. Largeau, Ben Khedimraï conseille à Zadjia de jouer une partie de dés avec le chérif : le perdant accordera à l'autre sa première demande. Le vieillard, transporté par la présence de la jeune fille, devra certainement perdre : Zadjia lui demandera de se montrer nu, et comme il s'y refusera à cause de ses ulcères, elle remplacera cette demande par celle d'aller voir ses parents. Les choses se passent comme l'avait prévu Ben Khedimraï.

(2) D'après la légende kabyle, Djazia aurait été ensuite l'amante de Khalifah ez Zenâti, puis serait devenue son ennemie acharnée. Elle serait morte dans les Babors, au moment où elle venait d'outrager la tombe de son ancien amant (Féraud, *Kitâb el 'Adouâni*, p. 81).

(3) Ces paroles d'Ibn Khaldoun ne concernent sans doute que les puristes, car de nos jours encore, dans les cafés indigènes d'Algérie, le roman d'Abou Hilal est un des thèmes favoris des *meddah'* et des *gaoual*. Ceux-ci jouent en Afrique le même rôle que les chante-histoires napolitains. En Egypte, d'après Laorti-Hadji (Taylor) le succès de ce poème n'est pas moindre. Au Caire, il n'existe pas moins de 50 orateurs qui en font le sujet de leurs déclamations et de leurs chants. — Les passages poétiques sont chantés et, après chaque vers, le *meddah'*, tire quelques notes sur un instrument monocorde qu'on appelle viole d'Abou Zeïd (*L'Egypte*, 7e édition. 1856, in-12, p. 268-271).

pour titre : *Roman d'Abou Zeïd et des Beni Hilâl* et dont je vais énumérer les principales divisions d'après les volumes de l'édition de Boulaq que j'ai sous les yeux[1] : je m'étendrai seulement avec quelques détails sur la partie qui contient la légende traitée par M. Guin.

1° فصة الالعاظ الحسن فيما جرى لابو (*sic*) زيد الهلالى مع مشرف العربان. *Les beaux dits relatifs aux aventures d'Abou Zeïd le Hilâli avec Mochrif el 'Eurbân* (in-8°, 64 p. s. d.). Dans la préface, l'auteur dit se nommer Nedj ben Hichâm le conteur.

2° كتاب الانس والابتهاج فى فصة ابو (*sic*) زيد الهلالى والناعسة وزيد العجاج *Le livre de la familiarité et de la gaieté : l'histoire d'Abou Zeïd le Hilâli, d'En Nâ'isah et de Zeïd el 'Adjâdj* (in-8°, 120 p. s. d.). Zeïd el 'Adjâdj, qui fut un personnage réel, mourut, dit-on, avant l'arrivée de sa tribu en Ifriqyah (Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t, I, p. 38).

3° فصة فرس العفيلى جابر وماجرى للامير ابو (*sic*) زيد بسببها وماجرى له من اجل عالية العفيلية علية النفس. *Histoire de la jument de Djâbir el 'Aqili et ce qui advint à cause d'elle à l'émir Abou Zeïd, ainsi qu'à cause de 'Alyah el 'Aqilyah, la magnanime* (in-8°, 72 p. s. d.). L'auteur de ce fragment se nomme dans la préface Abou 'Obeïdah.

4° ديوان منامات الملكة شيحة ورجوع الامير ابو (*sic*) زيد من بلاد الغرب وارتحال العرب من نجد الى تونس الخضرا وما جرى لهم فى الطريف عبد الملك شكر الشريف ابن هاشم وعند الخفاجى عامر وماحصل لهم فى حلب ويسر الامير دياب فى فبرص عند الهراس. *Livre des songes de la reine Chih'ah* (Chikhah ? شيخة), *retour du Maghreb de l'émir Abou Zeïd ; départ des Arabes du H'idjâz pour Tunis la verte et ce qui leur advint en route chez le roi Chokr ech Chérif ben Hâchem et chez 'Amir el Khafâdji ; leurs aventures à H'aleb et la captivité à Chypre de l'émir Dyâb* (ben Ghânem) *chez El Herâs* (in-8°, 280 p. s. d.). C'est dans cette partie que se trouve l'épisode du chérif et de Djâzyah. La tribu des Beni Hilâl est sur le point de quitter l'Arabie pour émigrer vers l'Ouest[2]. Au moment de se mettre en route, l'émir H'asan (ben Serhân) demande à Abou Zeïd, un des principaux chefs des Beni Hilâl, si Djâzyah, mariée au prince Chokr ben Hâchem, partira avec sa famille, en abandonnant son mari et ses enfants. Tous deux conviennent de con-

---

(1) Une édition a paru à Beyrouth en 4 vol. in-8°. La Bibliothèque universitaire d'Alger en possède un manuscrit en 3 vol. in-8° (n° 22001) qui présente des différences considérables avec le texte imprimé. Cf. aussi Pertsch, *Die arabischen Handschriften zu Gotha*, IV° vol., 2° fasc. Gotha, 1883, in-8°, n°s 2569-2577.

(2) En réalité, les Beni Hilâl ayant pris parti pour les Qarmat'es furent déportés dans la Haute Egypte sur l'ordre du khalife fat'imite El 'Aziz (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 29).

sulter sur ce point Bedr ben Qadim er Râï[1]. H'asan lui adresse la tirade suivante[2] :

— Bedr, va trouver Djâzyah et fais lui connaître de ma part les choses graves qui viennent d'arriver[3].

---

(1) Le *Khedimraï* de M. Largeau ; probablement le Bedr ben Serhan, frère de H'asan, de la tribu d'Athbedj, mentionné par Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 37).

(2) L'ouvrage se compose, pour la plus grande partie, de pièces de vers reliées entre elles par des sommaires en prose excessivement courts. Chacune de ces tirades commence, dans l'édition de Boulaq, par un ou plusieurs vers à la louange du Prophète.

انا اول مانبدي نصلى على النبي   نبى عربي شدت لاجله المحامل

Commençons par louer le Prophète, prophète arabe, pour qui les baudriers ont été serrés ;

اول مانبدي نصلى على النبي   نبى الهدي صاحب مقام منير

Commençons par louer le Prophète, le prophète de la bonne direction, qui occupe une place brillante :

اول ما ابتدي امدح محمد   رسول الله مدحه لى محبا

Je commencerai par louer Moh'ammed, le prophète de Dieu, dont la louange m'est chère,

etc. — J'ai signalé une version d'un poème berbère dont la fin de chaque couplet est également annoncée par un vers en l'honneur du Prophète :

ثم الصلاة والسلام على النبى محمد

(*Poème de Çabi en dialecte chelh'a*, Paris, 1879, in-8°, p. 13).

En outre la qualité et le nom de celui qui parle est également annoncé par un vers qui suit la bénédiction de Mohammed. Ces interpolations paraissent avoir été faites pour relier ensemble les diverses pièces dont se composent chacune des parties du poème. Leur formule ne varie pas et il n'est pas sans intérêt de les comparer aux vers de transition des poèmes homériques, par exemple :

Τὸν δ'ἀπαμειϐόμενος προσέφη — (κρείων Ἀγαμέμνων)
Τὴν δ'ἀπαμειϐόμενος προσέφη — (πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς)
Τὴν δ'ἀπαμειϐόμενος προσέφη — (νεφεληγερέτα Ζεύς)

Cf. dans le roman des *Beni Hilâl*

يقول الملك سرحان والنار في الحشا

Voici ce que dit l'émir Serh'an et le feu était dans son cœur....

يقول ابن موسى دياب بن غانم

Voici ce que dit Ibn Mousa Dyâb ben Ghânem....

يقول الفتي شكر الشريف ابن هاشم

Voici ce que dit le héros Chokr ech Chérif ben Hâchem, etc.

(3) ايابدر روح (*sic*) للجازية وقول (*sic*) لها وخبرها عنى بكل الاماير

(p. 36). « Les règles de la syntaxe désinentielle y sont tout à fait négligées » dit Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 42).

Dis lui : « Tes parents vont bientôt s'exiler, ô Djâzyah, et cela à la suite des chefs.

« Si tu veux rester auprès de Chokr ben Chérif, ô fille des émirs,

« Fais-nous savoir ta volonté: parle sincèrement, sans dissimulation.

« Mais si tu veux partir avec les tiens, des chefs issus des familles princières viendront à toi.

« Si tu es dans une autre intention, Djâzyah, laisse-nous, nous partirons sans feinte pour l'Ouest.

« Nous irons dans les pays de l'Occident et tu resteras seule, isolée, tandis que nous habiterons la contrée des princes.

(1) . . . .

Les chefs inventeront un stratagème, t'enlèveront par ruse et te tireront de ses mains (de Chokr), etc.

Bedr, après s'être chargé du message, reçoit en récompense des vêtements d'honneur et se met en route. Pendant ce temps, Chokr ben Cherif a un songe qui l'inquiète et va consulter le devin[2].

« J'ai vu mon fils Moh'ammed[3], debout sur la porte, pleurer sur la séparation avec le cœur chagrin.

« Ma fille H'amdah avait les paupières malades de verser des larmes et ne cessait pas de gémir.

« J'ai vu ma jument seule, dans Médine, sans aucun homme sûr (pour la garder).

---

(1) Ici se trouve répété avec une légère modification le vers précédent :

وان كان مرادى ترحلى مع اهلك   يجوكي (sic) امرة (? امرا pour) من فروع الاكابر
وان كان مرادى ترحلى مع فرايبك   يجوكى الامارة ياخذوكى (sic) جهاير

« Il nous est impossible d'admettre que le texte de ces poèmes se soit conservé intact ; nous pensons même que tout esprit cultivé y reconnaîtra des passages interpolés. » (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 42).

(2) انا اول مانبدي نصلى على النبي   نبى عربي جانا بكل المكاسب
يقول الفتي بدر اللبيب عند ماشكي   ونيران قلبه زايدات اللهايب

Commençons par louer le Prophète, prophète arabe qui nous a apporté toute espèce d'avantages.

. . . Voici ce que dit le héros Bedr le prudent en se plaignant, et son cœur brûlait de toutes les ardeurs.

(2) Er Rammâl (الرمّال) désigne particulièrement le géomancien ; il paraît être pris ici dans le sens général de devin ou interprète des songes.

(3) Ce Moh'ammed succéda à son père mort en 453 de l'hégire (1061), d'après Ibn Khaldoun qui a suivi en cela les données d'Ibn H'azm (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 43). L'auteur d'une *Histoire des khalifes et des princes de la Mekke*, Taqi Eddin Moh'ammed ben Moh'ammed el Mekki, ne mentionne pas ce nom. Il dit que Chokr ben (Hâchem ben) Abou'l Fotouh' eut pour successeur un de ses esclaves, dont il ne connaît pas le nom (*Historiam al molouk ou el kholafa*, etc., ed. Erdmann, Kazan, 1822, p. 22).

« J'ai vu en face de moi force épées et javelines, avec des tambours et des flûtes qui rendaient un son lugubre.

« Et un feu, allumé dans notre pays qu'il parcourait à droite et à gauche.

« Moi-même prisonnier chez les Arabes qui ne me traitaient pas en captif.

« Au milieu d'eux était un arbre à l'ombrage épais, et dont les rameaux étaient rejetés au dessus du sol.

« J'ai vu le vent d'Est souffler de l'Ouest, après être passé au Sud,

« Mon palais détruit, ses piliers abattus et disparus;

« Une lumière s'allumer et briller sur nous à droite et à gauche,

« Les chefs (امارة pour الامر) s'assembler autour d'elle, tandis qu'elle éclairait leur réunion.

« Alors est survenu un vent d'Est qui a éteint son éclat ; mon palais est resté dans l'obscurité après des années d'illumination.

« J'ai vu les terreurs se répandre dans le pays, effrayer les habitants, excepté l'homme intelligent,

« Et une voix m'a dit dans mon sommeil : Il te faudra rester longtemps affligé. »

Le devin lui explique que ce songe annonce l'enlèvement de Djâzyah ; un second rêve raconté par Chokr reçoit la même interprétation. Pendant ce temps, Bedr arrive à Baghdâd, et il obtient, à la porte du palais, d'y être introduit sous prétexte de voir une de ses cousines[1]. En allant s'acquitter de son message, il trouva un perroquet sur une fenêtre et s'adresse à lui en termes figurés pour avertir Djâzyah à l'insu de son mari[2].

---

(1)

انا اول كلامى
مدحت التهامي
تظله الغمامي
له الحج راحي
....
انا (ان) بنت عمي
زاد فيها غمي
وسقمي وهمي
اورث لي نواحي

Dans la version de M. Largeau, Ben Khedimraï (Bedr), également déguisé en femme, pénètre auprès de Zadjia (Djâzyah) en la faisant passer pour sa sœur.

(2)

انا اول مانبدى نصلى على النبي — نبي عربي في ارض الحجاز مقيم
يقول الفتى بدر الهلالى ومانشد — ونيران قلبه زايدات في جحيم
نعم ايها الطير الذي ساكن العلي — على شرف عالي وطيب نسيم
الخ

« .... O oiseau, qu'il est beau celui qui habite les hauteurs, sur une colline élevée, au milieu des parfums de la brise.

« Tu as vécu sur les montagnes, tu as pris ton vol dans les déserts, et pour les plaisirs, il n'en était pas de pareil à toi.

« Tu as goûté à la nourriture des rois et à leurs boissons et tu es devenu un habitant du palais.

« Tu es assez resté seul, vivant ici heureux et joyeux.

« Mais écoute mes vers, si tu es un oiseau intelligent du H'idjaz.

« Sache que les tiens se mettent en route pour le Gharb, conduits par un guide sagace.

« Ils vont à Tunis, au pays du Zenâti, où il vit libre et heureux.

« .... Et toi, oiseau, tu resteras seul dans ce pays, où tu demeureras toujours après le départ des tiens.

« Malheur à toi si tu ne les accompagnes pas, car tu seras comme un orphelin sur cette terre...... »

Ce chant attire l'attention de Djâzyah et celle de son mari qui ne peut le comprendre, non plus qu'un autre où Bedr réclame plus ouvertement la fille des Beni Hilâl. Chokr ben Cherif « qui est fils de Turk[1] » ne sait que très peu d'arabe et charge son épouse de répondre au messager. La situation est dramatique : Djâzyah mise en demeure de choisir entre sa tribu d'un côté, son mari et ses enfants de l'autre, hésite longtemps[2] :

« ..... Bedr, dit-elle, annonce au Hilâli Abou 'Ali, que je suis remplie d'angoisse.

« Ne ferai-je aucun cas de mon fils et du père de mon fils ? mais les jours passent, et aussi les longues années.

« Echangerai-je le palais de Cherif ben Hâchem pour des appartements d'étoffe que retiennent des cordes.

« Echangerai-je la vaisselle du chérif ornée de dorure, pour des vases de bois qui ne versent que de l'eau limpide ?

« Echangerai-je les melons et les fruits du chérif pour des œufs d'autruche dans le désert et les montagnes ?

« Quitterai-je H'amdah et son frère Moh'ammed pour Mar'a, Yah'ya, Younès ou d'autres hommes ?

« Quitterai-je Chokr ech Cherif ben Hâchem pour H'asan le Hilâlì, objet de mes espérances ?

« Préfèrerai-je aux cris de ceux qui m'acclament dans ce palais, les croassements des corbeaux dans les déserts et les sables ?

« Echangerai-je le son de la musique dans le harem pour les hurlements de la chouette au milieu des montagnes ?

---

(1) On voit le point de départ de la confusion établie plus tard, dans les recensions de MM. Largeau et Guin, entre ce chérif et le bey *turk* de Tunis.

(2) اول كلامى امدح احمد رسول الله   نبي عربي طلب السعادة نال
... تقول جزات الناس ام محمد   بدمع جرى ڢوف الخدود وسال
... ايا بد، خبر للهلالى ابو (*sic*) على   انى انا فد صرت ڢى اهوال

Comme contraste, il est curieux de rapprocher ce passage, des vers de Maïsoun, fille de Bah'dal, et femme du khalife Mo'aouïah; elle ne cessa de regretter, dans les palais de Damas, la vie libre du désert, où son mari finit d'ailleurs par la renvoyer :

« Une tente où souffle le vent m'est plus chère qu'un palais élevé.

« J'aime mieux m'habiller d'un '*aba* (vêtement grossier des nomades) que d'étoffes fines.

« Manger de la galette (كُسَيْرَة) dans un coin de ma tente me plaît plus que du pain délicat.

« Le bruit du vent dans les défilés m'est plus agréable que le son des tambours de basque.

« Le chien qui aboie près de moi contre les rôdeurs de nuit m'est plus cher qu'un chat familier.

« Le jeune chameau indocile qui suit les litières me plaît plus qu'un mulet rapide.

« Et un homme généreux, d'entre mes cousins, je le préfèrerais à un vieillard bourru[1].

Bedr combat la résolution de Djâzyah[2] et finit par la persuader d'obéir à son frère. Il retourne alors près de H'asan pour lui apprendre le succès de son entreprise[3]. Sur le conseil d'Abou Zeïd, Ibn Serh'ân décide d'envoyer au palais de Baghdâd dix jeunes filles, parmi lesquelles Raïa, fille d'Abou Zeïd, et H'azâzah la servante. Celle-ci restera à la place de la femme de Chokr et changera de vêtements avec elle. Arrivée dans le palais, Raïa met la princesse au courant du projet et triomphe de ses derniers scrupules. Le plan réussit et Djâzyah passe à travers les eunuques qui comptent les dix jeunes filles. Au campement des Beni Hilâl, elle pleure encore une fois ses enfants qu'elle ne doit plus revoir.

Quant à Chokr, dès qu'il interroge H'azâzah, il s'aperçoit de la

---

(1) Hariri, *Dorrat el Ghawas*, ed. Thorbecke, Leipzig, 1871, in-8°, p. 41-42.

(2) انا اول ما نبدي نصلى على النبي   نبي عربي هو غاية المطلوب
... يقول الهتي بدر اللبيب وماانشد   بدمع جرى جوف الخدود سكوب
(p. 44)

(3)
امدح النبي
الزين العربي
مدحه اربي
هو المختاري

∴

جيت اخبركم
فى منزلكم
واعلمكم
بالاخباري

(p. 45)

substitution et de la tromperie d'Abou Zeïd : plein de colère, il fait jeter par la fenêtre la complice de l'enlèvement. Il se lamente sur la disparition de Djâzyah[1], puis il va trouver H'asan et lui fait jurer de ne pas partir pour l'Ouest sans son autorisation. Le sult'an le promet, ainsi qu'Abou Zeïd. Mais Djâzyah avertit les Beni Hilâl des dangers que peuvent leur faire courir les cavaliers de Chokr. — Le chef nomade a alors recours à la ruse : par ses soins, un arbre est déraciné, et chaque soir on le replace devant la tente d'Ibn Cherif qui croit toujours revenir au même emplacement tandis qu'en réalité, la tribu s'avance vers l'Ouest[2]. A chaque station, Djâzyah enfouit une galette, une outre d'eau et de l'orge, de façon à ce que son mari puisse retraverser le désert sans provisions ; en même temps, sous prétexte de lui raconter un songe, elle l'avertit du projet formé contre lui[3].

« J'ai vu cette nuit un songe qui m'a effrayée, et mes larmes ont commencé à couler à flots.

« J'ai rêvé qu'auprès de toi, ô Cherif, était une colombe à collier.

« Elle s'avançait comme une tourterelle et s'élevait en l'air comme un qat'a, avec des yeux noirs dont le koh'eul relevait encore l'éclat.

« Elle avait laissé dans le palais deux petits et elle partit sans revenir vers sa couvée.

« Tu t'es éloigné de ton pays et te voilà arrivé dans une contrée aux montagnes lointaines.

« Comprends mes paroles, ô Cherif. »

Une autre qasidah est consacrée au même avertissement[4] ; enfin, dans une troisième pièce de vers, elle lui dévoile tout :

« Ecoute mes paroles, Cherif ; comprends-les, et cache ce secret, ô fils de Cherifs.

---

(1)
انا اول ما نبدي نصــلى على النبــي — نبي الـهدي جانا بكل المهايبة
يفول الفتي شكر الشريف الے نشد — ونيران فلبه زايدات اللهايبــة
(p. 49).

(2) Cet épisode, qui paraît indiqué par Ibn Khaldoun (p. 41) se retrouve dans la version de Rouba et dans celle de M. Largeau, mais pour mieux tromper Chokr, non seulement les Beni Hilâl plantent un palmier, mais ils transportent même un vase plein d'eau et rempli de grenouilles. — Ce dernier détail ne se rencontre que dans la *Flore saharienne* (p. 134-137).

(3)
انا اول كلامــي ـے مديح المصطفي — بني هلال طلب السعادة نالها
تقول جزات الناس اخت ابو (*sic*) على — تسي وتبكي الدمع مما جرد لها
(p. 52).

(4)
انا اول مانبــدي نصــلى عــلى النبــي — نبي عربــي ظلــت عليــه غمــام
انبي الـهدي غيث الندا محلى الصــدا — فطـع العــدا بمرهــب الصمصام
تغول جزات الناس اخت لبو على (*sic*) — بــابيــات شــعــر زايــدة الانــظـام
(p. 51)

« Ma famille et mes parents ont tramé contre toi un complot et ils t'ont pris pour complice à ton insu.

« Combien tu as traversé de montagnes, et combien de pays ! Combien de contrées tu as laissées derrière toi.

« Retourne à la Mekke, rentre dans ta patrie ; veille sur mes enfants [1].

Le conseil est suivi par Chokr, malgré sa douleur. C'est ici que se termine l'épisode qui correspond à la légende traitée par M. Guin. J'analyserai sommairement les autres parties du poème.

4° ديوان مصر ومنام الملك المقدام وارتحال العرب من بلبيس الى الهصيص *Divân d'Egypte ; songe du roi El Maqdâm et départ des Arabes de Belbeïs vers El Has'haïs'* (in-8°, s. d., 139 p.).

5° وقعة الهصيص ورحلة العرب وحرب الزناتي خليفة *Défaite d'El Has'haïs' ; expédition des Arabes ; guerre contre Zenâti Khâlifah* (in-8°, 240 p. s. d.). Après la bataille livrée à El Has'haïs', les Beni Hilâl traversent le pays d'El 'Aouidja, le Ouadi'l Foddhah, puis arrivent au Ouadi 'Afif : à ce moment, So'dah, fille du roi du Gharb, a une vision prophétique. Le reste du volume est rempli par le récit de la lutte avec Zenâti Khalifah. Celui-ci n'est autre qu'Abou So'dah el Ifreni, vizir de Moh'ammed ben Khâzer, émir maghraoua de Tlemcen. Celui-ci l'envoya combattre les Arabes qui venaient de vaincre les S'enh'adjah. Après une longue guerre, Abou So'dah fut vaincu et tué (Cf. Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. I, p. 37). Il occupe une place importante dans une tradition du sud de la province de Constantine où il est nommé Khalifah ben Amara le Zenati (Cf. Féraud, *Kitâb el 'Adouâni*, p. 78 et suiv.).

6° ديوان الصلدى ملك الاعجام وحربه مع الملك درغم وملك العراق ومجى بنى هلال لاخذ الثار. *Divân d'Es' S'oldi, roi des Persans, sa guerre contre Dargham et le roi de l'Iraq ; arrivée des Beni Hilâl pour en tirer vengeance* (in-8°, 64 p. s. d.).

7° كتاب السبع تخوب وسلطنة دياب وابو زيد (*sic*) وتملك الاربع عشر قلعة من بعد قتلة الزناتى خليفة. *Histoire des sept trônes, de la domination de Dyâb et d'Abou Zeïd et de la conquête des quatorze châteaux après la mort de Zenâti Khalifah* (in-8°, s. d., 200 p.). Dyâb ben Ghânem est aussi un personnage historique : il servit d'éclaireur aux Arabes lors de leur invasion dans l'Ifriqyah et fut surnommé pour ce motif *Abou Mokhaïbar* (l'homme aux renseigne-

---

(1)

انا اول مانبدي نصلى على النبي — نبي عربي يومن به كل خايف
نبي الهدي لولـه مانعرف الهدى — وعليه من صلى ينال اللطايف
تقول جزات الناس اخت لبو على — بدمع جري من جوف خدي زالف

(p. 54)

ments[1]). Mais de même que Roland, connu seulement dans l'histoire par une courte mention d'Eginhard (*Vita Caroli Magni*, IX) devint le principal héros des chansons de geste du cycle carolingien, de même Dyâb et Abou Zeïd s'emparèrent, dans le roman des Beni Hilâl, du rôle important qu'avait joué Mounès, lors de la conquête de l'Ifriqyah. On retrouve le premier dans maintes traditions populaires arabes et kabyles.

8° الدرة المنيعة في حرب دياب وقتل الزناتى خليفة وسجن دياب. *La perle d'un prix élevé; combat de Dyâb; mort de Zenâti Khalifah; captivité de Dyâb* (Boulaq, in-8°, 222 p., 1298 hég.).

9° ديوان الايتم وموت الامير ابو (*sic*) زيد وموث السلطان حسن وموت الامير دياب. *Divân incomparable; mort de l'émir Abou Zeïd, du sult'an H'asan et de l'émir Dyâb* (Boulaq, in-8°, 112 p., 1298 hég.).

Ce volume est terminé par un résumé en vers de la série (المعلقة) des aventures des Beni Hilâl, d'Abou Zeïd et de Dyâb ben Ghânem. Il est mis dans la bouche de ce dernier. Après avoir, suivant l'usage constant, béni le Prophète et sa famille, le héros s'exprime ainsi[2] :

« Depuis le jour où nous avons quitté le sol et le territoire du Nedjd, je n'ai pas ouvert mon cœur à la joie[3].

« Nous sommes venus chez Chokr ech Cherif ben Hâchem qui verse sur toi (Djâzyah) une pluie de larmes.

« Nous avons marché contre Ed Dabisi ben Mon'im et nous avons parcouru ses villes et ses plaines.

« Nous sommes allés à Koufah et nous avons acheté les marchandises des trafiquants qui viennent à nous par caravanes.

« Nous sommes arrivés à Râs el 'Aïn dans tout notre éclat et nous nous sommes rendus maîtres de ses cantons et de tous ses habitants.

« Nous sommes venus à H'aleb dont nous avons parcouru le territoire, portés par de beaux chevaux qui voltigeaient.

« Nous sommes allés dans le pays du Khozâ'i Moh'ammed, qui revêtit une cote de mailles aux extrémités flottantes[4].

« .... Nous avons traversé la Syrie, nous dirigeant vers Ghaza.

---

(1) Cf. un fragment de ses aventures dans Largeau qui l'appelle Dyab ben Khalem : خالم mal lu pour غانم (*Flore saharienne*, p. 93-159). Quelques-unes de ces énigmes posées à la mère de Dyâb et résolues par son fils, existent dans le conte kabyle de Bou 'Amran et sa femme (Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 155).

(2) انا اول ما نبدي نصلى على النبي   نبينا اتانا هاديا ورسول
ويلك ياكسلان صلى علي النبي   نسكن جنان الخلد عرض وطول
يقول ابو موسى دياب بن غانم   وناجهد قلبى مايضال حمول
(p. 110).

(3) Mot à mot : Le coffre de mon cœur est resté fermé.

(4) Quelques vers sont consacrés au duel d'Abou Zeïd et du Khozâ'i. Celui-ci fut vainqueur, mais il fut bientôt battu par Dyâb.

Nous sommes arrivés dans l'Egypte du fils de Ya'qoub, Yousof, et nous y avons trouvé des Turks avec des chevaux rapides.

« Nous avons atteint le pays de Raqm el Hoouara, et nous l'avons laissé noyé dans un déluge de sang.

« Nous sommes arrivés dans la contrée de Mâdhi, dont nous avons foulé le sol, et quant à ses nobles, leur sang a coulé à flots.

« Nous sommes venus au château de fer de Boraïh, et nous y avons trouvé des Juifs dont la religion est autorisée.

« Nous sommes arrivés chez le guerrier El Has'haïs' : la nuit était obscure; il a fondu sur nous, alors que nous dormions insoucieux.

« Il nous a enlevé des jeunes filles délicates et honorées, des belles dont l'œil était noirci de koh'eul.

« Abou Zeïd a marché contre lui avec son sabre tranchant et l'a laissé gisant sur le sol.

« Abou So'dah Khalifah le Zenâti a fait une expédition contre vous et vous a poursuivis avec l'épée, de tous côtés.

« .... J'ai tué Abou So'dah Khalifah le Zenâti et je vous ai mis en possession de tous ses états.

« On m'a donné trois provinces et So'dah: c'est la vérité exacte que je dis là.

« Puis est venue une vieille de mauvais augure qui a jeté la division entre nous, et le Hilâli est parti pour une contrée éloignée.

« Ensuite Abou 'Ali m'a dit : « Dyâb, tu n'es qu'un ignorant. »

« J'ai marché contre lui sous l'aile de la nuit et les flammes ont été allumées dans les vergers.

« Il a envoyé contre moi H'asan le Hilâli; je suis allé à sa rencontre et il disait : « Saisissez-vous de ce chien, de ce misérable[1]. »

« .... Ce sont les paroles du Zoghbi Dyâb ben Ghânem et le feu de la maladie est allumé dans sa poitrine. »

Il serait curieux de rechercher si d'autres épisodes du roman des Beni Hilâl ont été transformés, dans les versions populaires, comme celui de Djâzyah. M. Guin rendrait un réel service à ceux qui s'occupent des chansons de geste orientales, en utilisant dans ce domaine, sa connaissance de la langue et des coutumes arabes et ses relations avec les indigènes. On pourrait attendre de grands résultats puisque la traduction — bien que trop libre — de la légende de Rouba confirme les paroles d'Ibn Khaldoun : « Les membres de la tribu de Hilâl s'accordent depuis plusieurs générations à regarder comme vraie l'histoire du chérif et d'El Djâzyah : et quiconque serait assez hardi pour en contester l'authenticité ou même exprimer des doutes, serait accusé de folie ou d'ignorance, tant cette tradition est générale chez eux[2]. »

René Basset.

(1) Le reste de la pièce est consacrée à la lutte de Dyâb avec Abou Zeïd et H'asan qui périrent tous les deux.

(2) *Histoire des Berbères*, t. I, p. 42.

MISSION DE M. BASSET DANS LE MEZAB ET A OUARGLA

M. Basset, chargé de mission dans l'ouâd Mezâb et dans l'ouâd R'ir par M. le Gouverneur général civil de l'Algérie au mois de mars dernier, a accompli son nouveau voyage avec l'activité dont il a déjà fait preuve plus d'une fois, soit en Tunisie, soit au Maroc. Les résultats très remarquables de sa mission paraîtront dans le *Bulletin de Correspondance Africaine* ; mais je suis heureux de publier ici par avance ses deux premiers rapports de route adressés de Melìka et de Ouargla à M. le Gouverneur. E. MASQUERAY.

I

Melìka, le 23 mars 1885.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous adresser un premier rapport sur les résultats de la mission que vous avez bien voulu me confier, à l'effet d'étudier les dialectes berbers parlés par les populations du M'zab et de l'oued R'hir.

Après avoir quitté Alger le 2 mars, je n'ai fait qu'un court séjour à Laghouat, car je désirais profiter d'une occasion qui se présentait de gagner le M'zab par des moyens de transport moins longs que les convois militaires. Je ne pus me rendre à Aïn-Madhi pour examiner les manuscrits de la bibliothèque du marabout Tedjini, mais M. Bouyac, interprète militaire au bureau arabe de Laghouat, a bien voulu se charger de me faire parvenir la liste complète de ces manuscrits que j'espère publier avec des notes bibliographiques, comme je l'ai déjà fait pour les bibliothèques de Fas et celle du bach-agha de Djelfa. A Ghardaïa et à Melìka, M. de Calassanti Motylinski, interprète militaire, prévenu de mon arrivée, avait commencé les recherches préliminaires, en sorte que je pus immédiatement me mettre à l'œuvre. Grâce aux relations qu'il s'est créé dans le Mz'ab, et à sa connaissance des choses du pays, il me fut facile de recueillir le vocabulaire à peu près complet des éléments berbères conservés dans le dialecte zenatia parlé par les sectaires ibadhites ; j'y ai joint aussi les formes grammaticales et une collection de contes et de fables populaires qui s'accroît chaque jour. J'ai pu ainsi vérifier l'exactitude des hypothèses qui présentent comme une langue unique la zenatïa de l'oued M'zab et de l'oued R'hir, qui se rattache par le djerid tunisien au dialecte parlé dans le djebel Nefousa en Tripolitaine, un des principaux centres de l'agitation ibadhite. J'aurais vivement désiré que la durée du congé que m'a accordé M. le Ministre de l'Instruction publique me permît d'étudier le langage des Djebel Nefousa, ce que rendait possible la présence à Ghardaïa d'un indigène originaire de cette contrée, mais j'ai dû y renoncer pour ne pas négliger d'explorer Ouargla et Touggourt, tant au point de vue des dialectes berbères que des manuscrits arabes conservés à Temacin.

Heureusement, M. de Calassanti Motylinski, préparé mieux que personne à ces recherches par des études antérieures, doit, après mon départ, s'occuper de remplir ce désidératum.

J'ajouterai enfin que la présence de nombreux esclaves noirs, aujourd'hui émancipés au M'zab et dans l'oued R'hir, me permettra de continuer mes recherches sur les langues soudaniennes, principalement le haoussa et le bambara, commencées dans des missions précédentes, à Tripoli et à Oran.

Je regarde comme mon devoir de reconnaître l'appui que j'ai trouvé chez les officiers des bureaux arabes de Laghouat et de Ghardaïa; outre les interprètes militaires dont j'ai parlé plus haut, je citerai tout particulièrement M. le lieutenant-colonel du Gaunay, commandant le cercle de Laghouat, M. le commandant Didier, commandant le cercle de Ghardaïa, et M. le lieutenant Crochard, chef du bureau arabe de Ghardaïa.

Je compte partir dans trois jours pour Ouargla ; j'espère pouvoir vous adresser de cette ville un second rapport.

Veuillez agréer, etc.

II

Ouargla, le 8 avril 1885.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous adresser un second rapport sur la mission que vous avez bien voulu me confier : il contient l'exposé sommaire des résultats de mon séjour à Ouargla.

Avant de quitter Ghardaïa, j'ai pu faire venir un indigène du Soudan, parlant le haoussa, et tirer de lui un commencement de vocabulaire de cette langue qui est l'instrument de communication des populations du Soudan occidental depuis les frontières de la Sénégambie jusqu'au lac Tchad. Ces premiers renseignements ont été complétés à Ouargla où je suis arrivé le 30 mars, après un voyage de quatre jours. Je me fais un devoir de dire que j'ai trouvé chez M. Le Châtelier, chef du poste de Ouargla, outre l'hospitalité la plus cordiale, le concours le plus empressé pour mes recherches : c'est grâce à lui que j'ai pu rassembler des documents importants dont je parlerai plus loin. En ce qui concerne les langues du Soudan, j'ai augmenté considérablement mon vocabulaire haoussa et j'ai réuni seize textes en cette langue, ce qui me permettra de tracer un ensemble des règles grammaticales. Un nègre de Tombouctou m'a fourni également un vocabulaire de la langue sonrhaï parlée par la majeure partie de la population de cette grande ville et par la classe inférieure de celle d'Agades, dans l'oasis d'Aïr, sur les frontières de laquelle a péri la seconde mission Flatters.

Depuis cette catastrophe, les relations entre Ouargla et les Touaregs sont absolument interrompues. J'ai pu cependant, par le moyen d'un esclave qui a longtemps habité chez les Touaregs (aouelimmi-

den), recueillir sur la langue de ces derniers des documents qui permettront de rectifier les matériaux rapportés par le docteur Barth dans sa grande exploration de l'Afrique centrale. Le dialecte aouelimmiden est parlé depuis le Niger jusqu'à l'oasis d'Aïr où commence le Kal-Ouï.

Mais le but de ma mission était l'étude de la zénatia de Ouargla. Un taleb de cette ville m'a fourni d'une façon complète la partie berbère du dictionnaire de cette langue, outre un certain nombre de textes que j'espère encore accroître jusqu'à mon départ. D'après mes observations, la zénatia de Ouargla s'est conservée moins pure que celle du M'zab : elle est en outre, comme disent les indigènes, plus légère que cette dernière. Parmi les documents que j'ai recueillis dans ce dialecte se trouvent les dialogues récités lors des fêtes de l'Achoura, du Rhamadan, etc., par les membres du Chaïb Achoura, sorte de confrérie théâtrale et satirique qui a beaucoup de ressemblance avec les Frères de la Passion et les Enfants sans souci, de la littérature française à la fin du moyen âge.

J'ai également utilisé mon séjour à Ouargla pour rassembler des renseignements sur l'histoire de cette ville et des tribus qui l'habitèrent depuis la seconde conquête arabe et l'expulsion des Ibadhites qui allèrent s'établir dans les qsours du M'zab. Grâce à l'obligeance de M. Le Châtelier, j'ai pu réunir des notes historiques écrites en arabe sur l'histoire des Saïd Otba, des Mekhadma, des Beni Ouaggin, des Beni Sissin et des Beni Brahim ; enfin le commencement d'une chronique des sultans de Ouargla. J'espère arriver à des informations plus précises en compulsant les registres des habous des anciennes mosquées. J'aurais voulu compléter ces données en faisant faire quelques fouilles dans les ruines de Sédrata, d'El Maoua et d'Ifran, qui ont précédé Ouargla comme villes importantes de l'oasis: malheureusement le temps et les ressources me faisaient défaut. Je me contenterai d'appeler votre attention sur ce point. Il n'est pas douteux que des fouilles faites d'une manière complète augmenteraient les renseignements que nous fournissent Ech Chemakhi et les autres écrivains qui ont traité en passant de l'histoire de ce pays.

Enfin j'ai commencé de visiter les bibliothèques conservées à Ouargla. J'espère arriver à former une liste de trois à quatre cents volumes : dans ceux que j'ai déjà examinés, je ne trouve à signaler, comme présentant un intérêt particulier, qu'une série de vies des cheikhs de Sédrata précédées des fragments de chronique dont j'ai parlé plus haut, et plusieurs exemplaires d'une histoire fabuleuse de la conquête de l'Afrique par les Arabes au VIIe siècle de notre ère. Je compte terminer ce travail assez rapidement pour pouvoir me mettre en route pour Touggourt dans deux ou trois jours. C'est de là que j'aurai l'honneur de vous adresser mon dernier rapport.

Veuillez agréer, etc.

René Basset.

LES *ADDITAMENTA AD CORPORIS VOLUMEN VIII*

De M. Jo. Schmidt.

Le cinquième volume de l'*Ephemeris epigraphica* intitulé « *Additamenta ad Corporis volumen VIII* », et dont M. Schmidt est l'auteur, est, depuis la fin de l'année 1884, dans la bibliothèque de tous les antiquaires. L'importance en est grande. Ce complément est à lui seul un petit *Corpus*. Il comprend 387 pages, et ne contient pas moins de 1479 inscriptions d'Afrique ou notes concernant l'épigraphie africaine. J'ai déjà traduit dans le *Bulletin* (1883, vi) le rapport présenté par M. Schmidt à l'Académie de Berlin au retour de son voyage en Tunisie et en Algérie pendant l'hiver de 1882-83. Il me suffit d'y renvoyer pour qu'on apprécie les résultats de sa mission. Depuis ce temps, M. Schmidt, guidé par M. Mommsen qui s'est même substitué à son élève en maint endroit, et soutenu par la collaboration incessante de presque toutes les personnes qui s'occupent des inscriptions latines d'Afrique, a revu la plupart des matériaux que les *Archives des Missions*, le *Bulletin égigraphique de la Gaule*, le *Bulletin d'Oran*, le *Bulletin de l'Académie d'Hippône*, le *Bulletin de Correspondance Africaine*, la *Revue Africaine*, le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, la *Revue Archéologique*, la *Revue critique*, et plusieurs autres publications spéciales, avaient livrés au monde savant dans ces dernières années. Son volume se compose donc de ses découvertes personnelles, de ses corrections des lectures de Wilmanns, et d'un nombre très considérable d'épigraphes dus à MM. Tissot, Lavigerie, Cagnat, Poinssot, Poulle, Thédenat, de Villefosse, Schmitter, Roy, Reboud, Espérandieu, Charrier, Rousset, Choisnet, Delattre, Demaeght, Goyt, de Chancel, Farges, etc. La liste est longue de ces savants et de ces chercheurs amis des antiquités africaines ; mais je ne puis oublier MM. Cat et de La Blanchère, et, si je me nomme enfin, on verra plus loin que ce n'est pas par vanité. Au demeurant, quelques réserves qu'on ait déjà faites et qu'on ait à faire sur sa valeur absolue, ce recueil témoigne de beaucoup d'activité, et est assurément la contribution la plus utile dont nous soyons redevables depuis 1880 à l'Académie de Berlin désormais maîtresse de l'Afrique septentrionale.

Cela dit, il est regrettable que ce volume complémentaire où l'on trouve tant de passages du vol. viii du *Corpus* améliorés, n'ait pas encore reçu les corrections indispensables que la Justice et la Politesse réclament. Ces deux divinités, pour parler comme M. Schmidt, sont encore plus exigeantes que la Concorde sous l'égide de laquelle il a eu le bon esprit de se placer. Faut-il donc mettre le doigt sur la première moitié de la seconde colonne de la page 216 du *Corpus ?* Faut-il la citer ? Faut-il citer aussi la page 259 où les deux pauvres

soldats qui m'aidaient au mois de décembre 1875 sont transformés en une compagnie chargée d'empêcher Wilmanns de lire les inscriptions de Thamgad ? Toutes les misères de Wilmanns ne sont-elles pas une fable ? Et ces accusations de duperie prodiguées à M. Chabassière, et ces mots qui ne sont même plus des injures « *inepte*, *sueta socordia* », etc., prodigués à notre plus grand épigraphiste, M. Léon Renier, et bien d'autres traits de même genre lancés à tant de travailleurs dévoués qui n'ont eu que le tort de publier ce qu'ils lisaient, tout cela est-il donc définitif, fixé à jamais dans une œuvre qui devrait faire autorité ? A la place de M. Schmidt, j'aurais eu le courage de noter toutes les lignes que je vise ici, et d'ajouter franchement : « *dele.* » Le volume VIII du *Corpus* n'en souffrirait pas, bien au contraire. D'ailleurs le débat mériterait d'être élargi, en raison du caractère scientifique, et, si cela se peut dire, de l'impersonnalité d'un *Corpus*. Ni la faveur ni la haine n'y ont leur place ; il est même inutile que les fautes commises par les premiers lecteurs des inscriptions y soient reproduites ; nous n'avons besoin de variantes que dans les cas douteux. Editer dans ce genre de recueil simplement ce que l'on croit être exact, en laissant aux auteurs des publications antérieures le soin de se juger par comparaison, me paraît être la manière d'agir la plus simple et la plus équitable envers une infinité de personnes de mérite inégal, mais toutes animées d'un même zèle. Or il n'en est pas ainsi dans les *Additamenta*. Nous y trouvons, comme dans le *Corpus*, un relevé d'incertitudes tout à fait inutile et, ce qui est moins pardonnable, amplifié ou tronqué avec une singulière partialité. Les témoignages de reconnaissance s'y devinent ; la rancune y est trop sensible. Il en résulte une œuvre encore inégale, boiteuse et destinée à la réforme. MM. Schmidt et Mommsen me comprendront, je pense, bien assez, et me permettront, non seulement de ne pas insister, mais même de ne pas leur répliquer s'ils me répondent, parce que quelques-uns de leurs nouveaux amis sont depuis longtemps les miens.

Je suis loin, pour ma part, de chercher à me défendre, bien que je sois là fort maltraité. La situation qui m'est faite est nettement définie. Elle date du jour où Wilmanns, escorté de deux spahis et d'un cheikh drapé dans son manteau officiel, a relevé les inscriptions que je venais de mettre au jour à Thamgad après un mois de travail, sans me rendre visite dans ma tente où je l'attendais. Depuis ce temps, M. Mommsen a laissé imprimer à la page 259 du *Corpus* le passage surprenant qui me concerne, et en a pris la responsabilité dans son introduction. Il s'en est suivi une polémique variée dont je ne retire pas une ligne, et quelques corrections heureuses dont le *Corpus* a tort de ne pas me savoir gré. L'âpreté avec laquelle je suis pris à partie dans les *Additamenta* n'a pas d'autre cause. Je n'ai pour ma part rien à regretter : j'aurais eu grand profit sans doute, comme bien d'autres, à recevoir les avis d'un homme aussi savant que M. Mommsen ; mais les limites de mon champ m'ont été tracées, et

je m'en contente à mes risques et périls. Je dois seulement à nos lecteurs de ne pas leur laisser croire que j'aie jamais par légèreté ou négligence induit qui que ce soit en erreur.

Je vais d'abord à la page 445 des *Additamenta*. Là se trouvent deux inscriptions d'El Meraba des Beni Ouelban lues d'abord par M. Charrier, relues par moi. Elles sont fort difficiles. Je les ai étudiées longuement et publiées comme suit, dans le *Bulletin de Correspondance Africaine* (1882, fasc. II, pp. 48, 67) :

40 ||| LOLLIVS I F QVIR SENECIO ////////////////
CRESCENTIS FILIORVM SVORVM STATVIS · COLVMNIS

36 ||||| *l* O L *lio* |||
FIL QVIR SE
NECIONI ET
OB MVNIFI
CENTIAM *lol*
*l*ISENECIO*nis*
PATRIS EIV*s*
CELTIANEN*ses*
AERE CONLA*to*
p o S V E R V *n t d d*

Je n'ai pas négligé de faire valoir l'intérêt qu'offraient ces documents, d'où il résulte que la riche et puissante famille des Lollii, établie à Celtiane comme à Tiddis, possédait des biens considérables à l'ouest et au nord-ouest de Cirta.

M. Schmidt est venu à son tour visiter El Meraba avec l'intention évidente de trouver mieux, et a lu sur les mêmes pierres :

Addit. 903

\\LOIIIVS I F QVIR SENECIO ... C I P AED · IVR · DIC/
\\CRESCENTIS · FILIORVM · SVORVM STATVIS COLVMNIS/

Ibid. 904

/ D O I I *i o* /
FIL · QVIR · SE
NECIONI · FIL
OB · MVNIFI
CENTIAM *ot*
II · SENECIO*nis*
PATRIS · E*ius*
CELTIANENS*es*
AERE · CONLAT*o*
POSVERVNT D*d*.

Là où j'ai lu *Lollius*, M. Schmidt veut *Bottius*, mais il n'affirme pas qu'il ait vu ce *Bottius*, et cependant il en a eu trois fois l'occasion, à la première ligne du n° 903, à la première et à la cinquième du n° 904 (*Addit.*). Il représente par de simples traits les T qui auraient dû lui apparaître clairement à la place de mes L ; ce n'est vraiment pas suffisant : quant aux B, il ne répond que d'un sur les trois qu'il aurait dû trouver. Et c'est d'une lecture aussi incertaine, c'est de cet unique B mal entrevu ou imaginé sur une pierre usée, que le délégué de l'Académie de Berlin conclut que toute mon étude est une *œuvre de pure fantaisie !* Je n'ai qu'une réponse à faire : je persiste à croire qu'au lieu de ce B il y a un L, et au lieu de BOIIIVS, sur la dédicace n° 903, LOLLIVS ; mes conclusions restent donc entières. M. Schmidt paraît d'ailleurs n'avoir pas été lui-même bien sûr de son attaque, car il a cru nécessaire d'ajouter que quatre inscriptions funéraires nous prouvent que les Bottii occupaient une place considérable dans la « Civitas Celtianensium » (Voy. *Bull. Corr. Afr.*, *ibid.*, 75, 100, 107, 108) ; mais il s'est bien gardé de dire que, dans le cimetière même où sont ces inscriptions funéraires des Bottii, se trouvent un cippe sur lequel on lit, en beaux caractères (*ibid.* 125) : « *d. m. s.* | *Lollius c. f. quir. Maximus v. a.* IIII v *h. s. e.* » et une pierre assez grossière mais encore bien gravée (*ibid.* 150) qui porte : « *Lollia Moninina vix a.* XXXXVII. » Il y avait donc indubitablement des Lollii enterrés à Celtiane, et il n'est pas extraordinaire que quelques-uns d'entre eux, grâce à l'éclat de leur nom, y aient joué un rôle important, plus important même que celui des Bottii si chers à notre contradicteur.

Passons maintenant au n° 905 de la page 446. Cette ligne est gravée sur trois pierres qui se suivent comme je l'ai marqué (*Bull. ibid.* n° 41). L'ensemble a près de deux mètres de longueur. J'ai bien fait chercher alentour ; je n'ai pas trouvé le moindre fragment complémentaire ; et d'ailleurs je crois que ma recherche était inutile : car dans la section *a*, à gauche, le lapicide a laissé entre le bord de la pierre et la lettre Q un espace dans lequel on aurait pu graver facilement une ou deux lettres. Cet espace est vide, et j'ai pris soin de l'indiquer dans ma reproduction. Il faut donc lire : Q SENECIO | EX HS | XI, et rien de plus.

M. Schmidt, en reproduisant à son tour cette inscription, qu'il a vue, fait passer un trait au commencement de la section *a*, tout près de la lettre Q, pour faire entendre que cette lettre se trouve au bord même de la pierre. Cela conduit à supposer que d'autres lettres étaient gravées sur une pierre antérieure qui nous manque, et certes il n'est pas difficile de les imaginer dans l'hypothèse de M. Schmidt qui poursuit des Bottii à travers toute la *Civitas Celtianensium* : 1° un F (*filius*), 2° la première lettre d'un prénom, 3° BOTTIVS, 4° la première lettre du prénom de ce Bottius, et l'on obtient : « *|Bottius| f. q. Senecio ex hs* XI. » Il va de soi qu'alors Q signifie : *Quirina tribu.*

Telle est en effet l'explication de M. Schmidt ; mais cela ne suffit pas. Il faut faire croire qu'après avoir prouvé moi-même par vingt exemples que Celtiane était inscrite dans la tribu Quirina, je n'ai pas deviné que ce Q aurait pu être une abréviation de QVIRINA. M. Schmidt l'insinue (« *Q. Senecio solvit Masqueray imperite* »), et M. Mommsen ajoute dans son latin familier que je n'ai pas de bonheur. J'avoue que ces façons me surprennent encore. De deux choses l'une : ou j'ai bien vu, et M. Schmidt n'avait qu'à reproduire mon texte sans commentaires, ou je me suis trompé, et alors M. Schmidt devait affirmer simplement en note que l'espace libre indiqué par moi entre le côté gauche de la section *a* et la lettre Q n'existe pas. Il n'est personne qui ne comprenne que deux lectures dépendent de ce trait avancé ou reculé de quelques centimètres. M. Schmidt a glissé sur ce point, mais il faut qu'on y insiste et qu'une vérification ait lieu. Jusqu'ici mon carnet de route fait foi à mes yeux. Quant à M. Schmidt, il avait probablement ma brochure à la main lorsqu'il a visité El Meraba : il était donc averti d'avance. En vérité la faute qu'il aurait commise serait tellement grave, que je souhaite d'avoir tort.

C'est à propos de cette inscription que M. Mommsen a signalé à l'attention publique une demi-ligne de la page 106 de mon étude d'El Meraba. J'avais écrit : « Le Mocimus du n° 79 (*Moc Fatalis*). » Voici son commentaire : « Eidem homini docto fataliter accidit, ut Punicae originis nomen detegeret quod est *Mocimus*, scilicet in titulo MOC FATA|LIS. Non agnovit quod intellegent vel tirones : *M. Oc(tavius) Fatalis*. »

Sans répondre à la bouffonnerie de la fin, je dois faire observer que cette inscription est une de celles que j'ai signalées comme à peine dégrossies et appartenant visiblement à une classe inférieure. Tandis que toutes les belles inscriptions de Celtiane, gravées pour les riches propriétaires romains, portent trois noms, parmi lesquels le gentilice est toujours exprimé en entier, celles-là n'en ont que deux : on en trouvera dix exemples dans mon travail (nos 81, 94, 105, 163, 170, 58, 55, 59, 63, 78). En présence de ce MOC FATA|LIS, je n'avais pas à imaginer un M(*arcus*) OC(*octavius*) FATALIS pour trois raisons, à savoir que cette épitaphe était évidement celle d'un homme du peuple, que nulle part à Celtiane on ne trouve un gentilice abrégé, et que dans aucune de nos inscriptions d'Afrique on n'a vu OC pour OCTAVIVS. Cela admis, que pouvait signifier MOC ? Les noms d'origine orientale étant fréquents à Celtiane, comme dans tout le reste de l'Afrique, chez les gens du peuple, n'était-il pas naturel de songer à « *Mocimus* », dont on rencontre un exemple justement dans le volume VIII du *Corpus*, au n° 3917 ?

Continuons. A la page 444 des *Additamenta* se trouve une dédicace à Julia Augusta, mater castrorum, que j'ai publiée dans le *Bulletin* (*ibid.* p. 49). M. Schmidt la fait suivre de cette remarque : « Antea edidit Masqueray, qui tamen v v. 9-12 et 22-26 non expedivit. » Il s'agit de bien s'entendre. Les lignes 9-12 sont presque

effacées sur la pierre. Après les avoir examinées, je ne me suis pas cru le droit d'en donner une lecture absolument certaine, mais j'y ai suppléé par des lignes égales en italiques, comme suit :

AVG *arab. adiab. part. max. pontif.*
MAXIMI *trib. potest. xiii imp. xi*
cos. iii propagatoris imperii
fortissimi felicissimique principis p. p. matri

Je suis loin de supposer que M. Schmidt ait eu besoin de mon supplément pour lire à son tour le même passage avec certitude ; mais je ne lui cacherai pas le plaisir qu'il m'a fait en découvrant que ma restitution était irréprochable, à très peu de chose près. Voici en effet ces lignes 9-12 telles qu'il les a publiées :

AVG ARAB ADIAB PARTI MAX PONTIF
MAXIMI TRIB POT XIII IMP XI CO*s*
III PROCoS PROPAG IMP FORTIS
SIMI FELICISSIMI Q P*rin. p. p. matri*

Je prie qu'on juge maintenant de l'intention et de la valeur de son « *non expedivit.* » — Pour les deux avant-dernières lignes de l'inscription et le commencement de la dernière (23-26), j'ai cru suffisant d'indiquer les mots que j'avais lus et qui nous prouvent qu'on avait gravé là un des titres laudatifs les plus communs de Caracalla. M. Schmidt y a vu trois ou quatre mots qui ne m'étaient pas apparus, et dont la découverte n'est pas une nouveauté. Il y a même lu un solécisme (*indulgentissimo* pour *indulgentissimi*) : mais ce solécisme est, paraît-il, une faute du lapicide. Cela prouve seulement que M. Schmidt est plus hardi que moi, et ne craint pas, pour me servir encore d'une de ses expressions, la « *férule d'Orbilius.* »

Vous trouverez cette « férule d'Orbilius, *ferulam Orbilianam* » à la page 443 des *Additamenta*, dans une petite note à la suite de l'inscription « *Genio Celtianis.....* » que j'ai découverte et publiée dans le *Bulletin* (*ibid.* p. 48). A la septième ligne de cette inscription, la première lettre est presque illisible. J'ai cru deviner un P, et ce P je l'ai pointillé dans ma reproduction. M. Schmidt a cru voir un S et a pareillement pointillé sa lettre. Il en résulte d'un côté « *penserit* », de l'autre « *senserit* », tous deux incertains. D'après ma lecture proposée, je le répète, avec hésitation, L. Manilius Potens aurait fait élever un monument ou graver une dédicace au Génie de Celtiane « en récompense du secours qu'il en avait reçu. » D'après celle de M. Mommsen qui s'est ici substitué à M. Schmidt, il aurait élevé ce monument « *là où* il avait senti le secours du Génie. » J'accorde sans difficulté que, si ma lecture était confirmée, *penserit* serait une faute de latin de plus à inscrire au compte de « l'Africitas », déjà si riche en solécismes et barbarismes ; mais d'autre part Orbilius aurait-

il été satisfait du sens donné par M. Mommsen au *quo* de la quatrième ligne de notre inscription pour justifier le *senserit* de M. Schmidt ? « *Quo*, dit-il, paraît être pour *quo loco.* » On va loin sur cette route, en épigraphie.

M. Schmidt a changé de tactique à mon endroit, en passant de la Numidie dans la Maurétanie Césarienne. J'ai publié dans le *Bulletin*, grâce au bienveillant concours de MM. Grenade Delaporte et Choisnet, des articles plus ou moins longs sur quelques inscriptions d'Auzia, de 'Ain bou Dîb et de Sour Djouâb : ces inscriptions sont reproduites aux pages 457-459 des *Additamenta.* M. Schmidt n'en a jamais vu même un estampage, excepté celle de 'Aïn bou Dîb, sur laquelle j'insisterai un peu plus loin. Or voici comment il procède. Dans l'inscription d'Auzia n° 949 (*Addit.*) que j'ai donnée d'après une copie de M. Grenade Delaporte, on lit : « Caelestibus Augustis sanctum quod | c. Cornelius Aquila q ædil et nunc II v(i)ru | voverat a solo structum sua pecunia | libens altaribus dedicavit *cum Cornelius* Donato patre et Victore filio pr. CLXXIII. » Il serait très désirable qu'il y eût à la quatrième ligne « *cum Corneliis* » ; mais nous avons justement dans l'inscription précédente (*Addit.* 948) l'exemple d'un solécisme semblable : « Quot salvos incolumesque c. Iulium Victoricum et *Caecilia Namphamina* parentes invenerit. » M. Schmidt ne s'en embarrasse pas, et transcrit « *cum Corneliis.* » L'inscription suivante (*ibid.* 950) subit une correction pareille : *Geminius* au lieu de *Geminus.* Dans l'inscription 952 (*Addit.*) j'ai publié, d'après M. Choisnet : « Imp. Caesar...... Germanicu Sarmaticu », ce qui n'est pas non plus extraordinaire : M. Schmidt veut nous faire croire que nous avons oublié les S (*omissis* S Masq.-Choisnet). Deux lignes plus bas, la même inscription nous donne « torres novas », exemple curieux de latin vulgaire, puis « oper militum » au lieu de « opera militum » : M. Schmidt écrit « turres » et restitue « opera ». Orbilius serait content ; mais Orbilius n'avait jamais fait d'épigraphie africaine. Quant au « Cl Perpetuo » de M. Schmidt qui termine ce numéro 952, il est certainement préférable à notre « L. Perpetuo » ; mais encore une fois qu'y a-t-il sur la pierre ? M. Schmidt l'a-t-il vue ? En a-t-il eu un estampage ?

Cette singulière liberté est surtout étonnante dans la reproduction de l'inscription du « Municipium Rapidense » (*Addit.* 956). M. Desjardins l'a publiée d'après une photographie que je lui avais envoyée (Compt. rend. de l'Acad. xi, 1883) ; je l'ai fait graver à Alger par un ouvrier habile qui avait sous les yeux, non seulement plusieurs exemplaires photographiques, mais la pierre elle-même, et j'ai inséré cette gravure dans le *Bulletin* (an. 1882, fasc. v). M. Schmidt ne s'est pas montré satisfait : il a cherché ce qu'il pourrait bien ajouter à nos lectures, et le plus curieux est qu'il l'a trouvé. Il correspondait alors avec M. de La Blanchère, mon collègue, que j'avais conduit chez notre graveur, et M. de La Blanchère lui avait écrit en particulier qu'à la dernière ligne de cette inscription, à gauche, on distinguait

un V, puis la place d'un *l*, en avant de //PIO APOLLONIO, ce qui permettrait de lire : « *Ul*pio Apollonio. » M. Schmidt n'a pas manqué d'écrire, comme si la pierre était entière de ce côté : V*l*PIO APOLLONIO, et cela a son importance, car il s'agit d'un praeses de la Maurétanie Césarienne. Or je puis prouver quand on le voudra que la pierre est rompue en cet endroit, comme il est indiqué sur notre gravure. On y voit, sur le bord de la cassure, l'amorce d'une lettre qui pourrait être un A (?) (*Appio ?*), et rien de plus. Je ne qualifie pas le zèle de M. de La Blanchère ; mais je prie que l'on compare la méthode de M. Schmidt avec la mienne. Je publie des inscriptions inédites après avoir usé de tous les moyens de contrôle qui sont à ma disposition. M. Schmidt, en rééditant ces inscriptions, les modifie à tout hasard, et ne tient même pas compte de la photographie. Si c'est ainsi que l'Académie de Berlin entend compléter le volume VIII de son *Corpus*, il est utile que tous les amis de l'antiquité en soient avertis.

J'en viens, pour clore la liste, à l'inscription de 'Aîn bou Dîb (*Addit.* 953), qui, bien qu'assez courte, est une des plus importantes de notre *Bulletin*. M. Schmidt l'a corrigée en se servant d'un estampage que M. de La Blanchère lui a adressé. Celui que j'avais eu à ma disposition n'était pas très bon, malgré tout le soin de M. Grenade Delaporte, puisqu'il ne laissait voir à la cinquième ligne que ce que j'ai reproduit par la gravure : IVLCORMAVREVTAS. M. Schmidt a deviné sur le sien, qu'il trouve encore assez mauvais : « *Iuvictor M. Aure. Vitalis.* » Je l'en félicite, en lui reprochant toutefois d'avoir encore intercalé entre C et O un *t* qui n'existe pas, et j'accepte sur sa foi « M. Aurelius Vitalis, au lieu de « J. Cornelius Maureutas ». Mon mécompte n'étonnera que les personnes étrangères aux recherches d'épigraphie, et le petit succès de M. Schmidt provient uniquement de ce qu'il a été servi cette fois-là mieux que la précédente.

Si je me suis assez clairement expliqué ou défendu sur ces points auxquels j'attache une importance particulière, et si j'ai réussi à faire comprendre le tour d'esprit de nos éditeurs de Berlin quand il s'agit de reproduire mes publications, je pourrai être assez bref sur le reste, c'est-à-dire sur toutes les autres inscriptions qu'ils ont choisies dans mes articles du *Bulletin*. Je ne ferai que noter ce qui me paraît le plus saillant et capable d'éveiller la défiance du lecteur.

A la page 380, M. Schmidt revient, ce qui est nécessaire, sur Cedia. J'avais indiqué dans un article de la *Revue Africaine* (XXII, p. 456), que ce municipe était évidemment à Henchîr Oum Kîf, là même où j'avais trouvé l'inscription reçue dans le *Corpus* au nº 10727. M. Kiepert, sans tenir compte de ma découverte, l'avait placé à Sefel Delaa, probablement à cause de l'inscription des *Cedienses peckatores* publiée par M. Dewulf (*Rec. Soc. Arch. Const.*, 1867, p. 218). J'ai corrigé l'erreur de M. Kiepert dans le *Bulletin* (1882, VI, p. 326). M. Schmidt vient excuser M. Kiepert, en me reprochant ne pas avoir indiqué, paraît-il, dès 1877, la position d'Oum el Kîf avec toute la

précision qui lui était nécessaire. Je n'en crois rien ; mais, dans ce temps-là, je n'avais pas à prévoir que M. Kiepert aurait besoin de mes lumières, et, s'il lui fallait un renseignement complémentaire, il pouvait s'adresser à Wilmanns, qui était allé de Khenchela à la Meskiana en traversant la Sbîkha, et par suite avait passé non loin d'Oum el Kîf. Il y a mieux encore. M. Shmidt, qui m'accuse d'inexactitude (*Haec si justa diligentia auctor protulisset*), me fait dire, en citant ma rectification du *Bulletin*, cette phrase extraordinaire : « Henchîr *Oum Kîf* est situé au Sud de la Sbîk*h*a, à peu de distance de la voie qui reliait Khenchela à Foum Baber, à une demi-journée de marche à cheval, entre *Oum Kîf* et Sefel Zela'a. » Je n'ai jamais dit cela ; je n'ai jamais écrit cette énormité qui équivaut à placer *Tours* entre *Tours* et Orléans.

A la page 382, se trouvent deux inscriptions d'Imetterchou que j'ai publiées dans le *Bulletin* (1882, VI, p. 277). M. Schmidt en a négligé trois autres du même lieu publiées à la même place, et dont une est ainsi conçue : « *d m s Seius Clebonianus qui et Lactantius v an* (sic) *vicsit anis* XXX. » Or, immédiatement après l'entrefilet d'Imetterchou, à la même page des *Additamenta*, on lit : « 681. Aïn Mtourchou, sur la route d'Aïn Beida à Khenchela, à gauche. Rousset. Apparet idem esse atque Imetterschû. *d m s* | *Seius Clebonia* | *nus qui et Lac* | *tantius v. a. m* | *vicsit anis* XXXV. dedit mihi Rousset. » N'est-il pas clair que l'inscription donnée par M. Rousset à M. Schmidt est celle que j'ai publiée ? 'Aïn Mterchou et Imetterchou ne sont qu'un seul et même lieu, comme M. Schmidt le soupçonne. Le premier de ces mots signifie : la source du champ de pierres ; le second : le champ de pierres. Pourquoi donc mon texte a-t-il été écarté, et n'a-t-il même pas été cité ?

A la page 405, une notice de M. Schmidt intitulée Naraggara (*K'sîba Mrau*) commence ainsi : « Sur des collines situées à deux kilomètres environ du douar arabe de Fedj Mrau, j'ai *découvert* (inveni) des ruines considérables et magnifiques...... » Suit une description de ces ruines, et l'auteur termine ainsi : « Là était l'antique Naraggara qu'on a placée jusqu'ici à Sîdî Yûsef (= *Ksar Djabêr*). » Or j'ai visité ces ruines de Qocîba en 1877, et je les ai décrites dans le *Bulletin* en 1882 (VI, p. 300). M. Schmidt ne l'ignorait pas, puisqu'il en a tiré l'inscription 789 des *Additamenta*. Puis-je croire qu'il se soit attribué cette découverte par distraction ? Il n'ignorait pas non plus le travail de M. le géomètre Goyt qui le premier, que je sache, a identifié ces ruines de Qocîba avec Naraggara (*Rec. Soc. Archéol. Const.*, XXI, p. 169). M. Goyt est aussi complètement oublié. Nous possédons environ quatorze inscriptions de Qocîba, douze dues à moi et deux à M. Schmidt. On n'en trouve que trois dans les *Additamenta*, à savoir un fragment que j'ai publié dans le *Bulletin*, n° 307 , et les deux inscriptions de M. Schmidt, dont l'une est une funéraire de peu d'importance, et l'autre un fragment, |......SONIVS|......ACAE|...... P·VI·ID·OCT| ainsi restitué : (*Hic jacet b. m. au*)*sonius* | (*requiescit*

in p)acae | *(vixit an. p. m.... de) p.* VI *id. oct.*| » C'est donner aux lecteurs des *Additamenta* une idée singulière des recherches entreprises à Naraggara et de ce qui s'y trouve.

Puisque nous sommes dans cette région, je ne puis laisser sans réponse un « *lepide cogitans* » qui m'est adressé un peu plus loin, p. 417, à propos d'une de mes inscriptions de Sîdî Youcef (Cf. *Bull.*, 1882, VI, nº 296). M. Schmidt a reproduit là une funéraire au bas de laquelle se trouve gravé en caractères cursifs le mot *frument.* La nature de l'écriture indique suffisamment que ce mot est indépendant de l'inscription. Je me suis demandé très naturellement ce qu'il signifie, et je crois qu'on y peut voir *frumentarius.* M. Schmidt transcrit ce FRVMENT en caractères épigraphiques, de manière qu'il fasse corps avec l'inscription, et, comme cette épitaphe est celle d'un enfant de treize ans, il ne craint pas d'insinuer que j'ai imaginé un *frumentarius* de cet âge : « ....lepide cogitans de *frumentario* scilicet annorum tredecim. »

Après cela, j'hésite vraiment à poursuivre. Et d'ailleurs, à quoi bon fatiguer le lecteur de ces petitesses ? Wilmanns avait commencé par *m'emprunter* l'Albus de la Colonie de Thamugas. MM. Schmidt et Mommsen continuent de grossir le *Corpus* d'un nombre assez considérable de mes découvertes, et me prodiguent en retour ce qu'ils croient être de l'ironie. Je sais à quoi m'en tenir, pour ma part, sur la valeur de leur œuvre, et je me console sans peine de leur mauvaise humeur, comptant bien qu'un jour une main française reprendra cette grande collection des inscriptions d'Afrique, et nous débarrassera de leurs scories. En attendant, je persévérerai seul dans mes recherches sans m'émouvoir, et je corrigerai moi-même mes erreurs quand j'en trouverai l'occasion. Il ne me déplaît pas, au fond de ma conscience, d'être exclu de leur compagnie.

Le mot est sévère. Je prouverai, pour bien terminer, qu'il est mérité.

Parmi les personnes qui se sont occupées de recherches archéologiques, le département de Constantine compte M. Chabassière, géomètre et conseiller général. Ses fonctions lui ont permis de contribuer utilement à nos communes études, et il l'a fait, ce dont la *Revue Africaine* et le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* peuvent témoigner, sinon avec toute l'expérience d'un antiquaire, au moins avec la loyauté d'un honnête homme. On sait comment M. Chabassière est accommodé dans le volume VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum.* M. Mommsen l'y a traité de faussaire. « A propos de M. Chabassière, dit-il (p. 489), nous devons avertir que, parmi les inscriptions qu'il dit avoir relevées, il en est une manifestement fausse, à savoir la dédicace des [coloni et des] incolae de Thubursicum Numidarum au roi Hiempsal, fils de Gauda. Cette fraude constatée, il nous a été impossible de ne pas exclure les autres inscriptions du même auteur qui nous ont paru trahir la même offi-

cine. Nous avons accepté le reste qui n'est pas suspect par soi-même, parce que diverses personnes qui ont visité Thubursicum ont confirmé par leur témoignage plusieurs de ses assertions. » En conséquence, neuf inscriptions de Thubursicum publiées par M. Chabassière ont été rangées dans le commencement du *Corpus* parmi les *falsae,* et nous l'y voyons même, à la page XXXVI, nº 14, nettement qualifié de « ejusmodi homine fidei nullius, » *un homme de cette espèce sans foi aucune.*

La raison pour laquelle M. Mommsen s'emportait ainsi, sans qu'aucun usage du monde l'y autorisât, était (Cf. *C. I. L.*, VIII, nº 7) qu'une inscription latine n'avait jamais pu être dédiée, dans une ville de son royaume, à Hiempsal, fils de Gauda, contemporain de Cicéron. En outre, M. Chabassière avait, suivant lui, commis une « ineptie » en prétendant avoir vu à la troisième ligne de ce document la diphtongue AE former une ligature Æ ; des vides faciles à suppléer décelaient encore la fraude. Enfin il était manifeste que le « faussaire » avait pris l'idée de sa supercherie dans l'inscription « si connue » du volume II du *Corpus*, nº 3417.

Or voilà que nous lisons tout à la fin des *Additamenta* (1478) cette petite note de M. Mommsen : « Je crains que l'inscription notée comme fausse au nº 7 n'ait été plutôt interpolée que fabriquée. Car, bien que le roi Hiempsal n'ait pu être honoré ainsi de son temps en langue latine, je croirais assez que c'est à cela (?) que se rapportent ce passage de l'Africain Cyprien : « *Mauri manifeste reges suos colunt nec ullo velamento hoc nomen obtexunt* », et cet autre de l'Africain Tertullien : « *Mauretaniae (dii sunt) reguli sui.* » En outre, l'inscription trouvée à Tupusuctu (*C. I. L.*, VIII, 8834) « *Iemsali L. Percenius L. f. Stel. Rogatus v.* [*s. l. a.*] ne comporte pas un surnom de Dieu, mais a trait au roi lui-même honoré comme un Dieu, et il se peut que Tupusuctu ait fait partie dans ce temps-là (?) du royaume de Hiempsal. »

Quelle que soit la valeur de cette conjecture, M. Mommsen revient là, dans une certaine mesure, sur le compte de M. Chabassière. Son inscription n'est plus qu'interpolée, sans qu'on puisse savoir à quelle ligne ; mais il y a mieux : dans une note d'un chapitre du tome V de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen, traduit par M. Cl. Pallu de Lessert (*Bull. trim. des Antiq. afr.*, août-octobre 1885), nous lisons ceci : « L'inscription de Thubursicum (nº 7) *que l'on avait d'abord notée comme fausse.* » Il est donc admis maintenant par M. Mommsen et par ses élèves que M. Chabassière n'a pas menti, qu'il n'est pas un homme « fidei nullius ». Il s'ensuit nécessairement que ses huit autres inscriptions, si même elles donnent lieu à quelques controverses, doivent sortir de la colonne des *falsae*, et qu'il faut passer encore un trait sur cette demi-page du *Corpus*.

Maintenant, cherchez dans tout le volume des *Additamenta* un mot d'excuse à M. Chabassière. Vous ne l'y trouverez pas. Vous y surprendrez au contraire un redoublement de malveillance à propos

d'une autre copie d'inscription du même auteur dont M. Mommsen a été forcé de reconnaître absolument l'exactitude. M. Chabassière avait eu la fortune de lire mieux que Wilmanns un SEPARATI A PVBL(*ico*) fort important parce qu'il nous donne la limite du communal de Cirta près du village actuel des Aoulâd Rahmoun. M. Mommsen avait répondu à sa publication (*Rec. Const.* 1878, p. 381) par la phrase suivante (*C. I. L.*, p. 965, *ad. n.* 7084) : « personne n'acceptera une lecture de l'homme auquel on doit l'inscription de Hiempsal et ses pareilles » ; mais M. Poulle, notre cher président de la Société archéologique de Constantine, l'avait emporté en faveur de M. Chabassière, grâce à un estampage qui fait décidément autorité. Pense-t-on que M. Mommsen ait au moins reconnu publiquement la véracité de M. Chabassière ? Il s'est contenté de répliquer dans les *Additamenta* (p. 433) : « Depuis l'envoi de M. Poulle, nous avons compris que la lecture de M. Chabassière était exacte ; mais nous ne l'avions révoquée en doute *qu'à cause de son auteur*, « propter auctorem. » Que signifie cela ? Que veut dire encore ce *propter auctorem*, quand justement la loyauté de M. Chabassière est démontrée par ce fait d'une manière irréfutable ? De quel côté enfin sont la sincérité et la justice ? Je ne connais pas M. Chabassière, et son nom est revenu comme de lui-même sous ma plume, mais, sans être un redresseur de torts, on peut, je pense, rester étonné de cette manière d'agir.

E. Masqueray.

BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE

LIVRES NOUVEAUX

CHOIX SPLENDIDE DE PRÉCEPTES CUEILLIS DANS LA LOI, ou manuel de droit immobilier suivant les deux rites musulmans orthodoxes de la Régence de Tunis, traduit sur la première édition du texte arabe et annoté par A. Goguyer. Tunis, 1 v. in-12, 108 p. — Bien que n'ayant point sous les yeux le texte arabe, traduit ici pour la seconde fois, nous croyons pouvoir déclarer qu'on reconnaît d'un bout à l'autre de cette œuvre le travail d'un interprète intelligent et consciencieux. L'auteur possède bien la partie technique de son sujet, et ses qualités de style sont une garantie de ses connaissances philologiques dans les deux langues. On y trouve certaines expressions juridiques inconnues peut-être en Algérie et difficiles à rendre en français, ou le manque de termes techniques correspondants. Quel dictionnaire explique d'une manière satisfaisante et complète les mots : خلو, رقبة, انزال, etc. Citons pour ce dernier la note du traducteur, p. 67 : « *Inzal*, littéralement : « action de faire que quelqu'un s'arrête » pendant le voyage (descende de sa monture) », de là : « action d'autoriser quelqu'un à camper, à s'installer sur une terre, « à y édifier et planter. » Ce mot représente : 1° dans le principe, un droit ;

« 2° ensuite l'idée concrète qui y est attachée quand le droit a été conféré par « le propriétaire, puis exercé par l'acquéreur, c'est-à-dire les travaux exécutés en « vertu de ce droit, bâtiments, plantations, fouilles, etc. ; 3° enfin, par ellipse « d'un antécédent, la rente due pour l'exercice de ce droit. » L'intérêt de ce tra- « vail est encore rehaussé par les notes dont il est enrichi, et dont quelques-unes ont trait à la situation actuelle de la Tunisie. Malheureusement, M. G. s'est contenté d'un tirage restreint, et peut-être son livre n'est-il déjà plus dans le commerce.

F. Patorni.

DIE GEOGRAPHISCHE ERFORSCHUNG DER ADAL-LANDER UND HARAR'S IN OST-AFRIKA, von Dr P. Paulitschke. Leipzig, 1884, gd in-8°, vi-109 p. — Il y a seulement quelques années l'Abyssinie, le Çomal et le Harar n'étaient pour nous que des mots vides de sens, à cause du peu d'intérêt qu'on montrait alors à ces pays. Aujourd'hui, fort heureusement, savants et voyageurs portent les regards de ce côté, et s'efforcent, les uns par leurs écrits, les autres par leurs découvertes, de vulgariser autant que possible la langue, les coutumes et l'histoire de ces peuples. Le Dr P., dans un intéressant travail sur l'Adal et le Harar, a essayé de nous initier aux secrets des habitants de cette partie de l'Afrique. Malgré la somme de bonne volonté et de travail apportée dans la composition de cet ouvrage, il est assez incomplet, et contient un certain nombre de fautes que l'auteur aurait pu facilement éviter. Je passe sur les trois premiers chapitres qui traitent successivement des auteurs anciens qui se sont occupés de ces peuples, des géographes arabes, de Marco Polo et des cartographes occidentaux, sur lesquels il y aurait peu à dire, pour arriver immédiatement au quatrième. Le Dr P., après quelques mots sur les différents auteurs et voyageurs qui se sont occupés de cette partie de l'Afrique, donne une liste comparée des souverains de l'Abyssinie, de l'Adal et du Harar. La division entre ces deux royaumes peut être exacte au point de vue des faits, mais elle est mal présentée ; car il n'y a jamais eu deux royaumes d'Adal et du Harar distincts l'un de l'autre. M. P. signale ensuite l'apparition du premier souverain du Harar en 1520 : voici comment les documents éthiopiens et arabes nous permettent de combler la lacune laissée par l'auteur dans sa liste chronologique de 1432 à 1526, depuis Chehâb Eddin (شهاب الدين et non *Schab*, comme l'écrit M. P.), jusqu'à Grâñ pour l'Adal et Guérad Ayoûb (et non *Gorad* ; éth. ገራድ፡ ar. جراد) pour le Harar. Baëda-Mâryâm, roi d'Ethiopie (1468-1478), fait la guerre à Moh'ammed, fils d'Azer, petit-fils d'Abou Bekr et petit neveu de Chehâb Eddin, roi d'Adal, qu'il tue dans une grande bataille où plusieurs autres chefs périrent(1). D'après le *Bahdjat ez-Zemân*(2), ce prince aurait régné 30 ans. Il eut pour successeur son gendre Moh'ammed ben Abou Bekr ben Mah'foudh, qui régna six ans sur le pays. Ensuite Ibrahim ben Ah'med régna trois mois. Mans'our ben Moh'ammed ben Mah'foudh qui le suivit sur le trône fut dépossédé par le Guérâd Aboun (le Guérad Ajûb de l'auteur) auquel succéda le sult'ân Abou Bekr ben Moh'ammed ben Azer, mentionné par le Dr P. Il est fort probable que Grañ n'aurait été qu'un chef de bande, qui, fort de l'appui des gens du pays, serait allé faire des incursions en Abyssinie à seule fin d'en rapporter le plus de butin possible. A propos du mot Harar l'auteur a commis la même faute que ses devanciers en prenant le mot Hérer ou Hairair pour une variante de prononciation. Cette dernière

---

(1) Cf. *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, par René Basset, p. 247, note 112.

(2) *Badjat eẓ-Zemân*, par Chehb ed-Din (ms. de la Biblioth. d'Alger, f° 3).

appellation est le nom d'une rivière et d'une vallée voisines du Harar. Les deux chapitres suivants traitent des différentes routes de Zeila' et de Tadjourrah au Harar et à Ankober. La manière d'indiquer l'itinéraire consistant à écrire les noms de stations les uns au-dessous des autres en leur donnant la position qu'ils occuperaient sur la carte, est assez défectueuse et bien moins intelligible qu'un simple croquis. De plus tous les noms ont été plus ou moins altérés, et il y en a qu'il est impossible de reconnaître à moins d'avoir fait soi-même la route; encore ne parvient-on pas à les distinguer au premier abord. La conséquence est que des noms de postes assez importants sont écrits d'une manière différente dans chaque itinéraire, au point de pouvoir être pris pour de nouvelles stations, l'auteur n'ayant pas employé une orthographe unique pour les relations des divers voyageurs dont il a utilisé les travaux. Le dernier chapitre traitant de la bibliographie de ce pays est le plus complet. Toutefois le Dr P. a omis de citer plusieurs ouvrages importants tels que: les *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie* de M. R. Basset, qui auraient été pour lui une source de notes aussi intéressantes qu'exactes, les ouvrages de M. Dillmann, etc. En somme, le travail du Dr P., sans ajouter de grandes connaissances à celles que l'on possédait déjà sur le Harar et l'Adal, nous a révélé certaines particularités assez dignes d'intérêt. G. FERRAND.

KURZE VERZEICHNISS DER LANDBERG'SGHEN SAMMLUNG ARABISCHER HANDSCHRIFTEN, von W. ALWHARDT, Berlin, 1885, in-8°, IV-107 p. — Une courte notice du Dr V. Rose fait l'historique de l'achat de cette collection de manuscrits arabes, recueillie par le Dr Landberg. En octobre 1884, la Bibliothèque royale de Berlin recevait du roi de Prusse, à titre de don gracieux, à l'occasion du centenaire de la fondation de cet établissement, 1052 manuscrits arabes, achetés pour 70,000 marks, et qui viennent s'ajouter aux collections récemment acquises de Maimon (56 nos) et de Vollers (23 nos)(1). Le plus ancien de ces manuscrits date de l'an 465 de l'hégire, c'est un extrait du كتاب المسند, d'un certain 'Abd ben H'amid; mais la majeure partie des copies ne remonte pas au delà de deux ou trois siècles. La théologie, la jurisprudence, la logique, les traditions et la grammaire sont surtout représentées; la poésie et les commentaires tiennent une place assez considérable. Parmi les textes les plus importants, on doit signaler un commentaire du *Lamiat el 'Arab* d'Ech Chanfara تفريج الكرب من قلوب اهل الارب في معرفة لامية العرب (nos 559 et 850); le commentaire du *Lamiat el 'Adjem* de Toghraï par Ibn el Baqâ el 'Akbari (n° 919); un traité du jeu d'échecs avec figures (n° 806); un commentaire d'une qasidah de Samaoual ben 'Adya, par Ah'med es Sedja'ï el Azhâri, intitulé بلوغ الارب بشرح قصيدة من كلام العرب (n° 358). L'histoire et la géographie ne comptent qu'un petit nombre de numéros; on ne trouve guère à citer que le *Kitâb el Djoumân*, de Moh'ammed ech Chât'ibi (n° 138); le livre des Pèlerinages (كتاب الزيارات) de 'Ali ben Abou Bekr el Herâouï (n° 534), etc. Dans cette collection se trouvent plusieurs manuscrits persans et turks. RENÉ BASSET.

DESCRIPTION ET HISTOIRE DE L'ILE DE DJERBA, par EXIGA dit KAYSER, interprète militaire, Tunis, 1884, in-8°, 19-٣٦. — Cette traduction de l'ouvrage du cheikh Moh'ammed Abou Ras Ah'med en Nas'er, intitulé كتاب الاصابة فيمن غزى المغرب من الصحابة et composé en l'an 1211 de l'hégire, est une utile contribution à l'histoire de Djerba et des relations entre les Espagnols, les Turks et les Arabes

(1) Cf. *Zeitschrift der deutschen Morgenland. Gesellschaft*, t. XXXVIII, 1884, p. 567-580.

au XVIe siècle. Les luttes des chrétiens contre Dragut et les querelles intestines des Djerbiens dans les siècles suivants sont la partie la plus développée de cet opuscule. L'auteur débute par une description détaillée de l'île de Djerba, la biographie de quelques-uns de ses cheikhs, l'histoire de la construction des mosquées, le récit des évènements survenus dans l'île, en remontant seulement à l'invasion sicilienne sous le roi Roger (529). Les détails qu'il donne sur l'administration et les expéditions de Dragut complètent les renseignements fournis par Marmol et les historiens espagnols et européens. Le dernier chapitre est consacré à l'énumération des diverses épidémies qui ont eu lieu à Djerba. On peut regretter que pour ses notes, le traducteur n'ait pas eu recours aux ouvrages de Pélissier de Reynaud, de la Primaudaie, etc., plutôt qu'à des compilations de troisième ou de quatrième main, comme le dictionnaire de Grégoire. RENÉ BASSET.

LES TIRAILLEURS ALGÉRIENS DANS LE SAHARA : RÉCITS FAITS PAR TROIS SURVIVANTS DE LA MISSION FLATTERS, recueillis par F. PATORNI, interprète militaire, Constantine, 1884, in-8°, III, 138 p. et deux tables. — L'histoire du désastre de la seconde mission Flatters et les terribles péripéties de la retraite des survivants à la catastrophe du 16 février 1881, ne nous sont connues que par les récits des indigènes, soldats et chameliers qui parvinrent à regagner l'Algérie. On eût pu, cependant, même après la mort de Pobéguin, en agissant avec promptitude et décision, sauver un des Français qui faisaient partie de la mission, et obtenir des renseignements plus sûrs et mieux coordonnés qui auraient peut-être jeté quelque jour sur la décision inexplicable prise, dit-on, par le lieutenant de Dianous, sur l'avis du Moqaddem des Tedjini. D'après des données qui m'ont été communiquées à Ouargla, l'ingénieur Santin, empoisonné comme presque toute la colonne par les dattes mêlées de falezledj, vendues par les O. Mes'aoud, resta en arrière et disparut dans un accès de délire, mais, revenant à lui, il se trouva dans la situation du premier des tirailleurs dont M. P. a traduit la déposition. Sa qualité d'européen lui enlevant toute chance de salut s'il tombait aux mains des Touaregs et des Cha'nbas, il vécut pendant quelques semaines, avec un tirailleur abandonné comme lui, dans une grotte, à proximité d'un puits. Mais bien qu'ils prissent la précaution de ne sortir que la nuit, leurs traces furent découvertes par un Touareg qui en informa ses compagnons : une embuscade fut dressée et les deux malheureux périrent assassinés par ceux qui excitaient à un si haut degré les sympathies de M. Duveyrier, l'un des plus ardents promoteurs de la mission, telle qu'elle fut organisée. Il serait à désirer que les dépositions des indigènes survivants fussent traduites et publiées avec le soin minutieux que M. P. a apporté dans l'interrogatoire des tirailleurs qui ont comparu devant lui : on saisira l'importance de ce travail si on le compare aux documents édités d'une façon sommaire en 1882 par le Gouvernement général de l'Algérie (1). Le premier d'entre les tirailleurs, Ah'med ben Mes'aoud ben Djerima, accompagna la mission jusqu'à ce que, empoisonné le 9 mars, il resta en arrière de la colonne ; il fut recueilli par des Cha'nbas insoumis, conduit par eux chez Ahitaghel où il servit quelque temps comme esclave et où se trouvaient quatre autres prisonniers. De là, il parvint à gagner 'Aïn-S'alah (qu'il appelle Tinsalah). La version recueillie par M. P. est ici en désaccord avec celle publiée dans l'ouvrage cité plus haut. D'après la première, il se serait évadé et, au bout de 21 jours, aurait rencontré une caravane du Touat (p. 36); suivant

---

(1) *Deuxième Mission Flatters ; historique et rapport*, Alger, 1882, in-8°, avec une carte.

la seconde, cette caravane l'aurait emmené de la résidence d'Ahitaghel à 'Aïn-S'alah du plein gré de ses maîtres. Dans cette ville, dont il donne une description intéressante, il se plaça sous la protection de 'Abd el Qâder ben Badjouda et, grâce à lui, put regagner El Goléah, Metlili et Laghouat. — Les auteurs des deux dernières relations, 'Ali ben Mesaï et Mes'aoud ben Sa'ïd échappèrent ensemble à la catastrophe de Hassi Asiou et vécurent quelque temps esclaves chez les Touaregs : cependant leurs dépositions présentent entr'elles de notables divergences. Ainsi, d'après le premier, avant d'être recueillis, ils se séparèrent pendant quelques jours et faillirent mourir de privations. Le second ne mentionne pas ces détails ; bien plus, dans le texte recueilli par la commission d'enquête, il dit avoir été fait prisonnier au combat d'Asioù avec son compagnon, après la mort du colonel : ensuite 'Ali fut emmené au Sud, dans l'oasis d'Aïr où l'on débitait les contes les plus extravagants sur les Français. Après quelques aventures romanesques plus ou moins vraies, il fut conduit chez Itarene (Ahitaghel) el Mesa'oudi. Dans cette entrevue, si elle est fidèlement racontée, le chef du Hoggar chercha à dégager sa responsabilité dans l'attentat commis par une partie des siens ; il est vrai qu'à cette époque les Touaregs vivaient dans la crainte de représailles de la part de la France. A Anerar (Anghar), dans le Touat, 'Ali parvint à exciter la pitié d'un chef nommé Ben Djeloul qui le cacha et le déroba aux recherches du Touareg Chanbir, neveu de son maître Hammed bel Kouti, un des meurtriers de la mission. De là, il put être rapatrié par El Goléah et le Mzab. Son compagnon, Mesa'oud, dont les dépositions sont loin d'être constantes, revint trois mois après. Après avoir été séparé de 'Ali, il fut amené à Anzoua, chez les Azger, à une demi-journée à mehari de Ghat. Sa captivité fut adoucie par Sidah, femme de son maître, Djafou, qui parvint à persuader à son mari d'envoyer le prisonnier au Touat plutôt qu'au Soudan où il était question de le reléguer par mesure de précaution. Le voyage dura 18 jours : grâce encore à 'Abd el Qâder ben Badjouda, qui répudiait, comme Ahitaghel, mais avec plus de vraisemblance, toute complicité avec les assassins du colonel (le bruit d'une expédition française contre 'Aïn S'alah courait dans le pays). Mesa'oud échappa à la perfidie de son guide qui voulait le vendre comme esclave et fut dirigé sur Ouargla par une route dont il donne les étapes. Comme on le voit, le travail de M. P., complété par des notes tirées des meilleurs auteurs sur le Sahara, est un des plus importants qui aient été publiés jusqu'à ce jour sur la seconde mission Flatters. René Basset.

A PAMPHLET AND MAP OF SOUTHERN MAROCCO, or SUS AND THE AIT BOU AMARAN by W. H. C. Andrews, London, 1884, in-8°, 40 p. et une carte. — Les tentatives des Espagnols pour s'établir au sud du Maroc, la récente cession du port d'Ifni doivent éveiller les susceptibilités et les défiances de l'Angleterre, fidèle à sa politique traditionnelle de considérer comme un attentat à ses droits tout établissement colonial tenté par une autre nation, même amie. C'est à ce point de vue qu'est écrite la brochure de M. A. « *It is much to be regretted that the British public hear and know so little about Marocco, the garden of north and north-west Afrika*, etc. » En conséquence, il mentionne les offres faites à plusieurs reprises par les cheikhs des Aït bou Amaran (1) à des marchands anglais de Mogador, l'importance du commerce de l'Oued Sous, l'heureuse situation d'un port anglais entre

(1) Sur un acte de trahison commis par cette tribu contre un bâtiment de commerce cf. ma traduction de la *Relation de Sidi Brahim*, chap. VI, p. 19-22 et les notes.

Ifni et Assaka, qui offrirait aux marchandises du Sahara, du Soudan et du Maghreb un point d'embarquement plus rapproché qu'*Oran, Alger, Tunis* et Tripoli. Les lettres des cheikhs des Bou Amaran, accédant aux demandes de la Compagnie anglaise, et dont M. A. donne la traduction, excitèrent les inquiétudes des Espagnols et ceux-ci n'eurent pas de peine, toujours d'après l'auteur, à les faire partager au sultan de Fas, mécontent de cette prise de possession d'un point de ses Etats. En vain, l'agent de la Compagnie qui s'était empressée de s'installer, fit plusieurs voyages à la cour du Chérif: pendant ce temps, les soldats réguliers marocains pillaient les bâtiments du futur établissement et le Foreign-Office négligeait de profiter de cette occasion adroitement amenée pour entraîner l'occupation du Sous. L'auteur accuse aussi la corruption pratiquée par les Espagnols « *the spanish bribery* » et blâme sévèrement l'incurie du Foreign-Office. Après avoir cherché à prouver, à l'aide de lettres écrites par des marchands *anglais*, que le sultan n'a pas d'autorité réelle ni reconnue sur le Sous et que l'Angleterre peut et doit s'établir chez les Aït Bou Amaran, M. A. termine par une bravade: « *If the Foreign Office finds the hast of protecting our trading enterprise abroad too much for its diplomatist, our chambers of commerce know how to protect their trading interests, and the British Press and Public wil not fail to pronounce their opinion on the subject,* regardless *of Morocco's independence or authority.* » Cette fanfaronnade est au moins hors de saison quand on se rappelle les reculades de l'Empire britannique en Egypte, au Soudan, à Zanzibar, aux Camerouns, à Angra Pequeña, au Transvaal, en Afghanistan, etc. M. A. pourrait donner pour épigraphe à son « Pamphlet » le titre d'une pièce de Shakespeare « *Much ado about nothing* ». René Basset.

PETITE GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE EN GÉNÉRAL ET DE LA SÉNÉGAMBIE EN PARTICULIER, par C. Mathieu. Paris, Challamel aîné, 1884, 1 vol. in-12, 113 p. et 7 cartes. — L'auteur s'est proposé d'écrire pour les élèves des écoles de Sénégambie un manuel élémentaire de géographie destiné à leur faire connaître l'Afrique en général, et en particulier le pays qu'ils habitent. Dans ce but, après avoir donné quelques notions sommaires de géographie mathématique et physique, puis une description succincte de l'Afrique, il développe avec plus de détails la troisième partie de son livre comprenant la Sénégambie. Le plan est bien conçu et rationnel, et nul doute que ce petit volume ne soit appelé à rendre des services dans nos écoles de l'Afrique occidentale, lorsqu'il sera débarrassé des erreurs géographiques et des fautes d'impression, non moins graves dans un ouvrage élémentaire comme celui-ci. Elles fourmillent dans la seconde partie du livre; j'en citerai quelques-unes : p. 20, *Byzerte* au lieu de *Bizerte*; p. 21, en Tunisie on trouve « les monts Haroudj (*blancs et noirs*) » ? ; p. 22, il n'existe pas de chaîne continue, allant sous le nom de Lupata « *du territoire de Mélinde au cap de Bonne-Espérance.* » L'auteur aurait pu renoncer à l'ancienne classification en caps, lacs, fleuves, chaînes de montagnes, etc., et adopter l'ordre plus logique de la description par bassins; p. 23, qu'est-ce que le lac *Trano* (sic) en Abyssinie ? : en dehors du Tzana, d'ailleurs cité, et de l'Achangi, on n'en connaît pas en Ethiopie; p. 26, *Ovas* au lieu de *Hovas*; id., « quant aux Sakalaves, ils ont *une religion étonnante et sans nom jusqu'à ce jour* » ; la religion des Sakalaves est le fétichisme; id. *le Medjirda* pour *la Medjerda*; *la Malonia* pour *la Molouïa*; p. 27, Oum-*ed*-Rebia pour Oum Er Rebia; Bahr el *Azrah* pour Bahr el Azraq; p. 29, *Laroche* pour Larache (El Araïch); *Azémoua* pour Azemmour; Emir al *Moumenim* pour Emir al Moumenin; p. 30, Blidah est comptée à tort comme sous-préfecture du département d'Alger; il fal-

lait ajouter Tizi-Ouzou et Orléansville; à celui d'Oran, Bel-Abbès; à celui de Constantine, Bougie. Parmi les langues parlées en Algérie, M. M. passe le berbère sous silence. — Page 31, les noms des villes sont presque tous altérés: *Porto-Fanina* pour Porto-Farina: *Byzerte* pour Bizerte; *Capra*?; *Gafra* pour Gafsa; *Sabriya*?; Douiz?; Kabilli? Saccada? (serait-ce Rusicada, Skikda, l'ancien nom de Philippeville?). — Page 32, le chef de la Tripolitaine (province turke) n'est pas un *bey*, mais un pacha; Ghat est oublié dans la liste des villes dépendant de cette province. — Page 33, *Vostani* pour Ouestanieh; (ibid.) l'islamisme n'est pas la *seule* religion pratiquée en Egypte: les descendants des Coptes ont gardé le christianisme; (ibid.) *Karthoum* pour Khartoum. — Page 34, en Nubie on parle nouba et bichary et autant et plus que l'arabe; (ibid.) le Tigré, l'Amhara (et non *Ahmara*) et le Lasta sont des provinces d'un même empire, celui du Negouch, et non des Etats indépendants et rivaux; (ibid.) *Huragué* pour Gouragui. — Puisque M. M. cite les Changallas parmi les races éthiopiennes, il fallait y joindre les Falacha et les Bilèn; (ibid.) « *le royaume de Dankali* » (section 11) est le même que le pays des Danakil (دناكل دنكلى) placé par l'auteur dans la 4e section. — Page 35, au tigraï et à l'amharique parlés en Abyssinie, on doit joindre le tigriña, l'agaou et le kounama, du moment que l'auteur nomme les Changallas; (ibid.) les Gallas sont pour la plupart païens; un très petit nombre d'entre eux professe l'islamisme; Keren (que M. M. appelle *Keram*) est séparée du pays des Adels par l'Abyssinie tout entière; elle est sur le territoire des Bogos. — Page 36, l'entrée de Harar (et non *Adar?*), capitale de la province égyptienne du même nom, n'est nullement interdite aux infidèles; (ibid.) la langue en usage dans le Zanguebar est le Souahili plutôt que l'arabe. — Page 38, les Touaregs Kel-Ouï n'habitent pas au nord de Ghat, mais au sud-ouest; (ibid.) *Oueliminiden* pour Aouelimmiden. — Page 40, *Mourovia* à corriger en Monrovia. — Page 48, il n'est pas dit un mot des établissements français sur le Congo, bien que la carte d'Afrique jointe au volume donne Brazzaville. — Page 46, *Criquas* au lieu de Griquas. — Page 48, le Darfour ne *vient* pas *d'être conquis* par les Egyptiens; il leur a même échappé. — Le nouvel empire du Mahdi n'est même pas mentionné. — Page 49, depuis longtemps le Haoussa n'est plus un Etat indépendant. — Page 50, c'est une erreur de dire que « *les Foulbès se divisent en Foulahs, Fellani ou Fellata* »; ces appellations, comme celles de Peulhs, Poular, Foulfouldés ne sont que les variantes d'un seul nom, ne correspondant pas du tout à des divisions réelles. — Page 51, *Oudjidi* pour Oudjidji; *Oukérêmé* pour Oukéréoué. — La description de la Sénégambie est plus exacte; cependant (p. 76), il y a plus de vingt ans que El H'adj ʿOmar, mort à Hamdallahi, ne règne plus sur le Kaarta. On peut reprocher à cette partie du livre de n'être qu'une énumération sèche de noms propres sans aucun détail qui puisse intéresser l'esprit d'un élève: il n'est pas même question de la défense héroïque de Médine (p. 76). Enfin, au lieu de terminer ce volume élémentaire par un long extrait scientifique sur le climat de la Sénégambie, extrait qui serait mieux placé dans le *Guide* que prépare M. M., celui-ci aurait mieux fait de donner un court aperçu de l'histoire des établissements français dans cette partie de l'Afrique et des courageuses tentatives faites par nos voyageurs, nos soldats et nos marins, André Brue, Durand, Mollien, Raffenel, Faidherbe, Pinel Laprade, Lambert, Mage, Galliéni, Soleillet, Borgnis-Desbordes, Bayol, pour étendre nos connaissances et notre domination dans cette région. J'ajouterai qu'à part la carte de l'Afrique et le plan des environs de S.-Louis, une carte générale de la Sénégambie eût été plus utile que celles qui se trouvent dans ce volume élémentaire,

comme les plans des environs de Bafoulabé, Kita, Badoumbé, etc. On voit que ce petit livre aura besoin d'une sévère révision avant qu'il puisse rendre de réels services.

René Basset.

MITTHEILUNGEN DER RIEBECK'SCHER NIGER. — EXPEDITION. — I EIN BEITRAG ZUR KENNTNISS DER FULISCHEN SPRACHE IN AFRIKA von G. A. Krause. Leipzig, 1884, in-8°, 108 p. et une carte. — Ce travail est loin d'être uniquement, comme on pourrait le croire d'après le titre, une étude sur le foulfouldé ou un recueil de textes en cette langue. L'auteur, et on ne saurait le lui reprocher, s'efforce dans son introduction, dont une partie a déjà paru dans l'Ausland, de faire connaître le peuple dont il étudie le dialecte. Mais, après quelques lignes consacrées à la géographie des populations foulah, il s'attarde à des minuties qui n'ont rien de commun avec des préoccupations scientifiques. Quand nous saurons qu'en italien on dit *un Fulo, i Fuli*; en français, *un Foul* (?), *des Fouls* ; en allemand, *ein Ful, die Ful*, la question linguistique du foulfouldé et la question ethnographique des Peulh seront loin d'être résolues. Si intéressante que soit la liste des noms donnés à cette race par les populations africaines, elle eût été utilement remplacée par une comparaison de cette langue avec le wolof, le mandingue, le sérère et le mallinkhé. — Enfin M. K. passant à la partie sérieuse de son sujet divise, d'après ses observations personnelles, les Peulh en deux catégories : les bruns au teint clair, parlant tous le haoussa ; les noirs aux traits moins réguliers que les premiers, parlant presque tous le kanouri ou le bornou. La question des origines qui occupe le chapitre suivant, aurait pu s'éclairer de cette remarque, si l'on tient compte de cette observation émise par quelques auteurs, que les Peuhl de race pure sont très rares et qu'ils n'ont fondé d'empire qu'après leur mélange avec les populations vaincues. M. K. rappelle les traditions qui attribuent à cette race une origine arabe datant du temple de ʿOqba ben Nafiʿ, le conquérant de l'Afrique du Nord : il ne paraît pas probable que cet émir ait jamais épousé au Sénégal une femme parlant le wakoré, fille du roi du pays de Toro (Fouta-Toro) dont il aurait eu quatre fils : Dita, Masir, Ouandja et Rerebi. La tradition haoussa, d'après laquelle ʿOqba ben ʿAmir [1] aurait poussé jusqu'à la ville actuelle de Kano où il aurait épousé la fille du roi Abdoúa dan Barhatoú, est plus vraisemblable, au moins dans la première partie. Elle s'accorde en effet avec le récit conservé par El Bekri [2] et le géographe anonyme de l'Afrique, suivant lequel ʿOqba poussa jusqu'au sud du Fezzân, soumettant sur son passage les populations à la domination musulmane, maltraitant leurs chefs et les mutilant parfois pour les effrayer et les détourner de se révolter contre les Arabes. Cette hypothèse est fortifiée par un passage des traditions nationales foulah, conservé dans la grammaire de Reichardt [3] : « *Lasli fulbe futa ho Fâz ben iwi. Lasli-mabbe ho immorde e gengol 'Arabe. Maube arbeben ho yimbe dido Seidi e Seri.* Origine des Foulah du Fouta qui sont venus du Fezzân : leur descendance provient d'une souche arabe. Les guides des émigrants furent deux individus du nom de Seïdi et S'ari. » Je crois que c'est à tort que M. K., dans sa traduction, remplace Fezzân par Fas, contre l'opinion de Reichardt ; non qu'on puisse admettre à aucun degré que les Peuhl soient, comme ils le prétendent eux-

---

(1) Sur cette confusion entre les deux ʿOqbas cf. notre *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, Alger, 1884, in-8°, p. 83, note 1.

(2) *Description de l'Afrique septentrionale*, p. 35.

(3) *Grammar of the Fulde language*, London, 1876, p. 269

mêmes, une race métisse d'Arabes et de Soudanais, mais rien ne s'oppose à ce qu'on voie en eux une population refoulée du Fezzân peut-être au temps de Sidi ʿOqba et qui aurait reflué dans le Soudan où elle occupa longtemps une situation inférieure. M. K. se tient prudemment sur ses gardes, relativement à l'origine malaie, attribuée à ce peuple après l'ouvrage de M. d'Eichthal[1], mais il tombe dans une autre erreur en essayant de comparer, à la fin de son mémoire, les paradigmes du foulfouldé avec ceux du touareg et du galla. Cette tentative n'est pas plus heureuse que celle par laquelle il s'efforçait de rattacher le haoussa à d'autres langues du Soudan : kanouri, sou, dgoaï, mousouk, wandala, etc., sous le nom de groupe haoussa-mousouk, dans un mémoire sur les Kanouris, les Tédas et les Garamantes[2]. Aujourd'hui, il considère les Foulah comme des Pré-Khamites (*Ur-Hamiten*) et leur attribue une origine orientale ; suivant lui, leurs ancêtres seraient les « *Djebbar* » des Touaregs, dont on trouve encore les momies dans les anciens tombeaux ; cette thèse n'est pas invraisemblable : elle se trouve déjà indiquée dans un travail de M. Duveyrier qui attribue certaines inscriptions rupestres du Sahara à une population parente des Mandingues et du Wadikoré, ancêtres des Peulh d'après leurs traditions nationales. Mais si cette hypothèse n'a été jusqu'à présent démontrée par aucun fait, elle n'a été non plus appuyée par aucun. Les fragments historiques qui composent le chapitre VI sont empruntés pour la plupart aux données de Barth et aux hypothèses de Peschel, etc. ; mais les documents cités sont habilement choisis et mis en lumière. Il semble pourtant que l'auteur n'ait pas connu la traduction faite par Blau de la chronique du Bornou[3] qu'il cite seulement d'après les extraits de Barth ; aux sources indiquées sur le foulfouldé (p. 23) il faut joindre l'ouvrage de d'Eichthal que j'ai mentionné plus haut. — Les renseignements que M. K. donne sur cette langue sont dus à un certain El H'adj Brahim de Sokoto qu'il eut l'occasion de connaître pendant son séjour à Tripoli, mais qui l'abandonna dès que l'auteur voulut lui faire traduire une phrase arabe qui par malheur se trouvait dans le Qorân. Je passe sur l'alphabet foulah auquel est mêlée, bien inutilement, la description des signes vocaliques en arabe : l'alphabet haoussa, qui vient ensuite, aurait pu trouver place dans un travail spécial ; quant à l'embryon de grammaire et de vocabulaire qui suit, il n'ajoute que peu de chose aux ouvrages de Barth, Reichardt et du général Faidherbe. Le volume se termine par quelques textes, à savoir : une fable, mais sans traduction ni vocabulaire « *leider fehlt die Hauptsache da zu nämlich die Uebersetzung* » El Hadj Brahim n'ayant donné ni l'une ni l'autre ; un fragment historique emprunté à la grammaire de Reichardt et le 1er chapitre de la Genèse traduit par le docteur Baikie dans le dialecte de Sokoto. Un essai malheureux de rapprochement entre le foulfouldé, le touareg et le galla forme un appendice auquel est jointe une carte déterminant nettement l'époque de l'établissement des divers royaumes foulah. En somme le travail de M. R. renferme des renseignements utiles et on s'en servira avec profit, si on le consulte avec précaution. R. B.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE DROIT MUSULMAN ALGÉRIEN (école malékite), spécialement rédigé sur le cours oral fait à l'Ecole de Droit d'Alger à l'usage des candidats au certificat inférieur de législation algérienne et de coutumes indigènes, par E. ZEYS,

(1) *Histoire et origine des Foulahs ou Fellans*, Paris, 1841, in-8°, avec carte et lexique de cette langue.
(2) *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1876, t. XI, p. 30.
(3) *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft.*

président de chambre à la Cour d'appel d'Alger, chargé de cours à l'Ecole de Droit d'Alger, officier de l'instruction publique, tome I. Alger, Jourdan, 1885. — Manuel très bien fait et surtout conçu dans un excellent esprit : « Je me suis appliqué surtout, dit M. Z., aux généralisations qui ont, en droit musulman, une importance capitale, d'abord parce que les jurisconsultes arabes les dédaignent bien à tort, et ensuite parce qu'elles servent à donner aux contrats leur physionomie propre. En effet, il est indispensable, pour quiconque se propose d'acquérir une notion exacte de la législation islamique, de procéder comme Descartes l'a fait pour la philosophie : Rejeter tout ce que l'on sait, non pas, il est vrai, pour se replier sur soi-même et découvrir une vérité première qui résiste au doute, mais pour s'épargner des tâtonnements, des erreurs d'appréciation, mille chances de mécompte. Tout, dans le droit musulman, terminologie, principes, procédés d'argumentation, déductions, diffère absolument, radicalement, du droit français. Si, parfois, on est tenté, par d'apparentes analogies, de raisonner du connu à l'inconnu, nos législations modernes étant le connu, cette mer sans rivage, dont je parlais tout à l'heure, se hérisse d'écueils où le naufrage est inévitable. Non pas que l'on ne trouve dans le droit islamique des principes déjà admis par les jurisconsultes romains, ou même par les nôtres ; ces rencontres sont même assez fréquentes, mais elles démontrent simplement que les hommes adoptent les mêmes solutions, malgré la différence des temps, des milieux, des croyances, de l'éducation, quand il s'agit de résoudre les mêmes problèmes ou de répondre à des besoins identiques. Et encore faut-il éviter de conclure trop rapidement d'une simple ressemblance à une similitude complète. Partout et toujours, parût-il même s'identifier avec le droit latin ou moderne, le droit musulman se singularise nettement, quand ce ne serait que par le raisonnement. Je ne citerai, à l'appui de cette affirmation, qu'un exemple, mais il est décisif. Le jour où, jetant, pour la première fois, les yeux sur un livre arabe, on y rencontre la division classique des choses en fongibles et en non-fongibles, il faut se garder de tomber dans l'erreur qui m'a coûté de longues veilles et de profonds découragements. Je m'étais obstiné à croire qu'il s'agissait là de notre fongibilité, d'autant plus qu'aucun commentaire ne m'en avait fourni la définition. Aussi, promenant, pour ainsi dire, mon erreur à travers la théorie des contrats, me voyais-je, à chaque instant, réduit à douter de mon propre bon sens, la notion trop légèrement admise par moi me conduisant à des résultats absurdes, et, dans tous les cas, inconciliables les uns avec les autres. Cette leçon m'a été profitable. A partir de ce moment, je me suis appliqué à oublier, chaque fois que j'ouvrais mes livres arabes, tout ce que je savais en fait de droit français ou de droit romain ; je me suis pénétré de cette idée que le droit musulman n'a rien de commun avec les autres, et qu'il faut l'étudier comme tel. En effet, notre droit est purement humain ; les sources en sont humaines ; il est l'œuvre perfectible des hommes et il ne s'applique qu'aux conflits matériels des hommes. Le droit musulman, au contraire, procède d'une révélation ; d'où cette conséquence qu'il n'est susceptible d'aucun perfectionnement ; il est condamné à l'immobilité, parce qu'il a atteint, aux yeux des Fidèles, sa complète perfection, le jour même où il a été promulgué. Les enseignements du Prophète, transmis et complétés par ses compagnons, par les disciples de ces derniers, codifiés par les quatre fondateurs des écoles orthodoxes, commentés par les jurisconsultes anciens et modernes, telle est la source unique du droit islamique. De même, une poignée de blé, confiée à un sol fécond, produit une riche et abondante moisson. Comment espérer une conciliation entre

deux éléments aussi opposés ? D'une part, une législation d'origine divine, sur laquelle le dogme a une influence dominante ; de l'autre, une législation d'origine terrestre, évitant avec soin tout ce qui est du domaine exclusif de la conscience. Ces raisons suffisent pour montrer que l'abîme qui les sépare est profond ; il est superflu de rappeler combien nos procédés scientifiques diffèrent de ceux des Orientaux, combien leurs mœurs, leurs coutumes, leurs besoins s'éloignent des nôtres. » Ce tome I, de 294 pages in-8°, comprend trois livres : 1° Du mariage et de sa dissolution (c. 1, du mariage ; c. 2, de la dissolution du mariage ; c. 3, constatations en matière de mariage ; c. 4, des nullités du mariage). — 2° De l'interdiction. — 3° Des contrats (c. 1, de la vente ; c. 2, de la vente avec avance du prix (*selem*), et du prêt de consommation (*kard'*) ; c. 3, de la compensation (*moçaçça*) ; c. 4, du nantissement (*rahn*) ; c. 5, de l'insolvabilité judiciairement déclarée (*falas*) ; c. 6, de la transaction (*çolh*) ; c. 7, de la délégation (*haouala*) ; c. 8, du cautionnement (*daman*) ; c. 9, de la société (*chirka*). — M. Z. a d'autant plus de mérite d'avoir appliqué son talent de jurisconsulte à une étude si profitable, qu'au début (il nous l'apprend lui-même dans sa préface) il ignorait la langue arabe, et se trouvait réduit, en ce qui concerne le précis fondamental de Sîdî Khelîl, à la traduction générale de Perron et à la traduction partielle de Seignette. Il remercie très gracieusement M. Belkassem ben Sedira, chargé de cours à l'Ecole des Lettres, et M. Mohammed ould Sîdi Saïd, khodja à la division d'Alger, d'avoir « fait son éducation arabe ». Nous y voyons une preuve de plus du service que peuvent rendre à l'Algérie des communications fréquentes entre les divers membres de son Enseignement supérieur. E. MASQUERAY.

ANALYSE DU COURS DE LÉGISLATION ALGÉRIENNE (Ecole de Droit), professé par M. Léon CHARPENTIER, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel. Alger, Jourdan, 1885, 154 pp. in-8°. — Volume essentiellement algérien et qui manquait dans la bibliothèque de nos hommes politiques. M. C. a d'abord défini son sujet avec justesse : « La *législation algérienne*, dit-il, consiste dans l'ensemble *des lois spéciales à l'Algérie*. Cette définition laisse donc en dehors de sa compréhension toutes les lois qui, édictées pour la métropole, se trouvent cependant applicables à l'Algérie, soit en vertu d'une promulgation spéciale, soit même en l'absence de promulgation spéciale, suivant des principes qui seront exposés plus loin. L'application de ces lois à l'Algérie constitue l'application du droit commun ; la législation algérienne s'entend du droit exceptionnel et particulier à l'Algérie. La législation algérienne ne comprend non plus, ni *les coutumes indigènes*, ni le *droit musulman*, qui forment cependant une législation exceptionnelle et en dehors du droit commun, mais qui sont l'objet d'un cours distinct. En revanche, par *lois spéciales*, il faut entendre non seulement les lois proprement dites, mais encore les ordonnances, les décrets, les sénatus-consultes, certains arrêtés même de l'autorité locale, en un mot tous les actes émanés de l'autorité française, qui ont, en vertu du régime légal de l'Algérie, un caractère législatif, sans qu'il y ait à distinguer si les lois s'adressent aux français, aux européens ou aux indigènes. Il faut remarquer en outre que la législation algérienne ne constitue pas un *ensemble* de règles s'appliquant à telle ou telle branche du droit. On ne saurait lui assigner une place distincte ; elle est partout où le droit commun est remplacé par des dispositions exceptionnelles. On peut réduire, à quelques idées très simples, les raisons qui imposent à l'Algérie une législation spéciale : diversité d'origine, de race et de mœurs de la population algérienne ; conditions climatériques spéciales ; nécessité de favo-

riser le peuplement européen par des lois de faveur qui exemptent les immigrants d'une partie des charges qui pèsent sur les habitants de la métropole ; intervention de l'administration pour développer la colonisation ; administration des indigènes. Le caractère de la législation algérienne est d'être mobile et progressive ; elle n'a rien de définitif. C'est une législation provisoire et selon l'expression du Président Ménerville (*Diction. de Lég. alg.*, préface), *une législation intermédiaire.* » L'ouvrage est divisé en deux parties, *Organisation, législation*, puis subdivisé comme suit : Première partie (Organisation). — Titre I. *Organisation politique* : Chap. i. L'Algérie dans ses rapports avec la métropole ; autonomie ; assimilation ; représentation au Parlement. — Chap. ii. Régime légal ; sources du Droit algérien ; de l'application des lois françaises en Algérie : § 1er. Promulgation ; § 2. Distinction entre les personnes au point de vue de l'application des lois. — Titre II. *Organisation administrative* : Chap. i. Administration centrale ; gouverneur ; conseil de gouvernement ; conseil supérieur. — Chap. ii. Administration départementale ; territoire civil et territoire de commandement ; préfets et généraux de division ; conseils de préfecture ; conseils généraux ; arrondissements administratifs. — Chap. iii. Administration communale ; régime municipal : § 1er. Communes de plein exercice ; § 2. Communes mixtes ; § 3. Communes indigènes. — Titre III. *Organisation judiciaire :* Chap. i. Justice civile française ; règles spéciales de procédure civile. — Chap. ii. Justice civile pour les Indigènes : § 1er. Justice musulmane ; § 2. Justice en Kabylie. — Chap. iii. Justice répressive ; cours d'assises ; conseils de guerre ; commissions disciplinaires ; infractions spéciales à l'indigénat. — Deuxième partie (Législation). — Titre I. *Matières se rapportant au Droit civil:* Chap. i. Condition juridique des personnes en Algérie : § 1er. Français ; § 2. Etrangers ; § 3. Indigènes ; naturalisation ; des fonctions d'officier de l'état civil en Algérie ; collation d'un nom patronymique et constitution d'un état civil aux indigènes. — Chap. ii. Des règles spéciales aux contrats entre Européens et Indigènes ; des conflits entre la loi française et la loi musulmane ; régime du notariat ; de l'intérêt légal et conventionnel ; règles spéciales pour les baux à loyer ; successions vacantes ; curateurs. — Chap. iii. *Des immeubles ; de la propriété foncière* ; du domaine public et du domaine de l'Etat. — Chap. iv. De la propriété privée ; situation de la propriété indigène ; des lois spéciales destinées à consolider la propriété privée ; examen de la loi du 26 juillet 1873. — Chap. v. De la colonisation au moyen d'attributions de terres domaniales ; de l'expropriation pour cause d'utilité publique. — Titre II. *Matières administratives :* Chap. i. Des mesures de police spéciales aux indigènes ; du séquestre ; responsabilité collective et pénalités spéciales en cas d'incendie de forêts. — Chap. ii. Des impôts : § 1er. Impôts et taxes payés par les Européens soit au profit de l'Etat, soit au profit des communes ; § 2. Impôts arabes et centimes additionnels. — Chap. iii. De l'assistance publique et des établissements de bienfaisance. — Chap. iv. De l'instruction publique en Algérie. — Chap. v. Loi militaire spéciale. — *Appendice.* Organisation du protectorat français en Tunisie. » M. C. ne pouvait, dans un cours, s'attacher de préférence à l'une ou l'autre des théories qui, sous les noms d'assimilation et d'autonomie, ont divisé les meilleurs esprits en Algérie. Il s'est élevé plus haut, et nous n'hésitons pas à citer la page suivante comme un modèle de bon sens : « En dehors des opinions extrêmes, dont nous n'avons pas à nous occuper, il n'y eut au Congrès d'Alger (1881) personne pour demander l'autonomie dans le sens absolu du mot, personne pour soutenir la théorie de l'assimilation complète, immédiate. Les assimilateurs, comme les autonomistes, pour employer des expressions qui nous paraissent quel-

que peu détournées de leur véritable sens, s'accordent sur la nécessité de *lois spéciales*. On ne conteste pas au Parlement français son rôle en matière de questions algériennes, mais les uns comme les autres paraissent souhaiter que les Algériens donnent leur avis sur les projets de loi qui les concernent, comme cela a déjà lieu pour le budget de l'Algérie. Il ne peut y avoir de querelle que sur la façon de pratiquer cette consultation préalable ; mais cette question ne paraît pas, ainsi réduite, d'une importance extrême au point de vue des principes. Il ne faut pas perdre de vue que l'Algérie est représentée aujourd'hui au Parlement et qu'elle y fait entendre sa voix. Il faut seulement éviter que les efforts de la représentation algérienne ne viennent se briser contre l'indifférence ou l'inexpérience de leurs collègues du Parlement. De là la nécessité d'assurer une sérieuse préparation aux projets de loi concernant l'Algérie. On a cherché, de plusieurs façons, à assurer à la confection des lois concernant l'Algérie, par le Parlement français, les garanties nécessaires. On sait que, pour le budget, le Conseil supérieur est chargé d'en discuter et d'en préparer les éléments. Pour les autres lois, le gouvernement a, quelquefois de de lui-même, organisé une consultation de l'Algérie. Exemple : le projet de loi sur les modifications à apporter à la loi du 26 juillet 1873. Cette consultation, aujourd'hui purement facultative par le gouvernement, pourrait être rendue plus fréquente. L'administration actuelle se prête volontiers à cette consultation. En résumé, le régime politique de l'Algérie ne comporte pas l'organisation d'un *pouvoir législatif local;* la loi applicable en Algérie est votée par le Parlement français sans que, d'ailleurs, il soit nécessaire de consulter, d'une façon quelconque, l'Algérie comme en matière du budget. » En somme, très bon travail, et qui fait honneur, une fois de plus, à l'Ecole-sœur. E. Masqueray.

LETTRES SUR LA POLITIQUE COLONIALE, par Yves Guyot, in-18, 1885, Paris. — Nous avions cru en ouvrant ce volume que nous allions trouver quelque étude sérieuse sur les inconvénients de la politique coloniale, quelque bon ouvrage de science économique comme savent en faire nos voisins d'Outre-Manche. Le nom de M. Yves Guyot, son voyage récent en Algérie, tout nous entretenait dans notre illusion ; notre attente a été trompée, et cela dès l'ouverture du volume. Nous nous sommes vus de suite en face d'un pamphlet politique, d'une arme de combat, en faveur de M. Clémenceau. Nous ne pouvons par suite examiner ces lettres en détail ; on y verra que l'Espagne est devenue d'autant plus riche qu'on lui a pris davantage de ses colonies, que l'Angleterre est ruinée par les Indes, que l'Algérie est un boulet que nous traînons aux pieds, que les Algériens vont se rapprochant chaque jour des Indigènes par la sauvagerie, la vivacité des passions, le goût du vol et des razzias, qu'enfin nous corrompons les Arabes. Il n'y a qu'à tirer un voile sur ces rhapsodies. E. Cat.

L'AFRIQUE. — *Choix de lectures de géographie accompagnées de résumés, d'analyses, de notes explicatives et bibliographiques, etc.*, par L. Lanier, 1885, in-18, Paris, Belin. — Le travail de M. Lanier est des plus compendieux et des plus utiles. Une bibliographie abondante, de bons résumés et tableaux sur chaque pays, des récits intéressants et des descriptions empruntés aux ouvrages des voyageurs, des cartes de détail, de nombreuses gravures, voilà ce qu'il contient. Le parcourir, c'est faire, à peu de frais, un voyage par toute l'Afrique; aussi un tel livre devrait-il être dans toutes les mains. Je ne veux dire un mot que de l'Algérie. D'une manière générale, elle a été bien étudiée par M. Lanier ; l'histoire de la conquête particulièrement est traitée en détail. Mais peut-être pourrait-on signaler quelque

désordre dans le classement des extraits. L'article consacré à l'eucalyptus (p. 141) est trop long, tandis que ceux sur les forêts et sur l'alfa (146 à 149) sont beaucoup trop courts. L'éloge de M. de Tchihatcheff (p. 154) en ce qui concerne son ouvrage sur l'Algérie est très exagéré ; il n'est pas permis non plus de dire (p. 104) que l'ouvrage de M. Gaffarel sur l'Algérie soit excellent. L'article sur les mines et carrières (156) est un peu sec. La pêche du corail ne mérite pas 10 pages (157-167). Je signalerai aussi quelques lacunes : par exemple, il manque des lectures sur Bône, sur Bougie, sur Tlemcen, sur les ruines de Lambèse ou de Tebessa, sur les étrangers en Algérie. Enfin la carte de la Mitidja, empruntée à l'atlas de Drioux et Leroy fait tache dans le volume ; il faudra la remplacer par une meilleure dans une prochaine édition. Nous espérons que le livre en aura beaucoup, il le mérite de tout point ; il est très propre à nous faire mieux connaître nos richesses coloniales.

E. Cat.

LE GÉNÉRAL CHANZY, 1823-1883, par A. Chuquet, in-18, 440 pages, 1884, Paris, Cerf. — L'admiration n'est pas à vrai dire un des défauts de notre temps et un panégyrique comme celui que nous annonçons détone quelque peu. On est même tenté de sourire devant cet éloge continuel, sans restrictions, sans ombres ; quoiqu'on ne demande pas à un biographe une entière impartialité, on voudrait de lui des preuves de sagacité et un enthousiasme moins exclusif. Que le nom de Chanzy soit glorieux et grand, nous le disons volontiers, mais nous n'avions jamais pensé à son génie. Ce manque de mesure se remarque surtout en ce qui concerne Chanzy, gouverneur de l'Algérie. Il semble, à lire M. Chuquet, qu'avant lui il n'y avait rien ici, et que depuis son départ, on n'a plus rien fait. C'est lui qui apaise les derniers mouvements insurrectionnels de la Kabylie (tout le monde sait que ce fut l'amiral de Gueydon et qu'il le fit bien) ; c'est à lui qu'est attribué l'honneur de tous les chemins de fer, de toutes les entreprises de travaux publics, de toutes les mesures utiles, de tous les progrès. Il y a là une évidente exagération, mais elle ne peut tromper personne, en Algérie du moins. De l'état de siége établi un peu violemment dans la ville d'Alger, de l'attitude de Chanzy dans les assemblées parlementaires, M. Chuquet ne parle pas sans quelque embarras. C'est une preuve de sa bonne foi. Ajoutons que les pages consacrées à l'Algérie dénotent qu'il a étudié notre grande colonie avec soin, éloge que nous avons rarement occasion de donner. Enfin le livre est bien écrit ; on y sent un patriotisme de bon aloi, et une certaine vaillance d'allures.

E. Cat.

LES COLONIES FRANÇAISES, par Paul Gaffarel, doyen de la Faculté des Lettres de Dijon, 3e édition revue et augmentée. Paris, Alcan, 1885. — Cet ouvrage dont près de la moitié nous concerne (chap. 1. *Le Sénégal ;* ch. 2. *Les établissements français de la côte occidentale d'Afrique, comptoirs de Guinée, Gabon, Ogooué ;* ch. 3. *La Réunion ;* chap. 4. *Madagascar et ses dépendances*) est un des meilleurs travaux de vulgarisation que M. G. ait publiés ; mais cette troisième édition a-t-elle été sérieusement « revue et augmentée ? » Dans ce précis dont le principal mérite devrait être l'actualité, M. G. en est encore à la prise de possession de Bamakou par le colonel Borgnis-Desbordes, le 5 février 1883, et à la ratification du traité de M. De Brazza avec Makoko. Il se contente d'ajouter : « *Aux dernières nouvelles,* les lieutenants de Brazza s'étaient emparés d'un port sur la côte du Congo. D'ici à peu, nous apprendrons sans doute que notre heureux explorateur aura définitivement fondé une « France équatoriale. »

E. Masqueray.

VOYAGE A MADAGASCAR, avec plusieurs dessins, par J. Macquarie. Paris, Dentu, 1884, in-12, 435 p. — A l'occasion d'un voyage réel ou imaginaire, M. M. nous présente un tableau intéressant et animé de la vie hova, en même temps qu'une description géographique détaillée de la route entre Tamatave et Tananarive. L'histoire du pays tient aussi une place considérable, et passant rapidement sur les débuts de la colonisation, l'auteur apprécie avec justesse les diverses tentatives de la France pour faire usage des droits qu'elle possède sur la « Grande Terre » (*Tanni-bé*), tentatives avortées jusqu'ici, d'un côté grâce à la politique mesquine et étroite du gouvernement de Juillet qui ne sut pas continuer l'œuvre de la Restauration et qui perdit Madagascar comme il faillit abandonner l'Algérie ; de l'autre par les menées égoïstes et hypocrites des missionnaires méthodistes anglais qui, sous couleur de prêcher le protestantisme, arrivèrent à dominer la cour de Tananarive et dont les conseils amenèrent la guerre actuelle. On sait que ces apôtres de la tempérance se sont approprié à Madagascar le monopole de la fabrication et de la vente du rhum, commerce plus profitable que celui des bibles ; quant à la conversion des indigènes « *c'est le christianisme à coups de bâton que pratiquent ces RR. méthodistes. C'est la menace à la bouche et le fouet à la main que ces apôtres poussent les populations des villages au temple* » (p. 350). En 1832, ils dénonçaient comme sorcier, à la reine Ranavalo, M. de Solages, préfet apostolique, qui fut enfermé dans une case et mourut de faim à Andévourante. L'aventure récente du missionnaire Shaw a montré qu'au besoin ils ne reculent pas devant une tentative pour empoisonner les soldats français. — On lira avec curiosité les nouveaux renseignements que ce livre fournit sur le folk-lore malgache : le *fatidrah* ou serment de sang (p. 164) ; la cruche vénérée d'Amboudissine (p. 184) ; les lacs de la côte et leurs légendes (p. 193) — (à ce propos, c'est Apollon et non Hercule qui tua le serpent Python) ; l'épreuve du *tanghing* (p. 194) ; le lac du serment (p. 274), etc. La partie du volume consacrée à Madagascar se termine par le récit dramatique d'une insurrection d'engagés sakalaves à bord d'un navire français et par le traité conclu en 1862 entre Napoléon III et Radama II, traité qui ne reçut pas d'exécution, le roi des Hovas ayant péri presque aussitôt après, victime des menées anglaises et méthodistes.

René Basset.

ANNALES AUCTORE ABU DJAFAR MOHAMMED IBN DJARIR AT-TABARI, t. iii, sect. vi, edid. V. Rosen (p. 1601-1742) et M. J. de Goeje (p. 1742-1820). Lugd. Batav. J. Brill, 1884. — L'édition complète du plus grand annaliste musulman, entreprise il y a cinq ans par les principaux arabisants de l'Europe, sous la direction de M. de Goeje, se continue régulièrement malgré les deuils qui éclaircissent les rangs des collaborateurs. Treize volumes ont déjà paru, et si l'on peut regretter le mode de publication (une seule pagination a été adoptée pour l'ouvrage entier), les arabisants n'ont qu'à se féliciter de voir s'accomplir la tâche commencée puis abandonnée par Kosegarten (1). Non que nous trouvions dans Tabari la variété des récits, qui fait des *Prairies d'or* de Masoudi, par exemple, une lecture aussi attrayante que celle des *Mille et une Nuits* ; mais l'abondance des sources, aujourd'hui perdues pour la plupart, qu'il a consultées, et la fidélité avec laquelle il coud les unes aux autres les diverses traditions qu'il a recueillies, nous font connaître d'une façon plus exacte et plus minutieuse les Annales de l'Arabie et du

---

(1) La version persane de Tabari, par Belami, dont la traduction avait été commencée par Dubeux, a été traduite en français par M. Zotenberg, en 4 volumes in-18, publiés aux frais de l'*Oriental Translation fund.*

khalifat jusqu'au IIIe siècle de l'hégire : pour la Perse, c'est une mine précieuse de renseignements, qu'a fait valoir M. Nöldeke dans sa traduction allemande de l'*Histoire des Sassanides*. Le volume actuel va de l'année 251 à 264 de l'hégire et embrasse une des périodes les plus dramatiques du khalifat : la tyrannie de la garde turke à Samarra et à Baghdad, la déposition et l'assassinat des khalifes El-Mosta'în billah, El-Mo'tazz billah et El-Mohtadi billah, la révolte des Zindjes et des Qarmathes, l'établissement de la dynastie indépendante des Thoulounides en Egypte, de celle des Soffarides en Perse et la reconstitution du khalifat par l'énergique El-Mouaffiq Billah. De pareils documents, joints au livre d'Ibn Ouahih El Ya'qoubi, publié par M. Houtsma, à l'*Ansab El-Achraf* d'El-Beladzori, découvert et édité partiellement par M. Ahlwardt, etc., permettront de refaire d'une manière plus exacte et plus sûre, l'histoire du khalifat d'Orient, sur laquelle, en dehors des maigres abrégés de Desvergers et de Sédillot, nous n'avons comme œuvre d'ensemble que la compilation parfois inexacte de M. Weil. R. BASSET.

MARABOUTS ET KHOUAN (*Etude sur l'Islam en Algérie*), par Louis RINN, chef de bataillon d'infanterie hors cadres, chef du Service central des affaires indigènes au Gouvernement général, vice-président de la Société historique algérienne, avec une carte indiquant la marche, la situation et l'importance des ordres religieux musulmans. Alger, Jourdan, 1884, gd in-8°, 552 p. — M. R., qui s'est déjà fait connaître par des publications très intéressantes, nous a donné sous ce titre un ouvrage d'une grande importance politique. Nous ne possédions encore sur les Khouan de l'Algérie que des études très courtes, les *Khouan* par le capitaine De Neveu (Paris, 1840), les *Khouan* par M. Brosselard (Alger, 1862), les chapitres XXI-XXIII du t. II de *La Kabylie et les coutumes kabyles*, par MM. Hanoteau et Letourneux (Paris, 1873), l'*Etude sur la confrérie de Sidi Abd el Kader el Djilani*, de M. Mercier (*Rec. Soc. arch. de Const.*). M. R. a profité de sa situation de chef du Service central des affaires indigènes pour réunir tous les renseignements qui concernent nos diverses confréries religieuses musulmanes ; il les a clairement distribués et accompagnés d'observations historiques et de réflexions personnelles d'un remarquable bon sens. C'est là, malgré les dimensions du volume, un véritable manuel qui doit être sous la main de tous les hommes de gouvernement en Algérie. Nous l'analyserons sans demander à l'auteur autre chose que ce qu'il a voulu faire, et qui est très bien fait. On compte en Algérie 168,974 affiliés à des confréries musulmanes, savoir 51,400 dans le département d'Alger, 78,936 dans celui de Constantine, et 34,598 dans celui d'Oran. Ces confréries, parmi lesquelles M. R. range la secte des Ouahâbites (Beni Mezâb) sont : les Abadhia, les Seddikya, les Aouïssya, les Djenidya, les Qadrya, les Scherourdya, les Chadelya et les ordres qui en dérivent, les Nakechibendya, les Kheloutya, les Aïssaoua, les Bakkaya, les Kerzazya, les Cheikhya, les Taïbya, les Hansalya, les Khadyria, les Zianya, les Tidjanya, les Rahmanya, les Snoussya. La première date du commencement même de l'islamisme, la dernière de l'an 1350 de l'hégire, 1835 de notre ère. La plus considérable est celle des Rahmanya (96,915 adhérents). Le nombre des Chadelya, des Qadrya, des Taïbya, des Tidjanya, flotte entre 10,000 et 16,000 ; celui des Aïssaoua n'atteint pas à 3,200 ; enfin, on ne compte pas plus de 511 Snoussya. Il est vrai qu'il ne s'agit ici que de l'Algérie. Toutes ces confréries ont exactement, excepté peut-être celle des Snoussya, le même principe et le même but, détacher les âmes des vrais croyants du monde présent, impur et passager, et les élever vers Dieu par l'intermédiaire des saints. On y reconnaît sans peine l'éternel mysticisme de toutes les religions et de tous les peuples ; nous y retrouvons, sous des

mots arabes, les rêveries de l'Inde, de la Perse, de l'Egypte chrétienne, et, ce qui peut nous frapper encore davantage, des théories identiques à celles d'Ignace de Loyola, de Ste Thérèse et de St François de Sales. « La voie (*triqa* طريقة, chemin), dit M. R., est simplement l'ensemble des doctrines, pratiques et prières particulières à l'ordre. On lui donne aussi le nom de *Ouerd* (ورد), mot qui signifie « *accès, arrivée.* » Ce dernier terme est même plus usité que le premier, du moins dans le langage. Les nuances qui séparent les deux mots sont peu importantes et l'on dit indifféremment Ouerd-Sidi-Abdelqader ou Triqat-el-Qadria (ordre de Si Abdelqader). Un individu qui se fait affilier à un ordre religieux, prend l'*ouerd* de Sid N. ; celui qui l'initie donne l'*ouerd.* Aussi, le mot *ouerd* a-t-il pris, par extension, le sens de *initiation ;* en réalité, l'*ouerd* est à la fois la doctrine et la règle qui constitue la *voie.* Elle comporte différentes étapes ou stations, qu'il n'est pas donné à tous les initiés de franchir, et qui, dans le langage mystique, ont des noms multiples et variables, suivant les congrégations ou les pays. Beaucoup d'ordres admettent sept degrés successifs pour amener l'âme à l'état parfait, d'autres en admettent moins. Le premier degré se nomme tantôt la *loi,* tantôt l'*initiation,* tantôt l'*humanité :* il se résume pratiquement à la récitation, *dikr,* et à quelques pratiques : c'est là que s'arrête la masse des Khouan. Puis viennent les divers goûts (ذوق) ou degrés d'extase (جذب), l'extase passionnée, l'extase du cœur, l'extase de l'âme immatérielle, l'extase mystérieuse, l'extase d'obsession. Ces cinq stations, souvent réunies en une, forment ce que d'autres ordres nomment le *Hal* (الحال = l'état) ou encore le *Maqam* (المقام = station), le *Haqq* (الحق = la vérité), etc. Ces degrés sont acquis par un ascétisme de plus en plus sévère, par le jeûne, la méditation, les veilles, etc. Selon son avancement dans la voie spirituelle, le Musulman prend différents noms, variables selon le pays et les auteurs. Au début, alors qu'il se prépare seulement à entrer dans la voie, et qu'il n'a reçu aucune initiation, le fidèle est dit : *Talamid* (تلميذ) *disciple* et mieux *assistant* (de لمذ = regarder en face) ; c'est celui qui se prépare à l'admission ; c'est le novice. Cette admission prononcée, le talamid entré dans la voie de Dieu est dit *Mourid* (مريد) *aspirant* (de اراد = demander, désirer) ; c'est celui qui aspire à Dieu et le désire ; c'est aussi plus simplement l'*initié,* le *néophyte.* Avançant dans la voie spirituelle, le mourid devient *Faqir* (فقير) pauvre, dans le sens mystique du mot ainsi défini par les docteurs : « Le faqir est l'homme réduit au néant, c'est-à-dire l'homme dont l'existence est soustraite à ses propres regards » ou encore : « celui qui s'est choisi lui-même la pauvreté pour parvenir à la proximité de Dieu, la pauvreté étant le commencement du Soufisme. » Au-dessus du faqir vient le *Soufi* « celui que Dieu lui-même a choisi pour en faire l'objet de son amour. » Mais, pour beaucoup de docteurs, l'état de Soufi indique plutôt une perfection morale qu'un rang déterminé dans la hiérarchie spirituelle. Quand le Soufi est déjà plus avancé dans la voie de Dieu, il est favorisé de visions ou révélations surnaturelles, *qu'il peut comprendre et distinguer* (car l'ignorant est souvent le jouet des songes et d'apparitions d'origine satanique). Arrivé à ce point, le Soufi est dit *Salek* (السالك) *le marchant dans la voie* (vers le terme du chemin qui mène à Dieu) ; son esprit affiné plane déjà au-dessus des pratiques matérielles du culte. Enfin, plus près de Dieu encore est le *Madjedoub* (المجذوب) le *ravi,* l'*attiré* (à Dieu). A lui le ravissement mystique, l'habitude des visions surnaturelles. C'est l'homme arrivé au moment psychologique où l'équilibre est rompu entre l'esprit et la matière et où l'âme se sent attirée par Dieu. C'est un moment critique qui se traduit par l'inspiration ou la folie ; aussi le mot *Medjedoub* est-il souvent,

dans le langage usuel, synonyme de *fou*, comme chez nous les mots *illuminé, inspiré*. Arrivé à cet état de dégagement des sens qui le rend susceptible de recevoir les dons divins et les faveurs spontanées de la Divinité, le fidèle est parfois aussi *Mohammedi*, c'est-à-dire plein de l'esprit du Prophète. Il est alors en dehors de la vie matérielle ; la vie spirituelle seule existe pour lui, et les pratiques du culte cessent de lui être nécessaires. Le khouan Mohammedi est dans un état de grâce tel qu'il ne peut rien faire de mieux que de s'absorber dans la contemplation entière de Dieu. Au-dessus de cet état de Mohammedi, il y a encore l'état de béatitude suprême désigné sous le nom de *Touhid* (confession de l'unité de Dieu) ou de *Marifa* (connaissance). Le khouan *Touhidi*, ou en état de touhid, est tellement possédé de l'esprit de Dieu qu'il est pour ainsi dire identifié avec la Divinité et qu'il connaît et goûte l'état divin. Dans ce degré sublime, l'âme humaine perd le sentiment de son individualité et celui de son absorption en Dieu, « car, sans cela, il y aurait pour elle une dualité et l'unité ne serait pas parfaite. » C'est en réalité, sous un autre nom, le Nirvana indien. » (Cf. Ibn Khaldoun, *Proleg*, trad. de Slane, et Sylvestre de Sacy, *Notices et extraits des Manuscrits*, t. XII). Le « Chemin de la perfection », et surtout le « Chasteau de l'âme » de Ste Thérèse nous présentent le même tableau. Les Etats et les Demeures de la sainte sont exactement les *halât* et les *meqâmat* de nos Musulmans, et ses visions lumineuses sont celles des 'Aïssaoua. Ces confréries ne diffèrent que par les pratiques spéciales que leurs chefs leur indiquent et leur imposent, mais cela est d'importance. Chacune d'elles n'a de raison d'être que parce que tous ses membres, avec un zèle fraternel, s'excitent à conformer le plus possible leurs actes à ceux du cheikh directeur. Il leur faut invoquer Dieu sous un certain nom parce que c'est de ce nom qu'il l'appelait pour tomber en extase ; il faut compter tant de grains sur le chapelet, et réciter tant de fois telle prière, parce que telle était son habitude. De là des mandements et des recommandations précises, une sévère discipline, et surtout une transmission continue de la « doctrine », suivant une chaîne mystique dont les Saints sont les anneaux depuis le Prophète, ou même depuis l'ange Gabriel, jusqu'au directeur actuel du groupe. Aussi M. R. a-t-il suivi dans son exposé une méthode à peu près uniforme dont nous donnerons ici l'exemple en analysant très brièvement son chapitre des 'Aïssaoua : Les 'Aïssaoua sont des religieux exaltés, dont le mysticisme, violent et maladif, est identique à celui qui, au XVIIIe siècle, inspirait les convulsionnaires de St Médard. Leur cheikh, Sì Mahmed b. 'Aìssa naquit à Mequinez vers la fin du XVe siècle. Il se fit affilier à l'ordre des Chadelya-Djazoulya, voyagea en Arabie et en Egypte, puis mourut à Mequinez en 1524, comblé d'honneurs et de richesses, mais fidèle à ses pratiques d'abstinence et de pauvreté. Voici la *chaîne* qui relie son enseignement à celui du Prophète : « Le Prophète. — 1, Si Ali-ben-Abou-Thaleb. — 2, Abou-Mohammed-el-Hassein. — 3, Abou-Mohammed-Djabar-ben-Abdallah-el-Amari (78 de l'H., 697-698 de J.-C.). — 4, Abou-Saïd-el-Razouani, — 5, Abou-Mohammed-Fath-es-Soudi. — 7, Saad-Said-Abou-Mohammed-Falah-el-Markouani. — 8, Abou-el-Kacem-el-Marouani. — 9, Abou-Isaak-Ibrahim-el-Bosri. — 10, Zen-ed-Din-Mohammed-el-Razouani. — 11, Chems-ed-Din-el-Tarkmani (le Turcoman). — 12, Tadj-ed-Din-Mohammed. — 13, Nour-ed-Din-Abou-Hassen-Ali. — 14, Fakher-ed-Din. — 15, Taki-ed-Din-el-Fakir-es-Soufi-Abd-el-Irak. — 16, *Abou-Zid*-Abd-er-Rahman-el-Hossein-el-Madani-el-Attari-*bel-Ziat*. — 17, ABD-ES-SELEM-BEN-MACHICH-*ben-Mansour-ben-Ibrahim-ech-Cherif*. — 18, *Tadj-ed-Din*-ABOU-HASSEN-*Iacout-ben-Ata-Allah-ech*-CHADELI. — 19, *Abou-Abbas*-Ahmed-ben-Amar-el-Ansari-el-Mourci (686 de l'H., 1287-1888- de J.-C.). — 20, *Tadj-*

ed-Din-Abou-Fadel-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Abd-el-Kacem-ben-*Attalah*-el-Askenderi-el-Maleki (709 de l'H., 1309-1310 de J.-C.). — 21, Abou-Abd-Allah-el-Megherbi. — 22, Abou-Abbas-el-Hassen-el-Kharafi. — 23, Sid Hannous-el-Bedaoui-Rai-el-Ibel. — 24. Abou-el-Fatah (el-Iadel) el-Hindi. — 25, Abd-er-Rahman-el-Redjeradji. — 26, Saïd-Abou-Otsman-el-Hartani. — 27, Abou-Abd-Allah-Mohammed-Amr'ar. — 28, *Abou-Abd-Allah-Mohammed-ben-Abou-Bekr*-Selimam-el-Djazouli-*el-Cherif-Thasseni* (689 de l'H., 1464-1465 de J.-C.). — 29, Ahmed-el-Haristi. — 30, Mahmed-ben-Aissa. — 31, Abou-Rouaïn-el-Mahdjoub. » Son *mandement* (*Ouassia*) est rempli de conseils moraux de l'ordre le plus élevé, et d'exhortations ardentes, ainsi : « Mon frère, le repentir se reconnait à sept marques : le regret, la contrition, la résipiscence, la soumission, l'humilité, la constance dans les prières, l'acquiescement à la volonté de Dieu et la pureté de pensée envers le Maître de la vie. Le cheikh, que Dieu l'ait pour agréable, a dit : « Sept choses enlèvent le mérite du repentir : l'envie, la haine, l'amour-propre, l'hypocrisie, l'orgueil, l'amour des louanges, le désir du commandement. » Celui qui est orgueilleux de sa science, qui a un mauvais naturel et voit les autres aussi mal doués que lui, est un hypocrite bien qu'il appelle les hommes au repentir. Vingt conditions règlent les rapports des frères avec leurs cheikhs : cinq concernent la réunion des frères avec les cheikhs, cinq leur absence, cinq leur dikr et cinq leur amour. — Un maintien simple, le respect, la retenue, la modestie, la crainte doivent signaler la présence des frères devant leur cheikh. — L'attention, l'esprit de pauvreté, une communion incessante d'esprit avec les mérites du cheikh, rappeler sans cesse en esprit ses vertus, le glorifier, telles sont les qualités du frère loin des yeux de son cheikh. — Quant aux qualités que l'on doit posséder dans le dikr, ce sont : avoir devant les yeux son cheikh, mettre en lui son espoir, avoir recours aux bénédictions dont Dieu l'a comblé, avoir toujours sous les yeux le pacte qui vous lie à lui. Les qualités de l'amour sont : une ardeur constante, une modestie continuelle, vouloir toujours être avec lui, avoir le cœur ému en sa présence, éprouver le désir de le posséder, Il faut aussi s'humilier, exécuter sa volonté, conserver un maintien modeste, avoir de la vénération, se préserver de tout orgueil, s'emplir le cœur d'amour, implorer la clémence divine, veiller attentivement sur soi-même, suivre l'exemple des Saints, se garder de toute vanité. On doit chercher à posséder les dix qualités qui se trouvent dans le chien : ne dormir que peu dans la nuit, ce qui est la qualité des âmes vraiment aimantes ; ne se plaindre ni de la chaleur ni du froid, ce qui est la qualité des cœurs patients ; ne laisser après sa mort aucun héritage, ce qui est le caractère de la véritable dévotion ; n'avoir ni colère ni envie, ce qui est le caractère du vrai Croyant ; rester loin de celui qui mange, ce qui est le caractère du pauvre ; n'avoir aucun domicile fixe, ce qui est le caractère du pèlerin ; se contenter de ce qu'on vous jette à manger, ce qui est le caractère de l'homme modéré ; dormir où l'on se trouve, ce qui est le caractère des cœurs satisfaits ; ne pas méconnaître son maître et, s'il frappe, revenir à lui, ce qui est le caractère de ceux qui savent ; avoir toujours faim, ce qui est le caractère des hommes vertueux. La fréquentation de la foule enlève au cœur sa lumière et au visage sa pudeur. Mourir dans la fréquentation du vulgaire, c'est vouloir paraître, au jour de la résurrection, avec un visage sombre comme une lune éclipsée. Que l'homme intelligent s'efforce donc de n'avoir de rapports qu'avec la classe des privilégiés : il y recueillera la science, la pureté du cœur, et sa poitrine sera libre de toute inquiétude pour l'avenir...

L'amour est le degré le plus complet de la perfection. Celui qui n'aime pas, n'est arrivé à rien dans la perfection. Il y a quatre sortes d'amour : l'amour par l'intelligence, l'amour par le cœur, l'amour par l'âme, l'amour mystérieux. L'amour par l'intelligence s'appelle l'amour spirituel ; l'amour par le cœur s'appelle passion ; l'amour par l'âme s'appelle désir de concomitance ; l'amour secret s'appelle identification avec l'objet. L'amour par l'intelligence ou amour spirituel, c'est l'amour perpétuel de Dieu, l'amour qui remplit l'être intérieurement et extérieurement ; il donne naissance au désir de se confondre avec l'objet aimé, de le posséder, de le prier. Le désir de posséder l'objet aimé amène les frissons de la chair, les palpitations du cœur, les larmes, les soupirs. Le désir de posséder Dieu est mon coursier, disait le Prophète. — L'amour par le cœur, qui s'appelle passion, se montre lorsqu'il arrive à la face extérieure du cœur. Il se traduit alors par de la langueur, des regrets, des lamentations, l'oubli du monde, le désir de Dieu, la compassion, le mystère et ses inquiétudes, les larmes, la faim, la patience, la solitude et le penchant à la soumission à Dieu. — L'amour par l'âme se traduit par l'embarras, l'étonnement, le regret, les sanglots, la soif, la frénésie, l'anéantissement de soi-même en Dieu, la suspension de ses facultés, la présence en Dieu sans trêve, l'amour de l'obéissance, l'abandon à Dieu et à son Envoyé, la renonciation au libre arbitre, l'abaissement en Dieu, la pauvreté. De toutes ces vertus naît une lumière blanche, résultant de la prière et de l'amour, et qui s'échappe du Trône divin. A l'apparition de cette lumière, le cœur s'ouvre aux fureurs de l'amour, Une lumière jaune lui succède, elle sort du trône de Dieu lui-même. Le cœur, en la recevant, est enveloppé de feu ; sa frénésie augmente avec ses soupirs et son émotion. Dieu se manifeste alors et se réunit à l'âme. L'épouvante cesse par le jeûne ; le cœur se calme par la faim ; la vue s'éclaircit à la clarté de la lumière intérieure ; l'oreille se ferme aux bruits extérieurs ; l'âme se repaît de sa souffrance et se réjouit de sa douleur ; la solitude plaît ; l'existence et le néant se confondent. L'amour complet consiste à suivre les préceptes du Prophète, en ce qui regarde les choses extérieures et intérieures. Dieu a dit : Dis : si vous aimez Dieu, suivez-moi. Dieu alors vous aimera. L'amour secret consiste à se renfermer en Dieu ; à s'abîmer dans sa louange, par l'étude de soi-même ; à s'anéantir dans la contemplation de l'essence de Dieu, de façon à se laisser entièrement absorber dans l'Être divin ; à concentrer toutes ses facultés dans la vue de son amour en faisant abstraction de l'amour que l'on a pour soi. Lorsque l'amour secret est arrivé en communication avec l'amour intérieur de Dieu, la prière fait alors jonction avec la prière et la dualité devient unité. On voit alors des esprits lumineux, on éprouve des joies spirituelles, des visions délicieuses nées du rapprochement avec l'objet aimé. De l'amour secret naissent le ravissement, l'oubli de soi-même et la pudeur ; on est tout entier rempli d'un souffle de la Divinité. » Le rituel des 'Aissaoua comporte cinq prières quotidiennes, ouerd du matin, ouerd du doha, ouerd du dohor, ouerd du Maghreb, ouerd de l'acha. Ces « ouerd » sont très rigoureux. Ainsi, celui du dohor condamne le fidèle à réciter mille fois « Au nom de Dieu clément et miséricordieux », mille fois « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le grand, le sublime », et mille fois « Répands tes grâces, ô mon Dieu, sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille, sur ses compagnons, et accorde leur le salut. » On doit terminer chaque centaine par ces mots : « O protecteur, ô toi qui vois tout, ô toi qui es notre secours, protège-moi, Être clément, miséricordieux, bienfaisant. Tu es mon appui, ô Dieu, ô Dieu, ô Dieu ! » En outre, après l' « ouerd » de chaque moment de la journée, les Khouan doivent

réciter une longue prière spéciale. On sait à quels exercices ils se livrent. Le peuple leur attribue le pouvoir de guérir les maladies ; mais ces jongleries quelquefois dangereuses tiennent peu de place dans l'esprit des chefs de l'ordre. Depuis 1842, et dans les trois provinces, ils sont toujours restés en dehors des insurrections et des troubles locaux, non pas sans doute d'une façon absolue, mais au moins en tant que groupes constitués d'un ordre religieux. Ils vivent du reste très à l écart, et si, dans les villes ils font facilement acte de déférence en laissant les Français, amis des fonctionnaires, assister à leurs séances, leur mysticisme les éloigne fortement de notre civilisation, et les rend inaccessibles à tous les progrès dont nous essayons de faire profiter leurs coreligionnaires. Ils reçoivent des offrandes religieuses des tribus suivantes : Ouled-Dris, Ouled-Msellem, Ouled-bou-Arif, Ouled-Salem, Ouled-Ferah, Ouled-Barka (du cercle d'Aumale) ; Nomades des cercles de Médéa, Boghar et commune mixte de Teniet-el-Haad ; Larba de Laghouat) ; Ouled-Chair (de Bouçada) ; Selmia, Rahman, Bou-Azid, Ouled-Zekri (du cercle de Biskra) ; Souama, Ouled-Mahdi (du cercle de Msila) ; Ouled-Djelal-Kebbacha, Ouled-Trif (de Bordj-bou-Arréridj). Il y a en outre, dans le cercle de Boghar, deux tribus de la descendance de Sïdi Aïssa, en relations constantes avec Si El-Atreuch, khalifa de l'ordre, et gardien du tombeau du petit-fils de Sidi Aïssa, à la limite du cercle d'Aumale et de Bouçada. M. R., après avoir étudié de la sorte, et suivant ce plan, chacune de ces confréries, estime qu'en général, à part certains désordres locaux dans lesquels elles se sont laissées entraîner, le danger qu'elles présentent ne consiste pas dans une révolte à main armée. Elles se sont écartées d'Abd-el-Kader, et leur sécession a été une des causes de sa chûte. Les seuls Rahmanya du Nord ont pris part à l'insurrection de 1871, entraînés par un ambitieux qui n'avait rien d'un dévôt : ils ont été désavoués par leurs frères du Sud. Bien au contraire ce que nous aurions à craindre, si leur influence continuait de s'accroître, serait une atonie irremédiable, un délaissement absolu. Enfermés dans ce mysticisme, les indigènes laisseraient passer au-dessus d'eux, sans s'émouvoir, notre civilisation, nos lois, et même la tyrannie qui ne peut rien contre la conscience. Le remède pourrait être, suivant M. R., d'abord l'institution d'un clergé officiel, puis la *création de lignes ferrées*. Lui-même a dû penser, en soulignant ces quatre derniers mots comme je le fais ici, que ce ne serait pas suffisant. C'est, comme disent les indigènes eux-mêmes, en leur *faisant du bien*, que nous les ramènerons à nous ; c'est en les faisant participer généreusement à tous les bienfaits de notre colonisation, que nous les entraînerons dans le courant du « Siècle. » Mais ce sont là des visées lointaines sur lesquelles nous ne pouvons discuter ici. Signalons expressément, en terminant, l'excellent chapitre des Snoussya, dans lequel M. Rinn exprime une opinion quelque peu différente de celle de M. Duveyrier. Les Snoussya, par leur rigidité extrême et leurs allures puritaines qui rappellent les premiers temps de l'islamisme, ne sont déjà pas loin de passer pour des schismatiques (Ouahbites), et leur tentative d'absorber toutes les autres confréries en acceptant indifféremment tous les « ouerd » et toutes les pratiques spéciales qui sont le caractère distinct de chacune, vont juste à l'encontre de leur esprit.

E. Masqueray.

PÉRIODIQUES

ACADEMY, n° 662, 10 janvier 1885. — PRINCE RUDOLPH. *Travels in the East, a visit to Egypt and the Holy Land.* — SAYCE. *Letter from Egypt.*

— N° 664, 24 janvier. — BUTLER. *The ancient coptic churches of Egypt.* « Excellent » (R. S. POOLE).

— N° 665, 31 janvier. — R. ST. POOLE. *Egypt Exploration Fund.*

— N° 666, 7 février. — *Sallust's Catilina and Jugurtha* edited by LONG, revised by FRAZER.

— N° 667, 14 février. — G. RAWLINSON. *Egypt and Babylon* (BALL).

— N° 668, 21 février. — SAYCE. *A letter from Egypt.*

— N° 669, 28 février. — JAMES. *The wild tribes of the Sudan.* — Mrs. SPEEDY. *My wanderings in the Sudan* — COLBORNE. *With Hicks-pacha in the Sudan.* — E. SARTORIUS. *Three months in the Sudan* (REANE).

— N° 670, 7 mars. — ELLIS. *Westafriean Islands.*

— N° 671, 14 mars. — SHAW. *Madagasear and France with some aeeount of the island, its people, its resources and development* (TROTTER).

ALLGEMEINE MILITAR-ZEITUNG, LXe année, n°s 96 et 97. — *Die Erriehtung einer colonial-Armee in Frankreich und von Speeial-Truppen in Afrika.*

ATHENÆUM, n° 2985, 10 janvier 1885. — LITTLE. *Madagascar, its history and people.*

— N° 2988, 31 janvier. — MRS SPEETY. *My wanderings in the Soudan,* 2 v.

— N° 2990, 14 février. — G. RAWLINSON. *Egypt and Babylon from Scripture and profan sourees.* — ASHER. *The egyptian hieroglyphie ritual.*

— N° 2993, 7 mars. — SHAW. *Madagasear and France with some account of the island, its people, its resources and development.* — BODDY. *To Kairwân, the holy seenes in Mohammedan Africa.*

— N° 2994, 14 mars. — NAVILLE. *The Store-eity of Pithom and the route of the Exodus.*

AUS ALLEN WELTTHEILEN, 16e année, n° 6. — O. LENZ. *Henry Stanley und der Congo* (suite au n° 7).

— N° 7. — GUSTAV JAQUET. *Die Betschuanen und ihr Land.* — OSKAR LENZ. *Reisewark. Timbuktu.*

AUSLAND, LVIIIe année, n° 4. — C. BÖTTICHER. *Die afrikanische Conferenz in Berlin* (suite au n° 5).

— N° 5. — *Der Congo ; Eine Uebersieht der an ihm gemaehten Entdeckungen.*

— N° 8. — R. RABENHORST. *Malimba* (avec une carte), (suite au n° 9). — D. GRONEN. *Eine Negerrepublik.*

— N° 9. — *Die neuesten Ereignisse im Sudan* (avec carte).

— N° 10. — ALEX. VAN SCHWERTSCHKOFF. *Eine Kundreise um die canarischen Inseln* (suite au n° 11).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE BORDEAUX, 8e année, 2e série, n° 3, 2 février 1885. — NOTES GÉOGRAPHIQUES : *Inauguration du eâble télégraphi-*

que du Sénégal. — Bibliographie : *Algérie, géographie physique,* par le commandant Niox, compte rendu par D...

— N° 5, 2 mars 1885. — *Nouvelles du Haut-Fleuve, la canonnière le « Niger ».* Le chef du Nioro, Mountaga, frère du sultan de Ségou, allié à un chef dépossédé du Diala, Daye, s'est révolté en juillet dernier contre Ahmadou. Celui-ci a passé le Niger à Niamina et a vaincu, non sans faire lui-même des pertes sérieuses, une armée de Bambaras du Bélédougou. Au mois de décembre, les deux frères étaient en présence. En l'absence du sultan de Ségou, sa capitale est gouvernée par son fils Madani, sous la tutelle d'un chef soufa du Bambara, nommé Baffi, qui paraît être, ainsi que son maître, bien disposé pour la France. Sur la rive gauche du Niger, le chef révolté, Samory, menace sans cesse Bamakou et son obstination rend nécessaire l'occupation d'un poste dans le Manding pour assurer du côté du Sud nos lignes de ravitaillement. Une canonnière française a descendu le Niger jusque Koulicoro, à 40 kilomètres de Bamakou. — Bibliographie : *Les oasis de l'oued Rir' en 1856 et en 1883,* par H. Jus, compte rendu par J. Gebelin.

— N° 7, 6 avril 1885. — Faidherbe. *La canonnière le « Niger ».* — Bibliographie : *Portugal-Africa, primeira parte : A questão do Zaïre,* par W. Pressoa Allen. — *Sept ans en Afrique occidentale,* par l'abbé Bouche, compte rendu par J. Gebelin.

— N° 8, 20 avril 1885. — J. Gebelin. *Conférence sur le Congrès de Berlin et l'Etat libre du Congo.* — Bibliographie : *Le Congo français,* par J.-L. Dutreuil de Rhins. *Les Français au Niger,* par le capitaine Pietri, comptes rendus par J. Gebelin. R. B.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DÉ GÉOGRAPHIE DE PARIS, 1884, 3e trimestre. — Charles Hüber : *Inscriptions recueillies dans l'Arabie centrale* (1878-1882) ; *Voyage dans l'Arabie centrale,* 1878-1882 (Hamâd, Sammar, Qacîm, Nedjâz). — 4e trimestre : suite du même voyage de Ch. Hüber. — 1885. 1er trimestre : suite et fin du même voyage. E. M.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS, t. vii, 1884-85, 1er fascicule. — Lamartiny. *Le Djoloff et sa dynastie.* Le fondateur de la maison royale du Djoloff, Biram Djémé Coumba, mourut en 1683, laissant trois fils, dont deux devinrent successivement chefs du Djoloff, tandis que le troisième N'Bassi Bouri Djilémé gouverna le Diambour. Jusqu'à ces derniers temps, la compétition entre les deux branches descendant de Lat Samba et de Guirane, fils de Biram Djémé Coumba, causa des troubles qui désolèrent le pays. Les souverains du Cayor s'immiscèrent dans les guerres civiles et leur intervention ne fit qu'accroître les désordres. Le Saloum, le Oualo et le Bambouk servaient d'asile aux prétendants vaincus ; c'est ainsi qu'en 1851, Birahimbe Madiguen en sortait avec une armée, battait et tuait à Gagnuk Bakar Teum-Yago, mais trop faible pour soumettre le pays, entrait dans le Saloum, tandis qu'un chef du Cayor, apparenté à la famille royale du Djoloff, pénétrait dans ce pays, usurpait le titre de *Bour-ba* (roi) (1) et choisissait Sagata pour capitale. Deux ans après il abdiquait en embrassant l'islamisme. Son compétiteur Birahimbe fut choisi pour le remplacer, mais cinq ans après, Tanor profitait de sa mort pour rentrer en scène et faire

---

(1) C'est ce titre que les voyageurs européens du siècle dernier altéraient en *Burbj-Iolof.* (G Golberry, *Fragments d'un voyage en Afrique,* Paris, 2 v.-in-8°, an x, t. i, p. 107.)

couronner un fantôme de roi Bakar-Teum-Khakhy. Tanor venait de mourir (1863) quand un marabout, Maba, conquit le Djoloff, après avoir vaincu le Bourba à M'bayen (1864). Dix ans plus tard, la France intervenait directement en arrêtant les progrès d'un autre chef de révolte religieuse, Amadou Sekhou, venu du Fouta, qui fut battu et tué à Caki (1875). Cette notice intéressante, quoique trop succincte, ne comprend pas, comme on le voit, l'histoire de l'ancien empire Ouolof ou Djoloff dont le Cayor, le Djoloff actuel, le Oualo, ne sont que d'anciennes provinces devenues indépendantes en 1549. — CORRESPONDANCE : VIII, *Nouvelles du Sénégal*, incendie de Kayes. XI, *Le choléra*. Lettre du Dr Dutrieux-bey, d'après lequel le choléra se serait développé spontanément à Damiette. XV, *Le Dr Colin dans le Diébédougou et sur la Falémé*. XVIII, *La situation sur le Niger*. Nécessité pour la France de s'assurer la posssession de la Binoué. — BIBLIOGRAPHIE : *L'Afrique, choix de lectures*, par L. LANIER ; *Histoire et Géographie de Madagascar*, par HENRY D'ESCAMPS ; *La France Orientale, Madagascar*, par E. LAILLET, comptes rendus par E. GUILLOT et G. COURRET.

RENÉ BASSET.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE L'EST, 1885, 1er trimestre. — P. GUYAT. *Voyage au Zambèze* (suite). Détails sur les coutumes des indigènes des bords du Zambèze : sorcellerie, mariages, religion — celle-ci n'est que le fétichisme le plus grossier : les coléoptères sont très recherchés comme fétiches. — Maladies : la fièvre la plus commune est la fièvre paludéenne. — Climatologie : Tété, dans l'intérieur du pays, est plus sain que les villes de la côte ; la moyenne de la température est de 23° en juin et 35° c. en septembre 1881. — MISCELLANÉES : *Acte général de la conférence de Berlin*. — BIBLIOGRAPHIE : *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge*, par le comte STANISLAS RUSSEL ; *La marine des Ptolémées et la marine des Romains*, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE ; *la Côte des Esclaves*, par l'abbé BOUCHE ; *la France orientale* (Madagascar), par E. LAILLET ; *le Bulletin de Correspondance Africaine* « Ample moisson pour ceux qui aiment et étudient l'Algérie », comptes rendus par J. V. BARBIER. *Les Cartes d'Algérie et de Tunisie à la Société de Géographie de Paris*. — FAITS GÉOGRAPHIQUES : *M. Giraud, les Anglais et les Français sur le Niger. Le mont Krazewski. Explorateurs allemands. Les Espagnols sur la côte d'Afrique. Exploration autrichienne. Nouvelles explorations en Afrique*. Carte politique de l'Afrique centrale, d'après les Actes du Congrès de Berlin.

R. B.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NORMANDE DE GÉOGRAPHIE, 6e année, juillet-août 1884. — A. HÉRON. *M. Georges Révoil et le pays des Çomalis*. Analyse d'une conférence de M. Révoil, dans laquelle celui-ci avait résumé son livre sur la *Vallée du Darror*.

— Septembre-octobre 1884. — SOLEILLET. *Explorations éthiopiennes : itinéraire d'Obokh à Ankober*. Description de la route entre Monk-Mëdër et Ankober en passant par Tagoulat : on trouve un certain nombre de localités nouvelles, ce qui fait regretter l'absence d'une carte. Quelques noms propres sont mal orthographiés et d'autres mal traduits : *Masqal Amba* (p. 295) et non *Mascalle-Amba*, signifie *Colline de la Croix* (መስቀል ፡ አምባ ፡) et non *Croix environ* (?) ; p. 294, *Ghem* doit être lu *Ghëmb* (ግምብ ፡). C'est sans doute à un Italien que M. S. a emprunté la transcription *Giub-Ouacha* (caverne de la hyène) pour *Djab-Ouachcha*, etc. La généalogie de Menilek (p. 296) est confuse : ce prince ne commença pas de régner en 1854 puisque le royaume fut conquis en 1856 par Théodoros, du temps de son père H'aila-Malakot (ኀይለ ፡ መለኮት ፡ et non *Haillé-Malacotte*),

comme le dit lui-même M. S. (1), et ce ne fut qu'à la suite des troubles causés par la mort du célèbre négous que Menilek put rentrer en possession du royaume paternel (1868). S'il faut en croire Rochet d'Héricourt qui visita le Choa à plusieurs reprises, Ouasan-Sagad (2), père de Sâhla-Sâhlâsé (ሣህለ ፡ ሥላሴ ፡) et bisaïeul de Menilek, aurait régné cinquante-deux ans, et non quatre ans : il aurait été assassiné non par sa maîtresse, mais par son principal eunuque, à l'instigation des prêtres, mécontents de sa tolérance (3). Le nom du père de Ouasan-Sagad a été encore plus défiguré par M. S. qui a probablement d'après un drogman italien, écrit *Merd-Hasmac-Cervestié* pour Meridazmatch Giyorgis (4). Au lieu de *Askiès* (p. 296), il faut lire *H'atsé* (ሐጼ ፡ chez les auteurs arabes, حاطى) (5). — Bibliographie : *Voyages, aventures et captivité de J. Bonnat chez les Achantis*, par J. Gros, compte-rendu par W. Reynaud, « volume d'un intérêt puissant d'un accent de vérité incomparable ».

— Novembre-décembre 1884. — P. Soleillet. *Obock et le Choa*, conférence faite à Rouen. M. S. expose les avantages que la France retirera d'Obock si elle sait s'en servir comme d'un entrepôt de commerce avec l'Abyssinie méridionale : il est absolument opposé à l'occupation de Cheïkh Sa'îd. — L. Delavaud. *De la navigation et du commerce sur les fleuves internationaux*, avec une bibliographie de la question du Congo. Il faut y ajouter *Johnston, Der Congo, Reise von seiner Mündung bei Bolobo, übersetzt* von W. v. Freeden. Leipzig, in-8°, XXI, 437 p., 72 grav. et une carte. — P. Soleillet. *Notes sur les Gallas de Galane*. Les renseignements curieux que donne M. S. ont été recueillis par lui tandis qu'il administrait le fief d'Arebsa, et se rapportent aux Gallas en général. Ils confirment sur certains points et complètent sur d'autres les données fournies par l'évêque Massaja (6) et le pasteur Krapf (7). La légende sur la bénédiction soustraite par le père des Chrétiens paraît une imitation de la rivalité de Jacob et d'Esaü. Quant à la généalogie d'Oromo, fils d'Omar, fils d'Alifoun, fils d'Esaü, elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. L'émigration des Gallas du pays de Goalaade (?) est placée l'année même de l'hégire : ils se seraient fixés au Zanguebar, puis dans l'intérieur des terres, et leur chef, Lao, souverain de l'état de Ouallabo (8) eut trois fils : Miécha, Toloma,

---

(1) Le nom de ce prince et celui de sa femme Oulata-Maryam (ወለተ ፡ ማርያም ፡) sont donnés par une note d'un manuscrit qui leur appartenait et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris (Zotenberg *Catalogue des manuscrits éthiopiens*, Paris, 1877, in-4°, n° 133).

(2) Ouassen-Segued, d'après M. S. ; Oisen-Segguède suivant Rochet d'Héricourt. On rencontre le nom de ce prince ወሰን ፡ ሰገድ ፡ dans une note placée à la fin d'un manuscrit du Synaxare, à la Bibliothèque nationale (Zotenberg, *Catalogue aes manuscrits éthiopiens*, n° 127).

(3) Rochet d'Héricourt. *Voyage sur la côte orientale de la mer Rouge*, Paris 1841, in-8°, p. 212.

(4) *Meridazmatch* est en réalité un nom de fonctions : c'était le titre qu'on donnait au *Polémarque* du (ምረዴ ፡ غزّة) à l'époque où ce pays était une province de l'empire d'Ethiopie (Cf. Arnauld d'Abbadie. *Douze ans de séjour dans la Haute-Ethiopie*, Paris, 1867, in-8°, p. 131, 149). Le nom de Giyorgis (Georges) père de Ouasan Sagad se trouve dans le ms. 127 cité plus haut.

(5) Cf. mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, p. 225, note 85.

(6) *Lectiones grammaticales*, Paris, 1867, in-8°, p. 261-268.

(7) *Reisen in Nord-Ost Afrika*, 2 v. in-8°, Kornthal, 1858, t. I, p. 95. Cf. aussi mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, p. 268-272, note 206.

(8) Peut-être y a-t-il eu confusion de la part de M. S. La généalogie des Gallas, communiquée par le chef Tcharra à Krapf, nomme *Wolab* l'ancêtre de cette race (Krapf, *Reisen in Ost Afrika*, t. I, p. 95).

Harayou [1] et le second eut également trois fils : Matcha, Dadtchi, Arroussi qui conduisirent les Gallas dans le Choa lors de la défaite de l'empereur d'Ethiopie par Ah'med Grâñ [2]. M. S. énumère ensuite les 9 castes des Gallas qui commencent par celle des Ayou, issus de Datchi et qui a le privilège de fournir le grand-prêtre de la nation ; cette liste qui se termine avec la classe des corroyeurs et des potiers (*Faki*) ; il décrit l'assemblée générale de la nation (*tchaffé*) qui a lieu tous les huit ans ; il attribue au peuple une croyance à une sorte de trinité religieuse : Ouaka, le créateur Borenticha [3], génie du mal et de la puissance. Quant à la tradition d'après laquelle Ouaka aurait donné des livres aux Musulmans et aux Chrétiens et aux Gallas la graisse de vache, c'est l'altération d'une légende qui a été publiée par M. Ferrand [4]. M. S. mentionne également le culte des arbres et le pèlerinage singulier accompli par quelques castes près de l'Abba-Moudâ (Woda ?) dans les Ouallabo. Le reste des coutumes était déjà connu par les relations des divers voyageurs, excepté l'usage du *mogas* analogue au choix de l'*Abban* chez les Çomalis et à l'emploi de l'*anaya* chez les Kabyles. RENÉ BASSET.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE, novembre-décembre 1884. — DELATTRE. *Inscriptions de Carthage.*

LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN, février 1885. — R. P. AUTREFAGE, S. J. *Les Coptes.*

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, 1885, nº 1, 9 janvier. — Visite de l'ambassadeur de Tombouctou, El Hadj Abd el Kader ould Baker. Lettre de M. Giraud, de Quilimane, à l'embouchure du Zambèse, 15 oct. 1884, annonçant son arrivée à la côte. Lettre de M. Ch. Ledoulx, annonçant la création d'une station nouvelle des Missionnaires du St-Esprit à Kunzagira, au Sud de l'Ukami. Lauréats de la Société pour 1885. Médaille d'or décernée à M. de Foucauld pour son voyage dans le Sud du Maroc et ses études sur l'extrémité occidentale de la chaîne de l'Atlas ; rapporteur, M. H. Duveyrier. Note de M. H. Duveyrier sur la *marche réelle d'un chameau de bât du Sahara* : «.... Dans le cas où l'on ne possèderait aucune donnée précise sur la nature du terrain, on en serait réduit à adopter la moyenne de 1m 06 par seconde de *marche effective.* »

— Nº 2, 23 janvier. — M. Milne-Edwards élu président pour l'année 1885, prononce l'éloge de M. Roudaire. Lettres de Diélé-Allma (23 juillet 1884), donnant des nouvelles favorables de la santé de MM. Ballay et De Brazza. M. de Lesseps s'engage à faire continuer l'œuvre de M. Roudaire par M. le commandant Landas. Note de M. Du Paty de Clam, lieutenant au 138e régiment d'infanterie, en réponse à la note de M. Rouire du 5 décembre 1884.

— Nº 3, 6 février. — Observations de M. Largeau adressées comme complé-

---

(1) Nous avons ici un mélange des deux traditions : celle qui donne à Orma huit fils : Boréna, *Toloma*, ancêtre des Toulama, Liban, Goudrou, Djemma, Nonno, Hourrou et Amourrou (Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 261), et celle qui attribue neuf enfants à Tcharra : *Arousi*, *Karaiou*, Djilla, Galan, Abedjou, Wobari, *Metta*, Goumbidjou et Bedjafougik (Krapf, *loc. laud*).

(2) Ce ne fut pas sous l'empereur Alexandre (Eskëndër) 1478-1495, comme le dit M. S., mais sous son neveu Lëbna-Dëngal ou Ouanâg-Sagad 1508-1540 que l'empire d'Ethiopie fut dévasté par Grân. Cf. mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, p. 13-18 du texte, et 105-109 de la traduction.

(3) Borenticha correspond sans doute à la divinité masculine Oglie, comme Attheten à Atatie, que j'ai citées dans l'ouvrage indiqué plus haut.

(4) *Le Çomal*, Alger 1884, in-8º, p. 22, extr. du *Bulletin de Correspondance africaine.*

ment à la note précédente de M. Duveyrier. Note de M. Rouire sur les limites de l'ancienne mer Tritonienne. Un mémoire de M. Romanet du Caillaud sur la baie d'Adulis, d'après le journal de route du commandant Russel. Lettre d'Aden : étymologie du mot Harar (*entre-deux*) par M. A. Bardey. Lettre de M. De Rogozinski (25 décembre 1884) sur son ascension du pic le plus élevé des monts Camaroons. Lettre de M. Ledoulx sur les expéditions belges et allemandes dans l'Afrique orientale.

— N° 4, 20 février. — Note communiquée par M. Romanet du Caillaud concernant la ressemblance des mœurs de quelques tribus marocaines et des habitants de Zhafar, port de l'Arabie méridionale.

— N° 5, 6 mars. — Communication de M. Duveyrier concernant la révolte des Beraber (Aït Yafelman et Aït Atta), clients des Aoulâd Sidi Cheikh, contre le Sultan du Maroc ; communication de M. Teisserenc de Bort sur les oasis du Djerid ; lettre du major Serpa Pinto, chargé d'étudier les pays compris entre la côte et le Zambèzy supérieur, au Sud du lac Bangouelo ; lettre de M. A. Bardey (Aden) sur la marche du chameau. Les Somali ont fait de la journée de marche du chameau une mesure, *ahou*, laquelle correspond à six heures de marche pour un piéton allant vite sans courir.

— N° 6, 20 mars. — Envoi d'un nouveau travail de M. Du Paty du Clam, en réponse à M. Rouire. Lettre de M. A. Bardey sur les explorateurs autrichiens qui projettent de suivre la route du Harar à l'Hawash par les Gallas Itous. Communication d'une lettre de M. Ledoulx, consul à Zanzibar : Echec de la mission envoyée par la Société allemande de colonisation de Berlin ; mission de MM. Clément et Gustave Denhardt, au compte de la Société de Géographie de Berlin, chargés d'explorer la région des Borani-Gallas ; nouvelle encore incertaine de la mort du roi Mtesa, nouvelle certaine de la mort de Mirambo. Création par les P. P. d'Alger d'une station nouvelle à Tchousa, sur la rive occidentale du Tanganika.

— Nos 7 et 8. — Compte rendu de l'assemblée extraordinaire du 7 avril dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : Réception de M. Victor Guiraud, enseigne de vaisseau, explorateur dans l'Afrique équatoriale ; lecture par M. Guiraud, de son « Voyage aux grands Lacs. » Séance du 10 avril. Nouvelles de la mission Teisserenc de Bort, qui se dirige de Tuggurt sur Bir Es Çof ; nouveaux mémoires de M. Du Paty de Clam, suite de sa polémique avec le docteur Rouire ; conversations du général Faidherbe avec El Hadj Abd el Kader ould Bakar Djébéli, l'envoyé de Tombouctou à Paris, concernant le voyage de M. Buonfanti dans le Soudan ; communication du prince Roland Bonaparte sur le voyage de MM. Weth et Van der Hellen dans l'Afrique portugaise. E. Masqueray.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES, t. xii, octobre, novembre, décembre 1884. — Séance du 17 octobre : l'Académie maintient au concours Bordin de 1887 le sujet suivant qui, proposé pour l'année 1884, n'a pas été traité : « *Etude sur la langue berbère, sous le double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue. Insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal. S'aider, pour cette étude, des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années. Indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues.* » Les mémoires sur cette question devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. 31 octobre : Fin de la lecture du rapport de M. Reinach sur ses fouilles de Carthage opérées

de concert avec M. Babelon. 21 novembre : Communication de M. Desjardins sur les fouilles de M. Babelon en Tunisie ; Henchîr Arad = *Segermes*. 5 Décembre : Estampages de stèles de Carthage adressés par le P. Delattre. Séance publique annuelle du 14 novembre ; Discours de M. Perrot (Eloges de MM. Tissot et A. Dumont). Présentation du *Voyage en Espagne d'un ambassadeur marocain* (trad. Sauvaire, Paris, 1884), le 3 octobre, des *Marabouts et Khouan*, de M. L. Rinn, le 17 octobre, de la *Philosophie religieuse du Mazdéisme sous les Sassanides* de M. Casartelli, le 14 novembre, des *Manuscrits arabes du bach-agha de Djelfa* de M. René Basset, le 21 novembre, par M. Barbier de Meynard. — T. XIII, janvier, février, mars 1885. Séance du 2 janvier : renouvellement du bureau pour l'année 1885 : M. Desjardins, président ; Paris, vice-président. 9 Janvier : élection des membres des commissions annuelles : Etudes du nord de l'Afrique : MM. Renan, L. Renier, Pavet de Courteille, Duruy, Perrot, Barbier de Meynard, Schefer, Maspero. 6 février : communication par M. Barbier de Meynard de 22 estampages d'inscriptions phéniciennes envoyées de Tunis par M. Spiro, professeur au collège Sadiki. 27 mars : M. Ch. Robert signale l'état fâcheux de divers monuments antiques de l'Algérie. Rapport de M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, sur les travaux des commissions de publication : La 1re partie de la 3e livraison des inscriptions phéniciennes du *Corpus insc. semitic.* est presque prête ; la 2e partie est retardée par la nécessité de préparer d'avance l'immense chapitre des cippes votifs de Carthage, qui commencera dès la 3e livraison. La 2e partie du tome IX des œuvres de Borghesi a paru. Présentation de la *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, de M. Tissot, t. I, par M. Perrot ; le 9 janvier, id. des *Lettere di F. Champollion ad ipp. Rosellini ed a Leopoldo II di Toscana, per cura del professore E. Teza*, par M. Paris, le 16 janvier ; id. des *Fastes de la province romaine d'Afrique* de M. Tissot, par M. Desjardins, le 6 février ; id. du t. III de la *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, par M. Desjardins, le 13 février ; id. des *Illustres Captifs, ms. du Père Dan, analysé par MM. Piesse et de Grammont*, par M. Barbier de Meynard, le 20 février ; id. de la *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral* de M. Hartwig-Derembourg, par M. Schefer, le 20 février ; id. de l'*Anonyme de Cordoue* de M. Tailhan, par M. Delisle, le 13 mars ; id. de *La vie antique* de Guhl et Koner (trad. Trawinski, annot. Riemann, introd. A. Dumont), par M. Perrot, le 20 mars. Offerts : 6 février, *Description et histoire de l'île de Djerba*, par Exiga dit Kaiser (Tunis, 1884, br. in-4°) ; 13 février, *Grecs et Maures*, d'après les monnaies grecques du Musée d'Alger, par M. P. Monceaux (extrait du *Bulletin de Corresp. Afric.*, 1885). — Avril, mai, juin. Séance du 10 avril : Notes sur *Bulla Regia*, de M. Winckler renvoyées à la commission des Etudes du nord de l'Afrique. 8 mai : lecture de lettres adressées de Carthage au Président par le P. Delattre ; fin de la lecture du mémoire de MM. Reinach et Babelon sur leurs fouilles de Gighthis et Ziza. 29 mai : lecture d'un travail de M. Mowat sur la *Domus divina* et les *Divi*. 5 juin : Envoi d'estampages de 26 stèles puniques par le P. Delattre ; lettre de M. le lieutenant Boyé annonçant un travail archéologique sur la vallée de la Medjerda. — Communications : Le *Capitole de Carthage*, par M. Castan (opinion nouvelle. La Chapelle française de Byrsa n'occupe pas l'emplacement d'un temple d'Esculape, mais tient la place d'un édifice qui, dans la Carthage romaine, remplissait la double fonction de capitole et de temple de Juno-Caelestis) ; les *Manuscrits de Nonius Marcellus*, grammairien latin de la fin du troisième siècle, par M. Louis Havet (Nonius Marcellus était Africain, né probablement à Thubursicum Numidarum, et vivait au commence-

ment du quatrième siècle) ; *Rapport sur la mission accomplie par M. Basset dans le pays berbère*, sous les auspices du gouverneur général de l'Algérie, par M. Barbier de Meynard (fragment de lettre de M. Basset à M. B. de M. datée de Ouargla, 9 avril). Présentation de *La Course, l'esclavage et la rédemption à Alger* de M. de Grammont, par M. Barbier de Meynard, le 8 mai. E. MASQUERAY.

DEUTSCHE LITERATURZEITUNG, n° 1, 3 janvier 1885. — WIEDEMANN. *Aegyptische Geschichte* (ERMAN). — ED. MEYER. *Geschichte des Alterthums, I. Der Orient bis zur Begründung der Perserreiches* (ERMAN).

— N° 8, 21 février. — LANDWEHR. *Papyrum Berolinensem, n° 163 Musei aegyptiaci commentario critico adjecto edid.* (COHN). — BASTIAN. *Der Fetisch an der Küste Guineas.*

— N° 9, 28 février. — LENZ. *Timbuktu, Reise durch Marokko, Sahara und den Sudan.* — VAN DEN BERG. — *Minhadj at' t'alibin.* Le guide des zélés croyants, manuel de jurisprudence musulmane selon le rite chafé'ite III, Batavia.

— N° 11, 14 mars 1885. — KRAUSE. *Mittheilungen der Ribeksehen Niger. — Expedition. I. Beitrag zur Kenntnis der fulischen Sprache.*

GÆA, 21e année, n° 1. — *Das äquatoriale West-Afrika.*

DIE GEGENWART, t. XXVII, n° 11. — KARL BLIND. *Der Feldzug im Sudan und das Gladstone'sche Cabinet.*

GLOBUS, t. XLVII, n° 1. — W. ROBELT. *Skizzen aus Algerien* (suite aux nos 2, 3 et 11).

— N° 4. — *Im Lande der Basé.*

— N° 5. — *Oskar Lenz' Reise durch Nordwest-Afrika.*

— N° 13. — W. KOBELT. *Die Verwüstung der Sahara.*

GOETTINGISCHE GELEHRTE ANZEIGEN, n° 25, 10 décembre 1884. — E. MEYER. *Geschichte des Alterthums I.* « Excellent résumé, recommandable » (AD. BAUER).

— N° 4, 15 février 1885. — BRUGSCH. *Religion und Mythologie der alten Aegypter* (PUCHSTEIN).

DIE GRENZBOTEN, XLIVe année, n° 1. — *England und die Boers* (suite au n° 2).

— N° 12. — *Der Congo-Staat.*

JOURNAL ASIATIQUE, VIIIe série, t. V, n° 1, janvier 1885. — H. DULAC. *Contes arabes en dialecte de la Haute Egypte.* Ces quatre contes recueillis à Louxor ont pour héros le célèbre Moh'ammed l'avisé qui joue le principal rôle dans les récits des Egyptiens modernes. Dans le premier, il est tué par sa belle-mère qui le fait manger à son mari. Ses os torréfiés et déposés dans une boîte donnent naissance à un oiseau qui répète : « La femme de mon père m'a égorgé et mon père mange mes chairs, tandis que ma petite sœur rassemble mes os. » C'est le même sujet que celui de la chanson populaire placée par Gœthe dans la bouche de Marguerite dans la scène de la prison (*Faust*, première partie) :

Meine Mutter, die Hur,
Die mich umgebracht hat !
Mein Vater, der Schelm,
Der mich gessen hat !
Mein Schwesterlein klein
Hub auf die Bein,
An einem kühlen Ort
Da ward ich ein schönes Waldvogelein, etc.

Le fond du second récit est le même que celui du conte kabyle : *Les deux orphelins*[1] : Deux enfants, maltraités par une belle-mère, sont nourris par une vache : celle-ci est tuée par ordre de la marâtre qui feint d'être malade et de ne pouvoir être guérie que par le foie d'une vache noire, mais des os de l'animal enterrés dans un vase, sort un aloès qui continue à donner à manger et à boire aux deux orphelins. — Le héros du troisième conte, qui porte aussi le nom de Moh'ammed l'avisé, est exposé aux plus grands dangers par sa mère qui veut être libre de vivre avec son amant Egrim Sa'ïd (اجريم سعيد). Elle l'envoie dans le jardin du Juif Garamoun (جرمون) chercher des oranges gardées par un serpent, puis elle demande l'eau de la vie[2] et finit par faire périr son fils par trahison, mais il est ressuscité par la fille du Sultan qui avait conservé un flacon de l'eau de la vie. — Le quatrième conte roule sur les mêmes données que celui du *Cha'anbi et de sa fiancée*[3] : la trahison de la femme envers son premier mari qui a franchi les déserts pour l'enlever à son amant et lui a pardonné une première fois, et le châtiment de la perfide par ses frères qui surprennent l'aveu de sa faute. Cette histoire a été retrouvée dans l'Afrique orientale, chez les Bogos qui placent la scène dans le pays des Dinkas[4]. Ces derniers rapprochements montrent combien est vaste le domaine des contes populaires berbères, ou plutôt empruntés par les Berbères, et les publications comme celle de M. D. contribuent à éclairer l'origine de ces traditions et leurs rapports avec celles des autres peuples. René Basset.

LITERARISCHES CENTRAL-BLATT, n° 3, 10 janvier 1885. — Fröhlich. *Die Bedeutung des zweiten punischen Heeres für die Entwickelung des römischen Heerwesens.* — Krause. *Proben der Sprache von Ghat in der Sahara.*

MÉLUSINE, t. II, n° 11, 5 février 1885. — *La côte des Esclaves et le Dahomey*, par l'abbé P. Bouche. (Compte rendu de H. G. : cet ouvrage est surtout important au point de vue du folk-lore).

— N° 13, 20 mars. — *La fille aux mains coupées* (traduction par M. R. Basset d'un conte des *Mille et une Nuits*, passablement différent des versions occidentales étudiées par M. de Puymaigre dans la *Revue de l'histoire des religions*, septembre-octobre 1884).

— N° 14, 5 avril. — *Contes nagos.* (P. Bouche. De ces quatre contes (XII-XV de la série), le premier a trait à Toyi, l'oiseau insatiable qui ne finit par déclarer sa faim apaisée qu'à la suite de l'ingestion d'un plat de piment. Il est question dans le second de la résistance vitale de la tortue. La simplicité du loup, qui se laisse abuser par la ruse du singe et de la tortue, forme le sujet du troisième. Le quatrième explique pourquoi l'on travaille le jour, tandis que la nuit est consacrée au repos). E. F.

OESTERREICHISCHE MONATSCHRIFT FUR DEN ORIENT, x^e année, n° 12. — O. Lenz. *Der*

---

(1) Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 66.

(2) Cf. le conte kabyle du *Chasseur* (Hanoteau, *Grammaire kabyle*. Alger, 1859, in-8°, p. 274) ; celui d'*Ours de cuisine* (Spitta-bey, *Contes arabes modernes*, Leyde, 1883, in-8°, n° 2).

(3) Hanoteau, *Grammaire tamachek*, Paris, 1860, in-8°, p. 152 et suivantes). Il a été reproduit d'après la *Revue Africaine* de 1857 par MM. Certeux et Carnoy, sous le titre de : *Le Targui et la fiancée du Chaambi* (*L'Algérie traditionnelle*, t. I, Paris, 1884, in-8°, p. 42). Un remaniement arabe a été publié par M. Largeau (*Flore Saharienne*, Genève, 1879, in-8° : ch. VI, *Histoire du Cha'nbi Yahya et de sa fiancée*).

(4) D. de Rivoyre. *Aux pays du Soudan*, Paris, 1885, in-18, p. 114, *Le chien d'Ali.*

Congo. — J. Audebert. *Madagascar vom Standpunkte des Handels und der Colonisation.* — *Die Kammel von Hardegger'sche. Expedition nach Harâr.*

POLYBIBLION, mars 1885. — Partie littéraire, géographie et voyages : *A travers le Zanguebar*, par le R. P. Le Roy. « Tout est à louer, valeur scientifique, charme du style, soin de la composition et de l'impression, luxe de l'édition, beauté des gravures ». — *Algérie, géographie physique*, par le commandant Niox. Quelques fautes d'impression, néanmoins, « c'est le seul traité de géographie aussi complet sur l'Algérie ». — *Afrique, choix de lectures de géographie*, par L. Lanier. « L'idée est excellente... mais il était bien difficile d'éviter dans un travail aussi complexe des erreurs de fait ou d'appréciation ». — *M. Savorgnan de Brazza et l'Afrique occidentale et centrale*, par A. de Doncourt. « Le défaut d'ordre et de méthode n'est pas le seul reproche que mérite cet ouvrage... les erreurs géographiques abondent ». — *La France orientale, Madagascar*, par E. Laillet. « Encore un ouvrage trop hâtivement écrit et dans lequel abondent les négligences de style et les fautes d'orthographe ». — *Voyages, aventures et captivité de J. Bonnat chez les Achantis*, par J. Gros. « Lecture agréable, émouvante et *des plus édifiantes* (sic) ». — *Lettres de Lady Barker; une femme du monde au pays des Zoulous*, trad. par Mme E. B. « Nous retrouvons dans ces nouvelles lettres les qualités qui on fait le succès des précédentes ». — *A travers l'Algérie*, par le Dr L. M. Reuss. « Ce travail est fait avec soin et érudition ». — *Comptes rendus*, par M. de Bizemont. — *Contribution au Folk-lore des Arabes. L'Algérie traditionnelle*, par A. Certeux et H. Carnoy, t. i. Compte rendu très favorable de M. de Puymaigre. L'auteur de l'article qui, comme la plupart des Folk-loristes, ne connaît que d'une façon très sommaire les légendes orientales, est « *très étonné* » de rencontrer des affinités et des rapprochements nouveaux avec les contes et fabliaux du moyen-âge.

— Avril 1885. — *Madagascar*, par P. de Beaujeu, compte rendu par M. de Bizemont. « Les tendances religieuses et politiques de cet ouvrage sont excellentes ». — *Généraux et soldats d'Afrique*, par Blanc. « Livre admirablement vrai ». C. R. par H.

PRÉCIS HISTORIQUES, janvier 1885. — P. Ch. Croonenberghe S. J. *Mission du Zambèse.*

QUARTERLY REVIEW, janvier 1885. — *The Congo and the Berlin conference.*

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE, vol. xxiii, 1883-1884. — Delattre. *Quelques inscriptions de la Tunisie* (Bulla Regia, Ad Aquas). Six inscriptions funéraires. Nouveaux actes de vandalisme signalés. — Reboud. *Excursion dans la Maouna et ses contreforts* (deuxième partie). Inscriptions inédites ou déjà publiées de Henchîr Djenân Serir, oued Maiz, Aîn Guelaat bou Seba, Guelaot bou Adjem ou bou Atfan sur l'oued Chenioux, Henchîr bel Ghioua. Détermination exacte de la vallée de l'oued Maîz (cf. *C. I. L.*, p. 486) ; identification probable de la ruine de 'Aîn Guelaat bou Seba avec « Ad Villam Servilianam. » — Luciani. *Excursion archéologique dans la région de Collo.* Description utile de cette région mal connue dans laquelle les Romains exploitaient des mines importantes. Découverte à Nechaa de deux dédicaces, l'une à Marc Aurèle, l'autre à Septime Sévère. Nécropoles mégalithiques, notamment celle de Souk-el-Yhoud, où l'on remarque, sur les parois intérieures des dolmens, des dessins semblables à ceux de Gavr'inis dans le Morbihan. — *Lettre de M. Luciani au Président de la Société.* Sept inscriptions de la commune

mixte de 'Aîn Mlîla, une de Ksar Bellezma, une de Lambiridi. M. Luciani pense avoir retrouvé la porte de Lambiridi dans la direction de Lambèse. — Reboud. *Sur une intaille représentant une vierge byzantine* avec une inscription arabe et une date : MP ΘΥ ١١٧ احفظي عبدتك مريم Médaillon évidemment importé d'Orient. — Goyt. *Inscriptions recueillies en divers points de la province de Constantine.* Epitaphes du Coudiat Aty et de différents quartiers de Constantine ; en outre, quelques épitaphes communiquées par M. Reboud, de l'oued Zenati (Aîn Troun), de Sidi Ali bou Hadjar, près de Sigus, de la Meskiana et de Halloufa (Tebessa). — Farges. *Appendice au sacrum de Theveste.* Modes de sépulture en usage à Theveste. Textes chrétiens et païens de Theveste. A noter et à relire le nº 11. Description des planches qui accompagnent l'article. — *Lettre de M. le Dr Reboud à M. Letourneux, conseiller honoraire, au sujet du « Coup d'œil rétrospectif sur l'alphabet libyque » de M. Halévy.* M. R. maintient ses lectures des inscriptions fameuses de Nabdhsen, Sactut, Chinidial, etc. — E. Mercier. *Inscription arabe trouvée à Villefranche-sur-Mer* (Alpes-Maritimes). Lecture définitive de cette inscription gravée en 1724, probablement par des prisonniers musulmans au moment de leur libération. — Poulle. *Nouvelles inscriptions de Lambèse et de Thimgad.* Dernières découvertes épigraphiques qui résultent des travaux entrepris par le Service des Monuments historiques. La liste en est précédée d'une notice sur Lambèse, par un des amis de M. Poulle, qui connaît bien son terrain, mais ignore le travail de Wilmanns. Actes de vandalisme : le *Nymphœum* de Lambèse a été détruit récemment et a servi à la construction d'un édifice communal ; il existe, dans les cartons d'un grand service public à Alger, une liste des monuments romains propres à être exploités comme carrières ; les colons et les entrepreneurs de Lambèse arrachent des pierres dans les ruines au pied même des approvisionnements établis à leur intention. « Parmi les inscriptions de Lambèse, nous remarquons la dédicace d'un capitole situé à l'extrémité du Forum : *Jo* | *vi opt* | *max iun* | *oni r* | *eg (inae mi) n* | *ervae (aug) ...esp Lambae...* », et une dédicace à La Fortune Auguste, de L. Novius Crispinus, légat en 137 et 148. M. P. reproduit avec quelques variantes, p. 217, la fameuse inscription des centurions (cf. *Ephem*, v, p. 553, et *Bullet.* d'Oran viii et ix). Viennent ensuite une dédicace de Q. Anicius Faustus, légat en 197, une dédicace à L. Julius Apronius, légat de la 3e Légion, etc. Parmi les inscriptions de Thamgad, à noter : un *Pro salute et victoria imp. Nervae Traiani caes. aug. germanici dacici conditoris col.*, par un certain T. Flavius, *conductor quintarum*, deux autres dédicaces de P. Anicius Faustus, divers fragments très intéressants, entr'autres une liste de noms qui paraît bien être encore une sorte d'*album* de décurions, enfin, une tabula lusoria, *venari lavari ludere ridere oc* (sic) *est vivere*, dont la bordure *oca nas qui ecer*, interprétée « du canard et du repos, » reste difficile. *Inscription diverses de la province* : Mila, El-Kantara de Constantine, Sigus (communiq. Chabassière), Tebessa (comm. Carlet) Lambiridi (comm. Moliner-Violle). Vandalisme à Lambiridi, qui se trouve exploitée par l'entrepreneur du chemin de fer de Batna à Biskra. — Cagnat. *L'ordonnance du Gouverneur de Numidie, Ulpius Mariscianus* (analyse du commentaire de M. Mommsen, *Eph. epig.* v, p. 629 sq. — Planches : 1º Stèles et lampes de Theveste, 10 feuillets (Farges) ; 2º Croquis de la commune mixte d'Athia, avec indication des ruines (Luciani) ; Lambaesis (Lambèse), plan actuel levé en 1881 par MM. Maintenay et H. Bernard, sous la direction de M. E. Duthoit, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie ; Thamugas, plan de la ville romaine, par les mêmes. Nous avons le

plaisir de signaler l'importance de ces deux plans tout à fait remarquables, et d'en féliciter la Société archéologique de Constantine. E. MASQUERAY.

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, 5e année ; nouvelle série, t. XI, no 1, janvier-février 1885. — MÉLANGES ET DOCUMENTS : *La dernière publication de M. Dümichen* (*Der Grabpalast des Patuamenap*), par LEBLOIS. L'auteur de l'article commence par la biographie du Dr Dümichen et par l'énumération de ses divers travaux : il analyse ensuite la description du tombeau en s'étendant longuement, d'après son modèle, sur la nature de l'homme d'après les Egyptiens. — *Le docteur Lepsius*, par E. LEFÉBURE. On ne laisse pas que d'être étonné de trouver dans la *Revue de l'histoire des religions* la défense du célèbre égyptologue qui vient de mourir. L'accusation portée contre lui ne touche nullement à une question religieuse. Le Dr Lepsius, qui fut, dit-on, l'original d'un des personnages du *Roman de la Momie* de Th. Gauthier a été accusé, surtout en France, d'avoir martelé et détruit les bas-reliefs du tombeau de Séti I, après en avoir copié les inscriptions, dans le but de se réserver exclusivement la gloire de les publier. Les plus indulgents, comme M. Chabas, atténuaient cet acte de vandalisme en l'attribuant à une tentative abandonnée, d'enlever une des chambres de pierre du tombeau. D'autres, parmi lesquels M. Maxime Ducamp, allaient plus loin (Cf. *Le Nil*, 3e édition, p. 250-252). M L. plaide chaleureusement la cause de l'égyptologue allemand : il invoque d'abord « une preuve raisonnée » : les mutilations en question n'auraient pas enrichi leur auteur. — Cet argument est insuffisant puisque c'est de jalousie et non d'avidité que l'on accusait le Dr Lepsius. Aussi M. L. cherche-t-il à établir que les dégradations du tombeau de Séti, par leur nature même, n'ont pas un caractère systématique et qu'elles sont l'œuvre successive des générations de touristes qui s'abattent comme des sauterelles sur la vallée du Nil. Sans discuter la valeur de cette affirmation, du moment qu'elle vient de M. L., on peut trouver que celui-ci exagère quand il dit que le Dr Lepsius « a eu affaire à toute une coterie, ou si l'on veut, à toute une corporation, celle des touristes, que relie à leur insu la communauté des idées, du but et des moyens ». Les touristes n'avaient pas plus de raison d'en vouloir spécialement au Dr Lepsius qu'à Champollion, Brugsch-bey, Mariette-bey, Dümichen, etc. : et l'explication de cette fâcheuse préférence par l'élimination successive des commissions scientifiques pour aboutir en dernier lieu au président de la commission prussienne, qui devient ainsi une sorte de bouc émissaire, n'est pas concluante. — BIBLIOGRAPHIE : A. BASTIAN. *Der Fetisch an der Küste Guinea's*, compte rendu par A. RÉVILLE. « L'ouvrage, rempli de faits curieux, est aussi mal rédigé que possible ».

— No 2, mars-avril 1885. — E. FAGNAN. *Bulletin de l'Islam.* Analyse des ouvrages suivants : KREHL. *Das Leben des Muhammed.* « Le point de vue est juste d'une manière générale ; mais des questions importantes sont passées sous silence ». — J. GOLDZIHER, *Die Zahiriten.* « Les documents originaux manquant, l'auteur a dû prendre pour guide l'Espagnol Ibn Hazm ». — RINN. *Marabouts et Khouân.* « L'auteur a eu entre les mains des documents spéciaux et peu accessibles : mais ses appréciations théoriques et historiques sont parfois contestables ». — H. DUVEYRIER. *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed Es Senousi.* — BARGÈS. *Vie du célèbre marabout Cidi Abou Midien.* — CERTEUX ET CARNOY. *L'Algérie traditionnelle.* « Titre alléchant, mais les auteurs n'ont pas su distinguer ce qui est musulman de ce qui est algérien : leurs volumes suivants pourront rendre des services à condition d'être soumis à une révision sévère ». — BIBLIOGRAPHIE : *Sept ans dans l'A-*

frique occidentale, par l'abbé Bouche. Compte rendu par A. Réville : « récit diffus, mais intéressant, œuvre d'un observateur curieux, courageux et pénétrant... La carte jointe au volume est très incomplète ». René Basset.

REVUE ÉGYPTOLOGIQUE, iiie année, n° 3. — E. Revillout. *La caste militaire organisée par Ramsès II, d'après Diodore de Sicile et le poème de Pentaour*. Confirmation par un passage du poème où le roi Ramsès II rappelle à ses soldats ses bienfaits, d'un texte de Diodore de Sicile (i, 74 et 73) qui attribue à Sesoosis (Ramsès II) l'organisation et la division définitive des 36 nômes de l'Egypte et son partage entre le roi, les prêtres et les guerriers. — *Le budget des cultes sous Ptolémée Philadelphe*. D'après une stèle inédite communiquée par M. Naville, M. R. établit que la somme fournie annuellement par Ptolémée Philadelphe en échange des biens ecclésiastiques confisqués par lui et ses prédécesseurs grecs et perses, s'élevait à 500 talents d'argent, sur un revenu de 14,000 talents d'argent, d'après S. Jérôme (*In. Daniel*, ii, 5). — *Un registre budgétaire sur le rendement des impôts en Egypte*. Fragment d'un papyrus grec du Louvre datant probablement des premières années d'Evergète II. — *Le papyrus Sakkakini*. Livre de dépenses, en grec, d'un officier des Ptolémées. — *La requête d'un esclave*. Traduction d'un papyrus démotique du British Museum confirmant la mention d'Hérodote (ii, 113) sur le droit d'asile du temple de Canope. — *La location, leçon prononcée à l'Ecole du Louvre*. — E. et V. Revillout. *Comptes du Sérapéum*. Reproduction du papyrus grec du Louvre. — Nécrologie et nouvelles. — Bibliographie. Appréciation sévère de deux travaux des docteurs allemands Krall et Lagarde. René Basset.

REVUE NOUVELLE D'ALSACE-LORRAINE, ive année, n° 8. — Arthur Arc. *Scènes et croquis algériens*.

REVUE CRITIQUE, 1884, n° 47, 17 nov. — Sayce. *Principes de philologie comparée*, trad. Jovy, introd. Bréal (V. Henry). « Personne ne lira sans profit le chapitre que S. a consacré à l'analogie linguistique... mais sa pensée paraît se dégager moins clairement du chapitre qu'il consacre à la réfutation de la doctrine agglutinative. » — N° 48. E. Kuhnert. *De cura statuarum apud graecos* (Paul Girard). Havet. *Le christianisme et ses origines*, t. iv; *Le Nouveau Testament* (Maurice Vernes). Clermont Ganneau. *Notes d'archéologie orientale*, xvii; *Les inscriptions araméennes de Teima*. — N° 50. Ruelens. *La première édition de la Table de Peutinger* (T. de L.). Rôle prépondérant de Marc Velser, bourgmestre d'Augsbourg, dans la préparation de cette première édition qui parut à Anvers en 1598, tirée seulement à 250 exemplaires, dont un existe dans la bibliothèque de l'Université de Louvain. — N° 51. Clermont Ganneau. *Notes d'archéologie orientale*, xviii; *Esculape et le chien*. Confirmation, avec réserve, de l'opinion de M. Reinach (*Rev. Arch.*, sept. 1884, *Les chiens dans le culte d'Esculape*). — N° 52. Perrot et Chipiez. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, ii; *Chaldée et Assyrie* (P. Decharme). — 1885, n° 1. Emile Ferrière. *Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone* (M. Vernes). Ouvrage sévèrement jugé. — N° 2. *Le livre de Kalilah et Dimnah*, traduit d'arabe en syriaque, édité par Wright (Rubens Duval). — Correspondance : *Lettre de M. Rouire, en réponse à l'appréciation de ses travaux, par M. Reinach* (cf. *Bulletin de Corr. Afr.*, 1884, vi, p. 501). — N° 3. Denis. *De la philosophie d'Origène* (M. V.) Ouvrage remarquable par sa science, mais « manque de table analytique ». — Correspondance : *Réponse de M. Reinach à M. Rouire*. — N° 5. Clermont Ganneau. *Notes d'archéologie orientale*, xix; *L'inscription nabatéenne de D'meir et l'ère des*

Séleucides. — N° 6. *Réponse de M. Rouire.* — N° 7. SCHMIDT. *Additions au vol.* VIII *du Corpus* (R. Cagnat). Après avoir constaté le soin minutieux apporté par M. Schmidt à son travail, « tantôt l'auteur attribue à un seul, dit M. Cagnat, la publication d'un texte qui a été donné par deux personnes (n° 1221), tantôt il regarde comme éditeur d'une inscription le président d'une Société dans le Bulletin de laquelle elle a été publiée (n°s 547, 548), tantôt il reproduit une copie imparfaite alors qu'elle a été complétée dans une autre publication par un second explorateur (n° 320). Il y aurait aussi des rectifications à faire dans la carte de M. Kiepert, qui termine ce volume. » — N° 8. VOIGT. *Les douze Tables,* 2 vol. (Edouard Cup.) Travail considérable, qui donne encore prise à quelques critiques, surtout en ce qui concerne la forme et la bibliographie. — N° 9. ARNDT et KRUSCH. *Gregorii Turonensis opera,* t. I, p. 1 ; *In monument. German. histor.* (Max Bonnet). Cette édition ne peut être considérée comme définitive. CLERMONT GANNEAU. *Notes d'archéologie orientale,* XX et XXI ; *Nouvelles observations sur l'inscription nabatéenne de D'meir ; Les noms propres nabatéens pseudo-théophores.* — N° 13. REINISCH. *Travaux sur les langues africaines* (J. Halévy) : *Die Kunama Sprache in nord-ost Afrika,* Leipsig, 1881 ; *Die Sahosprache,* Vienne, 1878 ; *Die Sprache der Irob-Saho, in Abessinien,* Vienne, 1878 ; *Die Bilin-Sprache, in nord-ost Afrika,* Vienne, 1882 ; *Die Chamirsprache, in Abessinien,* I et II, Vienne, 1884. « M. R. a ouvert de nouveaux horizons à la philologie africaine. Ses grammaires, qu'il a su rendre pratiques et presque attrayantes par des vocabulaires et des textes originaux, seront désormais les guides indispensables de tous ceux qui voudront connaître à fond la mystérieuse race chamitique. » SUMMER MAINE. *Etudes sur l'ancien droit et la coutume primitive,* trad. (Paul Viollet). L'auteur, toujours ingénieux, mérite certaines critiques graves. *Post, Die Grundlagen des Rechts und die Grundzüge seiner Entwickelungsgeschichte* (P. Viollet). Aperçus originaux et profonds. — N° 14. DE BIBERSTEIN-KAZIMIRSKI. *Dialogues français-persans* (J. D.). WILLEMS. *Le Sénat de la République romaine,* t. II ; *Les attributions du Sénat* (C. J.). Livre complet, méthodique, vrai, auquel il manque un chapitre d'introduction, mais qui, après le traité de MM. Mommsen et Marquardt, a rendu le plus de services à la science des institutions romaines. — N° 16. DE LA BLANCHÈRE. *Terracine* (C. J.) « Histoire de Terracine, et de Terracine seulement, faite à Terracine comme l'eût faite un Terracinais pour être lue là. » — N° 17, 27 avril. J. F. BLODÉ. *Epigraphie antique de la Gascogne.* Recueil précieux. » Au moins, après le livre de M. B., n'aurons-nous point à attendre des publications étrangères pour « nettoyer l'épigraphie aquitaine », une des plus encombrées de faussaires qui aient existé. M. B. a donc fait, en écrivant cet ouvrage, non pas seulement œuvre d'épigraphiste, mais aussi œuvre de patriote. »

E. MASQUERAY.

REVUE DE GÉOGRAPHIE, dirigée par M. LUDOVIC DRAPEYRON, 1885, Janvier. — J. DE CROZALS. *Un préjugé géographique ; la zone torride.* Mme A. LEVINCK. *L'oasis de Figuig* (fin), avec carte (renseignements utiles ; style peu géographique). — Février : A. MERLE. *Les possessions anglaises et françaises sur la côte occidentale d'Afrique,* au nord de Sierra Leone. — Mars : A. MERLE. *L'Angleterre, l'Espagne et la France, à propos de l'île d'Arguin.* A. DU MAZET. *Sites algériens :* le djebel Khar (Montagne des Lions) et la plaine de Télamine, avec carte (description banale du petit pays compris entre Arzeu et Oran).

E. M.

REVUE DES DEUX MONDES, 1er décembre 1884. — J. VALBERT. *Le Maroc et la politique européenne à Tanger.* M. V. n'avait certes pas l'intention de présenter un travail

sérieux à ses lecteurs. On aperçoit dans ces douze pages consacrées à la question marocaine quelques souvenirs de l'ouvrage du Dr Lenz (*Timbuktu*, etc. Leipzig, 1884) et de l'article de Gerhard Rohlfs dans la *Kölnische Zeitung* (13 septembre 1884, *Der heutige Zustand von Marokko*). M. V. avait reçu communication des notes de voyage de M. de Foucauld, qui vient de parcourir l'Atlas marocain. Il y a peut-être joint quelques observations personnelles. Sa conclusion est que « la question du Maroc n'est pas ouverte, n'est pas même pendante et restera latente durant de longues années encore. » Tel n'est pas l'avis de M. Rohlfs, de M. Duveyrier et des autres voyageurs ou politiques français qui s'occupent du Maroc. Il sera peut-être utile de recommander à ce propos la lecture du *Boletin de la Sociedad geographica de Madrid*. L'Espagne ne pense pas non plus tout à fait comme M. V. Notons encore dans cet article une confusion singulière entre les Snoussi et les Aïssaoua qui dénote une connaissance superficielle des confréries de l'Islam. E. M.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1884, 19 novembre. Adhésions de diverses sociétés de province à la déclaration faite pour la conservation des monuments historiques. Ces adhésions se continuent pendant les séances suivantes. 24 décembre, M. Héron de Villefosse présente de la part de M. Loustau divers objets trouvés à Orléansville (Algérie), une matrice de sceau en terre cuite portant trois noms romains, et un petit médaillon en pâte de verre muni d'une bélière. 1885, 28 janvier, M. Mowat présente l'estampage et la photographie d'une inscription découverte à South Shields, épitaphe d'un jeune Maure affranchi, cavalier de l'Ala I Astyrum. 18 février, M. de Villefosse communique une inscription découverte par M. Letaille à Makter (Tunisie), qui donne le nom d'un cinquième évêque de Mactar, Germanus. 25 février, Commission nommée pour examiner les réponses faites par les diverses sociétés savantes, touchant la conservation des monuments en France et en Algérie. E. M.

SOCIEDAD GEOGRAFICA DE MADRID (BOLETIN), 1885 : enero y febrero ; marzo y abril. — *La politica hispano-marroqui y la opinión pública en España*, p. 91-107. Conclusion de l'enquête instruite précédemment dans trente-trois chapitres. A noter les desiderata suivants : 1° en ce qui concerne les colonies espagnoles de l'Afrique occidentale : Procéder à la prise de possession de Santa Cruz de Mar Pequeña ; Reconnaître officiellement comme possessions espagnoles les points occupés dernièrement par la Sociedad Espagñola de Africanistas y colonistas ; Favoriser autant que possible la création d'établissements espagnols entre l'ouâd Draa et le Cap Blanc, et sur la côte du golfe de Guinée ; Envoyer une mission afin d'ouvrir une voie commerciale du Cap Blanc ou de Cintra à Tombouctou ; Subventionner une ligne de navigation à vapeur Cadix, Grande Canarie, Bojador, Cintra, Cap Blanc, Golfe de Guinée. — 2° En ce qui concerne les colonies espagnoles de l'Afrique septentrionale : Réclamer du gouvernement marocain l'exécution complète des traités de 1860 et 1866 ; Coloniser immédiatement avec des familles espagnoles les banlieues de Ceuta et de Melilla ; Réduire la garnison de ces places, et y séparer complètement le pouvoir civil du militaire ; Créer un port de refuge aux îles Chafarines ; Fonder des écoles primaires à Ceuta, Tetuan et Tanger. *La cuestion de los rios africanos y la Conferencia de Berlin*, por D. RAFAEL TORRES CAMPOS, 107-135, 193-224. *La geografia de España del Edrisi*, por D. EDUARDO SAAVEDRA, Art. VI, p. 224-243. Publication du texte d'Edrisi relatif à la partie de l'Espagne qui s'étend au nord de la sierra de Guadarrama. Ce texte, déplorablement traduit par Jaubert, n'a pas été publié par Dozy. M. S. le donne

avec des variantes d'après trois manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, un de l'Université d'Oxford, et un de l'Université de Cambridge. E. MASQUERAY.

THEOLOGISCHE LITERATURZEITUNG, n° 6, 21 mars 1885. — HARNACK. *Miscelle zu Hermas.*

ZEITSCHRIFT DER GESELLSCHAFT FUR DIE ERDKUNDE ZU BERLIN, xxe vol., 1er fasc. — FERD. ADALB. JUNKER V. LANGEGG. *Alt-Kairo.* — C. G. BUTTNER. *Die Missionstation Otyimbingue in Damaraland.* — RICH. KIEPERT. *Begleitworte zur Karte des Congo-Beckens.*

ZEITSCHRIFT FUR AGYPTISCHE SPRACHE UND ALTERTHUMSKUNDE, xxiie année, 1884, fasc. I, av. 2 planches. — LEPSIUS. *Mesure du tombeau de pierre de Ramsès IV. Sur la grande aune de 6 palmes.* — BRUGSCH. *Une apologie démotique.* Au courant de sa défense, l'auteur est amené à étudier les transcriptions grecques de l'égyptien *(H'r-m-h'ât* = Ἀραμης; *H'r-uer* = Ἀρούηρις, Ἀρωήρις, Ἀρόηρις, etc.) et obtient les équivalences suivantes : γ = *nk ;* δ = *nt* et *ts ;* ζ = *ns ;* δ = *th* et *ts* ; ξ = *ks ;* φ = *ph* ; ψ = *ps ;* χ = *kh* ; pour les voyelles : *'a* = α, ε, ο ; *i* = ι, ει, αι, ε ; *aou* = ε, η, α, αι, ι, ει, υ ; *a* = ε, ο, υ ; *'aa* = α, ο, υ, etc. On peut arriver de la sorte à reconstituer jusqu'à un certain point la vocalisation et la prononciation égyptienne aux basses époques. M. B. corrige ensuite quelques erreurs de lectures de M. Erman, dans son édition d'un papyrus magique, écrit en démotique et appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris. — A. ERMAN. *Traces d'un ancien subjonctif en copte.* D'après quelques anciens textes coptes, M. E. croit pouvoir établir que l'égyptien possédait deux modes différents : l'un non subordonné, avec un *a* entre deux consonnes : ex. *palif*; l'autre subordonné avec un *e* bref : ex. *pelif.* — K. PIEHL. *Stèle de l'époque de Ramsès IV, conservée au musée de Boulaq. Lettre à M. Erman sur une lettre concernant le second pylône de Karnak.* Confirmation de la lecture du nom royal Tut-Anch-Amon, et découverte du nom du roi Aï dans le second pylône de Karnak. — J. KRALL. *Analectes historiques et philologiques.* Monnaies des Ptolémées; la liste du pseudo-Eratosthènes ; explication des noms propres Σοικούνιος, Σεμφρουκράτης et Στοῖχος. — *Livres parus.*

— 2e fascicule. — H. BRUGSCH. *Karl Richard Lepsius*, article nécrologique sur le célèbre égyptologue, directeur de la *Zeitschrift*, mort le 10 juillet 1884. *Souvenir de la Zeitschrift à K. R. Lepsius.* Liste des 40 articles publiés dans cette revue par le Dr Lepsius depuis 1864 jusqu'à 1884. La irection de la *Zeitschrift* sera entre les mains du Dr Brugsch avec la collaboration de M. Stern. — L. STERN. *La colonne de Philae à Berlin.* Traduction et commentaire très détaillé de l'inscription démotique gravée sur une colonne du temple de Philae, aujourd'hui au Musée de Berlin et datée de la 35e année du règne d'Auguste, correspondant à l'an VI de l'ère vulgaire « Que son nom demeure journellement devant l'Isis d'Abaton et de « Philæ. Thotus, le fils de Nesbetas, le grand prêtre de l'Ammon de Zama a fait « graver la forme du proscynème pour Pepibiou, Neklitnebew et leurs enfants « jusque dans l'éternité. Ecrit en l'an XXXV, le 7 de payni, du divin César ». Un long appendice est consacré à la discussion de plusieurs questions grammaticales. — G. MASPÉRO. *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire* (suite), n° 46 : Inscription hiéroglyphique provenant de Damanhour et donnant un synchronisme inconnu jusqu'à présent : « l'an XXIII, le 24 de Gorpiaios qui est le 24 du qua- » trième mois de la saison Pirt des gens d'Egypte ». — N° 47 : Description du sarcophage du roi saïte Psamitik II, trouvé à Damanhour et déposé aujourd'hui à

Boulaq. — N° 48 : Offrandes aux temples de Saïs. — N° 49 : Forme particulière de la conjugaison du verbe *MA*. — N° 50 : Traces de duel en *i* dans les pronoms. — N° 51 : Confirmation de la lecture *ni* au singulier, *nou* au pluriel et *ni* au duel, dans les anciennes époques. — N° 52 : Vocalisation en *i* du *t* féminin soupçonnée d'après les formes coptes et confirmée par des exemples de l'Ancien Empire. — N° 53 : Exemples de *ti*, pronom démonstratif. — N° 54 : De *nou* employé absolument. — N° 55 : De la confusion des formes masculines et féminines par l'emploi de *n* au lieu de *nt*. — N° 56 : Nouvelles valeurs phonétiques. — N° 57 : Rectification d'un passage de l'histoire d'Egypte de M. Wiedemann qui admettait l'invasion de l'Egypte par Nabuchodonosor (Naboukoudouroussour) qui aurait même poussé jusque Thèbes. Il s'agit, d'après le texte hiéroglyphique conservé au Louvre, d'une tentative de soulèvement des mercenaires grecs, cantonnés à Eléphantine, tentative réprimée par l'habileté du vice-roi Nsihor. Un seul des faits présentés par M. Wiedemann peut être admis : une guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte en l'an 372 de son règne, guerre dont on ne connaît pas les vicissitudes. — N° 58 : Défense de la lecture de Joppé pour la ville mentionnée dans le conte du papyrus Harrisse, n° 500. — N° 59 : Description d'un noass en pierre portant le nom d'Apriès. — N° 60 : Fragment d'une base de statue en bronze, trouvé à Zagazig, appartenant à Sheshonq avant son élévation à la royauté. Un des personnages porte la coiffure des Machouach, peuplade berbère. — H. Brugsch. — *Contribution au § LVII des communications précédentes*. Notes géographiques sur l'inscription traduite par M. Maspéro dans sa critique de M. Wiedemann. — L. Stern. *Deux fragments coptes de la Bible*. Ces fragments coptes, en dialecte saïdique, comprennent une partie du Psaume 34, v. 3-13, et du Cantique de Moïse (Exode, xv, 11-19). Le premier se rapproche parfois du bachmourique ou fayoumite. — *Livres parus*.

René Basset.

N. B. — M. Basset a volontairement omis, dans la note ci-dessus relative au fascicule de février-mars-avril 1885 du *Journal asiatique*, un long article p. 148-219, intitulé *Notes de lexicographie berbère*. Cet article est la troisième et dernière partie de l'excellent mémoire de notre collègue sur l'histoire, les traditions, et surtout la linguistique des Beni Menacer. On y trouve un vocabulaire et un choix de textes. L'un et l'autre sont à compléter, sans doute, mais ils ne pourront l'être que par M. Basset lui-même, dont les lecteurs du *Bulletin* peuvent apprécier, après nous, le goût scientifique et l'érudition. E. Masqueray.

UNE HYPOTHÈSE DE M. MOMMSEN

Dans l'ordre des études historiques, il n'est pas actuellement de gloire plus éclatante que celle de M. Mommsen. Ce nom est célèbre d'un bout du monde à l'autre ; même l'illustre professeur a formé toute une école et une école de fervents. Ce sont d'abord ses disciples directs, ceux qui ont reçu son magistral enseignement ex-professo, ses indications et ses conseils ; mais bien plus nombreux sont ceux qui sont venus à lui, pour ne point s'attarder et s'égarer dans le chemin ardu des recherches épigraphiques. Pressés d'arriver, voulant éviter les longs détours et les chutes possibles, ils demandent au maître de leur tendre la main. Ils s'abritent de son nom, ils contribuent à ses travaux et à sa gloire : plusieurs espèrent quelque réverbération pour récompense.

De ce concours de disciples à l'entour de M. Mommsen, il est résulté que le nombre va diminuant des travailleurs solitaires, qui cherchent une voie et se créent une méthode. Que si dans l'Allemagne, l'Italie ou la France on trouve quelque inscription nouvelle, on découvre un fait passé inaperçu, vite on annonce la chose au grand professeur de Berlin, on demande ses avis, ses conseils, sa décision. D'autres cependant compilent les index, les listes et les tableaux de tout genre pour M. Mommsen. Lui, planant par dessus la masse informe des faits, fait émerger des ténèbres les détails les plus minutieux, les figures les plus oubliées, les révélations les plus inattendues. Le maître prononce et les disciples admirent son immense savoir, sa perspicacité incomparable, son génie.

M. Mommsen en est arrivé à traiter toutes les questions un peu vite et un peu légèrement. Il a sur toutes choses et du premier coup, un avis, une hypothèse, une affirmation. Que la conjecture soit légitime ou non, on l'accepte toujours, on ne l'examine même plus. Cet engouement des archéologues pour tout ce qui vient d'outre-Rhin me paraît dangereux autant que peu justifié et j'entreprendrai prochainement de faire connaître les erreurs graves dont le tome VIII du

Corpus inscriptionum latinarum fourmille[1]. Aujourd'ui je me bornerai à réfuter une des conjectures les plus louées de M. Mommsen.

On sait depuis longtemps qu'au commencement du règne de Gordien III, ou peut-être un peu antérieurement, la IIIe légion Augusta fut licenciée. Le très modeste et très savant Léon Renier n'avait point cru pouvoir tirer de ce fait autre chose que ce qu'il contient réellement. M. Mommsen arrive, il veut creuser le sujet : si la légion est supprimée, il doit néanmoins y avoir des troupes qui la remplacent, qui occupent les villes de garnison. Quelles sont ces troupes ? On court aux *index* relatifs aux choses militaires, on y trouve de nombreuses *cohortes* auxiliaires et *ailes*, et des *numeri*, même quelques traces de la *XXIIe légion Primigenia*. Tout de suite on conclut que la XXIIe légion a dû remplacer la IIIe Augusta. La conclusion est téméraire au premier chef.

Mais ces traces de la légion XXIIe Primigenia ne se trouvent qu'en Maurétanie ; une légion n'a pas pu remplacer en Maurétanie une autre région qui résidait en Numidie. Si la XXIIe Primigenia avait succédé à la IIIe Augusta, elle aurait occupé les camps et les places fortes qu'occupait celle-ci, c'est-à-dire Lambèse et les forts de l'extrême Sud, Doucen, Msad, etc. ; ce qu'on ne voit dans aucun document. Cette considération, dictée par la plus simple logique, aurait arrêté tout autre archéologue que M. Mommsen. Lui ne s'embarrasse pas pour si peu ; il raisonne comme suit : puisque la XXIIe Primigenia a remplacé la IIIe Augusta (ce qui est loin d'être prouvé) et que d'autre part nous ne trouvons les traces de son séjour qu'en Maurétanie, c'est que des circonstances particulières, des révoltes de tribus nécessitaient la présence de l'armée dans cette dernière province. Le point de départ de ce raisonnement étant incertain, la conclusion est encore téméraire.

Puisque la légion XXIIe Primigenia était alors en Maurétanie, dit

(1) Il y a surtout un manque singulier de sens géographique. A ce point de vue, tout est presque à refaire, notamment la carte dressée par M. Kiepert, et cela est surprenant, pour tout ceux qui connaissent les beaux travaux de ce savant géographe.

M. Mommsen, le légat chef de la légion devait y être aussi, et, selon les règles admises des Romains, il y devait avoir tous les pouvoirs à la fois, civils et militaires. Donc, à cette époque le gouverneur de la Maurétanie était un *legatus pro praetore* et non plus un simple *procurator Augusti*(1), et M. Mommsen triomphe, car il trouve sur une borne milliaire des environs de Tebessa, c'est-à-dire en pleine Numidie, mention de travaux exécutés par un certain SEX. SENTIUS CAECILIANUS LEG. AUG. PRO PR(aetore) ; ce même personnage est qualifié, dans une inscription d'Amiterne, de LEGATUS AUGUSTI PRO PRAETORE UTRIUSQUE MAURETANIAE(2). Aucun de ces documents ne porte avec lui une indication d'époque ; mais M. Mommsen n'hésite pas à faire de Caecilianus un légat du temps de Gordien III, de Philippe ou de Dèce. C'est sur des données si incertaines que le savant professeur affirme que les Maurétanies(3) s'élevèrent au rang d'une province gouvernée par un légat, à la place de la Numidie qui tomba au rang de province régie par un procurateur.

On voit avec quelle légèreté et quelle hardiesse toute cette hypothèse a été échafaudée. M. Mommsen n'a pas été sans remarquer quelques-unes des difficultés qu'offre son système et il avoue qu'il ne connaît pas d'autre exemple d'un semblable bouleversement administratif. Ainsi averti, pourquoi n'a-t-il pas cherché une solution meilleure ? On a droit de s'en étonner, mais ce qui surprend encore davantage c'est la facilité avec laquelle on a approuvé et admis des conclusions qui ne sont pas même probables. On jugea que l'éminent historien avait fait preuve d'une sagacité merveilleuse, qu'il avait reconstitué une partie ignorée de l'histoire ; on fut tout à fait dans l'admiration. MM. Wilmanns, Schmidt et autres furent égarés par leur respect pour leur maître. M. de La Blanchère même, qui est pourtant bien placé en Afrique pour apercevoir les erreurs du *Corpus,* fut entièrement convaincu. Il ne fit aucune des réserves qu'il

(1) *Procuratores igitur Mauretaniarum per hos annos cessent necesse est,* — dit M. Mommsen dans la note 5 de la page XX du tome VIII du *Corpus.*

(2) V. pages XX et XXI du tome VIII du *Corpus.* L'inscription de Tebessa est au n° 10165 du même recueil ; celle d'Amiterne au n° 4194 du tome IX du *Corpus.*

(3) C'est par inadvertance sans doute que M. Mommsen emploie tantôt le singulier, tantôt le pluriel pour le mot Maurétanie.

convenait au moins de faire(1). Par exemple, à propos de l'inscription de *Souik* mentionnant la *Cohors Breucorum*, il dit qu'elle jette un peu plus de jour sur la composition de l'armée par laquelle Gordien III remplaça la IIIe légion Augusta et il ajoute avec une assurance qui me paraît tout au moins étrange, les lignes suivantes : « Wilmanns et Mommsen ont *expliqué* que la légation de Numidie fut « supprimée et que ce fut la Maurétanie Césarienne qui devint jus« qu'au temps de Valérien province impériale prétorienne, gouver« née par un légat commandant toute l'armée des provinces africai« nes. Celle-ci fut réorganisée : avec la légion *IIIe Augusta* disparu« rent vraisemblablement les *auxilia* qui avaient servi avec elle ; la « *XXIIe Primigenia* vint de Germanie avec les siens(2). » M. de La Blanchère ne s'est point borné à affirmer ainsi une chose au moins très douteuse ; mais, à propos d'une inscription de Frenda, sur laquelle est mentionné un certain *Livianus procurator*, il dit que celui-ci n'a pas pu être un *procurator Augusti*, mais un *procurator Gordiani et Tranquillinae*, comme le Catellius Rufinus du n° 9963 du *Corpus*(3). Il y a plus : M. de La Blanchère accuse presque MM. Demaeght et Poinssot d'ignorer l'hypothèse de M. Mommsen, qu'il appelle un point d'histoire(4). Nous verrons plus loin que MM. Demaeght et Poinssot agissaient très sagement en ne tenant pas compte de la conjecture aventurée de M. Mommsen et que l'erreur est toute du côté de M. de La Blanchère.

Non seulement l'hypothèse de M. Mommsen n'est pas conforme à la vérité, mais même elle n'a point de bases sérieuses ; scientifiquement elle n'est pas légitime. Pour admettre que la Maurétanie de 238 à 253 eût des légats, il aurait fallu que le *Sextus Sentius Caecilianus legatus pro praetore utriusque Mauretaniae* pût être sûrement rapporté à cette période. Or, dans les textes, rien ne l'indique; tout naturellement, nous aimons mieux avec M. Pallu de Les-

(1) M. Masqueray a fait quelques-unes de ces réserves. (*Bulletin de Correspondance Africaine*, 1882.)

(2) *Archives des Missions scientifiques*, t. x, p. 107.

(3) Id. *ibid.*, p. 108.

(4) Id. *ibid.*, p. 107, en note.

sert[1] placer ce légat au temps des Antonins, alors que la gravité des révoltes demandait que le pouvoir fût confié à un chef ayant un titre plus étendu et une autorité plus grande. Plusieurs passages de Capitolin et de Spartien semblent montrer qu'en effet, à cette époque, la guerre contre les Maures était conduite par des légats[2].

Pour admettre des légats gouverneurs de Maurétanie dans la période de 238 à 253, il faudrait qu'il ne fût pas fait mention dans les documents de *procuratores Augusti*, gouverneurs pendant cette même période. Or, précisément dans le tome VIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, que M. Mommsen doit connaître mieux que personne, on trouve au moins une fois la mention d'un procurator Augusti, gouverneur de la Maurétanie Césarienne au temps des Philippe, c'est-à-dire entre 246 et 249. C'est dans l'inscription si intéressante de Kherbet Zembia, l'ancienne Lemellef[3]. On y voit que *M. Aurelius Atho Marcellus, vir egregius*, *procurator Augustorum, rarissimus praeses*, fait restaurer l'aqueduc qui fournissait l'eau à ce municipe. Donc il y avait des *Procuratores Augusti* dans la Maurétanie Césarienne pendant les années 246 à 249 ; par suite on peut affirmer que les changements imaginés par M. Mommsen pour l'administration de la Numidie et de la Maurétanie au milieu du IIIe siècle, n'ont pas eu lieu.

Depuis la publication du tome VIII du *Corpus*, on a trouvé un autre *procurator Augusti*, gouverneur de la Maurétanie Césarienne, au milieu de cette période qui va de 238 à 253. MM. de La Blanchère et Poinssot avaient relevé à *Aïn Sbiba*, dans le courant de l'année 1883, l'inscription suivante :

---

(1) Très intéressant travail sur les gouverneurs des Maurétanies dans le *Bulletin trimestriel des Antiquités Africaines*, t. III, fasc. XII, p. 73.

(2) Capitolin : Antoninus Pius, V, 4 ; Antoninus philosophus, XXI, 1. Spartien : Severus, II, 4.

(3) *Corpus*, t. VIII, n° 8809.

7 PRO SALVTE
ET VICTORIA
ET REDITV
GORDIANI AVG
DIIS IMMOR
TALIB ꝺ LIVIAN
PROC[1]

Sur la pierre, à ce qu'il semble, nulle lettre ne manque ; à la dernière ligne il y avait PROC· et pas autre chose. Un procurator qui, sur une dédicace, ne met pas son titre en entier, pour lequel il n'y a pas de confusion possible avec les *procuratores* de toutes sortes, ne peut être qu'un fonctionnaire important, très connu, un *procurator Augusti*. C'est ainsi que la bonne logique aurait dû faire interpréter le mot *procurator* de notre inscription ; c'est ainsi d'ailleurs que l'a fait M. Poinssot. M. de La Blanchère, au contraire, hanté par l'idée qu'il n'y avait pas de procurateur d'Auguste en Maurétanie au temps de Gordien, a jeté cette note au bas de l'inscription : « Livianus n'est pas connu. Mais si ce qu'on a vu plus haut est exact, il n'a pas pu être un procurateur, gouverneur de la Maurétanie Césarienne : c'était quelque *procurator Gordiani* et *Tranquillinae*, comme celui du *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 9963[2]. » Je trouve une telle restitution bien peu naturelle. PROC· peut passer pour une abréviation de *procurator Augusti* bien plus facilement que pour l'abréviation de *procurator Gordiani et Tranquillinae*. Enfin j'estime que M. Mommsen lui-même a été téméraire en rendant le *proc. eorum* de l'inscription de Catellius Rufinus par *procurator Gordiani et Tranquillinae* et en inscrivant cette interprétation dans l'index comme absolument certaine[3].

L'inscription où est mentionné notre Livianus procurator est reproduite au n° 1044 des *Additamenta*[4] ; mais ni M. Schmidt, ni

(1) *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines*, 1882, p. 52, et *Missions scientifiques*, t. X, p. 108; *Ephemeris epigr.*, vol. V, p. 481.

(2) *Archives des Missions scientifiques*, t. X, p. 108.

(3) *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 9963.

(4) *Ephemeris epigraphica*, vol. V, p. 481.

M. Mommsen n'ont jugé à propos de nous dire comment ils la lisent. La nécessité de lire procurator Augusti leur aurait-elle sauté aux yeux ? Pourquoi ne pas le dire franchement, au risque de laisser tomber par terre l'hypothèse si fragile de M. Mommsen ? ou bien s'ils acceptaient la lecture de M. de La Blanchère, pourquoi encore ne pas l'avouer ?

Le silence des auteurs des *Additamenta* semble indiquer qu'ils acceptaient la lecture de M. de La Blanchère, quelque invraisemblable qu'elle fût ; mais elle était d'accord avec une de leurs hypothèses et cela était sans doute pour eux la chose la plus importante. Or voici que cette lecture est démontrée absolument fausse par la découverte d'une borne milliaire à Hadjar Roum, au commencement de cette année :

8 CAES · M · *Julio Phi*
LIPPO INV*icto pio fel*
AVG · PONTIFI*ci max.*
TRIBVNITIAE POTES*tatis*
PP MILIARIA NOVA POS
VIT P LVCIVM CATILLIVM
LIVIANIVM PROCVRATO
REM SVVM
AB ALTAVA POMAR
M Ī
A · P · CCV (244 ap. J.-C.)(1)

Le personnage nommé ici *Lucius Castellius Livianus* ne peut être autre que le Livianus, qui en 243 à Aïn Sbiba élevait un monument pour la victoire et le retour heureux de l'empereur Gordien. Il conserva sous le règne de Philippe les fonctions de procurator Augusti qu'il avait exercées sous Gordien, car *procuratorem suum* équivaut dans tous les textes à *procuratorem Augusti.* Il ne peut donc y avoir l'ombre d'un doute, et dans cette période de 238 à 253, pendant la-

(1) *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines,* janvier, mars 1885, p. 4.

quelle M. Mommsen prétend qu'il n'y eut point de procurateurs gouverneurs de la Maurétanie Césarienne, nous en connaissons au moins deux : Livianus qui administra la province dans les années 243 et 244, et Aurelius Atho Marcellus qui l'administra vers l'an 247. — Au contraire, des légats inventés par M. Mommsen pour cette même période, nous ne trouvons naturellement pas une seule trace.

D'une partie de l'hypothèse du savant professeur relative à l'administration de la Numidie et de la Maurétanie, il me semble que rien ne demeure debout ; je vais montrer que la seconde partie, relative à l'établissement de la légion XXIIe Primigenia dans la Maurétanie Césarienne n'est pas mieux fondée.

D'abord si la XXIIe Primigenia avait été appelée en 238 à prendre la place de la IIIe Augusta, il est vraisemblable qu'elle se fût établie dans les cantonnements que celle-ci avait occupés ; elle eût installé ses quartiers à Lambèse et envoyé des garnisons à toutes ces petites places de la Numidie méridionale, destinées à contenir et à surveiller les Nomades. Or, dans aucune de ces localités on ne trouve un document constatant la présence de cette légion de l'armée de Germanie. D'autre part, si elle avait été placée en Maurétanie, il est à croire que Caesarea, forcément la résidence du légat, eût été aussi la résidence de la légion ; car si on avait jugé nécessaire de donner au gouverneur de Maurétanie un pouvoir plus étendu pour réprimer les révoltes, on devait aussi vouloir que la légion fût toujours sous sa main, toujours prête à se porter sur les points envahis ou menacés. Or à Caesarea on ne trouve pas un seul indice du séjour de la légion XXIIe Primigenia et de ses auxiliaires. On trouve seulement quelques marques de son établissement ou de son passage à Ténès.

A Ténès c'est quatre inscriptions funéraires de soldats de la légion XXIIe, Domitius Macrinus, Domitius Severus, C. Julius Primus : ce dernier nom se trouve sur deux cippes différents ; dans la première inscription, il y a l'âge et les années de services du défunt, tandis que dans l'autre, cette indication fait défaut[1].

M. Mommsen rattache à la légion XXIIe, comme corps auxiliaires, deux *numeri* dont l'indication se rencontre dans deux inscriptions

(1) *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. VIII, nos 9655, 9656, 9658, 9659.

d'Aumale, deux épitaphes de soldats : l'un appartenait au *numerus Divitiensis Germaniae superioris* ; l'autre, *ex provincia Germania superiore*, appartenait au *numerus Melenuensium*(1). J'écarterais volontiers ces deux textes : M. Mommsen sait, beaucoup mieux que nous, qu'il n'y a aucune conclusion certaine à tirer de l'existence de ces *numeri*, venus de Germanie à Aumale. Il n'est pas démontré qu'ils soient venus comme auxiliaires avec une légion ; ils pouvaient être des corps séparés, comme ceux de Pannoniens, de Daces, d'Hispani, qui tenaient garnison dans les villes de Maurétanie, et n'avaient à ce qu'il semble aucun rapport avec les légions de Pannonie, de Dacie et d'Espagne. Le *numerus Divitiensis* et le *numerus Melenuensium*, levés en grande partie en Germanie, doivent être analogues aux *cohortes Breucorum*, *Sygambrorum* et autres ; il est téméraire de les rattacher à la XXIIe légion.

Mais j'accepte même cette conjecture qu'ils étaient des corps auxiliaires de la XXIIe légion. Je n'hésite pas à dire que 6 documents épigraphiques sont vraiment trop peu de chose pour autoriser M. Mommsen à déclarer que la légion XXIIe Primigenia avec ses auxiliaires vint occuper la Maurétanie Césarienne de 238 à 253. S'il en avait été ainsi est-ce que nous ne trouverions pas des traces nombreuses de son passage ? Est-ce que nous ne verrions pas des monuments élevés par elle, des autels à la divinité des empereurs, des inscriptions tumulaires de ses centurions ou de ses soldats ? Est-ce que dans les divers endroits où elle aurait envoyé des garnisons, dans ses camps, par toute la Maurétanie, nous ne trouverions pas des ruines qui rappellent son séjour ? Quatre inscriptions pour toute une légion, pendant un espace de quinze ans, et encore trouvées dans une seule ville, dans une ville qui ne fut jamais très grande, qui n'eut jamais près d'elle un grand camp, c'est vraiment trop peu. Ces considérations, en bonne logique, nous forcent à rejeter cette conjecture que la légion XXIIe Primigenia toute entière aurait occupé Ténès. Cette ville est dans une impasse, il n'a jamais pu y avoir là qu'un détachement.

Nous ne chercherons pas maintenant à quelle époque ce détache-

---

(1) *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. VIII, n°s 9059, 9060.

ment fut envoyé à Ténès ; disons simplement que ce dut être à une époque très antérieure à la période de 238-253. En effet, Ptolémée mentionne près de Ténès les Κάστρα Γερμανῶν. Or c'est là évidemment une manière de désigner non un camp de Germains, mais un camp de soldats d'une légion de Germanie. Comme les sources auxquelles a puisé Ptolémée sont antérieures à l'an 150, il nous paraît prouvé qu'il y avait un détachement d'une légion de Germanie dans la région de Ténès dès le IIe siècle. C'est de cette époque plus reculée que dateraient les inscriptions de soldats, dont M. Mommsen s'est servi pour établir toute son hypothèse sur l'histoire administrative de l'Afrique, au IIIe siècle.

Nous pourrions invoquer d'autres arguments et, à la place de l'hypothèse de l'illustre professeur, dresser la nôtre. Nous ne le ferons pas maintenant ; nous nous contenterons d'avoir repoussé sommairement une opinion qui avait pris trop de consistance et qui menaçait de passer pour un point acquis à l'histoire, d'avoir à l'occasion montré que M. Mommsen décide parfois trop légèrement. Il a affirmé qu'il n'y avait point de procurateurs gouverneurs dans la Maurétanie Césarienne de 238 à 253, alors qu'il devait cependant connaître le *procurator, rarissimus praeses* de l'inscription de Kherbet Zembia. Il a placé toute la légion XXIIe Primigenia à Ténès dans les années 238 à 253, alors que l'étude des conditions stratégiques devait lui suggérer qu'il n'y avait jamais eu là qu'un détachement, alors que le souvenir du texte de Ptolémée eût dû lui montrer que ce détachement y était installé dès la fin du Ier siècle ou le commencement du IIe. On ne peut soupçonner le savant Berlinois d'ignorer tout cela, mais on peut dire qu'il a été téméraire, comme on peut reprocher un peu trop de confiance à ceux qui l'ont cru sans examen.

E. Cat,
Chargé du cours de géographie de l'Afrique
à l'Ecole des Lettres.

LES MANUSCRITS ARABES

DES

BIBLIOTHÈQUES DES ZAOUIAS DE 'AIN MADHI ET TEMACIN, DE OUARGLA ET DE 'ADJADJA.

La mission que M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, avait bien voulu me confier au commencement de l'année 1885, avait surtout pour but d'étudier les dialectes berbères parlés dans le Mzab, à Ouargla et dans l'Oued Rir'. Mon itinéraire passant par Laghouat et Touggourt, je songeai à profiter de cette circonstance pour faire le recensement des manuscrits que renfermaient, disait-on, les célèbres zaouïas de 'Aïn Mâdhi et de Temacin, de l'ordre des Tedjinis. En conséquence, je demandai à M. le Gouverneur général des lettres personnelles pour Si Ah'med, marabout de 'Aïn Mâdhi, Si Moh'ammed es' S'ghir, chef actuel de l'ordre, et son frère Si Ma'ammar, résidant à Temacin[1]. Grâce à cette puissante recommandation, je reçus partout l'accueil le plus cordial et je pus mettre mon projet à exécution.

J'ai dit ailleurs[2] comment il m'avait été impossible d'aller en per-

---

(1) Voici la copie de la lettre adressée à Si Moh'ammed es' S'ghir, chef de l'ordre des Tidjanis:

من طرف سعادة الوالى العام بالولاية الجزايرية اسعده الله الى المعظم المحترم
السيد محمد الصغير بن الحاج على التجاني شيخ الطريقة التجانية بتماسين رعك
الله والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته ما دام الفلك وحركاته وبعد
فالمعروف على مسامعكم الكريمة هو ان السيد باصى الاستاذ المدرس بالمدرسة
العليا فى الجزاير الماهر فى اللغات الشرفية كالفارسية والشامية والكلدانية
المتوغل فى الامور الاسلامية لما كان متوجها نحوكم بقصد التطلع على بعض
الغوامض فى الكتوب الفقهية والعلمية والدينية اوصيناه عليكم خيرا فالمراد
منك ان تحسن قبوله وتساعده فى مساعيه كما يليق بمقامه لانه مكب على
اسرار العلوم مجتهد فى اكتسابها مثلكم فصار اذا احد اخوانكم ولهذا فالمامول
من عزيز جاهكم ان تاذنوا له بالاطلاع على كتبكم الغريبة المرقومة باليد
المحفوظة فى خزانة زاويتكم الشريفة كي يقتبس منها ما احتاج اليه
فيكم وادام وجودكم بمنه والسلام بتاريخ ٢٦ فيفري سنة ١٨٨٥

(2) *Journal Asiatique*, février-mars 1885, p. 352, et *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 149.

sonne à 'Aïn Mâdhi, que je connaissais, du reste, pour l'avoir visité autrefois. M. Bouyac, alors interprète militaire à Laghouat, voulut bien me suppléer et, quelque temps après mon retour à Alger, je recevais de lui la liste qu'on trouvera ci-après et qui ne contient malheureusement qu'un petit nombre de numéros. La riche bibliothèque de la zaouïa aurait été, dit-on, mise au pillage après la prise de la ville par 'Abd el Qâder (1838), et le peu qui avait échappé fut dispersé pendant l'administration du qaïd Rayan, seul maître à 'Aïn Mâdhi lors de l'absence de Si Ah'med en 1870.

A Temacin, où je me rendis de Touggourt, le catalogue de la bibliothèque me fut remis par Si Ma'ammar. S'il est un peu plus riche que celui de 'Aïn Mâdhi, en revanche, les ouvrages qu'il indique ont beaucoup moins de valeur. Aussi quoique le marabout m'eût autorisé à emporter ceux de ces manuscrits que je voudrais faire copier, je ne profitai de cette permission que pour un seul : le *Kitâb el 'Adouâni* dont la copie fut faite par le bach adel de Temacin, Si 'Abd el Bâqi.

La tâche était moins aisée à Ouargla : il me fallut aller de maison en maison, accompagné du commandant du poste, M. le lieutenant Le Châtelier, dont la présence détermina les habitants à me communiquer ce qu'ils appelaient pompeusement leurs bibliothèques. A part celle du khodja indigène du bureau arabe, elles consistaient en caisses ou en couffins où étaient ensevelis pêle-mêle des volumes complets, des débris de cahiers, des pages isolées, des fragments de comptes ou de prières couverts d'une couche épaisse de poussière, véritables gîtes à scorpions. On explique cette ruine des bibliothèques par les pillages qu'eut à souffrir Ouargla sous le chérif Moh'ammed ben 'Abdallah et sous Bou Choucha. Il eût fallu une année pour mettre en ordre tous ces débris : le temps et les ressources me manquaient. — Accroupi sur une natte, au fond d'une cour, dans la mince partie de la maison en pisé où le soleil ne pénétrait pas, je faisais un triage sommaire des volumes qu'on apportait par couffins devant moi, et de la sorte je pus composer la liste des manuscrits des Beni Brahim. Mais je ne pouvais explorer ainsi tout Ouargla et les qs'our des environs, d'autant que les recherches sur le dialecte zenatia, le touareg aouelimmiden et les langues soudaniennes : le son-

ghaï et le haoussa, objet principal de ma mission, absorbaient la plus grande partie de mon temps. M. Le Châtelier voulut bien me faire envoyer une liste des volumes relevés dans les autres quartiers et dans le qs'ar de 'Adjadja, un des plus pittoresques et des moins salubres que j'aie visités aux environs de Ouargla. En allant de cette ville à Touggourt, je m'arrêtai à Ngousa où je copiai la chronique des sult'ans Oulâd Babia que je donne plus loin.

Ces listes bibliographiques sont la continuation de la tâche commencée il y a trois ans, conformément au plan tracé par l'Académie des Inscriptions[1] : faire le recensement aussi complet que possible des bibliothèques arabes existant encore en Algérie, en Tunisie et au Maroc. C'est pour moi un devoir de remercier ceux qui m'ont facilité en 1885 l'accomplissement de cette tâche ainsi que mes recherches sur le berbère : en premier lieu, M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, qui a bien voulu subvenir aux frais de ma mission ; M. le général Loysel, commandant la division d'Alger ; M. Masqueray, directeur de l'Ecole des Lettres ; M. de Gannay, commandant le cercle de Laghouat ; M. Bouyac, interprète militaire, mon hôte à Laghouat ; M. Didier, commandant le cercle de Ghardaïa ; M. de Calassanti-Motylinsky, interprète militaire au Mzab, mon hôte à Melika ; M. Le Châtelier, chef du poste de Ouargla et mon hôte dans cette ville ; M. Schérer, chef du poste de Touggourt ; M. Lagleyze, directeur de l'Ecole principale arabe-française de Touggourt, et en général tous les officiers et les fonctionnaires indigènes auxquels j'ai eu recours pendant mon voyage dans le Sahara.

Alger, 12 juillet 1885.

---

(1) O. Houdas et René Basset : *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, Bibliographie, Alger 1884, in-8° ; René Basset : *Les manuscrits arabes de deux bibliothèques de Fas*, Alger, 1883, in-8° ; *Les manuscrits arabes du bach agha de Djelfa*, Alger, 1884, in-8°.

I

MANUSCRITS DE LA ZAOUÏA DE ʿAIN MADHI.

1° اخبار الدولة العلوية المزاحمة لدولة بنى العباس ونبدا منهم بالدولة الادارسية بالمغرب الاقصا

Cette histoire des dynasties alides, à partir des Edrisites, ne porte pas de date ni de nom d'auteur. L'écriture du manuscrit est mauvaise.

2° الطبقة الرابعة من العرب وهم العرب المستعجم من اهل الجبال الناشى لهذا العهد من بافية اهل الدولة الاسلامية من العرب

Sans date ni nom d'auteur.

3° كتاب عيون الاثر في فنون المغازى والشمائل والسير

par l'imâm Fath' Eddin Abou'l Fath' Moh'ammed ben Moh'ammed ben Ah'med ben Yah'ya ben Seïd en Nâs el Yaʿmeri el Andalousi, mort en 734 hég. Sur cette famille qui émigra de Séville à Tunis au XIIIe siècle de notre ère, cf. Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. II et t. IV passim. El ʿAïachi qui vit un exemplaire de ce livre à Tougourt lui donne le nom de *Sirah* (السيرة). Cf. *Voyages dans le Sud de l'Algérie*, p. 60. L'auteur en fit plus tard un abrégé qu'il appela نور العيون في تلخيص سير الامين والمامون. Des gloses de cet ouvrage furent composées par Borhân ed Din Ibrahim ben Moh'ammed el H'abbi, mort en 841 hég., sous le titre de نور النبراس في شرح سيرة ابن سيد الناس. Ce traité fut mis en vers par le cheikh Chems Eddin Moh'ammed ben Zeïn Eddin ben Moh'ammed ech Châfiʿi, mort en 845 hég. Le livre de Fath' Eddin commence ainsi : الحمد لله محلى محاسن السنة المحمدية بدرر اخبارها... (Cf. H'adji Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, t. IV, n° 8,449). Un manuscrit de l'histoire d'Ibn Seïd en Nâs existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 206.

En 1815, Kosegarten publia à Stralsund dans son *Carminum orientalium triga* (p. 57-61) une élégie d'un certain Moh'ammed ben Seïd en Nâs el Yaʿmeri, tirée de la première section du premier chapitre du كتاب المرج النضر والارج العطر d'Es Soyout'i, dont Kosegarten a donné des extraits dans sa Chrestomathie[1].

(1) *Chrestomathia arabica*, Leipzig, 1828, in-8°, p. 151-176. Cf. aussi Grangeret de la Grange, *Anthologie arabe*, Paris, 1828, in-8°, n° XI, XVI, XIX, XX, XXII, XLV, XLVI, L, LI, LII, LIV, LXX, LXXIX, LXXXV, LXXXVI, LXXXIX, XC, XCI, XCII, XCIV, XCV, XCVI, C (note).

4° شرح السنية

par l'imâm Ah'med ben Moh'ammed ben 'Othmân, surnommé Ibn el H'adj.

5° *Traité de prosodie*, par le cheikh Abou Yah'ya Zakâryâ el Ans'âri.

Commencement :

الحمد لله الذى وضع علم العروض به اوازن المنظوم وجعل افكارنا فاقية باثار العلما بالمنظوف والمفهوم...

6° Commentaire du cheïkh Nour Eddin Abou'l H'asan 'Ali ben Moh'ammed el Ochmouni ech Chafi'i, sur l'*Alfya* d'In Malek.

Cet ouvrage existe à la Bibliothèque d'Alger, n°s 55, 685, 1104, 1138, 1586, 198 (2e volume). Les gloses d'Ibn Sa'ïd sur ce commentaire ont été publiées à Tunis, 1 vol. in-4°, 1292 h. Le commentaire d'Ech Ochmouni a paru à Boulaq dans l'édition des gloses de Sabban, 3 v. g^d^ in-4°, 1273 hég.

7° كتاب فتوح افريقية التى تسمى بترشيش وتسمى فى زماننا بتونس الخضرا

La coufusion entre Tunis et Tarchich (תרשיש de la Bible, Tartessus des Latins) est assez ancienne, puisqu'on la retrouve dans un vers des *Hadethan* d'El Djerbi, qui paraît avoir vécu au temps de l'hérétique Abou Yezid, l'homme à l'âne. Elle a été probablement introduite chez les Arabes, comme le pense M. de Slane, par Ka'b el Ahbâr. (Cf. El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, tr. par De Slane, Paris, 1869, in-8°, p. 90, note 1). Mais déjà les Septante avaient traduit dans plusieurs passages le תרשיש biblique par Καρχηδών, de même la Vulgate (*Ezéchiel*, xxvii, 12) : bien plus les Targoums (i, *Rois*, xxii, 49 et *Jérémie*, x, 9), remplacent Tarchich par Afriqa. Sur les diverses interprétations de Tarchich, cf. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2e éd., Paris, 1884, 3 v. in-12, t. iii, p. 186-142. Sur le roman historique de la conquête de l'Afrique, voy. plus loin, Mss. de 'Adjadja, n° 47.

8° Commentaire de Yousof ben Hichâm el Ans'âri.

باب شرح الكلام وشرح مايتالف الكلام منه

Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Djemâl Eddin ben Yousof ben Hichâm el Ans'âri naquit au Qaire en 708 hég. et mourut en 761 ou 762 hég. Il composa un grand nombre de traités de grammaire, entre autres celui publié par de Sacy, *Anthologie grammaticale*

arabe, Paris, 1829, in-8°, n° III) et intitulé اعراب عن فواعد الاعراب. Le fragment dont il est question ici appartient probablement à son commentaire sur l'Alfya d'Ibn Mâlek, lequel a pour titre: اوضح المسالك الى العبية ابن مالك, dont il existe de nombreux manuscrits: à Alger, (n°s 161, 215, 573); au British Museum (n°s 503, 2; 504); à Leyde (n° 71); à Vienne (n°s 181, 182); à l'Escurial (Casiri, n°s 47, 68, 268); à Gotha (n° 269); à Berlin (Sprenger, n°s 1034, 1035). Un abrégé de cet ouvrage, intitulé التوضح a été imprimé à Calcutta en 1832; il en existe des commentaires par Khâled el Azhâri (Cf. *Manuscrits du bach-agha de Djelfa*, n° 3) et par Ibn Yousof el Ans'âri (Alger, n° 171).

9° الكتاب الثانى في اخبار العرب واجيالهم ودولهم منذ مبدا الخلافة الى هذا العهد وفي ذكر معاصرهم من الامم المشاهير

II

ZAOUÏA DE TEMACIN.

1° محمد بن اسمعيل البخارى الصحيص

Le texte d'El Bokhari a été publié à Leipzig (1862-68) par Krehl et à Boulaq en 1280 hég. en 3 v. in-f°.

2° كتاب مسلم في الحديث

Sans doute le recueil de Moslim ben H'adjâdj, dont un exemplaire existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 309).

3° كتاب الشفا في الحديث

Le recueil de traditions du qâdhi 'Ayâdh a été publié à Constantinople avec les gloses d'El Khafâdji, 1 v. in-4°, 1293 hég.

4° شرح النورى على مسلم

5° البيضاوى في تفسير القران

Le commentaire de Beïdhâoui a été publié à Leipzig par Fleischer, en 2 v. in-4°; à Boulaq, en 2 v. in-8°, 1296 hég. et à Lucknow, en 2 v. in-4°, 1282 hég. Les annotations de Cheikh Zâdeh sur le commentaire de Beïdhâoui ont paru à Constantinople, 4 v. g^d in-f°, 1282 hég.

6° خليل في الفقه المالكى

Le texte de Sidi Khalil ben Ish'aq, surnommé El Djondi, a paru par les soins de Richebé, aux frais de la Société Asiatique (Paris, in-8°, 5e éd., 1883), avec un précis de la vie de l'auteur, extrait du تكملة الديباج d'Ahmed Baba de Tombouctou. La Bibliothèque d'Alger est particulièrement riche en copies et en commentaires de cet ouvrage : Ibrahim ben 'At'ya Chebrakhili (no 647) ; Moh'ammed ben Cho'aib (no 1028) ; Ed Dardiri (nos 1281-1632) ; Ed Dasouki (no 1634-1637) ; El Benâni (no 1646) ; Et Tataï (nos 49, 313, 739) ; 'Abd el Bâqi (nos 378, 1655, 1662, 1662, 686, 754, 787, 788 ; Es Sanhouri (no 1660) ; Behrâm (no 1063-64) ; Ah'med es Zerkani (no 1665) ; El Kharchi (nos 88, 373, 598, 643, 660, 662, 748, 750, 765, 1122, 1130, 1131, 1137, 1230, 1238, 1239, 1337, 1615, 1628, 1643, 1644) ; El Adaoui (nos 1641, 1642) ; Et Taroudi (no 65) ; Ibn Ah'med el Amrousi (no 87) ; Cheïkh 'Abd es Selâm (110-111) ; El Lokâni (no 115) ; Sidi 'Ali el Adjouri, en 7 volumes (no 192) ; El Hatab (nos 107, 232) ; Es Sarrak (no 875), etc.

7° رسالة ابن ابي زيد في الفقه المالكى

Abou Moh'ammed 'Abd Allah ben Abou Zeïd el Qaïrouâni mourut en 396 hég. Son traité sur les développements et les conséquences des principes fondamentaux (فروع) se trouve à Gotha (no 1045), à Copenhague (no 61) ; à Paris (no 526) ; à Alger (no 1625) ; à l'Escurial (Casiri, nos 317, 5, 1122, 1523) ; à Milan (Ambrosiana, no 60) ; à Florence (Medic-Laur, no 155) ; à Munich (no 216) ; au British Museum (no 161) ; à Oxford (Uri, 239, I). On connaît 28 commentateurs de cet ouvrage, entre autres Abou'l H'asan 'Ali el Mâliki, qui termina son ouvrage en 925 hég. ; El Fakihâni, El Aqfahisi, Ibn 'Amr, Ibn Nâdji, El Qalchâni, etc. — Cf. Hadji Khalfa, *Lex. bibl.*, t, III, no 6251.

8° المقامات الحريرية في الادب

Les *Séances* d'Abou Moh'ammed el Qâsem 'Ali ben 'Othmân, surnommé El H'ariri, mort en 515 ou 516 de l'hégire, ont été composées à l'imitation de celles d'El Hamadâni. Elles ont été commentées par le Sicilien Abou 'Abdallah Moh'ammed Ibn Zafer, mort en 565 hég. (1170), par un certain Moh'ammed, originaire de Pendjdihi, professeur à Damas, né en 522 hég. (1028), mort en 584 hég. (1188), par Borhân Eddin Nâs'er ben Abou'l Mekârim el Mot'arrizi, et trois fois par Ah'med ech Cherichi, mort en 619 hég. L'un de ces derniers

commentaires a été publié à Boulaq en 2 volum. in-4°, 1284 hég. Un Maghrebin, du nom d'Abou 'Abdallah Moh'ammed et Tebelleb, commenta les 24 premières Maqamât. Son travail, interrompu par sa mort en 962 (1555), fut publié par son disciple Abou'l Mas'oud (Biblioth. d'Alger, n° 278). Enfin la Bibliothèque d'Alger possède (n° 1297), le commentaire des Maqamât, par le cheïkh Abou Ras. — Un lexique des *Séances* fut composé par Moh'ibb Eddin Abou'l Baqa 'Abd Allah b. H'osein el 'Oqbari. Un manuscrit de cet ouvrage existe à la Bibliothèque Nationale au fonds arabe n° 1626. La première publication complète de cet ouvrage fut faite à Calcutta avec un dictionnaire arabe-persan, par Allah Daud et Jaun Alee (1809-1814), 3 v. in-4° ; on cite ensuite les éditions de Caussin de Perceval, Paris, 1818, in-4° ; de De Sacy avec un commentaire arabe composé par lui, Paris, 1822, 1 v. in-f°, réimprimée avec des additions par Reinaud et J. Derenbourg, Paris, 1847-53, 2 v. in-4° ; du Qaire en 1850 (1276 hég.) revue par le cheïkh Moh'ammed et Tounsi ; de Lukhnow, en 1263 hég., avec une traduction persane, par Chems ed Din Moh'ammed ; de Tébriz, en 1268 hég. ; de Beyrouth, en 1291 hég. (1874), in-8°, 564 p. ; du Qaire, en 1299 hég. Elles furent traduites complètement en allemand par Rückert, *Die Verwandlungen des Ebn Saïd von Sarug*, 3e éd., Stuttgard, 1844, 2 v. in-8°, et en latin par Peiper : 1° *Haririi Bazrensis narrationum, consessuum nomine celebratarum pars maxima*, Cervimontii (Hirschberg), 1832, in-4°, comprenant les *Séances* 7-16, 19, 24, 26, 28-32, 38-40, 42-50 ; 2° *Haririi Bazrensis narrationes consessuum nomine celebratæ sex priores*, Cervimontii (2e édition), 1836, in-4°. *Séances* 1-6. — 3° *Haririi Bazrensis consessuum nomine celebratarum Decas* (2e éd.), Lipsiæ, 1835 (1re édit. 1831). — *Séances* 17, 18, 25, 27, 33-37, 41. Une version turke, par Ah'med H'amdi Efendi a paru à Constantinople en 1299 hég. Les éditions et les traductions partielles des Maqamât sont très nombreuses et je ne suis pas sûr d'en donner la liste complète.

La première (الصنعانية) fut publiée en arabe avec des notes par J. Fabricius, à Rostock, en 1638. *Specimen arabicum quo exhibentur aliquot scripta arabica*, 1 v. pet. in-4° : elle fut réimprimée en 1656 par Golius, à la suite d'une nouvelle édition de la grammaire arabe d'Erpénius. Elle fut réunie à la 2e (الحلوانية) et à la 3e (القيلية) par Albert Schultens, sous le titre : *Haririi eloquentiæ arabicæ principis tres priores consessus*, Franequerae, 1731, in-4°. Il joignit bientôt à cette publication celle des trois suivantes : la 4e (الدمياطية), la 5e (الكوفية) et la 6e (المراغية) sous le titre : *Haririi consessus quartus*,

quintus et sextus, Lugduni Batavorum, 1740, in-4. La traduction latine de Schultens fut mise en anglais par Chapelow qui intitula son travail : *Six assemblies or ingenious conversations of learned men among the Arabians*, Cambridge, 1767, in-8°; La 7e (البرقعيدية) et la 11e (الساوية) furent éditées par Jahn dans sa *Chrestomathie*: *Arabische Chrestomathie*, Vienne, 1802, in-8°. Le même auteur publia aussi la 8e dans le *Magasin encyclopédique*, VIIIe année : la septième et la neuvième (الاسكندرية) parurent avec une traduction française dans la *Chrestomathie arabe* de S. de Sacy. W. de Rzewucki publia et traduisit la 8e (المعرية) dans le premier volume des *Mines de l'Orient*. Le même recueil (t. II) renferme aussi la 12e (الغوطية) éditée et traduite par F. Pisani: elle fut retraduite par M. Garcin de Tassy, *Journal Asiatique*, août 1824. Rinck inséra la 14e (الحجازية) dans son *Arabisches, syrisches und chaldaisches Lesebuch*, Leipzig, 1802, in-8°. La 10e (الرحبية) parut dans la Chrestomathie de M. Wright: *An Arabic reading-book*, London, 1870, in-8°). La 24e (القطيعية) se trouve dans le 3e volume du recueil du capitaine J. Baillie: *The five books on Arabic Grammar*, Calcutta, 1805. En 1737, Reiske publia à Leipzig la 26e (الرقطا) avec une traduction latine et des notes. Grangeret de la Grange fit paraître et traduisit en français la 34e (الزبيدية) dans le tome V des *Mines de l'Orient*. La 49e (الساسانية) publiée d'abord et traduite en allemand par Rosenmüller : *Ueber einem arabischen Roman des Hariri*, Leipzig, 1801, fut réimprimée avec une traduction française par F. Pisani, t. IV des *Mines de l'Orient*. En 1774, Uri faisait paraître à Oxford la 50e (البصرية) : *Abi Mohammed Alcasim vulgo dicti Haririi, eloquentiae arabicae principis quinquagesimus consessus Basrensis*, 1 v. in-4°. Aux traductions citées ci-dessus, il faut joindre les suivantes : celles de la 1re et de la 3e par Munck (*Journal Asiatique*, décembre 1834), de la 3e et de la 6e par Garcin de Tassy (*Journal Asiatique*, octobre 1823, novembre 1822) ; de la 20e (الفارقية) par Venture de Paradis, imprimée à Constantinople au Palais de la légation de France ; de la 30e (الصورية) par Cherbonneau (*Journal Asiatique*, septembre 1845) ; de la 45e (الرملية) par Venture de Paradis (*Magasin encyclopédique*, t. II, 1795). Enfin, il faut citer le recueil publié par M. Preston: *Makamat or rhetorical anecdotes of Al Hariri of Bosra translated from original arabic with annotations*, London, 1850, 20 Maqamât sont traduites et 30 analysées.

9° القاموس المحيط في اللغة العربية

10° جواهر المعانى في مناقب ابى العباس الشيخ احمد التجانى

D'après les indications qu'on m'a données à Temacin, c'est l'ouvrage connu sous le nom de *Kounnach* dont l'auteur est Sidi 'Ali el Harazimi el Fasi, un des principaux disciples de Sidi Ah'med et Tedjini, fondateur de la secte. Il commença son ouvrage en 1213 hég. (1798) et le termina en 1214 (1797). Sidi Ah'med et Tidjâni naquit en 1150 hég. (1737) à 'Aïn Mâdhi : il était fils de Sidi Moh'ammed ben El Mokhtâr et descendant de Sidi Ah'med ben Moh'ammed, célèbre pour sa piété : son origine remontait, dit-on, à H'asan, fils de 'Ali. Il étudia d'abord sous la direction de son père, puis suivit les leçons de Sidi Moh'ammed ben H'ammou et Tidjâni, mort en 1162 hég. (1749), disciple de Sidi 'Isa bou 'Okkâz et Tidjâni. Il parcourut le cycle des études musulmanes, apprit le Qorân par cœur et fit des études juridiques auprès de Sidi Mabrouk ben Abou 'Afya et Tidjâni. Son père qui venait de le marier, mourut de la peste en 1166 hég. (1753); sa mère 'Aïchah bent Moh'ammed es Senoussi mourut le même jour. Après avoir remplacé son père dans sa chaire, Sidi Ah'med partit pour Fas, mais au bout de peu de temps, il revint à 'Aïn-Mâdhi, puis se rendit à El Abiodh, résidence du célèbre Sidi Cheïkh ben Eddin. En 1181 hég. (1768), il était à Tlemcen où il resta cinq ans et d'où il se mit en route pour accomplir le pélerinage de la Mekke. Malgré son savoir, il fut, sur sa route, l'auditeur des savants renommés : au Qaire il suivit les leçons de Sidi Mah'moud el Kurdi ; à Médine, de Sidi Moh'ammed ben 'Abd el Kerim, plus connu sous le nom de Cheïkh Es Semmâm. De retour en Egypte, il vainquit dans un tournoi théologique les plus célèbres docteurs du Qaire, et reçut d'El Kurdi l'autorisation de fonder une confrérie et d'enseigner ses doctrines personnelles (*d'ikr*). Après avoir traversé Tunis et Tlemcen, il arriva à Fas en 1191 hég. (1777) où il se rencontra avec Mouley Edris le chérif, il repartit bientôt pour le S'ah'ara, en 1196 hég. (1782), parcourut successivement Bou Semghoun et le Touât, institua son ordre dans la première de ces villes où il demeura jusqu'en 1200 h. (1786). En 1213, il était de retour à Fas avec son fils aîné Si Moh'ammed el Kebir. C'est à ce moment que son disciple Si 'Ali el Harazimi el Fasi recueillit ses enseignements et les éléments de sa biographie, qui formèrent le *Kounnach* (مسن كل ناش). Le sult'an régnant, Mouley Slimân, avait fait un excellent accueil à Sidi Ah'med et l'avait installé avec sa suite dans le H'aouch el Mirayât. Il y enseignait en public, mais jaloux du mérite de son

secrétaire Si 'Ali el Harazimi, il l'engagea à faire le pélerinage pendant lequel il mourut. Un autre secrétaire qui portait également ombrage à son maître, dut partir pour Laghouat, puis 'Aïn Mâdhi où il commenta le Qorân et donna des leçons d'astronomie. En 1216 naquit le second fils de Sidi Ah'med, Si Moh'ammed es' S'ghir, qui devait succéder à son frère, quand celui-ci fut blessé mortellement en combattant le bey d'Oran. En 1228, leur père fit un voyage à Laghouat, puis revint à Fas en passant par Bou Zid, le Djebel Amour et le Tell Oranais. Il mourut le 14 chawal 1230 (19 septembre 1814) et fut enterré dans sa Zaouyah à H'oumet el Blidah el Gharouryah. La meilleure notice sur Sidi Ah'med et ses fils, extraite en partie du *Kounnach*, a été publiée par M. Arnaud, dans la *Revue Africaine*, t. v. Un manuscrit du *Djaouâher el Me'âni* existe à Fas, nº 74.

11º كتاب الجيش

par le cheïkh Moh'ammed ech Chinguiti (الشنجيطى), contemporain de Sidi Ah'med et Tedjini.

12º كتاب العدوانى

Le *Kitâb el 'Adouâni*, signalé pour la première fois par Berbrugger qui en rapporta du Sud de la Tunisie un exemplaire disparu sans doute avec le reste de ses papiers, a été traduit par M. Féraud. *Kitâb el 'Adouâni ou le Sahara de Constantine et de Tunis*, Constantine, 1868, in-8º. On m'a signalé un manuscrit du texte à Tar'zout, dans le Souf, outre celui de Temâcin, sur lequel a été faite la copie que je possède. C'est un recueil de traditions plus légendaires qu'historiques sur les tribus du S'ah'ara de Constantine et de Tunis, et particulièrement sur les T'roud, qui dépossédèrent les 'Adouân. Les étymologies fantastiques y abondent: Constantine, de Qsar-Tina; Lememcha (Nememcha), de تلموا شي (ar. vulgaire); Nefzaoua, de تعزي عنى; Ghdamès, du nom d'un soldat de Dzou'l Qarnaïn, etc. On y trouve aussi des fragments de la chanson de geste des Beni Hilâl. Voici la première page de cet ouvrage :

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد واله

هذا كتاب السيد محمد بن محمد بن عمر الفسنطينى فى التاريخ المسمى العدوانى فال اهل التاريخ فى كتبهم اعداد نسب بعض الاوطان ذكروا ان الفيروان بنى مخزوم والجريد خلفائهم واهل طرابلس للخم وحلفائهم من اليهود فال الراوي وستخرج من بنى مخزوم ذرية يفال لهم كعب ويكونوا عنان افريفية وابن رزف

الى ان تفوم الساعة وسيكون خراجهم على يدكل ملك يكون بافريفية وسيخرج منهم علام واما اهل تبسة الي الفلعة فهم بنى حارثة وستخرج منهم طايفة يفال لهم رياح وزلفوم وعياص واما اهل برماجر فهم من اولاد عامر ابن هلال وستخرج منهم طايفة تسمى شارن واما فرفة فهم من نسل فطاعة من ضرار الطائى واما العبابسة فهم من نسل البصيل بن عباس واما العلوى فهم من نسل عدى ويسموا بنى حبص ويكون سبب هلاكهم من بعضهم بعضا وستنفضى ذريتهم ولايكون لهم رئس واما اهل الصحرا فهم من نسل اجوج بن طيفران اليهودي اصل مسكنهم خيبر كذا حدثني سالم بن عدنان واما البوادى الماكثين بين فسمطينة (*sic*) والبحر فاكثرهم حلفا فريش اتخذوهم لرعاية البفر والغنم لان اصلهم من فارس والفبط واما اهل جبل المغرب مثل جبل احمر خده وجبل الملح فهم من لخم تزوجوا بنساء فارس ونساء العرب والعجم لما فدموا من المشرف وتركوا بعض نسائهم هنالك وبعضهم صغار هكذا ذكروا الروات ولكن كلما اسلم من اليهود والفبط والنصري فصاروا حليف فريش واكثرهم من بنى هاشم لفضلهم وحسن خلفهم واما فصور افريفية طولا وارضا (lis. عرضا) فهم يهود ونصارى حلفا بنى هاشم كذلك واما اهل الظهرة واكثر سعاياهم البفر والغنم فهم من حمير واما فصور الصحرا وفوتهم الخيل فهم يهود بنى عبد الدار واما المعلفة فاهلها نصارى واهل فبصة كذلك واما الفوابس فهم نصارى للشام اسلموا علي يدى ابى بكر رضى الله عنه فلما اتى عون بن شداد للمغرب اتوا معه ثمانون نجعا انزلهم ماذكرنا......

La copie d'après laquelle M. Féraud a fait sa traduction présente quelques variantes avec celle de Temacin. Quant à l'opinion d'après laquelle il existerait deux livres d'El Adouâni, dont nous n'aurions que le moins considérable, personne, dans le Sud, n'y ajoute foi.

A ces manuscrits de Temacin, je joindrai la liste des sult'ans des Beni Djellâb de Touggourt, telle qu'elle m'a été envoyée par l'agha de cette ville Si Isma'ïl. L'histoire de cette dynastie a été faite sommairement par M. Cherbonneau, puis avec plus de détails par M. Féraud[1] : plus récemment encore, M. Philippe[2] a publié une liste

(1) *Revue Africaine.*

(2) *Etapes Sahariennes*, Alger, 1880, in-12, p. 30. On peut y joindre les notions fournies par M. Peyne dans son livre *Lettres sur l'Algérie ; Un Royaume arabe*, Paris, in-12.

des princes de cette famille, mais aucun de ces auteurs n'a donné le texte arabe. Le document traduit par M. Cherbonneau existe à la Bibliothèque d'Alger, à la suite de la chronique d'Ibn H'ammâd.

الشيخ محمد الاكحال بن عمر

* فام بالولاية بعد ابيه وكانت ولايته سنة وثلاثين ستة توفى بتفرة وفبر بها فام بالامر بعده ابنه

الشيخ احمد بن محمد

* وكانت ولايته اثنان وثلاثين سنة توفى بالمشرف ثم فام بالامر بعده ابن عمه

الشيخ عبد الفادر بن الشيخ مهساس

* وكانت ولايته اربعة سنين وتوفى بتفرة وفبر بها ثم فام بلامر بعده ابن اخيه

الشيخ ابراهيم بن احمد

* وكانت ولايته اربعة سنين ثم فام بالامر بعده اخوه (1)

الشيخ محمد بن احمد

* وكانت ولايته ثمانين عشر سنة وتوفى بتفرة وفبر بها ثم فام بالامر بعده اخوه المتفدم ذكره

الشيخ ابراهيم بن احمد

* وكانت ولايته ثمانين سنين وتوفي بتفرة وفبر بها ثم فام بالامر بعده ابن اخيه

الشيخ عمر بن محمد

* وكانت ولايته تسعة سنين وتوفى بتفرة وفبر بها ثم فام بالامر بعده اخوه

الشيخ ابراهيم بن محمد

* وكانت ولايته اربعة سنين وتوفى بتفرة مفتولا وفبر بها ثم فام بالامر بعده اخوه

الشيخ على بن محمد

* وكانت ولايته خمسة سنين وتوفى بتفرة وفبر بها ثم فام بالامر بعده ابن اخيه

الشيخ عبد الرحمان بن الشيخ عمر

* وكانت ولايته احدي عشر سنة وتسعة اشهر وتوفى بتفرة وفبر فيها ثم فام بالامر بعده

(1) Ms. اخاه. Cette faute se répète fréquemment.

الشيخ عبد الفادر

❋ وكانت ولايته ثلاثة اشهر وتوفى بتفرة وفبر بها ثم فام بالامر بعده ابن عمه

الشيخ سلمان بن الشيخ على

❋ وكانت ولايته ثلاثة سنين وخرج من تفرة الى ناحية المشرف في سنة ١٨٥٤ مسيحية الموافقة عام ١٢٧١

Cheïkh Moh'ammed el Akh'al ben 'Omar.

Il succéda à son père et régna 36 ans. Il mourut à Touggourt et y fut enterré. Il eut pour successeur son fils :

Cheïkh Ah'med ben Moh'ammed.

Son règne dura 32 ans. Il mourut en Orient. Après lui régna son cousin :

Cheïkh 'Abd el Qâder ben Cheïkh Mahsâs.

Il régna quatre ans et mourut à Touggourt où il fut enterré. Il eut pour successeur son neveu :

Cheïkh Ibrahim ben Ah'med.

La durée de son règne fut de quatre ans. Après lui régna son frère :

Cheïkh Moh'ammed ben Ah'med.

Il régna 18 ans, mourut à Touggourt et y fut enterré. Il eut pour successeur son frère déjà mentionné :

Cheïkh Ibrahim ben Ah'med (pour la 2e fois).

Son règne dura 8 ans. Il mourut à Touggourt et y fut enterré. Après lui le pouvoir passa à son neveu :

Cheïkh 'Omar ben Moh'ammed.

Il régna pendant neuf ans, mourut à Touggourt et y fut enterré. Après lui régna son frère :

Cheïkh Ibrahim ben Moh'ammed.

Il régna pendant 4 ans, fut assassiné et enterré à Touggourt. Après lui l'autorité passa à son frère :

Cheïkh 'Ali ben Moh'ammed.

La durée de son règne fut de 5 ans. Il mourut à Touggourt et y fut enterré, laissant pour successeur son neveu :

Cheïkh 'Abd er Rah'mân ben Ech Cheïkh 'Omar.

Son règne dura 11 ans et 9 mois. Il mourut à Touggourt et y fut enterré. Son successeur fut son fils :

Cheïkh 'Abd el Qâder.

Il régna 3 mois, mourut à Touggourt et y fut enterré. Après lui régna son cousin :

Cheïkh Selmân ben Ech Cheïkh 'Ali.

La durée de son règne fut de 3 ans, puis il partit de Touggourt vers l'Orient en l'année chrétienne 1854, correspondant à l'année de l'hégire 1271.

III

OUARGLA.

La chronique qui suit ne commence même pas au fondateur de la dynastie éteinte de nos jours, à Mouley 'Alahoum ; mais l'annaliste des Beni Brahim nous a conservé quelques renseignements sur les commencements de cette famille. Les trois grandes fractions des Beni Brahim, Sissin et Ouagguin, s'accordèrent à envoyer demander un prince au sult'an de Fas. Celui-ci leur répondit : « Je consens à vous donner un de mes fils pour deux charges d'or, mais il n'habitera pas à Ouargla à cause du *tehem* (saison des fièvres). » Les envoyés répliquèrent : « Nous lui bâtirons un bordj loin de notre ville » et ils lui construisirent celui d'El Qoli'ah (El Goléah, le point extrême de la domination française dans le Sud[1]). Plus tard, les grands de Ouargla décidèrent Mouley 'Alahoum (مولاى علاهم) à venir s'établir

(1) On peut admettre, d'après ce récit, que Ouargla dépendit quelque temps d'un gouverneur mérinide résidant à El Goléah, mais cette ville est beaucoup plus ancienne que ne semble croire l'annaliste indigène, car il en place la fondation vers le commencement du XVIe siècle. El Bekri (XIe siècle de notre ère) la représente comme une ville fort peuplée, renfermant des mosquées et des restes de monuments antiques (*Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, Paris, I. I., 1859, in-8°, p. 180). Ibn Khaldoun (fin du XIVe siècle de notre ère) mentionne à l'est des bourgades des Beni Amer (les qs'ours du Sud Oranais) « le petit château (Qola'ïah) situé bien avant dans le Désert et appelé le Qola'ïah de Ouallen. « Il sert, ajoute-t-il, de résidence à une peuplade matgharienne, et comme c'est « un des lieux les plus rapprochés du pays habité par les porteurs du *litham*, on « y voit arriver des bandes de ces nomades dans ces années où l'intensité de la « chaleur les chasse de leurs déserts. Alors, sur les plateaux à l'entour de ce château, ils jouissent d'un air plus tempéré. » (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 241). A la fin du XVIIe siècle, El Goléah faisait encore partie des possessions du sult'an de Ouargla (Cf. El 'Aïachi, *Voyages dans le Sud de l'Algérie*, tr. Berbrugger, p. 36-37, et la description de ce qs'ar dans Choisy, *Le Sahara*, Paris, 1881, in-18 jés.).

à Ouargla, où ils lui bâtirent une qasbah[1]. Il eut pour successeur son fils Mouley Moh'ammed, remplacé par Mouley 'Abd el Ghaffâr I. C'est à partir de ce prince que commence le fragment de chronique que je donne ci-dessous et qui s'arrête à Mouley Ah'med III (1116 hég., 1704-5 de J.-C.), époque de sa composition.

* تقييد ولاية بعض ملوك اولاد اعلاهم بورجلان من مولاى عبد الغفار بن مولاى محمد بن اعلاهم قد استولي عام اربعين سنة بعد تمام الف بعد هجرة الرسول عليه السلام على يد بحمان بن عيسى والشيخ المغرب بن دفيش الغربى الجيد فمكث فيها اثنا عشر سنة فتوفى في فراشه ثم استولى اخوه مولاى اعلاهم سنة اثنا وخمسين والف بعد الهجرة (على) يدى بحمان ايضا المذكور والحاج يوسف بن احمد هو شيخ السقيف فقعد فيها تسع وعشرين (ms. ثلاثين) سنة فمات في فراشه ثم استولى مولاى احمد بن مولاى (ms. مولى) عبد الغفار سنة احدى وثمانين والف عام بعد الهجرة فقعد فيها سبع وعشرين (ms. عشرون) سنة اعواما وكانت ولايته على يدى ابني (ms. ابنا) الحاج عيسى بن سليمان بن احمد وعبد الرحمان بن صالح الملقب خنير فمات مقتولا على يدى اولاد عمه مولاى اعلاهم اذا هم سيدى محمد وسيد البكرى والسيد احمد واخوهم عبد الرحمان في يوم الجمعة في فم سقيف الشيخ علي صفايات ملعب الخيل ثم استولى مولاى محمد بن مولاى اعلاهم على يدى الشيخ ابى (ms. ابا) احمد بن عيسى بن الحاج يوسف فقعد فيها ثمانية عشر

(1) Je donne le texte de ce passage en conservant les formes vulgaires dont il est rempli : اجتمعت ارباب ورقلة وذهبوا الى بلاد فاس وطلبوا اميرها ليعطيهم احدا من اولاده ليحكم عليهم وقال لهم نعطيكم احدا من اولادى بزوج وزنات من الذهب ولايعشي لورقلة لان فيها التهم وقالوا له نبنوا له برجا بعيد من البلاد وبنوا له برجا في القليعة وبهاذا تسمي القليعة وبقي مدة يحكم في القليعة على ورقلة فمشوا اليه اكبار ورقلة الى مولاى اعلاهم فدبروا عليه وجابوه الى ورقلة وبنوا له قصبة وعطوا اليه البيعة

Cette tradition a été racontée, mais avec des détails inexacts, par M. Trumelet (*Les Français dans le Désert*, Paris, 1863, in-12, p. 22-25). Il cite également la légende d'après laquelle les djinns, au service de Salomon, auraient bâti Ouargla et l'auraient divisé en trois quartiers (*ibid.*, p. 11-20). D'après une tradition populaire, la *t'aqouqah*, danse des petites filles, aurait été instituée par la fille de Mouley 'Alahoum pour célébrer le mariage de sa négresse.

عواما فمات في فراشه ثم استولى ابنه مولى عبد الغفار فمكث فيها خمسة عشر يوما فخرج على يدى بني وفين وبنى سيسين وبنى ثور ثم استولى عمه مولاى احمد بن مولاى اعلاهم علي يدى سليمان بن عيسى وابنه مايى (مولاى ?) ادريس والحاج يوسف بن عبد العزيز وابنه الحاج حم والشيخ الحاج يوسف بن الحاج احمان وعبد الدايم بن خده واخيه الشيخ على (اعلى .ms) وغيرهم من بنى سيسين وبنى وفين وبني ثور كافة على انهم فد اتفقوا على خروج عبد الغفار بن مولاي محمد جميعا فقعد عبد الغفار في داره في الامان ومع هولاء المذكورين بعض بنى مصعب من بني يسجن وبنى نور واهل العطف وبعض اهل غرداية كلهم فد اتفقوا علي تولية مولاى احمد المذكور في السنة الثامنة ومائة بعد ثمانى الف من الهجرة واخوه السيد البكري كان غايبا في واد ريغ (اريغ .ms) فد نفاه اخوه مولاى محمد هو والعزابة فبعض العزابة مع سيد البكري في واد ريغ وبعضهم في جبل بنى مصعب فدخل السيد البكري والعزابة كلهم علي يدى مولاى احمد فمكث فيها سبعة اعواما فقتله اخوه سيدى البكري واولاده على ان مولاى احمد ما صلح بالرعية ثم استولى مولاى محمد البكري فقعد فيها خمسة عشر يوما وذلك في السنة الخامسة عشر سنة ومائة بعد الف من الهجرة ثم استولى ابنه مولاى محمد بن مولاي محمد البكري في سنة تاريخ ابيه علي يدى ابراهيم بن عبد الرحمان وابن اخيه وهو بحمان بن الحاج عيسى والحاج صالح بن الحاج محمد بن الشيخ اباحم بن الشيخ الحاج يوسف بن حمان وعبد الدائم بن خده واخيه واولاد الحاج عبد الله بن نمير منهم الحاج عيسى الكبير وابراهيم وصالح وماى (مولاى ?) ادريس والحاج يوسف بن عبد العزيز وعبد الرحمان بن بليان وصالح بن عبد الرحمان ابن صالح واسمعيل بن الحاج عيسى وبيكر بشوش بن احمد بن عشور وغيرهم من بنى وفين وبنى ثور وساسى بن يعقوب والحاج بريال والحاج على بن محجوب ويوسف بن عبد الله بن ساسى (ساس .ms) ومن بنى ابرهيم محمد بن الفقيه (الفقه .ms) احنين ومحمد بن بعلح والحاج عمران بن الحاج عبد الرحمان بن عبد الجليل ابراهيم الامام والحاج اسعيد بن الحاج اسمعيل (اسماعيل .ms) ثم ساير بنى ابراهيم والحاصل من هذا فد اتفقوا على ولاية هذا السلطان جموع ورجلان كلهم فاعطاه الله العفل لهاذا الامير مالم يعطيه لاحد

من امراء ورجلان فبله فصلح بالرعية فسوا بين رفيع ووضيع وحفير وجليل والفوى والضعيف والصغير والكبير وفد خرج اولاد عمه مولاى محمد حين مات عمهم مولاى احمد فهربوا بنفوسهم الى انفوسة فمكثوا فيها ولم يضرهم احد من السلاطين ولا من اهل ورجلان اولاد عمه مولاى محمد في انفوسة مخروجين ثم بعد ستة اشهر فدخلنا في السابعة فنكس صالح بن عبد الرحمان بن خنير ومن معه من اصحابه من بيعة السلطان وتوليته فجعلوا يبعثون البروات لاولاد مولى محمد ليتونهم ويوفقونهم بورجلا بغير اذن جموع اهل ورجلان فاذا بالمخاريخ بعثوا عبدا كان معهم من (sic) عبيدنا وهو معتوف لاولاد سيدى عيسى بن باب فدخل دار الحاج اعمران بن الحاج عبد الرحمان بن ابراهيم فاتى الى السلطان فاخبره الخبر فارسل السلطان عبيده فاتوه به ففال له الامير ما شانك وما حملك الينا وانت مخروج بايى رايكم امر بالبعض من اهل ورجلان الذين عندنا ففال له باذن اهل البلاد ففال اتعرف منهم احدا (احد .ms) ففال صالح بن عبد الرحمان الخنير وفلان وفلان ففال الامير للعبيد امضوا به الى خارج المدينة فافتلوه ليلا يدخل الشكوك في بلادنا كل ذلك لم يكن ففد ابتدا بالحاج عمران والحاج عمران هو الذى افضحه (?) لوكانت فيه الخيانة ما اخبرنا به فان سيلة الوسيف فد وفعت في شهر الله المعظم رمضان فلما دخلنا في شهر ذى الحجة وهو شهر الله الحرام من اشهر الحج وفد حرم الله الفتال بين رسول الله صلى الله عليه وسلم وكيف بين المسلمين فاتونا في ليلة الحادية عشر من شهر الله المبارك فدخلوا الفصبة فوجدوا فيها اناسا فليلين مع السلطان فاعان الله السلطان ومن معه في الدار وثبت (تبت .ms) الله عفل الامير بسيفه مسلولا وترسه بيده عريان الراس الافى ثوب وسروال وهم فوف سطح الدار والسلطان كالاسد في وسط الدار وهم يفولون اصعد الينا وهو يفول لهم انزلوا الينا ياعداء الله فاذا بالبعض منهم من (?) نساحة فاع البرود فوجدوا فيها سيدى الحسن (في دار) فليل من معه فضروه بالسيوف الى غاية الموت فاذا بمن معه فد حيا الله فلوبهم ففتلوا على بن عيسى بن يوسف فمات منا الحاج بن امنايل الثورى ثم وصل الخير الى اهل ورجلان (وجلان .ms) في ديارهم ففزعوا جما غفيرا زمرا زمرا فاذا بالشيخ على بن خدمن باب الغدر ومحمد بن ابى بكر وابا منصور (و) الشطر ومن معه فتناطحوا على باب

السفيف الدخلان فلما كثرت ناسنا على المخاريب فهربوا وفد جرح منا في ذلك الموضع ثلاثة رجال منهم الشيخ على ومنصور الشطى ومحمد بن ابى بكر فاذا بابراهيم ابن بحمان واولاده الحاج وبحمان والحاج اوليد بن يوسف وغيره في خمسة رجال وسبعة فصعدوا لهم من المسجد فتناطحوا علي سطح دار الغزلان والامير من تحت يتذكرونه ويفولون (ms. يفول) له لاتخف نحن معك الغالبون ان شاء الله فجات اناسنا علي ابراهيم ومن معه فحملوا عليهم حملة واحدة كريمة الحجر فهربوا فوفعوا على سطح دار لاله ستى فراع السلطان فعفا عنه البلا وفد اخذ خربة بالحجر في راسه فثبته الله وحكم عفله واما ابراهيم بن عبد الرحمان فد اخذ وجرح بالرمح ضربتين ولم يخبر اصحابه خايفا ليدهش الذين معه ثم مع ذلك هربوا وانهزموا فماتت منهم احدا عشر (*sic*) رجلا منهم مولاي عبد الغفار خرجوه من دار صالح بن عبد الرحمان فد كان رافدا علي فراشه في السرير وفد تركه صالح في داره فباعت (lis. فاتي) الى دار السلطان بيده الاسبحة واما مولاى ادريس خرجوه من دار الحاج عمران وفد كشف الحاج عمران لما سمع به في داره فاتى السلطان فاخبره به فبعث البعض من اهل ورجلان يذبحوه وفتلوه وكل من فدم معهم من اصحابهم فد خرجوا ماخلا السايح والناس في اول العياط فد دهشوا بندهتهم بفولهم يا مولاي عبد الغفور وطبلهم يضرب فد اتوا من انفوسة فمن راه يريد الفصبة فيفولون له ان الامراء فد فتلوا شر الله بيننا وبينكم يا اهل ورجلان فمن حكم عفله وصحت عزيزته ومحبة الامير ومبايعته حفا ما سال في ندهتهم (ms. ندهتم) ولا في طلبهم فان مع الامير حف فان اراد ان يستولى من يستولى على الجماعة بذراعه عنفا وفسوا وفهرا وغصبا لم يفعل الخير في الرعية ومن ضعف يغنيه ففد جبر واما اصحابهم الخاينون فد فرجوا لك لتكون النصرة لاصحابهم فالحمد لله والشكر له حين رجعت الكرة والهزيمة واصحابهم الذين يريدون سعيى الفساد في الارض والله تعالى يفول الذين يسعون في الارض فسادا ان يفتلوا او يصلبوا او تفطع (ms. يفطع) ايديهم وارجلهم من خلاف او ينفوا من الارض ذلك لهم خزيى في الدنيا ولهم في لاخرة عذاب مفيم فهذا جزا من اراد الفساد في الارض ثم بعد ذلك لما صحت خديعة صالح المذكور وشهد عليه المليح والفبيح فاذا بالامير امر بخروجه الى الفليعة ونفاه من بلاده فحكم عليه حكم

كتاب الله فسلطه الله علي داره فانتهبها حملا وتمرا فقال السلطان هذا جزاء الخاين في الامراء ويظهر الفساد على اهل المدينة والناس كلهم في العافية فاذا ببعض اصحاب صالح المذكور (المكور .ms) قد كشف امنهم قاف بن الحاج قان وباب الموذن بن الحاج عبد العزيز الموذن فرما عليهم مائة اريال علي كل واحد فاعطوها ثم بعد ذلك خرج الحاج يوسف بن عبد الرحمان بن الحاج يوسف الشيخ فخاه (?) في مايتين اريال وخمسين فاذا اهله فاستشفعوا...... لبة العزابة المالكية فترك لهم في وجوههم ثلاثين اريال فاعطوا مايتين وعشرين فهذا جزاء الفساد واكثروا الزيادة ثم بعد ذلك مات لنا سيد الحسن (لحسان .ms) بن مولاى محمد البكرى مجاهدا ومات لنا سيد(ى) على بن ادريس فقعد فيها مولاى محمد المذكور عاما وشهرا فخرج منها قهرا وعنفا باتفاق اهل ورجلان كافة وهم بنو وقين وبنو سيسين وبنو ابراهيم فقعدت قصبة ورجلان ثلاثة ايام بغير امير والامير المخروج واخوه مولاي احمد معه في بيت بمدين بن قاف فاذا ببنى مصعب خرجوا الى بيت بمديون فاتوا بمولاي احمد بن مولاى محمد البكري فقبضوه لاهل ورجلان (وجلان .ms) فاستولوه علي انفوسهم و بلادهم عام ستة عشر ومائة ففرحت به البلاد والعباد علي يد ابراهيم بن بحمان وكاتب الجروف سليمان بن الحاج عيسى والقاضى سيد عيسى بن الحاج محمد وعلى بن بيكر بن عبدالله ومحمد بن ابى بكر بن بهلاح (ببلح .ms) ومحمد بن الفقيه احنيني وغيرهم من اهل ورجلان من جم غفير فنسل الله العفو والعافية * والحمد والشكر علي نعم الله والنصرة لسلطاننا والصلح بين جموعنا فالحمد لله الذى اظهر لنا سبول الخير بعدد رومها وتلله (?) نور الرشد بعد ظهورها.........

HISTOIRE

D'UNE PARTIE DES ROIS DE OUARGLA ISSUS DE MOULEY 'ALAHOUM DEPUIS MOULEY 'ABD EL GHAFFAR (I), FILS DE MOULEY MOH'AMMED (I), FILS DE 'ALAHOUM.

Il fut proclamé en l'an 1040 après l'hégire (1630-1631) par les soins de Bah'mân ben 'Isa et du cheïkh El Moghrib ben Daqich el Gharbi le noble. Il demeura au pouvoir pendant douze ans et mourut dans son lit.

Il eut pour successeur son frère Mouley 'Alahoum (II), en l'an 1052 de l'hégire (1642-1643), grâce au même Bah'mân et à El H'adj Yousof ben Ah'med qui était grand chambellan. Il régna pendant 29 ans[1] et mourut dans son lit.

Après lui régna Mouley Ah'med (I), fils de Mouley 'Abd el Ghaffâr, en l'an 1081 (1670-71), pendant 27 ans, par l'intermédiaire des deux fils d'El H'adj 'Isa ben Soleïmân ben Ah'med et de 'Abd er Rah'mân ben S'alih', surnommé Khanir. Le prince mourut assassiné par ses cousins (neveux), fils de Mouley 'Alahoum, c'est-à-dire Sidi Moh'ammed, Seïd el Bekri, Seïd Ah'med et leur frère 'Abd er Rah'mân, un vendredi, à l'entrée du vestibule du cheïkh Ghali, pendant une course de chevaux.

Mouley Mohammed (II), fils de Mouley 'Alahoum, fut proclamé par les soins du cheïkh Bâ-Ah'med ben 'Isa ben El H'adj Yousof. Il régna 18 ans et mourut dans son lit.

Il eut pour successeur son fils Mouley 'Abd el Ghaffâr (II), qui ne resta que quinze jours au pouvoir. Il fut déposé par les Beni Ouagguin, les Beni Sissin et les Beni Thour.

Il fut remplacé par son oncle Mouley Ah'med (I), fils de Mouley 'Alahoum, grâce à Solimân ben 'Isa et son fils Mouley Idris, El H'adj Yousof ben 'Abd el 'Aziz et son fils El H'adj H'ammou, le cheïkh El H'adj Yousof ben El H'adj Ah'mân, 'Abd el Dâïm ben Khaddouch et son frère le cheïkh 'Ali, et d'autres des Beni Sissin, des Beni Ouagguin et des Beni Thour qui avaient comploté ensemble la déposition de Mouley 'Abd el Ghaffâr (II), fils de Mouley Moh'ammed. Le prince détrôné vécut paisiblement dans sa maison. A ceux qu'on vient d'énumérer se joignirent des Mzabites de Beni Isjen (Sguen), de Bou Noura, des gens d'El 'At'ef et quelques-uns de Ghardaïa. Ils proclamèrent ensemble Mouley Ah'med, en l'an 1108 de l'hégire (1696-97). A ce moment, son frère Seïd el Bekri était éloigné dans l'Oued Rir' où

---

(1) J'ai corrigé en *20 ans* le nombre de *30* que porte le manuscrit et qui ne s'accorde pas avec la date citée plus loin. Ouargla reconnaissait à cette époque la souveraineté ottomane, car El 'Aïachi qui la visita en 1074 hég. (1663 J.-C.) y entendit prier pour l'imâm El Mahdi (?), pour le sult'an Mèhemet (IV) Khân, fils du sult'an Ibrahim, et enfin pour le prince régnant, Mouley 'Alahoum. Celui-ci, quelque temps auparavant, avait fait massacrer, dit El 'Aïachi, une partie de la population qu'il croyait hostile contre lui, ce qui lui avait aliéné ses oncles maternels, les Beni Djellâb de Touggourt. Il était soutenu dans sa lutte contre eux par les Rafedhites (Mzabites ou Abâdhites) dont la ville était remplie (cf. *Voyages dans le Sud de l'Algérie*, tr. par Berbrugger, Paris, I. R., 1846, in-4°, p. 45-58).

Mouley Moh'ammed l'avait exilé avec les Mzabites. Une partie de ceux-ci étaient avec lui dans l'Oued Rir', les autres étaient partis dans les montagnes du Mzab. Seïd el Bekri et les clercs rentrèrent dans Ouargla grâce à Mouley Ah'med : celui-ci régna sept ans, puis il fut assassiné par son frère Seïd el Bekri et ses fils, parce qu'il ne gouvernait pas bien ses sujets : ceci arriva en l'an 1115 de l'hégire (1703-4).

Mouley Moh'ammed (III) el Bekri fut proclamé, mais il ne resta que quinze jours au pouvoir, en 1115 de l'hégire. Il eut pour successeur Mouley Moh'ammed (IV) qui régna cette même année, grâce à Ibrahim ben 'Abd er Rah'mân et son neveu, Bah'mân ben El H'adj 'Isa, El H'adj S'alih' ben El H'adj Moh'ammed, fils du cheïkh Bah'ammou, fils du cheïkh El H'adj Yousof ben Ah'mân, 'Abd ed Dâim ben Khaddouh et son frère, aux fils d'El Hadj 'Abd Allah ben Namir, parmi lesquels El H'adj 'Isa, l'aîné, Ibrahim, S'alih' et Mouley Idris, El H'adj Yousof ben 'Abd el 'Aziz, 'Abd er Rah'mân ben Balyân, S'âlih' ben 'Abd er Rah'mân ben S'âlih', Isma'ïl ben El H'adj 'Isa, Bou Bekr bou Choucha ben Ah'med ben 'Achour et à d'autres des Beni Ouaggin et des Beni Thour ; à Sâsi ben Ya'qoub, El H'adj bou Ra'âl, El H'adj 'Ali ben Mah'djoub, Yousof ben 'Abd Allah ben Sâsi (des Beni Sissin) et, parmi les Beni Brâhim, Moh'ammed, fils du jurisconsulte H'oncin Moh'ammed ben Bou Felâh', El H'adj 'Imrân ben H'adj 'Abd er Rah'mân ben 'Abd el Djelil, l'imâm Ibrâhim, et El H'adj Sa'ïd ben El H'adj Isma'ïl. Tous les Beni Brahim et ceux qui se joignaient à eux (?) s'accordent à proclamer le sult'an, d'accord avec tous les gens de Ouargla. Dieu lui donna une intelligence supérieure à celle qu'il avait départie aux autres émirs qui l'avaient précédé. Il gouverna bien ses sujets, traitant de la même façon l'homme élevé et l'humble, le misérable et l'homme illustre, le puissant et le faible, le petit et le grand. A la mort de leur oncle Mouley Ah'med, ses cousins, fils de Mouley Moh'ammed (II) s'étaient enfuis à Ngousa où ils s'établirent sans éprouver de dommage de la part des sultans ou des habitants de Ouargla. Ils vécurent en exil : six mois se passèrent et on était dans le septième quand S'alih' ben 'Abd er Rah'mân ben Khanir et ceux de ses amis qui avaient proclamé avec lui Mouley Moh'ammed (II) changèrent de parti. Ils envoyèrent des lettres aux fils de Mouley Moh'ammed (II) pour les ramener à Ouargla, contre le gré de tous les habitants. Les exilés envoyèrent un esclave d'entre les nôtres, qui se trouvaient avec eux : les fils de Sidi 'Isa ben Bâb l'avaient affranchi. Il alla trouver El H'adj 'Imrân ben El

H'adj 'Abd er Rah'mân ben Ibrahim; celui-ci entra chez le sult'an, à qui il révéla tout. Le prince envoya ses esclaves noirs qui amenèrent l'émissaire, et lui demanda : « Qu'y a-t-il ? qui t'a conduit vers nous, alors que tu es exilé ? Qu'avez-vous à faire avec les gens de Ouargla qui sont chez nous ? » Le nègre répondit : « Je suis venu avec l'autorisation de quelques habitants de la ville. » — « En connais-tu un ? » Il nomma S'alih' ben 'Abd er Rah'mân el Khanir et tel et tel. Le prince dit à ses esclaves noirs : « Emmenez-le hors de la ville et tuez-le, pour que la discorde ne s'introduise pas chez nous ; tout cela est faux; il a commencé par El H'adj 'Imrân, et c'est El H'adj 'Imrân qui l'a dénoncé : s'il y avait chez lui de la trahison, il ne nous aurait pas mis au courant. » L'interrogatoire du nègre eut lieu dans le mois auguste de ramadhân. Lorsqu'on entra dans le mois de dzou'l hiddjah, celui où Dieu interdit la guerre entre le Prophète (et les infidèles) — à plus forte raison entre les Musulmans, — la onzième nuit de ce mois béni, les conjurés pénétrèrent dans la Qas'bah où ils trouvèrent peu de monde avec le sult'an. Mais Dieu vint en aide à celui-ci et à ceux qui étaient avec lui, fortifia le courage de l'émir qui avait mis le sabre à la main (?) et le protégea de sa main comme d'un bouclier. Le prince était tête nue, vêtu seulement d'une gandourah et d'un seroual. Les ennemis étaient sur la terrasse, le sult'an comme un lion dans l'intérieur de la maison. « Monte vers nous » lui criaient-ils. — Il leur répondit : « Descendez vers moi, ennemis de Dieu. » Une partie d'entre eux pénétra dans une cour pleine de poudre (?); ils y trouvèrent Sidi 'l H'asan avec peu de monde : ils le frappèrent de leurs sabres jusqu'à le laisser pour mort, mais Dieu anima le courage de ses compagnons ; ils tuèrent 'Ali ben 'Isa ben Yousof; de notre côté, succomba El H'adj ben Menâïel eth Thouri. Les habitants de Ouargla apprirent dans leurs maisons ce qui se passait : ils apportèrent du secours en grand nombre. Le cheikh 'Ali ben Khaddouch arriva par la porte d'El Ghadr ainsi que Moh'ammed ben Abou Bekr, Bâ-Mans'our d'Ech Chot't'[1] et ses compagnons. Ils battirent en brèche la porte du vestibule intérieur. Les nôtres augmentèrent de nombre, de sorte que les exilés s'enfuirent. Trois hommes de notre parti furent blessés à cet endroit : le cheikh 'Ali, Bâ-Mans'our d'Ech Chot't' et Moh'ammed ben Abou Bekr. Alors Ibrahim ben Bah'mân et ses

(1) Le village d'Ech Chot't', qu'on appelle aussi 'Aïn 'Ameur, est situé au N.-E. de Ouargla, dans une position pittoresque, mais insalubre. Les jardins comptent 20,700 palmiers.

fils El H'adj et Bah'mân, El H'adj Oulid ben Yousof et d'autres au nombre de cinq ou sept, marchèrent contre les conjurés en passant par la mosquée et battirent en brèche la terrasse de la maison des Gazelles. Au-dessous était l'émir qu'ils encourageaient et à qui ils criaient : « Ne crains pas, nous vaincrons avec toi, s'il plaît à Dieu. » — Les nôtres vinrent se joindre à Ibrahim et à ses compagnons, et tous ensemble ils chargèrent l'ennemi qui prit la fuite et tomba sur la terrasse de Lalla Setti. L'émir se calma : le malheur s'écarta de lui car il avait déjà été atteint à la tête d'un coup de pierre : Dieu le fortifia et raffermit son courage. Quant à Ibrahim ben 'Abd er Rah'mân, il fut pris, blessé de deux coups de lance, ce qu'il avait caché à ses complices pour ne pas les troubler. Les ennemis s'enfuirent, après avoir perdu onze hommes, parmi lesquels Mouley 'Abd el Ghaffâr (II) qu'ils avaient fait sortir de la maison de S'alih' ben 'Abd er Rah'mân où il dormait sur un lit : S'alih' l'avait laissé chez lui, mais on le conduisit à la maison du sult'an, son chapelet à la main. Pour Mouley Idris, on le fit sortir de la maison d'El H'adj 'Imrân qui le dénonça dès qu'il apprit sa présence chez lui : on l'amena au sult'an qui envoya quelques habitants de Ouargla le mettre à mort ainsi que ceux qui étaient avec lui.... Les gens commençaient à faire entendre des acclamations, étourdissant de ces cris : O notre maître, serviteur du Clément, et l'on frappait les timbales[1]..... Quand ils (les gens de Ngousa?) voyaient quelqu'un se diriger vers la Qas'bah, ils lui disaient : « Les émirs ont été tués : le mal divin est entre vous et nous, habitants de Ouargla (?) » .... Le droit était du côté de l'émir

....

Louange à Dieu que nous remercions lors de la charge et de la retraite. Quant aux complices qui voulaient causer du trouble dans le pays, Dieu a dit : « Ceux qui emploieront leurs forces à commettre des dégâts sur la terre, qu'on les mette à mort, ou qu'on les crucifie ; qu'on leur coupe les mains et les pieds alternés, ou qu'on les exile. Ce sera pour eux une honte en ce monde et dans l'autre un châtiment éternel[2] ». Telle est la rémunération des artisans de trouble sur cette terre. Lorsque la perfidie de S'alih' fut certaine, que le bon

---

(1) Le passage est corrompu et il est impossible de décider de qui il est question. L'auteur semble décrire la joie des habitants de Ouargla, puis transporter la scène à Ngousa et passer brusquement à des réflexions personnelles sur les mérites de l'émir.

(2) *Qorân,* sour. V, v. 37. Le texte du Qorân porte عظيم au lieu de مقيم

et le mauvais eurent témoigné contre lui, le sult'an l'exila à El Goléah et l'expulsa de son pays, accomplissant à son égard l'ordre du Livre divin. Dieu donna au prince le pouvoir sur sa maison : il s'empara des marchandises et des dattes qu'elle renfermait et dit : « Voilà la rémunération du traître envers ses princes, du fauteur de troubles contre les habitants de la ville alors que ceux-ci vivaient en paix ». Quelques compagnons de ce S'alih', dont on avait dénoncé Qâq (?) ben el H'adj Qân (ou Qâq ?) et le père (?) du moueddin Ibn el H'adj 'Abd el 'Aziz..... il avait donné à chacun cent réaux[1], et ils les remirent (au prince ?). Ensuite El H'adj Yousof ben 'Abd er Rah'mân ben el H'âdj Yousof ech Cheïkh sortit de la ville et...... 250 réaux. Sa famille réclama l'appui des.... clercs malékites (?) : il laissa pour eux 30 réaux ; les siens en donnèrent 220 : ce fut le prix des dégâts..... Après cela mourut Saïd el H'asan ben Mouley Moh'ammed el Bekri, le champion de l'islam, ainsi que Saïd 'Ali ben Idris.

Mouley Moh'ammed (IV), dont il a été question, ne régna qu'un an et un mois : il quitta Ouargla contraint et forcé par l'accord unanime des habitants de la ville : les Beni Ouagguin, les Beni Sissin et les Beni Brahim : la qas'bah resta trois jours sans sult'an, puisque l'émir était en exil avec son frère, Mouley Ah'med, dans la maison de Bou Medioun ben Qâq[2].

Les Mzabites allèrent chez Bou Medioun et ramenèrent Mouley Ah'med (II), fils de Mouley Moh'ammed (III) el Bekri : ils l'imposèrent aux habitants de Ouargla et le firent régner sur eux et sur le pays, en l'an 1116 de l'hégire (1704-5). Le pays et les serviteurs de Dieu en furent joyeux. Il fut proclamé par Ibrahim ben Bah'mân, le secrétaire Solaïmân ben el H'âdj 'Isa, le qâdhi Saïd 'Isa ben el Hâdj Moh'ammed, 'Ali ben Bou Bekr ben 'Abd Allah, Moh'ammed ben Abou Bekr ben Bâ-Felâh', Moh'ammed fils du jurisconsulte H'onaïni et d'autres habitants de Ouargla, grands et petits. Nous demandons à Dieu le pardon et la paix.

Gloire et reconnaissance aux bienfaits de Dieu et que notre sult'an

---

(1) « La majeure partie de la monnaie de Ouargla est de cuivre ; vingt-quatre pièces de ce métal forment un quart de réal » (El Aïachi, *Voyage*, p. 54).

(2) La chronique des Oulâd Babia, sult'ans de Ngousa (voir plus loin) mentionne comme quinzième prince un Bou-Meïdoun qui paraît être le Bou-Midioun b. Qâq (?) dont il est question ici. Les mêmes annales rapportent qu'il s'avança jusque Ba-Mendil, bloqua Ouargla, coupa ses palmiers, ce qui semble s'accorder avec ce que rapporte notre chronique.

obtienne son aide, que la paix règne entre nous tous : louange à Dieu qui nous a fait connaître les voies du bien....... »

La chronique s'arrête au commencement du XVIIIe siècle et à défaut d'annales qui la continuent, je me servirai des renseignements donnés par les notices que je possède sur les Beni Brahim et les Beni Sissin. Malheureusement les indications chronologiques font absolument défaut. Il faut en outre supposer une lacune entre le règne de Mouley Ah'med (II) et celui de Mouley es Saïh' sous lequel eut lieu l'expulsion et le retour des Beni Brahim, après le massacre des Mzabites, comme on le verra plus loin.

Mouley Saïh' régna quelque temps et eut pour successeur son fils Mouley Moh'ammed qui fut exilé au bout de plusieurs années de règne et remplacé par Mouley el Ah'san et son fils Mouley edz Dzahabi[1].

Outre ces luttes pour la possession de la qas'bah, Ouargla était mêlée aux querelles intestines de Ngousa et des nomades qui entouraient ces villes. Sous le premier de ces émirs, une guerre éclata entre 'Abd el H'akem ben Cho'aïb, chef des Mekhadma, et Cheïkh Moh'ammed ben Bou Meïdoun, qaïd des Sa'ïd 'Otba[2]. Le premier,

---

(1) ٯ وتولى الحكم مدة من السنين ومات وخلف ابنه مولاي امحمد (sic) وبقا يحكم مدة من السنين وعزلوه من الحكمة وتولى بعده مولاى الاحسان هو وابنه مولاي الذهبى ومكثوا في ذلك مدة من سنين وماتوا وخلعوا مولاي الساسى وابنه مولاي امحمد (*Notice des Beni Brahim*)

(2) L'on pourrait placer la migration des Sa'ïd Otba comme celle des Mekhama, vers la fin du XVIe siècle ou le commencement du XVIIe, puisqu'on voit les Mekhadma, dans une lutte avec les Cha'anba de Methlili, prendre pour arbitre le fils de Sidi Cheïkh et les Sa'ïd 'Otba eux-mêmes, au temps de Mouley 'Alahoum (I ou II ?), faire la guerre à Ouargla. Voici un résumé de leurs traditions d'après la notice sur les Mekhadma que je possède. Le texte arabe que je dois à M. Le Châtelier est tellement incorrect qu'on ne peut le citer. Ces traditions remontent au temps de l'invasion des Beni Hilâl. « Après sa défaite, le roi du Sahel, Zeïdan (?), leva une armée considérable et livra une bataille où il tua la jument (corrig. جرصة en جرسة) de Dyâb b. Ghânem (sur ce personnage, cf. mon article sur Rouba, *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 136-148) qu'on appelait Achbahah (اشبهة). Dyâb revint dans son pays, rassembla une nombreuse armée, battit Zeïdan et fit un grand butin, puis il mourut dans sa patrie. Les tribus qu'il avait autour de lui se séparèrent : C'était les Oulâd 'As'id (عصد), les Oulâd 'Amer (عامر), les Mekhadma, les Sa'ïd 'Otba et les Oulâd Moulat qui occupaient le pays depuis Ouargla jusque l'Oued Rir'. Plus tard, il éclata des luttes entre elles et elles se séparèrent. Les Oulâd 'Amer (عمر p. عامر) et les Oulâd Moulat s'établirent dans le pays de Temâcin et de Touggourt, les Mekhadma et les Sa'ïd 'Otba à Ouargla, après l'expulsion des Hamyân chassés à cause de leur ty-

campé avec sa tribu à S'ah'art Maghreb (اصحرت مغرب), fut attaqué par Moh'ammed, aidé des Larba'[1]. Il perdit beaucoup de monde, mais reprit sa revanche plus tard et alla s'établir à Methlili, tandis que Moh'ammed ben Bou Meïdoun revenait dans le djebel 'Amour (جبل اعمور) où il passa l'été. 'Abd el H'âkem rentra ensuite à Ouargla où il reçut un bon accueil du sult'an El Ah'san. Mais ayant poussé un jour jusqu'à l'Oued Mzab, il rencontra son ennemi qui lui livra bataille à Zelfana (زلفان)[2], il fut repoussé et rentra dans le Djebel 'Amour. 'Abd el H'âkem quitta Ouargla pour mener au printemps ses troupeaux dans les pâturages de l'Oued Zergoun ; à ce moment il fut vaincu par son adversaire, toujours retranché dans le Dj. 'Amour. Les Sa'ïd 'Otba rentrèrent à Ouargla, tandis que les Mekhadma se réfugiaient à Methlili chez les Cha'anba leurs alliés. Ceux-ci leur fournirent un secours qui leur permit de s'emparer de Ngousa où ils massacrèrent beaucoup de monde. Ils se retirèrent ensuite à Touggourt et à Biskra où ils restèrent 7 ans.

Pendant leur absence, de nouvelles révolutions s'étaient produites

---

rannie ». M. Guin, interprète militaire principal à Oran, qui a bien voulu, à ma demande, faire des recherches sur cette dernière tribu, n'a pu trouver dans leurs traditions le souvenir de leur séjour dans l'Est. Je reprends l'analyse de la notice. « Le cheïkh des Mekhadma était 'Ali ben 'Abou Afla, ancêtre des Oulad Ah'med, issu de Khâled ben el Ouald. Les Mekhadma comprenaient alors les fractions suivantes : Oulâd Nos'aïr, Beni Khelif, El Afâres, Beni H'asan, Beni Thour. Ils étaient les serviteurs religieux de Sidi Cheïkh et de son fils El H'adj Abou H'afs', parce que leurs pâturages du S'ah'ara étaient situés sur l'Oued Zergoun. Un jour ils voulurent enlever les troupeaux de Bou H'afs', mais ils furent repoussés, perdirent 70 de leurs meilleurs cavaliers et firent leur soumission. Une guerre éclata ensuite entre eux et les Cha'anba de Methlili, mais Sidi Cheïkh envoya son fils Abou H'afs' qui rétablit la paix entre les deux parties. Une autre querelle fut apaisée de la manière suivante : Le saint se fit apporter deux jattes, l'une pleine de lait, l'autre d'eau, les mélangea ensemble et dit aux deux adversaires : « Séparez l'eau d'avec le lait. » Ils s'en déclarèrent incapables. Le saint reprit alors : « Les Mekhadma et les Cha'anba doivent être unis comme cette eau et ce lait. » Une guerre éclata ensuite entre les Sa'ïd 'Otba, les Cha'anba et les gens de Ouargla. L'émir des premiers était El 'Aghrib (الاغريب), celui des Mekhadma, Guennân el H'amdi (القنان الحمدي), le sult'an de la ville, Mouley 'Alahoum. Le chef des Sa'ïd 'Otba était à Ghas'oul (au delà de Géryville, à 400 kilomètres S. d'Oran), dans sa tribu, dans la montagne des (Laghouatis) Ksel ; Guennân, avec les siens, aux Arbâouat de l'Ouest. Celui-ci prit l'offensive et vainquit son ennemi : El Aghrib fut tué et la paix rétablie pour quelque temps. » (*Notice sur les Mekhadma*).

(1) Cette tribu fait partie aujourd'hui du cercle de Laghouat. Les détails qui suivent sont extraits de la *Notice sur les Mekhadma*.

(2) Zelfana, à une journée Est d'El 'Atef, possède plusieurs puits.

à Ouargla. A Mouley edz Dzahabi avaient succédé Mouley es Sâsi (مولاى الساسى) et son fils Mouley Moh'ammed. Sous le règne de ce prince, une fraction des Cha'anba Bou Rouba, qui avait accompagné les Mekhadma à Ngousa délivra Ouargla de l'impôt que cette ville payait aux Turks appelés autrefois par Cheïkh Moh'ammed (III), sult'an de Ngousa. Le tribut consistait en 25 négresses que venait chercher chaque année un chaouch turk[1]. Celui-ci fut tué entre Ouargla et Ngousa, près d'un endroit appelé encore aujourd'hui *H'ofrat ech Chaouch*, que les indigènes m'ont montré à mi-chemin environ, à droite de la route. La mention du bey d'Oran, Moh'ammed, sans doute Moh'ammed el Kebir, le même qui, en 1792, reprit Oran aux Espagnols, nous permit de placer au XVIIIe siècle la délivrance de Ouargla. Pour prix de leurs concours, les Beni Isma'ïl furent bien accueillis par les Beni Ouagguin qui paraissent avoir eu à ce moment la prépondérance. Mouley Moh'ammed fut déposé et, pendant 7 ans, Ouargla resta sans sult'an : au bout de cette période, l'émir fut rétabli, puis chassé encore une fois et les discordes recommencèrent. A la fin le sult'an de Ngousa, les Beni Ouagguin et les Beni Brahim s'entendirent pour bâtir une nouvelle qas'bah sur le Vieux Marché et pour installer de nouveau Mouley Moh'ammed[2]. Pendant un des intervalles de royauté de ce fantôme d'émir les Sa'ïd 'Otba firent la paix avec Moh'ammed ben 'Abd el H'âkem, chef des Mekhadma qui avait succédé à son père. Moh'ammed ben Bou Meï-

---

(1) وبعد ذلك ايضا حين نزلوا عرش اسعيد عتبة في ورقلة وجدوا حكم ورقلة على يدى الترك وهو الباي محمد في بلاد وهران وكان ياتى الشاوش من بلاد الجزاير ويجي على البلاد قسنطينة حتي يصل (ms. يوصل) في ورقلة ويدفعون له اهل ورقلة اللزمة وهى خمسة وعشرون خادما فمكث كذلك مدة طويلة حتى جا بروبه وهو فرقة اولاد اسماعيل فقتله في موضع يسمى الان حفرة الشاوش ورجع من ذلك الى ورقلة وجعلوا له عرش بنى ابراهيم الغفر من سبب (ms. سباب) ذلك وهذا كله في زمان السلاطين [الذين] كانوا يحكمون في القصبة ويدفعون اللزمة على يدي الشاوش المذكور

(Notice des Sa'ïd 'Otba.)

(2) مكثوا فيها مدة من سنين وعزلوه وبقية (*sic*) ورقلة سبع سنين من غير سلطان وجعلوا الاعراش بينهم السور (ms. الصور) والخندق في وسط البلاد وبعد ذلك خلقت الصفوف بينهم وصارت بينهم المعركة واتفقوا ان يجعلوا سلطانا ورجع مولاي امحمد وعزلوه وخلقت فتنة واتفقوا بنى ابراهيم وبني وقين وصاحب انقوسة ان يجعلوا قصبة في السوق القديم وبنوا قصبة في السوق القديم وجعلوا فيها سلطانا مولاى امحمد يحكم فيها مدة

(Annales des Beni Brahim.)

doun fut remplacé par Et Tâgâr ben 'Isa (التاقار بن عيسى). Sous un autre chef des Mekhadma, Khâled ben el H'aram, la guerre éclata entre eux et le sult'an de Ouargla, Moh'ammed el Kebir. Une partie des Mekhadma faisait cause commune avec les Sa'ïd 'Otba, campés à H'assi Tarfaya[1], tandis que le reste de la tribu était à Methlili. Cette seconde fraction alla attaquer la première et perdit beaucoup de monde. Khâled rentra vainqueur à Ouargla puis conduisit ses troupeaux aux pâturages de l'Oued Zergoun. Et Tâgâr et ses alliés se tenaient à El Mini (المني). Peu après la paix se rétablit, mais le fils de Khâled, Ah'med persévéra dans ses ressentiments et fit défection avec la plus grande partie des Mekhadma, auxquels se joignirent les Cha'anba, tandis que son père s'unissait aux Sa'ïd 'Otba. Ces derniers campaient aux Ch'tout' ('Adjadja et 'Aïn 'Ameur), leurs ennemis à Bâl (بال) : une bataille fut livrée à Regân (رقان). Khâled, vaincu, se retira à Ngousa, où il mourut de maladie, pendant que son fils occupait Ouargla. De là il se rendit à Methlili. Profitant de son départ, Et Tâgâr vint occuper Bâ-Mendil, une gara (القار) qui domine l'oasis et un combat y fut engagé avec les dissidents. Ceux-ci furent battus. Ah'med fut tué : les vainqueurs, aidés des Larba'a occupèrent Ngousa, tandis qu'un autre fils de Khâled, En Nâs'er ramenait les Mekhadma à Ouargla.

De nouvelles révolutions avaient eu lieu pendant ce temps à la Qas'bah. Mouley Moh'ammed avait été déposé pour la troisième fois au profit de son fils. Mouley Mas'oud, mais il n'accepta pas cette substitution. « Je suis vivant, disait-il, et tu veux régner ! ». Mouley Mas'oud fut renversé et remplacé par son père, mais au bout de peu de temps, Mouley Moh'ammed fut encore déposé. Son successeur, Mouley edz Dzahabi ne régna qu'un an : il fut chassé pour avoir fait tuer injustement Seïd Moh'ammed ben Seïd Rouh' : il fut remplacé par Mouley es Sâsi, bientôt renversé au profit de Mouley Moh'ammed qui semble, d'après la *Notice historique des Mekhadma*, avoir été fils de Mouley Mas'oud[2]. Il était contemporain de Si Bou Bekr, chef

(1) Hassi Tarfaya (*le Puits du Tamarin*) est situé à une journée environ au sud de Ouargla. C'est une des étapes de la route suivie par la mission Flatters.

(2) حين فدموا اسعيد عتبة من بلاد الصهرة (*sic*) وحاصوا جميع الثمار وخلفت الفتنة والهراج وبعد ذلك رجعوا الى القصبة الاولى وتولى الحكمة مولاي المسعود ودعا عليه ابوه (ms. ابيه) بدعوة الشر بانه انا في الحيوة وتطلب على في الحكمة وعزلوه وتولى بعده مولاي الذهبى وجعل يحكم سنة وعزلوه وسبب ذلك عزله

des Oulâd Sidi Cheikh. La paix fut rétablie vers ce moment entre les nomades.

Et Tâgâr alla s'établir à Rouisat[1] (رويسات), puis dans l'Oued Mzab, tandis que les Mekhadma campaient auprès de H'assi Tarfaya et repoussaient une attaque des Sa'ïd 'Otba. La guerre recommença bientôt : Et Tâgâr fut assassiné par les Oulâd S'âlih' et remplacé par Sa'âd ben 'Isa qui fit alliance avec le sult'an de Ngousa, Ben Babia qui régna de 1780 à 1820. Sous ce prince, comme nous l'indique la chronique de Ngousa, les hommes de ce qs'ar profitèrent du désordre qui dominait dans l'oasis pour assiéger la ville, couper les palmiers et imposer des contributions de guerre[2]. Un nouveau chef des Mekhadma, Khâled, apparut alors, aidé des Cha'anba : il secourut Ouargla, repoussa Ben Babia sur Ngousa ; mais malgré la défaite et la mort de son fils 'Abd el Qâder qui périt avec un mi'ad dans une expédition contre les Touaregs, En Nas'er reprit l'avantage et rentra à Ouargla. Il y fut assiégé par les Cha'anba Bou Rouba qu'il repoussa, mais peu après il fut tué dans une expédition contre les T'rouds du S'ouf. Son frère 'Abd Allah, qui le remplaça, vengea sa mort.

En même temps que ces guerres entre nomades, Ouargla avait à souffrir des luttes intérieures entre les trois fractions qui l'habitaient et qui se disputaient le droit de proclamer les sult'ans éphémères. Les Beni Brahim qui l'avaient emporté jusque là furent exilés en partie et allèrent chercher du secours à Ngousa, près de l'émir Cheikh el Ghâli, fils de Cheikh Ma'ammar, successeur de Cheïkh Ben Babia (1820-1842). Une expédition fut dirigée contre l'oasis qui fut ravagée. Après des combats dont la *Notice des Beni Brahim* ne donne pas le détail, la paix fut rétablie. Mouley Moh'ammed le jeune, mort ou déposé, fut remplacé par un de ses prédécesseurs, Mouley edz Dzahabi qui fut bientot renversé par une coalition composée des gens de Rouisat, d'une fraction des Beni Sissin, des Mekhadma et des Cha'an-

---

بانه فتل سي محمد بن سيد روح في الفصبه ظلما وتولى بعده مولاي الساسي
وعزلوه وتولى بعده مولاي امحمد وعطى فيها مدة من سنين

(Annales des Beni Brahim.)

(1) Rouisat est un qs'ar à environ trois heures au S. de Ouargla. C'est un des plus misérables de l'Oued Rir'. Pendant sa domination éphémère, le chérif Moh'ammed ben 'Abd Allah s'y était fait construire une qas'bah qui fut détruite après la prise de Ouargla par notre khalifah, Si Hamza, des Oulâd Sidi Cheikh.

(2) Cf. Trumelet, *Les Français dans le Désert*, Paris, 1863, in-12, p. 20.

ba. La qas'bah fut assiégée et pillée. Les Beni Ouagguin, les Beni Brahim et le sult'an de Ngousa formèrent un parti opposé qui livra bataille à Reggân (رقّان), puis occupa Ba-Mendil : la guerre continua avec des chances diverses jusqu'à ce que Mouley 'Ali fût proclamé sult'an : il mourut de maladie quelque temps après le meurtre de son neveu Mouley et' T'aïeb par son frère Mouley Slimân qui lui succéda. Peu après, celui-ci mourut de maladie ou plutôt empoisonné, et fut remplacé par Mouley Ah'med qui ne régna que deux mois sur les Beni Sissin et les Beni Ouagguin. La discorde recommença, et après des batailles sanglantes auxquelles prirent part les nomades, les habitants de Ouargla acceptèrent la domination de notre ancien khalifah de Tlemcen, Moh'ammed ben 'Abd Allah qui, devenu l'auxiliaire d'Es Senoussi, se mit à la tête du Sud algérien pour combattre la France (1851)(1). Deux ans après, Ouargla tombait au pouvoir de notre khalifah Si Hamza et devenait, jusqu'en 1873, le point extrême de l'occupation française, avant la soumission d'El Goléa, une des étapes de la conquête future du Touat.

IV

BIBLIOTHÈQUES DE OUARGLA.

Lorsqu'El 'Aïachi visita Ouargla en 1663 de notre ère, en faisant le pèlerinage, il trouva dans les deux bibliothèques qu'il examina, celles de l'émir et celle de l'imâm de la Mosquée, les mêmes ouvrages, quoiqu'en moindre nombre, que ceux énumérés plus loin : c'était la *Mouat't'a* de Mâlek ben Anas, le *Sah'ih'* d'El Bokhari, l'*Akmal* d'El Oubbi, le *Mokhtas'ar* de Sidi Khalil et ses commentaires, la *Risalah* d'Ibn Abi Zeïd, le *Taoudhih'* d'Ibn el H'adjib, les commentaires d'Et Tâtâï et de Bahrâm, les gloses sur la *S'r'irah'* d'Es Senousi, etc. L'émir de Ouargla, Mouley 'Alahoum II, possédait 40 volumes(2). Si l'on en croit les indigènes, les bibliothèques étaient plus riches il y a une trentaine d'années ; mais les troubles causés par l'insurrection du chérif Moh'ammed ben 'Abd Allah et celle de Bou Choucha amenèrent la dispersion et la destruction de bon nombre de livres. On

(1) L'histoire de la révolte de Moh'ammed ben 'Abdallah a été racontée en détail par Pein, *Lettres familières sur l'Algérie*, Paris, 1871, in-12, p. 208-422; Trumelet, *Les Français dans le Désert*; Féraud, *Les Ben Djellab, sultans de Touggourt* (*Revue Africaine*, 1881, p. 121-137, 198-222).

(2) *Voyages dans le Sud de l'Algérie*, p. 53-56.

verra cependant, par les listes qui suivent, que les bibliothèques de Ouargla peuvent se placer, malgré leurs lacunes et leur état d'abandon, parmi les plus considérables de l'Algérie, sinon par la valeur, du moins par le nombre des volumes.

1° Fragment d'un traité sur le mariage (علـم النكاح) par Abou Yah'ya, du Djebel Nefousah. Copie datée de Moharrem 1163.

2° Chronique d'Abou Zakarya Yah'ya ben Abou Bekr (كتـاب السيرات واخبار الايمة). Cet ouvrage, d'une importance capitale pour l'histoire des Abadhites et des Kharedjites, a été traduit presque en entier par M. Masqueray (Alger, 1879, 1 vol. in-8°). Cf. pour l'analyse du livre et la biographie de l'auteur, A. de Calassanti Motylinski, *Bibliographie abadhite* (*Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 36-38).

3° كتاب المعلفات

Ce livre contient divers récits sur les Compagnons de la doctrine; mais l'auteur en est inconnu. Cf. la *Lettre du cheïkh Abou'l Qâsem el Berrâdi,* trad. par M. de Calassanti-Motylinski, *op. laud.*, p. 28.

4° Fragment d'un volume des *Vies des prophètes* (قصاص الانبيا) renfermant celle du patriarche Joseph. A la suite, le commentaire des *40 Questions,* par 'Abd el 'Aziz ben Yousof ben Mousa el Mos'abi.

5° Traité sur les devoirs des hommes; sans nom d'auteur, commencement ni fin.

6° Traité de droit; incomplet comme le précédent.

6° Recueil comprenant un fragment du Qorân, les *40 Séances* et un fragment de commentaire du Qorân.

7° Traité de droit incomplet. La partie subsistant traite du mariage. A la suite, un fragment des *Séances*.

8° خريدة العجائب وجريدة الغرائب

L'ouvrage d'Ibn el Ouardi a été imprimé à Boulaq.

9° Recueil comprenant :

a) كفاية العابدين فيما الزمهم وتعين عليهم من احكام قواعد شرائع الدين

par Moh'ammed ben 'Omar el Ghadamsi ;

b) Un poème religieux du cheïkh Moh'ammed ben 'Abd er Rah'mân el 'Amiri.

10° Traité d'Abou Zhâher Isma'ïl ben Mousa el Djat'âli (الجطالى) sur les obligations religieuses.

11° Recueil comprenant :

a) Fragment du commentaire d'El H'asan ben Yousof ben Madhi el Mezâti, sur le poème d'Abou 'Abdallah Moh'ammed ben Medjouad ;
b) Un traité religieux, incomplet ;
c) Un traité en vers sur la grammaire ;
d) Un ouvrage d'Ibn Abou Mah'alli sur la grammaire.

12° Commentaire d'un traité de droit par le cheïkh Khâled.

13° Fragment d'un traité sur la grammaire, incomplet du commencement et de la fin.

14° Traité de poésie, sans nom d'auteur, ni date. Le manuscrit, d'une assez belle écriture, est incomplet de la fin. Il renferme de nombreuses citations de poètes, surtout d'El Motenabbi.

15° Traité du mariage, incomplet du commencement et de la fin.

16° Un poème sur la grammaire, avec un commentaire considérable, sans nom d'auteur, ni commencement ni fin.

17° Un traité du cheïkh Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Yousof es Senousi.

18° Fragment d'un traité de droit, renfermant le chapitre des ventes.

19° Recueil comprenant :

a) Un poème incomplet du commencement, rimé en م, sans nom d'auteur. Explicit :

فتصح في الفردوس بالحور معرسا سليما من الاحداث والسقم والالم

b) Une qas'idah rimée en ل avec un commentaire. Incipit :

معرفة الخالف ومايسع جمله ومالايسع جهل

Explicit :

واستصحب القران مستشعرا مستظهرا حاسمة (*sic*) النحل

c) Une qas'idah rimée en ر sur les destins et les décrets de Dieu. Incipit :

ايها السائل عن علم القدر وعن الحجة فيه والاثر

Ecriture orientale.

20° Recueil comprenant :

a) Un fragment d'un traité de droit, incomplet du commencement et de la fin.

b) Poème du cheïkh Abou Bekr Ah'med ben En Nâzher el 'Omâni, sur les attributs de Dieu. Incipit :

امنت بالله الوهوب المفضل

c et *d*) Deux poésies religieuses : l'une de Moh'ammed ben Abou'l Qâsem, l'autre d'Abou'r Rebi' Soleïmân.

21° Traité de droit, en forme de questionnaire ; sans commencement ni fin.

22° Extrait de l'ouvrage du cheikh Ibn 'Isa ben Daoud de Melika (الملشوطى), sur les bases de la religion.

23° Un fragment, sans commencement ni fin, d'un traité sur les devoirs des musulmans et traitant du pélerinage et du jeûne.

24° Traité de l'explication des songes (تعسير المنامات) par le cheikh Moh'ammed ben Sirin (2 exemplaires). Cf. Biblioth. d'Alger, n° 1216; Steinschneider, *Ibn Schahin und Ibn Sirin ; zur Literatur der Oneirokritik ; Zeitsch. d. deutsch. morg. Gesellsch.*, t. XVII, 1863, p. 228.

25° Traité de grammaire, par 'Abd er Rah'mân ben 'Ali.

26° كتاب الشيخ السوسى في علم المنازل والاوفات والسعات والدفائف

(2 exemplaires). Des copies de cet ouvrage existent à la Bibliothèque d'Alger, n°s 28, 451, 975. Le cheïkh Moh'ammed ben Sa'ïd ben Yah'ya es Sousi est aussi l'auteur d'un poème sur les jours et les mois (Bibl. d'Alger, n° 1034) et d'un traité sur les mérites du Borda (Bibl. d'Alger, n° 1054).

27° Poème à la louange du Prophète par le cheïkh El 'Arousi (5 exemplaires).

28° كتاب المعراج حين عرج رسول الله صلى الله عليه وسلم الى السما

Un exemplaire de ce livre anonyme existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 933.

29° كتاب الشيخ البوصرى في مدح الرسول

30° كتاب الشيخ الهمداني في حديث الرسول

C'est probablement l'ouvrage intitulé اربعين الطائية par Abou'l Fotouh' Moh'ammed ben Moh'ammed ben 'Ali Hamadâni, mort en 555 hég. (1160-1 de J.-C.), qui lui donna aussi le titre de الاربعين في ارشاد

السائرين الى منازل اليقين. Il servit de modèle à Djemâl eddin Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Sa'ïd ed Dabithi, mort en 637 de l'hég. (1239-40). Cf. H'adji Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, t. I, nº 414.

31º قصة مولود الرسول (2 exemplaires)

32º Traité de Moh'ammed ben Abou Zeïd de Qaïrouan (2 exemplaires). Cf. Bibliothèque de Temacin, nº 7.

33º كتاب الرجية في علم الميراث

par Zeïd ben Tsâbit.

34º قصة الاندلوس

35º *Traité de droit* de Sidi Khalil.

36º كتاب حساب الفرايض

37º *Recueil de h'adith* par Moh'ammed ben 'Abd Allah.

38º *Recueil de h'adith* par Es Samarqandi.

39º *Traité de géomancie*, sans nom d'auteur. A la suite : *Recueil de poésies spirituelles.*

40º كتاب الهرونية في علم الطب

La compilation de Sidi Haroun sur la médecine existe à la Bibliothèque d'Alger, nº 195.

41º كتاب الشيخ ابن عشر

L'ouvrage a été imprimé à Constantine en 1846, 1 v. in-4º.

42º كتاب بدا الدنيا

Un ouvrage ainsi intitulé est attribué par H'adji Khalfa au cheïkh Moh'ammed ben 'Abd Allah el Kisâï (*Lexicon bibl.*, t. II, 1691).

43º كتاب الشيخ يحيى الشاوى المالكى

44º كتاب الشيخ القرطبى الدارى في علم الوضو والصلاة

45º كتاب دلائل الخيرات في الترغيب في الصلاة

Le titre complet est دلائل الخيرات وشوارق الانوار par Abou 'Abd Allah ben Abou Bekr el Djazouli, mort en 870 hég. (1465-66). L'ouvrage a été imprimé à Boulaq.

46º كتاب اشعار على اسوار القران

47° فصة حجاج بن يوسف مع الصبية

48° كتاب الموطا

Imprimé à Tunis, en 1280 hég. 2 v. in-f°.

49° فصة الشيخ عبد الرحمان

V

BENI BRAHIM.

Après la ruine de S'edratah, S'alih' ben Mousa vint s'établir à Ouargla où il bâtit une zaouïah sur le Vieux Marché (سيد صالح بن موسي بنا زاوية في سوف القديم). Près de cet endroit, Seïd el Ouargli, construisit une qoubbah au milieu du Vieux Marché, et de ses trois fils sortirent les trois fractions des habitants de Ouargla. Chacune d'elles, néanmoins, reçut une notable augmentation d'éléments étrangers, dont la tradition n'a pas perdu le souvenir.

Les descendants d'Ibrahim, un des fils de Seïd el Ouargli, occupent la partie nord-ouest de Ouargla : ils se partagent en fractions dont voici les noms, d'après les documents communiqués par M. Le Châtelier :

Les Beni Brahim (ou Ibrahim براهيم) dont l'ancêtre, parti de la Saguiat el H'amra, s'établit d'abord à Telhesân (تلهسان) puis à Ouargla ; les Oulâd Abiodh 'Abd er Rah'mân (ابيض عبد الرحمان), les Oulâd el H'adj Sa'ïd, les Oulâd Ah'med ben Mousa venus de Dridh (دريض ?) : ils habitèrent d'abord Touggourt (تفرت) avant d'émigrer à Ouargla; les Oulâd Si 'Abd er Rah'mân, dont l'aïeul était originaire de l'Ouest; les Oulâd Bâ-Bekr (بابكر) dont l'ancêtre 'Abd el Qâder ben El H'adj ben Moh'ammed ben 'Omar ben Bâ-Bekr était venu du Sous el Aqs'a ; les Oulâd Bâterâdjim (باتراجم): leurs chefs Si Moh'ammed ben Yousof et son frère El H'âdj Bou Bekr émigrèrent de l'Ouest à Ouargla après avoir habité quelque temps Tadjrounah « oasis sans verdure et sans palmiers » à 420 kilomètres d'Oran, sur la route de Géryville à Methlili ; les Oulâd el Hezouâr, venus de Touggourt ; les Oulâd Baba-Nouh' (بابانوح), originaires de l'Est ; les Oulâd Si Bou Bekr, émigrés de Ngousa, la rivale de Ouargla ; les Oulâd 'Abd el H'akem venus d'El Fetâït en Orient (نسبهم الفتايت من الشرف) ; les Oulad Yousof, originaires du Maghreb ; les Oulâd Sâsi (ساسى) ; les Oulâd Guidjoul (قيجول) ; les Oulâd Bou Bellâl, venus du Maghreb ainsi que les Ou-

lâd ech Chaïb ; les Oulâd Seïdi, d'origine cléricale ibadhite (نسبهم عزابى) ; les Oulâd El Berrâh (براح) ; les Oulâd Guennoun (قنون), émigrés du Maghreb comme les précédents ; les Oulâd Bâsah (باسه), d'Orient ; les Oulâd El Hoouâri, d'Occident, peut-être apparentés au Saint de ce nom qui maudit Oran ; les Oulâd 'Alâli (علالى) ; les Oulâd Qaddour el Ghat't'âs (قدور الغطاس) ; les Oulâd El H'adj Ma'rouf (الحاج معروف) ; les Oulâd Khakhi (خخى) ; les Oulâd El 'Arousi (العروسى), issus des cheïkhs 'Arousi (نسبهم من المشائخ العروسى) ; les Oulâd Ibn Beddah (ابن بدة), de Ngousa ; enfin les Oulâd Kâdi (كادى), de Methtili (متليل).

Le quartier des Beni Brahim n'est pas fréquenté par les Mzabites en souvenir du massacre des hérétiques, dont la date est fixée par le colonel Colonieu en 1652 (1062-63 hég.), mais qu'il faudrait peut-être reculer d'un demi-siècle pour la placer au moment des troubles qui marquèrent le règne de Mouley Moh'ammed III (voir plus haut la Chronique de Ouargla). La tradition rapporte que dans cette ville, certaines mosquées aujourd'hui murées renferment les cadavres, les biens et les livres des Mzabites qui y furent égorgés. Voici comment l'annaliste des Beni Brahim rapporte le fait :

❊ سنعيد اخبارنا الى بنى امزاب من حين رجعوا من صدرة ونزلوا في ورقلة فلم يرجعوا من صفوفهم ولامن الفساد فاتفقوا عليهم الاعراش متوع ورقلة وقالوا من عنده مزابى يقتله ونستريح من الفساد اما من بنى ابرهيم صبحوا قتلوا اصحابهم وحين قتلوا اصحابهم رجعت عليهم الاعراش فاستوحدوا ارواحهم وفروا الى بلاد انفوسة ومكثوا فيهم نحو شهرين وفروا الى بلاد تفرت وصارت جهتهم (ms. جبهتهم) فارغت وطلبوا الحاكم متاع (ms. متع) تفرت وربطوا له المال ان يعينهم (ms. يعنهم) باش يرجع الى بلاد هم فهو اوجب وحين وصلوا الى بلاد انفوسة وطلبوا الشيخ متاع انفوسة ان يعينهم وهو تليقا لهم وجاوا بجمعهم وهم في جيوش كثيرة (ms. كثرة) فلما ان وصلوا واستخبروا علي البلاد وقال لهم المرسول القادم من بلاد بانهم العروش طلقوا جميع العيون في الخنادق وقدموا اليه وقاسوا ولقوا فيه الما كثيرا (ms. كثير) وقالوا لبنى ابراهيم (و)جميع المحلة ان الماء يخلط للصدر وقالوا لبد لنا ان ندخلوا البلاد ودخلوا البلاد ليلا فسموا ارواحهم منصور وقالوا لبعضهم بعضا انا من لقا انسانا يقول منصور ان قال له منصور يتركه ومن لم يكلمه يقتله وقتلوا في ذلك الليل إناس كثرة (sic) فلما اصبح الصباح وتقاتلوا مع بعضهم بعضا وماتت منهم اناس

كثيرة فغلبوا بنى وفين و بنى سيسين وطلبوا منهم يعنى من بنى ابراهيم الصلح وقالوا لهم بنى ابراهيم لم يقع (ms. يوقع) الصلح بيننا من بعد العهد الذي خدعتموه في قتل العزابية لم قتلتموهم وبقينا اناس (sic) اقلال واليوم تدفعوا لنا ما دفعنا من المصارف منع (sic) المحلة وتعطوا لنا معكم الربع في المعطى والخدمة يكون بيننا الصلح ورضوا بذلك وصار الامر مثل ذلك يعطوا بنى ابرهيم الربوع (sic) في الخدمة وغير ذلك مع الاعراش الى زمان حكم سى حمزة بن ببكر.. وفي ذلك التاريخ مولاى السايح

« Nous revenons aux Beni Mzâb. Lorsqu'ils eurent quitté S'edratah et qu'ils se furent établis à Ouargla, ils ne renoncèrent pas à leurs divisions (*soff*) ni à leur turbulence : les tribus de la ville se concertèrent contre eux et se dirent : « Chacun tuera le Mzabi qui est chez lui, et de la sorte nous serons délivrés de leur méchanceté. » Les Beni Brahim égorgèrent leurs hôtes, mais le massacre fini, les autres tribus (qui avaient épargné les Mzabites) se tournèrent contre les Beni Brahim qui s'enfuirent à Ngousa où ils restèrent environ deux mois, puis à Touggourt où leur affaire s'arrangea (?). Ils demandèrent au sult'an de Touggourt, en lui promettant de l'argent, de les aider à rentrer dans leur patrie. Il y consentit. Quand ils furent arrivés à Ngousa, ils demandèrent l'appui du cheïkh de cette ville : il se joignit à eux (?). Sur le territoire de Ouargla où ils pénétrèrent en nombre considérable, ils s'informèrent de l'état du pays, et l'ancien envoyé (?) leur apprit que les tribus avaient lâché toutes les sources dans les canaux, que l'eau était abondante, et que les gens étaient occupés à mesurer les arrosages. Ils s'avancèrent vers Ouargla, examinèrent les canaux, trouvèrent de l'eau en quantité. Les alliés des Beni Brahim leur dirent : « L'eau (le *tehem* ?) est mauvaise pour la poitrine. » Mais les autres répondirent : « Il faut absolument que nous pénétrions dans la ville. » Ils prirent Mans'our pour mot de ralliement et se dirent : « Si l'on rencontre quelqu'un qui prononce ce nom, qu'on le laisse ; s'il ne le dit pas, qu'on le tue. » Cette nuit, beaucoup de gens périrent. Le lendemain matin, le combat continua et les morts furent nombreux. Les Beni Ouagguin et les Beni Sissin, vaincus, demandèrent la paix aux Beni Brahim. Ceux-ci répondirent : « La paix ne peut exister entre nous après que vous avez trahi le pacte que nous avions conclu pour l'extermination des Mzabites. Vous ne les avez pas égorgés ; nous, nous les avons tués et nous sommes

restés peu nombreux : aujourd'hui, il faut nous indemniser des dépenses que nous avons faites, vous nous paierez le quart (de vos revenus) en signe de soumission ; à ce prix, nous ferons la paix. » Leurs adversaires acceptèrent, ils payèrent le quart aux Beni Brahim et les choses demeurèrent en cet état jusqu'au gouvernement de Si Hamzah ben Bou Bekr (des Oulâd Sidi Cheïkh, qui, en 1852, s'empara de Ouargla pour le compte de la France). A cette époque (lors du retour des Beni Brahim) régnait Mouley es Saïh'.

BIBLIOTHÈQUES DU QUARTIER DES BENI BRAHIM.

1° كتاب الفوانين في احكام الشرع والديانات عن مالك

2° كتاب محمد بن سيرين في تعبير المنامات

3° كتاب بدء الدنيا في الفصص والاخبار

4° كتاب الشيخ الخرشى صارح على خليل

traduit par le docteur Perron.

5° كتاب ابن سلمون صارح على القضا

Le titre de cet ouvrage, qui se trouve à Fas (n° 201), est نوازل ابن سلمون.

6° كتاب التتاى صارح على خليل

Et Tatâï est l'auteur de trois commentaires sur le traité de droit de Sidi Khalil. Cf. Mss. de Fas, n° 212-214 ; Bibl. d'Alger, nos 313, 639, 1045, 1095, 1648. Le commentaire d'Et Tatâï fut aussi l'objet de gloses par un certain Most'afa (Mss. de Fas, n° 215).

7° كتاب يوسف بن عمر صارح على رسالة محمد بن ابى زيد الفيروانى

8° كتاب الالفية

Djemâl Eddin Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben 'Abd Allah, né à Jaën, mort en 672 hég., composa, sur le mètre radjaz, le célèbre poème sur la grammaire auquel il donna le nom d'*Alfyah* à cause des mille (الف) vers qu'il renferme (Cf. Casiri, *Bibliotheca arabo-hispan.*, t. I, p. 16). Un fragment du texte fut publié avec une traduction et des notes par S. de Sacy, *Anthologie grammaticale arabe*, n° VII : le même savant donna une édition complète du texte sous le titre de *Alfiyya ou la quintessence de la grammaire arabe*, Paris, 1833,

in-8°. Il a été aussi publié plusieurs fois : à Lucknow, en 1263 hég., in-8°, avec commentaire ; à Boulaq, en 1251 hég. et en 1253 hég. Ce poème fut commenté par Ibn Mâlek lui-même, puis par son fils Bedreddin, mort en 686 hég. (*Lâmiyat al Afʿâl mit Badraddîn's Commentar*, éd. par Kellgren et Volck, Pétersbourg, 1864, in-4° ; 2e éd. revue par D. W. Volck, Leipsig, 1866, in-4° ; *Lehrgedicht Lâmiyat al afʿâl mit dem Commentar seines Sohnes Bedreddin*, aut. par Wallin, in-8°, Helsingfors, 1851); par Chems Eddin H'asan el Mourâdi ben Qâsem, mort en 749 hég.; par Djemâl Eddin ʿAbd Allah ben Yousof ben Hicham, mort en 762 hég. (un fragment a été publié par de Sacy, dans son *Anthologie*, n° III; voy. Bibliothèque de ʿAïn Mâdhi, n° 8); par Abou Moh'ammed ʿAbd Allah ben ʿAbd er Rah'mân Ibn ʿAqil, mort en 769 hég. (pub. et trad. par Dieterici : *Alfijjah carmen didacticum et in Alfijjam commentarius*, Leipzig, 1851, in-4°; *Arabische Grammatik*, Berlin, 1852, in-8°; Cf. *Mss. du bach-agha de Djelfa*, n° 5). D'autres éditions du même commentaire ont été publiées à Lucknow, in-8°, à Boulaq, 1252, in-8°, et à Beyrouth, 1874, in-8°. Les gloses d'El Khadari sur ce commentaire ont paru à Boulaq, 1291 hég., 1 v. in-4°. L'*Alfyah* fut aussi commentée par Abou Zeïd ʿAbd er Rah'mân ben ʿAli el Makoudi el Fâsi, mort en 800 hég. (Des deux commentaires composés par lui, l'un a été imprimé à Boulaq en 1279 hég.) ; par Taqi ed Din Moh'ammed es Semeni ben Moh'ammed, mort en 742 hég., sous le titre de منهاج السالك الى الغية ابن مالك ; par Nour ed Din ʿAli ben Moh'ammed el Ochmouni, mort en 900 hég. ; par Ibn Ghazi (Bibl. d'Alger, n° 1). Cf. aussi H. Kellgren, *Om affix pronomen i arab. pers. och turkiskan : samt Ibn Malek Allamija med textkritik och anmärkn.* Helsingfors, 1854, in-8°.

9° كتاب الطب

10° كتاب تميم الدار صاحب الرسول

Deux manuscrits de l'histoire de Temim ed Dâr existent à la Bibliothèque d'Alger, nos 842, 1037, où ce conte est attribué à un certain Ibn ʿAbbâs ; à la Bibl. Nat. de Paris, n° 1363, 2e ; à la Djamiʿ Zeitounah à Tunis (*Mission scientifique en Tunisie*, n° 105, p. 67) et à la Bodléienne (Uri, *Catal. cod. ar.*, t. I, p. 185, n° 854, 2).

11° كتاب الجرومية في النحو

Le célèbre traité de Moh'ammed ben Daoud es Sanhadji, intitulé الاجرومية et connu sous le nom de Djaroumiah, a été publié pour la

première fois à Rome, كتاب الاجرومية, 1592, in-4°, imprimerie des Medicis; ensuite par Erpenius : *Grammatica arabica dicta Gjarumia et libellus centum regentium*, Leyde, 1617, 1 v. pet. in-4° ; en 1631, *Grammatica arabica* الاجرومية *appellata*, éd. par le R. P. Thomas Obicini, 1 v. pet. in-8° ; par Schnabel, *Epistolae quaedam et particula prima Agrumiae ejusque commentariorum arabice et latine*, Amsterdam, 1754, in-4° ; *Continuatio Agrumiae*, Amsterdam, 1755, in-4° ; à Boulaq, 1239 hég., in-12 ; 1252 hég., in-12 ; à Beyrouth, 1841, in-12 ; 1853, in-8° ; 1858, in-8° ; 1863, in-12; à Lucknow, 1261 hég., in-8° ; par Vaucelle, avec une traduction française, Paris, 1833, in-8° ; par Combarel, Paris, 1844, in-18 ; par J. J. S. Perowne, *Al Adjrumieh, the arabic text with the vowels and the english translation*, Cambridge, 1852, in-8° ; par Bresnier, avec une traduction française (2e édition), Alger, 1866, in-8° ; à Munich, par Trump, avec une traduction allemande, 1876, in-8°. Cette grammaire a été commentée par Moh'ammed ben Ah'med Abou Ya'la surnommé Ech Chérif (Bibl. d'Alger, nos 702, 724, 748, 1076); par Zeïn ed Din Djebril (autographié avec des gloses marginales par G. Delphin, Oran, 1884, in-4°); par Eth Tha'alibi(Bibl. d'Alger, n° 1096) ; par Ah'med ben Adjibat (*ibid.* n° 1341); par Sidi Khaled, avec des annotations d'Ibn Naya, éd. à Tunis, 1290, in-8°; par El Kefraoui, dont l'ouvrage a paru à Boulaq, 1241 hég., in-8° ; une analyse avait été publiée à Calcutta : El Kefraoui, *Analysis of the arabic grammar entitled the Adjroumia*, s. d.

12° كتاب حياة النفوس وما جرى له مع الاردشير

L'histoire de H'ayat en Nefous et d'Ardéchir occupe les nuits 364-386 de l'édition des *Mille et une Nuits*, publiée à Breslau (t. v) et 719-738 de l'édition de Boulaq, en 2 v. in-4° (t. II).

13° كتاب حسن البصرى وما جرى له مع الكلب ابراهيم المجوسى

Le voyage fabuleux de H'asan el Bas'ri, qui occupe les nuits 386-431 de l'édition de Breslau (t. v et VI) et 788-831 de l'édition de Boulaq, in-4°, a été imprimé séparément à Boulaq, 1 v. in-8°.

14° كتاب دلائل الخيرات

15° كتاب ابن سودة يتكلم على احكام الشرع

16° كتاب علمة البيان

Commentaire du *Mant'iq* de 'Abd er Rah'mân el Akhdhâri, mort

en 941 hég. — Cf. sur ce personnage *Manuscrits du bach-agha de Djelfa*, n° 4.

17° كتاب الحديث على الرسول

18° كتاب البردة للشيخ البوصيرى

Il existe neuf éditions du Bordah d'El Bous'iri, sans compter celles de Boulaq où le texte est imprimé avec un commentaire. Ce sont : 1° *Carmen mysticum Borda dictum*, avec une traduction latine, éd. Uri, Leyde, 1761, in-4°; 2° éd. Traj. ad Rhenum, 1771, in-4°; 3° *Funkelnde Wandelsterne zum Lobe des besten der Geschöpfe*, publié avec une traduction allemande par le baron de Rosenzweig, in-f°, Vienne, 1824 ; 4° *Die Burda, ein Lobgedicht auf Mohammed*, publié par C. A. Ralfs, avec les versions persane et turke et une traduction allemande, Vienne, 1860, in-8° ; 5° *Le manteau du Prophète*, texte et trad. par J. B. Albengo, Jérusalem, 1872, in-8° ; 6° à Madras, en 1845 ; 7° à Calcutta, en 1825, avec une version interlinéaire en persan, 1 v. in-4° ; 8° à Qazan en 1849, 1 v. in-4°, avec une version interlinéaire en tatar, réimprimée en 1290 hég. (1873), in-8°; 9° dans l'encyclopédie intitulée دايرة المعارف, de Botros el Bistami, 5 vol. g^d in-8°, Beyrouth, 1881, s. v° بردة. Aux traductions indiquées ci-dessus, il faut joindre celle de S. de Sacy publiée à la suite de l'*Exposition de la foi musulmane* de Mohammed Pir Ali Berkevy, trad. du turk par Garcin de Tassy, Paris, 1822, et celle que de Hammer a donnée dans son ouvrage intitulé *Constantinopolis und der Bosporos*, Pesth, 1822, 2 v. in-8°. t. I, appendice, p. 409. J'indiquerai plus loin les éditions orientales des divers commentaires.

Les manuscrits du Bordah sont excessivement répandus et il n'est pas de bibliothèque arabe qui n'en renferme au moins un. Je citerai les suivants où le texte n'est pas accompagné de commentaires : Paris, n° 1128, f°s 447-48 (suppl. 1860); n° 1167, f°s 72-85 (anc. fonds 198); n° 1170, f°s 111-149 (anc. fonds 315); n° 1206, f°s 151-159 (suppl. 1870); n° 1224, f° 148 (anc. fonds 340[1]). — Alger, n° 319. — Oxford, bibl. Bodléienne, n° 9, 4e ; n° 130, 3e ; n° 154 ; n° 165; n° 239, 5e; n° 817, 6e[2]; n° 78 ; n° 307, 3e; n° 316[3]. — British

(1) *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale*, t. I, Paris, 1883, 1 v. in-4°.

(2) Uri, *Catalog. codic. Bibliothecae Bodleianae*, t. I.

(3) Nicoll et Pusey, *id.*, t. II.

Museum, n° 98, 3[1]. — Leyde, n° 600[2]. — Gotha, n° 93, n° 2275, n° 2276, n° 2277, n° 2278 (incomplet), n° 2279, n° 2280, n° 2281 (ces trois derniers incomplets[3]. — Leipzig, n° 128, n° 174[4]. — Munich, n° 205, n° 206, n° 216, n° 544, n° 545, n° 578[5]. — Vienne, n° 476, n° 477, copie exécutée pour le sult'an El Malik en Na'sir, mort en 741 hég. (1340-41), n° 1997, f°s 55-65[6]. — Pétersbourg, n° 245[7], etc.

Il existe des commentaires en arabe, en persan, en turk et en berbère, que je vais indiquer aussi complètement que possible.

Le plus ancien commentaire arabe que nous connaissions est celui d'Abou Chamah 'Abd er Rahmân ben Isma'îl el Qodsi ed Dimichqi, chaféite, grammairien et historien ; il mourut en 665 hég.[8]. Son ouvrage existe dans la bibliothèque de 'Atif Efendi (n° 1149)[9], à la Bibliothèque Nationale de Paris (n° 1620) et à Munich (n° 547).

Au VIIIe siècle de l'hégire, des notes marginales furent écrites en moharrem sous la dictée du cheïkh 'Afif ed Din 'Abd Allah ben Mo-h'ammed ben Ah'med ben Khalef ben 'Isa el Asadi el Mot'arrazi, à Raoudhah, près du Qaire.

Un Espagnol, Abou 'Othman Sa'ad ben Yousof ben Sa'ad el Elbiri, qui florissait à Grenade vers 751, composa sur le Bordah un commentaire qui existe à l'Escurial (n° 315)[10].

Djemâl ed Din 'Abd Allah ben Yousof, surnommé Ibn Hichâm le grammairien, mort en 761 hég., commenta aussi le poème d'El Bous'iri.

Le commentaire de Chihâb ed Din Abou'l 'Abbâs Ah'med ben Yah'ya, surnommé Ibn Abi H'adjlah et Tilimsani, auteur du *Souk-*

---

(1) *Catalogus codicum manuscr. qui in Museo britannico reperiuntur*, Pars II^a.

(2) Dozy, *Catalogus codicum orientalium Bibliothecae academicae Lugd. Batavor.*, t. II.

(3) Pertsch, *Die arabischen Handschriften*, IVe vol., 2e fasc. — Gotha, 1883.

(4) Fleischer, *Catalogus codicum oriental.*

(5) Aumer, *Die arabischen Handsch. in München.*

(6) Flügel, *Die arabischen, persischen, türkischen Handschr.* Vienne, 1865-67, 3 v. in-4°, t. I et II.

(7) *Catalogue des manuscrits et xylographes orientaux de la Bibliothèque publique de St-Pétersbourg.*

(8) H'adji Khalfa, *Lexicon bibliog.*, t. IV, n° 9449.

(9) H'adji Khalfa, *op. laud.*, t. VI, p. 227.

(10) Casiri, *Biblioth. arab. hispan.*, t. I, p. 78. — Le nom d'Abou Othman manque dans H'adji Khalfa.

kerdân es Solt'an et mort en 776 hég. (774 d'après Casiri), existe à l'Escurial, n° 411.

Un des plus célèbres est celui d'Abou ʿAbd Allah Moh'ammed ben Marzouq et Tilimsani, malékite, mort en 781 ; c'est aussi le plus diffus « stupendus et horrendus », dit M. Dozy. Il comprend sept parties : 1° l'explication des expressions rares et curieuses (الـغـريـب) ; 2° l'exégèse (التـفـسـيـر) ; 3° le commentaire spirituel (المعاني) ; 4° l'élucidation (الـبـيـان) ; 5° l'étude des allitérations (البديع) ; 6° l'explication grammaticale de la syntaxe (الاعـــراب) ; 7° le sens mystique (الاشارات الصوفية). Cet ouvrage existe à Fas (n° 47), à Leyde (n° 602) ; à Tlemcen, dans la bibliothèque du qadhi Si Chaʿib ; il se trouvait parmi les manuscrits de Tétouan[1] ; dans la bibliothèque de la mosquée Ste-Sophie (n° 724) et dans celle fondée par Moh'ammed II (n° 297)[2]. Un abrégé de ce livre est intitulé الاستيعاب.

Le titre de l'ouvrage d'Ibn Marzouq صدف المودة, *Sincérité de l'affection*, a été emprunté par un autre commentateur anonyme cité par H'adji Khalfa, à moins que celui-ci n'ait fait une confusion.

Abou ʿAbd Allah M'ohammed ben Abou Zeïd ben ʿAbd er Rah'mân el Marrekochi, né en 739 de l'hégire, est l'auteur d'un *takhmis* du Bordah qui existe au British Museum (n° 622, 2°). Il composa également un traité pour montrer que la dignité du chérif se transmet par les ascendants maternels, كتاب اسماع الصم في اثبات الشرف من قبل الام (British Museum, n° 134, 3).

Fakhr ed Din Ah'med ben Moh'ammed ben Abou Bekr ben Moh'ammed ech Chirâzi composa son commentaire en moh'arrem 797 hég., d'après les leçons d'Abou ʿAbd Allah Moh'ammed ben ʿAbd Allah ben Moh'ammed ben ʿAbd Allah el Hosaïni et d'Abou T'aher Moh'ammed ben Yaʿqoub ben Moh'ammed, plus connu sous le nom de Firouzabadi, auteur du *Qamous*. Son ouvrage intitulé نزهة الطالبين وتحفة الراغبين roulait sur cinq points : les propositions de l'auteur, leurs conséquences, leur développement, la scansion et les flexions grammaticales. Il y ajouta de nouvelles notes et donna une seconde édition de son livre, qui se trouve à Leyde (n° 603)[3]. Un abrégé existe à Hambourg, n° 14.

---

(1) Lafuente y Alcantara, *Catalogo de los codices arabigos adquiridos en Tetuan*. Madrid, I. N., 1862, in-4°, n° 189.

(2) H'adji Khalfa, *Lexicon bibl.*, t. VI.

(3) M. Dozy (*Catalogus cod. orient.*, t. II, p. 81) a démontré que les deux articles n°s 14 et 244 de H'adji Khalfa, s. v° بردة doivent être rapportés à un seul écrivain.

Le commentaire de Djelâl ben Qawâm ben El H'âkem fut terminé en djoumada second 792.

Un autre fut composé par Bedr ed Din Moh'ammed ben Behadir ez Zerkechi, mort en 794.

Zeïn ed Din Abou'l Mozhaffer T'âher ben H'asan, surnommé Ibn H'abib el H'alebi, l'homonyme et le contemporain de l'auteur du *Nasim es Saba*, mort en 808 hég., donna à son commentaire le titre de واشى البردة ; il écrivit aussi un takhmis du poème.

Au IXe siècle de l'hégire, nous trouvons Charef ed Din Abou Sa'ïd Cha'ban ben Moh'ammed el Qarchi el Atsari[1], mort en 828, qui composa en 801 un takhmis du Bordah. Les bibliothèques de Leyde (nº 612) et de Leipzig (nº 298) possèdent ce poème. H'adji Khalfa attribue au même, mais sans vraisemblance, un commentaire sur le Bordah.

Le cheïkh 'Ali ben Madj ed Din ben Moh'ammed el Bist'ami ech Chahiroudi, surnommé Mos'annifek, commença son commentaire en djoumada premier 835 et le termina à Bist'am en ramadhân 836. Il mourut en 875. Son ouvrage, utilisé par Ralfs, existe à Dresde (nº 219, 1), à Copenhague (nº 273), à Leyde (nº 603, 2e) et dans la bibliothèque de 'Atif Efendi (nº 1148)[2].

Kemâl ed Din H'oseïn el Khaouârezmi, mort en 840 hég., est l'auteur d'un commentaire dont nous ne connaissons pas le titre.

En 834 hég., Sirâdj ed Din Abou H'afs 'Omar ben Abbâs el 'Annâbi (de Bône) el Qafsi composa une paraphrase intitulée نشر الوردة في طي البردة. Un ms. existe au British Museum (Cat., t. II, nº 622, 5e). Ce développement fut quintuplé (خمس) par Moh'ammed ben Ah'med ben Abou'l 'Id el Qasbi es Sakhaouï (Brit. Mus., nº 622, 6e).

La paraphrase du cheïkh Chems Eddin Moh'ammed ben Khalil el Maqqari el H'alebi, surnommé Ibn Qabâqabi et mort en 849, est intitulée الكواكب الدرية في مدح خير البرية.

Djelâl ed Din Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Ah'med el Mah'alli el Mis'ri, chaféïte, mort en 864, composa un commentaire abrégé الانوار المضية في مدح خير البرية qui existe à l'Escurial (nº 435), à l'Institut oriental de St-Pétersbourg (nº 108, fos 89-118), ms. daté de 996[3], à la Bodléienne (nº 1226) et dans la bibliothèque de 'Atif Efendi[4].

---

(1) La lecture El Ketnâni, adoptée par M. Fleischer, a été rectifiée par M. Dozy.

(2) H'adji Khalfa, *Lexicon bibl.*, t. VI, p. 227.

(3) Rosen, *Collections scientifiques de l'Institut des langues orientales*, Pétersbourg, 1877, in-8º.

(4) H'adji Khalfa, *Lex. bibl.*, t. VI, p. 228.

On n'a pas de renseignements sur un certain El Fadhl Mas'oud ben Mah'moud ben Yah'ya el H'oseïni, dont H'adji Khalfa mentionne le commentaire intitulé نزهة الطالبين وتحفة الغالبين, ouvrage dont il vit un manuscrit daté de 865.

Cette même année mourut Abou'l Fadhl Ah'med ben Abou Bekr el Mar'achi, auteur d'une paraphrase du Bordah.

Une autre fut composée par Chihâb ed Din Ah'med ben Moh'ammed el H'idjâzi, mort en 875.

Le cheïkh Nadjm ed Din Moh'ammed ben Ah'med ben Ah'med ben 'Abd Allah el Qalqachendi, chafé'ite, mort en 876 hég., est l'auteur d'un takhmis du Bordah.

En 882, un écrivain anonyme termina un commentaire qui commence ainsi : « Celui qui loue Dieu l'élevé, le puissant, par la perfection singulière qu'il affirme.....

On doit rattacher au IXe siècle de l'hégire l'ouvrage d'Abou Nas'r Hibat Allah ben 'Abd el Ouahâb ben Ah'med ben 'Arabchah, intitulé مفرج الشدة تضمين البردة dont la bibliothèque de Berlin possède un manuscrit daté de 897 hég. (1).

Enfin Moh'ammed Bayadekani es' S'afi, mort en 900, composa une paraphrase du Bordah.

Au Xe siècle de l'hégire vécut un des plus célèbres commentateurs, Zeïn ed Din Khâled ben 'Abd Allah el Azhâri, qui mourut en 905 et termina en redjeb 903 le commentaire qu'il avait écrit à la demande de son frère. Il est divisé en trois parties بيان اللغات, معني et اعراب. C'est un des meilleurs qui existent. Les manuscrits se trouvent au British Museum, nº 619, nº 620, nº 621 ; à Paris, nº 744, fos 70-120 ; à Alger, nº 752 ; à Munich, nº 746. Il a été imprimé plusieurs fois à Boulaq ; en 1279, en marge de celui d'El Badjouri, en 1286. Zeïn ed Din el Azhâri est aussi l'auteur d'une *Introduction à la science des flexions grammaticales* مقدمة فى التصريف, commentée par le cheïkh H'asan el 'At't'âr (حاشية الشيخ حسن العطار على الازهرية لشيخ خالد) et souvent imprimée à Boulaq.

Le commentaire interlinéaire (ممزوج) du qâdhi Zakâryâ ben Mohammed el Ans'ari, mort en 926, et intitulé زبدة الرايقة فى شرح البردة fut terminé en s'afar 908 hég. ; assez médiocre d'ailleurs, il a été utilisé par Rahlfs dans son édition. Un manuscrit se trouve à Leipzig dans la collection provenant de Refa'a.

(1) W. Ahlwardt, *Kurzes Verzeichniss der Landberg'schen Sammlung arabischer Handschriften*, Berlin, 1885, in-8º, nº 941.

Un commentaire fut composé par Chihâb ed Din Ah'med ben Moh'ammed el Qastalani el Bokhâri, mort en 923.

Solaïmân ben 'Ali el Qaramâni, mort en 924 hég., est l'auteur d'une paraphrase du Bordah.

En 932, 'Obeïd Allah[1] Tchélébi ben Moh'ammed ben Ya'qoub el Fenâri, qadhi de H'aleb, puis destitué et mort en 936, termina un commentaire qu'il intitula اناقة اللمعان et qui est cité par l'auteur du *Cheqâïq en No'mâniah* comme un des meilleurs[2].

On ne connaît que le nom de celui de Kheïr ed Din ben 'Omar el 'Atoufi, mort en 948.

Le commentaire de Baïdhâoui fut l'objet de gloses marginales du cheïkh Moh'i ed Din Moh'ammed ben Most'afa, surnommé Cheïkh Zâdèh, mort en 951. Des manuscrits existent à Copenhague (n° 272), à Leyde (n° 683, 1), à l'Escurial (Casiri, n° 314)[3], dans la bibliothèque de 'Atif Efendi[4], à Berlin[5]. Il a été édité à Constantinople (1299 hég., 1 v. in-8°) avec le commentaire turk de Mekki Efendi, celui de Baïdhaoui et les gloses de Kharpouti.

En redjeb 956 (août 1549), H'asan ben H'osaïn et Talichi composa au Qaire un commentaire qu'il dédia au vizir 'Ali pacha et dont un manuscrit se trouve à la Bibliothèque de Vienne, n° 479. L'auteur avait passé 40 ans à la Mekke, fait 20 fois le pèlerinage, visité 31 fois le tombeau du Prophète et lu 1000 fois le Qorân.

Abou 'Abd Allah Ah'med ben H'adjar el Mekki termina le 2 de djoumada I 966, son commentaire du Bordah, dont l'Escurial possède un manuscrit daté de 970 (Casiri, t. I, n° 484), ainsi que la Bibliothèque d'Alger (n° 752).

Celui du cheïkh Abou'l Barakât Bedr ed Din Moh'ammed ben Moh'ammed el Ghozzi el Amisi, chafé'ite, mort en 984, est intitulé الزبدة. Un exemplaire existe au British Museum (n° 621).

La bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales de Pétersbourg possède une copie datée de 996 hég. (n° 108, 2) d'un commentaire du Bordah. Le copiste, Kerim ed Din, mort en 1041, dit que le vé-

---

(1) H'adji Khalfa, qui nomme deux fois cet auteur (t. I, n° 779, et s. v° بردة), l'appelle tantôt 'Abd Allah et tantôt 'Obeïd Allah.

(2) Ed. de Boulaq, t. II, p. ٦-٧.

(3) Dans sa *Bibliotheca arab. hisp.* (t. I, p. 77, col. 2), Casiri a confondu les deux poèmes d'El Bous'iri : la *Hamziah* et le *Bordah*.

(4) H'adji Khalfa, *Lex. bibl.*, t. VI, p. 227.

(5) Ahlwardt, *Kurzes Verzeichniss*, n° 989.

ritable nom du poème serait البرءة et non البردة, parce que l'auteur guérit de la fièvre après l'avoir composé.

En 998 hég., le choïkh de Médine, Maoula Moh'ammed Bedr ed Din Mounchi er Roumi, mort en 1001, acheva son commentaire auquel il donna le nom de طراز البردة.

Ah'med ben Most'afa, surnommé Belâli, composa d'abord son commentaire en arabe, puis le traduisit en turk. L'ouvrage fut terminé en 1001 hég.

Au XIe siècle de l'hégire nous trouvons le cheikh Râdhi ed Din Yousof ben Abou'l Let'âif, mort après l'an 1000, auteur d'un commentaire très développé.

Celui de Nour ed Din 'Ali, le lecteur, mort en 1014, était un des plus estimés.

Une paraphrase en vers fut composée par le mufti Asad ben Sa'ad ed Din, de la famille de H'asan Djân, mort en 1034.

Une autre amplification est due à 'Abd Allah ben Mah'moud, surnommé Kutchuk-Mah'moud (le petit Mah'moud), mort en 1043.

En ramadhan de 1048, Maoula Abou Bekr ben Moh'ammed ben Solaimân el Kurdi es Saharani, h'anéfite, choïkh à la mosquée d'El Azhar, au Qaire, composa un commentaire intitulé الدرة المضية في شرح الكواكب الدرية.

H'adji Khalfa cite un manuscrit daté de 1076 d'un commentaire composé par H'asan ben Mah'moud ben El H'asan ben El H'asan ben Mah'moud ben El H'asan en Nedjâfi, h'anéfite, où l'auteur parle d'une façon détaillée des mots, des flexions et du sens exégétique.

Un manuscrit du British Museum (no 622, 7), daté de 1094 hég., renferme un takhmis du Bordah par 'Abd er Rah'mân ben Ah'med ben Yousof, surnommé Ibn Moqlalich.

Au XIIe siècle de l'hégire, on ne peut citer que Moh'ammed el Mis'ri en Nizâri[1], mort en 1111 hég., auteur d'un tasbi' qui existe à la bibliothèque de Gotha (no 2289) et à Vienne (no 1982).

Au XIIIe siècle de l'hégire (XVIIIe-XIXe siècles), vécut le choïkh Ibrahim el Badjouri. Il naquit en 1198 hég. à Badjour, petite ville d'Egypte, et étudia au Qaire, qu'il quitta lors de la conquête française pour aller s'établir à Djizah (Ghizèh). Après l'évacuation de l'Egypte, il revint au Qaire et enseigna à la mosquée d'El Azhar; il mourut le 28 de dzou'l qa'dah 1276. Son commentaire, terminé en 1263 hég., a été souvent imprimé à Boulaq: 1282 hég., in-4o; 1297 hég., in-4o, etc.

---

(1) Cf. sur ce poète, de Hammer, *Osmanische Dichtk.*, t. III, 587.

De nos jours, le cheïkh H'asan el 'Adaoui a composé un commentaire intitulé النفحات الشاذلية في شرح البردة البوصيرية, imprimé en 2 vol. en 1879.

A ces commentaires, dont la date de la composition est connue, il faut ajouter les suivants sur les auteurs desquels je n'ai trouvé aucun renseignement :

Le cheïkh Bah'r ben Raïs el Harouni, malékite, intitula son ouvrage ارتشاف الشهدة في شرح قصيدة البردة, qui existe à la bibliothèque de Gotha (n° 2292).

'Abd Allah ben Ya'qoub es' S'âri, dont le nom seul est donné par H'adji Khalfa, antérieur au XVIIIe siècle.

H'isâm ed Din H'asan ben El 'Abbâs, aussi inconnu que le précédent.

Yousof ben Mousa el Djodzâmi, auteur d'une paraphrase du Bordah.

Le mufti Yah'ya ben Zakarya, qui composa également une paraphrase.

Most'afa ben Bâli, auteur d'un commentaire.

Chems ed Din Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben H'asan el Qodsi el Berpouni, dont le commentaire, composé à Constantinople dans la mosquée de Bayézid, a été publié en 1299 à Constantinople, avec celui de Mekki Efendi, habitant de Médine.

Le cheïkh Djelâl ed Din el Khodjendi dicta à un de ses élèves un commentaire qui existe à la bibliothèque de Leyde (nos 604 et 605).

Celui d'Abou'l 'Abbâs Ah'med ben Moh'ammed ben 'Abd er Rah'mân el Azdi, de Tunis, surnommé El Qas's'âr, fut composé, à ce que dit la préface, d'après les leçons du cheïkh Abou 'Abd Allah Moh'ammed, fils du cheïkh Es' S'alih' Abou Moh'ammed Djâbir el Qaïsi, par l'intermédiaire du cheïkh Djemâl ed Din Abou 'Omar 'Othmân ben Moh'ammed et Touzeri. La Bibliothèque de Leyde en possède un exemplaire (n° 79).

Le takhmis du cheïkh El Adib Nas'ir ed Din ben 'Abd es' S'amad, nommé aussi Chems ed Din Moh'ammed, connu sous le nom de poète du Fayoum, *ech Cha'ïr el Fayyoumi*, existe à la bibliothèque de Gotha (nos 2282, 2283) et au British Museum (nos 644, 1 et 1413). Il a été lithographié à Boulaq sous le titre de تخميس الكواكب الدرية 1287 hég. (1871), in-4°.

La paraphrase de Cha'bân ben Moh'ammed el Qarchi est intitulée الثار العشوقة.

Yah'ya ben Mans'our ben Yah'ya el H'asani composa un commentaire auquel il donna le titre de نتايج الافكا.

Un anonyme écrivit pour le grand vizir Mah'moud pacha un commentaire qui commençait ainsi : « A toi la louange et la reconnaissance, ô maître des bienfaits. »

Le *tasbî'* de Djemâl ed Din (Djelâl ed Din, d'après un ms. de la Bibl. Bodléïenne) Moh'ammed ben El Oucfa, surnommé 'Othmânbey, d'après un ms. de Gotha, existe au British Museum (nº 622, 4), sans nom d'auteur, à la Bodléïenne (quelques vers manquent) et à Gotha (nºs 2286, 2287, 2288).

Moh'ammed ben 'Abd el H'aqq es Sibti composa un commentaire très développé qui existe à la bibliothèque de Munich (nº 887) sous le titre de كتاب فيه الحلل والشارات وتقريب العبارات والاشارات وتقرير البذر والبشارات.

Un Kabyle des Zouaoua, Ah'med ben 'Abd Allah ez Zouaouaï el Djezaïri, est l'auteur d'une amplification que possède le British Museum (nº 622, 1º).

Le même manuscrit (622, 3º) contient le takhmis de Cherif Efendi.

Le commentaire d'Ibn 'Abd es Selâm existe à la Bibliothèque Bodléienne (Nicoll, *Cat.*, t. II, nºs 75, 17 et nº 78).

Celui de 'Ali ben Es Solt'an se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris (nº 1251, fº 41-141).

Chihâb ed Din Ah'med ben 'Abd el H'aqq es Sanbat'i, le Syrien, composa un commentaire très estimé chez les Musulmans, au dire de Casiri, et dont l'Escurial possède un manuscrit (nº 315).

La même bibliothèque renferme celui d'Abou 'Abd Allah Moh'ammed es Sarsari.

Ceux de Moh'ammed el Mahdjoub (nº 217) et d'Ah'med ben El H'adji (nº 852) existent à la Bibliothèque d'Alger.

Un contemporain (?) le cheïkh Moh'ammed ben Moh'ammed ben 'Achour et' T'âher composa un commentaire intitulé شفا القلب الجريح بشرح بردة المديح, imprimé à Boulaq en 1296 hég, 1 v. in-4º.

Enfin il faut mentionner les commentaires et amplifications anonymes que possèdent les bibliothèques suivantes :

Paris, nºs 1251, fº 141-158, takhmis commençant

ما بال قلبك لاينفك ذا الم

Id., fºs 158-174, un autre takhmis commençant par

لما رايتك تذرى الدمع كالعنم

Berlin, nº 873, deux takhmis incomplets. Un commentaire anonyme

est mentionné par Assemani[1], à Gotha, nº 2284, fragment d'un takhmis ; nº 2285, fragments incomplets de *trente* takhmis différents, non compris le précédent ; nº 2290, une amplification d'un certain Moh'ammed[2] ; nºs 2293 et 2394, commentaire incomplet. — Oxford, Biblioth. Bodléïenne, une amplification (Pusey, *Cat.*, nº 398). Escurial, un commentaire anonyme (Casiri, nº 397) et un autre dont la copie est datée de 940 hég. (Casiri, nº 412). Constantinople, bibliothèque de Ste Sophie, nº 621[3].

A côté des commentateurs arabes, il faut rappeler les traducteurs et les glossateurs persans et turks dont je ne citerai que les principaux :

Une version métrique en persan et en turk, dont le manuscrit existe à la bibliothèque de Leipzig (nºs 118 et 299) a été publiée par Ralfs dans son édition du Bordah.

Yousof ben Moh'ammed ben Chihâb el Djâmi, surnommé Yousof Ehli, composa en 863 un commentaire persan du Bordah, intitulé حدايق الاسلام فى نعت النبي عليه السلام, qui se trouve à la bibliothèque de Leyde, nºs 606 et 607.

H'adji Khalfa mentionne un autre commentaire persan qui a pour auteur 'Isâm ed Din ben Ibrahim ben 'Arabchach el Asferâïni, mort en 944 hég.

Un commentaire anonyme fut écrit dans cette même langue en 960 hég.

Ghadanfer ben Dja'far el H'oseïni écrivit aussi en persan un commentaire du Bordah.

Deux autres, dus à des anonymes, existent à la bibliothèque de Hambourg ; un troisième est signalé dans la bibliothèque de 'Atif Efendi à Constantinople (nº 1151).

Le commentaire turk de Molla Ma'rouf, qui le composa lorsqu'il était qadhi du Qaire, ne nous est connu que par la mention de H'adji Khalfa.

Il en est de même de celui du cheïkh Sa'ad Allah el Khaloueti.

Yah'ya ben 'Abd Allah ed Defteri, l'Egyptien, composa un long commentaire en turk et deux takhmis, en turk et en arabe, au temps du sult'ân Ah'med.

---

(1) *Bibliothecae Mediciae, Palatinae Laurentianiae Cod. mss. oriental. Catalogus*, p. 461, nº 520.

(2) L'auteur dit de lui :

محمد اسمه حقاو والده   وجده حاز فجرا اذ بذلك سمى

(3) H'adji Khalfa, *Lex. bibl.*, t. VI, p. 244.

Le takhmis de Nah'ifi Moh'ammed Solaïmân Efendi[1], mort vers 1123, mentionné par le continuateur de H'adji Khalfa, Ah'med H'anifzâdeh[2], a été imprimé à Constantinople, 1296 hég. et en 1297.

Celui d'Ah'med Moustafa a été publié à Boulaq en 1256 hég.

Mehémet Mekki Efendi, ancien cheïkh ul islam, est l'auteur d'un commentaire intitulé توسل et d'un takhmis imprimés à Constantinople en 1299 hég., puis en 1300 hég.

Celui de Mehémet Khaïri Efendi, de Routchouk, a paru dans la même ville en 1299 hég.

Un autre commentaire accompagné d'une traduction sommaire par Osman Tevfik bey, greffier en chef de la Cour d'appel de Salonique, a été publié à Constantinople en 1300 hég.

Un commentaire anonyme a paru aussi à Constantinople en 1251 hég. (1835) en 1 vol. in-4°.

En 1301, 'Abbâs Feyzi Efendi a fait paraître, dans la même ville, un takhmis du Bordah.

Le commentaire de Kharpouti 'Omer Efendi a été imprimé récemment à Constantinople.

Il ne me reste plus qu'à citer une paraphrase en dialecte chelh'a du Sous : deux exemplaires existent à la Bibliothèque Nationale (fonds berbère, n°s 7 et 10) avec une version interlinéaire arabe. Voici en spécimen la glose du premier vers :

أمن تذكر جيران بذى سلم   مزجت[3] دمعا جرى من مقلة بدم

ازد[4] استكتيت ان تفكرت كحبابنك احبابك الغنيت حين يعين تلّلت تبكى
إمطون البكا خلضنين امتزجوا سذا من بالدم[5] تكبينسن وكنمت لهم سالصبر بالصبر
إغد يكني ان تفكر يان واحد كحبابنس احبابه افند لاكن انيت يفكر له معنى
يللى يبكى إختن ان هو يكوك كان بعيد منهم يان واحد إغتان يادّ ان لم يراهم
اريزرى ان كانوا بعيدا عليه ولم يراهم

(1) Cf. sur ce personnage, de Hammer, *Gesch. d. Osmanischen Dichtkunst*, t. IV, p. 308.

(2) *Lex. bibl.*, t. VI, n° 14555.

(3) Ms. مازجت.

(4) Les mots surlignés sont berbères. Dans le manuscrit, la paraphrase est écrite à l'encre noire, les explications en arabe sont, entre les lignes, à l'encre rouge.

(5) Ms. بالذم.

On voit par cette liste de commentateurs, traducteurs et amplificateurs, d'ailleurs loin d'être complète, quelle est l'importance du poème du Bordah aux yeux des Musulmans, puisque dans l'espace de six siècles et demi on trouve à signaler 58 commentaires arabes, 60 amplifications en arabe, *takhmis*, *tasbi'*, etc. ; deux versions persanes, sept commentaires persans, une version tatare, trois versions turkes, neuf commentaires en turk, quatre amplifications turkes et une paraphrase en berbère.

19° فصة الباز والحمام

20° فصة القاضي مع السارق

L'histoire du *Qadhi et du Voleur* a été publiée et traduite dans le *Journal Asiatique*, t. VIII, p. 193. Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque d'Alger (n° 1335) et quatre à la Bibliothèque de Gotha (n°s 2730-2733).

21° كتاب الحديث للقاضي عياض

La Bibliothèque d'Alger en possède cinq exemplaires (n°s 185-187, 773, 1299).

21° فصة ادم عليه السلام

22° كتاب شجرة اليقين

daté de 1229 hég. Il existe aussi à 'Adjadja.

23° فصة عجيب وغريب

Le conte de 'Adjib et Gharib occupe les nuits 698-755 de l'édition des *Mille et une Nuits* de Breslau (t. VIII-IX) et 624-680 de l'édition de Boulaq, in-4° (t. II).

24° فصة راس الغول

L'histoire fabuleuse du tyran Ras el Ghoul et de la conquête du Yémen par les Musulmans, fait partie d'un cycle de romans historiques dont je parlerai plus loin. L'ouvrage a été imprimé à Boulaq, chez Castelli, en 1282 hég., sous ce titre : كتاب فتوح اليمن براس الغول وما جري له من الكلام وهو على التمام والكمال, 1 v. in-8°.

25° كتاب الشيخ ابن رشد الاندلسي في شان الدين

Peut-être l'ouvrage d'Averroès mentionné d'ordinaire sous le titre de « *Voie des démonstrations pour les dogmes religieux* » et publié par J. Müller. Cf. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, 3e éd., Paris, 1867, in-8°, p. 273.

26° كتاب ابن مفرع في حديث الرسول

27° كتاب السفلي في علم الطب

Un manuscrit de cet ouvrage de médecine, dont l'auteur vivait à Tunis, existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 625.

28° كتاب الشيخ بهرام على خليل

Le commentaire du cheïkh Tâdj ed Din Bahrâm ed Demiri sur le *Traité de droit* de Sidi Khalil se trouve à la Bibliothèque d'Alger, nos 39, 580, 642, 644, 1663.

29° كتاب حياة الحيوان في علم الطب

30° كتاب ابى الحسن صارح على الرسالة

31° كتاب الميارة الصغيرة للصارح على ابن عاشر

Cf. *Manuscrits de Fas*, nos 202, 233, 234.

32° كتاب الاغلسية فى علم الفقه

Le texte existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 1456 (incomplet); un commentaire sur cet ouvrage par 'Abd el Kerim se trouve à Fas (n° 209).

33° كتاب السمرفندي (1) في الحديث

La Bibliothèque d'Alger en possède un exemplaire, n° 1167.

34° كتاب سيدى عبد الرحمان الثعالبى

Ce commentaire de la Djaroumyah existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 1096.

35° كتاب الشيخ العروسى

36° كتاب الشيخ ابى القداح في الصلاة

---

(1) Ms. اسم الفندى.

38° كتاب الهرونية في علم الطب

Cinq exemplaires.

39° كتاب الشيخ السوسى في علم الفلاك والحساب

La Bibliothèque d'Alger (n° 28) et celle de 'Adjadja possèdent un exemplaire de cet ouvrage.

40° كتاب علم المحتاج وهى الرحبية

Quatre exemplaires.

41° كتاب الشيخ الشنشورى

Un traité d'Ech Chanchouri sur les h'adith existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 569.

42° كتاب ابى القاسم

43° كتاب الشيخ الكندي في حديث الرسول

44° كتاب الشيخ ابي حازم في الوعظ وحديث النبى

45° كتاب السيد عبد الله وفتوح افريقية

Voir plus loin.

46° كتاب اليقوتة في الفرايض والصلاة والسنن

47° كتاب التودد في الفرايض والسنن

Ce livre se trouve aussi à 'Adjadja. Peut-être le même que le traité du qadhi Abou'l Qâsem qui existe à la Bibliothèque d'Alger, n° 115.

48° قصة هرون الرشيد مع الجارية

49° كتاب يحيى القرطبى الدارى

La Bibliothèque d'Alger possède l'introduction que cet auteur mit en tête du *Traité de droit malékite* d'El Qaïrouâni.

René Basset.

IN-SALAH

L'étude qui suit n'est à proprement parler qu'un résumé des renseignements statistiques de toute nature qui ont pu être recueillis sur In-Salah pendant un séjour de 18 mois à Ouargla : faite en vue de réunir surtout des données précises, elle ne comprend ni discussion, ni considération hypothétique.

Sa nature même a nécessité dans différentes parties des répétitions qu'il eût été préférable d'éviter, mais qui néanmoins ont été maintenues en vue de faciliter les recherches auxquelles elle pourrait servir.

Dans la première partie, qui traite de la géographie du territoire dépendant d'In-Salah, les relèvements de la mission Flatters et de Gerhard Rohlfs, les cartes de H. Duveyrier et de M. le capitaine Bernard ont seuls servi de points d'appui. Mais les renseignements très complets fournis par le rapport de la première expédition ont été largement mis à contribution, sauf en ce qui concerne quelques régions pour lesquelles il a semblé que les guides consultés, et dont un au moins, Mohammed ben El Hadj Râdja, a été interrogé de nouveau, n'avaient pas pu fournir d'indications précises.

De nombreux itinéraires par renseignements ont servi à compléter les données ainsi recueillies, dont la valeur n'est cependant que relative, surtout pour la région sud-ouest sur laquelle il n'a pu être obtenu que peu de détails.

Dans la seconde partie, certains renseignements présentent une précision plus grande : pour la plupart des tribus nomades ou sédentaires, les chiffres donnés ont pu être contrôlés à différentes reprises : certaines fractions, les Oulad Bou Hammou, notamment quelques nomades de leur groupe, et les Oulad El Mokhtar, de la tribu du même nom, ont été l'objet d'une sorte de recensement nominatif par tentes. De même les indications relatives à leur cheptel ont été l'objet de plusieurs vérifications.

Il n'a pu en être de même des renseignements relatifs aux esclaves et harratin : leur valeur n'est qu'approximative. Enfin ceux qui

concernent les palmiers sont purement évaluatifs : toutefois l'erreur commise ne semble pas pouvoir être considérable, et il y aurait plutôt exagération dans les chiffres adoptés.

Il était plus difficile en ce qui concerne le commerce de traduire par de nombreuses indications numériques les données nécessairement vagues fournies par les gens du pays : peut-être néanmoins les appréciations émises se rapprochent-elles sensiblement de la vérité. Les indigènes consultés étaient tout au moins à même de la connaître. Outre un certain nombre de Touatia, harratin ou autres, de passage à Ouargla, et de nombreux Châanba qui ont habité In-Salah ou s'y sont rendus souvent, on a plus particulièrement consulté des indigènes des Oulad Bou Hammou, des Zoua, un Didoui, un ancien esclave des Kel Ahamellel, un Châanbi d'Iguesten, un Khanfousi, un Châanbi de l'Aouguerout, et, pour les routes du Nord-Ouest, deux Châanba d'El Goléa.

I

IN-SALAH ET SON TERRITOIRE

Le relief rocheux du terrain crétacé qui sépare les bassins quaternaires de l'oued R'ir et de l'oued Saoura, s'avance jusqu'au Touat comme un long promontoire à double étage.

Une ceinture de falaises abruptes, dont la crête, Tademaït, donne son nom à la terrasse supérieure, limite celle-ci au dessus du plateau moins élevé qui forme la base de ce massif.

Au pied de la berge méridionale de cette assise inférieure s'étend le Tidikelt, et à son extrémité orientale, le groupe des oasis d'In-Salah.

C'est à proprement parler une agglomération de cinq ksour qu'on désigne sous ce nom. Mais en dehors du pays même, il s'applique aussi dans un sens général à l'ensemble des autres petits centres qui dépendent de ceux-ci.

Trois tribus de race arabe, les Oulad Ba Hammou, les Oulad El Mokhtar et les Zoua Sid el Hadj Mohammed forment la majeure partie de la population de ce district. Maîtresses du sol par droit de conquête, elles en ont chassé les anciens habitants berbères, sauf

une fraction de Zenata, les Oulad Sokna devenus les vassaux des deux premières. Avec eux les harratin, serfs berbères, constituent l'élément sédentaire, auxquels se rattachent aussi quelques familles maraboutiques d'origines diverses.

Indépendamment du territoire même des ksour, on peut considérer comme dépendant directement d'In-Salah la zone avoisinante où s'effectuent les parcours de ses nomades. A l'Ouest elle ne dépasse guère les abords des oasis ; au Sud, au contraire, elle s'étend jusqu'aux premiers plateaux du Ahaggar, à l'Est jusqu'aux grandes dunes d'Ouargla, et au Nord jusqu'à mi-chemin d'El Goléa.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Deux massifs crétacés, le Tademaît et le Tinghert, dominent au Nord les plaines qui constituent la partie centrale du territoire d'In-Salah.

Le Tademaît est le plateau à double étage au pied duquel sont situés les ksour.

Le gradin supérieur constitue le bassin de l'oued Mya, bassin qui comprend les deux vallées principales de l'oued Mya même et de l'oued In-Sokki, son plus fort affluent, jusqu'à leur jonction à Hassi In-Ifel.

A partir des crêtes de la falaise qui limite le plateau du côté Sud, s'étend vers le Nord une hamada accidentée, descendant par une pente continue insensible dans la direction d'Ouargla. C'est au Sud que son relief est le plus accentué. Quelques hauts gour qui de loin se profilent comme des tours, de petits plateaux à étages superposés, rompent dans cette partie son uniformité générale. Au delà les érosions des oued qui la traversent sont à peu près les seuls accidents importants du sol.

Ces oued prennent naissance, les uns à la crête même de la terrasse, les autres, çà et là, au milieu de ses déclivités.

OUED MYA.

L'oued Mya est de ces derniers. Sa tête se trouve à une certaine distance du rebord méridional, mais à l'extrémité du promontoire

que forme le Tademaït vers le Sud. Ainsi que son nom l'indique, un nombre considérable de ravins se déversent dans son lit. Les plus importants de la hamada même sont, à gauche : l'oued Diss, l'oued Hamdi, l'oued En Nzou, l'oued Mya grossi du Taberkat, l'oued Gouzmougzouz, l'oued Tillifanat, l'oued Tboukar, l'oued Tibaloulat, l'oued Chebbaba ; et à droite : l'oued Tilemsin, les ouidian El Harr, l'oued Aouleggui.

Tous ces oued, comme l'oued Mya, ne sont à leur origine que de simples ravinements. Peu à peu leurs lits s'approfondissent et à quelque distance de leur tête forment des gorges profondes.

Celle de l'oued Mya surtout est caractéristique. De hautes falaises abruptes, échancrées seulement ça et là par quelques thalwegs latéraux, lui servent de berge, et jusqu'à l'oued Chebbaba, au delà duquel la Hamada disparaît graduellement en même temps que le sol s'abaisse notablement, il reste encaissé au fond d'un véritable précipice.

Dans toute cette région, au moment des pluies d'hiver, des crues subites d'une violence extrême donnent parfois à ces oued l'apparence de torrents tumultueux, mais quelques heures suffisent pour les assécher et, en temps ordinaire, à part une source abondante qui alimente un ruisselet au confluent de l'oued En Nzou, il n'y a d'eau en dehors des puits que dans un petit nombre de r'edir, et dans quelques *tilmas*, cuvettes ensablées qui se remplissent presque jusqu'à la surface du sol et conservent la petite nappe ainsi formée, pendant des mois, quelquefois pendant une année entière.

Dans la même partie du plateau à l'Est de l'oued Mya, près de la crête de la falaise, prend aussi naissance l'oued Mousa ben Yaîch, qui va se jeter dans l'oued In-Sokki à la sortie de la hamada. Il reçoit à droite l'oued El Abiodh, et un peu plus au Nord un oued El Ethel.

L'oued In-Sokki sort de la crête même du Tademaït ; son lit, encaissé dans une gorge à parois verticales dans sa partie supérieure, s'élargit à peu de distance de son origine. Sa vallée forme au milieu de la hamada du Tademaït une dépression des deux côtés de laquelle le plateau se relève, à l'Ouest dans la direction de l'oued Mya, à l'Est jusqu'au rebord du massif. Les thalweg des affluents de

gauche issus du seuil à peine marqué qui limite le bassin particulier de ce dernier cours d'eau, sont également peu profonds : des gour, des ondulations plus ou moins accentuées forment seules leurs berges qui ne sont plus taillées en plein relief, ce sont : l'oued Askeki, les ouidian Djedari, Chaâb el Koheul, et deux oued Dhômran, jusqu'au débouché de la terrasse.

A droite, au contraire, les ouidian El Lefaâ, que l'oued In-Sokki reçoit au Nord des ouidian Djedari, suivent depuis la crête Sud-Est une double faille à parois abruptes, qui constitue un véritable précipice.

Avec un ravin de 10 kil., l'oued Morra, ils sont les seuls affluents de la rivière principale dans le plateau. L'oued Ar'îd qui s'y jette aussi, près du confluent de l'oued Mousa ben Yaîch, n'a que la moitié de son cours dans cette hamada. Une tilmas au confluent de l'oued Akeski, une autre dans l'oued Lefaâ du Nord, sont, avec deux ou trois puits, les seuls points d'eau des petites vallées du bassin de l'oued In-Sokki en dehors des r'edir laissés par les crues.

FALAISE DU TADEMAÎT.

A l'est du thalweg de l'oued Aghîd, le Tademaît s'abaisse vers le Nord en formant une série de gour étagés, de petits plateaux ondulés d'où descendent de nombreux oued qui vont se perdre au pied des grandes dunes dans un vaste *mâader*.

Ce talus irrégulier se prolonge vers l'Est jusqu'à hauteur de H. El Meseggucm, à partir duquel commence au S.-O. la falaise qui donne au plateau le nom de sa crête.

Elle s'élève rapidement, se dressant au-dessus d'une immense plaine qui s'étend à l'Est, le reg d'Adjemor, comme une haute muraille, dentelée par les gour qui la dominent, jusqu'à la naissance des ouidian Lefaâ, où elle atteint son maximum d'élévation dans un pâté rocheux que les nomades appellent le djebel El Abiodh par opposition au djebel El Akh'al, à l'origine de l'oued Mya.

A partir du djebel El Abiodh, qui paraît atteindre près de 800^{m} de hauteur, le rebord du Tademaît s'abaisse sensiblement jusqu'au point où il prend une direction O.-S.-O., à la tête de l'oued Djemel, un des nombreux ravins qui, descendant du Bâten, plateau surbaissé et on-

dulé au dessus duquel se dresse la falaise, vont se perdre dans le reg d'Adjemor. A la tête de l'oued In-Sokki un nouveau relèvement se produit, limité presqu'aussitôt par une échancrure d'où coule, vers le Sud, l'oued El Malah.

Un peu plus à l'Ouest, la khanga d'Agelman donne de même naissance à l'oued Agelman près des têtes de l'oued El Abiodh et de l'oued El Ethel, affluents de l'oued Mousa ben Yaîch.

C'est là que commence le djebel El Akh'al, qui du Sud apparaît comme une énorme masse noirâtre dominant les crêtes plus basses de la longue falaise qui se profile à l'Est et à l'Ouest comme l'arête d'un plan inférieur.

Le djebel El Akh'al présente un peu à l'Ouest la coupure d'El Guettara d'où descend vers le Tidikelt un autre oued El Abiodh, et à son extrémité la grande échancrure d'Aïn Souf, d'où sort l'oued Souf au Nord.

C'est entre El Guettara et la gorge d'Aïn Souf que prennent naissance l'oued Mousa ben Yaîch, l'oued Mya et ses premiers affluents de gauche. Au delà d'Aïn Souf, le Tademaît prend une direction plus accentuée : la crête tourne peu à peu vers le Nord, sans présenter de nouvelle brèche, avant l'extrémité de l'arc qu'elle décrit en infléchissant graduellement au N.-E., orientation qu'elle conserve jusqu'à l'oued Bou Mahdi au-dessus duquel elle disparaît et se perd dans la hamada.

Dans toute sa partie orientale, le Tademaît limite le bassin de l'oued Mya. A partir de son extrémité S.-O., au contraire, il cesse de former la ligne de partage des eaux ; l'oued Afflissaz et l'oued Adreg, qui sortent du plateau même, traversent la falaise, puis le gradin inférieur, et vont se perdre dans le bas-fond de l'oued Mguiden, que domine ce gradin jusqu'à El Goléa.

BASSIN DE L'OUED MGUIDEN.

Au S.-O., la hamada inférieure s'avance entre le Tidikelt et l'Aouguerout jusqu'aux oasis de Kseirat et Matrioun, en décrivant un arc de cercle concentrique à celui du Tademaît. Cet arc est limité au-dessus de Tâla, le plus oriental des ksour de l'Aouguerout, par un changement de direction de la falaise qui termine la hamada sur tout

son pourtour. Elle s'infléchit au N.-E. et se prolonge en ligne droite jusqu'au delà d'El Goléa, dominant à peu de distance l'oued Mguiden, que longe de l'autre côté l'Erg du N.-O.

L'oued Mguiden, qui a sans doute été l'un des fleuves quaternaires particuliers au Sahara, déversait ses eaux dans les bas-fonds du Touat. Actuellement il n'en reste plus qu'une série de cuvettes isolées, empâtées par les sables, dans lesquelles vont se perdre tous les oued issus du Tademaït vers le N.-O.

Le type général de ces cuvettes est la r'âba : les sables s'y étalent sans former de reliefs accentués, et l'humidité due aux apports des crues y entretient une abondante végétation qui lui fait donner ce nom. A partir de Tâla, près duquel elle est très haute, inaccessible, la falaise se dirige vers le N.-E. jusqu'à l'oued Boudeman, ravin qui sort des éboulis qu'elle domine. Au delà, s'infléchissant un peu à l'Est, elle forme un vaste cirque en avant duquel se dresse une longue *gara*, El Aggaïa.

La région intermédiaire entre le plateau et cette gara est un bas-fond qui se prolonge vers le Sud jusqu'à l'oued Boudemam par la r'âba d'Isfaouen et sert de déversoir à l'oued Afflissaz, à l'oued Adreg et aux deux oued Mouilok dont le confluent forme la double daïa d'Insiren et d'Injokka. L'oued Afflissaz sort du plateau supérieur près de la tête de l'oued Mya : à son origine, c'est un simple ravin à peine marqué dans la hamada ; puis en se rapprochant de la falaise, il se creuse une gorge profonde par laquelle il la traverse jusqu'au plateau inférieur dans lequel il s'élargit et n'a plus de berges accusées. Il coupe de même la deuxième falaise par une gorge à berges abruptes et se perd presqu'aussitôt dans la r'âba.

L'oued Adreg sort au contraire de la terrasse supérieure par une échancrure de quelques kilomètres seulement. Il descend, comme l'oued Afflissaz, dans le bas-fond d'El Aggaïa.

A quelque distance au nord de sa tête, le Tademaït forme vers l'Ouest un saillant dominé par la gara Ben Aouïssa, haut promontoire isolé, puis décrit en arrière une courbe qui vient se terminer à un second saillant analogue, la gara Hamouîma. C'est là que prennent naissance les ouidian Mouilok et un affluent de droite que reçoit le plus septentrional, l'oued Mezzer. Les oued Mouilok traver-

sent la falaise inférieure par une gorge comme l'oued Adreg et l'oued Afflissaz. La daïa qui les termine limite leur cours à peu de distance.

Au delà de Garat Hamouîma, le plateau supérieur s'abaisse rapidement et s'infléchit vers l'Ouest, ne formant plus qu'un talus ondulé qui peu à peu se confond avec la hamada. Dans ce coude prend naissance l'oued Bou Mahdi, qui va se perdre dans une daïa avant d'arriver à la crête du gradin inférieur.

Dans tous ces oued, les tilmas sont assez nombreuses pendant les hivers pluvieux, et l'abondance des pâturages dans les thalweg, dans la r'âba d'El Aggaïa surtout, y attire quelques tentes des Zoua d'In-Salah; mais ces campements ne s'aventurent guère plus loin.

L'OUED MYA AU NORD DU TADEMAÎT.

L'oued Chebbaba sort du rebord du plateau supérieur à hauteur de l'oued Mezzer. Il traverse d'abord la hamada caractéristique du Tademaît ; mais au nord de son confluent dans l'oued Mya et de celui de l'oued Mousa ben Yaîch dans l'oued In-Sokki, la nature du sol change rapidement : la hamada devient moins pierreuse, les thalweg sont moins encaissés et les sables commencent à s'étaler par îlots jusqu'à l'empâtement de l'erg d'El Goléa : c'est la zone qui limite le Tademaît proprement dit. L'oued Mya s'y élargit graduellement jusqu'à son confluent avec l'In-Sokki. Parallèlement à son cours se développe l'oued Saret, qui va le rejoindre à Daïa Safsaf au delà de H. In-Ifel, traversant d'abord une hamada légèrement caillouteuse, puis un reg ondulé jusqu'aux Groun Saret, hautes dunes isolées qui couvrent tout son lit vers son débouché dans la vallée principale.

La région de l'oued In-Sokki est plus accidentée ; son thalweg, dont la largeur varie de 500 mètres à 2 kilomètres, est bordé par de hautes berges qui dépassent parfois 50 mètres et atteignent même 80 mètres sur la rive droite au kef El Ouar.

La rive gauche, moins élevée, est çà et là couverte de dunes dont les plus hautes, celles de Megraoun, dépassent 100 mètres. Elles couvrent une partie du thalweg d'une heïcha abondante partout où elles le longent. Au delà, vers l'oued Mya, la hamada tournant au reg sépare les deux vallées.

Vers l'Est, au contraire, entre le Maâder et l'oued In-Sokki, l'enchevêtrement de hamada ondulées qui limite le Tademaît dans cette direction se continue, coupé seulement par de petits ravins, l'oued Raouan et quelques autres. Puis la hamada disparaît au nord du Maâder et s'étend sans interruption jusqu'au confluent de l'oued In-Sokki et de l'oued Mya.

La jonction des deux thalweg forme une vaste embouchure appelée In-Ifel, au milieu de laquelle se trouve H. Abd El Hakem. C'est un bas-fond allongé dont les berges déchiquetées en forme de gour ont une vingtaine de mètres de hauteur seulement. Au delà, l'oued Mya continue à s'infléchir vers le Nord-Est.

LE MAADER.

In-Ifel est le point extrême des parcours des nomades d'In-Salah, qui ne s'avancent aussi loin au Nord que dans cette région. Le Maâder, à l'extrémité des grandes dunes d'Ouargla, continue au Sud-Est la zone des pâturages particulièrement abondants de cette région où leurs troupeaux passent tout l'hiver. On a vu que du Tademaît, entre la vallée de l'oued In-Sokki et la falaise du Sud-Est, se détache une chebka de gour et de plateaux rocheux. Cette chebka comprend deux massifs principaux : la crête dentelée du Tikantarat, qui s'étend parallèlement à l'oued In-Sokki, et la Tisnaïa, plateau supérieur parsemé de gour qui, vus du Nord, affectent la forme d'une chaîne.

Au Nord-Est, la Tisnaïa se prolonge par un système analogue qui forme avec les deux premiers la ceinture méridionale du Maâder. Au centre cette ceinture décrit, vers le Sud, une courbe à l'extrémité de laquelle prennent naissance l'oued Ar'id, qui va se jeter dans l'oued In-Sokki, et les thalweg les plus méridionaux des affluents du Maâder : les deux oued Tisnaïa, les trois ouidian Adjerem et l'oued Tagentourt, dont la réunion forme l'oued Djokran. Les autres oued du Maâder sont nombreux. Les principaux, de l'Ouest à l'Est, sont : l'oued Msied à l'Ouest, parallèle à l'oued In-Sokki et qui sort du Tikantarat; l'oued Tinelkrant, daïat Nadji, daïat El Feras, daïat ben Lakh'al, l'oued Roknat Ed Diah, qui sont tous les cinq de maigres ravins; l'oued Timersa, l'oued Djaïrin, tous deux presque aussi importants que l'oued Msied, l'oued Djokran, l'oued El Tibadi, l'oued El

Ghalga, l'oued Itlou, l'oued El Hassani, l'oued Igharghar, les ouidian Sebat, l'ouidian Alem, l'oued Souf, l'oued El Alendal.

Deux d'entre eux seulement, l'oued Msied et l'oued Djokran, paraissent se prolonger, à travers la hamada que recouvre l'Erg, dans la direction de l'oued Mya ou de l'Igharghar. Il est probable qu'à un âge antérieur ils ont en effet communiqué avec l'un ou l'autre bassin, mais actuellement quelques feidj au milieu des dunes permettent seuls de reconstituer ces thalweg hypothétiques.

Le Maâder, Tigmi des Touareg, forme donc une vaste cuvette. Tous les oued qu'elle reçoit s'épanouissent dans ses bas-fonds et leurs lits sablonneux se rapprochent les uns des autres s'entremêlant par une succession de daïa. Imprégné d'une humidité presque constante par les pluies d'automne, le sol se revêt dans toutes ces dépressions d'une abondante végétation de drîne, de hade, toute la catégorie des plantes de la heicha. Ses pâturages sont particulièrement recherchés et pendant tout l'hiver les tentes des nomades d'In-Salah s'y installent en grand nombre.

OUED AOULEGGUI ET MESEGGUEM.

A hauteur des têtes de ravins qui forment l'oued Djokran, se creuse vers le Sud-Est, dans une direction sensiblement normale à la leur, le lit de l'oued Aouleggui, qui traverse toute la chebka de la lisière du Tademaît jusqu'à son extrémité sud-est.

Encaissé entre ses berges, qui atteignent de 20 à 30 mètres, il débouche brusquement dans un bas-fond de 15 kilomètres de diamètre auquel H. El Mesegguem, creusé près d'une petite sebkha centrale, a donné son nom. Les derniers plateaux du Tademaît dominent ce bas-fond à l'Est et au Nord par des falaises d'une quarantaine de mètres. En face et au Sud se dressent les premiers épaulements du Tinghert. Entre les deux massifs s'étend une plaine de reg large de 30 à 40 kilomètres.

Le bas-fond de H. El Mesegguem en forme la partie centrale. Au Nord, l'Ouedje de l'Erg qui s'avance en coin vers le Sud-Ouest, et quelques ondulations, derniers gradins du Tademaît, séparent en partie ce reg du Maâder oriental, avec lequel il semble cependant avoir eu une communication continue, bien que la cuvette où s'arrête l'Aou-

leggui soit actuellement fermée. Vers le Sud se déroulent sans seuil apparent, sans ligne de partage visible, le reg d'Adjemor et les daïa, les bas-fonds dont l'ensemble constitue l'oued Massin. Malgré l'absence d'un relief quelconque entre eux, la cuvette de Mesegguem reste distincte de ces dépressions. Elle constitue donc un bassin isolé où se réunissent l'oued Aouleggui et, venant de l'Est, l'oued Haddja issu du Tinghert.

TINGHERT.

Le Tinghert est un plateau crétacé analogue, à certains égards, au Tademaït. Vers le Nord il s'abaisse par une pente presque insensible jusqu'à la longue cuvette qui continue au pied de l'Erg celle du Maâder dans toute la région de l'Ouedje sud. Son versant méridional est au contraire formé par une ceinture de falaises.

La partie de Tinghert qui confine à la plaine de H. El Mesegguem, est la limite du territoire d'In-Salah dans cette direction. Ce plateau forme une double terrasse. Le rebord inférieur est marqué à l'O. par une muraille de 80 mètres. Le gradin supérieur, au contraire, est délimité par une succession de gour qui affectent de loin la forme d'une chaîne et dominent le plateau même : il semble aussi, en accédant à la seconde terrasse par ce côté, que ce système de terrain corrodé par les agents atmosphériques, ne constitue pas à vrai dire un tout continu. Mais ce n'est là qu'une extrémité de ce relief, et vers l'Est, où elle se prolonge jusqu'à la trouée de l'Igharghar qui le sépare du Tinghert de Ghadamès, la falaise se dessine avec plus de netteté.

Il y a lieu de remarquer ici que le nom de Tinghert, appliqué à cet ensemble de plateaux, est purement conventionnel. C'est simplement celui du calcaire marneux de la pierre à chaux, qui affleure à mi-hauteur des gour et des murailles, ou dans la hamada même. Par extension il est parfois donné à telle partie de cette région, mais la dénomination générale que l'usage a sanctionnée pour nos cartes, n'est jamais employée dans le pays.

La partie supérieure du plateau est sillonnée par plusieurs oued qui prennent naissance dans le gradin inférieur, où ils forment des vallées larges et très plates après la réunion des ouidian plus ou moins nombreux qu'ils reçoivent.

Ils traversent les gour qui séparent ce gradin du second, dans des gorges assez profondes, jusqu'au point où la déclivité de la terrasse permet à leur lit de s'étaler de nouveau sans berges très accentuées. Orientés du S.-O. au N.-E., ils vont se perdre dans l'Ouedje sud. Ce sont :

L'oued Ben Abbou au Nord, puis l'oued Hadjadj dans lequel se déversent entre autres l'oued Es Seder, l'oued Hameian et l'oued El Mora. Quelques tilmas s'y rencontrent ça et là, mais à la suite des pluies seulement.

La partie du plateau où sont creusés tous les thalweg qui aboutissent à oued El Hadjadj de ce côté, forme une sorte de chebka de gour qui affectent quelques directions générales, mais forment un ensemble assez confus limitant en bordure le bassin principal.

Au Sud et en contre-bas s'ouvre un bassin parallèle, celui de l'oued Malah, limité à gauche par la falaise accidentée de la chebka, à droite par une succession de gour moins escarpées. Dans son cours inférieur l'oued El Malah, quittant le gradin d'où il vient, s'engage dans l'autre vers l'extrémité de la terrasse de l'oued El Hadjadj et va se perdre dans la sebkha d'El Beiodh.

Quelques oued descendent en sens inverse du Tinghert : l'oued Retem, l'oued Inala, etc. Leurs lits, qui s'étalent sans berges apparentes dans le reg d'Adjemor, y disparaissent peu à peu au pied d'une longue dune, Areg Er Rich, qui traverse la partie septentrionale de ce reg.

Toute cette région constitue en quelque sorte une zone neutre où les campements sont toujours rares. Les nomades d'In-Salah se hasardent parfois dans l'oued Ben Abbou et dans l'oued El Hadjadj vers leur extrémité supérieure, mais sans s'avancer jamais beaucoup au delà.

IRAOUEN.

Au sud de la hamada qui vient d'être décrite, la formation crétacée fait place aux terrains devoniens, qui constituent les abords du massif des Ahaggar. Une large plaine de reg recouverte de cailloux roulés de quartz et de fragments de grès s'étend au pied du Tinghert; au delà, se superposent les étages des Iraouen dont les bancs de grès

s'élèvent par assises horizontales. Le système orographique de ces plateaux devoniens diffère du précédent : ils se dressent comme de véritables massifs tabulaires au-dessus des plaines environnantes, les dominant de tous les côtés par des falaises inaccessibles formées d'un éboulis inextricable de blocs entassés. Seules, de longues failles indépendantes parfois des thalweg, véritables coupures séparant deux massifs distincts, les traversent çà et là de part en part, ou ailleurs comme des rayons de déchirement autour d'un centre principal de soulèvement.

Tel est le type général de ces plateaux. Quelques-uns cependant sont bordés par des chaînes de gour isolés qui forment des saillants plus ou moins prononcés. La plaine intermédiaire entre le Tinghert et les Iraouen est précisément barrée en partie du côté du reg d'Adjemor par une série de pitons détachés de ce genre, qui prolongent les deux versants de la faille d'où sort l'oued Iraouen.

Cet oued va se perdre vers l'Est dans le reg qui domine au Nord le Tinghert. A sa partie supérieure, il reçoit plusieurs affluents issus de failles convergentes, sauf un seul, l'oued Agelman Arghem, qui se prolonge jusqu'au delà des Iraouen dans une longue coupure d'où sortent en sens inverse des ouidian, affluents de l'Igharghar, dont le lit débouche au Sud du massif dans une vaste plaine intermédiaire entre le Tasili des Azdjer et le Mouydir, au confluent de l'oued Gharis, issu de ce dernier massif.

Comme le Tinghert, les Iraouen qui constituent à proprement parler l'extrémité du plateau auquel ils donnent leur nom par extension, forment la limite des nomades d'In-Salah. Toute cette zone est seulement traversée par les caravanes, et les campements ne s'y aventurent qu'exceptionnellement, aussi bien ceux des Touareg que ceux des Ouled Ba Hammou ou des Zoua.

MOUYDIR.

Séparé des Iraouen par le reg de l'oued Tagesal, affluent de l'oued Gharis, le Mouydir est un immense plateau embrassant quatre degrés de longitude suivant son grand axe. Il a vers son extrémité Est une forme oblongue, concave au Nord, convexe au Sud, et présente dans cette région le massif central d'Ifetessen, autour duquel

rayonnent de nombreuses failles convergentes. Au Nord, l'oued Tilia, l'oued Bohdi, l'oued Sidi Moussa, qui vont se perdre au milieu du reg d'Adjemor dans une daïat d'embouchure au pied d'une longue dune isolée ; à l'Est, l'oued Gharis, l'oued Takhmartnakh formé de l'oued Akseksem et de l'oued Aouhila ; enfin l'oued Tirhedjert ; vers l'Ouest, l'Ifetessen est presque complètement traversé par la fameuse gorge appelée Khang el Hadid, par les nomades de race arabe, au milieu de laquelle coule un ruisselet formant de nombreuses guelta, Tiounkenin des Touareg. C'est un long défilé de 50 kilomètres de longueur, profondément encaissé, dont les parois presque verticales ne s'écartent guère à plus de 200 mètres l'une de l'autre et ont dans la partie centrale près de 300 mètres de hauteur. A leur extrémité Est seulement, l'oued descendant du plateau par une pente rapide, elles s'abaissent graduellement.

DEGGANT.

De Khang El Hadid sort un oued qui se dirige d'abord vers le reg d'Ajemor, puis tourne au Sud-Ouest en formant la daïat de H. Sdiren et va se perdre dans un vaste maâder au sommet de l'arc concave que décrit le Mouydir, traversant un reg uni entre une longue dune et la Koudiya d'Abadghar, éperon avancé qui se détache du massif principal à l'extrémité de son arc. Ce maâder, auquel quelques tombeaux d'Isakkamaren tués par les Iboguelen ont fait donner le nom de Deggant, est une vaste cuvette creusée dans le reg, au pied de la montagne, par les nombreux oued qui en descendent. Il est lui-même formé d'une série de daïat communiquant entre elles. Toutes sont couvertes d'une abondante végétation, éthel, tamaris et toutes les plantes fourragères ou herbacées de la région. La plus touffue de ces daïat porte le nom caractéristique de Djenna. Au milieu se trouve une *bahar*, mare profonde alimentée par une source inférieure qui ne se dessèche jamais.

A partir de l'oued Khang El Hadid, les ravins qui se déversent dans le maâder de Deggant, sont :

L'oued Izdiren, l'oued Tifrakrak, l'oued Bouzrafa, l'oued Irès, l'oued Tifirin, qui reçoit l'Aïn Serfa, l'oued Tinsokkamarint et son affluent, l'oued Degan à son extrémité Nord. L'oued Tifrakrak et l'oued Tif-

frin ont seuls un cours permanent. Quelques sources, au pied des parois de leurs gorges, y maintiennent un filet d'eau vive en toute saison ; les autres, en dehors des crues assez fréquentes, n'ont que des tilmas abondantes. Quant au maâder, une nappe peu profonde y existe partout.

Cette région particulièrement favorisée est le centre de nombreux campements et, tous les hivers, les gens d'In-Salah s'y retrouvent avec les Touareg du Ahaggar, les Kêl Ahamellel notamment, dont quelques Imghâd ne quittent jamais ce point. C'est donc un territoire commun en quelque sorte aux deux peuplades.

Le maâder, bien que formant une cuvette, n'est pas un bas-fond fermé ; il en sort vers l'Ouest, au pied du Mouydir, un véritable oued, l'Akaraba des Touaregs auquel on donne à In-Salah le nom d'El Botha, comme d'ailleurs à tous les thalweg du même type, lorsqu'il s'élargit en entrant dans les plaines où se termine son cours.

A sa sortie du maâder, l'oued Akaraba est fortement encaissé par la koudiya d'Abadghar, puis s'élargit un peu jusqu'au confluent de l'oued de ce nom, issu d'une gorge à l'extrémité nord de la koudiya. Près de leur jonction se trouve une source, sorte de guelta alimentée par une nappe permanente au pied d'une colline tabulaire de médiocre élévation qui longe la rive droite depuis ce point jusqu'à l'oued Tioundjiguin sur une longueur de 40 à 50 kilomètres. Trois guelta analogues à la précédente : Aïn El Bteiat ou Aïn El Ksob, Aïn Tindjoubart ou Aïn Sid El Bekri et Aïn Idjran s'échelonnent sur cette berge de l'oued Akaraba. Une autre, l'Aïn Tioundjiguin, sise au Nord-Ouest des collines, donne naissance à l'oued de ce nom. A partir de son confluent,. l'oued Akaraba s'infléchit à l'Ouest en s'élargissant jusqu'à un petit monticule, appelé El Kerdassa, où se trouve une carrière d'alun. Des mamelons de peu de relief leur font suite vers l'Ouest, formant un coude que suit le thalweg près d'un passage qui donne son nom, El Khencig, à toute la chaîne. L'oued Akaraba reçoit près de là l'oued Fares Oum el Lil, qui vient du Nord, et devenu alors véritablement l'oued El Botha, tourne brusquement au Sud en ce point jusqu'à son confluent avec l'oued Arak.

OUED ARAK.

La vallée de cet oued sépare nettement le Mouydir en deux parties distinctes : celle de l'Ifetessen, dont on a étudié le relief dans la région de Tiounkenin et qui forme un second massif de même hauteur au-dessus du maâder de Deggant, et celle de Tagelgoulat, plateaux superposés au sud-ouest de l'oued Arak, qui donne aussi naissance à un rayonnement d'oued : l'oued Isersen et l'oued Ifetès, affluents de l'Arak, et l'oued Tanefert et Tafesrift, affluents du Tirhedjert.

L'Arak forme la limite des parcours des nomades d'In-Salah dans le Mouydir. Il suffit donc de mentionner cette seconde région. La faille qui suit l'oued est, à l'encontre des précédentes, transversale : elle coupe le plateau de l'Est à l'Ouest, et la tête même du thalweg commence dans le reg de l'oued Tirhdjert à 10 kilomètres environ de la falaise qui domine sa vallée. Il suit d'abord une longue gorge étroite et profonde où se trouvent quelques *inzitman*, sources sans écoulement ou laissant parfois couler un mince filet d'eau après les pluies. A l'extrémité de cette gorge, vers le centre du plateau, s'ouvre un cirque dans lequel s'étend un vaste maâder de 15 à 20 kilomètres de long sur 8 ou 10 de large. Une végétation puissante dominée par d'énormes ethels en couvre tout le fond, autour d'un petit étang de 100 mètres de long sur 50 de large, au pied des falaises de 80 mètres de hauteur qui l'entourent.

Au delà du maâder, l'oued Arek se rétrécit entre les parois de sa faille. Il prend successivement les noms de oued Tifrakrak et oued El Malah aux puits ainsi désignés, puis reçoit à gauche l'oued Ahetes et l'oued Idersen, issus des Tagelgoulat ; à droite, l'oued Igharghar Mellel, qui prend naissance au fond de la petite gorge d'Aïn Tadjemoult. Un peu plus bas que le confluent de l'Igharghar Mellel, l'Arak communique avec la vallée de l'Akaraba par la trouée de l'oued Tinsokkamarint et forme alors une longue gorge, le Tibratin, tellement étroite et encaissée qu'une pierre lancée d'un bord du plateau atteint presque l'autre parvis. Au débouché de cette gorge il devient l'oued Imbelghem, après avoir reçu à droite l'oued Tibertimin.

La Koudya du Mouydir, déjà surbaissée entre l'Akaraba et l'Arak, depuis le maâder du premier, a là ses derniers gradins, qui ne se prolongent plus que par de légères ondulations, et l'oued s'étend alors dans un vaste lit à peine encaissé sous le nom de Ouled Agmemer, jusqu'à son confluent dans le Botha à Aïn Tin Sliman.

L'oued Arak est, comme l'oued Akaraba, dans toute cette partie supérieure de son cours le rendez-vous de nombreux campements dans lesquels, il est vrai, l'élément targui domine parfois, mais où l'on retrouve une forte proportion de gens d'In-Salah.

Après le confluent de l'oued Arak, le Botha conserve sur une trentaine de kilomètres le caractère d'un véritable thalweg. Il reçoit dans cette partie, près d'une petite chaîne de gour, l'oued El Mouilok et l'oued El Kseksou, qui tous deux renferment une petite source. Au delà, ce n'est plus qu'une dépression à peine marquée dans le reg, une large bande de terrain qui contraste seulement avec le sol avoisinant par une végétation persistante au milieu de l'aridité de la région. Il se prolonge ainsi sous le nom d'oued Iahret dans la direction de l'ancienne vallée de l'oued Saoura, au pied d'un petit bourrelet de collines, le Tidjentorin, qui prolonge celles d'El Kheneg.

REG D'ADJEMOR.

Le reg d'Adjemor est une immense plaine dénudée comprise entre les abords du Tademaït, le Tinghert et le Mouydir : un sol blanchâtre légèrement caillouteux, sans ondulations, pas de végétation, pas d'eau, tels sont ses caractères particuliers ; en somme une zone absolument déserte dans sa partie centrale, dont l'uniformité n'est rompue que par quelques bourrelets de dunes, Areg Er Rich et l'Erg Sidi Moussa près du Mouydir.

Quelques ravinements qui vont se perdre à peu de distance des hauteurs dont ils sortent, constituent les seuls accidents du terrain dans la partie Est. Ce sont : l'oued Retem, l'oued Inèla, l'oued Saheba El Bakra, qui descendent du Tinghert ou des Iraoun ; l'oued Tlilia, l'oued Bahdi, l'oued Sidi Moussa, qui descendent du Mouydir. Au pied du Tademaït, le reg d'Adjemor est limité par la région de l'oued Massin, qui la sépare du plateau même.

OUED MASSIN.

On a vu que, sur ce versant, le Tademaît est formé de deux étages: la terrasse dominée par le djebel El Abiodh, et un *bâten* inférieur de médiocre largeur. De ce bâten descendent une quantité de ravins dont quelques-uns ont leur tête dans des gorges qui remontent de quelques kilomètres dans le massif même. Beaucoup d'entre eux renferment des tilmas dont le nom berbère est Massin. A leur extrémité dans le reg, tous ces ravins se perdent dans des daïas, des cuvettes, des bas-fonds, en un mot, chacun dans l'une des variétés de dépressions qui constituent les mehabess des oued sahariens à bassin fermé.

Ces dépressions sont en quelque sorte sur un alignement déterminé par la direction du Tademaît : elles se prolongent donc l'une l'autre, bien qu'indépendantes maintenant, si elles ne l'ont pas toujours été, et leur ensemble ainsi caractérisé forme l'oued Massin, qui ne devient véritablement un oued qu'au delà du dernier des ravins. A sa partie septentrionale, c'est une vaste daïa couverte de tamaris, de 30 kilomètres de longueur sur 25 de large, à laquelle sa forme et la végétation qui s'y trouve ont fait donner le nom de mehabess El Fersig. L'oued Hattel et l'oued Ansiet, grossi de l'oued Adjerem, s'y jettent, venant de l'angle est du Tademaît.

Le reg sans ondulation la sépare de la cuvette de H. El Mesegguem au Nord, et au Sud de celles de l'oued Massin. La première de celles-ci est l'oued Halhaoula, qui reçoit l'oued Nakheila, l'oued Mourra, avec gorge supérieure dans la falaise même du Tademaît et Aïn Mourra dans cette gorge. Quelques palmiers l'entourent et il coule toujours dans l'oued un mince filet d'eau près de l'aïn ; l'ouidian Amesmi, l'oued Lefâya, l'oued El Feiodha, l'oued Bou Larsas, qui sort du djebel El Abiodh par une gorge rapprochée de celle des ouidian Lefâa, les ouidian Makhamela, l'oued Zériba. Entre le confluent de l'oued Zériba et du suivant, l'oued Djemel, il n'existe plus de thalweg marqué. C'est à partir de celui-ci seulement qu'il s'en forme un nouveau : on l'appelle oued Er Ragba.

C'est là que commence, à proprement parler, l'oued Massin, auquel donnent son nom quelques tilmas sises dans Er Ragba même.

L'oued Halhaoula est le plus souvent considéré comme indépendant par les gens du pays, bien que parfois compris sous la dénomination générale de Massin.

Les affluents de l'oued Er Ragba sont : l'oued Djemel qui prend naissance à côté de l'oued Zériba, deux petits ravins de 10 à 15 kilomètres de long.

Au delà s'étend, après une nouvelle interruption du thalweg, El Meltega, le confluent des oued Khecheba, ouidian Negguir et oued Zemmouri. A 9 kilomètres environ de l'oued Zemmouri commence enfin un véritable thalweg, élargissement du lit de l'oued Ieresmellil ou Faresmellil, suivant les prononciations en usage dans le pays, ou plutôt Farès oum El Lil d'après la véritable orthographe.

L'oued Farès oum El Lil sort, sous le nom d'oued El Malah, du Tademaît tout près de la source de l'In-Sekki, dont il prolonge la trouée. Il reçoit à peu de distance de la falaise l'oued Timmakan, à droite, et, entrant alors en terrain reg, prend son nom général jusqu'au confluent de l'oued El Hassi, où se trouve un puits important. C'est cette partie de son cours qui entre dans le système de l'oued Massin. Il conserve une très grande largeur et se prolonge sous le nom de l'oued El Botha, dénomination commune à tous les oued de même type, au pied de gour et de monticules peu élevés qui encaissent légèrement sa rive droite jusqu'à la Koudiya de l'aïn Kahela, promontoire détaché qui forme entre le reg à l'Est et une hamada ondulée à l'Ouest, deux pâtés distincts séparés par une brèche.

Celui du Sud domine l'aïn Azaz, celui du Nord l'aïn El Beida, et l'aïn Kahela ; celle-là à l'entrée de la brèche, celle-ci sur l'oued, qui, contournant le double massif, va rejoindre au Sud-Ouest El Botha d'Akaraba.

TIDIKELT.

Il reste, pour terminer cette étude de géographie physique, à décrire la région même qu'occupent les ksour, le Tidikelt, dont il était nécessaire d'examiner en premier lieu les abords pour pouvoir en faire plus nettement ressortir les caractères principaux. On peut définir le Tidikelt : la zone limitée par l'oued Farès oum El Lil, la berge du plateau inférieur du Tademaît, le Touat et la vallée du Botha de

l'Akaraba. Telle est du moins l'étendue que lui attribuent en général les habitants du pays. Le Tidikelt comprend ainsi seulement les plaines situées au pied du plateau surbaissé qui domine le Tademaït.

On a vu que sur l'oued Iahret il existe un bourrelet, le Tidjentarin, qui surplombe sa rive droite. Il est formé par un relèvement du sol du Nord au Sud. Une coupe transversale du Tidikelt donnerait donc d'abord, du Sud au Nord, une pente descendante très faible jusqu'au pied du plateau, puis la falaise de cette première assise.

C'est au point de rencontre des deux déclivités, jusqu'auprès de cette berge, que s'échelonnent les ksour dans un terrain très légèrement ondulé, rapprochés en général des faibles dos d'âne qu'il forme par la présence de la nappe d'eau qui affleure à la base de ceux-ci.

Au Sud de cette première bande, qui est encore la hamada bien que ce ne soit plus celle du plateau, s'étend une vaste dépression, comblée par les sables dont les berges ne sont marquées que de loin en loin par des reliefs de quelques mètres tout au plus. Une vigoureuse végétation de belbal, de dhomran, de tamaris qui la remplit tout entière, lui a fait donner le nom de R'âba sous lequel elle est exclusivement désignée.

La R'âba commence un peu à l'Est de la zaouiya El Kahela, groupe Nord-Est des ksour d'In-Salah, et s'étend jusqu'au ksar de Tît, près de l'Aoulef, à partir duquel elle s'infléchit au Sud dans la direction d'Akabli, où elle se termine.

Indépendamment du sol sableux qui, dans le Sahara, est spécial aux cuvettes de ce genre, une nappe d'eau abondante qui alimente un nombre considérable de puits rappelle ce qu'elle a dû être à l'époque où les mers quaternaires déposaient leurs alluvions dans cette contrée : mais actuellement, quant à la configuration générale du pays, des caractères spéciaux de terrain, de végétations, peuvent seuls permettre de la délimiter topographiquement ; elle se confond presque partout sur ses bords avec le reg avoisinant. La R'âba longe presque en ligne droite le versant des plateaux, s'en écartant plus ou moins, suivant les circuits que décrit le rebord de la hamada. Dans la région d'In-Salah cette formation présente deux saillants accen-

tués, Garat el Mongar et Ang el Méhari, promontoires avancés entre lesquels la falaise conserve une hauteur importante. Au delà, vers l'Est et vers l'Ouest elle s'abaisse rapidement. A l'Est, le plateau perd son caractère ; ce n'est plus une hamada terminée par un talus vertical, mais une série d'ondulations qui descendent du massif supérieur. Quelques gour, Gara Fatma Dahan, Garat el Mongar, Gouirat el Koheul, tracent seuls l'ancienne silhouette de la falaise disparue. A l'ouest d'Ang el Méhari, une large échancrure donne passage à un oued, l'oued Souf ; puis au delà, de simples collines, des berges à peine mamelonnées, El Kreib, En Noumerat se font suite jusqu'à l'Aoulef, au-dessus duquel elles se redressent de nouveau.

Plusieurs oued qui sortent pour la plupart du Tademaït même traversent le plateau du Tidikelt et vont se perdre dans la R'âba. Le plus oriental est l'oued El Kheneig, qui vient aboutir tout-à-fait à son extrémité après avoir longé les Gouirat El Koheul.

Il prend sa source près du confluent de l'oued Timmakan, dans l'oued El Malah, et se perd sous le nom d'oued Ouled Messaoud en pleine R'âba, après avoir formé la daïa de Bourd el Hamra. En allant vers l'Ouest on rencontre ensuite l'oued Mongar. A sa partie supérieure il porte le nom d'oued Agelman, dans une longue gorge profondément encaissée et très étroite, qui pénètre assez loin dans le massif du Tademaït jusque près de la source de l'oued El Ethel, affluent de l'oued Mousa ben Yaïch.

A la naissance de l'oued se trouve la petite source d'Aouinat Fokki, au débouché du défilé par lequel on arrive à l'oued El Ethel, puis un peu plus loin, dans un ravin latéral, la sobba d'Agelman, guelta creusée dans le roc d'où l'eau s'échappe en hiver par une légère cascade. Enfin, au-delà du confluent de ce ravin, la daïa Ouled el Melouk avec des r'edirs souvent pleins. Puis l'oued Agelman sort du Tademaït et s'élargit rapidement entourant des deux branches de son lit Er Râha, haute gara isolée qui se dresse en avant de la falaise. Il prend alors le nom d'oued Ashabeï jusqu'au confluent de l'oued Arreich, petit ravin qu'il reçoit sur sa rive gauche, puis devient l'oued Mongar dans toute la dernière partie de son cours.

L'oued Mongar reçoit à droite un premier ravin issu de *chebikat* qui lui donnent leur dénomination, puis l'oued El Abiodh, qui sort de

la gorge d'El Guettara et est grossi de Saibat el Agrad et de l'oued El Batachi ; enfin l'oued Gouirat el Diab.

A partir de leurs confluents, il s'élargit rapidement et forme en dessous de la Garat el Mongar, qui lui donne son nom, une grande daïa où se trouvent des puits importants, puis dépassant les ondulations qui forment la limite du plateau inférieur, il devient une vaste dépression du reg sans thalweg marqué jusqu'à la R'âba, dans laquelle il forme en s'y perdant le maâder de Djedehei, à l'est de la zaouiya El Kahela. A l'Ouest de Djedehei, quelques oued sans importance, simples ravins issus du plateau inférieur, arrivent dans la r'âba entre les ksour.

Mais aucun ne mérite une mention jusqu'à l'oued Souf, qui vient s'y arrêter un peu à l'Est d'Ingher. L'oued Souf sort du Tademaït par une gorge analogue à celle d'Agelman. Au delà de cette gorge, il forme un long maâder, légèrement encaissé, à l'extrémité duquel il reçoit l'oued Gyr issu de l'aïn Gyr au pied du Tademaït, puis traverse par un second défilé, peu profond, le rebord du plateau inférieur près de 'Ang el Méhari et va se perdre dans la R'âba, avec laquelle se confond son lit.

Au delà de l'oued Souf, deux autres oued, l'oued Taguendaf et l'oued Aglagad, issus du Kef Tislaouin, plateau isolé qui s'élève dans la hamada inférieure, à l'Ouest, viennent aussi se jeter dans la r'âba d'Ingher.

Le Tislaouin forme dans cette direction la ligne de partage des eaux et les autres oued de la hamada, oued Tlilia, oued Maoua, etc., issus de celle-ci ou du Tademaît, vont se perdre dans les bas-fonds du Touat.

Cette description de la région d'In-Salah permet de se rendre compte de ce qu'est son territoire : autour des ksour mêmes, le Tidikelt comprenant une bande étroite au pied du plateau inférieur que domine le Tademaît. Au-dessus se dresse cette haute terrasse qui forme dans cette direction un vaste promontoire entouré d'une falaise abrupte, et s'abaisse insensiblement vers le Nord, traversée suivant son grand axe par les vallées de l'oued Mya et de l'oued In-Sokki. A l'est des ksour s'étend la zone déserte du reg d'Adjemor. Au Sud, enfin, s'élèvent les plateaux tabulaires du Mouydir avec leurs longues failles.

Le Tademaït jusqu'à H. In-Ifel, l'oued Massin et le Maâder constituent plus particulièrement le territoire dépendant d'In-Salah et spécialement occupé par ses nomades. Mais leurs migrations s'étendent aussi vers le Sud-Est, jusqu'à Mâader, Arak et Deggant. Toutefois, au delà des abords des ksour, les campements ne sont dispersés que sur les lignes d'eau, dans les thalweg qui seuls fournissent aux bestiaux leurs pâturages, et le reste du pays est absolument désert et inhabité.

LES KSOUR.

Les ksour d'In-Salah sont dispersés sur une longueur de 40 kilomètres de l'Est à l'Ouest et 20 à 25 kilomètres N.-S. au pied du ressaut que forme sur les plaines d'alluvions quaternaires le gradin inférieur du plateau crétacé dont le Tademaït est le sommet. Ils sont en général bâtis à proximité de dépressions sablonneuses plus ou moins étendues, entourées ou bordées de légères ondulations. La nappe d'eau alimentée par les réservoirs du terrain crétacé se relève à peu près parallèlement au relief du sol. Dans ces ondulations elle atteint une cote un peu supérieure à celle des bas-fonds. De longues galeries, dont quelques-unes ont plus de trois kilomètres et qui sont, en général, assez hautes pour qu'un homme puisse y marcher debout, en amènent l'eau dans les parties basses. Ces *feggaguir* sont alimentées par un nombre considérable de puits creusés à des distances variables sur tout leur parcours et reliées à la galerie centrale par des tranchées. Tout l'ensemble de ce système est le plus souvent recouvert de larges dalles de pierre qui empêchent les éboulements et l'ensablement ; quelquefois même la galerie centrale est maçonnée.

Les ksour sont toujours construits sur la bordure des jardins au point de l'arrivée des feggaguir. Ils ne comprennent, à proprement parler, que des agglomérations de huttes bâties en mottes d'argile rouge séchée au soleil. Les murs supportent, à 2^{m} ou $2^{m}50$ du sol au plus, un lit de recheb recouvert d'une simple couche d'argile. La pierre n'entre jamais dans ces constructions, dont les plus luxueuses ont un aspect sordide. Quelques-unes sont, il est vrai, décorées du nom de kasbah, mais cette dénomination implique simplement qu'un mur d'enceinte les entoure.

A peu d'exceptions près, les maisons sont disséminées au hasard: Ksâr el Kebir d'In-Salah a seul un chemin central qui peut être assimilé à une rue. Dans la plupart des autres ksour, chacun bâtit sa maison là où il campe, assez loin de celles qui l'avoisinent pour pouvoir garder ses bestiaux à proximité.

Les masures qu'habitent les Beni Thour et les Mekhadma d'Ouargla quand ils viennent camper dans l'oasis, répondent assez exactement à ce type particulier de village.

FOGGARAT EZ ZOUA.

Les premiers ksour, en arrivant d'El Goléa et d'Ouargla, forment le groupe de Foggarat ez Zoua, composé de : Foggarat el Kebira, Zaouiya Mouley Haiba, Sillafen, Heinoun, qui sont tous les quatre échelonnés du Nord au Sud sur une longueur de 4 à 5 kilomètres. Foggarat el Kebira est le plus septentrional. Les jardins touchent presque ceux de Zaouiya Mouley Haiba, qui n'en est distant que de 2 kilomètres et demi. Entre ce dernier ksar et Sillafen il y a 2 kil. 500 et de Sillafen à Heinoun, 1 kilomètre seulement. Les oasis de ces deux ksour forment deux groupes distincts. Les feggaguir de Foggarat ez Zoua sont, en tout, au nombre de neuf, dont sept pour Foggarat el Kebira et Zaouiya Mouley Haiba. Sillafen n'en a qu'une seule, ainsi que Heinoun.

A l'Ouest, une sebkha de 3 kilomètres de longueur sur 1 de large, borde les jardins des deux premiers ksour. Une autre petite limite ceux de Sillafen. Comme leur nom l'indique, les ksour de Foggarat ez Zoua appartiennent aux Zoua Sid el Hadj Mohammed.

FOGGARAT EL KEBIRA.

La population de Foggarat el Kebira comprend: 20 tentes des Zoua Oulad Sidi Bou Hafs ; 8 tentes des Zoua Oulad Sidi Djilali ; 1 tente des Oulad Didoua ; 1 tente des Oulad El Mokhtar, formant un total de 45 combattants. Leurs harratin sont au nombre de 13. Eux compris, le ksar peut mettre sur pied 53 fusils. Le chiffre total de la population peut être évalué à 150 âmes pour la partie nomade et à 55 pour les harratin sédentaires, soit en tout à 200 âmes.

Foggarat el Kebira est un des rares ksour d'In-Salah qui aient une

enceinte, aussi le nombre des maisons y est-il peu considérable : 45 environ. L'oasis renferme 9,000 palmiers, dont : 6,000 aux Zoua Oulad Sid el Hadj Bou Hafs ; 2,500 aux Zoua Oulad Sidi Djilali ; 500 aux Oulad El Mokhtar.

ZAOUIYA MOULEY HAIBA.

La zaouiya Mouley Haiba est l'une des nombreuses zaouiya fondées au Touat sous le vocable de ce marabout. Il n'y existe point de zaouiya dans le sens propre du mot. Comme dans beaucoup d'autres localités du Sahara, ce terme signifie que les marabouts qui occupent le ksar ont à leur disposition des habbous destinés à l'entretien des voyageurs, et qu'ils recueillent aussi de nombreuses offrandes pour cet objet. Le chef de la zaouiya est le Kebir des Zoua Oulad Sid el Hadj Bou Hafs, El Hadj Moussa. Il occupe, avec son frère El Hadj Djilali et ses enfants, un groupe de maisons réunies par une petite enceinte qui constituent la zaouiya même. Aux alentours sont installées trois petites familles des Oulad Cheikh Taleb Ali, Oulad el Mokhtar et Oulad Didoua. Ces deux dernières seulement sont nomades. Elles gardent les quelques chameaux d'El H'adj Moussa et lui servent de convoyeurs.

La population de Zaouiya Mouley Haiba est donc fort peu nombreuse. Au total elle ne représente qu'une force de 10 fusils, 15 au plus en comprenant les harratin des Oulad Sidi Bou Hafs, et peut compter 70 hommes, femmes et enfants. On peut évaluer à 6,000 le nombre des palmiers du ksar : 2,000 environ sont les habbous de la zaouiya.

SILLAFEN.

Sillafen est habité exclusivement par les Oulad Bayazid des Oulad Taleb Ali, qui y ont 3,000 palmiers. C'est un petit ksar de 15 à 20 maisons avec une enceinte : la population est d'ailleurs sédentaire. Elle peut réunir 21 combattants par les Oulad Taleb Ali et, avec leurs 6 harratin, 24 fusils. Le nombre total des habitants est à peu près de 75. Comme la plupart des Ahl Azzi d'In-Salah, cette petite fraction maraboutique est rangée par les Arabes dans la catégorie des Zénata ; mais, en réalité, bien que de race berbère, et peut-être légèrement

métissés, ainsi que permet de le supposer la coloration de leur teint, ils n'ont rien de commun avec l'ancienne population à laquelle s'applique plus exactement ce nom : ils sont, en effet, originaires de Ghadamès, au moins par la ligne masculine, puisque le chef de leur famille était lui-même des Oulad Sidi Maâbed.

HEINOUN.

Heinoun, à proprement parler, n'est pas un ksar : c'est le nom d'une foggara qui arrose 1,500 palmiers des Oulad Sidi Bou Hafs, et deux familles de harratin y habitent seules.

IGUESTEN.

On comprend sous la dénomination d'Iguesten trois groupes de maisons qui portent plus spécialement les noms de : Kasbat el Foukania, Asoul, Taghemt. Ce petit centre est situé à 18 kilomètres de Foggarat ez Zoua, de l'autre côté d'un bras de la r'âba qui, dans cette direction, s'avance vers le Nord. En bordure de la r'âba s'étend un bourrelet de mamelons de quelques mètres de hauteur d'où sortent les feggaguir. Les trois *dechour* sont situées sur une ligne N.-O.-S.-E. de 2 à 3 kilomètres de longueur, Kasbat Foukania au S.-O., Taghemt au N.-E. et Asoul entre les deux. Bien que fort rapprochés, les palmiers ne se confondent pas : un banc de sable sépare ceux de Kasbat el Foukania de ceux d'Asoul, au-delà desquels une petite sebkha forme une barrière du côté de Taghemt.

Les jardins sont situés entre les ksour mêmes et les feggaguir. Toutefois, sauf Kasbat Foukania, dont les masures sont entretenues et dont l'une forme une kasbah, ainsi que ce nom l'indique, sauf aussi quelques maisons à Asoul, l'emplacement des campements varie souvent et, au moment de la récolte, nombre des habitants se construisent des *zeraïb* au nord de l'oasis.

C'est à partir d'Iguesten que commencent les sables qui envahissent les oasis de la région occidentale d'In-Salah. Toute la bordure des jardins est couverte de petites dunes formées par les apports des vents. Ceux de Kasbat Foukania, notamment, sont gravement menacés, mais à Asoul et Taghemt, les sables constituent aussi un danger sérieux pour l'avenir.

KASBAT FOUKANIA.

Tout Iguesten appartient aux Oulad Ba Hammou, à l'exception d'une partie d'Asoul. A Kasbat Foukania, qu'on appelle aussi Kasbat Oulad Zoummit, les trois fractions des Oulad Hammou, Oulad Zoummit, Oulad Yaîch, celle-ci en plus petit nombre, sont confondues.

Les seuls étrangers sont des Haouaouda des Chaânba Guebala, dont la mère est originaire des Oulad Zoummit. La population atteint le chiffre de 200 habitants, y compris les harratin, et peut fournir 48 fusils : 13 des Oulad Hammou ; 12 des Oulad Zoummit ; 6 des Oulad Yaîch ; 5 des Châanba ; le surplus provenant des harratin, qui sont au nombre de 15, mais dont une partie n'est pas en état de porter les armes.

L'oasis renferme environ 6,500 palmiers, assez peu relativement au nombre des habitants ; mais, d'une manière générale, les Oulad Ba Hammou, essentiellement nomades, se désintéressent beaucoup moins des travaux agricoles.

ASOUL.

Asoul est habité par des Oulad Zoummit et les Oulad Hameid Allah, des Oulad Ba Hammou ; par les Oulad Sidi Abd Allah, des Oulad Taleb Ali et par quelques Châanba. Malgré la présence des Oulad Taleb Ali, qui à eux seuls ont 5,000 palmiers, l'oasis n'est guère plus prospère. Elle contient environ 10,000 arbres.

La population peut être évaluée à 220 âmes, hommes, femmes et enfants, dont 100 harratin. Y compris ceux-ci, le ksar compte 45 fusils, nombre assez faible si on le compare au chiffre de ses habitants ; mais chez les ksouriens, harratin ou marabouts, la proportion des adultes est toujours un peu plus faible que chez les nomades.

TAGHEMT.

Taghemt est le plus pauvre des trois villages d'Iguesten. A part trois tentes des Oulad Zoummit, deux des Oulad Soh'na qui ont renoncé à leurs habitudes sédentaires, et une des Châanba, tous ses habitants sont Touareg d'origine. Ce sont principalement les Oulad Didoua, anciens imghâd des Kâl Ahamellef et avec eux trois tentes des Ag Sali de cette tribu, qui se sont fixés dans le pays. Comme

leurs congénères, ils n'ont tous qu'une médiocre aptitude agricole : leur oasis est donc assez mal entretenue ; elle ne compte plus d'ailleurs que 3,000 palmiers.

Pendant huit mois de l'année, les harratin seuls habitent Taghemt. Ils sont au nombre de 35, dont 8 hommes ; tout compris, le ksar peut réunir un maximum de 39 fusils et sa population totale n'atteint pas 130 âmes.

FEGGAGUIR D'IGUESTEN.

La région d'Iguesten, malgré le peu de parti qu'en ont su tirer les Oulad Ba Hammou, est abondamment pourvue d'eau, et plusieurs feggaguin ont été creusées dans le voisinage. Il n'en reste que trois qui méritent d'être citées : Foggarat el Hadj Abdelkader, qui appartient à El Hadj Abdelkader ben Badjouda, au S.-E. ; Foggarat Traniment, aux Oulad Zoummit, à 2 kil. N.-O. et à 8 kil. S.-O. ; Foggarat bou Hafs, aux Oulyd el Mokhtar. Celle-ci est bien entretenue. Il existe quelques masures où habitent deux familles de harratin. Ses palmiers sont au nombre de 1,000 environ. Foggarat Traminent n'en compte guère plus de 200, et Foggarat el Hadj Abdelkader en a 5 ou 600. Deux autres feggaguir, situées au N.-E. et connues plus particulièrement sous le nom de Fegguiguira, appartiennent aux Zoua. L'une, Foggarat Sid el Hadj Ahmed, à moitié comblée, n'a plus de palmiers. L'autre, Foggarat Sidi Djillali, en arrose 50 ou 60. Elle est abandonnée comme la précédente.

OASIS EL HADJAR.

Le ksar de H. El Hadjar est situé au N.-O. et à 8 kil. d'Iguesten. Très rapproché de la berge du plateau qui, dans cette région, entre le Mongar de Fegguiguira et Ang el Meharaï, forme une falaise assez élevée ; il tire son nom des mamelons rocheux où sont creusés des feggaguir.

Comme les jardins d'Iguesten, l'oasis d'H. El Hadjar commence à être ensevelie par les sables. Elle n'est d'ailleurs guère mieux entretenue. C'est en effet aussi un ksar presque exclusivement habité par les Oulad Ba Hammou, Oulad Dahan et Oulad Hameid Allah, auxquels sont venues se joindre récemment quatre tentes des Oulad Djelloul d'Iguesten et un nègre affranchi. Les palmiers sont au nom-

bre de 5,000 environ. En hiver, une cinquantaine de harratin, dont dix hommes, habitent seuls H. El Hadjar, avec les Oulad Djelloul, qui comptent 20 individus, dont 8 hommes. Les Oulad Dahan sont une centaine et les Oulad Hameid Allah près de 15. La population totale est donc de 190 âmes. Elle peut fournir 24 combattants des Oulad Ba Hammou, 8 des Oulad Djelloul el des harratin : en tout 40 fusils.

SAHELA FOUKANIA.

A Sahela Foukania la population est plus mélangée : elle comprend toute la fraction des Oulad Yahia, les Oulad Ba Dahan des Oulad Dahan ; enfin des Zoua, Dehamma et Oulad Sid El Hadj Cheikh.

Les Oulad Yahia sont assez nombreux ; ils comptent 45 tentes et 260 individus, fournissant 32 fusils. Les Oulad Ba Dahan avec 7 tentes sont au nombre de 30, dont 8 hommes. Les Deham, 6 tentes, sont également 30 et ont 9 fusils. Enfin les Zoua Sid El Hadj Cheikh, avec 15 tentes, ont 95 individus dont 20 hommes.

La population arabe du ksar est donc de 350 âmes environ et peut mettre en ligne 70 combattants. Les harratin atteignent le chiffre de 175 hommes, femmes et enfants. Eux compris, Sahela Foukania a 500 habitants et compte 90 fusils. Les maisons forment deux groupes, dont l'un est occupé par les Oulad Yahia et Oulad Ba Hammou; l'autre par les Zoua. Bien que les feggaguir soient peu nombreux, quatre en tout, l'abondance de la nappe d'eau permet d'irriguer un nombre important de palmiers : l'oasis peut en compter 15,000 ; malheureusement elle s'ensable comme toutes celles de la région, et le ksar qui est situé sur la face Est est lui-même presque complètement enseveli par les dunes.

SAHELA TAHTANIA.

Sahela Tahtania est aussi divisée en deux petits ksour, distants de 300 mètres seulement et dont les oasis sont séparées. Celui de l'Est porte le nom de Metarfa ; l'autre est plus spécialement appelé Sahela. A part une famille de Kêl Ahamallel, Oulad Bou Tseggui d'Ingher, qui est venue s'y fixer, il ne s'y trouve que des Zoua, Dehamma des Oulad El Hadj. Les Dehamma, assez nombreux, comptent 80 hommes, femmes et enfants. Les Oulad Sid El Hadj Cheikh sont 15 au

plus et les Oulad Bou Tsegguir, 4 seulement. Au total, la population nomade atteint le chiffre de 150 âmes. Elle dispose de 25 fusils. Les harratin sont au nombre de 40 ; eux compris, le nombre des combattants du ksar peut être évalué à 30. Les palmiers arrosés par les feggaguir sont au nombre de 6 à 7,000.

MILIANA.

Miliana est le plus septentrional des ksour de la région. Il est situé au pied même de la berge du plateau qui forme vers le Sud un rentrant très prononcé en s'abaissant sensiblement. Le ksar n'est habité que par des Oulad Sidi Djilali des Zoua, au nombre de 40, dont 10 hommes. Ils ont un peu moins de harratin et, eux compris, peuvent mettre en ligne 13 fusils. L'oasis ne renferme guère que 2,500 palmiers.

IN-SALAH.

In-Salah, que l'on a quelquefois orthographié ʻAïn-Salah (عين الصلاة) par suite d'une étymologie assez répandue dans le pays et d'après laquelle une ancienne source dont on connaît encore l'emplacement dans l'oasis serait l'origine de ce nom, est l'ensemble des ksour qui s'étendent au nord et au sud de Ksar El Kebir, le plus important du district. Ces ksour sont, du Nord au Sud : Zaouiya Sid El Hadj Belkacem, Ksar Djedid, Ksar El Arab, ou Ksar El Kebir avec le faubourg de Terraga dans sa partie septentrionale; Kasbat Badjouda, Ksar Oulad El Hadj, Ksar Oulad Belkacem, Ksar el Deghameha.

Entre les deux ksour extrêmes, la distance est de 7 à 8 kilomètres. L'oasis d'In-Salah forme une seule bande étroite et continue dans une dépression allongée dont les ksour occupent le bord Est. De l'autre côté s'étend une longue sebkha, parfois inondée par les pluies d'hiver. Tout l'espace compris entre les ksour et les jardins est couvert par une série de dunes qni forment à l'oasis une véritable ceinture. Elles pénètrent déjà assez profondément au milieu des jardins et atteignent sur certains points une hauteur considérable : notamment à Ksar El Kebir, qui, complètement entouré par un bourrelet de sables, semble enterré dans un bas-fond que domine seule Kasbat Oulad Badjouda, bâtie sur un petit mamelon. Plus que dans toutes les autres oasis, cet ensablement constitue un danger imminent, que l'incurie des habi-

tants ne leur permet guère de combattre. Les jardins, en effet, n'ont qu'une faible profondeur; les ravages sont donc plus rapides et plus graves.

Une quarantaine de feggaguir arrosent l'oasis: elles sont toutes fort longues, bien que les premiers puits ne soient pas éloignés du ksar. Quelques-unes mesurent plus de 4 kilomètres et recueillent l'eau de 200 puits. Celles qui sont creusées dans un terrain suffisamment résistant sont simplement couvertes avec de grandes dalles, les autres sont complètement maçonnées. Elles sont assez hautes pour que l'on puisse y circuler librement d'un bout à l'autre, et que, pendant l'été, celles qui avoisinent Ksar El Arab servent souvent d'abri aux habitants durant la forte chaleur. Les puisards, ménagés de distance en distance pour le curage, y maintiennent une fraîcheur appréciable sous un pareil climat.

La population totale d'In-Salah est de 2,150 âmes, dont 1,025 harratin. Elle compte 390 combattants. Enfin l'oasis renferme 145,000 palmiers très inégalement partagés entre les différents ksour.

ZAOUIYA SID EL HADJ BELKACEM.

La zaouiya Sid El Hadj Belkacem est un groupe de 10 à 15 maisons entourées d'une enceinte : elle est habitée par les Oulad El Hadj Belkacem, qui y ont 8,500 palmiers, dont 1,500 habbous. Ils sont au nombre de 45 et ont 65 harratin, avec lesquels ils pourraient réunir 20 fusils. Mais ce sont les marabouts les plus vénérés d'In-Salah, et leur profession leur a donné des habitudes particulièrement pacifiques. Leur médiation dans les querelles locales est presque toujours acceptée, et ils jouissent d'une influence fort étendue à laquelle ils doivent une certaine richesse.

KSAR DJEDID.

La construction de Ksar Djedid est plus ancienne que son nom ne l'indique. C'est une réunion de 15 maisons environ habitées par les Oulad Bassa, des Oulad Yaïch, fraction des Oulad Ba Hammou, et quelques Oulad Sokna. Les premiers sont au nombre de 40, dont 10 hommes ; les seconds de 17, dont 3 hommes. Outre ces deux groupes, le ksar compte 28 harratin, dont 7 hommes. Eux compris, il a envi-

17 fusils pour une population totale de 75 habitants. Les palmiers sont au nombre de 6,000.

KSAR EL KEBIR OU KSAR EL ARAB.

Ksar El Kebir est le centre commercial et politique d'In-Salah et de tout le pays. Les chefs des deux partis et toutes les familles influentes y habitent, et autour d'eux s'est groupée une population nombreuse. Il est formé d'une longue rue qui a près d'un kilomètre et demi, à droite et à gauche de laquelle s'échelonnent irrégulièrement les maisons.

La partie nord, qu'occupent les Oulad El Mokhtar, est séparée de la partie sud, spéciale aux Oulad Ba Hammou, par un petit espace libre, et dans chacun de ces quartiers le côté des Oulad Sokna est distinct de celui des Arabes. Quant aux harratin, leurs masures sont situées à l'extérieur, dans la direction du jardin. Un certain nombre de maisons appartenant principalement aux Oulad El Mokhtar servent de magasins de vente, ou plutôt de dépôt pour les marchandises, car il n'existe que fort peu de boutiques au sens propre du mot. Ces magasins sont loués aux étrangers ou occupés par les propriétaires.

La population totale est d'environ 1,250 âmes, chiffre dans lequel les Oulad El Mokhtar et leur parti comptent pour 755 et les Oulad Ba Hammou pour 500. En y comprenant les Oulad Ba Hammou, la famille d'El Hadj Abdelkader qui habite à côté du Ksar El Kebir, Kasbat Badjouda, avec les Gounnana, ces chiffres se répartissent de la manière suivante, savoir : Çof des Oulad El Mokhtar : Oulad El Mokhtar, 340 ; harratin, 345 ; Oulad Sokna, 45 ; harratin, 35 ; total, 765. — Çof des Oulad Ba Hammou : Oulad Ba Hammou, 205 ; harratin, 170 ; Oulad Sokna, 80 ; harratin, 40 ; Châanba, 37 ; Oulad Gounnana, 50 ; total, 582.

Les Oulad El Mokhtar disposent de 95 fusils, dont 79 dans leur tribu même et 16 dans celle des Oulad Sokna. Leurs harratin représentent un appoint de 44 combattants et ceux des Oulad Sokna en ont 5. Au total, le parti peut mettre en ligne 145 hommes.

Les forces des Oulad Ba Hammou s'élèvent à 133 fusils avec leurs harratin ; mais dans ce nombre, les Oulad Ba Hammou eux-mêmes

comptent pour 36 ; les Oulad Gounnana pour 12 et les Châanba pour 9, et ces 57 combattants nomades passent dans le Sahara la majeure partie de l'année. Les Oulad El Hadj Abd el Kader, au nombre de 6 avec les 25 harratin de la tribu, les Oulad Sokna et leurs 5 harratin représentent seuls le parti d'une façon permanente.

La supériorité des Oulad El Mokhtar est donc écrasante.

Les palmiers du ksar El Kebir et de Kasbat Badjouda sont au nombre de 90,000 environ, dont 23,000 aux Oulad Ba Hammou, 50,000 aux El Mokhtar et un peu moins de 15,000 aux Oulad Sokna. Les Châanba en ont 900.

KASBAT BADJOUDA.

Kasbat Badjouda est la résidence d'El Hadj Abdelkader. C'est de toute la région la construction la plus importante avec la kasbat des Oulad El Mokhtar, située dans la partie nord du ksar El Kebir : une simple réunion de masures, d'ailleurs au milieu d'une enceinte, mais elle mérite une mention particulière en raison de l'affluence des étrangers qu'y attirent les relations étendues d'El Hadj Abdelkader.

KSAR OULAD EL HADJ.

Ksar Oulad El Hadj, à deux kilomètres de Ksar El Kebir, est habité par les Oulad Baba Aïssa, au nombre de 35 dont 7 hommes, et les Oulad El Hadj, beaucoup plus nombreux : 100 dont 25 combattants. En y ajoutant une population de 120 harratin, le ksar peut mettre en ligne 48 fusils. Les Oulad El Hadj en sont les maîtres incontestés : ils possèdent presque tous les palmiers, 15,000 contre 1,500 aux Oulad Baba Aïssa. Ils sont d'ailleurs sédentaires.

KSAR OULAD BELKACEM.

Les Oulad Belkacem, qui habitent ce ksar avec 7 tentes des Oulad Baba Aïssa, sont, comme les Oulad El Hadj, d'origine maraboutique : fort riches d'ailleurs, moins à ce titre religieux que grâce au commerce des esclaves auquel ils s'adonnent tout particulièrement. Ils sont divisés en deux fractions : les Oulad Bel Hadj, du çof des Oulad Ba Hammou, et les Oulad Haddi, du parti des Oulad El Mokhtar.

Ces deux groupes réunis représentent une force de 15 fusils, et les

Oulad Baba Aïssa, qui comptent 10 individus, en ont 2. Les harratin, au nombre de 160, pourraient leur fournir un appoint de 18 combattants. Le chiffre total des palmiers est de 21,000, dont 20,000 aux Oulad Belkacem.

KSAR DEGHAMCHA.

Les Deghâmcha, comme les Oulad Belkacem, sont une petite fraction maraboutique. Ils comptent environ 60 individus et 10 fusils. Avec eux quelques Oulad Baba Aïssa, 20 individus, dont 4 hommes, habitent le ksar qui, y compris les combattants fournis par ses 60 harratin, peut avoir en tout 21 fusils. Les jardins ne renferment guère que 8,000 palmiers, dont 7,000 aux Deghâmcha.

FOGGARAT EL ARAB.

Foggarat El Arab n'est pas un ksar à proprement parler : c'est la réunion de 7 fegaguir échelonnées sur une étendue de 4 à 5 kilom. dans un îlot de reg au milieu de la r'âba, à égale distance et au sud de Foggarat Ez Zoua et d'Iguesten. Comme l'indique le nom qu'on lui donne aussi, Foggarat Oulad Boudjouda, les Oulad Boudjouda des Oulad El Mokhtar en possèdent la presque totalité. Ils y ont 10,000 palmiers contre 15,000 à la fraction des Oulad Mokhtar mêmes. La population se compose presqu'exclusivement de harratin (19 familles) dispersés dans l'oasis, qui est elle-même formée de bouquets isolés. Avec eux, deux familles des Oulad Boudjouda et une des Oulad El Mokhtar y résident pendant la majeure partie de l'année. Tous réunis, ils peuvent fournir 15 fusils.

FEGAGUIR ISOLÉES.

Indépendamment des ksour de l'Ouest, il existe un certain nombre de fegaguir dans cette région : Foggarat el Kharbach, au nord-ouest de Foggarat el Arab, avec 100 palmiers aux Oulad Boudjouda ; El Barka aux Oulad Boudjouda, à l'ouest d'In-Salah et à 3 kilom. de la Sebkha; trois familles de harratin, comprenant 4 hommes, y habitent. Elles comptent environ 15 hommes, femmes et enfants. Les palmiers sont au nombre de 1,500 à 2,000.

Un peu plus loin, sur la route d'Ingher, à 8 kil., se trouve Aoui-

nat Soussa, aux Oulad Ba Hammou également. Deux familles de harratin y cultivent 500 palmiers. Puis au nord-ouest de Ksar El Kebir, et toujours à l'ouest de la sebkha d'In-Salah, les fegaguir de Khalfa et de Sahel aux Oulad El Mokhtar. Elles sont à peu près abandonnées.

INGHER.

Ingher ne compte pas, à proprement parler, parmi les ksour d'In-Salah. On a vu qu'il s'y rattache seulement par ses relations politiques avec El Hadj Abdelkader Ibn Badjouda. Il suffit donc de le citer pour clore cette nomenclature.

II

POPULATION

La population nomade ou du moins de race arabe d'In-Salah, se divise en trois groupes, qui comprennent, outre les tribus mêmes, Oulad Ba Hammou, Oulad El Mokhtar et Zoua Sid El Hadj Mohammed, plusieurs fractions isolées. Les ksouriens proprement dits n'en forment au contraire qu'une seule et de sang berbère, les Oulad Sokna, si l'on en excepte un certain nombre de petites familles maraboutiques d'origines diverses, que les nomades confondent sous le nom de Zénata. Le reste de la population sédentaire ne comprend que les harratin, race bâtarde d'origine nègre et berbère, mais fortement métissée, et des esclaves. Deux çofs, celui des Oulad Ba Hammou et celui des Oulad El Mokhtar, se partagent inégalement les fractions isolées non comprises dans les tribus mêmes, et les ksouriens proprement dits. Les harratin qui ne forment pas de groupe indépendant et les nègres sont répartis entre eux au prorata de la richesse de chacun. Quant aux Zoua, noblesse religieuse, ils ont conservé leur autonomie et ne se rattachent qu'indirectement aux deux çofs.

Pendant l'hiver, les nomades se dispersent dans les parcours qui constituent le territoire extérieur d'In-Salah. L'été arrivé, un peu

avant la récolte des dattes, ils viennent camper dans les ksour, où les harratin et les nègres, chargés des travaux agricoles, sont seuls restés avec les quelques familles maraboutiques du pays. Ces ksour, qui feront plus loin l'objet d'une étude spéciale, sont :

A l'Est, un groupe connu sous le nom de Foggarat ez Zoua ou Zaouiya El Kahela, comprenant : 1° Foggarat el Kebira ; 2° Zaouiya Mouley Haïba ; 3° Sillafen ; 4° Heinoun.

A l'Ouest, In-Salah comprend du Nord au Sud : 1° Zaouiya Sid El Hadj Belkacem ; 2° Ksar Djedid ; 3° Ksar El Kebir ou Ksar El Arab ; 4° Kasbat Oulad Badjouda ; 5° Ksar Oulad El Hadj ; 6° Ksar Oulad Belkacem ; 7° Ksar El Deghâmcha.

Entre Foggarat ez Zoua et In-Salah, Iguesten, divisé en trois ksour : Kasbat El Foukania ; Tâghemt ; Asoul. Puis au N.-O. d'Iguesten : H. El Hadjar ; au N.-O. de H. El Hadjar : Sahela Foukania ; au N. d'In-Salah : Sahela Tahtania, divisée en Sahela, et El Metarfa. Au S.-E. d'Iguesten : Foggarat el Arab.

On peut enfin joindre à cette nomenclature Ingher sur la route d'Aoulef Chorfa. Bien que ne faisant pas partie du groupe d'In-Salah au point de vue géographique, ce ksar s'y rattache à certains égards politiquement.

TRIBUS. — OULAD BA HAMMOU.

Les Oulad Ba Hammou forment la plus puissante des tribus arabes, moins par leur nombre que par l'étendue de leurs relations extérieures et surtout grâce à leurs instincts belliqueux, à leur caractère entreprenant. Ils subissent exclusivement l'ascendant d'une famille de noblesse récente à laquelle l'intelligence de ses membres a assuré un rôle prépondérant : les Oulad Badjouda, dont le chef actuel est El Hadj Abdelkader Ibn Badjouda, le personnage le plus considérable de la tribu et du pays. Il dispose, en réunissant ses enfants, la famille de son frère El Hadj El Mokhtar, ses neveux, fils de deux autres frères morts, et deux branches collatérales, d'une vingtaine de combattants formant son entourage immédiat. Réputés pour leur bravoure, leur audace, en même temps que riches, bien armés, ils sont le plus ferme appui de son autorité sur le reste de la tribu, qui l'accepte d'ailleurs assez volontiers. La plupart ne quittent guère, pour aller camper dans

le Sahara, Kasbat Oulad Badjouda et Ksar El Arab, où ils habitent : leurs troupeaux pâturent toujours dans la r'âba même d'In-Salah, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils vont s'installer sous la tente, près d'eux. Toutefois, les fils et les neveux d'El Hadj Abdelkader prennent une part active à la plupart des expéditions de la tribu.

Les Oulad Badjouda possèdent à eux tous 3 chevaux, dont 2 à El Hadj Abdelkader lui-même, 120 chameaux et 20 méhara avec 20 esclaves. Ils ont aussi 20 harratin. Le nombre de leurs palmiers est de 14 à 15,000.

Les autres fractions des Oulad Ba Hammou sont : Oulad Hammou ; Oulad Dahan ; Oulad Hameid Allah ; Oulad Zoummit ; Oulad Yaïch.

OULAD HAMMOU.

Les Oulad Hammou, dont faisaient primitivement partie les Oulad Badjouda, se considèrent encore comme leur étant alliés par d'anciens liens de parenté, et une partie de la fraction, les Oulad Ba Allel, qui habitent Ksar El Arab, constituent leur entourage immédiat. Les autres, Oulad Mohammed Sghir, habitent la Kasbat Foukania d'Iguesten. Fort riches, les premiers surtout, ils possèdent avec 21 tentes, chiffre qu'ils atteignent à peine, 120 chameaux, 26 méhara, 15 esclaves et ont 25 harratin, avec un nombre considérable de palmiers. Au total, et sans compter leurs serfs et leurs nègres, ils pourraient mettre sur pied près de 25 fusils, dont plus de la moitié dépendent directement des Oulad Badjouda. Le kebir de la fraction, El Hadj Ahmed ould Ba Ameur, n'a guère d'autorité immédiate que sur 13 tentes qui campent avec lui, à Kasbat El Foukania. Tout ce groupe est essentiellement nomade.

Les Oulad Mohammed Sghir vont en général dans le Moudjir, au maâder Deggant et de là à l'oued Massin, ou parfois dans le Tademaït. Des Oulad Ba Allel, les uns vont dans le Moudjir, au débouché de l'Arak, et à Deggant ; les autres, Oulad Bou Aïcha, dans l'oued Massin, près de l'oued Bou Larsas et de l'oued El Feiodha.

OULAD ZOUMMIT ET OULAD HAMEID ALLAH.

Les deux fractions des Oulad Zoummit et Oulad Hameid Allah occupent vis-à-vis des Oulad Hammou une situation particulière. La

première, tout entière à leur dévotion, sauf les petites familles des Oulad Ba Abdi et des Oulad Baba Oulad Founnou, reste groupée à Kasbat El Foukania d'Iguesten, qu'on appelle aussi pour ce motif Kasbat Oulad Zoummit, autour d'El Hadj Ahmed Oulad Ba Ameur. Elle compte au total 16 tentes, dont les Oulâd Ba Addi, qui campent à Tâghemt d'Iguesten, et les Oulad Baba ould Founnou qui habitent Asoul, représentent le tiers : chacune de ces petites familles est de trois tentes. Les Oulad Baba ould Founnou se sont complètement rattachés aux Oulad Dahan, avec lesquels on les compte souvent, et les Oulad Ba Addi forment un groupe isolé. Considérée dans son ensemble, la fraction compte, pour ses seize tentes, 18 fusils ; elle possède 12 méhara, 90 chameaux, 10 esclaves et environ 8 harratin.

Les Oulad Hameid Allah, bien que d'extraction un peu supérieure, sont souvent confondus avec les Oulad Zoummit. Mais ils subissent tantôt l'ascendant des Oulad Ba Hammou, tantôt celui des Oulad Dahan, et ne suivent pas invariablement le parti des uns ou des autres. Seule la famille des Oulad Hameida Oulad Founnou, qui campe à H. El Hadjer, est par le fait réunie aux derniers. Le reste de la fraction est groupé à Asoul sous l'autorité de Sidi Ali ould Ahmed ould Yaïch. Originaire des Oulad Zoummit, il est néanmoins neveu par alliance d'El Hadj bou Hafs ben Ahmed, kebir des Oulad Dahan ; de là un rapprochement plus marqué peut-être des Oulad Hameid Allah vers ceux-ci que vers les Oulad Hammou. Ils ont, y compris ceux de H. El Hadjar, 13 tentes avec 15 combattants, 10 méhara, 95 chameaux, 4 esclaves et 9 harratin.

Les parcours des Oulad Zoummit et des Oulad Hameid Allah sont sensiblement les mêmes. Seuls les Oulad Hameid Allah de H. El Hadjer et les Oulad Zoummit de Tâghemt vont de préférence dans le Tademaït, vers l'origine de l'oued Mya.

OULAD DAHAN.

Les Oulad Dahân forment une fraction complètement indépendante et qui a une certaine tendance à se mettre en opposition aux Oulad Badjouda. Ce sont les plus belliqueux de tous les Oulad Ba Hammou. Riches et nombreux, il y a quelques années encore, ils ont été fortement éprouvés dans leurs rencontres avec les Doui Menia, Beraber,

El Aràb, sur lesquels peuvent compter les Oulad El Mokhtar. On voit donc qu'ils disposent d'une force plus importante que tous les Oulad Moulat, Gheramna, etc. Ces derniers seuls ont enlevé aux Oulad Dahan plus de 250 chameaux en 1883. Il ne leur en reste plus que 150 environ, dont 15 méhara pour 35 tentes. Ces 35 tentes, par suite de pertes subies, ne peuvent mettre en ligne que 28 combattants, sans compter 25 harratin et 10 esclaves. Leur chef, à peu près indiscuté, est El Hadj bou Hafs ben Ahmed. Ils habitent presque tous H. El Hadjar, sauf sept tentes, les Oulad Dahan, qui campent à Sahela Foukania.

De tous les nomades d'In-Salah, ce sont eux qui ont le plus d'affinité avec les gens du Ahâggar. Toutefois, constamment en lutte avec les uns ou les autres, ils s'écartent peu vers le Sud, à moins qu'ils ne se trouvent, par exception, jouir d'une tranquillité suffisante, auquel cas ils vont hiverner à Deggant, à Khang El Hadid, sur l'oued Sidi Moussa et dans l'oued Arak. Mais c'est plutôt dans l'oued Massin, à Meseggucm et dans le Maâder, près de l'oued Souf, qu'on les rencontre, sauf les Oulad Dahan, qui restent exclusivement cantonnés dans les Tisnaiat, entre In-Sokki et l'Aouleggui de l'Est.

OULAD YAÏCH.

Les Oulad Yaïch forment deux petites fractions : les Oulad Yaïch proprement dits, dont le chef est El Hadj Ahmed ben Khardouf, et les Oulad Bassa, qui suivent plus particulièrement l'autorité de Cheikh ould Bassa. Les premiers, à l'exception de la famille des Oulad Hammed, qui campe à Kasbat Foukania d'Iguesten, habitent à l'extrémité do Ksar el Arab le faubourg de Terraga, huttes isolées à peine couvertes. Seul, Ahmed ben El Hadj Khardouf est installé dans le ksar même. Les Oulad Bassa occupent, tout près de là, Ksar Djedid. La fraction réunie compte 25 tentes, dont 8 pour les Oulad Bassa. Elle était assez riche il y a peu de temps encore, mais a eu presque tout son cheptel enlevé par les Gheramna, et il ne lui reste plus qu'une quinzaine de chameaux, outre 5 méhara, qui tous appartiennent aux Oulad Yaïch mêmes, ainsi que 20 chevaux actuellement entre leurs mains.

Les Oulad Bassa, famille maraboutique, restent à demeure à Ksar

Djedid et n'ont point de troupeaux. Les uns et les autres possèdent beaucoup de palmiers. Le nombre de leurs esclaves est de 10 et celui des harratin de 10 également pour les Oulad Yaïch mêmes. Les Oulad Bassa ont 5 esclaves et 8 harratin. Y compris ceux-ci, pour la défense des ksour, ils pourraient mettre en ligne 40 fusils. Mais les Oulad Yaïch seuls prennent part aux luttes lointaines ; ils ne comptent que pour 13 combattants sur ce total. Leurs parcours sont limités spécialement au Maâder et à l'oued Massin.

ÇOF DES OULAD BA HAMMOU.

On a vu qu'un certain nombre de fractions isolées se rattachent plus ou moins directement au parti des Oulad Ba Hammou ou des Oulad Badjouda, qui en sont les représentants. La plus importante est celle des Oulad Yahia ; après eux viennent les Oulad Baba Aïssa, de race arabe. Les Oulad Didoua, de race berbère, plus généralement désignés sous le nom de Djebaïlia, qui sont, à proprement parler, les imghad des Badjouda, puis des ksouriens berbères, les Oulad Sokna, et des marabouts, les Oulad Belkacem, les Oulad El Hadj Belkacem et les Oulad Abdallah des Oulad Cheikh Taleb Ali. Enfin les clients étrangers : Haouaouda, originaires des Chaânba d'Ouargla, Oulad Gounnana et Ag Sali, Touareg du Ahaggar ; et les gens d'Ingher : Oulad Bou Tseggui et Oulad Hannini, de même race ; les Oulad Djelloul, de sang arabe, et les Oulad Adhga, zenata-berbère.

OULAD YAHIA.

Les Oulad Yahia, originaires de l'Aoulef, où le reste de leur tribu habite Timokten, forment deux groupes qui ont pour chefs, l'un, Si Ali Ould Naga, l'autre, Douro ould El Hadj Ahmed. Ils habitent tous à Sahela Foukania, qui est elle-même divisée en petits ksours distants de 300 mètres. Chacun d'eux est spécial à l'une des parties de la population, qui comprend aussi une fraction de Zoua. Assez nombreux, les Oulad Yahia sont dans une situation médiocre. Ils comprennent 45 tentes et n'ont guère que 140 chameaux, dont 20 méhara. En tout, ils peuvent mettre en ligne 32 fusils, sans compter 10 harratin et quelques esclaves. Ils vont, en général, hiverner dans l'oued Massin ou dans les vallées de l'oued In-Sokki et de l'oued Mya supérieur.

OULAD BABA-AÏSSA.

Les Oulad Baba-Aïssa, originaires de l'Azouad, près de Timbouctou, forment une petite fraction isolée, qui s'est cependant particulièment rapprochée des Oulad Yaïch par de nombreuses alliances. Très avides de pillages, ils accompagnent les Oulad Dahan dans toutes leurs excursions. Ils habitent, en majeure partie, Ksar Oulad El Hadj, mais ont deux tentes à Ksar El Deghamcha. Au total, ils forment 15 feux pouvant fournir 13 combattants. Leurs troupeaux se composent de 50 chameaux et de 10 méhara. Ils ont 7 harratin et seulement 8 esclaves. Leur kebir est Cheikh ould Turki, vieillard encore vigoureux.

Les Oulad Baba-Aïssa de Ksar Oulad El Hadj hivernent de préférence du côté d'Aïn Kahela et d'Aïn Azaz ou dans la vallée de l'oued In-Sokki. Ceux de Ksar El Deghamcha, au contraire, vont dans l'oued El Botha et l'oued Iahret ou dans l'oued Arak.

OULAD DIDOUA.

On appelle ainsi, par corruption d'un mot temahaq, sans doute, des Imghâd des Kêl Ahamellel qui, à l'instigation des Oulad Badjouda, sont venus se fixer à Taghemt d'Iguesten et sont, par le fait, devenus maintenant des Imghâd de cette famille. On les désigne aussi sous le nom de Djebaïlia, parce qu'ils campent toujours en hiver dans les parages des ouidian Lefaâ et de l'oued In-Sokki, et près de la crête du Tademaît de cette région. Ils comprennent 12 tentes pouvant fournir un total de 26 combattants, non compris 10 esclaves et harratin. Ils ont 15 chameaux.

En été ils se réunissent tous à Tâghemt. Depuis deux ans, El Hadj Moussa ben Sid El Hadj Mohammed, des Oulad Sidi bou Hafs, fraction des Zoua, a pris sur eux un grand ascendant, et bien qu'ils suivent toujours le parti des Badjouda, ils commencent à se considérer plutôt comme serviteurs religieux de ceux-là que comme vassaux de ceux-ci ; néanmoins ils comptent encore dans leur parti.

OULAD SOKNA.

Les Oulad Sokna, d'origine berbère, appartiennent à l'ancienne race sédentaire du pays. Ils sont divisés actuellement en deux grou-

pes, dont l'un, et c'est le moins nombreux, dépend des Oulad El Mokhtar. Les autres se rattachent au çof de Badjouda. Ces derniers ont pour kebir El Hadj Mohammed ben El Hadj El Touami. Ils habitent tous Ksar El Arab, sauf deux familles installées à Ksar Djedid et une famille qui vit avec les Djebaïlia de Tâghemt. Celle-ci seule mène la vie nomade : tous les autres Oulad Sokna, négociants et surtout cultivateurs, sont exclusivement sédentaires. A Ksar El Arab ils forment 12 feux, pouvant fournir 20 combattants. Les trois autres feux de Ksar Djedid et de Tâghemt en ont 6 seulement : c'est donc au total 23 fusils que représente cette fraction, non compris 5 nègres et 12 harratin. Ils n'ont en tout que 5 méhara et 8 chameaux pour le groupe d'In-Salah. Les deux tentes de Tâghemt possèdent 1 méhari et 7 chameaux ; celles de Ksar Djedid n'en ont pas, ce qui porte le chiffre total de leurs troupeaux à 6 méhara et 15 chameaux.

OULAD BELKACEM.

Les Oulad Belkacem appartiennent à la nombreuse tribu maraboutique dispersée dans tout le Sahara sous le nom d'Ahl Azzi, et dont le centre principal est la zaouiya de Sidi Maâbed à Ghadamès. C'est de là qu'ils sont venus à In-Salah à une époque peu reculée. Ils comprennent deux fractions : celle des Oulad bel Hadj et celle des Oulad Haddi, qui toutes deux habitent Ksar Oulad Belkacem. La première seule appartient au çof des Badjouda. Les Oulad Bel Hadj, dont le kebir est El Hadj Mohammed ould Bel Hadj, sont de très riches marchands d'esclaves. Ils ne quittent jamais leur ksar que pour aller camper dans le Sahara, mais n'en ont pas moins un cheptel important : 60 chameaux. Ils comprennent en tout 6 feux, pouvant fournir 8 combattants, dont 5 avec leurs chevaux, et ont 2 harratin et 15 esclaves adultes, non compris les nègres qui font l'objet de leur commerce.

OULAD EL HADJ BELKACEM.

Les Oulad El Hadj Belkacem, qu'on appelle aussi Oulad El Hadj Sidi, ont la même origine que les Oulad Belkacem. Ils habitent la petite zaouiya de Sid El Hadj Belkacem. Sédentaires comme les autres familles maraboutiques du pays, ils ne quittent guère leur ksar,

bien qu'ayant quelques chameaux, 15 environ, et 2 méhara. Ils forment 10 feux qui peuvent mettre en ligne 9 combattants, sans compter 9 harratin et 5 esclaves.

OULAD CHEIKH TALEB ALI (OULAD SIDI ABDALLAH).

Les Oulad Cheikh Taleb Ali descendent d'un marabout des Ahl Azzi et d'une femme des Zoua. Fixés autrefois à Sillafen, ils se sont divisés en deux groupes : l'un qui s'est rapproché des Oulad Ba Hammou, l'autre qui se regarde comme comptant parmi les Zoua Sid El Hadj Mohammed. Les premiers habitent pour la plupart à Asoul d'Iguesten. Ils y forment 10 feux, plus particulièrement connus sous la dénomination de Oulad Sidi Abdallah. Leur kebir est Kaddour ben Yagoub. Bien que marabouts sédentaires, ils ont 35 chameaux et 7 méhara. Leurs esclaves sont au nombre de 8 et leurs harratin au nombre de 15. Ils peuvent, sans compter ces derniers, mettre sur pied 15 combattants.

CLIENTS DES OULAD BADJOUDA.

Les différentes tribus et fractions qui viennent d'être énumérées appartiennent toutes à la population même du pays, quelle que soit leur origine. Il existe à côté d'elles, dans la plupart des ksour, un certain nombre d'étrangers qui n'y viennent que temporairement ou y restent fixés à demeure. Presque tous ces derniers sont, en quelque sorte, les clients des Oulad Badjouda. Chassés de leur pays d'origine à cause de leurs tendances belliqueuses et des méfaits plus ou moins graves qui leur en ont rendu le séjour impossible, ils se sont installés à In-Salah, autant parce qu'ils y trouvaient un asile sûr, que pour accompagner les Oulad Ba Hammou dans leurs nombreuses expéditions. Parmi ceux-ci, se placent au premier rang les Châanba dissidents. Beaucoup d'entre eux erraient, jusqu'à ces derniers temps, entre l'Ahaggar et le Tidikelt; ils ne pourraient donc compter parmi la population même d'In-Salah. D'autres se sont approchés de notre territoire pour y revenir définitivement. Mais quelques familles peuvent être considérées comme habitant réellement le pays où elles ont acquis des propriétés.

CHAANBA.

Ce sont, à Ksar el Arab : les Oulad El Habib, Oulad Bou Sebaâ, Oulad Abdelkader, Oulad Saâd, qui forment 7 tentes, et comprennent 9 hommes avec 5 esclaves. Ils ont 5 méhara et 60 chameaux. A Iguesten, les Haouaouda, dont la mère est des Oulad Dahan. Ils comprennent 4 tentes et 5 fusils, avec 2 méhara et 5 chameaux ; puis les Oulad Messaoud et les Oulad Châchour avec 4 fusils, 2 méhara et 28 chameaux. Ce sont à peu près les seuls qui aient des propriétés sur les lieux mêmes. Un autre groupe important se réunissait à Foggarat ez Zoua ; mais composé, en majeure partie, de dissidents de date récente, il appartient plus particulièrement à la population flottante.

TOUAREG.

Dans la même catégorie que les Chaânba se placent quelques tentes de Touareg, les Ag Iali, d'une fraction des Kel Ahamellel d'Ingher, qui sont fixés à Tâghemt d'Iguesten (3 tentes, 5 combattants, 3 méhara, 12 chameaux), et une petite fraction de la même tribu, les Oulad Gounnana, du nom de leur kebir, Fenguenan. Ils viennent seulement passer l'été dans des huttes qui avoisinent Kasbat Oulad Badjouda, près de Ksar El Arab, et n'ont pas de palmiers ; ce ne sont donc point des habitants du pays, mais ils n'en sont pas moins de véritables clients des Oulad Badjouda et campent d'ailleurs régulièrement à côté d'eux pendant plusieurs mois. Ils ont en tout 8 tentes, 12 fusils, 7 méhara, 32 chameaux. On peut enfin, pour compléter cette énumération, citer quatre familles des Oulad Djelloul et d'Ingher qui se sont installées à H. El Hadjar : elles forment un appoint de 8 fusils au chiffre de ceux du ksar et possèdent 15 chameaux dont 2 méhara.

INGHER.

En dehors du territoire même d'In-Salah, les Oulad Badjouda ont étendu et, depuis peu, solidement assis leur influence sur le ksar d'Ingher, qui antérieurement subissait plus directement l'ascendant des Kel Ahamellel et de l'Aoulef. On peut actuellement le considérer comme complètement rattaché à leur çof, bien que toute la partie de la population qui est originaire de l'Ahaggar ait conservé des rela-

tions suivies avec ses anciens maîtres. Elle est en effet formée de diverses fractions d'Imghâd ; mais ces relations se sont modifiées. C'est précisément pour échapper à une domination onéreuse que, devenue assez riche et puissante pour s'émanciper, elle a rompu avec l'Aoulef et s'est rapprochée d'In-Salah.

OULAD DJELLOUL.

C'est une fraction arabe, les Oulad Djelloul, originaires du bassin du Niger, qui joue à Ingher le rôle le plus important. Marabouts et sédentaires, les Oulad Djelloul restent fixés dans le ksar dont ils possèdent au moins le tiers des palmiers. Ils ne forment cependant que neuf familles, mais peuvent mettre sur pied 20 combattants, sans compter 10 esclaves et 10 harratin. Ils ont 2 chevaux et 10 méhara. Leur chef, Ahmed Ould Djelloul, est en même temps le chef incontesté de tout le ksar.

OULAD KHELIFAT.

Les Oulad Khelifat, originaires du Touat, sont, comme eux, une famille maraboutique. Ils sont essentiellement sédentaires et comprennent 14 familles avec 20 hommes, possédant en tout 30 chameaux et 5 esclaves avec 5 harratin. Leur kebir est Sidi Ali ould Adhga : on appelle parfois toute la fraction Oulad Adhga, de son nom.

OULAD BOU TSEGGUI. — OULAD HANNINI.

Les Oulad Bou Tseggui, qui forment, avec les Oulad Hannini, le complément de la population, sont des imghâd des Kel Ahamellel. Comme les précédents, et il en est de même des Oulad Hannini, imghâd des Taïtok, ils habitent constamment le ksar et ne décampent plus avec leurs troupeaux, peu nombreux d'ailleurs, qui restent dans la r'âba.

Les Bou Tseggui (Kebir El Mokhtar ould Chaouil) comptent 12 familles. Ils ont 15 méhara et 60 chameaux, et peuvent mettre sur pied 24 fusils avec leurs harratin au nombre de 6. C'est, avec les Oulad Djelloul, la plus riche fraction d'Ingher.

Les Oulad Hannini (Kebir Bou Addi ould Abd en Nebi) forment 20

familles et peuvent mettre en ligne 36 combattants. Mais, plus pauvres, ils n'ont que 30 chameaux dont 3 méhara. Il existe en outre, à Ingher, un certain nombre de familles d'origines diverses : 2 à 3 indigènes, 1 Chaânbi et quelques Ahamellel : en tout 10 hommes environ, possédant seulement 15 chameaux.

OULAD EL MOKHTAR.

Le çof des Oulad El Mokhtar est beaucoup moins nombreux que celui des Oulad Ba Hammou ; mais, par contre, il l'emporte par sa richesse, et ses tendances plus pacifiques lui assurent, aussi bien dans le pays même qu'à l'extérieur, une situation assez solide. D'ailleurs, dans la plupart des questions de politique intérieure, les Zoua, tout en conservant leur indépendance, se rapprochent d'eux de préférence. Indépendamment de la tribu même, le çof comprend une partie des Oulad Sokna, les Oulad El Hadj et les Deghamcha, petites fractions maraboutiques, enfin les Oulad Haddi des Oulad Belkacem.

Les Oulad El Mokhtar ne subisssent pas, comme les Oulad Ba Hammou, l'ascendant exclusif d'un seul chef. Le personnage le plus important de la tribu, El Hadj Mahmoud ould El Mokhtar, n'agit guère que suivant les conseils de la djemâa, formée des principaux membres des différentes fractions : El Hadj Mohammed ben Salem, El Hadj Mohammed ould Agga, Soukki ould El Hadj Boudjouda et El Hadj Bou Hammama. C'est ce conseil qui règle la plupart des affaires intéressant soit la tribu, soit le parti.

Quatre fractions distinctes composent la tribu même : les Oulad El Mokhtar, Oulad Dahadj, Oulad Haïda, Oulad Boudjouda. Les Oulad El Mokhtar, qui sont les plus nombreux, se considèrent comme d'origine noble et cherchent, tout au moins, à jouer le rôle de Djouad vis-à-vis des autres. El Hadj Mahmoud, El Hadj Salem et El Hadj Mohammed en font tous trois partie. Les Oulad Badjouda viennent ensuite par rang d'importance, bien que ne formant qu'une fraction numériquement très faible, ainsi que les Oulad Dahadj. Les Oulad Haïda, plus nombreux, ont, au contraire, une situation inférieure. Tous habitent Ksar El Arab, sauf deux familles des Oulad Boudjouda, les Oulad El Hadj Ali et les Oulad Mohammed ; une famille des Ou-

lad El Mokhtar, Dahadj ould Mohammed Sghir, qui sont fixés à Foggarat el Arab, qu'on appelle aussi Foggarat Oulad Boudjouda ; enfin une tente des Oulad El Mokhtar habite Foggarat el Kebira.

Tous les indigènes de la tribu sont sédentaires ; ils s'occupent uniquement de culture ou de négoce. Outre les jardins de Foggarat el Arab, qui leur appartiennent entièrement, ils possèdent la majeure partie de ceux de Ksar El Arab et en ont bon nombre dans les oasis des ksour voisins.

Quant au commerce, ils ont à peu près le monopole de toutes les affaires qui se traitent sur place et, par leurs correspondants de Ghadamès, du Touat, de Timbouctou, étendent assez loin le champ de leurs opérations. Les quelques magasins de détail qui existent dans le ksar sont à eux, et seuls, à l'exception de quelques Ghadamsia, installés dans le pays pendant l'hiver, ils se livrent aux opérations qui constituent le négoce même.

Les Oulad Ba Hammou, les Zoua, encore qu'ils interviennent plutôt comme convoyeurs, achètent bien au Mzab, à Ghadamès, à Timbouctou, quelques marchandises pour les débiter ensuite; mais aucun d'eux ne fait d'approvisionnement en vue d'une vente journalière. Aussi les Oulad El Mokhtar détiennent-ils la majeure partie de la fortune ou du moins des richesses du pays ; de même que toutes les marchandises en dépôt leur appartiennent, ou sont à leurs associés étrangers, tout l'argent monnayé en circulation se trouve entre leurs mains. Leur rôle est donc considérable. Ils sont d'ailleurs fort nombreux à Ksar El Arab même, et, grâce à leur concentration sur ce point, y exercent une influence prépondérante, tout au moins au point de vue de la police locale, malgré la proximité de la kasbat des Badjouda. Ils comptent, au total, 70 familles pouvant mettre sur pied 89 combattants tous armés de fusils et dont la répartition est la suivante : Oulad El Mokhtar, 31 familles, 37 fusils ; Oulad Boudjouda, 10 familles, 12 fusils ; Oulad Dahadj, 8 familles, 9 fusils ; Oulad Haïda, 18 familles, 31 fusils.

La tribu tout entière possède 9 chevaux, dont 5 aux Oulad El Mokhtar, 40 méhara et 260 chameaux. Elle a 30 esclaves et plus de 100 harratin, dont plusieurs émancipés et fort riches, quoique entièrement à la dévotion de leurs anciens maîtres. C'est un appoint de 50

fusils, au bas mot, dont 45 à Ksar El Kebir et 10 à Foggarat El Arab, sur lesquels peuvent compter les Oulad El Mokhtar. On voit donc qu'ils disposent d'une force d'autant plus importante que tous les éléments du çof opposé sont dispersés, au moins pendant la majeure partie de l'année.

OULAD SOKNA.

Les Oulad El Mokhtar occupent la partie nord de Ksar El Arab. A côté d'eux sont groupés les Oulad Sokna de leur parti. Les Oulad Sokna forment deux petites fractions : les Oulad bou Debbous et les Oulad Dahman ; bien qu'assez riches, ils sont peu nombreux. Les Oulad bou Debbous ne comptent que 4 feux, et les Oulad Dahman 5. Au total, ils peuvent fournir aux Oulad El Mokhtar un appoint de 16 fusils, sans compter 5 harratin. Essentiellement cultivateurs et négociants par occasion, ils n'ont que 15 chameaux.

OULAD EL HADJ.

Les Oulad El Hadj, comme tous les partisans des Oulad El Mokhtar, sont sédentaires. Ainsi que les Oulad Belkacem et les Oulad El Hadj Belkacem, ils sont originaires des Ahl Azzi et descendent d'un marabout de Sidi Maâbed. Ils habitent tous, sauf un petit groupe fixé à Sahela Tahtania, Ksar Oulad El Hadj, où ils ont 18 feux. Assez riches propriétaires, ils possèdent 4 chevaux, 10 esclaves et 25 harratin. Avec ceux-ci ils peuvent mettre sur pied 40 fusils au ksar même. Le kebir des Oulad El Hadj est Baba ould Ahmed. Le groupe de Sahela Tahtania, installé près du ksar même, à El Metarfa, compte seulement 3 feux avec 5 combattants. Une seule famille de harratin en dépend. C'est donc, au total, 6 fusils dont il dispose. Il n'a que 4 chameaux.

OULAD BELKACEM (OULAD HADDI).

Comme les Oulad El Hadj, les Oulad Haddi habitent Ksar Oulad Belkacem. Marchands d'esclaves, ils sont riches et d'ailleurs aussi peu nombreux que l'autre partie de leur petite tribu. Ils comptent, au total, 5 feux, pouvant fournir 7 combattants, et ont 1 cheval, 50 chameaux, 18 esclaves et 15 harratin.

DEGHAMCHA.

Les Deghamcha sont également une fraction maraboutique des Ahl Azzi de Sidi Maâbed. Presqu'exclusivement cultivateurs, ils habitent tous le ksar qui porte leur nom. Ce n'est, à proprement parler, qu'une bourgade sans la moindre importance. Ils ne forment en effet que 12 feux et n'ont que 10 harratin sans esclaves. Leur cheptel est de 15 chameaux seulement, et ils ne peuvent mettre en ligne qu'un maximum de 4 fusils, sans compter leurs harratin. Leur kebir est El Khendour ould El Hadj Ahmed.

ZOUA.

Parmi les nombreuses peuplades sahariennes qui forment la clientèle des Oulad Sidi Cheikh, l'un des groupes les plus remarquables est assurément celui des Zoua. Il ne reste plus de cette ancienne tribu, jadis fort importante, que des fractions disséminées çà et là dans toute la région du Touat et des oasis du Nord. C'est l'une d'elles qui forme le troisième élément distinct de la population d'In-Salah.

Serviteurs de la première heure des Oulad Sidi Cheikh, les Zoua constituent, en tant que les plus fidèles, les plus anciens et les plus appréciés de leurs vassaux, une petite noblesse religieuse qui occupe une place particulière. Chacune de leurs fractions s'est, à l'origine, plus spécialement attachée aux différentes familles issues de Sidi Cheikh Abdelkader et, par la suite, mélangée avec leurs descendances. Elles ont pris aussi les noms, soit de ses enfants, soit de leurs successeurs. Ceux d'In-Salah portent la dénomination générale de Zoua Sid El Hadj Mohammed. Mais, en réalité, quelques-uns d'entre eux seulement appartiennent à cette branche. Le plus grand nombre sont plutôt des Zoua Si Mohammed ben Cheikh. Tels étaient-ils du moins à l'origine. Mais les nombreux mélanges survenus entre eux ont effacé, au moins dans l'appellation courante, cette distinction, et c'est sous le premier nom qu'ils sont le plus connus. Ils forment quatre fractions dont les noms rappellent leurs affinités particulières : Dehamna ou Oulad Si Dahman, Oulad Sidi Bou Hafs, Oulad Sidi Djillali, Oulad Sid El Hadj Cheikh qui se rattachent à la précédente.

Les Zoua se tiennent, en général, à l'écart des divisions qui se pro-

duisent parmi le reste de la population d'In-Salah. Parfois, ils ont été amenés à prendre parti pour l'un ou l'autre çof avec une tendance très marquée à se rapprocher des Oulad El Mokhtar, dont ils partagent les vues pacifiques dans les affaires locales. Dans les questions de politique extérieure, ils font, au contraire, assez souvent cause commune avec les Oulad Ba Hammou.

DEHAMNA OU OULAD DAHMAN.

Les Dehamna habitent Sahela Tahtania et Sahela el Foukania, principalement le premier ksar, où ils ont 17 feux contre 6 à Sahela Foukania. Toute la fraction réunie peut mettre sur pied 29 combattants, auxquels il y a lieu d'ajouter une partie de leurs 10 esclaves et de leurs 12 harratin. Au total, 35 fusils. Leur cheptel comprend 50 chameaux et 5 méhara. Sidi Bou Hafs El Dehamni, leur kebir, réside à Sahela Tahtania, mais tous reconnaissent son autorité. Ils pâturent exclusivement dans le Tademaït. Mais le groupe de Sahela Tahtania va de préférence dans la région de l'oued Saret, ou à El Aggaïa, dans l'oued Mguiden, et celui de Sahela Foukania reste plutôt entre l'oued Diss et l'oued Chebbaba.

OULAD SIDI BOU HAFS.

Les Oulad Sidi Bou Hafs sont exclusivement cantonnés à Foggarat ez Zoua : le plus grand nombre habite Foggarat el Kebira ; les autres, formant quatre feux seulement, à Zaouiya Mouley Haiba, où réside Si El Hadj Moussa, leur chef. Ils comptent, au total, 25 tentes, dont 20 à Foggarat el Kebira, et peuvent mettre sur pied 32 combattants, non compris 13 harratin et 10 esclaves. Leur cheptel se compose de 75 chameaux et 15 méhara. Ils parcourent plus particulièrement le maâder de l'oued Msied, la vallée même de l'oued Mya jusqu'à In-Ifel et le cours inférieur de l'oued Saret.

OULAD SIDI DJILALI.

Les Djeladjla se répartissent entre Foggarat el Kebira et Miliana. Le premier groupe a pour chef Sid El Hadj El Djilali ould El Hadj Mohammed. Il comprend seulement 8 feux pouvant fournir, au total,

12 fusils, sans compter 5 harratin et 3 esclaves. Ces huit tentes ont 5 mehara et 37 chameaux. Leurs pâturages sont les mêmes que ceux des Oulad Sidi Bou Hafs. Le groupe de Miliana a pour kebir celui des Dehamna avec lesquels ils vont dans les vallées de l'oued Aflissaz et de l'oued Adreg, à El Aggaïa et le long de l'oued Mya jusqu'à l'oued Chebbaba. Comme les précédents, ces Djeladjla n'ont que 8 tentes et, au total, 10 combattants, non compris 6 harratin et 4 esclaves. Ils possèdent 5 méhara et 30 chameaux.

OULAD SID EL HADJ CHEIKH.

Les Oulad Sid El Hadj Cheikh, qui ont pour kebirs Bou Diaf ben El Hadj Cheikh et Sidi Mohammed ould Sidi Ali, habitent tous à Sahela Foukania. Ils ont 15 tentes et présentent un total de 20 hommes, 5 esclaves et 10 harratin; ils possèdent 60 chameaux et 3 méhara. Leurs parcours habituels sont l'oued Aouleggui de l'Est, les Tisnaïat et le maâder, entre l'oued Msied et l'oued Djokran.

OULAD TALEB ALI.

On a vu que les Oulad Taleb Ali se rattachent aux Zoua par la branche maternelle ; quelques-uns d'entre eux, qui habitent Sillafen, sont considérés comme en faisant partie, bien que sédentaires. Leur kebir est El Hadj Mohammed ould Mohammed. Ils ont, en tout, 11 maisons comprenant un total de 21 fusils, sans compter 7 harratin et 5 esclaves, et possèdent 28 chameaux. On considère, en général, comme faisant partie de leur groupe les Oulad Bayazid, qui ont une origine analogue. Cette petite famille, d'ailleurs peu nombreuse, est comprise dans les chiffres donnés ci-dessus.

Enfin il reste à mentionner, pour terminer cette énumération, les Oulad Sidi Henni, famille maraboutique isolée qui ne comprend que des enfants en bas âge et qui vit avec les Oulad Taleb Ali de Sillafen.

(A suivre.) A. Le Chatelier.

RECUEIL DE TEXTES ET DE DOCUMENTS

RELATIFS A LA PHILOLOGIE BERBÈRE

TABK'A IAZIT'

HISTOIRE DE MOITIÉ DE COQ[1]

(Conte kabyle des Beni Menacer.)

* ذى زمان يعاثن يج ورياز غرس سنات تسدنان يشت تمگيست ثنيضن
تمهبولت غرسنت يج يازيط دوشريك ژارسنت يج واس اكرنت ذاگنوخ
بويازيض ا ابصعنت ژارسنت كل يشت ثوّى النّصبيس ثمهبولت ثسنين الحفيس
ثمگيشت ثجا النصبيس يكر يگور فيج وضار ذيج وابر فيمنت ثربث وسان ينضاه
طبف يازيط يناس يللتيس ياى لعوين باش اد روحغ الحيج ثكرللتيس هسيغ اسد
الايذان ذالسبر وبريذ يكر الصباح زيك يوغا ذ وبريذ ناكيج نتا ينـاصب واس
يوحال يحّلب غيشت ثاريا باش اديسوحال اثايا امى ديوسا يج وشن ايسو
ينگزاس بالظهريس يخوناس انزاذ سالظهريس يوّى يخمليث سدو وابريس يكر
يوغا ذ وبريذ يگور اسامى ثمديرث يخلب غيشت السجرت باش اديـنس
يسوحال وريسوحال اسامى يزرا يج ايراذ يمض توال نالسجرت فيني ا طبف يازيط
غير يزريث ينكزاس بالظهر يخون انزاذ سالظهريس يخمليث اكيد ونى وّشن
غالصباح يكر زيك يوغا ذوبريذ اسامى يوض لوسطة يج ورايال يلفا يج يلب
يطلبذ طبف يازيط سيغاى يج وانزاذ سالظهريك محال مانيك يذ يسيغ وژليد
كاوايش ذوحيل انسنت وشن ذوايراذ يناس يلب امى اك سيغن سين مدن
يضاهرن ذيلوحوش ولا نج امى سوثرداي اك سيغغ محال يكريلب يقّس يج انزاذ
سالظهريس يسيغيت يطبف يازيط يوغاذ وبريذ اسامى يوض اريج وخام ذافرضال
وژليذ يكر يساوعوى يفار ذكث واواليس ايجا ايمث وژليذ اذ اغغ ثمطوثيس اژليد
غريسلا ثمسلايث ا ينداه فيسكوانيس يناسن اطبت يد فيست ذالوسط ذى ثدارث

(1) Conté par Moh'ammed 'Abdi, fils du qaïd des Smian, fraction des Beni Menacer.

نتغلاش اكيد تغاتن باش اث افسنت اث انغانت ازيس سوحالغ سيمسلايثيس اطفنت فيسنت ذى ثدارث نتغلاش اكيد تغانن باش اث انغانت ذيس يرسا ذالوسطة ناكحيوان يزبد سدو وفريس انزاذ وشن يسحرفيت ذى همسى ذيس تيث ذى همسى يوسد غرس وشن يناس ما غف يد يسحرفض انزاذ يو على خاطر ذيس سريحغ وسغد تزلاغ يناس طبق يازيط اثايا الحالت ذڤ اليغ سلكاى ازيس يناس وشن الشىا يهون يكر ذالوفث انى يسفوا فالكل ايثمس ملايمن غرس ينداه فلاسن يناسن ايثما سلكتاى سڤ فوس نطبف يازيط على خاطر غرس انزاذ نالظهر يويڤاريث ذى همسى ورخصغش فوانزاذ يو ايحرف سلكت سى ثدارث ناكحيوان وزليذ اذ يسلكم انزاذ يو سڤ يفاسنيس آكرن وشانن ذيلوفت انى ار ثدارث انى ابزن الكل الحيوان انى سلكن طبف يازيط غالصباح يكر وزليذ يوفا ثدارثيس الكل ثنفارض الكل ثموث يحاوس فطبف يازيط وث يوفيش ثمغيث الغبين اروايچا الوفث نالعيشا يسعوي طبف يازيط يناس محال ثكلت تمزوارث يذداه وژليذ فيسكوانيس اطفت يد يازيضا فيست ذى ثدارث يفوناسن لعوض يفوناسن اث افسن سدو يضارنسن اطفنت يد يسكوانيس فيسنت ذى الوسط نتدارث يفوناسن ذيس يرسا ذى الوسط نتدارث يزبد انزاذ وايراذ يبعيت ذي همسي سحرفيث ذيس يرسا ذي همسى يوسد وايراذ يزهار يسيول ارطبف يازيط يناس ماغف يدى سحرفد انزاذيو على خاطر سرحاغ سڤ وخبويو الريح وحريك وانزاذ يو وسيغد تازلاغ غرك باش اكلاغ مانى السبب ثبعض انزاذ يو ذى همسى يناس طبف دا.يط اثايا انفبلد الحلت ذڤ اليغ سلكاي ازيس يفغ وايراذ يزور دفايثماس وسند غرس تازلين اناناس ماغف تلاغيد فلاناغ ذيلوفثا ينايasن سلكمت طبف يازبا سى ثدارث يفوناسن على خاطر غرس انزاذيو ذڤ فوسيس ايفدر ايسحرف وايذا وتلكمش سى ثدارث يفوناسن اير انزاذيو ذى همسى نچ ورخصغش اسرحاغ مادان اليغ الدرغ الريح وانزاذيو ذى همسى اكرن الوفث انى ايثماس وغناس الراي ذى لوفث انى انغين الكل ثدارث يفوناسن غالصباح ذيس يزرا وزليذ ثدارث يفوناسن الكل ثموث يوذف ڤيشت لغبين تفرذلت امى يخص ات يبز

يخبيس يروح يتحاوس ڥوطبف يازيط باش اث يبغا سوڥوسيس يكلا يتحاوس ڥلاس وث يوڥيش يولد وژليذ غوخاميس باش ايوحال المغرب طبف يازيط يولد غومكانيس ذڭ ينوم يسوعى ينا ذڭ يسوعياس محال ثيكال ثيمزورا ينداه ڥيسكوانيس ويس ثلاثة هيكلت ينا ياسن بعث هيكلثا ارذاخل وخام ثكنمت مليح ثاورث ڥلاس اسلد ايچا اث انغغ نچ سوڥوسيو اطبنت يذ الوفث انى يسكوان بعانت ذالبيت نالمال ذيس يرسا غذاخل يعفل يذريمن سدو وضاريس يرجا اسامي يطس يسحاس سيمولان وخام اطسن الكل ذى هيكلت يژبد انزاذ يبلبف سدو واڥريس يشعل ثمسى يبع انزاذ يبلبف غذاخليس اسامى يد يوسا يلبف يتازل يسنهوزا ثمورث يصبر وكهموزيس ينشاح الخيط وخام يسحوب النصب وخام يوذب غطبف يازيط يناس ماذب بد يسحرفض انزاذ يو ذيلوفثا يواژبذ طبف يازيط يناس ايوما سمحاى اثايا اثڥبلد ذي الخلت ذڭ اليغ اهدا اذبى يترجا ايچا على خاطر اژليذ يخص ادينغ سوڥوسيس لوكان و دى تسلكدش سيلحبسة يناس يلبف الشي اثهون ورثاوڭود اكلى يميرا اڭ ثدحاغ اورث مانيس الاثبغد بالصاح باركاك سڭت غيم يندا اكرا ثروحد اد ثاويد المال الاك يكبان مادان ثليص ڭدونيث يلا يكبان لواراثيك يكر طبف يازيط يمرا ڥوراغ يوى الكل اڭلسفن كاڥريونيس ڭصارذيس ينكب اسامى يروا يوغاذ وبريذ يهيد يوين اس امزوار نتا يلحا يوّض توال اخام يلاغا ڥالتيس يناس سوژد ثاژرتيلث ديزواد ثواژبيث للنس هناس ميمى يواژبد طبف يازيط باش اذ اصباغ سدو ثاژرتيلث سوث اداى سيزواد انى الى ذيحاوبن ازى انم ثيا ثمير يسث مانيكيس ينا طبف يازيط اثلاغلس ثناس اروا يميرا يضلاڥ طبف يازيط ستازلا يوذب سدو اژرتيلث يناس يللس اخبض يميرا ذى ژرتيلث ورثاوڭود اذى هنغض ثولا ثيچاث ڥاژرتيلث اسامى ت يلاغا طبف يازيط سيسدو اژرتيلث يناس باركا يميرا افلب ثاژرتيلث توغاس الرايس هفس ثاژرتيلث ثژرا ثامورث ثلمع سوراغ غرسنت يشت ثايديث ديلوفث انى ديولا طبف يازيط ساكج توشريكث ژاراسنت هكر ثمهبولت هزرا طبف يازيط يويد يذريمن يلتيس هناس يثرڥيفثيس يا انبضع ثايديثا هنار ،

ثميريست اسل نبضع ثايذيثا ونـگر والان زيس اهدت ثدر ام سمحـيغ النصيو اويـت وحدم نچ وحجغش ثـكر ثمهبولت ثناس يثايديثيس روح يالجـج محـال يا طيف يازيط اواى د وراغ ثـكر ثايديث اثروح هوغا الراى للتيس اثروح الصباح هوض غيشـت تالا هبوذ ثخص اثسوڭذوماغ ثزرا ذيلوسط نتالا يج وفى وراغ اثرڢدين سيميس اثولا د ڢتازل اسامى ثوض توال اخام ثلاغا ڢلـلتيس ثنـاس سوژد ثاژرتيلث اكيد يزواد افن وليغد ساكيج هسوژد همهبولت ثيـژرتـال اكيد يزواد هناس اروا يميرا ديس ثسلا ثايديث اوال للتيس هوذڢ ڢتازل سدو ثيژرتال هناس يميرا وكث سالعفل ثمهبولت ثطڢ يزواد ثكشاث ساجّهد يديس يلان ثوحال اتغار ثايديث باش اثبنل للنيس ثيكثى ثـڭوما ثكيثى اسامي هسمد ثايديث ثفلب ثاژرتيلث ثوڢا هايديث ثموت سيوا وفي نوراغ ذڭيمى نتايديث

D'i zeman ifathen iidj ouriaz r'eres senat tisednan, iicht temgist, thennidhen tmchboult; r'ersent iidj iazit' d ouchriχ jarasent. Iidj ouas ekkerent d' agnoukh fou iazidh a, ebdhânt jarasent, koull iicht thououi enneçfis, thmehboult thesenin elhak'k'is, themgist thedja enneçfis ikker iggour f iidj oudhar d' iidj ouafer. K'iment tharbath oussan, indhah T'abk'a iazit' innas illallatis: Iai lâouin bach ad rouh'ar' elh'idj. Thekker lallatis hessir' as d ala id'an d'essefer ououbrid'. Ikker eççebah' ziχ iour'a d' oubrid' n elh'idj netta inaçef ouas iouh'al ikhkhalef r' iicht tharia bach ad isouh'al. Athaia ami d iousa iidj ouchchen a issou inegz as f edhdhahris ikhoun as anzad' s edhdhahris. Ioui ikhammel ith seddou ouafris, ikker, iour'a d' oubrid', iggour asami thamdirth, ikhkhelef r' iicht essidjret bach a d iens. Isouh'al our isouh'al asami izera iidj airad'. Immadh toual n essidjret f ienni a T'abk'a iazit'. R'ir izeri th inegzas f edhdhahr ikhoun anzad' s edhdharis ikemmel ith akid ouenni ououchchen. R' eççebah' ikker ziχ iour'a d'oubrid' asami l ouast'a iidj ouraial ilk'a iidj ilef it'albid' T'abk'a iazit' : S'ir'aï iidj ouanzad' s edhdhahriχ mh'al maniχ id' i issir' oujellid lh'aouaich, d' ouhil ensent, ouchchen d' ouairad'. Innas ilef: Ami aχ sir'en sin midden idhahren d'i louh'ouch, ouala netch ami southeredaï aχ sir' mh'al. Ikker ilef ik'k'es iidj anzad' s edhdhahris issir'it i Tabk'a iazit'. Iour'a d'oubrid' asami iaoudh ar iidj oukhkham d' ak'erdhal oujellid'. Ikker isaouâoui ik'k'ar d'eg ouaoualis: Aitcha a immeth oujellid' ad' ar'er' thamet't'outh is. Ajellid', r'er isela thamselaïth a, iendhah f iskouan is innasen: Et't'eft id, k'aiset d' elouast' d'i thaddarth n tr'allach, akid tir'atten bach ath efsent a th enr'ant, ezzis souh'alar' s imesla th is. Et't'efen t, k'aisen t d'i thaddarth n tr'allach akid tir'atten bach a th enr'ant. D'is iersa d'elouast'a n elh'iouan, ijbed seddou oufris anzad' ououchchen, ish'ark'it d'i hemsi. D'is iith d'i hemsi, ioused r'eres ouchchen innas: Mar'ef idi sh'ark'adh anzad' iou âla khat'er

d'is srih'ar' ousir' d tazzelar'. Innas T'abk'a iazit': Athaïa lh'alt d'eg ellir', selk aï ezzis. Innas ouchchen: Ech chcï a ihaoun. Ikker d'elouok'th enni, ish'oua felkoul, aïthmas. Melaïmen r'eres iendah fellasen innasen: Aïthma selket aï seg fous n T'ab-k'a iazit' âla khat'er r'eres anzad' n edhdhahriou, iggar ith d'i hemsi, our khçer' ch f ouanzad'iou a ih'rak', selket si thaddarth n elh'iouan oujellid' ad iselkem anzad'iou seg ifassenis. Ekkeren ouchchanen d'i louk'th enni ar thaddarth enni, ebzen elkoull elh'iouan enni, selken T'abk'a iazit'. R'eççebah' ikker oujellid', ioufa thaddarthis elkoull thanek'k'aredh, elkoull themmouth. Ih'aouas f T'abk'a iazit' ou th ioufi ch. Thamr'ith ilar'bin. Arou a iiteha l ouok'th n elâicha isâoui T'abk'a iazit' innas mh'al thikelt thamzouarth. Iendah oujellid' fiskouan is: Et't'eft id iazidh a, k'aiset d'i thaddarth ifounasen lâoudh ifounasen a th efsen seddou idharensen. Et't'efen t id is-kouanis, k'aisent d'i louast' n taddarth ifounasen. D'is iersa d'i louast' n taddarth ijbed anzad' ouairad' ibâith d'i hemsi, ish'ark'ith. D'is iersa d'i hemsi ioused ouairad' izahar isioul ar T'abk'a iazit' innas: Ma r'ef id sh'ark'ed anzad' iou âla khat'er sri-h'ar' seg oukhbou iou errih' ouh'arrik ouan zad'iou. Ousir' id tazzelar' r'erez bach aklar' mani essebeb thebâdh anzad'iou d'i hemsi. Innas T'abk'a iazit': Athaia a tk'a-baled elh'alt d'eg ellir', selkai ezzis. Iffer' ouairad' izzour ed f aithmas ousin d r'eres tazzelin. Ennan as: Ma r'ef telar'id fellanar' d'i louk'tha. Inna iasen: Selket T'abk'a iazit' si thaddarth ifounasen âla khat'er r'eres anzad'iou d'eg fous is a ik'der a ish'ark' ouaid'a ou tselkem ch si thaddarth ifounasen a iier anzad'iou d'i hemsi; netch our khçer' ch a srih'ar' madan ellir' edderer' errih' ouanzad'iou d'i hemsi. Ekkeren louok'th enni, aïthmas, our'en as errai d'i louok'th enni, enr'in ellkoull thaddarth ifounasen. R'eççebah' d'is izera oujellid' thaddarth ifounasen ellkoull themmouth, ioud'ef g iieht lar'bin tak'ard'alt ami iekhç a t ibbez ikhf is. Irouh' ith'aous fou T'abk'a iazit' bach a th ienr'a s oufous is. Izla ith'aous fellas ou th ioufi ch; ioualllad oujellid' r'oukhkhamis bach a iouh'al. Lmar'reb T'abk'a iazit' ioualllad r'oumzanis innoum. Isaouâi, inna d'eg iaouâis mh'al thikal thimzoura. Iendah fiskouannis ouis thlatha hikelt inna iasen: Bât hikelt a ar d'akhel oukhkham, thaknem mlih' thaou-ourth fellas: asald aitcha a th enr'er' netch s oufous iou. Et't'efen t id elouok'th enni iskouan bânt d'el bit n elmal. D'is iersa r' d'akhel iâkel id'rimen seddou oudhahris ierdja asami iet't'es, ish'as s imaoulan oukhkham et't'esen el koull, d'i hikelt ijbed anzad' iilef seddou ouafris ichâl themsi, ibâ anzad' iilef r' d'akhel is. Asami id iousa ilef itazzel isenhouza thamourth idhfer ougahmouzis, ingah' elh'it' oukhkham ish'ouf enneçf oukhkham, ioud'ef r' T'abk'a iazit' innas: Ma r'ef id sh'arkedh anzad'iou d'i louk'tha. Iouajbed T'abk'a iazit' innas: A iouma, samh'ai, athaia a thk'ebeld d'i lh'alt d'eg ellir', ahda ad' ii itradja aitcha âla khat'er ajellid' iekhç ad ienr' s oufous is lou-kan ou d ii tselked ch si lh'absa. Innas ilef: Ech chei a thehaoun, our thaouggoud ak'li imir a ag thedh'ar' aouourth manis ala theffer'd beççah', barkaz seg r'imi inda; ekker a throuh'ed ad thaouid elmal alaz ikfan madan thellidh g eddounith iala ikfan louarathiz. Ikker T'abk'a iazit' imarra fourar', iououi lkoull aglesk'en g afriounis g dharen is; ienkeb asami iroua. Iour'a d' oubrid' ihidiouin as amzouar. Netta ilh'a iououdh toual akhkham ilar'a f lallatis innas: Soujed thajertilth d izouad. Thouai-

bith lallats hennas : Mimi. Iouajbed T'abk'a iazit' : Bach ad' adhfar' seddou thajertilth, sououth eddai si izouad enni, ala d'ih'aoufen ezzi ennem. Thiia thmirist maniχ is inna T'abk'a iazit' thelar'as thennas : Aroua imir a. Idhlak' T'abk'a iazit' s tazzela ioud'ef seddou ajertilth innas i lallas : Akhbedh imir a d'i jertilth our thaouggoud ad' i henr'edh. Thoualla thitchath fajertilth asami it ilar'a T'abk'a iazit' si seddou ajertilth. Innas : Barka imir a, ak'leb thajertilth. Thour'as errais hak'k'es thajertilth thazera thamourth thelmâ s ourar' : R'ersent iicht thaidith d'i louak' th enni d ioualla T'abk'a iazit' s elh'idj touchrikth jarasent. Hekker thmehboult as hezra T'abk'a iazit' iouid id'rimen ilaltis, hennas i tharfik'this : Iia anebdhâ thaidith a. Hennas thmirist : Asal nebdhâ thaidith a ou neggar oualan zis, akdat thedder, am semh'ir' enneçfiou, aouit ouah'dem ; netch ou h'adjer'ch. Thekker thmehboult thennas i thaidithis : Rouh' ilh'idj mh'al iia T'abk'a iazit' aouai d ourar'. Thekker thaidith a throuh', hour'a arrai laltis. A throuh' aççbah' haouodh r' iicht tala ; hef-foud' thekhç a thsessou ; g doumar', thezera d'i louast'a n tala iidj ouok'i ourar' therfed in s imis, thouallad ftazzel asami thouodh toual akhkham, thelar'a f laltis. Thennas : Soujed thajertilth akid izouad : ak'k'an ouellir'd s elh'idj. Hasoujed hamehboult thijertal akid izouad, hennas : Aroua imir a. Dis thesela thaidith aoual laltis houd'ef ftazzel seddou thijertal, hennas : imir a, oukth selâk'el. Thamehboult thet't'ef izouad, thekchath seldjahdh id is illan. Thouh'al a tr'ar'a thaidith bach a thbettel laltis thiikthi. Theggouma thiikthi asami hasmed thaidith. Thek'leb thajertilth, thoufa haidith themmouth sioua ouk'k'i enni ourar' d'eg imi n taidith.

(1) Dans le temps passé, un homme avait deux femmes, l'une était intelligente, l'autre sotte. Elles possédaient un coq en commun. Un jour, elles se disputèrent à son sujet : elles se le partagèrent et chacune en prit la moitié : la sotte fit cuire sa part, la sage laissa vivre

---

(1) Le conte de Moitié de Coq existe dans diverses provinces de France, avec des détails plus ou moins différents. Entre toutes, la version de la Haute Bretagne est la plus semblable à celle de Kabylie : une femme partage un coq avec son mari ; la Moitié qui lui appartient trouve une bourse d'or que le roi lui enlève : elle se met en route pour la reprendre et emmène sous son aile le renard, le loup et la Seine. Arrivée à Paris, elle est jetée par ordre du roi dans la basse-cour dont le renard dévore les habitants, puis dans l'écurie pour être foulée aux pieds par les chevaux : ceux-ci sont égorgés par le loup ; enfin dans un bûcher qui est éteint par la Seine ; le roi est obligé de rendre à Moitié de Coq la bourse qu'il lui avait enlevée (P. Sébillot, *Contes populaires de la Haute Bretagne*, 3e série : *Contes des paysans et des pêcheurs*, Paris, 1881, in-12, p. 317-321). La version poitevine de *Mouètè de Quene* (moitié de cane) est identique à celle de la Haute Bretagne : l'échelle et le rucher ont été ajoutés aux trois auxiliaires de la cane (P. Sébillot, *Contes des provinces de France*, Paris, 1884, in-12, p. 281-289). Une autre recension, mais où manque le loup, a été publiée par M. Ch. Marelle (*Contes et chants populaires français ; Bout de Canard*). Dans un conte du pays Messin recueilli par M. Nérée Qué-

la sienne, qui marchait sur une patte et n'avait qu'une aile. Quelques jours se passèrent ainsi. Alors Moitié de Coq dit à sa maîtresse : « Prépare-moi des provisions pour que j'aille en pèlerinage. » Elle lui donna ce qu'il lui fallait pour son voyage.

Moitié de Coq se leva de bon matin, prit la route du pèlerinage : au milieu de la journée, elle fut fatiguée et descendit vers un ruisseau pour se reposer. Voici qu'un chacal vint y boire; Moitié de Coq sauta sur son dos, lui vola un poil qu'elle cacha sous son aile et se remit en marche. Elle chemina jusqu'au soir et s'arrêta sur un arbre pour y passer la nuit.

Elle n'était pas encore reposée lorsqu'elle vit un lion passer près

---

pat (René Paquet), Moitié de Coq allant réclamer une bourse d'argent est sauvée par l'échelle, la rivière et le loup (*Mélusine*, t. I, 1877, p. 1881-182). En Picardie, Coquelet (le petit coq) allant à Paris vendre une perle, s'adjoint pareillement la rivière, le renard et le loup qu'il cache sous sa queue. Un fermier lui donne l'hospitalité dans son étable : il fait dévorer les moutons par le loup; un aubergiste le loge dans le poulailler, il fait croquer les volailles par le renard; pour punir un paysan qui le faisait coucher sous une chaise, il lâche la rivière qui noie tous les environs, et arrive sans encombre à Paris (Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*, Paris, 1883, pet. in-8°, p. 241-217). Il existe aussi en Albanais une version traduite par M. Dozon (*Contes populaires albanais*, Paris, 1882, in-18). Diverses versions de ce conte se rencontrent chez les Slaves du Sud; trois ont été recueillies par Matija Kracmanov Valjavec, Stojanovic (*Pucke pripoviadke i pjasme*) et Krauss (*Sagen und Märchen der Süd-Slaven*, t. I, Leipzig, 1883, in-8°, n° 26, pages 99-95, *Coq et poule*). Dans celle-ci, un mari et sa femme en se séparant se partagent tout ce qu'ils possèdent : le premier prend le coq ; la seconde, la poule. Elle refuse un œuf à son mari malade; celui-ci congédie le coq, qui va chercher fortune : il rencontre le loup, le renard, le ruisseau, le rucher qu'il loge dans son corps, et arrivé à une ville, chante une chanson injurieuse pour le roi : celui-ci le fait jeter dans l'écurie, dont le loup tue les chevaux ; dans la basse-cour des oies, qui sont étranglées par le renard; dans un poële, qu'éteint le ruisseau. Le coq, qui chaque fois a rentonné sa chanson, est repris et mis dans la chambre du trésor, mais les abeilles empêchent les serviteurs d'en refermer les portes : il en profite pour se couvrir de ducats qu'il rapporte à son maître. La femme envieuse envoie à son tour sa poule chercher fortune : elle ne lui rapporte qu'un denier, une épingle et des cailloux : la femme va demander pardon à son mari, qui se réconcilie avec elle. On remarquera que, comme le texte kabyle, la version slave possède la contrepartie morale du conte : la punition de l'envieux qui croit réussir par les mêmes moyens; de même, nous y retrouvons les formules en vers par lesquelles le coq appelle ses alliés à son secours, sa chanson contre le roi et les paroles qu'il adresse à son maitre à son retour, paroles imitées par la poule. La version slave est donc la plus rapprochée de la version kabyle et doit dériver d'une même source : arabe ou turke peut-être par l'intermédiaire du magyar.

de l'arbre où elle avait son gîte. Aussitôt qu'elle l'aperçut, elle sauta sur son dos et lui vola un poil, qu'elle mit avec celui du chacal. Le lendemain matin, elle se leva de bonne heure et se remit en route. Arrivée au milieu d'une forêt, elle rencontra un sanglier et lui demanda : « Donne-moi un poil de ton dos, comme l'ont fait le roi des animaux et le plus rusé : le chacal et le lion. » — Le sanglier répondit : « Puisque ces deux personnages importants parmi les animaux t'en ont donné, je t'accorderai aussi ce que tu demandes. » Il arracha un poil de son dos et le remit à Moitié de Coq. Celle-ci reprit sa route et arriva à la grande maison d'un roi. Elle se mit à chanter et à dire : « Demain le roi mourra et je prendrai sa femme. » En entendant ces paroles, le prince donna à ses nègres l'ordre de se saisir de Moitié de Coq et de la jeter au milieu de l'étable des brebis et des chèvres pour être foulée aux pieds et tuée par elles, afin d'être débarrassé de son chant. Les nègres s'en emparèrent et la jetèrent dans l'étable pour y périr.

Lorsqu'elle y fut descendue, Moitié de Coq tira de dessous son aile le poil du chacal et le brûla dans le feu. Dès qu'elle l'eut mis près de la flamme, le chacal arriva en disant : « Pourquoi brûles-tu mon poil ? dès que je l'ai senti, je suis venu en courant. » — Moitié de Coq répondit : « Voici ma situation, tire-moi de là. » — « C'est chose facile », dit le chacal, et aussitôt il glapit pour appeler tous ses frères ; ils se réunirent près de lui et il leur donna cet ordre : « Mes frères, sauvez-moi de Moitié de Coq, car elle a un poil de mon dos qu'elle a mis au feu. Je ne veux pas brûler ; tirez-la de l'étable des bêtes du roi et vous tirerez mon poil de ses mains. » Aussitôt les chacals coururent à cette étable, étranglèrent tout ce qui s'y trouvait et délivrèrent Moitié de Coq.

Le lendemain, le roi trouva son étable déserte et ses animaux morts. Il chercha Moitié de Coq mais inutilement. Celle-ci, le lendemain, à l'heure du souper, se mit à chanter comme la première fois. Le prince appela ses nègres et leur dit : « Saisissez-la et jetez-la dans l'étable des bœufs pour qu'ils l'écrasent sous leurs pieds. » — Les nègres s'en emparèrent et la précipitèrent au milieu de l'étable. Dès qu'elle y fut descendue, elle prit le poil du lion et le mit dans le feu. Le lion arriva en rugissant et lui dit : « Pourquoi brûles-tu mon poil ? J'ai senti,

de ma caverne, l'odeur de poil brûlé et je suis venu en courant pour savoir le motif de ta conduite. » — Moitié de Coq répondit : « Voici ma situation : tire-moi de là. » — Le lion sortit et rugit pour appeler ses frères ; ceux-ci arrivèrent en toute hâte et lui dirent : « Pourquoi nous appelles-tu maintenant ? » — « Tirez Moitié de Coq de l'étable des bœufs, car elle a un de mes poils qu'elle peut mettre au feu : si vous ne la délivrez pas, elle le brûlera, et je ne veux pas sentir l'odeur du poil brûlé pendant que je vivrai. » — Ses frères lui obéirent ; ils tuèrent aussitôt tous les bœufs de l'étable.

Le lendemain, le roi vit que ses animaux étaient tous morts : il entra dans une colère telle qu'il voulait s'étrangler. Il chercha après Moitié de Coq pour la tuer de ses propres mains : il chercha longtemps sans la trouver et revint chez lui pour se reposer. Au coucher du soleil, elle vint à sa place habituelle et chanta comme les fois précédentes. Le roi appela ses nègres et leur dit : « Cette fois, placez-la dans une maison dont vous fermerez bien la porte jusqu'à demain : je la tuerai moi-même. » Les nègres la saisirent aussitôt et la placèrent dans la chambre du trésor. Quand elle y fut descendue, elle vit de l'argent sous ses pieds : elle attendit jusqu'à ce qu'elle n'eut rien à craindre des maîtres de la maison qui dormaient tous, tira de dessous son aile le poil du sanglier ; elle alluma du feu et l'y plaça. Aussitôt le sanglier arriva en courant et en faisant trembler la terre ; il poussa sa hure qui ébranla le mur, dont la moitié s'écroula, pénétra jusqu'à Moitié de Coq et lui dit : « Pourquoi brûles-tu mon poil en ce moment ? » — « Excuse-moi, tu vois la situation où je me trouve, sans compter ce qui m'attend demain, car le roi veut me tuer de ses propres mains si tu ne me tires de prison. » — Le sanglier reprit : « La chose est facile, ne crains pas ; je vais t'ouvrir la porte pour que tu puisses sortir : en vérité tu es assez restée ici. Lève-toi, va prendre de l'argent en suffisance pour toi et tes enfants. » — Moitié de Coq obéit ; elle se roula dans l'or, emporta tout ce qui s'attacha à ses ailes et à ses pattes et en avala jusqu'à ce qu'elle fut rassasiée.

Elle reprit le chemin qu'elle avait suivi le premier jour, et lorsqu'elle arriva près de la maison, elle appela sa maîtresse et lui dit : « Prépare une natte et des baguettes. » — « Pourquoi ? » demanda

sa maîtresse. — Moitié de Coq répondit : « Pour que j'entre sous la natte : tu me frapperas avec des baguettes et ce qui tombera sera pour toi. » — La femme intelligente fit comme elle lui avait dit et l'appela. Moitié de Coq courut tout de suite, entra sous la natte et dit : « Frappe à présent, ne crains pas de me tuer. » — Sa maîtresse se mit à frapper jusqu'à ce que Moitié de Coq l'appela de dessous la natte. — « Assez, à présent, roule la natte. » — Elle obéit et vit la terre toute luisante d'or.

A l'époque où Moitié de Coq revint de pèlerinage, les deux femmes possédaient une chienne en commun. La sotte, voyant que sa compagne avait reçu beaucoup d'argent, lui dit : « Nous allons partager cette chienne. » — La femme intelligente répondit : « Nous ne pourrons rien en faire ; laisse-la vivre : je t'abandonne la moitié que je possède. Garde-la à toi seule, moi je n'en ai pas besoin. » — La sotte dit à sa chienne : « Va en pèlerinage comme a fait Moitié de Coq et apporte-moi de l'or. » — La chienne se leva pour obéir à sa maîtresse : elle se mit en route le matin et arriva à une fontaine. Comme elle avait soif, elle voulut boire : quand elle se baissa, elle vit au milieu de la fontaine une pierre jaune, elle l'enleva dans sa gueule et revint en courant. Quand elle arriva à la maison, elle appela sa maîtresse et lui dit : « Prépare des nattes et des baguettes : voici que je suis revenue de pèlerinage. » — La sotte prépara des nattes, sous lesquelles la chienne courut dès qu'elle entendit la voix de sa maîtresse en lui disant : « Frappe avec modération. » — La femme saisit les baguettes et la frappa avec toute la force possible. La chienne cria longtemps pour faire cesser les coups : sa maîtresse refusa jusqu'à ce que l'animal fut froid. Elle enleva les nattes et trouva la chienne morte avec la pierre jaune dans la gueule.

René Basset.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ŒUVRES DE SALLUSTE

TEXTE LATIN, PUBLIÉ D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS, AVEC UN COMMENTAIRE CRITIQUE ET EXPLICATIF ET UNE INTRODUCTION, PAR R. LALLIER, MAÎTRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

(*Guerre de Jugurtha*, XI-164 p., Paris, Hachette, 1885.)

Les éditeurs annoncent par ces mots le livre au public : « L'auteur de l'édition que nous publions, M. Roger Lallier, est mort avant d'avoir vu paraître son œuvre. Il y a travaillé jusqu'à ses derniers moments. Lorsqu'il s'éteignit, le 29 juillet dernier, le commentaire était achevé d'imprimer et il s'occupait de l'introduction. Elle devait contenir trois chapitres ; 1° une comparaison des deux livres historiques que nous avons conservés de Salluste ; 2° une discussion au sujet de la vérité des récits et des descriptions dans le *Jugurtha* ; 3° une étude sur ce dernier ouvrage considéré comme œuvre d'art, sur l'intérêt dramatique du récit, sur les digressions, les caractères, etc. De ces trois parties, M. Lallier n'avait terminé que la première ; c'est aussi celle que nous donnons au public. Elle nous a paru se suffire à elle-même et former un ensemble. »

L'introduction devait probablement contenir, outre les trois parties essentielles énoncées plus haut, sinon d'autres chapitres étendus, du moins quelques indications et renseignements sommaires sur différents points. Ainsi, dans la critique du texte, qui est mêlée au commentaire historique et grammatical, Lallier donne les leçons et les variantes des principaux manuscrits, entre autres, de deux mss de Paris, qu'il désigne par les signes convenus, P et P^1; il mentionne çà et là une leçon du *Vaticanus*. Il est donc très probable que L. aurait brièvement énuméré les mss de Salluste, dont il aurait donné une courte description, avec l'indication de leur valeur et de leur autorité respectives. Du moins aurait-il reproduit, en l'abrégeant, l'énumération très complète qui se trouve dans l'édition de Dietsch. Il me semble donc utile de dire quelques mots des principaux mss, en particulier de ceux auxquels L. renvoie dans son commentaire. J'emprunte ces renseignements à la liste donnée par Dietsch.

Les mss de Salluste se divisent en quatre classes :

La 1re classe comprend ceux qui ont une lacune dans le *Jugurtha* (de 103, 2 à 112, 3) et n'ont pas, au chap. 44, § 5, les mots : *neque muniebantur ea.*

Les principaux mss de cette classe sont :

Le *Parisinus*, Sorbonne, 500 (nouveau fonds de la Bibliothèque nationale), qui paraît être du Xe siècle. On le désigne par P.

Le *Parisinus*, nº 1576 ; un peu postérieur au précédent ; découle de la même source ; également du Xe siècle. On le désigne par P^1.

Le *Parisinus*, nº 6085 ; du XIe siècle ; même source que P^1 ; vient du même archétype. On le désigne par P^2.

Deux autres mss de Paris (P^3 et P^4) n'ont qu'une faible autorité ; on n'en connaît pas l'époque, et ils ne sont d'aucun secours pour l'établissement du texte.

Puis un grand nombre d'autres mss : un *Basileensis*, un *Guelferbytanus*, un *Einsiedelensis* ; trois mss de Munich, un de Turin, etc.

La 2e classe comprend les mss dans lesquels est comblée la lacune 103, 2-112, 3 du *Jugurtha*, mais qui n'ont pas les mots *neque muniebantur ea*. Les principaux mss de cette classe sont :

Le *Parisinus* St-Victor, nº 503 (nouveau fonds de la Bibliothèque nationale), d'accord avec P^3, quoique postérieur. On le désigne par *p*.

Le *Parisinus*, nº 5752, parchemin ; du XIIIe siècle. On le désigne par p^2.

Puis viennent trois autres mss de Paris (p^3, p^5, p^6), plus récents, chargés de gloses, plus ou moins altérés et d'une valeur médiocre. Encore moins importants sont un grand nombre d'autres mss de Paris, presque tous du XVe siècle.

Le *Monacensis*, cod. Lat. 1477 ; parchemin in-4º du Xe ou XIe siècle ; fort bien écrit, avec des passages de vieux grammairiens en marge. Désigné par *m*.

Deux autres mss de Munich, du XIIe siècle (m^1 et m^2). Trois mss de Leipzig et plusieurs de Wolfenbüttel, des XIe, XIIe et XIIIe siècles ; sans grande valeur.

La 3e classe comprend ceux qui ont comblé la lacune et, de plus, ont les mots *neque muniebantur ea*. Ce sont :

Le *Leidensis*, mss lat. de la Bibliothèque publique, nº 63 ; sur papier, in-4º, du XVe siècle. Désigné par *l*.

Le *Guelferbytanus Gudianus*, nº 272. Parchemin du XVe siècle. Désigné par γ.

La 4e classe comprend ceux qui n'ont que les discours et les épîtres, extraits de Salluste.

Le plus ancien est le *Vaticanus*, nº 3864, du Xe siècle, qui contient aussi quatre discours et deux épîtres tirés des *Histoires* et qui a dû être fait d'après une collation très ancienne. Ce ms est un des meilleurs ; il vient d'une source très ancienne et très pure et il est important pour contrôler les autres dans les passages communs, surtout P et P^1. On le désigne par V.

Le *Bernensis* nº 357, du Xe siècle. Découle de la même source ; d'accord avec le *Vaticanus* dans les parties communes.

De tous ces mss, Lallier ne cite que les deux de la 1re classe, P. et P^1. Ce sont aussi les deux seuls dont l'autorité soit incontestable, et qui ont le texte le plus pur. Contrôlés par le *Vaticanus*, que L. cite aussi quelquefois, ils suffisent pour l'établissement du texte de Salluste.

L. nous aurait dit sans doute aussi quelques mots sur la langue et le style de Salluste. Du moins il eût énuméré les principaux travaux qui ont été faits sur la matière et consultés par lui, en y ajoutant la liste complète des ouvrages et des éditions dont il s'est aidé, soit pour le commentaire, soit pour l'établissement du texte. Honnête et consciencieux comme il l'était, il n'eût point oublié cette dette de reconnaissance qu'il est d'usage de payer à ceux dont on utilise les travaux. Cette lacune est aussi facile à combler. Nous allons le faire, en citant, d'après les indications que nous avons rencontrées dans les notes, les éditions et les travaux auxquels L. renvoie.

Pour l'établissement du texte, L. a suivi surtout l'édition de Jordan, qu'il reproduit fidèlement, non sans admettre cependant quelques corrections empruntées aux éditions plus anciennes de Cortius, de Burnouf, de Linker, etc. Parmi les éditions récentes, les deux plus importantes, et L. les a eues sans cesse sous les yeux, sont celles de Dietsch et de Kritz. L'édition de P. Thomas a été consultée également avec profit. Enfin L. renvoie aux études et dissertations critiques de Wirz et de Gruter.

Pour le commentaire grammatical, ces mêmes éditions, puis quelques travaux spéciaux, entre autres :

Constans, *De sermone Sallustiano ;*

Badstübner, *De Sallustii dicendi genere commentatio ;*

Bruennert, *De Sall. imitatore Catonis, etc. ;*

Anschütz, *Selecta capita de syntaxi Sallustiana.*

Puis un article de Riemann dans la *Revue critique* du 12 septembre 1881.

Pour le commentaire historique, L. cite les ouvrages suivants :

Cl. Perroud, *De Syrticis emporiis ;*

Un article de Berlioux dans l'*Annuaire de la Faculté des Lettres de Lyon :* « *Les Atlantes* », 1883, fasc. 1 ;

L'*Histoire romaine* de Ihne et un article du même dans les *Verhandlungen der Würzburger Philologenversammlung ;*

Boissière, *L'Algérie romaine.*

La seconde partie de l'introduction, c'est-à-dire la discussion au sujet de la vérité des récits et des descriptions, eût été fort intéressante. L. avait fait porter sur ce point l'effort de ses études sur Salluste. Ce qu'eût été cette importante partie de l'introduction, avec quelle sûreté de vue, quelle solidité de jugement et quelle érudition l'auteur l'eût écrite, nous pouvons le deviner par un article que L. avait sans doute détaché de son travail et publié dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, juillet-octobre 1884. Cet article contient, sur un fait particulier, la prise de Cirta par Jugurtha, une défense en règle de Salluste contre un historien allemand, M. Ihne, qui attaque avec passion la véracité de l'historien latin, répudie son témoignage, l'accuse de négligence, d'ignorance et de mensonge. Il sera intéressant, je pense, de résumer en quelques mots cette inté-

ressante discussion, qui nous donnera une idée de l'étude que L. s'était proposé de faire sur la véracité de Salluste.

Au sujet de ce grave évènement, préambule de la terrible guerre des Romains contre Jugurtha, M. Ihne soutient, dans son *Histoire romaine,* une thèse paradoxale et en tire des conclusions qui, pour M. Lallier, sont inacceptables.

Pour M. Ihne, Salluste ne mérite pas le nom d'historien. Il s'écarte sans cesse de la vérité, soit par ignorance, soit de parti pris. Il n'a d'autre préoccupation que de donner à son récit une tournure dramatique; tout est subordonné à l'effet à produire. Il néglige la géographie, il ne respecte pas davantage la chronologie. Il accuse et calomnie Jugurtha ; il répartit les vertus et les vices entre ses personnages, non d'après la vérité, mais d'après ses sympathies. Ses explications sont insuffisantes; il érige le mensonge en système. Si les Romains ont poursuivi Jugurtha avec tant d'acharnement, ce n'est point pour les motifs qu'il a plu à Salluste d'imaginer. La sécurité de la république n'était point menacée et l'honneur national n'était pas en jeu. Jugurtha n'a point provoqué les Romains. Il n'a point mérité son sort : c'est une victime de la politique intérieure de Rome, de l'opposition démocratique qui, par malheur pour lui, s'est justement réveillée au moment de ses démêlés avec ses cousins, de sa querelle avec Adherbal. Telle est la thèse contre laquelle L. s'inscrit en faux et dont il combat les conclusions.

« Entre M. Boissière, dit-il, qui retrouve, dans les récits de Salluste l'Algérie contemporaine tout entière, et l'historien allemand, qui estime que la vérité en est presque complètement absente, s'il fallait absolument prendre parti, c'est vers le premier, tout en faisant quelques réserves, que j'inclinerais le plus volontiers. » Et il essaie de justifier cette opinion à propos d'un fait précis, la prise de Cirta par Jugurtha, le meurtre d'Adherbal et la guerre avec Rome, qui en fut la suite.

Adherbal, pressé par Jugurtha, et voulant se réfugier dans Cirta, faillit tomber entre les mains de son agresseur. Il dut son salut à la fermeté et au sang-froid des *negotiatores* italiens, qui repoussèrent les Numides. La place était forte, la garnison résista. Jugurtha dut donc se résigner aux lenteurs d'un siège en règle. Il réussit et la ville dut se rendre. Les *negotiatores* jouent un certain rôle dans la capitulation. Après avoir été au premier rang des défenseurs de la place, voyant que les ambassadeurs envoyés par Rome ont été poliment éconduits par Jugurtha et qu'il n'y a plus de secours extérieur à espérer, ils engagent Adherbal à se rendre, persuadés qu'ils ne courent eux-mêmes aucun danger et que la grandeur du nom Romain les protège. Adherbal leur céda et fit sa soumission. On sait ce qu'il advint : Jugurtha le fit périr au milieu des tortures et massacra toute la garnison, Italiens et Numides. La plupart des historiens font ressortir l'énorme faute commise par Jugurtha, dont le crime ne pouvait rester impuni. Le tribun Memmius s'en empara, et, devant ses atta-

ques répétées, le Sénat et l'aristocratie, qui protégeaient Jugurtha, durent céder. On décida l'envoi d'une armée en Numidie. Jugurtha a donc attiré les légions romaines et provoqué la guerre dans laquelle il doit succomber.

Telle est l'impression qui se dégage du récit de Salluste. M. Ihne, lui, n'accepte pas le témoignage de Salluste et se refuse à croire que les choses se soient ainsi passées. Il conteste les deux faits principaux de ce grave évènement. A son avis, les résidents italiens n'ont pas eu le rôle prépondérant que Salluste leur attribue ; il n'admet pas non plus que Jugurtha ait été assez aveugle et assez imprudent pour massacrer des citoyens romains, que son intérêt lui commandait d'épargner.

M. Lallier reproduit, avec la plus grande exactitude, les arguments de M. Ihne et les réfute. Ils se réduisent à ceci. Les marchands italiens n'avaient aucun intérêt à prendre parti dans la lutte ; ils n'avaient point d'ailleurs l'humeur si belliqueuse. En second lieu, Jugurtha n'a point fait massacrer la garnison romaine, et Salluste, pour justifier la conduite des Romains, porte contre lui une accusation qui ne supporte pas l'examen. Un politique aussi habile et aussi prévoyant ne pouvait commettre un acte aussi insensé. Salluste a donc travesti les faits. M. Lallier reprend chacune de ces assertions pour les combattre. Il met la même ardeur à défendre la véracité de Salluste que M. Ihne à l'attaquer. Il montre que les résidents italiens, au contraire, ne pouvaient rester indifférents à la lutte engagée, qui troublait leur commerce et menaçait leurs entreprises. Jugurtha était l'agresseur, l'auteur du mal. Il est donc naturel qu'ils se soient tournés contre lui et rangés du côté d'Adherbal, homme pacifique et ami des Romains.

Nous ne devons pas non plus avec M. Ihne leur refuser tout sentiment de patriotisme, alors surtout que le patriotisme était, en cette circonstance, d'accord avec l'intérêt. Mieux que le Sénat romain, ils voyaient la gravité du péril, et que Jugurtha dominerait bientôt dans toute la Numidie, si l'on ne soutenait Adherbal contre lui. Ils n'avaient qu'un parti à prendre, et c'est celui qu'ils ont pris, pensant que le Sénat ne les abandonnerait pas. D'ailleurs, nous avons un passage précis et très net de Salluste qui prouve que les *negotiatores* ne regardaient pas les évènements de Numidie comme leur étant indifférents. C'est à eux que s'adresse Marius, quand il cherche à soulever l'opinion contre Marcellus. Il les gagne à sa cause en leur promettant de finir promptement la guerre. Salluste nous dit pourquoi les marchands sont si crédules aux promesses de Marius: « *Quæ omnia illis eo firmiora videbantur, quod diuturnitate belli res familiaris conruperant et animo cupienti nihil satis festinatur.* » (*Jug.*, 64, 6). Aussi ils deviennent les agents zélés de la candidature de Marius. Rien n'est plus logique que leur conduite en cette circonstance. Aussi on n'a jamais songé à contester sur ce point la véracité de Salluste. Pourquoi la tenir en suspicion quand il parle

de la défense de Cirta ? Si donc les *negotiatores* ont pris part à la défense de cette ville, il n'y a pas lieu de contester l'assertion de Salluste, qui affirme qu'ils ont été égorgés avec le reste de la garnison.

M. Ihne objecte que le caractère de Jugurtha et la modération calculée de sa politique ne nous permettent pas de croire qu'il ait commis une si grave imprudence, une si lourde faute. M. Lallier répond à M. Ihne que, avec toute sa science, il s'est mépris sur le véritable caractère de Jugurtha, et que la défiance que lui inspire le témoignage de Salluste a troublé son jugement, d'ordinaire si pénétrant et si exact. Et il refait, avec Salluste, la peinture du caractère de Jugurtha et en explique les contradictions. Jugurtha est un habile politique; mais c'est un barbare, un Numide, *genus infidum*, dit Salluste, *ingenio mobili*, *novarum rerum avidum* (*Jug.*, 46, 3). Brave, énergique, indomptable, il est sujet à d'étranges défaillances. Diplomate perspicace, maître de lui, il commet des fautes qu'éviterait la prévoyance la plus vulgaire. Il a des transports subits, des éclats de colère, dans lesquels il compromet les résultats acquis par son habileté diplomatique. En un mot, le barbare reparaît souvent derrière l'homme à demi civilisé par le contact avec les soldats, les généraux et les grands de Rome.

Dans cette lutte qu'il engage contre ses frères et qui est le prologue de la guerre qu'il soutiendra plus tard contre les Romains, il déploie une grande habileté. Il sait se contenir d'abord. Avec Adherbal, il use de patience ; il se soumet d'abord aux décisions des Romains, impose silence à la haine. Pendant qu'il assiège Cirta, il a les yeux tournés vers Rome et se garde bien, tout en éludant ses ordres, de rompre ouvertement avec la république. Puis tout d'un coup, par un acte de violence brutale, il compromet et perd en un instant tout le fruit de cette politique. On est vraiment déconcerté par ce dénoûment, et M. Ihne ne peut en prendre son parti. Mais ce n'est pas à Salluste qu'il faut s'en prendre, c'est à Jugurtha. Le grand mérite de Salluste est justement d'avoir dépeint le caractère inconstant de Jugurtha dans toutes ses variations, ses incohérences, et d'en avoir fidèlement reproduit les traits.

Telle est, en substance, l'argumentation que M. Lallier oppose à celle de Ihne. Cette étude, à laquelle je renvoie le lecteur, donnera une idée de ce qu'aurait pu être celle que L. se proposait de mettre en tête de son édition.

L. aurait aussi sans doute annoncé aux lecteurs quelle orthographe il avait adopté pour le texte. Il était trop ami de la science et de la vérité en tout pour s'attarder dans la routine et respecter les préjugés de ceux qui sont restés partisans des fautes d'orthographe en latin. Aussi il a adopté franchement et sans hésitation l'orthographe conforme à la tradition des inscriptions, des manuscrits et des anciens grammairiens, et il s'est conformé à la doctrine du manuel

de Brambach[1], ne faisant sur ce point d'autre concession aux habitudes françaises que la conservation des lettres liées dans les diphthongues æ et œ et la distinction de i voyelle (i) de i consonne (j). Mais L. écrit résolûment *obœdire*, *sævos* et non *sævus*, *novos* et non *novus ; cotidie* et non *quotidie ; temptare*, *propincus ;* il ne fait pas l'assimilation dans les verbes composés : ainsi il écrit *adferre*, *adcedere*, *inbellis*, *inponere, inpunitus*, *inminuere*, *obpressit*[2]. Il fait le génitif des noms en *ius*, *ium* en *i*, et non *ii : Mari* (génit. de *Marius*), *offici* (de *officium*), *auxili* (de *auxilium*), etc.[3].

Enfin, une dernière lacune que je signalerai, c'est l'absence d'une carte de l'Afrique septentrionale qui permette de suivre les opérations de la guerre.

L'impression du livre est ce qu'elle est dans toutes ces belles éditions publiées par la maison Hachette. J'exprimerai cependant le regret de rencontrer dans le texte des fautes d'impression qu'on aurait pu éviter ou du moins signaler dans un *errata*, par exemple, p. 47 (chap. 27, 2) : *piebis* au lieu de *plebis ;* p. 51 (30, 3), *erudelia* au lieu de *crudelia ;* p. 40 (20, 4) : *eum* au lieu de *cum ;* p. 12, note sur *ad cognoscendum,* L. renvoie à Naegelsbach, *Stilist.* p. 101, c'est p. 112 qu'il faut lire ; p. 53 (31, 9) : *indignabimini* pour *indignabamini ;* p. 63 (38, 2) : *pactoinis* pour *pactionis ;* p. 68 (41, 1) : *rerum* supprimé par erreur ; p. 117, ligne 1 : *agritudinem* pour *aegritudinem*.

Toutes ces lacunes auraient pu être comblées par quelques amis compétents et autorisés. Les éditeurs ont pensé qu'il était préférable de donner au public l'œuvre incomplète de Lallier. Cette réserve est on ne peut plus respectable. Prenons donc le livre tel qu'il nous est offert ; examinons-le dans ses différentes parties : nous y retrouverons la trace des qualités de son auteur : l'érudition solide et de bon aloi et la délicatesse littéraire.

Critique du texte. — L. défend de toutes ses forces le texte des bons manuscrits. Il s'appuie pour ce faire sur son érudition et sa connaissance de la langue et de la grammaire latines, et en particulier des habitudes de Salluste. Il défend ce texte contre les premiers éditeurs, qui l'ont altéré, changeant ou supprimant une expression, parce qu'ils ne comprenaient pas la construction de la phrase ; par exemple, p. 63 (ch. 37, § 4) : *aut cupidine cæcus ob thesauros oppidi potiundi,* L. dit en note : « Cortius, pour n'avoir pas bien

---

(1) *Manuel d'orthographe latine*, d'après le Hülfsbüchlein de Brambach, trad. par Antoine, Paris, Klincksieck, 1882.

(2) Cependant, p. 57 (ch. 31, § 26) : *impune ;* c'est probablement une faute d'impression.

(3) Je signalerai une véritable faute d'orthographe, qui est peut-être aussi une faute d'impression. L. écrit *prælium ;* c'est *prœlium*, par *oe*, qu'il faut écrire.

compris la construction de cette phrase, retranche comme suspects les quatre mots *ob thesauros oppidi potiundi* » ; et L. les rétablit, en expliquant fort bien que *ob thesauros* marque la cause de cet ardent désir qui aveuglait le général romain, Aulus. L. est de ceux qui pensent, et je suis de son avis, qu'il ne faut toucher au texte traditionnel des bons manuscrits que pour des raisons graves. En effet, nous sommes toujours plus sûrs d'avoir le texte de l'auteur dans la leçon des bons manuscrits que dans les conjectures plus ou moins ingénieuses des hypercritiques. C'est là un principe que certains éditeurs allemands perdent trop souvent de vue. M. Lallier est donc conservateur, mais conservateur éclairé et convaincu, très défiant à l'endroit des remanieurs de textes. Ce sens conservateur se manifeste en toute occasion. Par exemple, p. 63 (ch. 38, § 10) : *quæ quanquam gravia atque tamen, quia mortis metu mutabantur*, L. dit en note : « Avec Jordan, je garde *mutabantur,* que donnent P et P[1] et la plupart des manuscrits. Toutes les corrections qu'on a essayées me paraissent inutiles. » L. ne se laisse pas entraîner, comme on voit, par la funeste passion des remaniements, aimant mieux expliquer le texte de la manière la plus satisfaisante possible que de le corriger au hasard. Il résiste même aux corrections de Dietsch, l'un des principaux éditeurs, dont le commentaire critique a pourtant une incontestable autorité, par exemple, p. 69 (ch. 41, § 10) : *permixtio terræ oriri*. P., 1re leçon, *permixtione terræ iri,* corrigé ensuite en *permixtio terræ oriri ;* en marge, *vel terreri*. Dietsch (éd. de 1859, Comment. p. 80) croit que le texte est altéré et propose d'écrire : « Moveri civitas quasi permixtione terræ cœpit. » Cortius a corrigé le texte d'une façon tout à fait arbitraire : « Moveri civitas et permixtio civilis quasi discessio terræ oriri cœpit. » « Toutes ces corrections, dit L., sont inutiles ». A toutes celles du même genre il oppose invariablement la même fin de non recevoir, qui se réduit à ceci : « le texte est clair, ou du moins peut s'expliquer ; c'est celui des meilleurs mss, P et P[1], gardons-le ; votre correction est inutile et arbitraire. » Ce texte des bons mss, c'est-à-dire de P et de P[1], et du *Vaticanus*, L. ne l'abandonne pas, tant qu'on peut en tirer un sens satisfaisant et raisonnable. Il le dit formellement dans une note qui résume bien sa doctrine, ch. 53, § 5 : « Avec P. Thomas, je suis d'avis qu'il n'y a pas lieu d'abandonner le texte des meilleurs mss, du moment qu'il n'est pas impossible d'en tirer un sens raisonnable. » Page 96 (ch. 63, § 4) : *facile notus* est la leçon de tous les mss ; donc L. la garde, contrairement à Dietsch et à Wirz, qui reprennent une ancienne conjecture de Paulmier et donnent *factis notus*, qui fournit un sens satisfaisant. On a proposé aussi *facile novus*, qui s'explique également bien. L. s'en tient à la leçon des mss, et il a raison ; c'est son système et il n'en démord pas. Quand avec le texte des mss on n'arrive pas à un sens satisfaisant, alors seulement il se décide à admettre une correction appuyée sur de sérieuses autorités, Kritz, Dietsch, Jordan, etc.

L. distingue soigneusement aussi la première leçon des corrections ajoutées de seconde main, et il repousse ces corrections, lorsque la grammaire n'a pas à souffrir de leur absence.

J'avoue que la fidélité de L. aux mss va quelquefois jusqu'à la superstition. Il maintient, rarement, il est vrai, le texte des manuscrits, même contre des raisons grammaticales sérieuses. Ainsi, par exemple, ch. 54, § 1 : *hortatur ad cetera, quæ levia sunt, parem animum gerant. Sunt* est la leçon de P et de P[1], comme de tous les mss ; L. la garde et l'explique ainsi : « Il arrive à Salluste, dans le style indirect, de mettre à l'indicatif le verbe de la proposition subordonnée comme une sorte de parenthèse, l'historien reprenant la parole pour son propre compte. » Il me semble difficile d'admettre ici cette explication. Pourquoi l'historien prendrait-il à son compte cette pensée explicative? Je suis d'avis qu'il ne faut pas la détacher de la phrase et qu'elle en fait partie intégrante. Métellus loue ses soldats de ce qu'ils ont fait jusqu'à présent ; le reste, ajoute-t-il, est peu de chose en comparaison. C'est bien la pensée de Métellus et non celle de Salluste, et *quae levia sunt* est un motif d'encouragement ajouté par le général. Pour cette raison, j'adopterais sans hésiter, et malgré les mss, la correction des anciens éditeurs, *sint,* reprise par Wirz et par Dietsch.

Malgré ce respect du texte, qui va jusqu'au scrupule, L. non seulement accepte les corrections justifiées par les exigences grammaticales ou historiques, mais il en propose lui-même. Ainsi, chap. 43, § 1, les mss P et P[1] donnent : *Metellus et Silanus, consules de senatus sententia designati.* Mais L. fait justement remarquer avec Mommsen, conjecture adoptée déjà par Wirz et par Constans, que les élections consulaires n'ayant pu se faire dans l'année 644, les consuls de l'année 645 ont dû entrer en charge immédiatement et n'ont pu être *designati* au moment où a eu lieu la répartition des provinces. Salluste n'aurait pu employer cette expression impropre, admise par Jordan, que par une singulière inadvertance.

Cependant, malgré la sobriété et la prudence de L. en ce qui concerne les corrections, je n'accepterais pas toutes celles qu'il propose. Ainsi, par exemple, p. 76 (ch. 47, § 2), je préférerais, pour ma part, m'en tenir à la leçon de Gruter, adoptée par Kritz et d'autres éditeurs : *simul tentandi gratia et, si paterentur, opportunitate loci.* L. oppose que *opportunitate* n'est pas dans les mss, qui ont tous *opportunitates.* Mais, pour conserver *opportunitates*, il ajoute avec Dietsch *ob,* qui n'est pas non plus dans les mss, qui n'est que dans un ms d'ordre inférieur, le *Leidensis* 63, et qui m'a bien l'air d'un redoublement fautif de la première syllabe de *obportunitates.* Cet *ob*, d'ailleurs, alourdit singulièrement l'expression ; l'ablatif singulier simple a l'avantage d'être plus concis, plus conforme à la langue de Salluste et enfin, en symétrie avec l'ablatif *gratia.*

Ainsi donc, conservation du texte des mss, toutes les fois qu'on peut en tirer un sens raisonnable ; grande prudence et grande ré-

serve dans l'adoption des corrections, imposées par l'insuffisance notoire du texte ou par des raisons tirées de la grammaire et de l'histoire, tel est l'excellent principe de critique qui a dirigé L. dans la constitution du texte et l'a décidé à reproduire de préférence celui de Jordan, plus conforme à P et à P[1].

Commentaire grammatical. — Le commentaire historique et grammatical est le résultat d'un enseignement de plusieurs années à la Faculté des Lettres de Toulouse. L. avait pris pour sujet de son cours le *Jugurtha*. C'était son travail de prédilection. Il faisait devant son auditoire son édition de Salluste. Méthode excellente d'enseignement et de travail, profitable à la fois au maître et aux disciples.

Le commentaire grammatical, appuyé des ouvrages qui traitent du style et de la langue de Salluste, en particulier des ouvrages de Constans, d'Anschütz et de Badstübner, appuyé surtout de la profonde connaissance que L. avait de la grammaire latine, est d'une grande sûreté. L. est très sobre, il ne donne que les explications nécessaires, appelées par la difficulté du texte ou l'originalité de la tournure. En général, les notes grammaticales sont d'une parfaite exactitude et la doctrine inattaquable. Je signalerai, cependant, quelques points de détail sur lesquels je ne serais point tout à fait d'accord avec l'auteur. Page 36 (ch. 18, § 3) : *Multis sibi quisque,* etc., L. résume l'explication donnée par Constans, qui l'emprunte à Kritz, et d'après laquelle *quisque* est au nominatif, parce que *sibi quisque* forme une locution toute faite et devient une espèce d'adverbe qui n'est plus influencé par la construction de l'ensemble. Puis il se range à l'avis de Riemann (art. de la *Revue critique* cité plus haut), qui veut que *quisque* soit un ablatif pour *quibusque,* parce qu'il est sans exemple qu'un nominatif ainsi placé ne s'appuie sur rien. Il ne m'appartient pas de décider entre Kritz et Constans, d'un côté, Lallier et Riemann, de l'autre. Mais il me semble que la construction de *suum cuique* appuie l'explication de Kritz. Quand Cicéron dit (*De Leg.*, I, 6, 19) : *Eamque rem putant a* SUUM CUIQUE TRIBUENDO *appellatam*, *suum tribuere* est considéré aussi comme une locution toute faite, dans laquelle *suum* reste invariablement à l'accusatif. Il est vrai qu'il a l'excuse d'être régi par *tribuere*, *tribuendo,* mais il résiste à l'influence de la préposition, comme *quisque* à l'influence de la construction. Je crois donc que *quisque* est au nominatif. Je citerai, à l'appui, cette phrase de Tite-Live (XXI, 45, 9) : *Omnes velut diis auctoribus in spem suam* QUISQUE *acceptis proelium poscunt*, où *quisque* est au nominatif, au lieu de *a quoque*, et où l'ablatif serait inexplicable.

P. 12 (ch. 5, § 3) : *quod ad cognoscendum.* L. combat l'explication de Burnouf, d'après laquelle *ad cognoscendum = ut cognoscatur.* « Il faudrait, dit-il, décomposer l'expression autrement, *ut ea aliquis cognoscat,* le gérondif ne pouvant jamais être pris dans le sens passif, cf. Naegelsbach, *Stilistik*, p. 101. » Le gérondif, en effet, n'est jamais pris dans le sens passif, et c'est par *ut ea aliquis cognoscat* qu'il faut décomposer *ad cognoscendum.* De même dans certaines expres-

sions où le gérondif est à l'ablatif, comme Verg. *Aen.*, II, 81 : FANDO *aliquod si forte tuas pervenit ad aures,* etc. ; *Geo.*, III, 215 : *Uritque* VIDENDO *femina* ; *Eclog.*, VIII, 71 : CANTANDO *rumpitur anguis,* etc., le gérondif est actif = *dum quis fatur*, *dum quis eam videt*, *dum quis cantat*. Mais la remarque, ainsi formulée, est trop absolue et n'explique pas suffisamment l'emploi du gérondif. Ce qu'il faut dire, c'est que le gérondif est à la fois subjectif et objectif : c'est-à-dire qu'il exprime l'action verbale simplement, comme un substantif, laquelle action peut s'envisager, soit par rapport à celui qui la fait, soit par rapport à celui qui la subit, aucun des deux sujets, le sujet actif ou le sujet passif, n'étant formellement désigné. L. renvoie à Naegelsbach, *Lat. Stilistik*, p. 101, pour appuyer son assertion que le gérondif n'est jamais pris passivement. Or, Naegelsbach (non pas p. 101, mais 112) dit précisément le contraire et n'admet pas l'opinion de Schöll, qui défend dans une dissertation « Ueber das Gerundium und Gerundivum » le sens exclusivement actif du gérondif. Ou L. a mal lu, ou il n'a pas contrôlé le passage.

P. 93 (ch. 61, § 1) : *in eis urbibus.... præsidia inponit*. Note : « contrairement à l'usage qu'il suit constamment, Salluste construit *inponere* avec *in* et l'ablatif. » L. aurait pu et dû ajouter que l'ablatif est l'usage ordinaire des classiques et donner la raison de cette construction.

P. 97 (ch. 64, § 1) : *ab Metello... missionem rogat*. La note de L. sur ce passage et la construction de *rogare* est incomplète et inexacte. On met à l'accusatif le nom de la personne, mais à quel cas met-on celui de la chose ? L. semble admettre qu'il reste à l'accusatif et que Salluste aurait dû dire, s'il avait suivi l'usage ordinaire : *missionem Metellum rogat*. Or, cela n'est pas : *rogare,* dans la prose classique, dans Cicéron en particulier, ne se met avec deux accusatifs que quand celui de la chose est exprimé par un pronom neutre, ou bien dans l'expression consacrée *rogare aliquem sententiam,* « inviter quelqu'un à dire son avis. » La construction ordinaire de *rogare*, en dehors de ces deux cas, est *ut*, *ne* ou bien *rogo rem* sans nom de personne. Salluste a construit *rogare* comme *poscere*, *postulare, flagitare*, qui demandent le nom de la personne à l'ablatif avec *ab*.

Commentaire historique. — C'est par l'histoire et par le commentaire historique que cette édition du *Jugurtha* rentre dans le cadre des études africaines et a le droit d'être appréciée dans notre *Bulletin de Correspondance Africaine*. Lallier n'a pas seulement, en effet, fait œuvre de latiniste ; il a aussi fait œuvre d'historien et montré qu'il possédait bien tous les éléments d'une critique sûre, d'une appréciation juste et équitable de l'historien latin. Quelle créance méritent les récits de Salluste ? Quelle est la part de la vérité et celle de la légende ? Cette partie de l'introduction nous manque ; mais la question est traitée en détail dans les notes au fur et à mesure des

occasions. Voyez, par exemple, la note sur les récits de Salluste au sujet des premiers habitants de l'Afrique, ch. 18. Lorsque les assertions de Salluste sont un peu vagues, ce qui arrive quelquefois, L. le complète par Polybe et par Tite-Live, auxquels il renvoie. Il contrôle les jugements de son auteur, soit pour les atténuer, soit pour les confirmer. Ainsi, Aemilius Scaurus est bien ce que Salluste dit : un ambitieux avide et sans patriotisme, qui joue l'austérité, voy. p. 31, note 4.

Il discute, quand il les rencontre, les opinions de M. Ihne, dont il n'admet pas toujours les explications. Ainsi, Ihne cherche à défendre Opimius et ses collègues, que Salluste accuse de s'être laissé gagner par Jugurtha et d'avoir trahi les intérêts de la république. Lallier prétend que le partage fait par les envoyés romains entre Adherbal et Jugurtha, s'il n'était pas contraire aux intérêts de la république, était du moins préjudiciable à l'honneur du nom romain (p. 33, ch. 16, § 5).

Une des qualités de ce commentaire, et qui est pour moi très appréciable, c'est qu'il est resté dans une juste mesure. Il n'est point trop concis, et il est suffisant. Il n'est point chargé, comme celui de certaines éditions allemandes, de notes inutiles et de discussions trop longues qui font perdre de vue la suite du récit. Trop souvent, le commentateur se met à la place de l'auteur, et c'est sur lui-même qu'il cherche à attirer l'attention ; de sorte que le lecteur est constamment tiraillé entre l'un et l'autre et, pour ainsi dire, sollicité de choisir entre l'auteur et l'interprète. C'est le cas de certaines éditions de Cicéron, du *Laelius* de Seyffert, par exemple, d'une édition récente du *pro Roscio* et de quelques autres. Un commentaire doit être assez court pour se lire rapidement et pour que cette lecture ne suspende pas la marche du récit ou du discours. L. n'y abuse pas non plus, comme d'autres éditeurs, des renvois et des citations, dont on finit par ne plus tenir aucun compte, lorsqu'ils sont trop multipliés.

Pour conclure, nous pouvons dire que nous avons là une bonne édition française du *Jugurtha* de Salluste, dans laquelle sont utilisés et comme concentrés les travaux et les éditions jusqu'alors parus, et qui par conséquent peut dispenser d'y avoir recours. Une édition nouvelle n'a sa raison d'être, en effet, qu'autant qu'elle résume les précédentes et marque en même temps un progrès sur elles, soit au point de vue de la méthode, soit au point de vue de l'établissement et de l'intelligence du texte. L'édition de L. satisfait à cette exigence, et ses amis, en la publiant après sa mort, ont rendu à sa mémoire un pieux hommage et à la science française un grand service. Leur espérance ne sera pas trompée : cette édition ajoutera aux regrets qu'a causés sa perte.

F. Antoine,
Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse.

LETTRES D'UN SOLDAT

NEUF ANNÉES DE CAMPAGNE EN AFRIQUE.

Correspondance inédite du Colonel de Montagnac, publiée par son neveu. — Paris, Plon, 1885, in-8°. xxii et 502 pages.

La période comprise entre les années 1836 et 1847 est celle de la conquête réelle et définitive de l'Algérie ; elle commence au premier siège de Constantine et se termine par la reddition d'Abd el Kader. La lutte acharnée de l'Emir contre la France a été racontée, tant dans son ensemble que dans ses détails, par bien des écrivains militaires, dont la plupart avaient été témoins des faits qu'ils narraient; mais, si intéressants que puissent être leurs récits, et quelle qu'en soit l'utilité pour l'histoire, ils n'offrent pas l'attrait que présente la correspondance de ceux qui ont été acteurs dans ce grand drame. Ces lettres, écrites au jour le jour, d'une main qui vient de frapper et qui frémit encore de la fièvre du combat, pénètrent l'âme d'une émotion communicative et projettent sur les événements, les hommes et les choses, la lumière de la passion. Car, dans ces épanchements intimes avec les siens, le soldat, soustrait pour un instant au joug de la discipline, raconte sans ambages les faits comme il les a vus, et parle de ses chefs selon les impressions qu'il a ressenties. De tels jugements ne sont cependant pas sans appel ; l'excitation de l'auteur, la franchise même de ses effusions, l'induisent quelquefois à exagérer dans un sens ou dans un autre, et celui qui cherche la vérité doit considérer comme périlleux de s'en rapporter à un seul témoin. Ce danger est facile à éviter dans l'appréciation de la correspondance que nous étudions aujourd'hui ; car nous avons pour en contrôler les assertions trois recueils d'une grande valeur, les lettres du maréchal Bugeaud(1), du maréchal de St-Arnaud(2) et du maréchal Bosquet(3) ; tous trois se trouvaient en Afrique à la même époque que le colonel de Montagnac, et les deux derniers y servaient dans les mêmes conditions que lui ; les historiens futurs de l'Algérie ne pourront pas se dispenser de comparer les opinions diverses émises par ces quatre contemporains sur les mêmes hommes et les mêmes événements ; peut-être feront-ils bien de ne se fier à celles du colonel qu'avec une extrême prudence.

---

(1) *Le maréchal Bugeaud*, d'après sa correspondance intime. (Paris, Firmin-Didot, 1881, 3 vol. gd in-8°.)

(2) *Lettres du maréchal de St-Arnaud.* (Paris, 1857 et 1864, 2 vol. in-12.)

(3) *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère,* publiées pour la Société des Bibliophiles du Béarn (Pau, 1878). — (Trois volumes sont édités ; l'ouvrage se composera de quatre volumes.)

La lecture de ces lettres est à la fois instructive et attristante ; elle nous montre sous quelles influences commença et s'entretint la discorde entre l'armée et la population civile, et comment naquirent les fâcheux préjugés qui ont si longtemps enrayé la marche de la colonisation ; elle nous révèle un soldat dont les grandes qualités nous forcent souvent à l'admiration, mais au caractère duquel nous ne pouvons accorder aucune sympathie. Ce double aspect trouve son explication naturelle dans les origines et l'éducation de M. de Montagnac.

Né au château de Pourru-aux-Bois[1], le 17 mai 1803, descendant d'une vieille race militaire, il reçut, dès son enfance, l'empreinte ineffaçable des traditions guerrières de sa famille ; il y entendit exalter l'esprit d'abnégation et de sacrifice, y apprit à mépriser la souffrance et la fatigue et à considérer comme enviable la mort affrontée et reçue dans les combats ; en un mot, il y prit l'*esprit militaire*. « *Que voulez-vous faire*, disait Mayenne, en parlant des cavaliers de la Cornette Blanche, *contre des gens qui, de père en fils, sont apprivoisés à la mort ?* » Puisse le Génie protecteur de la France lui conserver de telles races, et gardons-nous d'oublier qu'il arrive toujours un moment où une nation n'a plus que ce palladium à opposer à la réalisation des éternelles convoitises. Les impressions de la première enfance dotèrent donc le jeune Lucien d'une âme héroïque ; malheureusement pour lui, il fut placé dans un Prytanée militaire à l'âge de douze ans et n'en sortit que pour entrer dans l'armée en qualité de sous-lieutenant. Or, l'éducation spéciale que reçoivent les jeunes gens dans les établissements de cette nature, engendre quelquefois des résultats fâcheux ; à force de tendre au but qu'elle se propose d'atteindre, elle le dépasse trop souvent. Ces enfants, dont les moindres mouvements sont réglés par le tambour ou le clairon, dont toutes les pensées sont dirigées dans un sens unique, perdent bientôt, sous le joug d'une discipline excessive pour eux, toutes les grâces de leur âge ; leur caractère devient dur et comme concentré ; vivant de longues années sans communication extérieure (cela était surtout vrai autrefois), sous le commandement de vieux officiers et sous-officiers, ils ne tardent pas à s'imprégner de leurs idées et même de leurs préjugés ; ils deviennent uniformes et prennent un pli qui ne s'effacera plus[2]. Elevés dans le culte de l'armée, tout ce qui ne la concerne pas les trouve indifférents ou hostiles. Mais ce n'est pas impunément que

(1) Département des Ardennes ; c'est là que fut transporté M. de Mac-Mahon, blessé devant Sedan.

(2) Cela est tellement vrai, le caractère distinctif est tellement marqué, que, de tout temps, l'observation en a été faite dans les régiments, où on leur donne le surnom de *Brutions* (prononcez *Brussions*), qu'ils s'appliquent du reste à eux-mêmes dès le Prytanée.

la jeunesse a été privée de ses fleurs ; toute la vie s'en ressentira, et la correspondance du colonel est une démonstration éclatante de cette vérité.

Nul homme ne fut peut-être plus à plaindre ; ses lettres ne révèlent aucun sentiment affectueux, sinon pour les membres de sa famille ; à chaque instant, il affiche le mépris des hommes ; il a les sentiments « *d'un homme qui a acquis une certaine expérience des* » *gens et des choses, qui en acquiert tous les jours, et qui, grâce à* » *cette expérience, a fini par mépriser ses semblables de tout son* » *cœur* » (p. 302). Et, plus loin : « *L'homme est né menteur et vo-* » *leur ; le mensonge est le terrier où l'homme cache ses turpitudes ;* » *selon moi, il ment toute sa vie, et, s'il vole moins, c'est que le vol* » *est puni par la loi, tandis que le mensonge ne l'est pas* » (p. 327). Au reste, il n'est pas beaucoup plus content de lui-même : « *en face* » *du néant qui me montre sans cesse sa figure livide, en face de* » *moi-même, ramené à ma plus simple expression, je deviendrais* » *fou, enragé ou idiot* » (p. 430). Ailleurs il écrit : « *Je n'ai jamais* » *pu me coucher encore sans avoir une arrière-pensée de tristesse* » *sur tout ce que j'ai fait au monde ; ...... plus je vais, plus le* » *creux sombre qui est à mes côtés me fatigue.* » (p. 442).

Ce mécontentement général, cette hypocondrie perpétuelle, se traduisent par des plaintes incessantes ; il maudit la vie des camps, le mauvais temps (p. 44 et suiv.), le retard des correspondances (p. 109), l'abri de la tente (p. 119), la vermine (p. 122), le soleil et la pluie ! Je ne peux m'empêcher de penser que, lorsqu'on n'est pas résigné d'avance à tout cela, on ferait mieux d'embrasser une profession paisible, et j'oppose à ces doléances la philosophie souriante de St-Arnaud, malade, couché dans la boue, visité par les batraciens du marécage voisin : « *Ah, frère, quel crapaud ! J'en rêverai comme Bu-* « *ridan de la tête du père de Marguerite ! — Superbe tête de cra-* » *paud, que j'ai revue bien des fois dans mes rêves !* » (T. I, p. 16). Mais St-Arnaud était disposé par nature à être content de tout, et Montagnac à n'être satisfait de rien. Par un remarquable phénomème d'atavisme, le sang Languedocien a reparu chez l'Ardennais avec ses qualités et ses défauts, la bravoure, la sobriété, l'acuité de l'intelligence et, d'un autre côté, la jalousie, la médisance et quelque peu de vanité. On voit que toute sa vie il rongea son frein ; quand il peut s'épancher, personne ne trouve grâce devant lui. Son éditeur nous apprend *qu'il a cru devoir atténuer légèrement les termes de certaines appréciations qui lui ont paru par trop acerbes* (p. II de la préface), et il résulte évidemment de cet aveu que celles qui ont été épargnées sont relativement bénignes. Or, tous ses contemporains passent tour à tour sous les traits de sa malveillance ; Lamoricière seul est presque toujours épargné. Mais Abd el Kader est un *polisson* et Bugeaud a été *cornichonné* par lui (p. 26) ; Yusuf est un *imbécile* (p. 84) ; Schramm est *absolument nul* (p. 111) ; De Salles *n'a*

pour lui que d'être le gendre de son beau-père (p. 114) et *est tout à fait au-dessous de ses fonctions* (p. 111) ; Renaud *a la tête en l'air, sens dessus dessous* (p. 166) ; Baraguey d'Hilliers est *un pauvre homme* (p. 278), *inhabile* (p. 282), et *qui manque de jugement* (p. 280) ; Sillègue, *ce guerrier! est une vieille défroque de l'Empire* et *sent le moisi* (p. 271) ; Parchappe est qualifié de *farceur* (p. 89) ; Guénéheuc reçoit les épithètes variées de *momie* (p. 55), *d'œuf pourri habillé en général* (p. 69) et de *cruche* (p. 80) ; le plus maltraité est le maréchal Valée, qui est invectivé sous les formes diverses de *vieux taquin* (p. 64), *vieux chat sauvage* (p. 111), *maréchal infernal* (p. 108), *obusier de 68* (p. 114), *vieux lanceur de bombes, vieil entêté* (p. 114), *ogre* (p. 124), *fléau pour le pays* (p. 125), et enfin, *vieux scélérat!* (p. 155). Quelle intempérance de langue ! St-Arnaud, avec son esprit fin et délicat, se contente, quand il raille le maréchal, de le surnommer : *Le vieux Louis XI.* Montagnac a servi en Afrique sous deux colonels : le premier nous est peint comme *une vieille défroque* (page 141), *un beau merle, une andouille, 32 fois andouille, andouille à la crême* (p. 151) ; le second est *ombrageux, bavard et grossier* p. 398) ; le lieutenant-colonel (Levaillant) est un *farceur!* (p. 133). C'est un défilé sous le bâton ! L'état-major est *la plaie de l'armée* (p. 129) ; les officiers du génie sont des *cauchemars* et des *sacrés tire-lignes*. Je m'arrête ; il faudrait transcrire la moitié du volume.

Avec le temps, cette nature aigrie et indisciplinée devient cruelle : « *Tous les bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont » prévenus par moi-même que, s'il leur arrive de m'amener un » Arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre.... » Voilà comme il faut faire la guerre aux Arabes. Tuer tous les » hommes, jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes » et les enfants, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs ; en un » mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des » chiens.* » Et, plus loin : « *Toutes les populations qui n'acceptent » pas nos conditions doivent être rasées, tout doit être pris, saccagé, » sans distinction d'âge ni de sexe ; l'herbe ne doit plus pousser où » l'armée française a mis le pied.* » (p. 334). Il ajoute qu'il voudrait être chargé de l'exécution, et recevoir à cet effet le commandement d'un corps spécial, *ayant un costume fantastique en rapport avec sa mission* (p. 335). Et il se complaît à inventer et à dessiner de sa main ce costume symbolique de la Dévastation ! Cependant, il se trouve gêné par les mœurs françaises ; il rencontre quelquefois des gens qui ne sont pas d'humeur à se laisser *caresser les côtes avec la grande latte de dragon qu'il a achetée à Oran;* alors, il s'écrie mélancoliquement : « *J'aurais dû servir chez les Turcs ; avec l'étonnante dis- » position que j'ai à tanner la peau humaine, j'aurais eu des chances » pour devenir un personnage remarquable dans ce pays.* » (p. 345). Et il érige ses procédés en système, et formule des axiomes : « *Un » bonasse mérite d'être mangé, comme une couenne de fromage, par » les rats.* » (p. 349). « *Oh! que ceux qui veulent mener les hommes*

» *paternellement sont bêtes!* » (p. 403). « *Dans ces pays-ci, où les* » *serpents rampent sous l'herbe.... la mort doit faucher sans relâ-* » *che.* » (p. 433). Passant de la théorie à la pratique, il écrit à son oncle : « *Pour chasser les idées noires qui m'assiègent quelquefois,* » *je fais couper des têtes, non pas des têtes d'artichauts, mais des* » *têtes d'hommes.* » (p. 451). Cette gaieté lugubre a quelque chose de répugnant, et, si justifiées que puissent être des exécutions sanglantes, c'est sur un autre ton qu'il convient d'en parler. Certes, tous ceux qui exercent le commandement dans des temps difficiles, sont quelquefois appelés à sévir, et les mesures draconiennes qu'ils emploient leur sont parfois imposées par une inexorable fatalité ; ils n'ont alors d'autre juge à consulter que leur conscience ; mais celui qui trouve du plaisir au mal qu'il a été obligé de faire nous force à détourner la tête. Tels ne sont pas les vrais hommes de guerre ; dans de semblables circonstances, le maréchal de Saxe disait : « *Je me dé-* » *plais moi-même au mal que je fais, et tout cela n'est pas agréa-* » *ble à un homme qui est tourné à aimer et à plaire.* » Et St-Arnaud écrit, le lendemain de la célèbre affaire des grottes : « *J'en ai été* » *malade ; mais ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon* » *devoir de chef, et demain je recommencerais ; mais j'ai pris l'Afri-* » *que en dégoût.* » Au XVIe siècle, le curé de Troyes, Claude Haton, disait déjà : « *C'est grand' pitié que de la guerre ; je croy que si les* » *sainctz du paradis y alloient, en peu de temps ilz deviendraient* » *diables*(1). »

Nous venons de voir quels sentiments nourrissait M. de Montagnac à l'égard des Arabes ; il nous reste à montrer ce qu'il pensait des colons et de l'avenir de la colonisation. D'après lui, la population d'Oran se compose : « *d'une foule de banqueroutiers de tous pays, de libé-* » *rés et échappés de bagne ; épiciers, marchands de liqueurs, cafe-* » *tiers, quincailliers, cumulant en outre tous les genres de spécu-* » *lations possibles ; contrebandiers exploitant toutes les branches de* » *commerce imaginables, race infernale qui nous gruge et nous sai-* » *gne à blanc!* » (p. 13). Je note ici qu'il n'est en Afrique que depuis très peu de jours quand il émet cette appréciation ; plus loin (p. 132), ce sont *des gueux qui tiennent Abd-el-Kader au courant de toutes les opérations, lui vendent des armes, de la poudre et des munitions ; infâmes agioteurs, brigands, canailles*, etc. *Les vingt-huit sales civils* qui sont à Nemours *lui donnent plus de mal à conduire que tous les Arabes des environs et les soldats de sa garnison.* (p. 418). C'est assez facile à comprendre ; comme il ne peut ni les décapiter, ni même les bâtonner, ses moyens habituels lui font défaut ; et alors, de s'écrier : « *Quelle horrible engeance que ces gueux d'Afrique, qui* » *se jettent comme des corbeaux sur tous les nouveaux points où l'on*

---

(1) *Mémoires de Claude Haton,* Paris, 1857, Imprimerie Impériale. — Édités par M. Bourquelot dans la collection des *Documents inédits.*

» *s'installe!.... Tourbe plébéienne qui infecte notre sol africain.* »

Qu'on entende bien ces derniers mots : *Notre sol africain!* toute la *question algérienne* y est contenue ; ce lambeau de phrase a été le mot d'ordre de tout un petit groupe ; il a fait école et a causé plus de retard à la colonisation que tous les fléaux qui ont assailli les émigrants. Cela signifie exactement, dans la pensée de l'auteur : L'armée ayant conquis l'Algérie, elle lui appartient; elle doit en rester maîtresse et y régner ; car elle n'a pas dépensé ses sueurs et son sang pour enrichir des spéculateurs. Elle veut bien rester pauvre, car elle sait que tel est son lot ; mais elle ne veut pas que les autres s'enrichissent de sa conquête[1]. Cette singulière théorie, en vertu de laquelle le chien de chasse serait fondé à réclamer la propriété du gibier forcé, ne trouva que trop d'adhérents ; inversement, le public estimait justement que l'armée, instrument de la nation, devait lui remettre le fruit de la conquête accomplie, et qu'elle n'avait d'autre droit que les marques d'honneur et les récompenses accoutumées. Il y eut là un grave désaccord, dont les suites pèsent encore sur le pays ; le malentendu se compliqua bientôt et tourna à la haine, sous l'influence de certains évènements politiques et d'une polémique passionnée, dans laquelle le parti en faveur duquel plaidait la raison, se donna trop souvent tort par l'emploi des exagérations et même de la calomnie. La correspondance de M. de M. est très précieuse pour l'étude de cette question, qui est encore loin d'être entièrement tranchée ; comme l'auteur ne prend aucune précaution oratoire, il dévoile pleinement l'esprit qui régnait et qui règne encore dans un certain milieu. Nous ne citerons que quelques lignes : « *on est obligé de louer* » *bien cher à ces canailles de colons un terrain que nous avons en-* » *levé à la baïonette ; et, comme il faut bien que le soldat puisse* » *circuler un peu aux environs de son camp, ce sont des procès con-* » *tinuels* (p. 134).... *Un beau jour, ces vils agioteurs s'établiront* » *sur le sol que nous avons couvert de notre sueur et de notre sang* » (p. 232).... *Malheureusement, ces beaux jardins, ces riches om-* » *brages deviendront un jour la proie de nos vandales, de nos épou-* » *vantables spéculateurs d'Afrique ; et tout cela tombera sous la cu-* » *pidité de ces horribles vampires...* »

Donc, il ne veut pas de colons, et, comme il a dit ailleurs qu'il fallait exterminer tous les Arabes, la conclusion peut se déduire aisément : « *Ubi solitudinem fecerunt, pacem appellant.* » Du reste, il prêche l'abandon de l'Algérie, qui, dit-il, ne rendra jamais rien de ce qu'elle a coûté (p. 37-41, 126, etc.) : « *Si vous y trouvez une lentille ou un pois chiche, vous serez bien malin!* » (p. 39) : ... *l'Afrique n'est vraiment avantageuse que pour nous autres militaires, à cause des campagnes que nous y gagnons* » (p. 44). Sa haine pour la

(1) Cette théorie vient encore d'être soutenue, il y a quelques jours, devant la Commission du Tonkin, par M. l'amiral Duperré.

colonisation va jusqu'à l'entraîner à des naïvetés étonnantes ; campé près d'Arzeu, sur les ruines d'une ville romaine, il en constate l'étendue, la beauté des édifices, et la logique semblerait devoir lui indiquer que ces restes affirment l'existence d'une ancienne population dense et florissante ; c'est le contraire qui arrive : « *Il est à observer* « *que, dans ces contrées lointaines où plusieurs peuples sont venus* « *étendre leur conquête et ont essayé des moyens de colonisation, ils* « *n'ont laissé que des ruines. Triste augure pour ceux qui veulent* « *s'y établir !* » (p. 41). Je n'insiste pas sur la profondeur de cet argument, d'autant plus singulier que l'homme ne manque habituellement ni d'esprit naturel ni de coup d'œil, et qu'il sait décrire ce qu'il voit avec une verve endiablée. Je citerai, entre cent exemples, sa peinture des *faux mariages* d'officiers (p. 49-51), celle des opérations du général Guénéheuc (p. 69, 70), les portraits de son colonel et de son lieutenant-colonel (p. 149, 150), le tableau d'une razzia (p. 210-218), et la mise en scène d'une inspection générale (p. 422, 423). Le volume est rempli de ces croquis brillants, d'un style alerte, où l'originalité de l'exécution fait le plus souvent excuser une certaine surabondance de vocables malséants. Ces dessins sont presque toujours satiriques ; le sens de l'admiration fait défaut à l'auteur ; il est à remarquer que, dans cette longue correspondance, la louange n'occupe qu'une place des plus minimes ; bien plus, cet artiste[1] ne sait pas voir les beautés du pays où il passe neuf années de son existence ; cet homme d'esprit ne lit rien, ou, tout au moins, ne parle jamais de ce qu'il a lu. Il n'est pas besoin de dire, qu'en politique, il ne comprend que les pouvoirs absolus ; la monarchie constitutionnelle est une : « *espèce d'habit d'Arlequin dont les Anglais nous ont* « *affublés, pour pouvoir nous couvrir de boue à leur aise* » (p. 356).

En résumé, peu docile devant ses chefs, dur pour ses inférieurs, hautain envers ses égaux, il semble avoir été malheureux pendant toute sa vie, et n'avoir fait que des malheureux autour de lui ; l'éducation spéciale qu'il avait reçue arracha de son cœur le désir de plaire et la pitié ; il en arriva à briser la carrière de son fils (qu'il aimait pourtant à sa manière !) pour une gaminerie qu'un autre père eût punie à peine d'une verte semonce (p. 455, 478, 501) ; misanthrope et misogyne, très sobre, très loyal, très brave, se refusant le moindre bien-être, stoïque devant la misère et la douleur, infatigable et surmenant sans cesse « *sa nerveuse charpente,* » ce fut *un soldat* dans toute l'étendue du terme ; mais la connaissance de tout ce qui est extérieur aux choses militaires lui fit absolument défaut. S'il eût vécu quelques années de plus, ses opinions l'eussent infailliblement désigné à l'attention des hommes qui préparaient le coup d'Etat de

---

(1) Il peignait bien, et avait fréquenté l'atelier de Delaroche, qui aurait voulu le voir se vouer exclusivement à la peinture.

1851, et son implacable énergie l'eût appelé à jouer dans l'exécution un rôle prépondérant ; dans l'intérêt de sa gloire, nous aimons mieux que cette épreuve lui ait été épargnée.

Tel qu'il fut, nous n'y reconnaissons pas un homme de notre temps, et, à la vue du portrait qui nous représente cette figure osseuse, aux pommettes saillantes, aux fortes mâchoires, aux sourcils épais abritant de grands yeux sévères, aux longues moustaches rousses, nous revêtons en pensée le capitaine du harnais de son ancêtre Antoine Jean, qui commandait cinquante hommes d'armes au seizième siècle, et nous songeons aux durs compagnons des Tilly et des Bernard de Saxe-Weimar. S'il hérita ce sang trop aduste, il en garda au moins l'indomptable valeur, et nous voulons ne conserver la mémoire que du chef intrépide qui, frappé de deux blessures mortelles, et tout ensanglanté « *parcourait le champ de bataille dans un galop formidable* » et mourait en criant : « Ne vous rendez pas ! »

H. D. de G.

NOTE SUR UNE INSCRIPTION TROUVÉE A AFFREVILLE

Voici l'importante inscription votive, récemment découverte à Affreville (le 6 décembre 1885), dans la propriété de M. Roussel, minotier, et dont M. Clémencet a bien voulu nous donner communication :

DIIS PATRIIS ET MAVRIS
CONSERVATORIBVS
AELIVS AELIANVS V P
PRAESES PROVINCIAE
MAVRETANIAE CAES
OB PROSTRATAM GENTEM
BR MES ///////////SIVM (?)
PRAEDASQVE OMNES AC FAMI
LIAS EORVM ABDVCTAS
VOTVM SOLVIT

Diis patriis et mauris conservatoribus, Ælius Ælianus v(ir) p(erfectissimus), præses provinciæ Mauretaniae Caes(ariensis) ob prostratam gentem Br...?... mes(silien)sium prædasque omnes ac familias eorum abductas, votum solvit.

Ælius Ælianus remercie les dieux nationaux et les dieux maures de l'assistance qu'ils lui ont prêtée dans la répression d'une insurrection. La tribu rebelle des Massiles (?) a été complètement *razziée :* on a emmené les troupeaux et les enfants.

Ce n'est pas la première fois qu'on rencontre une dédicace aux dieux indigènes. Des inscriptions trouvées du côté de Lambèse por-

tent mention de ces divinités barbares : *dii Mauri, dii hospites Maurici, Diana Augusta Maurorum*, etc. A Cherchell, un préfet de la flotte germanique a également laissé une dédicace *diis mauricis*.

L'auteur de celle qui nous occupe, Ælius Ælianus, gouverneur de la Maurétanie Césarienne, ne nous était pas encore connu.

C'est donc un nouveau nom à joindre à la liste des gouverneurs que M. Pallu de Lessert a entrepris de dresser (*Bull. Ant. Af.*, 1885).

VICTOR WAILLE.

DÉCOUVERTE D'UNE STATUE DE JUPITER A CHERCHELL

Au mois de décembre 1885, des condamnés militaires, occupés à remuer de la terre à Cherchell, près de la caserne, sur l'emplacement d'une construction antique, mirent à jour une statue de marbre. Elle a été transférée avec beaucoup de soins dans le jardin du cercle des officiers. En voici les dimensions :

Hauteur totale : 1m 95 ; — *Tête :* 0m 33 ; — *Torse :* 0m 60.

Parties qui manquent : le bras gauche, l'avant-bras du bras droit, le pied gauche.

Cassures : le nez, une boucle de cheveux au sommet du front, une boucle de la barbe.

Cette statue, qui mesure près de deux mètres, comprend deux parties, la première s'emboîtant dans la seconde : 1° la tête et le torse ; 2° le reste du corps recouvert d'une draperie tombant sur les pieds et dont les plis indiqués sommairement par des entailles attestent une époque de décadence.

Toutefois le torse est modelé avec une attention particulière. Il semble que l'artiste n'ait attaché d'importance qu'à cette partie, tout le reste, c'est-à-dire les cheveux, la barbe, les oreilles, étant en quelque sorte sacrifié.

Un bandeau ceint la longue chevelure du dieu. La façon symétrique dont elle est plantée sur un front harmonieux, la barbe, les pectoraux puissants symbolisant la force divine, tout rappelle le type des statues de Jupiter qu'on peut voir au Louvre.

Le dieu est assis. Il a le regard tourné à gauche. Les bras sont mutilés : l'un, descendant le long du corps, tenait peut-être des foudres ; l'autre, levé et plié, devait porter la statuette de la Victoire ou un sceptre.

Sur le côté gauche, à la hauteur de la ceinture et de l'épaule, sont deux faces plates, percées de trous arrondis qui gardent encore des traces de boulons. A la statue étaient rivés des emblèmes, ou les bras d'un siège, ou le mur d'une niche, ou peut-être une autre statue.

Bien que le marbre saccharoïde dont elle est faite se rencontre à Fil-

fila (près de Philippeville), aussi bien qu'à Carrare, il est probable que nous avons affaire non à une œuvre exécutée en Afrique, mais à une de ces copies qu'on exportait de Rome ou d'Athènes.

On sait que Juba II, le gendre d'Antoine et de Cléopâtre, en fit venir un grand nombre, à défaut d'originaux, pour décorer son palais et sa capitale.

Plusieurs de ces copies ont déjà été retrouvées : le *Faune*, le *Tireur d'épine*, etc. De *Julia Cæsarea* provient également ce beau morceau grec, ornement de la cour mauresque du Musée d'Alger, et qu'on désigne sous le nom de *Vénus de Cherchell*.

Notons que ces statues ont toutes été découvertes par hasard. Ne serait-il pas temps de pratiquer des fouilles méthodiques soit dans le Cirque et les Thermes, soit à l'emplacement présumé de la résidence royale? Dès 1861, Beulé souhaitait qu'on les entreprît. Non seulement on trouvera à Cherchell, lisons-nous dans son mémoire sur des *Fouilles à Carthage*, les répétitions des antiques que possèdent nos musées, répétitions très satisfaisantes puisqu'elles sont du siècle d'Auguste, mais il est permis d'espérer (et c'est là un espoir merveilleux) des copies d'antiques que nous avons perdus.

VICTOR WAILLE.

MISSION DE M. BASSET DANS LE M'ZAB ET A OUARGLA

III

Batna, le 28 avril 1885.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous adresser mon dernier rapport sur la mission que vous avez bien voulu me confier; il est relatif aux résultats que j'ai pu recueillir à Touggourt et dans l'oued Righ. Quoique moins importants que les documents que j'ai réunis au M'zab et à Ouargla, ils ne laissent pas d'être assez considérables.

Le dialecte berbère (Righiah) parlé dans l'oued Righ étant presque absolument semblable à celui de Ouargla, il m'a paru inutile d'en dresser un vocabulaire : je me suis contenté de recueillir quelques contes et de noter soigneusement les endroits où se parle ce dialecte, qui a complètement disparu à Touggourt même ; il n'est plus usité qu'à Temacin, Mgarin, Ghamra et Blidet Amar. Les contes m'ont été dictés par l'adel de Temacin, que M. Lagleyze, directeur de l'école principale arabe-française, avait, bien avant mon arrivée, prévenu de l'objet de ma mission. A partir de Mgarin, le berbère disparaît complètement jusqu'à l'Aourès, où l'on se sert du chaouïa. L'étude de ce dernier dialecte a été faite par M. Masqueray, directeur de l'Ecole des Lettres, dans sa mission de 1875 et 1876 : je n'avais donc pas à m'en occuper.

Quant aux documents historiques, j'ai pu copier, pendant mon séjour à Ngousa, la chronique des sultans de cette ville, les Oulad Babia, qui furent constamment en lutte avec Ouargla. Ce texte historique complète ceux relatifs à cette dernière ville et aux nomades des environs, et permet de tracer un cadre exact de l'histoire de l'extrême Sud de l'Algérie. J'aurais voulu y joindre celle des Beni Djellab, qui ont régné à Touggourt jusque vers 1854, mais, sur ce point, mes recherches, soit à Touggourt, soit à Temacin même, ont été infructueuses. Heureusement, il en existe un abrégé à la Bibliothèque d'Alger, d'après lequel ont été faits les travaux de MM. Cherbonneau et Féraud. Le tombeau de cette dynastie, qui se voit encore près de Touggourt, n'a conservé aucune inscription : j'en ai relevé deux, l'une au-dessus de la porte de la Mosquée, l'autre sur les parois du minbar (chaire), mentionnant toutes deux le sultan Ibrahim, qui régna au commencement de ce siècle.

A la zaouïa de Temacin, j'ai reçu l'accueil le plus hospitalier et le plus bienveillant de Si Mohammed es Sghir et de Si Ma'ammar, pour lesquels vous avez bien voulu me donner des lettres particulières de recommandation. Malheureusement, la zaouïa est très pauvre en manuscrits. Je n'ai pu trouver d'intéressant que l'abrégé de la chronique, plus fabuleuse qu'historique, intitulée *Kitâb el Adouani*, et qui traite de l'établissement des Arabes dans le Souf et l'oued Righ. Si Ma'ammar a eu l'obligeance de me prêter ce volume, que je fais copier par le bach-adel de Temacin, Si Abd el Haqq, et dont je ne connais que deux exemplaires : l'un à Tar'zout, dans le Souf, et l'autre entre les mains de M. Féraud, qui l'a traduit, mais sans donner le texte, dans les *Mémoires et Notices de la Société archéologique de Constantine*. J'ignore ce qu'est devenu l'exemplaire qu'aurait obtenu M. Berbrugger dans son exploration du Sahara algérien et tunisien. Le même bach-adel doit également me copier le *Kitâb el Achraf*, sorte d'historique des tribus de l'Algérie, et la liste des cheikhs qui ont gouverné Sidi Oqba. Ces deux ouvrages se trouvent dans la zaouïa de ce nom, près de Biskra.

Dans cette dernière ville, où mon séjour a été très court, je n'ai pu que recueillir quelques renseignements sur les richesses bibliographiques du pays. On a pu me signaler trois centres où se trouvent encore des collections considérables : Sidi Oqba, la zaouïa des Oulad Sidi Nadji et Tolga. Le peu de temps qui me restait ne m'a pas permis, à mon grand regret, de pousser des recherches de ce côté. Ce serait plutôt l'objet d'une mission spéciale qui comprendrait le cercle de Bou Saâda, celui de Biskra et l'Aourès.

Pour terminer, je rappellerai très sommairement les résultats de cette mission, qui ont dépassé mon attente. Relativement aux dialectes berbères qui en formaient l'objet principal, non seulement j'ai recueilli des vocabulaires complets et des textes dans la zénatia du M'zab, de l'oued Righ et de Touggourt, mais encore un autre des Touaregs Aouelimmiden ; en outre, des vocabulaires, des contes en

langues haoussa et sonrhaï, parlées au Soudan, des monuments historiques inédits et inconnus pour la plupart sur Ouargla, Touggourt et l'est du Sahara algérien ; la liste des manuscrits existant à Ouargla et à Temacin; j'attends celle d'Aïn Madhi : enfin, j'ai estampé ou relevé quelques inscriptions hébraïques et arabes(1).

J'espère, Monsieur le Gouverneur général, que vous voudrez bien reconnaître que j'ai mis à profit le crédit que vous avez bien voulu m'accorder et le congé que m'a délivré le Ministère de l'Instruction publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, les assurances de ma reconnaissance et de mon respectueux dévouement.

René Basset.

BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE

LIVRES NOUVEAUX

AUX PAYS DU SOUDAN (BOGOS, MENSAH, SOUAKIM), par Denis de Rivoyre. Paris, Plon, 1885, 1 vol. in-18 jés., 292 pages avec une carte et huit gravures. — Le titre de l'ouvrage est heureusement corrigé par le sous-titre, car on pourrait s'attendre à lire un voyage à Tombouctou ou au Darfour, et les lecteurs qui croiraient trouver des détails sur le siège de Khartoum ou les défaites des Anglais et des Egyptiens s'exposeraient à des mécomptes. Il s'agit d'une excursion faite par M. de R. dans le pays des Bogos et de quelques pointes poussées au Nord jusqu'à Guédena, au Sud jusqu'à Koufit, à l'Ouest jusqu'au djebel Barka. Même restreint à ces proportions, le voyage pouvait donner lieu à des observations et à des recherches curieuses. Il y avait encore des choses intéressantes à relever et à raconter, même après les relations de MM. Ant. d'Abbadie(2), W. Münzinger(3), Th. v. Heuglin(4), A. Issel(5), H. von Rolshausen(6), etc., et M. de R. a été témoin de scènes de mœurs qui auraient donné du charme à son volume, si l'auteur s'était abstenu d'employer un style trop souvent prétentieux, quand il n'est pas trivial(7). — On sait que les Bilèn ou Bogos habitent depuis longtemps la frontière égyptienne et que les khé-

(1) Depuis l'envoi de ce Rapport, j'ai reçu la liste des manuscrits de Aïn Madhi, par l'intermédiaire de M. Bouyac, des contes en dialecte de Ouargla, par celui de M. Le Châtelier, et en dialecte de l'oued Righ, envoyés par l'adel de Temacin. La liste des bibliothèques de Ouargla a été également complétée.

(2) *Bulletin de la Société de Géographie*, 1842; *Sur le droit bilèn*, Paris, 1866, in-8°.

(3) *Beschreibung der Nord-oestlichen Grenzländer von Habesch (Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, 1857, p. 177) trad. dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, 1858, t. II, p. 1-55, *Les contrées limitrophes de l'Habesch du côté du Nord-Est ; Ueber die Sitten und das Recht der Bogos*, Winterthur, 1859, in-4°; *Ost-Afrikanische Studien*, Schaffouse, 1864, in-8°.

(4) *Reise nach Abessinien*, Iena, 1868, in-8°.

(5) *Viaggio nel Mar Rosso e fra i Bogos*, Milan, 1872, in-8°.

(6) *Stimme aus Abyssinien*, Bonn, 1879, in-8°.

(7) La protection infatigable qu'étendait auparavant sur eux *sa main trop souvent abusée* (p. 5); « Des superstitions *nuancées des modifications en rapport avec les habitudes* » (p. 11); « Ces vases sont profonds et

dives ont toujours essayé de leur imposer leur autorité. La date de l'émigration de ces populations est incertaine. M. de R., d'accord avec M. Reinisch(1) et W. Münzinger(2), la place vers le milieu du XVIe siècle. Cette opinion paraît en désaccord avec celle de M. Ant. d'Abbadie(3), mais ce dernier ne donne aucun argument à l'appui de ses doutes. Il faudrait cependant reculer cette migration de plusieurs siècles, si on identifie, ce qui est douteux, les Bilèn avec les Abylli de la Troglodytique, mentionnés par Athénée et Etienne de Byzance(4); mais le rapprochement qu'on en a fait avec les *Belioun* (البليون) d'El Edrisi (XIIe siècle de notre ère) est plus important, d'autant que le géographe arabe nous a conservé le nom d'une population dont les Bogos n'ont pas perdu le souvenir. En parlant des *Belioun*, il dit(5): ويزعمون انهم روم وانهم على دين النصرانية من ايام القبط وقبل ظهور الاسلام غير انهم خوارج في النصرى يعاقبة « On prétend que ce sont des *Roum* (ou *Rôm*) et qu'ils professent la religion chrétienne depuis le temps des Coptes, avant l'apparition de l'Islâm, à cela près que pour les chrétiens ils sont hérétiques Jacobites. » D'après les traditions historiques recueillies et publiées par M. Reinisch, la population primitive du pays des Bogos se composait de quatre tribus issues de quatre frères de race ghëëz, Lâmmâchelli(6), Bigatay(7), Bëlâq et Saquin(8). Ils furent subjugués par les Katim(9), autre famille tigré-éthiopienne venue du Ouolqaït, et ensuite par les *Rôm*, à qui personne ne pouvait résister : ils écrasèrent le pays de lourds impôts, mais leur orgueil irrita le ciel, contre lequel ils n'hésitèrent pas à lancer leurs dards. Ils furent anéantis par une catastrophe pareille à celle qui frappa l'armée d'Abrahah(10). Leur extermination fut suivie de la migration des Baréas, qui passèrent bientôt dans le Barka. Enfin une invasion en Ethiopie d'une reine du Sud(11), à la tête de populations Galla, Sidama, Djira-

---

la *raison a le temps de s'envoler avant que le fond en soit atteint* » (p. 12); « recourir à des *arguments en dehors du style canonique* » pour dire frapper un mulet (p. 16); « *les timides bégayements de son cœur* » (p. 18) : « Et Dieu *sait, lorsqu'il (Dieu ?) s'en mêle, comme John Bull sait crier* » (p. 23), etc. Le livre est rempli de fautes de ce genre qui montrent avec quelle précipitation il a été écrit.

(1) *Die Bilin Sprache in Nord-Ost Afrika,* Vienne, 1882, in-8°, p. 7.

(2) *Sitten und Recht der Bogos,* p. 6-7.

(3) *Sur le droit bilèn,* p. 10.

(4) Vivien de St-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité,* Paris, 1863, in-4°, p. 472.

(5) *Description de l'Afrique et de l'Espagne,* éd. Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, gd in-8°.

(6) *Lammasalli, Bigatay, Saquina, Belaq'a saja zan gamnuχ* (Reinisch, *Texte der Bilin-Sprache,* Leipsig, 1883, in-8°, p. 1-5).

(7) Identifié par M. Reinisch avec les Βουγαειται de l'inscription d'Aksoum (*Die Bilin-Sprache,* p. 5, note 2), que l'on a assimilés aussi aux Bedjas, et où Salt voyait le nom du Bega-mëdër.

(8) M. Reinisch (*op. laud.*) voit dans ceux-ci les Σιγυην de l'inscription grecque d'Adulis, identifiés par M. Vivien de St-Martin avec les Κυηνεῖος (?) du Périple de la mer Erythrée et placés dans l'Agaoumëdör, à l'Ouest du lac Tzana, où habitent aujourd'hui les Tzigam (*Le Nord de l'Afrique,* p. 203-232).

(9) *Katum awag Walqayit gin ni eg'eris Kaü,* etc. (*Texte der Bilin-Sprache,* p. 5).

(10) *Texte der Bilin-Sprache,* p 6-8. Voici la traduction de ce passage : « Les premiers (?) habitants du « pays furent les Rôm; dans leur orgueil, ils blasphémaient contre Dieu et lançaient leurs javelines contre « lui : Dieu leur fit au sommet de la tête de sanglantes blessures. Alors arrivèrent des aigles qui dévorèrent « leurs chairs rouges de sang... Réduits au désespoir et pour trouver du repos, les Rôm se creusèrent des « grottes et s'y cachèrent; chacun se creusa son tombeau. » Cette dernière légende est destinée à expliquer l'origine des tombes curieuses qu'on trouve dans cette partie de la Nubie et jusque près de Massaoua (Cf. D. de Rivoyre, *Mer Rouge et Abyssinie,* Paris, 1880, in-18 jés., p. 226-227). De nos jours les Irob-Saho se prétendent issus des Grecs, Roum (Reinisch, *Die Sprache der Irob-Saho,* Vienne, 1878, in-8°, p. 4) et M. Reinisch incline à croire que cette tradition indique qu'ils descendent des Rôm : *Irob* = οἱ Ρωμ (*Die Bilin Sprache,* p. 6).

(11) *Og'ina hazay-ti takataldu sanati* (*Texte der Bilin-Sprache,* p. 9-12).

tom et Gouraguech, chassa dans le Sannhaït la tribu tigréenne de Segrina, suivie bientôt par un Agaou du Lasta, Gabra T'arqé, l'ancêtre des Bogos(1). En admettant même qu'El Edrisi ait confondu les Rôm et les Bilèn, dont l'établissement dans le Sannhaït eut lieu à des siècles de distance, il n'en est pas moins vrai que si l'on adopte l'hypothèse très vraisemblable que je viens de rappeler, les Bilèn occupaient le pays où nous les voyons aujourd'hui, antérieurement au XII[e] siècle, époque où vivait El Edrisi. Ce ne serait donc plus aux guerres d'Ah'med Grañ qu'il faudrait attribuer cette poussée vers le Nord-Est(2), mais aux luttes qui déchirèrent l'Ethiopie pendant la courte durée de la domination falacha(3), vers le milieu du X[e] siècle. — M. de R. a donné dans son livre des spécimens de chansons qu'il a recueillies chez les Bilèn : toutes sont en tigré(4). Il faut aussi mentionner quatre contes dont M. de R., qui avait cependant d'excellents modèles dans le *Texte der Bilin-Sprache* de M. Reinisch, affaiblit l'intérêt en les ornant de ses fleurs de rhétorique et çà et là de quelques erreurs historiques. Je les signalerai cependant aux folk-loristes. Le premier « *La prieure de Debré Sina* » est imité du conte arabe « *La femme injustement soupçonnée* » dont nous avons deux versions différentes dans les éditions des *Mille et Une Nuits* de Boulaq (in-4°) et de Breslau. C'est de cette dernière recension, la moins ancienne, que se rapproche le plus le récit éthiopien(5). Le second récit (*Le chien d'Ali*) n'est pas rapporté plus fidèlement que le premier : la scène est placée chez les Dinkas du fleuve Blanc, dans une

(1) *Gabra-Targé* (ገብረ ፡ ጠርቄ ፡) *ina bira gamuχ, 'Amer 'eruχ, tahaddaruχ, baratuχ, ni lid Bigatay-ti, baratuχ*, etc. (*Texte der Bilin-Sprache*, p. 12-14). L'étymologie de *Bogos* par *Boas-gor* (fils de Boas), proposée par W. Münzinger (*Sitten und Recht der Bogos*, p. 7) et que semble accepter M. d'Abbadie (*Sur le droit bilèn*, p. 6), ne paraît pas exacte. Le nom de Bogos n'est pas national, de l'aveu même des deux auteurs, et par conséquent Bogos doit être emprunté à une langue étrangère. Aussi doit-on tenir pour plus vraisemblable l'étymologie donnée par M. Reinisch, qui fait venir ce mot d'une altération du tigré *Baouqous*, « pillard », de la racine በቈስ ፡

(2) Antérieurement aux excursions de Grañ, Alvarez connaissait sur les frontières d'Ethiopie le peuple des *Belloi*, qui paraît désigner les Bilèn.

(3) Cf. mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, Paris, 1882, in-8°, p. 227, note 60 et les auteurs cités. La reine mentionnée dans le texte bilin serait Esât, appelée aussi Terdâë-Gobaz, de la *Chronique éthiopienne*.

(4) Il y aurait à corriger quelques erreurs de transcriptions : page 177, v. 4, lire *Aïnâbo* (ኢይናብ ፡) « ses dents », au lieu de *Aïnab*; id. *Oueld* (ወልዴ ፡) pour *ouelde*; id. *beddâlé* (በዳሌ ፡) « pigeon blanc », au lieu de *bêtalè*; v. 5, *asâra* (ኢሳረ ፡) « ses gencives », à la place de *assar*. — P. 240, v. 1, *Iet'im* (የጢም ፡) « orphelin », au lieu de *Jettim*; id. *min* (ሚን ፡), à la place de *nim*; *nâ* (ንዋ ፡) pour *na*; v. 2, *menâgit* (መናጊት ፡), au lieu de *mangued* « portes »; *deb'ou* (ዴብዑ ፡). à la place de *deblou* « fermez ». — Les noms propres sont également maltraités dans le courant du livre : Naacucto-Laab (p. 228, 230, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241) doit être rétabli ainsi : Naakuëto-Laab (ናኣኰቶ ፡ ለኣቡ ፡) « Louons le Père »; *Icon-Amiac* (p. 242), à corriger en *Iëkouno-Amlak* (ይኩኖ ፡ አምላክ ፡); *Ahrendroop* (p. 276) pour *Aarendrup*; *Arakiel-bey* (p. 277) pour *Arakel-bey*; *Wolesley* (p. 278) pour *Wolseley*, etc.

(5) *Tausend und eine Nacht*, t. XI, éd. Habicht, Breslau, 1843, p. ١٩٠-٢٠٥ « *La femme sollicitée au mal par son beau frère.* » Dans cette version, elle fait partie du recueil intitulé « *Histoire du roi Chahbâht et de son vizir Er Rehouân* (18[e] nuit). » Ce recueil, qui manque dans l'édition de Boulaq, paraît avoir passé du persan en arabe. D'après le texte égyptien, la forme du conte est plus primitive et plus simple, et je ne serais pas éloigné d'y voir une légende d'origine juive, ou du moins venue par l'intermédiaire d'un livre hébreu. On la trouve encore, mais très altérée, dans le dialecte tatar de Khodja-Aoul (Sibérie méridionale), sous le titre de « *La femme devenue prince* » (V. Radloff, *Proben der Volkslitteratur der türkischen Süd-Sibiriens*, t. IV, St-Pétersbourg, 1872, in-8°, p. 141). Dans l'édition des *Mille et une Nuits* de Boulaq, in-4°, le conte occupe les nuits 465-466, t. I, p. 639-640 (t. II, p. 393-395 de l'édition in-8°); dans celle de Breslau, les nuits 907-909 (t. XI, p. 190-205).

de leurs luttes contre les Arabes Moselmiéh. On reconnaît les mêmes données que dans un conte arabe publié par M. Dulac : c'est à l'Egypte probablement qu'il a été emprunté[1]. Le troisième (*Les deux amis*) se retrouve à l'extrémité opposée de l'Europe : une version bretonne le donne avec les mêmes détails[2] ; la recension allemande publiée par Grimm diffère davantage[3]. Le quatrième (*La Fille du Negus*), purement éthiopien, est un exemple de l'altération des faits historiques dans la tradition populaire. C'est le récit du rétablissement de la dynastie Salomonienne sur le trône d'Ethiopie occupé par les Zaguès[4]. Le rôle joué par Naakuëto-Laab, Lalibala et sa prétendue fille Judith est de pure invention. On doit regretter que M. de R., tout en défigurant ce conte dans sa traduction, y ait mêlé des fragments d'histoire qu'il connaissait mal et qui devaient être étrangers à l'éthiopien Giorguis, son conteur[5]. Le cinquième récit (*Aïssa*) a pour sujet une aventure arrivée au narrateur indigène. Ces contes n'ont rien de bilèn : ils viennent du Tigré et il est probable que c'est dans la langue de ce pays que M. de R. les a recueillis. — Je relèverai, en terminant, quelques jugements inexacts de l'auteur : (p. 159). M. du Bisson, qui tenta infructueusement de fonder une colonie à Koufit, pouvait être un aventurier, mais il ne mérite pas le reproche de lâcheté qui lui est adressé. Le témoignage favorable de Lejean, contemporain des faits, est autrement sérieux que les racontars d'un voyageur crédule, et l'ouvrage de celui-ci n'aurait pu que gagner à être rédigé aussi simplement que l'itinéraire que nous a laissé M. du Bisson[6]. L'accusation portée contre le Negouch Yohannès est tout aussi peu fondée. Si l'empereur d'Ethiopie ne profita pas des défaites sanglantes qu'il venait d'infliger aux Egyptiens et aux aventuriers européens et américains qui les commandaient, c'est que son attention fut immédiatement détournée par la révolte de quelques-uns de ses vassaux : Dedjàdj Oualdè Mikâèl, gouverneur du Hamasèn, qui avait appelé les Egyptiens, le gouverneur du Gojjàm et les tentatives de Mènilèk[7]. On retrouve ici la trace de l'antipathie d'un catholique contre un prince monophysite. Enfin la proclamation que M. de R. attribue au Mahdi est non seulement apocryphe[8], mais ridicule. Des expressions comme « *fils d'Ismaël* » (p. 285) dans la bouche d'un Arabe parlant à des Arabes, et des phrases qu'on croirait empruntées à des opérettes[9], auraient dû mettre M. de R. sur ses gardes, si tant est qu'il ne soit pas l'auteur de cette réjouissante prosopopée. R. Basset.

LA MARINE DES PTOLÉMÉES ET LA MARINE DES ROMAINS, par le vice-amiral Jurien de

---

(1) *Contes arabes en dialecte égyptien* (*Journal Asiatique*, 1885, t. I, conte n° 4). Sur le même récit, en touareg et dans le Maghreb, cf. *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 192).

(2) Luzel, *Les Veillées bretonnes*, Morlaix, 1879, in-12, *Cochenard et Turpin*, p. 258-281 ; *Le Pont de Londres*, p. 281-284.

(3) *Kinder und Hausmärchen*, Berlin, 1880, in-8°, n° 107, *Les deux voyageurs*.

(4) Cf. sur les personnages mentionnés dans ce conte, mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, p. 9-10, 98-99, 231-232, notes 64 et 65.

(5) L'aventure d'Abraha et son nom même comme conquérant du Yémen sont inconnus des Ethiopiens ; c'est Kalèb qui a cet honneur. De plus, même dans la tradition arabe, Abraha n'entra pas à la Mekke. C'est une nouvelle erreur — et celle-ci encore doit être attribuée au voyageur européen — de dire « *L'Ethiopie fut la première des nations chrétiennes contre lesquelles se tournèrent les menaces des musulmans.* »

(6) *Bulletin de la Société de Géographie*, juillet 1868.

(7) Cf. *Mittheilungen* de Petermann, 1877, p. 157-158.

(8) On peut s'en convaincre en la comparant au texte et à la traduction que M. de Calassanti-Motylinski a publiés dans le *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1884, p. 462-469.

(9) « Je suis donc décidé à porter ce sabre de Khartoum à Berber » (p. 285).

LA GRAVIÈRE, membre de l'Institut. Paris, Plon, 1885, 2 vol. in-18, 252 et 216 p., 4 cartes. — Ce nouvel ouvrage du savant vice-amiral est la continuation des études qu'il a commencées sous le titre de « *La Marine des Anciens* »(1) et les rattache à celles qu'il a intitulées : « *Les Marins du XV*e *et du XVI*e *siècles* »(2). C'est moins une histoire suivie qu'une série de tableaux, et l'on pourrait indiquer çà et là quelques lacunes. Le premier volume est consacré à la marine militaire des Ptolémées et des Romains : on eût désiré qu'avec sa compétence exceptionnelle l'auteur fût remonté au delà de l'époque ptolémaïque, dont les princes n'ont été que les continuateurs des anciens Pharaons, et que, prenant pour base le mémoire de M. Maspéro(3) et le beau travail de M. Dümichen(4), il eût reconstitué la marine de l'ancienne Egypte. Les tableaux gravés sur les murs et les hypogées auraient fourni des éclaircissements qu'on demande inutilement aux manuscrits grecs et latins qui ont traité de la science nautique. Les progrès des études égyptologiques ont permis de faire justice des légendes propagées par les écrivains anciens sur l'aversion ressentie par les Egyptiens pour la mer, et les critiques trop ingénieux qui voyaient dans cette aversion une preuve de la parenté des Indiens et des Egyptiens en sont pour leurs subtiles hypothèses(5). La bataille de Salamis entre les flottes de Ptolémée et de Démétrios Poliorcète fournit à l'auteur l'occasion de signaler le changement de tactique apporté dans les batailles navales par les Macédoniens ; les masses flottantes à cinq, neuf et dix rangs de rames avaient remplacé les légères trirèmes et quadrirèmes des Athéniens : le combat naval était devenu presque un combat de terre ferme : la masse triomphait de la vitesse. Les défaites des Carthaginois à Ecnome et aux îles Aegates sont le sujet de la seconde étude. Là encore, nous retrouvons, nettement indiquée et appuyée d'exemples pris dans l'histoire ancienne et moderne et dans la propre expérience de l'auteur, la préférence que ce dernier accorde aux flottilles de peu de tirant d'eau sur les lourds et monstrueux bâtiments comme, dans l'antiquité, la tessaracontère de Ptolémée Philopator, montée par 4,000 rameurs, ou, de nos jours, l'*Italia* ou le *Formidable*. Passant ensuite deux siècles, M. J. de la G. arrive à la rivalité d'Octave et d'Antoine. La guerre de Pompée contre les pirates aurait été cependant curieuse à étudier, puisqu'elle offrait le spectacle de la lutte des flottilles contre les escadres. A Actium, les flottes romaine et égyptienne sont en présence : par la comparaison des textes et par l'intuition qu'un marin seul pouvait avoir, l'auteur est amené à une conclusion bien différente de celle des historiens qui ont accusé, sur la foi de Plutarque(6), Antoine d'avoir fui au milieu de la bataille, dont le sort était encore incertain, sur les traces de Cléopâtre. La retraite du général romain serait au contraire un trait de génie : acculé dans le golfe d'Actium, il n'avait d'autre ressource, abandonné par l'Occident, que de transporter la guerre en Asie ; deux chemins s'offraient à lui : l'un par terre, ce qui

(1) Paris, Plon, 2 v. in-18.

(2) Paris, Plon, 2 v. in-18.

(3) *De quelques navigations des Egyptiens sur les côtes de la mer Erythrée* (*Revue historique*, 1878).

(4) *Die Flotte einer aegyptischen Königin*, Leipsig, 1868, gd in-fo.

(5) L'existence de romans maritimes chez un peuple est la preuve irréfutable du goût de ce peuple pour les choses de la mer : un papyrus de St-Pétersbourg, déchiffré par M. Golénischef, renferme un conte « *Le Naufragé* » qui ne le cède pas pour le merveilleux à celui de Sindbad le marin. (G. Maspéro, *Contes égyptiens*, Paris, 1882, pet. in-8o, p. LXX-LXXIX, 137-148.

(6) *Vie d'Antoine*, c. 73, 76.

exigeait le sacrifice de sa flotte dans l'espoir incertain d'une alliance avec le roi des Gètes, l'autre par mer. C'est ce dernier qu'il choisit. Trompant Octave sur ses véritables intentions, il feignit de vouloir livrer une bataille décisive, sacrifia quelques vaisseaux et perça la ligne de navires qui lui fermait l'entrée de la mer Ionienne. Malheureusement pour lui, les défections avaient déjà commencé en Orient. La Méditerranée étant devenue un lac romain, l'histoire de la marine militaire perd de son intérêt sous les empereurs, comme l'avoue lui-même Végèce, au commencement de son V^e^ livre. M. J. de la G. ne trouve à signaler que l'expédition de Claude I contre les Bretons, depuis le règne d'Auguste, jusqu'au moment où les légères barques des Goths firent leur apparition dans la mer Noire, puis dans l'Archipel et firent éprouver « le trouble que doit jeter dans la défense d'un vaste territoire l'action d'une flottille quand elle porte une armée ». La défaite de ces mêmes Goths par Claude II, la fondation de Constantinople, des chapitres spéciaux sur les pilotes au Ve siècle, les navires éclaireurs, la tactique des Byzantins et le choix du champ de bataille terminent ce volume, où l'on attendait quelques pages sur la marine vandale, la tentative de reconstruction d'une flotte romaine par Majorien, et, puisque l'auteur descendait jusqu'au Bas-Empire, sur le siège de Constantinople par les Arabes, sous Mo'aouïah I, siège qui dura six ans et fut suivi d'une retraite aussi difficile que celle des Dix Mille. — Le tome second intitulé : « *La Marine marchande* » n'est en réalité que l'histoire du commerce de l'Orient (Arabie et Inde) et de la mer Noire ; le Périple d'Hannon, le voyage d'Himilcon, les navigations carthaginoises sur les côtes de l'Afrique et de l'Europe occidentales sont laissées de côté. Cependant les tentatives d'Eudoxe de Cyzique, précurseur de Vasco de Gama, méritaient d'être mentionnées(1). Dans son étude sur le commerce de l'Orient, l'auteur a pris pour guide le Périple de la mer Erythrée, éd. Müller : il y avait peu à ajouter au commentaire du savant éditeur ; M. J. de la G. a reproduit ses observations en y joignant des rapprochements avec la géographie moderne ; un des chapitres les plus intéressants est celui consacré aux comptoirs de la mer Rouge sur la côte d'Abyssinie, comptoirs dont l'importance reparaît de nos jours depuis que l'isthme de Suez a été percé et que les nations européennes, France, Angleterre et Italie, cherchent à s'assurer, par la possession d'Obokh, de Zoulla, de Tadjourra, de Zeyla' et d'Assab, les têtes de ligne des routes commerciales qui mettront l'Abyssinie et une partie de l'Afrique centrale en communication avec la mer Rouge. Le reste du volume, relatif aux stations maritimes sur les côtes de l'Arabie(2), à la découverte d'Hippalus, au commerce avec l'Inde, au Périple de la mer Noire et à la rivalité de Venise et de Gênes, est étranger au domaine du *Bulletin de Correspondance Africaine.*

René Basset.

---

(1) Cf. Gaffarel, *Eudoxe de Cyzique et le Périple de l'Afrique dans l'antiquité,* Besançon, 1873, in-8°.

(2) J'indiquerai à propos de cette partie du Périple une source de renseignements, négligée jusqu'ici : les poésies arabes anté-islamiques, dont plusieurs vers nous font connaître que la marine arabe était assez florissante, le commerce avec l'Inde y est même signalé. Cf. Tharafah, *Mo'allaqah,* v. 3, 4, 5 ; Imrou'lqaïs, *Divân,* éd, de Slane, p. ٢٥. v. 19, Nabighah Dzobyâni, *Divân,* I, 47, XXIX, v. 18-19. El Molaïkh, dans le *Divân des Hadzaïlites,* etc. Cf. aussi Yaqout, *Mo'djem el Baldân,* t. III, p. 623, s. v° عدولى, etc.

PÉRIODIQUES

ANALECTA JURIS PONTIFICI, mai 1885. — *Rétablissement du siège de Carthage.*

ANNALES DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, juillet 1885. — Al. Matais. *L'école éclectique sur l'Hexameron mosaïque : Saint Augustin.*

ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, 3e série, t. xi. Paris, Imp. Nat., 1885. — R. Cagnat. *Rapport sur une mission en Tunisie (1881-1882)*, 156 pages. Ce rapport comprend les inscriptions découvertes ou recueillies par M. C. : 1° dans le pays des Zlass et des Aoulâd Saîd, depuis Zaghouan et Hammamet, au Nord, jusqu'à Kairouan et Souse, au Sud ; 2° dans la région comprise entre le Kef et Tabarca. En tout 250 inscriptions, auxquelles il faut ajouter 18 marques de fabrique. A l'appui, huit héliogravures et une carte au 1/400,000e du pays qui s'étend entre le djebel Zaghouan et la mer, de Hammamet à Hergla. Nous ne pouvons, à regret, que signaler quelques points de ce remarquable travail. Henchîr Meherga (*Municipium Giufi*), n° 10. Dédicace à Mercure, qui ajoute cinq noms à l'onomastique africaine, *Coinus, Idil, Curunnus, Burros, Deana*, et un mot encore inexplicable, *nitiones* (SOCII NITIONES). — *Ibid.*, n° 11. Dédicace à la Paix, dans laquelle QQ·AEDILES est interprété par M. C., d'accord avec Wilmanns : *q(uæstoricii), aediles.* — Henchîr Fragha, n° 23. Dédicace à Constantin, qui nous donne le nom ancien du lieu : COLONIA VPPENNA. — Henchîr Zaktoun, nos 34 et 35, dédicaces qui nous donnent CIVITAS THACENSIVM. Thaca resta une « civitas juris peregrini », administrée par des « suffètes », au moins jusqu'au premier tiers du IIIe siècle. — Henchîr Hammam-Darradji (*Bulla Regia*), n° 40. Inscription funéraire dans laquelle on rencontre, pour la troisième fois en Afrique, la sigle C Ⅎ = *Clarissima Puella.* — Henchîr Oudeka, n° 49. Fragments d'une longue inscription qui décorait le Forum d'une grande ville dont le nom est encore inconnu. A noter : « ...*ascensus fori cum spiritis et gradibus et capitibus*... » *Spiritis*, qui paraît pour la première fois, pourrait être le diminutif (spirita) de *spira*, qui signifie « base de colonne caractérisée par des tores ». — Nebeur, n° 56. Inscription funéraire qui nous apprend que le castellum, sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui Nebeur, dépendait de la colonie de Sicca Veneria. La justice y était rendue par un magistrat de la colonie qui prenait, pour la circonstance, le titre de *praefectus.* — Le Kef (*Sicca Veneria*), n° 79. Inscription de 20 lignes. Décret de l'ordo de Sicca, rendu en l'honneur de la fille défunte de Licinius Paternus, *splendidi et* [*laudabi*]*lis viri.* Document intéressant et d'une restitution assez délicate. — Ghardimaou, n° 140. Fragment de dédicace à l'empereur Claude, très probablement de l'an 52, sur laquelle paraît le *cognomen* cELER suivi du titre PROCVRATOR. On peut songer, avec M. Cagnat, à P. Celer, chevalier romain mentionné par Tacite (*Ann.*, xiii, 1). *Ibid.*, n° 141. Dédicace à un SACERDOTI PRoVINCIAE AFRICAE. — Henchîr Sidi-Ali-bel-Kassem, n° 152. Inscription d'un autel consacré à Priape, unique jusqu'ici en Afrique. *Ibid.*, n° 154. Dédicace à un centurion *quintus princeps posterior*, c'est-à-dire princeps posterior de la cinquième cohorte d'une légion (Cf. Mommsen, *Nomina et gradus centurionum*, in *Eph. epigr.*, iv, 1879, p. 237). *Ibid.*, n° 155. Inscription (GENIO COLONIAE) qui prouve que les ruines de Sidi-Ali-bel-Kassem sont celles d'une colonie. *Ibid.*, nos 167-168. Dédicaces de Q. Aradius Rufinus, consul ; à rapprocher d'une inscription de Hammam Darradji où paraît un P. Aradius Roscius Rufinus Saturninus Tiberianicus. *Ibid.*, n° 169. Epitaphe d'un

meïles leg(ionis) V, *donatus bis*, IIvir *Thuburn(icensis)*, qui nous donne le nom de la colonie : Θουβούρνικα κολωνία (Ptol., III, 29), oppidum Thuburnicense (Pline, H. N., IV, 29). — Route de Souk el Arba à Ghardimaou, près de la station de Sidi Meskin, n° 174. Dédicace très fruste à l'empereur Flavius Claudius Julianus, sur laquelle M. Tissot a cru pouvoir lire : COL · VTVNVZVDA, peut-être la Tunuzuda dont parle Victor de Vite (*Pers. Vand.*, I, 42). — Chemtou (*Simitthus*). Inscriptions curieuses relevées dans la carrière antique de marbre numidique. On connaît maintenant quatre chantiers de cette mine célèbre : Officina Agrippae, officina Genii Montis, officina regia, officina Aureliana (Cf. Bruzza, *Iscrizioni dei marmi grezzi*, in *Annali*, 1870), auxquels on peut ajouter le chantier ouvert dans les derniers temps de l'Empire par un certain Diotime. *Ibid.*, n° 190. Chrisme. *Off(icina) inventa a Diotimo* [*A*]*ug(usti) n(ostri) l(iberto)*. *Inri !* — *Ibid.*, n° 194. Dédicace à l'empereur Magnentius, dont le texte à peu près certain donne le nom complet de la colonie de Simitthus : *C(olonia) Iul(ia) N(umidica) Simit*[*t*]*hus*. — *Ibid.*, n° 198. Inscription consacrée à un flamen par une *curia caelestia* qui lui a fait, à ses frais, un *mesuleum* (déjà connu pour *mausoleum*) et des *exuvias*. Ce dernier mot, qui peut avoir le sens d'« obsèques », est très obscur. — *Ibid.*, n° 206. Epitaphe d'un certain L. Sicilius Optatus, par les *Veterani morantes in Simittu*. — *Ibid.*, n° 216. Epitaphe d'un personnage surnommé *Costobocius*, parce qu'il avait été élevé chez les Costoboci en Sarmatie (?). — Route de Chemtou à Tabarca. Henchîr ed Dekîr, n° 222. Inscription du plus haut intérêt, gravée sur trois faces d'une base actuellement au musée du Louvre. M. C. la commente (p. 127-134), d'après Mommsen. Elle commence ainsi : CVRIA · IOVIS · ACTA | V · K · DECEMBRES | MATERNO ET *a*TTICO COS | . Elle date de l'année 185, sous le règne de Commode. Nous y trouvons le règlement intérieur d'un *Collegium Jovis* qui siégeait dans le vicus que nous représentent aujourd'hui les petites ruines d'Henchîr ed Dekîr. Le mot *curia* signifie simplement la salle de délibération des *socii* de ce collège. Face *a* : « Qui veut être *flamen*, doit donner trois amphores de vin, du pain, du sel, des vivres ; qui veut être *magister*, deux amphores, etc. » Face *b* : « Quiconque aura insulté ou violenté le *flamen*, devra donner trois deniers ; quiconque aura refusé d'obéir au *magister* devra donner une amphore de vin, etc. » Face *c* : « Quiconque se sera dispensé de fournir sa cotisation ou son amende de vin, devra donner le double ; quiconque aura acheté le silence du questeur et nié sa dette, devra donner le double, etc. » — Aïn Gaga, marabout de Sidi Douidoui, koubba de Sidi Abdallah, n°s 225, 226, 227. Milliaires de la route de Simitthus à Thabraca. — Entre Tabarca et Béja, Henchîr Zaga, n° 234. Sept lignes d'inscription qui reproduisent exactement le commencement du rescrit impérial de Souk el Khemis (Henchîr Dakla). On en peut conclure qu'Henchîr Zaga faisait partie, comme Henchîr Dakla, du *Saltus Burunitanus*, ce qui donnerait à ce « saltus » une longueur de 30 kilomètres. Il est encore possible que les mêmes faits aient provoqué l'application du même rescrit à deux localités distinctes. En tout cas, l'Henchîr Zaga faisait certainement partie d'un *saltus* impérial. — Radès, n° 240. Plaque inscrite sur deux faces, dont l'une porte le nom de *Maxula*, et la mention de l'ordo *Maxulitanus*. — Henchîr Dermoulia, n° 244. Inscription très importante : « ... *fine*[*s*] *provinci*[*ae*] *Afri(cae) nova(e) re(sti)tuti*... » — Ebba, près Aïn Zouarin, n° 247 : *Chellenses Numidae* p(assus) CCCCXLIII, emplacement probable de la ville de Cilla qui peut permettre de déterminer le champ de bataille de Zama. — Djezza des Aoulâd Yacoub, 20 kil. Nord du Kef, n° 248. Dédicace au génie de Cirta nova (Sicca Veneria) par les pagani d'*Aubuzza*. — Zaouiet el Gaïa, 1 kil. Nord du Kef, n° 249. Epitaphe en vers, qui débute ainsi : « *Numidarum prima mulierum*... »

Il n'y a presque rien à reprendre dans ces 156 pages de M. C.. La sobriété de ses commentaires, les autorités sur lesquelles il les appuie, et les critiques par lesquelles ont passé toutes les inscriptions qu'il publie, donnent à son rapport l'allure rigide et sûre d'un petit *Corpus*. Nous sommes loin de nous en plaindre, la personnalité de l'auteur ne s'étant effacée qu'au profit de la science commune. Il n'est assurément pas un seul de ses 250 textes épigraphiques grands et petits, et il y en a de très petits (2, 15, 73, 74, 76, 81, 82, 131, 136, 138, 139, 159, 195, 238 *a b c*), qui n'ait subi l'examen de ses amis français et étrangers (Cf. *Addit. ad Corp. vol.* VIII, praef.). Plusieurs ont été déjà publiés et discutés dans d'excellents recueils, et c'est en 1885 seulement, après de longues réflexions, que paraissent, enrichis et définitivement fixés, les résultats de cette mission de 1881-1882. On ne saurait imaginer des conditions plus favorables à l'édition de documents quelquefois perfides sous une apparente simplicité, et nous n'avons qu'à féliciter M. C. de son zèle, de sa prudence, et de la bonne fortune que lui valent les qualités aimables de son esprit. S'il faut cependant en venir à la critique, nous croyons devoir attirer l'attention sur les transcriptions de M. C.. Au n° 27, nous lisons ce qui suit : IATEPRAETACA | MAIVM RVRIS S · P · M | S H E....*matri? dulciss(imae) p(osuit)*. [*V(ixit)*] *an(nis)*....*S(ita) h(ic) e(st)*. Rien de plus. Je crois, comme M. C., que cette inscription a été très mal lue par la personne qui la lui a communiquée ; j'admets même qu'il ait parfaitement raison d'y substituer les mots qu'il a fait imprimer en italiques ; cependant cette correction radicale, sous prétexte d'interprétation, ne laisse pas que de surprendre. D'autre part, au n° 244, M. C., placé dans le même cas, c'est-à-dire rencontrant une inscription évidemment mal copiée, XAVGIPMRNI | SPASIANO | AVG PP FINE | PROVINCIALE | NOVAREIVET | D ERIGIT, commence par la reproduire telle quelle en capitales, puis déclare qu'il n'en est pas satisfait, propose sa restitution en mêmes caractères, *e*X AVCT*o*RITATE *i*MP | *caes ve*SPASIANI | AVG PP FINE*s* | PROVINCI*ae* AFR | NOVA*e* RE*sti*TVTI | PER L CLE | , et transcrit cette dernière en italiques, [*E*]*x auct*[*o*]*ritate* [*I*]*mp*(*eratoris*) [*Caes*[*aris Ve*]*spasiani Aug*(*usti*] *p*(*atris*) *p*(*atriae*), *fine*[*s*] *Afr*(*icae*) *Nova*[*e*] *re*[*sti*]*tuti per L* ou *T. Cle....* Voilà certes deux procédés très différents. Au n° 29, nous lisons ADMINISTARNTE transcrit *Administrante* ; au n° 222, INTEPETS transcrit *interest*, sans que rien nous avertisse si nous avons affaire à des fautes de graveur ou de prote. Par contre, M. C. a pris soin d'accompagner le surnom PAILILLA (214) du *sic* traditionnel. Il a fait de même pour le SVLPICIANS du n° 155 et pour le POSTIMVS du n° 215. M. C., après avoir imprimé en capitales, conformément à ce qu'il a vu sur de bons estampages ou sur les pierres mêmes, PECVNIE (17), CESELIVS (24), OFICINA (25), SECLA (29), AELI (34), SEPTIMI (35), ARADI ROSSI (40), ANIS (42, 44, 162, etc.), PREF· (56), VICXIT (44), CRESCEN (63), BELLOS (88), QATA (107), FILIS (121), FILLIA (127), ARNESIS (172), QVESTORI (222), PANE (222), SALE (222), transcrit : *pecunia*(*e*), *C*(*a*)*esel*(*l*)*ius*, *of*(*f*)*icina*, *s*(*a*)*ecla*, *Aeli*(*i*), *Septimi*(*i*), *Aradi*(*i*) *Rosci*(*i*), *an*(*n*)*is*, *pr*(*a*)*ef*[*ectus*], *vixit*, *Crescen*(*s*), *Bellos*(*a*), *Cata*, *fili*(*i*)*s*, *filia*, *Arne*(*n*)*sis*, *qu*(*a*)*estori*, *pane*(*m*), *sale*(*m*) ! « admis par M. Mommsen. » En revanche, il n'hésite pas à transcrire simplement QVOT BONVM FAVS*t*VM FELICEM PLACVIT (222), *quot bonum, faustum, felicem, placuit* ; ALIQVIT (*ibid.*), *aliquit* ; AT (*ibid.*), *ad* ; DISCIPVLINA*e* (234), *discipulina*[*e*] ; INFRASCRIBTA (79), *infrascribta* ; CHELLENSES (247), *Chellenses* ; CHIRTAE NOVAE (245), *Chirtae novae* ; IIVIRV (145), II*viru* ; MESVLEVM (198), *mesuleum* ; VIC· (68), *vic* (*sit*). Nous ne supposons pas que M. C. ait adopté, de propos délibéré, deux modes de transcription ; il a plutôt suivi l'exemple des

auteurs du *Corpus*, qui n'ont pas encore, dans l'espèce, de système définitif; mais ce manque de méthode, surtout en ce qui concerne les deux dernières séries de mots que nous venons de citer, est vraiment répréhensible. Nous passerions, au besoin, condamnation pour nous-même. Il est temps qu'on se fasse une règle de reproduire strictement en italiques les caractères épigraphiques, et de n'admettre entre crochets que les additions qui n'altèrent pas les textes. Si l'éditeur d'une inscription se croit forcé de la modifier en quoi que ce soit, il faut qu'il indique immédiatement pourquoi il la corrige, aurait-il cent fois raison de le faire. Notre latin d'Afrique y gagnerait d'être publié toujours, en lettres courantes, tel qu'il est. On n'écrirait plus *Cornelii* quand on aurait vu *Corneli*, ni *vixit* pour *vicsit*, ni *officina* pour *oficina*, ni *praetor* pour *pretor*, ni *saecla* pour *secla*, ni *annis* pour *anis*, comme si l'on corrigeait des « erreurs de lapicide. » Ces prétendues erreurs sont justement des traits spéciaux et caractéristiques du langage populaire, que les historiens doivent défendre, et les épigraphistes respecter. Notons, pour mémoire, quelques corrections de plus au volume VIII du *Corpus*. — *C. I. L.*, 853. Wilmanns avait affirmé que cette inscription « avait été employée à la construction du pont jeté sur l'ouâd Méliana, près de l'Henchîr el Kasbat (*Thuburbo majus*). Il n'en est rien. M. C. l'a retrouvée et en a corrigé la lecture donnée par Tissot. — *C. I. L.*, 859. « La base sur laquelle se lit cette inscription porte, gravés sur le bandeau de la corniche supérieure, *en caractères de 11 centimètres de hauteur*, les deux mots suivants *omis dans le Corpus :* LEONTI DARDANI. » — *C. I. L.*, 861. « On lit de même sur la corniche supérieure de la base qui porte cette inscription, *en caractères de 16 centimètres de hauteur*, les mots suivants, *omis dans le Corpus :* PATRICI LIBERI. » — *C. I. L.*, 862. « Le *Corpus* n'a pas signalé non plus la première ligne de ce texte épigraphique qui porte : CONSTANTI. » — *C. I. L.*, 864. M. C. lit ainsi le commencement de ce texte, dont la première ligne a été négligée par Wilmanns : ....TRI*b. pot.* | III·IMP V COS P P. — *C. I. L.*, 869. M. C. lit autrement que Wilmanns : *M. Cu.ol*[*ius*] *Secuudu*[*s*] *vixit* [*a*]*nn*[*is*] LXX ; *M. Gu.olius Felix pius vixit annis....* — *C. I. L.*, 80. Les deux fragments monumentaux de Kairouan doivent être ainsi lus : *a* | THICI MAXIMI DIV | RATORIS CAESARIS | S DIVI TRAIANI ADNEP | CAE AEDEM FECERV | *b* | I ANTONINI FILI | VRELLI ANTONINI | DIVI NERVAE ADNEPOTIS | IT ET DEDICAVERVNT ꝸ | . Le second termine la pierre à droite. La restauration indiquée par le *Corpus* de ce côté, doit donc être rejetée à gauche. — *C. I. L.*, 10606. M. C. a lu ainsi les deux premières lignes : ....IIAMO'/ | CII SVA P FECIT. Cette correction nous paraît, il est vrai, peu intelligible. « D'ailleurs, les caractères sont peu nets », dit M. C. — *C. I. L.*, 10590. Dans cette inscription, publiée au *Corpus* d'après deux copies envoyées par Tissot, il faut noter, à la ligne 4, que le III de LEG III avait été martelé, et qu'un creux entre AVG et PIVS, à la ligne 5, occupe l'espace de trois lettres. M. C. y suppose ANT(*onianae*). Enfin, le I de la ligne 6 (LXXVI) est gravé hors du cadre. Ce compte rendu nous conduit à dire quelques mots de la manière dont le travail de M. C. est reproduit dans les *Additamenta* de M. Schmidt. Nous avons déjà déclaré ce que nous pensons de ces *Additamenta*, en ce qui nous concerne. On ne sera donc pas surpris si notre impartialité n'est atténuée par aucune bienveillance particulière. Nous ouvrons, au hasard, les *Additamenta*. Page 290, XI. Municipium Giufitanum (*Hr. Mcherga*). Ce chapitre répond aux pages 5-10 des *Archives des missions*. M. Schmidt cite le rapport de M. C. Lui-même nous a appris qu'il entretient avec lui des relations amicales. On a pu lire dans sa préface : « Tres potissimum viros tanquam socios habui, *Renatum Cagnat Duacensem*, Julianum Poinssot Parisi-

num, Alexandrum Papier Bonensem. Ii quamquam ipsi in titulis Africanis et investigandis et edendis gnavam et fructuosam operam ponunt, nihilominus eorum quos reperissent tam exempla quam ectypa mecum communicare non dubitaverunt, praeterea mihi passim de variis rebus sciscitanti sedulo semper officioseque responderunt, et ita effecerunt ut multi tituli emendatius nunc legantur quam antea, ipse autem non paucos errores evitarim. Quamobrem ex copiis nostris si qui proficiet, scito eam laudem non tam mihi deberi quam ei numini, a quo omnia pendent, Concordiae bonae. » Nous devrions donc nous attendre, si notre esprit n'était pas prévenu, à trouver là toutes les inscriptions relevées et toutes les corrections notées par M. C. dans les ruines du Municipium Giufitanum, sans altération, ni diminution. Or, voici ce que nous voyons. M. Schmidt a inséré rapidement les trois premières additions, que nous avons signalées plus haut, aux lectures de Wilmanns, *Leonti Dardani, Patrici Liberi, Constanti;* il a reproduit ensuite le n° 10 de M. C. (*Deo Mercurio Aug. sacrum,* etc.), le n° 13 (*Plutoni Au[g. sa]cr. quam L. Iacchiri,* etc.), et, d'après le *Bulletin* d'Oran, sans citer M. C., le n° 12 (*Plutoni Aug. sacrum |vetilius communis,* etc.). Rien de plus. Il omet, sans en donner aucune raison, la grande inscription qui porte le n° 11 dans le Rapport de M. C.; il omet la correction indiquée par M. C. au n° 864 du *Corpus*; il omet la nouvelle lecture faite par M. C. du n° 869 du même *Corpus*; il omet l'inscription inédite de M. C., n° 14; il omet le fragment n° 15. A-t-il voulu faire un choix ? On pourrait le croire, d'après quelques lignes de sa préface (p. 266, haut) ; mais il est bien singulier qu'il ait exclu de son volume justement une inscription des plus importantes et deux corrections du *Corpus*. Il a peut-être pensé qu'il avait assez fait pour la réputation du Municipium Giufitanum, et qu'il ne fallait pas charger la mémoire de Wilmanns outre mesure. En tout cas, son procédé nous semble tout à fait inacceptable. Ensuite, comment sont traitées les inscriptions qu'il reproduit ? Le n° 10 (317 des *Additamenta*) ne donne lieu à aucune remarque, sinon que c'est à l'influence de M. Mommsen qu'il faudra attribuer le *Cimbrius* (au lieu de C. Imbrius), et le *Socii nitiones,* si jamais ils sont contestés ; mais il n'en est pas de même du n° 13 (319 des *Addit.*). M. C. ayant envoyé son estampage à M. Schmidt, et tous deux ayant fréquemment correspondu, cette inscription devrait être la même des deux parts. Or voici, face à face, le texte de M. C. et celui de M. Schmidt :

Cagnat.	*Schmidt.*
P L V T O N I	P L V T O N I
A V *g s a* ᑦ R	A V G *s a* C R
QVAM L IACCHIRI	QVAM L IACCHIRI
VS ROGATVS FI MV*n*	VS ROGATVS H M V
ANNO AEDILITATIS SVAE	ANNO AEDILITATIS SVAE
MVNIFICENTIAM PROMI	MVNIFICENTIAM PROMI
SERAT EANDEM Q//I//LONI	SERAT EMDEM Q FVLLONI
VS FELIX//.////////RIVS EX ASSE	VS FELIX AV III VS EX ASSE
////I ////ISABIOSCRIBT.VS////	??*e*RES AB EO SCRIBTVS S/
//////////I V''' \ M	I V M
T V I I	R I I

M. Schmidt peut avoir raison ; mais nous nous demandons ce qu'il entend bien par « cette divinité, dont tout dépend, la Bonne Concorde », *numini a quo omnia pendent, Concordiae bonae.* Il y a mieux encore. L'inscription 320 de M. Schmidt est

le n° 12 de M. C. Elle est, dans le Rapport de M. C., sur la même page que le n° 13. M. Schmidt, qui l'a certainement bien vue, a l'air d'en ignorer l'existence. Il ne cite ce texte que d'après une lecture de M. Poinssot publiée dans le *Bulletin* d'Oran, et, pour mettre le comble à notre surprise, la lecture de M. Poinssot se trouve être moins complète que celle de M. C. On en peut juger :

Cagnat.	*Schmidt.*
PLVTONI AVG	PLVTONI AVG
SACRVM	SACRVM
Q ꝵVTILIVS COMMVNS	/VETILIVS COMMVNIS
PROCVLIANI · F · PROCVLIA	PROCVLIANI · F · PROCVLIA
NVS·FL·P·ET Q·FILONIVS·MAX·F	NVS *et* P · P/////////// *f.*
VICTOR AEDILES SVA LIBERAL*i*	VICTOR AEDIL*e*S SVA LIBERAL
TATE FECERVNT ET OB	ITATE FECERVNT ET OB
D ʟ *dic*ATIONE*m gy*M	DEDICA*tionem gy*M
NASIVM *p*ʋ*p*V*lo* ᴅᴇ	NAS*ium ciuibus de*
DERVNT LDDD	DERVNT D D P P

Nous rouvrons les *Additamenta* à la page 370 (*Kairouan*). Là M. Schmidt reproduit uniquement deux inscriptions conservées à la Marsa, dans la maison de M. Read. M. C., dans la page qu'il consacre à Kairouan, donne (n° 37) les deux fragments que nous avons cités plus haut, puis (n° 38), une funéraire difficile à lire qui « est peut-être le n° 82 *a* du *Corpus* », enfin un court fragment (n° 39). Il n'y a rien de tout cela dans les *Additamenta.* M. Schmidt s'est contenté d'y faire une brève allusion à la fin du volume dans l'*Auctarium* (p. 519). Il répondra peut-être encore qu'il a voulu faire un choix. Arrêtons-nous là, sans répliquer. Cela peut nous consoler de l'attaque dont nous avons été l'objet, et à laquelle nous avons répondu tout récemment dans ce Bulletin; mais nous nous élevons plus haut. Est-ce bien ainsi que l'Académie de Berlin a entendu composer le volume VIII du *Corpus inscriptionum latinarum*? Quelle sorte de confiance les amis de l'antiquité peuvent-ils avoir dans une œuvre où l'arbitraire le dispute ainsi à la légèreté? — Ch. Tissot. *Quatrième rapport sur les Missions archéologiques en Afrique.* Inscription dite « du Moissonneur » découverte par M. Letaille aux environs de Makter, en Tunisie. « L'écriture, dit T., rappelle à la fois l'onciale du haut moyen-âge et les graffites de Pompéi. Le fond n'est pas moins intéressant que la forme. Le défunt, dont le nom n'est pas indiqué, raconte, en distiques, l'histoire de sa vie. De simple journalier, employé aux travaux de la moisson, il s'est élevé, par son activité, à la condition de chef ouvrier; puis il est devenu propriétaire et a occupé un siège dans la curie. Son bonheur, récompense de sa vie honnête et laborieuse, n'a été troublé par aucune médisance. L'épitaphe se termine par une leçon de morale : « Apprenez, mortels, à mener une vie sans reproche : celui qui a vécu sans crime, mérite de mourir ainsi. » La reproduction photographique qui accompagne cette publication nous paraît excellente. La transcription T est à peu près parfaite. Cependant celle des *Additamenta ad Corp. vol.* VIII, de MM. Schmidt et Mommsen (p. 277), est préférable. Ainsi, v. 6, *tu*[*n*]*c* vaut mieux que *tum* ; v. 8, *Nomados* que *Nomadas* ; v. 10, *pos* que *pos*[*t*], et *gremia* que *agmina*, malgré le (*sic*) de T.; v. 13, *ann*[*is*] que *anni*[*s*] ; v. 16, *parata*(*e*)*st* que *paratas*; v. 19, *scribtus* que *scriptus* ; v. 23, *transegimus* que *transevimus.* Au v. 24, nous ne lirions ni *ledit* avec T., ni *laesit* avec Sch. et M., mais *lædit.* On peut, d'autre part, reprocher aux édi-

teurs des *Additamenta* d'avoir fait graver au dessous de leur alphabet cinq ligatures très surprenantes qui ne se trouvent pas sur la photographie, et d'avoir adopté un système d'intercalations qui ne convient pas à notre barbare latin d'Afrique. Eux-mêmes ont pris soin de faire imprimer simplement, au vers 10, *pos* (pour *post*), ce que donne l'exemplaire photographique. Pourquoi donc n'être pas satisfait de *paratast* (pour *parata est*), au vers 16, et intercaler un (*e*) entre *parata* et *st*? T. était au moins d'accord avec lui-même, en ajoutant, entre crochets, un *t* à *pos*, pour faire comprendre *post*. Nous pensons que le mieux serait de publier toujours ces inscriptions conçues en latin populaire, telles qu'elles sont, en les faisant suivre de quelques notes. Aussi ce document d'El-Makter, transcrit en caractères ordinaires, donnerait: « ......et cum maturas segetes produxerat annus, | demessor calami tuc[1] ego primus eram. | Falcifera cum turma virum processerat arvis | seu Cirtae nomados seu Iovis arva petens, | demessor cunctos anteibam primus in arvis, | pos[2] tergus lincuens densa meum gremia. | Bis senas messes rabido sub sole totondi,| ductor et ex opere postea factus eram.| Undecim et turmas messorum duximus ann...[3]| et numidae campos nostra manus secuit.| Hic labor et vita parvo conta[4] valere | et dominum fecere domus et villa paratast[5],| et nullis opibus indiget ipsa domus. | Et nostra vita fructus percepit honorum,| inter conscribtos scribtus et ipse fui.| Ordinis in templo delectus ab ordine sedi | et de rusticulo censor et ipse fui.| Et genni et vidi juvenes crevisse nepotes.| Vitae pro meritis claros transegimus annos,| quos nullo lingua crimine laedit atrox. | Discite mortales sine crimine degere vitam. | Sic meruit, vixit qui sine fraude, mori.| » On porterait en notes: 1, *tunc*; 2, *post*; 3, *annis*; 4, *contenta*; 5, *parata est*. T. a donné là deux autres inscriptions trouvées par M. Letaille à Makter, l'une qui révèle le nom de cette ville dans l'antiquité: *Colonia Ælia Aurelia Mactaris*, l'autre incomplète, où se lit: *Mactaritanae*. Cette dernière se trouve publiée telle qu'elle doit l'être, dans la *Revue critique* du 7 juillet 1884, et toutes deux figurent dans l'*Auctarium* des *Additamenta*, p. 522. Viennent ensuite des analyses courtes, mais fort justes, des résultats des recherches de divers officiers, capitaine Vincent à Badja, lieutenant Espérandieu à Mactaris, Siguense, Laribus, lieutenant Fonssagrives à Zaghouan, lieutenant Gilbert et capitaine Xardel à Meninx, capitaine De Prudhomme à Uchi Majus, à Musti, à Henchîr el Ouost. A propos d'une inscription de Henchîr Draa et Gamra communiquée par M. Fonssagrives, T. émet cette opinion que le mot *magistratus* peut avoir dans certains cas une signification spéciale, et « désigner, non pas le *magister pagi*, mais une dignité municipale supérieure à ce dernier titre, bien qu'inférieure aux dignités des municipes régulièrement organisés. »

E. MASQUERAY.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, n° 21, fasc. I. — Historique de l'Académie d'Hippône. Fondée en 1863, d'abord sous le titre de « Société de recherches scientifiques et d'acclimatation », puis sous le nom qu'elle porte aujourd'hui, l'Académie d'Hippône a, depuis sa création jusqu'au 31 mars 1885, tenu 133 séances, et publié 20 *Bulletins*, dont deux exclusivement consacrés au *Catalogue minéralogique algérien* de M. Papier, et aux *Etudes supplémentaires sur la paléontologie de la province de Constantine*, de M. H. Coquand. Ses collaborateurs, qu'il suffit de nommer, ont été ou sont: MM. G. Olivier, Gal Commines de Marsilly, H. Tauxier, Gal Faidherbe, Dr Bourgeot, Dr Sichel, conseiller Letourneux, abbé Mougel, Malterre, Goujon, Gandolphe, Dr Dukerley, Dr Reboud, de Sainte Marie, Desbroches des Loges, R. Cagnat, Dr Sériziat, capitaine Vincent, capitaine Farges, R. P. Delattre,

lieutenant Espérandieu, etc. Elle compte 104 membres titulaires et 38 membres correspondants, et sa prospérité ne pourra que s'accroître sous l'habile et active direction de son président, M. Papier. Il serait profondément regrettable, dans l'intérêt de la science et de l'Algérie, que la diminution des subventions administratives, et surtout, il faut l'avouer, l'indifférence du gros public, puissent lui faire échec, quand elle a donné tant de preuves de son utilité depuis vingt-deux ans. — Gal Commines de Marsilly. *Note sur l'explication des phénomènes matériels par des actions à distance.* — R. P. Delattre. *Marques de potiers relevées à Carthage.* « Les briques que l'on trouve à Carthage sont, les unes de provenance italienne, les autres de fabrication africaine. Je crois, dit M. D., que l'on peut ranger parmi les productions de l'industrie africaine les briques qui portent un seul nom inscrit en entier sur deux lignes dans une empreinte rectangulaire, tels que *Æmilius, Censurinus, Dalmatius, Glorosius, Maximus ?, Restitutus, Restutus* et *Victorianus*. Quant aux estampilles qui indiquent une provenance italienne, nous pouvons en déterminer un bon nombre en les comparant aux *Inscriptions doliaires* publiées par M. Descemet, sous le titre de *Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia*. Cette « gens » célèbre, qui descendait de l'avocat-délateur, Cn. Domitius Afer (préteur en 25, consul en 39, curateur des eaux de Rome de 49 à 59), et a donné naissance à Domitia Lucilla, femme d'Annius Verus et mère de Catilius Severus (devenu Marc-Aurèle), possédait d'immenses briqueteries. Ses briques sont estampillées : de 95 à 110, au nom de CN·DOMITIVS·TVLLVS ; de 111 à 123, au nom de DOMITIA·CN·F·LVCILLA, nièce et fille adoptive de ce Cn. Domitius Tullus ; de 123 à 156, au nom de DOMITIA·LVCILLA·P·F·VERI, mère de Marc-Aurèle ; ou encore au nom des affranchis de Cn. Domitius Tullus, savoir : CN·DOMITIVS · AGATHOBVLVS ·, CN · DOMITIVS · AMANDVS ·, CN · DOMITIVS · ARIGNOTVS ·, CN · DOMITIVS · DIOMEDES ·, CN · DOMITIVS · EVARISTVS ·. Ces marques permettent de fixer approximativement l'époque des monuments dans lesquels on les retrouve aujourd'hui. — Papier. *Marques de fabrique.* Ces marques sont empreintes pour la plupart sur des lampes de la collection de M. de Chancel, lesquelles proviennent de Cherchell. A noter : « MACRI·MA. » M. P. suppose que le potier *Macrinus* pouvait être de la famille de l'empereur Macrin, qui, au dire de Capitolin, avait commencé par être, en Afrique, espion, greffier, avocat du fisc, etc. — Id. : L·SEMPR·. On a trouvé sur des lampes de Carthage un Q(*uintus*) SEMPR(*onianus*) et sur un plat de Sousse un C(*aius*) SEMPR(*onianus*). — Id. : M·//VIVSTI = probablement *M*(*arci*) [*no*]*v*(*ii*) *Iusti*. — Id. : C·MEMI = *C*(*aii*) *Memi*(*i*), peut-être inédite. — Id. : EX | O·C·ACCE | ⊓ ⊏ · = *Ex* | *o*(*ficina*) *C*(*aii*) *Acce*(*pti*) ⊓ ⊏ ·. Les deux derniers signes sont probablement libyques. Sur le bord d'un plat trouvé à Bougie, et qui paraît avoir une origine chrétienne : EX·O·MAR = *Ex o*(*ficina*) *Mar*(*ciani ?*). A ce propos, M. P. conjecture que le potier Marcianus pouvait habiter Bougie, et déclare partager l'avis de M. Poulle, qui n'admet pas que les briques de Bougie soient venues d'Italie (*Rec. Soc. Arch. Const.*, 1875). Toutefois, il estime que les briques fabriquées au nom de C Cominius Sarinianus datent, non pas du principat de Hadrien, mais de celui de Constantin. Sur le fond plat du petit vase, non pas en argent, mais en terre cuite, publié dans le *Bulletin de l'Académie*, 18, pl. x et xi, on lit : YOVCVS, surmonté de deux X. M. P. rapproche ce nom, en raison de la provenance de l'objet, du nom *Youks* ou Okkous, donné par les indigènes à des ruines situées à 16 kilomètres de Tébessa. Cette étymologie diffère sensiblement de celle qu'a proposée M. Rinn (*Rev. Afr.*, 1885). — Correspondance : Lettre de M. Schmidt corrigeant une inscription publiée par M. Espé-

randieu. Lettre de M. Farges communiquant une inscription inédite des environs de Khenchela : IOVI STATORI | SAC | L SEPTIMIVS | CARCHEDONI|VS VS | . Lettre de M. Reboud sur la *vipera Latastei.* Lettre de M. Letourneux sur un résultat remarquable de sa seconde mission en Tunisie. M. L. a retrouvé « vers Khanguet es Slougui des dolmens et des lignes de pierres qui rattachent parfaitement la zone mégalithique des Hamadas à nos monuments dolmeniques des hauts-plateaux algériens. Il y avait donc une région dolmenique non interrompue, depuis le golfe de Hadrumete jusqu'au Zardezas et au Bou Merzoug. »

— N° 21, fasc. 2. — Papier et Melix. *Sur dix-huit inscriptions nouvelles communiquées à l'Académie d'Hippône.* Inscription très intéressante trouvée au pied méridional du mamelon d'Hippône. On y lit, aux lignes 3 et 4 : | ....ATVAM·ARGENTEAM·EX·HS LICCCXXXV | TRIBVS·LIBEL·SING·TERR·ET·AERIS·QVAD·CVM·REIP·HSL·PROM | ... [*st*]*atuam argenteam ex sestertiis quinquaginta uno* (*millibus*) *et trecentis triginta quinque* (*nummis*) *tribus libel*(*lis*) *sing*(*ula*) *terr*(*uncio*) *et aeris quad*(*rante*) *cum reip*(*ublicae*) *sestertium quinquaginta* (*millia nummum*) *pro*(*misisset*).... MM. C. Robert et R. Cagnat en donnent l'explication suivante, d'après l'opuscule intitulé *Assis distributio* du grammairien L. Volusius Maecianus: « Les subdivisions du sesterce sont la *libella*, la *singula* et le *teruncius*, la *libella* étant le dixième de sesterce, la *singula* le vingtième, et le *teruncius* le quarantième. On peut exprimer, on exprime même souvent, les as et les divisions de l'as en fractions de sesterces, si bien qu'un demi-as, calculé suivant ce procédé, se dit : *libella teruncius* ; un as équivaudra à *duae libellae singula* ; un as et demi, à *tres libellae singula teruncius.* Donc, les *tribus libellis singula terruncio* de la ligne 4 équivalent à un as et demi. Au dessous du demi-as, on n'a pas l'habitude de compter par fractions de sesterces. Voilà pourquoi, après avoir rapporté la somme en monnaie d'argent qu'il donnait pour l'érection de sa statue, 51,335 sesterces, 3 libellae, 1 singula, 1 teruncius, notre personnage, passant à la monnaie de cuivre (*aes*), a ajouté *: et aeris quadrante*, c'est-à-dire un quart d'as. » En supposant que le sesterce valût 17 centimes, comme sous Nerva, à l'époque où cette inscription a été gravée, ces 51,335 sesterces représenteraient 8,726 fr. 95 c. — Inscription tumulaire relevée par M. Charrier sur le djebel Guelala. — Inscriptions copiées par M. Farges à Khenchela et dans les environs. Nous y relevons deux inscriptions déjà publiées (*Bull. de Corr. Afr.*, 1882, v). — Funéraire des environs de Bône, d'une interprétation difficile : | MARTIS SENATOR DE NV|MERV BIS ELECTVM FIDE|LIS VIXIT IN PACE ANNVS LX | CVIEBIT SVB NON AV|CVS INDT CXV | . — Funéraire des environs de Bône, qui se termine par H·V·S·. — Inscription trouvée par M. l'abbé Rouquette sur le revers nord du Djafa, mais qui provient probablement de l'Henchîr Takhfakt : MEM|ORIA | APOS|TOLO|RV | . Inscription trouvée par le même, à 7 kil. N. de Khenchela, et qui paraît avoir dû être importante : ...TONINO...AVG ❦ PIO...ARID ❦ CVRIAM... COMISIT ❦ LARVM CAES...SVIS ❦ OB HONOR...PERPETVI A SOLO SVA P FEC. Aujourd'hui brisée. — Funéraire chrétienne des environs de Bône lue par M. Papier : CVSTO|S SVBDIA|CONVS BI|XXIT IN PAC/ | ANNOS | XÇIII MESES V | ET REQVIEB// | SEX M KA|LENDAS APRI | . On pourrait lire simplement *Custos* et non *Gustos* pour *Augustus*, comme le veut M. P. L'avant-dernière ligne nous semble douteuse. — Lecture d'inscriptions libyques et néo-puniques par M. le capitaine Melix. Convient-il d'interpréter les libyques par des radicaux arabes, comme suit : | +1ᑋ⊙⊓8 | +II+= | ⊓1ᑋ+II= | TKBDS | TOVTL | MKTOVL | . Takbadis repose ici (طال ?) ; il est mort en combattant ? — Discussion

de M. Papier sur la position de *Villa Serviliana,* avec cette conclusion : « La route d'*Hippo Regius* à *Ad Villam Servilianam* était de 10 à 12 kilomètres au moins plus courte que la route actuelle de Bône à Guelâat bou Sba et à Hammam Berda ; les noms de *Servilianus* et de *Servilius* trouvés, l'un à Guelâat bou Sba, l'autre à Hammam Berda, donnent à penser que ces deux endroits faisaient partie d'un même latifundium, et que la *Villa Serviliana* était placée dans l'un ou l'autre plutôt qu'à Ahskoure ; enfin, la situation de Hammam Berda ayant dû séduire les Servilii, et les décider à construire leur maison de campagne en ce lieu, il convient de placer *Villa Serviliana* à Hammam Berda, et non à Guelâat bou Sba, où se trouvait leur ferme avec toutes ses dépendances et son personnel agricole. » — D[r] Reboud. *Note sur l'existence en Algérie du Naia Haje, ou serpent des bateleurs.* Note très curieuse sur l'existence de l'aspic d'Egypte dans le Zab oriental, près de Biskra. Nous pourrions, au besoin, confirmer les renseignements de M. le D[r] R., par les dires des indigènes de Negrîn, qui nous ont affirmé que le chemin de Negrîn à Ferkân est souvent rendu très dangereux, pendant l'été, par la présence des *najas* et des *pythons.* — Correspondance : Observations de M. Schmidt touchant les inscriptions 1 et 2 du fasc. 3 du *Bulletin de l'Acad. d'Hippône.* — Reproduction, par M. Benoît, d'une funéraire de Sigus. — Liste, dressée par M. le D[r] Reboud, des travaux de M. Lataste *Sur les reptiles et les petits mammifères des hauts-plateaux du Sahara.* — Lettre de M. le D[r] Reboud concernant l'ouâd Cham et la mission de M. Thomas en Tunisie. Nous y notons : « Je reviens de l'ouâd Cham, où j'ai pu revoir quelques passages d'inscriptions critiqués à tort par M. Schmidt. M. Masqueray a copié exactement, mais je crois avoir mieux fait que lui. Je tâche d'achever une petite monographie de l'ouâd Cham et de faire connaître l'emplacement de l'ancien *pagus* dont nous avons le nom de deux *magister.* » Nos souhaits les meilleurs et les plus sympathiques. — Lettre de M. Letourneux à M. Reboud, annonçant la découverte « dans la Haute Kabylie, de deux inscriptions, berbères très certainement, sur deux stèles dans le goût de celle d'Abizar. » Il se pourrait faire qu'il eût été déjà parlé de ces deux stèles dans le *Bulletin de Correspondance Africaine.* — Lettre de M. Dry, conservateur du Musée de Philippeville, concernant des tombes anciennes découvertes dans le faubourg de l'*Espérance.* — Description, par M. Moinier, d'une rondelle d'argent trouvée à La Calle et qui porte : DVT | THIS | DVT | ?. — Note de M. Farges sur la restitution de l'inscription n° 32 de Vazaivi. « M. Schmidt indique des mots ou fins de mots à la droite du texte. Or la droite de ce texte est complète, en ce sens que rien ne manque de ce côté de la pierre. — Lettre de M. Farges sur le djebel Djâfa. Indication de quelques traditions indigènes qui s'y rapportent. E. Masqueray.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE BORDEAUX, 8[e] année, n° 9, 4 mai 1885. — Th. Hubler. *Nouvelles du Sénégal.* Renseignements sur le chemin de fer de Dakar à St-Louis. — Bibliographie : *Mission d'exploration du Haut Niger. Voyage au Soudan français* par le commandant Galliéni. « Beau livre et qui restera. »

— N° 10, 18 mai 1885. — Th. Hubler. *De Saint-Louis à Joal par terre.* Description détaillée et intéressante de la route de St-Louis à Rufisque en passant par Potou, résidence du damel du Cayor, Madiodio, Bétéié et M'bidjem. — Notes géographiques : *Mouvement maritime des ports de la province d'Oran en 1884.* — *La culture du quina à San-Thomé.* — *Fermes à autruches dans la colonie du Cap.* — *Population d'Assab* : 1,113 habitants, dont 34 Européens, 443 Arabes, 540 Da-

nakils, 47 Abyssins, 49 individus de races diverses. — *Projet d'une expédition autrichienne en Afrique.* Le Dr Lenz se propose d'explorer le pays entre le Congo et le Nil. — *Projet d'exploration commerciale de l'Afrique par M. Fritz Robert.*

— N° 11, 1er juin 1885. — Th. Hubler. *De St-Louis à Joal par terre* (fin). Route de M'bidjem à Rufisque par Pobaguien, Guerriou, N'Gaparou, Nianing, point commercial important, S. Joseph de N'Gazobil, établissement considérable de missionnaires, et Joal. — *Voyage de M. Giraud*, extrait des *Comptes-Rendus de la Société de Géographie de Paris.* — Bibliographie : *Resposta a Sociedade antiesclavista de Londres*, par J. A. Corte-Real. — *La conférence africaine de Berlin*, par Ch. Faure. — Comptes-rendus par J. Gebelin.

— N° 12, 15 juin 1885. — Chronique : *Chemin de fer de Dakar à St-Louis.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DU HAVRE, n° 4, juillet-août, p. 200-204. — H. J. Neu. *Lettre d'un missionnaire apostolique*, qui contient des indications précieuses relativement à l'état de nos connaissances actuelles dans la région du Gabon. On remarquera surtout ce que dit le missionnaire au sujet du voyage de Du Chaillu, et aussi des détails sur les Pahouins. La conclusion de l'auteur à propos de cette race d'hommes, est qu'elle ressemble beaucoup à celles des Osiebas, des Mombouttous, des Niam-Niams, et qu'il y a, au centre de l'Afrique, un immense foyer de populations cannibales qui rayonne à la fois sur l'Orient et l'Occident, un peu au Nord de l'Equateur. — A la suite de cette lettre, p. 204-206, sont quelques renseignements fournis par M. Pène, commerçant français qui a vécu 20 ans au Gabon et a pénétré très loin dans l'intérieur. E. Cat.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE MONTPELLIER, 1885, n° 1. — V. Mayet. *Note sur un voyage dans le Sud de la Tunisie.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, 2e trimestre 1885. — Le Commandant Derrien. *La région algérienne traversée par le méridien de Paris.* — Dans les livres de géographie, même les plus élémentaires, on a coutume de placer des coupes représentant le relief du pays, des profils choisis de manière que les grands traits de l'orographie apparaissent aux yeux. C'est un travail de ce genre que vient de donner M. le commandant Derrien ; mais après avoir donné ce profil en une demi-page, comme il convenait, il l'a ensuite délayé très inutilement en soixante pages, toutes chargées de noms (pages 250 à 310, *Bull.*). Si M. Derrien avait voulu donner une idée exacte de l'orographie algérienne, il aurait pu, je crois, choisir un autre profil que celui suivant le méridien O ; les méridiens 1, 2, 4, 5, à l'est de Paris, auraient été au moins aussi favorables pour cet objet. Si, au contraire, M. Derrien a voulu faire une étude sur une région algérienne, il valait mieux prendre un sujet nettement délimité, comme la Mitidja, l'Ouaransenis, le Dahra ou tout autre ; mais il serait bon de ne pas donner à ce qui paraît une étude géographique une base factice et tout idéale, comme l'est un méridien. Pourquoi M. le commandant Derrien s'est-il complu dans une longue et sèche énumération qui ne nous apprend rien de plus qu'une carte ? Pourquoi, à propos du méridien O, écrire quelques pages de généralités sur la géologie de l'Algérie ? Il n'y a point dans tout cela quoi que ce soit de bon au point de vue géographique. L'auteur n'est pas heureux non plus quand il aborde le domaine de l'archéologie ; il y a notamment à la page 304 une note qu'il faudrait bien vite effacer, tant elle contient d'erreurs. Ainsi à propos du Djebel-Amour, M. Derrien dit que la carte de Nau de Champlonis le marque sous le nom de Kinnaba ? (d'après Ptolémée), et

il ajoute que pourtant il y a des ruines romaines à Guchara, au Bou-Kahil, à Msad ; voilà un pourtant qui est bien mal placé et qui rend la phrase très obscure. M. Derrien a voulu dire sans doute que si les Romains, dans la région du Hodna, étaient allés très loin vers le Sud, ils avaient dû faire de même vers le Djebel-Amour. Or cela même ne serait pas exact, la conclusion ne serait pas logique ; il est établi que les Romains n'ont eu des établissements très au Sud que dans la partie orientale de l'Algérie. — Dans cette même note, M. Derrien paraît ignorer l'existence des grands recueils épigraphiques, tels que le *Corpus* et l'*Ephemeris* ; il ne semble pas savoir que l'inscription des Oulad Sidi En Nasseur est très connue sous le nom d'inscription d'Aflou. — Enfin, il y a, à propos de ce monument, une phrase quasi monstrueuse que je reproduis textuellement : « l'inscription, d'après M. Héron de Villefosse, se rapporte à une expéditon fort heureusement accomplie ou à une station (Thasumus) terminée par une *vexillatio.* » M. Derrien ferait bien de chercher le mot *vexillatio* dans un dictionnaire, car on ne voit pas comment une vexillatio peut terminer une station. E. Cat.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET CERCLE St-SIMON, 1885, n° 1. — P. Foncin. *Conférence sur l'Alliance française et sa propagation hors de France* (Sénégal, Tunisie, Maroc, Egypte, Choa).

— N° 2. — Wahl. *La question des Indigènes en Algérie* (résumé d'une conférence). L'élimination de l'élément indigène est odieuse et impraticable, l'assimilation chimérique ; le développement de la colonisation est également profitable aux européens et aux indigènes ; nécessité de développer l'instruction et de fonder l'enseignement supérieur musulman, pour lequel nous employerions des hommes éclairés et d'esprit large. E. F.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NORMANDE DE GÉOGRAPHIE, mars-avril 1885. — *Voyage au Fouta-Djallon et au Bambouc*, par E. Noirot. Conférence extraite du livre dont il a été rendu compte dans le *Bulletin de Correspondance Africaine* (t. ii, p. 487). — P. Soleillet. *Explorations éthiopiennes.* — Nous arrivons à la partie la plus neuve du voyage de M. S., celle qui concerne son exploration du Kaffa, où deux voyageurs européens seulement avaient pénétré avant lui, depuis les Portugais du XVIe-XVIIe siècles : mais ces excursions étaient à peu près sans résultats, leurs notes de voyage, pour une raison ou une autre, n'ayant pas été publiées. L'article en question est consacré aux préparatifs du départ. Les remarques sont généralement exactes : on ne peut dire cependant (p. 123) que les différentes langues éthiopiennes, parmi lesquelles l'auteur semble ranger le çomali, l'afar, l'oromonique ou galla, le tigré, l'amhara, le gouragué, « *comparées au ghèze ne se trouvent pas plus dissemblables de leur langue mère que ne l'est le français de Racine de la langue créole parlée dans nos colonies.* » — La dérivation du tigré et du tigriña issus du Ghëëz est seule incontestable : celle de l'amharique a été mise en doute, quoique à tort cependant ; quant au galla, au çomali, au danakil, ils sont, vis-à-vis de l'ancien éthiopien, dans le même rapport que le berbère vis-à-vis de l'égyptien. — P. 125, une phrase incompréhensible : « *Schoum.* Bien que ce mot vienne du « verbe schoume (choum), il gouverne en amarigna, comme en hébreu, arabe et « autres langues sémitiques, la troisième personne masculin (*sic*) singulier du pré- « térit du verbe simple » (?). La légende de Sarza-Denghel (et non Denglel) pour expliquer l'étymologie de *Djan-hoï* a été sans doute empruntée à un article de M. Antoine d'Abbadie, publié dans le *Journal Asiatique* (1883), et c'est à ce dernier, comme aux *mamhër* éthiopiens qu'il a consultés, qu'il faut reprocher l'ab-

surdité de l'explication. — P. 126. Le sens de *tchouffa* « qui a de grosses tresses de cheveux », manque dans le Dictionnaire amariñña de M. d'Abbadie, qui le traduit seulement par « bracelet d'argent que peuvent porter en Xawa (Choa) les soldats qui ont tué plus d'un ennemi » (*Dictionnaire de la langue amariñña*. Paris, 1881, in-8°, s. h. v°, p. 409). Le mot *anko*, singe, manque également dans ce dictionnaire. — P. 127. Lire *Tazkar* (du ghèëz ተዝካር ፡ Rac. ዘከረ ፡) au lieu de *Taskar*, commémoration. — *Id.* l'usage de donner aux guerriers éthiopiens le nom de leurs chevaux est emprunté aux Gallas. — Le mot *ballaman*, favori, est à ajouter au dictionnaire de d'Abbadie. RENÉ BASSET.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE, 5° année, n° 1, janvier-février 1885. — E. HUBNER. *Une nouvelle inscription à South Shields* (Angleterre). Cette inscription, trouvée à l'extrémité orientale du Vallum Hadriani, est à peu près du III° siècle, et ainsi conçue: *D*(*is*) *M*(*anibus*) *Victoris, natione Maurum,* [*a*]*nnorum* XX, *libertus Numeriani,* [*e*]*qitis ala* I *Asturum, qui piantissime pr*[*ose*]*qutus est.* M. H. fait observer justement que « la syntaxe et l'orthographe ne sont pas très sévèrement observées, le donateur étant probablement, comme son affranchi, un Africain. » Nous ajouterons que *qi* pour *qui* (dans (*e*)*qitis*) vient de se rencontrer dans une des inscriptions publiées par M. Cagnat (*Arch. des Miss.*, XI, 1885), n° 222. On y lit: *Si qis at vinu inferend...* — CAMILLE JULLIAN. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune.* Du même, *Les voies romaines dans le département des Bouches-du-Rhône.* Nous souhaitons vivement que les études de M. J. l'attirent vers l'Afrique. Il est difficile d'être plus érudit, impossible d'être plus complet ou plus précis. — ROBERT MOWAT. *La première inscription relative à un céleuste.* Interprétation habile et juste d'une inscription incomplète publiée par MM. de Villefosse et Thédenat dans leur recueil des « Inscriptions romaines de Fréjus. » Du même, *Sigles et autres abréviations* (suite. Voy. *Bullet. épig.*, t. IV, 1884, p. 127). LV = *Lu*(*cius*); PV = *Pu*(*blius*); QV = *Qu*(*intus*); PL·C· = *pl*(*ebs*) *c*(*ollegii*); B·M·R· = *b*(*onae*) *m*(*emoriae*) *r*(*eligiosa*); F·S·S· = *f*(*it*) *s*(*umma*) *s*(*ummarum*); Ꮖ = *K*(*astris*). L'inscription de Cherchell (*Bulletin épigr.*, 1884, p. 63) BMR | FRIDILA IN | PA REQVIISCIT | doit donc se lire *b*(*onae*) *m*(*emoriae*) *r*(*eligiosa*) *Fridila in pa*(*ce*) *requ*(*i*)*escit.* — CAGNAT. *Cours élémentaire d'épigraphie latine* (suite). Cursus honorum équestre.

— N° 2, mars-avril. — OTTO HIRSCHFELD. *La diffusion du droit latin dans l'Empire romain*, trad. par H. THÉDENAT. Discussion d'une opinion émise par M. Mommsen dans l'*Hermès*, t. XVI, p. 471, suivant laquelle « toute commune qui fournissait des soldats à un corps de troupes composé de Latins jouissait seulement du droit pérégrin ou latin, et non du droit romain. » S'il en était ainsi, il faudrait considérer comme latines dix-neuf villes regardées jusqu'ici comme des colonies de citoyens romains. Un des arguments de M. H. est le texte de Pline affirmant clairement que Cherchell était une colonie de citoyens romains (H. N., V, 20, *oppidum celeberrimum Caesarea, antea vocitatum Iol, Iubae regia, a divo Claudio coloniae jure donata*). M. H. conclut que les villes indiquées comme lieu de naissance des *equites singulares* sont, la plupart du temps, les villes auxquelles des communes pérégrines étaient rattachées. Ces soldats étaient nés réellement dans ces communes pérégrines et étaient bien des pérégrins; mais il était passé dans la pratique de ne mentionner que la commune de plein exercice dont ils dépendaient. On n'en saurait rien tirer pour contester la qualité de colonies de citoyens romains aux villes qui nous sont données positivement comme telles par les historiens. — R. MOWAT. *Inscriptions d'Amsoldingen.* — C. JULLIAN. *Inscriptions de la vallée de*

l'Huveaune (suite). — R. Mowat. *Un mot sur le milliaire d'Auxiliaris.* — A. L. Delattre. *Inscriptions de Carthage,* 1875-1884 (suite). Fragments d'inscription trouvés sur Byrsa, et appartenant soit au temple d'Esculape, soit au palais proconsulaire. A noter //CHIV//, ////////ECA, LIB///, que l'on peut interpréter par *archivum. bibliotheca, libri*; /////API//, où l'on peut deviner *Æsculapius.* — Cagnat. *Cours élémentaire d'épigraphie latine* (suite). Carrières d'ordre inférieur.

— N° 3, mai-juin. — Georges Lafaye. *Observations sur une inscription latine récemment découverte à Lyon.* Remarques intéressantes sur les négotiatores et leurs collèges. — C. Jullian. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). — A. L. Delattre. *Inscriptions de Carthage* (suite) : La colline de Byrsa; inscriptions provenant de points indéterminés de Carthage. — S. Reinach. *Déchiffrements rectifiés* (suite. Voy. *Bull. épig.*, t. iv, p. 299). Dans l'inscription métrique de Makter, publiée par Tissot, il faut lire : post tergus linquens densa meum gremia. Ce mot *gremia* est, suivant Columelle, un mot de la langue rustique, qui désigne des brindilles de bois. M. Havet fait remarquer (*Archiv für lateinische Lexicographie,* t. ii, p. 135) que « les *lignorum gremia* sont des fagots de *ligna.* Gremia, au sens de *javelles,* se retrouve dans les passages bibliques et autres, cités par Rönsch, *Itala und Vulgata,* p. 314. » — Dans le *C. I. L.*, viii, 10 538, découverte d'une nouvelle erreur peu explicable. Là se trouve une copie fautive d'inscription, avec cette mention : « *Tissot descripsit et misit.* » M. R. a pu constater dans les papiers de Tissot que cette allégation n'est pas exacte.

— N° 4, juillet-août. — C. Jullian. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). Etude très intéressante du territoire de la cité d'Arles et, en particulier, du *pagus Lucretius,* dont le centre, *locus Gargarius,* porte aujourd'hui le nom de Saint Jean de Garguier. M. J. termine ainsi : « Il ne serait pas impossible que l'étude approfondie des *pagi* donnât la clé de la politique impériale et de l'administration romaine en Gaule. C'est une étude à creuser : on l'a effleurée souvent, et elle est demeurée inféconde, sinon tout à fait vierge. » Nous ajouterons, pour notre part, que tous les aperçus de M. J. conviennent aussi bien à l'Afrique qu'à la Gaule méridionale. De plus, notre Algérie moderne peut donner lieu à des comparaisons très instructives. Le *toufiq* kabyle est exactement un *pagus,* et nos *communes indigènes* sont des *civitates.* — Julien Sacaze. *La déesse Lahe.* —L. Rochetin. *Les inscriptions gallo-grecques de Collias et de Malaucène.* — Ch. Robert. *Signe de ponctuation en forme d'oiseau.* E. Masqueray.

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES, t. iii, fasc. xi. — A. Héron de Villefosse. *La petite mosaïque de Saint-Leu* (Portus Magnus). Triomphe de Liber et de Libera, en compagnie de l'Amour, sur un char traîné par deux panthères. La suite du dieu est armée de piques au lieu de thyrses. Ce tableau peut fournir un complément, *ve(rucul)atis,* à l'inscription de Setif, *C. I. L.*, n° 9016. — L. Demaeght. *Inscriptions inédites de la province d'Oran,* trouvées à Arbal (*Ad Regias*), Hadjar Roum (*Altava*), Bou Tlélis (Burgus...), par MM. Pollaci, Sabatier, Chapuis. A noter : Hadjar Roum : CAES. *M. Julio Phi*|LIPPO INV*icto pio fel*| AVG· PONTIFI*ci max.* | TRIBVNITIAE POTES*tatis* | PP MILIARIA NOVA POS|VIT PER LVCIVM CATILLIVM | LIVIANVM PROCVRATO|REM SVVM | AB ALTAVA POMAR | M I | A·P·CCV. | Cette inscription, qui est de l'an 244 après J.-C., « nous apprend qu'à cette époque la Maurétanie Césarienne avait pour gouverneur L. Catillius Livianus, un descendant peut-être des deux L. Catillius Severus, l'un consul en 120, l'autre en 235. — Bou Tlélis : IMP·CAES*are* M· | AVRELIO *Maximia*|*no*

PIO FELICE AVG· | T·P·P·P·PONTI· | BVRGVM H//STITV | PER T·FLAV?VM | SERENVM POS· |. Cette inscription, dont la cinquième ligne nous paraît difficile, nous apprend au moins que le Burgus qui se trouvait sur l'emplacement de Bou Tlélis a été construit par les ordres de T. Flavius Serenus, connu déjà par une inscription de Dellys (*C. I. L.*, 9002) comme ayant été gouverneur des deux Maurétanies, « praeses utrubique ». M. D. assigne à ce fait la date 286. — R. P. Delattre. *Mosaïques chrétiennes de Tabarca. Sceaux et chatons de bagues.* Sur une de ces deux mosaïques, jeune femme debout, priant, vêtue d'une tunique longue bordée de bandes jaunes. Ornements symboliques : quatre colombes, fleur rouge, rameaux symétriques, deux torches enflammées. Inscription : CRESCONI|A INNOCEN|S IN PACE | α-☧-ω |. Les bandes jaunes représentent le *clavus* des personnages les plus considérables. Sur la seconde, ornementation riche, couronne multicolore entourant le α-☧-ω, torche allumée, trois fleurs, une blanche et deux rouges, une inscription en partie détruite : P(*ro*)CVL(*a i*)|N(*no*)C(*ens i*)N PACE. — L. Piesse. *Un sarcophage antique de Constantine.* Ce sarcophage, dont M. P. donne un dessin très intéressant, pris en 1847, a disparu. — J. Poinssot. *Voyage archéologique en Tunisie* (1882-1883). Les routes de Carthage à Sicca Veneria et de Carthage à Théveste. Description et étude de *Krich el Ouâd* (*Chisiduo*), *Medjez el Bab* (*Membressa*), *Testour*, *Aïn Tounga* (*Thignica*), *Teboursouk* (*Thurbusicum Bure*) *et ses environs*, *Maatria*, *Sidi Amor Melliti*, *Djebba*, *Henchir el Zouza*, *Henchir Faouar*, *Ouâd Arko*, *Henchir Chet*, *Henchir Douames* (*Colonia Uchi Majus*), *Dougga* (*Thugga*). M. P. a publié dans ce travail remarquable 74 inscriptions, et a donné des reproductions de monuments très importantes. Beaucoup de ces inscriptions sont, comme on devait s'y attendre, des funéraires qui offrent peu d'intérêt. A noter, nº 687, *Thubursicum Bure*, fragments qui donnent le nom du consul Ceionius Julianus ; nº 717, à 'Aïn Trab, près de l'*Henchir Zouza*, une dédicace à Hercule rappelant la construction d'un temple ; nº 731, sq., *Uchi majus*, nouvelle lecture des cinq insriptions découvertes par M. de Balthazar et publiées par Tissot, soit dans les *Archives des Missions*, soit dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* ; nº 737, *ibid.*, dédicace à Esculape par un certain L. Sollonius Lupus Marianus : AESCVLAPIO AVGVSTO SAC/// | L·SOLLONIVS·P·F·ARN·LVPVS MARIAN*us* | CONTVLIT·ET IN·PATRIA SVA OMN*ibus honoribus functus* | *opere* QVADRATO SVA PECVNIA FECIT |. M. P. l'interprète ainsi : « Ce texte intéressant rappelle la construction d'une *muraille* en pierres de taille appareillées, *le mur de la ville sans doute.* Lucius Sollonius Lupus Marianus était *très probablement* un des vétérans de Marius. » A l'article *Dougga*, M. P. reproduit une note de M. H. Saladin, architecte chargé de mission en Tunisie, qui complète dans une certaine mesure l'excellente description de Guérin (Temple de Jupiter et de Minerve, Arc de triomphe, Aqueduc). *Ibid.*, nº 753 : PRO SALVTE IMP·CAESARIS TRAIANI HADRIAN*i aug.* | PATRONVS PAGI ET CIVITATIS M·GABINIVS QVIR BASS*us* | SOLO SVO A FVNDAMENTIS SVA PECVNIA STRVXERVNT IN QV | MVLTIPLICATA PEC CONSVMMAVERUNT ITEMQ DED CVRA |, sur trois fragments évidemment incomplets à gauche. Remarquer *patronus pagi et civitatis.* — Correspondance : Commentaire par M. de Rossi, de l'inscription suivante trouvée par M. Cuinet, à l'ouest du Kef : SALVIS EVSTOCHIS | CC VV | CRESC ET MAGNA | SECVNDVM VOTA | EVGRAFIORVM | = *Salvis Eustochi*(*i*)*s*, *c*(*larissimis*) *v*(*iris*), *cresc*(*ens ou Cresentius*) *et Magna* (leurs clients ou leurs affranchis) *secundum vota Eugraphiorum* (collège familier de la *familia* des Eustochii). — Inscriptions funéraires communiquées par MM. Delattre, Troupel, Darré. Le milliaire vi de la route de Tacape à Theveste communiqué par M. Espérandieu.

— Fasc. XII. — Clément Pallu de Lessert. *Les Gouverneurs des Maurétanies*. M. P. de L. débute par des considérations générales fort intéressantes. Noms divers des gouverneurs des Maurétanies : *procurator Augusti*, quelquefois *praefectus*; fréquemment, à partir de Septime Sévère, *procurator et praeses* ; sous Dioclétien, *praeses* ; au V[e] siècle, le gouverneur de la Maurétanie césarienne est *dux et praeses Mauretaniae Caesariensis* ; on le trouve aussi désigné sous le titre de *comes et praeses Mauretaniae* ; le gouverneur de la Sitifienne est simplement *praeses* ; la Tingitane a un *comes* militaire et un *praeses* civil. Les fonctions des *procuratores* étaient à la fois civiles et militaires ; leur durée n'était pas déterminée par avance. Le titre de *praeses*, ajouté à celui de *procurator*, s'explique par ce fait, suivant M. P. de L., que le droit de vie et de mort, jus gladii, réservé précédemment aux *praesides*, fut attribué aux *procuratores* à partir de Septime Sévère. Les troupes placées sous les ordres de ces procurateurs (*alae, numeri*), étaient assez nombreuses ; mais on ne saurait en déterminer le nombre. Les mentions surprenantes d'un *procurator utriusque Mauretaniae*, d'un *procurator Augusti pro legato Mauretaniae Tingitanae*, d'un *legatus Augusti pro praetore utriusque Mauretaniae*, s'expliquent par des circonstances exceptionnelles. M. P. de L. combat par de bons arguments l'hypothèse de M. Mommsen, en vertu de laquelle les Maurétanies auraient été, pendant un intervalle de treize ans (240-253), sous les ordres d'un légat commandant la XII[e] légion primigenia et les forces auxiliaires de ces provinces. Rien ne prouve que le *legatus Augusti pro praetore utriusque Mauretaniae*, Sextus Sentius Caecilianus, appartienne aux règnes de Gordien, de Philippe ou de Dèce ; il n'est pas certain que Capellien ait été en Numidie plutôt qu'en Maurétanie ; il n'est pas sûr non plus que le licenciement de la légion III soit une conséquence de la défaite des deux premiers Gordiens et de l'avènement de Gordien III. Or ce sont là les trois prémisses d'où M. Mommsen est parti pour imaginer l'intervention de la XXII[e] légion primigenia et le rôle extraordinaire de son légat qui aurait résidé à Cherchell. Entre 288 et 297, la Tingitane est rattachée à l'Espagne, la Sitifienne à la Césarienne. Par exception, le gouverneur de la Césarienne continue de cumuler les fonctions civiles et les militaires ; mais doit-on croire, avec M. Mommsen, que ce *dux et praeses* ait été subordonné, dans une certaine mesure, au Comes militum Africae ? M. P. de L. ne le pense pas. Il aurait pu, sur ce point, tirer plus de ressources d'une étude approfondie des *limites* de la Notitia. Les listes qui suivent cette introduction sont divisées en trois chapitres relatifs à la Césarienne, à la Tingitane et à la Sitifienne. Chap. I. Gouverneurs de la Maurétanie Césarienne : M. Lucinius Crassus Frugi, C. Suetonius Paulinus, Cn. Hosidius Geta, après lequel la province fut organisée et confiée régulièrement à des *procuratores*, Vibius Secundus, Lucceius Albinus, Lusius Quietus, Q. Marcius Turbo Fronto Publicius, M. Vettius Latro, C. Petronius Celer, Q. Porcius Vetustinus (à suivre). — J. Poinssot. *Voyage archéologique en Tunisie* (1882-1883), suite. *Ouâd Zeg, Vallis, Bir el Heuch, Gorges de la Siliana, Aïn Younès, plaine de Kralled, Aïn Hedja* (*Agbia*), *Sidi bou Attila, Henchir Douames Mtah Ouâd Remel, Henchir Meust* (*Musti*), *Bordj Messaoudi* (*Thacia*), *Bahiret el Ghorfa, Henchir bou Aouita, Henchir Sidi Khalifa, Henchir el Ouost* (à suivre). Soixante-treize inscriptions. Etude particulière de la voie tracée sur la table de Peutinger, « celle sans doute qui fut ouverte par le légat P. Metilius Secundus. Elle se détachait à *Vallis* (Sidi Medien) de la voie décrite par l'itinéraire d'Antonin. Elle faisait un assez long détour vers le Sud, franchissait les défilés où la Siliana se fraye un passage pour se jeter dans la Medjerda, puis traversait la chaîne montagneuse qui sépare le bassin de cette ri-

vière de celui de l'Ouâd Kralled, pour rejoindre la route de l'itinéraire à Agbia. » Nombreuses bornes milliaires. — *Henchîr Douâmes mtah ouâd Remel*, n° 808, inscription relative à un monument détruit par un tremblement de terre, *per te*RRAE·MOTVM DILABSVM ; *ibid.*, n° 809, D N | M *flavio* | VALERIO | CONSTANTIO | NOB·CAES· | RESPVBLICA | MVNICIPII | ///////// |. *Sidi bou Attila*, n° 812, dédicace, unique jusqu'ici en Afrique, à Magnus Maximus et à son fils Flavius Victor : D·D·NN | MAG MA|XIMO ET F//// | VICTORI P·P·F·F· | PP SEMPER | AVGG | M·A·D·N M· | EE |. Les sigles des deux dernières lignes peuvent être interprétées ainsi : *M(unicipium) A(gbiense) d(evotum) n(umini) m(ajestatique) e(orum)*. *Bordj Messaoudi* (Thacia), n° 828, INVICTISSI|MO *d n* MA|RCO FLAVIO | CO*nstan*TIN | O///// | E////// | *municipi*VM | THA*ciensi*VM | NVM·MAIES|TATIQVE EIVS | *devotum* |. *Henchîr bou Aouita*, n° 833, dédicace à Valentinien, Valens et Gratien, d'où l'on peut conclure que la limite de l'ancien territoire de Carthage, qui devint la province proconsulaire, et de la Numidie, passait entre Henchîr Aouita et Henchîr Douames (Uci Majus). *Henchîr el Ouost*, n° 844, deux fragments importants, dédicace d'un Arc par un « *sacerdos publicus Deae caelestis et Esculapi*. » A. Winckler. Notes sur les ruines de Bulla Regia, accompagnées d'un plan très bien fait, et de trois inscriptions dont une, importante (n° 850), paraît mal copiée. — Musée archéologique d'Oran. Grâce à la sollicitude de M. Demaeght, les monuments suivants paraissent, pour un temps du moins, préservés de la destruction : Inscriptions : *C. I. L.*, n°s 9796, 9797, 9760, 9757 (à corriger), 9753, 9786, 9817, 9810, 9798, 9813, 9804, 9801, 9799, 9806, 9805 ; *Bullet. des Ant. Afr.*, n°s 49, 531, 48, 47, 46, 11, 10 ; en outre, la petite mosaïque de St-Leu (triomphe bachique). La grande mosaïque des luttes sera aussi bientôt transportée au Musée d'Oran. — Chronique : Lettre de M. Hirschfeld corrigeant quelques inscriptions des *Additamenta* : 465, v. 8, *messibus condendis* ; 642, v. 4, *regna intr*[*a*] *Caesaris* ; 1016, v. 16, *Cate*[*ll*]*io* [*Rufino*] ; 1308, il faut probablement suppléer : [pen]sili quam frequens foveas mea membra lavacro. Les *balneae pensiles* sont connus. E. Masqueray.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA PROVINCE D'ORAN, janvier-mars 1885. — M. Louis Piesse. *Récit d'un voyage de la Goulette à Tripoli*. De jolis dessins traités d'une manière simple et pittoresque illustrent cette relation. — Note de M. H. Castonnet-Desfosses sur les intérêts français au Maroc, fort intéressante par des détails précis et d'une grande utilité. L'auteur a grandement raison d'appeler l'attention des Français sur ce que nous pouvons faire en ce pays et de citer, comme ayant donné un exemple à suivre, le comte de Chevagnac. L'auteur termine sa note par une pensée empruntée à la *France Nouvelle* de Prevost Paradol, mais il aurait dû citer son autorité ; il convient de rappeler souvent les pages prophétiques du généreux écrivain dont le livre devrait être, à l'heure présente, entre les mains de tous les Français. — Note fort intéressante de M. H. Castonnet-Desfosses sur le chérif de Ouazzan et sur la confrérie de Mouley-Taïeb. L'auteur fait un grand éloge du chérif et pense que la France devrait chercher à s'attacher ce personnage si influent.

— Avril-juin. — Itinéraire de la colonne mobile de Géryville pendant son expédition sur Figuig, sous le commandement du lieutenant-colonel Colonieu en 1868, par le commandant de Foulques. — Quelques notes sur le Tafilalet par M. E. Mercier. — Récit d'un voyage aux Bibans par M. Piesse. E. Cat.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, juillet-août-septembre 1885. — Séance du 3 juillet : M. Ch. Robert rappelle que,

dans la séance du 20 juin 1884, il a provoqué un vœu de l'Académie en faveur d'une mesure législative assurant la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises régulièrement organisées. La loi récemment votée assurera désormais, en Algérie et en Tunisie, la conservation des édifices antiques et des mosquées *classées comme monuments historiques*. Cela ne suffit pas. Il eût fallu que la destruction de toute *pierre écrite* fût, en principe, punie par la loi. M. HÉRON DE VILLEFOSSE, sur la demande de la Commission des études du Nord de l'Afrique, donne lecture d'un troisième rapport sur les fouilles du lieutenant Marius Boyé à Sbeïtla, SVFFETVLA (*Tunisie*). — Séance du 31 juillet : M. EDM. LE BLANT donne lecture d'une note sur le Christianisme aux yeux des païens. M. S. REINACH lit une note sur quatre villes nouvelles en Tunisie. — Séance du 11 septembre : Le Président annonce que M. Héron de Villefosse, délégué par le Ministre, a pris possession, au nom de l'Etat, des papiers de M. L. Renier, qu'il en a effectué le dépôt à la bibliothèque des Sociétés savantes, près la bibliothèque Mazarine, et qu'il ne manquera pas de réserver à l'Institut les documents qui lui reviendront de droit. — Séance du 25 septembre : M. CLERMONT-GANNEAU lit une notice sur une inscription coufique du Ier siècle de l'hégire, découverte sur une borne milliaire entre Jérusalem et Jéricho. — COMMUNICATIONS : N° V. *Le Christianisme aux yeux des païens,* par M. EDMOND LE BLANT. Tout n'a pas été dit sur ce que les païens de toute classe pensaient des chrétiens et sur la forme que revêtait à leurs yeux le christianisme. « On n'a pas fouillé jusqu'au fond, sur ce sujet, dit M. Le Blant, dans les écrits des Pères, les *Acta Sincera,* et peut-être même existe-t-il de plus des éléments d'informations étendues et nouvelles. Une source trop dédaignée nous est offerte par certains Actes des martyrs, non compris dans le recueil de Ruinart, pièces gravement interpolées sans doute, mais qui gardent souvent des traits de leur rédaction originale. » Suivent plusieurs exemples très intéressants. — N° VI. *Découverte de villes nouvelles en Tunisie,* par MM. R. CAGNAT et S. REINACH : 1° Henchîr 'Aîn Dourat, à 18 kilomètres au N.-N.-O. de Medjez el Bab, = *Uccula,* d'après l'inscription suivante : *C. Annioleno, C. f(ilio), Arn(ensi tribu), Karthaginensi, Galliano, flam(ini) Divi Titi, civitas Uccula, decreto Afror(um), posuit.* Ce n'était encore qu'une *civitas* composée d'Afri en majeure partie, au commencement du IIIe siècle, date probable de cette inscription. Sous Constantin, cette ville porta le titre de *municipe,* comme le prouve une autre inscription de même provenance. Elle est citée dans la liste des évêchés de la Proconsulaire (Morc. *Af. ch* , I, p. 349). 2° Henchîr Sidi Bel-Kassem, à 12 kilomètres au N.-O. de 'Aîn Dourat, = probablement *Aulodes,* érigé en municipe par Septime Sévère : *D(omino) n(ostro) Fl(avio) Gratiano, perpetuo Aug(usto), municipium Septimium Liberum Aulodes, numini majestatique ejus devotissimum.* 3° Henchîr Amâmet, à 3 kilomètres au nord du village arabe de Djebba, = *Thibaris.* Inscription découverte et communiquée par MM. Bordier et Tauzia de Lespin : *Genio Thibaris Augusto sacrum, r(es)p(ublica) Thib(aritanorum), d(ecreto) [d(ecurionum)].* La lettre LVI de St-Cyprien est adressée aux habitants de Thibaris. Cf. Morc., I, p. 315. 4° Henchîr Kouchbatihia, à 12 kilomètres de l'Henchîr Amâmet, = *Thimbure,* municipe à la fin du IIIe siècle. Inscription découverte et communiquée par MM. Bordier et Tauzia de Lespin : *Fortissimo ac nobil(i) Cae(sari) Flavio Valerio Constantio resp(ublica) municipii Thimbure, numini eorum devota in aeternum.* — Près de Bou Djelida, à une quinzaine de kilomètres au S.-E. de Testour, dans la koubba de Sidi Aougueb, sur une longue pierre servant de linteau : *Saturno Achaiae Aug(usto) sacr(um), pro sal(ute) Imp(eratoris) Caes(aris) Antonini Aug(usti) Pii, p(atris) p(atriae),*

gens Baechuiana templum sua pec(unia) fecerunt (i)id(emque) dedic(averunt). Candidus, Balsamonis fil(ius), ex undecim pr(imis), amplius spatium in quo templum fieret donavit. A noter, *Saturno Achaiae,* au lieu de *Achaico,* Saturne grec probablement opposé au Saturne punique (M. Mommsen veut voir dans *Achaiae* une épithète locale); en outre, la gens Bacchuiana, et les *undecimprimi,* sorte de commission de commune indigène déjà connue par un exemple en Afrique (*C. I. L.,* 7041). — Appendice : *Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie sur les travaux des commissions de publication.* La fin des extraits d'Ibn el Athir est sous presse. Quelques autres extraits, que M. Barbier de Meynard a en vue, pourront, avec la table, compléter la 1re partie du tome II commencée par M. Defrémery. Le troisième fascicule des *Inscriptions phéniciennes,* qui comprendra la Gaule, l'Espagne et la tête des inscriptions de Carthage, est entièrement imprimé et en feuilles. — Séance du 7 août : Livres offerts par M. Barbier de Meynard, *Monographie de Méquinez,* de M. Houdas; *Notes de lexicographie berbère,* de M. Basset. « Le mémoire de M. Basset prouve que ce jeune savant poursuit avec succès l'étude de la linguistique berbère, et qu'il a obtenu de bons résultats des différentes missions qui lui ont été confiées dans l'ouest de l'Algérie. » E. Masqueray.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, n° 10.— Dans l'assemblée générale du 24 avril 1885, M. le Dr Ballay fait une relation de son voyage dans l'Ogooué, l'Alima et le Congo. Il donne de curieux détails sur les nains Akkas, décrit le pays des Bateké, celui des Bafourous; la plupart des tribus sur le territoire desquelles on passe sont paisibles et hospitalières. M. B. examine sommairement la question de la colonisation française dans l'Afrique équatoriale ; il croit que les ressources principales de ces régions proviendront de la culture du sol, dans laquelle le travail de l'indigène sera dirigé par l'intelligence de l'homme civilisé. — P. 279-289. M. Ch. de Foucauld : Détermination de 18 positions au Maroc. — P. 297. M. J. d'Almeida da Cunha annonce la publication prochaine de grammaires et de vocabulaires de la plupart des dialectes du Mozambique dont il a fait, dit-il, une étude approfondie. — Extrait d'un rapport de M. Guiral sur la côte d'Afrique, depuis le San Benito ou Eyo, jusqu'à la rivière Doté.

— N° 11. — P. 332. Notes de M. l'ingénieur Caspari sur Cheik-Saïd et le golfe de Tadjoura.

— N° 12. — P. 352. Note de M. Alfred Bardey sur les routes du commerce dans la région de Harar. — P. 373. Note de M. Angelvy, ingénieur français au service du sultan de Zanzibar, sur une mission dans le bassin de la Rovouma. Le voyageur a constaté l'existence d'un important gisement de houille avoisinant un gisement de fer carbonaté ; il annonce que le sultan de Zanzibar se propose d'exploiter ces gisements et d'établir une voie ferrée ou du moins une route, qui manque encore dans ce pays ; elle serait prolongée plus tard jusqu'au Nyassa. — Détermination, par des observations astronomiques, de douze points du bassin de la Rovouma. E. Cat.

COSMOS, 23 février. — *Soudan et Soudaniens.*

— 2 mars. — *L'Afrique* (suite au 9 mars).

— 25 mai. — *Le canal de Suez et Sixte Quint.*

— 29 juin. — *L'expédition allemande à Socotora.*

— 20 juillet. — *Le major général Gordon.*

— 27 juillet. — *La poste aux lettres dans l'Afrique australe.*

L'EXPLORATION, 1885, n° 8. — Denis de Rivoyre. *La baie d'Adulis française.*

— N° 9. — P. Armand. *Retour de M. Giraud.*

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE, 2 juillet. — *Aux pays du Soudan.* — *L'Etat du Congo.*

— 9 juillet. — Maunoir. *Le Congo français.* — *Des conditions économiques du Congo.* — *Les Allemands et les Italiens en Afrique.*

— 16 juillet. — *Madagascar, importance de sa colonisation.* — *Affaires coloniales de la France: Au Sénégal.*

— 22 juillet. — *Affaires coloniales de la France: Côte d'Or.*

— 30 juillet. — *La question de Madagascar.* — *Affaires coloniales de la France: Sénégal; Le nouveau câble africain.*

JOURNAL ASIATIQUE, février-avril 1885. — O. Houdas. *Monographie de Méquinez.* C'est la traduction partielle d'un opuscule plus géographique qu'historique, que l'auteur, Mohammed ben Ahmed ben Ghazi el Ketâmi, mort en 919, a intitulé *Erroudh el hatoun fi akhbâr miknâset ez zitoûn.* — R. Basset. *Notes de lexicographie berbère* (le dialecte des Beni Menacer). Ce travail comprend un vocabulaire où les mots des dialectes apparentés sont rapprochés et comparés, et huit textes, légendes et contes, avec transcription en caractères latins et traduction française.

— Juillet. — J. Darmesteter. *Rapport annuel.* De même que son illustre prédécesseur, M. Renan, le secrétaire actuel de la Société Asiatique se borne à l'analyse des travaux en langue française. Il parle successivement de MM. *de Sainte-Marie, Reinach, *Tissot, *P. Melon, Renan, *J. Darmesteter, *Rinn, *Bargès, Houdas et Basset, Dulac, Guidi, Houdas, de Grammont, Féraud, Arnaud, Delpech, Robin, de Motylinski, le P. Tailhan, Maspéro (fouilles en Egypte et travaux de l'école française du Caire), Révillout, etc. (Les articles de revues ne sont pas précédés du signe *). Nous y relevons, entre autres choses, ce cri d'alarme, écho des vœux de l'Académie des Inscriptions: « Les ruines vont vite en Tunisie, comme dans toute l'Afrique du Nord. Des voix autorisées se sont déjà élevées, mais en vain, contre le vandalisme des ingénieurs et aussi contre l'anarchie de la recherche archéologique, qui, si l'on n'y prend garde, fera bien vite pour la disparition du passé autant qu'ont fait des siècles de barbarie. » E. F.

MÉLUSINE, t. II, n° 15, 5 mai 1885. — R. Basset. *Les Ongles.* Les Arabes ne rognent pas, mais coupent leurs ongles, qu'ils regardent comme le refuge des mauvais génies.

— N° 17, 5 juin. — R. Basset. *L'arc-en-ciel.* Enumération des noms qui lui sont donnés en diverses langues africaines et asiatiques. — *La grande Ourse* (Id.). — *La voie lactée* (Id.).

MISSIONS CATHOLIQUES, 3 juillet 1885. — Mgr Charbonnier. *Près des Grands Lacs* (suite au 17, au 24 et au 31 juillet).

— 17 juillet. — *Nouvelles missions à Madagascar.*

— 24 juillet. — Baron. *Excursion dans la Basse Egypte.*

MUSÉON, t. IV, n° 1, janvier 1885. — F. de Robiou. *Recherches récentes sur la religion de l'ancienne Egypte* (suite au n° 3).

— N° 2, mars. — J. von Yn. *Les études africaines.* Analyse élogieuse de l'année 1884 de notre *Bulletin de Corr. Afr.* — *Le Çomal, par G. Ferrand* (compte rendu

de R. Basset). — P. Bouche. *Sept ans en Afrique occidentale* (compte rendu du C[te] de Charencey).

LA NATURE, 18 juillet 1885. — L. Fleury. *L'île de la Réunion.*

NOUVELLE REVUE, t. xxxii, janv.-févr. 1885. — D[r] Tautain. *Tombouctou.* Sommaire de son histoire depuis le commencement du siècle et exposé de la nécessité pour la France d'occuper cette ville, pour des motifs politiques plus que commerciaux.

— Tome xxxiii, mars-avril. — J. Le Savoureux. *Les traditions coloniales de la Prusse.* — L. Pauliat. *Louis XIV et la Compagnie des Indes de 1864* (fin en mai). Historique de la fondation de cette compagnie, qui ne fut autre chose qu'un produit des idées personnelles du grand roi et une tentative de colonisation de Madagascar. — N. Ney. *F. de Lesseps, écrivain : La genèse du canal de Suez, 1854-1862.* Historique des négociations qui aboutirent à la concession du canal, d'après les *Lettres, journal et documents pour servir à l'histoire du canal de Suez.*

— Tome xxxiv, mai-juin. — M. Frescaly. *Le rôle de la France dans le Sahara et le Soudan.* Après avoir résumé la situation de la France dans ces pays, notamment dans le Soudan occidental et le Sénégal ; l'auteur insiste sur la nécessité et montre les moyens pacifiques d'établir des relations commerciales entre nos possessions du Nord et celles du S.-O. Il ne manque pas de faire ressortir l'incohérence et le manque de suite de notre politique coloniale, suffisamment attestés par les huit gouverneurs qui se sont succédé au Sénégal en cinq ans, de 1880 à 1885.

— Tome xxxv, juillet-août. — Le Myre de Vilers. *La politique coloniale.* Brève étude, au point de vue économique, sur la valeur et les revenus de nos colonies, comparés à ceux des colonies anglaises ; nécessité pour la France de renoncer à des pratiques surannées et de suivre un système raisonné. — A. Zogheb. *L'Egypte économique depuis Méhémet Ali.* Etude sur les impôts égyptiens sous Méhémet Ali, Saïd et Ismaïl. — Ad. de Fontpertuis. *L'Afrique australe : ses races indigènes et ses colons européens.* Historique et description sommaires des colonies du Cap, de Natal, des *Diamond Fields* ou Kimberley, des Boers, ainsi que des pays parcourus par Serpa Pinto de Benguela à Natal, et d'Angra-Pequeña. E. F.

POLYBIBLION, deuxième série, t. xxi, 5[e] livraison, mai 1885. — Partie littéraire : R. de Grieu. *Le duc d'Aumale et l'Algérie,* compte rendu par A. W.

— 6[e] livraison, mai. — Jurien de La Gravière. *La marine des Ptolémées,* compte rendu par le comte De Bizemont (voir le présent numéro du *Bulletin*).

— 7[e] livraison, juillet. — E. de Sainte-Marie. *Ma mission à Carthage,* compte rendu par A. de Ceuleneer. — Dutreuil de Rhins. *Le Congo français*, compte rendu par le comte De Bizemont. — Chronique : *Ile Maurice.*

PRÉCIS HISTORIQUES, avril 1885. — *Le nouvel Etat du Congo et la Conférence de Berlin.*

— Juillet. — E. C. *Les Hébreux en Egypte et les récentes découvertes.* — Al. L. *La mission du Zambèze en 1885.*

LA RÉFORME SOCIALE, 15 juin. — J. de Lapparent. *L'organisation de la famille à Madagascar.*

— 1[er] juillet. — P. des Rouziers. *Les populations des bords du Nil.*

REVUE AFRICAINE, n° 169, janv.-fév. 1885. — H. D. de Grammont. *Relations entre la France et la régence d'Alger au XVII[e] siècle.* Quatrième partie : *Les consuls la-*

zaristes et le chevalier d'Arvieux, 1646-1688, 5e art. (suite et fin aux nos 170-171). L. Ch. Féraud. *Notes historiques sur la province de Constantine : Les Ben Djellab, sultans de Touggourt* (23e art. ; le 24e est au no 170). — L. Rinn. *Essai d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères* (13e art. ; le 14e est au no 170). — H. Tauxier. *Le Mulucha ou Molochath, Oued Makta.* L'auteur assimile les mots Molochath et Mulucha, qui représentent la Makta, et ne doivent pourtant pas se confondre avec la Malva ou Mlouya. Il s'appuie pour cela sur les textes de Méla et de Pline, sur un passage de Polybe, mal compris par Strabon, et sur deux autres passages du même Polybe concernant le Molochath et s'appliquant très bien à la Makta. Au contraire, le passage de Strabon, d'après lequel le Molochath serait à l'ouest de Siga, appartient à une partie de l'œuvre où le célèbre géographe, fatigué et vieilli, a commis de nombreuses erreurs.

— No 170, mars-avril. — Hartmayer. *Notice sur le cercle de Djelfa.* On attire l'attention sur les stations préhistoriques et romaines, peu connues jusqu'ici, existant dans la région de Djelfa. — M... *Combat de Metarih (cercle de Bou-Saâda).* Récit de l'expédition entreprise par le général de Ladmirault contre les Ouled Naïl Cheraga en mai-juin 1849, et au cours de laquelle fut tué le capitaine Gaboriand, dont une plume amie a retracé la mort (12 juin), à Metarih.

— No 171, mai-juin. — L. Rinn. *Géographie ancienne de l'Algérie : les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha* (fin au no 172). — O. Mac-Carthy. *Les antiquités algériennes.* En trois parties : des antiquités algériennes et de l'intérêt que nous avons à les conserver ; synonymies des localités anciennes les plus importantes de l'Algérie ; instructions de M. L. Renier relatives aux estampages. — H. D. de Grammont. *Le nom de Barberousse dérive-t-il de Baba-Aroudj ?* Barberousse est, selon Sinân Châouch, le surnom donné par les infidèles à Kheyr ed-Dîn, et ne peut, partant, dériver de Baba-Aroudj. — H. Tauxier. *Lettre sur les origines libyennes.* L'auteur y combat sommairement l'hypothèse d'une origine aryenne des populations de Libye.

— No 172, juillet-août. — H. Tauxier. *Le patrice Gregorius.* Reconstitue et discute les textes arabes et byzantins à l'effet de prouver l'identité du patrice Gregorius de Théophane avec le Flavius Gregorius patrice, de l'inscription de Tamugadi, lequel est le frère, vaincu à Suffetula, de l'empereur Héraclius. E. F.

REVUE BOURBONNAISE, juillet 1885. — A. Pérot. *Le dolmen du Maroc.*

REVUE CHRÉTIENNE, no 5, 10 mai 1885. — F. Puaux. *Lettres algériennes.* L'auteur constate que de grandes choses ont été faites et rend justice aux colons ; il pense que l'instruction répandue chez les Kabyles sera le seul moyen d'assurer la tranquillité de la France africaine. E. Cat.

REVUE DE BELGIQUE, 17e année, mai 1885. — E. de Laveleye. *La condition économique du Congo.*

— Juillet. — E. van Elewijck. *Le commerce du Congo.* — M. Joostens. *Souvenirs d'un voyage au pays du Mahdi : les mosquées du Caire et les environs de la ville.*

REVUE DE GÉOGRAPHIE, décembre 1884. — Mme A. Levinck. *L'oasis de Figuig* (fin en janvier 1885).

— Février 1885. — A. Merle. *Les possessions françaises et anglaises sur la côte occidentale d'Afrique, au N. de Sierra Leone.*

— Avril. — A. Du Mazet. *Sites algériens : le Djebel Khar (Montagne des Lions) et la plaine de Télamine.*

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, t. xi, n° 3, mai-juin 1885. — E. Montet. *Les Missions musulmanes au XIXe siècle.* Tableau d'ensemble de l'extension de la foi musulmane en Asie et en Afrique. L'auteur, qui ne paraît avoir connu l'Islam que dans les livres, croit aux progrès intellectuels obtenus par la propagande musulmane. Si, ce qui n'est pas démontré, elle a supprimé les sacrifices humains (c'est l'excuse que font valoir les partisans de l'esclavage en faveur de leur doctrine), de l'autre elle a couvert de ruines une partie de l'Asie et de l'Afrique : il suffit de connaître l'histoire contemporaine du Sénégal, pour comprendre que le fétichisme des Ouolofs est préférable à l'islamisme des Maures et des Foulahs. Toutes les nations qui se sont trouvées en face de cette religion savent quels obstacles elle oppose à la civilisation, depuis le triomphe de l'orthodoxie à Baghdad. — E. Lefébure. *Les fouilles de M. Naville à Pithom.* Analyse du livre où le savant égyptologue expose ses découvertes : En fouillant dans l'Oued Toumilah, à peu de distance d'Ismaïlia, la butte connue sous le nom de Tell el Maskhoutah, M. Naville a mis au jour un temple considérable renfermant, entre autres objets importants, des statues de Pharaon, une stèle de Ptolémée II Philadelphe, mentionnant une expédition contre les nègres des bords de la mer Rouge, et diverses inscriptions montrant que l'endroit était consacré au dieu Toum. C'est donc le Pithom (Pa-toum) de l'Exode, comme le soupçonnait Chabas, tandis qu'avant les fouilles, Lepsius voyait dans Tell el Maskhoutah les ruines de Rhamsès, placées par Brugsch à Tanis et par Chabas à Péluse. Le nom vulgaire de Pithom était Thoukou-t. M. Lefébure, à l'occasion de cette découverte, adopte l'opinion qui place l'Exode sous Meneptah I, successeur de Rhamsès II : pendant le règne de ce dernier, les Hébreux (Aperi-ou) auraient construit les deux villes de Rhamsès et de Pithom (*Exode* I, 11) et auraient profité de l'affaiblissement de l'Egypte, causé sous Meneptah par l'invasion des Libyens et des Insulaires, pour se soustraire au joug égyptien et fuir dans le désert sous la conduite de Moïse, l'Osarsiph d'Hécatée d'Abdère, de Manéthon et de Josèphe. — G. Lafaye. *L'introduction du culte de Sérapis à Rome.* S'appuyant sur un passage de Valère Maxime (ix, 14, 3) relatif au surnom de Serapio donné à P. Corn. Scipio Nasica, M. L. place entre 150 et 80 av. J.-C. la période de temps pendant laquelle le culte de Sérapis se développa à Rome, ignoré des magistrats. René Basset.

REVUE GÉNÉRALE (de Bruxelles), janvier 1885. — A. de Haulleville. *L'œuvre de la civilisation africaine.*

— Mars. — *Le héros de Khartoum.*

— Mai. — J. Durieux de Ten Hamme. *Madagascar.*

— Juillet. — *Afrique australe, Transvaal et Zoulouland.* — J. Jooris. *Les colonies européennes en Afrique.*

TOUR DU MONDE, 1885, n°s 1354-1256. — G. Révoil. *Voyage chez les Bénadirs, les Çomalis et les Bayouns, en 1882 et 1883.*

— N°s 1270-1272. — R. Cagnat et H. Saladin. *Voyage en Tunisie.*

ACADEMY, n° 672, 21 mars 1885. — Am. B. Edwards. *Maspero at Luxor.*

— N° 673, 28 mars. — Sayce. *Letter from Egypt.*

— N° 674, 4 avril. — Révillout. *Fouilles de Pithom.*

— N° 675, 11 avril. — Am. B. Edwards. Some minor books about Egypt: *The London obelisk, by G. Paterson Yeats; The storehouses of the king, by Jane Van Gelder; Egypt and the wonders of the Land of the Pharaohs, by W. Oxley; Cleopatra's Needle, by J. King; The Pharaohs and their people, by E. Berkley; The Lands of the Pyramids, by J. Chesney; Modern Egypt, by H. Bickersteth Ottley.*

— N° 677, 25 avril. — F. W. Percival. *Boddy's Kairwan the Holy,*

— N° 678, 2 mai. — Dr Winslow. *The Egypt Exploration Fund in the United States.*

— N° 679, 9 mai. — W. Wickham. *Nixon's Story of the Transvaal.*

— N° 681, 23 mai. — Ebers. *Egypt Exploration Fund.*

— N° 682, 30 mai. — R. S. Poole. *Egypt Exploration Fund.*

— N° 683, 6 juin. — Pleyte. *The discovery of Pithom.*

— N° 685, 20 juin. — E. Naville. *The site of Goshen.*

— N° 686, 27 juin. — A. H. Keane. *Stanley's the Congo Free State.*

— N° 688, 11 juillet. — R. F. Burton. *Gordon's Journals at Khartoum.*

ALLGEMEINE MILITÄR-ZEITUNG, lxe année, n° 28. — *Welche militärische Operationen führten 1798 und 1832 zur Einnahme von Cairo? Eine Parallele.*

ANNALEN DER HYDROGRAPHIE, t. xiii, 1885, n° 1. — Hoffmann. *Fernando-Po.*

N° 3. — Hoffmann. *Bemerkungen über einige Plätze an der Westküste von Afrika zwischen Loanda und Kapstadt.*

— N° 4. — Hoffmann. *Plätze an der Westküste Afrikas zwischen Loanda und der Kongo.*

— N° 6. — Cheïden. *Die Neger-Königreiche Coba und Kabitai, der Sangarea-Bai und die einmündenden Flüsse.*

ARCHIVIO STORICO SICILIANO, anno ix, fasc. 3 et 4. — G. Gioeni. *Note intorno a topografie o incerte o ignote che leggonsi nella storia dei Musulmani scritta da M. Amari.* — E. Pelaez. *La vita e la storia di Ariadeno Barbarossa* (suite). — Sac. D. Lagumina. *Iscrizione sepolcrale araba.* — *Corpus inscriptionum semiticarum* (compte rendu).

THE ATHENÆUM, n° 2905, 21 mars 1885. — Major. *The protection of the Monuments of Cairo.*

— N° 2996, 28 mars. — *Steingass's Arabic-english Dictionnary.*

— N° 3002, 9 mai. — Lady Belairs. *The Transvaal War.*

— N° 3004, 23 mai. — Stanley. *The Congo and the founding of its Free State.*

— N° 3010. — *The Journal of major-general C. G. Gordon at Khartoum.*

AUS ALLEN WELTTHEILEN, xvie année, n° 8. — O. Lenz. *Henry Stanley und der Congo. Elmina an der Goldküste.*

— N° 9. — O. Lenz. *G. Nachtigal's Reise in Tunis. Revoil's Reise in Ost-Afrika* (suite au n° 10). *Die österreichische Congo-Expedition.*

AUSLAND, lviiie année, n° 14. — E. Bötticher. *Die Afrikanische Conferenz in Berlin* (fin).

— N° 20. — W. Kobelt. *Die Colonisation in Algerien* (suite au n° 21).

— N° 21. — *Josef Thomsons. Entdeckungen im äquatorialen Ost-Afrika.*

— N° 22. — *Die Eingeborenen des Bissagos-Archipel.*

— N° 23. — *Die Werkstätten für Herstellung der Steinwerkzeuge in der ostägyptischen Wüste.*

— N° 24. — PESCHUEL-LOESCHE. *Süd-afrikanische Laterite. Ueber die deutsche Schützländer in südwestlichen Afrika, nach eigener Auschauung. Das Klimat im Kamerun-Gebiet.*

N° 27. — *O' Reill's Reise durch Lomwe nach dem Schirwa-Sae.*

BOLLETINO DELLA SEZIONE FIORENTINA DELLA SOCIETA AFRICANA D'ITALIA, t. I, 1885, n° 1. — U. VALLE. *Da Bailul a Edd.*

BOLLETINO DELLA SOCIETA GEOGRAFICA ITALIANA, t. IX, 1884, n° 12. — *Il viaggio di Antonelli et di Ragazzi allo Scioa.*

— T. X, 1885, n° 1. — *Lettera di C. Diana; Nota del Ministero; Ultima lettera di G. Bianchi e compagnia* (avec carte). — F. CARDON. *Possedimenti degli Stati Europei sulle coste africane* (avec carte).

N° 2. — G. DI BRAZZA et A. PECILE. *Lettere dal Congo.*

N° 3. — L. PALADINI. *Sulla fundazione di colonie europee in Africa e specialmente su quelle dell' Algeria e Tunisia.*

N° 4. — A. SALIMBENI. *Lettere dal Goggiam.* — FAIDHERBE. *Sul viaggio di M. Buonfanti.*

N° 5. — P. D. VICENTINI. *L'insurrezione mahadista nella provincia di Dongola.* — L. GATTA. *Da Massaua a Chartum per Keren e Cassala* (avec carte). — *Lettere del conte G. di Brazza.*

— N° 7. — M. BUONFANTI. *Risposte ai dubbii del Signore G. M. Krause.*

— N° 8. — V. RAGAZZI et P. ANTONELLI. *Lettere dallo Scioa.*

THE BRITISH QUARTERLY REVIEW, juillet 1885. — *The Coptic churches of Egypt.*

BOLETÍN DE LA SOCIEDAD GEOGRAFICÁ DE MADRID, 1885 : mayo y junio. — D. MARTIN FERREIRO. *Memoria sobre el progreso de los trabajos geográficos.* A noter, p. 311, le regret de voir l'Angleterre, la France et l'Italie s'emparer de postes importants dans la mer Rouge et sur la côte d'Abyssinie, tandis que l'Espagne reste inactive. — D. EMILIO BONELLI. *Nuevos territorios españoles de la costa del Sáhara.* Conférence faite à la Société de géographie de Madrid, le 7 avril 1885. M. B., capitaine d'infanterie, représentant de la Sociedad española de Africanistas y Colonistas, a exploré la côte occidentale d'Afrique comprise entre le 27° et le 20° parallèles Nord, soit entre le cap Bojador et le cap Blanc. Parti de Las Palmas, il a visité particulièrement le cap Bajador, le Rio de Oro, la baie de Cintra, et l' « incomparable » baie del Galgo, voisine du cap Blanc. Il estime que l'Espagne trouverait avantage, même au prix d'assez grands sacrifices, à fonder au cap Bojadar un établissement commercial qui desservirait une partie des populations du Maroc méridional ; qu'une factorerie dans le rio de Oro aurait pour tributaires les Aoulâd Delîm, les Tsederari et les Arousîyin ; que la baie de Cintra, une fois occupée, permettrait de commercer avec les Zegri et les Taras (*sic*) ; qu'enfin la baie del Galgo mettrait l'Espagne en relation avec l'Adrar. Suivant lui, les bénéfices du commerce dans ces régions peuvent être immenses, parce que la laine, les peaux, le bétail, etc., y sont à très bas prix, et s'acquièrent en échange de cotonnades de la dernière classe, de quincaillerie et de bijouterie sans valeur en Eu-

rope, de vieux fusils et de poudre de mine. Faisant allusion à la récente et déplorable affaire du rio de Oro, M. B. l'explique par l'ignorance et la mauvaise conduite des Européens. « Pourvu que la justice préside à nos actes, dit-il, notre domination commerciale et politique s'étendra sur des peuples nombreux, sans luttes coûteuses et sanglantes. » — *Territorios adquiridos para España por la Sociedad española de Africanistas y Colonistas en la costa occidental de Africa.* Cap. I. *Antecedentes* : 1° Idées premières émises au sein de la Société géographique de Madrid, dans les séances du 22 mai et du 5 juin 1883 : publier une *Bibliothèque géographique populaire*, réunir à bref délai un *Congrès national de géographie*, entreprendre un ou deux voyages d'exploration sur la côte de Guinée, créer des « stations militaires ou navales » dans les mêmes lieux, et en outre dans la mer Rouge et dans le golfe d'Aden, insister aussi près du gouvernement pour que les fonds de l'*Œuvre pie de Jérusalem*, et ceux des *Fondations pour la rédemption des captifs* soient désormais destinés à des explorations et des établissements en Afrique. 2° La côte saharienne au Congrès de géographie de Madrid de 1883 (Cf. *Actas del Congreso español de Geografica colonial y mercantil*, Madrid, 1884, t. I) : vœu émis à l'unanimité par le Congrès, touchant l'urgence de la création d'un ou de deux établissements nationaux sur la côte des pêcheries espagnoles canario-africaines. 3° Le golfe de Guinée au Congrès de Géographie de Madrid. Projet de constitution d'une Compagnie espagnole du golfe de Guinée. Statuts rédigés par El Sr Costa. 4° La côte du Sahara et la Société des Africanistes. Cette société, à peine constituée, a adressé, le 31 janvier 1884, au gouvernement, une pétition tendant à l'occupation de la partie de la côte d'Afrique qui correspond au banc de pêche exploité par les habitants des Canaries. Un des « considérants » porte que cette longue ligne de côtes peut être un jour la base d'un commerce actif avec les tribus de l'Adrar et les autres oasis qui y font face dans le Sahara occidental, et même avec Timbouctou. Les conclusions sont : l'établissement de barques-pontons, avec des soldats d'infanterie de marine et des officiers, dans la baie de Rio de Oro, dans la baie de Cintra, dans le golfe de Santa Maria, ou dans l'île d'Arguin, et la construction de fortins portant pavillon espagnol, au moins aux deux extrémités de cette ligne, péninsule de Rio de Oro, cap Blanc, ou île d'Arguin. Signataires : Francisco Coello, président ; Comte de Morphi, directeur des relations avec le gouvernement ; Joachim Costa, directeur des expéditions géographiques ; Luis Garcia Martin, secrétaire général. 5° Le golfe de Guinée et la Société des Africanistes. Plainte adressée au Président du Conseil des Ministres touchant l'extension de la colonie française du Gabon, aux dépens du territoire espagnol du Rio Benito. — Cap. II. *Preparativos de las expediciones.* La Société des Africanistes, après avoir tenu un meeting sur la question de l'Espagne au Maroc, le 30 mars 1884, afin d'exciter l'attention publique (despertar algún eco vigoroso en el corazón de nuestro pueblo. Cf. *Intereses de España en Marruecos*, discursos pronunciados por los señores D. Francisco Coello, etc. Madrid, 1884, 112 p.), lança 150 lettres destinées à provoquer des souscriptions en faveur d'une expédition dans le golfe de Guinée au mois de mai suivant. La même société adressa, le 10 octobre 1884, une lettre au Président du Conseil des Ministres afin d'attirer toute l'attention du gouvernement sur la côte comprise entre le cap Bojador et le cap Blanc, sur les entreprises de M. Mackensie dans le Rio de Oro, sur la nécessité d'y arborer le pavillon espagnol, et sur l'urgence d'une mission commerciale, semi-privée, semi-publique, dans cette contrée. Quelques réponses assez curieuses sont reproduites aux pages 379 sq. du *Boletin*. Le total de la souscription s'éleva à 37,017 pesetas

(voir la suite au mois d'août). — *Acta general de la conferencia de Berlin.* Reproduction des déclarations et des actes de navigation de la conférence du 26 février 1885. — *Lamina. Costa occidental de Africa entre los cabos Bojador y Blanco.* Carte accompagnée d'un plan du Rio de Oro et d'un croquis de la baie de Cintra. L'auteur n'a pas connu tous les documents récents qui lui auraient permis de composer un tableau plus exact du Sahara occidental. L'indication « Limite des possessions espagnoles », tout près de la baie d'Arguin, est aussi bien prématurée. — Julio 1885 : *Extracto de las Actas de las sesiones celebradas por la Sociedad y por la Junta directiva* (7 de abril — 7 de julio 1885). A noter, dans la séance du 16 juin : M. Bonelli signale à la Société un article du journal *La Epoca,* d'où il résulte que le voyageur espagnol D. Saturnino Jiménez aurait conseillé au gouvernement allemand d'occuper les îles Chafarines. M. Coello, président de la Société des Africanistes, avait déjà protesté contre un tel conseil. Il offre d'écrire à Berlin pour vérifier le fait. La Commission décide à l'unanimité que, si ce fait est constaté, M. Saturnino Jiménez sera expulsé de la Société. — Agosto 1885 : *Territorios adquiridos para España por la Sociedad española de Africanistas y Colonistas en la costa occidental de Africa* (*continuacion*). Organisation de la mission du golfe de Guinée. Approbation d'un devis minimum de 22,100 pesetas. MM. Iradier et Osorio, chargés de mission. Instructions : visiter les Camarones, la côte entre les Camarones et l'embouchure du Rio del Campo, et la côte entre les Camarones et le Rio Niger. Reconnaître une première fois le pays, sous prétexte de l'étudier au point de vue scientifique et commercial. Y revenir une seconde fois pour terminer les négociations engagées avec les chefs indigènes et leur donner la forme de traités définitifs. Faire en sorte que ces traités ne permettent à aucune autre puissance européenne que l'Espagne de s'établir dans toute cette région. Pour l'expédition de la côte du Sahara, la Commission exécutive a prévu une dépense totale de 7,500 pesetas. (*Continuará*). E. MASQUERAY.

CIENCIA CRISTIANA, avril 1885. — F. J. SIMONET. *M. Reinhart Dozy.*

LA CIVILIZACION, mai 1885. — *Las gemelas africanas* (suite en juin et en juillet).

LA CULTURA, 1er avril 1885. — SALLUSTE. *Conjuration de Catilina,* éd. Constans; *Œuvres de Salluste,* éd. Lallier, compte rendu par F. M. PASANISI.

— 1er mai. — C. NAHMIAS. *Manuale pratico di italiano ed arabo moderno per uso dei viaggiatori italiani in Oriente,* compte rendu par L.

— 15 mai. — GOGUYER. *Choix splendide de préceptes cueillis dans la loi,* compte rendu par B. — A. ISSEL. *Viaggio nel mar Rosso e tra i Bogos,* compte rendu par L.

— 1-15 juillet. — *The Mahdi past and present by J. Darmesteter,* compte rendu de la traduction anglaise par B.

DAHEIM, XXIe année, n° 34. — *Missionverfolge in Deutsch-Süd-Afrika.*

— N° 40. — R. ANDREE. *Richard Böhm der Afrikareisende.*

DEUTSCHE GEOGRAPHISCHEN BLÄTTER BREMER, t. XIII, 1885, n° 2. — A. OPPEL. *Der Kongo und sein Gebiet.* — H. ZÖLLER. *Der Batangaoder Moanja-Fluss* (avec carte).

DEUTSCHE KOLONIALZEITUNG, 2e année, 1885, n° 5. — W. BELEK. *Was haben wir von Lüderitzland zu erwarten* (avec carte).

— N° 6. — C. WERMUTH. *Von der Südwestgrenze der Kongo-Beckens.*

— N° 9. — *Die deutsche Dembiah-Kolonie in Nord-West Afrika* (avec carte). — P. Steiner. *Ackerbau, Gewerbe und Handel auf der Goldküste.* — A. Diesterwèg. *Aus meinem Traderleben in Süd-Afrika.*

DEUTSCHE LITERATURZEITUNG, n° 1, 1885. — *Das Matriarchat bei den alten Arabern.*

DEUTSCHE REVUE, x^e^ année, fasc. 4. — *Ueber das Afrikanische Binnenmeer, ein Brief von Ferdinand von Lesseps an der Herausgeber der Deutschen Revue.*

— Fasc. 5. — *Die Streitkräfte des Mahdi nach Quelle der ägyptischen Kriegsministeriums geschildert.*

L'ESPLORATORE, t ix, 1885, n° 3. — L. Negri. *La coltura del tabacco nel Sannhait.*

— N° 4. — G. Schweinfurth. *La Rora Asghedè, la sua natura ed i suoi produtti.* — P. Longo. *Della antiche città della Tripolitania.* — P. Fiorentini. *Dal Niger* (suite au n° 8).

— N° 6. — G. A. Krause. *Lagos e la Costa degli Schiavi nell' Africa occidentale.*

— N° 7. — A. Brunialti. *Andiamo a Tripoli?* — M. Buonfanti. *La costa occidentale africana da Sette Camma a Mossamedes* (suite au n° 8).

GEOGRAPHISCHE RUNDSCHAU, 1885, t. vii, n° 4. — H. Lange. *Deutsche Forschungsreise in Ost-Afrika* (avec une carte).

— N° 11. — Ph. Paulitschke. *Die Wohnsitze der Nord-östlichen Galla-Stämme.*

GLOBUS, t. xlvii, n° 17. — W. Kobelt. *Skizzen aus Algerien, 4: Constantine.*

— N° 19. — G. Revoil. *Reise im Lande der Benadir, Somali und Bajun* 1882-83 (suite au n°s 20, 21, 23, 24). — W. Kobelt. *Skizzen aus Algerien, 5 : Hammam Meskoutine, das Bad der Verfluchten* (Hammam Meskhoutin ne signifie pas le « *bain des maudits* », mais le « *bain des métamorphosés* ».) — Joest's. *Um Afrika.*

— N° 21. — Thomson's. *Reise in's Land der Massai.*

— N° 23. — J. Menges. *Die Basen oder Kounama* (suite au n° 24).

— T. xlviiie, n° 1. — J. Menges. *Die Zeichensprache des Handels in Arabien und Ost-Afrika.*

N° 3. — W. Kobelt. *Skizzen aus Algerien* (suite).

DIE GRENZBOTEN, xlive année, n° 21. — *Das neue Königreich in Afrika.*

— N° 23. — *Brandenburg Preussen auf der West-Küste Afrikas, 1681-1721.*

— N° 24. — *Das Ende vom Liede im Sudan.*

— N° 29. — G. Meinecke. *Gustav Nachtigal im Tunis* (suite au n° 30).

JAHRESBERICHT DER GEOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT ZU MÜNCHEN, 1884. — R. Felkin. *Uganda und sein Herrscher Mtesa.*

JÜDISCHES LITTERATURBLATT, xive année, n° 19. — *Die neuesten Ausgrabungen in Gösen und die Historicität des Aufenthalts der Juden in Aegypten* (suite au n° 22).

LITTERARISCHES CENTRALBLATT, n° 11, 7 mars 1885 — *S. Augustini in Joannis evangelium tractatus.*

— N° 13, 21 mars. — H. Johnston. *Der Kongo.*

— N° 16, 11 avril. — A. Bastian. *Der Fetisch an der Küste Guineas.* — Lenz. *Timbuktu.*

— N° 22, 23 mai. — G. Krüger. *Monophysitische Streitigkeiten.*

— N° 25, 13 juin. — J. HAUSSLEITER. *De versionibus Pastoris Hermae latinis.*

— N° 26, 20 juin. — *Saadia al Fajumi's Arabische Psalmenübersetzung,* publ. et traduit par MARGULIES.

— N° 30, 18 juillet. — FRITSCH. *Süd-Afrika bis zum Zambesi.*

MISSIONARY HERALD, janvier 1885. — T. J. COMBES et J. GRENFELL. *The Congo Missions, tidings from the interior* (avec carte).

MITTEILUNGEN DER AFRIKANISCHEN GESELLSCHAFT, t. IV, 1885, n° 4. — A v. DANCKELMAN. *Die Pogge-Wissmanneche Expedition; Mitteilungen aus Pogge's Tagebuch* (av. carte. — SCHULZE. *Bericht über Verlauf seiner Expedition* (avec carte).

— N° 5. — REICHARD. *Reise nach Urua und Katanga* (avec carte). — BÜTTNER, KUND, TAPPENBECK et WOLFF. *Bericht über die Congo-Expedition.* — G. A. KRAUSE. *Reise von Lagos zum Mahin-Gebiet nebst Mitteilungen über Geschichte, Handel und Gesundsverhältnisse von Lagos* (avec carte).

— N° 6. — WISSMANN. *Reisebriefe.*

MITTEILUNGEN DER GEOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT ZU JENA, 1885, n° 1. — G. DILGER. *Eine Reise in die Landschaft Kumawu.* — D. ASANTE. *Eine Reise nach Salaga und Obosso durch die Länder im Osten des mittlern Volta.*

— N° 4. — G. KURZE. *Reisen norwegischer Missionare in Madagascar.*

MITTEILUNGEN DER KAISERLICHEN KÖNIGLICHEN GEOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT ZU WIEN, t. XXVIII, 1885, n° 5. — FR. v. LE MONNIER. *Die österreichische Kongo-Expedition.*

NINETEENTH CENTURY, juin 1885. — W. SAUNDERS. *Letters from Egypt.*

— Juillet. — ED. DICEY. *The Khedivate of Egypt.* — R. F. T. GASCOIGNE. *To within a mile of Khartoum.*

NUOVA ANTOLOGIA, 15 octobre 1884. — O. BARATIERI. *Il Congo.*

— 15 décembre. — F. CARDON. *L'Inghilterra e la Francia sul Niger.*

— 15 janvier 1885. — *Gustavo Bianchi alla terra dei Galla.*

— 1er février. — A. CECCHI. *Le popolazioni della regione di Assab.*

— 15 février. — R. BONGHI. *Carlo Giorgio Gordon.*

— 1er mars. — *La spedizione italiana nel Mar Rosso.*

— 1er avril. — L. GATTA. *Massaua e le regioni circostanti.*

— Mai. — F. VINUTELLI. *Il Sudan ed il Mahdi.*

OESTERREICHISCHE MONATSCHRIFT FÜR DEN ORIENT, 11e année, n° 5. — O. LENZ. *Die österreichische Congo-Expedition.*

A. PETERMANN'S MITTEILUNGEN, t. XXX, 1884, n° 5. — J. MENGES. *Jagdzug nach dem Mareb und Ober Chor Baraka,* mars et avril 1881 (avec une carte). M. Menges, entré au service d'un marchand d'animaux féroces de Hambourg, passa l'hiver et le printemps de 1880-81 dans le sud de la province, alors égyptienne, du Taka, sur le territoire des Beni-Amer et des Baréas. Il visita successivement Algaden et les environs, les longues plaines de Gach, arrosées par le Khor-Gach (Mareb) et de Saouab, traversées par de nombreux torrents et remplies d'arbres et de pâturages; celle de Serobeti, où passe le télégraphe de Kassala à Massoua, et entra sur le territoire des Baréas, tenus en respect par les postes de Koufit et d'Amideb, probablement aujourd'hui entre les mains des successeurs du Mahdi. D'Amideb,

le voyageur, tournant au N.-O., pénétra chez les Bèt-Bidjel, tribu dont l'origine diffère de celle de ses voisines et qui descend probablement des Dembelas éthiopiens : leurs huttes, comme celles des Bédouins des environs de Massaoua, ont la forme d'une ruche : ils parlent le khassa (tigré). En remontant le cours du Khor-Obelet, sur les bords duquel affluent les lions, les rhinocéros et les éléphants, l'auteur s'arrêta à la station de Oualda-Gabrëèl, un Ethiopien chasseur de bêtes féroces, installé depuis longtemps dans le pays ; puis à Gerfetou, l'ancien territoire des Bèt-Bidjel, et, après avoir poussé jusqu'au Mareb, qui coule entre des forêts désertes, troublées seulement par les luttes des chasseurs éthiopiens et Bedjas, il revint sur ses pas jusqu'à la station de Oualda Mikâèl. Décrivant alors un cercle vers l'Est, il atteignit le Khor-Choukelkel, qui reçoit de nombreux affluents, et rentra à To-Vass sur le territoire des Beni-'Amer. Le retour à Amideb n'offrit rien de particulier, sinon que du Khor-Sadem on apercevait vers le Nord-Est le plateau de Dabra Tallas, où existe encore aujourd'hui le couvent chrétien de Saada-Amba, célèbre dans l'expédition de Iyâsou I en 1691 (1). D'Amideb, M. Menges revint directement à sa zeribah de Khor-Gach en traversant les chaînes de montagne de Sekeh, de Daouda (2) et d'Eimasa, sur les bords du Khor Mogoreb ; à la station de Totlouk, le Khor-Hadamdamah, qui prend sa source dans les monts Sogoda, se jette dans le Mareb. D'Ambarab à Kassala, située au N.-O. sur le Khor-Gach, en suivant cette rivière, on rencontre les pics de Barbaro, de Kassaloudj, refuge des brigands Baréas, et de Goulsa, sur le territoire des Beni-Amer qui sont originaires de Dagga. Les renseignements de M. Menges complètent ceux de Heuglin, de Krockow von Wigerod et de Werner Münzinger : ils ont d'autant plus d'intérêt que, de longtemps, par la faute de l'Angleterre, le pays sera fermé aux explorateurs européens. — Geographischer monatsbericht : *Voyage de M. de Foucaux au Maroc. Carte du département d'Oran*, par M. Langlois. Publication du voyage au Congo par Johnston « une des meilleures descriptions de voyage qui aient été faites dans ces derniers temps, » de l'histoire des courses du Rév. J. Mackenzie dans le pays des Betchouanas — de *Our Colony of Natal*, par Pearce, « des renseignements nouveaux. »

— N° 6. — H. Wichmann. *Stanleys Fahrt Kongo aufwärts, 1882.* (Le journal de route de Stanley a paru depuis). — Geographischer Monatsbericht. Mort du Dr Pogge au retour d'un voyage dans l'intérieur du Loanda, 16 mars 1884 ; il avait fondé la station allemande de Mukengé. — *Carte d'ensemble de l'Afrique* au 1/10000000, par Andree et Scobel. « Très utile. » Voyage autour de l'Afrique projeté par la Société d'exploration de géographie commerciale de l'Afrique. — Publication de la carte de l'Algérie dressée par l'état-major français : le Tell sera terminé en 1894 et comprendra 200 feuilles au 1/50000e : des peuples du Nil, par le Dr Hartmann ; — d'une étude sur le Dj. Mokattam, par Schweinfurth ; — du Voyage chez les Massaï, de Fischer. On regrette l'absence d'une carte. — Nouvelles de l'expédition du lieutenant français Giraud. — Annonce d'une carte du pays entre le Congo et l'Ogowé par J. Chavanne. — Description de la république de Liberia par le naturaliste J. Büttikofer. — Départ de G. A. Krause pour une ex-

(1) Cf. mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, p. 147 et note 333, p. 301.

(2) Le Daouda est peut-être le Dédâ (ዴዳ፡), mentionné par la chronique éthiopienne comme le nom d'une tribu Chanqalla de ce pays.

ploration du Bas Niger : publication de son mémoire sur la langue foulah (Cf. *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 170-171).

— N° 7. — E. R. Flegel. *Materialien zur Orthographie und Erklärung einiger geographischer Namen auf Karten des Niger-Benuë Gebietes.* L'auteur, qui a appris par sa propre expérience combien les noms géographiques, recueillis par les voyageurs, sont susceptibles d'erreurs provenant surtout de l'inconséquence des transcriptions, s'efforce d'en corriger quelques-unes qui se sont glissées dans les cartes du voyage de Rohlfs (de Goudjba à Lagos) et du cours du Benoué par Hassenstein. — Sans admettre toutes les rectifications indiquées, on ne peut que remercier l'auteur de la tâche qu'il a entreprise : une pareille serait bien désirable pour l'Algérie et le reste de l'Afrique : on éviterait ainsi les comparaisons hasardées, les étymologies ridicules, sources de thèses historiques et linguistiques plus ridicules encore, et la géographie comparée ne pourrait que gagner à s'appuyer sur des bases solides. Toutefois les corrections de M. F. sont en partie inapplicables aux cartes françaises, parce qu'elles ont pour point de départ la transcription allemande ; le changement de *Yaurie* (orthographe anglaise suivie par Rohlfs) en *Jauri* (orthographe allemande) n'a pas sa raison d'être en français, où l'*y* représente précisément, comme en anglais, le *j* allemand. — *Fito n Gbari* (en haoussa, Douane de Gbari) est remplacé par *Futo* (*Füto*) *n Gbari* : cependant Schön (1) donne *fito* ou *fitto* avec le sens de douane. — Le nom exact de la grande ville de *Katsêna* est Katzéna. — Le mot *anassara*, bonheur, manque dans le dictionnaire de Schön. — L'orthographe de *doutchi* (*dutsi*) pierre, seule admise par M. F., avait déjà été donnée par Schön, à côté de la forme *doûsi* (*dûsi*). A la liste des mots foulfouldés signifiant rivière, eau, fleuve, il faut joindre *tiangal* et *tialouguel* (2). Le mot *goulbi* (Barth : *gulbi*, Fl. : *gülbi*) qui est donné ici comme foulfouldé, est d'origine haoussa ; en outre, dans cette dernière langue, *rafi* signifie, non pas précisément « ruisseau » comme le disent Schön et M. Flegel, mais « vallée entrecoupée de mares d'eau dormante (3) » ; le mot foulfouldé est *komadougou*. Les rectifications suivantes paraissent incontestables : *gouari* (*guari*) pour *gbari ; sabo n gari*, nouvelle ville, pour *sabon ; Fillani n doutchi*, pour *Fullin dutschi*. » Foulbé des montagnes », mot composé comme *Fillani n kassa* « Foulbé des plaines », *Fillani n chanou* (Foulbé du bétail) « Foulbé pasteurs », *Fillani n birni* (Foulbé du mur) « Foulbé sédentaires », etc. *Sango* (camp) doit être corrigé en *zango*. Quant à la restitution de *mekera* (forgeron) au lieu de *makera*, il faut remarquer que Barth donne *m'akeri*, Schön *makêri*, qui dérive de *kêri*, forger, et qui a passé en logoñé sous la forme *meyel* (4) : *Yakobo* doit être rétabli en *Yaqoubou* (*Jakoubou*), altération en haoussa de l'arabe يعقوب ; *Rundji*, en *Roumde* (Rumde) ou Rindji. — Geographischer monatsbericht. Renseignements sur le voyage de M. Buonfanti qui devait traverser l'Afrique depuis Tripoli jusqu'au golfe de Guinée ; malheureusement l'explorateur a perdu une partie de ses papiers. Parti de Tripoli le 1er avril, en compagnie du docteur américain Van Flint, il passa par Mourzouk, Kaouar et Agadem, et arriva au Bornou par cette route qu'aucun Européen n'avait

(1) *Dictionary of the hausa language*, London, 1876, in-8°, p. 57.
(2) Faidherbe, *Grammaire et vocabulaire de la langue poul*, Paris, 1882, in-12, p. 156.
(3) Barth, *Sammlung und Bearbeitung Central Afrikanischer Vokabularien*, Gotha, in-4°, 1863-66, p. 164.
(4) Barth, *op. laud.*, p. ccxxvii.

suivie depuis Nachtigal en 1869 : la guerre l'empêcha de pénétrer dans l'Adamaoua ; il tourna à l'Ouest, poussa jusqu'au Niger et le suivit jusqu'à Tombouctou ; se dirigeant ensuite vers le Sud, il traversa le Masina, le Tombo où il fut complètement dévalisé, et arriva enfin le 5 mars 1883 à Mossi, où il fut accueilli par les missionnaires catholiques. — Carte de la Tunisie au 1/200000e, sous la direction du colonel Perrier : les dix premières feuilles ont paru. — *Sénégal et Niger*, publié par le ministère de la marine « ouvrage précieux ». — Description de la race des *Morou* ou *Madi*, par le Dr R. Felkin, voyageur dans l'Ouganda. — *Die geographische Erforschung der Adal-Länder*, par le Dr Paulitschke (Cf. *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 164-165). — Une étude sur le pays du Somali a été publiée par Ravenstein dans les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres. Excursion des missionnaires Price et Baxter de la station de Mpwapwa jusqu'à Mozombi dans l'Ouhéhé, à 2 milles environ au S. du Louaha, l'affluent du Loufidji où venait de passer peu auparavant l'explorateur français Giraud. — Le voyageur anglais Thomson est de retour à Zanzibar, après une exploration de plus d'un an dans l'Oukéréoué et près du Kénia. — Esquisse de la baie d'Angra Pequeña (avec un plan).

— N° 8. — WICHMANN. *Das Gebiet zwischen Ogowe und Kongo* (avec carte). Tableau des découvertes de Savorgnan de Brazza (1882-84), du lieutenant Mizon, de Franceville à Mayumba, et des agents de Stanley entre Kouilou et le Congo. — E. R. FLEGEL. *Materialien zur Orthographie und Erklärung einiger geographischer Namen auf Karten des Niger-Benuë-Gebietes.* (Fin des notes et des rectifications, importantes pour la géographie du Niger : *Sserkin Kuddu* est à remplacer par *Sariki n Kouddou.* Le nom de la ville foulah de *Hama* ou *Hamaroua* est *Mouri*, et il est douteux que le second soit une altération de Hamad Maroua, qui en aurait été le fondateur, comme on le lit dans les *Mitteilungen*, 1880, p. 226. A ce propos, M. F. nous donne la liste des Foulbé qui ont gouverné cette cité : Hamad Mosse (حماد), son frère Ahmaddou (احمد), Bourba, l'aîné des neveux de ce dernier, proclamé en 1872 émir al moumenin et régnant aujourd'hui à Bakoundi, au sud du Benoué ; un fils d'Ahmaddou, qui avait le titre de *yalima ;* Tcheroma, frère de Mosse ; enfin son fils Ahmaddou (II) Nya. — Il faut effacer de la carte *Baibai*, qui n'est pas un nom propre, mais une dénomination générale désignant les païens en haoussa. Ce mot manque dans le dictionnaire de Schön. Le *Mayo-Binti-Maibeti*, affluent du Benoué, se nomme plus exactement Mayo-béti. — *Sensenné*, et non *Ssinnssinni* signifie « campement » et désigne non une ville, mais une installation provisoire. — *Anágoda*, nom d'une montagne, est à corriger en *Aguada.* — *Gongondara* et non *Songondara*, comme l'écrit Baikie, a été indiqué correctement par Rohlfs. — Il faut remplacer *Berimberim* par *Bouroumbouroum*, *Riri* par *Oungvariri ; Katschara*, donné comme un district, est une altération de *Katchalle* « esclave préposé à l'administration d'un hameau ». — *Sountai* (*Suntai*) et *Gomkoi*, d'après l'orthographe de Baikie, sont préférables à *Gante* et *Gonken*, comme écrit Barth : le premier de ces noms est une altération de Gerke, qui occupa quelque temps la ville de Sountai. — *Yarima*, et non *Erima*, n'est pas un nom de lieu, mais de dignité : ce mot désigne en foulfouldé l'héritier présomptif. A propos des noms commençant par *zango* (halte, station), M. E. donne d'intéressants détails sur le commerce des Haoussas et de l'Adamaoua. Il signale aussi une tautologie dont les exemples ne sont pas rares dans l'onomastique algérienne (le « mont Djebel », la source de Aïn Tala....) ; le *mont Pátte* est à supprimer : en noufi, *Pátte* signifie déjà montagne. — Les remarques ci-dessus s'appliquent aux cartes

de Rohlfs ; les observations suivantes à celles de Hassenstein : *Masaba* est à substituer à *Dasaba ;* c'était le prédécesseur d'*Oumorou,* roi du Noufé, auquel a succédé Maliki, qui règne actuellement. — *Kodokoro* est à remplacer par *Kaderkou* (ponts). Le nom de l'Adamaoua est dérivé d'Adamou (ادم), porté par un roi célèbre qui eut pour successeur Moh'ammed Lowel (محمد الاول), contemporain de Barth. — GEOGRAPHISCHER MONATSBERICHT. Voyage de M. Foucauld. — Arrivée de M. de Buonfanti au golfe de Guinée. — Mort de C. Tomczek, compagnon de voyage du lieutenant de Rogozinski dans les Camerouns. — Publication du volume du Dr Kayser sur l'Egypte. — Exploration du fleuve Tana sur la côte orientale d'Afrique, par Clément et Gustave Denhart. — Résultat du voyage de Thomson chez les Masaï : la position du Kilimandjaro, dont le sommet est couvert de neiges éternelles, a été déterminée ; l'existence du lac Baringo constatée, la côte orientale et septentrionale du Victoria-Nyanza relevée. — Expédition portugaise de Brito Capello et R. Ivens. — Carte de l'Afrique méridionale accompagnant le *Blue Book,* c. 3841.

— N° 9. — GEOGRAPHISCHER MONATSBERICHT. Lettre de M. de Lüderitz, le possesseur d'Angra Pequeña, sur la nouvelle colonie allemande : à l'exception de la route qui va de ce point à Bethanie, l'intérieur du pays est absolument inconnu. — Publications de G. Rohlfs et de C. G. Büttner sur Angra Pequeña et du gouvernement français sur la mission du colonel Flatters. — Voyage du capitaine Kirby chez les Achantis. — Renseignements sur la dernière expédition de Stanley. — Observations météorologiques de Danckelmann à Vivi, sur le Congo. — Départ du major H. de Carvalho, qui doit traverser l'Afrique de Loanda à Mozambique. — *Mitteilungen der afrikanischen Gesellschaft.* Voyage de Bohndorff dans le Dar Banda en Nubie. — Les missionnaires algériens dans l'Ouganda et sur le Tanganika. — Départ de Stokes de Mombas pour Tabora.

— N° 10. — GEOGRAPHISCHER MONATSBERICHT. Assemblée générale de l'Association coloniale allemande : discours de M. de Lüderitz sur Angra Pequeña et son avenir. — Publication de la brochure de J. Olpp sur ce territoire. — Lettre de Flegel, datée du Bagnio du 20 avril 1884. — Carte de l'Ouelli et de l'Arouimi par Brix Färster, combat l'identification définie des fleuves. — Nouvelles de Bianchi, explorateur de l'Afrique orientale. — Départ de G. Frasca pour l'Abyssinie. — Ascension du Kilimandjaro par H. Johnston. — Voyage de P. Johnston sur la côte orientale du Nyassa.

RENÉ BASSET.

PROCEEDINGS OF THE ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY OF LONDON, t. VII, 1885, n° 2. — R. W. RAWSON. *European territorial cleams on the coast of the Red Sea and its southern approaches in 1885* (avec carte).

— N° 3. — W. P. JOHNSTON. *Seven years' travels in the region East of Lake Nyassa* (avec carte).

RASSEGNA NAZIONALE, 16 février 1885. — *Il Sudan ed il Mahdi.*

— 1er avril. — G. SAPELLI. *Impressioni di viaggio al Sudan orientale* (suite au 16 juin).

Pour la Chronique et les articles non signés : Le Secrétaire, E. FAGNAN.

RECUEIL DE TEXTES ET DE DOCUMENTS

RELATIFS A LA PHILOLOGIE BERBÈRE

CHAPITRE II

DIALECTES DU SUD ORANAIS ET DE FIGUIG (1)

DIALECTE DE BOU SEMR'OUN

I

تعريف انتيوت

DESCRIPTION DE TIOUT.

❋ غرسن سين انلبيان ادجن اتفل الـڤلبت اديدجن اتفل لشـرف تبحـار الانت درنت خغرم لفباب غرسنت سنت يشت انسيد عيسى استوڤلـڤعدت افابـل اغرم تشت انلال اصبى تسامت ادرار انسن افرناس جبل عيسى استونغرم الشـرف ادونضن افرناس جعر الفبلت نغرم ادرار النيضن افرناس حجاج يلايتضد ديس اغرم سشرف تطاوين غرسن طط نمسعود دتلى الشرف نغرم تلى تضعن اغرم غرسن السد افرناس المرج تطاوين ڤماس النس جرتنغ اديدس المشيت انواس اتيوت تطوين ڤماس انس السد التضن اسودس افرناس السد نجدار السد انبمروق السدوس السد انبوط اسـودوس اديدجن انوفبون افرناس الغنجاى ديس اغرم انلجنون ديس المال اسند اثلاث نتراسن اسڤى سوس الـودن اوضـن عسـلا يسيرتـن ادجن نتراس لتزفنـس اياسن اتشـو امشلون الننس تسنت الغنجاى يناسن السنغت النانس يله اكدنغ النس المال اشنوش اعلا الشفدن يراح اكدسن الدن اوضن لهن افارن اتفن اكيد ام انوفبون الدن اوضن المال اسن الزيس اڤيشرن اثلاث انلبغال افغن اسڤى افبـون النانس اورفف انسر، اعسلاو روح سوجد نغ امشلى النغ الد ناسد النمـنشل يـراح يغرسسن اتغاط اياسـن اخس اتش يعين يتراع دسن الدن ادوسنـد يراح اعارضسن

(1) Sur la phonétique, la morphologie et le lexique de ce dialecte, cf. mes *Notes de lexicographie berbère*, 3e série (*Journal Asiatique*, 1885, t. II, p. 302 et suiv.), et la description de Bou Semr'oun (*Journal Asiatique*, 1886, t. I, p. 67-85). J'ai conservé l'orthographe berbère d'Ould Tedjini, qui a rédigé les textes dans le dialecte des K'çour.

اتن يوب يسد يدول لغرم انعسلا يناسن ڭلجمعت هشتد امن دتجر يلهاو اكم
السودغ اللجرت انلبغال راحن اكيدس اللجرت ايرن اكدس اشبت تدر اخسن
اسنن مانس توغ دولن والسلام ادجن نورڭاز يسد اسڭى سوس البسمغون يو
اكيدس سن نتراسن الغنجى ان يوند المال يون اكد سن سبعين شمع اتفن ڭفبون
اڭورن الودن ارغان خمس وثلثين شمع دولن سفغنت خمس اثلثين شمع يفمن
افغن اسڭفبن

R'ersen sin n elbiban idjen ittak'al lgiblat ad idjen ittak'al chchark'. Tibh'ar ellant dourent kh our'erem lk'oubab r'ersent sint (t)icht n sidi Aïsa stioua g elgâdat k'abil our'erem ticht n Lalla Çafia. Tsamt adrar ensen ek'k'aren as Djebel Aïsa stioua n our'erem chark' ad ouinnidhen ek'k'aren as Djâra lk'iblat n our'erem adrar ennidhen ek'k'aren as H'adjâdj illa indhad dis our'erem s echchark'. Tit'aouin r'ersen t'it' n Masoûd d tella chark' n our'erem. Tella tadhân our'erem r'ersen essed ek'k'aren as Lmerdj tit'aouin g oummas ennes djaretner' ad ides elmechit n ouas. A Tiout tit'aouin g oummas ennes essedd ettidhen ascudous ek'k'aren as sedd n ijoudar sedd n Bou Morafik' assoudous sedd n Bou At't'a asoudous. Ad idjen n ouk'boun ek'k'aren as El R'oundjaïa dis ar'erem n eldjenoun dis el mal. Ousend thlath n terasen sgi Sous. Alouden aoudhen Asla isaiirten idjen n outeras ltazek'k'a nes aiiasen outchou amcheloun ennanas: Tessint El R'oundjaïa. Innasen: Essiner't. Ennanas: Iallah akid nar' an nisi lmal ach nouch aâla echchik' adden (?) Irah' akidsen alouden aoudhen lhan ek'karen outfen akid imi n ouk'boun. Alouden aoudhen lmal isin ezzis ag itchouren thlath n elber'al. Effour'en sgi ouak'boun. Ennan as iourfik' ensen Aslaoui: Rouh' soudjed anar' amechli ennar' a lad nased anemchelou. Irah' ir'ers asen tr'at aiiasen khes outchou iâiin (?) itraâ d isen alouden ou d ousend irah' iâradh sen ou ten ioufou ioused idaoul lour'erem n Asla. Innasen g eldjemât: hechtid amman d itedjra iallahou a koum essiouder' leldjerat n elber'al, Rah'en akides leldjerat aiiouren akides achibbat teddour ikhsen ou essinan manis tour'ou d oulen ouesselam. Idjen n ourgaz ioused sgi Sous l Bou Semr'oun. Ioui akides sin n terasen l R'oundjaïa an iouind lmal Iouin akid sen sebâïn chemâ outfen g ouk'boun eggouren alouden err'an khams ou thlathin chemâ doulen soufer'ent (serr'en ?) khams ou thlathin chemâ ik'k'imen oufr'en sg ouk'boun.

Tiout a deux portes, l'une qui regarde le Sud et l'autre l'Orient[1] : il y a des jardins tout autour du village, qui possède deux k'oubbas, l'une de Sidi 'Aïsa, au milieu du plateau, en face du k'çar, l'autre, de Lalla Çafya, au sud du k'çar. On appelle Djebel 'Aïsa les montagnes

(1) L'une de ces portes se nomme Bâb Sidi Ah'med ben Yousof.

au milieu du pays, vers l'Est ; d'autres, au midi, Djâra ; d'autres qui se dirigent vers l'Est, H'adjadj. Il y a des sources : celle de Masoûd, à l'est du village qu'elle arrose ; on trouve le barrage appelé El Mordj[1] ; au milieu sont des sources. Les autres barrages sont ceux qu'on appelle barrages des Aigles, de Bou Morafik', en dessous, de Bou At't'a, en dessous[2]. Il y a entre Tiout et nous la distance d'une journée de marche.

Il existe une caverne qu'on appelle El R'oundjaïa[3], où est la ville des djinns et où il existe des trésors. Trois individus, venant du Sous, arrivèrent à Asla : un homme leur prépara de la nourriture dans sa maison. Après avoir déjeuné, ils lui dirent : « Tu connais El R'oundjaïa. » — « Je le connais. » — « Viens avec nous, nous prendrons des trésors et nous te donnerons au-dessus de... » Il alla avec eux. Lorsqu'ils furent arrivés, ils se mirent à réciter (une formule), entrèrent par la porte de la caverne, allèrent au trésor et en prirent de quoi remplir (la charge de) trois mulets. En sortant de la caverne, ils dirent à leur compagnon de 'Asla : « Va nous préparer à déjeuner pour que nous mangions en arrivant. » Il partit, égorgea une chèvre pour leur nourriture, les attendit, et, comme ils ne venaient pas, alla à leur recherche : il ne les trouva pas. Il revint au k'çar de Asla et leur dit dans la djemaâ : « Voici ce qui m'arrive : par Dieu, je vous réclame (?) la location des mulets. » — Ils partirent avec lui pour un salaire de (plusieurs) mois.......... et l'on ne sait ce qu'ils devinrent (?).

Un homme vint du Sous à Bou Semr'oun : il emmena deux individus avec lui à R'oundjaïa, pour enlever des trésors. Ils prirent avec eux 70 bougies, entrèrent dans la caverne et y marchèrent

(1) D'après le général Daumas, El Mordj est le nom d'une des sources de Tiout : réunie à Aïn el Masoûd, elle forme l'oued Tiout, affluent de l'oued Melah' (*Le Sahara algérien*, Paris, 1845, in-8°, p. 248).

(2) « Des barrages solides sont construits à Tiout. Des canaux la portent dans les champs, ou bien on la puise au moyen de bascules comme dans le Midi de la France. » (Armieux, *Topographie médicale du Sahara de la province d'Oran*, Alger, 1866, in-8°, p. 104).

(3) R'oundjaïa (R'oundjaï ou El Ghoundjaï) est une montagne qui domine Tiout du côté nord et d'où sortent les sources d'El Mordj et de Masoûd (Daumas, *Le Sahara algérien*, p. 248).

jusqu'à ce que trente-cinq bougies fussent consumées : ils revinrent en brûlant les trente-cinq qui restaient et sortirent de la caverne[1].

II

التعريف متاع عاسلا

DESCRIPTION DE 'ASLA.

* اغرم نعسلا ݣثغروت اغرس الباب اسنو ديغزر النس السود تغروت النيو ديس سنت انططوين ݣثماس نيغزر غرسن لفباب يشت انسيد احمد المجذوب اديشت

(1) Cette histoire paraît être le récit d'une tentative réelle, mais infructueuse, pour découvrir les trésors qu'on croit enterrés dans la grotte de Ghoundjaïa. Léon l'Africain raconte une aventure de ce genre dans sa description des *Cent Puits*, abrégée par Marmol. « Un noble de Fas m'a rapporté que dix hommes, attirés « par la curiosité de voir ce puits, se munirent d'approvisionnements : trois d'en- « tre eux y pénétrèrent d'abord ; arrivés à ces quatre ouvertures, deux choisirent « la première, et le troisième s'engagea seul dans la seconde. Après qu'ils s'étaient « ainsi divisés et qu'ils s'étaient avancés jusqu'à un quart de mille, un nombre « infini de chauve-souris se mit à voler autour des lampes des deux premiers et « en éteignit une. Arrivés aux puits, ils trouvèrent les ossements blanchis de « plusieurs hommes, ainsi que cinq ou six lampes, quelques-unes neuves, d'au- « tres abîmées par la vétusté. Comme les puits ne contenaient que de l'eau, les « explorateurs revinrent par le même chemin : ils étaient à mi-route quand un « coup de vent éteignit subitement la seconde lampe. Après avoir cherché çà et « là, fatigués de heurter toujours dans les ténèbres contre les rochers, les deux « hommes perdirent tout espoir : ils se recommandèrent à Dieu en pleurant et ju- « rèrent de ne plus revenir s'il leur arrivait de se tirer de ce péril. Les autres, « ignorant ce qui s'était passé, attendaient devant l'ouverture de la grotte le re- « tour de leurs compagnons. Trouvant l'attente plus que suffisante, ils s'intro- « duisirent à l'aide d'une corde, allumèrent des lanternes et se mirent, en pous- « sant de grands cris, à la recherche de leurs amis ; ils les rencontrèrent enfin « remplis d'angoisse, mais ils ne purent retrouver le troisième explorateur qui « errait de la même façon ; ils le laissèrent donc et sortirent de la grotte. Celui « qu'ils avaient ainsi abandonné, après avoir longtemps cherché une issue, enten- « dit à la fin comme un aboîment de petits chiens : il se dirigea de ce côté et ren- « contra quatre animaux inconnus et, à ce qu'il lui sembla, nés depuis peu : leur « mère, qui les suivait, ressemblait à une louve, mais elle était plus grande. « L'homme eut singulièrement peur ; toutefois il n'y avait pas de danger, car l'a- « nimal s'approcha de lui au moment où il allait prendre la fuite et le caressa en « remuant la queue. Après avoir cherché pendant longtemps, il arriva tout joyeux « à une issue et se tira de tout péril. » (*Africae descriptio*, Leyde, 1632, t. II, p. 478-480.)

انسى التوم اديشت (نسيد) محمد بسماح اديشت انسيد محمد الحفيان تنضنن انسين
مانش ايد اسن افرن اد ودرار انسن افرنس افزوز استوا اغزر انسن السوداى افرناس
بغرار اغزر نشلال اد بغزر نعسلا الان كبن ڭغزر مالح املافان نتنين اد يغزر انبسمغون
ڭملك الودان اسام مروف ديس منوت انتزديين إم انتغيت ثلا الشرف انتوت
ايدبريد جار عسلا ادبسمغون ادرار نبرام الشرف نم انتغيت جرتنغ دت الشلال
اغزر انتغزوت القبلت نبرم نت يويد الزيس تملال يلابكب ڭغزر مالح طيط نميلى
تلا القبلت انتوغزوت ڭبريد نشلال جرتنغ دتشلال لفناف الشرف النغ

Ar'erem n Asla g tar'erout r'eres elbab stioua ad ir'zer ennes essoudou tar'erout altioua. Dis sint n t'it'aouin g oummas n ir'zer. R'ersen lk'oubab icht n Sidi Ah'med el Medjdoub ad icht n Si Toumi ad icht (n Sidi) Moh'ammed bou Semah'a ad icht n Sidi Moh'ammed ou lH'afian tennidhnin ou nessin manich aï d a sen ek'k'aren. Ad oudrar ensen ek'k'aren as Afzouz stioua ir'zer ensen essoudaï ek'k'aren as Bou R'ara. Ir'zer n Chellala ad ir'zer n Asla ellan kben g ir'zer Melah' mlak'an netnin ad ir'zer n Bou Semr'oun g Melg el Oudan isam Marouk'a. Dis menout n tizdaïn imi n tar'it thella chchark' n tanout id abrid djar Asla ad Bou Semr'oun adrar n Braam chchark' n imi n t'arit' Djaretnar' d At Chellala ir'zer n tar'zout lk'iblat n Braam netta ioui d ezzis timellal ikeb g ir'zer Melah'. T'it' n Milli tella lk'iblat n Taour'zout g oubrid n Chellala. Djaretnar' d At Chellala lk'onak' echchark' ennar'.

Le kç'ar de 'Asla est situé sur une hauteur ; il a une porte au Nord. Le fleuve se dirige du Nord au dessous de la montagne : il y a deux sources au milieu de l'oued ; on voit plusieurs k'oubbas : l'une de Sidi A'hmed el Medjdoub[1], une de Sidi Et Toumi, une de Sidi Moh'ammed bou Semah'a[2], une de Sidi Moh'ammed Ou'l H'afian. Nous ne savons pas comment on appelle les autres. La montagne, au Nord, se nomme Afzouz, et le fleuve qui est au dessous, Bou R'ara. Celui de Chellala et celui de 'Asla sont des affluents de l'oued Melah' : ils se joignent à l'oued Bou Semr'oun à Melg el Oudan jus-

---

(1) Sidi Ah'med el Medjdoub est, au Maroc, le héros d'un grand nombre de légendes : j'en ai recueilli quelques-unes en dialecte chelh'a. On lui prête aussi, sur les villes du Maghreb, des dictons semblables à ceux de Sidi Ah'med ben Yousof.

(2) Bou Semah'a est le nom du bisaïeul de Sidi 'Abd el K'âder, plus connu sous le nom de Sidi Cheïkh, l'ancêtre de cette famille célèbre. Il habitait El Goléah, entre le Mzab et le Touat (*Voyages d'El Aïachi dans le Sud de l'Algérie*, Paris, 1846, in-4°, p. 37).

qu'à Marouk'a. On y trouve des palmiers. L'ouverture du défilé est à l'est de Tanout : c'est la route entre 'Asla et Bou Semr'oun. La montagne de Braam[1] est à l'est de l'ouverture du défilé, entre nous et Chellala. La rivière de Tar'zout est au sud de Braam ; elle apporte des........ (*timellal?*) et se jette dans l'oued Melah'. La source de Milli[2] est au sud de Taour'zout sur le chemin de Chellala. Entre nous et Chellala, il y a une étape vers l'Est.

III

تعريف الشلال

DESCRIPTION DE CHELLALA.

❉ اشلال نتيو يلا فلڭعدة اغرم النسن غرسن طيط نعمر تبغ الشرف غرسن طيط انبريش تلا تبغ انتيو اسڭوغرم غرسن طيط نلل تبغ اسڭغرم سلفبلت تنسسن تفززين غرسن بزاف ارتان انسن اشرا الشرف نغرم اشرا الفبلت نغرم اشرا الغرب ادرار انسن افرناس ادرار نعوينت اسلمان الشرف نغرم ادودرار انطيط نعم الفبلت الشرف تلا تنضد ديس تزينت (؟) الشرف النس تغروت جار الشلال اتفبليت افرناس تـز نـتـراد

❉ اغرم نتفبليت ڭـطغروت اغرسن الباب سشرف ناصح غرسن طط اتشرف نغرم ابعيد افرناس طيط نلمصباح اطيط انضن الغرب نغرم افرناس طيط انلعرجت اطيط النضن افرناس طيط انبنعج ادرار انسن الشرف نغرم ادودرار النيضن الفبلت افرناس ابن دير تبحار انسن الشرف النو الغرب السود اغرم غرسن سنت انطوين افغنت اسڭ تغروت اسود اغرم يشت افرناس طط تجديد تنضن افرناس طط نغرم تنسسن تمزنن بالزف

---

(1) Le Djebel Braam est un massif solitaire au nord de Bou Semr'oun, sur la route de Chellala (cf. Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, Alger, 1858, in-8°, ch. VI, p. 73).

(2) La source de Melli est probablement celle que mentionne, sans la nommer, le docteur Leclerc : « A mi-chemin (entre Bou Semr'oun et Chellala), nous rencontrons un bouquet de palmiers ombrageant une petite source et quelques vestiges d'habitations. » (*Les oasis de la province d'Oran*, ch. VI, p. 73.)

Ech Chellala n tioua iella fo lgâdet ar'erem ensen r'ersen t'it' n Amer teffour' chchark' ; r'ersen t'it' n Ferich tella teffour' ntioua sg our'erem; r'ersen t'it' n Ilil teffour' sg our'erem s elk'iblet. Tensisin (?) tak'zizin r'ersen bezzaf. Ourtan ensen chera chchark' n our'erem chera lk'iblat n our'erem chera lr'arb. Adrar ensen ek'k'aren as Adrar n Aouint ou Sliman chchark' n ourerem ad oudrar n t'it' n Amer lk'iblet echchark' tella tendhad; dis tezint; echchark' ennes tar'rout djar Chellala tak'eblit ek'k'aren as Tizi n Terad.

Ar'erem n tak'eblit g t'ar'erout r'ersen lbab s chark' Naçih'. R'ersen t'it' chchark' n ourerem bâïd ek'k'aren as t'it' n El Miçbah' a t'it' ennidhen lr'arb n our'erem ek'k'aren as t'it' n ârjat a t'it' ennidhen ek'k'aren as t'it n Bou Nâdja. Adrar ensen chark' n our'erem ad oudrar ennidhen lk'iblat ek'k'aren as Ibn Daïr. Tibh'ar ensen echchark' altioua lr'arb asoud our'erem r'ersen sint n t'it'aouin effour'ent sgi Tar'erout asoud our'erem icht ek'k'aren as t'it' tadjdid; tennidhen ek'k'aren as t'it' n our'erem tinessisin (?) timouzounin bezzaf.

Chellala septentrional. — Le k'çar est sur une colline: la source de 'Amer jaillit à l'Est; celle de Ferich sort au nord du village; celle d'Ilil, au Sud[1]. On y trouve beaucoup de.......... Des jardins de Chellala, les uns sont à l'est du k'çar, les autres au Sud, d'autres à l'Ouest. La montagne se nomme Adrar n 'Aouint ou Slimân, à l'est du village : la montagne de la source de 'Amer est au Sud est......

(1) Le docteur Leclerc signale huit sources à Chellala, parmi lesquelles 'Ain el H'anach (*la source du serpent*), près de la k'oubba d'Ibn Solaïman, père de 'Abd el K'âder Sidi Cheïkh : elle aurait été ainsi nommée, à cause de son cours sinueux, par un certain Moh'ammed de Figuig, frère du fondateur du k'çar (*Les oasis de la province d'Oran*, ch. vi, p. 73-74). Outre la source de 'Amer, le général Daumas mentionne aussi celle des Oulad Zian (*Le Sahara algérien*, p. 243).

Sur la carte qu'Ould Tedjini a jointe à sa relation, on trouve indiquées les k'oubbas de Sidi Moh'ammed ben Sliman, de Sidi 'Abd el K'ader el Djilani et de Sidi Ah'med Berryan, qui fut précepteur dans la famille de Sidi Sliman, l'aïeul de Sidi Cheïkh. La première « construite à l'instar de celles de l'Abiod (El Abiodh « Sidi Cheikh), avec un dôme central et quatre plus petits aux coins de la ter- « rasse, a de belles proportions et un aspect élégant. Un porche lui est attenant « au Nord, et, à quelques mètres de distance, une muraille l'enceint. A ses pieds « sont de nombreux jardins remplis d'arbres fruitiers, de légumes, de céréales et « de quelques bouquets de palmiers. C'est là que coule la Fontaine du Serpent. » (Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, p. 75-76). La k'oubbah de Sidi 'Abd el K'âder el Djilani lui fut élevée par un de ses sectateurs à qui il avait reproché en songe son indifférence. Une autre est consacrée à Sidi 'Abd el Djebbar ben 'Ali ould Mouley T'aïeb, et un mak'am rappelle le souvenir d'une visite de Sidi Ah'med ben Moh'ammed et Tedjini. Parmi les tombeaux au sud du k'çar, on remarque celui de Lalla Fat'ma, fille du célèbre Ah'med ben Yousof de K'alâa (Trumelet, *Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le Sud de la province d'Alger, de 1864 à 1869*. — *Revue Africaine*, juillet-août 1881, p. 268-270).

A l'est (de ce point) est une colline entre Chellala du Nord et Chellala du Sud, on la nomme Tizi n Terad.

Chellala méridional. — Le k'ças est sur une hauteur : il y a vers l'Est la porte de Naçih'(1). On trouve des sources : l'une, éloignée, à l'est du village ; elle s'appelle source d'El Miçbah'(2) ; une autre, à l'Ouest, nommée El 'Arjet ; une autre, celle de Bou Nâdja. Il existe une montagne à l'est du k'çar et une autre au Sud ; celle-ci se nomme Ibn Daïr. Les vergers(3) sont, au Nord et à l'Ouest, au-dessous du k'çar. Deux sources jaillissent de la colline, au-dessous du village : l'une est appelée source nouvelle ; l'autre, source du k'çar. Celui-ci possède beaucoup de richesses.

IV

تعريب انربوات

DESCRIPTION DES ARBAOUAT(4).

❋ اغرم امفران افرناس ارب نوداي يسك ݣطروب انيغزر سلفبلت اد يدجن سشرف اد يغزر انسن استو نغررم اد لفباب انسن غرسن اثلاث يشت انسيد امعمر التو نغرم التو انيغزر اديشت الفبلت نغرم افرناس سيد التوم غرسن طط ݣماس انيغزر ادرار انسن افرناس بنݣط سلفبلت اد ونصن افرناس امطى استو جرتنغ اد دسن المشيت انواس

❋ التعريب نرب ننج الشرف انون انوداى افريب الان اسكن ݣطروب انيغزر سلفبلت غرسن الباب ادجن استو اد يغزر انسن التو نغرم غرسن طط ݣماس انيغز لفبلت ݣنجب انيغزر انسن السروسن ديس الحكام ادرار غرسن غير بنݣط سلفبلت نغرم

(1) D'après le général Daumas, les trois portes se nomment Bab 'Aïn 'Amer, Bab Taferende et Bab Kherabich (*Le Sahara algérien*, p. 241).

(2) Elle est déjà mentionnée par Mouley Ah'med, à l'est de Chellala (*Voyages dans le sud de l'Algérie*, p. 198).

(3) « Dans les potagers, on cultive les courges, le navet, l'oignon, le cumin, le « poivron, l'ail, le tabac, la coriandre, le cresson alénois et la nigelle. Le sol pro- « duit spontanément le harmel, la mauve, la morelle, enfin la garance. » (Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, ch. VI, p. 81).

(4) Les Arbaouat sont probablement les villages de Rouba traversés par El Aïachi à son retour du pélerinage, en 1846. Mouley Ah'med les appelle Rebaouat, رباوات (*Voyages dans le sud de l'Algérie*, p. 196, 199).

Ar'erem amek'k'aran ek'k'aren as Arba n Oudaï iskou g t'arj n ir'zer s elk'iblat ad idjen s echchark'a d ir'zer ensen stioua n our'erem ad elk'oubab ensen r'ersen thlatha; icht n Sidi Maâmmar altioua n our'erem altioua n ir'zer ad icht lk'iblat n our'erem ek'k'aren as Sidi 't Toumi. R'ersen t'it' g oummas n ir'zer. Adrar ensen ek'k'aren as Bou Nougt'a s elk'iblat ad ouinnidhen ek'k'arenas Amt'i stioua. Djaretnar' ad id sen lemchit n ouas.

Et târif n Arba n ennidj. Chark' n ouin n oudaï ak'rib illan isken g t'arf n ir'zer s elk'iblat. R'ersen lbab idjen stioua ad ir'zer ensen altioua n our'erem. R'ersen t'it' g oummas n ir'zer lk'iblat g ikhf n ir'zer ensen serousen dis lh'okkam. Adrar r'ersen r'ir Bou Nogt'a s elk'iblat n our'erem.

On donne au grand k'çar le nom d'Arba Oudaï (*Arba d'en haut*). Il est bâti au bord du fleuve, du côté du Sud ; un autre est à l'Est. L'oued coule au nord du village. On y voit trois k'oubbas[1], celle de Sidi Mâammar, au nord du k'çar ; la seconde, au Sud, est appelée Sidi 't Toumi. Une source existe au milieu de l'oued. On appelle Bou Nogt'a la montagne qui est au Sud, et Amt'i une autre au Nord. Entre Bou Semr'oun et Chellala, la distance est d'une journée de marche.

Arba inférieur. Il est à l'est et auprès de l'Arba supérieur, bâti sur le bord du fleuve, vers le Sud ; il y a une porte au Nord. L'oued est au nord du village ; au milieu, ils possèdent une source ; au Sud, vers la source du fleuve, on a placé des gardiens. Il y a au Sud une autre montagne que Bou Nogt'a.

V

يشــت نلفصت تخــلــف كــفــاس

HISTOIRE ARRIVÉE A FAS[2].

* ادجن نوركاز اغرس المال بزاف اغرس سنت نلوغشات يشت يـزرات اميـس نلخلفت نجليد اد يشت يزرات اميس نلفاضـى الغيـس بينسنـت اتنـت يـدج

(1) M. de Colomb (*Exploration des ksours du Sahara de la province d'Oran,* Alger, 1858, in-8°, p. 16) mentionne quatre k'oubbas : celles de Si Mâmmar ben El 'Alia, fondateur des Arbaouat, de Sidi 'Aïsa ben El 'Alia, de Sidi Brahim ben Mo-h'ammed et de Sidi Bou Tkheïl, construites, il y a plus d'un siècle et demi, par Sidi Ibn ed Din, chef des Oulad Sidi Cheïkh.

(2) Une version arabe de ce conte, beaucoup plus développée, a été publiée par Bresnier (*Cours théorique et pratique de la langue arabe*. Alger, 1855, in-8°, p. 599-

ادرشلنت نتننت اخسنت ادرشلنت ببتسنت اغرس ارت اسام تـزف النس مـلم
يتو اييص اكيد افغنـت الورت اكيد اسـن د ايـن انلواغـش الـورت نايـن
ورڨـاز اكيد افيمن نتنين داين الوغشات النفسرن ادجن انيض يزرتنـت ببتسنت
اڨيض ادن يلى واس ينغرس يسس ڨورت النس يمضلتنت ڨماس نـورت يـراح
للحج يفيم دين الدجن انيـض اميـس نلقـاضى دميس نلخليفت النـناس ايدجن
يسن اڨتشانن العود والرباب بـالله اكدنـغ الـورت ان ون الغسـن اداغ يـوش
يسيس اتنت نرشل فسرانغ دين امتغفن اڨض ادن املفن ون يتشتن العود والرباب
يراح الورت اين سن نلواغش الرحنيش يفيم ايـن ورڨاز اتشـاتن وحـدس ازڨـن
نيض الدن اطحان سن الفنديل افغنت سنت نلوغشات اسود الفنديل النتاس نشننت
سنت التومتين ايديسيس انباب انورت اغرسغ ببتنغ امضلنغ دهاك شـك اضـو
ايد يومتنغ اش نشن مان يلى ببتنغ يمضل المال اثلاث نتيودار النتاس اغز دهاك
يغز يعو اثلاث نتيودار يسننت يطح دمدجون نتننت دولنت لتمضلن انسنت

Idjen n ourgaz r'eres elmal bezzaf r'eres sint n elouar'chat iicht irza t emmis n el-khalifat n oujellid ad iicht izra t emmis n elk'adhi. Oulir'is babatsent a tent idja ad archelent; netnint akhsent ad erchelent. Babatṣent r'eres ourtou isam tazek'k'a ennes; m̃elmi ioutou iidh oukid effer'ent l ourtou oukid ousen d aïn n elouar'ach l ourtou n aïn ourgaz oukid ek'k'imen netnin d aïn n elouar'chat tek'seren. Idjen n idh izera tent babatsent ag idh ouden iouli ouas inr'ers issis g ourtou ennes imdhela tent g oummas n ourtou irah' l elh'adj ik'k'im d aïn al idjen n idh emmis n el k'adhi d emmis n elkhalifat ennan as iidjen issen ag itcha ten lâoud ou errebab billah akid ner' lourtou n ouin oulir' isen ad ar' iouch issis a tent nerchel k'saranar' d aïn. Metfak'an ag idh ad in melak'an. Ouen itcha ten lâoud oua errebab irah' l ourtou aïn sin n elouar'ach. Ou rah'an ich. Ik'k'im aïn ourgaz itcha ten ouah'des azgen n idh

---

613). L'aventure se passe à Alger, 60 ans avant l'arrivée des Français : le père, originaire de Fas, a trois filles dont s'éprennent le fils du pacha, celui de l'agha et celui du crieur public. Lorsque le Marocain en est informé, il fait périr ses trois enfants et part en pèlerinage. La maison, abandonnée, est hantée par des revenants : deux jeunes gens, poussés par la curiosité, s'y donnent rendez-vous avec un joueur de guitare, qui vient seul. A minuit, les trois filles assassinées lui apparaissent, lui font jouer de la guitare et, en dansant, lui jettent l'écorce des oranges qu'elles tiennent à la main ; elle est changée, le lendemain, en pièces d'or, en diamants et en perles. L'an suivant, à pareille date, après des prières, il voit apparaître les trois sœurs, dont il brûle les linceuls ; elles reviennent à la vie et il épouse la plus jeune d'entre elles.

alouden et'h'an sin n elk'andil effer'ent sint n elouar'chat essoudou lk'andil ennant as nechnint sint n oltoumtin id issis n baba n ourtou; ir'ers ar' babatner' imedhlan ar' dahak chek idh ou aï d ioumatnar' ach nouchcha(n) ma in illa babatnar' imdhal lmal thlatha n tiouddar Ennant as : Ar'z d ahak. Ir'zou ioufou thlatha n tiouddar issi tent it'ha d amedjiouan; netnint doulent l temadhlin ensent.

Un homme possédait beaucoup d'argent et avait deux filles : le fils du khalifah du roi vit l'une et le fils du k'adhi l'autre; mais le père ne voulut pas les laisser se marier, (tandis que) les jeunes filles le désiraient. Il possédait un jardin près de sa maison. Quand il faisait nuit, elles sortaient dans le jardin, où venaient aussi les jeunes gens et ils demeuraient à s'entretenir. Une nuit leur père les vit : au matin, il égorgea ses filles dans son jardin, au milieu duquel il les enterra, et partit en pèlerinage. Cela dura ainsi jusqu'à ce qu'une nuit le fils du k'aïd et le fils du khalifah dirent à un individu qui savait jouer du luth et du rebab : « Viens avec nous dans le jardin de celui qui ne voulait pas nous donner ses filles en mariage : tu nous y joueras (de tes instruments). » Ils convinrent de s'y rencontrer cette nuit-là. Celui qui jouait du luth et du rebab alla au jardin, mais les deux jeunes gens ne vinrent pas : il resta à jouer seul. Au milieu de la nuit apparurent deux lampes sous lesquelles les deux jeunes filles sortirent (de terre). Elles lui dirent : « Nous sommes deux sœurs, filles du maître du jardin; notre père nous a égorgées et nous a enterrées ici : toi, tu es notre frère, cette nuit-ci; nous te donnerons l'argent que notre père a enfoui (dans) trois marmites. Creuse ici, dirent-elles... » Il creusa, trouva les trois marmites, les emporta et devint riche; les jeunes filles retournèrent dans leurs fosses.

VI

الفصت نيشت نطمطت ڽبسمغون

HISTOIRE D'UNE FEMME DE BOU SEMR'OUN.

❋ ايدجن انيض تلا تفيم ڽتزفانس الادن غرس اتوسد يشت نطمطت تجينت
تنايس اشيد الحان اد لبخور ننشنت ايتمدكلت النم اليغ حد روغ ملم اروغ
اغرم ازنغ مم ارواح برشيد الادن تروا تزن اغرس مميس خصيبت نمش يتبع

اخس اڭيض تنى ايدو ايدميس نتجينت تكر يوسد نت يبغ اتلي الـدبر ديس الادن توض تمدكلت النس تبيت ترو تيزيوت اتبرشاس تشس تميزنيـن تـدول لتزفانس

Idjen n idh tella tek'k'im g tazek'k'a nes alouden r'eres toused icht n t'amet't'out tadjinnt tenna ias : Ouch ii d lh'enna ad lebkhour netchint aï tamdoukelt ennem ellir' h'ad erouar' melmi erouar' r'erem ouzner' memmi irouah' berch id. Alouden teroua touzen r'eres memmis kh çifat n mouch ioutef khas ag idh. Tenna : Aï d ou aï d emmis n tadjinnt. Tekker ioused netta iffer' a telli eddefer dis alouden taououdh tameddoukalt ennes toufi t teroua taizziout a tberch as. Touch as timaïzounin tedoual l tazek'k'a nes.

Une nuit, elle était dans sa maison lorsqu'une fée vint chez elle et lui dit : « Donne-moi du henné et des parfums : je serai ton amie : je suis sur le point d'accoucher. Lorsque j'enfanterai, j'enverrai chez toi mon fils noir. » Quand elle accoucha, elle envoya chez elle son fils sous la forme d'un chat. Il entra la nuit chez la femme, qui dit : « C'est lui le fils de la fée. » Elle se leva, il partit et elle le suivit, jusqu'à ce qu'elle arriva près de son amie, qu'elle trouva venant de mettre au monde une fille noire. La fée lui donna de l'argent et elle revint dans sa maison[1].

VII

الـقـصـت نايـدجـن انـورڭـاز

HISTOIRE D'UN ROI ET DE SA FAMILLE[2].

* ادجن نورڭـاز تغيت دجليد ڭـلغرب ڭـالزمان افديـم اغـرس ربع نلـوا عـش يڭوژ نت اتطوت النس ادورا النس شرف انين ڭلبحر يغرب يسن السبعنت كل

(1) Il existe probablement des variantes de ce conte, qu'elles présentent sous une forme plus complète. Comme dans un grand nombre de récits du Nord, la femme était récompensée pour avoir servi de sage-femme à la fée; chez les peuples chrétiens, elle a aussi les fonctions de marraine (cf. Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 2e série, Paris, 1881, in-12, n° I, p. 8 ; XI, p. 57; Gregor, *Stories of fairies from Scotland*, *Folk-lore Journal*, t. I, 1883, p. 25; Asbjörnsen, *Norske Huldre Eventyr og Folkesagn*, Christiania, 1870, p. 11-14 ; *Mélusine*, t. I, col. 85-87, etc.).

(2) Ce conte est tiré de la version berbère de l'ouvrage intitulé ابدا الدنيا, dont le texte arabe existe à Ouargla et dans le Sous marocain. L'auteur de ce dernier

يدجن تريت الموجت وحدس اتمطوط تريت الموجت وحدس ببتسن تريت الموجت ڭماس انلبحر ڭتيشت نتزيرت يوب ديس المعدن نزرب يطح ايس ال يفطع يسك دين اغرام اطحان مدن السغدن الخبار النس يلا اسك ڭماس نلبحر اطحان مدن سكن دين تزغوين الدن يطح دغرم دمفران يطح دجليد نيتمورت يطح اغرس اديوسند اسكي مشر اكيد يشاس تميزنسن طمطط النس يرشلت ادجن انورڭاز دمشر ادور النس كل ادجن يطح ڭثمورت يفر اطحان ڭاع دطلب اطحان تڭدن رب يطح اجلد ارز خطولب يتڭدن اسكي رب اتوبدراس يدجن الزيسن يزن اغرس اييت دكوج اغرس يرز اخونيضن اتوبدراس والنيضن يزن اغرس يوسد ايت د الفاضي يرز اخونيضن اتوبدراس والنيضن يزن اغرس يوسد بيت دالعادل خصيت يدجن اتوبدراس والنيضن يزن اغرس يوسد بيت اد لمام اوضن ببتسن نتنين التسنيش نت اتنيسنيش تنوغ اطمطط النس نتت ادورڭاز النس الترشلن اسند اجليد اغرس امشكان ادن اوضن بجليد ييى طمطط ڭدزف وحدس الاكيض يزن الطولب اربعتين اخس انسن الاديلى واس انيسنن اجليد الاكيض يزيرت اخسن ييض يناسن يدجن الزيسن الغيش يضس اغرنغ الدياسد كل ادجن اداغ يمل مانش نت يناسن يدجن نتشينت بباب تغيت دجليد اغرس المال براو اغرس ربع انوار اسماون انسن اميسماون انكم يناس ونصن الاد نتش باب دجليد اصرنغ امشك يناسن ونيضن الادنتش باب دجليد اصارنغ امشكمم يناسن تسربغ الادنتش باب دجليد اصارنغ امشكمم ايدشكمم ايداشتم تساغدسن يملتسن اتلي اتغرد الصبح اوينت ايجليد يناس اجليد مايم تليد اتغردد تنياس نتشنت تغيد ازمان اطمطط انيدجن نجليد غرنغ ربع انوار نتيي نشديدس ادورنغ ترزت يسنغ السفينت كل ادجن يراح وحدس ال ضنات انن كدينسن املن ايداسن يدارن نتنين ادببتسن اديمنسن يناسن اجليد املتيد امن

---

livre l'a emprunté sans doute à une des versions des *Mille et une Nuits ;* il occupe les nuits 480-481 de l'édition de Breslau. Cette version arabe place le même récit chez les Israélites (ان رجلا من خيار بنى اسرائل), ce qui semble confirmer l'origine juive de ce conte. Cf. pour d'autres versions, Israel Lévi (*Trois contes juifs*, Paris, 1885, in-8°, p. 22-28, *Histoire d'un homme qui ne voulait pas jurer.*)

داكم يجران املناس يفم اجليد يتغرد يناسن شكمم ايدرانوغ ينـاس اطمـطط
شمنت ايطمطط انوغ يجمع رب جرتسن

Idjen n ourgaz tar'it d ajellid g elr'arb g ezman ak'dim r'eres arbâ n elouaâch. Igouj netta a tamet't'out ennes ad ouarra ennes ehark'. Anian gelbh'ar ir'rak' isen ssefinat koul idjen trit lmaoujat; ouah' des tamet't'out trit lmaoujat; ouah'des babatsen trit lmaoujat g oummas n elbh'ar g tieht n tzirt ioufou dis lmâden n ouzerf it'h'a iisi al ik't'â isekk d in ar'erem et'h'an midden ser'den lekhbar ennes illa isekk g oummas n elbh'ar. Et'h'an midden sekken d in tizr'ouin alouden it'h'a d ar'erem d amek'k'eran. It'h'a d ajellid n in tamourt it'h'a ou r'eres ad iousen d sgi amecheherou akid iouch as timaizounin. T'amet't'out' ennes irchelt idjen n ourgaz d ameehcharou ad ouarra ennes koul idjen it'h'a g tamourt ik'ra. Et'h'an gaâ d et't'olba. Et'h'an touggeden Rebbi It'h'a oujellid irezza kh t'olba itouggouden sgi rebbi itouabder as idjen ezzisen. Iouzen r'eres aiit d elkhodja r'eres irza kh ouinnidhen itouabder as idjen ennidhen iouzen r'eres ioused aiit d elk'adhi irza kh ouinnidhen itouabder as ouinnidhen iouzen r'eres ioused aiit d elâdel khçiat idjen itouabder as ouinnidhen iouzen r'eres ioused aiit d elimam. Aoudhen babatsen netnin ou t sinnich (ou t essinan ieh), netta ou ten issin ich. Tanour' t'amet't'out' ennes nettat ad ourgaz ennes a t irchelen. Ousen d oujellid r'eres meehkan; ouden aoudhen l oujellid iaii t'am'et't'out g id azek'k'a ouah'des ala g idh. Iouzen et't'olba arbât in akhkhas ensen alad iali ouas. Itis ten ajellid ala g idh izirat khsen. Idh inna sen idjen ezzisen: Oulir'ich idhes r'erner' ad iased koul idjen ad ar' imel ma nich netta. Innasen idjen: Netchint baba tar'it d ajellid r'eres lmal bezzaf r'eres arbâ n ouarra ismaouen ensen am ismaouen nkem. Innas ouinnidhen: Oula d netch baba d ajellid içar anar' ameehk. Innasen ouinnidhen: Oula d netch baba d ajellid içar anar' amechkemim. Innasen tousarbâ: Oula d neteh baba d ajellid içar anar' ameehkemim id chekmin aï d aehetma. Tesar' d sen immatsen telli tr'arred ala çbah' aouin t ioujellid. Innas oujellid: Ma im tellid tr'arred. Ad tenna ias: Netchint tar'id azman t'amet't'out' n idjen n oujellid r'er ner' rbâ n ouarra naniou neeh did es ad ouarra ennar' terezt isnar' essefinat koul idjen irahouah'des alidh ennat. Ennan: Akidi ensen ammelan aï d asen idran netnin ad babat' sen ad immatsen. Innasen oujellid: Amelt ii d emman d akoum idjran. Ammelan as. Ik'k'im oujellid itr'ared innasen: Chekmim aï d arra nour'. Innas i t'amet't'out' Chement aii t'amet't'out' inour'. Idjemâ Rebbi djaratsen.

Au temps jadis, un roi régnait sur le Maghreb: il avait quatre fils. Il partit, lui, sa femme et ses enfants pour l'Orient. Ils s'embarquèrent; leur vaisseau fut submergé avec eux. Les vagues les enlevèrent chacun séparément: l'une emporta la femme, une autre le père, seul au milieu de la mer, dans une île. Il y trouva une mine d'argent: il en emporta fréquemment jusqu'à ce qu'il en eût extrait (une grande quantité) et s'établit dans ce pays. Les gens entendirent souvent par-

ler de lui et apprirent qu'il habitait au milieu de la mer ; ils bâtirent des maisons jusqu'à ce qu'il y eût une grande ville. Il fut roi de cette contrée. Quiconque venait pauvre chez lui, il lui donnait des pièces de monnaie. Un homme pauvre épousa sa femme. Quant à ses fils, chacun s'occupa à étudier dans un pays (différent). Ils devinrent tous savants et craignant Dieu. Le roi faisait chercher les t'olbas qui craignaient le Seigneur : le premier d'entre eux lui fut indiqué : il envoya vers lui. Il cherchait aussi quelqu'un pour khodja : le second lui fut indiqué, le roi le manda et il vint chez lui. Le prince désirait particulièrement un adel : un autre lui fut indiqué ; il le manda et le t'aleb vint chez lui ainsi que l'imâm (qui était le quatrième frère). Ils arrivèrent chez leur père sans le connaître et sans être connus de lui. La femme et celui qui l'avait épousée vinrent aussi chez le roi pour se plaindre. Lorsqu'ils se présentèrent, la femme monta seule cette nuit-là dans cette maison. Le prince fit chercher les quatre t'olbas pour passer la nuit chez lui jusqu'au matin. Pendant la nuit il les épia (?) pour les connaître. L'un d'entre eux leur dit : « Puisque le sommeil ne nous vient pas, que chacun fasse savoir qui il est. » L'un dit : « Moi, mon père était roi, il avait beaucoup d'argent et quatre fils dont les noms étaient les mêmes que les vôtres. » Un autre dit : « Moi aussi, mon père était roi ; il nous est arrivé comme à toi. » Un autre reprit : « Moi aussi, mon père était roi ; il nous est arrivé comme à vous. » Le quatrième leur dit : « Moi aussi mon père était roi ; il nous est arrivé comme à vous ; vous êtes mes frères. » Leur mère les entendit et se prit à pleurer jusqu'au matin. On l'amena au prince, qui lui dit : « Pourquoi pleures-tu ? » Elle répondit : « J'étais, autrefois, la femme d'un roi, nous avions quatre fils, nous nous embarquâmes, lui, nos enfants et moi ; le vaisseau se brisa avec nous ; chacun s'en alla seul jusqu'à ce que hier, ils ont parlé devant moi pendant la nuit et m'ont indiqué ce qui est arrivé à eux, à leur père et à leur mère. » Le roi reprit : « Faites-moi connaître ce qui vous est arrivé. » Ils l'en informèrent. (Alors) le prince se leva en pleurant et dit : « Vous êtes mes fils » et à la femme : « Tu es ma femme. » Dieu les réunit.

VIII

اجليد دورڤاز

LE ROI ET L'HOMME.

※ امالن خيجن نورڤاز داڭوريتف ڭتيشت نتمورت يزريتوارى خيمى نتفلوت
جميع وڭى يموتن نت داغرب ڭوغرم وات يكفن وژليد اديوش خلحف نكفن
انس تمانين نتاوفيتن توغد ورڤاز وداشارو خوداي اس نالسبت يملافا اكد
وژليد ڭيجن نوبريد يبدا ياس يفار نچ اليغ تواضلمغ ينياس وژليد ورايتش
يضلمن يناس نچ زريغ يتوارى خيمى نتفلوت نوغرم وڭى يموتن ات يكفن وژليد
اديوش خلحق نلكفن انس تمانين نتاوفيتن اد نچين استحقغ اسو ستين نتاوفيتن
ادى تن توشداد ملمى اموتغ وشى غير عشرين ديقيمن يضسو وژليد سواول انس
يناسن وشداس ستين نتوفيتن يطفت ورڤاز يراح يقيم كرا نوسان يبد ازات وژليد
ڭوبريد ينياس نچينت اليغ تواضلمغ ينياس وژليد ورايتش يضلمن يناس زريغ
يض انض سيد انغ عيسا اميس انمريم خس تزلا د السلام يناي د وتمتد غير يغرفن
دنچ اسو استحقغ عشرين نتاوفيتن ديقيمن سڭ الفيمت نلكفن ينوغ دملمى
اموتغ واستحقغ اس يضسو وژليد سڭ تحيلت انس يوشاس وژليد النفقت اديمت

Emmalen kh idjen n ourgaz d aggour ioutef g ticht n tmourt izerou itouari kh imi n teflout: Djemiâ ougi immouten netta d ar'erib g our'erem ou a t ikeffen oujellid ad iouch kh elh'ak'k' n kefen ennes tmanin n taouk'itin. Tour'id ourgaz ou d amechcharou kh oudai ass n sibt. Imlak'a akid oujellid g idjen n oubrid ibedda ias ik'k'ar: Netch ellir' touadhlemar'. Inna ias oujellid: Ouraïn ch idhelmen? Innas: Netch zerir' itouari kh imi n teflout n our'erem ougi immouten a t ikeffen oujellid ad iouch kh elh'ak'k' n elkefen ennes tmanin n taouk'k'itin ad netchin istah'ak'k'ar' ass ou settin n taouk'k'itin ad ii ten touched d melmi emmoutar' ouch ii r'ir âcherin d ik'k'imen. Iedhsou oujellid s ouaoual ennes innasen: Ouched as settin n taouk'k'itin. It't'ef t ourgaz irah' ik'k'im kera n oussan ibedda zat oujellid g oubrid. Inna ias: Netchint ellir' touadhlemar'. Inna ias oujellid: Ouraïn ch idhelman. Inna ias zrir' idh ennadh sid ennar' Aisa emmis n Meriem kh as tezilla d esselam inna ii: d ou temetted r'ir ir'rak'en. D netch ass ou istahak'k'ar âcherin n taouk'k'itin d ik'k'imen seg elk'aïmat n elkefen inour' d melmi emmouter' ou stah'ak'k'ar' as. Idhsou oujellid sgi th'ilet ennes iouch as oujellid ennafak'at ad immet.

On raconte qu'un sot entra dans une ville : il vit écrit à l'entrée de la porte : Tout étranger qui mourra dans cette ville, le roi l'en-

terrera (à ses frais) et donnera quatre-vingt dirhems pour prix de son linceul. Cet homme était plus pauvre qu'un juif le jour du Sabbat; il rencontra le roi dans une rue et se mit à lui crier : « Je suis lésé. » Le prince lui demanda : « Qui t'a fait du tort? » — L'homme lui dit : « J'ai vu écrit sur la porte de la ville: Quiconque mourra (ici), le roi l'enterrera (à ses frais) et donnera quatre-vingts dirhems pour prix de son linceul. J'ai besoin aujourd'hui de soixante dirhems, remets-les moi, et quand je mourrai, tu ne me donneras que les vingt restant. » — Le roi sourit de ces paroles et dit : « Donnez-lui les soixante dirhems. » — L'homme les prit et s'en alla. Quelques jours après, il se tint devant le prince sur la route et lui dit : « J'ai été lésé. » — Le roi demanda: « Qui t'a fait du tort? » — L'homme répondit: « J'ai vu cette nuit en songe notre Seigneur 'Aïsa, fils de Marie, sur qui soit le salut et la bénédiction ; il m'a dit : Tu ne mourras que noyé. Aujourd'hui j'ai besoin des vingt dirhems restant du prix du linceul ; quand je mourrai, ils me seront inutiles. » — Le roi rit de sa ruse et lui donna une pension jusqu'à sa mort(1).

IX

الفصت تخلف اشرا انمدن(2)

BOU SEMR'OUN PENDANT L'INSURRECTION DE BOU 'AMAMA (1881).

❊ ادجن نورڤاز كبسمغون تغيت دلفايد ربع اسنين ادوزڤن يلى اخدم اخس
تبغش يشت نلبلطط اكيد الحكام الدن يخلق كلاط انبعمام يزن سن نرڤاسن

(1) La version arabe de ce conte a été publiée, en dialecte égyptien et en maghrebin, par Bresnier (*Cours de langue arabe*, p. 624-625). Le texte kabyle a été donné par le général Hanoteau dans les dialectes suivants : Zouaoua, Illoulen, Beni Menacer, Mzabi, Tamacher't, Rifain, Chelh'a du Sous, Ouargla et Chaouïa de l'Aourès (*Essai de grammaire kabyle*, Alger, in-8°, p. 341-357).

(2) J'ai dit ailleurs comment Moh'ammed ould Tedjini avait été interné avec son père, le k'aïd de Bou Semr'oun, à Frenda, tandis que son frère aîné était déporté à Ste-Marguerite, comme suspects de complicité avec Bou 'Amama. En même temps que la description des k'çour du Sud oranais, il me remit cette relation où il essaie de justifier sa famille et raconte, à sa façon, cet épisode de l'insurrection. Il m'a semblé que ce plaidoyer *pro domo suâ*, dont je ne garantis pas, bien entendu, l'entière exactitude dans tous les détails, serait lu avec intérêt. C'est le seul document indigène qui existe, à ma connaissance, sur cette période de l'histoire de l'Algérie.

الحكام يعلمتن اسلخبار انبعمام اد وعرابن ادس الد يسجد كخبر اخسن اوصن انغ
اموتن ينيس اميس امفران ايد كخليفت النس روح تكلت وشكنت اوكخبار الحكام
ولاكين امش الشطبن اعربن نبعمام اناسن اليغ اسيغد لبعمام حم اشنغنيش ملم
يت ييض ارول الدولد لغرم نتشن اد راحغ تاني وحدى اد مميس امزيان
دشاوش يفم كغرموحدس باباس اديماس رحن يماس الطبنت وعربن او ينت البعمام
يسنت ايد كخلفت تغيت خاتينغ الدن داس ينا اليغ اسغد اغرش يرزماس
الاكض يرول يدول البسمغون يطح اتعلم الحكام اسلخبار نت اديوماس بيتسن
يوض لمحلت توغ كتزينت نت دلفياد نغرماون يفيم اكيد الحكام افارناس ادحن
افرناس لكنير نحريبي اديدجن افرناس الفبطان كشميط الحكام انلمحلات نلبيض
وناس كدسن يملف يناسن اكم يوصش مم كخلفت ازنغت غركم فبلي ازنغ غركم اركاسن
النصن افرناس امعمر ابسعيد ادونصن افرناس حامد بن يحيي الناناس امعمر ابسعيد
يوض ممش اد ونصن الوصنش النغسن ادن الكم يوصش يموت افمغ اكدسن
سن نيورن نشنين انريز النمدوكث اكيد بعمام نت اندبر ديس الدن نملاق اكيد
لغواط نمدكث اكدسن نتشنت حضرغ كالمدكث انلغواط الدن يراح بعمام اد وعرابن
لبيكيبي ابن ال اينوغ كمكرار اتشنت المخزن انبعمام الناں ابن لفايد نتبسمغون يلا
دمزني يحرك اكيد ارومين اد ممس تطبت يرول انن اتشن الى نلفايد افرنسن
اتبدوابى دسن ادجن افرناس بدوابى بن الشلال العرش النغ بسمغون الاد دجن
اسكغرم اداس التشن تشت انتخس سوال نالفايد اتبسمغون اغريلا اشرا انولى دشر
نلغمام اوينتن امدكال انسن افمن ارانلفيد كبسمغون اكرن غرسن اتعميسن النسن
بينكم اى سن نيورن اخس اديوزد كخبار مان يلا يموت نتى درمين اكم ننغ
تاني شكم مميس الخليفة وتنت سلموس اكيف ادممس الشاوش
اتنت السنت نترصاص يشت تغس ديس كتحملت تعغ تيشت تغس ديس
كتمصات تلعاد ديس ادن الد يسد يتسن اسك الحركت يعتن كالموت اسنن يعلم
الحكام كالبيض اسند انن يتن ارانس راحن الحكام النسن يراح مميس نلفيد
كخلفت البعمام اد نتنين غير السركسنت اخسن مانش تن اتن سلموس دالبرود
اكدن اتن عقبن الحكام اغناسن الحكام اوال بضن ممس نلفايد كخلفت نلفايد اد

ممیس الشاوش انبنتن ثبرند اتوحوص اتزفنسن اترحسن احداش میا دور
ادخمسنتاعش دور ڢرنک دربیع ادخمس وثلثین زج تصوفت اتخبیت انودی
ادیدجن اعشرین فروانیمند یعین ممس نلفاید الشاوش ڭالفاید یلن یودوا دڢتشغ
اغرم ینّاس لبد احل یود یسبغت ڨواس اد بابس ڢفین كالبیض اوننغد ڭبرند نلی
نفم دیس این العام التلت نیورن نشنین نتمت سشرانڢ الخدمت انڢ تمرت
النغ اغرس ندول انڢ ما علانتش یسد غرنغ ارڨاس اسڭدزایر اخسید المرشان یود
تبرتین اوعرابن اجمیع اڭدولن اخس تلی لعفوبت نطبت نستش دیس نت
التیمارت النس نسكراس سن نرڨاسن نشاسن ربعین دور جرتسن سڭی اتمیزنین
نلفاید یسكر ارڨاس اوعرابن نسلیمان افدو راسعشرین دور الواس والیدولیش
النسین یموت ینغ یلی یدر سغد ایڭتوغبنن ثلث مرات یغبنت بعمام یوالی
النس غبنت اتعمیس اتن الرانس سلبرود دلموس حوصن تزفا النس غبنت الحكام
عزلنت باصن ممیس انبانت س وارنس ڭفرندڭاع اڭتغ منڢی سرحنت الحكام
اتمورت انسن سونت مانش ڭدسن یخدم كالخلاص والسلام

Idjen n ourgaz g Bou Semr'oun tar'it d el k'aïd rbâa n senin ad ouzgen illa ikhaddem ou khas teffer'ch icht n falt'at' akid elh'ok'k'am. Alouden ikhlak' lakhlat' n Bou Amama iouzen sin n ireggasen i lh'okkam iâllem ten s elkhebar n Bou Amama ad ouâraben ou d as alad iousdjed lkhebar khsen aoudhen iner' emmouten. Inna ias i memmis amek'k'eran id lkhalifat ennes : Rouh' tikelt ou chekint aoui lkhebar i lh'okkam. Oualakin imech ach et't'efen ou araben n Bou Amama inasen ellir' ousir' d il Bou Amama h'am (?) ach our'en ich. Melmi iout ouiidh irouel idouel l our'erem (Inna babatsen) netchin ad rah'ar' tani ouah'di. Ad memmis amezzian d echchaouch ik'k'im g our'erem ouah'des babas ad ioumas roh'an. Ioumas et't'efen t ouâraben aouin t il Bou Amamah. Issen t aid lkhalifah tour'it khat iner' alouden d as inna : Oulir' ousir' d r'er ch. Irzem as ala g idh irouel idouel l Bou Semr'oun it'h'a itâllem elh'ok'k'am s elkhebar netta ad ioumas. Babatsen ioudh lmah'allat tour' g Tazina netta d el k'iad n ir'ermaouen ikk'im akid elh'ok'k'am ek'k'aren asen idjen ek'k'aren as lkaninir Nigrii ad idjen ek'k'aren as lk'obt'an Kochmit' lh'ok'k'am n el mah'allet n El Abiodh. Ouin as kid sen imlak'a inna sen : Ou koum iouodh ech memmi lkhalifah ouznar' t r'er koum k'abla ouznar' r'er (a)koum ireggasen ennidhen ekk'aren as Amâmar ou Bou Sâïd ad ouinnidhen ek'k'aren as H'amid ben Yah'ya. Ennan as : Amâmar ou Bou Sâïd ioudh memmich ad ouinnidhen ala oudhen ech. Ennir'asen : Ouden ou l koum ioudh ech immout. Ek'k'emer' akid esen sin n iiouren Nechnin nirza nemdougga akid Bou Amama netta n deffer d is alouden nemlak'a akid Lar'ouat' nemdougga akid sen netchint h'adhrer' g elmedaggat n el Lar'ouat'. Alouden irah' Bou Amama ad

ouâraben l Figig oufen oulli inour' g Mograr etehen [t] lmakhzen n Bou Amama ennan : Aïn l k'aïd n At Bou Semr'oun illa d amzani ih'rak akid Iroumien ad memmis net't'eft t irouel. Inan etehen oulli n elk'aïd ek'k'aren asen At Bou Douaia disen idjen ek'ka'ren as Bou Douaïa ben Ech Chellali elârch ennar' Bou Semr'oun oula d idjen seg our'erem ad as ittiteh tiicht n tikhsi s oulli n elk'aïd At Bou Semr'oun. Ou r'er illa chera n oulli d chera n iler'man aouin ten imeddoukal ensen. Ek'kimen arraou u elk'aïd g Bou Semr'oun ekkeren r'ersen at àmmisen ennan asen : Babatkoum aï sin niouren ou khas ad iouzed lekhbar mani illa immout netta d Iroumien a koum nenr' tani ehekmim. Memmis lkhalifah outen t s elmous ag if ad memmis eehehaouch outen t sint n terouçaç [t] ieht tar'r'as dis g tajh'alt teffour' tieht tar'ra's dis g timeççat tella âd dis ouden ala d ioused babatsen seg elh'arakat Ioufi ten g elmaout sinin iâllem lh'okkam g El Abiodh. Ousen d inan iouten arraou nes rah'an lh'okkam ennan asen : Irah' memmis n elk'aïd lkhalifah l Bou Amama ad netnin r'ir serkasent kh sen. Manaeh ten outen s elmousa d elbaroud oggaden a ten âk'ben elh'okkam. Our'en asen lh'okkam aoual baçan memmis n elk'aïd lkhalifah n elk'aïd ad memmis echchaouch anefen ten g Frenda a touh'aouç tazek'k'a ensen terah'asen ah'dâch mia douro ad khamstâeh douro frank d rabiâ ad khams outhlathin zijja n tadhouft a tkhabbit noudi ad idjen ou âcherin k'aroui n imendi. Iâïn (?) memmis n elk'aïd eehchaouch g elk'aïd illan ioudou d fettachar' (?) our'erem. Innas : La boudda h'al ioudou isoufer't g ouas ad babas fouk'in g El Abiodh aouin nar' gi Frenda nella nek'k'im dis in âm a tsalts n iiouren neehnin netmet s eeheharr ou noufou lkhadmet ou noufou tamourt ennar' a r'eres mdoual ou noufou ma âla neteh. Ioused r'er n'ar' oureggas seg Ed Dzaïr akh Sidi 'l Mariehan ioui d tibratin iouâraben adjmî gi daoulan ou kh as(en) tella lâk'oubet. Net't'eft nessetch dis netta a taimart ennes nsekker as sin n ireg gasen noueh asen arbâïn douro djaratsen sgi temaïzounin n elk'aïd. Isekker oureggas iouâraben n Sliman ou K'addour s âcherin douro l ouas ou ou ala idouel eh ou nessin immout iner' illa idder. Ser' d ioug itour'benen thlath (n)marrat ir'bent Bou Amama ioui oulli ennes r'ebnen t at âmmis outen arraou ennes s elbaroud d elmous h'aouaççen tazek'k'a ennes r'abnan t elh'okkam âzlen t baçan (?) memmis anefan t s ouarra ennes g Frenda. Gaâ ougi tour' menfi (?) serah'an t elh'okkam i tamourt ensen sioua netta manieh akidsen ikhdem gi 'lkhlaç ousselam.

Un individu de Bou Semr'oun était k'aïd depuis quatre ans et demi(1) ; on n'avait aucun vol à lui reprocher auprès des officiers (du bureau arabe). Lorsqu'arriva l'insurrection de Bou ʿAmama, il envoya deux courriers aux officiers pour les informer de cette nouvelle(2). Ne recevant aucun renseignement sur ces courriers, (ignorant) s'ils étaient arrivés ou morts, il dit à son fils aîné, le khalifah :

---

(1) Tedjini ben Yah'ya, père de mon conteur.

(2) Les menées de Bou ʿAmama à Moghar et aux environs étaient signalées depuis longtemps, entre autres, par le feu bach-agha de Frenda. Malheureusement,

« Va, toi, porte ces nouvelles aux officiers, mais si les Arabes de Bou 'Amama t'arrêtent, dis-leur : Je suis venu vers Bou 'Amama, pour qu'ils ne te tuent pas. » La nuit venue, il s'enfuit..... puis il revint au kçar (?) et (le père) dit : « J'irai seul à mon tour. » Son second fils, le chaouch [1], resta seul à Bou Semr'oun pendant que son père et son frère étaient partis. Le dernier fut pris par les Arabes qui le conduisirent à Bou 'Amama [2]. Celui-ci savait que c'était le khalifah et voulait le tuer, lorsque le jeune homme lui dit : « Je suis venu (volontairement) vers toi. » Dans la nuit, il s'enfuit, retourna à Bou Semr'oun et alla informer les officiers de ce qui s'était passé. Leur père (de son côté) était arrivé au camp qui se trouvait à Tazinah, lui et les k'aïds des k'çour ; il demeura avec les officiers qui se nommaient, l'un, le colonel Négrier (*Nigrii*), l'autre, le capitaine Cauchemèze (*Kochmit'*), les chefs du poste de Géryville (*El Abiodh*) [3]. Le jour où il se rencontra avec eux, il leur dit : « Mon fils, le khalifah, que je vous avais envoyé, n'est-il pas arrivé chez vous, ainsi que deux courriers que je vous avais expédiés, l'un, nommé Mâmmar ou Bou Sâïd, l'autre, H'amed ben Yah'ya ? » Ils répondirent : « Mâmmar est venu, mais ton fils et l'autre ne sont pas encore arrivés. » Je leur dis [4] : « (S')il n'est pas arrivé, (c'est qu')il est mort. » Je res-

---

on ne prêta pas une attention suffisante à ces rapports, ainsi qu'à ceux de l'autorité militaire. J'ai donné ailleurs (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1883) des détails sur les débuts de l'insurrection et le rôle actif qu'y joua l'ex-agha de Tiharet, Si Sah'raouï, aujourd'hui interné près d'Alger.

(1) Moh'ammed ould Tedjini, qui composa cette relation.

(2) D'après d'autres renseignements, que je tiens d'officiers français ayant fait la campagne, la défection du fils du k'aïd de Bou Semr'oun aurait été volontaire. Le père aurait, néanmoins, averti les Français, bien que tardivement, et, de la sorte, la famille aurait eu un pied dans chaque camp, ce qui n'est pas sans exemple dans les insurrections algériennes, de façon à n'avoir rien à craindre du vainqueur.

(3) Le poste de Géryville fut créé, en 1853, sur l'emplacement du k'çar en ruines d'El Abiodh, nom que les Arabes donnent encore aujourd'hui au fort. Celui-ci, ainsi appelé du colonel Géry, qui le premier, en 1845, poussa au-delà de Brezina et battit les Oulad Sidi Cheikh, fut d'abord la résidence de Si Hamza, nommé khalifah du Sud après sa soumission (Cf. Leclerc, *Les Oasis de la province d'Oran*, ch. II, p. 22-31).

(4) *Ennir' asen*. Le changement brusque du sujet, qui passe de la 3e personne à la 1re, indique que Moh'ammed écrivait textuellement ce récit sous la dictée de son père, l'ancien k'aïd.

tai avec eux pendant deux mois, cherchant à combattre Bou 'Amama et le poursuivant jusqu'à ce que nous nous rencontrâmes avec les Lar'ouat'is[1]; nous leur livrâmes bataille. J'assistai au combat contre les Lar'ouat'is, jusqu'à ce que Bou 'Amama et les Arabes de Figuig[2] se retirèrent. Ils trouvèrent mon troupeau à Moghar; le makhzen de Bou Amama s'en empara en disant : « C'est au k'aïd des gens de Bou Semr'oun; il est dévoué aux chrétiens ; nous l'avons saisi tandis qu'il fuyait. » Ceux qui razzièrent le troupeau se nomment les At bou Douaï. Il y avait, parmi eux, un individu appelé At bou Douaïa ben Ech Chellali, de notre tribu, et un autre du k'ç̣ar. Il ne resta pas (?) une brebis du troupeau du k'aïd de Bou Semr'oun : il n'avait plus de moutons ni de chameaux; leurs amis (des révoltés) les emmenèrent.

Les fils du k'aïd étaient restés à Bou Semr'oun ; leurs cousins se révoltèrent et leur dirent : « Voilà deux mois qu'on ne sait si votre père est mort avec les chrétiens : nous allons vous tuer. » Ils frappèrent au sein, avec un couteau, son fils, le khalifah, et blessèrent son fils, le chaouch, de deux balles ; l'une l'atteignit à l'aisselle et sortit, l'autre, à la cuisse : elle y était encore lorsque leur père revint de (combattre) l'insurrection. Il trouva ses deux fils à la mort et en informa les officiers de Géryville (*El Abiodh*). Ceux qui les avaient blessés allèrent aussi trouver les officiers et leur dirent: « Le khalifah, fils du k'aïd, est allé vers Bou 'Amama. » Ce n'était que mensonge, car ils les avaient frappés avec un couteau et de la poudre ; mais ils craignaient d'être punis par les officiers. Ceux-ci admirent leurs paroles : ils arrêtèrent le khalifah, le k'aïd et son fils le chaouch et les emmenèrent à Frenda. Leur maison fut pillée: ils ont perdu onze cent quinze douros, trente-quatre ou trente-cinq toisons de laine, une marmite de beurre et vingt et une charges d'orge. Le fils du k'aïd, le chaouch.... chez le k'aïd qui était alors.... le village ; il

---

(1) Les Lar'ouat'is Ksal, dépendant du cercle de Géryville, avaient été des premiers à faire défection en 1881 et furent, avec les Trafis et les Harrars, les derniers soutiens de l'insurrection.

(2) Ce passage prouve que, de l'aveu même des indigènes, les habitants de Figuig, en dépit de leurs protestations de neutralité, avaient fourni un contingent à Bou 'Amama et méritaient d'être traités en conséquence.

lui dit : « Pars à l'instant. » Il le fit sortir ce jour-là avec son père, en surveillance à Géryville (*El Abiodh*).

On nous emmena à Frenda, où nous sommes restés cette année (1882) et trois mois ; nous mourons de misère, nous n'avons trouvé ni ouvrage, ni moyen de revenir dans notre k'çar, ni nourriture(1). Il est venu chez nous un courrier d'Alger, de la part du seigneur maréchal (gouverneur), portant des lettres pour tous les Arabes, afin que ceux qui n'étaient pas punis s'en retournassent. Nous avons emprunté pour lui donner à manger ainsi qu'à sa jument ; nous avons fait partir deux courriers et nous leur avons donné, entre eux, quarante douros de l'argent du k'aïd. Il a envoyé un courrier aux Arabes de Sliman ben K'addour pour vingt douros. Aujourd'hui, il n'est pas encore revenu : nous ne savons s'il est mort ou vivant. Sache qu'il (le k'aïd) a été lésé trois fois : la première, par Bou 'Amama, qui lui a enlevé son troupeau ; la seconde, par ses cousins, qui ont frappé ses fils avec la poudre et le couteau et pillé sa maison ; la troisième fois, par les officiers, qui envoyèrent son fils à Ste-Marguerite et le laissèrent avec ses enfants à Frenda(2). Tous ceux qui se trouvaient..... les officiers les renvoyèrent dans leur pays, excepté lui. Tout ce qui est avec eux travaille à sa délivrance.

DIALECTE DE 'AÏN SFISIFA

X

خـبـر واس

LA FIN DU MONDE(3).

* يلا غريجن نورڭـاز يزمر يفوا خسن يمزدغان انس اچنت انانـس يجـن نواس ايمزدغ يناغ ايچا يلا خرواس ندونيت يالله انراح لورتـو نغرسـس يزمـر دنچـس

(1) L'assertion est exagérée, car pendant mon séjour à Frenda, Moh'ammed et son père vivaient du produit d'un jardin qu'ils avaient loué.

(2) A mon retour du Maroc, en juin 1883, je trouvai à Oran une lettre de Moh'ammed ben Tedjini, m'annonçant que son père et lui avaient obtenu l'autorisation de rentrer à Bou Semr'oun.

(3) Les sept contes suivants m'ont été dictés, à Tlemcen, par Ah'med ben Mo-

انمت نمدا يراح كيدسن وارڨاز يعادلسن صدفت غرسنس يزمر چنت ودان راحن
يوماس نواس يلا خسن الحموكسن اسرد انسن وتجن يوامس نوامن باب نيزمر
يوتبف شي يوى اسرد انسن يسرغتن ودن جغن نتنين سوامان وبنش اسرد انسن
سننن يورڨاز انانس مانى تييد اسرد اناغ ينايسن يا يمدوكال ينوغ سرغتن يلا
ايچاخر ينبعش يحاد اسرد انس

Illa r'er idjen n ourgaz izmer ik'oua. Khsen imezder'an ennes a tchent ennan as idjen n ouas : A imezder' inar' aïtcha illa khar ouas n dounit iallah anrah' l ourtou enr'ers es izmer d netch es a nemmet nemda. Irah' kidsen ourgaz iâdel asen çadak'at. R'ersen es izmer etchen t ouden rah'an ioummas n ouas illa kh sen elh'ammou hsen aserd ensen outfen iouammas n ouaman. Baba n izmer ioutef cheï ioui aserd ensen iserr' ten. Ouden effer'en netnin s ouaman oufen cheï aserd ensen setnen iourgaz ennan as : Mani tiid aserd ennar'. Inna iasen : Ia imdoukal inour' serr'er ten illa aïtcha khar infâ ch ih'ad aserd ennes.

Un homme avait un agneau gras que ses voisins voulurent manger. Ils lui dirent : « Notre voisin, demain sera le dernier jour du monde. Allons au jardin tuer et manger l'agneau, car nous mourrons tous. » Il les crut et s'en alla avec eux. Ils tuèrent l'agneau et le mangèrent. Quand ils furent au milieu du jour, la chaleur se fit sentir : ils quittèrent leurs vêtements et entrèrent dans l'eau. Le maître de l'agneau n'y entra pas, il prit leurs habits et les brûla. Quand ils sortirent de l'eau, ne trouvant pas leurs vêtements, ils lui demandèrent : « Où les as-tu mis ? » — Il leur répondit : « Mes amis, c'est demain le dernier jour ; personne n'aura besoin de vêtements(1). »

---

h'ammed, de 'Aïn Sfisifa (*la source du petit tremble*), dont le dialecte est, à peu de nuances près, le même que celui de Bou Semr'oun et des autres oasis du sud de la province d'Oran et du Maroc. Ce k'çar est situé, sur la route de Tlemcen à Mor'ar, à 353 kilomètres d'Oran ; sa population est d'environ 1,200 habitants d'origine et de langue berbères : on y voit un grand nombre de k'oubbas, mais pas un seul palmier.

(1) Cette historiette fait partie du recueil de plaisanteries attribuées à un personnage qui porte, en Orient, le nom de Nasr Eddin H'odja (p. Khodja) et, dans le Maghreb, celui de Si Djoh'a. C'est le même que les Albanais appellent Giucha ($ch = \chi$), les Siciliens, Giufà et Giucca, les Calabrais, Giuvali, et qui joue le même rôle que Pulcinella à Naples et Til Ulespiègle en Allemagne (Cf. Marc Monnier, *Les contes populaires en Italie*, Paris, 1880, in-12, p. 11 et suiv.). Quelques-uns des traits qui lui ont été attribués ont été étudiés et rapprochés par M. Köhler (*Nasr-*

XI

اجارو

LE CORBEAU.

* يوسد يجن نوجارف بسمح مميس يوسد طير الحر يوف ممس نوجارو دقديد بلا يزافن يوسد طير الحر يقيم يتاويـاس مانايـن يج ودن يغمـاس ينايس ربي يخلقنغ انخدم خيخفاون ناغ و يودو د الفرض خف دونيت

Ioused idjen n oudjaref isemmah' memmis. Ioused t'eïr elh'arr iouf memmis n oudjaref d ak'k'odid bla izafen; ioused t'eïr elh'arr ik'k'im itaoui as ma naïn itch. Ouden imr'ar inna ias: Rebbi ikhlak' nar' a nekhdem kh ikhfaouen nar'. Ou ioudou d elfardh khef dounit.

Un corbeau vint à laisser un fils : un faucon le trouva petit et sans plumes ; il lui porta à manger. Quand le petit corbeau fut grand, le faucon lui dit : Le Seigneur nous a créés pour travailler pour nos existences ; à présent, c'est une obligation pour le monde(1).

XII

سيدنا سليمان

SIDNA SOLIMAN.

* يوسد سيدنا سليمان يقيم يسيول كيد يمشيطاني ينايسن اتزايد يشت نتمطوت يجابرسا يزايد يجن اورت يجابرفا ينايس اد سيدنا سليمان اد ملفان جاراسن

Eddin's Schwänke, ap. Benfey, *Orient und Occident*, t. I, p. 431-48 et 764 et s.). Le conte de la *Fin du monde* se trouve dans le texte arabe de l'édition de Boulaq (نوادر الخواجه نصر الدين, page 15) ; ce texte est reproduit dans Machuel (*Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, Alger, 1880, in-12, p. 234). Il a été également traduit, d'après la version osmanlie, par M. Decourdemanche (*Les plaisanteries de Nasr Eddin Hodja*, Paris, 1876, in-18, n° XXXI ; *Les approches du jugement dernier*, p. 31 ; et *Le Sottisier de Nasr Eddin Hodja, bouffon de Tamerlan*, Bruxelles, 1878, petit in-8°, n° XVIII). Sur les éditions turkes de ces facéties, cf. la liste que M. Decourdemanche a publiée à la suite de la première de ces traductions.

(1) D'après une tradition populaire arabe, le corbeau abandonne ses petits aussitôt qu'ils sont sortis de l'œuf, mais Dieu leur envoie des moucherons jusqu'à ce que leurs plumes soient poussées (Qazouini, *'Adjaïb el Makhlouqat*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1848, in-8°, p. ٤٢٠ ; Chihab ed Din Ah'med el Abchihi, *Le Mostat'ref*,

لورت د تواشونت توسد العنفا تنايسن اد غرلبغ نفدر نربى تجيغ شى اد ملفان
يوسد مس نوژليد نجبرفا ودن يوض يوت و يزمر توسد العنفا تنهمت يليس
نوژليد ناجبرسا تو يتد ليجن وخليج خشط نلبحر يوسد مس نوژليد يويت ادو
ڭلبابر ينايسن سوبغى لتمورت يوسد يلان وخليج سوداى انس يطس تفيم تڭر
يفريون خفس يرزم تيطاوين انس توسد تنايس خعنفا داى نچ ديما مانس توسد
ينايس نچ يجابرفا تنايس ماغر يخلف شى ربى شرا نمدن غير نچ ديما
دسيدنا سليمان ينايس يخلف ربى مدن كلشى داتمورا توسد تنايس روح
اوى ديس تغرسداس تنايس اوى دكوبر مايس يكرسد تيت سوژنان خوزكور
توسد العنفا تفيم تيل خفس تنايس توشونت ماين شمينت توڭورت لسيدنا سليمان
تنايس ايچا اد اويغشم تنايس يمس نوژليد روح افريمانش ڭواس نويس
يفريمانس توسد العنفا تويس واس نويس تفغ تواشونت يوسد يد وضن سيدنا
سليمان ينايس ياش انيغ ادملفان توشونت د الاورت تطح العنفا ترول تودا غلدزير
نلبحر

Ioused Sidna Soliman ik'k'im isiouel kid imchidhanen inna iasen : a tzaïd iicht n tamet't'out i Djabersa izaïd idjen aourt i Djaberk'a. Inna ias (i lânk'a) ad Sidna Soliman : Ad emlak'an djarasen l aourt ed touachchount. Toused lânk'a tenna iasen : Ad r'erlebar' n k'ader n rebbi tidjer' cheï ad emlak'an. Ioused emmis n oujellid n Djaberk'a oudni iououdh iouta ouizmir. Toused lânk'a tenhemt illis n oujellid n Djabersa tioui t ed l idjen oukhellidj kh chot't' n elbeh'ar. Ioused emmis n oujellid ioui t adou g elbabor. Inna iasen : Soufer' (n) ii ltmourt. Ioused illan oukhellidj souaddaï ennes it't'es. Tek'k'im teggar ifriouen khfes. Ierzem tit'aouin ennes. Toused tenna ias : Kh ânk'a daï netch d imma manis toused. Inna ias : Netch i Djabark'a. Tenna ias : Ma r'er ikhlak' chei rebbi chera n midden r'ir netch d imma d sidna Soliman. Inna ias : Ikhlak' rebbi midden koul chei ikhlak koul cheï da timoura. Toused tenna ias : Rouh' aoui d iis tar'ers id es. Tenna ias : Aoui d koufer ma iis ikers ed tiit s oujennan kh ouzekkour. Toused elânk'a tk'im til khfes. Tenna ias touachchount : Maïn chemmin touggoured l Sidna Soliman. Tenna ias : Aïtcha ad aouir' chem. Tenna ias iemmis n oujellid : Rouh' effer iman ech g ouammas n ouiis. Iffer imanes

éd. de Boulaq, 2 vol. in-4°, 1295 hég., t. II, p. 146 ; *Les séances de H'ariri*, commentaire de De Sacy, 2e éd., t. I, p. 151). Eustathe, dans son *Commentaire sur l'Hexæmeron* (t. XXVII de la *Bibliotheca maxima Patrum*, Lyon, 1677, p. 32) dit, au contraire, que la femelle du corbeau ne quitte jamais ses petits et les nourrit continuellement.

Toused elânk'a tiouis ouammas n ouiis Teffer' touachchount. Ioused id aoudhen sidna Soliman inna ias : Iach ennir' ad emlak'an touachchount d elaouort. Tat'ha lânk'a teroucl touda r' eldzir n elbek'ar.

Notre Seigneur Salomon était à causer un jour avec les génies. Il leur dit : « Il est né une femme à Djabersa(1) et un homme à Djaberk'a. » Il ajouta : « Le fils et la fille se rencontreront. » Le griffon leur dit (aux génies) : « Malgré la volonté de la puissance divine, je ne les laisserai pas se réunir. » Le fils du roi de Djaberk'a se mit en route : quand il arriva (chez Salomon), la maladie le frappa. Le griffon enleva la fille du roi de Djabersa et la porta sur un figuier au bord de la mer. Le vent poussa le fils du roi, qui était dans un bateau : il leur dit (à ses compagnons) : « Débarquez-moi. » Il alla sous le figuier et s'y coucha. La jeune fille jeta des feuilles sur lui ; il ouvrit les yeux et elle lui dit : « Outre le griffon, je suis (seule) avec ma mère. D'où viens-tu ? » Il répondit : « De Djaberk'a. » — « Pourquoi le Seigneur n'a-t-il pas créé d'êtres humains excepté moi, ma mère et notre Seigneur Salomon ? » — Il reprit : « Dieu a créé toute espèce d'hommes et de pays. » — « Va, dit-elle, amène un cheval que tu égorgeras ; apporte aussi du camphre jusqu'à ce que le (cuir du) cheval soit desséché : tu le pendras au haut du mât. » — « Le griffon revint et elle pleura près de lui en lui disant : « Pourquoi ne me conduis-tu pas chez notre Seigneur Salomon ? » — « Demain, je t'emmènerai, » répondit-il. Elle dit au fils du roi : « Va, cache-toi dans l'intérieur du cheval. » — Il s'y cacha. Le griffon l'enleva (caché dans le corps du) cheval et la jeune fille partit. Quand ils arrivèrent chez notre Seigneur Salomon, celui-ci lui dit : « Je t'a-

(1) Les deux pays de Djabersa et de Djaberk'a sont placés, par les musulmans, aux deux extrémités orientale et occidentale de la terre. D'après Yak'out (*Mo'djem el Boldan*, t. II, p, 2, éd. Wüstenfeld, s. v°, جابرس), les Juifs racontent que Djabersa est à l'extrémité orientale du monde et qu'une partie des leurs s'y réfugia lors de la guerre de T'alout ou de Nabuchodonosor (Bokht Naçr). Suivant d'autres contes, c'est à Djabersa que vivent les restes des Thamoudites qui crurent à Çalih', tandis que les descendants des 'Adites fidèles habitent Djabalk'a (جابلق). Une tradition rapportée par Qazouini (*'Adjaïb el Makhlouqat*, ٤١٩) dit qu'en punition de l'enlèvement d'une nouvelle mariée, le griffon fut exilé, à la demande du prophète Hanzhala, dans une des îles de l'Océan où il règne sur les éléphants, les buffles, les rhinocéros, les panthères, etc.

vais annoncé que la jeune fille et le jeune homme se rencontreraient. » Le griffon fut couvert de honte et s'enfuit sur-le-champ dans une île déserte de la mer[1].

XIII

تـلات خـيان

LES TROIS VOLEURS.

❋ وسند تلات مدن رحان اد فطعن ابريد طعن يجن نورڭـاز نغنت يسـن المـال انس وزنن يجن ماسادين نزهت متعفان خعس اد نغنت يوسـد ينـا اد يغـغ الـراژ يتيدورت يوسد نغنت يموت ذامزوار اموتن يقيم مال يمانس

Ousend tlata midden rah'an ad k'atân abrid et't'efen idjen n ourgaz enr'en t issin lmal ennes. Ouznan idjen ma sadiin nzahat emtafak'an khfes ad enr'en t. Ioused inna : Ad iir'er' erradj i taïddourt. Ioused enr'en t immout d' amzouar, emmouten ik'k'im mal iman es.

Trois individus étaient partis couper les routes. Ils arrêtèrent un homme, le tuèrent et prirent son argent. Ils envoyèrent l'un d'eux

(1) Ce conte, que je n'ai rencontré dans aucune des légendes arabes relatives à Salomon, renferme plusieurs traits puisés à des sources populaires orientales et européennes. L'enlèvement de la princesse par le griffon rappelle celui de Sourya-bai par des aigles qui l'emportent dans une habitation établie au haut d'un arbre (Miss Bartle Frere, *Old Deccan days,* London, in-8°). Cf. d'autres exemples dans H. Husson (*La chaîne traditionnelle,* Paris, 1874, in-12, p. 102). Dans un conte albanais, le soleil s'empare d'une jeune fille et la transporte dans son palais, puis, sur ses plaintes, il la renvoie à sa mère (Dozon, *Contes albanais,* Paris, 1881, in-18, n° vii). Quant au procédé employé par le prince pour revenir à la cour de Salomon, il paraît imité de celui auquel eut recours Sindbad le marin dans son second voyage (Cf. les *Voyages de Sindbad, le marin,* par Langlès, à la suite de la *Grammaire de la langue arabe,* par Savary. Paris, 1813, in-4°, p. 480-482) et Djouchah, dans la ville des Juifs, où, cousu dans la peau d'une mule, il est enlevé par un oiseau et transporté dans la vallée des pierres précieuses (Trébutien, *Contes inédits des Mille et Une nuits,* Paris, 3 vol. in-8°, 1828, t. ii, *Histoire de Haçan de Basra,* p. 194 et suiv.). Cf. aussi Devic (*Le pays des Zendjs,* Paris, 1883, p. 247 et suiv.). On serait tenté de chercher l'original du stratagème de Sindbad dans l'aventure de Lohayangha, endormi dans le cadavre d'un éléphant, poussé au Gange par la pluie et transporté à Lanka par un oiseau de l'espèce fabuleuse des Garoudas (Brockhaus, *Die Märchensammlung des Somadeva Bhatta aus Kaschmir,* Leipzig, 2 vol. in-12, 1843, t. i, p. 121); il est à remarquer, cependant, qu'Hérodote (liv. iii, ch. cxi) mentionne le procédé employé par les marchands qui recueillent Sindbad, pour se procurer, non des pierres précieuses, mais du cinnamome.

chercher de la bonne chère et (en son absence) convinrent de le tuer. Il partit et (se) dit : « Je mettrai du poison dans la marmite. » (Quand) il revint, les deux autres l'assassinèrent : il mourut le premier, ils succombèrent ensuite et l'argent resta sans maître[1].

XIV

طـــالـــب

HISTOIRE D'UN T'ALEB.

* يوسد يجن نطالب يرزم البريح يناولا مايزنر يمانس سميات متفال يوسد يجن
يزنز العمر انس يويت لفاضى يورى خبس يوى الميات متفال يوشت يماس
يزوا نت د الطالب راحن ييجن نومشان يفيم يفرا طالب يرزم تمورت يوتب
وركاز بتمورت ينايس اوى ذالفنديل سالزعبت نتمجا دالفبست يوسد يسى
الفبست يفغ ياجب انس ينايس مانى تلا الفبست ين ينايس وبيغ شى ينايس
يالله انراح يويت كيدس لودرار يرى كيد ودغاغ يراح الطالب يفيم وين يسكرت
تلات نوسان يعاف وين يولد كيد ودغاغ يوسد ستمورت انس يكر تزفا يوسد
يرزم الفبست يوبى ديس اشنيال ناكرير يوا ياس الفبست ودن يرزم اشنيال
يوب ديس سبع نتايات يوسد يژبد زيسن يشت ودن يژبد نتايات دارن يمشيطان
سلبيت تفيم يشت نتواشونت ترفد اودن يولى واس يفيم سيواس انك يض يوسد
وژليد يفغ ڭيض يسغد الكس نرفد يسفبفب يتبلوت يوتب نت دوزير انس

(1) Ce conte existe dans plusieurs recueils orientaux : un des plus anciens est le *Mostat'ref*, où l'aventure des trois brigands forme un épisode d'un long récit relatif à *Jésus et son compagnon* (t. II, ch. LXXXIII, p. 352) ; le texte a été reproduit dans le *Cours de littérature arabe* de M. Belkassem ben Sedira (Alger, 1879, in-8°, p. 76). Il a passé de là dans les *Mille et une Nuits* (éd. Habicht, t. XI, Breslau, in-18. Nuit 901, p. 165) où il est mis dans la bouche du vizir Er Rahouan, ministre du roi Chah-bakht. Le célèbre philosophe El Ghazzâli a aussi traité le même sujet avec quelques différences : les brigands sont remplacés par des voyageurs qui trouvent un trésor (Cf. معانى الادب, Beyrout, 6 vol. in-12, 1885, t. I, p. ٦٦-٦٧, الكنز و السياح). Il a pénétré également dans le Soudan occidental, sans doute par l'intermédiaire des Berbers : une version peuhl ou foulah a été publiée par M. de Sanderval, dans l'essai linguistique qui termine sa relation : *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon*, Paris, 1883, in-12, p. 308-310).

يساناس اكد حايك دازوڨار يعرج ودن يولى دواس يزوا تدارت المخزن يوزن
ورڨاز ان يوسد ين و رڨاز ينايس وشى د ين لفبست (ت)لا غرش يوسد يتريت
خسوژليد ينايس وشيد ين فبست اتعرجغ ديس اد وشغاش يلي يوشاست يوسد
وژليد يوشاس يليس يفيم يتعرژ ديس وژليد يموت وژليد يدولدنت يومشان نوژليد

Ioused idjen et't'aleb ierzem elbrih' inna : Ouala ma izenz iman es s miat mitk'al Ioused idjen izenz lâmer ennes ioui t lk'adhi iouri khf es ioui elmiat mitk'al iouch i. iiemmes. Izoua netta d et't'aleb rah'an i idjen n oumchan. Ik'k'im ik'k'ar t'aleb ierzem tmourt ioutef ourgaz i tmourt inna ias : Aoui d el k'andil s eljâbet n temdja d elk'abset. Ioused issi lk'abset iffer' (d el k'abset) ildjib ennes. Inna ias : Mani tella el-k'abset in. Inna ias : Oufir' chei. Inna ias : Iallahanrah'. Iouit akides loudrar ieri kid oudr'ar' irah' t'aleb. Ik'k'im ouin isker t tlata n oussan ifak' ouin ioullid kid oudr'ar' iousad s tamourt ennes. Ikri tazek'k'a ioused ierzem elk'abset. Ioufi dis achennial n elh'arir ioua iammas elk'abset ouden ierzem achennial iouf dis sbâ n taiat ioused ijbed zisen iicht. Ouden ijbe (iicht) n taiat daren imchit'an s elbit tk'im iicht n touachchount terk'ed a oudni iouli iouas ik'k'im siouas aneg idh ioused oujellid iffer' g idh isser'd elh'as n errekid isk'abk'ab itafellout ioutef netta d ouzir ennes issan as akid h'aïk d azouggar ifarredj. Ouden iouli d ouas izoua teddart el makhzen iouzen ourgaz an. Ioused in ourgaz innaias : Ouch ii d in lk'abset tella r'erech. Ioused itrit khs oujellid inna ias : Ouch ii d in k'abset a tfaradjer' dis ad ouchar' ach illi. Iouch as t. Ioused oujellid iouch as illis ik'k'im itfaraj d is oujellid, immout oujellid. Idouel d netta ioumchan n oujellid.

Il vint un t'aleb qui fit une proclamation en disant : « Y a-t-il quelqu'un qui se vende pour 100 mitk'al ? » — Un individu se vendit ; il l'amena au k'adhi qui écrivit (l'acte de vente). L'homme prit les 100 mitk'al, les donna à sa mère et partit avec le t'aleb. Ils allèrent à un endroit où ce dernier se mit à lire (des formules magiques) : la terre s'ouvrit, l'homme y entra. L'autre lui dit : « Apporte-moi la lampe, le chandelier, le roseau et la boîte. » Il prit la boîte qu'il garda dans sa poche en sortant. « Où est la boîte ? demanda le taleb. » — « Je ne l'ai pas trouvée. » — « Par Dieu, partons. » Il l'emmena dans la montagne, lui jeta une pierre et s'en alla. L'homme demeura trois jours (évanoui). Il revint à lui, partit avec la pierre, rentra dans son pays et loua une maison. Il ouvrit la boîte et trouva au milieu une serviette de soie ; il ouvrit la serviette et y trouva sept plis. Il en défit un : les génies entourèrent la chambre et une jeune fille se mit à danser jusqu'à ce que le jour se leva. L'homme resta là toute la

journée jusqu'à la nuit. Le roi sortit cette nuit : il entendit le bruit de la danse. Il frappa à la porte, il entra avec son vizir qui l'accompagnait (?) avec un haïk rouge : il se divertit, et lorsque le jour se leva il allac hez lui. Un cavalier manda l'homme, qui vint, et il lui dit : « Donne-moi la boîte qui est chez toi, pour que je me divertisse : je te donnerai ma fille. » Il la lui remit et obtint la fille du sultan. Celui-ci faisait ses délices de la boîte, puis il mourut et l'homme lui succéda [1].

XV

ابـــردال

L'OISEAU MERVEILLEUX.

* يوسد يجن نورڭاز يلا غرس والو يوسد يتـوى داسـرغو يـوف يجـن نوبـردال يستبعت يواسس نالبيت نوفشود يوسد يوبت و رويشت نليفوت يويت يزنـزت كل واس يتاوى يزنوزت ودن يغنا يراح يولى لشرف يوسد يولى للحاج يجوسين نلوشون د تمطوت توسد ڪل واس تمطوت انس تتاوى اليفوت ليوداي يوسد

(1) La première partie de ce conte rappelle le début de celui d'Aladin et de la Lampe merveilleuse. On sait que cette histoire n'existe pas dans les recensions arabes des *Mille et une Nuits* qui nous sont parvenues, et l'on a expliqué cette lacune en supposant que Galland aurait intercalé dans sa version des contes qu'il avait recueillis oralement dans les cafés de Haleb ou de Constantinople. Le récit traduit ici, tel que me l'a conté le tailleur de Aïn Sfisifa, me paraît être incomplet : le chandelier et la lampe n'y jouent aucun rôle, ou plutôt le leur paraît avoir été attribué à la serviette. Celle-ci devait avoir probablement la même puissance que dans les contes occidentaux, où elle fournit à son possesseur les mets qu'il peut désirer : cf. en Italie, le conte de *Fanta Ghiro* (Marc Monnier, *Contes populaires en Italie*, p. 249) ; en France : *Le Château du diable* (Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*, Paris, 1883, pet. in-8°, p. 292) ; *Les cornes enchantées* (Paul Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, t. I, Paris, 1880, p. 30) ; en Hongrie : *Les trois cadeaux du mendiant* (Stier, *Ungarische Sagen und Märchen*, Berlin, 1850, in-16, n° XXII) ; en Ecosse : *Les trois souhaits* (Campbell, *West highlands popular tales*). La nappe d'or qne Rhampsinit, au dire d'Hérodote (*Hist.* l. II, ch. 122), rapporta des enfers où il avait joué aux dés avec Déméter, était peut-être faite de la même étoffe que la serviette dont il s'agit ici, d'autant qu'il s'agit d'un personnage de conte populaire égyptien : M. Maspéro a tenté (*Nouveaux fragments d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote*, Paris, 1879, in-8°, p. 47) d'identifier Rhampsinit avec Setni, dont les aventures ne sont pas moins merveilleuses. — Parfois, dans certaines versions, la serviette est remplacée par une table : en Angleterre : *Jack Luck* (Fryer, *Book of english fairy tales*, London, 1884, in-12, p. 104) ; en Bohême :

ينايس وداى غرسس وبردال تى ليجن نطاڠن تنايس يوداى راح ات تچت
وسند ورا انس ستمزڨيدا وسند وڢن طاڠن يجف نوبزدال دول نس طڢن
ستيدورت وسند يجن يچو يخف د يخن يچو ول توسد توت ارن انس تنايسن
ماين تتم راحن غضبن يوسد دوداى ينايس ماداك الا الفايدت يراح زوان
لواشون ستمورت انسن ديماسن تدول تودايت ترشل وداى وسند ورنس ان ابريد
وڢن يجن نمجن نوامن ينايس يوماس انمسفرڢ روحان يوسد وڨليد نيشت
نتمورت بموت ينايسن يجن نواس اطعم يجن نورڨاز ييمى نتفلوت يطس وين
ايدول داڨليد يدول داڨليد يحكم وسند تلات نيتبيرن غرس ينايسن ماين شكمم
وسند ينايسن افيت وڢين ينايسن اينبيرن للغرب زوان تيتبيرت تتبع ارڨاز انس
يوسد بابا نواشن سالشرف يسوف تدارت انس لوداى يوف تمطوت انسى
تدولت تودايت تنايس يورڨاز انس نچ ما انيغ ش مسلمت ينايس يالله لوڨليد
ناكف زوان يدي يوض ممس ينايس شك دممس ينايس يماش تدولت
تودايت يالله نعفل مانش ينايس حكم خبس اتموت يبرح اخت تمس وسند
وعرابن يغيت يتمسى

Ioused idien n ourgaz illa r'eres oualou ioused itoui d aserr'ou iouf idjen n ouberdal isitft iouammas n elbit n ouk'choud ioused iouft ourrou icht n eliak'out ioui t izenz it koul ouas itaoui izenouz t. Ouden ir'na irah' iouli lechchark' ioused iouli l elh'adj idjou sin n elouachchoun d tamet't'out. Toused koul ouas tamet't'out ennes titaoui liakout l ioudaï. Ioused inna ias Oudaï : R'ers es ouberdal tii l idjen n t'ajin. Tenna ias ioudaï: Rah' a t titchit. Ousend ouarra ennes s tamezgida ousend oufen t'ajin ikhf n ouberdal d oul ennes et't'efen s taïddourt (ousend) idjen itchou ikhf d idjen itchou oul. Toused touti arran ennes tenna iasen : Ma ïn tettem. Rah'an r'dheben. Ioused d oudaï inna ias : Ma d ak illa lfaïdet. Irah'. Ezouan louachchoun s tamourt ensen d immasen tedoul toudaït terchel Oudaï. Ousend ourran ennes an abrid oufen idjen n madjen n ouaman inna ias ioumas : A nemsferak'. Rouh'an. Ioused oujellid n iicht n temourt immout. Inna iasen idjen n ouas : Et't'efem idjen n ourgaz iimi n teflout it't'es ouin a idouel d ajellid ; idouel d ajellid iah'kem. Ousen d tlata n it-

---

La table, la musette et le sac (Léger, *Recueil de contes populaires slaves*, Paris, 1882, in-18, page 15) ; en Allemagne : *Tischchen deck dich* (Grimm, *Kinder und Hausmärchen*, Berlin, 1880, in-8°, p. 142) ; en France : *Les trois dons du sorcier* (Carnoy, *Littérature populaire de la Picardie*, p. 308 et les références citées). Sur ces divers objets magiques cf. les notes publiées par M. S. Prato, *Novellina popolare monferrina*, Como, 1882.

biren r'eres inna iasen : Ma in chekmim. Ousend inna iasen : Afit. Oufin. Inna iasen : A itbiren l elr'arb. Ezouan : titbirt tetbâ argaz ennes. Ioused baba n ouachchoun s echchark' iouf teddart ennes l oudaï iouf tamet't'out enni tadouelt toudaït. Tenna ias iourgaz ennes : Netch ma ennir' ch mselmat. Inna ias : Iallah l oujellid n elh'akk'. Ezouan idi ioudh memmis inna ias : Chekki d memmis ; inna ias : immach tedoult toudaït iallah nâk'el manich. Inna ias : H'akem khfes a temmout. Ibrah' akh t temsi. Ousen d Ouâraben ir'it i temsi.

Il y avait un homme qui ne possédait rien : il ramassait du bois. Il trouva un oiseau qu'il mit en cage : son enfant y trouva, le lendemain, un rubis que le père vendit. Chaque jour, il en vendait un. Quand il fut riche, il partit en Orient pour faire le pèlerinage, laissant deux enfants et une femme. Celle-ci, chaque jour, portait un rubis à un juif. Celui-ci lui dit : « Tue l'oiseau, tu apporteras ici une poêle à frire. » La femme répondit : « Va, tu le mangeras. » Ses enfants, revenant de la mosquée, trouvèrent, dans la poêle à frire, la tête et le cœur de l'oiseau ; ils les prirent et mangèrent, l'un, la tête, l'autre, le cœur. La femme battit ses enfants et leur dit : « Pourquoi avez-vous mangé (la tête et le cœur)? » Ils partirent en colère. Le Juif vint lui dire : « A quoi cela te sert-il? » Il partit. Les enfants quittèrent le pays ; leur mère se fit juive et épousa le Juif. Ses enfants, sur leur route, arrivèrent près d'un étang (rempli) d'eau. (L'un d'eux) dit à son frère : « Séparons-nous. » Ils se quittèrent. Il arriva que le roi d'un pays mourut après avoir dit : « Prenez l'homme que vous trouverez dormant à l'entrée de la porte : il deviendra roi. » L'enfant devint roi. Trois pigeons vinrent à lui, il leur dit : « Qui êtes-vous? » Ils vinrent. Il dit encore : « Volez. » Ils volèrent à l'Ouest et partirent ; la femelle suivait le mâle. Le père des enfants revint de l'Est. Il trouva sa maison (appartenant) à un Juif et sa femme qui s'était faite juive. Elle dit à son (premier) mari : « Je ne suis plus musulmane. » Il répondit : « Par Dieu, allons vers le roi de justice. » Ils partirent. Quand il arriva près de son fils, il lui dit : « Tu es mon fils, ta mère s'est faite juive. » — « Par Dieu, examinons comment. » — Juge-la, dit-il, qu'elle meure. » Il la condamna au feu : les Arabes vinrent et on la brûla (1).

(1) Ce conte offre une ressemblance frappante avec deux autres du même genre recueillis en Allemagne et en Italie. Dans les *Deux frères* (Grimm, *Kinder und*

XVI

يكاب داژارب

LE RENARD ET LE CORBEAU.

❋ يوسد يتازل يجن يكاب وچو يوڢى شى ودن يولى واس يخسا ايمت سلاز
يوتو يمانس ختمورت يتر ربى ينا يا ربى اناوي ديد ما ناين اچاغ نيغ ادمتاغ

Hausmärchen, n° LX), deux enfants d'un homme pauvre mangent aussi le cœur et le foie d'un oiseau merveilleux que leur oncle se promettait de manger tout entier, ce qui devait lui faire trouver chaque matin une pièce d'or sous son oreiller. — Leur oncle, furieux, persuade à son frère de les perdre dans un bois : ils sont recueillis par un chasseur. Après diverses aventures, l'un d'eux devient roi et, en danger de périr dans une forêt enchantée, il est sauvé par son frère. Cette dernière partie appartient sans doute à un autre récit. Une version recueillie par Sommer (*Sagen und Märchen*, p. 113, *Les deux frères*) roule sur les mêmes données, ainsi qu'un conte italien (*Les cornes*, Marc Monnier, *Contes populaires en Italie*, ch. VII, p. 106) : ici, outre l'or qu'ils trouvent tous les matins, les deux enfants sont prédestinés, l'un à devenir roi, l'autre à devenir pape : celui-ci est désigné au suffrage du clergé par la colombe lâchée pour guider l'élection. Peut-être, dans la recension primitive berbère, les trois pigeons, dont on ne saisit pas bien le rôle, avaient-ils une destination semblable. On serait tenté de croire que, d'une façon ou d'une autre, le récit italien avait pénétré en Afrique et, par l'intermédiaire de l'arabe, jusque dans l'oasis berbère de 'Aïn Sfisifa ; mais un conte, en dialecte arabe d'Egypte, nous offre, avec le berbère, des points communs qui manquent dans les versions allemandes et italiennes. Un musicien ambulant possède une poule qui pond chaque jour un œuf acheté par un Juif vingt pièces d'or. En l'absence du mari, le Juif fait tuer la poule par la femme et la fait cuire ; mais le fils du musicien s'empare du gésier et le mange, ce qui lui donne une force immense. Le reste du récit s'accorde avec la version italienne du conte des *Cornes*, dont le développement est étranger au sujet qui nous occupe. (Spitta-bey, *Contes arabes modernes*, Leyde, 1883, in-8°, IX, *Histoire du musicien ambulant et de son fils*). Cette donnée se rencontre également dans l'Asie septentrionale : dans la version kalmouke des contes de Siddhi Kur, le fils d'un khân et son ami, livrés à deux dragons des eaux, apprennent qu'ils peuvent leur abattre la tête à coups de bâton et que, s'ils les mangent, celui qui a tué le dragon jaune crachera de l'or, et celui qui a tué le dragon vert, des pierres précieuses (*Kalmükische Märchen : Die Märchen des Siddhi-Kür* übers. von Jülg, Leipzig, 1866, g^{d} in-8°). Le point de départ semble être l'Inde, et c'est à un récit de ce genre que paraît faire allusion un passage de la *Brihat Kathamanjari* de Kshemendra, à propos de la fondation de Patalipoutra : « L'enfant du brahmane reçut de l'époux de Gauri le don de trouver toujours de l'or sur sa tête. Grâce aux mille pièces d'or qu'il recevait ainsi chaque jour, il finit par monter sur le trône. » (La *Brihat Kathamanjari de Kshemendra*, par Sylvain Lévi, *Journal Asiatique*, novembre-décembre 1885, p. 458). De l'Inde, ce conte, comme maint récit bouddhique, passa en Sibérie et en Turkistan ; de là, probablement par l'intermédiaire des Moghols et des Slaves, il se répandit dans l'Europe occidentale, tandis qu'une autre version, selon toute apparence venue par la Perse, pénétrait en arabe et de là en berbère.

اسو سلاز يوسد ايسو ڤغ اوال انس يطاع خفس يجن نوجارف يفان تيطاوين انس
يفضع روح انس يّو يمانس يموت ودن ت يزرووجارف يودا ختمورت يغيل
نداست يهوا د سيوجنا يخسا يّوت سيغنبوب انس يخفس يكاب يطبب
سيخف انس يچيت يروسى ويسوم انس يجو زيس يزافن

Iounsou itazzel idjen ikab outchou ioufi cheï. Ouden iouli ouas ikhsa a immet s laz ioutou iman es kh tmourt itra (i) rebbi inna : Ia rebbi ettaoui d id manaïn etchar' nir' ad emmetar' ass ou s laz. Ioused a isoufer'ou aoual ennes it't'aâ khfes idjen n oudjaref. Ik'k'an tit'aouin ennes ik'dhâ rouh' ennes iiou imanes immout Ouden t izerou oudjaref iouda kh temourt ir'il n d amet ihoua d si oudjenna ikhsa iouout s ir'enboub ennes ikhfes Ikab it't'ef (t) s ikhfes itchi t irouou si ouaïsoum idjou zis izafen.

Un renard avait passé la nuit à chercher de la nourriture sans rien trouver. Au matin (m. à m. Quand le jour monta), il fut sur le point de mourir de faim ; il s'étendit à terre et se plaignit à Dieu en disant : « Seigneur, apporte-moi de quoi manger, sinon je mourrai de faim aujourd'hui. » Il avait à peine fini de parler qu'un corbeau vola au-dessus de lui. Il ferma les yeux, retint (m. à m. coupa) sa respiration et fit comme s'il était mort. Lorsque le corbeau le vit étendu à terre, il crut qu'il était mort : il descendit du ciel, voulant le frapper de son bec à la tête. Mais le renard saisit celle du corbeau, le mangea, se rassasia de sa chair et (ne) laissa de lui (que) les plumes[1].

(1) Le *Mostat'ref* (t. II, p. ١٢٧) cite cet artifice du renard : « Entre autres ruses, pour se procurer de la nourriture, il fait le mort, gonfle son ventre, lève les pattes de sorte qu'on le croit crevé. Quand un animal s'approche, il se jette sur lui et en fait sa proie, mais cette ruse ne réussit pas avec le chien de chasse. » Le texte arabe du *Mostat'ref* a été reproduit dans le 1er volume de la *Chrestomathie* intitulée معانى الادب, p. ١٧٧; cf. aussi Qazouini (*'Adjaïb el Makhlouqat,* p. ٣٩١) ; Paulin Pâris (*Les aventures de maître Renart,* Paris, 1861, in-12, ch. XXIII : *Comment Renart eut un songe effrayant et comment il déçut la corneille* (en faisant le mort). La source de cette tradition est probablement le *Physiologus ;* elle existe dans le texte grec publié par D. Pitra (*Spicilegium Solesmense,* t. III, Paris, 1853) ; dans la version éthiopienne (Hommel, *Die æthiopische Uebersetzung des Physiologus,* Leipzig, 1877, in-8°, ch. XV : በእንተ ፡ ቀጐንጸል ፡ p. 14 et 61); dans un remaniement grec, en vers politiques, datant du XIIe siècle (E. Legrand, *Le Physiologus, poème sur la nature des animaux,* Paris, 1873, in-8° ch. XXIV, Περὶ τῆς ἀλώπηκος, p. 72). Elle a également passé, en Espagne, dans l'ouvrage intitulé *Libro de los Gatos* (P. de Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV,* t. LI de la Bibliothèque Rivadeneyra, Madrid, 1859, gd in-8°, enx. LVIII, *Enxemplo de Gulpeja,* p. 558). Cf. aussi

DIALECTE DE FIGUIG.

XVII

اغيلاس د افوناس

LA PANTHÈRE ET LE BŒUF.

* يجن نواس يوسد اغيلاس يخس يچ افوناس ولايني يسين امش ات يطف يراح غرس يخس يخدت ثيلت اتيطف ات يچ اغيلاس ينايس يوفوناس نچ غرسغ يوزمر يكوا خسغ اسو اتمونسود غرى يوايس اول انس وفوناس ودن يوض وفوناس غر وغيلاس يوف اكشدان خير الله دتيدورت تمكرانت يدول د افوناس يرول خيخف انس ينايس اغيلاس ماين يوسد غلدا تغاولد ينايس افوناس ودن موترغ تيدورت تمكرانت اتلى شي نيزمر

Idjen n ouas ioused ar'ilas ikhs itch afounas oula inni issin amech a t it't'ef. Irah' r'eres ikhsa ikhda th'ilet at it't'ef a t itch. Ar'ilas inna ias ioufounas : Nitch r'ersar' iouzmer ik'ououa akhsar' as ou a tmounsoud r'eri. Ioui as aoual ennes oufounas. Ouden iououdh oufounas r'er our'ilas ioufi ak'chidan kheïr Allah d taïddourt tamek'k'erant idouel d afounas irouel kh ikhf ennes. Inna ias ar'ilas : Maïn toused r'elda tr'aouled. Inna ias afounas : Ouden moutrar' taïddourt tamek'k'erant ith cheï n izmer.

Un jour, une panthère voulut manger un bœuf, mais elle ne savait comment s'en emparer. Elle alla chez lui pour le prendre : elle rusa pour le saisir et le manger. Elle lui dit : « J'ai égorgé un agneau gras, je désire que tu soupes aujourd'hui chez moi. » Le bœuf accepta (m. à m. prit sa parole). Quand il arriva chez la panthère, il trouva beaucoup de bois et une grande marmite. Il s'en retourna et s'enfuit pour (sauver) sa vie. La panthère lui dit : « Pourquoi viens-tu ici et t'en retournes-tu ? » Le bœuf répondit : « Parce que je trouve cette marmite trop grande pour un agneau[1]. »

Camerarius, fable 411 ; Desbillons (*Fabulæ æsopicæ*, Paris, 1778, in-12, l. xv, fable 17, *Vulpis et Cervus*). Une version arabe de cette fable, en dialecte vulgaire, a été publiée par M. Machuel dans sa *Méthode de l'arabe parlé*, p. 227.

(1) Cette fable existe dans le recueil attribué au prétendu Loqman (*Fables*, éd. Cherbonneau, Paris, 1875, in-12, nº 5, *Le lion et le taureau*), où elle a passé par

XVIII

تيزرزت

LA GAZELLE.

* يجن نواس تيزرزرت تخلف تمرض وسند ديمدوكالنس ادرڭبن خبس اچسن ون افوران دون ازيزا ون ازاتس زدفرس ودن تكر سلمرض انس تقم سفوتش خمن تچ اتوفى شى تموت سلاز

Idjen n ouass tizerzet takhlak' temradh. Ousen d dimeddoukal ennes ad ergeben khfes. Etchen ounni ak'k'ouran d ounni aziza ounni ezzatis z defferis. Ouden tekker s elmardh ennes tek'k'im s foutech kh men tetch ou toufi cheï temmout s laz.

Un jour une gazelle était malade ; ses amis vinrent la visiter. Ils mangèrent ce qui était sec et ce qui était vert devant et derrière elle. Quand elle se leva de sa maladie, elle se mit à chercher quelque chose à manger ; elle ne trouva rien et mourut de faim (1).

XIX

تمطوت د اژليد د ساد

LA FEMME, LE ROI ET LE SERPENT.

* يلا غرس اربع نواشون ودن خرفان اڭورن اد اشرين يفغ ديسن يجن لتبان يوفتن اطسن ينغو زيسن سين ودن ففان ساطس اكرن وفن ايتما انسن اموتن انان ياربي ماتا الفيستو يسر انايد انان ما ناى نا يوسد ساد ودن طفنت

---

l'intermédiaire d'un traducteur syriaque, le même, peut-être, que l'auteur du recueil publié par le Dr J. Landsberger : מתלי דסופס (ܡܬܠܐ, ܣܘ ܦܣ), *Die Fabeln des Sophos*, Posen, 1859, in-12, où elle porte le n° 28, אריא ותורא (ܐܪܝܐ ܘܬܘܪܐ). Le texte est une des deux recensions des recueils ésopiques (*Fabulæ æsopicæ*, éd. Hahn, Leipzig, in-12, 1872), nos 262 et 263, Λέων καὶ Ταῦρος ; la seconde est une amplification de la première. On la retrouve aussi dans le recueil de Babrios (éd. Fix, Paris, 1847, in-12) avec quelques modifications : le taureau est mis sur ses gardes en ne voyant qu'un coq au lieu du festin qui devait suivre le sacrifice offert par le lion à la Mère des Dieux. Le général Hanoteau a publié une version de cette fable dans le dialecte zouaoua (*Essai de grammaire kabyle*, p. 253).

(1) Comme la précédente, la fable de la *Gazelle malade* se rencontre parmi celles de Loqman (éd. Cherbonneau, f. 3), où elle a passé, par l'intermédiaire du syriaque (J. Landsberger, *Die Fabeln des Sophos*, n° 21, איילא *Le cerf*), des re-

ينت يتشكارت او ينت يماتسن انان اس يايما سادو ينغو ايتما يـودو انـراح اتنسيو
لوڗليد ينطف اتينغى نغ يجى ودنى سيونت لوڗليد يقبلت توسد يماتسن تشـكا
تنا ياس يا اڗليد تحكمت الشريعة اتجيد شى ساد يدر ودن امن ينغو ارا نوغ اتنغت
ينا ياس وڗليد بالـك واشو ننم ننين ضلمن ساديودو ايكر ساد سالقدرت نسيدى
ربى ايسيول يسكرن يخب انس اناناس سيول مانابن الاتنغيد الواشون و ينا ياسن
نتا يجن نواس انغان تمطوت ينوغ انغيغ اد نڃ واشون انس يودو توسد تمـطوت
تشـكا تنا ياسن نڃ يودو اد انغاغ ساد يوسو اڗليد ينااياس اراح يرزم اس يساد ودن
يرزم اس تزوا تمطوت يتدرت انس تيسى الراج توشيـت يتايـا تنايـاس ياتايــا
اڭرت د اسيدى ربى يڗات تـڭرت تايا يتايـدورت تخلـص يومنسى يسيونـت
وشنت يوڗليد ايڃ ودن يچو يودا و يزميرينا ياسن اويت يد تمظوت ينغـى احـاد
دنتات تنغى يموت توسد تمطوت انس دتمطوت ين تغلبت تمطـوت نوڗليـد
ودن ثغلبب تنا ياس ودن امن يموت وركـاز ينوغ تـموت ادشـم سوبغنــت اد
انغنت

Illa r'eres arbâ n ouachehoun ouden khark'an eggouren ad aeherin. Iffer' d isen idjen n taban iouf ten et't'esen inr'ou zisen sin. Ouden fek'an s'et't'es ekkeren oufen aitma ensen emmouten ennan. Ia rebbi ma ta lk'iset ou isser anaid (?) ; ennan ma nai na. Ioused sad. Ouden et't'efen t iin t i techkarat aouin t iimmatsen. Ennan as : Ia imma sad ou inr'ou aïtma ioudou anrah' atnsiou l oujellid int'ak' a t inr'i nir idji. Oudeni sioun t l oujellid ik'bel t. Toused immatsen techka tenna ias : Ia ajellid tak'k'emt eeh cheriât a tedjid cheï sad idder ouden amen inr'ou ara nour' a tenr'et' Inna ias oujellid : Balek ouaehehounnem netnin dhelmen sad. Ioudou ikker sad s el-k'adret n Sidi Rebbi isiouel iskeren ikhf ennes. Ennan as : Siouel ma naïn ala tenr'id elouaehehoun ou. Inna iasen netta : Idjen n ouas enr'an tamet't'out inour' enr'ir ad neteh ouachchoun ennes. Ioudou toused tamet't'out teehka tenna iasen : Niteh ioudou ad enr'ar' sad. Ioused ajellid inna ias : A rah.' Ierzem as isad. Ouden ierzem as tzoua tamet't'out i taddert ennes tisi erradj toueh it i taïa tenna ias : Ia taïa egger t d a sidi Rebbi ijja t. Tegger taïa i taïddourt tekhledh i oumensi isioun t ouchen t i oujellid a itch. Ouden itchou iouda ouizmir. Inna iasen aouit id tamet't'out inr'i

---

cueils ésopiques (éd. Halm, n° 131, Ἔλαφος νοσοῦσα, *La biche malade*). Babrios a également traité ce sujet (n° 46, éd. Fix, Ἔλαφος νοσῶν, *Le cerf malade*) ainsi que La Fontaine (L. XII, f. 6), Richer (l. VIII, f. 25) et Desbillons (*Fabulæ æsopicæ*, l. VIII, f. 25, *Cervus æger*). Une version en dialecte zouaoua a été publiée par le général Hanoteau (*Essai de grammaire kabyle*, p. 255).

ah'ad d nettat tenr'i. Iemmout. Tousod tamet't'out ennes d tamet't'out in ter'leb t tamet't'out n oujellid. Ouden ter'leb i tenna ias : Ouden immout ourgaz inour' temmout ad chem soufer'en t ad enr'en t.

Une femme avait quatre fils. Lorsqu'ils furent grands, ils partirent pour voler. Un dragon sortit vers eux, les trouva endormis et en tua deux. Quand les autres s'éveillèrent, ils se levèrent et trouvèrent leurs frères morts. « Seigneur Dieu, dirent-ils, quelle est cette aventure? Que ferons-nous? » Le serpent arriva: quand ils le saisirent, ils le mirent dans une gibecière, l'apportèrent à leur mère et lui dirent: « Mère, ce serpent a tué nos frères; allons tout de suite le porter au roi, qui décidera s'il le tuera ou le lâchera. » Lorsqu'ils l'apportèrent au roi, celui-ci le prit. Leur mère commença de se plaindre en disant : « O roi, la loi ordonne que tu ne le laisses pas vivre; puisqu'il a tué mes enfants, tu le tueras. » Le roi lui dit: « Faisons attention (d'abord) si tes fils n'avaient pas commis d'injustice envers lui. » Alors le serpent se leva, par la puissance de Dieu, et parla en redressant la tête. On lui dit: « Parle, pourquoi as-tu tué ces enfants? » Il répondit: « Ils ont fait périr ma femme. Je les ai tués à mon tour. » Aussitôt la femme se plaignit et dit: « Je vais le tuer. » Le roi reprit: « Va-t-en. » Il lâcha le serpent. Alors la femme alla dans sa maison, prit du poison, le donna à la négresse et lui dit: « Négresse, jette-le (dans la nourriture). Que Dieu le (?) guérisse. » La négresse jeta le poison dans la marmite et le mêla au souper. On le prit et on le porta au roi. Quand il eut mangé, il tomba malade et dit : « Amenez-moi la femme; quelqu'un m'a tué, c'est elle. » Il mourut. La femme du roi vint avec l'autre ; elle la vainquit et lui dit: « Puisque mon mari est mort, tu mourras toi aussi. » On l'emmena pour la faire périr.

René Basset.

IN-SALAH

III

CONSTITUTION SOCIALE ET POLITIQUE. — SITUATION ET ROLE POLITIQUE.

CONSTITUTION SOCIALE ET POLITIQUE.

Après la magistrale étude du général de Colomb, toute recherche nouvelle sur les mœurs et les coutumes des populations du Touat paraît superflue. Toutefois, si pour les kçouriens de race arabe et les harratin il n'est rien de particulier à ajouter à ces données si précises, il convient de faire remarquer que chez la partie nomade du pays, ou du moins les Oulad Ba Hammou et leur groupe, le contact avec les Touareg a eu une influence particulière. Elle se fait surtout sentir dans leur genre de vie. La tente de peau de l'Ahaggar est aussi la leur; ils ont le sabre targui, et quelques-uns se servaient récemment encore de la lance et du bouclier; beaucoup, enfin, portent la habaïa bleue et de temps à autre le voile noir.

Comme les Touareg, d'ailleurs, ils sont essentiellement pillards, sans cesse en lutte avec toutes les peuplades avoisinantes, coupant les routes, razziant les caravanes. Les Oulad Dahan, notamment, jouissent, dans cette partie du Sahara, d'une réputation aussi fâcheuse que les Iboglan eux-mêmes. Toutefois, habitant leurs kçour une partie de l'année et vivant, somme toute, au milieu de populations arabes, appartenant eux-mêmes à cette race, ils ont conservé la majeure partie de ses traditions.

Il n'est pas sans intérêt, au contraire, d'examiner avec quelques détails, en vue de la réunion de documents spéciaux, la constitution sociale et politique de l'ensemble du pays.

La population peut être divisée, sous ce rapport, en un certain nombre de catégories : les Djouad, ou du moins les familles qui, dans les deux grandes tribus Oulad Ba Hammou et Oulad El Mokhtar, tiennent le premier rang; les différentes fractions de ces tribus et de leur

parti; les fractions maraboutiques; les serfs nomades; les vassaux kçouriens; les harratin et les esclaves; enfin les Zoua, qui occupent une place à part.

OULAD BA HAMMOU.

Chez les Oulad Ba Hammou, l'ancienne organisation féodale s'est conservée plus intacte que parmi les Oulad El Mokhtar. Leurs djouad, les Oulad Badjouda, ont un rôle plus important: le chef de la famille, El Hadj Abdelkader, est, à proprement parler, le suzerain incontesté, sinon le maître de toute la tribu. Non seulement il commande seul, mais toutes les fractions lui paient des redevances presque régulières, ou du moins périodiques, sorte de *ghefara* sans caractère religieux qui est la consécration de son autorité. Autour de lui, les Oulad Badjouda, ses fils, frères et neveux, forment une classe qui partage son influence par le double ascendant de la naissance et du pouvoir.

Mais cette noblesse est d'origine trop récente pour n'être pas contestée. Les Oulad Badjouda se sont, en effet, imposés, surtout depuis la fin du siècle dernier, par l'intelligence, la bravoure, la richesse de leur famille, qui ne jouissait pas autrefois, à beaucoup près, des mêmes prérogatives et dont l'influence était contrebalancée par celle des Oulad Dahan. Actuellement encore, El Hadj Abdelkader ne réussit pas toujours à imposer toutes ses volontés à cette fraction, et bien que ce soit un cas exceptionnel, il lui arrive parfois de subir des échecs d'autorité qu'il est impuissant à prévenir. Ainsi, en 1884, quelques-uns de ses membres ayant razzié, malgré lui, des chameaux aux Isakkamaren des Taïtok, dans la ghâba même, il ne réussit pas à les leur faire rendre et dut dédommager personnellement les propriétaires pour éviter une rupture avec les Touareg.

Néanmoins, les Oulad Dahan sont, somme toute, comme les Oulad Ba Hammou, Oulad Yaïch, Oulad Yah'ia, etc., les serviteurs politiques des Oulad Badjouda, dans le sens général de ce terme, avec cette différence que, chez ces derniers, la sujétion est plus complète, surtout pour les fractions étrangères à la tribu. Le voisinage des Touareg, les mélanges intervenus avec eux pendant le cours des âges et l'attraction réciproque de relations journalières, ont nécessairement

eu sur les Oulad Ba Hammou une influence très marquée. Bien des détails de leurs mœurs permettent de s'en rendre compte: ainsi, l'hérédité utérine n'est point adoptée par ceux-ci; mais, néanmoins, le fils de la sœur occupe toujours dans la famille un rang assez privilégié.

Au point de vue social, la conséquence de cet état de choses a été l'introduction, dans la tribu, d'un élément inconnu chez les Arabes du Nord. Les Imghad, les Oulad Zoummit paraissent n'avoir point été autre chose, à une époque antérieure, et les Oulad Didoua, qui n'ont, d'ailleurs, fait que changer de maîtres en quittant les Kel Ahamellel, le sont encore, toutefois avec cette nuance que, pour eux, le servage n'est déjà plus ce qu'il s'est conservé chez les Touareg; les indigènes de cette fraction portent, en effet, le nom d'Imghad, sans subir toutes les charges qui s'y rattachent. C'est plutôt la forme de leurs relations avec les Oulad Badjouda et les Oulad Hammou qui caractérise leur rang social, que la nature même des obligations qui leur sont imposées par l'usage. Au reste, les Oulad Didoua affectent de se considérer plus particulièrement comme serviteurs religieux des Zoua, pour accentuer leur relèvement. Mais ils n'en forment pas moins une caste à part, dont l'intervention dans les conseils de la tribu n'est pas tolérée, et un échelon très inférieur de la hiérarchie sociale.

Les fractions maraboutiques ont une situation particulière. Placées, en réalité, sous la dépendance de leurs voisins nomades, elles subissent complètement leur ascendant politique. Mais, par une intuition très nette des dangers qui pouvaient les menacer, obéissant, d'ailleurs, aux instincts développés chez eux par l'hérédité religieuse, elles accusent, plus que dans beaucoup d'autres régions, des allures pacifiques, acceptant sans murmurer, sans résister, tous les mauvais traitements, toutes les avanies. Elles sont arrivées, ainsi, à s'assurer, par l'humilité de leur attitude, une indépendance basée sur le respect, mais aussi sur l'indifférence. C'est donc plutôt leur situation politique que leur situation sociale qui se trouve inférieure à celle des nomades.

Quelques-uns, d'ailleurs, les Oulad El Hadj, par leur grande réputation de savoir, les Oulad Belkacem, grâce à leurs richesses, jouent un rôle spécial et occupent une position plus en vue. Les premiers sont, ainsi qu'il a été dit, les médiateurs attitrés de toutes les querelles. Ce sont eux qui fournissent des cadis à In-Salah même, et la

considération dont ils jouissent est assez réelle pour que les premières familles du pays s'allient avec eux. On ne pourrait, toutefois, les considérer comme formant une noblesse religieuse. Ce sont, simplement, des marabouts acceptés et révérés.

La population kçourienne pure est infiniment peu nombreuse; elle se compose des seuls Oulad Sokna complètement dominés par leurs voisins : ils en sont, à proprement parler, les vassaux. Tous les métiers qui répugnent à l'orgueil du nomade, tels que celui de boucher, les différentes professions manuelles, et celle de cultivateur, sont les seuls qui leur soient permis. Bien que quelques-uns aient acquis non seulement une certaine aisance, mais encore quelque fortune, ils sont tous compris dans une même catégorie et considérés comme une race inférieure. S'ils n'ont pas à se plaindre d'exactions trop fréquentes, ils n'en sont pas moins assujettis à des redevances d'hospitalité, à des dîmes gracieuses qui ne laissent pas que de rendre leur position assez précaire : elle est d'ailleurs ce qu'était celle des kçouriens d'Ouargla, par exemple, au moment de la conquête, et à tous égards bien différente de celle des harratin. Ceux-ci, qui sont, au point de vue numérique, le groupe de beaucoup le plus important de la population dont ils constituent plus du tiers, peuvent plus encore que les Imghâd être considérés comme de véritables serfs. Ils ne forment, en effet, aucune division particulière et dépendent individuellement, sans aucune autonomie, des familles qui les emploient. Comme groupe ethnique, ils appartiennent à une variété essentiellement bâtarde, dans laquelle on peut retrouver à l'origine le sang des berbères noirs, anciens habitants de la région, mais où l'élément nègre métissé de tous ceux qu'on rencontre dans le pays, domine maintenant. Ils comprennent, en effet, tous les fils d'esclaves, hommes ou femmes, et dans le Sahara la négresse n'est pas seulement une servante, c'est un instrument de plaisir qui sert à tous. De ces accouplements naît toute une progéniture sans pères qui grossit leur nombre. D'autre part, considérés en raison de leur origine comme d'une caste abjecte, les femmes de cette race ne sont guère plus à l'abri des violences ou des désirs des nomades et des voyageurs ou étrangers de passage : de là une nouvelle infusion de sang arabe ou targui, d'autant plus abondante que chez les peuplades de cette région les mariages sont

en général très tardifs pour l'homme. Le nombre des femmes à marier se trouve fort restreint chez les harratin par suite de ces mœurs particulières, et les maîtres qui emploient les hommes leur donnent souvent pour épouses des négresses qu'ils achètent pour eux en récompense de leurs services. Il se produit ainsi un certain retour vers le type soudanien, qui reste par conséquent plus accusé.

Les harratin, malgré leur origine, ne font pas, comme les Imghâd Touareg, partie de la propriété, mais ils ne dépendent guère moins étroitement des nomades et des autres fractions de race libre. A de rares exceptions près, ils restent attachés comme le serf à la glèbe, au service des familles dont ils relèvent par leurs parents, cultivant pour elles, se chargeant de tous les travaux agricoles et manuels sans autre salaire qu'une maigre subsistance : le maître les nourrit eux et leurs enfants ; ils vivent par lui et lui doivent en échange leurs bras et leur temps, libres d'ailleurs de s'en aller, de rompre à leurs risques et périls un contrat qui n'engage les parties que par des obligations morales ou traditionnelles. Leur misère est extrême, bien que quelques-uns, complètement émancipés, réussissent à se créer une existence personnelle ; aussi beaucoup profitent-ils de la liberté qui leur est laissée pour aller chercher au loin un sort moins précaire, à Ghadamès, à Tripoli, au Mzab, dans tout l'oued R'ir, le Çouf et le Djérid, jusqu'à Tunis et à Alger. On peut, sans exagérer, évaluer le nombre total de ces émigrants au tiers des hommes de leur groupe.

Les esclaves forment un élément moins important, mais notable aussi, de la population ; leur situation est ce qu'elle est partout chez les Arabes ; il n'y a rien de particulier à en dire, si ce n'est qu'ils comprennent deux catégories distinctes : ceux qui font partie définitive de la domesticité, et ceux, beaucoup plus nombreux, qui sont destinés à la vente. Le sort des premiers est peut-être préférable à celui des harratin : employés aux travaux domestiques et à la garde des troupeaux, leur existence au moins est assurée. Quant aux autres, ils sont seulement ce que peut être une marchandise destinée à être écoulée le plus tôt possible.

OULAD EL MOKHTAR.

L'élément que représentent les Oulad Badjouda n'existe pas chez les Oulad El Mokhtar ; une sorte de noblesse ne pouvait, en effet, convenir à cette tribu, dont les habitudes commerciales se seraient mal accommodées d'une supériorité de naissance trop absolue. La fraction même des Oulad El Mokhtar joue, il est vrai, dans leur vie politique, un rôle plus important que les autres, mais autant, si ce n'est plus, en raison de la richesse de ses membres qu'à cause de leur extraction plus relevée. Vis-à-vis des autres tribus, cependant, ils passent pour les djouad de la leur. La conséquence de cet état de choses a été la substitution de l'autorité de la djemâa à celle du chef unique qu'ont acceptée les Oulad Ba Hammou. El Hadj Mah'moud, il est vrai, jouit d'une influence plus étendue, d'une autorité plus grande, mais il ne peut agir, hors le cas de questions sans importance, en se passant du concours des autres kebar. L'organisation spéciale des Oulad El Mokhtar a donc un caractère tout différent de celle de la tribu rivale ; mais la même différence n'existe pas dans leurs relations avec les trois éléments étrangers qui dépendent d'eux, les Oulad Sokna, les familles maraboutiques de leur groupe et leurs harratin. Ce qui a été dit des fractions correspondantes du çof opposé s'applique également à celles-ci.

ZOUA.

Chez les Zoua, les principes de la démocratie féodale particulière à la race arabe sont appliqués d'une manière plus générale encore que chez les Oulad El Mokhtar. A part El Hadj Mousa et quelques personnages qui ont une influence personnelle, il n'y a guère d'autre distinction entre les membres de la tribu que celle de la richesse. Ils constituent, en effet, une noblesse religieuse chez laquelle l'origine commune a créé une quasi-égalité. Peu nombreux, d'ailleurs, ils forment plutôt une réunion de petites familles qu'une tribu, à laquelle une organisation plus complexe est nécessaire.

On voit, en résumé, qu'In-Salah, subissant la double influence des peuplades du Nord et du Sud, ne peut, au point de vue de la constitution sociale, se rattacher complètement ni aux uns ni aux autres.

Tout en se rapprochant davantage de celles des tribus arabes, ses institutions ont conservé la marque des coutumes touareg : elles n'ont point un caractère propre et représentent surtout un type de transition.

ÇOFS.

On a vu que deux çofs partagent le pays ; seuls les Zoua restent indépendants. Cette division en partis opposés l'un à l'autre est générale chez toutes les populations arabes. Mais elle revêt à In-Salah une forme particulière : elle est basée surtout sur la rivalité de deux familles, celle des Oulad Badjouda et celle des Oulad El Mokhtar ; elle intéresse donc moins qu'ailleurs la masse des habitants. A une époque antérieure, il en est cependant résulté des luttes longues et sanglantes. Mais depuis longtemps déjà ces désordres ne se sont point reproduits, et l'hostilité des deux çofs ne se manifeste guère que par la différence de leur attitude dans toutes les questions d'ordre public ; aux Oulad Ba Hammou, turbulents, belliqueux, sans cesse en lutte avec quelqu'une des peuplades sahariennes qui les avoisinent, les Oulad El Mokhtar opposent des tendances plus calmes, plus raisonnées. Les premiers razzient-ils quelque caravane, les seconds s'interposent pour faire rendre le butin. Des rixes se produisent-elles sur le marché du Ksar el Kebir, ceux-ci interviennent encore. A part ces cas assez rares, ils conservent volontiers une attitude effacée, évitant avec soin de donner à leurs adversaires aucun sujet de mécontentement et dédaignant leurs agressions. Dans ces conditions, il y a d'autant moins de conflit à craindre que toute une partie du çof des Oulad Ba Hammou, les fractions kçouriennes, approuve et partage la manière de voir qui dicte cette conduite. Aussi, malgré la disproportion numérique qui existe entre les deux partis, celui des Oulad El Mokhtar est-il en réalité le plus puissant, bien que le second soit le plus bruyant. D'ailleurs les Zoua, partisans décidés de la paix et de la tranquillité comme les sédentaires, se rapprochent plutôt de leur tribu et lui offrent à l'occasion leur appui.

Etant donnée cette situation, il ne peut évidemment exister une scission bien profonde entre les deux groupes de la population, et en fait c'est surtout la rivalité des Oulad Badjouda contre les Oulad El Mokhtar, rivalité personnelle de famille à famille, qui conserve

les traces de l'ancien état de choses. El Hadj Mahmoud et son entourage ne peuvent pardonner à El Hadj Abdelkader et aux siens de se poser en quelque sorte comme les maîtres du pays, pas plus que ceux-ci n'acceptent volontiers l'influence réelle des premiers. De là un groupement entre les partisans des uns et des autres ; groupement politique et permanent, mais qui dans la pratique s'accuse peu. Les chefs de parti se font au reste une notion très exacte des exigences que crée à In-Salah son isolement. Aussi serait-ce une erreur que d'envisager comme possible une rupture entre les çofs. Les peuplades avoisinantes elles-mêmes n'ont jamais fait de distinction entre eux dans les questions d'intérêt général; et en effet, jamais vis-à-vis de l'étranger ou de l'ennemi ils ne sont restés désunis.

Ainsi, à la suite d'une agression des Imanghasaten contre une caravane des Oulad Ba Hammou à Timassissin, rencontre dans laquelle ceux-ci perdirent plusieurs hommes, une harka, conduite par les Oulad El Hadj Abdelkader ben Badjouda, fut dirigée à la fin de 1882 contre ces Touareg : les Oulad El Mokhtar n'hésitèrent pas un instant à se joindre à l'expédition et à fournir leurs contingents pour venger une offense qu'ils considéraient comme commune. Il existe donc réellement à In-Salah un sentiment de nationalité assez développé devant lequel les rivalités particulières disparaissent et qui, au jour du danger, réunit toute sa population en un groupe homogène animé des mêmes sentiments.

ORDRES RELIGIEUX.

Avant d'examiner la situation et le rôle politique d'In-Salah, il convient d'étudier les influences religieuses que subit le pays : elles ont, en effet, une action directe sur quelques-unes de ses relations extérieures. Les Zoua sont naturellement clients des Oulad Sidi Cheikh, mais les Djeladjla, les Dehamma et les Oulad El Hadj Cheikh sont restés plus particulièrement dévoués aux branches seigneuriales de la famille. Les Oulad Sid el Hadj Bou Hafs passent pour s'en être détachés un peu depuis la fondation de la zaouïa de Mouley Haiba.

A part quelques *ghefara* données irrégulièrement à Si Kaddour, lorsque la proximité de ses campements peut leur faire craindre pour leurs troupeaux, parfois aussi à Si El 'Ala, ils s'abstiennent en géné-

ral de partager les offrandes qu'ils reçoivent pour leur compte. Les premiers, au contraire, envoient de temps à autre, tous les deux ans environ, une *ziara* de deux esclaves à la zaouïa même de Sidi Cheikh. En 1884, ils l'ont présentée, avant d'en faire l'envoi, à Kaddour, auquel ils donnent d'ailleurs souvent une *ghefara* collective. Quelques-uns, en très petit nombre, ont continué à lui donner la dîme d'un chamelon par troupeau chaque année, mais c'est une exception, et ce don est en général plus intentionnel que réel ; tout en étant affecté au marabout, l'animal reste chez son premier maître. Il en est de même d'une manière générale des ghefar de *Ghassia* qui est partout prélevée pour Si Kaddour ou Si El 'Ala dans cette partie du Sahara, chez les clients de leur famille.

Les Oulad El Mokhtar sont, avec les Zoua, les seuls serviteurs religieux que celle-ci ait à In-Salah. Ils paient plus régulièrement la ghefara d'un chameau par troupeau à Si Kaddour et lui donnent aussi presque tous les ans une ziara de deux ou trois négresses, mais n'en paient que rarement à la zaouïa de Sidi Cheikh, dont ils relèvent cependant, hors le cas de quête faite chez eux par ses *abid* quand il en vient à In-Salah. Si El 'Ala reçoit aussi quelques ziara de la tribu, lorsqu'un de ses fils ou lui-même les demande.

Presque tous les groupes sédentaires, Oulad Sokna, Oulad T'aleb 'Ali, Oulad Belkacem, Deghamcha sont T'aïbin ; seuls les Oulad El Hadj et les Oulad Sid El Hadj Belkacem sont restés marabouts indépendants. L'affiliation des premiers est postérieure à leur arrivée dans le pays ; ils sont, du reste, simplement serviteurs de l'ordre, qui n'a pas de mokaddem à In-Salah, et si quelques-uns ont reçu le *dikr*, le nombre en est restreint. Tous se bornent à donner quelques ziara aux nombreux khouan mendiants du Touat qui parcourent constamment cette région du Sahara, en s'affublant de titres dont fort peu sont régulièrement investis.

Les Oulad Ba Hammou ont compté eux aussi parmi les serviteurs religieux de l'ordre de Mouley T'aïeb. Mais depuis 1860, il s'est formé parmi eux une communauté de Senoussia. Restée longtemps stationnaire, elle s'est rapidement développée pendant les dernières années. El Hadj Abdelkader ben Badjouda, qui en est mokaddem, a fait de nombreux prosélytes. Tous les partisans de son çof, sauf les Oulad

Didoua et les Oulad Zoummit, ont aujourd'hui reçu le dikr de Si Senoussi. Toute la population nomade est donc gagnée dès à présent à l'influence de cet ordre, et il semble que ce mouvement se propagera encore, à en juger par les dires des indigènes du pays consultés à cet égard. Zoua et Oulad Ba Hammou, tous s'accordent à reconnaître comme prédominante dès maintenant l'action religieuse des Senoussia et à n'attribuer aux Cheikhia et aux T'aïbin qu'un rôle secondaire. El Hadj Abdelkader ben Badjouda, en se faisant l'initiateur de doctrines dont les tendances sont aussi caractérisées, s'est naturellement créé une situation particulière. Il s'est par cela même posé en chef du parti hostile aux empiètements que tous redoutent de notre part, du parti national, par conséquent. La détente qui se produit dans ses relations avec ses adversaires politiques est sans doute en partie la conséquence des succès qu'il a obtenus dans cette voie.

SITUATION POLITIQUE.

Les tendances d'In-Salah à notre égard ne sont point douteuses : ce qui précède permet de les définir ; elles se résument en deux mots, haine et crainte : haine d'une domination abhorrée, et crainte de la voir s'imposer, redoublée par la conscience d'une impuissance absolue. Mais le second sentiment l'emporte encore sur le premier ; aussi l'attitude du pays est-elle en toute circonstance restée suffisamment correcte pour éviter tout motif d'agression immédiate; après le massacre de la mission Flatters, El Hadj Abdelkader ben Badjouda recueillait les tirailleurs survivants arrivés à In-Salah dans la qasbah même et les renvoyait sains et saufs à Ouargla.

En 1879, il avisait l'agha de cette région du grand ghezzou dirigé par les Oulad Sidi Cheikh contre ses tribus. Constamment il a cherché à entrer en relations avec les représentants de l'autorité française dans les postes du Sud. Constamment il a témoigné aux cavaliers du makhzen, envoyés au Tidikelt, des égards particuliers, recevant, par exemple, chez lui ceux qui faisaient partie en 1882 de la harka envoyée à la poursuite d'un ghezzou des Medagat. En un mot, tout en prenant la direction d'un mouvement religieux destiné à lui fournir tout au moins un appui éventuel contre nous, et qui caractérise ses véritables intentions, il a tenu avant tout à sauve-

garder les apparences. Le reste de la population n'a pas, il est vrai, toujours suivi cet exemple, et la présence des Oulad Ba Hammou dans les bandes de l'Ahaggar lors du massacre de la mission Flatters, montre que, si la crainte inspire les chefs du pays et dicte leur ligne de conduite, tous les indigènes du pays ne savent pas également commander à leurs passions. Il n'y a rien là que d'assez naturel, d'ailleurs.

Les appréhensions qui se sont manifestées si vivement, en 1873 par exemple, sont-elles justifiées ? L'avenir l'apprendra. En tout cas, il est deux points sur lesquels il ne peut y avoir de doutes. Une invasion française trouverait toute la population, sauf les harratin, qui, l'effervescence du premier moment passée, resteront sans doute indifférents, unie pour nous faire une résistance acharnée ; mais quelle qu'elle soit, cette résistance serait impuissante à nous arrêter, fût-ce un instant. En admettant que toutes les forces de la région nous soient opposées, ce qui est impossible, il ne s'agira jamais que de disperser 900 fusils au maximum, harratin, kçouriens et nomades compris. Des premiers il est à peine besoin de faire mention. Les seconds, marabouts pour la plupart, ne peuvent guère faire une défense plus sérieuse ; restent les derniers. Un si petit nombre de combattants, 4 à 500 environ, ne sera jamais un obstacle bien sérieux. Ainsi qu'il a été dit, personne ne se fait d'illusion à cet égard, et si la population est absolument décidée à défendre son indépendance, le cas échéant, elle sait aussi que l'issue de la lutte qui s'engagerait lui serait fatale presque sans combat.

Depuis 1873, El Hadj Abdelkader ben Badjouda a souvent affecté de se considérer comme sujet de l'empereur du Maroc, auquel il avait alors demandé sa protection. Mais cette démarche toute personnelle n'a eu aucun résultat politique et ne pouvait en avoir ; aussi bien le chef des Oulad Ba Hammou ne s'y est-il jamais trompé. C'est seulement pour chercher à nous donner le change et parce que la suprématie religieuse de la famille de Mouley H'asan est reconnue par tous les musulmans à l'ouest et au sud de l'Algérie, qu'il se dit parfois sujet marocain. Ce fait incident n'était donc à signaler que pour mémoire.

Des peuplades sahariennes qui l'entourent, In-Salah n'a pas à re-

douter les mêmes dangers que de notre part ; mais, sauf les Ahaggar et les Ifôghas des Azdjer, il n'a guère que des ennemis. Les Beraber, les Ghenamna, les Oulad Delim, les Doui Menia, les Oulad Moulat, les Reguibat, du côté ouest les Djebaïlia de Ghadamès, les Imanghasaten des Azdjer du côté est, sont tous en hostilité ouverte avec ses tribus, et si la lutte séculaire qui s'est ainsi engagée est parfois interrompue par des périodes de paix, elle n'en reprend pas moins son cours, implacable et acharnée, après de courtes accalmies. La forme de cette lutte, guerre de harka et de ghezzou, ne met pas en péril l'existence d'In-Salah. Mais elle est une cause de ruine lente et sûre. Le commerce du pays avec Ghadamès a complètement disparu de 1882 à 1884, à la suite d'incursions, d'expéditions qui ont rendu les routes impraticables. Du côté du Gourara, ses caravanes, sauf celles des Zoua, ont été pendant de longues années interceptées par les Doui Menia.

Les Ghenamna, en 1883, ont enlevé aux Oulad Dahan, aux Oulad Yaïch des Oulad Ba Hammou, la moitié de leurs chameaux, le cinquième de ceux que possédait la tribu. Cet état de choses est, somme toute, le sort commun de tout le Sahara ; mais, à In-Salah comme partout ailleurs, il produit une désagrégation continue et enlève chaque jour au pays une parcelle de sa vitalité.

RÔLE POLITIQUE.

Si, à une époque antérieure, In-Salah a joué un rôle politique important, il est difficile d'en retrouver les traces dans l'histoire. En relations suivies avec les Châanba Guebala, les Ahaggar, Ghadamès, tous les pays avoisinants, ses habitants ont souvent été appelés à prendre part aux luttes des uns et des autres, mais dans les conditions particulières de ces rivalités de peuplades sahariennes, c'est-à-dire au gré des événements. Depuis deux ans, au contraire, il semble s'être produit un fait dont la portée peut être considérable : il a été conclu sous les auspices ou du moins après l'intervention directe du chef de l'ordre des Senoussïa, une sorte de pacte entre les personnalités marquantes des Azdjer, des Ahaggar et d'In-Salah, pour le maintien de la paix envers et contre tous dans le territoire compris entre le Tidikelt et le Fezzan, Ghadamès et les confins de l'Aïr.

C'est à la suite d'une rupture survenue entre les Imanghasaten d'In-Salah, rupture qui de 1882 à 1883 avait amené de sanglantes représailles de part et d'autre, que ce fait s'est produit.

Il ne faut pas s'en exagérer la portée au point de vue du maintien de la tranquillité de ces territoires. Au commencement de 1885, il y a encore eu des razzias sous les murs de Ghadamès, et bien que les suites en aient été prévenues grâce à l'accord précédemment conclu, l'indépendance des individus est trop complète parmi les populations du Sahara pour que de pareils faits ne puissent se renouveler avec un caractère plus grave. Mais la solennité des engagements pris ne leur en a pas moins donné une importance toute particulière : un fils d'El Hadj Ikhenoukhen s'est rendu à In-Salah au mois d'août 1884, puis à Ghadamès avec des délégués des Azdjer, et une paix générale y a été jurée au nom de l'Ahaggar, d'In-Salah, des Imanghasaten, des Azdjer tout entiers. Quelle signification peut avoir cet événement, dont les conséquences apparentes sont limitées aux engagements pris publiquement? Il est difficile de le préciser; néanmoins, il est permis de supposer qu'à côté du pacte général il a dû être conclu entre les chefs du pays un accord secret dont le but semble suffisamment caractérisé par le rôle de médiateur joué par Si El Mahdi ben Si Mo-h'ammed Es Senoussi, qui, se départant de sa réserve habituelle, a envoyé à In-Salah des lettres dont une au moins, lue publiquement, préconisait l'accord et l'entente de tous. De là à supposer qu'un concert général tende à s'établîr dans la région du Sahara limitrophe de l'Algérie et de la Tripolitaine, la transition est assez naturelle, et la place qu'In-Salah est appelé à y prendre à l'instigation d'El Hadj Abdelkader ben Badjouda, constitue pour le pays une modification complète de son rôle politique antérieur ; isolé jusqu'alors, il se trouvera entouré, soutenu de la sorte par la confédération dont il fera partie.

Toutefois ce n'est point encore, à beaucoup près, un fait accompli. Les efforts entrepris pour obtenir ce résultat n'ont été et ne pouvaient être jusqu'ici que personnels à quelques individualités. Si leurs tendances semblent ainsi clairement indiquées, rien ne permet de supposer que les populations mêmes soient disposées à renoncer aux coutumes, aux mœurs séculaires qui en rendent le triomphe complet improbable de longtemps encore.

IV

SITUATION COMMERCIALE.

La position géographique d'In-Salah lui fait attribuer en général une importance commerciale exceptionnelle. En réalité, comme toutes les oasis similaires, elle exporte l'excédant de ses dattes et importe en échange les produits de consommation qui lui manquent. Toutefois, elle est aussi le centre d'un négoce de transit avec Ghadamès, Timbouctou et le Touat, négoce qui représente tout au moins des relations lointaines.

Avant de chercher à en évaluer l'importance véritable et d'en déterminer la nature, il est nécessaire de dire quelques mots des rapports du pays, relations politiques de tribu à tribu, ou personnelles de famille à famille, avec les peuplades qui fréquentent son marché, ou chez lesquelles vont s'approvisionner ses caravanes. Dans tout le Sahara, en effet, les alliances, les liens d'amitié qui unissent les différents groupes de populations sont la base même de leurs relations commerciales. En dehors de Ghadamès et de Timbouctou, qui, véritables places de commerce, sont fréquentées indistinctement par tous, chacun des groupes de la population a ses débouchés particuliers.

Les étrangers qui viennent le plus régulièrement à In-Salah sont les Ghâtia et les Ghadamsia ; quelques Moharza du Tinerkouk et des Khenafsa de l'Aouguerout ; les Châanba d'Ouargla et d'El Goléa, des Ghorfa de Sali, des Touati d'Akabli et de différentes provenances; les Sekakoua de l'Azaouad, enfin les Touareg de l'Ahaggar: Kel Ghela, Taïtok, Kel Ahamellel, Iboglan et Isakkamaren des différentes tribus.

Tous arrivent par petites caravanes, sauf ceux qui viennent de Timbouctou, et se rendent dans les kçour où leurs relations les appellent plus particulièrement, puis, après quelques échanges avec les indigènes qu'ils ont l'habitude de fréquenter, vont faire leurs acquisitions à In-Salah, où se tient le seul marché permanent. Les relations de la plupart de ces étrangers avec la population du pays n'ont point de caractère particulier : hébergés par leurs saab, leurs amis à In-Salah, ils les reçoivent à leur tour chez eux.

Seuls les Touareg se trouvent dans une situation particulière : ils ne sont point, à beaucoup près, traités sur un pied d'égalité. Maîtres absolus des routes du Sahara, leur amitié est particulièrement précieuse, et par suite assez chèrement achetée. Ils apportent, il est vrai, aux habitants des kçour, quelques cadeaux, du beurre, des peaux, de la viande séchée, tous les échantillons des maigres produits de leur désert, mais en revanche reçoivent une hospitalité plus qu'abondante et emportent toujours quelques charges de dattes, des cotonnades, etc. Somme toute, ils perçoivent de véritables redevances déguisées sous la forme de présents réciproques.

En effet, tous sédentaires, sauf les Oulad Ba Hammou et les deux ou trois fractions nomades de leur parti, les habitants d'In-Salah ont besoin, pour pouvoir étendre à leur aise leur commerce, pour conserver leurs communications avec le Sud, l'Ouest et l'Est, de se ménager individuellement des appuis parmi les Touareg, sans lesquels le Sahara leur serait fermé. L'accueil qu'ils font à leurs caravanes dans les kçour est donc impérieusement exigé par les circonstances. Il ne les dispense d'ailleurs pas, quand ils vont eux-mêmes au Ahaggar pour y acheter des chameaux, des ânes, du beurre, des peaux, de se ménager une réception favorable par de nouveaux présents. En résumé, la caractéristique des relations d'In-Salah avec les Touareg est la perception que font ceux-ci sur la population du pays, de ghefar, toutes les fois qu'ils se trouvent en contact, ghefar qui revêtent la forme d'échanges de cadeaux, mais qui sont bien de véritables redevances si l'on envisage la valeur relative de ces dons. Néanmoins, les Oulad Badjouda et les Oulad El Mokhtar, ou du moins El Hadj Mah'moud et les siens, font exception à cette règle ; en leur qualité de chefs du pays, ils se bornent à donner aux étrangers une large hospitalité et reçoivent de tous quelques présents de bienvenue.

Les relations commerciales et traditionnelles de chacun des groupes de la population d'In-Salah ne sont pas les mêmes : l'étude en présente donc un certain intérêt, au point de vue des affinités spéciales aux uns ou aux autres. Cette étude est d'ailleurs assez complexe, car ces relations varient non seulement de tribu à tribu, mais même de fraction à fraction et changent aussi avec les kçour.

En leur qualité de membres d'une noblesse religieuse respectée, sinon puissante, les Zoua échappent à la sujétion caractéristique des autres habitants du pays vis-à-vis des Touareg : l'hospitalité envers le voyageur est la seule obligation qu'ils s'imposent vis-à-vis d'eux. D'autre part, ils doivent à leurs alliances politiques, à leur situation de clients des Oulad Sidi Cheikh, une immunité dont ne jouissent pas les Oulad Ba Hammou, surtout au Gourara et dans les oasis du Nord-Ouest. C'est donc dans cette région que vont de préférence leurs caravanes ou au Nord même, à El Oued, à Ouargla et au Mzab ; parfois aussi à Ghadamès, dans l'Aoulef et au Touat. Mais presque jamais on ne les voit à Timbouctou ou dans l'Ahaggar, précisément à cause de l'indépendance qu'a su conserver la tribu malgré une certaine déférence de la part des Touareg, qui pourraient créer des dangers à ses voyageurs sur la route du Sahara méridional.

Bien qu'appartenant à ce même groupe politique, les Oulad T'aleb Ali de Sillafen sont dans des conditions tout autres : originaires de Ghadamès, ils ont peu de rapports avec le Gourara. Par contre, ils subissent l'amitié des Iboglan de l'Ahaggar, qui ont depuis longtemps l'habitude de venir chaque année à leur kçar. Eux-mêmes, il est vrai, se rendent parfois chez ceux-ci à Tît, à Takouya, à Aneded. Mais Ghadamès est plutôt le but de leurs déplacements. L'autre fraction de cette petite tribu, les Oulad Sidi Abdallah, a conservé les mêmes affinités ; c'est avec les Iboglan principalement qu'elle est en relations, avec ceux de Nemmegues, au sud de Tît. Les caravanes vont d'autre part à l'Aoulef, au Touat, au Gourara, et jamais à Timbouctou. Le reste de la population d'Iguesten, dont font partie les Oulad Sidi Abdallah, est dans la même situation vis-à-vis des Kel Ghela et des Isakkamaren, qui viennent tous les ans se faire héberger à Kasbat Foukania, Asoul et Tâghemt, par les Oulad Zoummit, les Oulad Hammou et les Oulad Yaïch. Seuls, en leur qualité d'anciens Imghâd, les Oulad Didoua se tiennent sur la réserve, et, comme ils ne peuvent plus s'aventurer dans l'Ahaggar, ils se dispensent à peu près de toute redevance vis-à-vis de cette contrée.

Le bassin de l'Oued Gharis et la région du Tifedert sont les parages que fréquentent de préférence les trois premières fractions, indépendamment de Ghadamès, de Timbouctou, du Touat et de l'Aoulef, où

elles vont aussi. Quelquefois, mais rarement, il en vient des individus isolés au Mzab et à Ouargla.

Plus belliqueux, plus indépendants, les Oulad Dahan, et avec eux les Oulad Hameid Allah de H. El Hadjar, ne subissent pas les empiètements des Touareg. D'ailleurs, leurs instincts pillards leur laissent peu de routes libres, et en dehors du Touat et de l'Aoulef, leurs caravanes ne vont guère qu'à Ghadamès ou à El Goléa et Metlili. Les Oulad Bou Dahan, au contraire, sans être, à Sahela Foukania même, soumis aux redevances imposées aux Oulad Ba Hammou d'Iguesten, s'aventurent quelquefois dans l'Ahaggar, dans l'Ahenet, chez les Taïtok, mais surtout en se rendant dans l'Adghagh, où ils vont de temps à autre, bien que l'Aoulef et Ghadamès soient plutôt fréquentés par leurs caravanes. Quant aux Oulad Ba Hammou de Ksar el Kebir, ils forment deux catégories distinctes : les Oulad Badjouda ont avec tous les étrangers les relations qu'on a vu précédemment, et, sauf à Gourara ou dans le Nord, leurs caravanes circulent librement partout.

Des Oulad Ba Hammou, les uns, Oulad Bou Aïcha, reçoivent tous les ans un certain nombre de Kel Ghèla ; ils vont dans la Koudia de l'Ahaggar et à Timbouctou ; au Sud, dans l'Aoulef seulement ; à l'Ouest et au Nord, jusqu'au Mzab et à Ghadamès. Les autres, Oulad Ba Allel, sont surtout en relations avec les Kel Ahamellel, chez les Touareg. Ils poussent parfois jusqu'à Ghât, mais Ghadamès et le Touat sont les régions qu'ils visitent de préférence.

Les Oulad Yaïch, eux, sont plus particulièrement dans la dépendance des Taïtok. Outre les parages de cette tribu, ils fréquentent les marchés de Ghadamès et de Timbouctou ainsi que l'Azaouad. Quelques-uns, les seuls des Oulad Ba Hammou, vont au Gourara avec les Zoua. Ceux de Ksar Djedid, les Oulad Bassa, ont à peu prés les mêmes relations. Toutefois, ils reçoivent plutôt chez eux les Kel Ahat, Isakkamaren des Tedjli Mellen, et sont, indépendamment des régions précédentes, dans l'Adghagh. Comme les autres Oulad Yaïch, ils ne se rendent qu'exceptionnellement dans l'Aoulef et au Touat.

Les Oulad Yahia, qui forment, après les Oulad Ba Hammou mêmes, le plus important élément de la population nomade du pays, sont, comme les Oulad Dahan, assez mal vus dans l'Ahaggar, par suite de leur indépendance ; ils ne fréquentent guère que le Touat et Gha-

damès, comme convoyeurs surtout. Quant aux Oulad Baba Aïssa, ceux de Ksar Oulad el Hadj reçoivent les Tedjehé n. Eggali des Kel Ahamellel et vont à Ghât, Ghadamès, au Touat, dans l'Ahenet; parfois aussi à Timimoum avec les Zoua. Enfin, ceux de Ksar Deghamcha, indépendants des Touareg, sont les hôtes attitrés des Sekakna de l'Azaouad et des Ghâtia qui viennent à In-Salah. Ils vont surtout à Timbouctou, à Ghât et au Fezzân, quelquefois au Touat et au Gourara ou à Ghadamès.

Des petites fractions maraboutiques qui habitent les autres kçour d'In-Salah, une seule, les Oulad El Hadj, héberge tous les ans des Touareg, les Kel Ahamellel, comme les Oulad Baba Aïssa qui habitent avec eux.

Les Oulad Belkacem reçoivent plutôt les gens d'Akabli, et les Deghamcha ceux de l'Azaouad, Sekakna ou autres. Les premiers vont en caravanes au Ahaggar, à Idelès, à Tinefelka ou à Ghadamès. Les seconds se rendent plutôt dans l'Azaouad ou au Touat et quelquefois au Gourara. Enfin, les Deghamcha envoient leurs caravanes à Ghât, Ghadamès et au Touat.

Les Oulad Sokna, bien qu'essentiellement kçouriens, voyagent aussi beaucoup. Ils vont jusque dans l'Adghagh et à Timbouctou ou à Ghadamès, rarement dans l'Aoulef et quelquefois au Touat el Henna. Leur situation à Ksar el Kebir fait naturellement d'eux les hôtes forcés des nombreux étrangers que leur envoyent les Oulad Badjouda et les Oulad El Mokhtar; cependant les Taïtok sont ceux qu'ils reçoivent le plus généralement.

Restent enfin les Oulad El Mokhtar. Ce sont, ainsi qu'il a été dit, les seuls négociants du pays, à proprement parler. Leurs relations sont donc particulièrement étendues. La fraction même des Oulad El Mokhtar, ou du moins Mah'moud et les siens, se trouvent, vis-à-vis des étrangers, à peu près dans la même situation que les Oulad Badjouda. Hospitaliers par instinct et par devoir, ils reçoivent cependant des redevances des caravanes de passage. Néanmoins, les Ghadamsia, les Khenafsa, les Meharza, et, parmi les Touareg, les Kel Ahamellel et les Oulad Messaoud, sont leurs hôtes traditionnels.

Les Oulad Haïda reçoivent principalement les Taïtok et les Iboglan avec quelques Touatia. Les Oulad Dahadj hébergent de préfé-

rence les Kel Ghêla et les Oulad Messaoud de l'Ahaggar, les Ghatia et les Cherfa de Sali. Quant aux Oulad Badjouda, considérés comme d'une extraction supérieure à ces deux fractions, ils exercent simplement une hospitalité passagère vis-à-vis des étrangers, quels qu'ils soient. Ces quatre fractions ne parcourent pas non plus les mêmes pays, sauf Timbouctou et Ghadamès, où tous se rendent.

Les Oulad Haïda vont chez les Taïtok et les Iboglan, mais ne sont reçus ni au Touat, ni au Gourara. On les voit aussi rarement sur notre territoire, aussi bien d'ailleurs que le reste de la tribu. Les Oulad Dahadj envoient leurs caravanes chez les Kel Ghêla, dans l'Azaouad, au Gourara et dans l'Aouguerout. Les Oulad Badjouda ne vont, dans l'Ahaggar, que chez les Kel Ahamellel et, outre les autres centres fréquentés par les premiers, se rendent parfois à Ghât. Enfin, sauf le Gourara, les Oulad El Mokhtar se rendent dans ces différentes régions.

Le commerce d'exportation d'In-Salah est alimenté presque exclusivement par la vente des dattes, dont le pays compte environ 75 variétés. Quatre ou cinq seulement, très inférieures d'ailleurs à celles de nos oasis des provinces d'Alger et de Constantine, sont mises en vente ; la meilleure, la *Tamellal*, atteint rarement la moitié de la valeur de la *Deglet nour* et même de la *Ghers*.

Le nombre assez considérable des palmiers du pays, étant donné le peu d'importance numérique de la population, laisse disponible un très fort stock de dattes, qui s'écoule soit sur place par les ventes faites aux Touareg et aux Chaânba d'El Goléa, soit au Touat et dans l'Aoulef, qui, bien qu'eux-mêmes pays de production, n'en ont pas toujours assez pour leur consommation. Les caravanes d'In-Salah vont les y vendre elles-mêmes.

On sait que le rendement du palmier est très variable. Il est rare que plus de la moitié des arbres produisent, par suite d'une alternance à peu près périodique. Les mauvaises récoltes suivent les bonnes ou en sont séparées par de médiocres. Il en est, à cet égard, d'In-Salah comme de toutes les oasis. D'autre part, le peu de soins donnés aux cultures est une cause de dépérissement très marquée. Une évaluation moyenne ne peut, dans ces conditions, présenter

qu'une valeur à peine relative. Néanmoins, par comparaison avec Ouargla, on peut estimer que les 250 ou 300,000 palmiers du pays ne produisent guère plus de 10 à 15,000 charges, soit de 15 à 25,000 quintaux bon an mal an. Défalcation faite de la quantité que peuvent consommer les 4,500 habitants de la région, soit 10,000 charges environ, il reste à peu près pour la vente 2,500 charges, année moyenne. Ces 2,500 charges, représentant, au maximum, une valeur de 75,000 francs, sont en majeure partie achetées par les Touareg.

Ce chiffre représente d'ailleurs, d'après plusieurs indigènes du pays, le maximum des chameaux qu'ils y envoyent. Des 1,000 autres charges, 100 ou 150 sont vendues aux Chaânba Mouadhi, et encore d'une manière irrégulière; toutes les autres sont envoyées au Touat.

De cette région, les habitants d'In-Salah rapportent les céréales, qui leur font presque complètement défaut, et du henné. Les Touareg leur apportent en échange de ce qu'ils prennent eux-mêmes: du beurre, de la laine, des cuirs, de la viande séchée et surtout des ânes, pour le Nord, des chameaux et des esclaves, soit qu'ils écoulent d'abord ces produits sur place, soit qu'ils fassent des trocs directs.

Si aux dattes on ajoute 100 à 200 charges d'alun de Kerdafsa et des autres carrières du pays, on aura la liste complète des productions locales susceplibles de faire l'objet d'un commerce quelconque, à l'exception de quelques lainages de valeur inférieure. Tout compris, les exportations d'In-Salah n'atteignent pas le chiffre de 80 à 100,000 francs, année moyenne. C'est, on le voit, fort peu de chose et il y a là un fait, d'ailleurs d'autant plus intéressant, qu'on a souvent représenté ces kçours comme étant le grenier du Ahaggar, en se basant sur une hypothèse géographique plus séduisante que bien fondée.

En réalité, les Touareg commencent à faire produire eux-mêmes ou par leur Imghad et leurs esclaves le peu de céréales dont ils ont besoin dans leurs petits kçour de huttes d'Idelès Mertoutek, Adenek, Ouahet, Lemmiguen, Tit, Adghen, Sabt, Tazrouk, Tehalga, Tazâlt, Aghaghar, etc., ou dans leurs labours de l'oued Tin Tarabin.

Les relations lointaines du pays sembleraient, au premier abord, indiquer un négoce de transit fort important. Mais dans le Sahara les transactions embrassant un vaste territoire, ne sont pas nécessairement étendues. La dispersion des populations met les tribus qui

habitent cette contrée dans l'obligation d'aller chercher à d'énormes distances les produits qui leur font défaut, et le peu de valeur du temps fait envisager avec indifférence les plus longs déplacements.

C'est précisément ce qui se passe pour In-Salah. Les centres commerciaux les plus rapprochés sont, après ceux de l'Algérie et du Touat, Ghadamès, Ghat et Timbouctou. De là pour son commerce la nécessité de fréquenter ces marchés, les seuls où il puisse s'adresser, et si la position géographique du pays lui a valu de participer à leurs anciennes relations, il ne s'agit cependant, en tout cas, que d'échanges forcément limités par la nature des objets sur lesquels ils portent et le peu de besoins des populations qui en bénéficient.

Au premier rang des marchés auxquels s'adresse la région d'In-Salah, se trouve Timbouctou. A une époque antérieure, le développement de la traite des nègres donnait une importance considérable aux transactions qui s'effectuaient entre ces deux places. Mais la conquête de l'Algérie, et plus récemment l'occupation du Mzab, ont supprimé en grande partie les débouchés que les marchands d'esclaves du Tidikelt trouvaient chez les populations maintenant soumises à notre autorité. En 1882, il s'est produit une baisse subite de 50 0/0 sur le prix des nègres à In-Salah ; ce fait seul montre combien les ventes dont ils étaient l'objet ont dû diminuer d'importance. La plupart sont amenés directement de Timbouctou par les caravanes du Touat, qui partent toutes ensemble à époque à peu près fixe, à l'automne et au printemps. In-Salah a envoyé jusqu'à 500 chameaux par chacune d'elles. Mais depuis trois ans le pays n'en fournit pas plus de 100 à 120 chaque année. En 1884, il n'a même expédié qu'une seule *guefla* de 58 bêtes. Au départ, les chargements consistent principalement en cotonnades noires ou blanches, en sèche-papiers, épices et menus objets de quincaillerie. Une partie est échangée à Tâadem contre les plaques de sel de la sebkha, que les habitants de ce ksar livrent à raison de trois pour 20 mètres de cotonnade noire et dont 20 représentent à Timbouctou la valeur d'un esclave. Leur poids le rend d'un transport assez difficile, chaque bête n'en pouvant porter que 8 ou 10 au plus ; mais leur valeur, proportionnellement plus grande que celle des articles manufacturés du Nord, rend l'opération fort avantageuse. En effet, une négresse qui

se vend 250 à 300 fr. au Tidikelt, ne coûte ainsi que 50 fr. d'achat, en admettant que la cotonnade noire vaille 0,25 c. le mètre, ce qui est à peu près son prix.

Avec les esclaves qu'elles ramènent de préférence, les caravanes rapportent aussi en petites quantités de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes et surtout des cuirs du Beghoûr es Soudan, sorte de parfum fort en usage dans les kçour du Sud, et quelques autres produis soudaniens.

En 1884, d'après les renseignements recueillis à cet égard, l'ensemble des transactions directes d'In-Salah avec Timbouctou n'a pas dépassé 20,000 fr. à l'exportation, et à l'importation 65,000 fr., dont 25,000 représentés par 100 esclaves au cours du Tidikelt. Mais l'année était exceptionnelle, et en moyenne on peut considérer le chiffre des affaires de ces deux marchés comme atteignant 150,000 ou 200,000 fr. entre les importations, qui y figurent pour les trois quarts, et les exportations. Ce mouvement commercial représente un arrivage de 250 esclaves, enfants et femmes principalement.

Le commerce d'In-Salah avec Timbouctou n'existe donc, pour ainsi dire, plus ; il est, en tout cas, appelé à disparaître complètement dans un avenir rapproché. C'est du reste ce qui s'est produit pour tous les centres du Sahara septentrional indistinctement. Du jour où la traite, principal élément du commerce avec le Soudan, devient impossible, les transactions accessoires qui donnaient lieu à un autre mouvement d'échanges prennent fin.

Indépendamment de ses propres caravanes, In-Salah se trouve aussi en relations avec le bassin du Niger par les gens de l'Adghagh et les Sekakna de l'Azaouad, qui viennent de temps à autre sur son marché au retour des *rekoub* du Touat. Mais, tous ensemble, ces étrangers n'amènent pas dix chameaux par année.

Après Timbouctou, le plus méridional des marchés où l'on retrouve les gens d'In-Salah, est Ghat avec le Fezzan ; ils y sont d'ailleurs fort peu nombreux, achetant plutôt aux Touareg les objets provenant de ces pays dont ils peuvent avoir besoin : selles de mehara, sabres, cuirs ouvrés, etc. ; 10 à 12 chameaux peuvent s'y rendre tous les ans. Les achats faits par leurs convoyeurs sont généralement payés en numéraire, la proximité de Tripoli rendant toute importation du

Touat impossible ; d'ailleurs ces transactions ne représentent pas un total de 5 à 6,000 fr.

Avec Ghadamès, au contraire, les relations d'In-Salah sont, ou plutôt étaient fort importantes. Beaucoup de Touareg de l'Ahaggar vont s'y approvisionner eux-mêmes, mais tout le Touat, de Deldoun à Sahali, recevait par cette seule voie les marchandises de Tripoli. Outre les habitants du pays, les Oulad Moulet, Reguibat, etc., toutes les tribus nomades de cette partie du Sahara achètent à Sali, dans l'Aoulef, à Akabli, les cotonnades et autres marchandises de provenance européenne qui leur sont nécessaires.

Les Oulad El Mokhtar de Ksar el Kebir et les quelques Ghadamsia du pays avaient le monopole du transit que comporte ce négoce. Ils recevaient de leurs correspondants de Ghadamès tous les objets de vente et s'en défaisaient sur place, ou les envoyaient par leurs caravanes dans des centres de l'Ouest.

Pendant l'insurrection de Bou 'Amama, les Hamyan ayant cessé de venir au Gourara, il en est résulté une décroissance marquée dans ses affaires ; mais, depuis, la pénétration du chemin de fer du Sud oranais a, au contraire, augmenté les exportations faites par cette région. En même temps, la rupture des Oulad Ba Hammou et des Imanghasaten rendait impraticable la route de la Tripolitaine, et les relations directes d'In-Salah avec Ghadamès se trouvaient complètement interrompues. Seuls, les Isakkamaren de l'Ahaggar ont pu, pendant cette période, qui s'est prolongée de novembre 1882 à août 1884, continuer à faire de rares transports pour le Tidikelt.

Le Mzab, grâce à la plus grande sécurité des voies de communication, en a presque exclusivement profité : le chiffre de ses exportations a au moins triplé. Depuis un an, la conclusion de la paix entre les Oulad Ba Hammou et les Imanghasaten a rouvert Ghadamès aux caravanes d'In-Salah, mais les très larges facilités données par les négociants mzabites aux gens du pays leur a conservé une clientèle beaucoup plus nombreuse que par le passé.

Ces variations rapides ne permettent guère d'évaluer la moyenne des transactions qui s'effectuent entre In-Salah et Ghadamès : pendant les dernières années, il s'en est, d'ailleurs, produit d'autres que celles qui viennent d'être indiquées. De 1873 à 1875, une rupture en-

tre les Azdjer et les Ahaggar n'a plus permis à ceux-ci de s'approvisionner sur le second marché. Il en a été de même, en 1881, à la suite du massacre de la mission Flatters.

Les résultats de l'année 1884 sont à peu près les suivants : pendant le premier semestre, les importations de la Tripolitaine ont été nulles ; pendant le second, elles ont compris 150 charges, représentant une valeur de 75,000 francs, prises à Ghadamès, et de 100,000 francs à la réexportation, défalcation faite de la part des convoyeurs.

En 1885, pendant les trois premiers mois, les caravanes qu'a reçues In-Salah ont atteint à peu près le même chiffre. Ce serait donc pour l'année entière une importation totale de 300,000 francs, donnant un bénéfice de 100,000 francs aux intermédiaires. Ces données sont d'ailleurs plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité ; elles représentent ainsi une appréciation moyenne trop forte.

Parmi les marchandises importées, les cotonnades figurent pour près de moitié : cotonnades noires, bleues et blanches ; puis viennent le sucre, le café, le thé, les épices, la quincaillerie et quelques articles ouvrés, chéchias, mouchoirs de coton et de soie, souliers, etc.

L'exportation comprend, outre les esclaves et les quelques produits du Soudan apportés par les caravanes de Timbouctou, de l'alun, du henné, du salpêtre, des plumes d'autruches et des cuirs tannés.

Le Mzab est, après Ghadamès, le centre commercial le plus fréquenté par les gens d'In-Salah, grâce aux circonstances qui se sont produites pendant ces dernières années, si même on envisage qu'à cette période il tient peut-être le premier rang. Indépendamment des Zoua, des Oulad Ba Hammou et des Chaânba Mouadhi, qui sont les seuls convoyeurs de ce dernier pays dans cette direction, les Meharza, Kehnafsa, etc., fréquentent aussi, d'une façon suivie, les marchés de Beni Izguen et de Ghardaïa, mais les marchandises qu'ils y prennent sont destinées au Gourara et à l'Aouguerout. In-Salah même en reçoit actuellement un minimum de 250 à 300 charges par an. En 1883, notamment, ce chiffre a été dépassé. On peut donc adopter 300 charges comme terme moyen. Elles se répartissent en cotonnades de toutes qualités, pour moitié ; en tissus ornés, mouchoirs de coton et de soie imprimés en couleur, ceintures, chéchias, savon, bougies, sucre et café ; épices, entre autres le poivre noir ; papier et me-

nue quincaillerie. La valeur moyenne de la charge est de 500 francs. Plus élevée, parfois, pour les cotonnades et les tissus de toute nature, elle est inférieure pour les denrées d'épicerie.

Il est donc importé seulement par cette voie pour 150,000 francs de marchandises de toute nature, qui, réexpédiées dans les centres de consommation ou vendues sur place, donnent aux négociants d'In-Salah un bénéfice de 50,000 francs environ. La proportion est cependant, peut-être, plus forte que pour Ghadamès, par suite de la baisse qu'a produite sur les frais de transport la sécurité des routes.

Les exportations au Mzab comprennent, outre l'alun, le salpêtre et le henné, qui en forment la majeure partie, quelques tissus de laine du Touat, des peaux de l'Ahaggar et du Soudan, quelques rares dépouilles d'autruches et autres objets de même genre, qui n'y figurent que pour une très faible quantité. Comme à Ghadamès, les achats des caravanes pour retour sont soldés par un fort appoint de numéraire.

Avec le Gourara, le commerce d'In-Salah est fort peu important, il ne représente pas un total de 50 charges par an. A l'importation : tissus de laine et salpêtre, presque exclusivement ; à l'exportation : nègres, cotonnades et épices.

Quant au Touat, depuis le Tamentit jusqu'à Reggan, c'est là que s'écoulent toutes les marchandises apportées de Ghadamès et du Mzab et qui ne sont pas achetées sur place ; elles y sont non point échangées, mais vendues, et la plupart du numéraire nécessaire pour leurs acquisitions faites dans ces deux places vient de cette région, qui se le procure par la vente des dattes, des céréales et du henné dans le Nord. Il reste, pour compléter cette nomenclature, à citer les quelques échanges qui se font avec le Souf ; ils portent principalement sur les ânes de l'Ahaggar, qui, achetés par les Oulad Ba Hammou, y sont amenés par les Zoua ou les Chaânba. Du henné, quelques charges seulement, et des cuirs forment un élément de trafic moins important ; tout compris, le mouvement d'affaires d'In-Salah avec cette région ne dépasse pas 1,500 fr. par an, en admettant qu'il y soit envoyé 150 ânes, ce qui est un maximum. Au retour, les caravanes isolées qui s'y rendent rapportent du tabac, des cotonnades et quelques objets de quincaillerie.

On voit, tout compte fait, que le commerce de transit d'In-Salah est loin d'avoir une réelle importance ; la traite supprimée, ses transactions avec Timbouctou, Ghat, Ghadamès, le Mzab, le Gourara et le Touat ne représentent pas un bénéfice total de 200 à 250,000 fr. pour ses négociants et ceux qui y viennent des pays voisins. Y compris les exportations des produits locaux, ce chiffre peut atteindre une moyenne de 250,000 à 300,000 fr. ; encore toutes les évaluations faites sont-elles plutôt exagérées.

Il n'est d'ailleurs point étonnant qu'il en soit ainsi. La population même du pays est infiniment peu nombreuse, et celles qui peuvent s'y approvisionner n'ont, par la nature même de leur genre de vie, que des besoins fort limités.

Les Ahaggar, nomades, habitués à une existence entièrement rude, vivent surtout de chasse et des produits de leurs troupeaux ; les seuls objets qu'ils ne peuvent se procurer dans leur désert, sont les armes, qu'ils achètent uniquement au Soudan, à Ghat, à Ghadamès, ou leurs vêtements, qu'ils se procurent directement dans la dernière ville par les Isakkamaren, en grande partie du moins.

Quant au Touat, si la population est plus nombreuse, elle n'est guère plus riche. D'ailleurs, sauf les épices dont l'usage est peu répandu, ses cultures lui fournissent tous ses aliments. Les vêtements lui sont en grande partie fournis par les laines du Nord, travaillées sur place ; il ne lui reste donc plus à demander aux territoires voisins que des cotonnades, la quincaillerie, quelques marchandises de détail ; le Maroc par les kçour de l'Adaoura, le Sud oranais par le Gourara, le Ragah par l'Aouguerout, contribuent à son approvisionnement.

Somme toute, si le rôle commercial d'In-Salah peut être assimilé tout au plus à celui d'une de nos grandes maisons de la côte d'Afrique et par l'étendue du territoire sur lequel s'effectuent ses transactions et par leur importance même, il n'y a rien là que d'assez naturel, bien que cette réalité s'éloigne fort des conjectures hypothétiques admises parfois : les lointains horizons du Sahara sont souvent trompeurs.

Ouargla, le 20 juin 1885.

L. A. Le Chatelier.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LES TRIBUS ET FRACTIONS.

TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	KÇOUR	TENTES ou FEUX		POPULATION		FUSILS			CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
				TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TOTAL				
Çof des Oulad Ba Hammou.														
	Oulad Badjouda	Oulad el Hadj Abdelkader....	Kasbat Badjouda	6	10	30	40	6	5	11	2	10	50	5.500
		Autres Oulad Badjouda.	Ksar el Kebir ...	14	12	60	45	13	6	19	1	10	70	9.000
	Oulad Hammou	Oulad Mohammed Seghir........	Kasbat Foukania (Iguesten).....	10	8	50	35	13	4	17	»	11	70	3.000
		Oulad Ba Allel...	Ksar el Kebir....	11	8	50	35	10	4	14	»	15	50	4.000
	Oulad Dahan ..	....	H. el Hadjer.....	28	8	100	35	20	4	24	»	12	100	3.500
		Oulad Ba Dahan.	Sahela Foukania	7	2	30	10	8	1	9	»	3	50	1.500
Oulad Ba Hammou........			Kasbat el Foukania	10	4	50	20	12	2	14	»	7	55	2.500
	Oulad Zoummit	Oulad Baba ould Founnou	Asoul (Iguesten)..	3	2	15	8	3	1	4	»	3	25	1.500
	Oulad Hamied Allah.......		Tâghemt (Iguesten)........ .	3	2	15	8	3	1	4	»	2	10	800
		....	Asoul..........	10	6	50	25	11	3	14	»	7	60	3.000
		Oulad Hamida ould Founnou	H. el Hadjer.....	3	3	15	15	4	2	6	»	3	35	1.000
	Oulad Yaïch...	....	Ksar el Kebir (Terraga)......	15	10	65	50	13	5	18	2	5	15	5.000
		Oulad Bassa.....	Ksar Djedid.....	8	5	40	20	10	3	13	»	»	»	4.500
		Oulad Hammed..	Kasbat Foukania (Iguesten).	2	2	8	10	4	2	6	»	»	»	800
Oulad Ba Hammou. — Totaux...........				130	82	578	356	130	43	173	5	88	590	45.600
Oulad Yahia..	....	....	Sahela Foukania	45	20	205	90	32	10	42	»	20	120	6.000
Oulad Baba Aïssa.......	....	....	Ksar Oulad el Hadj..........	8	3	35	10	7	1	8	»	5	27	1.500
			Ksar Oulad Belkacem	2	1	10	4	2	1	3	»	2	8	600
			Ksar el Deghamcha..........	5	3	20	12	4	2	6	»	3	15	1.000
Oulad Didona.	....	Oulad Ahmed....	Tâghemt........	10	4	50	20	22	2	24	»	4	47	2.000
			Foggarat el Kebira...........	1	»	3	»	3	»	3	»	»	3	»
			Zaouïa Mouley Haïba	1	1	3	3	1	1	2	»	»	»	200
Oulad Sokna..	....	....	Ksar el Kebir ...	17	9	80	40	20	4	24	»	5	8	6.000
			Ksar Djedid.. ..	2	2	7	8	3	1	4	»	»	»	1.500
			Tâghemt........	2	1	9	4	3	1	4	»	1	7	100
Oulad Belkacem........	Oulad bel Hadj	....	Ksar Oulad Belkacem	6	20	35	90	8	10	18	5	4	60	10.000
A reporter.....................				99	64	457	281	105	33	138	5	44	295	28.900

TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	KÇOUR	TENTES ou FEUX		POPULATION		FUSILS			CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
				TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TOTAL				
			Report	99	64	457	281	105	33	138	5	44	295	28.900
Oulad el Hadj Bolkacem	....	....	Oulad el Hadj Belkacem	10	15	45	65	9	9	18	»	2	15	7.000
Oulad Cheikh Taleb Ali	Oulad Sidi Abddallah	....	Asoul (Iguesten)	10	15	45	65	15	8	23	»	7	35	5.000
Chambâa	....	....	Ksar el Kobir	7	2	30	7	9	1	10	»	5	60	900
		Haouaouda	Kasbat Foukania (Igueston)	4	1	25	3	5	»	5	»	2	11	250
			Asoul (Iguesten)	2	1	12	3	4	»	4	»	2	23	250
			Tâghemt (Iguesten)	1	»	5	»	1	»	1	»	1	2	»
Kel Ahamellel	....	Oulad Gounnana	Ksar el Kebir	8	»	40	»	12	»	12	»	7	32	»
		Ag Lali	Tâghemt (Iguesten)	3	1	15	3	5	1	6	»	3	12	300
		Bou Tseggui	Sahela Tahtania	1	»	4	»	1	»	1	»	2	3	»
Oulad Djelloul	....	....	H. el Hadjer	4	1	20	3	8	1	9	»	1	13	600
Clients des Oulad Ba Hammou. — Totaux				149	100	698	430	174	53	227	5	76	501	43.200

Ahl Ingher.

TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	KÇOUR	TENTES TRIBUS	TENTES HARRATIN	POPULATION TRIBUS	POPULATION HARRATIN	FUSILS TRIBUS	FUSILS HARRATIN	FUSILS TOTAL	CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
Djelloul	....	....	Ingher	9	15	40	60	20	10	30	2	10	25	15.000
Oulad Kholifa	....	....	Ingher	14	10	60	50	20	5	25	»	12	30	8.000
Oulad Bou Tseggui	....	....	Ingher	12	12	50	60	18	6	24	»	15	60	12.000
Oulad Hannini	....	....	Ingher	20	12	100	60	30	6	36	»	3	27	10.000
Ingher. — Totaux				55	49	250	230	88	27	115	2	40	142	45.000
ÇOF DES BA HAMMOU. — TOTAL GÉNÉRAL				334	231	1.526	1.016	392	123	515	12	204	1.233	133.800

Çof des Oulad el Mokhtar.

TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	KÇOUR	TENTES TRIBUS	TENTES HARRATIN	POPULATION TRIBUS	POPULATION HARRATIN	FUSILS TRIBUS	FUSILS HARRATIN	FUSILS TOTAL	CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
Oulad el Mokhtar	Oulad el Mokhtar	Oulad Mohammed Seghir	Ksar el Kebir	28	35	130	150	30	20	50	5	18	100	25.000
		Oulad Mohammed Soghir	Fog el Arab	1	4	5	15	2	2	4	»	1	5	1.500
		Oulad Zahra	Fog el Kebira	1	1	5	4	3	1	4	»	1	5	500
	Oulad Boudjouda		Zaouïa Mouley Haïba	1	1	5	4	2	1	3	»	»	»	300
		....	Ksar el Kebir	8	10	40	35	9	5	14	2	10	40	6.000
		Oulad Boudjouda	Fog el Arab	2	15	10	60	3	8	11	»	2	20	10.000
	Oulad Dahadj	....	Ksar el Kobir	8	8	40	35	9	4	13	1	4	10	4.000
	Oulad Haïda	....	Ksar el Kebir	28	30	130	125	31	15	46	1	4	80	15.000
Oulad el Mokhtar. — Totaux				77	104	365	428	89	56	145	9	40	260	62.300

KÇOUR	TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	TENTES ou FEUX		POPULATION		FUSILS			CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
				TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TOTAUX				
Sahela Tahtania.........	Zoua....... ..	Dehamna	....	17	8	80	35	20	4	24	»	3	30	6.000
	Oulad el Hadj .	....	....	3	1	15	4	5	1	6	»	1	3	700
	Kel Ahamellel.	Oulad bou Tseggui	. ...	1	»	4	»	1	»	1	»	1	3	»
		Sahela Tahtania. — Totaux.......		21	9	99	39	26	5	31	»	5	36	6.700
Miliana.......	Zoua....... ..	Oulad Sidi Djilali	....	8	6	40	30	10	3	13	»	3	30	3.000

In Salah.

KÇOUR	TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	TENTES TRIBUS	TENTES HARRATIN	POPULATION TRIBUS	POPULATION HARRATIN	FUSILS TRIBUS	FUSILS HARRATIN	FUSILS TOTAUX	CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
Zaouïa Sid el Hadj Belkacem	Oulad el Hadj Belkacem ...	....	....	10	15	45	65	9	9	18	»	2	15	7.000
Ksar Djedid...	Oulad Ba Hammou........	Oulad Yaïche ...	Oulad Bassa.....	8	5	40	20	10	3	13	»	»	»	4.500
	Oulad Sokna ..	....	....	2	2	7	8	3	1	4	»	»	»	1.500
		Ksar Djedid. — Totaux........		10	7	47	28	13	4	17	»	»	»	6.000
Ksar el Kebir.	Oulad Ba Hammou	Oulad Badjouda .	....	14	12	60	45	13	6	19	1	10	70	9.000
		Oulad Hammou..	Oulad Ba Allel...	11	8	50	35	10	4	14	»	15	50	4.000
		Oulad Yaïche....	....	15	10	65	50	13	5	18	2	5	15	5.000
	Oulad Sokna ..	....	....	17	9	80	40	20	4	24	»	5	8	6.000
	Chaamba	....	Divers	7	2	30	7	9	1	10	»	5	60	900
	Kel Ahamellel.	Oulad Gounnana .	....	8	»	40	»	12	»	12	»	7	32	»
	Oulad Mokhtar.	Oulad el Mokhtar	....	28	35	130	150	30	20	50	5	18	100	25.000
		Oulad Boudjouda.	....	8	10	40	35	9	5	14	2	10	40	6.000
		Oulad Dahadj....	....	8	8	40	35	9	4	13	1	4	10	4.000
	Oulad Sokna ..	Oulad Haïda.....	....	28	30	130	125	31	15	46	1	4	80	15.000
			Oulad bou Debhous ould Dahman..........	9	10	45	35	16	5	21	»	»	15	7.000
		Ksar el Kebir. — Totaux.....		153	134	710	557	172	69	241	12	83	480	81.900
Kasbat Badjouda.........	Oulad Ba Hammou........	Oulad Badjouda..	El Hadj Abdelkader...........	6	10	30	40	6	5	11	2	10	50	5.500

TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	KÇOUR	TENTES ou FEUX		POPULATION		FUSILS			CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
				TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TOTAL				
Oulad Sokna..	....	....	Ksar el Kebir ...	9	10	45	35	16	5	21	»	»	15	7.000
Oulad el Hadj.	....	....	Ksar Oulad el Hadj	18	25	100	110	25	15	40	4	5	20	15 000
Oulad Belkacem			Sahela Tahtania.	3	1	15	4	5	1	6	»	1	3	700
	Oulad Haddi...	....	Ksar Oulad Belkacem	5	15	25	65	7	7	14	1	8	42	10.000
Deghamcha ...	....	....	Ksar el Deghamcha...........	12	10	60	45	10	5	15	»	3	12	7.000
Clients des Oulad el Mokhtar. — TOTAUX.........				47	61	245	259	63	33	96	5	17	92	39.700
ÇOF DES OULAD EL MOKHTAR. — TOTAL GÉNÉRAL				124	165	610	687	152	89	241	14	57	352	102.000
Zoua.........	Dahanma	....	Sahela Tahtania.	17	8	80	35	20	4	2[illegible]	»	3	30	6.000
			Sahela Foukania.	6	4	24	32	9	2	11	»	1	20	2.500
	Oulad Sidi Bou Hafs	....	Fog el Kebira ...	20	7	100	30	27	4	31	»	5	60	6.000
			Zaouïa Mouley Haïba	5	4	25	20	5	2	7	»	»	15	2.000
			Heinoun	»	2	»	7	»	2	2	»	»	»	1.500
	Oulad Sidi Djilali.........	....	Fog el Kebira...	8	5	40	20	12	3	15	»	5	37	2.500
			Miliana	8	6	40	30	10	3	13	»	3	30	3.000
	Oulad Sid el Hadj Cheikh.	....	Sahela Foukania	15	10	75	45	20	5	25	»	3	60	5 000
	Oulad Taleb Ali	....	Sillafen.	10	6	50	25	21	3	24	»	»	28	3.000
			Zaouïa Mouley Haïba	1	1	5	3	1	1	2	»	»	»	500
Zoua. — TOTAUX.				90	53	439	247	125	29	154	»	20	280	32.000
Divers.														
Oulad el Mokhtar .....-...	Oulad Zoummït	....	Foggarat bou Hafs..........	»	2	»	10	»	2	2	»	»	»	1.000
Oulad Ba Hammou	Oulad Badjouda	....	Foggarat Tranimemt	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200
Oulad el Mokhtar	Oulad Boudjouda.........	....	F. el Hadj Abdelkader	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	600
Oulad Ba Hammou	Oulad Badjouda.	....	F. el Kharbach..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100
			F. el Barka......	»	3	»	15	»	4	4	»	»	»	2.000
			Aouinat Soussa ..	»	1	»	4	»	1	1	»	»	»	500
Feggueguir. — TOTAUX				»	6	»	29	»	7	7	»	»	»	4.400
Nègres	....	Ould el Abid	....	1	»	6	»	1	»	1	»	»	»	200
TOTAUX RÉCAPITULATIFS......... .				549	455	2.581	1.979	670	248	918	26	281	1.865	272.400

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LES KÇOUR.

KÇOUR	TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	TENTES ou FEUX — TRIBUS	TENTES ou FEUX — HARRATIN	POPULATION — TRIBUS	POPULATION — HARRATIN	FUSILS — TRIBUS	FUSILS — HARRATIN	FUSILS — TOTAUX	CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
Foggarat ez Zoua.														
Fog el Kebira.	Zoua	Oulad Sidi Bou Hafs.........	....	20	7	100	30	27	4	31	»	5	60	6.000
		Oulad Sidi Djilali	....	8	5	40	20	12	3	15	»	5	37	2.500
	Oulad Didoua..	....	Oulad Ahmed....	1	»	3	»	3	»	3	»	»	3	»
	Oulad el Mokhtar........	Oulad Mokhtar..	Oulad Zahra....	1	1	5	4	3	1	4	»	1	5	500
Fog el Kebira. — Totaux............				30	13	148	54	45	8	53	»	11	105	9.000
Zaouïa Mouley Haïba......	Zoua..........	Oulad Sidi Bou Hafs........	....	5	4	25	20	5	2	7	»	»	15	2.000
	Oulad Ckeikh Taleb Ali....	....	....	1	1	5	3	1	1	2	»	»	»	500
	Oulad el Mokhtar.........	....	....	1	1	5	4	2	1	3	»	»	»	300
	Oulad Didoua..	....	....	1	1	3	3	1	1	2	»	»	»	200
Zaouïa Mouley Haïba. — Totaux.............				8	7	38	30	9	5	14	»	»	15	3.000
Sillafen.......	Oulad Taleb Ali	Oulad Bayazid...	....	10	6	50	25	21	3	24	»	»	28	3.000
Heïnoun......	Oulad Sidi Bou Hafs........	....	....	»	2	»	7	»	2	2	»	»	»	1.500
FOGGARAT EZ ZOUA. — Totaux.............				48	28	236	116	75	18	93	»	11	148	16.500
Iguesten.														
Kasbat el Foukania	Oulad Ba Hammou........	Oulad Hammou..	Oulad Mohammed Seghir.... ...	18	8	50	35	13	4	17	»	11	70	3.000
		Oulad Zoummit .	....	10	4	50	20	12	2	14	»	7	55	2 500
		Oulad Yaiche....	Oulad Hamed ...	2	2	8	10	4	2	6	»	2	»	800
	Chambâa......	....	Haouaouda	4	1	25	3	5	»	5	»	»	11	250
Kasbat el Foukania. — Totaux.............				26	15	133	68	34	8	42	»	20	136	6.550

KÇOUR	TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	TENTES ou FEUX — TRIBUS	TENTES ou FEUX — HARRATIN	POPULATION — TRIBUS	POPULATION — HARRATIN	FUSILS — TRIBUS	FUSILS — HARRATIN	FUSILS — TOTAUX	CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
Asoul	Oulad Ba Hammou	Oulad Zoummït..	Oulad Baba Ould Founnou	3	2	15	8	3	1	4	»	3	25	1.500
		Oulad Hamied Allah...........	....	10	6	50	25	11	3	14	»	7	60	3.000
	Oulad Cheikh Taleb Ali....	....	Oulad Sidi Abdallah...........	10	15	45	65	15	8	23	»	7	35	5.000
	Chambâa......	....	Divers..........	2	1	12	3	4	»	4	»	2	23	250
		Asoul. — Totaux............		25	24	122	101	33	12	45	»	19	143	9.750
Tâghempt.....	Oulad Ba Hammou	Oulad Zoummit..	Oulad Ba Addi ..	3	2	15	8	3	1	4	»	2	10	800
	Oulad Didoua .	....	....	10	4	50	20	22	2	24	»	4	47	2.000
	Oulad Sokna...	....	....	2	1	9	4	3	1	4	»	1	7	100
	Chambâa	....	....	1	»	5	»	1	»	1	»	1	2	»
	Kel Ahamellel.	Ag Sali...	....	3	1	15	3	5	1	6	»	3	12	300
		Tâghemt — Totaux		19	8	94	35	34	5	39	»	11	78	3.200
		Iguesten. — Totaux....................		70	47	349	204	101	25	126	»	50	357	19 500
H. el Hadjer ..	Oulad Ba Hammou	Oulad Dahan....	....	28	8	100	35	20	4	24	»	12	100	3.500
		Oulad Hamied Allah...........	Oulad Hamida ould Founnou .	3	3	15	15	4	2	6	»	3	35	1.000
	Oulad Djelloul.	....	....	4	1	20	3	8	1	9	»	2	13	600
	Nègres.... . .	....	Ould el Abid	1	»	6	»	1	»	1	»	»	»	200
		H. el Hadjer. — Totaux.		36	12	141	53	33	7	40	»	17	148	5.300
Sahela Foukania....... ..	Oulad Yahia...	....	....	45	20	205	90	32	10	42	»	20	120	6.000
	Oulad Ba Hammou	Oulad Dahan....	Oulad Ba Dahan	7	2	30	10	8	1	9	»	3	50	1.500
	Zoua	Dehamna	....	6	4	24	32	9	2	11	»	1	20	2.500
		Oulad Sidi el Hadj Cheikh	....	15	10	75	45	20	5	25	»	3	60	5.000
		Sahela Foukania. — Totaux.....		73	36	334	177	69	18	87	»	27	250	15.000

KÇOUR	TRIBUS	FRACTIONS	FAMILLES	TENTES ou FEUX		POPULATION		FUSILS			CHEVAUX	MÉHARA	CHAMEAUX	PALMIERS
				TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TRIBUS	HARRATIN	TOTAUX				
Oulad el Hadj.	Oulad Baba Aïssa..........	....	....	8	3	35	10	7	1	8	»	5	27	1.500
	Oulad el Hadj..	....	....	18	25	100	110	25	15	40	4	5	20	15 000
		Oulad el Hadj. — Totaux..........		26	28	135	120	32	16	48	4	10	47	16.500
Ksar Oulad Belkacem......	Oulad Belkacem........	Oulad bel Hadj ..	....	6	20	35	90	8	10	18	5	4	60	10.000
		Oulad Haddi	....	5	15	25	65	7	7	14	1	8	42	10.000
	Oulad Baba Aïssa.........	....	....	2	1	10	4	2	1	3	»	2	8	600
		Ksar Oulad Belkacem. — Totaux....		13	36	70	159	17	18	35	6	14	110	20.600
Ksar el Deghamcha....	Oulad Baba Aïssa.........	....	....	5	3	20	12	4	2	6	»	3	15	1.000
	Deghamcha....	....	....	12	10	60	45	10	5	15	»	3	12	7.000
		Ksar el Deghamcha. — Totaux......		17	13	80	57	14	7	21	»	6	27	8.000
		IN-SALAH. — Totaux..........................		235	243	1.117	1.026	263	128	391	24	125	729	145.500
Foggarat el Arab.......	Oulad el Mokhtar.........	Oulad el Mokhtar	Oulad Mohammed Seghir.......	1	4	5	15	2	2	4	»	1	5	1.500
		Oulad Boudjouda.	....	2	15	10	60	3	8	11	»	2	20	10.000
		Foggarat el Arab. — Totaux........		3	19	15	75	5	10	15	»	3	25	11.500
Foggarat Bou Hafs........	Oulad el Mokhtar........	....	....	»	2	»	10	»	2	2	»	»	»	1 000
F. Traniment.	Oulad Ba Hammou.	Oulad Zoummït..	....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200
F. el Hadj Abdelkader.....	.. ..	Oulad Badjouda .	....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	600
F. el Kharbach	Oulad el Mokhtar........	Oulad Boudjouda.	....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400
F. el Barka ...	Oulad Ba Hammou.......	Oulad Badjouda..	....	»	3	»	15	»	4	4	»	»	»	2.000
Aeuïnat Seussa				»	1	»	4	»	1	1	»	»	»	500
		Fegguegir. — Totaux..............		»	6	»	29	»	7	7	»	»	»	4.400
		Ingher (pour mémoire).............		55	49	250	230	88	27	115	2	40	142	45 000
		TOTAUX RÉCAPITULATIFS.................		549	455	2.581	1.979	670	248	918	26	284	1.865	272 400

CHANSON BERBÈRE DE DJERBA[1]

TEXTE

تملزوست

شم الخدّيم د ازوڭّغ
يخس تاوردونت وورغ

تمجرود
١

شم الخدّيم داسطّاڢ
يخس تلابات ان لضراڢ
أُروح سنكّل ساخشلاڢ
اوسّاريم دازالغ

تملزوست

شم الخدّيم دازوڭّغ
يخس تاوردونت وورغ

تمجرود
٢

شم الخدّيم ديلسبعر
يخس تاوردونت ووسغر
سعيد او محمد اتينجر
سعو سيو امتدڭّغ

---

(1) C'est à M. René Basset que revient le mérite d'avoir, le premier, étudié le dialecte de Djerba (V. *Notes de Lexicographie berbère. Journal asiatique*, 1883, t. I). Cependant aucun texte n'a encore été recueilli ; j'ai cru intéressant, pour la comparaison des dialectes, de donner celui qui suit. Ce chant m'a été communiqué par un indigène des Nefousa, Brahim ben Sliman Chemakhi, qui a passé une partie de sa vie à Djerba et qui possède parfaitement le dialecte de cette île. En voici le thème : il m'a paru nécessiter une courte explication : « Un jeune homme, amoureux d'une femme mariée, poursuit cette dernière de ses assiduités. Dans l'espoir d'obtenir ses faveurs, il vante d'abord ses charmes ; mais elle reste indifférente à ces avances. Il feint alors de la trouver laide et cherche à la piquer en se moquant d'elle et de son vieux mari, qu'il compare à un bouc. Cependant l'amour l'emporte sur le dépit, et l'amant malheureux passe des railleries aux plaintes, des plaintes aux promesses. A la fin, la belle semble vaincue : l'amant l'engage à hâter sa délivrance en se faisant répudier par son mari et s'offre comme nouvel époux ». Le refrain de la chanson comprend deux vers de sept syllabes et de même rime. On peut les scander de la façon suivante :

1 2 3 4 5 6 7
Ch'em | *el* | *khed* | *dim* | *d a* | *zoug* | *ger'*
1 2 3 4 5 6 7
Ikhs | *ta* | *our* | *dount* | *ou* | *ou* | *rer'*

Les deux premiers couplets sont des quatrains, également à sept syllabes. Les trois premiers vers ont la même rime ; le dernier rime avec le refrain. Le vers qui commence les autres couplets n'a que quatre syllabes. La combinaison des rimes est la même que dans les premiers quatrains.

تملزومت

شم الخدّيم دازوڭّغ
يخس تاوردونت وورغ

تمجزود
٣

تڭـا الختّي
تاراح تقّاز كيژتّي
حوسّغ وليو يتغنّي
نچ اذماصون اسامتغ

تملزومت

شم الخدّيم دازوڭّغ
يخس تاوردونت وورغ

تمجزود
٤

تمشكانين
تعوجونت اميدين

ام الوردان تژنانين
شومي ماني ساماقغ

تملزومت

شم الخدّيم دازوڭّغ
يخس تاوردونت وورغ

تمجرود
٥

اي لغبنيم
اي كـزنيم اڤوليم
أُروح اضماح ڤورڤازيم
اميلّبف نچ اماغغ

تملزومت

شم الخدّيم دازوڭّغ
يخس تاوردونت وورغ

TRANSCRIPTION

Tamelzoumt

REFRAIN.

Chem elkheddim(1) *d azougger'*
Toi, la joue de toi rouge
Ikhs taourdount(2) *ouourer'.*
(Elle) veut une boucle d'or.

Tamedjroud

1er COUPLET.

Chem elkheddim daset't'af
Toi, la joue de toi noire
Ikhs telabat(3) *n ledhraf*(4)
Elle veut un voile de débris de laine.

---

(1) Le mot *addjai,* employé dans les autres dialectes pour désigner la joue, signifie « machoire » à Djerba.

(2) Le bijou appelé *taourdount* ne désigne pas la boucle qu'on passe dans le lobe de l'oreille, mais la grande boucle qu'on accroche dans les cheveux tressés sur le côté et qui s'avance sur la joue.

(3) On appelle *telabat,* au pluriel *telabatin,* le h'aouli de laine dont s'enveloppent les femmes.

(4) *Ledhraf* est une corruption du pluriel arabe الاطراف (morceaux). Il désigne les débris de laine de rebut avec lesquels on tisse les plus grossières étoffes.

Ourouh' sengel(1) *s elkhechlaf*(2)
Va, noircis-toi les yeux avec des débris de [charbon
Aoussarim d ezzaler'.
Le vieux de toi un bouc.

Tamelzoumt

REFRAIN.

Chem elkheddim d azougger'
Toi, la joue de toi rouge
Ikhs taourdount ouourer'.
Elle veut une boucle d'or.

Tamedjroud

2e COUPLET.

Chem elkheddim d ilesfer
Toi, la joue de toi jaune
Ikhs taourdount ouousr'er
Elle veut une boucle de bois,
Sâid ou Mh'ammed(3) *at indjer*
Saïd, fils de M'hammed l'aura fabriquée
S fousiou amtedegger'.
Avec la main de moi à toi elle je mettrai.

Tamelzoumt

REFRAIN.

Chem elkheddim d azougger'
Toi, la joue de toi rouge
Ikhs taourdount ouourer'.
Elle veut une boucle d'or.

Tamedjroud

3e COUPLET.

Tegga l'henni
Elle a mis du henné.
Tarah' tek'k'az(4) *g ijenni*
Elle est allée, elle creuse dans le jardin.
H'ousser'(5) *ouliou itr'enni*
J'ai tenté, le cœur de moi il souffre,
Netch ad'madhoun as(6) *amter'.*
Moi, malade, je mourrai.

Tamelzoumt

REFRAIN.

Chem elkheddim d azougger'
Toi, la joue de toi rouge
Ikhs taourdount ouourer'.
Elle veut une boucle d'or.

Tamedjroud

4e COUPLET.

Timechkanin
Les jeunes filles
Tefouh'ounet(7) *amidin*(8)
Exhalent une odeur délicieuse,
Am elouerd n tejnanin
Comme la rose des jardins.
Choumi mani s amafer'.
Malheur à moi où toi je trouverai.

---

(1) La forme factitive *sengel* n'a pas le sens général de noircir. Elle signifie « se noircir les yeux avec du koh'ol ». On peut reconnaître dans le verbe simple *engel*, la racine arabe نجل, avoir de grands yeux. *Sengel* veut donc dire proprement, se faire de grands yeux, s'agrandir les yeux en y mettant du noir.

(2) On appelle *khechlaf* les débris de bois brûlé qui restent dans un foyer éteint.

(3) *Sâid ou M'hammed* est le nom d'un menuisier de Djerba, comme l'indique le verbe *nedjer* qui suit.

(4) *Tek'k'az* est la racine *er'z* des autres dialectes dont le *r'* s'est durci en *k'*, substitution fréquente dans les dialectes de l'Est. Le redoublement du *k'* indique une forme d'habitude et le son *a* avant la dernière consonne le présent *d'actualité*.

(5) Racine arabe حس, sentir.

(6) Comme en tamachek', la particule *as* ou *s*, placée devant le verbe, confirme l'idée qu'il exprime et lui donne le sens du futur.

(7) *Tifouh'ounet*, forme d'habitude de la racine arabe فاح, exhaler une odeur.

(8) Le mot *amidin* est formé de *am*, comme, et de *aidin*, cela. Il est employé comme locution admirative ou approbative. On dit de même en arabe vulgaire هاكاكا et هاذ, comme cela ! parfait !

Tamelzoumt'

REFRAIN.

Chem elkheddim d azougger'
Toi, la joue de toi, rouge
Ikhs taourdount ououreŕ'.
Elle veut une boucle d'or.

Tamedjroud

5e COUPLET.

Ai lr'ebnin
O regret de toi!
Ai lh'aznim eg oulim
O chagrin de toi, dans ton cœur!
Ourouh' edhmah' (1) *g ourgazim.*
Va! cherche à obtenir sur ton mari.
Amillef (2) *netch amarer'* (3)
Il te répudie, moi toi je prendrai.

Tamelzoumt

REFRAIN.

Chem elkheddim d azougger'
Toi, la joue de toi rouge
Ikhs taourdount ououreŕ'.
Elle veut une boucle d'or.

TRADUCTION

REFRAIN.

Toi, à ta joue rose,
Il faut une boucle d'or.

1er COUPLET.

Toi, à ta joue noire,
Il faut un voile de laine grossière.
Va noircir tes yeux avec des débris de [charbon,
Ton vieux est un vilain bouc.

REFRAIN.

Toi, à ta joue rose,
Il faut une boucle d'or.

2e COUPLET.

Toi, à ta joue jaune
Il faut une boucle de bois,
Qu'aura fabriquée Sâïd ou M'hammed
Et que, de ma main, je t'accrocherai.

REFRAIN.

Toi, à ta joue rose,
Il faut une boucle d'or.

3e COUPLET.

Elle a mis du henné,
Elle est allée bêcher dans le jardin ;
J'ai senti mon cœur endolori ;
Je suis malade; je vais mourir!

REFRAIN.

Toi, à ta joue rose,
Il faut une boucle d'or.

4e COUPLET.

Les jeunes filles
Exhalent une odeur délicieuse,
Comme la rose des jardins.
Infortuné! Où te trouverai-je?

REFRAIN.

Toi, à ta joue rose,
Il faut une boucle d'or.

5e COUPLET.

Hélas! quels sont tes regrets!
Hélas! quel chagrin dans ton cœur!
Va! fais en sorte que ton mari
Te répudie, et moi, je t'épouserai.

REFRAIN.

Toi, à ta joue rose,
Il faut une boucle d'or.

A. DE C. MOTYLINSKI.

---

(1) *Edhmah'* est une corruption du verbe arabe طمع, « désirer d'obtenir quelque chose. »

(2) *Ellef* signifie « lâcher ». Il est employé dans le sens de « divorcer, répudier » comme l'arabe طلق.

(3) *Ar'*, prendre, a également le sens de « prendre femme, épouser », comme l'arabe vulgaire خذا.

LES MANUSCRITS ARABES

DES

BIBLIOTHÈQUES DES ZAOUIAS DE ʿAIN MADHI ET TEMACIN, DE OUARGLA ET DE ʿADJADJA[1].

VI

LES BENI OUAGGIN.

Les Beni Ouaggin (وفين), qui habitent la partie nord-est de Ouargla, sont une des plus anciennes populations de cette ville. Ils prétendent descendre, comme les Beni Sissin et les Beni Brahim, d'un fils de Seïd el Ouargli : au temps d'Ibn Khaldoun (XIVe siècle de notre ère), c'était un membre de cette famille qui gouvernait Ouargla, avec le titre de sult'an. « La maison régnante est celle des Beni Abi Gha- « boul, branche, disent-ils, d'une illustre famille de Ouargla, nommée « les Beni Ouaggin. Le sult'an actuel s'appelle Abou Bekr ben Mousa « ben Soleïmân ; il descend d'Abou Ghaboul, personnage dont la pos- « térité en ligne directe y a toujours exercé la souveraineté » (*Histoire des Berbères*, trad. de Slane, Alger, 1852-56, 4 vol. in-8°, t. III, p. 287). Léon l'Africain (*Descriptio Africæ,* p. 620, éd. Elzévir, 1632) fait l'éloge de Ouargla, qu'il représente comme une des villes les plus riches et les plus puissantes du désert. Son souverain avait avec lui 2,000 cavaliers. Il est probable que l'autorité royale fut perdue par les Beni Ouaggin, lors de la conquête du pays par le pacha Salah' Raïs, qui s'empara de Touggourt, sous le prince ʿAbdallah, et poussa jusqu'à Ouargla (cf. *L'Afrique* de Marmol, t. III, p. 32-33).

LIVRES DES BENI OUAGGIN.

1° كتاب الشيخ ابن موهب

2° كتاب الشيخ العروسى

27 exemplaires.

3° كتاب الشفا

Sur le traité d'Ech Chifa, relatif aux vertus du Prophète et son au-

---

(1) Voir *Bulletin de Correspondance Africaine,* t. III, p. 211.

teur, le qâdhi 'Ayâd ben Mousa, cf. *Mission scientifique en Tunisie*, p. 125, note 3; manuscrit existant à la Bibliothèque d'Alger, p. 185, nos 186, 187, 773, 1299. Cet ouvrage a été commenté par El Khafadji (Bibliothèque d'Alger, nos 188, 582, 24), Er Remili (Id., no 263), Abou'l Fadhl (Id., no 582), Er Rebâni (Id., no 1376).

4° كتاب المعراج

5° كتاب الفران
55 exemplaires.

6° كتاب الشيخ البغدادي

5 exemplaires du traité sur la formule: *Au nom de Dieu clément et miséricordieux,* par le cheïkh El H'oseïn ben 'Ali el Baghdâdi. La Bibliothèque d'Alger en possède un exemplaire, no 1041.

7° كتاب بداء الدنيا

8° كتاب الدعات

9° كتاب الشيخ عبد الله بن سحنون

Peut-être faut-il lire Abou 'Abdallah ben Sah'noun ben Sa'îd et Tonoukhi, auquel Ibn Nâdji, l'auteur du *Me'âlim el Imân*, a consacré un article biographique (ms. de la Bibliothèque universitaire d'Alger, t. I, fos 115-119).

10° كتاب الشيخ خليل
3 exemplaires.

11° كتاب ابى مسلمة
2 exemplaires.

12° كتاب البيوع
Fragment du traité de Sidi Khelil.

13° كتاب الشيخ الحسين

14° كتاب الشيخ ابى زعرى
3 exemplaires.

15° كتاب الشيخ الدرويشى

16° كتاب الشيخ ابن نصر

17° كتاب قواعد الدين
5 exemplaires.

18° كتاب خديث
7 exemplaires.

19° كتاب النكاح

20° كتاب الايضاح

Probablement l'ouvrage obscène attribué à Es Soyouti, intitulé كتاب الايضاح فى النكاح et édité à Boulaq, s. d., 1 vol. pet. in-8°.

21° كتاب دلايل الخيرات
5 exemplaires.

22° كتاب المسايل

23° كتاب الهرونية
2 exemplaires.

24° كتاب الشيخ ابن عاشر
2 exemplaires.

25° كتاب الشيخ عبد السلام

26° كتاب حديث الطيور والبهايم

27° كتاب عبد الله بن طمطم

Une qoubba consacrée à Sidi Tamtam s'élève près du village de ce nom, entre 'Aïn Reggada et l'Oued Zenati, dans la province de Constantine.

28° كتاب العجائب

29° كتاب السمرفندى

30° كتاب الشيخ ابن سرون
3 exemplaires.

31° كتاب الشيخ البخارى
4 exemplaires.

32° كتاب الشيخ عبد البافى

Le commentaire de Sidi Khelil, par le cheïkh 'Abd el Bâqi ez Zerqâni, existe à la Bibliothèque d'Alger (nos 378, 488, 686, 754, 787, 1055, 1655, 1657, 1659, 1662) et à Fâs (n° 223).

33° كتاب الشيخ اسماعيل فى الميارة

34° كتاب الوضع

35° كتاب اسم الله الحسن

36° كتاب الشيخ سيدى محرن

37° كتاب حديث العرش

VII

LES BENI SISSIN.

Les Beni Sissin, une des trois grandes fractions de Ouargla, habitent la partie sud-ouest, autour de la qasbah : leur participation à l'insurrection de 1871, pendant laquelle ils livrèrent leur ville au brigand Bou Choucha, ancien évadé d'un pénitencier, qui de berger était devenu chef de bandes, leur coûta une partie de leurs propriétés. Les maisons qui obstruaient les abords de la qasbah furent rasées, et, grâce à cette mesure du général de Lacroix, Ouargla possède aujourd'hui une place plus étendue que celles de Laghouat et de Touggourt.

D'après les documents indigènes, et conservés par la tradition, que m'a communiqués M. Le Châtelier, l'ancêtre éponyme des Beni Sissin (سيسين) était le fils aîné de Sa'ïd el Ouargli, venu de l'Ouest, qui donna son nom à la ville. Au temps du second roi de Ouargla, Mouley es Saïh', les Beni Sissin comptaient 33 fractions ; les unes se disant issues de Sissin, les autres, qui s'étaient agrégées aux premières, étaient venues de l'Ouest ou de Sedrata : c'étaient les Oulâd Ba 'Omar (با عمر); les Oulâd Mozhhir (مظهر), issus de Sa'ïd el Ouargli ; les Oulâd 'Abd el 'Aziz (عبد العزيز), dont l'aïeul, Sa'ïd ben 'Abd el 'Aziz, était venu de Fâs ; les Oulâd Iouddir (يدير) ; les Oulâd el H'afyân. Ceux-ci reconnaissaient pour ancêtre Moh'ammed el H'afyân (الحفيان), ainsi nommé parce qu'il faisait, pieds nus (حفيا), le pèlerinage. Il arriva de la Saguiat el H'amra et bâtit une mosquée à Ouargla, où il s'établit. Les Oulâd Ba Felâh (با فلاح), dont l'ancêtre, charpentier de profession, descendait de Si Moh'ammed el Ouargli ; les Oulâd H'affi (حفى), qui avaient pour aïeul Qaddour ben H'affi, venu de l'Est, où il était barbier (كان يحفى للناس الشعر) ; les Oulâd Khaddah (خدة), issus de Khaddah, qui avait émigré du Gourara ; les Oulâd Ba Ah'med (با احمد), venus aussi du Gourara ; les Oulâd Sa'ïd (سعيد) ; les Oulâd El H'adj Brahim, dont l'ancêtre, El H'adj Brahim ben S'alih', était originaire du Hoggar (هقار) ; les Oulâd Sidi 'Amrân, issus d'un

saint de l'Ouest ; les Oulâd El H'abch (حبش) ; les Oulâd Makhlouf (مخلوف), venus également de l'Ouest ; les Oulâd Ben At'râch (اطراش), descendants de Moh'ammed At'râch, qui avait quitté Sedratah lors de la destruction de cette ville ; les Oulâd Bat'khiah (بطخية) ; les Oulâd Benâdjem (بناجم) ; les Oulâd Kemâs (كماس), dont l'aïeul était venu d'Orient ; les Oulâd 'Abd Allah (عبد الله), issus de Si Moh'ammed el Ouargli ; les Oulâd Mes'rân (مصران)[1] ; les Oulâd Bâbizâh (بابيزاه) ; les Oulâd Bou Guellâl (بو قلال), dont l'aïeul était charpentier et descendait d'El Ouargli ; et les Oulâd 'Amer bou Mousa (عامر بو موسى).

BIBLIOTHÈQUE DES BENI SISSIN.

1° كتاب القران

4 exemplaires.

2° كتاب السمرقندي

3 exemplaires. Un manuscrit du traité des traditions d'Es Samarqandi existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 1667).

3° *Quelques fragments de Sidi Khalil.*

3 volumes.

4° كتاب ابن سيرين

2 exemplaires. Le traité d'Ibn Sirin a été imprimé à Boulaq.

5° كتاب الشيخ الكندي

6° كتاب حديث الشفا

Par le qadhi 'Ayâdh (v. plus haut). Un manuscrit existe à Fâs (n° 34).

7° كتاب يوسف بن عمر شرح على الرسالة

8° كتاب ابن رشد

9° كتاب الثعالبى شرح على القران

Cet ouvrage, intitulé جواهر الحسان فى تفسير القران, et qui existe à Fâs (n° 148), fut composé par le cheïkh Abou Zeïd 'Abd er Rah'mân ben Moh'ammed ben Makhlouf eth Tha'alebi el Djezaïri, mort en 875 hég. (1470-1471). (H'adji Khalfa, *Lexic. bibl.*, t. II, n° 4279, p. 642.)

(1) Un caravansérail sur la route de Laghouat à Guelt es Stel a gardé le nom de Mesrân.

10° كتاب حديث الثعالبى

11° كتاب ابن عاصم

La *Toh'fah* d'Ibn 'As'im a été deux fois lithographiée à Fâs. Elle est en cours de publication (avec traduction française et notes) par MM. Houdas et Martel.

12° كتاب ابن سلمون

Le recueil de questions juridiques d'Ibn Salmoun, intitulé نوازل, existe à Fâs (n° 201).

13° كتاب جمع المسايل

14° كتاب البغاوى شرح على القران

2 exemplaires. La Bibliothèque d'Alger en possède également deux (nos 299, 359).

15° كتاب السودانى على سيدي خليل

Ce commentaire se trouve à Fâs (n° 219).

16° كتاب ابى الحسن على الرسالة

17° كتاب الشيخ العروسى

4 exemplaires.

18° كتاب الميارة وشرح ابن عاشر

19° كتاب تنبيه الانام

20° كتاب الرسالة وشرح ابن الحسن

2 exemplaires.

21° كتاب ابن عبد السادق في الطب

Peut-être le commentaire des œuvres d'Hippocrate qui existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 831).

22° كتاب عبد البافى في شرح الغرية

23° كتاب الجوهري في منافب الاوليا

24° كتاب الشيخ الخرشى

25° كتاب نزهة المجالس

VIII

BIBLIOTHÈQUE DE 'ADJADJA.

1° المواق على شرح خليل

Le commentaire sur la prière et la charité, d'après Sidi Khalil, existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 93).

2° كتاب التتاى على شرح خليل

La Bibliothèque d'Alger possède plusieurs exemplaires du commentaire de Tatâï (nos 89, 313, 639, 739, 1045, 1095, 1648). Il en composa trois (cf. *Manuscrits de Fas,* nos 212, 213, 214).

3° كتاب الخرشى على سيدى خليل

4° كتاب ابى الحسن على ابن ابى زيد

Les *Gloses* d'Abou'l H'asan el Mâliki es' S'ghir, sur le résumé de droit malékite d'Ibn Abi Zeïd el Qaïrouâni, sont intitulées كفاية الطالب الربانى لرسالة ابن ابى زيد القيروانى « *La suffisance de l'aspirant à la voie spirituelle pour l'intelligence du traité d'Ibn Abi Zeïd de Qaïrouân* » et se trouvent à la Bibliothèque d'Alger (n° 775) et à la Bibliothèque Nationale de Paris (n° 1062).

5° كتاب ميارة الكبير على ابن عاشر

Ce commentaire existe à Fâs (n° 202) et à Alger (n° 1638).

6° كتاب ميارة الوسطى

7° كتاب عمدة البيان على الاخضرى

Probablement un commentaire sur l'un des deux traités de droit attribués à Abou Zeïd 'Abd er Rah'mân el Akhdhari, soit l'introduction à la législation, soit le traité des successions et du *fidéi-commis* qu'il commenta lui-même (cf. *Voyage de Moula Ah'med,* p. 213).

8° كتاب الاخضرى على التصوف

9° كتاب الاخضرى على علم الفلك

Ce traité d'astronomie, qui porte le titre de السراج « *la lampe* », se trouve à la Bibliothèque d'Alger (n° 908).

10° كتاب السوسى في علم الفلك

La Bibliothèque d'Alger en possède plusieurs exemplaires (nos 28, 451, 1054).

11° كتاب الثعالبى في الحديث

Le titre de ce traité est العلوم الفاخرة.

12° جواهر الحسان, *Commentaire du Qorân*, d'Eth Tha'alebi.

13° كتاب الاخوان

Par Eth Tha'alebi.

14° كتاب المدونة

De Ibn Sah'noun. Un texte complet et un fragment relatif aux ventes.

15° كتاب الشيخ سالم على خليل

Le commentaire du cheïkh Sâlem, sur le traité de Sidi Khalil, existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 111).

16° مفيد الحكام في القضا

Le titre complet de ce livre est مفيد الحكام فيما يعرض لهم من نوازل الاحكام « *Compilation utile aux juges pour les cas imprévus qu'ils peuvent rencontrer* ». L'auteur se nommait Abou'l Oualid Hichâm ben 'Abd Allah el Azdi, mort en 606 hég. (1209-10). La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire (n° 1074).

17° كتاب بهرام على خليل

Voir plus haut, p. 264.

18° كتاب ابن عاصم

19° كتاب علي بن فداح مسائل

20° كتاب التودد

21° كتاب الهرونية في الطب

22° كتاب البكر شرح القران

23° كتاب ابن يامر في اداب النكاح

24° كتاب شمائل النبى

Le recueil des traditions d'Abou 'Isa Moh'ammed ben Saourah et Tirmidzi, mort en 279 hég. (892-892 J.-C.), a été imprimé à Calcutta

(1262 hég.) et à Boulaq (1273 hég.). Il a été abrégé sous le titre de شيم المصطفى et commenté par Isma'îl ben Ghonaïm el Djaouhari, dans l'ouvrage intitulé حلل الاصطفى بشيم المصطفى (Biblioth. Nationale, n° 718). De nombreux commentaires ont été écrits sur l'ouvrage complet: celui de Chihâb ed Din Ah'med ben Hadjr el Mekki, daté de 947 hég. et intitulé اشرف الوسائل الى فهم الشمائل (Biblioth. Nationale, nos 714, 715); British Museum, n° 149; Fâs, n° 129; Alger, nos 168, 312, 725); d'El Qastalâni (Biblioth. d'Alger, n° 167), dont l'ouvrage fut lui-même commenté par Ech Chebermalisi (Bibliothèque d'Alger, n° 1108); de Moslih' ed Din Moh'ammed ben S'alah' ben Djelâl el Lâri, mort en 979 hég. (1571-1572), terminé en 949 hég. (1542-43), l'auteur le commenta aussi en persan ; d'Es Soyouti, qui intitula son livre زهر الخمائل على الشمائل ; de 'Ali ben Es Solt'an Moh'ammed, mort en 1016 hég. (1607-8), intitulé جمع الخمائل, il existe à Fâs (n° 126); du Molla Moh'ammed, mort en 926 (1519-20) ; de 'Isâm ed Din el Isferâïni, mort en 943 (1536-37), il se trouve à l'Escurial (Casiri, n° 1783); de Moh'ammed 'Achiq ben 'Omar, mort en 1032 (1622-23), d'après les leçons de son maître, 'Abd Allah b. Chems ed Din 'Ans'ari, surnommé Makhdoum el Melik; du cheikh 'Abd er Raouf el Menâoui, mort en 1031 (1621-22), abrégé de celui de Soleïmân el Djemmâl (Berlin, n° 113); de Sinân Abou Daoud (Fas, n° 109-110); de Moh'ammed ben Qâsim Djasous, intitulé الفوائد الجليلة البهية على الشمائل المحمدية, imprimé à Boulaq en 1296 hég., 2 vol. in-8° ; de Chems ed Din Moh'ammed el Djizri (Calcutta, n° 569); d'El Loqâni (Berlin, n° 114); de Khidhr Moh'ammed Bekkâr el Mâliki; d'Ibrahim el Badjouri, le commentateur du Bordah, imprimé à Boulaq en 1280 hég., 1 vol. in-8°. L'ouvrage d'Et Termidzi fut revu par le cheïkh Moh'ammed ben 'Omar ben Hamzah el Antaki, qui intitula son travail تهذيب الشمائل et l'offrit au sult'an Bayezid. Le *Chemâïl* fut traduit en turk par Ah'med ben Khaïr ed Din, d'Aïdin, surnommé Khodja Efendi Ish'aq, mort en 1120 (1808-9), et cette version fut commentée en vers turks par Mos'tafa ben Most'afa ben el H'oseïn, surnommé Mazhloum Zadeh de H'aleb, mort en 1158 (1745-46). Cf. H'adji Khalfa (*Lex. bib.*, t. IV, n° 7640). La vie d'Et Tirmidzi a été l'objet d'un article d'Ibn Khallikân (éd. de Boulaq, t. I, p. ٦١٢; tr. de Slane, t. II).

25° كتاب دلائل الخيرات

Par Abou 'Abdallah Moh'ammed ben Solaïmân el Djazouli, mort en 870 hég. (1465-66). Le texte a été imprimé à Boulaq.

26° كتاب السهيلى شرح دلايل الخيرات

L'auteur se nommait Abou 'Abd Allah Moh'ammed es' S'eghir es Sohaïli (cf. H'adji Khalfa, *Lex. bib.*, t. III, n° 5124).

27° كتاب الحاشية شرح اسما النبى

28° كتاب العروسى

Poème à la louange du Prophète.

29° كتاب المصمودى

C'est également un panégyrique en vers de Moh'ammed.

30° كتاب البغدادى

Moh'ammed ben Rochd el Baghdâdi est l'auteur d'une série de poèmes à la louange du Prophète, réunis chacun sur une lettre de l'alphabet et intitulés الوتريات في مدح صاحب الابيات. Cette collection existe à la Bibliothèque Nationale de Paris (n° 1057, 21°).

31° كتاب بكير

Poème à la louange de Moh'ammed.

32° كتاب سيدى خالد علي الجرومية

Ce commentaire se trouve à la Bibliothèque d'Alger (n° 56). Il a été imprimé à Tunis en 1290 hég.

33° كتاب البوصيرى

Sur le Bordah, v. plus haut.

34° كتاب البخارى

35° كتاب القلشانى شرح على اربعين حديث

36° كتاب القلشانى علي الرسالة في الفقه

Ce commentaire existe à Fâs (n° 188) et à Alger (n° 114). L'auteur se nommait Ah'med ben Moh'ammed b. 'Abd Allah el Qalchâni.

37° كتاب ابن مالك في علم العربية

38° كتاب العزية في الفقه

39° كتاب الرحبية في علم التراكك

40° كتاب الحصن الحصين

Le titre complet de cet ouvrage est الحصن الحصين من كلام سيد المرسلين. « *Le château-fort composé des paroles du prince des Apôtres* », par Moh'ammed ben Moh'ammed el Djezari, mort en 833 hég. (1429-30 de J.-C.). Ce recueil de traditions se trouve à la Bibliothèque Nationale (nos 1169, 1°; 1170, 1°; 1171, 1°). L'auteur en fit un abrégé intitulé عدة الحصن الحصين « *Approvisionnement du château-fort.* » La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire (n° 1211, 2°).

41° كتاب الزرفاوى في علم الفضا

42° كتاب الزفاف في علم الفتوى

43° كتاب ابن هاشم في علم النجوم

44° كتاب ابن ابى زيد في الفقه

Ibn Abi Zeïd el Qaïrouâni mourut en 389 hég. (999 de J.-C.). Son traité de droit malékite existe à la Bibliothèque Nationale (nos 1057, 1°; 1058, 1059, 1060, 1°; 1061, 1°). Il a été commenté par Abou'l H'asan el Mâliki et par Chihâb ed Din Ah'med ben Ghonaïm ben Sâlem el Baghdâdi sous le titre de الفواكه الدواني على رسالة ابن ابى زيد القيرواني.

45° كتاب الفوايد في علم الرقية

46° كتاب تنفيل الانوار

Traité sur les h'adits.

47° كتاب فتوحات المغرب لعبد الله بن جعفر

La conquête de l'Ifriqyah et du Maghreb est attribuée, dans ce roman, à 'Abd Allah ben Dja'fer, qui ne pénétra jamais en Afrique, et auquel on a attribué les exploits de 'Oqbah ben Nafi' et de 'Abd Allah ben Abi Sarh'. Cette tradition existe aussi chez les Berbères du Jurjura, car un récit zouaoua (Biblioth. Nat. de Paris, fonds berbère, n° 16) nous montre Constantine prise par 'Abd Allah ben Dja'fer. C'est également le héros des légendes des Chaouïah de l'Aurès[1]. Si nous

(1) Cf. Masqueray, *Tradition de l'Aourâs* (*Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 82-110).

connaissions la date de la composition du *Fotouh'* nous verrions peut-être l'œuvre des Fatimites dans la substitution d'un parent de 'Ali à un général omayade. Il est difficile de rien décider sur cette question, car plusieurs hypothèses se présentent, toutes également acceptables dans l'état de nos connaissances. Outre celle que je viens d'émettre, on peut supposer que le récit de la première conquête de l'Ifriqyah fut composé aprés l'invasion des Beni Hilâl, pour légitimer, en quelque sorte, cette seconde expédition par le souvenir d'un ancien établissement dans le pays. Dans ce cas, le *Fotouh'*, comme le roman d'Abou Zeïd, ne daterait guère que du XII[e] au XIV[e] siècle. Mais, peut-être, faut-il le rattacher à la série de *Gestes* en prose, qui ont pour sujet les exploits et les conquêtes des musulmans au début de l'Islam. Ces récits sont mis, d'ordinaire, sous le nom des traditionnistes célèbres, de même que l'on donnait El Asma'ï comme auteur du roman d'Antar.

Les principales *Gestes* de cette série sont: la *Conquête de la Syrie* (فتوح الشام), attribuée à El Ouaqidi, et qu'on prit longtemps en Occident pour une œuvre historique. Elle a été publiée à Boulaq en 2 vol. in-4° (1282 hég.) et dans la Bibliotheca indica (*The conquest of Syria commonly ascribed to Aboo Abd Allah Mohammed ben Omar al Waqidi,* ed. by Nassau Lees, Calcutta, 1854-62, 2 volumes in-8°). Outre ce texte, deux autres recensions, toutes deux attribuées à El Ouaqidi, existent à la Bibliothèque Nationale de Paris; la première (n° 1662) est intitulée également فتوح الشام ; la seconde (n° 1663), ذكر فتح الشام وقلاعها. L'ouvrage du pseudo Ouaqidi fut mis en vers par Moh'ammed ben Mah'moud ben 'Adja et Tadmori, mort en 925 hég. (1519); ce remaniement comprend 12,000 distiques. Un autre récit de cette conquête, intitulé مختصر فتوح الشام, par Abou Isma'ïl el Bas'ri, existe aussi à la Bibliothèque Nationale et a paru dans la Bibliotheca indica (*Fotooh al Sham,* Calcutta, 1854, in-8°[1]).

C'est aussi le pseudo Ouaqidi qui est donné comme l'auteur de la *Conquête de la Mésopotamie* (فتوح الجزيرة), publiée et traduite par

(1) Cf. sur l'auteur de ce roman, de Goeje, *Mémoires d'histoire et de géographie orientales,* II, *Mémoire sur le Fotouho's Sham attribué à Abou Ismaïl Al Baçri,* Leyde, 1864, in-8°; III, *Mémoire sur la conquête de la Syrie,* Leyde, 1864, in-8°.

Ewald (*Libri Wakedii de Mesopotamiæ expugnatæ historia*, Göttingen, 1827, in-4°[1]). Hamaker avait déjà démontré, dans la préface de son édition de la *Conquête de l'Egypte* (فتوح مصر و الاسكندرية), qu'on ne saurait donner sérieusement pour auteur à ces romans historiques Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben 'Omar el Ouaqidi, né en 130 hég., mort en 207 ou 209[2]. H'adji Khalfa[3] mentionne d'autres livres de conquêtes, mais comme ils ne nous sont point parvenus, à l'exception d'un seul, il est difficile de décider s'il s'agit d'un récit fabuleux ou d'un ouvrage historique comme la *Conquête de l'Abyssinie* (فتوح الحبش) ou la *Conquête des pays* (فتوح البلدان), par El Beladzori[4], par exemple. Ce sont: les *Conquêtes de Mirânchâh* (فتوحات ميرانشاه), par Sa'ad Allah el Kermâni ; la *Conquête de l'Arménie* (فتوح ارمنية), par Abou 'Obeïdah Ma'ammar ben Mothanna el Baçri, mort en 210 hég. (825-26), qui composa aussi la *Conquête de l'Ahouâz* (فتوح اهواز); la *Prise de Jérusalem* (فتوح بيت المقدس), par Abou H'odzaïfah Ish'aq ben Bichr. Le dernier ouvrage mentionné par H'adji Khalfa est historique, c'est la *Conquête de l'Egypte et du Maghreb* (فتوح مصر والمغرب), par Abou'l Qâsem 'Abd er Rah'mân ben 'Abd Allah ben 'Abd el H'âkem el Mis'ri, plus connu sous le nom d'Ibn 'Abd el H'âkem, mort en 257 hég. (870-71). Cet auteur est fréquemment cité par Ibn Khaldoun ; un fragment de son livre a été traduit par M. de Slane (*Histoire des Berbères*, t. I[5]). La première partie du فتوح مصر, ren-

---

(1) Un récit de la conquête de la Mésopotamie et de l'Arménie, attribué à El Ouaqidi, a été également traduit en allemand : *Geschichte der Eroberung von Mesopotamien und Armenien*, aus d. arab. mit Anmerk. von B. C. Niebuhr hrsg. von A. D. Mordtmann (Hambourg, 1847, in-4°).

(2) *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandriae*, Leyde, 1825, in-4°. De tous les ouvrages de Ouaqidi, Ibn Khallikan (*Oucefaïât el A'aïân*, éd. de Boulaq, t. I, p. ٤٦١-٤٦٠, trad. de Slane, t. III, p. 61-64) ne mentionne que le كتاب الردة consacré à l'histoire des luttes et des défections causées par la mort du Prophète ; il faut y ajouter l'histoire des guerres de Moh'ammed, éditée à Calcutta par M. de Kremer : كتاب المغازى للواقدى *History of Muhammad's campaigns*, Calcutta, 1855, in-8° ; cf. aussi Sprenger, *Notes on Alfred von Kremer's edition of Waqidy's campaigns* (*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1856, I, p. 53-74 ; III, p. 199-220).

(3) *Lexicon bibliog.*, t. IV, s. v° فتوح

(4) *Liber expugnationis regionum, auctore Imamo Ahmed ben Yahya Ibn Djabir al Beladsori*, éd. M. J. de Goeje. Leyde, 1863-66, 1 v. in-4°.

(5) Cf. de Slane, *Lettre à M. Hase* (*Journal asiatique*, novembre 1844).

formant l'histoire fabuleuse de l'ancienne Egypte, a été publiée par le Dr Kaerle[1]. C'est aussi à Ibn 'Abd el H'âkem qu'on attribue une histoire de la conquête de l'Espagne, publiée et traduite par Jones[2].

Les ouvrages suivants se rattachent à la classe de romans à laquelle appartient le *Fotouh' Ifriqyah*. Ce sont: *L'histoire fabuleuse de Bahnésah et sa conquête par les Musulmans* (كتاب قصة البهنسا وما فيها من العجايب والغرايب وما وقع للصحابة فيها[3]), attribuée au cheïkh Moh'ammed ben Moh'ammed el Mo'ezz, imprimée au Qaire en 1297 hég. (1 vol. in-4°) ; *La conquête du Yémen*, composée par Abou'l H'asan 'Ali ben Ah'med el Bekri et publiée au Qaire sous le titre de فتوح اليمن المعروف براس الغول (1 vol. petit in-8°, 1282 hég.) Le même écrivain serait aussi l'auteur de la *Conquête de la Mekke* (كتاب الدرة المكللة فى فتح مكة المشرفة المبجلة), publiée au Qaire en 1287 hég. (1 vol. in-4°).

Nous arrivons enfin au *Fotouh' Ifriqyah*. Ce qui semblerait prouver que cet ouvrage faisait partie d'une collection spéciale, c'est que, dans un manuscrit que j'ai eu l'occasion d'examiner et qui provenait de Ngousa, on trouve, au milieu du livre, la rubrique suivante: فواتح البلدان. J'ai eu sous les yeux trois manuscrits: deux de Ouargla (A et B), le troisième de 'Adjadja et le quatrième de Ngousa ; j'en donnerai une description sommaire. Il faut y joindre un cinquième, qui est en ma possession et dont l'auteur se nomme Ibn Maghlit'aï (ابن مغلطاى ?). Un ms du British Museum (*Catalog. cod. arab.*, t. IIa, p. 151, n° 306) porte le titre de فتوح مدينة فريقية (*sic*). Un autre existe à la bibliothèque de la Djami' Zeitounah, à Tunis (cf. *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, n° 105, p. 67). M. A. Cherbonneau a traduit dans la *Revue Africaine* (t. XIII, p. 225), le chapitre rela-

---

(1) *Ibn Abd al Hakami libellus de historiâ Aegypti antiquâ*, Göttingen, 1856, in-4°. Cf. un article d'Ewald, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. III, p. 333.

(2) *Ibn Abd el Hakem's history of the conquest of Spain*, Göttingen, in-8° ; — id. *Translat. from the arabic*, London, 1858, in-8°. Sur cet ouvrage et d'autres romans relatifs à la conquête de l'Espagne, cf. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, 3e éd., Leyde, 1881, in-8°, t. I, p. 21-40.

(3) Dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale (nos 1600-1692), ce livre est intitulé *Conquête de Behnésâ* (فتوح بهنسا).

tif à la prise de Tébessa. Le ms A de Ouargla est intitulé فتوح الافريقية ; il est bien écrit, incomplet du commencement, et vocalisé en partie. La première page renferme quelques lignes avant la prise de Mahadyah. Il contient les chapitres suivants :

1° غزوة المهدية ; 2° غزوة سوسة ; 3° غزوة سبيبة ; 4° غزوة وادي الكلخ ; 5° غزوة سبيبة (سبيتلة ?) ; 6° غزوة شفبنار ; 7° غزوة حيدرة ; 8° غزوة فسطيل ; 9° غزوة تبسة ; 10° غزوة فسمطينة ; 11° غزوة المعلفة ; 12° غزوة سالغ ; 13° غزوة وال ; 14° غزوة ساطف ; 15° غزوة النراب. — *Explicit:* كما كتب فتوح افريفية بحمد
الله نعالى وحسن عونه العبد الفقير الحفير الذليل الراجي عفو ربه وعونه وغفرانه
محمد الهانى بن عبد الصمد ابن الحاج محمد الشنوفي غفر الله له ولوالديه
ولاخوانه ولشمائخه ولمن علمه خيرا ولكافة المومنين والمومينات والمسلمين
والمسلمات الاحيا منهم والاموات وكان الفراغ منه يوم الاحد في شهر الله
صفر يوم اربعة عشر منه عام اربعة وخمسين ومائة والف رحمه الله كاتبه
وكاسبه وفاريه ولمن دعالهم بالرحمة ومن فال امين لهوجميع المسلمين والحمد
لله رب العلمين انتهى

Le manuscrit de ʿAdjadja est aussi incomplet ; il commence au chapitre intitulé فصة فتوح مدينة الجدار[1] *Conquête de la ville de Djedâr :*
وفد امتحن فيها المسلمين (*sic*) امتحانا عظيما فال ثم ان صاحب شرشال فال
لهم حذركم لان صاحب الجدار ما في بلد المغرب اعظم منه جيشا ولا اشد
منه باسا وفد كان صاحب الجدار اذا اراد شنابيف (?) الى صاحب المدينة
ياتيه فيما يحتاج اليه من غير تعطيل ولاكن اذ فربتم من المدينة لاتلمنوا
لانه حجام من كثرة جيوشه

Le manuscrit se termine par un récit sans titre et dont voici les premières lignes : ولفد ملك حمير الدنيا وكانت له مملكة حسنة ولفد
بنا بين ... والعراف الف فبة منصوغة (?) من الزجاج مختلفة الالوان احمر
واخ(ضر) واصفر من الزجاج كلها وجعلوا فى كل فبة الف سرير من العاج ...
بمسامير الذهب لكل سرير مائة فائمة وعلى كل فايمة لب .... علية بالمذهب
وعلى كل سرير فراش مرصع بالذهب وعلى فراش جارية من بنات الملوك وحمير ....

H'imyar régna sur le monde. Il fit bâtir entre .... et l'Irâq mille qoubbah ornées de verres de différentes couleurs, rouges, vertes et jaunes. Dans chaque qoubbah, un trône d'ivoire avec des clous d'or ; chaque trône avait cent pieds ornés d'or et était surmonté d'un cous-

(1) D'après les indigènes, la ville de Djedar ne désigne pas l'emplacement où se trouvent les édifices de ce nom, près des sources de la Minah, entre Frendah et Tiharet, mais ce serait la ville de Tlemcen. Cf. une légende relative à l'établissement des musulmans dans cette contrée, dans ma *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1885, p. 299).

sin broché d'or sur lequel était assise une jeune fille de race royale....
Explicit : .افضل من كل فاضل عند العراب لصحاب محمد صلى الله عليه وسلم

Le manuscrit de Ngousa forme un fort volume in-8° d'écriture moghrebine, incorrecte, mais lisible; il est incomplet de la fin. Le premier feuillet a été coupé verticalement à l'intérieur ; il commence ainsi :

بسم الله الرحمان الرحيم وصلى الله علي سيد.............................
كتب فيه فتح فرفية (*sic*).
فال مشا عمل (*sic*) عثمان بن عفان رضى الله عنه وه......................
بن عمر رضي (*sic*) الله عنه فلما وصل اليها بعث اليه و.....................
يا امر (*sic*) المومنين ان الله فتح علينا فرفية وهى............................
كثيرة الحراثة لم يكن احسن منها ولاكن يا..................................
ابعث اليها العرب لتملكها وكان عفبة..
الفروان (*sic*) وهي اول مابنو (*sic*) الاسلام في افرفية لا..............................

L'auteur, qui n'est pas nommé dans le courant du récit, prend le titre de صاحب الحديث. Les chapitres ne sont pas indiqués par des titres, excepté le suivant : فصة فتوح مدينة الحمر (*sic*) وهي اللتي فيها الملك الاكبر سطليسم.

Le manuscrit B de Ouargla, intitulé également فتوح افريقية, contient à la suite un fragment d'une biographie des Saints de Sedrata, que je donnerai un peu plus loin. Le premier chapitre est consacré aux hadith sur la conquête de l'Ifrik'yah; les suivants sont ainsi intitulés : 2° فصة فتوح سوسة ; 3° فصة سبيبة. Dans ce chapitre, l'auteur prend le nom d'Abou'l H'asan 'Ali el Bekri, صاحب الحديث ; 4° فصة فتوح مدينة ساطف ; 5° فصة فتوح حيدرة ; 6° فصة فتوح مدينة فسطل ; 7° فصة فتوح مدينة تبسة ; 8° (*sic*) فصة فتوح فسنطنطنة (*sic*) مدينة ; 9° فصة فتو (*sic*) المعلقة وهى البلد الاكبر ; 10° فصة فتوح فصر سلس ; 11° فصة فتوح . . . لماس ; 12° فصة فتوح الزاب ; 13° فصة فتوح الجدار ; 14° فصر سالع ; 15° فصة فتوح كرسيف ; 16° فصة فتوح مدينة الغفان ; 17° فصة فتوح مدينة لذلذه الطرف ; 18° فصة فتوح مدينة الحمر (*sic*) وهى التي فيها الملك الاكبر سيطلشم.

La seconde partie du ms contient les miracles de quelques saints de Sedrata, Ouargla et Ifrân, presque tous nommés dans le *Kitâb et T'abaqât* d'Abou'l 'Abbâs Ah'med Ibn Ikhlef[1]. Ce sont : le cheïkh

(1) Cf. A. de Calassanti-Motylinski, *Bibliographie du Mzab : Les livres de la secte abadhite* (*Bulletin de Correspondance Africaine*, 1885, p. 38-43).

S'alih' ben Mousa, qui trouva chez lui une colonne de lumière et remplit de dattes, par miracle, un plat vide ; de son temps, on comptait depuis la ville de Fah'rouzah (من قرية فحروزة ?) jusqu'à Ifran 125 villages, tous abadhites, possédant 1051 sources. Mais la discorde s'éleva entre les habitants de H'imah (حيمة), d'Ifran, de Mouneeh, etc.; après plusieurs combats, une partie de la population émigra vers l'Est, une autre dans l'Oued Mzab, le reste se rassembla dans les ks'our de Ouargla et de Ngousa, mais la décadence du pays avait commencé ; Abou Nouh' ben Sa'ïd ben Zengil (ابو نوح بن سعيد بن زنفل[1]) ; Abou Moh'ammed ben 'Abd Allah b. Moh'ammed el Mokhfi ; Abou Slîmân ben Zergoun (زرفون)[2] ; Cheïkh Ibn Abi Bekr ; Ibn Ouasih' (وسيح) ; Abou Ya'qoub ben Solaïmân ben Ibrahim ; Ibn Mousa Teberki (تبركي) ; Abou 'Ammâr b. 'Abd el Kâfi[3] ; Abou'l Qâsem ; Abou Sekel (ابو سكل) ; Abou'r Rebi' ben Solaïmân ben H'afs'[4] ; Soleïmân ben Daoud ben Yousof[5] ; Abou Mousa ben 'Omar et Cheïkh Abou Khazou (ابو خزو). Tous ces personnages paraissent avoir vécu avant le milieu du VIIe siècle de l'hégire, puisque la plupart d'entre eux sont cités dans le recueil d'Ibn Ikhlef, qui écrivait vers cette époque[6]. L'extrait rempli de fautes d'orthographe et de grammaire, que j'ai fait copier à Ouargla, se termine par le récit d'une ambassade envoyée au cheïkh S'alih' ben Mousa par les gens d'Ifran (افران), de Tamzought (تمزوغت), de Teli Mousa (اهل تلى موسى), de Tarmenest (ترمنست), de Mekid el Ouast' (مكيد الوسط) et de H'imah (حيمة), pour lui demander conseil. A la suite de ce voyage, les habitants d'Ifrân, de H'imah, de Tamzour't, de Teli Mousa, de Qarmâmes (فرماس p. ترمست?), allèrent s'établir à Ngous'ah (نقوصة).

48° كتاب فتوحات راس الغول

Voir l'article précédent.

---

(1) *Bibliographie du Mzab*, p. 41.

(2) *Bibliographie du Mzab*, p. 41.

(3) Le *Kitâb et' T'abaqât* (*op. laud.*, p. 43) l'appelle Abou 'Ammâr 'Abd el Kâfi ben Abou Ya'qoub et Tenaouti.

(4) Peut-être le même qu'Abou Rabia' Soleïmân ben Daoud, mentionné par le *Kitâb et' T'abaqât* (*Bibliographie du Mzab*, p. 43).

(5) Abou Soleïmân Daoud ben Yousof (*Bibliographie du Mzab*, p. 42).

(6) Cf. A. de Calassanti-Motylinski (*op. laud.*, p. 39).

49° كتاب بهجة النفوس شرح البخارى

Le titre complet de cet ouvrage est بهجة النفوس وتحليها بمعرفة مالها وما عليها « *La parure et l'embellissement des âmes par la connaissance de leurs droits et de leurs devoirs* », par Abou Moh'ammed ben 'Abd Allah ben Sa'ïd ben Abou Djemra el Azdi, auteur d'un abrégé du recueil d'El Bokhari, sous le titre جمع النهاية في بدء الخير والغاية. Un manuscrit contenant le second volume existe à la Bibliothèque Nationale (n° 695). Cf. Biblioth. d'Alger (n°s 1056, 1144, 1252, 608, 688, 321).

50° كتاب الونشرشى في المسائل

51° كتاب شجرة اليقين في الوعظ

52° كتاب بدء الدنيا في قصاص على الانبيا

53° كتاب تحفة السائل

54° كتاب الوعظ

55° كتاب التوضيح في الفقه

56° كتاب الغرناطى في مسائل القضا

Ce traité de Moh'ammed er Râï (de Grenade), sur la supériorité du droit malékite, existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 986).

57° كتاب السنوسى في العقايد وهى التوحيد

Les traités d'Es Senousi, mort en 895 hégire, sur l'unité de Dieu, existent à la Bibliothèque d'Alger (n°s 192, 412, 632, 734, 819, 852, 1015, 1168, 1336, 1338, 1361, 1392, 1426, 1477, 1487). Cf. Biblioth. Nation. (n° 1270, 1°). Il a commenté lui-même son premier traité sous le titre عمدة اهل التوفيق والسديد في شرح عقيدة اهل التوحيد (Biblioth. Nat., n°s 1271, 1272) ; il abrégea lui-même ce commentaire (Biblioth. Nat., n° 1275), qui fut expliqué par El H'asan ben Mas'oud el Yousi (شرح عمدة اهل التوفيق ; Biblioth. Nat., n° 1273) et par El 'Akkâri (Biblioth. Nat., n° 1274). Les deux traités sur l'unité de Dieu ont été commentés souvent, entre autres par 'Isa es Sektâni (Biblioth. d'Alger, n°s 151, 225); El Fedjidji, Moh'ammed es Sah'raoui, qadhi de Figuig (Biblioth. d'Alger, n°s 851, 1255 ; *Manuscrits du bach-agha de Djelfa*, n° 14) ; El Melâli (Biblioth. d'Alger, n° 1022, 1355, 1460); Moh'ammed el Mamoun ben Moh'ammed el H'afs'i (Biblioth. Nat., n° 1276, 1°) ; El Ghadamsi (Biblioth. d'Alger, n° 1684). Cf. aussi d'au-

tres commentaires sans nom d'auteur (Biblioth. d'Alger, nos 504, 818, 823, 855, 897, 1026, 1027, 1049, 1153, 1560, 1673).

58° كتاب الجوهرة في التوحيد

Le traité d'Ibrahim el Loqâni, mort en 1041 hég. (1031-32), sur l'unité de Dieu, en vers du mètre radjaz, a été imprimé à Boulaq en 1281 de l'hégire. Le fils de l'auteur, ʿAbd es Selâm el Loqâni, composa un commentaire intitulé اتحاف المريد بجوهرة التوحيد, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale (nos 1281, 1282), à Upsala (no 399), Munich (nos 148, 149), Batavia (no 131), Gotha (nos 193, 700), chez le bach-agha de Djelfa (no 10), à la Bibliothèque d'Alger (nos 6, 344, 469, 1115). Les *Gloses* de Moh'ammed el Emir sur ce commentaire ont été imprimées au Qaire en 1865.

59° كتاب ست وستين عقيدة في التوحيد

60° كتاب اقتباع الاقناع في الاخبار

Par Ibn er Rebiʿ Soleïmân el Kelaʿi, de Valence (Cf. *Manuscrits du bach-agha de Djelfa*, no 53). La copie de ʿAdjadja est incomplète. Elle commence ainsi : هذا كتاب ذهبت فيه الى ايعاع الاقناع وامتاع النفوس والاسماع باتساق الخبر عن سيرة رسول الله. Elle contient les chapitres suivants : 1° ذكر اولية بيت الله المحكم ; 2° ذكر حفر عبد المطلب زمزم وما يتصل بذلك من حديث مولد رسول الله ; 3° فصة حديث مولوده ; 4° حديث ذكر بنيان فريش الكعبة ; 5° العار الذى اعاره عدو الله ابو جهل للرسول الله ; 6° معه ذكر ما احدثوه من المناسك ذكر ما حفظ عن الاخبار والبرهان والكهان من امر رسول الله. *Explicit :* ورد الله لها الحديث بطوله.

61° كتاب ابن فرحون ابى الحسن على الحديث

62° كتاب ابن ابى زيدة في العبادات والفتوى

63° كتاب السمرقندى تنبيه الغافلين

64° كتاب ابن سيرين في تعبير الرؤيا

65° كتاب كفاية الطالب في الفقه

66° كتاب الهمدانى في الحديث

67° كتاب الرحمنية في علم الاذكار

68° كتاب ذى القرنين

69° كتاب ابن رشد

70° كتاب ابن جماعة في الرياء

71° كتاب ابن ناجى شرح على الرسالة

72° كتاب اللوامع والاخبار في منافع القران

73° كتاب السلوان

Le *Solouân el Mot'a'* de Djemâl ed Din Moh'ammed ben Zhafar, mort en 505 hég., a été publié à Tunis en 1279 hég. (1 vol. in-8°) et traduit en italien par M. Amari (*Solwan el Mota' ossiano conforte politici di Ibn Zafer, Arabo Siciliano del XIIe secolo,* Florence, 1851, 1 vol. in-8°).

74° كتاب تبنيه الانام اقوال النبى عليه السلام

75° كتاب قصة ابى يزيد البسطامى

Le nom de ce cheïkh était Abou Yézid T'aïfour ben 'Isa ben Serouchân, mort en 261 hég., d'après Ibn Khallikân. Son tombeau existait encore, au XIVe siècle de notre ère, à Bis't'âm, dans la Perse septentrionale. « L'auteur des *Séances des Croyants*, qui consacre une longue notice à ce dévot, ajoute que, l'an 700, le sult'an Oldjaïtou (Khodabendeh), qui, lui-même, s'était enrôlé dans la pieuse milice des Soufis, fit élever un caravansérail et un superbe couvent auprès de son tombeau. » (Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse,* Paris, 1861, in-8°, I. I., p. 105, n. 1).

76° كتاب محمد عبد السلام في التوحيد

77° كتاب ابن حزم في الجدال

78° كتاب السبع يتكلل في اخبار السبعة الايام

79° كتاب انوار اللامعات في الكلام
على دلايل الخيرات

80° كتاب البرنوسي على القرطبى

Peut-être l'ouvrage d'Ah'med 'Isa el Bernousi, qui existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 1134),

81° كتاب فتوح البهنسا

Imprimé au Qaire (1297 hég., 1 vol. in-4°).

83° كتاب فواعد موسى في الترايك

84° كتاب الشهاب في الحديث

85° كتاب سر الفدسى في شرح ايات الكرسى

86° كتاب الوعيظ في الاشعار

87° كتب يحيى الفرطبى في الفقه

88° كتاب العامرية في التراثك

89° كتاب ابن الوردى في المنظومات

90° كتاب الجامع في الفقه

91° كتاب الهيطلي في النكاح

92° كتاب خواص اسماء الله

Un manuscrit existe à la Bibliothèque d'Alger (n° 1697).

93° كتاب عبد السلام خواص البردة

94° كتاب البغاوى تفسير الفران

95° كتاب التلمسانى في النكاح

96° كتاب حكايات الملوك واخبارهم

Fragment du *Mostat'ref* de Chihâb ed Din Ah'med el Abchihi. L'ouvrage a été imprimé à Boulaq (1292 hég., 2 vol. in-4°).

97° كتاب الدمياطى في خواص اسما الله

98° كتاب محمد بن يوسف في الحديث

99° كتاب اللطايف للشاذلى

100° كتاب ابن عطا الله في علم التصوف

Probablement l'ouvrage d'Ah'med ben Moh'ammed ben 'Abd el Kerim Tâdj ed Din ibn 'At'â Allah, mort en 709 hég. (1309-10), intitulé التنوير في اسقاط التدبير « *Eclaircissement sur l'inutilité des précautions* », qui existe à la Bibliothèque Nationale (n° 1348), et à la Bibliothèque d'Alger (n° 1135).

CHRONIQUE DES OULAD BABIA, SULT'ANS DE NGOUS'A[1].

* ١ * الشيخ الفاسى الولى ادريس بقا في المملكة ستين سنة وعمر حال البلاد بالعدل والحق ويعطى لكل ذى حق حقه وعاش في عمره ماية عام وعشرة سنين وخلف

* ٢ * تولا ابن عبدالله بقى في المملكة ثمانية عشر في العافية والهنا توفى وخلف بعده

* ٣ * تولا مولا عبد الكريم بقى في المملكة اربعين سنة والبلاد في الهنا والعافية وخلف بعده

* ٤ * (و) تولا عبد الصادق وبقى في المملكة ثلاثين وتوفى وخلف بعده

* ٥ * تولا الشيخ يحيى وبقى في المملكة احد وستين سنة وعزمت له ورقلة بسبب خلفت الفتنة بينه وبين مولا موسى الشريف الفلالى وغلبه يحيى بن عبد الصادق (ومولا موسى) وزالت ورقلة تعزم له حتى توفى يحيى وخلف بعده

* ٦ * (و) تولا الشيخ موسى وبقى في المملكة ثلاثة وثلاثين وهو فى الهنا والعافية توفى وخلف بعده

* ٧ * (و) تولا الشيخ اعطية وبقى في المملكة ستة وعشرين فى الهنا والعافية توفى وخلف بعده

* ٨ * (و) تولا الشيخ محمد وبقى فى المملكة ثلاثين سنة واتوه بنى ابراهيم حين قتلوا بنى مزاب وسكنهم في مقوسة وفرح بهم بقوا عنده ثلاثة اشهر ورحلوا الى الشرق وجعلوا معهم ميعاد و.... الى تماسين اعطوا فية مدة (?) واعطا الزبن الى ابن جلاب وقدم معهم بالمحلة وفزعت امقوسة ودخلوا في بلادهم وداوا (?) الصلح بينهم وبين عروش ورقلة وعطوه زبنه ورحل بن جلاب واهل امقوسة بات ابى جلاب في امقوسة ليلة ورحل الى بلاده

* ٩ * وتولا الشيخ باحمد وبقى في المملكة ستة خمسة واربعين في الهنا والعافية توفى وخلف بعده

* ١٠ * (و) تولا الشيخ بابي وبقى في المملكة اربعة وخمسين وخلفت الفتنه بينه وبين بنى مزاب وانضرب وفزعوا الى بابيى وحطوا عليه وصارت الفتنة بينهما حتى

(1) Copié à Ngous'a sur le manuscrit original appartenant au cheïkh de cette ville.

فتلوا اهل امقوسة بنى مزاب فتالا شديدا وهربوا وبقى ببي (sic) يحكم كما كان اول مرة توفى وخلف بعده

* ١١ * (و) تولا الشيخ امبارك وبقى في المملكة سنة احد وثلاثين في الهنا والعافية توفى وخلف بعده

* ١٢ * (و) تولا سيد الشيخ وبقى في المملكة اربعين سنة في الهنا والعافية توفى وخلف بعده

* ١٣ * (و) وتولا الشيخ امحمد وبقى في المملكة اثنين وثلاثين سنة وتفاتل هو والسلطان مولي محمد وفرعوا اهل امقوسة الى ورفلة بغيروا عليهم (عليها ؟) فكيف بطوا بنى امقوسة في ورقلة ركب على جواده لاحقا في ورفلة سار الى ورفلة وناس بنى امقوسة رجعوا على طريف اخري (sic) كيف وصلوا الى ورفلة سمع به السلطان وركب في اثره لحقه في الطريف كيف شاف المحلة مناعت ورفلة لم يريد ايهرب منهم حتى لحقوه وفتلوه وقطعوا راسه وجعلوه في باب بنى سيسين وسمو باب السلطان الله الان وحين فتلوه

* ١٤ * (و) تولا ابنه الشيخ احمد وبنى في المملكة تسعة وثلاثين سنة وحاص نخيل ورفلة وصارت بين اهل امقوسة واهل ورفلة فتنة عظيمة وخلت بنى سيسين ابالمحلة وهزبوا واعطى السلطان الى الشيخ احمد ثلاثة غيوب (؟) خطية ومالا كثير واعطى لهم العافية

* ١٥ * وتولا الشيخ بوميدون وبقا في المملكة خمسين سنة وحاص نخيل ورفلة بسبب فتلوا جده ورحل من امقوسة وحط بمنديل وحضر ورفلة نحو خمسة اشهر وهو يفتل الناس والنخيل وهو حاط في بامنديل حتى اشرفت ورفلة وسلطانها على لهلاك وحاطوا له مالا كثيرا وعبا عليهم وبقى يسلك الا الغرامة حتى توفى ه وخلف بعده

* ١٦ * (و) تولا الشيخ عبد الفادر وبقى فى المملكة اربعين سنة وهو في الهنا والعافية توفى وخلف

* ١٧ * (و) تولا الشيخ محمد المملكة وبقا فيها ٢٢ سنة هو الذى يسير الى الترك في الجزاير واتي بالترك الى ورفلة وكساه لترك بعباية خمرا و..... اربع شواشى احمر وجعل خمسة وعشرين خادم على ورفلة كيف يسلك على ورفلة خمسة وعشرين خادم يعطوا الى ابن بابى الذى في المملكة خادم (sic) واربعة وعشرين

خادم يديهم الترك وتوفى الشيخ وخلف بعده

* ١٨ * وتولا الشيخ عبد القادر وبقا في المملكة ٣٩ سنة في الهنا والعافية وتوفى وخلف بعده

* ١٩ * وتولا الشيخ الطاهر وبقا في المملكة ٤١ سنة سوى اولاد اعم غاروا على معزاب وكفهم وقتالهم توفى وخلف بعده

* ٢٠ * وتولا الشيخ معمر وبقى (فى) المملكة ٢٥ سنة وخلف الشر بينه وبين المخادمة واشعانبة ومتليلى ورحلوا وحطوا على امقوسة يوم واحد خرجوا لهم اهل امقوسة ودفوهم قبلة البلاد ورحلوا في يومهم بقى على حاله فمن ذلك اليوم جعل الذى عرجون اوسرف دلاعة وكبوية يذ بحوا بعيره ولايحوصوه ولايحبسوه توفى وخلف بعده

* ٢١ * وتولى الشيخ بن بابى وبقا في المملكة ٤٥ سنة كل عام يخلف الطراد بينه وبين ورقلة وعربها قليل العام الذى لم يخلف فيه الطراد امحيرزة في دولته خلوا طراد سطيح بمنديل في دولته خلوا الطراد سيدى العربى مات فيه الطرود في دولته وجا ابن جلاب جابوه المخادمة والشعانية وورقلة وساطانها و.... على امقوسة وناس وادريغ مجموعين عرب واد شورية ودافهم اهل امقوسة وحاص ابن جلاب نحيل مكيد وبعد ذلك اصطلحوا وقدم الى ورقلة يسلكوه في الزبن ولم يحدوا الدراهم واعطوه بنى ورقلة ستة من اولادهم رهينة وظمن فيهم الشيخ محمد بن بابيى كيف يسلكوا الشيخ محمد فدفعوا الدراهم الى ابن جلاب ورد لهم اولادهم وبقوا يعطوه عشوره وكسوته ولزمته الذى عادة عليهم وبنا الرويصات الشيخ محمد بن بابى

* ٢٢ * وتولا الشيخ الغالى وبقى في المملكة ٢٤ سنة وخلف الطراد بينه وبين ورقلة مرة حاص عليهم علوا ومرة ثانية حاص عليهم حاس (?) فتوح ومرة .... بنى سيسين ومرة غار عليهم من عزب ملال في الجراد طاح عليهم اخذهم ومرة اخذ قافلتهم قادمت الى مزاب وبعد ذلك عطاهم العافية بسنين وبقا يسلك عليهم عشوره وعوايده توفى وخلف بعده

* ٢٣ * تولا الحاج احمد وبقى في المملكة ١٥ سنة فاولا اولاده قتلوا ابن اخته غدروه وثانية اخذا احد بنى ورقلة في البكرة جاوا من تونس وولا في عرب وورقلة يقسمها ويقتلوا بعضهم بعضا كل مرة يخلو الفساد بينهما وبين عرب ورقلة حتى قدم الى الجزائر ودخل في حكم الدولة الافرنصاوية وجعلوه خليفه علي

و رفلة واعطوه المحلة اسيدنا الحكام في ذلك الزمان اخرر (?) يفول (يفولوا) له بن عودة من اولاد مختار ومعه عشرة ماية عود وسلكوا على ورفلة البزرة وعام اخر عصوا اسعيد واشعانبة وبعث الى اسيادنا الحكام رسلوا له عشرة ماية عودا وعليهم اغى الدين لعموا اسعيد واشعانبة واخذوا سعيد (?) وربعوا لمرابطين وهم الشيخ بن العلى وفدور (غدور .ms) بن عيسى وفدم من الجزائر ثانية ..... خمسة ايام في امفوسة ومات

1. Le cheïkh El Fâsi el Ouali Idris régna pendant 60 ans. Il gouverna le pays avec justice et équité, rendant à chacun ce qui lui était dû. Il vécut cent dix ans et laissa pour successeur

2. Son fils 'Abd Allah qui régna paisiblement 18 ans.

3. Mouley 'Abd el Kérim dont le règne dura 40 ans. Le pays jouit de la paix et de la tranquillité.

4. 'Abd es' S'âdiq régna 30 ans. Il laissa le pouvoir à

5. Ech Cheïkh Babia (I) qui le garda 61 ans. Les gens de Ouargla firent une expédition contre Ngousa à cause d'une querelle qui s'était élevée entre le sult'an et Mouley Mousa ech Chérif el Filâli. Celui-ci fut vaincu et les gens de Ouargla cessèrent leurs attaques jusqu'à la mort de Cheïkh Babia.

6. Cheïkh Mousa régna paisiblement pendant 33 ans.

7. Cheïkh 'At'iyah, dont le règne tranquille dura 26 ans.

8. Cheïkh Moh'ammed (I) qui régna 30 ans. Les Beni Brahim vinrent le trouver après avoir massacré les Mzabites. Il les établit à Ngousa, à sa grande satisfaction. Ils y demeurèrent trois mois, puis partirent vers l'Est : ils firent ensemble (?) une expédition et..... (s'établirent ?) à Temacin.... payant l'impôt (?) aux Beni Djellâb. Le prince de Touggourt se mit en campagne avec les Beni Brahim : Ngousa leur vint en aide et ils rentrèrent dans leur patrie ; la paix fut rétablie entre eux et les tribus de Ouargla : celles-ci leur payèrent un impôt et Ibn Djellâb repartit pour Ngousa avec les gens de cette ville, où il passa une nuit et revint dans son pays.

9. Cheïkh Ba Ah'med régna pendant 45 ans en paix et en tranquillité. A sa mort, il eut pour successeur

10. Cheïkh Babia (II) qui resta 54 ans au pouvoir. Il s'éleva une lutte entre lui et les Beni Mzab ; ils le battirent, marchèrent contre lui et l'assiégèrent. La guerre dura entre les deux partis jusqu'à ce que les habitants de Ngousa eurent fait un grand massacre des Mza-

bites : Babia resta seul maître, comme il l'avait été auparavant. Il fut remplacé par

11. Cheïkh Embarek qui régna 31 ans tranquillement et paisiblement. Il laissa le pouvoir à

12. Seïd ech Cheïkh dont le règne dura 40 ans dans la paix et la tranquillité. Il fut remplacé par

13. Cheïkh Moh'ammed (II) qui resta 32 ans au pouvoir. Il fit la guerre au sult'an (de Ouargla) Mouley Moh'ammed : les habitants de Ngousa marchèrent contre Ouargla dont ils étaient jaloux (?) ; mais, comme ils étaient trop lents dans leur marche, Cheïkh Moh'ammed partit à cheval en avant : il arriva à Ouargla, tandis que les siens s'en retournaient par un autre chemin. A cette nouvelle, il repartit sur leurs traces et allait les rejoindre en route quand il aperçut l'armée de Ouargla : il ne voulut pas fuir devant elle. Les ennemis l'attaquèrent, le tuèrent, lui coupèrent la tête et la placèrent à la porte des Beni Sissin, qui s'est appelée jusque maintenant Bâb es Solt'an. Après sa mort, il fut remplacé par

14. Son fils Cheïkh Ah'med (I) dont le règne dura 39 ans ; il coupa les palmiers de Ouargla ; la guerre violente éclata entre les habitants de cette ville et ceux de Ngousa ; les Beni Sissin firent défaut dans une expédition et prirent la fuite. Le sult'an de Ouargla donna au cheïkh Ah'med trois....... estimés et une somme considérable. Le prince fit la paix avec lui. Il eut pour successeur

15. Cheïkh Bou Meïdoun qui régna 50 ans : il coupa les palmiers de Ouargla pour venger la mort de son aïeul. Il partit de Ngousa, campa à Ba Mandil, assiégea Ouargla pendant cinq mois, détruisant les hommes et les palmiers. Il resta ainsi campé, tandis que la ville et son prince étaient sur le point d'être anéantis : on remit à Bou Meïdoun une somme considérable, il fit la paix......... jusqu'à sa mort. Après lui régna

16. Cheïkh 'Abd el Qâder (I) pendant 40 ans, paisiblement et tranquillement. Il eut pour successeur

17. Cheïkh Moh'ammed (III) dont le règne dura 22 ans. C'est lui qui alla trouver les Turks à Alger et les amena à Ouargla[1]: il reçut d'eux un vêtement rouge et..... quatre chechias rouges : un impôt de 25 négresses fut mis sur les gens de Ouargla ; lorsqu'ils s'acquit-

(1) Cf. l'extrait de la *Notice des S'aïd 'Otba* dans l'historique d'Ouargla.

taient de ce tribut, ils donnaient une négresse au prince régnant des Oulad Babia et les 24 autres aux Turks. Après sa mort, il fut remplacé par

18. Cheïkh 'Abd el Qâder (II) qui régna 39 ans en paix et en tranquillité. Après lui régna

19. Cheïkh Et' Tâher pendant 41 ans : ses parents firent une razzia de chèvres (?), il les joignit et les tua. A sa mort, le pouvoir passa à

20. Cheïkh Ma'ammar qui le garda 25 ans. Il eut la guerre avec les Mekhadma, les Cha'anba et les gens de Metlili ; ceux-ci vinrent assiéger Ngousa pendant un jour : les habitants firent une sortie et les repoussèrent au midi de la ville..... dès ce moment si quiconque frappait avec un bâton (عرجون p. عرجن ?) ou volait une pastèque ou une citrouille, on lui tuait ses chameaux, sans le mettre en prison. Cheïkh Ma'ammar eut pour successeur

21. Cheïkh ben Babia qui régna 45 ans[1] : tous les ans, il faisait la guerre aux gens de Ouargla, et peu d'années se passèrent sans expédition........... Ibn Djellâb arriva amené par les Mekhadma, les Cha'anba, les gens de Ouargla et leur sult'an contre Ngousa : les gens de l'Ouâd Rir' étaient unis aux Arabes de l'Ouâd Chouriah (?). Les habitants de Ngousa les repoussèrent. Ibn Djellâb coupa les palmiers.... Ensuite on fit la paix. Il alla à Ouargla se faire remettre le tribut (de Ngousa), mais ne trouvant pas d'argent, les habitants lui remirent en gage six de leurs enfants, parmi lesquels Cheïkh Moh'ammed ben Babia. Puis ils apportèrent le tribut à Ibn Djellâb qui leur rendit leurs enfants : ils lui donnèrent la dîme, ses vêtements (?) et l'impôt (*lezma*) habituel. Cheïkh Moh'ammed ben Babia bâtit Rouis'at.

22. Cheïkh el Ghâli conserva le pouvoir pendant 24 ans ; la guerre éclata entre lui et les gens de Ouargla ; tantôt il coupait leurs palmiers (?) à 'Aloua (?), tantôt à H'assi Fatouh', tantôt à.... des Beni Sissin, tantôt il marchait contre eux de 'Azab Mellal[2]............ tantôt il s'emparait de leurs caravanes qui allaient au Mzab. Ensuite il fit la paix avec eux pour plusieurs années et préleva la dîme et les redevances ordinaires. A sa mort, il fut remplacé par

23. El H'âdj Ah'med (II) qui régna 15 ans. En premier lieu ses en-

---

(1) Ce prince régnait entre 1780 et 1820, d'après Trumelet (*Les Français dans le Désert*, p. 20).

(2) C'est sans doute l'endroit appelé encore aujourd'hui Mellala, à une étape N.-O. de Ouargla, sur la route d'El 'Atef.

fants tuèrent, par trahison, son neveu ; ensuite un des habitants de Ouargla s'empara de jeunes chameaux (?) qui venaient de Tunis... parmi les Arabes et Ouargla ; ils se massacrèrent les uns les autres et la guerre éclata entre eux et les Arabes de Ouargla jusqu'à ce qu'Ah'med alla à Alger et se soumit à l'autorité française. On le nomma khalifah de Ouargla et on lui donna une armée (commandée par) un officier : on l'appelait Ben 'Aoudah, des Oulad Mokhtar ; avec lui étaient dix centaines de chevaux ; ils imposèrent le tribut à Ouargla. L'année suivante, les Sa'ïd (Otba) et les Cha'anba se révoltèrent. Le khalifah informa les officiers qui lui envoyèrent dix centaines de chevaux, avec eux l'agha Eddin : ils vainquirent les Sa'id et les Cha'anba........ les marabouts qui étaient Ech Chikh ben El 'Ala (Si Lala) et Qaddour ben Isa. Il revint ensuite d'Alger....... cinq jours à Ngousa et mourut[1].

René Basset.

NOTES DE GRAMMAIRE ÇOMALIE

I

Les historiens et géographes arabes qui ont décrit la côte orientale d'Afrique ont toujours mentionné les Çomalis en les confondant avec leurs voisins, les Gallas et les Souah'élis, sous la dénomination générale de Zendj[2]. Ils ne nous ont donné quelques détails sur ces peuples qu'en parlant de leurs principales villes : Zeila' et Berbérah. Ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle, dans le livre de la *Conquête de l'Abyssinie*, par Chihâb ed Din Ah'med, le secrétaire de Grañ, qu'on trouve pour la première fois le nom de Çomal (صومال).

La plus ancienne mention de Zeila' existe dans le *Kitâb el Bol-*

---

(1) Sur la prise de Ouargla par Si Qaddour, des Oulad Sidi Cheïkh, alors à notre service, et la fin de la dynastie des Oulad Babia, cf. Trumelet, *Les Français dans le Désert*.

(2) Devic, *Le pays des Zendjs*. Paris, 1883, in-8°.

dan, d'El Ya'qoubi[1]. Ibn Hauqal[2], en parlant de cette ville, dit que c'est l'endroit où l'on s'embarque pour aller dans le Yémen et le H'idjaz, et d'où l'on exporte des peaux de panthères et des cuirs de toute espèce d'animaux.

Abou'l Féda nous donne des renseignements assez précis sur les deux villes çomalies :

Zeila'. — D'après l'*At'oual* et le *Canoun*, 61e degré de longitude; d'après Ibn Sa'ïd, 66e degré de longitude et 10e degré 55 minutes de latitude septentrionale. Zeila' est le nom d'un des ports de l'Abyssinie hors du premier climat, du côté du midi. Suivant Ibn Sa'ïd, c'est une ville considérable et ses habitants professent l'islamisme. Elle est située au fond d'une baie, dans une plaine. La chaleur y est extrême. L'eau qu'on y boit est de l'eau de puits creusés dans la terre, et elle est sale. On n'y connaît ni jardins, ni fruits. L'auteur du *Canoun* fait remarquer que le port de Zeila' se trouve en face du Yémen et qu'on y pêche des perles. Sa situation est entre la ligne équinoxiale et le premier climat. Au rapport de quelques personnes qui ont visité le pays, Zeila' est une petite ville de la grandeur d'Aybad ; elle est bâtie sur les bords de la mer. Quelques cheikhs y jugent les débats qui s'élèvent entre les habitants. Les marchands descendent chez les cheikhs et en reçoivent l'hospitalité ; c'est avec eux qu'ils vendent et qu'ils achètent.

Berbérah. — D'après le *Canoun,* 55e degré de longitude et 2e degré de latitude ; d'après Ibn Sa'ïd, 68e degré de longitude et 6e degré et demi de latitude septentrionale. Berbérah est la capitale d'un pays qui porte le même nom, hors du premier climat. Suivant Ibn Sa'ïd, Berbérah est le chef-lieu du pays des Barabras (Barâber). La plupart des habitants ont embrassé l'islamisme ; c'est pour cela qu'on ne trouve pas dans les pays musulmans d'esclaves appartenant à cette peuplade[3].

---

(1) Edit. Juynboll. Leyde, 1861, p. ١٠٥.

(2) *Bibliotheca Geographorum arabicorum,* ed. de Goeje, t. II. Leyde, 1873, in-8°, p. ٤١.

(3) *Géographie d'Aboul Féda,* t. II, 1re partie. Paris, 1848, p. 231-232.

Yaqout[1] est plus complet qu'Abou'l Féda : « Zeila', dit-il, est une contrée du Soudan sur les frontières de l'Abyssinie. Les habitants sont musulmans et leur territoire porte le nom de Zeila'. D'après Ibn el H'aiq, parmi les îles du Yémen, se trouve la presqu'île de Zeila', où existe un marché où l'on amène des chèvres d'Abyssinie. On y achète leurs peaux, qui sont un des principaux aliments du commerce du pays. Zeila' est une ville sise sur le bord de la mer, faisant partie de l'Abyssinie. Le cheikh Ouelid el Bas'ri, qui avait voyagé dans divers pays, m'a raconté ce qui suit : Berber est le nom d'une tribu de nègres, entre le pays des Zendj et l'Abyssinie. Ils ont une coutume étrange, quoiqu'ils rattachent leur généalogie à El Akta, et qu'ils soient comptés parmi sa famille. Ils habitent le désert dans des huttes faites d'herbes sèches. Lorsque l'un d'eux aime une femme et qu'il veut l'épouser, s'il n'a pas une position égale à la sienne, il prend dans un troupeau, appartenant au père de cette femme, une vache pleine, lui coupe quelques poils de la queue et la laisse aller. Ensuite, lui-même s'enfuit à la recherche de quelqu'un qu'il puisse évirer. Lorsque le berger revient et annonce la chose au père de cette femme ou à quelqu'un de ses parents qui en a la surveillance, on se met à la poursuite du prétendant. Si on s'empare de lui, on le tue ; sinon, il va devant lui jusqu'à ce qu'il ait rencontré quelqu'un qu'il évire et dont il apporte le trophée. Mais si la vache a mis bas auparavant, l'affaire est manquée. Il ne revient jamais dans sa tribu ; et il s'en va errant dans un endroit où il est inconnu ; car, s'il retourne chez les siens, il est mis à mort. S'il réussit dans son entreprise, il devient le maître de la jeune fille, sans qu'on puisse l'en empêcher, quelle que soit la femme qu'il recherche. — La plus grande partie de la tribu connue sous le nom de Zeila' se compose de nègres : ce sont les seuls qui pratiquent l'éviration, ce qui leur a valu la réputation d'être très cruels envers leurs voisins. Lorsqu'ils vont dans le Maghreb, ils s'appliquent à l'étude du Qorân et à l'ascétisme. L'auteur reprend : Zeila' est une ville sur le bord de la mer, faisant partie de l'Abyssinie, où se trouvent des tribus de ce pays et d'au-

(1) *Iacut's geographisches Wörterbuch*, ed. Wüstenfeld, tome II. Leipzig, 1867, p. ٩٦٦-٩٦٧.

tres. La population berbère vit en grande partie de chasse[1]. L'auteur décrit ensuite la préparation du *ouabaïo* dont la description est indiquée un peu plus loin dans Berbérah. »

« Berbérah, dit ensuite Yaqout, est une ville située entre l'Abyssinie, le pays des Zendj et le Yémen, sur le rivage de la mer du Yémen et des Zendj. Les habitants sont d'un noir foncé et parlent une langue qu'eux seuls comprennent. Ils sont nomades et se nourrissent de gibier. Dans leur pays on trouve des animaux étranges, qu'on ne rencontre que là, parmi lesquels la girafe, le léopard, le rhinocéros, la panthère, l'éléphant, etc. Fréquemment on rencontre l'ambre sur leurs rivages. Les habitants de Berbérah pratiquent l'émasculation, ce qui est mentionné à l'article de Zeilaʿ. El H'asan ben Ah'med ben Yaqʿoub el Hamadâni le Yéménite raconte ce qui suit : Parmi les îles qui avoisinent le rivage du Yémen est celle de Berbérah, à l'extrémité des rivages d'Abyan. Elle s'avance dans la mer vers Aden, du côté du lever de Canope, dans la direction du levant : on a en face de soi la montagne de fumée, c'est-à-dire l'île de Soqoutara (Socotora). Quant à la description de leurs chasses, plusieurs personnes qui ont pénétré dans ce pays m'ont raconté que ces gens ont une espèce de plante qui ressemble à de la mauve. On la recueille, on la fait bouillir et on en extrait le suc qu'on fait encore cuire jusqu'à ce qu'il prenne la consistance de la résine. Quand on veut expérimenter ses propriétés, un individu se fait une blessure à la jambe ; puis, lorsque le sang coule, il prend un peu de ce poison et l'approche du sang à l'extrémité de son couteau. Si la cuisson est parfaite, le sang revient vers la blessure ; alors on le prévient et on l'arrête avant qu'il n'y soit arrivé ; car s'il rentrait dans le corps, l'homme périrait. Si le sang ne retourne pas en arrière, on recommence à faire cuire le poison jusqu'à ce qu'il donne des résultats satisfaisants. On le met alors dans une boîte que les gens portent suspendue à leur cou. Ils se placent en embuscade sur des arbres, et lorsqu'ils voient un animal sauvage, ils enduisent de poison l'extrémité d'une flèche et tirent sur le gibier. Quand le poison s'est mêlé au sang, l'animal meurt ; les

(1) Cf. Gabriel Ferrand. *Le Çomal* (*Bulletin de Correspondance Africaine*, n° IV. Alger, 1884).

gens vont alors enlever sa peau, ses cornes ou ses défenses qu'ils vendent. Ils mangent sa chair sans éprouver aucun dommage. C'est ce pays qu'on appelle Saouah'il (les rivages) Berbérah[1]. »

Voici ce qu'Ibn Batoutah[2] nous dit de Zeila' : « Après être parti d'Aden, je voyageai par mer durant quatre jours, et j'arrivai à la ville de Zeila'. C'est la capitale des Berbérah, peuplade de noirs qui suit la doctrine de Châfi'y. Leur pays forme un désert, qui s'étend de l'espace de deux mois de marche, à commencer de Zeila' et en finissant par Makdachaou (Magadoxo). Leurs bêtes de somme sont des chameaux, et ils possèdent aussi des moutons célèbres par leur graisse. Les habitants de Zeila' ont le teint noir, et la plupart sont hérétiques.

Zeila' est une cité qui possède un marché considérable ; mais c'est la villle la plus sale qui existe, la plus triste et la plus puante. Le motif de cette infection, c'est la grande quantité de poissons que l'on y apporte, ainsi que le sang des chameaux que l'on égorge dans les rues. A notre arrivée à Zeila', nous préférâmes passer la nuit en mer, quoiqu'elle fut très agitée, plutôt que dans la ville, à cause de la malpropreté de celle-ci. »

Edrisi mentionne Zeila' qu'il appelle Zâlegh, ainsi que Berbérah, sans aucun détail sur ces pays[3].

---

(1) *Iacut's geographisches Wörterbuch*, t. I, p. 100.

(2) *Voyages d'Ibn Batoutah*, trad. Defrémery et Sanguinetti. Paris, 1854, in-8°, t. II, p. 179-180.

(3) La connaissance du pays des Çomalis serait très ancienne chez les Arabes, s'il fallait placer dans cette partie de l'Afrique la ville de Samhar سمهر, célèbre déjà avant l'Islam pour la fabrication de ses lances. Qazouini mentionne Samhar et le place en Abyssinie (كتاب اثار البلاد, ed. Wüstenfeld, in-4°, Göttingen, 1848, p. 30). Yaqout nous apprend ceci : « J'ai lu dans un écrit d'Abou'l Fadhl el Abbâs ben 'Ali Souli, plus connu sous le nom de Ibn Bard el Khaïar, ce qui suit : « Je tiens de Soleïmân el Médini, d'après Zobeir ben Bakar : les lances de Samhar étaient appelées d'une ville de ce nom dans l'Abyssinie. » Pour moi, dit Yaqout, j'ai appris de gens dignes de foi que cette ville est sur un affluent du Nil qui sort de l'Inde. A la source de ce fleuve, il y a beaucoup de roseaux que rassemblent les habitants de cette ville. Ils brûlent les moins bons et vendent les meilleurs : chose connue en Abyssinie. Quant à celui qui dit que Samhar était le nom d'une femme qui fabriquait des lances droites, il est dans l'erreur (*Iacut's geographisches Wörterbuch*, t. III, p. ١٤٦). Abou'l Féda raconte que, à l'Orient, on trouve vers la mer (Rouge), Samhar, nom d'un pays où croissent les longs roseaux appelés *samherys ;* quelquefois il s'opère un frottement entre ces roseaux ; les roseaux

Il n'y a guère à ajouter, pour être à peu près complet, que les deux vers de Maçoudi sur la mer de Berbérah et un court passage d'Imroulqaïs, ce dernier d'une assez grande importance au point de vue historique et géographique, puisqu'il nous apprend que ces pays étaient connus des Arabes au temps du paganisme. Abou'l Qasim Firdousi[1], dans son *Livre des rois,* parle d'une expédition de Keïkaous, roi des Perses, dans le Berbéristan, c'est-à-dire le royaume de Berbérah. Il serait très difficile de préciser à quelle époque eut lieu la conquête de Berbérah par le roi Keïkaous ; car ce monarque peut être considéré comme un personnage mythologique remontant à l'antiquité la plus reculée. Les indigènes actuels de Zeila', auxquels j'ai demandé des légendes du pays, m'ont raconté celle-ci, qui expliquerait le nom donné à cette ville : *Zeila'* veut dire, en çomali, mauvaise bête, bête féroce. Quelque temps après la création du monde, Dieu, irrité de ce que les hommes abandonnaient sa loi, envoya des fléaux de toutes parts. Dans certains endroits, ce fut la peste ; dans d'autres, la petite vérole. A Zeila' ce fut une bête féroce qui fut chargée de manifester par ses ravages la colère de la divinité offensée. Chaque fois que la bête apparaissait, les sentinelles l'annonçaient aux habitants par le cri de : Zeila'! mille fois répété, pour que chacun se barricadât chez soi, jusqu'à ce que ce justicier d'un nouveau genre se fût éloigné. Les marchands qui fréquentaient la côte, pour désigner la ville, disaient : Nous venons de la ville à la bête féroce. Ce nom se répandit, et il finit par rester.

---

prennent feu, et il s'en consume une grande partie. Ce pays produit le rhinocéros, nom d'un animal qui a deux cornes sur le front, mais dont l'une est plus longue que l'autre. Cet animal est isolé et les gens du pays mangent sa chair (*Géographie d'Aboul Féda,* chap. IV, t. II, p. 210). Et plus loin : Le pays des Alkhassas se trouve au nord des Sahartas, entre le Nil et la mer. A l'orient des Alkhassas, du côté de la mer, est le pays de Samhar, célèbre par les longues lances nommées *samharyé.* Les habitants se servent de ces lances à la guerre et dans leurs divertissements, et ils les manient avec beaucoup d'adresse (II. 227-228). » Quelques poètes ont aussi mentionné Samhar : Imroulqais, *Divan,* éd. de Slane, p. 25, vers 4 ; Lebid, *Moallaqa,* vers 50 ; et enfin dans le *Hamasa,* p. ٢٣٧, commentaire d'un vers d'El Mosaouir ben Hind.

J'ignore sur quelle autorité M. Reinaud a assimilé les Samharis aux Danakils (*Géographie d'Aboul Féda,* II, p. 28, note 4).

(1) *Livre des rois,* trad. Mohl, 7 vol. Paris, 1878, in-8°, t. II, p. 1-2.

II

MORPHOLOGIE.

Le Çomali, ainsi que l'Agaou, le Saho, le Dankali et les autres langues proto-sémitiques descendant d'une langue aujourd'hui complètement perdue, a pu, grâce à l'esprit de recherche de quelques hommes éminents, qui s'en sont sérieusement occupés, prendre définitivement place dans la linguistique africaine.

Nous trouvons une liste de mots çomalis dans les *Vocabulaires appartenant à diverses contrées ou tribus de l'Afrique,* de Kœnig[1]. Trois ans après, M. Isenberg publiait un volume intitulé : *Somali Wörter, grammatische Biegungen und Phrasen in der Somali Sprache, gesammelt in Zeila im Jahre 1842.* Cet ouvrage renferme d'excellentes notions sur le çomali ; mais il est regrettable que l'auteur ait employé la transcription usitée dans l'Inde, laquelle consiste à représenter le son *a* par un *u* : ainsi le nom arabe *Moh'ammed* est rendu en caractères latins par *Mohummud.* C'est par suite de cette transcription que quelques philologues ont fait remarquer la différence existant entre les mots çomalis donnés par Isenberg et ceux que l'on trouve dans le commandant Guillain[2] et M. Prætorius[3]. La transcription d'Isenberg adoptée par Rigby[4] et le major Hunter[5] a pu faire croire un instant que MM. Guillain et Prætorius avaient mal transcrit les mots çomalis. Mais ce sont au contraire ces derniers qui ont fait preuve de plus d'exactitude en adoptant la méthode de transcription la plus simple, qui consiste à donner à chaque mot étranger une orthographe figurant autant que possible la véritable prononciation. Malgré cela, les ouvrages de MM. Rigby et Hunter n'en contiennent pas moins d'utiles renseignements sur la langue çomalie. Le dernier, dans la préface de sa grammaire, a donné sur les Çomalis des

(1) Paris, 1839, in-4°.

(2) *Documents sur l'Afrique orientale*, Paris, 3 vol. in-8°, t. II.

(3) *Ueber die Somali-Sprache* (*Zeitsch. der deutsch. morg. Gesell.*, t. XXIV, 1870).

(4) *An outline of the Somauli language with vocabulary* (*Transact. of the Bombay Geog. Soc.*, t. IX, 1850, p. 129-184).

(5) *Grammar of the Somali language.* Bombay, in-16, 1880.

renseignements géographiques qui sont d'une exactitude incontestable. Malheureusement, la *Grammar of the Somali language*, ainsi que le travail de M. Rigby, sont pour ainsi dire introuvables ; et je regrette de ne pas les avoir sous la main pour en donner un résumé quelque succinct qu'il soit.

M. John Clarke[1], dans ses *Specimens of dialects : short vocabularies of languages*, donne les noms de nombre çomalis. Haggenmacher[2], dans le récit de son voyage au Çomal, consacre deux pages à la grammaire. Il donne les pronoms suffixes masculins, ainsi qu'un tableau du verbe conjugué comme le verbe arabe en faisant dériver tous les mots composés du verbe de la troisième personne singulière du parfait.

DU NOM.

Les Çomalis ne connaissant ni le masculin, ni le féminin, je n'aurai à m'occuper que du pluriel, pour lequel, malgré les irrégularités sans nombre qu'on ne peut apprendre que par l'usage, je vais essayer de donner quelques règles.

I. Les noms monosyllabiques terminés par une consonne ajoutent au pluriel *ou*, suivi de la consonne finale, en adoucissant la voyelle radicale si elle est accentuée :

Exemple :

Lan	branche	PLUR.	*Lanoun.*
Gol	broussaille	—	*Goloul.*
Qob	cheville	—	*Qoboub.*
Gèd	arbre	—	*Gedoud.*
Lis	lait doux	—	*Lisous* et *Lesous.*

Cette réduplication de la consonne radicale existe aussi en irob-saho[3] et en khamir[4]. L'adoucissement qui se produit régulièrement dans le mot *gèd*, plur. *gedoud*, existe quelquefois pour les mots qui

(1) Berwick-upon-Tweed. 1848, in-4°.

(2) Haggenmacher's *Reise im Somali Land*, 1874 (*Ergaenzungsheft*, n° 47. Gotha, 1876, in-4°. Carte).

(3) Leo Reinisch, *Die Sprache der Irob-Saho in Abessinien*. Wien, 1878, in-8°, p. 26.

(4) L. Reinisch, *Die Chamir Sprache in Abessinien*. Wien, in-8°, 1884, 2 vol.

ont un *i* comme voyelle radicale. Dans ce dernier cas, l'*i* s'adoucit en *e*, comme dans *lis,* plur. *lesous.*

II. Les noms monosyllabiques terminés par deux consonnes intercalent au pluriel *ou,*

Exemple :

Dist.......... plat en bois................. PLUR. *Desout.*

souvent l'on répète une des deux consonnes finales. La voyelle radicale s'adoucit, si elle est accentuée. Quelquefois une des deux consonnes finales disparaît au pluriel.

Les mots qui font exception à ces deux règles sont : *El*(1), œil, plur. *endo ; h'an*, joue, plur. *amanqé.* Pour ce dernier mot, quoique l'usage ait consacré la forme *amanqé*, pour le pluriel, je croirais volontiers que le véritable pluriel est *aman.* La particule suffixe *qé,* que les Çomalis ajoutent très souvent à la fin des mots, doit être toujours retranchée, ainsi que les préfixes *oua* et *d'* et les suffixes *dé, té* et *do,* qui ne changent en rien la forme grammaticale ou le sens du mot et qui n'ont aucune signification propre. On entend constamment dire : *Labadéguèl*, deux chameaux, au lieu de *laba guèl ; bounqé ouanaksenté,* du bon café, au lieu de *boun naksèn.* Le suffixe *dé* s'emploie surtout avec les noms de nombre de 1 à 20, les dizaines et les centaines. Lorsque les dizaines et les centaines sont précédées par des unités, on fait suivre ces dernières de la particule *do,* et pour empêcher l'hiatus qui aurait lieu par suite de la rencontre de l'*o* final de *do* et de l'*i* initial de la conjonction *io*, on préfixe un *d* à la conjonction *io.*

Exemple :

Afardé.. quatre.

Qontondé...................................... cinquante.

Labado dio labatèn .... vingt-deux.

III. Quelques noms dissyllabiques terminés par une consonne ajoutent *od* au pluriel.

---

(1) Il est curieux de retrouver ce mot dans une autre langue proto-sémitique, le berbère, dialecte zouaoua : *Allen,* les yeux ; *ouali,* voir.

(2) Le métathèse de *l* en *nd* est un phénomène qui se rencontre non seulement dans les langues proto-sémitiques, mais dans d'autres familles de langues. Cf. *Notes de lexicographie berbère,* I, par René Basset. Paris, 1883, in-8°, p. 6.

Exemple :

Darar	jour..........................	PLUR. *Dararod.*
Eurbad	aiguille......................	— *Eurbadod.*
Meroud	éléphant......................	— *Meroudod.*
Derour	nuage.........................	— *Derourod.*
Gèran	couverture en cuir...........	— *Gèranod.*

Quelques noms monosyllabiques et dissyllabiques terminés par une consonne suivent cette règle :

Exemple :

Bel	mois..........................	PLUR. *Belod.*
Far.........	doigt.........................	— *Farod* et *Faro.*
Badah'	esclave.......................	— *Badod* et *Badad.*

IV. Quelques noms monosyllabiques et polysyllabiques terminés par une consonne ou une voyelle forment leur pluriel d'après les règles suivantes :

1° Quelques-uns ajoutent *ou*, qui se contracte avec la voyelle ou la diphthongue finale, si le mot est terminé par une voyelle ou une diphthongue.

Exemple :

Abèn	nuit..........................	PLUR. *Abènou.*
Babeh'eu.....	main..........................	— *Babeh'ou.*
H'ag.........	pied..........................	— *H'agou.*

2° D'autres ajoutent *i*, qui se contracte toujours avec la voyelle ou la diphthongue finale.

Exemple :

Daga........	pierre........................	PLUR. *Dagi.*
Gabad.......	fille.........................	— *Gabadi.*

Il y a quelques exceptions à cette règle, entr'autres :

Lal.... frère. PLUR. *Lalki.* *Damer*.. âne. PLUR. *damir.*

3° Il y a des mots complètement irréguliers et qui ne suivent aucune règle.

Exemple :

Ouaram......	lance.........................	PLUR. *Ouarmo.*
Dougin.......	chef de tribu soumise.........	— *Douginat* (1).
Gèrad	percepteur....................	— *Gèradat* (1).
Dao	chemin........................	— *Idoud.*
Dèro	gazelle.......................	— *Dèrio.*

(1) Ce pluriel, employé comme singulier, indique la fonction.

Gori.........	bois.........................	PLUR. *Gorio.*
Samo........	cuir.........................	— *Santé.*
Daboula......	peau de bouc pour café en grains	— *Douabel.*
Darabeus	gadi-boursi......................	— *Darbousi.*

4° Certains mots ont un pluriel complètement différent du radical singulier :

Exemple :

'Aour........	chameau.....................	PLUR. *Guèl.*
Nakti........	femme.......................	— *Gelbèt.*
Las..........	puits.........................	— *H'èl.*

Quant aux pluriels en *in* et en *iangi* cités par MM. Prætorius, Rigby et Isenberg, je ne les ai pas entendu suffisamment employer pour les donner comme certains.

DE L'ARTICLE ET DE L'ADJECTIF.

L'article n'existe pas en çomali.

L'adjectif est toujours invariable. Il se termine ordinairement en *aï* ou *iaï*, et se forme du verbe ou du nom, auquel on ajoute cette terminaison.

Exemple :

Nabat.............	joie.	*Nabatiaï*...........	joyeux.
Gor...............	écrire.	*Goraï*..............	qui écrit.
El................	œil.	*Endalaïaï*(1)........	aveugle.
El................	œil.	*Ilaiaï*(2)............	borgne.

Les adjectifs qui font exception à cette règle sont :

Qoulaïl, amer ; *mèdo,* bleu ; *bagharé,* content ; *reriou,* froid ; *oua'at,* beau ; *naksèn,* bon ; *mari,* complet ; *ièra,* petit ; *gedoud,* rouge ; *'ado,* clair ; *kor,* haut ; *h'oun,* mauvais, etc.

DU PRONOM.

I. PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS.

SING. 1re	pers.	je, moi.....	*Aniga.*	PLUR. 1re	pers.	nous........	*Anaga.*
2e	—	tu, toi......	*Adiga.*	2e	—	vous.......	*Idinga.*
3e	—	il, lui, elle..	*Isaga.*	3e	—	ils, eux, elles	*Iaga.*

Le pronom personnel de la 3e personne du singulier, *isaga,* s'em-

---

(1) L'adjectif *Endalaiaï* est formé de *endo,* yeux ; *ila,* sans ; et de la terminaison adjective. Pour la négation, cf. la négation amariña እለ ፡.

(2) L'adjectif *ilaiaï* est formé du mot *el,* œil ; de la négation *ila,* sans ; et de la terminaison adjective.

ploie rarement. On se sert plutôt du mot *ninké,* l'homme, ou de l'adjectif *qéqalé,* autre.

II. PRONOMS SUFFIXES.

1° *Compléments d'un nom.*

SING. 1re	pers. com..	mon..	*Kaïgé.*	PLUR. 1re	pers.	com.	nos....	*Taïadé.*
2e	—	com..	ton ..	*Kagé.*	2e	—	com.	vos....	*Tini.*
3e	—	masc.	son ..	*Kisi.*	3e	—	com.	leurs..	*Toti.*
3e	—	fém..	sa ...	*Kési.*					

Lorsque le pronom suffixe s'emploie avec un nom terminé par deux consonnes, on met un *e* ou un *i* entre le nom et le suffixe.

Exemple :

Distikaïgé........... mon plat.............. pour *distkaïgé.*
Desoutitoti........... leurs plats .... — *desouttoti.*

On ajoute de même un *e* ou un *i* euphonique à tous les mots terminés par *k*, *t* (les deux consonnes initiales des pronoms suffixes), *d* ou *g*.

Exemple :

Gedouditini.......... vos arbres.............. pour *Gedoudtini.*
H'agekisi............ son pied............... — *H'agkisi.*
Nabatitini........... vos joies.............. — *Nabattini.*
Lâakikagé .... ton argent .... — *Lâakkagé.*

2° *Compléments d'une préposition ou d'une conjonction.*

Avec une préposition, on emploie indifféremment le pronom personnel et le pronom suffixe.

Exemple :

Adiga oga .... pour toi. *Dabadatoti* ..... derrière eux.

Avec une conjonction, on se sert toujours du pronom personnel.

Exemple :

Qol qé aniga.................................... jusqu'à moi.

3° *Compléments directs ou indirects d'un verbe.*

SING. 1re	pers.	com..	je m'écris...........	*Goréiakaïgé.*
2e	—	com..	je t'écris	*Goréiakagé.*
3e	—	masc.	je lui écris..........	*Goréiakisi.*
3e	—	fém..	je lui écris..........	*Goréiakési.*
PLUR. 1re	pers.	com..	nous nous écrivons..	*Anaga goreinataïadé.*
2e	—	com..	nous vous écrivons..	*Anaga goreinatini.*
3e	—	com..	nous leur écrivons...	*Anaga goreinatoti.*

DU VERBE.

Il n'y a, en çomali, que trois temps dans la conjugaison du verbe : l'*aoriste*, qui désigne le présent et le futur ; le *parfait* et l'*impératif*, qui est identique à l'infinitif et représente la racine du verbe.

Il est fort probable que les temps du verbe se conjuguaient à l'aide des pronoms personnels ; mais, dans la suite, ils ont complètement disparu à quelques personnes. A l'aoriste singulier, les pronoms de la 1re et de la 2e personne n'existent plus, et il ne reste que celui de la 3e. Quant au pluriel, la 1re personne est la seule qui soit restée intacte : les deux autres se sont légèrement modifiées : *edingé*, vous, au lieu de *idinga*, et *iégo*, ils, au lieu de *iaga*. Le parfait s'est mieux conservé que l'aoriste, car il ne lui manque que la 1re personne du singulier. La 2e personne du singulier, *adiga*, tu, n'a subi aucune transformation ; la 3e est *saga*, pour *isaga*, lui. La 1re personne du pluriel, *anaga*, nous, n'a pas changé, et les deux autres se sont très peu modifiées : *idinka*, vous, pour *idinga*, et *ieuka*, ils, pour *iaga*. Par un phénomène assez difficile à expliquer, les pronoms personnels de l'aoriste ont subi des transformations complètement différentes de celles du parfait. Les variantes qui existent entre les pronoms personnels donnés par les auteurs que j'ai cités plus haut, peuvent provenir de ce que s'étant fait conjuguer des verbes par les indigènes, ils ont ensuite séparé les pronoms et les ont donnés comme pronoms personnels, sans tenir compte des modifications qu'ils ont subies dans la conjugaison du verbe.

CONJUGAISON DU VERBE.

	AORISTE.			PARFAIT.	
SING. 1re pers.		(1) — *éïa.*	SING. 1re pers.		— *néié.*
2e —		—	2e —	*adiga*	*mo — té.*
3e —	*isaga*	— *ia.*	3e —	*saga*	— *éié.*
PLUR. 1re pers.	*anaga*	— *eina.*	PLUR. 1re pers.	*anaga*	— *ei.*
2e —	*edingé*	— *a.*	2e —	*idinka*	*ia — é.*
3e —	*iégo*	*a — é.*	3e —	*ieuka*	— *é.*

On peut diviser les verbes en quatre classes :

1° Les verbes réguliers, c'est-à-dire ceux qui commencent et se ter-

(1) Le signe — représente le radical, c'est-à-dire l'impératif.

minent par une consonne ; 2° les verbes qui commencent par une voyelle et se terminent par une consonne ; 3° les verbes qui commencent par une consonne et se terminent par une voyelle ; 4° ceux qui commencent et se terminent par une voyelle. Ces derniers sont les plus irréguliers.

1re CLASSE

AORISTE.

Gorèia	j'écris.	*Qènèia*	je donne.
Gor	tu écris.	*Qèn*	tu donnes.
Isaga goria	il écrit.	*Isaga qènia*	il donne.
Anaga goreina	nous écrivons.	*Anaga qèneina*	nous donnons.
Edingè gora	vous écrivez.	*Edingè qèna*	vous donnez.
Iègo agorè	ils écrivent.	*Iègo aqènè*	ils donnent.

PARFAIT.

Gornèiè	j'ai écrit.	*Qènnèiè*	j'ai donné.
Adiga mogortè	tu as écrit.	*Adiga moqèntè*	tu as donné.
Saga gorèiè	il a écrit.	*Saga qènèiè*	il a donné.
Anaga gorei	nous avons écrit.	*Anaga qènei*	nous avons donné.
Idinka iagorè	vous avez écrit.	*Idinka iaqènei*	vous avez donné.
Ieuka gorè	ils ont écrit.	*Ieuka qènè*	ils ont donné.

IMPÉRATIF.

Gor	écris.	*Qèn*	donne.

2e CLASSE

AORISTE.

Ekèia	je vois.	*'Abeia*	je bois.
Ek	tu vois.	*'Ab*	tu bois.
Isagèkia	il voit.	*Isag'abèia*	il boit.
Anagèkeina	nous voyons.	*Anag'abeina*	nous buvons.
Edingèka	vous voyez.	*Eding'aba*	vous buvez.
Iego èkè, ...	ils voient.	*Iègo 'abè*	ils boivent.

PARFAIT.

Eknèiè	j'ai vu.	*'Abnèiè*	j'ai bu.
Adiga motekté	tu as vu.	*Adiga mo'abtè*	tu as bu.
Sagèkèiè	il a vu.	*Sag'abèiè*	il a bu.
Anagèkei	nous avons vu.	*Anag'abei*	nous avons bu.
Idinka ièkei	vous avez vu.	*Idinka i'abè*	vous avez bu.
Ieukèkè	ils ont vu.	*Ieuk'abè*	ils ont bu.

IMPÉRATIF.

Ek	vois.	*'Ab*	bois.

3e CLASSE

AORISTE.

Sèhêia	je vais.	*Goubaia*	je brûle.
Sèho	tu vas.	*Goubaiè*	tu brûles.
Isaga sèhia	il va.	*Isaga goubaia*	il brûle.
Anaga sèheina	nous allons.	*Anaga goubaïna* ..	nous brûlons.
Edingè sèhô	vous allez.	*Edingè goubaia* ...	vous brûlez.
Iègo asèhè	ils vont.	*Iègo agoubaiè*	ils brûlent.

PARFAIT.

Sèhonèiè	je suis allé.	*Goubaiènèiè*	j'ai brûlé.
Adiga mosèhotè ...	tu es allé.	*Adiga mogoubaiètè*	tu as brûlé.
Saga sèhêiè	il est allé.	*Saga goubaiè*	il a brûlé.
Anaga sèhei	nous sommes allés.	*Anaga goubaiè*	nous avons brûlé.
Idinka iasèhè	vous êtes allés.	*Idinka iagoubaiè* ..	vous avez brûlé.
Icuka sèhè	ils sont allés.	*Icuka goubaiè*	ils ont brûlé.

IMPÉRATIF.

Sèho	va.	*Goubaiè*	brûle.

4e CLASSE

AORISTE.

Eialêia	j'aboie.	*Aïaïâ*	je bêle.
Eialè	tu aboies.	*Aïaïa*	tu bêles.
Isagêialêia	il aboie.	*Isagaïaïa*	il bêle.
Anagêialeina	nous aboyons.	*Anagâïeina*	nous bêlons.
Edingêialêa	vous aboyez.	*Edingâïaïa*	vous bêlez.
Iègo êialè	ils aboient.	*Iègo âïaïâ*	ils bêlent.

PARFAIT.

Eialènèiè	j'ai aboyé.	*Aïaïanèiè*	j'ai bêlé.
Adiga motêlaiètè ..	tu as aboyé.	*Adiga motaïaïâtè* ..	tu as bêlé.
Sagêlaiè	il a aboyé.	*Sagâïaïâ*	il a bêlé.
Anagèlaiëï	nous avons aboyé.	*Anagâïaei*	nous avons bêlé.
Idinka iêlaiè	vous avez aboyé.	*Idinka iâïaïâ*	vous avez bêlé.
Ieukêlaiè	ils ont aboyé.	*Ieukâïaïâ*	ils ont bêlé.

IMPÉRATIF.

Elaiè	aboie.	*Aïaïa*	bêle.

A la 2e personne du singulier du parfait, on préfixe un *t* devant le radical des verbes commençant par une voyelle. Dans les verbes terminés par une voyelle, lorsque la terminaison verbale nécessite une contraction, c'est ordinairement la voyelle radicale qui prédomine au détriment des voyelles de la terminaison verbale, qui disparaissent en

partie. Ex. : *Anaga goubaié,* nous avons brûlé, pour *anaga goubaiéei.*

Il y a en çomali trois verbes auxiliaires, ce sont : *Ouajoga*, ÊTRE; *ouajira*, AVOIR, et *ouadona,* VOULOIR. Comme les autres verbes, ils se conjuguent à l'aoriste, au parfait et à l'impératif; mais ils sont invariables, et la personne n'est indiquée que par le pronom personnel qui précède le verbe.

AORISTE.		PARFAIT.	
Aniga ouajoga.......	je suis.	*Aniga ouajogta*......	j'ai été.
Adiga ouajoga.......	tu es.	*Adiga ouajogta*......	tu as été.
Isaga ouajoga.......	il est.	*Isaga ouajogta*......	il a été.
Anaga ouajoga.......	nous sommes.	*Anaga ouajogta*......	nous avons été.
Idinga ouajoga.......	vous êtes.	*Idinga ouajogta*......	vous avez été.
Iaga ouajoga.......	ils sont.	*Iaga ouajogta*......	ils on été.

IMPÉRATIF.

Ouajoga.......................... sois.

Ainsi se conjuguent : *ouajira,* qui fait au parfait *ouajirta*, et *ouadona*, qui fait de même au parfait *ouadonta*. Le parfait s'obtient en intercalant un *t* entre les deux dernières lettres du radical.

DES NOMS DE NOMBRE.

1. *Qoou.*	15. *Cheun io toban.*	65. *Cheun io lèh'èdèn.*
2. *Laba.*	16. *Lèh' io toban.*	70. *Todobatèn.*
3. *Sadah'.*	17. *Todobio toban.*	76. *Lèh' io todobatèn.*
4. *Afer.*	18. *Sidit io toban.*	80. *Siditèn.*
5. *Cheun.*	19. *Sagal io toban.*	87. *Todobio siditèn.*
6. *Lèh'.*	20. *Labatèn.*	90. *Sagachèn.*
7. *Todoba.*	21. *Qoubio labatèn.*	98. *Sidit io sagachèn.*
8. *Sidit.*	30. *Sodon.*	100. *Bokhol.*
9. *Sagal.*	32. *Labio sodon.*	200. *Laba bokhol.*
10. *Toban.*	40. *Afartèn.*	1000. *Qoun.*
11. *Qoubio toban.*	43. *Sadah' io afartèn.*	2000. *Laba qoun.*
12. *Labio toban.*	50. *Qonton.*	3453. *Sadah' qoun io afer bokhol io sadah' io qonton.*
13. *Sadah' io toban.*	54. *Afer io qonton.*	
14. *Afer io toban.*	60. *Lèh'èdèn.*	
1/2 *Nous'* (ar. نصف).	1/4 *Roub* (ar. ربع).	1/8 *Toum* (ar. ثمن).

Quand la demie précède le mot auquel elle se rapporte, on emploie le mot *nous'* ; si elle suit, on se sert du mot *bodh'* (ar. بعض).

Exemple :

Un demi thaler.................	*Nous' garchi.*
Un thaler et demi...............	*Garchi io bodh.*

PRÉPOSITIONS, ADVERBES, CONJONCTIONS ET PARTICULES.

1° PRÉPOSITIONS.

Ouaqoula	avec.	*Dabada*	derrière.
Kor	sur.	*Ikademh'ia*	par derrière.
Oga	pour.	*Horé*	devant.
Iqaoria	avant.		

2° ADVERBES.

H'orti	auparavant.	*Mé*	ou bien.
Dik	en bas.	*Agé*	où.
Badingé	beaucoup.	*H'oga*	peu.
Elégèt	continuellement.	*Ouaka*	voilà.
Isar	dessus.	*Manté*	aujourd'hui.
Oueskomet	également.	*Bèri*	demain.
Alka	ici.	*Chalaï*	hier.
Mah'a	jamais.	*Maïa*	non.
Emèka	maintenant.	*Adda*	oui.
Bah'a	dehors.	*Methalé*	encore.
Méjiro	ne pas.		

3° CONJONCTIONS.

Io	et.	*Qol qé so*	jusqu'à ce que.
So	que.	*Séda*	parce que.

4° PARTICULES.

Particules préfixes :	Particules suffixes :
Oua, d.	*Dé, té, do, qé.*

Les particules ne changent en rien le sens ou la forme grammaticale du mot auquel elles sont jointes.

CONTE ÇOMALI.

Le çomali étant une langue parlée et ne possédant aucun signe d'écriture, je me suis servi de l'arabe pour la transcription, de préférence à l'éthiopien, qui ne rendait pas suffisamment la prononciation indigène.

TEXTE ÇOMALI

لباح ئُ درابس

* وا قُود لباح سڠحونيى دب ئُ فراس در بوسى * واننفي وابدنڠى بدنايـاى
سڠاسحيي دايل زيلع * وايسڠا غرتاس ئُي قداون قى حاجى ساڠاقنيى مكة *

وا سڠاسحيى قُل قى سُ سڠاحشيى لباح وابنكليـــى ادڠا وابنتا ڠكاز سڠاقتيى
تبندى دب يُ تبندى فراس ادڠا اُڠـا يُ ادڠا مدرتى حوّس محا دبتايدى يُ
فراستايدى * ادڠا والباح ونكسن محا سدا دنتيى مدشى الـڠت * وا درابـس
سڠا دليى لباح واحون هندت ورام قُل قـى سُ زيلـع يسڠـاكتيى * وا درابس
ڠكـاع ورسمى غرموسى *

Libah' io Darabeus.

Oua qooudé libah' sagh'euounéié dibi io faras Darbousi. Oua ninqé oubadingé badinaiaï saga sèh'èiè daïl zeila'. Oua isaga ghertas io qadaun qè h'adji saga qénéié Mekka. Oua saga sèh'éié qol qé so saga meh' echéié libah', oua benkéléié : « Adiga « ouabenta ! 'ogaz saga qènéié tobandé dibi io tobandé faras adiga oga ; io adiga mo- « daroté h'euoun mah'a dibitaïadé io farastaïadé ! Adiga oua libah' ouanaksèn ma- « h'a séda dontéié medchi élégèt. » Oua darabeus saga diléié libah' ouah'oun hendut ouaram qol qé so zeila' isaga boktéié. Oua Darabeus isaga maga'a Ouersamé, Ghèr Mousa.

LE LION ET LE GADI-BOURSI.

Un lion mangeait les bœufs et les chevaux des Gadi-Boursi. Un homme très fort partit pour tuer cette mauvaise bête. Il avait une amulette au cou et au bras, que lui apporta un pèlerin de la Mekke. Il partit à la recherche du lion. (L'ayant trouvé), il lui dit : « Tu es « un menteur ! Le chef de la tribu t'a donné dix bœufs et dix che- « vaux, et tu as juré de ne plus manger ni les uns ni les autres. Tu es « un lion méchant, parce que tu ne fais que tuer. » Et le Gadi-boursi frappa le mauvais lion à l'épaule avec sa lance, jusqu'à ce que la bête féroce mourut. Ce Gadi-boursi s'appelle Ouersamé, c'est le chef de fraction Ghèr Mousa.

III

VOCABULAIRE.

Dans la comparaison du çomali avec les langues éthiopiennes, je me suis servi des ouvrages suivants : *Die Sprache der Irob-Saho in Abessinien*(1) ; *Die Chamirsprache in Abessinien*(2) ; *Die Bilin-Spra-*

(1) Wien, 1878, in-8°.
(2) Id. 1884, 2 vol. in-8°.

che in Nordost-Africa[1], de M. Leo Reinisch ; *Ostafrikanische Studien* par Werner Münzinger[2] ; et *Lectiones grammaticales,* par G. Massaja[3].

ABRÉVATIONS.

Kh	Khamir.	S.........	Saho.	Héb	Hébreu.
G	Galla.	Eth.......	Ethiopien.	Ass.......	Assyrien.
Am........	Amariña.	Bil	Bilin.	Bis	Bischari.
D	Dankali.	Ar........	Arabe.	T.........	Turc.
I-S.......	Irob-Saho.	H	Harari.		

A

A (il y a), *Djira, koudjira..*
Abeille, *Chenni.*
Aboyer, *Eïalé.*
Abreuver, *Rabé.*
Abri, *Had'.*
Absent, *Magbougiaï.*
Absolument, *Ouaïai.*
Accorder, *'Achis.*
Accoucher, *Adachéï.*
Acheter, *Ibi* (Kh), *jib.*
Action, *Sama'*[4].
Affamé, *Kagiouniaï.*
Agneau, *Id'o.*
Aider, *Qaul.*
Aigle, *H'omada.*
Aigre, *Danaïni.*
Aiguille en fer, *Erbad.*
— en bois, *Fédèn.*
Aileron de requin, *Tourti.*
Aimer, *Djalaï* (G) *dialali* ዲያለሊ ፡
Aisselle, *Qelqéla.*
Aller, *Sého* (Bis) *Êa.*
Allumer, *Gâat.*
Aloès, *H'oumeur.*
Altéré, *Oumaniaï.*
Ambre, *Mqaoui.*
Amer, *Koulaïl.*
Amulette, *Qardas.*
— du cou, *Ghertas.*
— du bras, *Qadaun.*
Ane, *Damèr* (Bis) *O'mek.*
Anneau, *H'alghad'.*
Année, *Ad'èr.*
Antilope, *Godèr* (Am) ጊዶር ፡ génisse.
Appeler, *Ouilaïa.*
Apporter, *Qèn.*
Apprendre, *Baranaïa* (G) *Bra* ብርኢ ፡
Araignée, *'Aro.*
Arbre, *Gèd.*
Arc, *Ganso.*
— avec accessoires, *Géboïo.*
Argent, *Lâak* (D) *Laga'ò* لڭعو (I-S) *Laqa'o'.*
Aride, *Ghaban.*
Arriver, *Qâlé.*
Attacher, *H'ed* (G) *ida* ዪዲ ፡
Aujourd'hui, *Manté.*
Auparavant, *H'orti.*
Autre, *Qéqalé.*
Autruche, *Goraio* (D) *Gorâïò* ڭرايو.
Avant, *Iqaoria.*
Avec, *Ouaqoula.*
Aveugle, *Endalaiaï.*
Avoir, *Ouajira.*

(1) Wien, 1882, in-8°.

(2) *Ueber die Sprache tó bedauie,* p. 341-363. Schaffhausen, 1864, in-8°.

(3) Parisiis, 1867, in-8°.

(4) C'est de ce mot que vient le nom propre *Ouersama' : ouer,* homme ; *sama',* de l'action.

B

Baleine, *Neberi.*
Barbe, *God.*
Bas, *Kosta.*
— (en), *Dik.*
— (vêtement), *Sagäs.*
Bataille, *Dirir.*
Beau, *Oua'at.*
Beaucoup, *Badingė, badiniaï.*
Bédouin, *Darod.*
Bêler, *Aïaïa.*
Beurre, *Sobek* (D) *S'abah'a* صبحا
Blanc, *Adân* (D) *'edo* عدو (G) *adi* አዲ፡
Bleu, *Médo.*
Bœuf, *Dibi.*
Boire, *'Ab* (D) *'obb* عب (S) *'ab* ዑበ፡
Bois, *Gori.*
Boîteux, *Doténaïaï, Langarė.*
Bon, *Naksèn.*
Borgne, *Ilaïaï.*
Bossu, *Labarlo,*
Bouc, *Ergi* (G) *rë'ë* ርዕ፡ (Eth) ሐርጌ፡
Bouche, *Af* (D) *Affâ* افا (G) *Afan* አፈን፡ (I-S) *Af* አፍ፡
Bouclier, *Gachan* (Kh) *G'adja.*
Boulanger, *Kibsdoulė.*
Bouteille, *Obo.*
Branche, *Lan.*
Bras, *Gâah* (D) *Gaba* ڭبا
Bride, *H'akma.*
Brisé, *Djabanaïaï.*
Broussaille, *Gol.*
Bruit, *Amous.*
Brûler, *Goubaié* (G) *Gouba* ጉበ፡

C

Cacher, *Arèrénia.*
Café, *Boun,* (G) *Bouna* ቡና፡
Carquois, *H'or.*
Caravane, *Safeur.*
Casserole en fer, *Dist.*
— en terre, *D'éri.*
Casse-tête, *Bodqė.*
Cendre, *Dambas.*
Cent, *Bokhol,* (I-S) *Bol,* (D) *Bol.*
Ciel, *Darour.*
Circoncire, *Logoud.*
Chaleur, *Qoloula gėrado,* (D) *Gira* ڭرا.
Chambre, *Akhal.*
Chameau, *'Aour,* pl. *gèl;* (D) sing. chameau, *Gali* ڭالي.
Chamelier, *Abangèl.*
Chamelle, *H'al,* (Ar) حائل.
Chanter, *Hes.*
Chargeur, *Subian.*
Chat, *Dinė,* (D) *Dhimmou* ضمّو.
Chaud, *Qoulel.*
Chaussure en cuir, *Qabo,* (G) *Kobê* ኮቤ፡
— en bois, *Garafio.*
Chef de fraction, *Ghèr.*
— de tribu, *'Ogaz.*
— de tribu soumise, *Dougin*[1].
Chemin, *Dao.*
Cheval, *Fars,* (Am) *Faras* ፈረስ፡, (D) *Faras,* (G) *Farta* ፈርቱ፡, (I-S) *Farâs,* (Kh) *Firza,* (Bil) *Fard'a.*
Cheveu, *Témo.*
Cheville, *Qob.*
Chèvre, *Ri,* (C) *Rë'ë* ርዕ፡
Chevreau, *Ouh'ar.*
Chien, *Eï,* (Bis) *O'jas.*
Cinq, *Cheun,* (I-S) *Kòn,* (D) *Knouh,* (G) *Cheun* ሽን፡
Cinquante, *Qonton,* (I-S) *Kon tóm,* (G) *Konton,* ኮንቶን፡
Clair, *'Ado.*
Cœur, *Oudna,* (G) *Onné* እኔ፡
Combattre, *Derira.*

(1) Ce commandement avait été créé par les Egyptiens pour les tribus soumises voisines du Harar. Cf. *Le Çomal,* par G. Ferrand (*Bull. de Corr. Afr.,* 1884, nº IV, Alger).

Çomali, *Çomali*, pl. *çomal.*
Combien, *Emèsa.*
Complet, *Mari.*
Connaître (quelqu'un), *Garanaïa.*
— (quelque chose), *Aghan.*
Content (être), *Kouroura'ia.*
Continuellement, *Elègèt.*
Coquille, *Delmono.*
Coq, *Dora*, (I-S) *Arhó.*
Corne, *Gèso*, (Bil) *Giχ*, (I-S) *Gasá.*
Cou, *Rorsa, gortè.*
Coudée, *Doudèm.*
Couper, *Go.*
Courir, *Sirour, orod*, (G) *Arrêda* ኢሬዳ ፡
Courge, *Hab-hab.*
Court, *Gaban.*
Courtier, *Dallal.*
Coussin, *Barqèmo.*
Couteau, *Mindo.*
Conducteur, *Aban.*
Couteau long, *Bèlaouad'èr.*
— poignard, *Bèlaoua.*
Couverture en cuir, *Gèran.*
Cuillère, *Fandaladè.*
Cuisse, *Baoudou*, (D) *ibou* ܝܒܘ

D

Danser, *Sâab.*
Dehors, *Bah'a.*
Demain, *Bèri*, (G) *Borou* ቦሩ ፡
Demi (devant un mot), *Nous'*, (Ar) نصف
— (après un mot), *Bodh*, (Ar) بعض
Dents, *Elko*, (Kh) *Erouk*, (Bil) *Irkoui*, (I-S) *Ikó.*
Derrière, *Dabada.*
— (par), *Ikadem'hia.*
Descendre, *Dek.*
Dessus, *Isar.*
Deux, *Laba*, (I-S) *Lamm'a*, (D) *Lama*, (Bil) *Laná*, (G) *Lama* ለመ ፡
Devant, *Horè.*
Dire, *Adal.*
Dix, *Toban*, (I-S) *T'amman.*
Dix-huit, *Sidit io toban.*
Dix-neuf, *Sagal io toban.*
Dix-sept, *Todobio toban.*
Doigt, *Far*, (Kh) *Sefir.*
Donner, *Qèn*, (G) *Kènna* ኬና ፡
Dormir, *Sèèho, h'ourda.*
Dos, *Dabeur.*
Doux, *Ameungiaï.*
Douze, *Labio toban.*
Droit, *Djoxo.*
Dur, *Ingeg.*

E

Eau, *Bio*, (G) *Bizan* ቢዛን ፡ (H) *Bichan.*
Eclair, *H'ala.*
Ecorce, *Djèrif.*
— dont on fait les bouteilles appelées *obo*, *Rgaïgè.*
Ecrire, *Gor, dik.*
Eléphant, *Mroud.*
Egalement, *Oueskoumet.*
Enceinte (être), *Arimentah'i.*
Encens, *Bèio.*
— de 1re qualité, *Mèièt.*
— de 2e — *M'heur.*
Encore, *Mètqalè.*
Enfant, *Ouil, inan, ouèria.*
Enivrer (s'), *Ouèrir.*
Ensevelir, *As.*
Entendre, *Amèrolaïa, maghal.*
Entrer, *Sogal.*
Envoyer, *Odir.*
Epaule, *Hendut.*
Epouser, *Gourso.*
Esclave, *Bada'.*
Et, *Io.*
Etoile, *Hédigo*, (I-S) *Hotoúk*, (Bis) *O'hejok.*
Être (je suis), *Ouajoga.*
Euphorbe, *Ouaba.*

F

Fâché, *Aïanabïaï.*
Faible, *Deringiaï.*
Faim, *Gajonsia.*
Faire, *Samé.*
Farine, *Bodo.*
Fatigué, *Bokan.*
Femme, *Nakti,* (G) *Niti* ነቲ፡
Fer, *Bèr,* (Kh) *Birit.*
Fermer, *H'èd.*
Feu, *Dab.*
Feuille, *Gédo.*
Figue, *Dari.*
Fil, *Doun.*
Fille, *Gabad.*
Filet (pour la pêche), *Malkou.*
— (à requin), *Likh.*

Flèche, *Falad.*
Fleur, *Obah'.*
Fleuve, *Ouabi, tog.*
Fontaine, *El.*
Forgeron de lances, *Tomala.*
Fort, *Bédinaiaï.*
Fourmi, *Darh'i.*
Fraction de tribu, *Fakhidah.*
Frais, *Kaboba.*
Frapper, *Dil.*
Frère, *Lal.*
Froid, *Reriou, dah'an.*
Front, *Dji.*
Fuir, *Rour.*
Fumer, *Afoudaïa.*

G

Gazelle, *Déri.*
Genou, *Djelib,* (G) *Dyilba* ዷይልበ፡
Girafe, *Géri.*
Gomme, *Abek.*
— de 1re qualité, *Ankokeub.*
— de 2e — *Adad.*
— de 3e — *Qoura.*

Gomme, de 4e qualité, *Bakhbakh.*
Gourde en osier, *Ouésa.*
Gorge, *Djédin.*
Gosier, *Ougouré.*
Goûter, *Addamenaïa.*
Grand, *Aina.*
Gras, *Chélissa.*

H

Habiller (s'), *H'ôoua.*
Hache, *Djédeb.*
Harpon, *Meurqeud.*
Haut, *Kor.*
Herbe, *'Aous.*
Hier, *Chalaï.*

Hippopotame, *Djèr, Aïouan.*
Hiver, *Gilal.*
Homme, *Nin,* (G) *nama* ነመ፡
Huit, *Sidit,* (G) *Saddeti* ሰዴቲ፡ (Am) *Sement* ሴሚንት፡
Hyène, *Ouraba,* (G) *Warabeza* ወረቤዘ፡

I

Ici, *Alqa,*
Il, lui, elle, *Isaga.*

Ils, eux, elles, *Iaga.*
Ivoire, *Ileq.*

J

Jamais, *Mah'a.*
Jambe, *Kob.*
Jardin, *Gédo.*
Je, moi, *Aniga,* (Kh) *An,* (Am) *Agné* እኔ፡
Joie, *Nabat.*

Joue, *H'an.*
Jour, *Darar.*
Joyeux, *Bagkaré, nabatiaï.*
Jument, *Géio.*
Jurer, *Daro.*
Jusqu'à ce que, *Qol qé so.*

L

Laine, *Dogor.*
Laisser, *Dà, eskeg, sidè.*
Lait doux, *Lis.*
— aigre, *Ano,* (I-S) *Han.*
Lampe, *Serrat.*
Lance, *Ouaran.*
Large, *Balaran.*
Langue, *Areb,* (G) *Araba* አረብ ፡ (I-S) *Anràb.*
Laver, *Maïlo.*
Léger, *Fodôda, fodòdiaï.*
Lettre, *Adel.*
Lever (se), *Djog.*
Lever quelque chose, *Ka'.*
Lièvre, *Baqèla,* (Kh) *Bitla,* (Bis) *O'helei.*
Lion, *Libah,* (I-S) *Loubäk,* (S) *Loubak,* (Héb) *Lèbi* לויש, (Ar) لبوة (1) (Ass) *Labbou* (2).
Lionne, *Gól.*
Lit, *Angareb.*
Long, *Dègha, der,* (G) *D'êra* ዶሬ ፡
Lourd, *Aulos.*
Lumière, *Eftin,* (G) être clair, *ifa,* ይፋ ፡
Lune, *Taïh'a.*

M

Maigre, *Id.*
Main, *Babeh'eu.*
Maintenant, *Emèka,* (G) *Ama* አመ ፡
Maïs, *Ta'am.*
Malade, *Bokan.*
Manger, *H'euoun,* (Kh) *χa.*
Mari, *Goursa.*
Marier (se), *Goursoï.*
Marteau, *Douba.*
Mât, *Takhal.*
Matin, *Sèko.*
Mauvais, *Sèdasoinogoè, h'oun.*
Menteur, *Benta.*
Mentir, *Ben,* (Bil) *Bin.*
Menton, *Gad.*
Mer, *Bat.*
Mère, *Oïo,* (G) *ayo* አዮ ፡
— (grand'), *Meh'oïo.*
Mesure pour les grains, *Kèla* (3).
— pour le beurre, *Abba* (4).
— pour les cuirs, *Korja* (5).
Mois, *Bel.*
Moins, *Ila* (6), (Am) *al* አል ፡
Mollet, *Qob.*
Monde, *Doun.*
Montagne, *Bour, ror,* (Kh) *Ab aour, cime,* (Bis) *O'orba.*
Midi, *Malouïn.*
Monter, *Foul, kor,* (S) *Kar.*
Mouche, *Dekhsè.*
Mouiller, *Arèniaï.*
Mourir, *Demaï, bokhti.*
Mouton, *Aghi.*
— à tête noire, *Ezo.*
Myrrhe de 1re qualité, *Melmel.*
— de 2e — *Hadı.*

N

Nageoire, *Dègo.*
Nager, *Dobal.*
Narghilé, *Mèdah'.*
Natte, *Dermo.*
Ne pas, *Mèjiro,* (G) *Injiro.*
Neuf (9), *Sagal* (I-S) *Sagàl.*

---

(1) Cf. Hommel, *Die Säugethiere,* Leipzig, 1879, in-8°, p. 288-291.
(2) Id. id. Id. p. 439-440.
(3) La *Kèla* n'est connue que par le quart de sa valeur, la *roba'* (ربع), panier en osier de la grandeur des deux mains réunies.
(4) La *Abba* contient environ 10 litres.
(5) La *Korja* comprend 20 peaux.
(6) Se met toujours après le mot auquel il se rapporte.

Nez, *Djan.*
Noir, *Médo.*
Nom, *Maga,* (G) *macadhâ* መከዳ፡
Non, *Maïa,* (G) *Miti* ሚቲ፡
Nourriture, *Euno.*
Nous, *Anaga.*
Nouveau, *Eusaïb.*
Nuage, *Derour.*
Nuit, *Abèn.*

O

Œil, *El*, pl. *Endo ;* (G) *Idya* ዲዱየ፡ — Voir *Ilâla* ዴላለ፡, (Kh) *il,* (Bil) *'il.*
Œuf, *'Ogah'.*
Oiseau, *Chember,* (G) *Zimbira* ዚምቢራ፡
Ongle, *'Edi.*
Onze, *Qoubio toban.*
Oreille, *Dek.*
Orge, *H'èd.*
Ou, ou bien, *Mé.*
Où, *Agé.*
Oublier, *Eilao.*
Oui, *Adda.*
Ouvrir, *Four.*

P

Pain, *Qibıs.*
Paille pour nattes, *Aou.*
Panier, *Gounet.*
Panthère, *Chebel,* (Ar) *Chebel,* lion شبل
Parce que, *Séda.*
Parole, *Adal.*
Partir, *Tèq.*
Pauvre, *Aiêr.*
Pays, *Magalo.*
Peau d'animaux, *Samo.*
— de bouc pour le café en grains, *Daboula.*
— — pour l'eau, *Girba.*
— — pour le lait, *Suberar.*
— humaine, *A'oub.*
Percepteur de l'impôt, *Gérad,* (Eth) *Garâd* ገራዱ፡ (Ar) *Djerâd* جراد
Percepteur (emploi de), *Géradat.*
Perdre, *Ièlo.*
Père, *Abo,* (G) *Aba* አበ፡ (Bil) *Abboé.* (S) *Abba,* (Bis) *Bab.*
— (grand'), *Aouaoua.*
Petit, *Iêra.*
Peu, *H'oga, ièrièr.*
Piastre, *Saχ'.*
Pied, *H'ag.*
Pierre, *Daga,* (G) *Dhaka* ዐከ፡
Plaine, *Bénanka.*
Pleurer, *Oh'èn.*
Pluie, *Roub.*
Plume, *Bal.*
Poche, *Kich.*
Poids, *Fraslé.*
Poison, *Ouabaïo.*
Poisson, *Kaloun,* (D) coquille, *Kelloum* كلوم
Poitrine, *Féro.*
Porc-épic, *Djadètou,* (G) *Dhadhe* ዐዕ፡
Porte, *Afaf.*
Pour, *Oga.*
Prendre, *Rado.*
Près, *Adoiaï.*
Proche, *Doouan.*
Profond, *Abiêdertaï.*
Promener, *Douéïa. amèrméraïa.*
Puits, *Las.*

Q

Quarante, *Afartèn,* (G) *Afartam* አፊር ቱም፡
Quatorze, *Afeur io toban.*
Quatre, *Afeur,* (I-S) *Af'ar..*
Quatre-vingts, *Siditèn,* (G) *Sadditam* ሱዲቱም፡
Quatre-vingt-dix, *Sagachèn.*
Quatre-vingt-un, *Qoubio siditèn.*
Que, *So.*
Queue de poisson, *Dobo.*
Quinze, *Cheun io toban.*

R

Rade, *Fourda*, (I-S) *Furd'a.*
Rappeler (se), *Agèrènia.*
Rasoir, *Mandil.*
Regarder, *Elgèiè*, (G) *Arga* አርገ ፡
Reins, *Mesqo.*
Remplir, *Bouh'eu.*
Repentir (se), *Logoud.*
Rester, *Fariso.*
Revenir, *Vogho, nokh.*
Réunion, *Gob.*
Rhinocéros, *Ouïeul.*
Riche, *Baghghaïa.*
Rien, *Mah'io.*
Rire, *Khèsel.*
Rivière, *Dad.*
Riz blanc, *Bèrid.*
— en paille, *Chèlèbi.*
Rouge, *Asan, gedoud.*
Route, *Dao, ilan.*

S

Salive, *Andouf.*
Salle du mariage, *Magdara.*
Sang, *Dik*, (G) *Dik'a* ዲከ ፡
Sanglier, *Donfar.*
Sauter, *Bondâ.*
Sauterelle, *Aiah'.*
Savoir quelque chose. *Af.*
Sec, *Engek*, (G), être sec, *Góga* ጎገ ፡
Sein, *Naso.*
Seize, *Lèh' io toban*
Sel, *H'euslo.*
Selle, *Kori*, (Am) *Koreksia* ኮሬኮሲ.ኦ ፡ (Kh) *Korecá.*
Sentir, *Ourso.*
Sept, *Todoba*, (G) *Torba* ቶርበ ፡
Serpent, *Abougori.*
Singe, *Geldèïssa, daièr.*
Six, *Lèh'*, (I-S) *Lah*, (D) *Leh'* لِه
Sœur, *Laëhi.*
Soif, *Aun.*
Soixante, *Lêh'dèn.*
Soixante-dix, *Todobatèn*, (G) *Torbatam* ቶርበተም ፡
Soleil, *Gora*, (Kh) *Qoudra.*
Sombre, *Gadour.*
Sourd, *Agèbiaï.*
Sueur, *Dèdeud.*
Sur, *Kor.*

T

Tabac, *Bouri.*
Talon, *Aïreub.*
Terminer, *Id'lah'.*
Terre (univers), *D'ol.*
Terre, *Aro.*
Tête, *Mada'*, (G) *Mata* መተ ፡
Thaler, *Garchi*, (Kh), *Qirch*, (I-S) *Qársé*, (T) *Ghrouch* غروش.
Tourner, *Ouèrik.*
Travailler, *Chèrè.*
Treize, *Sadah io toban.*
Trente, *Sodón*, (G) *Sodom* ሶዶም ፡
Tribu, *Tol.*
Trois, *Sadah'*, (I-S) *Adóh'* (D) *Sadah'* سدح, (G) *Sadi* ሰዲ ፡ (Am) *Sost* ሶስት ፡
Trompe d'éléphant, *Gaan.*
Trouver, *Meh'echi.*
Tu, toi, *Adiga.*
Tuer, *Medchi, daïl.*

U

Un, *Qoou*, (G) *Toko* ቶኮ ፡ (D) *Inik* ينك

V

Vache, *Sah*, (G) *Zâ* ዛ ፡, (I-S) *Sagá*, (Bis) *O'sha.*
Vallée, *Deh'di.*
Vase à lait, *Ano.*

Va-t-en, *Sèkka.*
Veau, *Dibis*, (G) *Djibitcha* ጂቢቺሣ ፡
Vendre, *Ipsé.*
Venir, *Qalé.*
Vent, *Dabéil.*
— du Nord, *Dofan.*
Ventre, *Bèr.*
Vérité, *Rountis.*
Verre, *Koucho.*
Vert, *K'rab.*
Vêtement, *Houau.*
Viande, *Helib.*
Vide, *Mariniaaï.*
Vingt, *Labatèn.*
Vipère, *Abéso.*
Vite, *Dakhso.*
Voilà, *Ouaka.*
Voile de femme, *Meunro.*
Voir, *Ek.*
Vol, *Togda.*
Voler, dérober, *Toug.*
Voler, *Doulin.*
Voleur, *Tog.*
Vouloir, *Ouadona.*
Vous, *Idinga.*
Vrai, *Roun.*

Z

Zèbre, *Faro.*
Zéro, *Kéh'oré.*

GABRIEL FERRAND,
Membre de la Société Asiatique.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

Dr W. KOBELT.

REISEERINNERUNGEN AUS ALGERIEN UND TUNIS.

Frankfurt am Mein. Moritz Diesterweg, 1885, in-8°, 480 pp.

Ce volume de *Souvenirs de voyage*, orné de vingt-quatre planches, n'est pas le premier ouvrage que des touristes étrangers, et surtout allemands, aient écrit sur l'Algérie. Le plus remarquable, en tenant compte des difficultés du temps, est peut-être celui de Moritz Wagner: *Reisen in der Regentschaft Algier in den Iahren 1836, 1837 und 1838*. Leipzig, 1841 (Voyages dans la Régence d'Alger en 1836, 1837 et 1838), 2 vol. in-8°. Wagner tenait ses renseignements d'un renégat français, nommé Baudoin, et il est vraiment curieux de trouver, au commencement de son second volume, une esquisse satisfaisante de l'organisation des Kabyles du Djurdjura six et sept ans avant la *Grande Kabylie* de Daumas et Fabar (1847) et les *Etudes* de Carette (1848). Vers 1854, un Allemand, Buvry, présenta à l'Université d'Iéna une thèse intitulée *De Algeriae incolis eorumque situ, origine et moribus,* dans laquelle il décrivit avec exactitude la constitution sociale et les mœurs des Kabyles, sans craindre de parler en latin de la *Kuebila* (Qebîla), du *soff* et de la *dîa*. Le même publia vers la même époque, dans la *Zeitschrift für allg. Erdk.*, des *Mittheilun-*

gen aus Algerien (Communications d'Algérie) où se trouve la première description d'ensemble qu'on ait tenté de faire de l'Aourâs. En 1862, Hirsch fit paraître à Berlin des notes recueillies en 1855 dans un voyage exécuté d'Alger à Aumale, Msila, Bou-Saada, Biskra, Batna, Lambèse, Constantine, sous ce titre : *Reise in das Innere von Algerien durch die Kabylie und Sahara*, in-8°, Berlin (Voyage dans l'intérieur de l'Algérie à travers la Kabylie et le Sahara). L'année suivante (1863), H. Freiherr von Maltzan publia à Leipzig ses quatre petits volumes intitulés *Drei Iahre in Nordwesten von Africa* (Trois ans dans le Nord-Ouest de l'Afrique) ; il les fit suivre, en 1869, d'un volume de *Sittenbilder aus Tunis und Algerien* (Tableaux de mœurs de Tunisie et d'Algérie), in-8°, 452 pp., et donna enfin, en 1873, dans l'*Ausland*, deux études sur les luttes des Arabes et des Berbers dans l'Afrique septentrionale, *Der Völkerkampf zwischen Arabern und Berbern in Nord-Afrika.* Il y a là, à côté d'erreurs nécessaires, beaucoup de bonnes choses, compilées ou observées avec soin. Mentionnons encore les articles de Lommatzsch, *Die Eingebornen Algeriens unter der Herrschaft Frankreichs* (Les indigènes de l'Algérie sous la domination française), dans le *Globus* (vol. VI, liv. X et XI), et le volume de Schwarz, *Algerien (Küste, Atlas und Wüste) nach 50 Iahren französischer Herrschaft* (L'Algérie (côte, Atlas et désert) après 50 ans de domination française), in-8°, Leipzig, 1881. Enfin, on trouvera déjà cités dans cette année de notre *Bulletin*, pp. 379 et 383, des articles sur la *Colonisation en Algérie*, et des *Skizzen aus Algerien* publiés par le même M. K. dans l'*Ausland* et dans le *Globus*.

M. K. est un naturaliste, et ses *Reiseerinnerungen* ont été éditées par une Société de naturalistes ; mais il s'en faut de beaucoup que l'histoire naturelle occupe la plus grande place dans son volume. On y trouve, en appendice, une « liste de reptiles et une liste de papillons », et, de ci et de là, dans l'intérieur de quelques chapitres, une ou deux pages consacrées à la botanique. Le livre est rempli presque entièrement de considérations historiques, ethnographiques, politiques, d'observations très personnelles, d'impressions de voyage, de tableaux de genre. Nous ne le regrettons pas, parce qu'il rentre ainsi dans la classe des livres précités, et nous permet de voir comment un Allemand relativement érudit conçoit l'Algérie de 1885. Ces sortes d'ouvrages ont, en général, leur intérêt. Bien qu'ils ne soient jamais rigoureusement exacts, ils nous donnent de constater les idées et les renseignements qui circulent dans le gros public. Ce sont en quelque sorte des « Etats de connaissances vulgaires ». Les touristes qui les composent commencent par prendre de toutes les mains et par recueillir beaucoup d'opinions contraires. Comme ils ne peuvent rien contrôler de près, ils font un choix à la grosse, et ajustent leurs notes bout à bout sans s'occuper des transitions. Cette précipitation même devient pour nous un excellent moyen d'information ; car ce qu'ils insèrent dans de pareils travaux est évidemment ce

qu'ils ont trouvé de plus nouveau et de plus net, c'est-à-dire ce qui tombe à leur époque dans le domaine commun.

Le champ de M. K. paraît d'abord très grand, quand on parcourt les titres et les sous-titres de ses chapitres, Marseille, Alger, la Mitidja et le Zakkar, Blida et Cherchell, Médéa et Boghar, les dolmens de Guyotville, les habitants d'Alger, les environs du Djurdjura, Bougie, les Kabyles du Djurdjura, Constantine, Hammam Meskhoutine, Bône et Guelma, Biskra, le Désert, les Oasis, les Nasamons, les fleuves Sahariens, la mer intérieure, une excursion dans l'Aourâs, la Goulette, Porto Farina, Tunis, etc. Il se rétrécit bientot, quand on considère que l'excursion dans l'Aourâs consiste en une promenade aux environs de Lambèse, que l'auteur ne connaît, en fait de Kabylie, que Palestro, Bouïra, Beni-Mansour et Bougie, qu'il n'a pas pénétré dans les steppes des Hauts-Plateaux, qu'il n'a aperçu le désert qu'à Biskra, et qu'il ne sait ni l'arabe ni aucun dialecte africain. Son jugement ne paraît pas non plus très sûr à première vue. En feuilletant son volume, je regarde d'abord les planches. J'y vois gravées des photographies qui se vendent communément dans les boutiques d'Alger, et certes il n'y a là rien que de naturel ; mais les sous-titres explicatifs de quelques-unes sont bien surprenants. Ainsi, p. 328, le défilé d'El-Kantara, vu du Sud, est qualifié de « Bouche du Désert » (Der Mund der Wüste). C'est la vue inverse qu'il aurait fallu faire graver. P. 343, on ne sait pourquoi une femme de Biskra, très brune, et dont le visage est encadré de tresses de laine, est qualifiée de « femme berbère du désert de Sahara ». P. 240, la « riche Kabyle » est très étonnante, bien qu'empruntée à l'*Algérie* de M. Gaffarel (Paris, 1883). Enfin, ce qui est plus grave, nous trouvons, p. 176, un groupe de cinq filles arabes de Biskra, je crois, qualifiées de « Femmes de l'amîn des Mozabites ». Or les Mozabites s'interdisent absolument d'épouser des femmes arabes, et, s'ils en épousaient, ce n'est pas là qu'ils iraient les choisir. M. K. va même jusqu'à prétendre, dans son texte, p. 170, que « l'amîn actuel des Mozabites d'Alger est tellement libre-penseur, qu'il s'est fait photographier avec son « harem », et laisse vendre les épreuves aux étrangers ». Même confusion et même légèreté dans le choix des références. M. K. pouvait, comme ont fait et font beaucoup de vulgarisateurs, ne citer aucune de ses autorités. C'est ainsi qu'a procédé M. Bourde, dans son excellent petit livre (*A travers l'Algérie*. Paris, 1880), et récemment encore M. Foncin dans son article sur l'Algérie (de la *France coloniale* de M. Rambaud. Paris, 1886). Nous leur donnons, pour notre part, tout à fait raison ; mais il est peu admissible, par exemple, qu'en traitant des dolmens, des chouchas, des bazinas, des Djedar et du Tombeau de la Chrétienne, on néglige les noms de Faidherbe, de Mac Carthy, de Reboud, quand on cite Desor, Rütimeyer, Rhind, Tchihatchef et M. Féraud ; qu'en rappelant les relations de l'Afrique septentrionale avec l'Egypte dans l'antiquité, on mentionne Brügsch, sans nommer encore Faidherbe (*Collection complète des inscriptions numidiques*.

Lille, 1880) et même Movers (*Die Phoenizier*. Berlin, 1856) ; et que, dans la suite de l'histoire de l'Afrique (pp. 157-164), on se contente de Busch, Daumas, Aucapitaine, Sabatier, sans paraître soupçonner l'existence des ouvrages composés précisément sur le sujet, ne serait-ce que la traduction de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun par le baron de Slane. Il en résulte que M. K. s'attribue, dans plusieurs cas, des connaissances assez nouvelles, et en même temps prend à son compte, sans s'en douter, des erreurs dont quelques-unes sont réjouissantes. Ainsi il a visiblement puisé sa page 45 dans l'*Algérie* de M. Gaffarel, et il y a copié presque mot pour mot, sans en indiquer l'origine, la phrase suivante : « Les Turcs (délivrés de la flotte et de l'armée de Charles-Quint par la tempête du 28 octobre 1541) dirent depuis lors : Alger est bien gardée. *Abd er Rhasnan* et *Tsaabbi* (le *vent du Nord* et le *vent d'Est*) la protègent ». Il faut savoir, pour bien entendre cette énormité, qu'il existe au nord d'Alger, en dehors et tout près de l'ancienne muraille, un petit oratoire consacré vers la fin du dix-septième siècle, sous le gouvernement d'El Hadj Ahmed el 'Oldj, à un dévot mort bien auparavant, Abd er Rahman el Tsalebi. Ce gracieux édifice est très connu sous le nom de « Marabout de Sîdî Abd er Rahman ». Or le nom du saint musulman est devenu, chez M. Gaffarel, d'une part *Abd er Rhasnan*, avec le sens de vent de Nord, et de l'autre *Tsaabbi*, avec celui de vent d'Est, et ce sont ces deux vents que, d'après le même auteur, Hassan le Vénitien est supposé invoquer, quand il est assailli par les Espagnols. Il est évident que M. Gafferel a été induit en erreur par quelque pseudo-arabisant. Il aurait au moins dû se mettre à couvert en citant le nom de son interprète ; mais M. K. a eu bien tort aussi de ne pas citer M. Gaffarel.

Il n'y a dans tout cela aucun parti pris. Si M. K. cite (quand il cite) un peu trop d'auteurs allemands, c'est que ces derniers lui sont plus familiers que d'autres. D'ailleurs il use très largement et très loyalement, comme nous le verrons plus loin, de M. Letourneux. Son germanisme n'éclate que dans quelques saillies, comme celle-ci, p. 53 : « Nous ne connaissons les Vandales que par les écrits de leurs ennemis, qui sont certainement aussi dignes de créance et impartiaux que tout ce qu'on trouve dans les feuilles françaises touchant les Uhlans et leur amour des pendules. Sous quels traits serions-nous représentés, si ces témoignages français parvenaient seuls à la postérité ? » ; p. 150 : « Les flots troublés du mouvement anti-sémitique viennent battre jusqu'ici. Les mêmes hommes d'affaires qui, par jalousie de métier, se sont mis à manger de l'allemand (in Deutschenfresserei machen), et annoncent de temps en temps pompeusement dans les journaux, comme un acte héroïque, qu'ils ont montré la porte à un *commis-voyageur prussien* (en français dans le texte), donnent la chasse à leurs concurrents juifs, et le joli *Radical algérien* lance contre eux des articles incendiaires pour allonger les courtes listes de ses abonnés » ; p. 317 (aux environs de Batna) ;

« Les Chaouïa nous recevaient très amicalement, et nous donnaient du lait pour nous rafraîchir; mais quand ils apprirent que nous étions Allemands, leurs yeux brillèrent, et un d'eux, qui savait un peu le français, s'approcha de moi et me dit à l'oreille : *Pruss bon, Pruss fort, Prusse faire guerre aux Français*. On voit que les colons n'ont pas tort d'aimer mieux habiter la ville de Batna que la campagne. » Cela est à noter en passant, et nous indique même qu'il est toujours bon de faire accompagner les touristes et les missionnaires allemands, quand ils s'égarent dans les tribus indigènes.

Les deux morceaux de résistance de ces *Reiseerinnerungen* sont le chap. VIII intitulé : *Algier und seine Bewohner* (Alger et ses habitants), et le chap. XI: *Die Kabylen des Dschurdschura* (les Kabyles du Djurdjura). C'est là surtout qu'il est intéressant de voir quelles idées sur l'histoire et sur l'ethnographie de l'Afrique passent en ce moment dans le public allemand, et combien d'erreurs y sont mêlées. Dans le chap. VIII, à propos de l'origine des Maures qui résultent à ses yeux de la fusion d'éléments orientaux et septentrionaux dans les villes et dans les campagnes de l'Afrique, M. K. rappelle très rapidement les invasions dont la Tunisie et l'Algérie actuelles ont été le théâtre depuis les temps les plus anciens. Le fonds de la population est chamitique ; les Tamhou, figurés sur les monuments égyptiens, sont des envahisseurs d'origine arienne; les Phéniciens et les Chananéens de Procope se sont mêlés sans peine aux Chamites primitifs, sous le nom de Liby-phéniciens, depuis le golfe de Gabès jusqu'à la Tusca. Ils avaient dans l'intérieur une capitale (Tigisis, Numidiapolis, dit M. K.), « aujourd'hui Aïn Yaqout ». On sait en Algérie (Cf. *Rec. Soc. arch. Const.*, 1878) et même à Berlin (*C. I. L.* 4817), que Tigisis ou Ticisi est Aïn el Bordj ; mais M. K. n'est pas tenu à être si précis. Dans l'Ouest, la Numidie et la Maurétanie, occupées par des Chamites et des Ariens blonds, ont été, aussi bien que l'Africa, pénétrées par la colonisation romaine. Après quelques mots sur les Vandales, M. K. passe aux invasions arabes, et distingue très bien la première de la seconde, en s'attachant à montrer que l'une n'a pas laissé d'Arabes en Afrique, et que l'autre est loin d'avoir submergé tout le pays, comme on le croyait encore à Alger il y a vingt ans. Il est vrai que cela ne va pas sans de grosses hérésies historiques. Ainsi M. K., procédant à la façon des conteurs arabes, fait envahir la Cyrénaïque, la Tripolitaine, la Tunisie, détruire Djeloula et Suffetula, battre Grégoire, fonder Kirouân, par le seul Moawia ibn Hodeidj (!), lieutenant d'Okba Ibn Amir (!), en l'an 40 de l'hégire. Après cela, Sidi Okba ben Nafi (qui n'est pas à confondre, dit M. K., avec l'émir Okba ibn Amir), périt dans sa lutte contre Kocîla, et Hassan ben Nôman réduit la Kahina qui meurt victime d'une trahison. Les Berbers, un instant soumis, se révoltent en 732, dit M. K., dès qu'ils apprennent la défaite des Arabes sur le champ de bataille de Poitiers (!). Ils s'affranchissent, et se donnent librement pour chefs (!), d'une part dans la Tunisie et dans la Tripolitaine Ibrahim

ben el Aghleb (!), d'autre part les Fatimites, noble famille de Khalifes, qui après avoir régné à Sidjilmassa (!) dans le Sahara, puis à Tiaret (!) sur les Hauts-Plateaux, deviennent de vrais souverains berbers en dépit de leur nationalité arabe, etc. Monstrueux ne serait pas trop dire, quand on pense qu'il suffisait à M. K. de feuilleter l'*Histoire des Berbers* d'Ibn Khaldoun, ou le premier manuel venu, par exemple l'*Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale* (Constantine, 1875) de M. Mercier.

Dès le début de son chapitre XI, M. K. déclare qu'il entreprend de faire connaître à ses compatriotes l'ouvrage de MM. Hanoteau et Letourneux, dont il n'existe pas de traduction allemande, et qu'il y ajoutera ce qu'il a observé lui-même en pays kabyle. Ces additions se réduisent à peu de chose ; car, d'après son itinéraire, M. K. n'est pas allé dans la Grande Kabylie ; cependant, comme il a eu l'occasion d'en entendre parler par diverses personnes, notamment par M. Sabatier, ex-administrateur de la commune mixte de Fort-National, et comme il a retenu beaucoup de Daumas et Fabar, il donne assurément à ses lecteurs plus de conjectures et d'aperçus que n'en comportait l'exacte sobriété des auteurs de *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Ainsi, nous lisons, p. 216 : « Nous ne savons encore avec certitude rien des convictions religieuses des Kabyles ; nous ne voyons que le vernis islamique qui les recouvre, et sous lequel subsiste encore beaucoup d'ancien paganisme. *Le Kabyle n'est pas plus musulman que moi* (!), disait au Congrès d'Alger un des hommes qui connaissent le mieux la Kabylie, Camille Sabatier, administrateur de Fort-National. D'après tout ce que j'ai entendu rapporter par les quelques voyageurs qui ont été en contact avec les Berbers, je ne suis pas loin d'être de son avis. » *Ibid.* « L'Arabe est né légitimiste. Le Bédouin même qui vit libre dans le désert, et n'admet pas la moindre contrainte de l'étranger, ne sait qu'une chose, c'est que son cheikh a tout pouvoir sur ses biens et sur sa vie, et que ce pouvoir absolu qui réside dans la famille des *Djiid* (sic), des Nobles, se transmet de père en fils.... Au contraire, le Berber est né démocrate, à tel point qu'il frise l'anarchisme (!) ». P. 217 : « Quand j'ai pris connaissance, pour la première fois, de la constitution des communes kabyles, j'ai éclaté de rire, et, si le livre dans lequel je l'ai trouvée n'avait pas été l'œuvre d'un Français pur, j'aurais soupçonné l'auteur d'avoir habillé nos paysans du Nassau avec des gandouras et des djellab kabyles, pour présenter à ses compatriotes un tableau idéal de décentralisation et de gouvernement personnel, comme maître Tacite a arrangé la Germanie pour les Romains de son temps ; mais MM. Daumas, Hanoteau et Letourneux, avec tout le respect que je porte à leur rare érudition, ne devaient pas savoir grand chose de la législation communale du Nassau. Comme il est peu probable que les gens du Nassau soient allés emprunter aux Kabyles le modèle de leur organisation, il faudrait admettre qu'un brave Vandale, quand ses compagnons serraient de près Mayence la dorée, ait pris le plan d'un

village de Taunus, et l'ait traîtreusement communiqué aux Kabyles ; mais cette idée rencontre encore de grandes difficultés, et nous voilà, sans pouvoir l'expliquer, devant ce prodige, qu'un peuple des bords de la mer Méditerranée, entouré de voisins régis despotiquement et centralisés, soit parvenu à se donner des institutions communales que nous étions habitués à regarder comme le propre des races germaniques ». En conséquence, M. K. décrit complaisamment la kharrouba (famille) kabyle, et la taddert (village), et le arch (tribu), et la qebîla (confédération). Il apprend, à son tour, à ses compatriotes que la djemâa est une assemblée, que l'amîn est un maire, que les temmân forment son conseil, que l'oukîl est son assesseur, etc. Çà et là quelques notes détonnent. Ainsi, p. 218 : « La djemâa est pleinement souveraine ; mais elle est « liée » au Kanoun, coutume primitive, qui, bien qu'elle soit non-écrite, comme les Weisthümer des vieilles communes allemandes, se transmet « sans altération » de génération en génération », et p. 229 : « Les fonctions de l'amîn du arch et de la qebîla sont « nettement déterminées » comme celles de l'amîn de la taddert. Les qebîlat sont instituées d'une manière durable. Beaucoup d'entre elles, et particulièrement celles du Djurdjura, existent sous les mêmes noms depuis l'antiquité (!) ». M. K. revient ensuite sur l'opposition du Kabyle et de l'Arabe au point de vue religieux. Suivant lui, pp. 230, 231, « l'Arabe non seulement dit, comme nos dévots, que la terre n'est qu'une vallée de larmes, un lieu d'épreuves, une hôtellerie, mais encore il agit en conséquence. Il est en réalité infiniment plus chrétien que les plus pieux serviteurs du Verbe de Dieu. Tout autre est le Kabyle. Il met sans cesse en pratique cette règle absolument contraire au christianisme autant qu'à l'Islamisme : « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Il n'a accepté qu'une partie de l'Islam, celle qui lui convenait, et c'est là bien peu de chose ». M. K. va même plus loin : « Quel est au juste, dit-il, ce Sîdî Abdallah que les Touareg mêmes honorent, et que personne ne connaît en dehors de l'Afrique ? Il y a bien d'autres saints sous lesquels peuvent se cacher des divinités païennes, et, de même que les traits du dieu Wotan sont parfaitement reconnaissables dans le Saint Pierre et le Saint Georges du moyen-âge, on pourrait aisément reconnaître, si les Kabyles possédaient des traditions anciennes, un ancien dieu numide dans le Sîdî Abd el Kader el Ghilani qui occupe à peu près la place d'un demi-dieu parmi les autres saints (!) ». Bien que M. K. m'ait fait l'honneur de me citer un peu plus loin à propos de l'Aourâs, je suis forcé de dire que de pareilles assimilations sont au moins risquées. M. K. se trouve ainsi conduit à parler des confréries religieuses, et, comme il ne paraît pas avoir connu le livre de M. Rinn (*Marabouts et Khouan*. Alger, 1884), il se donne carrière en prenant pour texte les courtes études de MM. De Neveu et Brosselard. Il prend soin de souligner, comme une opinion personnelle, que « les Khouan ne sont pas autre chose que des Çof berbers (!) transportés sur le terrain religieux ». On pourrait s'arrêter là. Citons encore la fameuse théorie

bien connue du droit de propriété kabyle absolument contraire au droit arabe. Une faute d'impression, que nous ne voyons pas corrigée dans l'erratum, fait dire à M. K. que toute la terre arabe est *melk*, et toute la terre berbère *arch*. Le contraire vaudrait mieux, mais n'est pas vrai non plus.

Voilà ce que M. K. a rapporté d'Algérie, et de quoi se contentera pendant quelques années une certaine classe de lecteurs en Allemagne. M. K. ne voit même pas que ses deux données principales, d'une part la fusion des races en Algérie, de l'autre l'opposition constante d'une race arabe et d'une race berbère telles qu'il les imagine, sont absolument contradictoires. Il aurait pu, sur ce dernier point, méditer quelques pages de Villot (*Mœurs, coutumes et institutions des Indigènes de l'Algérie*, Constantine, 1871, p. 19) et de Rinn (*Rev. Afr.*, 1885. *Les premiers royaumes berbères*). Cependant, malgré ses imperfections, son travail est encore moins mauvais que bien d'autres du même genre. Au fond, la faute en est un peu à nous. Il n'y a pas, il faut l'avouer, de bon manuel d'histoire et d'ethnographie de l'Afrique septentrionale. E. MASQUERAY.

RÉIMPRESSION EN PORTUGAL D'OUVRAGES HISTORIQUES SUR L'ABYSSINIE

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. FRANCISCO MARIA ESTEVES PEREIRA A M. RENÉ BASSET.

« Parmi les livres portugais, rares aujourd'hui, même en Portugal, on a réimprimé récemment, par ordre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, la *Relaçâo de Embaxaida do Patriarcha D. João Bermudez* (1) et la *Relaçâo do que fez D. Christovâo da Gama* par Miguel Costanhoso (2). *A Verdadeira informaçâo das terras do Preste Joâo*, par le P. Francisco Alvarez (3) a été aussi réimprimée à

---

(1) La première édition parut sous le titre de *Breve relaçâo de embaixada que o patriarcha D. Joâo Bermudez trouxo do emperador de Ethiopia chamado vulgarmente Preste Joâo*. Lisbonne, 1565, in-4°. Elle fut traduite en anglais dans le *Pilgrim* de Purchas (t. II, Londres, 1625, in-f°) et sur cette version fut faite celle que Mathurin Veyssière Lacroze inséra à la suite de son *Histoire du Christianisme d'Ethiopie et d'Arménie*. La Haie, 1739, in-12, p. 89-268. Sur les personnages portugais dont il est question dans cette note et les suivantes, cf. mes *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*. R. B.

(2) Publiée pour la première fois sous le titre de *Historia das cousas que o muy esforçado capitaun D. Christovan da Gama fez nos regnos do Preste Joam*. Lisbonne, 1564, in-4°. R. B.

(3) Les anciennes traductions de cette relation sont nombreuses. La première édition intitulée *Ho preste Joam das Indias- Verdadeira informaçam das terras do*

l'Imprimerie Nationale de Lisbonne, mais n'a pas été mise en vente. Il n'est pas question en ce moment de réimprimer *A historia geral de Ethiopia alta*, par le P. Balthasar Tellez[1], mais on espère publier sous peu le texte original du P. Manuel de Almeida dont heureusement le manuscrit n'a pas été perdu. M. le conseiller João de Andrada Corvo, ancien ministre de Portugal à Paris, s'occupe de faire paraître cet ouvrage précieux. Quant à la relation de P. Jeronimo Lobo[2], l'original a été déposé au secrétariat de l'Académie des Sciences de Lisbonne au commencement de ce siècle, mais malheureusement il a disparu et l'on ne peut songer à le réimprimer. Les bibliothèques du Portugal renferment d'intéressantes notices sur l'Ethiopie : ce sont principalement les lettres annuelles écrites par les missionnaires jésuites qui ont visité ce pays de 1558 à 1633[3]. On avait commencé à faire paraître ces documents en un volume qui devait former un supplément au *Bullario do Padroado ultramarino do Portugal*, mais ce travail a été interrompu par la faute de celui qui en était chargé. On trouve aussi en Portugal la relation du P. Paez insérée par le père Telles dans son *Historia geral.* »

Preste Joam segundo vio y escreao ho padre Francisco Alvarez (in-4°, Lisbonne ou Coïmbra, vers 1540) et introuvable. Cet ouvrage fut traduit deux fois en espagnol : *Historia de las cosas de Etiopia traducida de Portuguezo en Castellano* p. Ch. de Padilla. Anvers, 1557, in-12, réimprimée à Saragosse, 1561, in-f°; la seconde fois par Miguel de Selves, Tolède, 1588, in-8°. Sur cette traduction fut faite une version française : *Historiale description de l'Ethiopie, contenant la relation des terres et pays du grand Roi et Empereur Prête Jean.* Anvers, 1558, in-8°, réimprimée à Anvers en 1588, in-12, avec une lettre d'André Corsal. Une autre parut à Paris : *Histoire générale du royaume d'Ethiopie*, 1556, in-8°, 1558, in-8°, 1674, in-f°, traduite sur la version italienne insérée par Ramusio dans le premier volume de sa collection de voyages (Venise, 1550, 1553, 1585, 3 v. in-f°). On connaît aussi deux versions allemandes : *Warhafftiger Bericht aller gründlichen Erfahrenüss von den landen des mechtigen Königs in Ethiopien den wir Priester Johann nennen.* Eisleben, 1566, in-f° ; 2e éd., 1567, in-f° ; 3e éd., 1571, in-f°. Une autre parut avec le même titre à Francfort, 1567, in-f°. Une version anglaise a été récemment publiée à Londres par les soins de la Hakluyt Society : *Narrative of the Portugueze embassy to Abyssinia during the year 1520-1527,* transl. by Lord Stanley of Alderby. Londres, 1881. Cf. sur cette édition l'*Atheneum* du 17 septembre 1881 et l'*Academy* du 29 octobre 1881. R B.

(1) Cette histoire a été éditée à Coïmbra en 1660, in-f°. Un extrait se trouve dans le recueil de Thevenot (4e partie) et une traduction abrégée parut en France : *Extrait de l'histoire d'Ethiopie écrite en portugais par Balthazar Tellez.* Rouen, 1671, in-12. R. B.

(2) Le texte portugais du P. Lobo : *Historia da Etiopia*, fut publié à Coïmbra en 1659, in-f°. Thevenot en donna une traduction sommaire dans la 4e partie de sa *Relation de divers voyages.* Une autre plus complète est due à Legrand : *Relation historique d'Abissinie du P. Jérome Lobo.* Paris, 1728, in-4°. R. B.

(3) Il existe un certain nombre de lettres publiées en diverses langues : je citerai

CHRONIQUE

RAPPORT

DE M. ROBERT, ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE MIXTE D'AUMALE, A M. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT D'ALGER

Concernant Sour Djouab (Rapidi) et la Ghorfa des Aoulâd Selama.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai continué pendant le mois d'octobre les fouilles que j'avais commencées en 1884 à Sour Djouab.

J'ai employé du 13 au 18 octobre une trentaine de travailleurs indigènes. Voici le résultat des travaux effectués :

1° J'ai fait creuser le long de la muraille sud une tranchée d'une quinzaine de mètres de long sur 70 centimètres de large, afin de rechercher s'il n'existait pas sur ce point une porte donnant accès vers l'ouad Sour Djouab. Dans ce travail long et pénible, en raison des grosses pierres que l'on trouvait à chaque instant, nous n'avons pas rencontré de solution de continuité. Des recherches ultérieures amèneront peut-être la découverte d'une porte.

2° J'ai fait également creuser deux tranchées parallèles du Sud au Nord en partant du point où la patte d'un lion en pierre avait été

---

les *Lettere annue d'Etiopia, Malabar, Brasil e Goa dell'anni 1620-1624*. Rome, 1627, in-8° ; *Lettere annue dell' Etiopia dell' anni 1624, 1625 e 1626*. Rome, 1628, in-12 ; *Lettere annue dell' Etiopia dell' anni 1626 e 1627 e della Cina dell' anni 1625 e 1626*. Rome, 1629, in-8°. Quelques-unes ont été traduites en français sous le titre de : *Histoire de ce qvi s'est passé av royavme d'Ethiopie ès années 1624, 1625 et 1626, tirées* (sic) *des lettres écrites et adressées av R. P. Mvtio Viteleschi, général de la Compagnie de Jèsvs*. Paris, 1629, in-12. Ce volume renferme la relation du patriarche Alfonse Mendès, qui a eu plusieurs éditions : *Litterae aethiopicae scriptae ab ipsomet patriarchâ Æthiopiae R. P. A. Mendez*. Malines, 1628, in-12 ; *Relation de l'Ethiopie* (traduite du portugais par B. Cardose). Lille, 1632, in-12 ; 1643, in-12. On doit y joindre la *Lettre du Roy de Portugal à notre sainct Père le Pape, de la conversion de quatre royaumes Indiens*. Paris, 1546, in-12 ; la relation du P. Godinho : *De Abbassinorum rebus deque Æthiopiae patriarchis J. N. Barreto et A. Oviedo*. Lyon, 1683, in-8° ; la relation du P. Morejon : *Les dernières nouvelles de l'Estat de la Chrestienté en Ethiopie, empire des Abyssins* trad. de l'espagnol en français. Paris, 1622, in-12 ; enfin celles de Damien Goez : *Legatio magni Imperatoris Indorum Presbyteri Johannis*. Dordrecht, 1518, in-8° ; *De legatione regis Æthiopiae ad Clementum pontificem VII*. Bâle, 1533, in-f° ; Bologne, 1523, in-4°, 1538, in-f° ; *Fides, religio moresque Aethiopum*. Louvain, 1540, in-4° ; Paris, 1541, in-8° ; Louvain, 1544, in-4° ; Cologne, 1574, in-8° ; Anvers, 1611, in-12 et à la suite du *Mores, leges et ritus gentium per J. Boemum Arbanum Teutonicum*. Tournai, 1591, in-32 ; *Damiani Goez et aliorum opera de rebus hispanicis, lusitanicis, aragonicis, indicis et aethiopicis*. Cologne, 1602, in-8°. R. B.

trouvée l'année dernière. Ces tranchées, longues d'une vingtaine de mètres, n'ont amené comme résultat que la découverte de débris sans valeur, de plomb, de fonte et de poterie grossière.

3° J'ai fait procéder au curage du puits ou regard que je vous ai signalé dans mon rapport du 6 novembre 1884. Sept ou huit pierres de grand appareil en ont été extraites, avec les plus grandes difficultés, en raison des faibles dimensions de ce regard (1 mètre de long sur 0,90 c. de large) qui ne permettent qu'à un seul homme d'y travailler. Après l'enlèvement de ces pierres, nous avons atteint une couche épaisse de terre meuble sans cependant rencontrer le fond du regard. Lors des prochaines fouilles j'espère parvenir à dégager complètement ledit regard.

4° J'ai fait effectuer quatre tranchées longues d'une vingtaine de mètres dans diverses directions de l'ancien cimetière romain qui se trouve devant la porte ouest des ruines, au sud du poste du gardien ; ces recherches n'ont donné aucun résultat important, nous n'avons trouvé que des pierres tumulaires sans inscription, des tombeaux d'enfant en briques et deux ou trois pièces romaines complètement frustes.

Malgré mon vif désir de découvrir des vestiges intéressants, mes travaux de recherches n'ont donné qu'un résultat peu satisfaisant, mais j'espère qu'en persistant j'arriverai à découvrir soit les traces d'un monument quelconque, soit celles d'une nouvelle porte ou une inscription importante.

J'ai profité, Monsieur le Préfet, du passage d'un photographe pour faire photographier la Ghorfa des Oulad Slama, vestige important de la domination romaine, déjà connu par les travaux de M. Choisnet. La Ghorfa (nom indigène d'une sorte de mausolée romain) est située dans le douar Oulad Slama, commune mixte d'Aumale, à environ 10 kilomètres sud-est de la ville d'Aumale.

C'est une construction de forme quadrangulaire, large de 5 mètres, longue de 5 mètres et haute de 5 mètres 80, qui devait être le mausolée d'une notabilité romaine. Elle comporte deux pièces, un rez-de-chaussée et un étage séparés par un carrelage en pierres de taille. Deux ouvertures, situées sur la face Est, donnent accès dans ces deux pièces. Deux degrés, l'un de 25 centimètres de largeur sur 90 centimètres de hauteur, et l'autre de 25 centimètres de largeur sur 30 centimètres de hauteur, entourent la base du bâtiment sur les côtés Nord, Ouest et Sud. A une hauteur de 3 mètres 10 centimètres, une plinthe entoure la Ghorfa sur les quatre côtés, et enfin à une hauteur de 5 mètres 20, l'on rencontre les traces d'une corniche de 30 centimètres d'épaisseur qui devait également entourer le bâtiment.

Autour du point sur lequel est construite la Ghorfa, l'on rencontre de nombreuses pierres avec ou sans inscriptions et des vestiges de tombeaux. A 25 mètres au nord de la Ghorfa, l'on remarque un réduit demi-circulaire d'un diamètre de 55 mètres. Les pierres formant ce réduit sont de grand appareil. A 165 mètres au Sud se trouve un

petit réduit demi-circulaire d'un diamètre de 6 mètres. Près de ce réduit l'on rencontre des pierres portant des inscriptions très intéressantes qui ont été publiées dans le *Corpus*, vol. VIII, et dans les *Addimenta ad Corporis*, vol. VIII.

Le terrain sur lequel sont les diverses ruines précitées a une contenance de 1 hectare 97 ares 63 centiares. Il est limité à l'Est par un sentier, au Nord par un cimetière indigène, à l'Ouest par la propriété de Lakhdar ben Mekki et une crête de rocher, au Sud par la propriété de Lakhdar ben Mekki. L'importance, au point de vue archéologique, de ces vestiges de la domination romaine mérite qu'une mesure vienne en assurer la conservation ; aussi j'estime qu'il est absolument nécessaire de classer comme monument historique la Ghorfa des Oulad Slama et les terrains qui l'avoisinent et figurent au plan ci-annexé.

Une photographie, jointe à ce rapport, rend bien compte de l'importance de la Ghorfa des Oulad Slama.

Aumale, le 29 décembre 1885.

L'Administrateur,
A. ROBERT.

DÉCOUVERTE D'UNE INSCRIPTION A PHILIPPEVILLE

M. le Recteur de l'Académie d'Alger a bien voulu nous donner communication du document suivant, accompagné d'un bon estampage :

PROCÈS-VERBAL

DE DÉCOUVERTE D'UNE PIERRE COMMÉMORATIVE DE LA CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE CHRÉTIENNE, BATIE VRAISEMBLABLEMENT, AU Ve SIÈCLE, SUR L'EMPLACEMENT DE L'ÉGLISE ACTUELLE DE PHILIPPEVILLE, ET D'UN TOMBEAU CONTENANT LES OSSEMENTS D'UNE FEMME, QUE L'ON PEUT PRÉSUMER ÊTRE LES RESTES DE LA MARTYRE DONT IL EST PARLÉ SUR LA DITE PIERRE COMMÉMORATIVE.

Je soussigné, Henri Gouilly, architecte en chef de la ville de Philippeville, inspecteur des monuments historiques, certifie exacts les faits suivants :

Le 6 mars 1886, les ouvriers employés au déblaiement de la terrasse supérieure du square en construction sur la place de l'Eglise, mirent à nu une portion de mosaïque posée sur une aire en mortier de $0^m 05$ d'épaisseur. Cette mosaïque était formée de cubes blancs et verts, disposés en losanges alternativement blancs et verts. Le dessin était bordé par un encadrement de filets droits, également en marbres de mêmes couleurs. Les dimensions de cette mosaïque étaient de 4 mètres sur 4 mètres. La surface avait perdu son horizontalité et était légèrement ondulée du côté ouest, ce que j'attribue au gonflement des terres du sous-sol.

Il a été impossible de conserver cette mosaïque intacte, le mortier n'ayant plus de consistance. Cependant les cubes de marbre ont été détachés de leur gaîne de mortier et conservés pour permettre de rétablir, s'il y a lieu, ce carrelage antique.

Sa position, par rapport à l'église actuelle, était la suivante : à 12m 30 en avant, dans l'axe de la porte de l'église, et à 9 mètres au Sud à partir de ce point, parallèlement à la façade ; en profondeur, à 2m 95, par rapport au niveau de la place avant les déblais.

Cette découverte avait, jusque là, peu d'importance, surtout si l'on considère que j'avais déjà rencontré, sur toute la surface du square en construction, une quantité considérable de pierres de taille, les unes en place, les autres renversées, puis aussi des fûts de colonnes et quelques chapiteaux ; le tout indiquant, sans contredit, que je travaillais sur l'emplacement d'un vaste édifice romain.

Le 3 avril suivant, en creusant une fosse pour la plantation d'un arbre, l'ouvrier chargé de ce travail rencontra sous sa pioche une plaque en marbre. Du côté où elle lui est apparue, elle ne contenait aucune inscription. M'étant aperçu qu'elle portait une inscription latine sur la face couchée en terre, je fis déblayer avec précaution les terres autour de la partie qui restait engagée, car un coup de pioche avait brisé la plaque en deux.

J'en fis alors réunir les deux fragments et M. Louis Bertrand, secrétaire de la mairie de Philippeville, put immédiatement constater que cette inscription, restée intacte, était une découverte des plus précieuses au point de vue de l'archéologie chrétienne et de l'histoire de notre ville, car elle témoignait de l'existence, en cet endroit, d'un temple consacré à une martyre. Nous la fîmes transporter avec précaution à la mairie. Cette inscription est ainsi conçue, en distiques latins :

MAGNA QVOD ADSVRGVNT SACRIS
FASTIGIA TECTIS
QVAE DEDIT OFFICIIS SOLLICITVDO PIIS
MARTYRIS ECCLESIAM VENERAN
DO NOMINE DIGNAE
NOBILIS ANTISTES PERPETVVSQVE PATER
NAVIGIVS POSVIT CRISTILEGISQVE MINISTER
SVSPICIANT CVNCTI RELIGIONIS OPVS

M. Hugues Dry, conservateur du Musée, a bien voulu me communiquer la traduction suivante de cette inscription, traduction qu'il fit presque immédiatement :

Les vastes portiques qui s'élèvent devant cet édifice sacré ont été placés en témoignage de la vénération que l'Eglise accorde à ceux qui ont mérité le martyre. Par un noble évêque, père perpétuel, Navigius, ministre de la loi du Christ. Que tous contemplent ce monument de la religion.

La portion qu'occupait cet important document archéologique était la suivante : à 13m 20 en avant, dans l'axe de la porte de l'église, et

à 19 mètres au Sud à partir de ce point, parallèlement à sa façade; en profondeur, à 3 mètres, par rapport au niveau de la place avant les déblais.

Le 9 avril, en creusant les fouilles d'un bassin, en avant du mur de front du square de la place de l'Eglise, les ouvriers mirent à découvert un tombeau renfermant un squelette humain presque complet. Ce tombeau était situé directement sous la mosaïque découverte primitivement. Il était recouvert de plusieurs larges dalles de schiste de 0^{m} 15 d'épaisseur; ses parois étaient formés de pierres de taille, réunies à la construction elle-même, puis revêtues d'un parement en briques de forme spéciale. Le sol était carrelé en briques; les dimensions de ce tombeau étaient de 2^{m} 20 de longueur, 0^{m} 60 de largeur et 0^{m} 50 de profondeur. La direction longitudinale était Ouest et Est.

Le squelette était dans une position légèrement inclinée; la tête, regardant l'Est, reposait sur une dalle en brique de 0^{m} 03 d'épaisseur, appuyée elle-même contre une pierre de taille de 0^{m} 50 de côté, présentant une ouverture circulaire de 0^{m} 21 de diamètre. J'ai recueilli et réuni tous ces ossements pour les soumettre à l'examen de M. le Dr René Ricoux, maire de Philippeville, qui s'est chargé de l'étude ostéologique de ces précieux restes.

Outre ce squelette, on a retiré du tombeau quatre clous en fer forgé de 0^{m} 105 de longueur et de 0^{m} 01 de diamètre à la naissance de la tête. Jusqu'à présent, rien ne peut expliquer l'existence de ce métal dans le tombeau. Il est impossible d'admettre que les clous aient pu servir à l'ensevelissement; les dimensions du sarcophage avec son revêtement en briques, l'absence de tout bois, le diamètre des dits clous me font supposer ou qu'ils ont été déposés dans ce tombeau comme attributs, ou que, peut-être, ils ont servi d'instruments des tortures de la martyre.

Fait et clos à Philippeville, le 14 avril 1886.

L'Architecte en chef de la Ville,
GOUILLY.

Ont signé, comme témoins des faits relatés ci-dessus: MM. le Dr RENÉ RICOUX, maire; LOUIS BERTRAND, secrétaire de la Mairie; HUGUES DRY, conservateur du Musée; AUGUSTIN SALLES, curé de la paroisse; EDOUARD DALMAS, architecte; ALEXANDRE PONTICELLI, commissaire de police; GUILLAUME MARQUET, entrepreneur.

MISSION DE M. FAGNAN DANS LA PROVINCE D'ORAN.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Pour remplir la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier et consistant à rechercher les manuscrits intéressants qui peuvent se rencontrer dans la province d'Oran, j'ai passé six semai-

nes, dépassant ainsi de près de moitié le temps que j'avais cru nécessaire de consacrer à ces investigations et n'ayant pas visité tous les endroits où l'on peut espérer faire quelques trouvailles. Il faut compter en effet avec les lenteurs inévitables dans les relations avec les indigènes et avec une méfiance naturelle sensiblement accrue par suite des prêts consentis par eux à des Européens, militaires et civils, et non suivis de restitution.

Dans cette situation, et à cause aussi des conditions difficiles de travail où l'on se trouve presque toujours chez les Arabes, mes recherches ont été principalement dirigées vers ce qui peut davantage nous intéresser, l'histoire, la géographie, les belles-lettres. Bien des ouvrages relatifs à l'Afrique septentrionale nous manquent encore, mais il semble que bien petit soit le nombre de ceux qu'on peut espérer retrouver en Algérie. Les fonctionnaires zélés et au courant de la langue et des mœurs du pays sont certainement les mieux placés pour obtenir petit à petit des renseignements sur les monuments écrits concernant l'histoire, les coutumes, les chants de la région qu'ils habitent; les encouragements qu'ils recevraient pour entrer ou persévérer dans cette voie seraient tout profit pour la science. Je puis citer M. Varnier, administrateur de la commune mixte de Maskara, qui a eu la chance de découvrir deux exemplaires d'un ouvrage pour ainsi dire inconnu et contenant des renseignements historiques sur la plaine de l'Eghris.

J'ai passé successivement par Relizane, Mostaghanem, Oran, Tlemcen, Nedroma, Maskara, Kalaa, Debba et l'Oued Djemaa, en y relevant ce dont je pouvais obtenir connaissance. A Tlemcen, Si Harchawi, attaché à la grande Mosquée, possède, d'après une liste qu'il m'a communiquée, plusieurs chroniques dont nous savons à peine les titres ; mais il s'est toujours dérobé lorsqu'il s'est agi de me les faire voir, malgré le concours que j'ai obtenu de certains indigènes, notamment de Si Ahmed bel Bachir, professeur à la Médersa, qui se heurte lui-même à des défiances provoquées par son origine extra-tlemcénienne. J'ai eu le regret de constater dans cette ville que le transfert du Musée dans un local nouveau a été opéré avec une telle négligence que plusieurs des monuments sauvés par les soins de M. Brosselard ont été brisés et que le travail de classement opéré par ce savant est presque tout entier à refaire.

Il m'a été également impossible d'avoir accès à la zaouïa de Bou-Guirat, entre l'Hillil et Mostaghanem, où l'on dit qu'il existe une riche bibliothèque.

Veuillez agréer, etc.

15 décembre 1885.

NÉCROLOGIE

M. LÉON RENIER.

La belle vie de M. L. Renier (Charleville, 2 mai 1809 — Paris, 11 juin 1885), consacrée tout entière aux hautes études, restera un modèle d'activité scientifique, de désintéressement, de droiture et de bonté. Sa mémoire, vénérée par tous ses disciples, dont quelques-uns étaient ses collègues à l'Institut, nous est particulièrement chère ; car l'Algérie lui doit la révélation de ses richesses archéologiques, et comme le fragment le plus important de son histoire. De tous les titres de M. L. Renier à la respectueuse sympathie du monde savant, il n'en est pas de supérieur à son *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*, résultat de ses missions de 1850, 1851 et 1852 dans la province de Constantine. Dans toutes les *Revues* auxquelles il a collaboré, c'est l'Algérie qui lui a fourni ses plus pénétrantes observations sur l'Administration romaine ; dans son cours au Collège de France, c'est à notre épigraphie d'Afrique qu'il revenait de préférence. Il a été, pour une grande part, le fondateur de la Société archéologique de Constantine. Enfin il était le conseil et le guide bienveillant de tous ceux qui s'occupent d'accroître et de conserver en Algérie le trésor de l'antiquité.

Esprit juste, incapable d'ajouter un ornement à la vérité, né pour les études critiques et les travaux de précision, sans le secours desquels l'histoire n'est qu'une déclamation vaine, ses débuts avaient été pénibles dans la période romantique de 1830. Alors la philologie et l'épigraphie, maintenant victorieuses, étaient dédaignées comme des curiosités inutiles, et tous les jeunes savants qui devaient, trente ans plus tard, réformer en maîtres tant de fantaisies brillantes, végétaient dans l'obscurité. Par une singulière vocation, qui révélait bien en lui le futur critique et l'épigraphiste exact, M. L. Renier s'était d'abord présenté, en 1830, à la section des sciences de l'Ecole normale supérieure, et avait été admis sur la liste dressée par M. de Frayssinous, ministre de l'instruction publique. Rayé par la Révolution, il dut entrer pour vivre dans une imprimerie ; il y travailla deux ans comme prote, et c'est pourquoi, sans doute, son *Recueil des inscriptions romaines* est un chef-d'œuvre de composition typographique. Principal du collège de Nesle en 1832, il revint à Paris en 1838, et collabora à la rédaction du *Journal de l'instruction publique*. Philippe Le Bas, chargé du *Dictionnaire encyclopédique de la France*, le prit pour secrétaire (1840-1845), et lui laissa le soin de rédiger les trois derniers volumes de cette longue collection. Il compila ensuite une partie de la *Bibliothèque portative universelle*. Il trouva heureusement sa voie en 1845, quand il fonda la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, et fut, la même année, affranchi des dures nécessités de la vie, quand la maison Didot

lui confia la direction de l'*Encyclopédie moderne*. D'ailleurs, en 1847, il put se faire nommer, non sans difficulté (!), employé à la Bibliothèque de l'Université. Il en devint successivement le secrétaire trésorier, le sous-bibliothécaire, le bibliothécaire, le conservateur-adjoint et le conservateur-administrateur. Entre temps, il accomplissait ses missions d'Afrique (1850-1852). Quand il commença de publier ses *Inscriptions romaines de l'Algérie,* l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui ouvrit ses portes, et dès lors il recueillit tous les fruits de sa laborieuse persévérance. Il fut désigné, en 1855, pour réunir les éléments d'un *Corpus* des inscriptions romaines de la Gaule, pourvu, en 1861, de la chaire d'épigraphie latine au Collége de France, nouvellement créée, chargé d'acquérir à Rome pour le Louvre la collection du Musée Campana, nommé en 1868 président de la section de philologie et d'histoire à l'Ecole des Hautes Etudes, honoré enfin d'une affection particulière, sans qu'il changeât rien à ses allures fermes et modestes, par l'Empereur Napoléon III. Le trait suivant, déjà bien connu(1), donne une haute idée de l'indépendance de son caractère, et du bon sens du souverain : « Renier était au château de Compiègne un jour d'élection à l'Institut ; il prévient l'Empereur qu'il est obligé de s'absenter. « Pour qui allez-vous voter ? lui demande celui-ci. » — « Sire, lui répond Renier, je voterai pour un homme éminent qui n'est pas de vos amis ; il a mieux aimé briser sa carrière que de prêter serment à l'Empire. Mais quand il s'agit de recruter l'Institut, je ne fais pas de politique et ne regarde que le mérite. » Napoléon, vaincu par une telle franchise, se vit obligé de dire à Renier : « Vous avez raison, M. Renier, et je fais des vœux pour votre candidat. » Renier, arrivé à l'Institut, ne manqua pas de raconter cette conversation aux fonctionnaires qu'il savait hostiles à son protégé, et assura par ce moyen l'élection d'un homme de grande valeur. Mais plusieurs ministres ne pardonnèrent pas à Renier ce coup d'audace et s'en vengèrent par de petits moyens qu'il est inutile de raconter ici. »

Il est mort plein de jours, sans qu'une voix se soit jamais élevée contre lui, laissant une œuvre considérable, une belle renommée que l'Allemagne seule a essayé de ternir, et, à la charge de tous ceux qui se sont adressés à lui, une dette de reconnaissance inoubliable.

Les travaux de M. L. Renier qui intéressent directement la philologie et l'épigraphie sont ses *Mélanges d'épigraphie* (1854), ses *Inscriptions romaines de l'Algérie* (1855-58), la première livraison du recueil des *Diplômes militaires* (1876), la publication des *Œuvres de Borghesi*, à laquelle il faut joindre la réédition de la *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon,* de J. Spon, et un très grand nombre d'articles disséminés dans différents Bulletins, Journaux, et Revues savantes. En voici la liste dressée avec beaucoup de soin par M. E. Chatelain dans la *Revue de philologie :*

---

(1) Cité par la *Revue de Philologie,* an. et t. x, 1re liv.

Annuaire de la Société des Antiquaires de France, in-12. — Claude Ptolémée, géographie (Gaule) (t. I, 1848, p. 240-299). — Itinéraires romains de la Gaule, avec carte réduite de Peutinger (t. II; 1850, p. 181-313).

Athenaeum français. — Inscription de M. Clodius Macer à Philippeville (1852, p. 121).

Archives des missions scientifiques et littéraires. — Lettre datée de Lambèse, 5 novembre 1850 (t. I, 1850, p. 654-656). — Demande d'une mission (t. II, 1851, p. 57-62); Rapport adressé de Lambèse le 5 janvier 1851 (Ibid., p. 169-186); Rapport adressé de Lambèse le 21 janvier 1851 (p. 217-222); Troisième rapport, 2 avril 1851 (p. 435-457); Quatrième rapport, 17 novembre (p. 473-483); — Premier rapport sur une nouvelle mission, daté de Tébessa le 17 décembre 1852 (t. III, 1854, p. 315-338).

Bulletin archéologique de l'Athenaeum français, in-4°. — Explication d'une inscription latine du musée de Wiesbaden (1856, p. 2-4). — Inscription funéraire de Cherchell contenant des formules singulières (Ibid., p. 31-32). Emplacement de la ville de Choba (Ibid., p. 55).

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, in-8°. — Inscription de l'Arc de Bessariani (1857, p. 54-55); Inscription de Souk-Arras et de Mdaourouche (p. 85-86); Carnet de voyage de Spon (p. 104); Inscription latine de Sayda (p. 106-108); Inscription de Hammam-Lif (p. 136-138); Inscription de Timesitheus à Lyon (p. 143-144); Inscription de Lyon relative à la victoire remportée par les Séquanais sur les Lingons en l'an 70 ou 71 (p. 167); Inscription de Périgueux (p. 170). — Inscription de Lyon, de Lambèse (1858, p. 46-47); Inscription de Zraïa (p. 70-72); Inscription du Coudiat-Ati (p. 75-77); Nouvelle inscription de Zraïa (p. 83-84); Inscription de Petronell relative à un Rémois (p. 105-107); Inscription de Xanten (p. 149-151). — Inscription de la couronne d'Agilulf trouvée à Guerrazar (1859, p. 71 et p. 155); Découverte d'un monument dépendant du temple de Rome et d'Auguste à Lyon (p. 121); Inscriptions relatives à Rosmerta (p. 159 et 166); Inscription de Grenoble=Cularo (p. 177). — Autel en terre cuite à tête barbue (1862, p. 33). — Inscription d'Orléans (1865, p. 82); Inscription de Kerbet-Guidra (p. 143-145). — Découvertes sur le mont Palatin (1869, p. 117-118).

Bulletin des Sociétés savantes, in-8°. — Inscription de Constantine où se trouve mentionnée une année bissextile (p. 57-61); Mission en Bretagne et en Normandie, le marbre de Thorigny (t. I, 1854, p. 185-189). — Inscription opistographe de Nîmes (t. II, 1855, p. 84-88); Sur quelques inscriptions latines exposées dans la salle du Zodiaque (233-242).

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des Arts, in-8°. — Les *juvenes a fano Jovis* (t. II, 1856, p. 448-451); Milliaire de Trajan à Saint-Ciers-la-Lande (p. 675-676). — Inscriptions d'Amiens, de Beauvais (t. III, 1857, p. 91-104); Inscriptions de Nîmes, de Beauvais, de Quarante, de Saint-Pons (p. 145-162); Inscriptions d'Anse, de Craon, de Nuits, de Bourbon-Lancy (p. 205-208). — Inscriptions des Ceutrones, de Limoges, de Bessac, inscription grecque de Marseille, inscription de la Chapelle-Blanche (Savoie), du Mans, de Soyon, inscription terminale de Kroub (Algérie) (t. IV, 1860, p. 168-175); Inscription de Nizy-le-Comte (p. 937-939).

Bulletin épigraphique de la Gaule. — Monument élevé à Grenoble en l'honneur de Claude II le Gothique (t. I, 1881, p. 4).

Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica, in-8°. — Extrait d'une

lettre à M. Henzen (sur quelques inscriptions d'Algérie, 1857, p. 166-169). — Inscriptions de l'Algérie (1859, p. 48-54 et 225-227). — Même sujet (1860, p. 20-24).

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Le *curator alvei Tiberis* et le *tribunus fabrum navalium* (t. I, 1857, p. 104). — Inscription lyonnaise restituée à Septime Sévère (t. II, 1858, p. 31-37) ; Inscription lyonnaise de T. Aristius Mercurius (p. 67-68). — Inscriptions lyonnaises d'Eppius Bellicus et de Ti. Claudius Genialis (t. III, 1859, p. 102-104) ; Inscription viennoise de T. Flavius Serenus ; Inscription de Rusuccurium mentionnant un *a cognitionibus Augusti utrubique* (p. 230-234). — Sur une restitution de l'inscription de la Fontaine de Nîmes (t. VI, 1862, p. 79-82) ; Fouilles du Palais des Césars dans les jardins Farnèse (p. 153-156) ; Sur une publication illégitime d'inscriptions envoyées au Louvre par des missionnaires (p. 174-175). — Fouilles de Vertault (t. VII, 1863, p. 65-66) ; Inscription de Trébisonde mentionnant le préfet Tromudus (p. 203-205) ; Inscription de l'Arc de Constantin (p. 230-232 et 293) ; Inscription de Saint Irénée à Lyon (p. 264-265) ; Fouilles du Palatin (p. 287) ; Stèle de Tébessa (p. 291-292). — Nouvelles inscriptions lyonnaises (t. VIII, 1864, p. 35-36) ; Restitution de l'inscription grecque de Kefr-Bereim (p. 81) ; L'inscription de Saint Rémy, à propos du *Priscae latinitatis epigr. supplementum V* de Ritschl (p. 237) ; Rapport sur les inscriptions de Troesmis (p. 252-258) ; Le procurateur impérial Q. Axius Aelianus (p. 264-269).

Inscription d'Orléans (2e série, t. I, 1865, p. 70 et 91-102) ; Inscription lyonnaise de M. Verinius Ursio (p. 111-143) ; De l'avancement des centurions (p. 306-307) ; Inscription algérienne déterminant la situation de Badiae et de Serteia (p. 364-368) ; Inscription de Mesve (p. 370-371). — Inscription de la civitas Nattabutum (t. II, 1866, p. 10-12) ; Le temple de Jupiter Stator et l'inscription REMVREINE (p. 18-20) ; Réponse à une lettre de Mommsen sur le légat Novius Rufus (p. 27-34) ; Inscription tunisienne de Fl. Antigona (p. 47-51) ; Milliaires de Tacite et de Maximien (p. 160-162) ; Les juvenes Nemesini à Vence (p. 163-165) ; Corrections à Spartien (p. 411-413). — Inscription de Ksar-el-Kamar mentionnant les decennalia de Dioclétien (t. III, 1867, p. 109-111) ; Inscription de Gibraltar mentionnant la turris Lascutana (p. 267-271). — Stèles sépulcrales en forme de vœux à Saturne (t. IV, 1868, p. 6) ; Identification de Rosmerta et Maia (p. 219) ; Les Julius d'Avenches doivent leur nom à Auguste (p. 231) ; Inscription de Neuvy-le-Réal dédiée à Augusta-Livie (p. 286). — Inscription bordelaise de Domitia (t. V, 1869, p. 100-103) ; Inscription d'Egypte mentionnant la cohors I Fl. Cilicum et l'ala Apriana (p. 279-285). — Inscription mosaïque de Lillebonne (t. VI, 1870, p. 30-35) ; Erreur de Grotefend à propos d'un cachet d'oculiste (p. 79) ; Inscription de Turn-Severin (p. 152 et 158-160 ; Plaque de bronze de Fl. Xystus trouvée à Lambèse (p. 153-154) ; Divisions de la Gaule impériale, les Novem Populi (p. 315).

Inscription d'Intaranum (Entrains) (3e série, 1872, p. 409-412) ; Tuiles légionnaires de Néris-les-Bains (p. 423-427) ; La leçon « regionibus » dans l'inscription de Narbonne (p. 455).

Inscriptions algériennes fausses (4e série, t. I, 1873, p. 189) ; Inscription de Sétif en l'honneur de Maxime, de Balbin et de Gordien (p. 208) ; Le surnom Germanica donné à la légion II Trajana Fortis (p. 209). — Inscription grecque de C. Pinnius Rufus, au Kef (t. II, 1874, p. 199-201) ; Inscriptions de Zaghouan et de la Maisa (p. 203-204). — Inscription de Grèzes-le-Château (t. III, 1875, p. 112) ; Inscriptions relatives à Velleius Paterculus (p. 200 et 431-441) ; Rapport fait au nom de la commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de

1875 (p. 442-451) ; Inscriptions de Valentia Tucciana, à Timgad (p. 295) ; L'album des décurions du Thamugas (p. 300).

Journal des Savants, in-4°. — Inscription grecque relative à l'historien Flavius Arrianus (1876, p. 442-448).

Mémoires de l'Académie des Inscriptions, in-4°. — Sur les officiers qui assistèrent au Conseil de guerre tenu par Titus avant l'assaut du temple de Jérusalem (t. xxvi, 1re partie, 1867, p. 269-321) ; Sur une inscription récemment découverte à Orléans (Ibid., p. 119-136).

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, in-8°. — Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse (t. xxi, 1852, p. 63-135). — Mélanges épigraphiques (t. xxii, 1853, p. 1-59).

. *Moniteur universel*. — Rapport au rince chargé du ministère de l'Algérie et des colonies sur un tarif des droits de douanes découvert à Zraïa (6 décembre 1858, p. 1483).

Revue algérienne et coloniale, in-8°.— Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie (novembre 1859, p. 207-223).

Revue archéologique, in-8°. — Inscription de Thessalie (1re série, t. i, 1844, p. 315-319). — Inscription de Corseult (t. vi, 1849-50, p. 316-323). — Inscription d'Eauze (t. vii, 1850-51, p. 182-185) ; Tombeau de T. Flavius Maximus, préfet de la légion III d'Auguste (p. 186-187) ; Inscription chrétienne de Sétif (p. 369-372). Voyage archéologique au pied de l'Aurès (t. viii, 1851-52, p. 492-513) ; Notes sur quelques noms puniques (p. 702-707). — Ruines de Zana (t. ix, 1852-53, p. 38-45) ; Trois inscriptions trouvées à Rome (p. 193-198). — Tuiles romaines à Bougie, inscription de Saverne, inscription suspecte de Calliste à Rome (t. x, 1853-54, p. 305-310) ; Trois inscriptions de Constantine relatives à un légat impérial de la province d'Arabie (p. 538-553). — Inscriptions de Tiaret (t. xi, 1854-55, p. 441-446) ; Inscription du musée de Lyon (p. 691-694). — Note sur un monument funéraire récemment découvert à Constantine (t. xii, 1855-56, p. 180-182). — Note sur le recueil intitulé : Epigrammata antiquae Urbis (t. xiii, 1856-57, p. 51-55). — Bas-reliefs et inscriptions du Musée de Cherchell (t. xiv, 1857-58, p. 1-6) ; Inscriptions de Thagaste et de Madaure (p. 129-142) ; Observations sur un article de M. Rossignol intitulé : Explication et restitution d'une inscription latine découverte à Mdaourouch (p. 355-369) ; Prétendue inscription relative à la Beauce (p. 247-248) ; Buste de Ptolémée, fils de Juba (p. 406-408). — Sur une inscription de Saint-Gervais en Savoie et sur le véritable nom des anciens habitants de la Tarentaise et du Faucigny (t. xiv, 1859-60, p. 353-364).

Fouilles exécutées au mont Palatin (2e série, t. vi, 1862, p. 201-203). — Annotations à des inscriptions copiées par M. Foucart en Italie (t. ix, 1864, p. 210-215. — Le procurateur impérial Q. Axius Aelianus (t. x, 1864, p. 314-321) ; Inscription de Troesmis, dans la Mésie inférieure (p. 390-398). — Sur une inscription d'Orléans (t. xi, 1865, 408-421). — Inscription de Mesve (t. xii, 1865, p. 386-388) ; Inscriptions de Troesmis (p. 401-432). — Inscription d'Algérie mentionnant les Nattabutes (t. xiii, 1866, p. 100-102). — Les peintures du Palatin : la maison de Livie (t. xxi, 1870, p. 326-331). — Inscriptions grecques et latines d'Alexandrie (t. xxii, 1870-71, p. 103-106), — Inscriptions de la Mésie supérieure (t. xxvi, 1873, p. 137-143).— Inscription romaine relative à l'historien Velleius Paterculus (t. xxx, 1875, p. 388-395) ; Inscription grecque relative à l'historien Flavius Arrianus (t. xxxiii, 1877, p. 199-205).

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, in-8°. — Examen critique du *Latini sermonis vetustioris reliquiae selectae* de M. Egger (t. I, 1845, p. 81-103). — Examen critique du *Babrii fabulae Aesopeae* de K. Lachmann (p. 354-370). — Examen critique du premier volume de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, traduite en français par E. Gros (t. II, p. 60-87).

Revue des Sociétés savantes, in-8°. — Inscriptions de Constantine, de Mouzon, de Limoges (2e série, t. II, 1859, p. 413-415). — Inscriptions d'Agen, d'Eysses (t. III, 1860, p. 37-47). — Tuiles de Neuvy-sur-Baranjon (t. VII, 1862, p. 215-216).

Inscription de Vertault (3e série, t. I, 1863, p. 391). — Les Saddaritani (t. III, 1864, p. 122-123).

Inscription de l'amphithéâtre de Nîmes (4e série, t. IV, 1869, p. 187-190). — Inscriptions de la Corse (t. VI, 1867, p. 318-323). — Inscription de Fedj-Sila (t. X, 1869, p. 175).

La formule « sub ascia » (5e série, t. IV, 1873, p. 20) ; Cachet d'oculiste et ex-voto en bronze trouvé au Bolar, près de Nuits (p. 533-536). — Sur diverses antiquités de la province de Constantine (t. V, 1873, p. 375). — Inscription rupestre de Minicius Natalis à Mdaourouch (t. VII, 1874, p. 326-328).

Inscription de Mercure Dumias (6e série, t. I, 1875, p. 22 et 361-362) ; Inscription des Elusates (p. 115-116) ; Inscription lyonnaise d'un décurion de onze ans (p. 360) ; Inscription de Vibius Avitus (p. 382).

E. MASQUERAY.

M. E. EGGER.

M. E. Egger, de l'Institut, professeur à la Sorbonne, né le 18 juillet 1813, est mort le 30 août 1885. Du savant dont la longue vie fut un labeur perpétuel et dont l'activité s'étendit à tous les domaines de l'antiquité classique, de l'homme de bien à qui sa largeur d'esprit et son inaltérable bienveillance firent de tous ceux qui le connaissaient des amis dévoués, nous ne pouvons signaler ici que quelques-uns des travaux se rapportant à l'Afrique. Nous citerons : *De l'influence du papyrus égyptien sur le développement de la littérature grecque*, 1843 ; *De quelques textes inédits récemment trouvés sur des papyrus grecs qui proviennent de l'Egypte*, 1858 ; *Les papyrus grecs du Musée du Louvre*, 1865 ; *Le papier dans l'antiquité*, 1866 ; *Histoire du Livre*, 1880 ; *Notice sur un papyrus greco-égyptien inédit*, 1873 ; *Sur le style elliptique des inscriptions grecques de l'Egypte* (Rev. archéol. 1850) ; *Inscription grecque du Serapeum de Memphis* (*Il.* 1860) ; *Sur une stèle inédite du Serapeum* (*Il.* 1866) ; *Inscription grecque métrique du Serapeum* (Bull. de la Soc. des Antiquaires, 1863). A cette liste probablement incomplète, il ne faut pas oublier de joindre les indications, les conseils, les démarches de toute sorte dont conservent le souvenir attendri les nombreux savants ou voyageurs qui ne s'adressaient jamais en vain à sa vaste érudition ou à sa curiosité toujours en éveil, qu'il s'agît de l'Orient ou de l'Occident.

E. FAGNAN.

BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE

LIVRES NOUVEAUX.

RECUEIL D'ACTES JUDICIAIRES ARABES, avec la traduction française et des notes juridiques, par E. Zeys et Mohammed ould Sidi Saïd. Alger, Jourdan, 1885, x-185-75 pages, autographié. — Quarante actes ou jugements se rapportant à des questions de mariage, de répudiation, de habous, de donation, d'acquisition, de location, d'antichrèse, d'association et de succession constituent ce petit livre, mais leur classement n'est pas nettement ordonné, et les deux écoles malékite et hanéfite s'y coudoient sans signe distinctif extérieur. En outre, bien des sujets importants (caution, partage de succession, etc.) ne sont nullement représentés. « Ce volume, dit l'Avertissement, répond à un besoin réel, « car la liberté avec laquelle sont traduits les termes juridiques ne permet pas au magistrat français de se rendre un compte exact de l'intention des parties ; ...nous avons donc eu l'intention... de fonder la langue juridique. » Il existe même en français des ouvrages où nombre d'expressions juridiques ont été expliquées par des jurisconsultes, celui de M. Martel, par exemple, pour ne citer que l'un des plus récents[1] ; « fonder » est donc fort exagéré. — Une connaissance approfondie de la langue arabe est, avant tout, nécessaire pour comprendre les commentaires sans lesquels le *Précis de droit* de Khalil est inintelligible, et d'où doivent se tirer les éléments du *Dictionnaire des termes de droit*, annoncé par les auteurs comme étant près de paraître. Quelques observations permettront de juger si cette condition est réalisée. Nous commencerons par le texte, qui est paginé de droite à gauche en chiffres arabes-français ; la traduction est paginée de gauche à droite et avec les mêmes chiffres, ce qui ne facilite pas les citations. — L'entête de l'acte I porte عقد نكاح بكر زوّجها ابوها ; on doit, pour respecter la grammaire, dire هذا عقد الخ. P. 4, l. 2, الحمد لله وحده est traduit, par un contresens, « Louange à Dieu unique » ; وحده (cf وحدنا, p. 22, l. 3) est une expression adverbiale qui ne peut signifier *unique* ; l'équivalent c'est « la louange appartient à Dieu seul, ou, Dieu seul mérite la louange. » — P. 4, l. 19, رضيّ est « bien vu de Dieu, vertueux » et non « véridique » ; p. 4, l. 12, lire التجارين ; le nominatif est une faute qui peut provenir du rédacteur de l'acte, le fait est assez commun ; mais si l'éditeur peut hésiter à corriger des expressions comme عين المزوقة (p. 45, l. 5) et عين الازرق (p. 47, l. 5), il ne doit certainement pas introduire dans le texte des fautes du genre de ارجف فلان (p. 55, l. 13 et ailleurs), au lieu de فلانا. P. 6, l. 6, lire صحبتها « avec elle », expression adverbiale analogue à وحْدَه ; de même, p. 16, l. 11. Il est vrai qu'ailleurs, p. ex. p. 28, l. 12, la vocalisation est correcte. P. 30, l. 12, العقار المحدود شرقا بحمالة اولاد الضيف « ..... est limité à l'est par le *mur en pierres sèches* des Ouled ed-Daïf. » Le mot حمّالة paraît être plutôt employé ici dans la signification de « sentier servant à

---

(1) *La Tohfat d'Ibn Acem*, texte ar. avec tr. fr., par Houdas et Martel. Alger, 1882. D'après les auteurs du *Recueil* (note 225) « Ibnou Acim, auteur de la *Tohfa* (le cadeau), est un auteur malékite du VIIe siècle de l'hégire. » Or le dit Ibn Acim a composé son livre en 835 (voir p. ex. le *Cat. des mss. ar. de Paris*, p. 215).

l'exploitation d'un champ enclavé »; il a aussi le sens de « ruisseau » dans l'Est algérien. — L'errata joint au texte arabe peut s'enrichir des corrections suivantes, et nous ne sommes pas sûr d'avoir tout relevé : p. 3, l. 4 et 7 ; p. 7, l. 1, etc., lire قُبِل; p. 7, l. 13, سطح; pp. 12, l. 5; 16, l. 13; 17, l. 3; 23, l. 4; 28, l. 13; 46, l. 12; 50, l. 7, mieux vaudrait lire انه ou ان, comme dans bien d'autres passages, au lieu de وانه ou وان. P. 13, l. 1, lire للزوجة; l. 2, ناشب. P. 18, l. 12, lire السمار. P. 26, l. 1, lire عُمْرِه; 32, l. 11, lire يوشع; 38, l. 2, lire حكم et حكم; 39, l. 1, lire تعالى; 42, l. 8, مُتَوَفّى; 40, l. 2, حكم; 45, l. 7, حسبما; 49, l. 11, et 60, l. 1, مُخَوَّفة; 54, l. 11, شاعوا; 57, l. 12, حضر; 62, l. 9, مُحَبَّس. — La transcription des mots arabes ne repose sur aucune règle quelconque : à côté d'affectations — peu justifiées d'ailleurs — de recherches grammaticales telles que Ibnou Abi Leila (p. 61, tr.), Ibnou Abidin (p. 124, etc.), Ibnou Acim (p. 152, 161, mais p. 167, Ibn Acim), on trouve Sohiah, pour سايح (p. 19), Abi Yousef (p. 90, 93), Feras, pour فارس (p. 5), Amar (*sic*), pour عمرو ! (p. 3), Moudouanah, pour مدوّنة (p. 152 et 161), Khathab, pour خطّاب (p. 155), Khadr'a, pour خضراء (p. 36, 37), Azouz, pour عزّوز (p. 32), Daradji, pour درّاجى (p. 68), etc. — Pour les actes 1-38, la traduction est annoncée comme assez littérale ; dans chacun d'eux, en effet, on trouve répétées fidèlement toutes les invocations ou épithètes *homériques* dont les Arabes font suivre chaque fois les noms de Dieu, du kadi, etc. Mais notre langue réclame aussi ses droits. Or, on lit, p. 19 tr. : « le mariage est établi pour elles تمّ النكاح بينهما » ; p. 23 tr., dans une affaire de répudiation : « Le mari a répondu qu'il n'avait eu aucune intention de diminution », mais à la page suivante « à moins que le mari n'ait eu une intention moindre ». L'expression du texte, p. 8, est la même dans les deux cas, لم ينو الاقلّ et ان ينوى الاقلّ. P. 27 « la dame refuse de retourner vers lui » ; mais on trouve l'expression correcte, p. 29, dans une phrase bizarre : « Le bach-adel se prononce contre la femme[1] et la condamne à réintégrer le domicile conjugal et cela d'une façon obligatoire[2]. » P. 32 « Le premier a exposé qu'il avait épousé la fille du second et que ce dernier a refusé de lui livrer sa fille pour consommer le mariage. » *Ib.* « Le kadi a questionné le demandeur sur ce point ; celui-ci en a confessé la vérité. » P. 79 « Le constituant a autorisé le bénéficiaire du habous sus-mentionné à l'accepter et à en prendre possession. *Ceux-ci* se sont présentés... » Voyez encore p. 97, l. 1 ; 95, l. 5 ; 104, l. 10-11 ; 119 et 159 « la loi précieuse » الشرع العزيز ; p. 121, l. 15-17 « ceux qui naitront de lui, si Dieu lui en accorde le pouvoir », pour « si Dieu lui accorde d'avoir encore des enfants ». P. 133 « autorisa le préposé à conclure l'acquisition des mains du vendeur ». P. 138 « pour une durée comme de deux ans ». P. 179 « arroser ceux qui ont besoin de l'être », pour « arroser ceux [les arbres] à qui cela est nécessaire ». — Il y a en outre à relever divers contresens ou inexactitudes. Citons-en quelques-uns : P. 2, l. 5, حر signifie non pas *noble*, mais *chaste, honorable* ; p. 3, l. 3, حرار désigne un passementier ou tisserand en soie ; p. 5, l. 3 « Après le consentement par elle exprimé sous la forme du silence », texte بعد رضاها بالصمت

(1) Il semble à un profane que dans la langue du Palais on dirait : « déboute la femme de ses prétentions ».
(2) Texte حكم على المراة والزمها بالرجوع الى بيت زوجها

المفهـم منه القبول. On trouve plus ordinairement مفهوم, qui, dans la langue juridique et philosophique, équivaut à « conclusion implicite, ou déduction ». Il faut donc dire « Après qu'elle eut, par son silence, accepté implicitement ». La formule وقع الايجاب والقبول (p. 2, l. 2; 6, l. 11, etc., texte) est traduite: « La demande et l'acceptation ayant eu lieu (p. 5 tr.), ont respectivement demandé et accepté (p. 11 tr.), etc. ». Or, ايجاب ne signifie pas *demander*, mais *rendre obligatoire*, et se dit de celle des deux parties contractantes qui s'engage la première dans un acte bilatéral. P. 15 tr., il faut dire « ....le 10 moharrem, *premier mois* de l'année 1302 ». P. 33, l. 8, lire « tenir *seulement* ». P. 40, l. 1 « Le mari, après avoir épousé Rouza, a conféré à celle-ci le pouvoir de disposer d'elle-même». Or, le mari n'aurait pas ce droit après le mariage ; aussi lit-on dans le texte, page 12, l. 7 : لمّا تزوج بروزة « lors de son mariage avec R. ». P. 51, l. 3 « Le cadi estime que la femme a droit à l'entretien de grossesse, et ce sans aucun empêchement légal », بغير مانع, c. à d. sans qu'on puisse soulever aucune objection valable, en tout état de cause (cf. p. 105, l. 12). — Sans poursuivre ce relevé fastidieux jusqu'au bout, signalons cependant encore deux ou trois passages. P. 91, l. 10 « c'est là l'opinion générale des savants des villes de Boulakh, de Bokhara, d'Ispahan et de ceux qui sont derrière le fleuve », à laquelle traduction est jointe la note 169 « Villes de Perse. *Derrière le fleuve*, c'est-à-dire le Tigre (*Djila*)..... » Le texte, p. 32, l. 5, porte وهذا هو المشهور عند علماء بلخ وبخارى واصبهان وما وراء النهر Il y a là plus d'erreurs que de mots: Boulakh (ne pas confondre avec le faubourg du Caire) n'est autre que Balkh, et se trouve avec Bokhara transportée en Perse ! D'autre part, on ne distingue pas bien ce que font les savants « qui sont derrière le fleuve »; mais en se reportant au texte, on voit que l'expression *ma werannahr* (mot à mot, et plus exactement, *ce qui est au-delà du fleuve*) désigne la région appelée vulgairement *Asie centrale*, plus exactement le Mawerannahr (car le mot a passé dans notre langue) et qui n'est autre que la Transoxiane, le pays compris entre le Djihoun et le Sihoun ; quant au Tigre (*Didjla* et non *Djila*), il n'est qu'à environ 15° de là ! A la note 171, on trouve le titre d'un livre تنوير الابصار « *Apport de la lumière aux intelligences* », traduit par *la lumière des vues* (sic). P. 115, l. 13, السنين est rendu par « les deux années », ce que le contexte même ne peut supporter. Citons encore la note 174 : il aurait suffi de consulter la traduction d'Ibn Khallikan pour éviter des assertions fausses et ne pas faire mourir l'imâm Moh'ammed ben El H'asan à Baranbouya, lieu imaginaire. La préposition ب a été tout simplement incorporée au nom de la localité رنبوية (*Merâçid*, I, p. ٤٨٥). Pour finir enfin par une méprise assez amusante, citons la p. 124, l. 5 : « ...il [le habous] sera nul et c'est l'opinion qui a prévalu, et elle se trouve également relatée dans l'ouvrage intitulé *Bahr* », etc. Le texte (p. 44, l. 13) porte : وفي تنقيح الحامدية ما نصه ولو وقف على ان يبيعها ويصرف ثمنها الى حاجته فالوقف باطل هو المختار للفتوى ومثله في البحر. On voit que dans la traduction il n'y a pas trace de للفتوى, et pour cause: المختار للفتوى « l'opinion qui a prévalu » n'est pas autre chose que le titre d'un ouvrage de droit (Voir p. ex. *Catalogue des mss arabes de la Bibl. Nat.*, n° 875; *Die arab. Hdschr. der K. Bibl. in München*, n° 290, etc.). — La partie française manque d'un errata, au moins aussi nécessaire que pour la partie arabe. Ainsi : « après que le cadi *eût* » ou « lorsqu'il *eût* » (p. 70, 84, 125, 146); « conjugual » (p. 29); « annulle » (p. 166); « de *tout* autre chose » (p. 171); « quatre-*vingt* douros » (p. 95). — Le terme *rahnia* est traduit avec justesse par « antichrèse », mais cette identification n'est pas non plus

nouvelle : on la trouve établie déjà dans Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, t. II, p. 354 ; cf. *Revue Africaine*, t. VI, p. 203, etc. — On voit qu'il sera très prudent aux interprètes judiciaires de ne pas suivre aveuglément les modèles qu'on leur propose, et l'on peut apprécier s'il est urgent que les auteurs soumettent à la révision la plus sévère leur ébauche manuscrite du *Dictionnaire des termes de droit*, dont le *Recueil* « est, pour ainsi dire, un fragment détaché[1] ». E. FAGNAN.

LE MAHDI DEPUIS LES ORIGINES DE L'ISLAM JUSQU'A NOS JOURS, par J. DARMESTETER. Paris 1885, in-18. Leroux, 120 pages. — L'idéal de justice et de bonheur auquel aspire la conscience humaine avait été placé par l'antiquité occidentale à l'origine des choses et constituait la période de l'âge d'or. Le Judaïsme en place la réalisation dans les siècles futurs, et le Christianisme voit dans son fondateur le Messie prédit par d'antiques prophéties. L'Islam, composé d'éléments empruntés à l'une et à l'autre de ces religions, s'est aussi approprié l'idée messianique, dont le développement dans son sein a été considérablement favorisé par les malheurs dont furent victimes Ali et ses descendants et par l'état moral de la Perse, pays où cette famille trouva ses plus nombreux et ses plus chauds partisans. Telle est l'origine de l'idée génératrice du Mahdi, dont les nombreuses manifestations constituent une bonne partie de l'histoire militaire interne des peuples musulmans. Avec beaucoup d'élévation de pensée, M. D. en expose rapidement les principales, en Perse, en Afrique, en Turquie, en Egypte et finit par les quelques renseignements que nous pouvons avoir sur le Mahdi du Soudan, qui était encore en vie lors de l'impression de ce livre, et dont il dit élégamment : « Le moment n'est pas encore venu de faire son histoire : c'est à lui d'abord à la faire et à l'achever. » E. F.

LA CIVILISATION MUSULMANE, par S. GUYARD. Paris, 1884, in-18. Leroux, 74 pages. — Ce petit volume renferme les dernières lignes que devait faire imprimer un savant distingué avant la mort prématurée où le précipita une hâte funeste. En prenant possession de la chaire où il succédait à Defrémery, il commence par retracer l'histoire de la vie, c'est-à-dire des œuvres du défunt, puis il dresse un tableau d'ensemble de la civilisation et de la littérature arabes. C'est une esquisse rapide du gouvernement et des rouages administratifs, de la religion et des sectes qui en sont sorties, du développement des sciences et des lettres. La conclusion de ce bilan, écrit dans une langue claire et précise et que pouvait seul dresser un maître au courant de la science, est que nous sommes loin d'avoir épuisé l'étude du monde arabe, à laquelle bien des générations devront encore consacrer leurs veilles. E. F.

LETTRES DE KABYLIE. LA POLITIQUE ALGÉRIENNE, par PAUL BERT. Paris, Lemerre, 1885, pet. in-8°, 77 p. — Ces lettres, écrites du 18 avril au 9 mai 1885, sont datées de Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Agmoun Cherif, Taourirt-Ir'il. Vivement enlevées, pleines de faits précis et d'anecdotes, elles méritent d'être lues de près par tous les politiques qui s'intéressent à la question kabyle, la neuvième surtout, intitulée : « *La Kabylie, clef de l'Algérie. — Les insurrections. — La pacification. — Des écoles et de l'eau. — Conclusion.* » — « L'œuvre de la colonisation proprement dite, dit M. P. B., est à peu près terminée en Kabylie. Il faudrait une insurrection pour y trouver de la terre disponible. Quand les Kabyles se vendent

(1) *Avertissement*, p. VIII.

entre eux leurs terres jusqu'au prix de 6,000 francs l'hectare, le Français ne peut évidemment trouver place ; mais ici se révèle son rôle supérieur. Il n'est plus l'ouvrier (et peut-être ne devrait-il être jamais l'ouvrier), il est le contre-maître, le directeur. A lui les œuvres trop considérables ou de trop longue durée pour que les Kabyles les puissent entreprendre : plantations de vignes, cultures spéciales, intensives, maraîchères, reboisement, aménagement des forêts, exploitations de lièges.... Il doit apporter à la fois dans ce pays, et cela pour son propre profit, la direction matérielle et morale. « De quoi avez-vous le plus besoin, demandais-je un jour au président des Beni-Yenni ? — Des écoles et de l'eau, me répondit-il. De l'eau, c'est-à-dire des travaux d'ensemble pour lesquels il faut science, esprit de suite et argent, ce qui manque aux Kabyles. Des écoles, c'est-à-dire l'acquisition de cette science qui est, avec l'esprit de justice, notre véritable supériorité aux yeux des indigènes. Des écoles, on devrait en avoir déjà couvert la Kabylie ; mais il faudrait les faire à bon compte, sans prétentions architecturales et sans prétentions universitaires.... Notre intérêt est là-bas d'accord avec celui des indigènes. Leur bonheur est fonction de notre sûreté. Si j'étais sculpteur et qu'on me donnât, à la façon académique, à représenter le rôle de la France en Algérie, je figurerais la Justice appuyée sur la Force, et j'inscrirais sur le socle : Paix, Instruction, Liberté. » Nous goûtons moins l'appendice intitulé : *La Politique algérienne*. Sous ce titre, M. P. B. a reproduit une lettre adressée par lui au président de la *Société pour la protection des colons et l'avenir de l'Algérie*. Elle est habile; mais M. P. B. y fait de trop grandes concessions aux tendances rigoureuses et personnelles de cette Société, qui n'a pas plus de raison d'être que la *Société protectrice des Indigènes*. E. M.

HISTOIRE DES ROMAINS, par Victor Duruy, t. vii, in-4°, 737 p., avec 276 gravures, 4 cartes et 7 chromolithographies. Paris, Hachette, 1885. — Ce magnifique volume comprend la fin de l'histoire de l'Empire, depuis l'avènement de Constantin jusqu'à la mort de Théodose. M. D. a eu raison de terminer là son œuvre principale, car la période de l'invasion des Barbares n'est qu'une obscure agonie. Ce septième volume est conduit avec la même fermeté, tenu à la même hauteur, inspiré par la même sagesse que les précédents, et le « résumé général » qui en est la conclusion est peut-être ce que M. D. a jamais écrit de plus substantiel. La science de M. D., sa longue expérience des hommes et des choses, et surtout la droiture de sa conscience, l'autorisaient à porter le jugement du dix-neuvième siècle sur le peuple romain. Il l'a fait en le reprenant dès son humble origine, en le suivant par étapes jusqu'à sa décadence, en notant toutes ses vertus et tous ses vices avec justesse, sans outrer l'admiration ni la sévérité. Ce parfait équilibre, qui ne va pas sans une grande largeur d'esprit, est de plus en plus rare par ce temps de critique où l'étude du détail poussée à outrance n'enfante le plus souvent que contradiction et incertitude. Le volume lui-même est divisé en neuf chapitres : *Constantin, Maxence et Licinius*, 306-324 (six empereurs ; défaite et mort de Maxence et de Maximin Daza ; mort de Licinius) ; *Politique religieuse de Constantin* (la vision miraculeuse, le labarum, le culte du soleil ; l'édit de Milan (313) et ses conséquences ; monnaies de Constantin ; résumé de sa politique religieuse) ; *Les Donatistes, l'Arianisme et le Concile de Nicée* (les nouvelles églises ; les Donatistes ; le concile de Nicée ; dernières années de Constantin (326-327) ; fondation de Constantinople) ; *Organisation administrative et conditions sociales dans le nouvel Empire* (la hiérarchie ; la cour et la noblesse ; la bourgeoisie, *curiales* et *possessores* ;

la plèbe, les corporations réglementées et les *collegiati*; les colons et les esclaves; l'armée); *Constance* (massacre des Flaviens, guerre de Perse, mort de Constantin II et de Constant, Magnence (337-353); Constance seul empereur, Gallus et Julien, Sylvanus; Julien en Gaule (355-361); renouvellement de la guerre persane, Julien proclamé Auguste, mort de Constance, 361); *La question religieuse pendant le règne de Constance* (le paganisme et les devins; luttes entre ariens et orthodoxes, concile de Sardique; les orthodoxes persécutés, Athanase, Lucifer, Hilaire); *Julien* (la réaction païenne; les grands évêques et les moines du quatrième siècle; Julien à Antioche (362-363); la guerre de Perse, mort de Julien, 363); *Jovien, Valentin I et Valens* (Jovien, 26 juin 363-16 février 364; Valentinien I, 1er mars 367-17 novembre 375; Valens, 28 mars 364-9 août 378); *Gratien, Valentinien II, Théodose* (Les règnes de Gratien et de Théodose jusqu'à la paix avec les Goths, 378-380; Gratien et Théodose depuis la paix avec les Goths jusqu'à la mort de Gratien, 380-383; Théodose, Valentinien II et Maxime, 383-387; Saint Ambroise, la pénitence de Théodose, 390; meurtre de Valentinien II, en 392, Arbogast et Eugène, réaction païenne; dernière victoire et mort de Théodose, 17 janvier 395). Les idées religieuses qui ont animé tout ce quatrième siècle, et contribué pour une si large part à détruire la véritable organisation romaine en affaiblissant le sentiment de la nationalité, occupent le premier rang dans ce tableau. L'administration de plus en plus compliquée, la liberté sans cesse restreinte, l'industrie toujours entravée, les impôts démesurément accrus, la culture presque anéantie, toute la bourgeoisie réduite enfin à la misère, et d'autre part les grandes guerres soutenues sur les bords du Rhin, du Danube et de l'Euphrate, les compétitions incessantes des Empereurs, le partage devenu nécessaire entre les deux bassins de la Méditerranée, Rome et Constantinople, les Barbares emplissant les cadres de l'armée que les Romains abandonnent, les nations des Goths, des Alains, des Germains, se substituant aux trente légions, apparaissent tour à tour au second plan, évoqués par l'historien. Aucune figure principale n'est oubliée; aucun trait important n'est omis; mais les détails inutiles sont rigoureusement sacrifiés. Il en résulte une ordonnance claire, une démonstration logique, un enseignement inoubliable. Et ce livre parle aux yeux autant qu'à l'esprit. Ces Césars soi-disant invincibles qui luttent, chacun à sa manière, pour la vieille Rome contre le christianisme, les uns tâchant de l'assimiler aux anciens cultes, les autres lui opposant la théosophie, la philosophie, le scepticisme, d'autres encore croyant tout sauver en le disciplinant et le classant parmi les rouages de l'Etat, M. D. reproduit à profusion leurs statues et leurs médailles, leurs palais, leurs arcs de triomphe, leurs sarcophages. Des dessins de paysages, des copies de bas-reliefs, de miniatures, de mosaïques, de symboles religieux, enfin une infinité de gravures de toute sorte exécutées avec un soin admirable, nous reportent complètement dans cette période « in medias res ». S'il fallait faire un choix dans ces chapitres, peut-être le second et le quatrième, dans lesquels M. D. a traité du Christiasnisme de Constantin et de la condition de la bourgeoisie et du peuple au quatrième siècle nous retiendraient de préférence. On ne peut montrer mieux que ne l'a fait M. D. comment Constantin devint chrétien, dans quelle mesure, et surtout par quelle singulière confusion d'idées. Adorait-il Christ ou Mithra? N'adorait-il pas les deux ensemble? Le Jésus devant lequel il se prosternait avait, comme Apollon, la tête entourée de rayons solaires. Et la croix elle-même n'était-elle pas employée, dès les temps les plus reculés, comme un symbole des puissances sidérales? M. D. nous la fait voir, dans une gravure superbe, suspen-

due sur la poitrine de Samsi-Bin, fils de Salmanasar, comme sur celle de nos évêques. Ces faits et tant d'autres déjà notés laissent bien apercevoir comment une religion s'introduit à la place d'une autre en s'accommodant des éternelles superstitions populaires. Il serait très intéressant d'appliquer cette méthode à l'Afrique. On pourait constater ainsi que le paganisme romain n'a fait que s'y substituer au paganisme sémitique et qu'en fin de compte la vieille religion de Carthage s'est conservée plus qu'on ne pense sous le culte violent des compatriotes de Tertullien. La Virgo Cœlestis n'est-elle pas Tanit, et n'est-ce pas sur son croissant que la Vierge chrétienne, mère du Christ, a posé les pieds ? Qui sait même s'il ne serait pas permis d'aller plus loin, et si l'islamisme tel que nos Africains l'entendent et le pratiquent, ne trahirait pas, aux yeux de quelque fin observateur, plus d'un emprunt mal déguisé ? La vénération des arbres, l'adoration des Saints sur les Hauts-Lieux, la conservation des antiques symboles de la main ouverte, de la grenade et du croissant, l'usage des reliquaires suspendus au cou, sans parler des tatouages qui reproduisent la croix et le chandelier à sept branches, sont des indices qui ont pu déjà frapper tous les voyageurs en Algérie. Quant à la constitution sociale, ou plutôt au désordre effroyable introduit par les Césars eux-mêmes dans les conditions économiques de leur empire, il est peu de sujets qui nous touchent de plus près sur cette terre où quatorze siècles de barbarie n'ont fait que nous transmettre leur héritage. Le servage est leur œuvre, et c'est par leurs serfs que les Vandales ont été appelés. Si l'on excepte la Gaule, il n'est pas une province de l'Empire romain qui ait autant souffert du colonat et de l'inquilinat que la Byzacène, la Numidie et les Maurétanies. De là sont provenues directement les fureurs des Circoncellions, les incendies et les pillages qui les ont rendues inhabitables aux grands propriétaires déjà ruinés par le fisc. En éclairant comme il l'a fait tout ce mauvais côté du monde romain, M. D. a jeté une bien vive lumière sur l'histoire de l'Afrique septentrionale. Une place était marquée d'avance dans ce volume aux Donatistes et à la révolte de Firmus. M. D. a indiqué d'un trait précis la parenté originelle des sectaires de Donat des Cases Noires et de tous les autres schismatiques ou hérétiques qui se sont opposés à l'établissement de l'orthodoxie catholique en Afrique ; il a bien noté en même temps leur esprit de révolte contre le gouvernement impérial, en dépit de leurs dénégations. Il est aisé de raconter leur histoire, car il suffit pour cela de résumer Morcelli ; mais je ne crois pas qu'on puisse les trouver mieux définis que dans ces quelques lignes (p. 97) : « L'Eglise d'Afrique était déjà troublée par les Donatistes, sectaires ardents et grands disputeurs, au cœur dur, à l'esprit violent, comme cette terre de feu en a toujours produit. C'est la plus rigide des sectes qui, sous les noms de *montanistes*, *novatiens*, *malèciens*, etc., protestaient contre le relâchement de la discipline et l'indulgence trop facile pour le péché. Ils rejetaient de leur communion les *traditores* et les *lapsi* qui avaient livré les Ecritures ou renié la foi. Leur farouche orgueil n'admettait point que l'Eglise pût pardonner à ceux qui avaient un instant faibli devant le bourreau. Sous prétexte que le diacre Cæcilianus, élevé par le peuple de Carthage au siège épiscopal de cette ville, avait été ordonné par un *traditeur*, soixante-dix évêques de Numidie consacrèrent à sa place le diacre Majorinus, et après lui, en 313, Donatus. Carthage et beaucoup de cités numides eurent alors deux évêques. Ce schisme suscita des violences. A une offre de conférence, faite par Cæcilianus, un des soixante-dix répondit : « Qu'il vienne, et, au lieu de lui imposer les mains pour l'épiscopat, nous lui casserons la tête pour sa pénitence ». Ces persécutés de la veille commençaient entre eux une guerre qui ne de-

vait jamais finir. Ils étaient à peine plus réservés avec le pouvoir public. Quand ils apprirent que le gouverneur allait commencer une information contre eux : « Qu'ont de commun, dirent-ils, des chrétiens avec des rois, des évêques avec la cour ? »

Nous trouvons M. D. plus bref sur la guerre de Firmus. Il en indique avec soin les caractères, les péripéties et l'issue (p. 414-415) ; mais le texte d'Ammien lui a-t-il paru trop obscur ? A-t-il jugé le commentaire de Berbrügger (*Epoques militaires de la Grande Kabylie*) insuffisant ? C'est là sans doute qu'il faut chercher les causes de sa réserve. Il est vrai que les identifications proposées par Berbrügger sont parfois bien hasardeuses. De ce que le comte Théodose ait fait de Tupusuctu (Tiklat dans l'ouâd Sahel) sa place d'armes, il ne s'ensuit pas qu'il ait opéré précisément dans le Djurdjura, et surtout que les confédérations kabyles qui occupaient ce massif en 372 aient eu les mêmes noms que celles que nous y avons trouvées. Rien ne prouve, par exemple, que les I*sa*flenses soient les Flisset Oumellil, ou les Flisset el bahr. La mention du Castellum Audiense tendrait aussi à diriger nos recherches vers la région d'Aumale plutôt que vers celle de Fort-National.

Ajoutons que M. D. a voulu faire un honneur particulier à l'Afrique. C'est à la Numidie et à la Maurétanie qu'il a emprunté deux sur cinq des mosaïques qu'il a fait reproduire dans son livre par la chromolithographie et la gravure, comme des spécimens de l'art romain du quatrième siècle. Le choix est d'ailleurs heureux, car ces belles pièces défient à peu près toute comparaison. La première est la partie de la mosaïque de l'Ouâd Athménia qui représente la maison et les écuries de Pompeianus. Les chevaux couverts de leurs « djellal » comme le sont encore nos barbes d'Afrique, sont attachés à leurs mangeoires ; au dessus d'eux on lit : DELICATVS, SCHOLASTICVS, PVLLENTIANVS, TITAS, ALTVS VNVS ES VT MONS EXVLTAS, VINCAS NON VINCAS TE AMAMVS POLIDOXE. La seconde est la non moins fameuse mosaïque de Saint-Leu, dite des *Luttes*, qui se divise en plusieurs tableaux mythologiques : Hercule luttant avec un Centaure, Neptune délivrant Amymone, Apollon triomphant de Marsyas, deux bergers se disputant le prix de la syrinx.

C'est là en somme un bon et beau livre qui couronne dignement l'œuvre que le grand ministre de l'instruction publique avait réservée pour sa vigoureuse vieillesse ; mais déjà nous apprenons qu'il entreprend, sans trêve, un autre travail aussi considérable. Il revient à l'histoire grecque. Nous aurons là moins souvent occasion de lui rendre hommage, car nous devons rester cantonnés en Afrique ; et cependant, qui sait ? Peut-être trouverions-nous une excuse, si nous nous laissions entraîner par son ardent patriotisme à dire deux mots de Salamine et de Léonidas. E. Masqueray.

TRENTE-DEUX ANS A TRAVERS L'ISLAM (1832-1864), par Léon Roches, tome second. Paris, Didot, 1885. — Ce volume comprend l'autobiographie de l'auteur depuis le mois de juillet 1841 jusqu'au mois de juillet 1845. Pendant ces quatre années, M. L. R. a été successivement chargé de mission à Kirouân, au Caire, à La Mecque qu'il a visitée comme pèlerin musulman, a contemplé les ruines de Thèbes, s'est rendu d'Alexandrie à Rome et s'y est préparé à entrer dans les ordres, a repris ses fonctions d'interprète auprès du général Bugeaud, a négocié avec des chefs de confréries musulmanes pour isoler Abd el Kader, a pris part à la bataille d'Isly, et joué un rôle important dans la délimitation de la frontière marocaine. Il est entré en relation avec les personnages les plus divers, Prosper Mérimée,

Fulgence Fresnel, Mehemet Ali, le colonel Selves, les Eulama de la mosquée d'El Azhar, le grand chérif Sîdî Mohammed ebnou Aoun, le père Roothan, général des Jésuites, le cardinal Mezzofanti, le pape Grégoire XVI, sans parler de Sî Mohammed Tedjînî, La Moricière, Morris, enfin Bugeaud et Abd el Kader, qui ont été les deux maîtres et quelquefois les deux instruments de sa fortune. De là une grande variété dans le récit de M. R. ; et cependant le volume a son unité. M. R., après avoir quitté Abd el Kader, comme il l'a raconté, au moment où ce dernier allait reprendre la guerre contre la France, avait conçu le projet de l'entraver, et même de pacifier l'Algérie, en s'appuyant sur les confréries religieuses musulmanes. Ces confréries, particulièrement les Tidjânya et les Taîbya, étaient décidément contraires à l'ambition du fils de Mahî ed Dîn. Elles ne cessaient de lui faire obstacle, et il faut en tenir grand compte quand on veut se représenter avec exactitude les conditions dans lesquelles il engagea sa dernière lutte. En conséquence M. R. avait obtenu de Sîdî Mohammed Tedjînî une lettre de recommandation pour les khouan de son ordre à Tunis, s'était installé dans leur zaouïa, puis s'était rendu à Kirouân, dans une autre zaouïa de Tidjânya, où les « mokadem » de Mouley Taïeb, des Aoulâd Sîdî Cheikh, et de quelques autres confréries tant de l'Ouarensenis que de l'Aourâs méridional, avaient été convoqués par le marabout d'Aïn Madhi. Sur les instances de M. R., ils avaient délibéré de concert avec les Eulama de la medersa de Kirouân, et il en était résulté la *fetoua* suivante : « *Quand un peuple musulman, dont le territoire a été envahi par les infidèles, les a combattus aussi longtemps qu'il a conservé l'espoir de les en chasser, et quand il est certain que la continuation de la guerre ne peut amener que misère, ruine et mort pour les Musulmans, sans aucune chance de vaincre les infidèles, ce peuple, tout en conservant l'espoir de secouer leur joug avec l'aide de Dieu, peut accepter de vivre sous leur domination, à la condition expresse qu'ils conserveront le libre exercice de leur religion, et que leurs femmes et leurs filles seront respectées.* » Cette déclaration, nécessairement ambigüe, était d'une grande importance. M. R. voulut plus encore. Bien que la mission dont le général Bugeaud l'avait chargé fût terminée là, il prit sur lui de se rendre au Caire pour faire confirmer la fetoua de Kirouân par les Eulama de la mosquée d'El Azhar, et même d'aller à La Mecque pour la soumettre au Grand Cherif. La passion des aventures y fut bien pour quelque chose ; mais il est certain que de telles autorités devaient ajouter un grand poids à cette condamnation de la résistance d'Abd el Kader. M. R. fut aidé dans cette circonstance par M. Fresnel qui, par sa connaissance parfaite de la langue arabe, et son extrême aménité, s'était concilié les musulmans les plus influents de l'Egypte et de l'Arabie, et surtout le Grand Cherif. El Azhar lui fut favorable ; le Grand Cherif le reçut comme un ami, et fit confirmer la fetoua. M. R. revint en Algérie après des péripéties nombreuses, et organisa immédiatement, de concert avec Tedjînî, un service de propagande qui diminua rapidement le prestige d'Abd el Kader, en même temps que la perte de sa Zmala, et divers autres échecs partiels achevaient de ruiner sa puissance militaire. Là est l'intérêt particulier du livre de M. R. Le principal reproche qu'on ait à faire à ces « Souvenirs » est de n'avoir pas été publiés en 1845. L'auteur n'y a rien ajouté. Il lui était permis de croire, il y a quarante ans, que Kirouân est *l'ancienne Cyrène* (p. 8), que la doctrine des Derqaoua est à peu près la même que celle des Ouahbites du Nedjed (p. 76), et que les marabouts de Bess-Ness dans l'Ouarensenis, ou de Sîdî Oqba dans le Zab, étaient des chefs de confrérie, au même titre que Mohammed Tedjînî ; mais aujourd'hui ce genre d'erreurs n'est plus permis, et à M. R. encore moins

qu'à tout autre. Pour nous en tenir à deux exemples, M. R. aurait eu grand profit à lire Palgrave, avant d'écrire le chapitre x de son livre II, *Notice sur les Ouahabites ou Wahabites;* et comment admettre, depuis les travaux de MM. De Neveu, Brosselard, Rinn, sur les confréries religieuses musulmanes, qu'un homme politique n'explique pas mieux que M. R. ne l'a fait, la nature, les dispositions, l'organisation de ces puissantes sociétés religieuses avec lesquelles il a eu de si fréquents rapports ? On en vient à croire que M. R. n'avait que des idées assez vagues sur ce sujet et que les « marabouts » ont peut-être eu plus d'initiative que lui près du gouvernement français dans la campagne menée secrètement contre Abd el Kader. Est-ce aussi parce que près d'un demi-siècle nous sépare maintenant du temps un peu troublé où M. R. cherchait sa voie ? Il y a dans son livre plus d'une page qui nous choque. Sa conversion antérieure à l'islamisme, puis sa renonciation, ses témoignages d'affection envers Abd el Kader, puis sa fuite, et ses talents mis au service des adversaires de son bienfaiteur, enfin tout ce qui fait le charme étrange et malsain de son premier volume, pouvait être mis sur le compte de la jeunesse ; mais, que M. G. Rohlfs et tous les faux derviches nous le pardonnent, nous ne comprenons pas qu'après cette première aventure, M. R. soit allé à La Mecque faire le pélerin musulman. La raison qu'il en donne est bien singulière : il cherchait la mort. S'il en était ainsi, il n'avait qu'à se déclarer chrétien devant la Kaaba, au milieu des milliers de Musulmans avec lesquels il s'inclinait. Nous comprenons encore moins qu'il soit allé ensuite demander l'absolution à Rome, au général des Jésuites, et baiser en tremblant la mule de Grégoire XVI. S'il avait des excuses à faire, ce n'était pas au Pape. Enfin, que signifie bien cette dernière scène : M. R. renvoyé par le Pape auprès du général Bugeaud qui avait cru le voir revenir de Kirouân ? M. R. a eu trop de relations contradictoires, qui lui ont toutes profité.

Il n'en reste pas moins là, dans ce volume de cinq cents pages, un curieux fragment d'histoire contemporaine. Outre l'idée politique qui en est la trame, des épisodes intéressants, des descriptions précises et vives, par exemple celle du tombeau de Mohammed à Médine, celle du temple de La Mecque rempli de pélerins, celle du champ de bataille d'Isly, retiennent le lecteur et ajoutent quelques traits nouveaux à ce que nous savions déjà. E. MASQUERAY.

LES FRANÇAIS DANS LE DÉSERT, par le colonel TRUMELET. Paris, Challamel, 1885, 1 vol. in-8°, 512 p., 2e édition. — La formule ordinaire imprimée sur la couverture de cet ouvrage très intéressant d'ailleurs et heureusement fort connu, n'est pas tout à fait exacte ; nous lisons : deuxième édition *revue et augmentée, ornée de cartes et de plans*. Or nous trouvons bien en tête du volume une nouvelle préface de dix pages, dans l'intérieur une carte sommaire du Mezâb, un plan de Ngouça, un plan d'Ouargla, un plan de Laghouat à l'époque du siége de 1852, et à la fin, un itinéraire de « Mâskara » à Ouargla en trois planches ; mais le texte n'a pas été revu. M. T. s'est contenté de rééditer sans retouches ce qu'il avait publié chez Garnier en 1863. Comme son livre est le récit au jour le jour d'une expédition exécutée en 1853, il a maintenant trente-deux ans de date réelle. Lui-même le reconnaît, quand il se plaît à nous rappeler (p. v) qu'il est « l'œuvre de sa jeunesse militaire, de ses premiers tâtonnements dans les choses de la plume, et de ses débuts dans la voie des aventures de guerre. » Le temps ne diminuera pas l'attrait des esquisses rapidement tracées par M. T. Il y a dans son livre des épisodes de marche, des scènes de campement, des descriptions de steppes, de hama-

das et de qçour, des portraits de personnages indigènes, enfin et surtout un tableau de bataille saharienne (ch. v, combat dans les dunes entre les contingents du Sultan d'Ouargla et ceux de Sî Hamza), qui mériteront toujours d'être cités. On y trouve des documents d'histoire contemporaine qui doivent être retenus; enfin, les impressions d'un si judicieux observateur sont, elles aussi, des documents. Nous n'avons qu'à louer tout cela en 1885 comme nous l'aurions pu faire en 1865. Cependant il est encore une fois regrettable que M. T. n'ait pas cru nécessaire de retoucher quelques dissertations intercalées dans cet excellent travail de sa jeunesse. On a beaucoup écrit depuis 1865 sur Abd el Kader, sur les Aoulâd Sîdî Cheikh, et sur les Beni Mezâb. Il aurait dû profiter de sa seconde édition pour compléter ou rectifier, suivant les cas, ce qu'il en a dit. Je prendrai pour exemple les Beni Mezâb. La première moitié du chapitre x qui leur est consacrée dans cette édition nouvelle des *Français dans le Désert* reproduit mot pour mot la première moitié du chapitre x de la première. On y retrouve le nom de *Chebka* appliqué à la *hamada* qui sépare l'ouâd Metlili de l'ouâd Mezâb, et cette désignation est même répétée dans l'itinéraire de la fin du volume. On y relit que « l'histoire de la confédération des Beni Mezâb, comme celle des autres villes du Sahara, est vague et incertaine ; qu'une partie des habitants de R'ardaïa est venue de la plaine d'Er'ris et du bassin de la Mina, chassée par un conquérant ; que d'ailleurs on ignore le nom et l'époque de ce conquérant originaire de l'Est ; que, il n'y a pas encore longtemps, Yahia ould Chikh Baba, espèce de chef religieux du Mezâb, était appelé à décider sur les différends entre les villes et sur les questions d'intérêt général ; qu'il représentait, en outre, avec les nombreux tholba (lettrés) de la mosquée de R'ardaïa, une sorte de pouvoir théocratique dont l'action se manifestait surtout lorsqu'il s'agissait de réconcilier deux villes rivales prêtes à en venir aux mains ; mais que, le temps des querelles et des dissensions étant passé, l'intervention de Chikh Baba n'est plus nécessaire ; aussi s'est-il retiré des affaires pour vivre en bon propriétaire dans ses plantations de palmiers. » On y apprend encore, concernant les doctrines religieuses des Beni Mezâb, que ces derniers « s'éloignent de l'orthodoxie par des différences dans les pratiques, et par le rejet des quatre premiers khalifes comme successeurs du Prophète, hérésie qui leur a valu l'épithète de *khouamès* (en note : *khouamès*, de *khamsa, cinq*, parce qu'ils ne commencent la série légitime des khalifes qu'au cinquième), et que les orthodoxes les appellent aussi *khouaredj, sortants,* c'est-à-dire schismatiques (en note : en dehors des quatre sectes orthodoxes, on est *kharedji*, c'est-à-dire hérétique, et il n'y a pas plus de salut pour le *kharedji* que pour l'infidèle). » Or il est difficile d'admettre que ces assertions et ces explications puissent passer aujourd'hui. Dès 1863, M. T. aurait pu tirer quelques lumières d'Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. III, p. 304), de Carette (*Recherches*, p. 303), de Duveyrier (*Voyage dans le pays des Beni Mozab. Tour du Monde*, 1861, et *Petermanns Mittheilungen*, v, p. 345, VI, p, 55), de Tristram (*The great Sahara*. London, 1860), de Freiherr von Maltzan (*Drei Iahre in Nordwesten von Africa*. Leipzig, 1863, vol. I, l. I, ch. 8), de Colomieu (*Voyage dans le Sahara algérien. Tour du Monde*, 1863) ; cependant à cette époque où l'on savait si peu de chose des Beni Mezâb, sa première contribution méritait d'être appréciée favorablement, et elle le fut ; mais qu'en dire maintenant quand on peut se référer aux publications suivantes que M. T. connaît sans doute : *De l'assimilation des Arabes*, par un ancien curé de Laghouat, Paris, 1866 (p. 208, sq.); Aucapitaine, *Les Beni Mezab* (*Annales des Voyages*, 1867, t. II, p. 55, sq., et 178 sq.) ; Jules Duval, *Troisième discours sur la géographie et*

l'économie politique (*Bullet. de la Soc. de géog. de Paris,* fév. 1867); Naphegyi, *Ghardaïa, or Ninety days among the Bni Mozab,* New-York, 1871 ; Ville, *Exploration géologique du Mezab.* Paris, 1873 (notice sur les Mozabites, p. 75, sq.) ; Kouropatkine (en russe), *Lettres d'Algérie,* p. 234-251 ; Soleillet, *L'Afrique occidentale,* Paris, 1877 (ch, v) ; Duveyrier, *Note sur le schisme ibâdite* (*Bull. de la Soc. de géog. de Paris,* juillet 1878, p. 75) ; Masqueray, *Chronique d'Abou Zakaria,* Alger, 1878, *Les Beni Mezâb* (*Bull. de la Soc. norm. de géog.,* mars 1880, p. 65, sq.); Coyne, *Le Mezâb,* Alger, 1879 ; Rinn, *Marabouts et Khouan,* Alger, 1884 (ch. XI) ; Robin, *Le Mzab et son annexion à la France,* Alger. 1884 ; Niox, *Algérie,* Paris, 1884 (p. 159-173) ; Brunnow, *Die Charidschiten unter den ersten Omayyaden,* Leiden, 1884 ; A. de C. Motylinski, *Guerara depuis sa fondation,* Alger, 1885, et *Les livres de la secte abadhite,* ib. 1885 (*Bull. de Corr. Af.*). Cette première moitié du chapitre x de M. T. aurait dû être refaite entièrement d'après ces sources.

E. MASQUERAY.

PÉRIODIQUES

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, septembre 1885. — A. DE VERDILHAC. *Le Congo et l'Afrique équatoriale* (suite en novembre).

BULLETIN CRITIQUE, 1er septembre 1885. — TAILHAN. *Anonyme de Cordoue.* Compte rendu de L. DUCHESNE.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, 3e trimestre 1885. — Le prix annuel de la Société de géographie de Paris n'a pas été décerné cette année ; la commission n'a pas voulu choisir entre trois voyages qui lui paraissaient d'un égal mérite, et, au lieu de décerner une seule grande médaille, elle a converti le prix en trois médailles d'or. La première a été décernée à M. le vicomte de Foucauld pour son exploration du Maroc ; la seconde à M. V. Giraud, pour son long voyage dans la région des lacs Bangouélo et Moëro ; la troisième à M. P. Neïss, pour son voyage au Laos.

Le rapport de M. Henri Duveyrier, sur l'exploration de M. de Foucauld, est particulièrement intéressant, et fait vivement désirer la publication de la relation du voyageur. Ce jeune officier qui a fait le sacrifice de son avenir dans la carrière militaire pour consacrer tout son temps aux études géographiques, a traversé le Maroc en plusieurs sens, et accompli un long voyage de onze mois dans des régions ou mal connues ou tout à fait ignorées. Après toutes sortes de souffrances et de vexations, après des fatigues et des dangers extrêmes, il est revenu avec une ample moisson de documents précieux et d'observations scientifiques très précises. 2,250 kilomètres d'itinéraires tout nouveaux, 689 kilomètres déjà connus relevés d'une façon plus précise, 45 longitudes et quarante latitudes déterminées, 3,000 observations barométriques d'altitude, sont le fruit de ce voyage ; il faut y ajouter d'importantes données sur la flore et les races de cet étrange pays. M. Duveyrier peut dire, avec la compétence qui le caractérise : « C'est vraiment une ère nouvelle qui s'ouvre grâce à M. de Foucauld, dans la connaissance géographique du Maroc, et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer ou de ces résultats, si beaux et si utiles, ou du dévouement, du courage et de l'abnégation ascétiques grâce auxquels ce jeune officier français les a obtenus. » E. C.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE, septembre-octobre. — ROBERT MOWAT. *La Domus divina et les Divi.* M. M. expose d'abord que la locution *domus divina* a pu, dès l'origine, « n'avoir été autre chose qu'une tournure équivalente à *domus Divi*, la maison du Divin, à savoir Jules César.... Vespasien, en faisant décerner le titre d'Augusta et les honneurs divins à Flavia Domitilla, sa femme, bien qu'elle fût morte avant son avènement à l'empire, prépara sa propre apothéose et assura à l'autorité impériale, passée dans la *gens* Flavia, le prestige qu'elle avait eu dans la descendance du divin Jules. Ce qui n'avait été qu'un usage devint dès lors une sorte d'institution plus politique encore que religieuse, destinée à devenir la prérogative des empereurs, jusqu'à Honorius, le dernier des *Divi* connus. » La locution *Domus divina* a sensiblement duré autant que l'institution des *Divi*. Elle apparaît, pour la première fois, sur une inscription de Chichester (*C. I. L.*, VII, n° II) antérieure à l'an 61 ; elle a persisté jusqu'au commencement du IVe siècle. L'institution des *Divi* est en rapport direct de cause à effet avec les formules *in honorem domus divinae* et *pro salute domus divinae* qu'on rencontre si souvent sur les monuments épigraphiques. Parallèlement, et jusqu'au milieu du second siècle, on trouve dans les inscriptions une locution presque semblable, *domus augusta.* Elles coexistent, et c'est à tort que Wilmanns (*Exempl.*, 985) a affirmé le contraire : « Domus Augusta vocatur divina in titulis inde a medio fere saec. II. » L'inscription de Chichester le prouve suffisamment, si on la rapproche d'une inscription de la Chersonèse de Thrace (*Bull. de Corresp. hellen.*, 1880, p. 512) qui débute par NVMINI · DOMVS · AVGVSTAE · et porte la date de l'an 55. M. M. recherche ensuite l'origine des apothéoses impériales et constate la singulière similitude de la déification de César et de celle de Romulus. La condition essentielle en est connue : il fallait que le Sénat les approuvât par un décret spécial. « Les proches parents d'un empereur régnant, morts, sans être jamais sortis de la condition privée, ont quelquefois reçu les honneurs divins ; mais il ne paraît pas que leur consécration ait été du même degré que celle des membres proprement dits de la famille impériale. » M. M. cite à ce propos Trajan père, Cn. Domitius Ahenobarbus, premier mari d'Agrippine jeune, M. Julius Marinus, père de l'empereur Philippe, Flavia Domitilla, femme de Vespasien. Cela posé, M. M. entreprend de dresser la liste des *Divi*, et indique rapidement les études modernes et les sources anciennes auxquelles il a recours : les travaux de M. Desjardins (*Rev. de phil.*, 1879), de MM. Mommsen (*Ephem. epig.*, III), Dessau (*ibid.*), Marquardt (*Staatsrecht*, VI, p. 433), Borghesi (III, p. 389), la liste d'Eckhel, les *Natales Caesarum* au temps de Constance II (Orelli, 1104 ; *C. I. L.*, I, p. 356), les monnaies, les inscriptions, etc. Il critique particulièrement la liste des 47 Divi d'Eckel. Enfin il nous apprend qu'il est parvenu à former un catalogue de 70 *Divi* et *Divae*, parmi lesquels sont à signaler, comme peu connus, ou même entièrement nouveaux, Cn. Domitius Ahenobarbus, Hadrien père, les deux Valérien, Caecilia Paulina, Valentinien I, et Honorius. Dans cette utile et savante étude, deux points contestables, sans entrer dans la discussion du détail : 1° p. 228 « Les Romains ont été amenés à la conception d'une certaine prérogative divine, comme accomplissement du pouvoir souverain ; de là au principe de l'hérédité par droit divin, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut franchi par les fils de Vespasien, comme Pline le jeune nous l'apprend (*Panég.* II) : « *dicavit cœlo Tiberius Augustum, sed ut majestatis crimen induceret; Claudium Nero, sed uti rrideret ; Vespasianum Titus, Domitianus Titum, sed ille ut Dei filius, hic ut frater videretur.* » Nous ne voyons pas dans ce texte de Pline le principe de l'hérédité par droit divin. Il s'en faut que tous les Empereurs

aient été *Divi*. Enfin on sait que les révolutions qui ont bouleversé l'Empire ont eu précisément pour cause l'absence de tout principe d'hérédité. Voy. Zeller, *Les Empereurs romains*. — 2° p. 232 : « .... le travail de M. Desjardins, spécialement destiné à déterminer ceux des *Divi* dont le culte s'était conservé jusqu'à l'une des trois époques de Commode (an 183), d'Elagabal (an 218), de Julien (an 361). » Cette assertion nous semble peu exacte. Dans ce travail, intitulé *Le culte des Divi et le culte de Rome et d'Auguste*, M. Desjardins a été conduit à rappeler le nombre des Divi honorés en 183 et en 218, et à déterminer ceux qui pouvaient l'être vers 361 ; mais cette partie de son étude est précédée d'une liste complète, suivant le savant épigraphiste. Là, p. 43-46, M. Desjardins énumère quarante-neuf « apothéoses certaines » depuis C. Julius Caesar jusqu'à Constantius Junior. M. M. avait à en tenir compte, et nous pensons même que son nouveau catalogue n'a de valeur qu'en tant que les noms ajoutés à celui de son prédécesseur immédiat sont suffisamment justifiés. Cela nous conduit à regretter que M. M. n'ait pas insisté davantage sur la valeur positive de quelques sources anciennes dont il use largement, par exemple Eutrope, que M. Desjardins récuse formellement, et, à plus forte raison, Grégoire de Tours. — C. Jullian. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). Id. *Inscriptions chrétiennes de Marseille*. Nous regrettons qu'un seul passage de ces excellentes études puisse concerner l'Afrique, et encore de bien loin. Il s'agit de l'étymologie de Garguier, *Gargarius*. M. J. rapproche ce nom de *Gargaridae*, peuplade scythique, de *Gargarus*, nom d'un Troyen dans les fables d'Hygin, de *Gargara*, ville de Mysie, sommet et ville du mont Ida, et cite l'abbé Bargès, suivant lequel ces noms viendraient « du sémitique *gargar* qui, en hébreu comme en chaldaïque, et par conséquent en phénicien, veut dire *graine, grain*. » (Bargès, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtoligurie*, 1878). Or, nous avons en Afrique un ouâd *Igargar*, ou *Igharghar*, un pays montagneux appelé *Guergour*. La grenouille se dit en Algérie, à cause de son coassement, *oumm guergour*. Ce sont là des onomatopées qui conviennent au bruit d'un torrent. On peut les rapprocher, toujours en Afrique, de *Cherehar*, cascade, *Cheehar* (djebel Chechar), cailloux roulés. On peut même les réduire au son initial *guer, guir, rhir*, qui est devenu le nom de plus d'une rivière torrentielle en Algérie, et ressemble étrangement au nom du *Gers*, en France. Cela nous inviterait à nous tourner vers l'Afrique plutôt que vers l'Orient, quand nous remontons vers les origines lointaines des populations de la Gaule méridionale, d'autant plus que les *Salii* rappellent les Mas*syles*. Le nom de Massilia surtout a toutes les apparences d'un nom africain : *Mas Aïlan* (*famille Aïlan*, ou *Seigneur Aïlan*), d'où provient « Massyles », et même « Massésyles ». — Chronique : *Refonte des recueils d'Orelli-Henzen et de Wilmanns*, préparée par M. Henzen ; *Demande d'allocation d'un crédit spécial pour les monuments de la Tunisie* (extrait du rapport présenté à la Chambre par M. Antonin Proust, le 20 juin 1885) ; *La Statue des Arènes*. Découverte d'une tête de femme ou de très jeune homme dans les Arènes de Paris. — Nécrologie : Le R. P. Raphael Garrucci, né à Naples le 23 janvier 1812, mort à Rome le 5 mai 1885. Liste de ses ouvrages.

— Novembre — décembre. — H. Ferrero. *Inscription relative à un « pausarius » de la flotte de Misène*. Le « pausarius », qui nous est révélé pour la première fois, en épigraphie, réglait par la voix les mouvements des vogueurs sur les vaisseaux de guerre de l'Empire. — C. Jullian. *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). — A. L. Delattre. *Inscriptions latines de Carthage* (1884-1886) : épigraphie païenne. Fouilles pratiquées sur la colline de Byrsa. 89 puits creusés jusqu'en plein sol

primitif, à quatre mètres de profondeur moyenne. Ces puits dépassent de beaucoup en profondeur les fouilles de Beulé. « La pioche de ses ouvriers a dû atteindre les restes des murs de fortification, que le savant, trompé sans doute par les Arabes, aura pris pour du rocher. » Fragments d'inscriptions du temple d'Esculape et d'une *aedes* de la Concorde. — R. Mowat. *La Domus divina et les Divi* (suite). Essai de restitution d'un catalogue général des personnages divinisés à l'époque impériale. Ce travail est accompagné des références nécessaires; mais on peut regretter, comme nous l'avons noté ci-dessus, que M. M. ne l'ait pas fait précéder d'un examen complet de toutes les sources contestables, par exemple Eutrope. Voici les soixante-dix *Divi* et *Divae* admis par M. M. : 1° C. Julius Caesar. Natalice, 13 juillet; consécration, fin de mars ou commencement d'avril de l'an 44 av. J.-C. — 2° Imp. Caesar Augustus. Nat., 23 septembre; consécr., 17 septembre de l'an 14 ap. J.-C. — 3° Julia Drusilla, sœur de Caligula. Consécr., 23 septembre, an 38. — 4° Livia Drusilla, veuve d'Auguste, sous le nom de Julia Augusta. Natal., 1er août; consécr., 17 janvier, an 42. — 5° Ti. Claudius Caesar Augustus. L'empereur Claude 1, père adoptif de Néron. Natal., 1er août : consécr., fin d'octobre, an 54. — 6° Cn. Domitius Ahenobarbus, père naturel de Néron. Natal., 11 décembre; consécr., fin d'octobre, an 54. — 7° Claudia Augusta, fille de Néron et de Poppée. Natal., 20 ou 21 janvier, an 63; consécr., fin d'avril ou commencement de mai. — 8° Poppaea Sabina Augusta, seconde femme de Néron; consécr., an 65. — 9° T. Flavius Vespasianus (Augustus). Natal., 17 novembre ; consécr., fin juin ou commencement de juillet, an 79. — 10° Flavia Domitilla, femme de Vespasien. — 11° T. Flavius Vespasianus, fils aîné de Vespasien, empereur sous le nom de Imp. T. (ou Titus) Caesar Vespasianus Augustus. Natal., 30 décembre ; consécr., fin septembre, an 81. — 12° T. Flavius (Vespasianus ?) *junior*, fils de Domitien et de Domitia Longina, mort en bas-âge ; consécr., an 83. — 13° Julia Augusta, fille de Titus. Natal., 8 septembre. — 14° M. Cocceius Nerva, empereur. Natal., 8 novembre ; consécr., an 98. — 15° M. Ulpius Trajanus, père de l'Empereur Trajan ; consécr. antérieure au 1er septembre de l'an 100. — 16° Ulpia Marciana, sœur de l'empereur Trajan ; consécr. entre les années 112 et 115. — 17° M. Ulpius Trajanus, empereur. Natal., 18 septembre ; consécr., an 117. — 18° Matidia, belle-mère d'Hadrien ; consécr., 23 décembre, an 119. — 19° Pompeia Plotina, femme de Trajan ; consécr. vers 129. — 20° Ælius Hadrianus Afer, père de l'empereur Hadrien. — 21° Vibia Sabina, femme d'Hadrien ; consécr. en 136 ou 137. — 22° L. Aurelius Verus, adopté par Hadrien sous le nom de L. Ælius Caesar. Natal., 13 janvier ; consécr. (?) en janvier, an 138. — 23° P. Ælius Hadrianus, empereur. Natal., 24 janvier ; consécr., an 138. — 24° Annia Galeria Faustina, femme d'Antonin. Consécr., an 141. — 25° T. Aurelius Fulvus Boionius Antoninus, l'empereur Antonin. Natal., 19 septembre ; consécr., an 161. — 26° L. Ceionius Ælius Commodus Verus Antoninus, l'empereur Verus. Natal., 15 décembre ; consécr., an 167. — 27° Annia Faustina Pia, fille d'Antonin et de Faustine ; femme de Marc-Aurèle. Natal., 16 février ; consécr., an 175. — 28° M. Annius Verus, l'empereur Marc-Aurèle. Natal., 26 avril ; consécr., an 180. — 29° P. Helvius Pertinax. Natal., 1er août ; consécr. en mai, an 193. — 30° M. Aurelius Commodus, l'empereur Commode. Natal., 30 septembre ; consécr. en février, an 197. — 31° L. Septimus Severus, empereur. Natal., 11 avril ; consécr., an 211. — 32° P. Septimius Geta, empereur, fils de Septime Sévère et de Julia Domna. Natal., 27 mai ; consécr., an 211. — 33° P. Septimius Bassianus, l'empereur Caracalla. Cons., an 217. — 34° Julia Domna, deuxième femme de Septime Sévère. Consécr., an 218.

(*A suivre*). — R. Mowat. *L'inscription dite du Moissonneur.* M. M. insère dans le *Bull. épigr.* le fac-simile de l'inscription de Macter reproduite par l'héliogravure (cf. *Compt. rend. de l'Acad. des Insc.*, t. xii, 1885, p. 64, et *Arch. des Miss.*, t. xi, 1884, p. 254). Il fait observer que cette planche tiendrait une place honorable dans les *Exempla scripturae epigraphicae latinae* de Hübner. Voy. ci-dessus, p. 557, ce que M. H. de Villefosse ajoute à cette inscription, après l'avoir lue sur la pierre. — Correspondance : *Inscription d'Amsoldingen* (Suisse), qui nous donne un DEN-*d*ROPHOR · AVG ·, c'est-à-dire un *dendrophorus* (porteur du pin sacré dans les cérémonies de Cybèle) *augustalis*. Cette découverte a pour effet de corriger une erreur de Wilmanns au n° 2233 de ses *Exempla*. — *Inscription inédite de Ksar Abd el Melek* (Tunisie). Deuxième exemple épigraphique du nom de la ville d'Uzappa. — *Fragment découvert à Macter* par M. Letaille : M*ac*TARITANOR*um*. — *Inscription inédite de Nîmes*. — Signe de ponctuation en forme de trèfle, sur des inscriptions de Chester et de South Shields. — Bibliographie : Revues et journaux périodiques. — Nécrologie : *M. Emile Egger*, par R. Mowat. E. Masqueray.

BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS, 14 mars 1885. — *Le Soudan : Gordon et le Mahdi* (suite les 21 et 28 mars, 4, 11, 18 et 25 avril).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOGRAPHIE, mai-juin 1885. — J. du Fief. *La question du Congo.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LYON, juin et août 1885. — V. Giraud. *Voyage aux grands lacs de l'Afrique méridionale.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DU HAVRE, n° 5, sept.-oct. 1885. *Note sur l'exploration du Kassai, affluent du Congo*, par M. Wismann.

— N° 6, nov.-déc. — Conférence faite par M. Rogozinski sur ses voyages à la côte occidentale d'Afrique. — Quelques aperçus curieux sur les mœurs des habitants et l'état actuel des diverses localités : les Canaries, Monrovia, Assinie, la Côte d'Or, Fernando-Po, les monts Camerouns ; récit d'une visite à la cour d'Amatifou, roi de Krindjabo (p. 304-330). — Carte du bassin du Kassai.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ANVERS, 1er fascic. de l'année 1885-1886. — Récit de la réception des Congolans (nègres du Congo) à Anvers, et discours prononcé à ce sujet par le président de la Société de géographie, M. Wauvermans. — Conférence de M. le lieutenant Valcke sur le Congo.

— 3e fasc. — Conférence de M. Delgeur sur les dernières découvertes en Afrique (*Voyage de Brito Capello et Ivens ; Descente du Kassai ; Problème du Ouellé*), p. 133-150. — Note sur l'exposition du Congo, organisée par la Société royale de géographie d'Anvers.

— 4e fascic. — Longue et intéressante conférence de M. Noirot sur son voyage au Fouta Djallon et au Bambouc. M. Noirot faisait partie de l'expédition du docteur Bayol (avril-octobre 1881, p. 203-247). — Trois planches représentant des couteaux et des armes d'indigènes du Congo inférieur.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS, 4e fascicule de l'année 1885. — *Une communication de M. Dutreuil de Rhins sur les explorations du Congo français et l'avenir réservé à notre nouvel établissement* (373-384). Une carte accompagne ce travail ; échelle 1/3.000.000. — *Court récit de son voyage aux grands lacs de l'Afrique centrale* (1882-1884), par M. V. Giraud.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA PROVINCE D'ORAN. — Fascicule de juillet-septembre 1885. — Suite et fin d'un *Récit de voyage aux Zibans,* par M. Piesses.

— Fascicule octobre-décembre. — Sous le titre de *Mission militaire envoyée au Maroc en 1882,* un anonyme publie des renseignements très précis sur le Maroc. L'auteur n'a voulu, à la vérité, nous faire connaître que les notes de son carnet de route ; mais ces notes sont intéressantes et utiles. Ce travail, qui peut rendre des services, est divisé en trois parties : la première traite de la route de Mazaghan à Maroc ; la seconde, de la ville de Maroc ; la troisième, de la route de Maroc à Mogador (157-177).

A la suite est une note sur la situation militaire du Maroc, traduite de la *Deutsche Heereszeitung.*

BULLETIN TRIMESTRIEL DES ANTIQUITÉS AFRICAINES, t. III, fasc. XIII. — M. Ferrero. *Inscription de Vulcacius Rufinus* (Cf. plus bas, *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*). Cette inscription, publiée dans les « Notizie degli Scavi » de janvier 1884, a été découverte à Rome dans l'ancien jardin des nonnes *Barberine.* Elle est gravée sur le piédestal d'une statue. On y lit que les Ravennates avaient élevé cette statue à Vulcacius Rufinus, «Vulcacio Rufino v(iro) c(larissimo), cons(uli) ordin(ario), praef(ecto) praetorio, comiti per Or(i)entem, Ægypti et Mesopotamiæ, per(e)asdem vice sacra judicanti, comiti ordinis primi intra consistorium, Numidiae consulari, pontifici majori ». Ce personnage, frère de Galla, qui épousa Constance, dont elle eut le César Gallus et l'empereur Julien, avait été consul ordinaire en 347 et préfet du prétoire des Gaules en 349. M. F. y voit le Rufin auquel est adressée une constitution de Constance et de Constant à la date de 342, et le Vulcacius Rufinus mentionné en première ligne parmi les patrons de la colonie de Thamugas sur l'*Albus* que j'ai découvert et qui a été reproduit dans le *Corpus* (vol. VIII) au n° 2403. — C. Pallu de Lessert. *Les Gouverneurs des Maurétanies* (suite). Gouverneurs de la Maurétanie césarienne : T. Varius Clemens, Sextus Baius Pudens, Cl. Perpetuus, Cn. Nunnius Martialis, P. Ælius Peregrinus Rogatus, Cn. Haius Diadumenianus, Q. Sallustius Macrinianus, C. Octavius Pudens Caesius Honoratus, P. Flavius Clemens, L. Licinius Hierocles, T. Ælius Decrianus, T. Flavius Serenus, P. Sallustius Sempronius Victor, Capellianus, Catellius Rufinus, Livianus, M. Aurelius Atho Marcellus, M. Aurelius Vitalis, Flavius Pecuarius, T. Aurelius Litua, Ulpius Apollonius, Ælius Januarius, Valerius Faustus, Flavius Terentianus. — Gouverneurs de la Maurétanie Tingitane : Trebonius Garucianus, Lucceius Albinus, C. Vibius Salutaris, C. Vallius Maximianus, Rufinus, Cn. Haius Diadumenianus, Q. Sallustius Macrinianus, Furius Celsus, T. Flavius Serenus, Anastasius Fortunatus, Ælius Januarius, Flavius Memorius. — Gouverneurs de la Maurétanie Sitifienne : T. Aurelius Litua, Septimius Flavianus, Flavius Terentianus, Flavius Augustianus, Jucundius Peregrinus, Sextilius Agesilaus Ædesius, Flavius Maecius Constans. — Incertains : Sextus Sentius Caecilianus, L. Alfenus Senecio, Tiberius Claudius Priscianus, M. Cornelius Octavianus, Claudius Constans, Flavius Hyginus, Clauda...udius, T. Atilius, Aurelius Da...., Acastus. Précis complet et bien fait (Cf. *Bull. de Corr. Afr.*, 1885, III-IV, p. 371). Bien qu'il soit malaisé d'en citer quelques fragments de préférence, notons, pour les lecteurs du *Bulletin,* que les inscriptions découvertes par M. Choisnet à Sour Djouab (Rapidi) et dans lesquelles paraissait seulement la fin du nom d'un procurateur de la Maurétanie Césarienne inconnu jusqu'à présent (Cf.

Bull. de Corr. Afr., 1882, fasc. v, p. 217, et 1884, i, p. 71), ont été heureusement rapprochées par M. P. de L., d'une inscription de Cherchell (*Ephem. epig.*, v, 1022) et d'une inscription de Cures (*C. I. L.*, ix, 4964). Il en résulte que ce procurateur serait Sextus Baius Pudens. Je pense aussi que M. P. de L. a fort bien fait d'adopter la correction de l'*Ephemeris* en ce qui concerne l'inscription d'Aîn bou Dîb, sur laquelle se lit le nom d'un autre procurateur (Cf. *Bulletin de Corr. Afr.*, 1882, v, p. 233, et 1885, i-ii, p. 159; *Ephem. epigr.*, v, 953). L'estampage que j'avais reçu était décidément bien mauvais, et, sauf révision dernière de la pierre, M·AVRE· VITALIS (Marcus Aurelius Vitalis) vaut mieux sans doute que le MAVREVTAS que j'ai laissé graver, n'imaginant rien autre chose. Cependant je crois que M. P. de L. a eu tort de s'en fier aveuglément à l'*Ephemeris* pour reproduire la fin de l'inscription que nous avons publiée encore dans le *Bulletin* de 1882, v, p. 218. Il affirme, sur la foi de M. Schmidt, qui n'a pas vu la pierre: VLPIVS APOLLONIVS. Je ne puis que renvoyer à ce que j'ai dit de cette lecture dans mon Compte-Rendu des *Additamenta* de M. Schmidt (*Bull. de Corr. Afr.*, 1885, p. 159). Au reste, j'avouerai en passant qu'il nous est pénible de ne voir jamais cités dans le travail de M. P. de L. que le *Corpus* et l'*Ephemeris*, malgré toutes les bonnes raisons qu'on puisse alléguer en faveur de ce procédé, surtout quand on compose un *compendium*. A tout prendre, ce ne sont là que des compilations, et il serait au moins équitable de remonter de temps en temps aux sources françaises. Simple question de méthode. — J. Poinssot. *Voyage archéologique en Tunisie* (suite). Les routes de Carthage à Théveste et de Carthage à Sicca Veneria. Inscriptions des environs de Messaoudi (plaine de Ghorîb), bornes milliaires. Description de Henchîr Qaoussat, à mi-distance entre Bordj Messaoudi et le Kef. « On y voit encore trois des portes de la ville, une citadelle, les fondations de divers temples, un théâtre; le sol est jonché de fragments d'architecture et de blocs où se lisent quelques inscriptions. » M. P. conclut d'une inscription fort usée que là pouvait être la Τουσχοῦβις (ou Τουρχοῦβις) de Ptolémée, *Mu*]*nic*[*ipium Tus*]*cubitan*[*orum*. Suivent quelques bornes milliaires et des funéraires. A ce propos, encore une erreur dans le *Corpus*. La borne qui se trouve sur la rive droite de l'Ouâd bou Djerida, une heure avant d'atteindre le Kef, en partant de Bordj Messaoudi, porte dans le *Corpus* le nº cxxi. Il faut lire cxvii. M. P. donne ensuite des inscriptions communiquées par M. Roy, savoir, des bornes milliaires de la route du Kef à Souk Ahras et de la route de Carthage à Théveste, et des funéraires provenant des environs de Djezza (Aoulâd Yaqoub, jardin de Salem ben Ali). Cette collection intéressante se termine par quelques inscriptions dues à M. Winkler, et provenant d'El Meridj (entre Aïn Draham et Fernana), de Tabarca et de Bulla Regia. — A. Héron de Villefosse. *Notes d'épigraphie africaine* (suite). Les Souama de Mecherasfa. (Cf. de La Blanchère, *Les Souama de Mecherasfa*, dans les « Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole de Rome », 1882, 2e année, p. 390-396). M. H. de V. publie trois sur cinq des inscriptions chrétiennes qui ont été trouvées là dans une fouille par le Dr Tomasini et le Ct Derrien. Copies et estampages de M. Poinssot. A noter, dans la première, la formule *qui ante*[*me in pace*] *dormierunt*, et, dans la seconde, DE DI ET XPI, que M. H. de V. propose de lire *de donis Dei et Christi*, ou encore *de jussu Dei et Christi*. « Il faut rejeter, dans un texte de la Proconsulaire (*C. I. L.*, viii, 992), l'interprétation de Wilmanns, *d*(*omus*) *D*(*ei*) *et Cristi*. La troisième inscription commence ainsi: DMS DE DEI ET CRISTI, confusion singulière de la formule païenne et de la formule chrétienne. Vient ensuite une inscription chrétienne d'Arbal, de l'an 419, qui commence, elle aussi, par D· M·, et est consacrée à un per-

sonnage portant les trois noms (L. Eppidius Cassus), fait assez rare au Vᵉ siècle. — Cl. Pallu de Lessert. *Les provinces africaines,* traduction d'un chapitre du tome v de l'*Histoire romaine* de Th. Mommsen. — Nécrologie : Reproduction de la notice consacrée à M. Léon Renier par M. H. de Villefosse dans la *Revue critique* du 20 juillet 1885.

— Fasc. xiv. — A. Héron de Villefosse. *Notes d'épigraphie africaine* (suite). *Buste de Ptolémée, roi de Maurétanie (Musée du Louvre).* M. H. de V. reproduit, d'après une bonne photographie, le buste de Ptolémée déjà publié dans le t. xiv de la *Revue archéologique.* Il en profite pour esquisser la biographie du fils de Juba. Il insiste sur ce fait que Ptolémée a certainement partagé le pouvoir royal avec son père, opinion admise par Eckhel, repoussée par Müller. Il en apporte cette preuve nouvelle : « Une monnaie frappée en Espagne, à Carthago nova, présente d'un côté la tête d'Auguste avec la légende AVGVSTVS DIVI F ; au revers, à l'intérieur d'un bandeau royal, on lit REX PTOL. Il est certain que cette pièce se rapporte à Ptolémée de Maurétanie, duumvir de Carthagène. Or, elle a été frappée avant le 15 septembre de l'année 14, puisqu'Auguste n'y est pas qualifié de *divus.* On est donc forcé d'admettre qu'à cette date Ptolémée avait reçu de son père le titre de roi et une partie du pouvoir royal. » M. H. de V. cite, touchant la cause de l'assassinat de Ptolémée par ordre de Caligula, les textes connus de Suétone et de Dion Cassius. Nous attendions au moins une remarque sur l'opinion émise par M. de la Blanchère dans le *Bulletin de Correspondance africaine,* 1882, fasc. v, p. 204. — *Mosaïque romaine d'Hadrumète (Musée du Louvre).* On voit sur cette mosaïque, qui malheureusement n'est pas complète, une parodie d'un jeu du cirque. Des amours, bride et fouet en main, sont debout sur des poissons, dans l'attitude des coureurs-gymnastes que les Romains appelaient *desultores.* D'autres fragments de mosaïque provenant d'Hadrumète semblent encore figurer une parodie. Un singe musicien entouré d'un lion, d'une panthère, d'un cheval, et sans doute d'autres quadrupèdes, fait songer à « Orphée, charmant les animaux. » — *Troisième rapport sur les fouilles du lieutenant Marius Boyé à Sbeïtla (Sufetula), en Tunisie.* Voir les deux premiers rapports dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres,* 1884, p. 367-373. « Non seulement les inscriptions que M. Boyé a recueillies fournissent une importante contribution de documents à l'histoire d'une des colonies romaines de l'Afrique, mais encore plusieurs d'entr'elles ont un intérêt particulier pour l'histoire de la province proconsulaire. La position de Sufetula, placée au point de jonction des routes venant d'Hadrumète, de Tysdrus, de Thenae et de Macomades minores, faisait de cette ville un passage très fréquenté pour aller de la province proconsulaire en Numidie et réciproquement. » A noter des divergences parfois considérables entre les dessins de M. Boyé et les copies de M. Willmanns et du Dʳ Schmidt, ce qui ébranle, une fois de plus, l'autorité du *Corpus* et des *Additamenta.* Cf. par exemple, *C. I. L.,* 242, 234 ; *Addit.,* 258 ; *C. I. L.,* 244, 232, 236 ; *Addit.,* 1319, 1321, 1322, avec les lectures de M. Boyer. M. H. de V. cite à ce propos un exemple curieux des tâtonnements qui précèdent souvent l'édition des textes épigraphiques : « nº 929. VICTORIAE AVG · N | IMP · CÆS · DIVI | AVRELIANI | N̄N̄ PII FELICIS | INVICTI | D·D·P·P· |, d'après un estampage du lieutenant Boyé. Ce texte a été publié plusieurs fois, et toujours inexactement (*Compt. rend. de l'Acad.,* 1884, p. 257 ; *Bulletin trim. des Antiq. afr.,* 1884, p. 304 ; J. Schmidt, *Addit.,* nº 1319). On a supposé des erreurs de transcription qui n'existent pas. L'examen d'un estampage envoyé à l'Académie le démontre de la manière la plus évidente. » Citons parmi les inscriptions inédites découver-

tes par M. Boyer : nº 933. *L(ucio) Rasinio, L(ucii) fil(io), Quir(ina tribu), Saturnino Maximiano, aedil(icio) duumvir(alicio) q(uin)q(uennali), ob singularem morum ejus exemplum et in utroque honoris gradu fidam clementiam filiorumque ejus sacerdotii editionem ludorum et adsiduam erga singulos cives suos liberalitatem, universus populus curiarum testimonium gratiarum suarum perpetuum posuit idemque dedicavit.* — Nº 935. *M. Magnio Severo, fl(amini) p(er)p(etuo), civi incomparabili, ob merita splendissimus ordo Sufetulensis. D(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).* — Nº 936. Une inscription dont la copie est encore défectueuse, mais où l'on peut suivre la carrière d'un chevalier romain, M. Pomponius, successivement avocat du fisc en Bétique (*functus advocatione fisci Hispania Baetica*), procurateur du domaine privé de l'empereur dans le *tractus karthaginis*, secrétaire des préfets du prétoire (*a commentariis praeffectorum praetorio*), procurateur impérial du district financier d'Hadrumète, aux appointements de 200,000 sesterces (*procurator ducenarius Augusti nostri dioceseos Hadrumetinae*). — Nº 937. *L(ucio) Caecilio L(ucii) f(ilio), Athenaeo, aedilicio, duumvirali(cio), juveni munerario, fl(amini) p(er)p(etuo), eq(uiti) r(omano)....... ob insignem morum clementiam, et erga singulos universosque cives liberatitatem, et administrationem duumviratus innocuam, et singularem voluptatum editionem, obque fili(i) ejus Caecili(i) Donati Aufidiani fl(aminis) p(er)p(etui) honorem, splendidissimus ordo et universus popul(us) curiarum col(onia)e Sufetulensis aeternum gratiarum suarum testimonium posuit idemque dedicavit.* » Les mots *juveni Munerario* signifient probablement que L. Caecilius Athenaeus avait obtenu de l'empereur l'autorisation de donner des jeux à Sufetula dès sa jeunesse. Le mot *voluptatum*, employé plus loin, désigne des jeux, des spectacles. Enfin, comme le remarque encore M. H. de V., cette inscription est la première qui donne à Sufetula le titre de *colonie*. — *Inscription du moissonneur (Musée du Louvre).* Après avoir ainsi analysé les envois de M. Boyé, M. H. de V. consacre une courte mais très intéressante note à la fameuse inscription de Macter, dont nous avons déjà parlé dans le fascicule précédent du *Bulletin*, p. 361. M. H. de V., lisant l'inscription sur la pierre elle-même, nous apprend qu'il y faut compter au moins 28 vers au lieu de 26. « L'inscription débute, en outre, par deux ou trois lignes écrites en caractères un peu plus gros que ceux des lignes suivantes. Ces premières lignes ne font pas partie du poème. Elles renferment deux épitaphes ; à gauche, celle d'une femme, et à droite, celle d'un homme, auquel la partie métrique de l'inscription se rapporte certainement. » Voici le déchiffrement de M. H. de V. :

CAESELIANAMINA////////////////////
LIANVS PIVS *vixit*
PIAVIXITANNIS
ANNIS
//////////////////////////////////////
VE /////////////////////////////////
FAVSTEPROGENITVSLA // V // SPARV /// *ser*ENIS
CVIVSNECGENIVSNEQVEDOMVS FVERAT
EXQVOSVMGENITVSRVRIMEAVIXICOLENDO
NECRVRIPAVSANECMIHISEMPERERAT
ETCVMMATVRASSEGETES.... *etc.*

Ainsi le texte publié par les *Additamenta* se trouve largement complété. A corriger encore, dans le même texte : l. 6, TVC (un petit N est gravé dans l'interligne : TVNC) ; l. 10, LINCVENS (lisez LINQUENS) ; l. 22, CREV*is*SE NEPOTES

(lisez : CAROSꝗNEPOTES, *carosque nepotes*). Il y a mieux. Personne n'avait encore remarqué que « les faces latérales de la pierre portaient chacune une inscription funéraire se rapportant probablement à des parents placés dans la même sépulture. » M. H. de V. les lit ainsi : A gauche : *[d] m s* | *[c[Mulceius [m]aximus [vix] an* ❦ XXX. A droite : *[d m] s* //// *Au[reli]* | *us* ❦ *f[ortun]* | *atus* ❦ *[vix]* | *an* ❦ *[xl]*. — R. P. Delattre. *Le tombeau punique de Byrsa. Inscriptions chrétiennes de Carthage. Marques de poteries trouvées à Hadrumète.* M. D. a publié là deux planches qui mettent sous nos yeux le mobilier funéraire du tombeau punique de Byrsa, découverte communiquée à l'Académie des Insc. par le cardinal Lavigerie en 1881 (cf. Lettre à M. le Secrétaire perpétuel : *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, p. 26). Le collier est particulièrement intéressant. Il est de style égyptien. « Il se compose de 51 petites perles et de 7 amulettes en pâte, tantôt blanche, tantôt verdâtre, qui imite la faïence égyptienne. Parmi ces amulettes, on remarque deux fois l'*uraeus*, sous la forme d'une vipère qui, repliée sur elle-même, dresse la tête et enfle la gorge ; l'*oudja*, ou l'œil mystique d'Osiris, et des figures qui, malgré leurs proportions minuscules (13 millimètres), rappellent la pose et les formes du colosse d'Amathonte, conservé au musée impérial de Constantinople. Nul doute que ce ne soit là une de ces représentations égypto-phéniciennes du dieu Bes, qui, d'après M. Heuzey, est peut-être la plus antique des caricatures populaires, et qu'on se plaisait à déposer dans les sépultures. » — B. Roy. *Inscriptions inédites du Kef. Marques d'appareillage de l'aqueduc de Zaghouan.* Les soixante inscriptions publiées là par M. R. proviennent du Pont romain et des environs du Kef. Elles sont presque toutes funéraires. Il serait intéressant de comparer les marques d'appareillage de l'aqueduc de Zaghouan avec celles de la basilique de Tebessa, de Gouçat dans le plateau des Nememcha, de Tolga, etc. — J. Poinssot. *Voyage archéologique en Tunisie* (suite). De Kérouan au Fahs er Riah. M. P., laissant la route habituelle qui traverse les plaines de Kerouan et de l'Enfida, suit le pied de la haute chaîne qui les borde à l'Ouest. Ruines importantes : petit camp retranché près de l'extrémité sud-est du djebel Ousselat, Ksar el Ahmar, ruines et camp de Aïn el Ouahichi, fortin et village près de Aïn es Sif, Henchîr el Hammam (cité considérable), Henchîr Souhras, et, un peu plus loin, sur la rive de l'ouâd Aïn el Frass, restes d'une grande cité ; citadelle de l'Ouâd Saïdine ; enfin, Henchîr Kasbat es Souar. M. P. insiste sur l'importance de ce dernier Henchîr. « Dans le haut de la ville, dit-il, s'élevaient trois temples, dont l'un, orné de pilastres, est encore debout..... » A ce propos, M. P. relève une erreur de Wilmanns : « Wilmanns, croyant retrouver dans le nom actuel (Kasbat es Souar) le nom de Sua, dont les évêques assistèrent aux conciles de l'an 411 et de l'an 469, émet l'hypothèse que ces ruines pourraient bien être celles du municipe de Sua. Je ne pense pas qu'il faille tenir compte de cette analogie trop fortuite ; Souar n'est autre chose qu'un mot arabe qui veut dire « les murailles ». — C. Pallu de Lessert. *Les provinces africaines.* Traduction d'un chapitre du tome v de l'*Histoire romaine* de Th. Mommsen (suite). — Chronique : R. de La Blanchère. Lettre concernant un oscillum d'El Djem, sur lequel est représenté Diomède tenant le pallium. — H. de Villefosse. Note signalant une inscription récemment publiée dans les *Notizie degli Scavi* (sept. 1885), où se trouve mentionné Q. Flavius Maesius Egnatius Lollianus, *proconsul de la province d'Afrique*, déjà connu. Ce personnage a été préfet de Rome en 342 et proconsul d'Afrique avant cette date. — De bonnes gravures accompagnent ces deux fascicules comme les précédents : xiii. Tombeau de Rufin à Bardj ; Messaoudi ; ruines de Khanguet

el Kdîm; Le Kef; Souama de Mecherasfa. XIV. Buste de Ptolémée; mosaïques d'Hadrumète; tombeau punique de Byrsa et mobilier funéraire; Henchîr Kasbat es Souar; oscillum d'El Djem. E. MASQUERAY.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE, décembre 1885. — J. WALTHER. *Les dix plaies d'Egypte.*

LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN, septembre 1885. — E. MICHEL. *L'Egypte.*

LE CORRESPONDANT, 10 juillet 1885. — A. VILLAMUS. *Le journal de Gordon pendant le siège de Khartoum.* — L. SAINSON. *L'ambassade marocaine. Notre frontière naturelle du Maroc.*

— 25 juillet. — V. DE CHEVIGNY. *Le Congo: explorations de MM. Stanley, S. de Brazza et Belly dans l'Afrique équatoriale.*

— 10 août. — C. M. *L'Abyssinie: développement d'un empire chrétien en Afrique.*

GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE, 1885, n°s 5-6. — BABELON et S. REINACH. *Sculptures antiques trouvées à Carthage.*

LA GAZETTE GÉOGRAPHIQUE ET L'EXPLORATION, 3 septembre 1885. — *Le climat algérien.* — *L'état du Congo.*

— 22 octobre. — *La France au Sénégal.* — *Annexions espagnoles en Afrique.*

— 5 novembre. — *Les Portugais au Dahomey.* — 12. *Le littoral du Congo.* — 19. *Au Sénégal.* — 31. *L. Besson dans le Golfe d'Aden.*

JOURNAL DES ÉCONOMISTES, 8 octobre 1885. — A. F. DE FONTPERTUIS. *L'Egypte contemporaine.*

JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES, décembre 1885. — *Les routes de l'Algérie au Soudan.*

JOURNAL OFFICIEL, 26 septembre 1885. — *L'enseignement public en Tunisie.*

MÉLUSINE, t. II, n° 21, 5 octobre. — R. BASSET. *Vie d'Abbâ Yohanni* (compte-rendu par F. LIEBRECHT).

— N° 23, 20 novembre. — A. CERTEUX et H. CARNOY. *L'Algérie traditionnelle* (compte-rendu par R. BASSET).

— N° 24, 5 décembre. — J. TUCHMANN. *Quelques idées de sauvages* (entre autres, de diverses peuplades africaines, suite au 5 janvier 1886). E. F.

LES MISSIONS CATHOLIQUES, septembre 1885. — *Mission de Tantah en Egypte.* — R. P. BONOMI. *Les Missionnaires prisonniers du Mahdi* (suite en octobre). — R. DE COURMONT. *Tournée dans le vicariat apostolique de Zanguebar* (suite en octobre et novembre).

— Novembre. — *Sierra-Leone.*

MUSÉON, t. IV, n° 4, août 1885. — F. DE ROBIOU. *Recherches récentes sur la religion de l'ancienne Egypte* (suite). — R. F. LERCHUNDI y D. F. SIMONET. *Crestomathia arabico-española.* Annonce rédigée dans une langue qui n'est pas le français, par M. J. Schwartz, à qui l'ardeur catholique est insuffisante à donner la compétence nécessaire.

— N° 5. — W. F. PRIDEAUX. *The coins of the Axumite dynasty.* Compte rendu par DROUIN de cette notice, extraite du *Numismatic Chronicle.*

POLYBIBLION, deuxième série, t. XXII, août 1885. — Partie littéraire: SAYCE.

Fresh light from the ancient monuments (London, s. d. in-12). « Livre très intéressant et très instructif, mais dans certains endroits, l'auteur va vraiment trop loin. » — Fr. Lenormant. *Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux* (t. ii, 2e partie, Paris, 1884, in-8°). « La vaste science de M. L. s'étale à l'aise dans cette étude. » — Th. Reinach. *Histoire des Israélites depuis l'époque de leur dispersion jusqu'à nos jours* (Paris, s. d., in-12), « livre écrit avec entrain, plein de mouvement et de vie. » Comptes rendus par C. J. Reinisch. *Die Chamirsprache in Abessinien.* L'auteur de ce compte rendu très élogieux a oublié qu'en français le son du *ch* n'est pas le même qu'en allemand. — Chronique : *Tunisie. Afrique centrale. Egypte. La Réunion.*

— Septembre 1885. — Potagos. *Dix années de voyages dans l'Asie centrale et l'Afrique équatoriale.* « Singulier livre, d'une digestion difficile, où des erreurs manifestes se rencontrent au milieu d'un étalage de science étourdissante. » — Melon. *De Palerme à Tunis par Naples, Tripoli.* L'auteur « n'a d'autre prétention que de présenter au public des notes de voyage écrites au jour le jour et ses impressions n'en sont que plus vives et plus sincères. » — Piétri. *Les Français au Niger.* « Les divers incidents des rudes campagnes auxquelles l'auteur a pris une part active sont contés avec compétence et chaleur ; le style est simple et correct. » — Bouche. *Sept ans en Afrique occidentale.* « Travail très consciencieux..... trop sérieux et trop peu incidenté pour la généralité des lecteurs. » — D. de Rivoyre. *Aux pays du Soudan.* « Ce volume est inférieur aux précédents. » (Cf. *Bulletin de Correspondance africaine,* 1885, p. 350-353). — Burdo. *Les Arabes dans l'Afrique australe.* On ne peut « s'associer aux opinions que l'auteur professe dans sa brochure, fort bien écrite d'ailleurs. » Comptes-rendus par M. de Bizemont. — Chronique : *Sénégal.*

— Octobre 1885. — E. Viard. *Au Bas Niger.* « Livre sincère, instructif, parfois amusant. » C. R. par M. de Bizemont. — Roches. *Trente-deux ans à travers l'Islam,* t. ii. L'auteur de l'article (M. d'Avril), touché par le récit de la seconde conversion de M. R., accepte les yeux fermés les assertions contenues dans ce livre plus romanesque que les romans historiques d'Alexandre Dumas. « Il (M. R.) redevient et restera certainement jusqu'à sa mort un bon catholique. Le récit de cette conversion est très touchant. » Singulière garantie ! — J. Darmsteter. *Le Mahdi.* Analyse plus que sommaire de ce livre. — L. Rinn. *Marabouts et Khouans.* Les disciples d'*Es Senousi* ne se sont jamais appelés *Senioussi,* comme M. d'Avril les nomme à plusieurs reprises. — Faidherbe. *Le Soudan français. Documents diplomatiques. Affaires du Congo. L'Echo des missions d'Afrique.* L'auteur de ces comptes-rendus, où la passion religieuse ne suffit pas à remplacer la connaissance approfondie du sujet, est M. d'Avril. — A. Mer. *Mémoire sur le périple d'Hannon.* « L'auteur apporte dans cette étude ardue les lumières et la compétence d'un marin qui a souvent visité les côtes occidentales d'Afrique. » C. R. par M. de Bizemont. — Chronique : *Exploration de l'Afrique, Egypte, Tunisie.* René Basset.

REVUE AFRICAINE, septembre-octobre 1885, — N. Robin. *Expédition du général Blangini en Kabylie, en 1849.* La confédération des Guechoula, comprenant les Frikat, les B. Smaïl, les B. Koufi, les B. Mendès, les B. Bou R'erdane et les B. bou Addou, habite l'extrémité N.-O. du Djurdjura et nous était soumise nominalement depuis 1844. A la suite de querelles survenues entre ces populations et les Nezlioua, en février 1849, le général Blangini fut chargé de les réduire, aussi bien que les Flissa Oum-el-Lil, dont l'imparfaite obéissance à notre autorité remontait

également à 1844. C'est de ces opérations militaires (mai et juin 1849) que M. R. trace le récit (cf. la notice de M. Guin sur les Nezlioua, t. VI de la *Revue.* — L. RINN. *Essai d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères* (fin). — H. D. DE GRAMMONT. *Un pacha d'Alger précurseur de M. de Lesseps (1586).* Deux lettres de l'ambassadeur français, Savary de Lancosme, adressées à Henri III en 1586, montrent que l'ancien beylerbey d'Afrique, El Euldj Ali, devenu capitan pacha à Constantinople, fut poussé par des considérations militaires à songer à rouvrir l'antique canal de communication entre le Nil et la mer Rouge. — A. TOUNSI. *La colonne de la neige (février 1852).* Récit, par l'interprète même du général Bosquet, de cette pénible affaire, où, dit M. Féraud dans son *Histoire de Bougie,* 600 hommes périrent par le froid et la neige à Taourirt Ir'il. — O. D'ESPINA. *Inscriptions de Sfax et de Lamta.* Cinq inscriptions tumulaires latines, trois monnaies (voir aussi le fascicule novembre-décembre, p. 475) et deux pierres gravées. — P. GAVAULT. *Mosaïque de Cherchell.* Cette mosaïque (cf. *R. Afr.,* t. XXVII) est maintenant entre les mains d'un particulier à Alger; elle représente un cheval avec une inscription dont on lit

MVCCOSVS
PRA
CL SABINI

— L. CH. FÉRAUD. *Les Ben Djellab sultans de Tougourt* (suite; voir aussi le n° de novembre-décembre). Récit de la conquête de l'Aurès par le général Bedeau, en 1845, de la capture d'El Hadj Ahmed, l'ancien bey de Constantine, en 1848, et des évènements qui eurent lieu dans la région de Biskra jusqu'en 1849. En cette année se place la révolte de Bou Zeïân et la prise de Zaâtcha, dont les habitants nous opposérent une résistance restée célèbre et qui nous coûta si cher. Un chant populaire arabe, célébrant la gloire de Bou Zeïan et antérieur à sa défaite, est joint au récit et publié en texte et traduction. Vient enfin le récit du combat de Melili (mai 1852) où deux pelotons de chasseurs d'Afrique, soutenus par 70 spahis, mirent en fuite les 2,000 fantassins et les 500 ou 600 cavaliers du chérif Mohammed b. Abd Allah.

— Novembre-décembre. — H. DE GRAMMONT. *Documents algériens.* « Sous ce titre, nous avons conçu le projet de publier... des pièces inédites ou peu connues qui se rapportent toutes à l'histoire d'Alger ou à celle de l'esclavage dans les pays barbaresques... », en y joignant « une courte discussion historique ou des notes destinées à en faire ressortir l'importance ». Les diverses pièces publiées ici ont trait au capitaine Simon Dansa, qui, rentré en France, se mit à escorter les vaisseaux qui commerçaient dans le Levant, et fut fait prisonnier par un reïs tunisien, et à J. de Vincheguerre (en 1616 et 1617), commandant d'une flotille dans le Levant. Viennent ensuite la réimpression d'une plaquette rarissime (*Histoire véritable de la prise des vaisseaux de plusieurs coursaires et pirattes Turcs et sont prisonniers à Vallongne.* Paris, 1620, chez la Veuve Ducaurroy) par laquelle on voit que les Chrétiens ne se faisaient pas faute de piller les bateaux barbaresques en pleine paix ; — le journal d'un chrétien prisonnier à Alger, probablement le vice-consul Chaix, et relatant les prises opérées du 27 juillet au 25 septembre 1620 ; — une lettre espagnole de Maurice de Nassau, accréditant le Dr C. Pinacker auprès du Pacha d'Alger, Saref Khodja, et datée du 4 juillet 1622 ; — la relation succincte

de la mission remplie par le marquis de Martel qui, à la tête d'une flotte, exigea du Pacha, en 1668, et des réparations et des modifications au traité de 1666 ; — trois pièces ayant trait à la Rédemption des captifs. — H. TAUXIER. *Le Mulucha ou Molochath (oued Makta)* (2e art.). L'auteur revient sur la créance que méritent à tous les titres les assertions de Polybe, de Méla et de Pline ; le Malucha de Salluste ne peut être que celui de ces trois auteurs, car autrement il faudrait prouver que le récit fait par cet historien de la campagne de Marius en 108 est inconciliable avec l'identification de son Mulucha et de la Makta. M. T., insistant sur ce point que Salluste à dû laisser dans l'ombre plus d'un fait militaire, établit le tableau *possible* des opérations de Marius en 108 et 109, de façon à montrer que ce capitaine a pu atteindre la Makta. Le texte de Salluste d'ailleurs n'implique pas qu'il n'y ait qu'une dizaine d'étapes de Mulucha à Cirta. — NÉCROLOGIE : *L. Renier; E. Egger.*

E. F.

REVUE ALGÉRIENNE ET TUNISIENNE DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE, 1re année, janv. 1885. — A. DAIN. *Etude sur la naturalisation des étrangers en Algérie.* Le rapide accroissement de la population étrangère en Algérie, notamment des Italiens dans la province de Constantine et des Espagnols dans celle d'Oran, où ces derniers constituent déjà la majorité, est un juste sujet de préoccupation pour nos administrateurs. Les règles actuelles concernant la naturalisation sont insuffisantes, ce qui est reconnu même pour la Métropole. M. D., s'écartant de propositions trop radicales et peut-être même dangereuses, se borne à demander que tout individu né en Algérie soit déclaré Français, sauf à lui laisser la faculté d'option s'il prouve qu'il a conservé sa nationalité d'origine. Cette mesure renverserait les termes de l'option consacrée par l'art. 9 du C. C. — BIBLIOGRAPHIE : *Marabouts et Khouans de L. Rinn*, c. r. par E. Z., qui voudrait voir imposer la naturalisation à tous les indigènes remplissant un emploi public. C'est là, selon nous, peu connaître les musulmans : autant vaudrait, le plus souvent, les forcer à recevoir le baptême. — *Le Mzab et son annexion à la France, par le Commandant Robin* ; c. r. de D. — JURISPRUDENCE : Lois, décrets, arrêtés, etc.

— Février. — L.-A. EYSSAUTIER. *Réforme de l'instruction criminelle au point de vue algérien.* 1° Aux termes du projet de loi actuellement en discussion, le juge d'instruction seul, hors le cas de flagrant délit, peut interroger le prévenu. Puisque, en Algérie, le juge de paix fera forcément la plupart des instructions, il est indispensable de tenir compte de cette situation ; 2° la correctionnalisation *légale* est plus indispensable encore ici qu'en France ; 3° Nécessité de réaliser la prescription de l'art. 604 Instr. cr. : « Les maisons d'arrêt et de justice sont *entièrement* distinctes des prisons établies pour peines. » — LAYNAUD. *Du délai dans lequel doivent être contestées les attributions de biens vacants ou en deshérence faites à l'Etat par le commissaire-enquêteur.* Ce délai n'est que de trois mois. — TUNISIE. *Projet de loi sur la constitution de la propriété foncière et des droits réels.* Il s'y agit du système dit de l'Act Torrens avec quelques modifications. (Voir numéro de mai, le rapport de M. Pontois au nom de la sous-commission chargée d'examiner ce projet de loi). — BIBLIOGRAPHIE : Annonces par X. Puech du tome I de l'*Essai d'un traité méthodique de droit musulman* et du *Cours élémentaire de droit musulman*, de M. Zeys, — et par T. Monbrun du *Guide des rapporteurs près les conseils de guerre permanents* de Cusin et Dechenne.

— Mars. — L. RINN. *Régime pénal de l'indigénat en Algérie : les commissions disciplinaires* (suite et fin en avril, août-septembre et décembre). Historique long

et détaillé, avec de nombreux documents, du régime spécial auquel sont — et on peut dire doivent être — soumis les indigènes. Le système actuel des commissions disciplinaires doit finir en 1888, et il est urgent de s'occuper d'un code de l'indigénat qu'avait fait préparer l'amiral de Gueydon.

Avril. — BIBLIOGRAPHIE. *Manuel pratique et sommaire de la justice musulmane en Algérie* (E. Z.). — JURISPRUDENCE. *Lois et décrets.*

Mai. — P[d]. *Du timbre et de l'enregistrement.* 1° Des actes et jugements des cadis; 2° des jugements des tribunaux français statuant en matière musulmane (fin en juin). — PONTOIS. *Rapport fait au nom de la sous-commission chargée d'examiner le projet de loi relativement à la constitution de la propriété foncière et des droits réels immobiliers en Tunisie.* — BIBLIOGRAPHIE : L. HAMEL. *Les chemins de fer algériens* (R. E.). — C. LECLERC. Algérie : *Instructions interprétatives des divers articles du décret du 30 septembre 1878 sur les aliénations de terres domaniales de colonisation* (P. L.).

— Juin. — P[d]. *Situation des travaux de constitution de la propriété indigène dans le département d'Alger*, avec carte. (Au 31 décembre 1885, la loi de 1873 est appliquée à 447,358 hectares.

— Juillet. — P. LACOSTE. *Des concessions de terre de colonisation en Algérie* (fin en août-septembre. Etude purement juridique de la condition du colon concessionnaire depuis l'origine de la conquête). — J. CHARMONT. *L'inamovibilité de la magistrature d'Algérie devant la Cour de cassation.* — JURISPRUDENCE : Lois, décrets et arrêtés.

— Août-septembre. — D. *Au sujet de l'art. 23 de la loi du 26 juillet 1873 et des opérations de liquidation du séquestre.*—JURISPRUDENCE. Lois, décrets et arrêtés.

— Octobre-novembre. — A. DAIN. *Le système Torrens : de son application en Tunisie et en Algérie.* — JURISPRUDENCE : Lois, décrets et arrêtés.

— Décembre. — JURISPRUDENCE : Lois, décrets et arrêtes. E. F.

REVUE DE BELGIQUE, septembre 1885. — M. JOOSTENS. *Voyage au pays du Mahdi* (suite en octobre).

REVUE DE GÉOGRAPHIE, n° de novembre 1885 (p. 321-340). — *Le Jardin des Hespérides*, par M. ANTICHAN. — L'auteur expose d'abord les diverses opinions des poètes et écrivains anciens sur l'emplacement du fameux jardin et montre qu'ils étaient très peu d'accord à ce sujet; à son avis, il est pourtant facile de déterminer cet emplacement. Les Hespérides sont filles d'Atlas et appelées quelquefois Atlantides; leur double nom atteste qu'elles étaient originaires d'un pays situé du côté de l'Occident (Hespérie) et sur les rivages ou au milieu des flots de l'Océan Atlantique. — D'après divers arguments, qui ne sont pas très concluants, M. Antichan cherche à établir que les limites de l'empire maritime des Atlantides étaient au Nord les îles Britanniques, au Sud le golfe de Guinée, puis cherchant dans l'étendue de ce domaine le fameux jardin, il ne veut le trouver ni dans la région de l'oued Draa, ni aux îles Canaries, ni aux îles du Cap Vert, mais bien dans l'archipel des Bissages. Il y a quelques remarques curieuses sur le périple d'Hannon; sur les volcans mentionnés par ce document qui ne seraient autres que ceux de la chaîne des Cameroons; sur les gorilles; sur le mythe d'Hercule aux Hespérides, personnification des expéditions phéniciennes; sur le creusement par cet Hercule du détroit de Gibraltar (?). L'auteur finit en disant que par les fruits d'or les anciens voulaient désigner les pépites d'or de la Sénégambie, bien plutôt que les

fruits de l'oranger. Toutes ces études qui n'ont pour base que des légendes très flottantes, n'est-ce pas beaucoup de travail et de sagacité dépensés en pure perte?

— N° de décembre (p. 413-425). — *Itinéraire d'Alkazar* (*El Ksar el Kébir*) *à Ouezzan, par Tchiavena et Tsérisèra,* avec une carte, par M. H. de La Martinière. — Notes intéressantes sur les ruines de Basra, sur le Djebel Sarsar, sur Ouezzan et le chérif qui y réside. E. C.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, 1er décembre 1885. — Dom Germain Morin. *Isidore de Cordoue et ses œuvres, d'après un ms. de l'Abbaye de Maredscus.*

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE, 15 mai 1885. — R. Loky. *Le général Gordon* (fin au 1er juin).

— 1er août. — A. Geofroy. *La situation en Algérie* (suite au 15 août, 1er et 15 septembre).

REVUE EGYPTOLOGIQUE, 3e vol., n° iv, avec 3 planches. — J. de Rougé. *Le poème de Pentaour.* Le poème de Pentaour, composé en l'honneur des expéditions de Ramsès II Meriamen en Asie et particulièrement contre les Khétas, est considéré comme un texte classique en égyptologie. Toutefois, on ne le possédait pas jusqu'ici dans son entier. Le texte de Karnak, signalé par Champollion et Brugsch, et sur lequel M. Em. de Rougé fit en 1856 sa première traduction, renferme de nombreuses lacunes insuffisamment comblées par le papyrus Sallier n° 3 du British Museum et un papyrus de la collection Raifé, aujourd'hui au Louvre. Les fouilles entreprises par Mariette-pacha, en dégageant la face septentrionale du temple de Louqsor, ont mis au jour une quatrième copie, et c'est à l'aide de ces divers documents que M. J. de Rougé donne l'édition la plus complète jusqu'à ce jour de l'œuvre du scribe de la XIXe Dynastie, en l'accompagnant des notes du savant égyptologue, mises au courant de la science. La partie publiée dans le présent fascicule comprend l'éloge de Ramsès et le début de l'expédition jusqu'au moment où le chef de Qadech (la Kadytis d'Hérodote) essaie de tromper le roi d'Egypte par une feinte soumission : « Commencement des victoires que le roi de Haute et Basse Egypte, fils du soleil, Ramsès Meriamen, doué de vie éternelle, a remportées sur le pays des Khétas, le Naharaïn, Arouna (*Ilion*), Pedasa, sur les Troyens (*Tartenai, Dardani*), sur le pays de Masa, de Karkicha (*Circésium*), de Karkemich...» — Ch. Wessely. *Lettre à M. Révillout sur les contrats grecs du Louvre provenant du Fayoum.* Des fouilles exécutées dans les ruines de l'ancienne Arsinoé (Crocodilopolis) ont fait découvrir une quantité considérable de papyrus écrits en diverses langues : grec, démotique, arabe, copte, latin, etc.). Une grande partie fut acquise par l'archiduc Renier ; le Louvre possédait déjà quelques spécimens de ce genre, et aujourd'hui les divers musées et collections d'Europe ne renferment pas moins de quinze mille fragments : le plus ancien est en grec et daté de 94 ap. J.-C. ; le plus récent, en arabe, est de 958. Leur importance est des plus grandes au point de vue de la paléographie, de l'histoire du droit privé, de la langue et de la prononciation grecques ; par exemple, on trouve des formes comme περιπεπλαστευμένον pour περιβεβλαστευμένον ; ἔππασι pour ἔμπασι, ξυββάλλεσθαι pour ξυμβάλλεσθαι, etc. A ces divers contrats, publiés et traduits par M. W., est joint un acte arabe daté de l'an 203 hég. (819 J. C.). — E. Revillout. *Une adoption par mancipation sous le règne d'Amasis.* Ce document, écrit en démotique, comble la lacune qui existait au Louvre dans la collection unique des papyrus de ce genre. — E. Revillout. *Bibliographie.*

— IVe volume, nos 1 et 2, avec 1 pl. — E. Revillout. *Les prières pour les morts dans l'épigraphie égyptienne.* Cette première partie est consacrée à l'étude du sujet d'après 50 inscriptions chrétiennes, coptes et grecques. Le culte que les anciens Egyptiens avaient pour les morts se continua, sous une autre forme, après le triomphe du christianisme : de là une quantité considérable d'inscriptions renfermant des allusions à la vie future, tandis qu'elles sont très rares en Syrie « où l'on sent qu'on n'a plus affaire comme en Egypte à un peuple qui a longtemps médité sur les destinées de l'homme par delà le tombeau ». L'idée de la résurrection et de l'immortalité de l'âme se rencontre dans quelques inscriptions coptes païennes publiées également par M. R. L'auteur montre ensuite les rapports qui ont existé entre les doctrines spiritualistes de l'ancienne Egypte et les croyances chrétiennes, surtout celles des hétérodoxes comme les gnostiques (*Pistis Sophia*) et les Valentiniens. — E. Revillout. *Les comptes du Serapéum* (suite). — Ch. Wessely. *Sur les contrats grecs provenant de Faïoum* (suite). Texte, traduction et commentaire de sept papyrus, dont l'un date des derniers temps de la domination byzantine en Egypte « Sous le règne de Flavius Heraclius, le perpétuel empereur et César, an vi, toth ii de la 5e indiction ». — E. Revillout. *Le papyrus grec 45 du British Museum.* Pétition adressée à Ptolémée Philométor par Ptolémée, fils de Glaucias, reclus du Serapeum pour revendiquer sa maison. — E. Revillout. *Un nouvel extrait de l'entretien du chacal koufi et de la chatte éthiopienne.* Sous la forme d'un dialogue entre ces deux animaux, dont le premier représente le scepticisme et le matérialisme, et le second le dogme religieux et spiritualiste, l'auteur anonyme égyptien expose la lutte de ces deux principes, en donnant l'avantage au chacal, qui, en dépit des flatteries qu'il adresse à sa puissante adversaire, ne laisse pas de l'embarrasser. La chatte, qui est une déesse, a recours au tonnerre et aux menaces pour clore une discussion où elle est près d'être vaincue. — J. de Rougé. *Le poème de Pentaour* (suite). Commencement de la trahison des Khétas. — W. N. Groff. *Lettre à M. Revillout sur le nom de Jacob et de Joseph en égyptien.* Dans les listes des nations composant l'armée confédérée des Asiatiques vaincus par Touthmès III à Mageddo, on rencontre les noms de Ja'qob-el et Joseph-el, tribus faites prisonnières et ramenées en Egypte par le Pharaon. M. G. y voit les deux familles anciennes dont la réunion composa le peuple d'Israël. — *Index du vocabulaire mythologique de M. Chabas.* — E. Revillout. *Bibliographie.* René Basset.

REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES, janvier-février 1885. — C. des Fossés. *Le chérif de Wazzan.*

— Mars. — *Maroc : productions et commerce.* — *La côte des Syrtes.*

— Avril. — Du Bousquet. *Maroc.* — *Soudan : le colonel Borgnis-Desbordes et le général Gordon* (suite en mai et juin). — *Congo : avenir commercial.*

— Mai. — *Egypte depuis l'occupation anglaise.* — M. de Chavagnac. *Quinze jours à Wazzan.*

— Juin. — Ch. *Obock et Tadjourah.*

— Juillet. — X. de la Martinière. *Colonies françaises : Congo-Canada.*

— Décembre. — Wilhelm. *Histoire et productions du Transvaal.*

REVUE GÉNÉRALE (Paris), 1er décembre 1885. — Georgey. *Une parisienne en Egypte* (suite au 15).

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, vie année, t. xii, no 1, juillet-août 1885, *Le*

présent de l'homme lettré pour réfuter les partisans de la Croix, traduction française inédite.

— N° 2, septembre-octobre 1885. — *Le présent de l'homme lettré* (suite).

— N° 3, novembre-décembre 1885. — G. Maspéro, *La religion égyptienne d'après les pyramides de la Ve et de la VIe dynastie*. Grâce aux récentes découvertes faites dans les pyramides de la Ve et de la VIe dynastie, on connaît mieux la religion de l'Egypte au temps de l'ancien Empire. Ce fut vers l'époque d'Ounas que l'usage s'introduisit d'orner d'inscriptions les parties de la tombe que précédemment on laissait nues. C'est ce qui établit la différence entre les monuments funéraires de cette époque et les *mastabas* où dominent les bas-reliefs; les premiers représentent la destinée (*bi*) figurée par un épervier à tête humaine; les seconds, et les plus anciens, celle du « double » (*ka*) du vivant, qui continuait, après la mort, d'habiter la chambre funéraire, exposé d'ailleurs à une seconde mort. Les scorpions et les serpents étaient surtout à redouter pour lui ; de là des invocations appartenant au plus ancien rituel, antérieures peut-être au roi Mini (Ménès). La faim et la soif n'étaient pas moins à craindre pour le « double » abandonné de ses parents. Les plus favorisés s'assimilaient matériellement la chair des dieux et devenaient eux-mêmes des dieux. Ils pouvaient errer en liberté sur la terre entourée par la « Grande Mer verte » (*Ouozit oïrit*) et recouverte par le ciel comme par un plafond en fer : le jour de la création, Chou l'avait soulevé à la hauteur de ses bras; M. M. voit dans cette légende l'origine de celle d'Atlas portant le ciel sur ses épaules. Chacun des astres était un dieu ou une déesse, et le ciel, avec son Nil divin (Nou), était le « double » ou la contre-partie de la terre, surtout de l'Egypte. La destinée ultra-terrestre de l'âme (*bi*) était celle du soleil auquel elle fut identifiée de bonne heure, mais pour arriver à cette félicité, de nombreuses offrandes étaient nécessaires, surtout si, sur la terre, l'âme unie au corps avait eu quelques fautes à se reprocher : dans ces offrandes faites d'abord au « double », puis aux dieux, la prière était une formule dont ceux-ci subissaient la puissance. Le Panthéon égyptien paraît avoir renfermé les mêmes divinités qu'au temps de la XIXe ou de la XXe dynastie, mais la première place est occupée par les dieux funéraires, les dieux solaires ne viennent qu'ensuite. Il est en outre remarquable que l'Osiris mentionné est celui d'Abydos et le cycle solaire, celui d'Héliopolis. Ce sont donc ces deux villes qui ont le plus contribué à la formation du rituel funéraire de la Basse Egypte et même de Thèbes, comme l'ont prouvé les decouvertes faites dans cette dernière ville en fouillant des tombeaux de la Xe et de la XIIe dynastie. — *Le présent de l'homme lettré* (suite). René Basset.

REVUE SCIENTIFIQUE, n° 2, 11 juillet 1885. — Note de M. Ch. Amat, sur la géologie du M'zab.

LE SPECTATEUR MILITAIRE, septembre 1885. — Kiver. *Les petits postes en Algérie.*

LE TOUR DU MONDE, 19 novembre. — R. Cagnat. *Voyage en Tunisie* (suite au 26).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS (Comptes rendus des séances). — N° 14. — Envoi par le capitaine Bernard d'une carte représentant la piste carrossable, qui a été tracée en 1883, à la suite de l'occupation du Mzab pour relier ce pays à l'oasis d'Ouargla. — Notes de voyage de M. Teisserenc de Bort; rectification de l'emplacement de quelques localités dans l'extrême sud de la province de Constantine. — Note de M. Léon Guiral sur son voyage dans le bassin du San Benito ou Eyo. Dans cette région qui ne paraît pas avoir été encore visitée par des Européens, M. Gui-

ral a reconnu, à 140 kilomètres de la côte, un lac nommé *Ediba* et entouré de hautes montagnes. Il a pu réunir d'importantes collections destinées au Museum d'histoire naturelle. Diverses notes de M. Romanet du Caillaud sur l'histoire de la géographie africaine. — Notes de M. Teisserenc de Bort sur la contrée située au sud de l'oued Souf; formation des dunes, stations et ateliers préhistoriques.

— N° 15. — Lettre de M. Rouire sur ses travaux dans la région du lac Kelbia. — Note de M. Romanet du Caillaud sur les pèlerinages éthiopiens à Jérusalem, au XVI[e] siècle. — Communication de M. de Lesseps au sujet du creusement d'un puits artésien, au seuil de Gabès, à l'endroit qu'il propose d'appeler Port-Roudaire.

— N[os] 16 et 17. — Lettres de M. de Rogozinski, datées du 8 juillet. Après avoir fait l'ascension des monts Camerouns, le voyageur a accompli de nombreuses excursions dans les alentours et a fait une reconnaissance presque complète de toute cette région. Sa lettre contient quelques détails sur le climat, la flore, l'avenir agricole de ce pays, ainsi que sur les mœurs et le langage des habitants. — Rectification par M. Henry, agent consulaire de France à Zeilah, de diverses assertions de M. Bardey, relatives aux Gadi-Boursis. — Note de M. H. Duveyrier au sujet des droits de la France sur le Cap Blanc et la baie de l'Ouest, droits que des géographes espagnols et allemands semblent méconnaître. La *Sociedad española de Africanistas y Colonistas* aurait même établi là une de ses factoreries. — Lettre de M. Luciano Cordeiro, secrétaire perpétuel de la Société de géographie de Lisbonne, sur le voyage qu'accomplissent MM. Brito Capello et Ivens dans la région du Cumène, du Zambèze et du Congo. Note de M. de Turenne, consul de France au Cap, au sujet du même voyage. — Le 11 novembre 1885, la Société a tenu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne une séance extraordinaire pour la réception de MM. Capello et Ivens, officiers de la marine royale portugaise, de retour de leur grand voyage à travers l'Afrique Australe, de Monassèdes à Quilimane. M. de Lesseps, président, leur souhaite la bienvenue, puis M. Ivens, prenant la parole, lit une intéressante relation du voyage qu'ils ont accompli. Après cette lecture très applaudie, M. de Lesseps rappelle les grandes découvertes des Portugais du XV[e] et du XVI[e] siècles et félicite les voyageurs d'aujourd'hui d'être fidèles aux nobles traditions de leur race.

— N° 18. — Note sur le voyage de M. Aubry, ingénieur des mines dans le Choa, le pays des Danakil, des Gallas et des Somalis. — M. H. Duveyrier, dans une excursion récente, a déterminé l'altitude de Fez, 352 mètres. — Lettre de M. Fourneau sur la région du bassin de l'Ogooué, datée de Bôone, 28 août 1885. Le voyage parle avec enthousiasme de la beauté du pays ; il donne de curieux détails sur les Okandas, les Cimbas, les Bangôoués. — Réception de M. Savorgnan de Brazza, arrivant à Paris, à la gare d'Orléans (18 novembre 1885).

— N[os] 19 et 20. — Lettres du major Serpa Pinto à M. Antoine d'Abbadie, relatives aux mesures géodésiques qu'il a faites dans les possessions portugaises de l'Afrique orientale, au moyen du théodolithe nommé *aba*. — Lettre de M. Merle à M. Duveyrier sur les droits de la France en Afrique (côte occidentale), documents extraits des cartes et des ouvrages du XVII[e] siècle et qui démontrent le mal fondé des prétentions des Espagnols. E. C.

THE ACADEMY, 15 août 1885. — M. Maspero. *Report on his latest excavations in Egypt.*

— 22 août. — Ellis. *The Egyptian "Nefer" and the Siamese « Saw-Tai ». Greek inscription from Egypt.*

— 26 septembre. — Fine Art: Some minor aegyptological literature: ERMAN. *Aegypten und aegyptisches Leben im Alterthum.* — LIEBLEIN. *Egyptian religion.* — DILLMANN. *Ueber Pithom, Hero, Klysma nach Naville.* — Id. *Gedächtnissrede auf Karl Richard Lepsius.* — EBERS. *Richard Lepsius im Lebensbild.* — Id. *Antichità sarde e loro provenienza* (AM. B. EDWARDS).

— 3 octobre. — LYALL. *Translations of ancient arabian poetry* (BURTON). — *The Arabian night's intertainments* (SYMONDS). — *Egypt exploration Fund: the Naukratis exhibition* (E. A. GARDNER).

— 10 octobre. — NICHOLSON. *Une inscription grecque de l'Egypte* (Lettre).

— 17 octobre. — AMELIA B. EDWARDS. *Les terres cuites de Naucratis* (suite au 24 octobre). — H. G. TOMKINS. *A head from Naucratis.*

— 7 novembre. — BÜHLER. *Archduke Ranier's collection of Papyri.* — EGYPT EXPLORATION FUND (réunion annuelle): Le président, M. T. Newton, résume les découvertes de l'année. — *Conférence de M. Naville sur ses fouilles dans le Delta.*

— 5 décembre. — WORSFOLD. Article sur l'ouvrage de W. Greswell: *Our South African Empire.* — AMELIA B. EDWARDS. Article sur la *Revue égyptologique* (2e année, 1881-82; 3e année, 1883, 4, 5).

— 26 décembre. — T. TYLER. Article sur l'ouvrage de M. Budge: *Dwellers on the Nile.* A. M.

THE ATHENÆUM, 15 août 1885. — NIXON. *The complete story of the Transvaal from the "Great Trek" to the convention of London.* — GRESWELL. *Our South Africa Empire.* — BRUGSCH. *Religion and Mythologie der alten Ægypter.* — BUTLER. *The ancient Coptic Churches of Egypt.*

— 12 septembre. — WAUTERS. *Le Congo au point de vue économique.* — WAUVERMANS. *Libéria: histoire de la fondation d'un état nègre libre.*

— 3 octobre. — LYALL. *Translations of ancient Arabian poetry, chiefly pre-islamic.*

— 25 octobre. — GEOGRAPHICAL NOTES: *Voyage de M. J. Thomson au Niger.* — *L'expédition allemande au Congo.*

— 21 novembre. — GEOGRAPHICAL NOTES: *Special Karte von Afrika,* par H. HABENICHT. A. M.

BERLINER PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, n° 33, 15 août 4885. — C. RAWLINSON. *Egypt and Babylon, from scripture and profane sources* (Justi).

— N° 38, 19 septembre 1885. A. WIEDEMANN. *Aegyptische Geschichte* (Steindorff).

— N° 39, 26 septembre 1885, *Orphica* recensuit, EUG. ABEL, *accedunt Procei hymni magici, hymnus in Isim aliaque ejus modi carmina* (A. Ludwich). — T. L. HEATH. *Diophantos of Alexandria* (M. Cantor).

— N° 41, 18 octobre 1885. — K. BAEDEKER. *Aegypten Handbuch f. Reisende, I. Unterægypten und Sinai Halbinsel* (O. Puchstein).

— N° 42, 17 octobre 1885. — E. SOMMERBRODT. *Afrika auf der Ebstorfer Weltkarte* (D. Detlefsen).

— N° 46, 14 novembre 1885. — M. KLUSSMANN. *Conjectanea ad Tertulliani libros ad Nationes* (H. Könsch).

— N° 52, 26 décembre 1885. — O. RITSCHL. *Cyprian von Karthago und die Verfassung der Kirche* (H. Schiller).

BOLETIN DE LA SOCIEDAD GEOGRÁFICA DE MADRID, setiembre 1885. — D. ANDRÉS REBUELTA. *Puerto de la Luz en la isla de Gran Canaria.* Le port de la Luz est un port artificiel en construction sur le côté oriental de l'isthme de Guanarteme, à quelques kilomètres au nord de Las Palmas. Il pourra recevoir une escadre et servir utilement à la défense des Canaries. Les travaux qu'on y exécute ne sont pas sans rapport, très certainement, avec les projets d'établissement sur la côte de l'Afrique occidentale dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin de Correspondance africaine*, p. 381. — D. CASTOR ANIS. *Capello è Ivens. La traversia del Africa meridional.* Eloge court, mais très vigoureux, de MM. Capello et Ivens, qui sont allés de Loanda à Quelimane, traversant ainsi l'Afrique de l'ouest à l'est sur un parcours de 4,500 kilomètres. M. Roberto Ivens, né aux Açores en 1850, est lieutenant dans la marine portugaise. M. Brito Capello, né à Lisbonne en 1839, appartient aussi à la marine, est capitaine et officier d'ordonnance du roi Don Luis I. — MISCELANEA : *Protectorado de la costa occidental de Africa entre capo Bojador y cabo Blanco.* Décret royal du 10 juillet 1885. Art. 1. Le protectorat sur le territoire de la côte occidentale d'Afrique compris entre le cap Bojador et le cap Blanc sera à la charge du ministère de Ultramar. Art. 2. Un fonctionnaire du département de Ultramar résidera sur la dite côte avec le titre de commissaire royal. Art. 3. Ce fonctionnaire sera investi de tous les pouvoirs nécessaires pour défendre les établissements fondés ou à fonder dans cette région, etc. Ce décret est une conséquence de celui du 26 décembre 1884, par lequel le roi d'Espagne a déclaré qu'il plaçait sous sa protection toute la côte de l'Afrique occidentale entre le 20e et le 27e parallèles nord.

— Octubre. — *Noticias sobre la conferencia de Berlin.* Discours prononcé par D. Francisco Coello, dans la session ordinaire de la Société de Géographie de Madrid du 9 juin 1885. M. Coello a pris part, à Berlin, aux travaux de délimitation des territoires du Congo, et s'est arrêté à Paris avant de rentrer en Espagne. A noter, p. 217, sq. : « J'ai été frappé des témoignages d'intérêt et d'affection que les Allemands donnent à l'Espagne. Tous les Allemands nous jugent avec impartialité, et même avec une remarquable bienveillance. Les drames de nos grands poètes sont représentés constamment sur les théâtres de l'Allemagne et interprétés avec beaucoup de fidélité et d'intelligence. Cela ne se rencontre pas chez des nations plus voisines et avec lesquelles nous avons plus d'affinité..... J'ai eu plusieurs fois occasion de m'entretenir avec le vénérable Empereur et le sympathique prince impérial, et toujours j'ai entendu les phrases les plus aimables pour notre pays et pour notre monarque, dont l'Empereur s'occupait avec une affection vraiment paternelle. J'ai veillé, avant de partir d'Allemagne, à ce que ses plus illustres géographes et cartographes, dont quelques-uns m'honoraient de leur amitié, signalassent dans leurs publications les territoires que l'Espagne possède. La chose a plus d'importance qu'on ne pense. La notation des limites que notre voyageur Iradier a attribuées aux territoires espagnols du golfe de Guinée, a ralenti de beaucoup les occupations de cette zone.... Je regrette de ne pouvoir vous parler longuement des politesses que j'ai reçues pendant mon séjour en France..... Là aussi j'ai entendu les toasts les plus chaleureux en l'honneur de l'Espagne ; j'y ai répondu plein d'une sincère émotion, et ma profonde reconnaissance y répondra toujours. De tels sentiments exprimés par une si illustre Société (la Société de l'Indo-Chine) étaient une nouvelle protestation contre l'outrage fait à notre monarque par la populace de Paris, et ces sympathies sont de nature à nous consoler aussi des difficultés que le Gouvernement français nous suscite en détail dans la

question marocaine et dans d'autres qui se rapportent à nos possessions d'Afrique. »

— Noviembre y diciembre. — *Visita de los exploradores portugueses Sres Capello è Ivens.* Invitation faite à MM. Capello et Ivens ; brillante réception préparée par le Gouvernement, la Société de Géographie, la Presse, l'Ateneo cientifico y literario, le Círculo de la Unión mercantil, le Centro del Ejército y de la Armada, la Sociedad de Escritores y Artistas, le Fomento de las Artes, etc. Banquets et discours. Grande séance publique dans le théâtre de l'Alhambra. Discours de M. Moret, président de la Société de Géographie : éloge éloquent du Portugal. Discours de M. Ivens, en portugais : exposé des résultats de la mission, et chaleureuse revendication de la place que les voyageurs de la péninsule hispano-portugaise doivent occuper parmi les explorateurs modernes, à l'exemple de leurs aînés : « Surgimos nós, os peninsulares, e avançando impavidos, clamamos, como o corpo de *élite* de Napoleão o Grande : *Logar a velha guarda !* Logar, pois, aos homens da peninsula, logar aos filhos d'esse extremo occidental da Europa..., etc. (Nous nous levons, nous, les péninsulaires, et avançant intrépides, nous crions comme le corps d'élite de Napoléon le Grand : « Place à la vieille garde ! » Oui, place aux hommes de la péninsule, place aux fils de cette pointe extrême de l'Europe occidentale..., etc.). Discours de M. Coello, président de la Société de Géographie commerciale. Exposé rapide des découvertes des Portugais sur les côtes et dans l'intérieur de l'Afrique pendant le quinzième et le seizième siècles. Dès 1491, *Ruy de Sousa* avait exploré le Bas-Congo, converti au christianisme un souverain de cette région et pénétré jusqu'au lac qui, en dépit des gloires du Portugal et de toute justice (desatendiendo las glorias de Portugal y la justicia), est connu maintenant sous le nom de Stanley Pool. A la suite des voyages de *Duarte Pacheco,* en 1505, de *Gregorio de Quadra,* en 1521, de *Balthazar de Castro* et de *Manoel Pacheco,* en 1526 et 1537, de *Diego Homen,* en 1558, de *Gonzalo da Silveira,* en 1560, de *Lazaro Luiz,* en 1563, de *Francisco Barreto,* en 1570, de *Vaz Dourado,* en 1571, de V*asco Fernandez,* en 1573, enfin de *Duarte Lopez,* en 1578, toutes les principales questions relatives à la géographie de l'intérieur de l'Afrique avaient été résolues. On trouve indiqués sur les cartes de Pigafatta (1591) les lacs que nous regardons comme le résultat d'explorations récentes. Enfin, dès 1592, *Domingos d'Abreu de Brito* proposait d'établir des communications permanentes entre Angola et Mozambique. C'est là précisément le projet de MM. Capello et Ivens. Les explorations portugaises interrompues ensuite pendant deux siècles ont repris leur cours à partir de 1797 (voyage du docteur *Lacerda* dans le bassin du Cunene), et, dès 1853, on s'est occupé en Portugal de réunir tous les documents qui concernaient les grands lacs de l'Afrique équatoriale. Or justement ce travail a donné l'éveil à Burton et à Speke (1868), à Speke et à Grant (1861-1862), à Livigstone (1866), enfin à Stanley le batailleur (el batallador Stanley, 1871). *Sic vos non vobis mellificatis apes,* conclut M. Coello. Discours de M. Joaquín Costa, directeur des « Explorations de la Société Espagnole de Géographie commerciale ». Grande largeur de vues, et conclusion très remarquable qu'il faut citer en entier : « *Y me parece más. El enlace geográfico de las dos colonias gemelas, Angola y Mozambique, que ellos (Sres Capello è Ivens) han realizado, me sugiere la idea de otro enlace político más transcendental, que sirva al primero de complemento. Invitados de toda Europa los Sres Capello è Ivens no han aceptado la invitación sino de España y Francia. Pues esa línea que triunfalmente recorren, desde Lisboa á Madrid y Paris, desde Paris á Madrid y Lisboa, me la represento yo aquí en la fantasía como un anillo espiritual que viene á sellar en nuestras almas las nupcias de las tres naciones, uni-*

das por una alianza indisoluble y poderosísima capaz de hacer frente á las legiones de Alemania y de sus dos aliados por el continente y á las escuadras de la Gran Bretaña en el Océano (Grandes aplausos). *Una triple alianza del Mediodía, opuesta á la triple alianza del Norte. Acaban de desaparecer todos los obstáculos que se oponian á su realización: la alianza de Portugal con Inglaterra enterrada en las aguas de Lourenço Marques y del Zaire, la alianza de España con Alemania, rota por el canciller Bismarck en las Carolinas; los odios tradicionales que mantuvieron divorciados durante once siglos á españoles y franceses, dejando el puesto en estos últimos años á sentimientos fraternales y de simpatía cordial: ha desaparecido también la preocupación iberista, con que debutaron españoles et portugueses, al encontrarse por primera vez después de un sueño de dos siglos en el punto donde los habian dejado el conde-duque de Olivares y el Gran Maestre de Avís...* (Aplausos). *A esa alianza iremos todos en condiciones de igualdad, porque si bien es cierto que España cuenta más población que Portugal, Portugal posee doble territorio que España: porque si bien es cierto que Francia posee más fuerza material que Portugal y España, por sus ejércitos y por sus escuadras, Portugal y España tienen más fuerza moral que Francia, por razón de los Estados americanos que han sido obra suya. Y con ella, con esa alianza, las dos naciones de la Peninsula, sin perder ninguno de los bienes anejos al goce de la autonomía, ganarán las ventajas que son inherentes á la condición de gran potencia: la intervención activa en la resolución de los problemas relacionados con el Mediterráneo, con el canal de Suez, con la cuestión de Oriente; la salvación de sus colonias, así de las colonias portuguesas como de las colonias españolas, igualmente expuestas á un golpe de mano; el no tener que aventurar á los azares de un arbitraje la herencia de nuestros padres, como tuvo que aventurarla Portugal en 1875 con respecto á la bahía de Lourenço Marques, disputada por Inglaterra, como ha tenido que aventurarla España en 1885 con respecto al archipiélago de las Carolinas, disputado por Alemania, etc.* (Aplausos) ».

(Je vais plus loin. L'union géographique des deux colonies sœurs, Angola et Mozambique, que MM. Capello et Ivens ont réalisée, me suggère l'idée d'une autre union politique plus transcendentale, qui serait comme le complément de la première. MM. Capello et Ivens ont reçu des invitations de toute l'Europe : ils n'ont accepté que celles de l'Espagne et de la France. Or cette ligne qui court triomphalement de Lisbonne à Madrid et à Paris, de Paris à Madrid et à Lisbonne, je me la représente en mon imagination comme un anneau spirituel qui vient sceller dans nos âmes les noces des trois nations, unies par une alliance indissoluble et très puissante, capable de tenir tête aux légions de l'Allemagne et de ses deux alliés sur le continent, aux escadres de la Grande Bretagne sur la mer (*Longs applaudissements*). Une triple alliance du Midi opposée à la triple alliance du Nord. Nous voyons disparaître tous les obstacles qui s'opposaient à sa réalisation. L'alliance du Portugal et de l'Angleterre est au fond des eaux de Lourenço Marques et du Zaïre ; l'alliance de l'Espagne et de l'Allemagne a été rompue aux Carolines par le chancelier Bismarck ; les haines traditionnelles qui avaient maintenu pendant onze siècles les Espagnols séparés des Français ont fait place dans ces dernières années à des sentiments de fraternité et de cordiale sympathie ; enfin nous ne comptons plus avec les préoccupations ibéristes par lesquelles Espagnols et Portugais avaient débuté, quand ils se sont rencontrés pour la première fois, après un sommeil de deux siècles, au point où les avaient laissés le comte-duc d'Olivarès et le grand maître d'Avis (*Applaudissements*).... Nous irons à cette alliance tous dans des conditions égales, parce que, s'il est vrai que l'Espagne compte

plus d'habitants que le Portugal, le Portugal possède un territoire double de celui de l'Espagne, parce que, s'il est vrai que la France a plus de force matérielle que l'Espagne et le Portugal, à cause de ses armées et de ses escadres, le Portugal et l'Espagne ont plus de force morale que la France, en raison des Etats américains qui ont été leur œuvre. Ainsi les deux nations de la Péninsule, sans perdre rien des biens dont leur autonomie les fait jouir, bénéficieront de tous les avantages attachés à la condition de grande puissance : intervention active dans la solution des problèmes relatifs à la Méditerranée, au canal de Suez, à la question d'Orient ; préservation de nos colonies, des colonies portugaises comme des colonies espagnoles, également exposées à un coup de main ; assurance de ne plus livrer aux chances d'un arbitrage l'héritage de nos pères, comme cela est arrivé au Portugal en 1875 à propos de la baie de Lourenço Marques, disputée par l'Angleterre, comme cela est arrivé à l'Espagne en 1885 à propos de l'archipel des Carolines, disputé par l'Allemagne, etc. (*Applaudissements*). Vivent Capello et Ivens, maîtres en géographie de la nation espagnole ! Vive le Portugal, souverain de tout le bassin du Zambèse ! Vive la triple alliance de la France, de l'Espagne et du Portugal ! (*Longs applaudissements*). » — *Lista general de socios y suscritores en fin de 1885*. La Société de géographie de Madrid comprend 344 membres, à la tête desquels figure S. A. R. la Infanta doña Maria Isabel. E. Masqueray.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, anno XIII, serie seconda, gennaio-marzo 1885. — Alessandro Capannari. *Delle scoperte archeologiche avvenute per la costruzione del palazzo del Ministero della Guerra* (tav. I e II). Les travaux entrepris pour la construction du Ministère de la guerre, à Rome, près du monastère des Barberines, ont donné lieu à des découvertes intéressantes, dont quelques-unes concernent l'archéologie africaine. Une partie des maisons patriciennes des Nummii, de Q. Valerius Vegetus et de Vulcacius Rufinus, déjà déterminées, il est vrai, a été mise à jour. On compte parmi les Nummii un certain M. Nummius Attidianus Tuscus, questeur désigné, auquel un municipe d'Afrique, encore inconnu, avait consacré une dédicace (Lanciani, *Bull. arch. com.*, 1877, p. 168). Un mur intérieur de la maison de Q. Valerius Vegetus se trouve être un exemple unique de ces « parietes formacei » signalés par Pline l'Ancien en Afrique et en Espagne (*Hist. nat.*, XXXV, 14, 18) : « Quid? Non in Africa Hispaniaque ex terra parietes quos appellant formaceos, quoniam in forma circumdatis utrinque duabus tabulis inferciuntur verius quam instruuntur, aevis durant, incorrupti imbribus, ventis, ignibus, omnique caemento firmiores ?.... » Ce mur est en terre battue, épais de 0,22 centimètres, compris entre deux revêtements très minces (0,025). M. C., cherchant à s'expliquer pourquoi ce genre de construction propre à des populations barbares se rencontre dans le palais de Q. Valerius Vegetus, pense en trouver la raison dans le séjour qu'il avait fait en Espagne, à Iliberris (Municipium Florentinum), aujourd'hui Grenade. Nous remarquerons à ce propos que l'usage des murs en terre peut expliquer pourquoi, dans notre Afrique, on trouve des emplacements considérables de villes romaines, sur lesquels il ne reste, en fait de ruines, que des substructions en pierres de taille, et des fragments de tuiles ou de poteries. Dans la maison de Vulcacius Rufinus, l'inscription suivante, découverte le 21 décembre 1883, est un monument important de notre histoire. Nous la reproduisons ici telle qu'elle a été publiée par M. C. avec une exactitude scrupuleuse. On y verra d'abord que le latin épigraphique n'était pas meilleur à Rome qu'en Afrique, au quatrième siècle : SINGULARI AUCTO-

RITATIS · SPLENDORE POLLEN|TI ADMIRABILISQVE ELOQUENTIAE BENI|UOLENTIE FELICITATE GLORIOSO UCNC|TARUMQ · DIGNITAIUM FASTIGIA FABO|RABILI MODERATIONE IUSIIIAE SUPER| GRESSO VULCACIO RVFINO U · C · CONS | ORDIN · PRAEI · PRAETORIO COMITI| PER ORLENTEM AE CYPTI ET MESOPOTAMIAE| PER PASDEM VICE SACRA IVDICANTI| COMITI ORDINIS PRIMI INTRA CONSISTORI|VM NVMIDIAE CONSVLARI PONTIFICI MAIORI | OB INNVMRRABILES SVBLIMIS BENIG TATIS TIIVLOS| RAVENNATES MONVMENTVM PFRENNIS| MEMORIAE IN VESTIBVLO DOMVS STA TVALI VENE|RATIONE DICAVERVNT VT ❦. — *Singulari auctoritatis splendore pollenti admirabilisque eloquentiae benivolentiae felicitate* (pour *felicitatis*) *glorioso cunctarumque dignitatum fastigia favorabili moderatione justitiae supergresso Vulcacio Rufino v(iro) c(larissimo) cons(uli) ordin(ario) praefecto praetorio comiti per Orientem Ægypti et Mesopotamiae per easdem vice sacra judicanti comiti ordinis primi intra consistorium Numidiae consulari pontifici majori ob innumerabiles sublimis benig(ni)tatis titulos Ravennates monumentum perennis memoriae in vestibulo domus statuali veneratione dicaverunt.* — Ce Vulcacius Rufinus est certainement le même que celui qu'on trouve cité en première ligne sur l'Albus de l'Ordo de la colonie de Thamgad. M. C. en esquisse la biographie aux pages 18 et 19 de son article. Nous n'avons pas à reproduire ici ses indications, parce qu'elles se trouvent consignées dans l'article de M. Ferrero que nous avons analysé ci-dessus, p. 554. M. Ferrero n'a pas cité M. Capannari, et cependant le fascicule janvier-mars 1885 du *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma* est, je crois, antérieur de quelques mois au fascicule XIII (t. II) du *Bulletin des Antiquités Africaines.* Aussi bien M. Ferrero aurait dû reproduire exactement le texte épigraphique de cette fautive mais très curieuse dédicace des Ravennates. C'est affaire entre M. Ferrero et M. Capannari. — Carlo Lodovico Visconti. *Del larario e del mitrèo scoperti nell' Esquilino presso la chiesa di S. Martino ai Monti* (Tav. III-IV). Ce laraire contenait une grande statue d'Isis-Tyché (Isis-Fortuna), tenant la corne d'abondance, et des statuettes de Jupiter-Sérapis, Mars, Hercule, etc. La chambre mithriaque était un peu en arrière, sous le sol. On y descendait par une quinzaine de marches. Au milieu, l'autel ; à gauche, contre le mur et supporté par une tablette de marbre, un petit bas-relief représentant Mithra égorgeant le Taureau. On sait que le culte de Mithra, répandu sur le monde entier au quatrième siècle, était assez fréquent en Afrique. — Michele Stefano de Rossi. *Necropoli arcaica romana, e parte di essa scoperta presso S. Martino ai Monti.*

— Aprile-giugno. — W. Henzen. *Di una iscrizione rinvenuta presso il Monte Testaccio* (Tav. VI). Dédicace au *Numen domus Augustae,* à *Esculape* et à la *Salus Augusta,* par un collège (*collegium salutare*) de petites gens, esclaves, affranchis, personnes libres, au nombre de soixante, attachées au service des magasins de Galba, *horrea Galbiana.* — G. B. de Rossi. *Frammento di bicchiere vitreo adorno di immagini bibliche lavorate ad intaglio* (Tav. VII, VIII). — D. Gnoli. *Di alcune piante topografiche di Roma ignote o poco note* (Tav. IX-XV). — Carlo Lodovico Visconti. *Una pianta di Roma del secolo XIV publicata dal sig. Eug. Müntz* (Tav. XVI).

— Luglio-settembre. — Luigi Borsari. *Osservazioni topografiche sulla regione IX* Circus Flaminius (Tav. XVII). — Rodolfo Lanciani. *Supplementi al volume VI del* Corpus Inscriptionum latinarum. — Giuseppe Gatti. *Frammento d'iscrizione contenente la* lex horreorum. Ce fragment est certainement une partie d'une grande inscription qui devait être appliquée contre le mur des magasins impériaux, *horrea,* près du Monte Testaccio. Il est environ du temps d'Hadrien. On y lit : LEX HORREORVM. Ces *horrea,* que l'on appelait communément *Galbana* ou *Galbiana,* du nom de l'empereur Galba, étaient primitivement de véritables docks dans lesquels

les négociants de Rome déposaient les marchandises les plus variées, du blé, du vin, de l'huile et même des marbres. Certaines familles riches avaient des magasins privés de même genre, dans lesquels des banquiers déposaient leurs archives, des lettrés leurs livres. La *lex horreorum* comprend les conditions auxquelles étaient soumis les dépositaires. M. G. a essayé de compléter avec beaucoup de talent ce qui nous en manque. Nous ne pouvons, à regret, que renvoyer ici à son excellent travail. — Rodolfo Buti, *Di alcuni sotterranei scoperti negli orti sallustiani.* Courte étude de nombreuses chambres souterraines dans lesquelles se célébraient probablement les mystères du culte de Mithra.

— Ottobre-dicembre. — Rodolfo Lanciani. *Gli alloggiamenti degli equites singulares.* Dans les travaux exécutés pour ouvrir la via Tasso, près des Archi celimontani (Scala santa), on a découvert une longue muraille ornée de niches et accostée de piédestaux et d'autels en marbre portant tous des inscriptions relatives aux *Equites singulares Augusti* (garde impériale). Ces inscriptions, dont quelques-unes sont très longues, se trouvent datées, pour la plupart, depuis l'an 128 jusqu'à l'an 241. M. L. en publie 27. Les cavaliers qui les ont fait graver étant pour la plupart d'origine germanique ou orientale, la liste des divinités qu'ils invoquent est extrêmement intéressante. — Du même. *Di un frammento della pianta marmorea severiana rappresentante il clivo della vittoria ed il vico tusco* (Tav. xxii); *Supplementi al volume VI del* Corpus inscriptionum latinarum. — Carlo Lodovico Visconti. *Elenco degli oggetti di arte antiea, scoperti per cura della commissione archeologica comunale.* E. Masqueray.

LA CIVILIZACION. — Août 1885. — *El imperio colonial en Africa.* — *Las gemelas africanas* (suite en septembre et octobre).

CULTURA, septembre 1885. — *Notizie del Sudan.*

DEUTSCHE GEOGRAPHISCHE BLÄTTER, 2e fasc. 1885. — A. Oppel. *Le Congo et son territoire.*

DEUTSCHE LITTERATURZEITUNG, n° 34, 22 aout 1885. — E. Reclus. *Nouvelle géographie universelle. X, l'Afrique septentrionale* (Tomaschek).

— N° 36, 5 septembre 1885. — O. Ritschl. *Cyprian von Carthago und die Verfassung der Kirche* (Böhringer). — Roches. *Trente-deux ans à travers l'Afrique, 1832-64*, t. ii.

— N° 39, 26 septembre 1885. — Fr. Kayser. *Aegypten einst und jetzt* (Erman).

— N° 42, 17 octobre 1885. — Reinisch. *Die Quara-Sprache in Abessinien* (Dillmann). — Joest. *Um Afrika.*

— N° 43, 24 octobre 1885. — Socin. *Arabische Grammatik* (J. Barth) ; Wagnon. *La sculpture antique, origines, description et classification des monuments de l'Egypte et de la Grèce* (Furtwangler).

— N° 44, 31 octobre 1885. — Thomson. *Durch Masai-Land ;* G. A. Fischer. *Das Masai-Land.*

— N° 45, 7 novembre 1885. — W. Bacher. *Leben und Werke des Abulwalid Merwan ibn Gana* (Steinschneider).

— N° 52, 26 décembre 1885.— Lieblein. *Gammelægyptisk religion* (Pietschmann).

THE FOLK LORE JOURNAL, t. iii, part. iv, octobre-décembre 1885. — Geo. Apperson. *Tabulation of Folk tales.* Parmi les contes analysés dans cet article, je relève les

suivants qui appartiennent à l'Afrique : 1° *La chanson d'Ounyengebolele* (Zoulou), *South African Folk lore Journal* (1879, I, IV). Une femme assassinée et brûlée par son mari renaît de ses cendres sous la forme d'un oiseau, et malgré les efforts du meurtrier qui réussit deux fois à la faire périr sous sa nouvelle forme, elle revient toujours dénoncer le crime qui est enfin puni. Dans les contes européens de ce genre, c'est un sifflet ou une flûte, fait avec les os de la victime, qui révèle le coupable lorsque celui-ci en joue[1]. 2° *Masiso et Masilonyane*, conte Setchuana, tiré du même recueil (1879, I, IV) et dont le fond est analogue au précédent. 3° *Rafotsine, Ikatsfetsy et Imahaka*, conte malgache extrait du *Specimens of Malagasy Folk lore* de Dahle, Antananarivo 1877, et reproduit dans le *South African Folk lore Journal* (1880, t. II, p. 111). RENÉ BASSET.

GOETTINGISCHE GELEHRTE ANZEIGEN, n° 4, 15 février 1885. — H. BRUGCH. *Religion der alten Aegypter nach den Denkmälern bearbeitet.*

— N° 19. — J. G. N. KEITH FALCONER. *Kalilah and Dimnah or the fables of Bidpai.*

— N° 21. — *The american journal of archaeology* (de Baltimore), t. I. Renferme entre autres un article de A. C. Merriam sur les vases sépulcraux avec inscriptions provenant d'Alexandrie. E. F.

DAS HEILIGE LAND, 3e fasc. 1885. — *Port-Saïd et la situation ecclésiastique.* — *Etat social et domestique des habitants musulmans de l'Orient.*

HISTORISCH POLITISOHE BLÄTTER, 1er octobre 1885. — *Sur l'Afrique.*

LITTERARISCHE RUNDSCHAU, juillet 1885. — FUNK. *Les commencements du catholicisme et de l'islam par Bestmann.*

LITTERARISCHES CENTRAL-BLATT, n° 34, 15 août 1885. — RITSCHL. *Cyprian von Carthago und die Verfassung der Kirche.* — H. DERENBOURG. *Les manuscrits arabes de l'Escurial.*

— N° 39. — SOMMERBRODT. *Afrika aus Ebstorfer Karte.* — KIEPERT. *Politische Wand-karte von Afrika.* — REINISCH. *Die Quara Sprache in Abessinien I.*

— N° 40. — CH. TISSOT. *Fastes de la province d'Afrique.*

— N° 41. — FREUDENTHAL. *Die durch Averroes erhaltenen Fragmente Alexander's zur Metaphysique untersucht und übersetzt, mit Beiträgen zur Erläuterung des arabischen Textes* von S. FRANKEL.

— N° 42. — VON KREMER. *Ueber meine Sammlung orientalischer Handschriften.* — DVORAK. *Ueber die Fremdwörter im Korân.*

— N° 45. — W. JOEST. *Um Afrika.*

— N° 46. — J. LIEBLEIN. *Ueber altägyptische Religion.*

— N° 49. — A. SOCIN. *Arabische grammatik.*

— N° 50. — *Paradigmen der arabischen Schriftsprache.*

— N° 51. — HOBERG. *Ibn Ginnii de flexione libellus.* E. F.

---

(1) Cf. Grimm. *Kinder und Hausmärchen*, Borlin, 1880, in-8°, *Der singende Knochen*; Husson, *La Chaîne traditionnelle*, Paris, 1874, in-8°, p. 19 ; A. do Gubernatis, *Le Novelline de San Stefano*, Turin, 1869, in-8°, n° XX, *La penna del pavone*; id. *La mythologie des plantes.* Paris, 1882, 2 vol. in-8°, t. II, p. 129-131 ; V. S. *Le roi et ses trois fils*, conto de la Loiro, *Mélusine*, t. I, col. 423-424 ; P. Sebillot, *Littérature orale de la Haute Bretagne*, 1 vol. pet. in-8°, p. 220, *Les trois frères*, p. 223, *Les petits souliers rouges*; H. Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*, Paris, 1881, petit in-8°, p. 236. *Le sifflet qui chante*, etc.

MITTEILUNGEN DER RIEBECK'SCHEN NIGER-EXPEDITION, t. II. — G. A. Krause. *Proben der Sprache von Ghat in der Sahara*. Leipzig, 1884, in-8°, 82 p., une carte et deux *fac simile*. En même temps qu'il recueillait à Tripoli les éléments de son mémoire sur le foulfouldé, M. K. étudiait le dialecte touareg parlé à Ghât, qui forme, avec quelques textes haoussa, l'objet de son second mémoire. Il est fâcheux que, des autres publications antérieures sur ce sujet, l'auteur n'ait connu qu'une phrase insérée dans *Les Touaregs du Nord*, de M. Duveyrier. Plus loin (p. 22), M. K. ne mentionne que trois ouvrages sur la langue touareg : le *Lexique aouelimmiden* de Newman, la *Grammaire tamachek'* de Hanoteau et la *Grammaire temahaq* (dialecte de Ghat) de Freeman. Il eut fallu y ajouter Hodgson, *Notes on northern Afrika*, New-York, 1844, in-8° (vocabulaire touareg et sergou) ; J. Richardson, *Chapitre de l'évangile de St-Matthieu et vocabulaire*, Londres, in-f°, 1846 (ghdamsi et touareg) ; id. *Vocabulaire arabe, ghdamsi et touareg*, Londres, in-f°, 1846 ; Judas, *Note sur l'alphabet berbère usité chez les Touaregs* (*Journal Asiatique*, mai 1847) ; Fr. de Saulcy, *Observations sur l'alphabet tifinag*, Paris, 1849, in-8° ; Bargès, *Le Sahara et le Soudan*, Paris, 1853, in-8° ; Duveyrier, *Notizen über vier berberische Völkerschaften, — Zeitschrift der deutsch. Morgenländ. Gesellschaft*, t. XII, 1858 (vocabulaire touareg) ; Newman, *Lybian vocabulary* (touareg), Londres, 1882, in-8° ; enfin mes *Notes de lexicographie berbère*, 1re série, Paris, 1883, in-8° (vocabulaires de Ghat et des Kel-Oui). Ce travail commence par une introduction historique et philologique qui renferme, à côté d'utiles renseignements, des propositions très hasardées. Ainsi M. K. tente d'expliquer le nom d'Atarantes (Ἀταραντες) donné par Hérodote (IV, 184) à des populations habitant à dix journées Ouest des Garamantes, par la racine H R' ⁚⁝ « piller », qu'il croit également retrouver dans le nom actuel des Imochar' ou Imohar'. Il est peu probable, pour ce qui concerne cette dernière appellation, que des populations se donnent à elles-mêmes le nom de pillards. Quant aux Atarantes, l'hypothèse de M. K. n'a pas assez de preuves pour être substituée à celle de Barth, qui dérivait ce mot du haoussa *tara*, rassembler, ou à celle qui y voit, comme dans le Dyrin de Pline l'Ancien, une altération peu sensible du berbère *Idraren*. — L'auteur rapporte aussi le nom des Maures (Μαυρ? Μαουρ? Ιμαουρ?) à cette racine H R' en substituant arbitrairement un غ à l'*r* du mot *Maure*. Si l'on n'y voit pas un nom se rattachant à la racine qui a donné *thamourth* ثمورث, on serait assez fondé à localiser cette appellation, généralisée par la suite, et à y reconnaître une corruption du nom des Μακχουρηβοι, les Maghraoua actuels. Plus loin, M. K. donne le nom des Imohar' dans les diverses langues européennes, ce qui est non seulement inutile, mais parfois inexact : l'on ne dit pas, par exemple, en français « la langue *machaghe* ». Quant à l'étymologie du mot « touareg », elle est encore incertaine aujourd'hui. L'introduction continue par des notes historiques sur Ghat, qui sont ce que nous possédons de plus complet sur cette ville : la liste des rois (*amanokal* ||•:|⊐), les guerres des Azger et des Ahaggar, et finalement l'occupation de Ghat par les Turcs. — Un système de transcription et une classification des sons, auxquelles M. K. n'est pas toujours fidèle, forment la seule partie grammaticale de ce travail. Les textes ont été écrits en caractères arabes par El H'adj 'Othman ben 'Omar : M. K. en donne le fac-simile, le texte touareg en écriture arabe, la transcription européenne, une traduction interlinéaire avec la même transcription en lettres arabes et latines ; pour le premier conte une version parfois incomplète, en touareg-ahaggar en caractères touaregs et latins, enfin une traduction en allemand correct et des notes. La moitié de ces transcriptions est au moins inutile et ne sert

qu'à grossir inutilement le volume. On pourrait relever un certain nombre de fautes d'impression et d'erreurs : page 36, la transcription du ح arabe est plutôt ⁚ (*kh*) cf. ⋮⊓⊐⁚ *khameder*, j'ai loué, de l'arabe خمد(1) ; p. 37, l. 24, lire *aouinder'* au lieu de *aouinder* ⋮⊓ⵏ⁚ ; p. 39, l. 14-15, le mot « petit » non traduit en ahaggar, se dit *indherren* ⵏⵔ∃ⵏ ; *ibid.* l. 24-25, « maladie » en ahaggar, *tourna* •ⵏⵔⵜ ; *ibid.* l. 29-30, « se souvenir » en ahaggar *ekted* ⊓ⵜ•⁚ ; p. 40, l. 5, il faut rétablir ⵏⵔ∃ⵏ *indherren* ; *ibid.* l. 12, lire ازلغ ; p. 41, l. 8-9, la saison des pluies se nomme en ahaggar *tagrest* ⵜⵙⵔ˙ⵏ˙ⵜ ; p. 42, l. 3-4, « pot » en ahaggar *akous* ⵙ•⁚ ; *id.* l. 14, en ahaggar, *erd* ⊓ⵔ signifie un grain de blé, le pluriel *irdan* ⵏ⊓ⵔ désigne le blé en général ; l. 14-15, rétablir, *oudi* ≤⊓⁚ qui signifie non pas « beurre » en général, mais « beurre salé » ; *id.*, l. 18, lire *ouochèran* et non *ouosèran* ; p. 43, l. 24-25, « voisine » se dit en ahaggar *touhazet* ⵜ#⋮ⵜ ; p. 47, l. 23-24, « comment », en ahaggar *ma nekid* ⊓•⁚ⵏ⊐ ; *id.*, l. 29-30, « ils se souvinrent », en ahaggar, *ektaden* ⵏ⊓ⵜ•⁚ ; p. 48, l. 9-10, « il acheta », en ahaggar, *isar'* ⋮ⵙ ; *id.* l. 20, rétablir ⵏ≤ⵏ≤≤ iainaien ; *ibid.* l. 24-25, « prends » en ahaggar *et' kel* ∥•⁚∃ ; p. 49, l. 2-3, *want'am* est probablement le même mot que *ouintcham* (p. 73, l. 29) ; p. 68, la longue liste de dialectes où M. K. croit reconnaître la racine *za* est étrangère à l'objet de son travail : j'ai dit déjà dit ailleurs ce que l'on doit penser du groupement de langues qu'il appelle haoussa-mouska ; en outre, il est difficile de rapprocher du haoussa *za* « aller », le mandala (ou wandala) *tsetche*, le kanouri (ou bornou) *tchi* « rompre » et le téda, *djerou* « racine » ; on se demande également à quoi bon dans cette liste de mots rattachés à *za* le kanouri *kari* « racine « et le haoussa *kafa* « pied ». P. 72, l. 16, rétablir, *aran ed etchin* ; p. 64, l. 20, *iekfas taz'idhert foul talak'eouen* ⵏ⁚•••∥ⵜ∥ⵊⵜⵔ∃ⵅⵜⵙⵊ•⁚≤ doit se traduire par « qu'il lui donne la patience (ou la miséricorde) pour les *malheureux* » et non « *les sujets* » ; *talak'eouen* ⵏ⁚•••∥ⵜ est le pluriel de *talak'ai* ≤•••∥ⵜ employé dans le premier conte avec le sens de pauvre ; *ibid.* p. 19, au lieu de *ok'k'ozat* ⵜ#••• quatre (fém.) donné par M. K. : le lexique de Ghat que j'ai recueilli à Tripoli porte *sokkouz* #•⁚ⵙ f. *sokkouzet* ⵜ#•⁚ⵙ ; *id.* même ligne, écrire *n aouataï* (*n awatai*) au lieu de *nawatai* ; *id.* l. 21, *asinetchin* doit s'écrire en deux mots, *asin* (ⵏⵙ) lorsque — *itchia*, ils établissent ; *id.* l. 23-24, le mot *ekai* ≤•⁚ dans la phrase *ekai ins'ar ialla* •∥≤ⵔ∃ⵏ≤≤•⁚ (que Dieu *te* rende victorieux) est le pronom personnel masculin de la 2e personne ; *ibid.*, même ligne, corrigez *dar'ek'* (*daγaq*) en *d'ar'ek* •⁚⋮⊓ (*daγek*) ; p. 76, l. 7, lire *qabala* (قبل) et non *qabil*. Enfin la transcription du t' (∃) mouillé, si fréquent dans le dialecte de Ghat, n'est pas constante. — Les deux premiers textes sont donnés en touareg et en haoussa ; le troisième est rédigé seulement dans cette dernière langue. Bien que le premier ait pour héros Djoh'a, l'aventure qu'il mentionne n'existe pas, à ma connaissance, dans aucun des recueils relatifs au célèbre bouffon. L'artifice par lequel il recouvre le vase renfermant un trésor et donné par sa femme à un mendiant, est celui du magicien africain cherchant à rentrer en possession de la lampe merveilleuse, dans le conte d'Aladin(2). Les deux autres documents sont importants pour l'his-

(1) Hanoteau, *Grammaire tamachek'*, p. 141.

(2) Cf. aussi un épisode du même genre dans un conte populaire arabe, *Histoire d'un bûcheron de Tafilalet* (Cherbonneau, *Leçons de lecture arabe*. Paris, 1864, in-12, p. 26-29 et 54-61).

toire intérieure des Touaregs de l'Est et, en les publiant, M. K. a rendu un réel service, réserve faite des critiques émises plus haut. L'un décrit l'élection d'un roi chez les Iourar'en[1] : « Lorsqu'un roi des Iourar'en est mort et qu'on veut lui « choisir un successeur, les vieillards et les jeunes gens des tribus des Iourar'en « Imanr'asaten[2], Kel Isaban[3], Imadarailalen[4], Ifor'as[5] et Ihaiaouan[6], ainsi « que les vieillards, mais non les jeunes gens des tribus vassales, se rassemblent « dans l'habitation du feu roi. Quelqu'un de la réunion prend la parole et dit : « Hommes, nous voulons établir un roi, qu'en dites-vous ? — Les autres répon- « dent : C'est juste et convenable. — Pour nous, disent les vieillards, nous choi- « sissons pour roi un tel, qu'en pensez-vous ? — Nous acceptons pour roi un tel, « fils d'un tel, répondent les autres ; Dieu le rende victorieux et lui donne la pa- « tience envers les malheureux. On envoie un messager aux femmes âgées nobles : « Que dites-vous d'un tel, fils d'un tel, que nous avons choisi pour roi ? — Dieu « le bénisse, le rende victorieux et lui donne la douceur envers les malheureux. « — Toutes les femmes nobles, âgées de 40 à 60 ans, se réunissent la nuit, vien- « nent trouver le roi et lui disent : Dieu te rende victorieux, te bénisse et te « donne la douceur (envers les malheureux). » — La déposition d'un roi, qui forme le sujet du troisième texte, a lieu avec moins de formalités. « Les vieillards se « réunissent et envoient au roi un messager pour le sommer de leur faire rap- « porter la clef de la maison du gouvernement. Quand il l'a fait, on l'invite à rap- « peler ses esclaves du puits royal, appelé Idacheran, dont il a la jouissance. Après « quoi les gens de Ghat choisissent pour roi qui ils veulent. » Un plan assez détaillé de la ville et des environs termine ce volume qui, comme le précédent, renferme des documents utiles, mais pèche souvent par le défaut d'exactitude et de correction. RENÉ BASSET.

MITTEILUNGEN, n° 7. — Plan d'une nouvelle carte politique de l'Afrique, avec de curieuses remarques sur les états indigènes. Deux cartes sont jointes à ce travail ; par une teinte grise sont marqués les pays habités par des peuples à la fois agriculteurs et pasteurs ; une teinte rouge indique les pays dont les habitants sont surtout adonnés à l'agriculture, c'est-à-dire tout le bassin du Congo, le littoral de la Guinée et de la Sénégambie, et le littoral oriental de Quilimane à Mogadoxo. La couleur bleue indique les pays de peuples cultivateurs soumis à des peuples pasteurs ; la couleur jaune les régions parcourues par des tribus pastorales comme le Sahara et la Hottentotie. — La seconde carte est consacrée à la répartition ethnographique. — Note sur l'expédition du docteur Fischer, à la recherche de MM. Junker et Emin-bey.

— N° 8. — L'ascension du Pico grande, dans les monts Cameroon, en février 1879 ; notes de voyage et impressions par Robert Flegel. — Note sur la situation de MM. Junker, Casati et Emin-bey dans le Lado, nécessité d'envoyer une expédition à leur secours, comme est celle organisée par le Dr Fisher.

— N° 9. — Notice sur les voyages de Friedrich Bohndorff, dans l'Afrique cen-

(1) Les Our'aren du général Hanoteau (*Grammaire tamachek'*, p. 16).
(2) Imenr'assaten (*Id.*).
(3) Kel Azaban (*Id*).
(4) Imetrilalen (*Id.*).
(5) Ifour'as, peut-être les Ifuraces de Corippus (*Id.*).
(6) Ihéaouren (*Id.*). Dans cette énumération ne sont pas compris les Ihadhanaren, les Imehan et les Keltinalkoum, mentionnés parmi les tribus nobles des Azjer.

trale, de 1874 à 1883. Ce voyageur aventureux qui avait vécu d'abord en Tunisie, puis au Caire, fut attaché à la personne de Gordon-pacha, lorsque celui-ci alla prendre le gouvernement des provinces soudaniennes. Bohndorff quitta ce service pour tenter une exploration dans la région que parcourt le Bahr el Abiod, au sud du Darfour, et commença une série de courses périlleuses dans l'Afrique centrale et le bassin du Ouellé. Une carte permet de suivre le voyageur en ces longs itinéraires.

— N° 11. — Historique des expéditions dans la région des Cameroon, destiné à accompagner la carte de ce pays, par P. Langhaus. La carte paraît fort complète et fort soignée. — Carte de la nouvelle république du Zululand, avec une notice.

— N° 12. — Deuxième voyage de Josef Menges dans le pays des Somalis, et ascension du Gan-Libach. Observations météorologiques et d'altitude calculées par le Dr Schmidt, de Gotha. — Carte au 1/300.000 accompagnant ces travaux. — Fin du récit d'un voyage au Harar et chez les Gallas du Nord en l'année 1885, par Paulitschke. — Relation très importante au point de vue scientifique. E. C.

THE MONTH, août 1885. — H. Gibson. *Missions of the equatorial laks.* — W. Kenorty Browne. *General Gordon's writings and doings.*

— Octobre. — C. Nicholson. *Stanley and the Congo.*

NUOVA ANTOLOGIA. — 16 juillet 1885. — Capit. L. Gatta. *De Cheren à Khartoum.* — Revue politique : *La mission du capitaine Ferrari en Abyssinie.*

— 1er août. — Revue politique : *L'expédition italienne de la mer Rouge.*

— 16 août. — Revue politique : *L'Allemagne à Zanzibar. — Le commandant de l'expédition italienne à Massouah.*

— 16 septembre. — Antonio Cecchi. *La population de la région d'Assab. — Les Somalis.* — Revue politique : *L'armée et l'expédition de la mer Rouge.*

— 1er octobre. — Card. Guiseppe Massaia. *Mes trente-cinq années de mission en Ethiopie* (article sur l'ouvrage intitulé ainsi et dont le premier volume a paru à Rome en 1885, typog. polyglotte de la *Propagande*).

— 1er novembre. — *La Cirenaïca (Tripolitania).* L'écrivain anonyme étudie l'ouvrage de Giuseppe Haimann (2e édition avec notes, une carte géographique et les plans des ports de Bengazi et de Derna. — (Milan, chez Ubric Hœpli). Il conclut en ces termes : « Telle est la Cyrénaïque ; son voisinage de l'Italie, sa fertilité, ses bons ports, son excellent climat méritaient que le gouvernement encourageât les efforts faits par la Société d'exploration de Milan pour renouer des relations commerciales entre ce pays et l'Italie. Le contraire a eu lieu, et la Société, après trois années de travail et de luttes, a dû renoncer à sa tentative, ou, du moins, la remettre à des temps meilleurs. » — Bulletin financier : *Conférence coloniale à Naples (L'Italie et l'Afrique).*

— 16 novembre. — Article sur l'ouvrage de M. Yves Guyot (Paris, Reinwald, 1885). L'écrivain anonyme italien termine ainsi son article : « L'auteur (M. Yves Guyot) dit qu'il est impossible et qu'il est inutile à la France de fonder un grand empire colonial.... Ce jugement nous paraît trop absolu et trop partial ; il faut tenir compte des circonstances et des causes économiques qui rendent plus difficile un développement ultérieur de l'industrie nationale, et, par suite, font une nécessité de recourir aux colonies ».

— 1er décembre. — Orazio Marucchi. *Les récentes découvertes de Naville dans la Basse-Egypte.* — Conférence coloniale à Naples ; les trois sections. La 1re propose

l'occupation d'une île de l'Océan Pacifique ou de l'Océan Indien, pour y fonder une colonie pénitentiaire, et l'envoi de condamnés sur le littoral de la mer Rouge pour y fortifier les établissements italiens. La 2e section invite le gouvernement italien à conserver les possessions de la mer Rouge, qui pourront servir de points d'appui aux flottes militaires et de débouchés au commerce. La 3e section s'occupe surtout de Zanzibar et de la côte méditerranéenne, vers laquelle l'Italie ne doit cesser de porter son attention et ses espérances.

— 16 décembre. — *L'occupation définitive de Massouah.* « Le gouvernement italien s'est emparé de l'administration civile à Massouah : le drapeau égyptien qui flottait à côté du nôtre a été abaissé..... Massouah est donc définitivement terre italienne, sauf le respect dû à la haute souveraineté de la Turquie.... Sans nous exagérer l'utilité de la possession de cette place, nous devons reconnaître que l'acte accompli par notre gouvernement mérite des éloges. » A. Mesplé.

QUARTERLY REVIEW, octobre 1885. — *England and Egypt in the Sudan.* — *Our-daty to soust Africa.*

RASSEGNA ITALIANA, septembre 1885. — Cte M. F. di Carpegna. *Sulle rive del Nilo.*

REVISTA DE ESPAÑA, février 1885. — A. Benitez. *Carlos V en Tunez* (suite en mars).

— Mars. — P. N. Reig. *El conflicto de Inglaterra en Egipto.*

— Avril. — F. N. Reig. *Las guerras en Africa.*

— Juillet. — F. F. y Gonzales. *Influencia de los Españoles en la historia y la civilizacion de Tombucto.*

— 10 septembre. — Fr. Fernandez. *Establecimientos de los Españoles y Portugueses en Africa occidental* (suite au 25 septembre, 10 octobre).

SCOTTISH GEOGRAPHICAL MAGAZINE, 1885, n° 1. — H. M. Stanley. *Central Africa and the Congo Basin* (avec carte).

— N° 5. — H. H. Johnston. *British Interests in eastern Africa.*

— N° 6. — R. Felkin. *The Egyptian Sudan.*

— N° 7. — H. Goldie. *Notes of a Voyage up the Calabar or Cross River* (avec carte).

— N° 8. — O. Neill. *Eastern Africa between the Zambesi and Rovuma rivers.*

SOCIETÀ LIGURA DI STORIA DELLA PATRIA, t. xiii, 1884. — Podesta. *L'isola Tabarca e la peschiera di corallo nel mare circostante.*

THEOLOGISCHE LITERATURZEITUNG, n° 23. — Hommel. *Die Semitischen Völker und Sprachen* (compte rendu).

— N° 25. — Knœl. *Engippii opera* (*Lipsius*).

THEOLOGISCHE QUARTOLSCHRIFT, 2e fasc. 1885. — C. Künstle. *Les inscriptions sur l'antiquité chrétienne découvertes en Afrique, comme source de l'archéologie et de l'histoire de l'Eglise.*

UEBER LAND UND MEER, 27e année, LIVe vol., n° 40. — Fr. v. Hellwald. *Cap Palmas.*

UNSERE ZEIT, 7e fasc. — Fr. v. Hellwald. *Süd-Afrika und die Süd-Afrikanischen Wirren.*

VERHANDLUNGEN DER GESELLSCHAFT FÜR ERDKUNDE ZU BERLIN, n° 8. — Note intéressante du Dr Buchner sur la région encore mal connue qui avoisine les monts Camerouns (p. 419-425).

— N° 9. — Lecture par M. Farini d'une note sur les résultats de son grand voyage dans le désert de Kalahari (p. 445-461). — Notice de M. Hugo Zöller sur le pays des Batanga, au sud de la colonie allemande du Camerouns (p. 461-473). On voit combien l'attention des géographes allemands se tourne vers l'étude de ces régions que commencent à occuper leurs compatriotes.

WOCHENSCHRIFT FUR KLASSIS CHE PHILOLOGIE, n° 32, 5 août 1885. — G. Busch. *De Bibliothecariis Alexandrinis qui ferentur primis* (Knack).

— N° 33. — E. Mads. *Analecta Erotosthenica.*

— N° 48. — Fr. Aly. *Zur Quellenkritik des älteren Plinius* (chez lés Grecs, Aristophane, Théophraste, Juba).

— N° 49. — W. Judeich. *Cäsar in Orient.*

YMER, 1885, v, n° 1. — H. Almkvist. *Nordost Afrika och dess folk i våra dagar* (avec carte).

ZEITSCHRIFT DER DEUTSCHEN MORGENLAENDISCHEN GESELLSCHAFT, t. 39, fasc. i, 1885. — Ph. Wolff. *Arabischer Dragoman. Grammatik, Wœrterbuch, Redestücke der neuarabischen Sprache*, 3e éd. Compte rendu favorable de H. Guthe; quelques observations sur la transcription de la langue parlée, sur les verbes assimilés et sur la prononciation du son voyelle final du féminin. — A. Wiedemann. *Ægyptische Geschichte, I Abtheilung*, compte rendu de R. Pietschmann.

— Fasc. ii. — F. Praetorius. *Tigriña Sprüchwörter* (quinze proverbes, texte, trad. et notes).

ZEITSCHRIFT DER GESELLSCHAFT FUR ERDKUNDE ZU BERLIN, t. xx, 2e fasc. — P. Ascherson, *Bemerkungen zur Karte meiner Reise nach der kleinen Oase in der libyschen Wüste.*

ZEITSCHRIFT FUR KIRCHENGESCHICHTE, t. vii, 2e livr. — P. E. Luclus. *Die Quellen der älteren Geschichte des Ægyptischen Mönchthums.*

ZEITSCHRIFT FUR AEGYPTISCHE SPRACHE UND ALTERTHUMSKUNDE, 32e année 1884, 2e et 3e fascicules. — Stern. *La stèle bilingue de Chahap* (Khahap). La stèle de Khahap, chef des soldats, fils de Ta-nen-netr, qui existe sous le n° 2118 au Musée de Berlin où elle a été rapportée par le Dr Lepsius, comprend deux parties : l'une, en caractères hiéroglyphiques, renferme une invocation « à Ptah-Sokaris-Osiris, le grand Dieu, le seigneur de la crypte ; à Apis-Osiris dans l'Amenthès, le seigneur de l'éternité, le roi des Dieux ; à Anubis sur sa montagne, dans le portique sacré ; à Isis la grande, mère divine ; à la divine Nephthys ; à Sekhet ; à Imouthes, fils de Ptah, aux grands Dieux » de la part « de l'officier des Matoï, veillant sur Memphis, protégeant ses habitants », qui demande une prière à ceux qui verront ce monument. — M. S. accompagne sa traduction de quelques remarques sur les formules funéraires du texte, et en particulier sur l'expression *souten dou h'otep.* — La seconde partie de l'inscription, qui se compose de trois lignes en caractères démotiques, est ainsi traduite par M. S. : « Le jour de la naissance de l'officier des Matoï, Khahap (fils), de l'officier des Matoï, Pa-Neith et de Tanenoute, est le 14 de phamenoth de l'an 11 ; celui de sa mort, le 4 de tybi de l'an 2 . La durée de sa vie fut de 69 ans, 9 mois et 20 jours. Puisse son âme vivre éternellement. » M. S. établit que ces dates se rapportent aux Ptolémées Philadelphe et Evergète : en conséquence Khahap naquit en 273 et mourut en 203 av. J.-C. Quant aux Matoï

(eg. *Mti, Mat'i* et plus anciennement *Mazaou*, copte ⲙⲁⲧⲟⲓ), M. S. croit y reconnaître un corps de troupes asiatiques, ou plutôt libyques, au service de l'Egypte. — H. Brugsch. *Le cercle d'Apis au temps des Ptolémées.* Etude chronologique sur cette dynastie, d'après les inscriptions hiéroglyphiques et démotiques gravées sur les diverses statues du bœuf Apis, dans le Sérapeum de Memphis : la première date du mois de tybi de la 33e de Ptolémée II Philadelphe. — Wilcken. *Le constructeur du Labyrinthe, Petesuchos* (Petesoukhos). M. W. retrouve dans le nom d'une divinité égyptienne (Πετεσοῦχος) conservé par un papyrus grec et une inscription datée du 12 pharmouti de la 23e année du règne de Ptolémée Dionysos, le Petesuchos mentionné par Pline l'Ancien (*Hist. nat.* xxxvi. 84) comme le constructeur du Labyrinthe. — L. Stern. *Deux documents coptes de Thèbes.* Le plus ancien de ces documents, qui sont de l'époque où le copte supplanta le grec comme langue administrative, date de la seconde moitié du VIIe siècle de notre ère. C'est le testament d'une femme nommée Susanne, fille de Moïse et de Tsia (ⲧⲥⲓⲁ), semblable au testament d'une certaine Jeanne, écrit en démotique et publié par M. Revillout ; le second de ces documents, postérieur d'un siècle environ, est l'acte de vente d'un terrain. — L. Stern, *Le calcul d'indiction des Coptes.* — *Livres parus.*

René Basset.

N. B. — Plusieurs articles bibliographiques relatifs à la fin de l'année 1885 n'ont pu trouver place dans cette série qui dépasse déjà notre mesure ordinaire. Ils seront insérés au commencement de l'année 1886.

E. M.

TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRES ET ARTICLES DE FONDS — PAGES

NOTICES ET COMPTES RENDUS

BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE

Alger. — Imprimerie de l'Association ouvrière, P. Fontana et Cie, rue d'Orléans, 27.

INSALAH. TADEMAIT. MOUYDIR

par

A. le Chatelier.

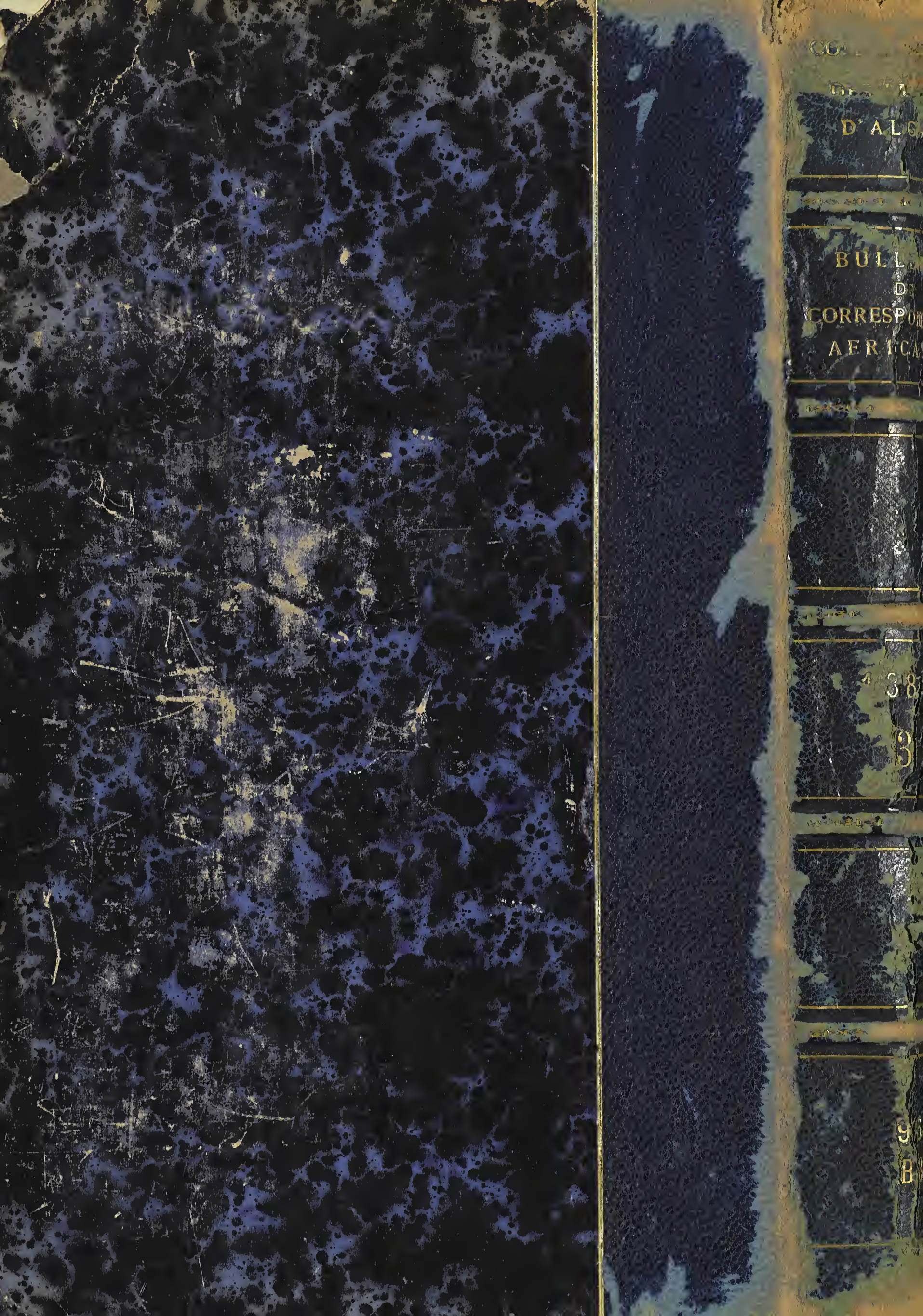
Lt. chef du poste d'Ouargla

Echelle au $\frac{1}{1250,000}$e






COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0315125181


D'ALG
BULL
DE
CORRESPO
AFRICA
3